Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

TOME XIII

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56

17791

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC DES NOTES

ET UNE NOTICE SUR LA VIE DE VOLTAIRE

TOME TREIZIÈME

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, TOME TROISIÈME.

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN



PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LXIX

7/5

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C.IE, RUE JACOB, 56

17791

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC DES NOTES

ET UNE NOTICE SUR LA VIE DE VOLTAIRE

TOME TREIZIÈME

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, TOME TROISIÈME.

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN



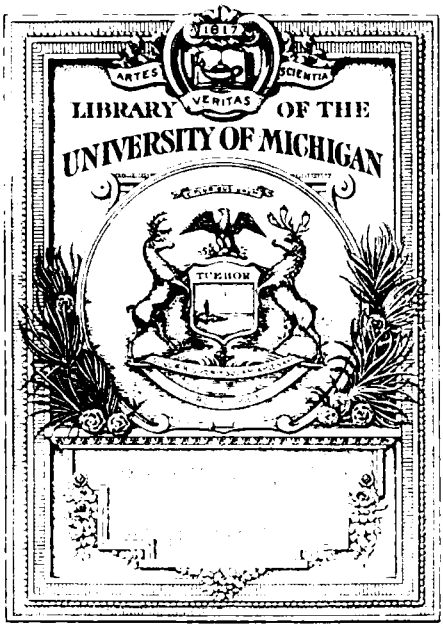
PARIS

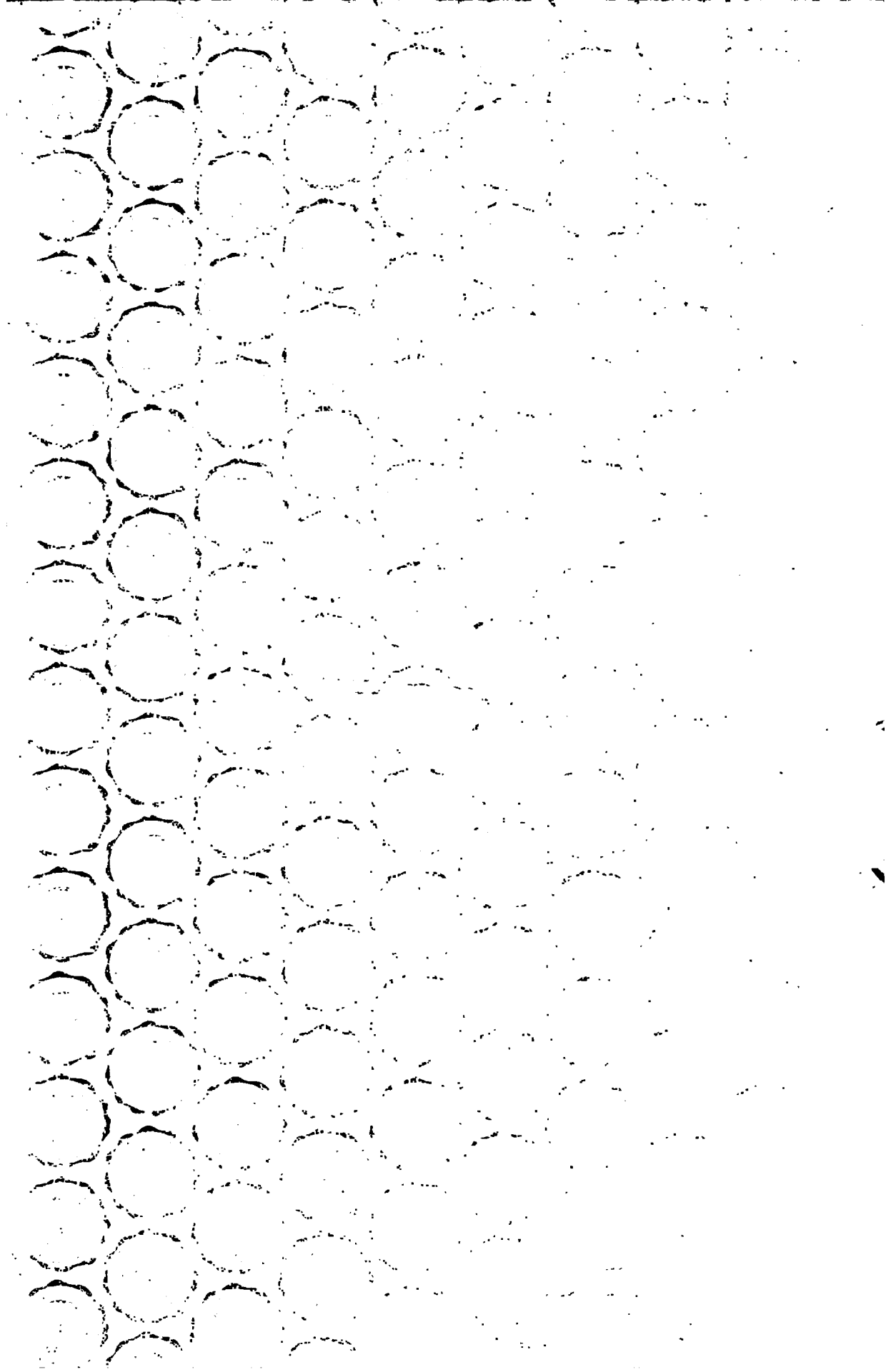
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LXIX


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TURRIM



Trad R.R.2
PQ
2070
.1869

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

TOME XIII

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

17791

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC DES NOTES

ET UNE NOTICE SUR LA VIE DE VOLTAIRE

TOME TREIZIÈME

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, TOME TROISIÈME

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN



PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

M DCCC LXIX



CORRESPONDANCE.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

1er janvier 1770.

Madame, votre excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la Saint-Sylvestre, sans rien faire, parce que c'était un dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monsieur le pédant, faites-moi des vers *françois* pour les étrennes de madame Gargantua ; et il me fit cela, qui ne m'a pas paru trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une âme noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle pense ;
Un mari de grande importance,
Qui ne fasse point l'important,
Qui serve son prince et la France,
Et qui se moque plaisamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux soient d'intelligence,
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien.
Ma muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers *françois* que cela, si je m'étais adonné à la poésie *françoise*.

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux, comme à vous, madame, les compliments des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoix, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville, où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect, madame, etc.

GUILLEMET.

A MONSIEUR LE COMTE D'ARGENTAL.

5 janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame Lejeune me déterre le livre du père Griffet, ou de frère Griffet. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère Griffet doit avoir sa place à l'article *Ana*, *Anecdotes*. On peut envoyer le livre aisément par la poste, en deux ou trois paquets : pourvu qu'un paquet ne pèse pas plus de deux livres, il arrive à bon port. Marin, Suard, peuvent le contre-signer, rien n'est plus aisé. Madame Lejeune ou son ayant-cause recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma passion, qui est très vive. J'abuse de votre complaisance ; mais les jeunes gens sont actifs, ils se démènent pour rendre service. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que soixante-neuf ans. Vous êtes bien injuste et bien lésineux de m'en accorder à peine soixante-quinze, lorsque je suis possesseur de la soixante-seizième. Il faut dire que j'en ai soixante-dix-huit, et n'y pas manquer ; car, après tout, on se fait une conscience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je suis bien étonné que cette comédie dont vous parlez soit si drôle. Par le sang-bleu, messieurs, je ne croyais pas être si plaisant que je suis ; mais j'ai plus de tendresse pour les *Scythes*, et une passion furieuse pour les *Guèbres*. Je tiens que ces *Guèbres* feraient une révolution.

M. le duc de Praslin a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant des diamants pris par les corsaires. J'ai bien peur que ce ne soit une affaire finie, et que les propriétaires des diamants n'aient aucun renseignement, moyennant quoi le corsaire se moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de Praslin de toute sa bonté. Madame Denis et moi nous souhaitons à mes deux

anges santé et prospérité, cette année 1770. Je ne me suis jamais attendu à voir cette année, et j'avais fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé.

Mille tendres respects à vous deux.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 janvier.

Monsieur, quand l'ermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées, et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout à fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très persuadé, monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infâme complot que quelques parents et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté, et celui du repos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés, comme s'il était jeune. Il voit, d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas; il aime, il estime votre philosophie, et rend justice à vos différentes sortes de mérite; il mourra votre très attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre de Hollande intitulé *Dieu et les Hommes*, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'Alembert, voici un petit article pour lui.

Je sais qu'un homme qui fait des vers mieux que moi lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud*, ou *Michon et Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentillesses étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il est clair cependant qu'elles sont de celui qui les a récitées. C'est, dit-on, une satire violente contre trois conseillers au parlement, qui sont des gens fort dangereux. On met tout volontiers sur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout supporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émissaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps son ouvrage. Il est dans une situation à ne rien craindre de MM. Michon ou Michaud, supposé qu'il y ait des conseillers de ce nom. Je ne suis pas dans le même cas; et d'ailleurs je n'ai jamais vu un seul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'Alembert, quand il reverra l'auteur, qui n'est pas actuellement à Paris, ne lui conseille généreusement de se déclarer, ou d'enfermer son œuvre sous vingt clefs.

Voilà, monsieur, ce que je vous supplie de montrer à M. d'Alembert dans l'occasion. Je ne lui écris point, je suis trop faible, et c'est un effort pour moi très grand de dicter même des lettres.

Adieu, monsieur; je serai, jusqu'au dernier moment, pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit et de bonté.

A M. SERVAN.

5 janvier.

Vous croyez bien, monsieur, que si j'avais été en vie, je vous aurais remercié le jour même que je reçus votre paquet. J'ai été dans un état bien déplorable; mais je vous relis, et je me porte bien. Je me suis demandé à moi-même pourquoi tous les discours du chancelier Daguesseau me refroidissent, et pourquoi tout ce que vous écrivez m'échauffe : c'est que vous parlez du cœur, et qu'il ne parle que de l'esprit; il est rhéteur, et vous êtes éloquent : c'est pourtant le premier homme qu'ait eu le parlement de Paris.

Vous avez tous deux traité l'article des spectacles. En vérité, la différence qui est entre vous et lui, c'est qu'il a traité ce sujet en pédant; et je crois, en lisant le peu que vous en avez dit, que vous avez fait quelque bonne tragédie.

Je ne suis pas du tout honteux de ne pas mériter les éloges dont vous m'honorez. Je sais bien que personne ne peut aller au-delà des bornes que la nature a prescrites à son talent. Il ne faut point rougir de n'avoir pas six pieds de haut quand on n'en a que cinq. Je n'ai jamais été où je voulais aller; mais je suis né vif et sensible, et je le suis à soixante-seize ans comme à vingt-cinq. C'est cette sensibilité qui m'attache infiniment à vous, monsieur; c'est elle qui me fait retrouver mon âme tout entière quand je lis vos lettres, dans lesquelles la vôtre se peint avec de si vives couleurs.

Courage, monsieur; c'est à vous à signaler les abus de tout genre dont nous sommes environnés. Je vous demande pardon pour Gros-Jean, qui remontre à plus que son curé. Le même Gros-Jean a de grandes espérances en vous, et il est pénétré pour vous, monsieur, de tendresse et de respect.

VOLTAIRE.

A M. DE LA TOURETTE.

Le 6 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de La Tourette. Une traduction de *la Henriade* est une preuve que les Italiens sont convertis. Vous pouviez très bien, monsieur, m'envoyer cette traduction par la poste. M. Vasselier s'en chargerait très volontiers. Pour le *Riflessioni di un Italiano sopra la chiesa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage.

Il est très vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et surtout à Venise; tous les esprits des honnêtes gens sont éclairés, et toutes les mains prêtes à fracasser l'idole. Il ne s'agit plus que de trouver quelque brave qui donne le premier coup. On m'a dit que M. de Firmian [1] est instruit et hardi, et M. de Tanucci [2], instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent, qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro, qui lui appartient.

Madame Denis est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. Dupuits est à sa campagne; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentiments qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 10 janvier.

Mon cher Cicéron, il y a un mois que je n'ai entendu parler de Sirven. Je lui ai envoyé quelque argent, dont il n'a pas seulement accusé la réception. Je ne sais plus où en est son affaire, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il fera. Si j'en apprends quelque chose, je ne manquerai pas de vous le mander. Il fait si froid dans nos quartiers, que tous les juges, les plaideurs et les huissiers se tiennent probablement au coin du feu.

A l'égard de l'affaire de ce pauvre petit diable qui a fait tant de sottises, et qui en est si durement puni, je suis toujours prêt à le sécher au bord du puits du fond duquel je l'ai tiré; mais je vous avoue que je ne voudrais pas me hasarder à écrire à M. Gerbier, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et à essuyer un refus. J'aimerais mieux la voie de ce procureur qui est venu vous parler; cela tirerait moins à conséquence.

Il serait bon d'ailleurs de savoir s'il y a quelques fonds sur lesquels on pourrait donner six mille livres au petit interdit; car, s'il n'y en a point, toutes les démarches seraient peines perdues, attendu que sa sœur ne veut rien avancer, et qu'on ne voit pas où l'on prendrait ces deux mille écus. Je ne crois pas qu'on les assigne pour le présent sur les postes. Vos commis de ce grand bureau des secrets de la nation se tuent comme Caton; mais Caton ne volait pas des caisses comme eux.

Votre roi de Portugal n'a point été assassiné : il a eu quelques coups de bâton d'un cocu qui n'entend pas raillerie, et qui l'a trouvé couché avec sa femme : cela s'est passé en douceur, et il n'en est déjà plus question.

Mille respects à madame votre femme : conservez toujours vos bontés pour l'homme du monde qui vous est le plus attaché, et qui sent tout le prix de votre mérite et de votre amitié.

A M. DE BELLOY.

A Ferney, 17 janvier.

Eh, mon Dieu! monsieur! eh, mon Dieu! mon cher confrère en Melpomène, mon chantre des héros de la France, comment diable aurais-je pu faire pour vous causer la moindre petite peine? Le jeune auteur inconnu de *la Tolérance* ou des *Guèbres* n'avait jamais pensé à être joué ni devant ni après personne. La pièce était imprimée long-temps avant qu'on se fût avisé de la lire très-imprudemment aux comédiens, pour qui elle n'est point faite. Peut-être dans cent ans pourra-t-on la jouer, quand les hommes seront devenus raisonnables, et qu'il y aura des acteurs. Je sais positivement que le jeune inconnu n'avait songé, dans sa petite préface, qu'à faire civilité à ceux qui daignaient travailler pour le théâtre. Si je n'avais pas détruit le mien pour y loger des vers à soie, je vous réponds bien que nous y jouerions *le Chevalier sans peur et sans reproche*. On ne vous fait d'autre reproche à vous, mon cher confrère, que d'avoir privé le public du plaisir de la représentation; mais on s'en dédommage bien à la lecture.

J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi vous, qui êtes le maître du théâtre, vous ne l'avez pas gratifié de votre digne chevalier.

Pardon de la brièveté de ma lettre. Je suis bien malade et bien vieux; mais j'ai encore une âme qui sent tout votre mérite. Comptez, monsieur, que j'ai l'honneur d'être, du fond de mon cœur, avec tous les sentiments que vous méritez, votre très humble, très obéissant, et très étonné serviteur,

LE VIEIL ERMITE DES ALPES.

[1] Ministre de l'empereur à Milan. K.
[2] Ministre du roi de Naples. K.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire présent du livre de votre ami Griffet; et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuscrit qui sûrement n'est pas de lui. Vous voulez vous amuser avec madame d'Argental de cette comédie de feu l'abbé de Châteauneuf, mort il y a plus de soixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai faite sur-le-champ, à la réception de vos ordres. Mon manuscrit est bien meilleur que celui de Thieriot, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaisant à mon gré, et purgé surtout des expressions qui pourraient présenter la moindre idée de dévotion, et par conséquent de scandale. Je ne sais si vous trouverez la pièce passable; elle est bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'est point du tout une tragi-comédie de Lachaussée; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien style; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous supposez pourtant, vous et madame d'Argental, qu'on puisse encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; si vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque chose de plaisant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher Thieriot, et lui donner une copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le secret: il est intéressé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton il y a quelques mois, pour lui aider à faire ressource; et comme je lui mandais que tous les émoluments ne seraient pas pour lui, il se pourrait bien faire aussi que votre protégé Lekain en retirât quelque avantage.

Je ne sais point où demeure Thieriot, qui change de gîte tous les six mois et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de sa demeure chez le secrétaire de M. d'Ormesson, nommé Faget de Villeneuve; voilà tout ce que j'en sais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à M. le duc de Praslin la pièce de l'abbé de Châteauneuf: il la lira s'il veut, et sera dans le secret pour se dépiquer des belles manières des Anglais et de messieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ses bontés pour les vingt-six diamants qui courent grand risque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore si on osera faire jouer à Toulouse la tragédie de *la Tolérance;* ce serait prêcher l'*Alcoran* à Rome. Je sais seulement qu'on la répète actuellement à Grenoble; mais il n'est pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaisir, mon cher ange, de m'apprendre si M. le maréchal de Richelieu va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il est si occupé de ses grandes affaires, qu'il ne m'écrit point.

Je ne sais si vous savez qu'on a mis dans quelques gazettes, qu'on donnait la Corse au duc de Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il est bon que vous soyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puissent être.

Le progrès des armes de Catau est très certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuse. Si elle continue sur ce ton, elle sera l'automne prochain dans Constantinople. Nos opéra-comiques sont bien brillants; mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui se joue des bords du Danube au mont Caucase et à la mer Caspienne. Les géographes doivent avoir de grands plaisirs.

L'oncle et la nièce se mettent sous les ailes des anges.

A propos, c'est bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que si on me soupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de Châteauneuf, tout est perdu.

A M. LEKAIN.

Ce 20 janvier.

L'oncle et la nièce, mon cher ami, sont aussi sensibles à votre souvenir qu'ils doivent l'être. Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous parlez; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent; elle fut faite par l'abbé de Châteauneuf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a, dans Paris, que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais, de gens très instruits, que celle que l'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs: au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de

l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits. Quant aux *Scythes*, je m'en rapporte à votre zèle, à votre amitié, et à vos admirables talents. V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

C'est pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuser, et au risque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adresser à M. le duc de Praslin. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps passé, et qu'on attribue à l'abbé de Châteauneuf, ou à Raymond le Grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que par une juste providence, une pièce, dont le principal personnage est un caissier dévot, vient tout juste dans le temps des cilices du sieur Billard et des confessions de l'abbé Grizel. Je ne bénirai pourtant pas la Providence, *si questa coglioneria* n'amuse pas mes anges.

J'ai lu le livre de l'abbé Galiani. O le plaisant homme! ô le drôle de corps! on n'a jamais eu plus gaiement raison. Faut-il qu'un Napolitain donne aux Français des leçons de plaisanterie et de police! Cet homme-là fait rire la grand'chambre; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire.

J'ai vraiment lu *Bayard* et *Hamlet*. Je me réfugie sous les ailes de mes anges.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 janvier.

Mon cher Cicéron, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la sentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parents, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puisse subsister après dix ans, quand le père et la mère sont morts, quand le fils de famille est père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand sa mère s'est opposée à cette étonnante sentence, et l'a fait son légataire universel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène 8.

J'ignore encore si l'homme aux cinquante-trois ans ne ressemble pas aux nèfles, qui ne mûrissent que sur la paille. Je me suis chargé par pitié de deux personnes fort extraordinaires: l'une est cet original, l'autre est une nièce de l'abbé Nollet, qui lui est attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale est d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le sieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laisser toucher un denier, attendu que je suis prêt à signer, avec les parents, qu'il a la tête un peu légère, avec l'air posé d'un homme capable.

Je vous supplie très instamment, mon cher Cicéron, de me donner des nouvelles positives des deux mille écus, afin que je prenne des mesures justes, et qu'après l'avoir

Alimenté, rasé, désaltéré, porté,

pendant un an, on ne m'accuse pas d'avoir la tête aussi légère que lui.

Point de nouvelles de Sirven, sinon qu'il est à Toulouse, et qu'on veut y jouer *les Guèbres*. Autre tête encore que ce Sirven! Le monde est fou.

Mille tendres respects à vous et à madame de Canon, à vous les deux sages, et les deux sages aimables.

A M. DE LA HARPE.

26 janvier.

Dieu et les hommes vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur de la *Réponse* à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits? On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausanne. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre *École des Pères et Mères*, acte par acte; nous la lirons, madame Denis et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que Panckoucke ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique*; mais il était engagé avec M. Marmontel, qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément; mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdissiez votre temps; et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux Robertson.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de Falbaire où il fait voir que, depuis les premiers commis des fi-

nances jusqu'au portier de la Comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le *Mercure*. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur Garnier. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. THIERIOT.

26 janvier.

Mon ancien et oublieux ami, je crois que vous vous êtes coupé la gorge et la bourse en laissant répandre un faux bruit que j'ai quelque part à cette pièce que vous m'avez envoyée, laquelle est, dites-vous, de l'abbé de Châteauneuf et de Raymond le Grec. Vous sentez bien que si on se borne à s'ennuyer aux ouvrages des morts, on se plaît fort à siffler ceux qui sont attribués aux vivants; mais il y a remède à tout. Je sais que vous avez une copie très informe de cette comédie. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il y en a une beaucoup plus ample et beaucoup plus correcte entre les mains de M. d'Argental. C'est sur celle-là qu'il faudrait vous régler. La copie que vous m'avez envoyée n'aurait certainement pas passé à la police. Plus le monde est devenu philosophe, plus cette police est délicate : les mots de dévotion seraient d'autant plus mal reçus, que la dévotion est plus méprisée; mais on m'assure que ce qui pourrait trop alarmer est très sagement déguisé dans l'exemplaire de M. d'Argental. Informez-vous-en; faites comme vous pourrez.

Si vous voyez M. Diderot, faites mes compliments à ce digne soutien de la philosophie, à cet immortel vainqueur du fanatisme.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 28 janvier.

Qui? moi, madame, que je n'aie point répondu à une de vos lettres! que je n'aie pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si long-temps de son amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! Vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de M. Crawford; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très instamment de me protéger un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentiments d'estime et de reconnaissance que je lui dois.

Vous m'annoncez, madame, que M. Robertson veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de Robertson. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais; j'étais inquiet de sa santé; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait Dieu, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable; je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit : elle me mande qu'elle est fort prudente; de là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de M. Guillemet.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point de lettres inutiles; mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire; vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, madame; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous, que je vous appartiens jusqu'au dernier moment de la mienne.

A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, nous vous sommes trop attachés, madame Denis et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire *Alceste* après Quinault. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'Alceste.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'Alcide à Pluton :

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

Alceste, acte IV, scène 5.

J'ai toujours été étonné que Quinault n'ait pas osé imiter Euripide, et fait présenter Alceste voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'Euripide qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'Opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame Denis et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après Quinault, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité, parceque vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper ; mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons ; nous croyons vous en donner une preuve en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous, et aimez-nous.

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques ;* j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poésie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage aura une très grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. Delille de ma reconnaissance et de ma très sincère estime.

A M. LE RICHE,

A AMIENS.

6 février.

Vous avez quitté, monsieur, des Welches pour des Welches [1]. Vous trouverez partout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté ; mais ce n'est rien en comparaison des sots ; et par malheur, on dit que Dieu est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très malade, je suis à la mort tous les hivers ; c'est ce qui fait, monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié ; elle me console de mes maux et des sottises du genre humain. Recevez les assurances, etc.

[1] M. Le Riche avait été directeur des domaines à Besançon. K.

A M.***

Au château de Ferney, par Genève, 6 février.

Vous vous adressez, monsieur, à un vieillard malade, qui a presque oublié sa langue. Messieurs vos oncles auraient bien mieux décidé que moi la question que vous me proposez. Je me souviens seulement que dans le *Don Quichotte* il est dit que Sancho-Pança *enfile* des proverbes. Je crois même que, dans la comédie du *Menteur*, il est parlé des mensonges que Dorante *enfile*, parcequ'en effet Dorante en débite plusieurs, et son valet peut lui dire : *Comme vous les enfilez!* Mais on ne peut jamais se servir du mot *enfiler* tout seul, pour signifier mentir. Voilà, monsieur, tout ce que je sais, et c'est bien peu de chose. Je ne vous fais point un mensonge en vous disant que j'ai été très sensible à l'honneur que vous m'avez fait. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 9 février.

Vous me tenez rigueur, monseigneur ; mais permettez-moi de vous dire que votre éminence a tort : tout fâché que je suis contre vous, je ne laisse pas de vous donner ma bénédiction ; recevez-la avec autant de cordialité que je vous la donne. Si vous êtes cardinal, je suis capucin. Le général qui est à Rome m'en a envoyé la patente ; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine, et que je ne peux m'appliquer ces vers charmants :

Je ne dis rien de mon sommeil :
On sait bien que les gens du monde
N'en connaissent point de pareil.

A l'égard de Joad, vous pensez comme moi ; mais vous ne devez pas me le dire : aussi ne me le dites-vous pas, et vous devez être très sûr que je vous garderai le secret, même sur votre silence. Permettez seulement qu'un vieillard de soixante-seize ans vous aime de tout son cœur, indépendamment de son respect.

Vous êtes bien heureux dans la ville aux sept collines, dans le temps que je suis entre quarante

montagnes glacées. Il ne me manque que la femme de neige de saint François.

Frère VOLTAIRE, capucin indigne.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

9 février.

Je présume, monseigneur, que vous reçûtes en son temps le petit livre de madame de Caylus que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaisirs ne vous ont pas laissé le temps de m'en instruire. C'est un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monsieur le duc votre père mettait les portraits de ses anciens serviteurs au grenier; mais si j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très heureux.

Je suis très fâché de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me sers; mais il me sied très bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général, qui est à Rome, m'a envoyé mes patentes signées de sa vénérable main. Je suis du tiers-ordre, mes titres sont *fils spirituel de saint François, et père temporel*.

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtresses vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds sur ma barbe qu'elle n'y sera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangements que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant sur la succession de madame la princesse de Guise que sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je serais au désespoir de vous causer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, monseigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris; et je suis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Versailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très tendre respect, et que madame Denis le fasse valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de V., capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin.

A M. MARENZI,

QUI AVAIT ENVOYÉ A L'AUTEUR UNE TRADUCTION ITALIENNE DE LA HENRIADE.

A Ferney, 12 février.

Je vous aurais remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites, si j'avais été assez heureux pour être en état de lire la traduction dans laquelle vous m'embellissez. Des fluxions très dangereuses, qui me tombent sur les yeux dans le temps des neiges, me privent alors entièrement de la vue.

Dès que je les ai pu ouvrir, ils m'ont servi à lire votre belle traduction. Je suis partagé entre l'estime et la reconnaissance. Je compte bien faire imprimer votre ouvrage à Genève. Il est bien flatteur pour la France que l'Italie, la mère des beaux-arts, daigne nous traiter en sœur; mais elle sera toujours notre sœur aînée. Pour moi, je la regarderai toujours comme ma mère.

Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 14 février.

Je suis plus étonné que jamais, mon cher philosophe, de n'avoir aucune nouvelle de Sirven. M. de La Croix avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en sa faveur; mais que ce Sirven voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ses mesures. Je commence à croire qu'il a pris son parti, et qu'il ne songe qu'à rétablir le petit bien qu'on lui a rendu. Il a ses deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ses deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a besoin d'argent, je lui en donnerai aussi pour achever de réparer ses malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes compliments et mes remerciements à M. de La Croix, et l'assurer de la véritable estime que je conserverai pour lui toute ma vie.

Qu'est devenue votre *Histoire universelle?* Est-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Toulouse? avez-vous reçu un petit paquet que j'adressai pour vous à Lyon il y a quelques mois, à l'adresse que vous m'avez donnée?

Je vous embrasse sans cérémonie, en philosophe et en ami.

A M. DE JARDIN.

A Ferney, 15 février.

Vous avez bien voulu, monsieur, servir de tuteur à M. Durey de Morsan. Je partage cet emploi depuis une année entière. Madame de Sauvigny m'ayant chargé, par deux de ses lettres, de le voir et de lui parler, j'exécutai ses ordres. Je sus qu'il ne touchait deux mille écus de revenu que depuis peu de temps, et qu'il avait fait quelques dettes à Neuchâtel : je payai les dettes qui vinrent à ma connaissance ; je l'ai gardé chez moi pendant une année entière, et je puis assurer toute sa famille que, pendant cette année, il s'est conduit avec la plus grande circonspection. Il m'a paru qu'il sentait ses fautes, et qu'il voulait passer le reste de sa vie à les réparer. Il est nécessaire que sa conduite ne fasse jamais rougir sa famille.

Premièrement, il a quelques dettes criardes à payer ; en second lieu, il doit donner à sa fille naturelle, qui est dans la misère, un secours dont elle a besoin ; il faut aussi qu'il aide un peu une demoiselle Nollet, nièce de M. l'abbé Nollet, de l'académie des sciences, qui va se marier convenablement ; elle lui est attachée depuis plus de dix années, sans que jamais elle ait eu d'appointements. Une légère somme, en cette occasion, est la moindre chose qu'il puisse faire. Tout cela doit être pris sur les six mille livres d'extraordinaire que lui donne la commission nommée juridiquement pour payer ses dettes.

Je présume que ces détails monteront à cent louis d'or ou environ : il en restera assez pour acheter les meubles nécessaires, et le faire subsister honorablement à Neuchâtel, avec sa pension de deux mille écus, qui doit augmenter avec le temps.

Il est convenable que le frère de madame de Sauvigny jouisse de quelque considération dans la retraite qu'il s'est choisie.

J'ai tout lieu de me flatter que sa famille et lui seront entièrement en repos. Je ne crains que la facilité de M. Durey. Je l'ai mandé à madame de Sauvigny. C'est principalement cette facilité qui a causé ses fautes et ses malheurs. Son âge de cinquante-trois ans, et ses réflexions, me donnent pourtant beaucoup d'espérance.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je ne me chargerai des six mille livres accordées par ses créanciers qu'à condition que toutes ses dettes seront payées, mademoiselle Nollet récompensée honnêtement, mais avec économie, et qu'on lui fera acheter probablement les meubles indispensables pour s'établir à Neuchâtel, et pour ne plus payer de loyer en chambre garnie.

Je lui ai servi de père pendant un an ; mais je le renoncerais, s'il ne se rendait pas digne de la famille dont il est, et de celle à laquelle il est allié.

J'ai cru ne devoir me charger de rien sans vous avoir donné ces éclaircissements. J'attends l'honneur de votre réponse. J'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

16 février.

J'ignore, mon cher Cicéron, si les désordres de Genève permettront que ma lettre aille jusqu'à la poste. Les bourgeois tuèrent hier trois habitants ; et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus paient l'amende dans la coutume de Lori ; mais, dans la coutume de Genève, les battus sont pendus, et l'on assure qu'on pendra trois ou quatre habitants, dont les compagnons ont été tués. Toute la ville est en armes, tout est en combustion dans cette sage république : il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philosophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement ! Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des Perra. Vous pouvez, mon cher Cicéron, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poste, adressés à Ferney par Lyon et Versoix.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de Sirven, que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit démarié, j'ai écrit à M. de Jardin, greffier en chef du Châtelet, son tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienséance et d'honneur, seraient préalablement acquittées ; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à sa famille dans les pays étrangers. J'ai laissé en dépôt chez M. de Laleu les deux mille écus, et je ne ferai rien sans être autorisé de son tuteur. Je crois devoir cette attention à sa famille. J'espère que, moyennant les arrangements que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, somme qui augmentera toutes les années, il pourra se donner la considération que doit avoir un homme si bien allié. Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse.

Je vous supplie, monsieur, de parler à MM les

avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. Boudot, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. Jeanne la pucelle, et la tendre Agnès Sorel sont tout ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à madame de Beaumont.

A MÉCÉNAS-ATTICUS,

DUC DE CHOISEUL, etc.

A Ferney, 18 février.

La voix de Jean criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfants de Jacob, qui assassinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocents destitués d'armes, blessent des femmes grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers Messala-Atticus, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfants de Bélial.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement fait bâtir à Versoix une cinquantaine de maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoix quatre cents habitants qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre, que mon cœur réprouve, ou la Hollande, que je vomis de ma bouche, parce qu'elle est tiède.

J'ai ordonné à mon serviteur François V., capucin indigne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur, chargé de la bourse commune, loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire rien, et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur François V. est encore plus pauvre pour le moment présent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de Fréron.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont déclarés Français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou.

Je vous dis donc de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle et la prudence du serpent.

Signé JEAN, prédicateur du désert.

Et plus bas : FRANÇOIS V., capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère Amatus d'Alamballa, général des capucins, résidant à Rome ; et de plus, déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel François prie Dieu pour vous et pour votre digne épouse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante-seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses, qu'on tue du monde dans les rues, sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à Versoix, ville que M. le duc de Choiseul fait bâtir. Je ne crois pas qu'il trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame Denis et moi. Quoique j'aie fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables ; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du *Dépositaire* est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très fidèlement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très convaincu que si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement ; vous lisez paisiblement *Gabrielle de Vergi ;* vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand

malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de Praslin a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamants pris par les corsaires de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison, quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'Argental, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction. Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome. Voilà ce que m'a valu saint Cucufin. Vous voyez que Dieu n'abandonne pas ses dévots.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 février.

J'ai reçu, madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plus tôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passants dans la sainte cité de maître Jean Calvin. On a tué tout roides quatre ou cinq personnes en robe de chambre; et moi, qui passe ma vie en robe de chambre comme Jean-Jacques, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante-dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte et m'est nécessaire. Vous êtes très coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infâme; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante-dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la balonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra: tout cela est abominable; mais les prédicants disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de Choiseul et à saint Cucufin. Voyez comme Dieu a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de Forcalquier, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction. † Frère V., capucin indigne.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A FLORAC EN GÉVAUDAN.

21 février.

Monsieur, celui à qui vous avez écrit se sent très indigne des éloges que vous voulez bien lui donner; mais il est touché de votre mérite, et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de Calmet, dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

« Je pourrais avancer que le voyage de saint « Pierre à Rome est prouvé par saint Pierre même, « qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre « de Babylone, c'est-à-dire de Rome, comme « nous l'expliquons avec les anciens; cette preuve « seule suffirait pour trancher la difficulté. »

Vous voyez, monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de Simon Barjone avec Simon, qu'on disait magicien, est un nommé Abdias, fort au-dessous des historiens de *Robert-le-Diable* et des *Quatre fils Aymon*. Marcel, autre auteur digne de la *Bibliothèque bleue*, suivit Abdias; Égésippe enchérit encore sur eux. C'est ce même Égésippe qui écrivit que Domitien, ayant su que les petits

fils de Jude étaient à Rome, qu'ils étaient parents de Jésus, et descendants de David en droite ligne, les fit venir devant lui, dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem, auquel ils avaient un droit incontestable, etc., etc., etc.

Soyez très sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au seizième siècle. Mais puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie dans laquelle vous êtes officier ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis; mais le bon esprit sert à ne se laisser pas subjuguer par ces erreurs. J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. PANCKOUCKE.

24 février.

Consolez-vous, monsieur; il est impossible que les captifs qui sont à Alger[1] ne soient pas délivrés par les mathurins quand le temps sera favorable: puisqu'on a rendu les premiers, on rendra les seconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés.

J'ai dû à M. d'Alembert et à M. Diderot la politesse que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, et il faut surtout qu'il n'y paraisse point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* croient vous rendre un très grand service. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la seconde; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amusent.

Je n'ai point vu mon ami Cramer. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mourante; une autre est morte. Cramer commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est partout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin; car il faut que vous sachiez que je suis agrégé à l'ordre des capucins par notre général Amatus d'Alamballa, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres-patentes. C'est une obligation que j'ai à saint Cucufin, et j'en sens tout le prix. Je prie Dieu pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

[1] Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Bastille. K.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 24 février.

Madame, tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier Fabry. Nous avons bien des saintes en paradis; mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfesante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers; mais à ces pieds de quatre pouces et demi tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre âme.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de Choiseul, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident Hennin de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche saint François plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais pour moi, pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, madame, font ma consolation.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre Dupuits, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. Bourcet[1]. Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. Bourcet en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

A M. HENNIN.

24 février.

J'ai encore écrit aujourd'hui, monsieur, à madame la duchesse de Choiseul; mais un mot de

[1] Le duc de Choiseul. K.

votre main à monsieur le duc fera plus que toutes mes lettres. J'ai actuellement plusieurs familles à Ferney.

Je ne sais pas trop ce que je ferai du chartreux que vous m'envoyez. Mais, en qualité de capucin, il faut bien que je l'héberge pendant quelque temps, et j'aurai pour lui tous les égards que je dois à un homme recommandé par vous.

Il court une lettre charmante de l'empereur. La voici ; elle pourra entrer dans vos recueils : quand vous l'aurez fait copier, ayez la bonté de me la renvoyer.

Madame Denis vous fait ses compliments. Recevez les bénédictions du frère François, capucin indigne.

P. S. Je rengaine la lettre de l'empereur, car je la trouve dans la *Gazette*.

A M. ROBERTSON.

26 février.

Il y a quatre jours que j'ai reçu le beau présent dont vous m'avez honoré ; je le lis malgré les fluxions horribles qui me font craindre de perdre entièrement les yeux. Il me fait oublier tous mes maux. C'est à vous et à M. Hume qu'il appartient d'écrire l'histoire. Vous êtes éloquent, savant, et impartial : je me joins à l'Europe pour vous estimer.

VOLTAIRE.

A M. DE LA HARPE.

2 mars.

J'allais vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 25 février. Je tremble pour *la Religieuse*, si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé ; mais les cris du public feront taire ceux qui oseront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris ; M. d'Alembert en est idolâtre. Vous avez pour vous les philosophes et les femmes ; avec cela on va loin.

Je regarde la prison des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la Bastille, de peur que le parlement ne le mette sur la sellette.

Il m'est tombé il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philosophique et honnête, intitulé *Dieu et les hommes*. On le dit imprimé en Hollande ; mais l'extrême honnêteté dont il est fait qu'on n'ose pas l'envoyer par la poste, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raison de dire que la philosophie gagne, et que les arts se perdent. Heureux ceux qui, comme vous, font une *Religieuse* dont la philosophie fait verser des larmes !

Vraiment vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de saint François, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à Martin Fréron.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de La Harpe.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève ; on y a assassiné jusqu'à des femmes : tout cela ne sera rien.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 3 mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très grand plaisir. J'implore surtout l'assistance de monsieur le grand-écuyer de Cyrus, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de Florian, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoie par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de Sorbonne [1], ami et parent de l'abbé Morellet, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon *histoire générale ;* que tout le parlement vient l'écouter ; qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des colléges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques ; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte, pour faire amende honorable à la sainte Église ; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience ; que la fille du premier président m'a écrit d'assez jolis vers ; que Sirven va demander la permission de prendre ses premiers juges à partie ; que la philosophie expie, au bout de huit ans, l'assassinat de Calas ?

Allons, courage, monsieur le Turc [2], monsieur du parlement de Paris [3] ! mettez la philosophie, l'humanité, à la mode. Que fera-t-on pour Martin ?

[1] L'abbé Audra. K. — [2] L'abbé Mignot. K. — [3] M. d'Hornay. K.

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de Durey, par les bons offices de M. de Beaumont. J'ai marié mademoiselle Nollet, qui l'avait suivi dans tous ses malheurs depuis douze ans, et que l'abbé Nollet son oncle reniait comme un beau diable. Durey, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit; c'est un bon homme, très serviable, très faible, qui a fait de très mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé par écrit à sa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure, d'ailleurs, qu'il n'a jamais empoisonné personne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'Élie? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? La Harpe vous a-t-il récité sa *Religieuse?* avez-vous pleuré? avez-vous vu l'opéra-comique de Marmontel? comment vous portez-vous tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge, qui n'est point du tout plaisante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce, je vous donne à tous ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

A M. TABAREAU.

A Lyon, 3 mars.

M. Tabareau et M. Vasselier savent sans doute ce qui se passe à Genève : on y assassine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes grosses; la sainte cité est devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs; je ne cesserai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au billard. J'espère tout obtenir par l'intercession de mon confrère saint Cucufin.

Je vois que vous n'étiez pas instruit de ma fortune. Non seulement je suis père temporel des capucins de Gex; mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général Amatus d'Alamballa, à qui sans doute vous vous êtes confessé quand vous étiez à Rome.

Oserais-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les rescriptions aux particuliers? on m'a pris le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je suis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques semaines, à M. de La Borde, qui avait eu lui-même la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer; je crois qu'il a été si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de La Borde était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin, à qui M. l'abbé Terray ravit deux cent mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture : il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cent mille francs qui sont tout son patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de son crucifix. Voici des *Oremus* de frère François, capucin indigne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 mars.

Mon cher ange, je devrais m'adresser à saint Cucufin mon confrère; mais je vous donne la préférence. M. Bouvart vient souvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit si bien la santé de madame d'Argental, que j'ai en lui une extrême confiance. Je sais bien qu'il ne l'a point mise au lait de chèvre; mais comme je suis plus sec, plus vieux, plus attaqué que madame d'Argental, je veux absolument tâter du lait de chèvre, et que M. Bouvart soit de mon avis. Ainsi je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie.

Vous avez vu sans doute la belle pancarte du roi d'Espagne, signée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles jusqu'au vif au très révérend grand-inquisiteur, archevêque de Pharsale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de Pompée. Le voilà battu sans ressource.

Tout capucin que je suis, je ne laisse pas de bénir Dieu de cette petite mortification donnée à M. de Pharsale.

Vous devez savoir si cet archevêque de Pharsale n'est pas confesseur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéresse vivement à toutes les affaires ecclésiastiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la duchesse de Choiseul. Si elle a la ceinture de Vénus, j'ai le cordon de saint François.

On dit que si M. l'abbé Terray continue son petit train, nombre d'honnêtes gens seront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouse une

certaine *histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations*, à l'usage des colléges, avec privilége du roi; qu'un docteur de Sorbonne, professeur en histoire, l'enseigne publiquement, et que tout le parlement va l'entendre? Vous voyez comme Dieu bénit ceux qui sont à lui.

Mille tendres respects à mes deux anges.

† Frère François, capucin indigne.

A M. BOUVART.

5 mars.

Un vieillard de soixante-seize ans, attaqué depuis longtemps d'une humeur scorbutique qui l'a toujours réduit à une très grande maigreur, qui lui a enlevé presque toutes ses dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cause souvent des borborygmes, des insomnies, etc., etc., attachés à cette maladie;

Supplie M. Bouvart de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il pense que le lait de chèvre pourrait procurer quelques soulagements.

Il est ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans six mois, il prend la liberté de demander si le lait de chèvre pourrait le mener jusque-là.

Il demande si on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations absolument nécessaires, ait fait quelque bien en cas pareil?

A M. DE LA HARPE.

7 mars.

J'avais grand besoin de ce que je viens de recevoir. Je suis très malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié mes maux en vous lisant. Voilà le vrai style, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et sentencieux naissent du fond du sujet, et se représentent d'eux-mêmes; grande simplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux se mouillent à mesure qu'ils lisent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvents, puisqu'on ne la jouera pas sur le théâtre; mais je suis persuadé qu'on la jouera dans trente familles: je dis plus, je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuse.

J'ai reçu cette semaine deux pièces qui m'ont bien consolé. Premièrement, la vôtre, et ensuite celle de M. le comte d'Aranda, qui porte le dernier coup à l'inquisition.

En voici une troisième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec *Mélanie*: c'est votre joli envoi. Je ne suis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muse me prend trop à son avantage. Il m'est plus aisé, dans mes souffrances, de sentir votre mérite que d'y répondre.

Madame Denis m'arrache *Mélanie*, et va pleurer comme moi.

A M. DE CHABANON.

7 mars.

Vous m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de Dieu, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous fesons dans nos couvents.

Je remercie bien M. le duc de Villa-Hermosa; je bénis M. le comte d'Aranda; je fais mes compliments de condoléance à la sainte inquisition. Cette petite anecdote trouvera sa place avant qu'il soit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laissent rien échapper. J'avais besoin d'une consolation; je suis dans un état assez triste. Une humeur de soixante-seize ans s'est jetée sur mes glandes, et le contrôleur-général, sur mes rescriptions. Je vous embrasse de toute mon âme. Sœur Denis vous est toujours très dévouée.

Frère François.

A M. AUDIBERT.

A Ferney, le 9 mars.

Savez-vous bien, monsieur, que vous avez assisté le serviteur de Dieu? Sans y penser, vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je suis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de saint François. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente: n'en riez point rien n'est plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car Dieu a été sur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonisé. M. le marquis de Saint-Tropez n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cent quarante livres, qui ne vaut pas la vie éternelle. Il est vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'est pas pour des arguments de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane; ainsi elle ne durera pas longtemps. S'il était question de controverse, nous en aurions pour trente années.

Vous savez sans doute que le pouvoir de l'in-

quisition vient d'être anéanti en Espagne ; il n'en reste plus que le nom : c'est un serpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Espagne, par un édit, a défendu que l'inquisition fît jamais emprisonner aucun de ses sujets. Nous voilà enfin parvenus au siècle de la raison, depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix ; et ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a des philosophes dans le parlement de Toulouse. Je ne vois pas qu'il se soit jamais fait une révolution plus prompte dans les esprits. La canaille est et sera toujours la même : mais tous les honnêtes gens commencent à penser d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Agréez, monsieur, de votre, etc.

A M. HENNIN.

Dimanche.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien me mander s'il est vrai que M. Cramer le conseiller soit envoyé par le *magnifique* conseil au petit duc de Choiseul, dans la petite cour de France, pour représenter au roi l'insolence de ses ministres. Je ne doute pas que s'il va donner des ordres à Versailles, il ne soit reçu avec toute la soumission qu'un roi doit à la république romaine. En attendant, il s'agit d'avoir à Versoix du bœuf, du mouton, du veau, du bois, et de la chandelle ; cela est plus important que l'ambassade de Flaminius Cramer.

Je suis toujours dans mon lit, d'où je contemple tranquillement les orages ; mais je vous avoue que mon orgueil est bien flatté de voir un de mes libraires aller donner des ordres à votre cour.

Vous devriez bien venir coucher chez nous quand vous serez de loisir.

A M. HENNIN.

16 mars.

Vraiment, monsieur, je ne me plains point de Bougros ; mais je plains beaucoup ceux qu'il a volés. Sa femme et lui sont fort adroits. Ils enlevèrent tous leurs meubles pendant la nuit, sous le nez de leur hôtesse, emportèrent la clef de l'appartement, laissèrent pour environ six cents livres de dettes, et vinrent tranquillement vous demander un passe-port.

Ce Bougros a été garde-du-corps dans la compagnie de Noailles, chassé probablement pour des tours semblables, et envoyé en Amérique. Il se fit depuis chirurgien, médecin, et apothicaire. Il est très violemment soupçonné d'avoir empoisonné à Ferney une pauvre fille de Suisse qu'il disait sa femme.

Tout ce qu'on pourrait faire en faveur de celle qu'il a emmenée en Languedoc, et avec laquelle il a fait un contrat en Suisse, serait de l'exhorter à n'être jamais purgée de sa façon.

Je pense d'ailleurs que vous pourriez lui faire envoyer son attestation de divorce, mais avec une boîte de contre-poison.

Voilà tout ce que je sais de Bougros.

Quant à monsieur l'ambassadeur, si c'est M. le baron de Philibert, il est bon qu'on en soit instruit à Versailles, pour le recevoir selon sa dignité.

On prétend que monsieur le duc est fort mécontent de monsieur l'abbé ; je le défie de l'être plus que moi ; j'aiderai pourtant la colonie autant que je le pourrai, quoiqu'on m'ait pris une somme terrible.

Il y a deux émigrants à Ferney, l'un nommé Vaucher, l'autre Gaubiac, qui veulent ravoir leurs femmes et leurs effets. On les a menacés de la prison, s'ils reviennent à Genève, parce qu'ils n'ont pas fait le serment. Je pense que vous pourriez leur accorder un passe-port comme à des Français ; mais en attendant, j'envoie leur placet à monsieur le duc, et je le prie de vous le renvoyer apostillé.

On m'a assuré que l'ambassadeur, qui est séduisant, séduirait M. de Taulès contre vous, et que tous deux séduiraient M. de Bournonville, lequel séduirait monsieur le duc. Je doute beaucoup de toutes ces séductions. Vous savez avoir raison, et plaire. Vous avez séduit mon cœur pour tout le temps qu'il battra dans ma pauvre machine.

Comme le pape me fait des compliments par M. le cardinal de Bernis, je vous prie, monsieur, de recevoir ma bénédiction séraphique.

Frère François, capucin indigne.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 mars.

Notre protecteur, vous ne croyez donc pas aux femmes grosses assassinées ? Tenez, voyez, lisez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre résident ; il se peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très souvent on ne sait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui suis bien malade, et paraîtrai bientôt devant Dieu, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire Philibert Cramer, conseiller de Genève.

Je pardonnerai, à l'article de la mort, et pas

plus tôt, à M. l'abbé Terray; et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer: voilà ma dernière volonté. Mes petits-neveux verront Versoix, mais moi je verrai Dieu face à face; je vous aurais donné volontiers la préférence. Agréez le profond respect du capucin, et moquez-vous de lui si vous voulez.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 mars.

Madame, il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses; vous devez les protéger; et plût à Dieu que vous le fussiez! (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant) je ferais une belle offrande à saint François mon patron. Oui, madame, on a assassiné des femmes grosses à Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés; je suis très malade; ma dernière volonté est pour votre salut; et si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédictions de frère François, capucin indigne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela est aussi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laisse pas d'envoyer sur-le-champ à M. le duc de Choiseul les attestations de la mort des femmes grosses. Je prétends qu'on me croie quand je dis la vérité. Un capucin est fait pour être cru sur sa parole, qui est celle de Dieu. D'ailleurs on ne ment point quand on est aussi malade que je le suis; on a sa conscience à ménager.

Si les choses de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé Terray, votre ancien confrère, qui, sans respecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caisse de M. de La Borde, tout ce que j'avais, tout ce que je possédais de bien libre, toute ma ressource. Je lui donne ma malédiction séraphique. Mais, plaisanterie à part, je suis très fâché et très embarrassé. Je n'ai assurément ni assez de santé, ni assez de liberté dans l'esprit pour songer au *Dépositaire*. Mon dépositaire est contrôleur-général; mais il n'est pas marguillier. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez, en général, me mander si je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. Bouvart; elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre; et si elle me trompe, je la quitterai.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'Argental s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agréments possibles: Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de saint François, que frère Ganganelli m'a fait des compliments.

Vraiment oui j'ai lu *la Religieuse*, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvents me touche jusqu'au fond de l'âme.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de frère François, capucin indigne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Je reçois la lettre du 15 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 février, ait traîné dans quelque bureau; ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au *Dépositaire* pour le moment présent; mais j'espère que Dieu m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé Terray. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de La Borde, le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques? Dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de Sylla et du triumvirat? M. l'abbé Terray, qui sort de la grand'chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de Ninon ; je vous dirai qu'elle ne serait pas Ninon, si elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce.

Je ne connais ni *Sylvain*, ni *les trois Capucins*. Je suis entièrement de votre avis sur *la Religieuse*. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie welche; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle Daudet. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé? En vérité je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événements de cette campagne; est-ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni Billard le dévot, ni Grizel l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. Garant le nom de Grizant au moins.

Mais si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne Fréron. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que Fréron est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'Argental; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges.

A M. BERTRAND.

19 mars.

Je suis, monsieur, aussi honteux que reconnaissant; tous les bienfaits sont de votre côté, et tous les torts sont du mien. Je vous devais depuis long-temps une réponse à une lettre charmante que vous m'aviez écrite; mais que ne vous dois-je point pour l'article *Droit canonique!* Je ne sais rien de mieux pensé, de plus méthodique, de plus vrai; vous avez un esprit juste et un cœur droit, et vous immolez la prêtraille à la vérité et à l'intérêt public : votre courage est aussi respectable que votre écrit est bien fait. Il y aura peut-être quelques endroits qu'on vous demandera la permission d'élaguer, parce qu'ils sont déjà traités dans quelques autres articles.

Si vous avez du loisir, si vous voulez rendre service au genre humain, donnez-nous encore quelque chose sur la primitive Église, sur l'égalité des prêtres et des évêques, sur les usurpations de la cour romaine, sur tout ce qui vous passera par la tête : tout ce qui sortira de cette tête achèvera d'éclairer les autres cervelles. Il faut que le feu de la vérité porte la lumière dans les yeux de tous les hommes honnêtes, et brûle les yeux des tyrans.

On ne peut vous estimer et vous aimer plus que votre collaborateur.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 mars.

Je crois, mon cher Cicéron, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de Sirven par le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques ; c'est après Pâques que l'affaire sera jugée.

Vous vous ressouvenez bien que Sirven était détenu très-rigoureusement au secret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geôlier de son confrère subrogé à sa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aie écrit au procureur-général, et que je lui aie envoyé une lettre ouverte pour Sirven. Le procureur-général a réprimandé le geôlier-juge; et le nouveau juge, nommé Astruc, forcé de reconnaître l'innocence de Sirven, n'a donné sa sentence que comme le diable est obligé de reconnaître la justice de Dieu.

Je crois qu'on a pillé un peu Sirven dans sa prison, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de Lupé. J'en suis à l'endroit où la mère voit le portrait de Henri IV et de Louis XV. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens.

L'abbé Grizel n'était-il pas confesseur de Fréron? Que dites-vous de l'enlèvement de nos rescriptions? sont-elles plus justes que l'enlèvement du beau-frère de maître Aliboron? Saviez-vous que ce coquin était espion de la police, et que c'était cela seul qui le soutenait, et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infâme crapule?

Mon cher ami, je vous crois nécessaire dans

Paris : plus les injustices sont atroces, plus on a besoin d'un homme comme vous.

Madame Denis et moi, qui sentons également votre mérite, nous vous bénissons tous deux, et je vous donne aussi mon autre bénédiction de capucin dans ce saint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de La Harpe, dites-lui combien je l'aime lui et sa *Religieuse*.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 mars.

Vraiment le grand-écuyer de Cyrus est devenu un excellent ambassadeur. Je le remercie très tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes. Je recommande à M. d'Hornoi l'infortune d'un pauvre diable qui se trouve vexé par des fripons. J'ennuie le Turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit sommaire du désastre d'un beau-frère de Fréron, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adresse à vous, monsieur, pour l'objet le plus intéressant.

M. l'abbé Terray me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, mon unique bien, tout le reste périssant avec moi. Il est un peu dur de se voir ainsi dépouillé à l'âge de soixante-seize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaisie.

J'ai quelque curiosité de savoir comment on débrouillera le chaos où nous sommes. Vous me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrants sont à Versoix sous des planches. J'en ai logé quelques uns à Ferney. On aligne les rues de Versoix; mais il est plus facile d'aligner que de bâtir; et, s'il arrivait malheur à M. le duc de Choiseul, adieu la nouvelle ville. Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 mars.

Madame, j'ai envoyé bien vite à votre protégé, M. Fabry, la lettre que vous avez bien voulu faire passer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de Choiseul, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois en outre mon salut; car c'est à vous, après Dieu et frère d'Alamballa, que je dois mon cordon. Frère Ganganelli espère beaucoup des opérations de la grâce sur ma personne; vous êtes, madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de passe-passe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que quand Versoix sera bâti, monseigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je suis encore un peu gauche à la messe, mais on se forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talents.

Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains, et m'a prié de vous les présenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la sainte obédience.

Je vous supplie, madame, d'agréer toujours mon profond respect, ma reconnaissance et ma bénédiction. Frère François, capucin par la grâce de Dieu et de madame la duchesse de Choiseul.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 mars.

Mon cher philosophe, c'est apparemment depuis que je suis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans les disputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de Choiseul une gratification pour les capucins de mon pays, frère Amatus d'Alamballa, notre général résidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en suis pas plus savant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de La Croix, en faveur de Sirven. Je vous prie de vouloir bien me mander si Sirven a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

Je suis toujours bien malade. La justification entière de Sirven, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets[1]; vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de frère François, capucin indigne.

P. S. M. d'Alembert est bien content de votre

[1] Voyez, tome XI, page 564, les *Stances à M. Sauvin* :

Il est vrai, je suis capucin. K.

Abrégé de mon *Essai sur l'Histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations*. Quelques fanatiques n'en sont pas si contents; mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs : aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 mars.

Mon cher ange, je vous remercie de tout mon cœur de la consultation de M. Bouvart; j'avais oublié de vous remercier de *Sémiramis* : c'est un vice de mémoire, et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur Fréron, qui m'a été adressé par son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé Terray; je trouve seulement qu'il ressemble à M. Bouvart; il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite *Encyclopédie*, que quelques savants brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie; mais les sujets sont épuisés, et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins; on ne peut plus compter que sur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. Saurin : cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde ni à mon bon patron saint François, ni à frère Ganganelli.

Comme l'ami Grizel n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'Argental se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges.

A M. BOUVART.

26 mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. Bouvart, le remercie très sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflements sanglants dont M. Bouvart parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain, et, en ce cas, il demande à M. Bouvart neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. Bouvart de vouloir bien agréer les sentiments de reconnaissance dont il est pénétré pour lui.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 mars.

Je ne vous ai point écrit, madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'est pas que les honneurs changent mes mœurs, mais c'est que j'ai été entouré de massacres, et que les Genevois, qui n'ont pas voulu être tués, et qui se sont réfugiés chez moi, n'ont pas laissé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole sur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient longtemps imprimé mes sottises, l'un est devenu magistrat, et est actuellement ambassadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impression;* l'autre monte la garde soir et matin, et ne marche qu'au son du tambour. Ainsi vous courez grand risque de vous passer de ma petite *Encyclopédie*. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaisant; mon *Encyclopédie* est rarement plaisante. Je la crois sage et honnête, et puis c'est tout. Elle ne sera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoique à présent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé Terray vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif. J'avais en rescriptions tout le bien dont je pouvais disposer, toutes mes ressources sans exception. Vous verrez, par les petits quatrains que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon salut. J'y suis bien résolu, et je sens plus que jamais les vanités des choses de ce monde, d'autant plus que je suis malade depuis six semaines, et si malade que je n'ai pas consulté M. Tronchin. L'estomac, l'estomac, madame, est la vie éternelle. Je ne suis pas mal, heureusement, avec frère Ganganelli : c'est une petite consolation.

C'en est une fort grande que l'aventure de l'abbé Grizel : on dit que les dévotes se trémoussent prodigieusement à Paris et à Versailles. Je m'intéresse passionnément à ce saint homme; et,

s'il est pendu, je veux avoir de ses reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé Fleur, bachelier de Sorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains sur mon capuchon ne vous déplaisent pas absolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui sont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je suis confus. C'est à vous, madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de sa jolie figure; je ne la connais que par son soulier. Jouissez, pendant quarante ans, madame, d'une société si délicieuse; je vous serai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient a rien.

A M. DUPONT.

A Ferney, 30 mars.

Mon cher ami, vous avez été bien étonné peut-être que je n'aie point répondu à votre dernière lettre, et que je ne vous aie point envoyé ce que vous m'avez demandé. Mais figurez-vous que mon libraire est sous les armes depuis environ six semaines; que toute la ville monte la garde; qu'on a assassiné des vieillards de mon âge, des femmes grosses; que presque toutes les boutiques sont fermées, dans cette anarchie horrible; que plusieurs habitants sont sortis de la ville, qu'on ne sait où les loger, et que tout est en combustion. Le Cramer que vous avez vu à Colmar chez moi est actuellement conseiller à grande perruque. Sa république l'a envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de France pour justifier les petits procédés de Genève. On disait qu'étant libraire, il ferait beaucoup d'*impression* à la cour, cependant il n'en a fait aucune; il n'a pas même vu les ministres.

Je ne sais si je vous ai fait mon compliment sur la cure de monsieur votre fils; je m'offre à l'aider dans ses fonctions quand il voudra; car il faut que vous appreniez que je suis capucin.

J'avais rendu, je ne sais comment, de petits services à des capucins, mes voisins, auprès de M. le duc de Choiseul; notre révérend père général m'a sur-le-champ envoyé de Rome de belles lettres-patentes de capucin. Il ne me manque que la vertu du cordon de saint François. Le pape m'en a fait des compliments par le cardinal de Bernis; mais monsieur le contrôleur-général n'a pas été si poli que le pape; il m'a pris tout le bien que j'avais à Paris, dès qu'il a su que j'avais renoncé à ceux de ce monde. Je me suis trouvé englobé dans la saisie des rescriptions; sur quoi je me suis récrié, en mettant cette déconvenue au pied de mon crucifix :

Dès que monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré.
Que servent-ils dans l'autre vie?
J'aime fort cet arrangement :
Il est leste et plein de prudence.
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France!

Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille.

Frère FRANÇOIS V., *capucin indigne.*

A MADAME NECKER.

Vers mars.

Il me paraît, madame, que le plaisir de servir le public est un excellent remède pour M. Necker. On dit qu'il a parlé avec la plus grande éloquence à la séance de la compagnie des Indes. Je vois de plus en plus que vous êtes faits l'un pour l'autre.

J'ai lu l'abbé Galiani. On n'a jamais été si plaisant à propos de famine. Ce drôle de Napolitain connaît très-bien notre nation : il vaut encore mieux l'amuser que la nourrir. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses;* nous avons retranché *panem,* il nous suffit de *circenses,* c'est-à-dire de l'opéra-comique.

Vous êtes bien bonne, madame, de tenir pour l'ancien goût de la tragédie. Soyez bien persuadée que vos lettres me font beaucoup plus de plaisir que les battements de mains du parterre; vous êtes mon public.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. Bouvart, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour *le Dépositaire;* il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je serai en vie, à la bonne heure, je serai assurément à vos ordres.

Les petits versiculets faits pour madame la duchesse de Choiseul et pour M. Saurin n'étaient faits que pour eux.

C'est apparemment pour faire sa cour à M. l'abbé Terray qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaisir? informez-vous, je vous en prie, si on a *fulminé,* le jeudi de l'ab-

soute, la bulle *In cœna Domini*. Quel mot, *fulminé!* Cela m'est important pour fixer mes idées sur Ganganelli ; il faut avoir des idées nettes.

Mais surtout dites à madame de Choiseul que vous vous êtes chargé expressément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 avril.

Mon cher grand-écuyer, il faut que frère François mette tout au pied de son crucifix. Les livres qui font ma consolation ne me viennent point; il faut que l'abbé Terray ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule.

M. de Laleu a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de La Borde était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'état; mais je trouve très mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du parlement de la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de Franc-Comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur-le-champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé Terray.

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple; mais le contrôleur-général de France leur paie toujours quatre millions cinq cent mille livres de rente. Pourquoi ne pas prendre cet argent, au lieu du nôtre?

Allez au plus vite jouir des douceurs de la campagne avec madame de Florian. Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le grand conseil et le parlement.

Frère François.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 avril.

Madame, en attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville, qu'il est si difficile de fonder; avant que je vous harangue à la tête des capucins; avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de saint François, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracasseries siffient à vos oreilles, pendant que des polissons sont sous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait son jubilé chez les catholiques-apostoliques-romains, pendant que votre ami Moustapha tremble d'être détrôné par une femme, je chante en secret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déserts; et comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre Dupuits-Corneille.

J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abîme de glaces et de neiges où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur Atticus-Corsicus-Pollion a dit, en passant dans son cabinet : Je consens qu'on reçoive les émigrants, que sur-le-champ j'ai fait venir des émigrants dans ma chaumière. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé Terray). J'envoie la caisse à monseigneur le duc par ce courrier, afin qu'il voie combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et Homère ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur, daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de La Ponce pour cette affaire, dont dépend absolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le

roi. J'en présenterais un à Dieu, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux présenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces! protégez-nous!

C'est à vous qu'il faut s'adresser en vers et en prose.

Agréez, madame, le profond respect, la reconnaissance, le zèle, l'impatience, les sentiments excessifs de votre très-humble et très-obligé serviteur.

Frère François, capucin plus indigne que jamais.

A M. TABAREAU.

14 avril.

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint temps de Pâques, pour la délivrance de saint Grizel et de saint Billard; mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoix ou à Ferney. Si les nouveaux établissements vous engagent à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé partout où vous allez, et surtout de madame Denis et de frère François.

Je ne sais s'il me serait permis de représenter à monsieur le contrôleur-général que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions; que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, etc. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut en France souffrir et se taire.

J'ai bien peur, monsieur, que vous ne soyez pas payé de ce que vous doit saint Billard. Que ne vous rejetez-vous sur le saint confesseur qui de ma connaissance a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de Villars, qu'il a faite religieuse? Par le mémoire que M. Vasselier a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que saint Billard mériterait bien un bout de corde, au moins autant qu'une auréole.

Pigalle m'a fait pensant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fusse souffrant; les honneurs ne guérissent personne.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

Ferney, 16 avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, monsieur, que par votre générosité. Vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de Corneille; vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, sans souffrir que je perdisse un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule: qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poste vous embrasser à La Ferté; mais j'ai bientôt soixante-dix-sept ans, et je suis très malade.

Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit, ni déclaration; je suis enterré dans les neiges, où je meurs.

Je comprends un peu à présent, et je conçois qu'on a jeté sur votre maison une grosse bombe, dont un éclat est tombé sur ma chaumière. Dans ce désastre, vous voulez encore rétablir mon toit, que les ennemis ont brûlé. C'en est trop, monsieur, il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me proposez, excepté ce dernier trait de grandeur d'âme.

Oui, monsieur, votre idée des rentes sur la ville est très bonne, et je vous supplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous savez les desseins de M. le duc de Choiseul sur la fondation d'une ville dans mon voisinage. Vous êtes instruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrants.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de Choiseul, en recueillant chez moi plusieurs habitants de Genève. En six semaines ils ont fait des montres, j'en ai envoyé une caisse à M. le duc de Choiseul lui-même. J'établis une manufacture considérable; si elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête sans aucun profit.

Les seize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très bien au secours de notre manufacture au mois d'auguste.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Espagne en lingots ou espèces, vous me rendriez un grand service; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers disent que l'or est beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop sur les louis d'or; on donnerait des lettres sur Lyon pour chaque envoi de matière.

Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires; mais j'ai le plaisir de décupler les habitants de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je sais faire autre chose que l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, et des vers.

Je sais surtout, monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je

vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les âmes nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, monsieur, etc.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Versoix, pour le château de Ferney, 20 avril.

Je suis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotasse cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfants, de parents, d'amis, d'affaires considérables, domestiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux solitaire qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment.

Je m'attendais bien, monseigneur, que les *Souvenirs de madame de Caylus* vous en rappelleraient beaucoup d'autres. Ils ne disent presque rien; mais ils rafraîchissent la mémoire sur tout ce que vous avez vu dans votre première jeunesse. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre La Porte. Je ne crois pas qu'il y ait un seul nom des personnes dont sa cour était composée qui ne puisse exciter encore de l'attention, non seulement en France, mais chez les étrangers.

Il faut à présent aller en Russie pour voir de grandes choses. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moscou des carrousels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galants que ceux de Louis XIV; si on avait ajouté que les Russes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'esclaves, sans habits et sans armes, feraient trembler le Turc dans Constantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des *Mille et une Nuits*.

L'impératrice me fesait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France; et pour de l'argent, votre contrôleur-général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé sur moi; il m'a pris deux cent mille francs qui fesaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de La Borde. Si cet holocauste est utile à l'état, je fais le sacrifice sans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme si j'étais mort. Mes besoins se réduiront à peu de chose pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainsi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si vite avec ma famille; vous savez que j'étais bien éloigné de demander pour elle un paiement si prompt. Je serais extrêmement affligé que vous vous fussiez gêné.

Je ne sais à quoi aboutiront toutes les secousses que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement sera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'Aiguillon; cela me paraît ridicule. Je suis entouré de ridicules plus sérieux. Vous savez sans doute qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfants de Calvin sont sous les armes depuis deux mois. Genève n'est plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre présence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, est plein actuellement de Genevois fugitifs à qui j'ai donné un asile. J'ai eu chez moi des blessés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir.

La Fontaine avait bien raison de dire :

Jamais un courtisan ne borna sa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde soupire; le repos n'est que dans le tombeau. J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abîmes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre Place-Royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche

Si vous êtes le doyen de notre académie, je suis, moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous pussiez, rendre mademoiselle Clairon au théâtre. Je ne jouirais pas à la vérité de cette conversion, mais le public vous en saurait gré (si le public sait jamais gré de quelque chose). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau; j'entends pour les vices du cœur, car pour les beaux-arts et le bon goût, c'est autre

chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pourriez très-bien, quand vous serez dans le royaume du prince Noir, vous donner l'amusement de faire jouer *les Guèbres*. Il y a là un jeune avocat-général, M. Dupaty, qui pétille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de Pluton. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes gens; c'est ce qui berce ma vieillesse. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce serait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très tendre et très profond respect.

En attendant, je prierai Dieu pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je suis décoré, a beaucoup réjoui Ganganelli, qui est en vérité un homme de beaucoup d'esprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François, capucin indigne.

A M. DE SUDRE,

AVOCAT A TOULOUSE.

20 avril.

Monsieur, quarante lieues de neige qui m'entourent, soixante-seize ans sur ma tête, ma vue presque entièrement perdue, trois mois de suite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plus tôt.

Il me semble qu'il est fort peu important que messieurs les avocats fassent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps; on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne sont que des mots. Ce qui est essentiel, c'est que les juges ne fassent pas rouer un innocent, quand les avocats ont démontré son innocence; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de Sirven, sur les présomptions les plus absurdes; c'est qu'on respecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares usages qu'on appelle jurisprudence ne déshonorent pas notre nation.

Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été Gaulois, Ostrogoths, Visigoths, Francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie dans le sein de la politesse.

Ce sont là mes griefs; et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de Sudre.

A M. DE LA HARPE.

23 avril.

Mon cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours *la Religieuse*. Pourquoi? parce qu'elle est écrite dans le style de Jean Racine.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil: l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de M. le contrôleur-général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle Clairon ni mademoiselle Dumesnil n'en ont tant fait répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec Horace et Boileau:

> Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.
> BOILEAU, *Art. poét.*, ch. III, v. 142.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler a bien raison; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame Denis et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

A M. HENNIN.

24 avril.

Ce qui fait que je n'ai point répondu à mon très aimable résident, c'est que j'étais mort. Nous avons tous été malades d'un catarrhe, qui ne vaut rien du tout pour les gens de soixante-dix-sept ans et demi.

La prospérité du hameau de Ferney m'a ressuscité. J'ai actuellement une quarantaine d'ouvriers employés à enseigner à l'Europe quelle heure il est. Mais je suis bien indigné que monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul n'aient point répondu à la lettre la plus importante et la plus ridicule que je pusse jamais leur écrire.

M. l'abbé Terray continue à faire des siennes; il continue à me ruiner, il m'écrase sans en rien savoir. Il faut avouer qu'il me met en grande compagnie. Vous savez le conte de l'homme qui criait

au voleur quand il passait; cela est fort plaisant, mais cela ne rend l'argent à personne.

Si vous voulez que je vous dise des nouvelles, je n'en sais point d'autres, sinon que le roi de Prusse me mande qu'il protége vivement les jésuites auprès du pape, et qu'il compte sur la canonisation de saint Voltaire et de saint Frédéric. Il me place le premier comme le plus ancien, mais non comme le plus digne.

Pendant ce temps-là, Catherine suit toujours sa pointe, comme dit élégamment le P. Daniel; mais elle n'a point l'ambition de sa canonisation, comme le roi de Prusse.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

A M. LEKAIN.

25 avril.

Mon très grand et très cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et, au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne se dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée. Elle n'en a sûrement pas l'idée.

Pigalle, mon cher ami, tout Pigalle, tout Phidias qu'il est, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature sur le théâtre. Vous avez au-dessus des sculpteurs et des peintres un grand avantage, c'est celui de rendre tous les sentiments et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un seul.

Nous savons à peu près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé; c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent. Elle fut faite par l'abbé de Châteauneuf, quelque temps après la mort de mademoiselle Ninon de Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'on saurait qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais de gens très instruits que celle qu'on a lue à l'assemblée est non seulement très fautive, mais qu'elle est pleine de petits compliments aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très bien s'arranger en votre faveur avec Thieriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parents de l'abbé de Châteauneuf, qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé Terray, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mon cher ange, on m'avait mandé que Lekain était mort; passe pour moi, qui ai, comme vous savez, soixante-dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que Lekain vive, et qu'il fasse vivre mes enfants. Permettez que je vous adresse ma lettre pour lui.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé Terray sont encore plus tranchants que ceux de la Parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord Cramer, ambassadeur de la république de Genève; et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là?

Je vous demande très instamment une grâce auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de Choiseul, et même, s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de La Ponce, son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de Choiseul, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de Choiseul, et une autre non moins vive à M. de La Ponce. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que quand M. l'abbé Terray m'assassine à droite, M. le duc de Choiseul

m'égorge à gauche. En vérité, sans saint Billard et saint Grizel, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de Choiseul. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'Argental? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de Fréron; et si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais quand il s'agit de Fréron, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout : ce pauvre diable, accusé par son beau-frère Fréron d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé Grizel! V.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 avril.

Vous voulez être taupe, madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple? *exemplum ut talpa.* Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux, qui passent pour aveugles. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très juste, madame, en devinant que M. l'abbé Terray m'a pris six fois plus qu'à vous; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

Vous voulez avoir cette prétendue *Encyclopédie* qui n'en est point une : c'est un ouvrage malheureusement fort sage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je serai mort avant qu'il soit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un est devenu magistrat et ambassadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le *tripot* de Genève, qu'on appelle *république*.

Cependant, madame, afin que vous ne m'accusiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent sous la main. Faites-vous lire seulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père est toujours intéressant, et adultère est toujours quelque chose de piquant. Vous pourriez aussi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanson composée par Jésus-Christ, qui est fort curieuse. Ce n'est point une plaisanterie; la chose est très vraie. Vous verrez même que c'est une chanson à danser, et qu'on dansait alors dans toutes les cérémonies religieuses.

Quand vous vous serez amusée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin; elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander sans le connaître; elle a donné une pension à un médecin que je ne connais pas davantage, et que je ne consulte jamais, et ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très importante, dans une manufacture que j'ai établie, et que j'ai mise sous sa protection.

C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura depuis qu'il existe; cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie. Je sers l'état, je donne au roi de nouveaux sujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé Terray; et on ne me fait pas le moindre remerciement; on ne répond point à mes lettres; on se moque de moi, et le mari de madame Gargantua s'en moque tout le premier : voilà comme sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, madame, grondez votre grand'maman, si vous pouvez; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, madame; ayez du moins cette consolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon respect du mont Jura à Saint-Joseph? l'éloignement entre les gens qui pensent est horrible.

Frère François.

A M. MARMONTEL.

27 avril.

Au sujet près, mon cher ami, jamais les gens de lettres, dans aucun pays, n'ont imaginé rien de plus noble. Les douze apôtres n'ont pas eu ce courage. Les douze personnes à qui cette étrange idée

a passé par la tête sont dignes chacune de ce qu'elles veulent me donner.

Cet honneur est bien grand, tous l'ont su mériter.
Mais douze monuments et douze statuaires!
Ce serait un peu trop d'affaires.
Ils ont dit : « Choisissons, pour nous représenter,
Celui qui d'entre nous donna des étrivières
Le plus fort et le plus long-temps
Aux Grizels, aux Frérons, aux cuistres, aux pédants;
C'est notre prête-nom, c'est lui qui dans la troupe
Combattit en enfant perdu ;
C'est notre vieux soldat, au service assidu :
Fesons son effigie avant qu'à notre insu
La friponne Atropos lui coupe
Le fil mal renoué dont on le tient pourvu;
On croira, quand on l'aura vu,
Que de nous tous on voit le groupe.
D'ailleurs, si nous l'aimons, certe il nous le rend bien.
Vite, qu'on nous l'ébauche; allons, Pigal, dépêche;
Figure à ton plaisir ce très mauvais chrétien;
Mais en secret nous craignons bien
Qu'un bon chrétien ne t'en empêche. »

Vous m'allez dire que ces petits versiculets familiers ne valent rien; je le sais tout comme vous; mais j'ai la poitrine attaquée; je n'en puis plus; et je vous conseille de mettre l'inscription : « A « Voltaire mourant, » comme je le mande à M. d'Alembert.

Bonsoir, mon très cher confrère.

Frère FRANÇOIS.

A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1er mai.

Monsieur, si vous vous souvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive instance, à vos bontés, un citoyen de La Rochelle [1], qui, à la vérité, a le malheur d'être ministre du saint Évangile à Genève, mais qui est le plus doux, le plus honnête, le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans sa patrie pour quelque temps que pour les intérêts de sa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici en aucune manière de la parole de Dieu, qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à La Rochelle. Il a été pasteur d'une église où j'avais un banc; et nous l'appelions *brebis* plutôt que pasteur. C'est le meilleur diable qui soit parmi les hérétiques. Je vous prie, monsieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

[1] M. Perdriau.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Mon cher ange, je me plaignais à tort de l'indifférence de M. le duc de Choiseul pour ma manufacture. Il a eu plus de bonté et plus d'attention que je n'osais en espérer. J'ai poussé l'injustice jusqu'à gronder madame la duchesse de Choiseul, qui ferait tout pour moi; j'étais, sans le savoir, le plus ingrat des hommes et le plus difficile à vivre.

Voici une autre affaire qui pourra vous amuser, en attendant le mariage de votre prince. Vous êtes supplié de lire ce mémoire, et de nous dire si nous n'avons pas raison; et, en cas que nous ayons prodigieusement raison, comme je le crois, de recommander l'affaire à M. le duc de Praslin, qui est un des juges.

A propos, j'ai une fluxion horrible de poitrine qui m'empêche de faire usage de l'ordonnance de M. Bouvart. M'est avis, mes anges, que je m'en vais à tous les diables, avec mon cordon de saint François.

Portez-vous bien, et ne faites ce voyage que le plus tard que vous pourrez.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 mai.

Je suis un ingrat, madame, indigne de vous et de votre grand'maman. Je ne mérite pas de voir le jour, aussi je ne le vois guère, car il tombe encore de la neige chez moi au 5 de mai.

Oui, j'ai tort si je vous ai dit
Qu'elle n'était qu'une volage,
Fière du brillant avantage
De sa beauté, de son esprit,
Et se moquant de l'esclavage
De tous ceux qu'elle assujettit :
Cette image est trop révoltante;
Je crois qu'on peut la définir
Une adorable indifférente,
Fesant du bien pour son plaisir.

Figurez-vous, madame, que lorsque j'appelais votre grand'maman inconstante, volage, cruelle, elle me comblait tout doucement de bontés; elle les a poussées non seulement jusqu'à protéger mes horlogers, mais jusqu'à protéger aussi mon sculpteur. Je ne peux pas vous dire ce que c'est que cette nouvelle faveur; car, s'il faut se livrer à la reconnaissance, il ne faut pas se livrer à la vanité. Je ne sais si elle a dans le moment présent beaucoup de temps à elle; mais en avez-vous, madame, vous qui, malgré votre état de recueillement, passez votre vie à courir?

Je vous envoie l'article *Ame*, que vous pourrez jeter dans le feu, s'il ne vous plaît pas. Votre grand'maman vous dira, si elle le veut, ce que c'est que sa jolie âme; pour moi, je n'ai jamais su comment cet être-là était fait, et vous verrez que je le sais moins que jamais. Si vous voulez apprendre à ignorer, je suis votre homme. Je n'écris qu'à vous, et point à votre grand'maman, car je suis honteux devant elle.

J'aurai pourtant, je crois, dans quelques jours, une grâce à lui demander; mais il me sera impossible d'avoir cette hardiesse après mes injustices. Voici le fait :

Avant que les jésuites fussent devenus gens du monde, ils avaient un établissement à ma porte pour convertir les huguenots. Ils venaient d'arrondir leur domaine en achetant à vil prix le bien de neuf gentilshommes, sept frères et deux sœurs; sept étaient mineurs, et tous étaient ruinés. Tous les frères étaient au service du roi. Le plus jeune avait treize ans, et le plus vieux en avait vingt-cinq. Le procureur des jésuites, le plus grand fripon que j'aie jamais connu, obtint une pancarte du conseil pour s'emparer à jamais du bien de ces pauvres enfants. Ils vinrent me trouver : je me fis leur don Quichotte; ils rentrèrent dans leur bien, et j'eus le plaisir d'attraper les jésuites avant qu'ils fussent chassés. Je n'ai jamais eu en ma vie tant de satisfaction.

L'aîné des sept frères a une grâce à demander, et il va même à Versailles dans le temps des fêtes. Ce n'est point à M. l'abbé Terray qu'il demandera cette grâce, car il ne s'agit point d'argent, et monsieur l'abbé le jette par les fenêtres; en un mot, je ne sais pas ce que c'est que cette grâce, et je ne prendrai certainement pas la liberté de la demander à votre grand'maman. Vous lui en parlerez si vous voulez, madame; mais, pour moi, Dieu m'en garde ! j'ai trop abusé de ses extrêmes bontés. Elle a encore en dernier lieu honoré de nouvelles faveurs mon gendre Dupuits. Il faut que je m'aille cacher, quand je pense à tout cela. C'est à vous, madame, que je dois tous ces agréments qui se répandent sur les derniers jours de ma vie; c'est vous qui m'avez présenté à votre grand'maman, que je n'ai jamais eu le bonheur de contempler; c'est à vous que je dois son soulier et ses lettres; elle m'a fait capucin, je lui dois tout. Puissiez-vous jouir long-temps des charmes de son amitié et de sa conversation !

Quand il y aura quelques articles de belles-lettres moins ennuyeux que ceux de métaphysique, j'aurai l'honneur de vous les envoyer. Il ne s'agit, dans ce monde, que d'attraper la fin de la journée sans douleur et sans ennui, et encore la chose est-elle difficile. Je suis à vous, madame, jusqu'à mon dernier souffle, avec le plus tendre respect et la plus inutile envie de vous faire encore ma cour.

Frère FRANÇOIS.

A M. URIOT.

Au château de Ferney, 7 mai.

Il y a deux ans, monsieur, que je passe ma vie dans mon lit. Si ma vieillesse et mes maladies ne me retenaient pas dans cette triste situation, je viendrais remercier monseigneur de Wurtemberg de tout le bien qu'il fait à ses sujets. Vous en avez rendu un compte si vrai et si touchant, que le voyage serait aussi pour vous.

Je ne puis vous dire à quel point je vous suis obligé de m'avoir gratifié d'un ouvrage si intéressant, puisque c'est la vérité qui l'a dicté; il fait autant d'honneur au panégyriste qu'au prince.

Je vous prie de me mettre aux pieds de son altesse sérénissime.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous méritez, etc. VOLTAIRE.

A M. VERNES.

7 mai.

Mon cher prêtre philosophe, je ne connais point du tout *le Système de la Nature*. On a tant dit de sottises sur la nature, que je ne lis plus aucun de ces livres-là. C'est apparemment quelque livre impie contre ma chère religion catholique, apostolique et romaine. Il faudrait que je demandasse permission de le lire à mon gardien, selon les règles de notre patriarche François, et on ne l'accorderait pas; ainsi je ne pourrais le lire sans péché mortel.

A l'égard de la nature de mon individu, elle est toute délabrée, et s'en va à tous les diables : ce climat-ci me tue. Je veux aller passer l'hiver en Grèce, où Catherine II me donnera une bonne habitation.

Je vous souhaite joie et santé.

Frère FRANÇOIS, capucin indigne.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 mai.

Frère François, monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il sait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une fluxion très violente sur la poitrine le tient au

lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais passer la fin de mes jours en Grèce, dans le pays de mes maîtres Homère, Sophocle, Euripide, et Hérodote. Je me flatte qu'à présent Catherine II est maîtresse de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage sous ses ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'Opéra-Comique de Paris ne se doute pas. Saint Nicolas va chasser Mahomet de l'Europe; je dois en bénir Dieu en qualité de capucin.

On dit que frère Ganganelli a supprimé la belle bulle *in cœnâ Domini*, le dernier jeudi de l'absoute; cela est d'un homme sage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, monsieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me conserver la vôtre; elle fait ma consolation dans le triste état où je suis. Agréez mon tendre respect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 11 mai.

Quoique je sois, monseigneur, fort près d'aller voir saint François d'Assise, le patron du pape et le mien, il faut pourtant que je prenne la liberté de vous proposer une négociation mondaine, et que je vous demande votre protection.

Je ne sais si votre éminence est informée que M. le duc de Choiseul établit une ville nouvelle à deux pas de mon hameau. On a déjà construit sur le lac de Genève un port qui coûte cent mille écus. Les bourgeois de Genève, gens un peu difficiles à vivre, ont conçu une grande jalousie de cette ville, qui sera commerçante; et, depuis que je suis capucin, ils ont craint que je ne convertisse leurs meilleurs ouvriers huguenots, et que je ne transplantasse leurs ouailles dans un nouveau bercail, comme de fait, grâce à saint François, la chose est arrivée.

Vous n'ignorez pas qu'il y eut beaucoup de tumulte à Genève il y a trois mois. Les bourgeois, qui se disent nobles et seigneurs, assassinent quelques Genevois qui ne sont que natifs; les confrères des assassinés, ne pouvant se réfugier dans la ville de M. le duc de Choiseul, parce qu'elle n'est pas bâtie, choisirent mon village de Ferney pour le lieu de leur transmigration; ils se sont répandus aussi dans les villages d'alentour. Je les ai convertis à moitié; car ils ne vont plus au prêche; il est vrai qu'ils ne vont pas non plus à la messe; mais on ne peut pas venir à bout de tout en un jour, et il faut laisser à la grâce le temps d'opérer. Ce sont tous d'excellents horlogers; ils se sont mis à travailler dès que je les ai eu logés.

J'ai pris la liberté d'envoyer au roi de leurs ouvrages; il en a été très content, et il leur accorde sa protection. M. le duc de Choiseul a poussé la bonté jusqu'à se charger de faire passer leurs ouvrages à Rome. Notre dessein est de ruiner saintement le commerce de Genève, et d'établir celui de Ferney.

Nos montres sont très bien faites, très jolies, très bonnes et à bon marché.

La bonne œuvre que je supplie votre éminence de faire est seulement de daigner faire chercher par un de vos valets de chambre, ou par quelque personne en qui vous auriez confiance, un honnête marchand établi à Rome, qui veuille se charger d'être notre correspondant. Je vous réponds qu'il y trouvera son avantage.

Les entrepreneurs de la manufacture lui feront un envoi, dès que vous nous aurez accordé la grâce que nous vous demandons.

Je suis enchanté de mes nouveaux hôtes; ils sont tous d'origine française. Ce sont des citoyens que je rends à la patrie, et le roi a daigné m'en savoir gré. C'est cela seul qui excuse la liberté que je prends avec vous. Cette négociation devient digne de vous, dès qu'il s'agit de faire du bien. La plupart de ces familles sont *languedochiennes*; c'est encore une raison de plus pour toucher votre cœur.

Si Catherine II prend Constantinople, nous comptons bien fournir des montres à l'Église grecque: mais nous donnons de grand cœur la préférence à la vôtre, qui est incomparablement la meilleure, puisque vous en êtes cardinal. La triomphante Catherine m'a donné rendez-vous à Athènes, et je n'y trouverai personne que je vous puisse comparer, quand il descendrait d'Homère ou d'Hésiode en droite ligne. Mais en trouverais-je beaucoup à Rome?

Que votre éminence conserve ses bontés à frère François, capucin indigne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Mon cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de Martin Fréron, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperasses que je mets en ordre; cela vous mettra entièrement au fait. Il est bon de rendre justice aux gens qui honorent le siècle et l'humanité.

Je suis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puissent être acceptées. J'avais envoyé à madame la duchesse de Choiseul une petite boîte de six montres charmantes, et qui coûtent très peu; ce serait d'assez jolis présents à faire à des artistes qui auraient servi aux fêtes. La plus chère est de quarante-six louis, et la moindre est de douze: tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu surtout que le roi eût vu les montres qui sont ornées de son portrait en émail, et de celui de monseigneur le dauphin. Je suis persuadé qu'il aurait été surpris et bien aise de voir que, dans un de ses plus chétifs villages, on eût pu faire, en aussi peu de temps, des ouvrages si parfaits; mais le voyage de madame la duchesse de Choiseul à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va aussi prendre soin de ses manufactures. C'est une philosophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'esprit me paraît furieusement au-dessus de sa taille.

Je songe comme vous à mademoiselle Le Couvreur-Daudet; je frémis de l'envoyer en Russie: mais qu'en faire? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rentes? voilà ce que je voudrais savoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres; mais la chose est faite, je suis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'Aumont en fasse une d'acteurs; cela devient impossible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'est élevé; c'est la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de soixante-dix-sept ans, au lieu de soixante-seize: est-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques mêmes, il y a des gens qui ne persécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient s'ils pouvaient, un septuagénaire dans un bénitier?

J'ai pensé comme vous sur frère Ganganelli, dès que j'ai vu qu'il ne fesait point de sottises.

N'allez-vous pas à Compiègne? attendez-vous à faire vos compliments à Versailles?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'Aumont ma respectueuse reconnaissance de toutes les bontés qu'il me témoigne?

Je me doutais bien que madame d'Argental se porterait mieux au mois de mai; mais c'est l'hiver, le fatal hiver qui me désespère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame Denis et moi nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Mon cher ange, les bonnes actions ne sont jamais sans récompense, car Dieu est juste. On ne peut vous donner un prix qui soit plus suivant votre goût qu'une tragédie: en voici une qui m'est tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'est à vous à juger si M. Lantin était aussi bon réparateur de *Sophonisbe* que M. Marmontel l'a été de *Venceslas*. Il y aura des malins qui diront que M. Lantin se moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans *Sophonisbe* qui ressemble à celle de Mairet; mais il faut laisser dire ces gens-là, et ne pas s'en embarrasser.

Au reste, je serais au désespoir qu'on pût m'accuser d'avoir la moindre correspondance avec les héritiers de M. Lantin. M. Marin, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original est chez M. le duc de La Vallière, peut me rendre la justice qui m'est due; mais, si on fait une sottise dans Paris, tout aussitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre zèle pour la vérité ne s'opposent à ce torrent de calomnies.

On a bien eu la cruauté de m'imputer *le Dépositaire*. Il faut que ce soit l'abbé Grizel qui ait débité cette imposture, et c'est ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé Grizel comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'Egmont, fille de M. le duc de Villars, lorsqu'il la convertit. Je ne sais pas au juste ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de Dieu; mais je le tiens pour damné, s'il dit que *le Dépositaire* est de moi.

Voici un tarif très honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adresser à nous, nous sommes bons ouvriers et très fidèles. Si quelqu'un de vos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney. Secourez notre entreprise, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs scorbutiques, je plains bien madame d'Argental si son état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouissez d'une vie douce, conservez-nous vos bontés, protégez nos manufactures; mais protégez aussi celle de feu M. Lantin. Nous vous présentons nos cœurs, madame Denis et moi.

A MADAME NECKER.

21 mai.

Ma juste modestie, madame, et ma raison me fesaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage : mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie : c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe, après tout, à la postérité, qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker.

A M. DE LA HARPE.

25 mai.

Le capucin attaché à la paroisse du curé de Mélanie prie toujours Dieu, mon cher enfant, pour vos affaires temporelles; car, pour les spirituelles, elles vont très bien, Dieu merci.

Il est bien plaisant, bien digne des Welches, qu'un Fréron ait le droit exclusif de dire son avis grossièrement sur les welcheries nouvelles, et qu'on vous conteste celui de dire le vôtre avec finesse et agrément. Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'injustice plus ridicule, et que c'est le dernier degré d'ignominie dans laquelle les lettres sont tombées en France. Il est bien honteux qu'un misérable comme lui, chargé de crimes et d'opprobres, trouve de la protection. La lettre de son beau-frère Royou, dont vous avez, je pense, un extrait, suffirait seule pour le faire enfermer à Bicêtre; mais parce qu'il s'est fait hypocrite,

Fruitur dis
Iratis.
JUVER., sat. I, v. 49.

Les anecdotes sur ce coquin m'intéressent moins que celles de Suétone sur ces coquins d'empereurs romains, qui ne valaient guère mieux.

Quand aurons-nous donc votre *Suétone?* Si vous l'enrichissez de remarques historiques et philosophiques, ce sera un livre dont aucun homme de lettres ne pourra se passer. Je l'attends avec le plus grand empressement : car, tout vieux et tout malade que je suis, j'ai encore les passions vives, surtout quand il s'agit de votre gloire.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 mai.

Je soupçonne, madame, que vous vous souciez peu de la métaphysique; cependant il est assez curieux de chercher si on a une âme ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits sur cet être incompréhensible. Nous ressemblons tous au capitaine suisse qui priait dans un buisson avant une bataille, et qui disait : « Mon Dieu, s'il y en a un, « ayez pitié de mon âme, si j'en ai une. » Vous me paraissez fort indifférente sur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu absolument que je vous envoyasse quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi, vous ne soyez plus amusable, et que je ne sois point du tout amusant. Vous en savez trop pour que je vous donne du plaisir.

Voyez si les articles *Alchimiste*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui sont remplis d'historiettes, pourront vous désennuyer un moment. Je suis avec vous comme Arlequin, à qui on disait : Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman est une vraie philosophe; elle s'en va voir sa colonie, que vous appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste que la lassitude quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une âme égale et constante, sans ostentation; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison, elle aime à répandre des bienfaits par instinct; qu'elle est très

instruite, et ne veut point le paraître : voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes, où j'ai encore de la neige.

J'ai pris avec elle une étrange liberté ; j'ai mis sous sa protection des essais de ma manufacture de montres : que ne suis-je un de ses vassaux d'Amboise ! On dit que le blé a manqué jusque dans ses états ; nous n'en avons point dans notre pays barbare.

Je crois que les Russes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me semble que voilà une révolution qui se prépare, et à laquelle personne ne s'attendait : c'est de quoi exercer la philosophie de votre grand'maman.

La mienne consiste à souffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, madame, avec le plus tendre respect. Il ne faut assurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman ?

A M. HENNIN.

Samedi au soir.

Je crois que le bon homme Homère
Eût été très flatté de dîner avec vous.
Mon destin n'est pas fait pour des plaisirs si doux :
Hélas ! je ne suis que Voltaire.

J'ai voulu m'essayer. J'ai été chez mes enfants à Maconex aujourd'hui, en robe de chambre ; cela ne m'a pas réussi. Je ne puis mettre un justaucorps. Le canon me tuerait ; le dîner encore plus. Ma faiblesse augmente d'heure en heure. Je dînerai bientôt avec Homère dans les Champs-Élysées. Je présente ma misère et mon respect à madame votre sœur et à monsieur votre beau-frère.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 mai.

Monsieur, je persiste à croire que les philosophes m'ont daigné prendre pour leur représentant, comme une compagnie fait souvent signer pour elle le moindre de ses associés. Je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, monsieur, d'être un des protecteurs de la statue. M. le duc de Choiseul y a de plus grands droits qu'on ne pense ; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres faiseurs, et tient le cas secret ; j'en ai de lui qui sont charmants.

Je ne sais comment reconnaître ses bontés : il protége une manufacture de montres que les émigrants de Genève ont établie dans mon hameau ; il a bien voulu descendre jusqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voisinage ; mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à présent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaisirs ; je vois les fruits de la philosophie éclore. Soixante artistes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroisse, vivent avec les catholiques comme des frères ; il serait impossible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conscience, messieurs les moines, M. Rose, évêque de Senlis, MM. les curés Aubry et Guincestre, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthélemi ?

Peut-être l'impératrice de Russie opère-t-elle à présent une grande révolution chez les Turcs ; mais j'aime mieux celle dont je suis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au respectable M. d'Alembert, l'appui de la tolérance et de la vertu, et si digne d'être votre ami.

Conservez vos bontés, monsieur, à votre très humble, et très obéissant, et très reconnaissant serviteur, le languissant frère François, plus humain que tous les capucins du monde.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 1er juin.

Madame, je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pousser à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de sept frères, tous au service du roi, dont les jésuites avaient usurpé l'héritage, pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je pense, l'aîné de ces sept Machabées. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, madame, le secrétaire des capucins, je dois, à plus forte raison, être celui des officiers qui ont été blessés au service. Je ne sais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais, à Versailles, que l'honneur et la consolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neige, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et surtout depuis celle des montres. Moi, qui suis excessivement vain, je ne les détrompe pas ; ils viennent tous me dire : Allons, notre secrétaire, vite une lettre pour madame la duchesse, qui *fait du bien pour son plaisir*. Je baisse les oreilles, j'écris, et puis je suis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, et en rougissant de mes hardiesses, madame, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er juin.

Vous avez dû voir, madame, que je consume ma pauvre vie dans mes déserts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'maman. Il y a des insectes qui sont trois ans à se former pour vivre quelques minutes : c'est le sort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes*, c'est une affaire de goût : vous êtes juges en dernier ressort.

Quant aux choses scientifiques, je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre soit inutile. Personne ne sait comment une médecine purge, et comment le sang circule vingt fois par heure dans les veines ; cependant il est très souvent utile d'être purgé et saigné.

Il est fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, sans qu'on ait quelque chose de bien satisfesant à mettre à la place. C'est assez qu'on sache certainement ce qui n'est pas, on n'est pas obligé de savoir ce qui est. Je suis grand démolisseur, et je ne bâtis guère que des maisons pour les émigrants de Genève. La protection de madame la duchesse de Choiseul leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne prospérerait que par ses bontés? et puis qu'on dise qu'il n'y a point de destinée! C'est vous, madame, qui m'avez valu cette destinée-là ; c'est à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté, d'accord; mais il est signé des syndics, et non pas de moi. Je ne suis point avocat : le fond du mémoire est de M. Christin, avocat de Besançon ; je l'ai un peu retouché. Il n'y a rien que de très vrai. L'avocat au conseil chargé de l'affaire l'a approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le soutenir très fortement, ou l'abandonner.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de Choiseul veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman ; mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint Benoît, devenus chanoines. La prétention de saint Claude est absurde. Saint Claude est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste ; du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique ; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût ; Dieu m'en préserve ! et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté ; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent un coup d'œil égaré sur ces pièces ennuyeuses ; j'ai voulu les intéresser par la tournure ; j'ai voulu les amuser, eux, et non pas le roi, qui a d'autres affaires, et qui très communément laisse décider ces procès sommaires sans y assister, comme il arriva dans le procès des Sirven, où M. le duc de Choiseul fut net contre moi, et avec raison.

Enfin, si j'ai tort, on perdra de bons sujets, et j'en suis fâché ; mais je me résigne, car il faut toujours se résigner, et je ne suis pas capucin pour rien.

Résignez-vous, madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. Horace recommandait cette philosophie, il y a quelque dix-huit cents ans ; il recommandait aussi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'insinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de Châteauneuf s'est arrangé tout comme vous l'avez voulu avec *le Dépositaire*. Ninon n'a point couché avec le jeune Gourville; et quant à M. Agnant, il n'est point un ivrogne à balbutiement et à hoquets ; c'est un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique en disant son mot ; mais qui n'est point du tout ivre : et, en cela même, il est un personnage assez neuf au théâtre.

Dès que messieurs du clergé seront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de Ninon ; l'*Encyclopédie* ne me laisse pas à présent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de Praslin ne fasse pas si tôt des présents de montres aux janissaires et aux douaniers de la Porte Ottomane. Vous savez comme on s'égorge dans la patrie de Sophocle et de Platon, comme on massacre et comme on pille. Cependant si nos consuls restent, si M. le duc de Praslin veut des montres, nous sommes à ses ordres.

M. le duc de Choiseul a la bonté de nous en

prendre. Favorisez-nous, je vous en conjure; engagez vos camarades, messieurs les ministres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une estampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec son portrait en émail qui ne serait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monseigneur le dauphin, qui ont parfaitement réussi. Nous fesons à présent celui de M. le comte d'Aranda; c'est une entreprise très considérable. M. l'abbé Terray en a fait une bien cruelle en me saisissant deux cent mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'état, et qui auraient servi à bâtir des maisons pour nos artistes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé ou du moins voulu tromper M. le duc de Choiseul, quand on lui avait dit que les natifs de Genève massacrés par les bourgeois n'étaient que des gredins et des séditieux. Je vous assure que ceux qui travaillent chez moi sont les plus honnêtes gens du monde, les plus sages, les plus dignes de sa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de Choiseul et de Praslin combien je leur suis attaché; mon cœur vous en dit toujours autant.

A TOUS LES AMBASSADEURS.

Ferney, le 5 juin.

Monsieur, j'ai l'honneur d'informer votre excellence que les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques uns de leurs compatriotes, plusieurs familles de bons horlogers s'étant réfugiées dans une petite terre que je possède au pays de Gex, et M. le duc de Choiseul les ayant mises sous la protection du roi, j'ai eu le bonheur de les mettre en état d'exercer leurs talents. Ce sont les meilleurs artistes de Genève; ils travaillent en tout genre, et à un prix plus modéré qu'en toute autre fabrique. Ils font en émail, avec beaucoup de promptitude, tous les portraits dont on veut garnir les boîtes des montres. Ils méritent d'autant plus la protection de votre excellence, qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique.

C'est sous les auspices de M. le duc de Choiseul que je supplie votre excellence de les favoriser, soit en leur donnant vos ordres, soit en daignant les faire recommander aux négociants les plus accrédités.

Je vous prie, monseigneur, de pardonner à la liberté que je prends, en considération de l'avantage qui en résulte pour le royaume.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, de votre excellence, etc.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

A M. DELISLE DE SALES.

Ferney 6 juin.

J'ai lu, monsieur, votre livre[1] avec enchantement. Je vous suis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens sages le liront, et estimeront l'auteur; mais c'est principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vase, comme dit Lucrèce. Vous ne vous contentez pas de leur parler raison, vous y joignez l'éloquence, qui est son passe-port: *Utile dulci* est votre devise.

La lecture de votre ouvrage, monsieur, m'a fait oublier ma vieillesse et les maux dont je suis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guérissaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance et toute l'estime que je vous dois, etc.

A M. THIERIOT.

Ferney, 6 juin.

Mon ancien ami, comme il y a un an que je n'ai reçu de vos nouvelles, j'ignore si vous demeurez aux Incurables ou au faubourg Saint-Antoine.

Je suppose que vous n'avez appris la mort de votre frère qu'au bout de trois mois, et que, dans deux ans, vous me manderez si vous avez touché quelque chose de sa succession. Il est bon de mettre de grands intervalles dans les affaires; cela donne le temps de réfléchir, et prévient les fausses démarches

Vous avez peut-être rencontré depuis votre dernière lettre, c'est-à-dire depuis quinze mois, les héritiers de l'abbé de Châteauneuf, qui se sont arrangés avec vous pour le dépôt de la belle gardeuse de cassettes. Vous vous êtes accommodé sans doute avec l'assemblée du clergé, afin que, dès qu'elle sera dissoute, on puisse produire M. Billard et l'abbé Grizel sous le nom de M. Garant. Je crois qu'on mettra partout *Philosophie* à la place de *Théologie*, pour ne point effaroucher les âmes timorées. M. d'Argental et M. Marin se chargent de vos intérêts; car, si on s'en remettait à vous, nous n'en saurions des nouvelles que dans trois ans. Vous saurez que, dans trois ans, j'en aurai au moins quatre-vingts, s'il plaît à Dieu.

[1] *La Philosophie de la nature.* K.

Je suppose que vous recevrez ma lettre en quelque endroit du monde que vous soyez gîté; je vous adresse celle que je dois à M. de Sales. Quelque louange que je lui donne, je ne lui ferai pas la moitié du plaisir qu'il m'a fait.

Faites bien mes compliments, je vous prie, à M. de Montmerci. Portez-vous bien, vivez longtemps, et aimez-moi.

A M. LA COMBE.

Juin.

Ah! monsieur, que je suis content de *Mélanie!* voilà le style dont il faut écrire. Les Welches vont être débarbarisés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défense aux rôtisseurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je suis persuadé qu'après Pâques on fera très bonne chère. Je souhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des rescriptions. Les dernières m'intéressent très particulièrement.

Je vous remercie, mon cher monsieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de Fontanelle, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître Aliboron. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de *l'Ane littéraire;* c'est mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaisir extrême de me dire que les remarques sont excellentes, je m'en doutais bien. Personne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M. de La Harpe; son style est clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots; c'est le grand ennemi du fatras. Il faut absolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps.

Vous devez avoir vu une assez belle bibliothèque à Manheim. Vous êtes sans doute en correspondance avec M. Colini, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter sur tous les sentiments, etc.

A M. DE BELLOY.

A Ferney, 16 juin.

En vérité, monsieur, vous travaillez pour l'honneur de la France, en prose comme en vers. Plus d'une ancienne maison du royaume vous a de très grandes obligations; mais les lecteurs ne vous en ont pas moins. Vous avez bien mérité du public en tout genre. Les Duchesne et les Dupuy n'ont jamais mieux discuté que vous en généalogie. Les Coucy vous devront leur illustration par vos recherches comme par votre tragédie.

Il est bien naturel, quand tous les Français vous doivent de la reconnaissance, que le maraud de Quimper-Corentin soit le serpent qui ronge votre lime. Celui qui fait honneur à notre littérature doit avoir pour ennemi celui qui en fait l'opprobre. Il est bon que vous connaissiez l'extrait d'une lettre de son beau-frère. Vous verrez qu'un homme qui fait un métier aussi infâme ne peut être qu'un scélérat. J'aurais voulu joindre à cet extrait des anecdotes qui m'ont été envoyées de Paris sur ce misérable; je tâcherai de vous les faire parvenir bientôt. *Oportet cognosci malos.*

Le triste état de ma santé m'empêche de vous en dire davantage. *Diligo probos.*

A M. HENNIN.

A Ferney, 16 juin.

« Va te faire f....., va gratter ton cul avec ce-« lui du résident; tu as du pain dans tes poches « pour les grimauds; tu viens de la part de ces « b..... de Français de Ferney, etc., etc., etc. »

Ce sont là, monsieur, les propres mots de la philippique prononcée aujourd'hui, 16 du mois de la jeunesse, contre Dalloz, commissionnaire de Ferney, porteur, non de pain pour les grimauds, mais d'une petite truite pour notre souper.

Ces galanteries arrivent fort souvent. Nous en régalerons M. le duc de Choiseul, à qui nous devons d'ailleurs des remerciements, pour avoir fait acheter et payer par le roi nos montres de grimauds. Je n'ai point vu le cul de Dalloz; je ne crois pas qu'il soit digne de gratter le vôtre. Passe encore pour celui à qui vous destiniez vos grâces. Mais franchement les bontés des Genevois deviennent trop fortes depuis le soufflet donné à tour de bras, dans la rue, au président du Tillet. On dit dans l'Europe que notre nation porte un peu au vent, et a l'air trop avantageux. Ces petits avertissements, que l'auguste république de Genève daigne lui donner, la corrigeront sans doute, et le roi lui en aura une très grande obligation.

Nous vous prions, madame Denis et moi, de vouloir bien présenter nos très humbles remerciements à monsieur le syndic de la garde et à monsieur le commandant de la sublime porte de Cornevin.

On dit le pain ramendé dans la superbe ville de Gex, et que le blé n'y vaut plus que 24 livres la coupe, c'est-à-dire 50 livres le setier; c'est marché donné. Rien ne fait mieux voir la haute prudence des Welches, qui vendirent tout leur blé

en 1769, ne se doutant pas qu'ils auraient faim en 1770.

Bonsoir, monsieur. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres compliments.

A M. THIERIOT.

17 juin.

Mon ancien ami, c'est dommage que M. Guy-Duchesne ait imprimé avec tant de fautes de commission et d'omission la vieille *Sophonisbe* de Mairet, rajeunie par M. Lantin. Vous connaissez ce Lantin, auteur du conte de *la Fourmi*. Son neveu, qui demeure à Dijon, est bien indigné qu'on attribue à d'autres qu'à lui le rapetassage de cette vieille *Sophonisbe*. C'est, à ce que je vois, *le Rajeunissement inutile*. On a une étrange rage dans Paris de vouloir toujours nommer au hasard les pères des enfants trouvés : sans cela vous auriez déjà mademoiselle Ninon [1] aux Tuileries.

Vous souvenez-vous d'une espèce de *Vie de Catherin Fréron*, dit Aliboron, que vous m'envoyâtes manuscrite il y a vraiment dix années? Je ne savais ce qu'elle était devenue : je la trouve imprimée dans un recueil intitulé *les Choses utiles et agréables;* mais on en fait une autre édition particulière, à laquelle on ajoute la lettre du sieur Royou, beau-frère d'Aliboron, avocat au parlement de Rennes, lequel se plaint que son beau-frère, ayant servi d'espion dans les troubles de Bretagne, l'accusa d'avoir écrit en faveur de M. de La Chalotais, obtint une lettre de cachet contre lui, vint lui-même le saisir avec des archers, le fit enchaîner, et le conduisit en prison en tenant le bout de la chaîne. Fréron mettra apparemment cet événement dans son *Année littéraire*.

Portez-vous bien, mon ancien ami, et jouissez de l'hiver de la vie autant que vous le pourrez.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 juin.

On fait ce qu'on peut, madame, dans nos déserts, pour vous faire passer quelques minutes à Saint-Joseph ; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Imposez silence à votre lecteur, sitôt que vous vous sentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui se fait à présent sur la terre. Je ne sais pas même si Lacédémone appartient à Catherine II ou à Moustapha ; je ne sais où est votre grand'maman, et c'est ce qui m'intéresse davantage. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe. J'entends surtout, par ce mot, philosophe-pratique ; car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde, et par conséquent de le mépriser ; mais se retirer de la foule pour faire du bien, encourager les arts nécessaires, être supérieur à son rang par ses actions comme par son esprit, n'est-ce pas là la véritable philosophie?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller ensemble dans le paradis terrestre de Chanteloup. Il faut toujours, madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car sans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de sa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau ; elle me fait goûter chaque jour le plaisir de la reconnaissance. Je me flatte qu'elle était dans son royaume dans le temps que les badauds de Paris se tuaient au milieu des fêtes, assez près de son hôtel ; elle aurait été trop sensiblement frappée de ce désastre. Est-il possible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions!

Adieu, madame ; conservez du moins votre santé ; la mienne est désespérée. Mille tendres respects.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 juin.

Mon très cher philosophe, vous m'avez racommodé avec Sirven. Je vois avec plaisir qu'il poursuit son affaire ; je ne doute pas qu'un homme aussi sage et aussi éloquent que M. de La Croix ne lui fasse remporter une victoire entière. Tous les honnêtes gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adresser son mémoire à M. Vasselier, premier commis de la poste de Lyon. Il ne serait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. Vasselier, l'autre pour moi. Vive désormais le parlement de Toulouse!

Je dois vous dire que j'ai prié M. de La Croix de gronder Sirven d'avoir été six mois entiers sans écrire à ses filles.

A l'égard de votre sage hardiesse, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre Abrégé, sur lequel on puisse vous inquiéter. On sera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque [2] qui pense comme vous, qui est prudent comme vous, et qui sera bientôt de l'académie ; il ne ressemble point du tout à Martin Le Franc de Pompignan.

[1] C'est-à-dire qu'on jouerait le *Dépositaire* au théâtre Français, qui était alors au château des Tuileries.

[2] M. de Brienne. K.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de Sorbonne; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

A MADAME NECKER.

Ferney, 19 juin.

Quand les gens de mon village ont vu Pigalle déployer quelques instruments de son art : *Tiens, tiens,* disaient-ils, *on va le disséquer; cela sera drôle.* C'est ainsi, madame, vous le savez, que tout spectacle amuse les hommes; on va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'Opéra-Comique, à la grand'messe, à un enterrement. Ma statue fera sourire quelques philosophes, et renfrognera les sourcils réprouvés de quelque coquin d'hypocrite ou de quelque polisson de folliculaire : vanité des vanités !

Mais tout n'est pas vanité; ma tendre reconnaissance pour mes amis et surtout pour vous, madame, n'est pas vanité.

Mille tendres obéissances à M. Necker.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

25 juin.

Mon aimable commandant est ici, monsieur; ma consolation aurait été parfaite, si vous étiez venu avec lui. Pigalle a déjà modelé le squelette dont l'âme subsiste encore, et vous sera très attachée jusqu'au moment où elle sera dissipée, et rendue à la matière subtile dont elle est venue.

Je vous sais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de Joad. Je bénis Dieu de ce que le petit-fils de Henri IV pense comme vous sur ce barbare énergumène.

J'ai raisonné beaucoup avec Pigalle sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre Aaron; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de six mois. J'en ai conclu pieusement que Dieu avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaisir de punir de mort vingt-trois mille Juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ses deux tables.

Agréez toujours, monsieur, ma tendre reconnaissance de toutes les bontés que vous me témoignez.

A M. DE LA TOURETTE.

25 juin.

Vous savez peut-être, monsieur, qu'on a imprimé, dans la gazette de Berne, que Jean-Jacques Rousseau vous avait écrit une lettre, par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la tête, et trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât vrai.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Agréez, monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous et pour toute votre famille.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 juin.

J'apprends que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches-Caudines de Closter-Severn a bien voulu faire pour son vieux serviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très humbles remerciements du squelette de Ferney, que Pigalle a su rendre vivant. Ce squelette n'est en vie que pour sentir la reconnaissance qu'il doit à son doyen de l'académie.

Comme vous serez un jour le doyen des pairs, permettez-moi de vous féliciter sur le succès indubitable du procès que M. le duc d'Aiguillon a voulu absolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des *Guèbres* au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat-général M. Dupaty, qui est un franc Guèbre, ferait l'affaire.

On dit que vous protégez prodigieusement une nouvelle pièce de Palissot, intitulée *le Satirique;* c'est un beau grenier à tracasseries. Je vois que vous faites la guerre aux philosophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuse, et c'est toujours beaucoup. Puissiez-vous vous amuser pendant tout le siècle où nous sommes! Vous en avez fait l'ornement, et vous en ferez la satire mieux que personne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre statue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre.

Agréez toujours, monseigneur, mon tendre respect.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 25 juin.

Mon cher capitaine philosophe, je vous suis très obligé de votre souvenir : madame Denis partage ma reconnaissance Je crois qu'il en est des

Anglais comme de nous, leur bon temps en fait de génie est passé; ils n'ont plus ni d'Addison, ni de Pope, ni de Swift. A l'égard de leurs querelles intestines et de leurs projets militaires, comme je n'y entends rien, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je m'imagine que vous entrez dans leurs plaisirs sans entrer dans leurs dissensions; il y en a partout; on s'est assassiné à Genève.

Il est vrai que j'aimerais mieux votre climat de Languedoc que celui de nos glacières; mais il n'y a pas moyen de me transplanter à mon âge: je ne puis abandonner une maison que j'ai bâtie et une colonie que j'ai formée; il faut que je m'enterre dans ma caverne.

Ce pauvre malade, qui ne peut vous écrire de sa main, vous prie de lui conserver vos bontés, et de présenter ses respects à monsieur l'ambassadeur.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

25 juin.

Nous remercions bien tendrement madame d'Argental de nous avoir écrit et de nous avoir rassurés; elle a rendu un compte bien net de la mêlée: peu d'écrivains font des récits de bataille plus précis et plus intéressants.

Nous envoyons, pour amuser les deux convalescents, un petit *Lantin* bien corrigé. Le paquet serait trop gros si on y joignait *le Dépositaire*, qui est prêt depuis long-temps. Le neveu de l'abbé de Châteauneuf, auteur de cette pièce, croit avoir fait tout ce qu'on exigeait de lui. Il n'y a que le mot de dévot qu'il faudra peut-être changer dans un endroit où il est nécessaire; car j'ai ouï dire que les Welches étaient devenus bien plus difficiles que Louis XIV ne l'était du temps du *Tartufe*.

Nous envoyons à nos deux anges le panégyrique de Fréron; il n'est pas fait par un homme bien éloquent; mais on dit que tout est dans la plus exacte vérité, et la vérité vaut mieux que l'éloquence.

Thieriot nous envoya ce chef-d'œuvre il y a environ huit ans. Je crois qu'il serait expédient que M. d'Argental eût la bonté de prier Thieriot de passer chez lui. Thieriot ne pourrait lui refuser de nommer l'auteur. Il faut enfin qu'on connaisse les méchants, et qu'on rougisse de protéger un pareil faquin. C'est par cette raison qu'on a joint au panégyrique un extrait fidèle de la lettre du sieur Royou, beau-frère du scélérat.

Nous ne perdons point de vue mademoiselle Daudet; mais nous sommes actuellement plongés dans les embarras d'un établissement très considérable: s'il réussit, nous pourrons l'y intéresser. Nous pouvons aussi nous y ruiner, si nous ne sommes pas entièrement favorisés par le gouvernement. C'est une affaire qui peut aisément produire dix mille écus par an, mais qui peut aussi ruiner de fond en comble l'entrepreneur, un peu amoureux des choses extraordinaires. Il a tout fait à ses dépens, sans se réserver un denier de profit pour lui. C'en est un peu trop à la fois qu'une *Encyclopédie*, un *Dépositaire*, une *Sophonisbe*, une manufacture, et une construction de maisons sur deux cents pieds de face.

Pigalle a fait un chef-d'œuvre de squelette, et le squelette se couvre des ailes de ses deux anges.

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

Mon très généreux et très cher commandant, je suis votre sujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-lès-Versoix une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Bresse. Cette salle de théâtre que vous connaissez est changée en ateliers; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers; il faut bâtir de nouvelles maisons pour les émigrants; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut songer que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin jusqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les âmes tolérantes et sensibles seront encore fort aises d'apprendre que soixante huguenots vivent avec mes paroissiens de façon qu'il ne serait pas possible de deviner qu'il y a deux religions chez moi; voilà qui est consolant pour la philosophie, et qui démontre combien l'intolérance est absurde et abominable. La révolution s'est faite tout doucement dans les têtes les moins instruites comme dans les plus éclairées; nous verrons la même chose dans dix ans en Turquie, si mon impératrice *pousse sa pointe*, comme dit le P. Daniel. Ma foi, le temps de la raison est venu, et j'en bénis Dieu, tout capucin que je suis: c'est dommage que je sois si vieux et si malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant.

Conservez-moi vos bontés, monsieur; elles sont un des ingrédients de mon paradis.

Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt; vous ne sauriez croire

combien il me fait aimer sa belle âme, et comme je m'instruis avec lui.

A M. DESPRÉS,

ARCHITECTE ET PROFESSEUR DE DESSIN A L'ÉCOLE MILITAIRE.

A Ferney, le 6 juillet.

Si je n'avais point essuyé, monsieur, un violent accès d'une maladie à laquelle ma vieillesse est sujette, je vous aurais assurément remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites. M. Pigalle était prêt à partir de ma petite retraite lorsque votre beau présent arriva. Ce grand artiste lui donna l'approbation la plus complète; M. Hennin, résident de France à Genève, un des meilleurs connaisseurs que nous ayons, en fut enchanté; et moi j'eus la vanité de vouloir être enterré au plus vite dans ce beau monument. Je me flatte pourtant que vous vous occuperez plus à loger les vivants que les morts : je suis un peu architecte aussi; j'ai bâti la maison dans laquelle je finis mes jours. Je voudrais vous voir construire une salle de spectacle ou un hôtel-de-ville; alors j'aurais autant d'envie de vous aller féliciter à Paris que j'en ai d'être éloigné d'une ville où tout un peuple s'écrase et se tue pour aller voir des bouts de chandelles sur un rempart.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, etc.

A M. VASSELIER.

6 juillet.

Mon cher correspondant, jamais Tourte n'a habité dans mes terres : il vint un jour me prier d'intercéder en sa faveur; je le renvoyai à M. Hennin, résident à Genève. J'écris à M. Hennin au moment que je reçois votre lettre. Il faut savoir si on a rendu à Tourte ses montres : en ce cas, il faut qu'il soit condamné à les remettre au sieur Maroy, auquel elles appartiennent, et c'est à quoi M. Hennin pourrait servir.

Si les montres sont encore confisquées, je pense que Maroy pourrait, avec quelque protection, s'accommoder avec les fermiers-généraux. Je présume que cette affaire ne regarde qu'eux, et qu'elle n'est point du ressort de M. le duc de Choiseul. Mettez-moi bien au fait. Toutes les choses auxquelles la bonté de votre cœur s'intéresse intéresseront toujours le mien.

Mille tendres amitiés à M. Tabareau. Je vois que votre fou de Lyon n'aimait pas les fêtes puantes; mais il ne faut pas pour cela donner des coups de couteau à un capucin; car qui tue un capucin pourrait bientôt tuer un homme.

A M. LE BARON GRIMM.

De Ferney, le 10 juillet.

Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique le meilleur homme du monde, me calomnie étrangement : il va disant que je me porte bien, et que je suis gras comme un moine. Je m'efforçais d'être gai devant lui, et d'enfler les muscles buccinateurs pour lui faire ma cour.

Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit, pour cette statue, deux louis d'or; mes parents et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande.

Je vous prie de me dire si vous avez lu le *Système de la Nature*, et si on le trouve à Paris. Il y a des chapitres qui me paraissent bien faits, d'autres qui me semblent bien longs, et quelques-uns que je ne crois pas assez méthodiques. Si l'ouvrage eût été plus serré, il aurait fait un effet terrible; mais, tel qu'il est, il en fait beaucoup. Il est bien plus éloquent que Spinosa; mais Spinosa a un grand avantage sur lui, c'est qu'il admet une intelligence dans la nature, à l'exemple de toute l'antiquité, et que notre homme suppose que l'intelligence est un effet du mouvement et des combinaisons de la matière, ce qui n'est pas trop compréhensible. J'ai une grande curiosité de savoir ce qu'on en pense à Paris : vous, qui êtes prophète, vous en pourrez dire des nouvelles mieux que personne.

Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe et de vos amis.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 juillet.

Monseigneur, j'ai reçu, comme j'ai pu, dans mon misérable état, M. le prince Pignatelli, mais avec tout le respect que j'ai pour son nom, et avec l'extrême sensibilité que son mérite m'a inspirée.

Je vous avoue que je suis flatté de ma statue posée au pied de la vôtre, plus que mademoiselle Lemaure ne l'était d'être dans le carrosse de madame la dauphine. Le carrosse et les chevaux ne sont plus : votre statue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pousserez à la postérité.

Mon héros, en me caressant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, selon sa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philosophie, à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par passe-temps. Lisez, je

vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une *Encyclopédie* de ma façon; elle m'est apportée dans le moment; c'est le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances absurdes de Jean-Jacques. Je déteste l'insolence d'une telle philosophie, autant que vous la méprisez. Le système de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en est pas de même de la tolérance. Non seulement les philosophes qui méritent votre suffrage l'ont annoncée, mais ils l'ont inspirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la superstition jusque dans l'Italie et dans l'Espagne. Elle est si bien détruite, que dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent Genevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellents artistes en horlogerie; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté plusieurs montres de ma manufacture. Cet établissement fait venir en foule des marchands de toute espèce. Je bâtis des maisons, je vivifie un désert. Si j'avais été assez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je suis sûr que vous m'en sauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de véritable philosophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philosophes plutôt que celui de Palissot. Vous savez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur suffrage. Je n'ai plus qu'un désir, c'est celui de vous renouveler mes très tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'est pas indigne de vos bontés. Il est vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je suis en robe de chambre. J'ai bientôt soixante-dix-sept ans; je suis très affaibli; mais je donnerais ma vie pour passer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus besoin de moi.

Il est plaisant qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas.

Votre Paris est plein de tracasseries, tandis que celles de Catherine II vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle est bien loin d'être dans la situation équivoque où de fausses nouvelles la représentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troie. Elle peut dans deux mois être maîtresse de la Grèce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'est pas vraisemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans son code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de sa main, a établi la tolérance universelle pour la première de ses lois.

Je vous demande la vôtre. Vous savez si mon cœur est à vous, et quel est mon respect, ma passion, mon idolâtrie pour mon héros.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, madame; il est actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médisance sont deux nymphes immortelles. Ces demoiselles ont répandu que certains philosophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dresser une statue, comme à leur député; que ce n'étaient pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait se servir de mon nom et de mon visage pour ériger un monument à la liberté de penser. Cette idée, dans laquelle il y a du plaisant, peut me faire tort auprès du roi. On m'assure même que vous avez pensé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philosophie est un peu persécutée. Vous savez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* est prisonnier d'état à la Bastille avec saint Billard et saint Grizel; cela est de fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une situation où j'ai le plus grand besoin des bontés du roi. Je ne sais si vous savez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrants de Genève, que je leur bâtis des maisons, que j'établis une manufacture de montres; et, si le roi ne nous accorde pas des priviléges qui nous sont absolument nécessaires, je cours risque d'être entièrement ruiné, surtout après les distinctions dont M. l'abbé Terray m'a honoré.

Il est donc très expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaisantant, à souper : Les encyclopédistes font sculpter leur patriarche. Cette raillerie, qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamtschatka; mais, en France, j'ai besoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma statue de marbre m'écrase. Je me flatte que les noms de monsieur et de madame de Choiseul seront ma sauvegarde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, madame, les articles de la petite *Encyclopédie* que je croirai pouvoir vous amuser un peu; car il ne s'agit à nos âges que de passer le temps, et de glisser sur la surface des choses. On doit avoir fait ses provisions un peu avant l'hiver; et quand il est venu, il faut se chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé.

Adieu, madame; jouissez du peu que la nature

nous laisse. Soumettons-nous à la nécessité qui gouverne toutes choses. Homère avoue que Jupiter obéissait au destin; il faut bien que nos imaginations lui obéissent aussi. Mon destin est de vous être bien tendrement attaché, jusqu'à ce que mon faible corps soit changé en chou ou en carotte.

A M. DUPONT DE NEMOURS,

AUTEUR DES ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN.

De Ferney, le 16 juillet.

M. Bérenger m'a fait le plaisir, monsieur, de m'apporter votre ouvrage, qui est véritablement d'un bon citoyen. Bérenger l'est aussi, et c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord sur Genève. Pour moi, qui suis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une vingtaine de familles genevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un état petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que vous et M. l'abbé Roubaud vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la Compagnie des Indes et sur le Système. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez au moins que cet extravagant système n'aurait pas été adopté du temps de Louis XIV, et que Jean-Baptiste Colbert avait plus de bon sens que Jean Lass.

A l'égard de la Compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'essuie autant d'avanies que de pertes, et que la Compagnie anglaise ne regarde nos négociants comme de petits interlopes qui viennent se glisser entre ses jambes. Les vrais richesses sont chez nous, elles sont dans notre industrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domestiques; mon mauvais vin, qui n'est point malfesant, les abreuve; mes vers à soie me donnent des bas; mes abeilles me fournissent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fournissent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'Abraham fussent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, est entièrement changé en très peu de temps.

Vous avez bien raison, monsieur, la terre et le travail sont la source de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier. Continuez à inspirer le goût de la culture, et puisse le gouvernement seconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de Saint-Mégrin, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables services à sa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime et tous les autres sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

P. S. Voulez-vous bien, monsieur, faire mes tendres compliments à M. l'abbé Morellet, quand vous le verrez?

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit; la raison en est qu'étant très malade, quoi qu'on die, et ayant une assez nombreuse colonie à conduire, ma tête, qui n'est pas plus grosse que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une grosse tête pour bâtir des maisons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je suis donc très malade, vous dis-je, malgré les calomnies de Pigalle, qui répand partout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer *le Dépositaire* avant qu'on piloriât saint Grizel et saint Billard; car, quand ils seront pilorіés, la pitié succédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaisant pourra passer pour cruel: mais, comme messieurs du clergé, que Grizel confessait, ne se sépareront pas si tôt, je laisse le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, *le Dépositaire* de l'abbé de Châteauneuf, et la *Sophonisbe* de M. Lantin, pour mettre avec *l'Écossaise* de M. Jérôme Carré.

Il me paraît que vos ambassadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney; cependant je compte qu'il y en aura une incessamment avec le portrait du comte d'Aranda, qu'il faudra bien que M. l'ambassadeur d'Espagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux le prince Pignatelli,

son fils, malgré mes maux, ma misère, et ma colonie.

Le beau-frère de Fréron me persécute toujours pour lui faire avoir justice; mais je ne sais ce que c'est que son affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard; et d'ailleurs on dit qu'il suffit d'être allié de Fréron pour ne valoir pas grand'chose.

Lekain nous a envoyé trois grandes lettres pour avoir deux copies de mon visage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet, que je vous prie de lui faire tenir; on n'a pas des visages de plâtre si aisément qu'il le pense.

Je ne sais, mon cher ange, si vous êtes à Paris ou à Compiègne. Supposé que ce soit à Compiègne, je vous supplie de communiquer à M. le duc de Choiseul mon étonnement, dont je ne suis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer sous son enveloppe, en Espagne, une caisse des ouvrages de ma manufacture. Il daigna se charger de la faire passer par la poste à Bordeaux, et de l'adresser à un patron de vaisseau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron: mon protecteur devient mon commissionnaire. Mons de Louvois n'aurait pas fait de ces choses-là; aussi je l'aime autant que je hais mons de Louvois.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrants l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jusqu'à présent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi, qui risque de me ruiner pour établir chez moi des familles genevoises? L'ingénieur du roi de Narsingue n'y fesait œuvre. Je sens bien que cela est un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

Un octogénaire plantait.
Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!
LA FONTAINE, liv. XI, fab. VIII.

A quelque âge que ce soit, radoteur ou non, je serai tendrement attaché à mes deux anges jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

Madame Denis se joint à moi pour vous dire les mêmes choses. Ce n'est pas qu'elle radote comme moi, elle n'en est pas là; mais elle vous aime comme moi.

A M. ***

22 juillet.

J'ai reçu, mon cher correspondant, les anecdotes manuscrites. Il y en a plusieurs que j'avais déjà dans mes paperasses, et dont je n'ai point fait usage dans l'*Histoire de la Russie*, parce qu'elles étaient fort suspectes, et très contraires aux mémoires que l'impératrice Élisabeth m'avait fait remettre. Il y en a quelques unes dans votre manuscrit qu'il faudra beaucoup adoucir, car assurément je ne veux pas déplaire à ma Catherine, qui venge l'Europe de l'insolence des Turcs.

Je voudrais qu'on vengeât le public d'un Fréron. On me mande que tout le fond de ce qu'on dit de lui est vrai. Si cela est, il faut donc le pilorier avec saint Billard et saint Grizel. Vous me feriez plaisir de m'instruire de tout ce que Thieriot a pu omettre, car je suis très curieux.

Je tâcherai, mon cher correspondant, de vous avoir le meilleur parti possible de vos historiettes russes, et de tout ce que vous m'enverrez. Je suis à vous sans réserve. Je vous prie de m'envoyer la demeure de Jean-Jacques Rousseau.

A M. DE FONTANELLE,

A DEUX-PONTS.

25 juillet.

Votre lettre, monsieur, réjouit un vieux malade. Je vois que vous aimez la vérité et la liberté, deux choses excellentes, qui ont trouvé jusqu'ici peu d'asile chez les hommes. Vous en jouissez sous la protection d'un prince, ce qui est encore plus rare.

Je crois que votre journal se distinguera de la foule de tous ceux dont l'Europe est remplie. Tous vos extraits m'ont paru très bien faits. On vous aura déjà dit probablement qu'en changeant une lettre à votre nom, on pourra vous prendre pour celui qui fesait si bien les extraits de l'académie des sciences.

On ne peut être plus sensible que je le suis aux faveurs que vous me faites. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A M. TABAREAU.

Juillet.

Savez-vous quelque chose de l'effroyable nouvelle du Portugal? on dit qu'elle n'est venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la saurions-nous pas par l'ambassadeur de France à Lisbonne, par nos consuls, et par nos marchands? l'idée seule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du succès de vos affaires. Vous savez combien je m'y intéresse. Je trouve le procès de messieurs des postes très bon, et je ne suis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous savez que tout est arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du

roi. Pour saint Billard et saint Grizel, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il est curieux. Nous attendons le dénoûment. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de La Chalotais de paraître. Le public s'amusera, disputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq semaines tout s'oubliera.

Est-on encore, monsieur, dans l'usage de prendre des rescriptions des postes en payant à Paris au caissier qui ne soit pas un saint? Madame Denis veut faire venir deux cents louis de Paris : pourriez-vous les lui faire tenir par la poste, etc.? Nous avons lu, dans le mémoire de messieurs les fermiers des postes, que cet usage était établi; ainsi c'est à la fête de saint Billard et de saint Grizel que vous devez attribuer cette importunité.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de Choiseul que j'envoyais une petite caisse de montres à Marseille par la poste. Il le trouve très bon; et vous savez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caisse à Cadix. Il est très important de donner à notre manufacture naissante toute la faveur possible; c'est par là seul qu'elle peut se soutenir.

Versoix deviendra un lieu très considérable, mais il ne l'est pas encore. Ferney est un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous fesons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de Choiseul par notre zèle.

Adieu, monsieur; personne ne vous est plus tendrement attaché que l'ermite de Ferney.

A M. COLINI.

Ferney, 25 juillet.

Mon cher ami, j'ai tort; je tombai malade il y a trois mois, quand j'allais vous écrire. Ma maladie fut un peu longue. Je fis comme le cardinal Dubois, qui, ayant beaucoup de lettres à répondre, les brûla, et dit : « Me voilà au courant. »

Il y a des débiteurs qui n'osent pas paraître devant leurs créanciers; mais moi, je vous avoue ma dette, et je vous la paie de tout mon cœur, en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Ma santé n'est guère meilleure à présent. Je suis né faible, et je suis bien vieux.

Adieu, mon cher ami; je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez. V.

A M. DE LA HARPE.

27 juillet.

Suétone ne voit-il pas que l'ami Lantin a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetasser les détestables pièces et les détestables sujets du raisonneur ampoulé, qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre scènes, quand il fit un petit voyage en Espagne?

L'ami Lantin ne s'est amusé à ressemeler *Sophonisbe* que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raisonneur. Le cinquième acte de Mairet avait un très grand fond de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'chose de Massinisse; il en a fallu faire un jeune imprudent qui se laisse prendre comme un sot. *Non est hic vis tragica.*

Dans tout ce qui se passe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis*.

J'attends Suétone l'anecdotier; et je me doute bien que l'esprit mâle et judicieux qui l'a traduit et commenté aura pesé toutes ces anecdotes dans la balance de la raison.

On va jouer *la Religieuse* à Lyon, cela vaut mieux sans doute que vingt-quatre pièces du raisonneur, et cependant.... O qu'il fait bon venir à propos!

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher Cicéron, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne sais où vous êtes; mais je ne puis rester plus long-temps sans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore si vous embellissez Canon, si vous faites vos moissons, ou si vous prenez la défense de quelque innocent persécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout votre froment pour secourir quelque infortuné. Sirven ne l'est plus. Il est toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne sais pas un mot des procédures; je sais seulement que nous avons affaire à un procureur-général un peu dur.

Savez-vous bien que ce M. Riquet avait conclu à pendre madame Calas, et à faire rouer son fils et Lavaysse? Je tiens cette horrible anecdote de madame Calas elle-même. Le pays des Chichacas et des Topinambous est la patrie de la raison et de l'humanité, en comparaison de ces horreurs; et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent!

L'affaire de Sirven ne sera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injustice.

Avez-vous su l'histoire des deux amants de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, se donnent rendez-vous avec deux pistolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de rose; ils se tuent tous deux en même temps; cela est plus fort encore qu'Arrie et Petus. La justice n'a fait nulle infamie dans cette affaire; cela est rare.

Avez-vous lu le *Système de la Nature?* il ne me paraît pas consolant; mais nous avons d'autres systèmes qui le sont encore moins; par exemple, celui des jansénistes.

Adieu, mon cher Cicéron; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame Terentia.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 auguste.

Mon cher philosophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous passeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir messieurs vos enfants, et ç'aurait été une grande consolation pour moi de vous embrasser sur la route. Je suis tombé dans un état de faiblesse dont j'ai l'obligation à ma vieillesse et à un travail un peu forcé; mais il faut travailler jusqu'à la fin de sa vie. Job, un de mes patrons, dit que l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée; j'en suis très touché. Vous sentez combien je suis sensible à une telle marque d'amitié.

Vous ne saviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. Pigalle, qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une statue dont ils honorent ma très chétive figure. Je n'ai point un visage à statue; mais enfin il a bien fallu me laisser faire. Il n'y a pas eu moyen de refuser un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus considérables de Paris : cette faveur est rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. Pigalle un honoraire convenable; j'en ai été surpris, et je le suis encore. Je ne puis attribuer une chose si extraordinaire qu'au désir qu'on a eu de consoler votre ami des choses dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une statue de marbre annonce un tombeau, et j'y descendrai en vous étant aussi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 5 auguste.

Mon cher grand-écuyer de Cyrus, buvez à ma santé le jour de la noce, vous et madame de Florian. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'est moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'assisterais au mariage. Ma chétive santé et mon âge ne me laissent prétendre à d'autre sacrement pour ma personne qu'à celui de l'extrême-onction. Je passe mes derniers jours à établir une colonie; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux : il est beaucoup plus aisé de marier un jeune conseiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à présenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établissement. Nous avons fait une montre assez jolie, et qui sera fort bonne. Nos artistes sont excellents; il n'y en a point de meilleurs à Paris : mais leur transmigration ne leur a pas permis d'aller aussi vite en besogne que M. d'Hornoy. Il se marie le 7, et nous ne serons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande, madame Denis et moi, par M. d'Ogny, à qui nous l'adresserons. Nos fabricants ont voulu absolument mettre mon portrait à la montre. Puisque Pigalle m'a sculpté, il faut bien que je souffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

J'embrasse tendrement le nouveau marié, sa mère, et son oncle le Turc.

Je fais grand cas de votre philosophie, qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la solitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'ermite de Ferney.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 auguste.

J'ignore, monsieur, et je veux ignorer quel est le sot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes sur Fréron;* il aura pu dire avec autant de vraisemblance que j'ai fait *Guzman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce misérable Fréron; je n'ai jamais vu aucune de ses rapsodies, excepté une demi-douzaine que je tiens de M. La Combe; je sais seulement que c'est un barbouilleur de papier complétement déshonoré.

Je ne connais pas plus ses prétendus croupiers que sa personne. Je suis absent de Paris depuis

plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un séjour très court. L'auteur des *Anecdotes sur Fréron* dit qu'il a été très lié avec lui; j'ai essuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préservé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de La Porte, dont il est tant parlé dans ces *Anecdotes*. On dit que c'est un fort honnête homme, incapable des horreurs dont Fréron est chargé par tout le public.

Vous sentez, monsieur, qu'il est impossible que j'aie vu Fréron au café de Viseu, dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends pour la première fois, par ces *Anecdotes*, que ce café de Viseu existe ou a existé.

Il est de même impossible que je sache quels sont les marchés de Fréron avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche.

Il serait absurde de m'imputer la forme et le style d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom se trouve parmi ceux que l'auteur accuse d'avoir travaillé avec Fréron : ce n'est pas assurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous me semblez avoir tort d'appeler cela un affront, puisque vous pouvez très bien lui avoir prêté votre plume sans avoir eu part à ses infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inséré dans les feuilles de ce Fréron un extrait contre M. de La Harpe. Je ne sais ce que c'est que l'autre imputation dont vous me parlez

Si vous étiez curieux de savoir quel est l'auteur des *Anecdotes*, adressez-vous à M. Thieriot; il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adressez-vous à M. Marin, qui est au fait de tout ce qui s'est passé depuis quinze ans dans la librairie, et qui sait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adressez-vous à madame Duchesne, à M. Guy, lesquels doivent être fort instruits des gestes de Fréron. Adressez-vous à Lambert, chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre Fréron et sa sœur la fripière. Adressez-vous à M. l'abbé de La Porte, qui doit être mieux informé que personne. L'auteur paraît avoir écrit il y a six ou sept ans, et je vous avoue que j'ai la curiosité de savoir son nom.

Je connais deux éditions de ces *Anecdotes* : l'une, qui est celle dont vous me parlez; l'autre, qui se trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troisième un peu différente des deux autres, puisque vous me parlez d'une nouvelle accusation contre vous que je ne trouve pas dans celle qui est en ma possession.

En voilà trop sur un homme si méprisable et si méprisé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne. J'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 auguste.

Eh bien! madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens sérieusement en face. Vous vous doutez bien que les six vers qui commencent par

Étudiez leur goût

sont pour la petite-fille, et tout le reste pour la grand'maman. J'ai été bien aise de finir par La Harpe, parce que le mari de la grand'maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore.

Il faut un tant soit peu de satire pour égayer la louange. La satire est fort juste, et tombe sur le plus détestable fou que j'aie jamais lu. Son *Héloïse* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux Petites-Maisons. Une des infamies de ce siècle est d'avoir applaudi quelque temps à ce monstrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage sont assurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de La Fayette vaut un peu mieux que la Suissesse de Jean-Jacques, qui accouche d'un faux germe pour se marier. Ce polisson m'ennuie et m'indigne, et ses partisans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philosophe et calmer ses passions, surtout à nos âges.

Votre homme[1], qui ne s'intéressait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philosophie. Tout ce qui regarde le genre humain doit nous intéresser essentiellement, parce que nous sommes du genre humain. N'avez-vous pas une âme? n'est-elle pas toute remplie d'idées ingénieuses et d'imagination? s'il y a un Dieu qui prend soin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas femme? s'il y a une providence, n'est-elle pas pour vous comme pour les plus sottes bégueules de Paris? si la moitié de Saint-Domingue vient d'être abîmée, si Lisbonne l'a été, la même chose ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joseph? Un diable d'homme, inspiré par Belzébuth, vient de publier un livre intitulé *Système de la Nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il est plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections; il se trompe grossièrement en quelques endroits; et, malgré tout cela, on le dé-

[1] Le président Hénault. K.

vore. Il y a beaucoup de choses qui peuvent séduire; il y a de l'éloquence; et, sous ce rapport, il est fort au-dessus de Spinosa.

Au reste, croyez que la chose vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles soient bien intéressantes.

Ceux qui disent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, sans le parlement de Paris, me paraissent ignorer l'histoire de France. Il semble qu'à force de livres on est devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles; je songe à celle que nous avons avec la nature. J'en ai d'ailleurs une assez grande avec Genève. Je lui ai volé une partie de ses habitants, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout son cœur.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puisse ruiner mon établissement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne son denier à la statue, et je veux surtout qu'il donne très peu; 1° parce qu'on n'en a point du tout besoin; 2° parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'est une affaire très sérieuse; je casserais à la statue les bras et les jambes, si son nom ne se trouvait pas sur la liste.

Adieu, madame; faites comme vous pourrez: vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaisir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle sans cesse, et où j'entends si peu de chose. Ayez de l'imagination jusqu'à la fin, et aimez votre très ancien serviteur, qui vous est plus attaché que tous vos serviteurs nouveaux.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 auguste.

Je me dis toujours, monseigneur, que vos occupations et vos plaisirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui sont morts au monde d'écrire aux vivants.

Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu, et qui vous regarde; il est d'un M. de Castera, qui me paraît très malheureux, et qui me fait juger, par son style, qu'il s'est attiré ses malheurs. Je doute même si sa tête n'est pas aussi dérangée que ses lettres sont prolixes; en ce cas, il n'est que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute sa conduite avec assez de naïveté. Je présume, à la quantité de procès qu'il a essuyés, qu'il descend en droite ligne de la comtesse de Pimbesche. S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que sa plus grande ambition est de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa destinée me paraît déplorable; c'est un homme chargé de onze enfants. Je m'acquitte du devoir de l'humanité, en vous rendant compte de son état, sans prétendre le justifier auprès de vous, ni vous demander autre chose que ce que votre sagesse et votre justice vous prescrivent. Vous connaissez l'homme dont il s'agit, et c'est à vous seul de voir ce que vous devez faire. Il me semble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne; c'est tout ce que je connais de sa famille.

Après avoir achevé la mission que m'a donnée M. de Castera, que puis-je dire à mon héros, du fond de ma solitude, sinon que je lui souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours plus brillants? Il ne m'appartient pas de parler des tracasseries de la France. Je m'intéressais fort à celles des Turcs, c'est-à-dire que je souhaitais passionnément qu'on les chassât de l'Europe, parce qu'ils ont asservi les descendants des Alcibiade et des Sophocle. J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponnèse; en ce cas, je me raccommoderai avec eux; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite société qui est fort en relation avec Constantinople.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, sous la protection du premier gentilhomme de la chambre; mais cette manufacture paraît furieusement tombée.

Me permettez-vous, monseigneur, de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'Egmont, quoiqu'elle soit alliée à la maison d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne ses bontés, puisqu'elle a toutes les grâces de votre esprit, sans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très tendre respect du vieux solitaire des Alpes.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 auguste.

Madame, après tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de justesse d'esprit, que je vous ai crue philosophe; passez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphysique; je lui pardonne aisément ce dégoût. La métaphysique n'est d'ordinaire que le roman de l'âme, et ce roman n'est pas si amusant que celui des *Mille et une Nuits*. Vous m'avouerez du moins, madame, que le sujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds est assez intéressant; chacun y est pour sa part; et cette part est tout son être. Cela est un peu plus important que les tracasseries

dont on s'entretient si profondément à Paris et à Versailles. Je n'ose demander que, dans un moment de loisir, vous daigniez, madame, me dire en deux mots ce que vous en pensez; je ne veux que deux mots, car vous êtes si occupée à servir l'Être suprême, en fesant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles disent pour ou contre son existence.

M. de Crassier m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très grande grâce. Songez, madame, que c'est à vous seule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas osé seulement vous la demander. Voilà comme vous êtes : dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous saisissez la chose avec un acharnement qui n'a point d'exemple; j'en suis confondu, je ne sais plus que vous dire.

M. le marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne, favorise de tout son pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Versoix. Il y prend autant d'intérêt que si c'était son propre ouvrage. Oserais-je vous supplier, madame, d'obtenir que monsieur le duc voulût bien lui marquer qu'il est sensible à tous ses bons offices, qui sont en vérité très considérables, et qui pourront être efficaces? M. l'abbé Billardi n'a pas eu les mêmes bontés que M. le marquis d'Ossun; il ne m'a pas fait de réponse; apparemment que l'inquisition le lui a défendu.

Nos artistes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à monsieur le duc.

C'est votre nom, madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous suis attaché pour ma vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance.

LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

A MADAME D'HORNOY.

A Ferney, 20 auguste.

Vous faites, madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le seul plaisir qui reste aux vieillards est d'être sensibles à celui des autres. Je vous dois la plus grande satisfaction que je puisse goûter : la vôtre est bien rare de vivre avec un bon mari, sans quitter le meilleur des pères. M. d'Hornoy égaie la retraite de madame Denis et la mienne, en nous disant combien il est enchanté. Madame Denis doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas des noces, de l'embarras des visites et des compliments, et des occupations plus sérieuses, d'écrire à un vieux solitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'est que votre lettre est fort jolie, et que votre écriture ne ressemble pas à celle de votre mari, qui écrit comme un chat, aussi bien que son autre oncle l'abbé Mignot. L'abbé Dangeau, de notre académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troisième fois. Moi, qui suis aussi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, madame; il n'y manque rien; je la garderai comme une chose qui m'est bien chère. Je vous aime déjà comme si je vous avais vue : et, sans oublier le respect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, madame, votre, etc.

A M. DUCLOS,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

20 auguste.

Monsieur, je présente mes très humbles remerciements à l'académie; elle n'a considéré que l'honneur qui rejaillit sur la littérature, dont elle est le modèle et la protectrice; elle encourage les beaux-arts, en mettant dans ses archives la lettre d'un roi qui apprit d'elle à écrire si purement notre langue. La part que j'ai dans cet événement, si honorable pour les gens de lettres, me fait sentir combien d'autres en sont plus dignes que moi, et cette justice que je dois me rendre augmente encore ma reconnaissance.

Agréez tous les sentiments que je vous dois, et ayez la bonté, monsieur, d'assurer la compagnie du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être son très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 28 auguste.

Puisque vous poussez vos bontés, monsieur, jusqu'à vouloir bien honorer encore de votre présence la solitude du mont Jura, et consoler un vieux malade par les charmes de votre conversation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'Alembert.

Il a semblé bon au Saint-Esprit et à lui de passer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre son temps. J'ai établi une colonie de huguenots; c'est un petit commence-

ment de réunion entre les deux plus belles sectes de philosophie qui font tant d'honneur à l'esprit humain, les papistes et les calvinistes. Vous ferez trève pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et salaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver sur votre route!

Agréez toujours, monsieur, mon respectueux attachement.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 auguste.

Madame, après avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de Choiseul et vous, d'étendre vos grâces sur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque satisfaction, que nos émigrants ont donné pour la Saint-Louis une petite fête qui a consisté en un très bon souper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice, et des *vive le roi!* sans fin. Peut-être même monsieur le duc ne sera pas fâché d'apprendre au roi qu'il est aimé et célébré par ses nouveaux sujets comme par les anciens.

Vos noms, madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiseul les beaux noms écrits
En caractères de lumières
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaisir de voir nos huguenots et nos papistes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaissance.

Rien n'est plus selon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de si grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet asyle du bonheur,
Le prêche est ami de la messe;
Ils se sont dit: Vivons heureux,
Et tolérons avec sagesse
Ceux qui se moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer assez pesamment
Un baiser, près du sanctuaire,
A la femme du prédicant!

On voit bien après cela, monseigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuser un édit de tolérance. Nos colons, vos protégés, se mettent à vos pieds, et nous supplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds respects et notre reconnaissance.

LE VIEIL ERMITE DE FERNEY, secrétaire.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

2 septembre.

Je vous envoie, madame, par votre grand'maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Système de la Nature*, que sûrement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéressante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde; et ce terrible livre est trop plein de longueurs et de répétitions pour que vous puissiez en soutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amusera le plus, en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous. Si je ne vous amuse pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'est enfin réconciliée avec Catherine II. Tant de sang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait mise dans un couvent; et, après tout, ma Catau vaut beaucoup mieux que Moustapha. Avouez, madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle.

Des lettres de Venise disent que la canaille musulmane a tué l'ambassadeur de France et presque toute sa suite; que l'ambassadeur d'Angleterre s'est sauvé en matelot, et que Moustapha a donné une garde de mille janissaires au baile de Venise. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles; mais si malheureusement elles étaient vraies, votre grand'maman elle-même ferait des vœux pour que Catherine fût couronnée à Constantinople.

Le roi de Prusse est allé en Moravie rendre à l'empereur sa visite familière. Il y a actuellement entre les souverains chrétiens une cordialité qui ne se trouve pas entre les ministres.

Voilà, madame, tout ce que sait un vieux solitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir et l'hiver s'approcher. Conservez votre santé, votre gaieté, votre imagination et votre bonté pour votre très vieux et très malingre serviteur, qui vous est bien et tendrement attaché pour le reste de ses jours.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 septembre.

Madame, puisque votre petite-fille veut voir la cause du père défendue par un homme qui passe

pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre sous vos auspices. Au bout du compte, quoi qu'elle en dise, la chose vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle des personnes d'esprit traitent la seule chose essentielle; je ne m'accoutume pas plus aux sottises énormes dans lesquelles le fanatisme plonge tous les jours des têtes, qui d'ailleurs n'ont pas perdu absolument le sens commun sur les choses ordinaires de la vie : ces deux contrastes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je pense dans ma petite réponse à l'auteur du *Système de la Nature*; il a dit aussi ce qu'il pensait, et vous jugerez entre nous deux, madame, sans me dire tout ce que vous pensez.

Une chose assez plaisante, c'est que le roi de Prusse m'a envoyé de son côté une réponse sur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne sont pas mieux traités que Dieu dans le *Système de la Nature* : pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle est l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il ressemble à celui qui disait à la reine Anne d'Autriche : Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il est vrai, madame, que je ne prends point tant de liberté avec monsieur le duc qu'avec vous; mais c'est que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me sers de vous effrontément pour lui faire parvenir les sentiments qui m'attachent à lui pour le reste de ma vie, et je mets ma reconnaissance sous votre protection, sans vous faire le même compliment qu'on fesait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien persuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière; les aventures de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

On dit que les Turcs ont assassiné votre ambassadeur de France; cela serait fort triste; mais le grand Être n'entre pas dans ces détails.

Pardonnez, madame, au vieux bavard qui est à vos pieds avec le plus profond respect.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 3 septembre.

Vous ne me mandez point, mon cher philosophe militaire, où vous logez à Paris. Je hasarde ma réponse à l'hôtel d'Entragues, où il me semble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous sentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi d'oser me mêler des affaires des colonels, et que cette indiscrétion de ma part servirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun reste dans sa peau; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de satisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des clauses de mon testament; car j'approche tout doucement du moment où les philosophes et les imbéciles ont la même destinée. Je suis furieusement tombé, et il n'y a plus de société pour moi. La vôtre seule me serait précieuse, si l'état où je suis me permettait d'en jouir aussi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des sentiments à vous offrir; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'esprit s'affaiblit avec le corps; les souffrances augmentent, et les pensées diminuent; tout le monde en vient là; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous sommes de pauvres machines; mais il est bon d'avoir fait sa provision de philosophie et de constance pour les temps d'affaiblissement : on arrive au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouissez de la santé, sans laquelle il n'y a rien; établissez messieurs vos enfants; vivez, et vivez pour eux et pour vous; conservez-moi vos bontés, qui sont des soutiens de ma petite philosophie.

A M. COLINI.

Ferney, 4 septembre.

Mon cher ami, faites ce que vous voudrez du peu qui me reste de visage; mais la première médaille de Waechter n'est pas faite pour servir de modèle. La seconde vaut un peu mieux, pourvu que le nez soit moins long et moins pointu. Je voudrais vous aller porter moi-même ma figure avec mon cœur; mais j'attends doucement la fin de ma vie, sans pouvoir sortir de chez moi. Je suis aussi privé de l'espérance de faire ma cour à S. A. E. dans Schwetzingen, que d'aller complimenter l'impératrice de Russie à Constantinople. Je conserverai toute ma vie les sentiments que je vous ai voués.

Madame Denis est très sensible à votre souvenir. V.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 septembre

Notre bienfaiteur, vous savez probablement que le roi de Prusse a été sur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paie l'apprentissage : c'est du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas rester dans cette ville ; mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien ; elles sont presque toutes d'origine française. Je suis fâché qu'elles se transportent si loin de leur ancienne patrie ; mais je me flatte que votre colonie l'emportera sur toutes les autres.

Dieu me préserve des lettres de Venise, qui disent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces messieurs ont voulu assassiner l'ambassadeur de France, parce qu'il portait un chapeau ; que l'ambassadeur d'Angleterre a été obligé de se sauver déguisé en matelot, et que l'ambassadeur de Venise a échappé à la faveur d'une garde ! Je ne crois point la canaille turque si barbare, quoiqu'elle le soit beaucoup.

J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude. Ce serf est maître de la poste de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de Choiseul votre parent, et, par conséquent, vous appartient à double titre : mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire serfs. Ils diront comme Sosie :

Mon maître est homme de courage ;
Il ne souffrira pas que l'on batte ses gens.

On les bat trop ; les chanoines les accablent : et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Versoix, s'en ira en Suisse, si vous ne le protégez. Le procureur-général de Besançon est dans des principes tout à fait opposés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil ermite de Ferney, très malade, et n'en pouvant plus, se met à vos pieds avec la reconnaissance et le respect qu'il vous conservera jusqu'au dernier moment de sa chétive existence.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 septembre.

Mon cher ange, j'ai passé bien du temps sans vous écrire. Je n'avais que mes petits désastres à vous mander : des ouragans qui m'ont arraché le fruit de douze ans de travail ; une assez longue maladie qui voulait m'emporter dans le pays où il n'y a point d'ouragans, et où l'on ne sent pas le moindre vent coulis ; des contradictions dans mes établissements, auxquelles je me suis toujours bien attendu.

La petite-fille d'Adrienne Lecouvreur m'a fait entrevoir qu'elle pourrait bien aller à Paris, et demeurer chez moi en attendant. Il n'y a rien que je ne fisse pour elle, et je vous prie de l'en assurer : mais je me trouve dans la situation la plus embarrassante : il a fallu fournir aux frais immenses d'une colonie, et ces frais ne seront remboursés qu'à mes héritiers. Je me suis ruiné pour faire quelque bien.

Pendant ce temps-là, le contrôleur-général a manqué à la parole qu'il avait donnée au nom du roi de payer les arrérages de cent soixante millions dont l'emprunt a été enregistré au parlement ; et non seulement il a manqué à sa parole, mais il n'a pas fait délivrer, depuis six mois, les contrats d'acquisition ; de sorte que je me trouve, avec la plus grande partie de ma fortune, comme si j'étais entièrement ruiné. C'est pourtant un dépôt d'argent comptant, un bien de famille, un bien hypothéqué par contrat de mariage, qu'on m'a pris sans me donner le plus léger dédommagement.

Tant de malheurs venus coup sur coup, surchargés d'une maladie considérable, ne m'ont pas trop laissé la liberté d'écrire, et me mettent encore moins en état de faire ce que je voudrais pour la petite-fille d'Adrienne. Si j'avais quelque petite ressource au moment où je me trouve, je lui donnerais du moins un petit entresol auprès de madame Denis ; mais je suis si accablé et si désorienté, que je ne puis rien faire.

Je ne vous parle point des deux cent mille francs de M. Garant : je suis trop en peine des miens, et je n'ai point du tout le nez tourné à la plaisanterie pour le moment présent.

Je vous demande pardon, mon cher ange, de vous écrire une lettre si triste. Quand vous croirez qu'il sera temps de jouer *le Dépositaire*, donnez-moi vos ordres : cela me ragaillardira.

Je me flatte que madame d'Argental et vous, vous jouissez tous deux d'une bonne santé, et que vous menez une vie charmante. Cela fait ma consolation. Recevez tous deux les assurances de mon tendre et respectueux attachement.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Ferney, 15 septembre.

M. Dorat, monsieur, m'a galvaudé deux fois sans que je lui en aie donné le moindre sujet : je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs, et que

je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a beaucoup de talents et de grâces; mais ne lui en dites mot, parce que je ne veux pas qu'on sache jusqu'à quel point je pousse les bonnes œuvres.

Si la maladie qui me tient me fait partir, recevez les adieux de votre très humble et très obéissant serviteur.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Au château de Ferney, par Lyon et Versoix, 25 septembre.

Monsieur, une longue maladie, qui est le fruit de ma vieillesse, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt de votre excellent ouvrage. Il y avait déjà longtemps que je savais quelles obligations vous a l'histoire naturelle, et combien vous aimez la vérité. Vous en avez découvert, dans votre nouveau livre, de très intéressantes qui étaient peu connues : il y en a même qui donnent de grands éclaircissements sur l'histoire ancienne du genre humain, comme les longues et larges pierres qui servaient de monuments à presque tous les peuples barbares, telles qu'on en voit encore en Angleterre. Il est à croire que c'est par-là que les Égyptiens commencèrent avant que de bâtir des pyramides.

J'ai passé autrefois quelques mois à Ussé, mais les deux momies n'y étaient plus. L'explication que vous en donnez me paraît très vraisemblable : il me semble que l'esprit philosophique s'est répandu sur tout votre ouvrage. On ne peut le lire sans concevoir la plus grande estime pour l'auteur. Je joins à ce sentiment la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME NECKER.

Ferney, 26 septembre.

Je vous crois actuellement à Paris, madame; je me flatte que vous avez ramené M. Necker en bonne santé. Je lui présente mes très humbles obéissances, aussi bien qu'à monsieur son frère, et je les remercie tous deux de la petite correspondance qu'ils ont bien voulu avoir avec mon gendre, le mari de mademoiselle Corneille.

J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, dont la santé s'est affermie, et dont l'esprit juste et l'imagination intarissable adoucissent tous les maux dont il m'a trouvé accablé. J'achève ma vie dans les souffrances et dans la langueur, sans autre perspective que de voir mes maux augmentés si ma vie se prolonge. Le seul remède est de se soumettre à la destinée.

M. Thomas fait trop d'honneur à mes deux bras. Ce ne sont que deux fuseaux fort secs; ils ne touchent qu'à un temps fort court; mais ils voudraient bien embrasser ce poëte philosophe qui sait penser et s'exprimer. Comme dans mon triste état ma sensibilité me reste encore, j'ai été vivement touché de l'honneur qu'il a fait aux lettres par son discours académique, et de l'extrême injustice qu'on a faite à ce discours en y entendant ce qu'il n'avait pas certainement voulu dire; on l'a interprété comme les commentateurs font Homère. Ils supposent tous qu'il a pensé autre chose que ce qu'il a dit. Il y a long-temps que ces suppositions sont à la mode.

J'ai ouï conter qu'on avait fait le procès, dans un temps de famine, à un homme qui avait récité tout haut son *Pater noster*; on le traita de séditieux, parce qu'il prononça un peu haut : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*.

Vous me parlez, madame, du *Système de la Nature*, livre qui fait grand bruit parmi les ignorants, et qui indigne tous les gens sensés. Il est un peu honteux à notre nation que tant de gens aient embrassé si vite une opinion si ridicule. Il faut être bien fou pour ne pas admettre une grande intelligence quand on en a une si petite; mais le comble de l'impertinence est d'avoir fondé un système tout entier sur une fausse expérience faite par un jésuite irlandais qu'on a pris pour un philosophe. Depuis l'aventure de ce Malcrais de La Vigne, qui se donna pour une jolie fille fesant des vers, on n'avait point vu d'arlequinade pareille. Il était réservé à notre siècle d'établir un ennuyeux système d'athéisme sur une méprise. Les Français ont eu grand tort d'abandonner les belles-lettres pour ces profondes fadaises, et on a tort de les prendre sérieusement.

A tout prendre, le siècle de *Phèdre* et du *Misanthrope* valait mieux.

Je vous renouvelle, madame, mon respect, ma reconnaissance, et mon attachement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, quoique mon âme et mon corps soient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vite concernant votre protégée de Strasbourg[1]. Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de se transporter au soixante et deuxième degré, et je crois qu'actuellement cette transmigration serait difficile.

[1] Mademoiselle Dandet-Lecouvreur, fille de la célèbre actrice. K.

Il y a deux grands obstacles, sa naissance, et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation française. Je ne lui ai point encore fait réponse sur son dessein d'aller à Paris, et de pouvoir se ménager pendant l'hiver quelque asile agréable où elle pourrait rester jusqu'au printemps. Ma maison est à son service, dès ce moment jusqu'à celui où elle pourra se transporter à Paris : je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris ses sentiments et ses desseins; mais je vous prie aussi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je suis en état de faire pour elle ce que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé; le zèle de M. le contrôleur-général pour les rescriptions m'a achevé. Il ne m'est pas possible, dans cette situation, de payer aux mânes d'Adrienne ce que je voudrais.

Je pense que vous pouvez lui parler à cœur ouvert sur tout ce que je vous mande. Madame Denis tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de son entrepôt; pour moi, je ne dois songer qu'à achever ma vie au milieu des souffrances.

J'ai ici pour consolation M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet. Il ne s'en est fallu qu'un quart d'heure que M. Séguier et M. d'Alembert ne se soient rencontrés chez moi; cela eût été assez plaisant. J'ai appris bien des choses que j'ignorais. Il me semble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de malentendu, ce qui arrive fort souvent. La philosophie n'a pas beau jeu; mais les belles-lettres ne sont pas dans un état plus florissant. Le bon temps est passé, mon cher ange; nous sommes en tout dans le siècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en prose qui, dit-on, aura du succès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux-arts.

> Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!
> MOLIÈRE, *Tartufe*, acte V, scène VII.

J'ai vu une comédie où il n'était question que de la manière de faire des portes et des serrures [1]. Je doute encore si je dors ou si je veille.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la *Pandore* de La Borde : cela eût fait certainement un spectacle très neuf et très beau; mais La Borde n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de Duras.

La *Sophonisbe* de Lantin aurait réussi il y a cinquante ans; je doute fort qu'elle soit soufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle est écrite en vers.

S'il ne tenait encore qu'à y faire quelques réparations, Lantin serait encore tout prêt; mais n'est-il pas inutile de réparer ce qui est hors de mode?

J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de Praslin, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamants qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaissance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un ministre d'état pour cette affaire; mais quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie est à ses ordres.

Adieu, mon très cher ange; conservez vos bontés, vous et madame d'Argental, au vieux et languissant ermite.

A M. DE CHABANON.

28 septembre.

M. d'Alembert, mon cher ami, me donne les mêmes consolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non seulement il n'a point de mélancolie, mais il dissipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable, et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. Séguier en partait. J'aurais bien voulu qu'ils eussent dîné ensemble, mais Dieu n'a pas permis cette plaisante scène.

En récompense, j'ai M. le marquis de Condorcet, qui est plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les pensées et les bourses. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées. Platon dit que les âmes avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Système de la Nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non seulement ce livre fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philosophes odieux, mais il rendra la philosophie ridicule. Qu'est-ce qu'un système fondé sur les anguilles de Needham? quel excès d'ignorance, de turpitude, et d'impertinence, de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de seigle ergoté! Il est très imprudent de prêcher l'athéisme; mais il ne fallait pas du moins tenir son école aux Petites-Maisons.

> Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
> RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène VIII.

Voilà ce que je dis toujours, et sauve qui peut! et sur ce je vous embrasse tendrement : ainsi font tous ceux qui habitent Ferney.

[1] *La Gageure imprévue.*

A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney.

Vous avez été attaquée dans votre foie, madame, et vous avez été saignée trois fois; M. d'Alembert, qui a été votre garde-malade, vous dira qu'autrefois, selon l'ancienne philosophie et l'*Ancien Testament*, les passions étaient dans le foie, et l'âme dans le sang. Aujourd'hui on dit que les passions sont dans le cœur; et pour l'âme, elle est je ne sais où. La mienne, quelque part qu'elle soit, a été sensible, comme elle le doit, à votre danger et à votre convalescence. N'ayez donc point, madame, de colique hépatique, si vous ne voulez pas que j'aie le transport au cerveau; et allez en Bourgogne, puisque vous me donnez l'espérance que je verrai l'une des deux personnes à qui je suis également attaché.

Il est vrai que l'orateur dont vous me parlez me vint voir le même jour que M. d'Alembert arriva. S'ils s'étaient rencontrés, la scène aurait été beaucoup plus plaisante; mais quoiqu'il n'y eût que deux acteurs, elle n'a pas été sans agréments.

Le bout des ciseaux de M. l'abbé Terray a donc coupé aussi votre bourse! c'est sans doute pour notre bien, puisque c'est pour celui de l'état: nous devons l'en remercier. Je lui ai le double, et au-delà, de l'obligation que vous lui avez. Je ne sais pas s'il pourra contribuer à la colonie de Versoix, mais il a furieusement dérangé celle de Ferney. C'est grand dommage, cela prenait un beau train; les étrangers venaient peupler ce désert, les maisons se bâtissaient de tous côtés, le commerce, l'abondance, commençaient à vivifier ce petit canton; un mot a tout perdu, et ce mot est: *Car tel est notre plaisir*. Cette catastrophe empoisonne un peu mes derniers jours; mais il faut se soumettre.

Je vous enverrai dans quelques jours un petit amusement. Vivez gaiement, couple heureux et si digne de l'être!

A propos, je remercie bien tendrement M. de Rochefort de m'avoir donné de vos nouvelles; j'en ai quelquefois aussi de M. l'abbé Bigot de fort agréables; mais elles ne me rendent pas la santé, que je crois avoir perdue sans retour. J'ai eu beau me faire capucin, je n'ai pas prospéré depuis ce temps-là, et je crois que je verrai bientôt saint François, mon bon maître. Je suis très aise de laisser sur la terre des personnes qui l'embellissent comme vous.

Je vous prie d'agréer ma bénédiction.

Frère François, *capucin indigne*.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Au château de Ferney, 5 octobre.

Mon misérable état, monsieur, ne me permet pas d'écrire aussitôt et aussi souvent que je le voudrais à l'homme du monde qui m'a le plus attaché à lui: M. d'Alembert me console en me parlant souvent de vous. Madame Denis, ma garde-malade, passe ses jours à vous regretter.

Puisque vous avez été touché, monsieur, de la requête de nos pauvres esclaves francs-comtois, permettez que je vous en envoie deux exemplaires. Je suis persuadé que monseigneur le duc d'Orléans ne souffrirait pas cette oppression dans ses domaines.

Vous savez les succès inouïs des Russes contre les Turcs; ils perdaient une bataille au pied du mont Caucase, dans le temps que le grand-visir était battu au bord du Danube, et que la flotte du capitan-bacha était détruite dans la mer Égée. On croirait lire la guerre des Romains contre Mithridate. D'ailleurs, l'Araxe, le Cyrus, le Phase, le Caucase, la mer Égée, le Pont-Euxin, sont de bien beaux mots à prononcer, en comparaison de tous vos villages d'Allemagne auprès desquels on a livré tant de combats malheureux ou inutiles.

Vous venez du moins de réduire les habitants de Tunis, successeurs des Carthaginois, à demander la paix, que Dieu puisse vous conserver tant à la cour que sur les frontières.

Il y a deux choses encore pour lesquelles je m'intéresse fort, ce sont les finances et les beaux-arts; je voudrais ces deux articles un peu plus florissants.

Pour le *Système de la Nature*, qui tourne tant de têtes à Paris, et qui partage tous les esprits autant que le menuet de Versailles, je vous avoue que je ne le regarde que comme une déclamation diffuse, fondée sur une très mauvaise physique; d'ailleurs, parmi nos têtes légères de Français, il y en a bien peu qui soient dignes d'être philosophes. Vous l'êtes, monsieur, comme il faut l'être, et c'est un des mérites qui m'attachent à vous.

Dès qu'il gélera, nos gelinottes iront vous trouver.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 octobre.

Madame, je venais de vous écrire, lorsque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 1er d'octobre. Tout ce paquet n'est plein que de vos bontés; mais votre lettre surtout m'a enchanté. J'y

vois la sensibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot sur les esclaves des moines, pour qui vous avez de la compassion; sur Catau, qui vous cause toujours quelque indignation; et sur Dieu, qui nous laisse tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'espère que vous n'aurez pas trois pages. A grands seigneurs peu de paroles, et à bons esprits encore moins.

Je veux bien que les Comtois, appelés *francs*, soient esclaves des moines, si les moines ont des titres; mais si ces moines n'en ont point, et si ces hommes pour qui je plaide en ont, ces hommes doivent être traités comme les autres sujets du roi: *nulle servitude sans titre*, c'est la jurisprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude, au rapport de M. Seguier, qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous supplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreuse grand'maman.

Pour Catau, je vous renvoie, madame, à l'histoire turque, et je vous laisse à décider si les sultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez surtout à M. l'abbé Barthélemy si la langue grecque n'est pas préférable à la langue turque.

A l'égard de Dieu, je vous assure que rien n'est plus nouveau que le système des anguilles, par lequel on croit prouver que de la farine aigrie peut former de l'intelligence. Spinosa ne pensait pas ainsi: il admet l'intelligence et la matière, et par là son livre est supérieur à celui dont M. Seguier a fait l'analyse, comme le siècle de Louis XIV est supérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman est supérieur à....

Me voilà plongé, madame, dans les affaires de ce monde, lorsque je suis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu La Houlière, et je me suis adressé à votre belle âme pour en venir à bout. Il n'en sait rien. Si je pouvais obtenir ce que je demande, si monsieur le duc pouvait me remettre le brevet, si vous pouviez me l'adresser contre-signé, si je pouvais l'envoyer par Lyon et Toulouse, qui sont sur la route de Perpignan; si je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce serait assurément une très bonne plaisanterie; elle serait très digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article sur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'est que je ne demanderai rien pour le pays de Gex à celui qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines âmes élevées.

Les sœurs de la charité prient Dieu pour vous; elles sont comblées de vos grâces ainsi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais comme vous êtes faite pour avoir des amis partout, je vous supplie, madame, de compter sur moi et sur mon neveu en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice, pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond respect et la reconnaissance du viel ermite.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

A Ferney, 8 octobre.

Je suis très reconnaissant, monseigneur, de votre lettre du 30 de septembre. Je suis charmé qu'elle soit datée de Versailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne sais quel esprit de philosophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre souper à Bordeaux, je sais qu'il a été excellent; que tous les convives en ont été fort contents; qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces soupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment sur la paternité de M. le prince Pignatelli, puisque je ne puis vous en faire sur la maternité de madame la comtesse d'Egmont. C'est bien dommage assurément qu'elle ne produise pas des êtres ressemblants à son grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de monsieur son beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes: madame la comtesse d'Egmont, par la lettre pleine d'esprit et de grâces qu'elle a bien voulu m'écrire; et M. le prince Pignatelli, par la supériorité d'esprit qu'il m'a paru avoir sur les jeunes gens de son âge.

Vous me reprochez toujours les philosophes et la philosophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie, et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime passionnément la philosophie qui tend au bien de la société et à l'instruction de l'esprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et jusqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu justice sur cet article. Comme d'ailleurs il est question de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était si brillant sous Louis XIV, et qui tombe dans une si triste décadence, ainsi que bien

des choses. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques moments à perdre, je vous supplierai de jeter les yeux sur quelque chose dont le *tripot* d'aujourd'hui pourra se mêler. Je conçois bien que notre théâtre sera toujours meilleur que celui de Pétersbourg, où l'on ne joue plus de tragédies françaises, parce que l'on n'a pas trouvé un seul acteur. Il faudra désormais représenter les pièces de Sophocle dans Athènes, si on enlève la Grèce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, à droite jusqu'aux embouchures du Danube, et à gauche jusqu'à Trébisonde. Ils ont été battus au pied du Caucase, dans le même temps que le grand-visir perdait sa bataille et abandonnait tout son camp. Si vous trouvez cela peu de chose, vous êtes difficile en opérations militaires; mais assurément c'est à vous qu'il est permis d'être difficile.

Je supplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers son ancien serviteur, qui n'en peut plus, et qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus profond et le plus tendre respect.

A M. LE BARON DE GRIMM.

De Ferney, 10 octobre.

Mon cher prophète, je suis le bon homme Job; mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier, et qui valent mieux que les amis de cet Arabe. Il est très peu de gens de ces temps-là, et même de ces temps-ci, qu'on puisse comparer à M. d'Alembert et à M. de Condorcet. Ils m'ont fait oublier tous mes maux. Je n'ai pu malheureusement les retenir plus long-temps. Les voilà partis, et je cherche ma consolation en vous écrivant autant que mon accablement peut me le permettre.

Ils m'ont dit, et je savais sans eux, à quel point les Welches sont déchaînés contre la philosophie. Voici le temps de dire aux philosophes ce qu'on disait aux sergents, et ce que saint Jean disait aux chrétiens : « Mes enfants aimez-vous les « uns les autres; car qui diable vous aimerait? »

Ce maudit *Système de la Nature* a fait un mal irréparable. On ne veut plus souffrir de cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs oreilles pour des cornes.

On a beau dire avec discrétion qu'on ne fait point d'anguilles avec du blé ergoté, qu'il y a une intelligence dans la nature, et que Spinosa en était convaincu; on a beau être de l'avis de Virgile, le monde est rempli de Bavius et de Mævius.

Embrassez pour moi, je vous prie, frère Platon, quand même il n'admettrait pas l'intelligence, ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe. Le vieux malade ne l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'au dernier moment.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 octobre.

Le vieux malade de Ferney embrasse de ses deux maigres bras les deux voyageurs philosophes qui ont adouci ses maux pendant quinze jours.

Un grand courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la Nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philosophie amènera une révolution horrible, si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera. Au bout du compte, elle est la consolatrice de la vie, et son contraire en est le poison. Laissez faire, il est impossible d'empêcher de penser; et plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours; vous les ferez : cette idée égaie la fin des miens.

Agréez, messieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 octobre.

Monsieur, je ne suis pas étonné qu'un maître de poste tel que vous mène si bon train l'auteur du *Système de la Nature:* il me paraît que les maîtres de poste de France ont bien de l'esprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'est aussi la destinée du château des Ormes, où je me souviens d'avoir passé des jours bien agréables.

Je ne savais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philosophe; vous l'êtes, et de la bonne secte : je n'approche pas de vous, car je ne fais que douter. Vous souvenez-vous d'un certain Simonide à qui le roi Hiéron demandait ce qu'il pensait de tout cela? il prit deux jours pour répondre, ensuite quatre, puis huit; il doubla toujours, et mourut sans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en est une peut-être de dire que les choses iront toujours leur train, quelque opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir sur Dieu, sur l'âme, sur la création, sur l'éternité de la matière, sur la nécessité, sur la liberté, sur la révélation, sur les miracles, etc., etc., etc

Rien de tout cela ne fera payer les rescriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raisonnera toujours sur l'autre monde; mais sauve qui peut dans celui-ci!

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, monsieur, me donne une grande estime pour son auteur, et un regret bien vif d'être si loin de lui. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de le revoir, mais je lui serai bien respectueusement attaché, à lui et à toute sa maison, jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. HENNIN.

A Ferney, 17 octobre.

Voyez, monsieur, si vous pouvez quelque chose dans cette affaire, et si elle mérite qu'on vous importune. Tout le monde vole dans ce monde; les confédérés polonais volent leurs compatriotes; les Russes volent les Turcs à main armée. On nous a volé des rescriptions. Le nommé Sandos, natif genevois, actuellement à Genève, a volé de la limaille d'or à Resseguier le fils, dans Ferney. Il l'a vendue à un nommé Prévôt, orfèvre à Genève, et il l'a avoué devant Jacques Resseguier, monteur de boîtes, demeurant à Genève, rue du Temple, père de Resseguier de Ferney.

Le même Sandos a volé chez Vincent, monteur de boîtes à Ferney, beaucoup de limaille d'or; mais il ne l'a pas avoué.

J'ignore si on peut faire venir Sandos à résipiscence et à restitution. Je m'en rapporte à vos bontés et à votre crédit; mais je serais fâché que vous prissiez trop de peine pour une chose aussi méprisable que l'or, et si méprisable que M. l'abbé Terray n'en donne à personne.

Mes respects très humbles à vous, monsieur, et à toute votre famille.

Le vieux Malade de Ferney, V.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 octobre.

M. Crawford, madame, a quelquefois de petites velléités de sortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien; et il a grand tort, car ce n'est pas aux gens aimables à se tuer; cela n'appartient qu'aux esprits insociables comme Caton, Brutus, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice Billard. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et surtout qu'ils vivent avec vous.

Vous me demandez si je suis à peu près heureux: il n'y a en effet en ce genre que des à peu près; mais quel est votre à peu près, madame? Vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux il y a trente ans; mais vous avez conservé des amis, de l'esprit, de l'imagination, et un bon estomac. Je suis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens sourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle: cela est à peu près abominable.

Je ne puis ni rester à Ferney ni le quitter. Je me suis avisé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troisième d'étoffes de soie. C'est dans le fort de ces établissements que M. l'abbé Terray m'a pris deux cent mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de La Borde; et l'irruption faite sur ces deux cent mille francs me cause une perte de trois cent mille. Cela est embarrassant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point: la philosophie est bonne à quelque chose, elle console.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que Dieu a créé le monde pour sa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne sais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monsieur son mari; ils m'accablent de bontés; ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne songe qu'à mourir leur vassal dans leur fondation de Versoix. Je leur suis attaché à la fureur; car mes passions sont toujours vives, et l'esprit est aussi prompt chez moi que la chair est faible, comme dit cet étrange Paul, que vous ne lisez point, et que je lis pour mon plaisir.

Vous devez être informée, madame, de la santé du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille, malgré les insomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le scorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui sont en langueur; c'est un hôpital.

Je ne sais s'il vous paraîtra aussi plaisant qu'à moi que M. Seguier soit parti de mon ermitage le même jour que M. d'Alembert y arriva.

Les philosophes ne sont pas bien en cour; le *Système de la Nature* est comme le système de Lass: il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté, bien ou mal, a fait fort sagement. A quoi servirait l'athéisme? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, madame; quelque chose que vous pensiez, de quelque chose que vous soyez dégoûtée, quelque vie que vous meniez, l'ermite de Ferney

vous sera tendrement attaché, jusqu'au moment où il ira savoir qui a raison de Platon ou de Spinosa, de saint Paul ou d'Épictète, de Confucius ou du *Journal chrétien*. Pour Catherine II et Moustapha, c'est assurément Catherine qui a raison.

A M. DE LA HOULIÈRE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher neveu à la mode de Bretagne (car vous l'êtes, et non pas mon cousin), apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de septembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes. Fi, que cela est mal de crier famine sur un tas de blé!

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, lisez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de Choiseul a la bonté de m'écrire de sa main potelée et bienfesante, du 14 d'octobre :

« J'ignorais, mon cher Voltaire, que M. de La « Houlière fût votre neveu; mais je savais qu'il « méritait de l'être, et d'être brigadier; qu'il « nous a bien servis, et qu'il s'occupe d'agricul- « ture, ce qui est encore un service pour l'état, « pour le moins aussi méritoire que celui de dé- « truire. Votre lettre m'apprend l'intérêt que « vous prenez à M. de La Houlière, et j'ose me « flatter que le roi ne me refusera pas la grâce de « le faire brigadier à mon premier travail, etc., « etc. »

M. Gayot, à qui j'avais pris la précaution d'écrire aussi, me mande :

« Les dispositions du ministre n'ont rien laissé « à faire à mes soins pour le succès. J'aurai tout « au plus le petit mérite d'accélérer, autant qu'il « sera en moi, l'expédition de la grâce accordée, « etc., etc. »

Dormez donc sur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il est vrai qu'il ne me fit point part du mariage de sa fille; mais il est fermier-général, ce qui est une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur service. Il n'y a pas longtemps que M. le brigadier Courtmichon se fit annoncer chez moi; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame Denis, qui est véritablement votre cousine, vous fait les plus tendres compliments; je présente mes très humbles obéissances à madame la brigadière.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

25 octobre, au château de Ferney, par Lyon et Versoix.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous envoyer, par la voie de Paris, le petit livre des *Singularités de la nature;* il y a des choses dans ce petit ouvrage qui sont assez analogues à ce qui se passe dans votre château : je m'en rapporte toujours à la nature, qui en sait plus que nous, et je me défie de tous les systèmes. Je ne vois que des gens qui se mettent sans façon à la place de Dieu, qui veulent créer un monde avec la parole.

Les prétendus lits de coquilles qui couvrent le continent, le corail formé par des insectes, les montagnes élevées par la mer, tout cela me paraît fait pour être imprimé à la suite des *Mille et une Nuits*.

Vous me paraissez bien sage, monsieur, de ne croire que ce que vous voyez; les autres croient le contraire de ce qu'ils voient, ou plutôt ils veulent en faire accroire; la moitié du monde a voulu toujours tromper l'autre : heureux celui qui a d'aussi bons yeux et un aussi bon esprit que vous!

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier de vos bontés; je crains que ma lettre ne vous trouve pas dans vos terres du Gévaudan; mais elle vous sera renvoyée à Paris ou à Versailles. Pourquoi n'ai-je pas eu la consolation de rendre mes hommages à ce couple aimable dans ma solitude? Elle est bien triste; nous y sommes tous malades. Mon ombre a cependant été consolée et égayée par M. d'Alembert et M. de Condorcet pendant quinze jours. J'aurais bien dû me vanter de ma fortune à mes deux consolateurs du Vivarais, dont je regrettais plus que jamais la présence. Que madame la philosophe *dix-neuf ans* nous aurait animés! que monsieur le chef de brigade nous en aurait dit de bonnes! Je ne peux plus écrire, tant je suis faible; mais j'aurais pensé et senti.

M. d'Alembert est actuellement à Lyon, et s'achemine tout doucement en Provence.

Nous jetons enfin les fondements de Versoix. Nous y bâtissons, madame Denis et moi, la première maison; ce n'est pas que l'aventure des rescriptions m'ait laissé le moyen de bâtir, mais

le zèle fait des efforts, et l'envie de mettre la première pierre dans la ville de M. le duc de Choiseul m'a fait passer par-dessus tout. Je sais bien que je n'habiterai pas cette maison; mais madame Denis en jouira, et je suis content. En attendant, je me flatte d'être encore assez heureux pour voir monsieur et madame de Rochefort honorer Ferney de leur présence. On ne peut finir plus agréablement sa carrière.

Je ne pourrai vous présenter si tôt le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*. C'est un ouvrage aussi difficile qu'immense. Il y a deux ans que j'y travaille; mais il sera fini bientôt.

Pendant que je fais mes efforts pour élever ce monument à la gloire du roi et de ma patrie, la calomnie prend des pierres pour écraser l'auteur; le jansénisme hurle, les dévots cabalent; on ne cesse de m'imputer des brochures contre des choses que je respecte, et dont je ne parle jamais. Les assassins du chevalier de La Barre voudraient une seconde victime; vous ne sauriez croire jusqu'où va la fureur de ces ennemis de l'humanité; la solitude, les maladies, rien ne les désarme, rien ne les apaise; il s'élève une espèce d'inquisition en France, tandis que celle d'Espagne pleure d'avoir les griffes coupées et ses ongles arrachés; ceux même qui méprisent et qui affligent le plus le chef prétendu de l'Église se font une gloire barbare de paraître les vengeurs de la religion, tandis qu'ils humilient le pape : ils deviennent persécuteurs, pour avoir l'air d'être chrétiens; on immole tout, jusqu'à la raison, à une fausse politique. Adieu, monsieur; j'en dirais trop, je m'arrête. Donnez-moi votre adresse quand vous serez à Paris, et un moyen sûr de vous faire parvenir ce que je pourrai attraper de nouveau et de digne d'être lu par vous; il faut faire un choix dans la multitude des brochures qui viennent de Hollande.

Adieu, couple aimable; je vous souhaite à tous deux un bon voyage. Agréez mes respectueux sentiments. LE VIEIL ERMITE.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er novembre.

Ah! ah! mon héros est aussi philosophe! il a mis le doigt dessus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roses. Je ne suis pas étonné qu'il juge si bien de Cicéron, mais je suis surpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaisirs qui ont partagé sa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très bien. L'auteur du *Système de la Nature* est encore plus bavard, et le système fondé sur des anguilles faites avec de la farine est digne de notre pauvre siècle.

Cette fausse expérience n'avait point été faite du temps de Mirabaud; et Mirabaud, notre secrétaire perpétuel, était incapable d'écrire une page de philosophie.

Quel que soit l'auteur, il faut l'ignorer; mais il était pour moi de la plus grande importance, dans les circonstances présentes, qu'on sût que je n'approuve pas ses principes. Je suis persuadé d'ailleurs que mon héros n'est pas mécontent de la modestie de ma petite *drôlerie*. Je lui aurais bien de l'obligation, et il ferait une action fort méritoire, si, dans ses goguettes avec le roi, il avait la bonté de glisser gaiement, à son ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. Seguier pour le faire ardre.

Au reste, je pense qu'il est toujours très bon de soutenir la doctrine de l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur; la société a besoin de cette opinion. Je ne sais si vous connaissez ce vers·

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Le saut est grand de Dieu à la comédie : je sais bien que ce *tripot* est plus difficile à conduire qu'une armée; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement sont un peu difficiles : mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'est tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers; elle m'a paru mériter d'être ressuscitée; c'est la première du théâtre français. Ne peut-on pas rajuster les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux? Lekain sait son rôle de Massinisse, et cela pourrait vous amuser à Fontainebleau; car enfin il faut s'amuser, et plaisir vaut mieux que tracasserie.

Je ne suis plus fait ni pour avoir du plaisir, ni pour en donner; mes maladies augmentent tous les jours; mais mon tendre attachement pour vous ne diminue pas, et mon cœur sera plein de vous jusqu'à mon dernier soupir.

A M. LE BARON DE GRIMM.

Ferney, 1er novembre.

Mon cher prophète, je suis toujours Job, quoi que vous en disiez : car qui souffre est Job, et tout lit est fumier. J'avoue que vous ne ressemblez point aux amis de Job, et bien m'en prend : c'est vous que je dois remercier des lettres des rois de Prusse et de Pologne; c'est à la manière dont vous leur parlez de moi que je dois celle dont ils en parlent.

Mon cher prophète, vous avez beau rire, les oraisons funèbres de l'évêque du Puy ne vaudront jamais celles de Bossuet; les pièces de Racine seront toujours mieux écrites que celles de Cré-

billon; Boileau l'emportera sur les pièces de vers qu'on nous donne; le style de Pascal sera meilleur que celui de Jean-Jacques; les tableaux du Poussin, de Lesueur, et de Lebrun, l'emporteront encore sur les tableaux du salon; et sans les deux frères D..., je ne sais pas trop ce que deviendrait notre siècle. Il y a une distance immense entre les talents et l'esprit philosophique qui s'est répandu chez toutes les nations. Cet esprit philosophique aurait dû retenir l'auteur du *Système de la Nature;* il aurait dû sentir qu'il perdait ses amis, et qu'il les rendait exécrables aux yeux du roi et de toute la cour. Il a fallu faire ce que j'ai fait; et si l'on pesait bien mes paroles, on verrait qu'elles ne doivent déplaire à personne.

J'envoie à mon prophète des rogatons dépareillés qui me sont tombés sous la main.

Je reçois dans ce moment une lettre charmante de ma philosophe. J'aurai l'honneur de lui écrire sitôt que mes maux me donneront un moment de relâche.

A MADAME D'ÉPINAI.

6 novembre.

La fièvre me prit, madame, dans le temps que j'allais vous écrire. Il n'est pas étrange qu'on ait le sang en mouvement quand on est occupé de vous. Franchement, je suis bien malade; mais le plaisir de vous répondre fait diversion.

Oui, madame, j'ai lu le troisième volume[1] qui contient la réfutation du Pernety, et je sais très bon gré à ce Pernety de nous avoir valu un si bon livre.

Comment pouvez-vous me dire que je ne connais point l'abbé Galiani! est-ce que je ne l'ai pas lu? par conséquent je l'ai vu. Il doit ressembler à son ouvrage comme deux gouttes d'eau, ou plutôt comme deux étincelles. N'est-il pas vif, actif, plein de raison et de plaisanterie? Je l'ai vu, vous dis-je, et je le peindrais.

On fait actuellement un petit *Dictionnaire encyclopédique*[2], où il n'est pas oublié à l'article *Blé*.

Le mot d'impôt, et tout ce qui a le moindre rapport à cette espèce de philosophie, me fait frémir, depuis que le philosophe M. l'abbé Terray m'a pris deux cent mille francs, qui fesaient toute ma ressource, et que j'avais en dépôt chez M. de La Borde. Il n'y a que vous, madame, qui puissiez me faire supporter la philosophie sur la finance, parce que sûrement vous mettrez des grâces dans tout ce qui passera par vos mains.

Je veux croire qu'on a très bien raisonné; mais le pain vaut quatre à cinq sous la livre au cœur du royaume, et à l'extrémité où je suis.

L'idée qu'on ne nous charge que parce que nous sommes utiles est très vraie. On ne fait porter des fardeaux qu'aux bêtes de somme, et Dieu nous a faits chevaux et ânes. Si nous étions oiseaux, on s'amuserait à nous tirer en volant.

En voilà trop pour un pauvre vieillard qui n'en peut plus, et qui est entre les mains des contrôleurs généraux et des apothicaires.

Mes compliments à vos beaux yeux, ma charmante philosophe, quoique les miens ne voient goutte. Mille respects.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 novembre.

Auriez-vous jamais, monsieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les *Satires* de Perse dans votre poche? Il y a un vers qui est curieux, et qui vient fort à propos :

> Minimum est quod scire laboro :
> De Jove quid sentis?
> Sat. II, v. 17.

(Il ne s'agit que d'une bagatelle : que pensez-vous de Dieu?)

Vous voyez que l'on fait de ces questions depuis long-temps. Nous ne sommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous savons très bien que telles et telles sotises n'existent pas, mais nous sommes fort médiocrement instruits de ce qui est. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien savoir quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'est pas encore assez : il faudrait savoir quelle idée ce mot fait passer dans la tête de votre adverse partie. Quand tout cela est fait, on peut disputer pendant toute sa vie sans convenir de rien.

Jugez si cette petite affaire peut se traiter par lettres. Et puis vous savez que quand deux ministres négocient ensemble, ils ne disent jamais la moitié de leur secret.

J'avoue que la chose dont il est question mérite

[1] L'abbé Pernety avait publié un *Examen des recherches philosophiques sur l'Amérique*. De Pauw publia, en réponse, *Défense des Recherches sur les Américains*.

[2] Les *Questions sur l'Encyclopédie*, qui sont fondues dans le *Dictionnaire philosophique*.

qu'on s'en occupe très-sérieusement; mais gare l'illusion et les faiblesses!

Il y a une chose peut-être consolante; c'est que la nature nous a donné à peu près tout ce qu'il nous fallait; et si nous ne comprenons pas certaines choses un peu délicates, c'est apparemment qu'il n'était pas nécessaire que nous les comprissions.

Si certaines choses étaient absolument nécessaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être assez sûr que ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'est nécessaire à personne. Cette vérité est un oreiller sur lequel on peut dormir en repos; le reste est un éternel sujet d'arguments pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre, monsieur, ce qui est d'une vérité incontestable, c'est mon sincère et respectueux attachement pour vous.

LE VIEUX MALADE.

A M. SAURIN.

A Ferney, 10 novembre.

Votre épître, mon cher confrère, est aussi philosophique qu'ingénieuse; elle est surtout d'un bon ami: vous avez raison sur tous les points, hors sur ce qui me regarde.

Je sais bien qu'il y aura toujours des gens qui feront la guerre à la raison, puisqu'en effet on a des soldats de robe longue payés uniquement pour servir contre elle; mais on a beau faire, dès que cette étrangère a des asiles chez tous les honnêtes gens de l'Europe, son empire est assuré.

On peut long-temps, chez notre espèce,
Fermer la porte à la raison;
Mais dès qu'elle entre avec adresse,
Elle reste dans la maison,
Et bientôt elle en est maîtresse.

Son ennemi perd de son crédit chaque jour, de Moscou jusqu'à Cadix. Les moines ne gouvernent plus, quoiqu'un moine soit devenu pape. J'ai été très fâché qu'on ait poussé trop loin la philosophie. Ce maudit livre du *Système de la Nature* est un péché contre nature. Je vous sais bien bon gré de réprouver l'athéisme, et d'aimer ce vers:

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Je suis rarement content de mes vers, mais j'avoue que j'ai une tendresse de père pour celui-là. Les ennemis des causes finales m'ont toujours paru plus hardis que raisonnables. S'ils rencontrent des chevilles et des trous, ils disent, sans hésiter, que les uns ont été faits pour les autres, et ils ne veulent pas que le soleil soit fait pour les planètes.

Vous faites trop d'honneur, mon cher confrère, aux rogatons alphabétiques que vous voulez lire. Je tâcherai de vous les faire parvenir au plus tôt. Je les crois sages, mais ils n'en seront pas moins persécutés.

Je suis tout glorieux du baiser de madame Saurin; elle est bien hardie à cent lieues; elle n'oserait de près. Les pauvres vieillards ne s'attirent pas de telles aubaines. J'ai été heureux pendant quinze jours; j'ai eu M. d'Alembert et M. de Condorcet: ce sont là de vrais philosophes.

Adieu, vous qui l'êtes; conservez-moi votre amitié.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 novembre.

Madame, je voudrais amuser notre bienfaitrice philosophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette *Épître au roi de la Chine* dit qu'il est accoutumé à ennuyer les rois: cela peut être, je l'en crois sur sa parole; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philosophe grand'maman, qui a plus d'esprit que tous les monarques d'Orient; car pour ceux d'Occident, je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, sa majesté chinoise veut venir à Paris, je lui conseillerai, madame, de se faire de vos amis, et de tâcher de souper avec vous; je n'en dirai pas autant à Moustapha. Franchement, il ne m'en paraît pas digne; je le crois d'ailleurs très-incivil avec les dames, et je ne pense pas que ses eunuques lui aient appris à vivre.

Si, par un hasard que je ne prévois pas, cette *Épître au roi de la Chine* trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais: Envoyez-en copie pour amuser votre petite-fille, supposé qu'elle soit amusable, et qu'elle ne soit pas dans ses moments de dégoût.

Pour réussir *chez elle*, il faut prendre son temps.

Puissé-je, madame, prendre toujours bien mon temps en vous présentant le profond respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieil ermite de Ferney!

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 novembre.

Votre lettre de Cirey, monsieur, adoucit les maux qui sont attachés à ma vieillesse. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai passés. Je vous sais très bon gré d'être attaché à votre colonel, qui est assurément un des plus estimables hommes de France [1]. Je l'ai vu naître, et il a passé toutes mes espérances.

Je ne sais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponse au *Système de la Nature;* ce n'est point un ouvrage qui puisse être imprimé à Paris. En rendant gloire à Dieu, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un dieu aussi impertinent qu'eux ; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuse de ces disputes comme de l'opéra-comique. Il a lu le *Système de la Nature* avec le même esprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois semaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils sont noyés dans des déclamations et des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant.

La chanson que vous m'envoyez doit avoir beaucoup mieux réussi. Je suis bien aise qu'elle soit en l'honneur de l'homme du monde à qui je suis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligations; j'ose être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne sont que des chansons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puisse vous amuser, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je suis à vous tant que je serai encore un peu en vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 novembre.

Mon cher ange, je suis presque aveugle ; j'écris de ma main, et le plus gros que je peux. Celui qui me soulageait dans ce bel art de mettre ses idées et ses pensées en noir sur du blanc s'est fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très lisiblement. Vous savez que j'ai écrit aussi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra représenter *Sophonisbe* et *le Dépositaire* que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. Lantin d'ajouter quelques vers au quatrième acte; il était impossible de faire mander Massinisse par Scipion, parce que deux actes, dans cette pièce, finissent par un pareil message, et que M. Mairet saurait très mauvais gré à M. Lantin de cette répétition.

[1] M. le duc du Châtelet. K.

A l'égard du *Dépositaire*, je pense qu'il faut aussi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique est trop forte, le dépit contre la statue trop amer, l'envie de la casser trop grande. De plus, la métaphysique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le public ne sait plus où il en est. J'aime ce petit ouvrage, et plus je l'aime, plus je suis d'avis qu'on ne le risque pas. Je suis, dans mon désert, si éloigné de Paris et de son goût, que je n'oserais pas conseiller à Molière de donner *le Tartufe*. Il me paraît que le goût est égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiselle Daudet, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris; mais il s'est fait un tel bouleversement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la sienne. La saisie de tout mon argent comptant par M. l'abbé Terray, dans le temps que j'établissais une colonie assez nombreuse, que je bâtissais huit maisons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renversé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de soins, de vers, et de l'*Encyclopédie :* il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui pussent me consoler.

M. le duc de Choiseul a favorisé ma manufacture autant qu'il l'a pu ; je souhaite que M. le duc de Praslin envoie beaucoup de montres à son ami le bey de Tunis, et au prétendu nouveau roi d'Égypte Ali-Bey; et même qu'il ne m'oublie pas, quand il aura procuré la paix entre Moustapha et Catherine. Je vous prie instamment de l'en faire souvenir.

On nous a menacés quelque temps de la guerre et de la peste; mais, Dieu merci, nous n'avons que la famine, du moins dans nos cantons. Le blé vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde. Je ne sais pas ce qu'ont opéré messieurs les économistes ailleurs, mais je soupçonne messieurs les Welches de ne pas entendre parfaitement l'économie.

A l'égard de l'économie des pièces de théâtre, je vous dirai que M. le maréchal de Richelieu refuse son suffrage à Mairet ; et c'est encore une raison pour ne la pas hasarder. Les sifflets sont encore plus à craindre que la disette. Mes deux aimables et chers anges, vivez aussi gaiement qu'il est possible; et si vous rencontrez M. Seguier, recommandez-lui d'être sobre en réquisitoires, à moins qu'il n'en fasse pour des filles. Et, sur ce, je me mets à l'ombre de vos ailes, au milieu de quatre pieds de neige.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

24 novembre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, vous doit depuis long-temps une réponse; il vous l'envoie de la Chine, et peut-être trouverez-vous les vers un peu chinois. Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous voudrez écrire à ce vieillard, je vous prie de donner votre lettre à M. Marin; vous pourrez me dire à cœur ouvert tout ce que vous penserez; j'aime bien autant votre prose que vos vers.

C'est au bout de trois ans que j'ai su votre demeure par M. Marin, à qui je l'ai demandée. Si vous m'en aviez instruit, je vous aurais remercié plus tôt, tout malade que je suis. Je ne vous ai point écrit depuis la mort de M. Damilaville, notre ami; il se chargeait de mes lettres et de mes remerciements.

Il y a toujours dans vos vers des morceaux pleins d'esprit et d'imagination; on se plaint seulement de la profusion qui empêche qu'on ne retienne les morceaux les plus marqués. Vous trouverez ma lettre bien courte, pour tant de beaux vers dont vous m'avez honoré; mais pardonnez à un malade qui est absolument hors de combat, et qui sent tout votre mérite beaucoup plus qu'il ne peut vous l'exprimer.

A M. DELISLE DE SALES.

25 novembre.

Je suis bien sûr, monsieur, que vos *Mélanges sur Suétone* me donneront autant de plaisir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai partout la main du philosophe.

Je mets une différence essentielle entre la *Philosophie de la Nature* et le *Système de la Nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquents dans le *Système*, mais tout le reste est déclamation et répétition. L'auteur suppose tout, et ne prouve rien. Son livre est fondé sur deux grands ridicules : l'un est la chimère que la matière non pensante produit nécessairement la pensée, chimère que Spinosa même n'ose admettre; l'autre, que la nature peut se passer de germes. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre siècle que cette énorme sottise. Maupertuis fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jésuite anglais Needham, qui crut avoir fait, avec de la farine de seigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'est la honte éternelle de la France que des philosophes, d'ailleurs instruits, aient fait servir ces inepties de base à leurs systèmes.

Vous êtes bien loin, monsieur, de tomber dans de pareils travers; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaissances, et de la raison.

Vous vous défiez, sans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue des pays dont ils parlent; défiez-vous aussi des écrivains qui vous ont dit que Newton, dans sa vieillesse, n'entendait plus ses ouvrages. Pemberton dit expressément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant sa mort, dans les douleurs de la gravelle.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 novembre.

Mon héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les sottises auxquelles se livre un vieux malade dans sa retraite. Je ne sais si mon commerce avec le roi de la Chine vous amusera beaucoup. Comme il est assez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardiesse en faveur de la plaisanterie. Je crois que je suis à présent en correspondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France; mais de tous ces rois, il n'y en a pas un jusqu'à présent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de Bernis pouvait très aisément favoriser cet établissement en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me suis jamais senti mieux excommunié.

Vous savez bien, monseigneur, que la *Sophonisbe* rapetassée est de M. Lantin, de Dijon. Cette pièce, à la vérité, ridicule, mais qui l'emporta autrefois sur la *Sophonisbe* de Corneille, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puisque c'est la première qui ait fait honneur au Théâtre-Français. Il y a cent quarante ans qu'elle est faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. Gaillard, qui sollicite la place du jeune Moncrif. L'historien de François 1er vaut mieux que l'historien des chats. Conservez toujours vos bontés à celui de Louis XIV et au vôtre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

J'ai changé d'avis, mon cher ange, depuis ma dernière lettre; je me suis repris d'amitié pour Ninon, pour Gourville et pour madame Aubert.

Cette madame Aubert n'était point annoncée, et il faut annoncer tout le monde dans une bonne maison : c'est la politesse du théâtre.

J'ai ri en la relisant. Si le public ne rit pas, il a tort : on riait autrefois. La comédie larmoyante n'est qu'un monstre. Vous verrez avec M. Marin s'il faut jouer, ou imprimer avec la préface de M. l'abbé de Châteauneuf.

A l'ombre de vos ailes.

A M. BERTRAND.

Ferney, 3 décembre.

Mon cher philosophe, on peut tirer une très bonne quintescence de la grosse bouteille que vous m'avez envoyée. Sans précision et sans sel on ne tient rien. Le monde est rassasié de dissertations sur le monarchique, le démocratique, le métaphysique, le poétique et le narcotique.

Si Bayle fesait son Dictionnaire, son libraire serait ruiné.

Je vous prie de me mander si l'*Encyclopédie* in-4° réussit; s'il y a des additions considérables; si elle mérite qu'on l'achète, ou s'il faut s'en tenir à ne pas multiplier les êtres sans nécessité. *Vale.* V.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

Vous avez vu, madame, finir votre ami que vous aviez déjà perdu. C'est un spectacle bien triste; vous l'avez supporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuses impressions. Je suis actuellement, sans contredit, le premier en date de vos anciens serviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais.

Je regrette jusqu'au fond de mon cœur le président Hénault : je le rejoindrai bientôt; mais où? et comment? On chantait à Rome, et sur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs : « Où va-t-on après la mort? où l'on était avant « de naître. »

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répéterait ce passage de Sénèque. Nous sommes encore des polissons et des barbares. Il y a des gens d'un très grand mérite chez les Welches, mais le gros de la nation est ridicule et détestable. Je suis bien aise de vous le dire avec autant de franchise que je vous dis combien je vous aime, combien j'estime votre façon de penser, à quel point je regrette d'être loin de vous

Je voudrais bien savoir s'il y a quelques particularités intéressantes dans le testament du président. Je serais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui sentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un testament, on ne parlât jamais que de ses parents et de ses amis.

Adieu, madame; conservez votre santé, et quelquefois même de la gaieté : mais n'est pas gai qui veut; et ce monde, en général, ne réjouit pas les esprits bien faits. Mille tendres respects.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

5 décembre.

Puisque M. le marquis de Condorcet tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, monsieur, à votre compagnon de voyage. Je ne sais si on oublie Pékin quand on est à Paris. Cet exemplaire français n'est imprimé que dans une sorte de caractères. Vous savez qu'à la Chine on en a employé soixante-quatre pour rendre l'impression et la lecture plus faciles. C'est de la pâture pour messieurs des inscriptions et belles-lettres. Au reste, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime aussi les mathématiques. Pour moi, monsieur, j'aime passionnément les deux mathématiciens qui ont autant de justesse que de grâce dans l'esprit.

Je suis très malade, et tout de bon, quoique l'hiver soit doux. La faculté digérante me quitte, et par conséquent la faculté pensante. Il me reste l'aimante; j'en ferai usage pour vous tant que je serai dans l'état du président Hénault, dont j'approche fort; j'entends l'état où il était avant de finir. C'est peu de chose qu'un vieil académicien.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil ermite vous assure de ses tendres respects.

A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira long-temps; mais je crois que votre secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une *Épître à mademoiselle Chéré, actrice de l'académie de Marseille*. Je n'ai jamais connu mademoiselle Chéré, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiser aucune Marseillaise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à mademoiselle Chéré que

Malgré les *Tisiphones*
L'amour unira nos *personnes*.

Je ne sais point quelles sont ces *Tisiphones ;* mais je vous jure que jamais la *personne* de mademoiselle Chéré n'a été unie à la mienne, ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphone*, qui est long, à *personne*, qui est bref. Autrefois, quand je fesais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez très persuadé, monsieur, que *mon barbare sort* ne m'a jamais ôté *la lumière des yeux* de mademoiselle Chéré, et que je *n'erre point dans ma triste carrière*. Je suis si loin *d'errer dans ma carrière*, que depuis deux ans je sors très rarement de mon lit, et que je ne suis jamais sorti de celui de mademoiselle Chéré. Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées qui ne disent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille Marseillaise, mais je lui conseille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Phyllis, ne sont guère faites pour le public : ce sont des amusements de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer au libraire, qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

Messieurs Cramer m'ont rendu un très mauvais service, en publiant les fadaises de ce goût qui me sont souvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. J'en ai fait beaucoup, comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je suis très fâché qu'on me rende responsable, depuis si long-temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait; cela m'est arrivé dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé à la suite des *Éphémérides du Citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir ; n'ayant nul commerce avec mademoiselle Chéré, ni avec aucune *Tisiphone*, ni avec aucune *personne* de son espèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

P. S. J'ajoute encore que je ne suis point né en 1696, comme le dit votre graveur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 décembre.

J'ai commandé sur-le-champ, madame, à mes Vulcains quelque chose de plus galant que la ceinture de Vénus, pour madame la marquise de Chalvet, la Toulousaine. Elle aura cercle de diamants, bouton, repoussoir, aiguilles de diamants, crochets d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très beau et du très bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui fesait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne saurais vous dire le prix actuellement. Cela dépendra de la beauté des diamants.

Vous voulez peut-être, madame, des chaînes de marcassites séparément; c'est sur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires sont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent six louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis.

Voilà tout ce que je sais de mes fabricants, car je ne les vois guère : ils travaillent sans relâche. Vous prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de moments à moi. Il m'a fallu bâtir plus de maisons que le président Hénault n'en avait dans le quartier Saint-Honoré; et il me faut à présent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit sous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Éphémérides du Citoyen*.

Vous me dites que du temps des sorciers j'aurais été brûlé : vraiment, madame, je le serais bien à présent, si on en croyait l'honnête gazetier ecclésiastique. Mais n'appelez point l'*Épître au roi de la Chine* un ouvrage; ce sont les vers de sa majesté chinoise, qui sont un ouvrage considérable. On y trouve sa généalogie : il descend en droite ligne d'une vierge : cela n'est point du tout extraordinaire en Asie.

Je ne sais pas encore ce qui s'est passé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer, lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chansons.

La *Sophonisbe* de Lantin deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques pompons à cette Africaine; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'est pas sorcier comme vous le prétendez.

On dit que Lekain est plus gras que jamais, et se porte à merveille; cela doit réjouir infiniment

M. d'Argental ; il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame Denis leur est attachée autant que moi, c'est beaucoup dire. Mille respects.

A M. FABRY.

7 décembre.

Monsieur, le pain blanc vaut aujourd'hui à Ferney à raison de huit sous la livre. On nous menace avec juste raison qu'il sera dans quelque temps à vingt sous. Il faut trois mois pour faire venir du blé de Marseille. La famine est un monstre contre lequel on ne saurait prendre trop de précautions. Nous n'avons ni petits grains ni pommes de terre, pour soulager les pauvres. Cette situation est bien funeste. Je vous remercie en mon particulier de tous les soins que vous daignez prendre.

Les employés sont venus vexer la colonie de Ferney. Ce n'est pas là ce qu'on lui avait promis au nom du roi. Je ne crois pas que je voie jamais quinze mille familles s'établir à Versoix, comme l'impératrice de Russie a fait à Astracan.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 décembre.

M. Lantin, de Dijon, présente ses respects à M. de Thibouville et aux anges ; il les supplie de se contenter du petit billet qu'il leur envoie; il lui est impossible de s'occuper davantage des affaires des Romains ; il en a de si pressantes au sujet d'une colonie moderne et de la famine qui est dans son pays, que sa pauvre petite âme en est tout entreprise.

Il s'est trompé en écrivant que M. le maréchal de Richelieu n'était pas pour *Sophonisbe;* c'est bien vraiment tout le contraire.

Le susdit Lantin pense qu'il sera nécessaire de faire annoncer la *Sophonisbe* comme la véritable pièce de Mairet, dont on a retouché le style, et comme la première pièce qui ait fondé le Théâtre-Français, ce qui est très vrai et trop oublié.

Il est à croire que *Sophonisbe* aura bien autant de représentations que *Venceslas*, et pourra servir un peu à ranimer le théâtre.

Il est assez singulier que ce soit un Américain qui débute par Zamore ; la balle va au joueur.

Madame Denis fait mille compliments à M. de Thibouville. Qu'il conserve sa bienveillance pour celui qui n'est ni Jean ni Pierre, qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 décembre.

SCIPION, à la fin de la scène seconde du cinquième acte, après ces mots, *mériter son estime*.

(A un tribun.)

Vous, au prochain rivage ayez soin de guider
Et la reine et les siens, qu'il vous faudra garder ;
Mais en mêlant surtout à votre vigilance
Des plus profonds respects la noble bienséance.
Les ordres du sénat qu'il faut exécuter
Sont de vaincre les rois, non de les insulter.
Gardons-nous d'étaler un orgueil ridicule,
Que nous impute à tort un peuple trop crédule.
Conservez d'un Romain la modeste hauteur :
Le soin de se vanter rabaisse la grandeur.
Dédaignez avec moi des vanités frivoles :
Soyez grand par les faits, et simple en vos paroles.
Mais Massinisse vient.

Voilà, mes anges, un petit allongement pour la queue trop écourtée de *Sophonisbe*. Je vous prie de communiquer à Lekain cette petite satire des Romains ampoulés qu'on a trop mis sur le théâtre. Je n'aime point cette enflure et ces échasses que les sots admirent et écoutent bouche béante.

Au reste, quand vous aurez relevé de couche votre infante, quand vous aurez déterminé la guerre ou la paix au sujet d'une île déserte dans l'autre monde, mandez-moi, je vous prie, si vous faites jouer M. Landin de Damerei. Mandez-moi surtout si M. le duc de Duras est à Paris ; s'il revient ; quand il revient : c'est pour une affaire qui pourra amuser mes anges.

Il faudra du courage.

Préparez-vous.

Vous ne laisserez pas d'être surpris.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 décembre.

Monsieur, je crois vous avoir mandé que j'ai soixante-dix-sept ans ; que de douze heures j'en souffre onze, ou environ ; que je perds la vue dès que mes déserts sont couverts de neige ; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Éphémérides du Citoyen*, je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens ; que j'ai très rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philosophe. Je vous dirai ce que répondit Saint-Évremont à Waller, lorsqu'il se mourait, et que Waller lui demandait ce qu'il pensait sur les vérités éternelles et sur les mensonges éter-

nels · « M. Waller, vous me prenez trop à votre « avantage. »

Je suis avec vous, monsieur, à peu près dans le même cas : vous avez autant d'esprit que Waller; je suis presque aussi vieux que Saint-Évremont, et je n'en sais pas autant que lui.

Amusez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant soixante ans. C'est un grand plaisir de mettre sur le papier ses pensées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant soi-même.

Je me flatte de ne point ressembler à ces vieillards qui craignent d'être instruits par des hommes qui sortent de la jeunesse. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain.

Continuez, monsieur, à rendre vos vassaux heureux, et à instruire vos anciens serviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choses où Aristote, Platon, saint Thomas et saint Bonaventure se sont cassé le nez, c'est ce qu'assurément je ne ferai pas : j'aime mieux vous dire que je suis un vieux paresseux qui vous est attaché avec le plus tendre respect, et cela de tout son cœur.

A M. DUPATY,

AVOCAT-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

15 décembre.

Monsieur, le jour que j'appris votre étrange malheur, on imprimait à Genève des *Questions sur l'Encyclopédie*, et je mis vite, au troisième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier d'Aguesseau; c'est-à-dire que je fis cet honneur à ce magistrat, qui n'était pas comme vous philosophe et patriote.

Je voudrais bien savoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne passe. Pour cette lettre, elle passera, et elle vous dira, monsieur, que si mon âge de soixante-dix-sept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler d'Henri IV et de vous, rien ne m'empêchera de vous assurer du zèle, de l'estime, et du respect de votre très humble, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 décembre.

Je m'en étais douté : il y a trente ans que son âme n'était que molle, et point du tout sensible; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux femmes se le disputassent; mais je ne le disais à personne. Je ne disais pas même que ses *Étrennes Mignonnes* ont été commencées par Dumolard et faites par l'abbé Boudot.

Je reprends toutes les louanges que je lui ai données.

Je chante la palinodie;
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire;
Mais ce charlatan n'aimait rien;
De plus, il disait son bréviaire.

Je voudrais, madame, que vous sussiez ce que c'est que ce bréviaire, ce ramas d'antiennes et de répons en latin de cuisine!

Apparemment que le pauvre homme voulait faire sa cour à Dieu, comme à la reine, par de mauvais vers.

Je suis dans la plus grande colère; je suis si indigné, que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si maltraité les *Étrennes Mignonnes* du président. Quoi! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait!

Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère. Je suis très persuadé que l'âme noble de votre grand'maman trouvera cela bien infâme.

Vous voulez des vers pour la *Bibliothèque Bleue*; vous vous adressez très bien. En voici qui sont dignes d'elles :

La belle Maguelonne avec *Robert-le-Diable*
Valaient peut-être au moins les romans de nos jours.
Ils parlaient de combats, de plaisirs et d'amours.
Mais tout ce papier bleu, quoique très estimable,
N'est plus regardé qu'en pitié;
Mon cœur en a senti la cause véritable :
On n'y parle point d'amitié.

N'est-il pas vrai, madame, que nous n'aurons point la guerre? C'est une obligation que la France aura encore au mari de votre grand'maman.

Je veux que vous m'écriviez dorénavant à cœur ouvert; nous n'avons rien à dissimuler ensemble; mais, quelque chose que vous ayez la bonté de m'écrire, faites contre-signer par votre grand'maman, ou envoyez votre lettre chez M. Marin, secrétaire-général de la librairie, rue des Filles Saint-Thomas, qui me la fera tenir très sûrement; le tout pour cause.

A M. DUPATY.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, monsieur, et mon petit billet se sont croisés, comme vous l'avez vu. Ah! ah! vous êtes donc aussi des nôtres!

votre poésie est pleine d'imagination. Tous les hommes éloquents ont commencé par faire des vers. Cicéron et César en firent avant d'être consuls; ils eurent l'un et l'autre de furieuses lettres de cachet : mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux être assassiné par ceux que l'on peut assassiner aussi, que de voir sa destinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'est pas moi qui vous écris cela, au moins; c'est un Suisse qui a soupé chez moi avec un Anglais. Pour moi, je n'écris à personne; je suis très vieux et très malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penser. Je m'intéresse à vous comme un père à son fils, et le fils est très respecté par le père.

Mille très humbles et très tendres obéissances à M. de Bory.

A M. D'AGINCOURT,

FERMIER-GÉNÉRAL.

17 décembre.

Non, monsieur, je ne suis point assurément de l'avis des sots et des ignorants qui pensent que les chevaliers romains chargés du recouvrement des impôts publics n'étaient pas des citoyens nécessaires et estimables. Je sais que Jésus-Christ les anathématise; mais en récompense il prit un commis de la douane pour un de ses évangélistes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de messieurs les fermiers-généraux et de leur générosité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un désert qui n'est pas celui de Jean.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitants ne sont venus que sur la promesse royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits jusqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un Suisse ne peut pas deviner qu'en France il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes-générales, n'est pas que des fabricants paient pour les outils qu'ils apportent.

Je laisse à votre humanité et à votre sagesse, et à celle de messieurs vos confrères, à vous arranger avec M. le duc de Choiseul, quand il aura fondé la ville de Versoix. Vous pensez comme lui sur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres Si la guerre se déclare, notre petit canton est perdu pour long-temps.

Oui, monsieur, j'ai dit que Newton et Locke étaient les précepteurs du genre humain, et cela est vrai; mais Locke et Newton n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déserte, située vers le pays des Patagons.

Il est encore très vrai que Louis XIV dut la paix d'Utrecht au ministère d'Angleterre; mais ce n'est pas une raison pour que la France fasse la guerre au roi George III, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, monsieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier-général. Vous me faites souvenir d'Atticus, qui était fermier-général aussi; mais c'était de l'empire romain.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Que l'on fasse ou non la guerre aux Anglais, que le parlement fasse ou non des sottises; moi je fais sottise et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de Praslin un paquet. Ce paquet est la tragédie des *Pélopides*, c'est-à-dire *Atrée et Thyeste*. Il est vrai qu'elle a été faite sous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeunesse va vite, mais il faut l'encourager.

Ma sottise, — vous la voyez.

Ma guerre est contre les Allobroges qui ont soutenu qu'un Visigoth, nommé Crébillon, avait fait des tragédies en vers français; ce qui n'est pas vrai.

Mes divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce nasillonneur De Brosses, président, veut être de l'académie; c'est Foncemagne qui veut le faire entrer. Il est bon que Foncemagne sache que j'ai une consultation de neuf avocats de Paris, qui m'autorise à lui faire un procès pour dol.

J'enverrai cette consultation si on veut. Le président, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que, si je lui fesais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui assurément n'en ai jamais fait.

J'enverrai la lettre si on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir De Brosses en recommandation.

Mes anges diront à M. de Foncemagne ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, discrétion, prud'homie, et à leur horreur contre de tels procédés

A M. HENNIN.

A Ferney, 19 décembre.

Il n'est point dit dans l'édit que le parlement rendra compte au chancelier.

Le parlement n'a point envoyé de démission.

Il n'est pas du tout sûr que nous ayons la guerre;

Il est encore moins sûr que nous soyons payés.

Je regrette bien cette pauvre madame Gaussen; je la suivrai bientôt, *et vivat!*

A M. HENNIN.

A Ferney, 20 décembre.

Quoique vous ne me disiez rien, monsieur, vous savez pourtant que le parlement a cessé ses fonctions, sans donner sa démission; qu'il a protesté contre l'édit; qu'il a envoyé deux fois le premier président au roi; que le roi n'a point voulu le voir. De tout cela vous ne nous en dites mot.

Mais nous vous demandons, madame Denis et moi, vos bons offices pour une chose qui nous intéresse très vivement, et qui ne demande pas même de délais.

C'est de savoir s'il est vrai que la république ait affranchi madame Denis de la qualité éminente de serve de Genève. Nous avons à Gex un procès contre un seigneur, citoyen de Genève, nommé, non pas Choudens, mais de Choudens, ouvrier en montres, qui nous vendit, il y a dix ans, un petit domaine sur le chemin de Ferney à Tournay. Il le déclara libre; et quand nous eûmes signé, il se trouva qu'il était mortaillable en grande partie. Madame Denis fut donc serve de la sérénissime.

Aujourd'hui M. de Choudens, seigneur ouvrier de Genève, prétend, pour se disculper, et affirme dans ses mémoires, que la sérénissime a daigné nous affranchir de la servitude. Nous n'avons jamais entendu parler de cet affranchissement. Nous savons seulement que M. de Choudens s'étant accommodé avec la république pour 500 francs, nous payâmes pour lui, à monsieur le grand-trésorier, 500 livres à la décharge dudit Choudens.

Ce que nous vous demandons, monsieur, c'est de savoir du grand-trésorier actuellement régnant s'il est vrai que la sérénissime ait affranchi depuis la dame Denis, et en ait fait une alliée de la république au lieu d'une servante.

Nous croyons qu'il n'en est pas un mot, et nous vous supplions très vivement de vouloir bien requérir une attestation de monsieur le grand-trésorier, par laquelle il soit constaté que nous avons payé entre ses mains, en tel jour, en telle année, la somme de 500 livres pour la servitude dudit Choudens, et qu'il n'a jamais été question d'un affranchissement.

Cela est très sérieux, quoique très ridicule. Nous vous prions de vouloir bien envoyer ce soir, chez Souchet, au Lion-d'Or, votre paquet, que nous enverrons chercher demain. Nous vous aurons la plus grande obligation, et *vivat!* V.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 décembre.

Eh, mon Dieu! je ne sais plus si j'ai demandé à mon héros sa protection auprès de l'empereur de la Chine. En tout cas, voici mon placet que je lui présente [1].

Les meurtriers du chevalier de La Barre et du lieutenant-général Lally sont donc un peu humiliés; mais le sang en est-il moins répandu, et est-ce là une satisfaction?

Je souhaite à mon héros une bonne année de 1771. Ma bonne année sera celle de sa première gentilhommerie de la chambre en exercice, supposé que je sois alors en vie, ce que je ne crois pas.

On dit que l'Amoricain [2] de mademoiselle Clairon n'a pas extrêmement réussi; mais on espère qu'il réussira.

Je me mets aux pieds de mon héros.

A M. LE COMTE DE FOY.

A Ferney, 24 décembre.

Je réponds fort tard, monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré, du 1er décembre: je ne l'ai reçue que le 15. J'ai soixante-dix-sept ans; je suis très-malade: ce sont là des raisons pour ne pas être fort exact.

D'ailleurs, madame votre femme, ayant des lettres de M. François de Sales, ferait peut-être des signes de croix en voyant une lettre de François de Voltaire. Cela pourrait mettre du trouble dans votre ménage, et j'en serais très affligé.

Je vois avec douleur que toutes les personnes dont vous me parlez sont mortes; car, sans compter madame de Chantal et son saint, nous avons perdu madame de Pompadour, madame la duchesse de Gotha, et madame de Buchwald.

Si M. de Pezay, qui répand tant de fleurs dans ses vers, veut une place à l'académie, je lui offre

[1] *Épître au roi de la Chine.*
[2] Larive.

la mienne, qui sera bientôt vacante, et qui ne vaut pas celle qu'il a dans l'état-major. Au reste, monsieur, je suis très sensible à l'honneur que vous me faites : mais ce sont là des gouttes d'Angleterre que vous envoyez à un apoplectique. Jouissez gaiement de la vie; c'est tout ce que peut vous dire un homme qui est près de la perdre, et qui ne la regrette pas beaucoup.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 24 décembre.

Mon vertueux et illustre confrère, vous aimez la liberté : vous avez trois places à donner, et je vous en fournirai bientôt une quatrième. Je vous conjure de ne jamais laisser entrer un homme qui menace les gens de lettres d'être leur délateur. Les Gaillard, les Delille, les La Harpe sont sur les rangs, et ils ont des droits véritables; mais s'il est vrai qu'il y ait des difficultés pour l'un d'eux, je vous recommande très instamment M. Marin, qui joint à ses talents le mérite de rendre continuellement service à tous les gens de lettres. Il vaut beaucoup mieux avoir dans notre académie un ami qu'un président ou un évêque.

Conservez-moi votre amitié, dont je sens certainement tout le prix.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 décembre.

En attendant, madame, que les metteurs en œuvre me donnent des instructions précises sur vos chaînes de montres; en attendant que je puisse vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui sont entièrement de marcassites, je vous dirai un petit mot du jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres fausses par M. le duc de Praslin.

Je lui ai fait enfin comprendre que son cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours; vous verrez, quand vous serez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il est fort docile. Il a fait sur-le-champ un nouveau cinquième acte, qu'il met sous les ailes de mes anges.

Tout cela était assez difficile, car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute sa pièce, que du sentiment. Point d'aventure romanesque; point de fils de Thyeste amoureux d'une jeune inconnue trouvée sur le sable de la mer, et qui est reconnue enfin pour sa sœur; point de galimatias : il n'était soutenu par rien; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à son mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela sans faire rire.

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre soin de l'enfant sans faire rire aussi, et qu'Atrée fût un barbare sans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du risque; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché sur ces charbons ardents sans se brûler; il croit même avoir parlé au cœur, dans un ouvrage qui ne semblait susceptible que de faire dresser les cheveux à la tête.

Voici les éclaircissements des metteurs en œuvre. Nous souhaitons une quantité prodigieuse de bonnes années à nos anges.

A M. PHILIPPON [1].

28 décembre.

Monsieur, vous m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les supplices des méchants doivent être utiles à la société, et qu'un pendu n'est bon à rien. Il est vrai que les assassinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil soit effroyable. J'aurais condamné, sans regrets, Ravaillac à être écartelé; mais je n'aurais pas livré au même supplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à son prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebusé loyalement l'amiral Byng pour n'avoir pas fait tuer assez de Français. La mort de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, du chevalier de La Barre, du général Lally, me paraissent..... ce qu'elles vous paraissent.

Je me sens le très obligé de quiconque écrit en citoyen : ainsi, monsieur, je vous ai plus d'obligation qu'à personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE LA CROIX,

AVOCAT A TOULOUSE.

A Ferney, le 28 décembre.

Votre mémoire pour Sirven, monsieur, est aussi persuasif qu'éloquent. Nous verrons si la justice sera juste. Je puis vous assurer que le public le sera. Qui ne frémirait d'indignation en lisant les conclusions de ce procureur fiscal Trinquet, qui requiert qu'on bannisse du village une famille dûment atteinte et convaincue de parri-

[1] M. Philippon avait envoyé à Voltaire son *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*; 1770, in-8, de soixante pages. K.

cide? Ce polisson a trouvé le secret de faire rire de pitié en inspirant de l'horreur.

L'archevêque de Toulouse se défend beaucoup d'avoir persécuté l'abbé Audra. Il dit qu'il avait voulu le servir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ses propositions.

Agréez, monsieur, les protestations de ma reconnaissance, de mon estime et de mon attachement.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 29 décembre.

Je vois, monseigneur, par votre lettre à l'académie de Marseille, que vous êtes mon protecteur; mais j'ai vu, par votre silence sur la colonie que j'ai établie, que vous ne me protégez point du tout. Je ne peux m'empêcher de vous dire que vous m'avez profondément affligé. Je n'ai point mérité cette dureté de votre part, je m'en plains à vous avec une extrême douleur.

Vous avez cru apparemment que ma colonie n'était qu'une licence poétique. C'est pourtant une colonie très réelle et très considérable, composée de trois fabriques protégées par le roi, et singulièrement par M. le duc de Choiseul. Elles réussissent toutes. Il n'y a point d'ambassadeur qui ne se soit empressé de nous procurer des correspondances dans les pays étrangers. Vous êtes le seul qui non seulement n'ayez pas eu cette bonté, mais qui ayez dédaigné de me répondre. Que vous en coûtait-il de faire dire un mot au consul de France, que vous avez à Rome? J'attendais cette grâce de la bienveillance que vous m'aviez témoignée, et de l'ancienne amitié dont vous m'honoriez. Vous faites descendre *canos meos cum mœrore ad infernum*.

Je ne devrais pas vous faire de reproches, mais je ne suis pas glorieux. Si vous aviez voulu pour vous ou pour quelqu'un de vos amis quelque jolie montre aussi bonne que celles d'Angleterre, et qui aurait coûté la moitié moins, vous l'auriez eue en dix jours par la poste de Lyon.

Que votre éminence agrée, s'il lui plaît, le respect et l'extrême colère de l'ermite de Ferney.

A M. CHRISTIN.

31 décembre.

Mon cher philosophe, voici le cas d'exercer sa philosophie.

> Æquam memento rebus in arduis
> Servare mentem, non secus in bonis.
> HOR., lib. II, od. III.

Vous savez peut-être déjà que M. le duc de Choiseul est à Chanteloup pour longtemps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des esclaves, qui peut-être ne sera point rapportée du tout. Il en sera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un seul homme suffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré!

Je vous remercie des taxes en cour de Rome, autant que des gelinottes. Vous me ferez grand plaisir de me prêter ce livre de M. Le Pelletier, je vous le renverrai après en avoir fait mon profit Bonsoir, mon cher philosophe.

A M. TABAREAU.

A LYON.

1770.

Du Nil au Bosphore
L'Ottoman frémit:
Son peuple l'adore,
La terre applaudit.

Voilà, monsieur, ce que j'ai pu faire de plus court pour votre protégé; et le plus court en cas pareil [1] est toujours le moins mauvais.

Il est vrai que je persiste dans l'admiration et dans la reconnaissance que tout Français doit avoir pour le roi, qui délivre tant de provinces de l'affreuse nécessité d'aller se ruiner en procès à Paris; mais je suis indigné contre les libraires de Lyon, qui s'avisent de mettre sous le nom de Genève des choses dont tous les citoyens de Lyon devraient s'honorer.

Je m'étais bien douté que le grand-conseil deviendrait parlement, et que le roi serait le maître. Monsieur le chancelier me comble de bontés qui exigent toute ma reconnaissance. Je n'en ai pas moins pour toutes les marques d'amitié que vous et M. Vasselier me donnez continuellement.

Je me souviens bien, monsieur, qu'un Espagnol qui passa à Ferney il y a quelques mois, me dit qu'il m'enverrait quelques livres espagnols assez curieux; il me les envoie par la voie de Marseille, mais je ne les crois point curieux du tout. Je crois qu'il n'y a de curieux en Espagne que *Don Quichotte*. Le négociant de Marseille peut en toute sûreté de conscience envoyer ces rogatons. Il doit savoir qu'on n'imprime rien dans ce pays-là qu'avec l'approbation du saint-office; et je serais bien fâché de lire un ouvrage qui ne serait pas muni de ce sceau respectable.

Votre bibliothécaire vous est bien tendrement

[1] Vers destinés à être mis au bas d'un portrait de l'impératrice de Russie, exécuté à Lyon sur le métier, par les soins de M. de La Salle, fabricant très habile. K.

attaché, et compte incessamment vous faire un petit envoi qui ferait trembler la Sainte-Hermandad.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier 1771.

Mon cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportements de la jeunesse; qu'il voulait absolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en souhaite à tous deux de fort agréables : mais on dit que cela est difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie : je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une passion bien violente pour la *Sophonisbe* de Lantin, mais je serais fort aise qu'on rejouât *Olympie;* c'est un beau spectacle. Mademoiselle Clairon avait grand tort, et on dit que mademoiselle Vestris s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien présenter requête à M. Lekain pour jouer *Cassandre*, ce serait même une fête à donner à la cour, en guise de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de Catherine et de Moustapha.

On me mande que M. le maréchal de Richelieu est fort malade; il devrait pourtant se bien porter. J'écris à M. le duc de Praslin. Voilà qui est fait; il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Égypte, mais il lui reste Praslin : c'est une bonne et belle consolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu est froid, sombre, et d'une beauté assez triste. Vous y attendiez-vous? Dites-moi enfin si ces *messieurs* obtempèrent et se tempèrent.

On fait vos montres. Madame d'Argental sera plus tôt servie que le roi d'Égypte.

Mille tendres respects.

A M. LE GOUX DE GERLAND,

ANCIEN BAILLI DE LA NOBLESSE DE BOURGOGNE, A DIJON.

Ferney, 2 janvier.

Monsieur, avant de répondre à l'article de votre lettre concernant M. De Brosses, souffrez que je vous remercie encore de la générosité avec laquelle vous interposâtes votre médiation entre lui et ma famille : je dis ma famille, et non moi-même, car il ne s'agissait que de ce qui pouvait appartenir à M. De Brosses après ma mort.

Je m'en étais remis absolument à lui pour le contrat d'acquisition à vie de la petite seigneurie de Tournay. Il l'estima dans le contrat trois mille cinq cents livres de rente : il m'en fit payer quarante-sept mille livres; je ne l'ai affermée jusqu'à présent que seize cents livres. Je ne me plaignis point; mais ma famille me fit apercevoir qu'il avait stipulé dans le contrat, entre autres articles onéreux, « que tout meuble qui se trouverait dans « le château lui appartiendrait à ma mort. » Cette clause était insoutenable. Je lui proposai, en 1767, de prendre monsieur le président, ou qui il voudrait de ses confrères, pour arbitre; il le refusa. Enfin, monsieur, vous voulûtes bien lui en parler, et, quoique son allié, vous le condamnâtes. Il m'écrivit, en ce temps-là, une lettre pour m'intimider, dans laquelle il me dit : « Quoique je ne blâme point la liberté de penser, « cependant, etc.... » Il me faisait entendre qu'on pourrait m'imputer des ouvrages, et que..... Je ne vous en dis pas davantage, monsieur; il semblait me menacer d'écouter la calomnie, et d'éteindre un procès pour mes meubles et pour ceux de mon fermier, dans un procès pour des livres.

Un homme d'un rare mérite qui était chez moi vit cette lettre, et en fut très affligé. Il en a parlé en dernier lieu, lorsqu'il s'est agi de l'Académie française. Quelques personnes zélées pour la liberté académique, et pour l'honneur de notre corps, m'en ont écrit, etc.

J'ai fait pendant dix ans tout ce que j'ai pu pour obtenir les bonnes grâces de M. De Brosses. Je me flatte d'avoir mérité les vôtres par la confiance que j'ai toujours eue dans vos bontés. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse; je suis à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, etc.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 janvier.

Eh bien! cruelle éminence, ne protégez point ma colonie; laissez-la périr. Je péris bien, moi qui l'ai fondée. Je suis ruiné de fond en comble; mais cela n'est rien à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Souvenez-vous seulement que je vous écrivais il y a deux ans : *Vous ne vous en tiendrez pas là.* Vous êtes dans la vigueur de l'âge. Prospérez; il ne tient qu'à vous. Mais de la félicité, n'en avez-vous pas par-dessus la tête?

Si je meurs, c'est en aimant votre barbare et charmante éminence.

LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, je suis enterré tout vivant : c'est la différence qui est entre le président Hénault et moi; il n'a été enterré que lorsqu'il a été tout à fait mort.

Mais je ne suis occupé actuellement que de votre grand'maman et de son mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste; et que si je pouvais quitter mon lit, je voudrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture? mais je commencerai d'abord par vous, madame. Ce serait vraiment un joli voyage à faire que de venir passer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours auprès d'elle. On dit qu'elle ne se portait pas bien à son départ. Je tremble toujours pour sa petite santé.

On dit tant de sottises, que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de Monteynard, de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de La Marche ait les Suisses.

J'ai vu des *Questions sur le Droit public*, à l'occasion de l'affaire de M. le duc d'Aiguillon; cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez : il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'Aiguillon est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la Fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans, qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de dicter à quoi on en est, ce qu'on fait, et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Si à vos moments perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez sur le cœur, et tout ce qui se débite, vous le pouvez en toute sûreté en envoyant la lettre à M. Marin, secrétaire-général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très respecté; et d'ailleurs, quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illustre morte* : elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que monsieur l'évêque d'Orléans n'a plus celles de l'Église.

J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'Ossun, qui la protége; mais pour les affaires de l'Église, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, madame; conservez-moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Écrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. Marin.

A M. FABRY.

6 janvier.

Ce que vous me faites l'honneur de me mander, monsieur, est bien vraisemblable. Je ne me croyais sûr que de M. le marquis de Monteynard, par un de ses parents qui me l'avait mandé il y a près de huit jours

M. le marquis d'Ossun serait un choix heureux. Il favoriserait en Espagne, de tout son pouvoir, le commerce de ma petite colonie; et il l'avait protégé avec un zèle étonnant.

On m'avait déjà parlé de monsieur l'évêque d'Orléans, qui s'était brouillé, dit-on, avec monsieur l'archevêque de Reims; mais j'avais beaucoup de peine à croire cette nouvelle.

Je ne puis concevoir comment M. le prince de Condé ayant pris place au conseil le 30, toute la France n'en ait pas été instruite.

Il me semble que M. de Boynes avait bien peu de rapport avec la marine; mais il y a des génies qui sont propres à tout.

Nous ne manquerons pas de ministres; mais sans les soins que vous prenez, monsieur, pour la province, nous pourrions bien manquer de pain.

Mille tendres respects. VOLTAIRE.

A M. BERTRAND.

A Ferney, 7 janvier.

Voici, monsieur, le temps de neige où je suis mort; et je me soulève un peu de mon tombeau pour vous dire que c'est avec vous que je voudrais vivre.

Je fais une grande perte dans monsieur le duc et dans madame la duchesse de Choiseul. On

ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le premier homme de l'état n'est jamais sûr de coucher chez lui. Vous ne connaissez pas chez vous de pareils orages; vous jouissez du moins d'une tranquillité assurée, et je tiens cette possession bien préférable aux autres.

On dit qu'il va paraître en Pologne quelque ombre de pacification. Cela vous intéresse : je vous crois toujours attaché au roi. Votre Pologne est assurément pire que la France; non seulement on ne couche pas chez soi dans ce pays-là, mais on y est tué sur le pas de sa porte.

Voici un petit ouvrage que vous ne connaissez probablement pas, et que je vous envoie pour vos étrennes.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite tout plein de bonnes années. V.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Je suis obligé d'importuner mon héros pour des pauvretés académiques : cela n'est pas fort intéressant, surtout par le temps qui court. Mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, nommé De Brosses. Je vous demande en grâce, monseigneur, de ne me le donner que pour mon successeur; il n'attendra pas long-temps, et vous me feriez mourir de chagrin plus tôt qu'il ne faut, si vous protégiez cet homme, qui est en vérité bien peu digne d'être protégé par mon héros. Daignez seulement jeter les yeux sur la copie de la lettre que j'ai écrite sur cette petite affaire, et vous verrez si je ne mourrais pas de mort subite en cas que M. De Brosses fût académicien de mon vivant. Je vous supplie de ne point faire descendre mes cheveux blancs avec tristesse en enfer, comme dit la sainte Écriture; mais je vous supplie encore plus de me conserver vos bontés.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 janvier.

Je ne crois pas, mon cher Baron[1], que madame Denis vous ait encore écrit; mais moi je vous écris, quoi que vous en disiez, et c'est pour vous dire que je vous ai envoyé une *Sophonisbe* de M. Lantin; que s'il faut encore quelques vers, ils sont tout prêts; mais je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. Durand seraient plus faits pour la nation; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réussirait pas mal; il y a même un inceste très galant et assez honnête; on ne peut pas faire un enfant avec un beau-frère avec plus de modestie. La vengeance est dure, je l'avoue; mais cela se pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de Crébillon (et ses malheurs sont innombrables) c'était de se venger après vingt ans de cocuage, et de se venger par plaisir, comme on fait une partie de chasse. M. Durand a mis beaucoup de nouvelles nuances à son enseigne à bière; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'Argental de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en fera tenir une autre incessamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond secret.

Il ne serait pas mal de savoir de M. d'Argental si on pourrait faire jouer cela pour le mariage, en s'adressant à M. le duc de Duras.

Voilà le sommaire de tous les articles. Pressez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux savoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté est que je vous aime de tout mon cœur.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 11 janvier.

J'étais, monseigneur, en colère comme Ragotin quand on ne lui ouvrait pas la porte assez tôt : je grondais votre éminence dans le temps même que vous m'écriviez, et que je vous devais des remerciements.

Si je réussis dans ma prédiction, je ne vous importunerai point pour les états du pape, mais je demanderai votre protection pour ceux du grand-turc. C'était là le grand objet du commerce de ma colonie. Cette branche a été anéantie par la guerre avec les Russes. Le roi de Prusse m'a enlevé douze familles qui devaient s'établir dans mon hameau; et les fermiers-généraux en ont fait déserter deux par leurs petites persécutions. Mais si Moustapha me reste, je suis trop heureux. Je vous prierai donc de faire au plus tôt la paix entre lui et la victorieuse Catherine II. C'est la grâce que j'attends, si vous retournez de Rome à Versailles, comme je l'espère. Quoi qu'il arrive, je suis sûr que vous serez heureux soit à Versailles, soit à Rome.

Est Ulubris, est hic, animus si te non deficit æquus.
Hor., lib. I, ep. XI, v. 30.

Agréez toujours, monseigneur, les tendres respects de ce vieillard si colère.

[1] Allusion à l'acteur de ce nom.

A MADAME D'ÉPINAY.

16 janvier.

Je vous ai envoyé, madame, l'article *Blé*, et vous avez dû trouver qu'on n'y traite pas l'abbé Galiani avec la même dureté qu'ont les économistes; je ne vous ai point écrit, parce que j'étais très malade; je perds les yeux dès qu'il y a de la neige sur la terre, et bientôt je les fermerai pour toujours. J'ai cru d'ailleurs que cet article *Blé* valait mieux que mes lettres : la différence entre les économistes et moi, c'est qu'ils écrivent, et que je sème; et bien m'en a pris d'avoir été plus laboureur qu'écrivain. La famine est dans notre pays; il y a trois mois qu'une livre de pain blanc coûte neuf sous : vous êtes plus heureux à Paris. Si vous vouliez vous réduire à venir mener chez nous la vie patriarcale, comme vous le disiez dans votre dernière lettre, vous auriez peut-être de la peine à vous y accoutumer. Les patriarches n'étaient point dans les neiges six mois de l'année; et puis, toute philosophe que vous êtes, serez-vous jamais assez philosophe pour quitter Paris? Vous n'en ferez rien, madame; vous trouverez Paris insupportable, et vous l'aimerez. On prétend que cette grande ville est un peu folle pour le moment présent, et que tout le monde y fait son château en Espagne; j'aimerais bien mieux que vous eussiez un beau château dans mon voisinage.

Adieu, madame; probablement je n'aurai jamais la consolation de vous revoir, mais vous serez toujours ma chère et belle philosophe.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 janvier.

Mon héros, je vous représentai mes raisons fort à la hâte par le dernier courrier, étant fort pressé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéresse en aucune façon, et qui m'intéresse infiniment. Pour peu que vous fussiez lié à l'homme en question, vous savez avec quel plaisir je sacrifierais mes répugnances à vos goûts; mais vous ne le connaissez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ses *Fétiches* et ses *Terres Australes*, vous ne voudriez pas assurément de lui. Hélas! nous avons assez de présidents. Encore si on nous donnait un président Hénault! mais nous n'en aurons plus de si aimable.

Je vous conjure encore une fois de ne nous point charger de celui qui se présente; ce serait un affront pour moi, dans l'état où sont les choses, et ce ne serait pas une grande satisfaction pour lui. Il est même dit dans nos statuts qu'un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'académie.

Vous me demandez si je veux qu'on joue *Sophonisbe*. Hélas! je veux sur cela tout ce qu'on voudra, et surtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais principalement, ce sont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laissera-t-on ainsi tomber le théâtre, qui faisait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques? Il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la soutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous assurer que c'est une entreprise qui mérite toute la protection du ministère. Il est assez singulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un désert, et ait bâti douze maisons pour des artistes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques unes de nos montres, et en a fait des présents. Nous avons quelques uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaisait à Catherine II de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établissement. Je suis comme les gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de Duras a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques unes de nos montres pour les présents du mariage de monseigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, si vous étiez d'année. Ma nièce soutiendra cette manufacture après moi; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré si long-temps, et elle vous attestera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de respect et de tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Mon cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin du second acte était froide, et je l'en ai fait convenir. C'est une chose fort plaisante que la docilité de cet enfant; il s'est mis sur-le-champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous conservez votre place, votre belle maison de Paris, et que vous allez au spectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des spectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne soit dé-

truite. Les fermiers-généraux la persécutent, personne ne la soutiendra. Je ne suis pas même à portée de solliciter la restitution de mon propre bien, qu'on s'est avisé de me prendre sans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureusement je perds aussi la vue. Je suis enseveli dans les neiges, qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins; mais je ne puis le quitter, je suis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amusement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemark sur la liberté de la presse qu'il a donnée dans tout son royaume : bel exemple que nous sommes bien loin de suivre. Vous l'aurez dans quelques jours; on ne peut pas tout faire à la fois, surtout quand on souffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il est vrai qu'un homme de considération, qui écrivit le 23 de décembre à un de ses anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin sans madame sa femme, qui est fort délicate.

Au reste, cette dame a encore plus de délicatesse dans l'esprit que dans la figure, et à cette délicatesse se joint une grandeur d'âme singulière, qui n'est égalée que par la bonté de son cœur.

Est-il vrai, comme on le dit, que monsieur et madame sont endettés de deux millions?

Est-il vrai qu'on leur ait offert douze cent mille francs le jour de leur départ?

Reçoivent-ils des visites? comment se porte votre ami de trente-cinq ans [1]? son séjour est bien beau, mais il est bien triste en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de La Ponce? Vous me direz que je suis un grand questionneur ; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, ou ne vous force à rien.

Conservez votre santé, mes deux anges ; c'est là le grand point. Je sens ce que c'est que de n'en avoir point; c'est être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 janvier.

Votre grand'maman, madame, me fait l'honneur de m'appeler son confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère aussi, car il y a quatre jours que je suis absolument aveugle. Nous sommes enterrés sous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, est moins à plaindre. Elle est dans le plus beau climat de la terre. Elle sera honorée partout; elle sera plus chère à son mari; elle possède un petit royaume où elle fera du bien.

Mais j'ai un scrupule. On dit que son mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte à plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque considération lui a mandé que, sans sa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choses que vous pouvez savoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite Vénus en abrégé me paraît un Caton pour les sentiments, et son catonisme est plein de grâces. Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de mourir sans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme qui me paraît promettre quelque chose est venu me montrer cette lettre traduite de l'arabe, que je vous envoie. Je pense que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laisser prendre de copie.

Adieu, madame; je souffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuser. Je suis forcé de finir en vous disant que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A MADAME LA MARQUISE D'ARGENS.

A Ferney, 1er février.

Madame, vous ne pouviez confier vos sentiments et vos regrets à un cœur plus fait pour les recevoir et pour les partager. Mon âge de soixante-dix-huit ans, les maladies dont je suis accablé, et le climat très rude que j'habite, tout m'annonce que je verrai bientôt le digne mari que vous pleurez.

Je fus bien affligé qu'il ne prît point sa route par Ferney, quand il partit de Dijon; et, par une fatalité singulière, ce fut le roi de Prusse qui m'apprit la perte que vous avez faite. Je ne crois pas qu'il eût en France un ami plus constant que moi. Mon attachement et mon estime augmentaient encore par les traits que frère Berthier et d'autres polissons fanatiques lançaient continuellement contre lui. Les ouvrages de ces pédants de collége sont tombés dans un éternel oubli, et son mérite restera. C'était un philosophe gai, sensible, et vertueux. Ses ennemis n'étaient que des dévots, et vous savez combien un dévot est loin d'un homme de bien. Son nom sera consacré à la postérité par le roi de Prusse et par vous. Voilà les deux ornements de son buste. On ne peut rien ajouter à l'épitaphe faite par le roi. Il n'y a que vous, madame, dont le pinceau puisse se joindre au sien.

C'est un prodige bien singulier qu'une dame, aussi aimable que vous l'êtes, ait fait une étude particulière des deux langues savantes qui dure

[1] M. le duc de Praslin. K.

vont plus que toutes les autres langues de l'Europe Vous avez la science de madame Dacier, et elle n'avait point vos grâces.

Que ne puis-je, madame, être auprès de vous! que ne puis-je vous parler long-temps de mon cher Isaac, et surtout vous entendre!

Si vous permettez en effet que mon amitié et ma douleur gravent un mot dans un coin du monument que vous lui destinez; si vous souffrez que mes sentiments s'expliquent après ceux du roi de Prusse et les vôtres, vous ne doutez pas que je ne sois à vos ordres. Vous ne sauriez croire combien j'ai été touché de votre lettre. S'il restait encore quelque chose de nous-mêmes après nous (ce qui est fort douteux), il vous saurait gré de la consolation que vous m'avez donnée en m'écrivant.

Soyez bien persuadée, madame, de l'estime respectueuse avec laquelle je serai, tant que je vivrai, votre, etc.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 4 février.

Mon héros passe sa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il est à la tête d'une faction brillante contre M. Gaillard. Je le supplie de descendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour considérer que M. Gaillard travaille au *Journal des Savants* depuis vingt-quatre ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a fait l'*Histoire de François Ier*, laquelle est très estimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches*, ni les *Terres Australes*.

Je supplie notre respectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contrister à ce point ma pauvre vieillesse toute décrépite. Je sais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il se moquera de moi jusqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros est très capable de me venir voir, et de m'accabler de plaisanteries. Il daigne m'aimer depuis long-temps, et me tourner parfois en ridicule. Je suis accoutumé à son jeu, et il sait que je supporte la chose avec une patience angélique.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'existent pas; et, sur ce beau fondement, il mortifie son très humble et très obéissant serviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit sur l'esprit de mon héros : l'Europe se trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il passe sa vie à se moquer de moi; cependant il faut qu'il soit juste.

Là, mon héros, mettez la main sur la conscience; vous avez fait serment devant Dieu de donner votre voix au plus digne, sans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel est le plus digne, et songez à ce que dira de vous la postérité, si vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette postérité a l'œil sur vous, quoique vous soyez continuellement occupé du présent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes, et, toute prévenue qu'elle est en votre faveur, elle me rendra justice. Ne désespérez point le très vieux et très raillé solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en est pour son culte.

A M. JOLY DE FLEURY,

CONSEILLER-D'ÉTAT.

A Ferney, 4 février.

Monsieur, vous ne serez point surpris qu'un homme qui a eu l'honneur de vous faire sa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés; il vous voyait alors occupé du soin de les soulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous présenter n'est point un homme que l'on doive juger par la taille. Il joint à la plus grande probité une science au-dessus de son âge. Il est le défenseur de douze ou quinze mille bons sujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre esclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être aussi utiles à l'état, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaissez cette affaire, monsieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oser vous parler en faveur d'aucune des parties; mais il m'est permis de vous dire que l'impératrice de Russie a rendu libres quatre cent mille esclaves de l'église grecque; que le roi de Sardaigne a aboli la servitude dans ses états; et je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemark, qui a la bonté de me mander qu'il est actuellement occupé à détruire dans ses deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que désireraient les quinze mille hommes à qui on refuse les droits de l'humanité serait que vous en fussiez le rapporteur.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 5 février.

Monsieur, je sais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talents de votre esprit et la considération dont vous jouissez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adresser l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés sans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de M. d'Aguesseau, l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de son père, s'il contribue à l'abolition de l'esclavage; et le genre humain vous devra des remerciements, si vous déterminez M d'Aguesseau.

Souffrez, monsieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaissance d'une province que vous aurez fait jouir des droits de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

A M. CHRISTIN.

5 février.

Mon très cher avocat de l'humanité contre la rapine sacerdotale, voici deux lettres que je vous envoie[1] : c'est tout ce que peut faire pour le présent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire soit si tôt jugée; tout le conseil est actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me semble qu'on se soucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il est dans son tort avec le roi, et l'assassinat du chevalier de La Barre et de Lally ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monsieur le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand besoin. M. Chéry devrait bien l'engager à mettre dans son corps de lois quelque réglement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre esclaves. Il doit savoir s'il est vrai qu'on va resserrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne sera plus forcé d'aller se ruiner à Paris en dernier ressort, à cent cinquante lieues de chez soi. C'est le plus grand service que monsieur le chancelier puisse rendre; son nom sera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philosophe, je me ferais votre clerc, votre commissionnaire, votre solliciteur; je frapperais à toutes les portes, je crierais à toutes les oreilles. Dès que vous serez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à monsieur le chancelier, à qui j'ai déjà écrit sur cette affaire; vous pouvez en assurer vos clients. Je pense fermement qu'il est de son intérêt de vous être favorable, et qu'il se couvrira de gloire en brisant les fers honteux de douze mille sujets du roi, très utiles, enchaînés par vingt chanoines très inutiles.

Adieu, mon cher ami; je suis à vous et à vos clients jusqu'au dernier jour de ma vie.

[1] Les deux précédentes à M. Joly de Fleury et à M. le chevalier de Chastellux. K.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin son manuscrit, que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous séduire en sa faveur; je ne remarquerai point combien le sujet était difficile; je ne vous dirai point que Sénèque fut un plat déclamateur, et que Jolyot de Crébillon fut un plat barbare; je n'insisterai point sur l'artifice des premiers actes et sur la terreur des derniers; c'est à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai seulement de songer que mon jeune homme aurait très grand besoin d'un succès. Ce succès servirait à faire voir qu'il n'est pas possible qu'il fasse tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf...*, tandis qu'il est tout entier à sa chère Melpomène.

Notre adolescent pourrait alors prendre cette occasion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Welches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des *Pélopides* que de la *Sophonisbe*, et qu'il n'y met aucune comparaison. C'est à Pâques qu'il faudrait donner *la Famille de Tantale* : c'est à présent qu'il aurait fallu donner *Sophonisbe*. Si Lekain se donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Massinisse*, qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte.

J'ai parlé à M. Lantin de votre plaisante idée, que Sophonisbe fasse des façons comme une femme qui se défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour son pucelage. Une femme telle que Sophonisbe, m'a-t-il dit, doit se marier sur la cendre chaude de Syphax, sans délibérer. L'horreur de l'esclavage et la haine des Romains doivent dresser l'autel sur-le-champ, et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains, et pour la conduire en triomphe au camp d'Annibal.

La petite prétendue bienséance française est en pareille occasion une puérilité froide et misérable.

A ces conditions j'accepte la couronne ;
Ce n'est qu'à mon vengeur que ma fierté se donne.

Voilà ce qu'il faut que Sophonisbe dise ; elle n'est pas une petite fille sortant du couvent.

Je me suis rendu au sentiment de M. Lantin, et je lui ai seulement souhaité des acteurs qui pussent rendre sa tragédie de Mairet, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un seul mot de Mairet.

Il m'a assuré qu'il avait envoyé à M. de Thibouville ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre sur votre copie.

Quant au *Dépositaire*, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra *Barmécide*, vous aurez aussi le *Roi de Danemark*. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures ; les *Questions sur l'Encyclopédie* en prennent douze ; le reste du temps est employé à souffrir. J'ai la goutte, je suis presque aveugle ; j'ai de plus une colonie à conduire ; on n'est pas de fer : un peu de patience.

Madame d'Argental aura sa chaîne et sa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de Richelieu, qui se met à la tête d'une faction, en faveur du nasillonneur De Brosses? Parlez fortement à M. de Foncemagne, à M. de Sainte-Palaye, à M. de Mairan. Il faut, malgré ma tendresse pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne passons pas sous le joug comme le duc de Cumberland à Closter-Severn. Il a d'ailleurs assez d'avantage, et son dernier triomphe est assez complet.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire encore un mot des *Pélopides*. Faudra-t-il que je sois toujours reconnu, comme M. de Pourceaugnac? ne pourrez-vous point, vous et M. de Thibouville, baptiser mon jeune homme? M. de Thibouville ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi lesquels il choisirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens, comme si elle était de lui? n'y aurait-il pas un plaisir infini de jouer ce tour au public et aux soldats de Corbulon? Rêvez à cela, mes anges ; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien sur moi, car je ne puis rien par moi-même sans votre grâce.

A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, je n'écris jamais pour écrire; mais quand j'ai un sujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je suis. Mon sujet aujourd'hui est un étrange livre qu'on vient de m'envoyer, contre M. Delille et contre M. de Saint-Lambert.

Quel est donc ce législateur nommé Clément, qui dicte ses arrêts du haut de son trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuste et de plus insolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. Delille comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française ; et je ne sais même si Boileau aurait osé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'est que ce Clément. J'en connais un qui est fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui se mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'est qu'on y trouve par-ci par-là d'assez bonnes choses, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaises.

Je ne vous parle point de la critique que monsieur le chancelier a faite du parlement de Paris : j'ai toujours cru, et surtout depuis la catastrophe du chevalier de La Barre, que ses arrêts pouvaient être sujets à la révision de la postérité ; mais je ne me mêle point de cette espèce de controverse. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaisirs et de vos talents ; moi, je le suis de mes misères, qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

6 février.

Partisan du bon goût dans un siècle dégénéré, protecteur d'un théâtre en décadence, connaisseur dans un art où presque personne ne se connaît plus, élève de Baron, dont on devrait prendre des leçons, et dont on n'en prend guère, le jeune provincial a envoyé aux anges *les Pélopides*. Il vous prie de les lire avec attention ; il vous prie encore de relire, si vous pouvez, le barbare *Atrée* du barbare Crébillon, et de juger entre un Français et un Vandale. Ceci devient une affaire importante, une affaire de parti, et par conséquent très conve-

nable au temps où nous sommes. Prenez cette affaire à cœur; mettez-y toute la politique et tout le courage possibles; trouvez quelque jeune homme dont vous pourrez disposer, qui passera pour l'auteur, et qui pourra même lire la pièce aux comédiens.

N'y aurait-il point à Paris quelque jeune comédien de campagne qui, moyennant quelques pistoles, pourrait se charger de cette négociation? Cela serait fort plaisant : rêvez-y ; amusez-vous, et aimez-moi. Si la chose réussit, je viendrai vous voir.

Madame Denis vous fait mille compliments.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 février.

Le vieux solitaire, monsieur, vous fait ses compliments du fond de son cœur sur votre sous-lieutenance des Gardes. Vous êtes trop heureux de servir sous M. le duc de Noailles. Je vous supplie de lui présenter mes respects : c'est l'homme de cour qui a le plus d'esprit, et qui, en disant des choses fort plaisantes, s'est toujours conduit avec le plus de sagesse. Je serai sans doute attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à la personne que nous regrettons. Je lui dois tout; il n'est pas dans ma nature d'être ingrat. Je ferai partir lundi, 11 du mois, votre montre ; je l'adresserai à M. d'Ogny, que sans doute vous avez prévenu.

Nous mourons de faim dans nos beaux déserts; le setier de blé y vaut environ vingt écus depuis près de quatre mois.

Je ne sais si vous connaissez un journal qu'on appelle *les Éphémérides du Citoyen*. Il prétend que nous ne manquons de pain que parce que nous n'avons pas vendu assez de blé à l'étranger. *Vende omnia quæ habes, et sequere me.*

Adieu, monsieur : mes respects à madame Dix-neuf ans. Conservez vos bontés pour le vieux malade du mont Jura.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 février.

Votre camarade le quinze-vingt, madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramasse le peu de forces qui lui reste pour vous écrire, et pour vous supplier de faire passer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucune nouvelle de Paris dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans mon sépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, si vous allez trouver votre amie à la campagne, si la personne que vous me disiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et déclarée, si les avocats se sont remis à plaider, si le Châtelet continue à faire ses fonctions, si l'Opéra-Comique attire toujours tout Paris. Je suis mort au monde; ce serait un état assez doux, si je ne souffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaise; vous avez raison de l'estimer. Elle a trouvé un très beau secret, c'est qu'aucun particulier chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie

On m'a mandé que monsieur et madame Barmécide sont endettés de près de trois millions; en ce cas, ils ont besoin d'une nouvelle vertu, la seule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites sur votre revenu ? vous n'êtes pas une personne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, madame? comment passez-vous vos vingt-quatre heures ? comment supportez-vous la vie? la mienne est à vous, mais très inutilement; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je suis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne savez pas combien le vieil ermite vous regrette.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 février.

Vous prétendez donc, madame, être fort orgueilleuse ? Il y a bien des personnes qui en effet le seraient, si elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale, bien préparée à tout : c'est un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je suis obligé de mettre mon petit orgueil à souffrir l'aveuglement presque total où je suis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte, et tous ses accompagnements, et tout ce que la vieillesse traîne après elle. Ainsi quand, dans mes premiers transports, je disais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucase où je demeure, sur les bords de l'Oronte; chez le grand Barmécide, comme homme à lui appartenant, c'était supposé que je fusse encore en vie, et que j'eusse un firman par écrit. Madame sait ce que c'est qu'un firman en arabe et en turc. Je suis, madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiscret.

Je ne sais si le bienfesant Barmécide trouvera

bon que le jour même qu'on sut au mont Caucase la nouvelle de son voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de générosité musulmane sur la terre ; Allah nous a punis : nous éprouvons la famine en attendant la peste ; car, pour la guerre, le bienfesant Barmécide nous en a préservés immédiatement avant que d'aller à sa belle campagne sur l'Oronte.

Je m'imagine à présent que vous placez ce bel orgueil, dont vous me parlez, à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le visir s'est amusé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainsi qu'en usait Scipion à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que Scipion eût fait d'aussi grandes dépenses, ni qu'il eût été aussi généreux, ni que madame Scipion valût madame Barmécide.

Il aimait un peu les vers de Térence ; il avait raison, car Térence écrivait très purement dans sa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'ose vous envoyer une *Épître au roi de Danemark* sur la liberté qu'il a donnée, dans ses états, d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il est ridicule que je fasse des vers arabes à mon âge : aussi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en prose à vos pieds, madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux Barmécide, ainsi qu'à madame la duchesse de la grande montagne. Au reste, les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos.

Partout également on vous chante, on vous loue ;
On vous voit partout du même œil ;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, le 13 février.

Un garçon bleu qui a de bons yeux et de bonnes oreilles, est venu dans ce pays-ci pour recueillir une petite succession : il prétend qu'il a entendu un familier dire au maître : « Il n'y a que le cardinal de B. qui puisse vous tirer d'affaire, » et que le maître a répondu par un sourire tout à fait agréable, sans dire un mot.

Je me hâte, monseigneur, de vous mander cette nouvelle. Peut-être le temps de l'accomplissement de ma prophétie approche. Pour moi, je pense comme le familier et comme le garçon bleu ; mais il se pourrait bien que vous ne voulussiez point quitter votre heureuse tranquillité pour vous mêler des querelles d'autrui. Quoi qu'il en soit, je renouvelle à votre éminence les assurances de mon très tendre respect.

LE VIEIL ERMITE DU MONT JURA.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 février.

Par la sainte Vierge, monseigneur, c'est à vous, c'est à notre doyen, c'est à M. le maréchal de Richelieu à gouverner notre académie ; mais mon héros ne peut y donner qu'un coup d'œil en passant ; il a quelques affaires un peu plus importantes. Tout ce que je sais, c'est que je vous demande votre protection pour M. Gaillard, que vous en trouverez très digne, et qui n'est point du tout infecté de ces principes que vous haïssez avec raison.

Je vous prie de remarquer que M. d'Alembert est le seul de nos académiciens qui ait travaillé à l'*Encyclopédie*, et que c'est assurément un homme d'un très rare mérite. Je ne connais guère que Jean-Jacques Rousseau à qui on puisse reprocher ces idées d'égalité et d'indépendance, et toutes ces chimères qui ne sont que ridicules. Mais ne craignez pas que je vous demande jamais une place d'académicien pour lui, encore moins pour La Beaumelle, qui est fort inférieur à Jean-Jacques pour l'esprit et pour les connaissances, et infiniment supérieur en méchanceté et en impudence.

Il me paraît qu'il y a bien d'autres places à donner actuellement. Voilà un grand labyrinthe dont il sera difficile de sortir. Pour moi, qui ne sors guère de mon lit depuis que la neige couvre mes déserts, et qui suis privé à la fois de mes yeux et de mes jambes, je ne vois point les événements de ce monde du fond de mon tombeau de neiges. J'attends paisiblement les beaux jours : je n'en trouverai que quand je pourrai vous faire encore ma cour avant d'achever ma carrière, et je prie Dieu que celle de notre doyen égale au moins celle du doyen Fontenelle.

Agréez mon tendre et profond respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 13 février.

Je vous demande en grâce, madame, de me faire écrire sur-le-champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron*, et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens ont couru. Je peux en être fâché pour eux, qui ne valent pas grand'chose,

mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée sur-le-champ. Il est vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez, et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'est de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'est point encore avisé de nous défendre ce sentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qu'il vous plaira, et conservez-moi un peu d'amitié.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 février.

Oui, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais savez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'est que je l'ai aussi. Il m'a paru assez plaisant qu'ayant pensé comme vous presque en toutes choses, ayant eu les mêmes idées, j'aie aussi les mêmes sensations. Dieu m'avait fait pour être réformé à votre suite; c'est bien dommage que je sois toujours si éloigné de vous, et que je sois une planète si distante du centre de mon orbite.

D'Argens vient de mourir à Toulon; il ne vous reste plus que moi de vos anciens serviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le suis fort aussi par la nature; mes yeux à l'écarlate sont absolument aveuglés par la neige à l'heure que je vous écris.

Je cours actuellement ma soixante-dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de soixante-quinze. Voilà, si je ne me trompe, le temps de faire des réflexions sur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous restent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, selon sa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne sais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyasse par la poste, afin que le paquet fût ouvert, saisi, et porté ailleurs? m'a-t-il donné une adresse? m'a-t-il fourni des moyens? ignore-t-il que je ne suis ni en Prusse, ni en Russie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemark, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne, où les hommes jouissent du droit de savoir lire et écrire?

Ne se souvient-il plus de ce pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *Messieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec sa femme et sa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaise comédie intitulée *la Vestale*, laquelle avait été imprimée avec une permission tacite?

Ne vous souvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de La Barre était d'avoir, dans son cabinet, des livres qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté son chapeau pendant la pluie devant une procession de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes sa tête d'un côté et son corps de l'autre.

Ne saviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Welches pour lesquels vous avez combattu sous Louis XIV et sous Louis XV pendant soixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute?

J'ai été assez persécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puisqu'il est si dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irai mourir au pied du Caucase, si on me persécute encore. J'eusse aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros est incapable de porter la philosophie jusque là. Il sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Épernon, qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu remplisse sa destinée.

Je vous remercie très tendrement d'avoir favorisé M. Gaillard, qui en est digne.

Je crois votre goutte aussi légère que votre brillante imagination. Il n'est pas possible que, vous étant baigné presque tous les jours, l'accès soit bien violent et bien douloureux. La mienne est peu de chose aussi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame du Deffand peut être si gaie et si sémillante après avoir perdu la vue. Dieu vous conserve vos deux yeux, qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! Dieu vous conserve tout le reste! Ne grondez plus votre vieux serviteur, qui assurément ne la mérite pas.

Vous souvenez-vous de Couratin, qui avait toujours tort avec vous, quelque chose qu'il fît?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'Egmont.

LE VIEIL ERMITE.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 février.

Le pauvre malade dira en deux mots à M. Baron que s'il a eu le diable au corps, il prétendait bien aussi le faire entrer dans celui d'Atrée. Il le supposait à la fin agité des furies. Il croit qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer de là. Il est fort aisé de substituer quelques vers à ceux qui finissent la pièce; mais je pense qu'il ne faut jamais rien étriquer : c'est un des plus horribles défauts de ce siècle, à mon gré. Je prétends qu'on doit finir par ce qu'on appelle des fureurs : c'est un châtiment des dieux, et Atrée mérite certainement punition.

Pour madame la mère, je crois qu'il serait très ridicule de la faire tuer. On ne doit multiplier ni les morts ni les êtres sans nécessité. Il n'est pas trop aisé de donner aux deux Atrée le temps de saigner l'enfant. Cependant la nourrice peut dire qu'elle a été poursuivie par des soldats, et qu'elle a été obligée de prendre son plus long. Le malade aura soin de tout cela, s'il peut recouvrer un peu de santé. Il est aveugle, il a la goutte, il n'en peut plus. Il demande à M. Baron et aux anges le plus profond secret. On travaillera, vous dis-je. Il est juste de dessiller les yeux d'un certain public sur le compte d'un certain Vandale [1].

Ne s'amuse-t-on pas à Paris tout comme si de rien n'était? N'est-ce pas là le génie welche? M. Baron est prié de nous le mander : cela est important.

Vraiment oui; attendez-vous que madame Denis écrive!

A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 25 février.

Madame, j'ai soixante-dix-huit ans, je suis né faible, je suis très malade et presque aveugle. Moustapha lui-même excuserait un homme qui, dans cet état, ne serait pas exact à écrire.

Si M. le prince de Salm vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en considération du plaisir infini que j'ai eu quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, madame, je ne puis absolument prendre son parti. Il n'aime ni l'opéra ni la comédie, ni aucun des beaux-arts; il ne parle point français; il n'est pas mon prochain; je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui ont dévasté, appauvri et abruti la Grèce entière. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les destructeurs de la patrie d'Homère, de Sophocle, et de Démosthène. Je vous respecte même assez pour croire que, dans le fond du cœur, vous pensez comme moi.

J'aurais desiré que vos braves Polonais, qui sont si généreux, si nobles et si éloquents, et qui ont toujours résisté aux Turcs avec tant de courage, se fussent joints aux Russes pour chasser de l'Europe la famille d'Ortogul. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en suis bien fâché; mais, quelque chose qui arrive, je suis persuadé que votre respectable nation conservera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puissance ne la ravira. Vous essuierez toujours des orages, mais vous ne serez jamais submergés; vous êtes comme les baleines, qui se jouent dans les tempêtes.

Pour vous, madame, qui êtes dans un port assez commode, je conçois quel est le chagrin de votre belle âme de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours pensé avec grandeur, et j'ose dire qu'il y a une espèce de plaisir à sentir qu'on ne peut souffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos sentiments, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent si mal votre sexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils se lavent en commençant par le coude? comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fussent aussi crasseux que les Samoïèdes. Il faut que tous les musulmans soient naturellement bien malpropres, puisque Dieu a été obligé de leur ordonner de se laver cinq fois par jour.

Au reste, madame, je sens que je serai toujours rempli de respect et d'attachement pour vous, soit que vous fussiez à la Mecque, ou à Jérusalem, ou dans Astracan. Je finis mes jours dans un désert fort différent de tous ces lieux si renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, supposé qu'en effet il y ait du bonheur sur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les espèces; je vous recommande à votre esprit et à votre courage. Agréez, madame, le profond respect, etc.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 février.

Le diable se fourre partout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de Richelieu, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excom-

[1] Guillaume.

meunier : personne n'est en sûreté ni dans cette vie ni dans l'autre; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence. Nous lui devons des remerciements, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître Aliboron, dit Fréron. Le *Mercure*, en effet, est devenu le seul journal de France, grâce à vos soins. L'âne d'Apulée mangeait des roses, l'âne de Fréron s'enivre; chacun se console à sa façon : je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire qui fesait la litière d'Aliboron, il ne risque rien; il lui restera toujours le *Journal Chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que Gentil Bernard a perdu la mémoire; il a pourtant pour mère une des filles de Mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Est-il vrai que M. de Mairan se dégoûte de son âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver Fontenelle? Pour moi, j'irai bientôt trouver Pellegrin, Danchet, et le barbare Crébillon. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 23 février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il est triste d'avoir à combattre à la fois deux puissances aussi formidables. Madame de Florian languissante et malade encore; son fils confiné avec sa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous; madame Denis au mont Jura avec une très mauvaise santé; moi chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte; ma colonie, qui commençait à prospérer, frappée d'un coup de foudre; tout presque détruit en un moment; des dépenses immenses perdues : quand tout cela se joint ensemble, c'est un amas d'infortunes dont il est bien difficile de se tirer.

Je ne sais pas comment finira l'affaire du parlement, mais j'oserais bien dire que les compagnies font de plus grandes fautes que les particuliers, parce que personne n'en répondant en son propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru absurde de vouloir inculper un pair du royaume, quand le roi, dans son conseil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ses ordres, et a très bien servi. C'est au fond vouloir faire le procès au roi lui-même; c'est, de plus, se déclarer juge et partie; c'est manquer, ce me semble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai sur le cœur le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally. Heureusement d'Hornoy n'y a point trempé ses mains; mais ceux qui ont à se reprocher ces cruautés, dont l'Europe est indignée, sont-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-sept ans que j'y suis, et je n'ai pourtant assassiné personne.

Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'est un très petit malheur pour moi, mais c'en est un fort grand pour le peuple.

Je vous embrasse tous deux tendrement, et je suis désespéré de n'être d'aucun secours à ma nièce.

A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de Veymerange de ses bontés et de ses nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il est très affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il est fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un Genevois; il est fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le setier, mesure de Paris. Il voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'est mise à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens; il a ri, mais il ne rit point quand on manque de pain. C'est là l'essentiel; et le *Pater noster* commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé.

Je m'intéresse fort à vos yeux, monsieur; je suis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monsieur le chancelier a déjà nommé onze conseillers du conseil suprême qu'il veut établir à Lyon. Si la chose est vraie, c'est un des plus grands services qu'il puisse rendre à l'état, et il sera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne sait pas comment on file la soie? Monsieur le chancelier paraît un homme d'esprit très éclairé et très ferme. S'il persiste, il se couvrira de gloire; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre

Délivrez-nous du Genevois Cambassadès, qui à présent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame Denis vous fait les plus sincères com-

pliments. Je suis entièrement à vos ordres. *Le vieux Malade du mont Jura, et le plus inutile des hommes.*

A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 27 février.

Mon cher président, je sais bien que j'aurais dû vous écrire plus tôt; mais avec soixante-dix-sept ans, des fluxions horribles sur les yeux, et la goutte, on ne fait pas toujours ce qu'on voudrait.

Je crois que les présidents du parlement de Dijon ont actuellement des choses plus importantes que celles de l'académie française. On a persuadé à M. de Brosses que je m'étais opposé à son élection, parce que j'avais écrit plusieurs lettres en faveur de M. Gaillard. Mais je le prie de considérer que j'avais écrit ces lettres long-temps avant que j'eusse appris que M. de Brosses voulût être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei.*

J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter son amitié; et excepté le tort que j'ai peut-être de vivre encore, je n'ai rien à me reprocher.

On prépare à Paris un nouveau code, un nouveau parlement : ne pourrait-on pas en même temps imaginer une nouvelle manière de payer ses dettes? il est bon de songer à tout.

Savez-vous qu'on établit un conseil supérieur à Lyon? qu'il y a déjà des juges de nommés? On parle aussi de Poitiers et de Clermont en Auvergne.

Voilà tout ce que je sais; vous en savez sans doute davantage à Dijon. Conservez-moi toujours un peu d'amitié, mon très cher président, cela me fera finir plus gaiement. Si vous voyez M. Le Goux, je vous prie de lui dire que je lui suis toujours très tendrement attaché. V.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Comme je suis réformé à la suite de mon héros, et que je suis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en est délivré aussi; elle ne lui allait point du tout. Passe pour un prélat désœuvré; mais monseigneur le maréchal n'est pas fait pour se tenir couché sur le dos, avec un cataplasme sur le pied. C'est une chose bien plaisante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à désirer qu'on ne voie plus de jugements semblables à ceux du lieutenant-général Lally et du chevalier de La Barre, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reste de l'Europe. J'avoue encore que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la Fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'est à l'Opéra-Comique que la nation est folâtre; on se trompe, c'est à la cohue des enquêtes, et le parterre juge mieux qu'elle.

C'est trop raisonner pour un pauvre aveugle, j'ai presque perdu la vue dans mes neiges; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 mars.

Messieurs, permettez-moi de vous soumettre une idée dans laquelle j'ose me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poétique*. Vous avez donné à M. de Saint-Lambert la place qu'il méritait à plus d'un titre; il ne vous reste qu'à mettre M. Delille à côté de lui. Je ne le connais point; mais je présume, par sa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'est ni satirique ni flatteur, et que ses mœurs sont dignes de ses talents.

Je me confirme dans l'estime que je lui dois, par la critique odieuse et souvent absurde qu'un nommé Clément a faite de cet important ouvrage, ainsi que du poëme des *Saisons*. Ce petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents, en les fesant triompher de l'envie. La critique est permise, sans doute; mais la critique injuste mérite un châtiment; et sa vraie punition est de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. Delille ne sait point quelle liberté je prends avec vous. Je souhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes sentiments, que je dois vous soumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 4 mars.

Si M. Duclos pense comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le supplie de la présenter dans la séance qui lui paraîtra la mieux disposée. Je m'en rapporte à ses lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'assurer que je n'ai jamais eu la moindre liaison avec M. Delille, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît si digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en pense, supposé que cela soit permis par nos statuts.

Je présente mes respects à M. Duclos.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 4 mars.

Mon cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le style. Je ne sais pas si elle réussit à Paris comme en province; mais je sais qu'elle est excellente, et que c'est ainsi qu'il faut écrire en prose. La pièce, à la vérité, est en six actes [1]; mais ces six actes sont très bien distribués, et chacun d'eux doit faire un très bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choses nécessaires et rares, du génie et de l'esprit. Si, par hasard, vous le voyez à Versailles, je vous supplie de lui dire que j'admire son plan, et que je suis enchanté de son style. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'est si beau que la justice gratuite, rien n'est si consolant que de n'être pas obligé d'aller se ruiner à cent lieues de chez soi; c'est le plus grand service rendu à la nation.

Comment se porte madame Dix-neuf ans? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous posséder?

Madame Denis vous fait mille compliments. Le pauvre vieux malade vous embrasse comme il peut, car il n'en peut plus.

[1] La création des six conseils supérieurs.

A M. DE LA CONDAMINE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC.

A Ferney, 8 mars.

MONSIEUR,

Monsieur l'envoyé de Parme m'a fait parvenir votre lettre. J'ai l'honneur d'être votre confrère dans plus d'une académie : je suis votre ami depuis plus de quarante ans. Vous me parlez avec candeur, je vais vous répondre de même.

Le sieur de La Beaumelle, en 1752, vendit à Francfort, au libraire Eslinger, pour dix-sept louis, *le Siècle de Louis XIV*, que j'avais composé (autant qu'il avait été en moi) à l'honneur de la France et du monarque.

Il plut à cet écrivain de tourner cet éloge véridique en libelle diffamatoire. Il le chargea de notes, dans lesquelles il dit qu'il soupçonne Louis XIV d'avoir fait empoisonner le marquis de Louvois, son ministre, dont il était excédé; et qu'en effet ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât. (T. III, p. 269 et 271.)

Que Louis XIV ayant promis à madame de Maintenon de la déclarer reine, madame la duchesse de Bourgogne irritée engagea le prince son époux, père de Louis XV, à ne point secourir Lille, assiégée alors par le prince Eugène, et à trahir son roi, son aïeul, et sa patrie.

Il ajoute que l'armée des assiégeants jetait dans Lille des billets dans lesquels il était écrit : « Rassurez-vous, Français! la Maintenon ne sera pas « reine, nous ne lèverons pas le siége. »

La Beaumelle rapporte la même anecdote dans les mémoires qu'il a fait imprimer sous le nom de madame de Maintenon. (T. IV, p. 109.)

Qu'on trouva l'acte de célébration du mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon dans de vieilles culottes de l'archevêque de Paris; mais qu'un « tel mariage n'est pas extraordinaire, attendu que Cléopâtre déjà vieille enchaîna Auguste. » (T. III, p. 75.)

Que le duc de Bourbon, étant premier ministre, fit assassiner Vergier, ancien commissaire de marine, par un officier, auquel il donna la croix de Saint-Louis pour récompense. (T. III du *Siècle*, p. 523.)

Que le grand-père de l'empereur aujourd'hui régnant avait, ainsi que sa maison, des empoisonneurs à gages. (T. II, p. 345.)

Les calomnies absurdes contre le duc d'Orléans, régent du royaume, sont encore plus exécrables; on ne veut pas en souiller le papier. Les enfants de

la Voisin, de Cartouche, et de Damiens, n'auraient jamais osé écrire ainsi, s'ils avaient su écrire. L'ignorance de ce malheureux égalait sa détestable impudence.

Cette ignorance est poussée jusqu'à dire que la loi qui veut que le premier prince du sang hérite de la couronne, au défaut d'un fils du roi, *n'exista jamais*.

Il assure hardiment que le jour que le duc d'Orléans se fit reconnaître, à la cour des pairs, régent du royaume, le parlement suivit constamment l'instabilité de ses pensées; que le premier président de Maisons était prêt à former un parti pour le duc du Maine, quoiqu'il n'y ait jamais eu de premier président de ce nom.

Toutes ces inepties, écrites du style d'un laquais qui veut faire le bel-esprit et l'homme important, furent reçues comme elles le méritaient : on n'y prit pas garde; mais on rechercha le malheureux qui, pour un peu d'argent, avait tant vomi de calomnies atroces contre toute la famille royale, contre les ministres, les généraux, et les plus honnêtes gens du royaume. Le gouvernement fut assez indulgent pour se contenter de le faire enfermer dans un cachot, le 24 avril 1755. Vous m'apprenez dans votre lettre qu'il fut enfermé deux fois, c'est ce que j'ignorais.

Après avoir publié ces horreurs, il se signala par un autre libelle intitulé *Mes pensées*, dans lequel il insulta nommément MM. d'Erlach, de Watteville, de Diesbach, de Sinner, et d'autres membres du conseil souverain de Berne, qu'il n'avait jamais vus. Il voulut ensuite en faire une nouvelle édition; M. le comte d'Erlach en écrivit en France, où La Beaumelle était pour lors; on l'exila dans le pays des Cévennes, dont il est natif. Je ne vous parle, monsieur, que papiers sur table et preuves en main.

Il avait outragé la maison de Saxe dans le même libelle (p. 108), et s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui venait de voler sa maîtresse.

Lorsqu'il fut en France, il demanda un certificat de madame la duchesse de Gotha. Cette princesse lui fit expédier celui-ci :

« On se rappelle très bien que vous partîtes « d'ici avec la gouvernante des enfants d'une dame « de Gotha, qui s'éclipsa furtivement avec vous, « après avoir volé sa maîtresse, ce dont tout le pu- « blic est pleinement instruit ici. Mais nous ne di- « sons pas que vous ayez part à ce vol. A Gotha, « 24 juillet 1767. *Signé* Rousseau, conseiller au- « lique de son altesse sérénissime. »

Son altesse eut la bonté de m'envoyer la copie de cette attestation, et m'écrivit ensuite ces propres mots, le 15 auguste 1767 : « Que vous êtes « aimable d'entrer si bien dans mes vues au sujet « de ce misérable La Beaumelle! Croyez-moi, « nous ne pouvons rien faire de plus sage que « de l'abandonner, lui et son aventurière, etc. »

Je garde les originaux de ces lettres, écrites de la main de madame la duchesse de Gotha. Je pourrais alléguer des choses beaucoup plus graves; mais comme elles pourraient être trop funestes à cet homme, je m'arrête par pitié.

Voilà une petite partie du procès bien constatée. Je vous en fais juge, monsieur, et je m'en rapporte à votre équité.

Dans ce cloaque d'infamies, sur lequel j'ai été forcé de jeter les yeux un moment, j'ai été bien consolé par votre souvenir. Je vous souhaite du fond de mon cœur une vieillesse plus heureuse que la mienne, sous laquelle je succombe dans des souffrances continuelles.

J'ai l'honneur, d'être, etc.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Ferney, 9 mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, madame, parler à mes anges ni de M. Lantin, ni du petit anti-Crébillon que M. de Thibouville a si heureusement trouvé. Je suis absolument aveugle pour le moment présent. Je sais bien qu'il serait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux; au contraire, c'est alors qu'on en doit faire plus que jamais, on a l'esprit bien plus recueilli, et l'exemple d'Homère encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été si embelli par tant d'autres accompagnements dignes de mon âge, que je suis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis seulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoisonné sa bru. Je vous trouve trop cruels; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces?

M. d'Argental a donc toujours un grand goût pour ce *Système de la Nature?* Je le supplie de bien effacer les vers dans lesquels on en parle au roi de Danemark. Cependant je vous jure que ce livre est farci de déclamations, de répétitions, et très peu fourni de raisons. Il y a des morceaux éloquents, d'accord; mais il me paraît absurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. Spinosa lui-même, qui était bon géomètre, est obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la base de son système. Cette intelligence est assurément démontrée par les faits, et l'opinion opposée de notre auteur me semble très anti-philosophique : d'ailleurs qu'est-ce qu'un système uniquement fondé sur une balourdise d'un

pauvre jésuite qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. Spinosa est moins éloquent, mais il est cent fois plus raisonnable.

Je passe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en six actes que le roi vient de faire. Je trouve ces six actes admirables, surtout si on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce réussit beaucoup auprès de tous les gens désintéressés. Il faut la jouer au plus tôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation, malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'Atrée et de celle d'Annibal dès que je serai quitte de mes souffrances. Mille tendres respects à mes anges.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

Je vous renvoie, mon cher ange, le cinquième service du souper d'Atrée, car il faut bien vous renvoyer quelque chose; et il m'est impossible de rien faire du manuscrit que j'ai reçu de M. de Thibouville, concernant M. Lantin. Je suis absolument aveugle, et quand j'aurais les meilleurs yeux du monde, je n'aurais pas pu déchiffrer son horrible griffonnage; mais quand il se serait servi d'un secrétaire de ministre, je n'y aurais rien compris. Je m'en suis fait lire quelques lignes; la première commence ainsi :

Vous savez, Scipion, si vous m'avez aimée.

Au diable si jamais Scipion a aimé cette drôlesse; et quand il l'aurait aimée, il ne fallait pas assurément qu'elle lui fît de telles agaceries. Ce vers n'est pas de moi; il y en a aussi quelques autres qui n'en sont pas. En un mot, je n'y entends rien. Je sais bien que je ne suis pas dans ma patrie, et que je mourrai dans une terre étrangère; mais il ne faut pas qu'on dénature ainsi mon bien de mon vivant.

Si vous avez quelque goût pour la besogne de M. Lantin, il faudrait lui envoyer l'exemplaire que Lekain a reçu en dernier lieu, sans quoi il ne pourra plus savoir où il en est, s'étant malheureusement dessaisi du seul exemplaire corrigé qui lui restât; mais *les Pélopides* sont, à mon gré, un ouvrage bien autrement important; il serait fort aisé de le faire représenter aux noces de madame la comtesse de Provence. La mort de ma nièce de Florian m'obligerait alors de faire un voyage à Paris, et le délabrement de mes affaires serait un nouveau motif; mais vous savez que mon cœur en aurait un autre bien plus pressant. Vous savez qu'il y a vingt-deux ans que je n'ai eu la consolation de vous voir; je ne doute pas que vous n'ayez quelque scribe sous la main qui puisse transcrire *les Pélopides*.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 mars.

Il n'y a rien à répliquer, monseigneur, au mémoire dont vous m'avez favorisé, si ce n'est ce que disait M. le Grand à Louis XIV, sur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier est maître chez lui.

Le roi peut arranger les choses comme il lui plaît à un bal, à son souper, à sa chapelle; mais, pour la constitution de l'état, elle demande un peu plus d'attention et de connaissances.

Il est prouvé que la pairie est la vraie noblesse et la vraie juridiction suprême du royaume; c'est l'ancien baronnage, c'est le véritable parlement, aussi ancien que la monarchie.

Guillaume-le-Conquérant, premier vassal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre, où elles se sont fortifiées, tandis qu'elles se sont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela est si vrai, que la pairie a été toujours composée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes, et de barons; les ducs y ont toujours eu et prennent encore le titre de très haut et de très puissant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi François de Montmorency, pair et maréchal de France (cité dans le Mémoire, p. 11), fut inscrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière en 1572, sous ce titre : *His grace the most high and potent;* Sa grâce, le très haut et puissant prince le duc de Montmorency.

La raison en est que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conservé leur ancienne prérogative, et c'est encore la raison pour laquelle les ducs et pairs anglais qui étaient dans l'armée du roi Guillaume III ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoisie, et les chevaliers de la Jarretière ne marchent que suivant l'ordre de leur réception, indistinctement, selon l'ancien usage de France.

Puisque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction suprême, en matière d'état, a toujours continué d'être en Angleterre la seule cour des pairs, et qu'elle est seule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore assembler ses pairs où il veut, et juger la cause d'un pair où il veut, sans y appeler aucun homme de robe, cela est incontestable; c'est pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi en dernier lieu m'ont toujours paru très mal fondées.

Votre jurisprudence ayant continuellement changé, ainsi que tous vos usages, vous avez certainement besoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de se voir obligé d'aller plaider trop loin de chez soi. Cet abus a ruiné mille familles, et la justice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'est un très grand service rendu à l'état, et qui mérite la reconnaissance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles se soumettent entièrement aux vôtres, comme de raison; vous devez assurément en savoir plus que moi sur tout ce qui concerne votre très respectable pétaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de son pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, sous la protection de l'aigle de Fontenoy, de Gênes, et de Minorque.

Conservez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous est dévoué avec un respect aussi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des *Remontrances de la cour des aides*, je vous serais infiniment obligé; mais de quoi s'avise la cour des aides? et que fera la cour des monnaies?

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 mars.

Le vieux malade, que ses fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement son cher et respectable inspecteur de son souvenir.

Je n'ai point lu les *Remontrances de la cour des aides*, et je n'entends point pourquoi la cour des aides se mêle des conseils souverains que le roi juge à propos de créer dans son royaume pour le soulagement de ses peuples; mais puisqu'elles sont si bien écrites, je suis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'état. Si vous pouvez, monsieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-signées du nom de monseigneur le duc d'Orléans, je vous serai très obligé; si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opéreront le paiement de nos rentes, je serai fort content; jusque-là je ne vois que des phrases inutiles. L'Oraison de Cicéron *pro lege Manilia* fit donner le commandement d'Asie à Pompée. Toutes les belles harangues de *Messieurs* n'ont produit, depuis François Ier, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne se point baigner dans le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally.

Votre héros, le prince Adolphe, devenu roi, n'honorera point Ferney de sa présence. J'aurais été assez embarrassé de le recevoir dans l'état où je suis. Je n'ai qu'un souffle de vie; mais, tant que je respirerai, ce sera, monsieur, pour vous aimer et pour vous respecter.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 mars.

(JOB A MADAME BARMÉCIDE.)

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre Job, il s'est perfectionné depuis : ainsi, madame, vous avez actuellement une petite-fille[1] et un vieux serviteur aux Quinze-Vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone; elle compte même aller à Chanteloup, ce qui est, dit-on, la suprême félicité. Job n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre Barmécide :

Votre nom répandra toujours une odeur de suavité dans les nations, car vous fesiez le bien au point du jour et au coucher du soleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille, qui est de Dieu; vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amuser, vous avez donné une île au commandeur des croyants : aussi je vous ai écrit dans le livre de vie, très petit livre où n'a pas de place qui veut.

J'encadrerai avec vous la sultane Barmécide, ma philosophe, dont l'Éternel s'est complu à former la belle âme; et je mettrai dans le même cadre votre sœur de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit : Ils seront bien partout où ils seront, parce qu'ils seront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux sont toujours en paix.

Et si vous voulez vous amuser de rogatons par *A, B, C, D, E*, comme *Abbaye, Abraham, Adam, Alcoran, Alexandre, Anciens et Modernes, Ane, Ange, Anguilles, Apocalypse, Apôtres, Apostat*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties

[1] Madame du Deffand. K.

d'ailleurs pédantesques, et très instructives pour ceux qui veulent savoir des choses inutiles.

Si Job pouvait occuper un moment le loisir de la maison Barmécide, il serait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'est dans les belles campagnes de Chanteloup que se trouvent l'esprit, la raison et le génie; ainsi je me tais et m'endors sur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je supplie madame Barmécide de me conserver ses bontés, qui font ma consolation pour le moment qui me reste à vivre, et d'agréer mon profond respect.

LE VIEIL ERMITE.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 mars.

Je vous trouve très heureuse, madame, de n'être qu'aveugle; pour moi qui le suis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit Job sur mon fumier. Il est vrai que Job n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point surtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout son bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien: mais Dieu rendit tout à Job, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la santé et bonne compagnie; sa philosophie et la trempe de son âme doivent encore contribuer à son bonheur dans le plus beau lieu de la nature: elle doit être plus chère que jamais à son mari; enfin elle jouira des agréments de votre société. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; son lot me paraît un des meilleurs de ce monde; il me semble que quand on a tous les cœurs pour soi, on est le premier personnage de la terre.

Ma Catherine joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle sera dans Constantinople avant la fin de l'année, à moins qu'Ali-Bey ne la prévienne, et ne devienne son ennemi, ce qui pourrait très bien arriver. Voilà des événements, cela! nos tracasseries parlementaires sont des sottises de pédants, des pauvretés méprisables, en comparaison de ces belles révolutions. Vous pourriez bien aussi voir cet été quelques querelles sur mer entre les Espagnols et les Anglais; mais ce sont de petites fusées, en comparaison des grands feux de ma Catherine.

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare; mais ils ont un voyage plus pressé à faire.

Adieu, madame; portez-vous bien. Allez voir votre amie, faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, si le mot de bonheur peut se prononcer. Conservez-moi des bontés qui me consolent.

A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de monsieur le duc, de madame la duchesse de Choiseul, et de madame la duchesse de Grammont; leurs bontés seront toujours gravées dans mon cœur. Il me semble que je suis comme la France; je dois beaucoup à ce grand ministre.

S'il a fait le pacte de famille; s'il vous a donné la paix; si la Corse est au roi, je lui dois aussi l'établissement de mademoiselle Corneille, les franchises de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les personnes que j'ai pris la liberté de lui recommander; ainsi, monsieur, je crois qu'il peut très raisonnablement compter sur les cœurs de la France, sur le vôtre, et sur le mien.

Ce n'est pas que je ne trouve l'érection des six nouveaux conseils admirable, ce n'est pas que je ne sois persuadé que nous avons besoin d'une nouvelle jurisprudence; mais cela n'a rien de commun avec les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'état, et avec la reconnaissance que je lui dois.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, du service essentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en assurant par vos bontés et par vos soins l'envoi de la petite caisse adressée à M. le marquis d'Ossun: vous ne pouviez mieux favoriser ces pauvres gens dans une circonstance plus critique. Ils sont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient; et notre petit pays, qui se flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus signalée, est bien près de retourner dans son ancienne barbarie. Je m'étais épuisé entièrement pour le vivifier un peu; un moment a tout détruit: nous n'avons à présent qu'une perspective très triste, avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer.

A M. DE CHABANON.

25 mars.

Vraiment oui, mon cher ami, quoique les malades ne ressentent que leurs maux, j'ai senti vivement le triste état des douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait persuadé qu'ils étaient nés esclaves, et ils le croyaient bonnement.

L'instruction fait tout,

comme vous le savez. J'ai travaillé vivement pour

eux, et M. le duc de Choiseul les prenait sous sa protection. Ils ont, dans mon petit Christin, un défenseur admirable. Il est enthousiaste de la liberté, de l'humanité et de la philosophie ; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres esclaves ne seront pas sitôt jugées ; le conseil est occupé à des choses plus pressantes : il faut attendre.

Je dois remercier madame la duchesse de Villeroi de m'avoir épargné le soin de faire des chœurs à *Œdipe*, je n'y aurais pas réussi ; on fait mal les choses qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la musique mêlée avec la déclamation : il me paraît que l'une tue toujours l'autre.

Je suis bien aise que le ton magistral de ce petit Clément, sa malignité et ses bévues, vous aient révolté comme moi. Ce maroufle descend de Zoïle, qui engendra l'abbé Desfontaines, qui engendra Fréron, qui engendra Clément.

Adieu, mon cher ami ; je suis accablé de maux, je suis aveugle ; mais on m'assure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaissez, n'aura plus de neige.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 mars.

Si vous passez, comme vous le dites, monsieur, au mois de juillet par votre hospice de Ferney avec madame Dix-neuf ans, vous savez comme cette faveur sera sentie par ma nièce et par son oncle l'aveugle. J'espère qu'alors j'aurai des yeux ; car jusqu'à présent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre son temps pour voir, que quand madame Dix-neuf ans passe.

Vous verrez ma petite colonie assez heureusement établie : celle de Versoix est un peu négligée à présent. Il me semble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de Choiseul. On a fait dépenser au roi six cent mille francs pour un port qui honorerait Brest ou Toulon, mais où il n'y aurait jamais que deux ou trois barques. Au lieu de construire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'est mis dans la nécessité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenses immenses. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le ministère n'ordonne.

Je conserverai, jusqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de Choiseul. Il m'accordait sur-le-champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres ; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il est horrible d'être ingrat ; mais il faut être juste. Je persiste dans la ferme opinion que rien n'est plus utile et plus beau que l'établissement des six conseils souverains ; cela seul doit rendre le règne de Louis XV cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait sont des malades qui se plaignent du médecin qui leur rend la santé. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable ; mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, monsieur ; conservez-moi votre amitié, dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

1er avril.

J'ai été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand-écuyer de Cyrus ; j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux ; j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires ; de sorte que je me suis trouvé un des morts le plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame Denis. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très fâchés d'y être ; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénoûment de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois ? Les six actes réussissent très bien dans les provinces. Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la justice n'est plus vénale, que des citoyens ne sont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la Conciergerie, que les frais de justice ne sont plus à la charge des seigneurs. Je le dis hautement, ce réglement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie, et je pense qu'il faut être ennemi de l'état et de soi-même pour ne pas sentir ce bienfait.

Vous avez un neveu qui est charmant : voici un petit mot pour lui, que je glisse dans ma lettre, sans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 avril.

Je me mets aux pieds de mon très respectable confrère, qui veut bien m'appeler de ce nom. Comme un chêne est le confrère d'un roseau, le roseau, en levant sa petite tête, dit très humblement au chêne : Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il est vrai, illustre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir ; mais vous avez raconté le passé avec une noblesse, une décence, une finesse, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami, dont les soins ont rendu le comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire, et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploierai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaissance.

Je ne me mêle pas assurément des affaires d'état, ce n'est pas le partage des roseaux ; j'applaudis comme vous à l'érection des six conseils, à la justice rendue gratuitement, aux frais de justice dont les seigneurs des terres sont délivrés ; mais je n'écris point sur ces objets : j'en suis bien loin, et je suis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choses.

Il y a, entre autres écrits, un *Avis important à la noblesse de France*, dont la moitié est prise mot pour mot d'un petit livre d'un jésuite, intitulé *Tout se dira ;* et on a l'injustice et l'ignorance de m'imputer cette feuille, qui n'est qu'un réchauffé. Qu'on m'impute *Barmécide*, voilà mon ouvrage ; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que ce pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 avril.

Eh bien ! madame, vous aurez l'*Épître au roi de Danemark* [1]. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque Welche ne s'en fâchât. Depuis ma correspondance avec l'empereur de la Chine, je me suis beaucoup familiarisé avec les rois ; mais je crains un certain public de Paris, qu'il est plus difficile d'apprivoiser.

D'ailleurs, non seulement je suis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux sont venus à la fois fondre sur moi. Il y a un avocat, nommé Marchand, qui s'est avisé de faire mon testament. Il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le président Hénault ne vous en a fait.

M. le prince de Beauvau m'a fait l'honneur de m'envoyer son discours à l'académie. Il est noble, décent, écrit du style convenable ; j'en suis extrêmement content. Je ne le suis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlements sont maltraités. Il y en a un d'un jésuite qui est l'auteur d'un livre intitulé *Tout se dira*, et d'un autre intitulé *Il est temps de parler*. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'état ; je me contente de dire hautement que je serai attaché à monsieur le duc et à madame la duchesse de Choiseul jusqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
Alzire, acte III, scène IV.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'état, et qu'en faisant l'éloge du roi il a fait celui de M. le duc de Choiseul, sans que le roi en puisse prendre le moindre ombrage : il y a bien de la générosité et de la finesse dans ce tour, qui n'est pas assurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me semble qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en pensais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établissement des six conseils nouveaux qui rendent la justice gratuitement. Je trouvais très bon que le roi payât les frais de justice dans mon village. On a montré ma lettre au roi, qui ne s'est pas fâché ; il aime les sentiments honnêtes ; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaissance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, madame ; soupez, digérez, conversez ; et quand vous écrirez à votre grand'maman, qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ses pieds.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 avril

Mon charmant confrère, je suis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre

[1] *Épître de Benaldaki au Caramouflée*, tome II, page 663. K.

non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier, ce Clément; c'est un grand homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux Sosie. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la Fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et, de plus, j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. Clément, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares anti-poétiques.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mon cher ange, votre lettre est un vrai poisson d'avril, car elle est datée du 1er, et je ne l'ai reçue que le 14. Il faut qu'elle ait été égarée dans les bureaux de M. Bertin.

Je vous dirai, au sujet de vos remarques sur *Sophonisbe*, comme M. Vigouroux : « Si je meurs, « je les passe; si je vis, à revoir. » Je suis aveugle et très malade, et je ne crois pas qu'il me soit possible de faire encore beaucoup de tragédies. Il faut pourtant vous avouer, avec la sincérité d'un mourant, que je n'ai jamais conçu pourquoi la dernière épée du bon homme Syphax vous déplaisait tant, après que la première épée de Rodrigue ne vous a jamais déplu. Pour moi, je tiens qu'il n'y aurait plus moyen de faire des vers, si des métaphores aussi simples, aussi claires, n'étaient pas permises.

A l'égard des *Pélopides*, il y a plus d'un mois que je ne les ai regardés, et je ne les reverrai qu'en cas que la nature me rende la vue et la vie.

Est-ce l'abbé Grizel qui a fait banqueroute à Lekain? Je le plains infiniment, mais je ne puis le mettre sur mon testament, attendu que monsieur le contrôleur-général d'un côté, et ma colonie de l'autre, m'ont absolument ruiné. S'il a perdu vingt mille francs, j'en ai perdu plus de quatre cent mille, ou du moins ils sont prodigieusement hasardés. La retraite de M. le duc de Choiseul m'a porté le dernier coup, aussi bien qu'à la ville de Versoix qu'il voulait bâtir. Notre petit canton est actuellement dans un état déplorable.

Je vous conjure, mon cher ange, de me mander s'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait été accusé de s'entendre avec le parlement de Paris, et de fomenter sa très condamnable désobéissance. Il m'est de la dernière importance de le savoir; et comme il s'agit ici d'un bruit public, et non d'un mystère d'état, madame d'Argental peut fort bien me mander ce que l'on dit, sans se compromettre dans ce qu'elle aura la bonté de m'écrire.

Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de M. le duc de Praslin, à qui je serai toujours dévoué. Le roi ne condamne pas les sentiments de la reconnaissance : j'en dois beaucoup à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul, et je dois remplir mon devoir jusqu'à la mort, en trouvant les parlements très ridicules.

J'ai lu toutes les remontrances et toutes les brochures : elles m'ont affermi dans l'opinion que le roi a raison, et qu'il faut absolument qu'il ait raison.

Je vous demande en grâce de vouloir bien dire à M. de Thibouville combien je m'intéresse à sa santé du bord de mon tombeau. Je prie madame d'Argental de me conserver ses bontés, et de vouloir bien m'écrire sur ce que je lui demande.

Donnez-moi votre bénédiction, mes anges : j'en ai grand besoin au milieu des neiges et de la famine qui nous environnent.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné son héros; il a respecté les tracasseries publiques et l'épidémie régnante. Je ne suis pas courtisan, il s'en faut beaucoup; mais j'ai pensé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le sens commun : et j'ai toujours dit avec Chicaneau :

L'esprit de contumace est dans cette famille.

RACINE, *les Plaideurs*, acte II, scène V.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir soutenu au roi, opiniâtrément, qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très net, sur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me semble, vouloir entacher le roi lui-même; et toute cette aventure m'a paru celle des Petites-Maisons plutôt que celle d'un parlement.

Franchement, nous sommes une nation d'enfants mutins, à qui il faut donner le fouet et des sucreries.

La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraisemblablement que des arrêtés qui ne subsisteront pas, et des protestations très inutiles, sans quoi la France serait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris; cela me fait rire : et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation soit mortelle. Ses symptômes sont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. Pomme.

Il y a une maladie plus triste, c'est celle que M. l'abbé Terray ne peut guérir; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie assez considérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures sous la protection de M. de Choiseul; tout cela est presque détruit en un jour. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de pension aux conseillers du parlement, comme j'avais l'insolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de pension, et je l'en quitte.

Si j'osais, je penserais comme mon héros, et je dirais qu'une statue vaut mieux qu'une pension. Mais à mon âge, et dans l'état où je suis, cela me paraît un peu frivole.

Mon tendre et respectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole aussi; mais agréez les sentiments d'un cœur qui est à vous depuis cinquante années.

A propos, on m'a envoyé la réponse au mémoire des états de Bourgogne. Les accusations me paraissent absurdes. Le duc de Sulli avait bien raison de dire que si la sagesse venait au monde, elle ne se logerait jamais dans une compagnie.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 mai.

Ma sœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt, comme votre grand'maman abandonne son frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et sourd, je prendrais la chose en patience; si, à ces disgrâces de la nature, la fortune se contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me consolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me console point. Je serai fidèle à votre grand'maman et à monsieur son mari tant que j'aurai un souffle de vie; cela est bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en détestant des pédants absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré, avec l'Europe entière, les assassins du chevalier de La Barre, les assassins de Calas, les assassins de Sirven, les assassins du comte de Lally. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout aussi ridicules que du temps de la Fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal.

Vous savez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je suis fidèle à toutes mes passions. Vous haïssez les philosophes, et moi je hais les tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philosophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand Condé, qui disait que la guerre de la Fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burlesques.

Je ne sais rien dans mes déserts de ce qui s'est passé derrière les coulisses de ce théâtre de Polichinelle. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus respectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur; et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai soixante-dix-sept ans, quoi qu'on die; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conscience. Je vous prie même avec instance de communiquer ce testament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très sûre, madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu passer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous savez que vous étiez selon mon cœur, et que je suis le doyen de tous ceux qui vous ont été attachés; je suis même le seul qui vous reste de vos anciens serviteurs; je dois hériter d'eux : je réclame mes droits pour le moment qui me reste.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 5 mai.

Monseigneur, sera-t-il permis à un vieillard inutile d'oser vous présenter un jeune avocat dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté? Il

est un de vos plus grands admirateurs, et très capable de servir utilement.

La cause dont il s'est chargé, et que M. Chéry poursuit au conseil de sa majesté, est digne assurément d'être jugée par vous. Il s'agit de savoir si douze ou quinze mille Francs-Comtois auront le bonheur d'être sujets du roi, ou esclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produisent leurs titres, qui les mettent au rang des autres Français; les chanoines n'ont pour eux qu'une usurpation clairement démontrée.

Il est à croire, monseigneur, que, parmi les services que vous rendez au roi et à la France en réformant les lois, on comptera l'abolition de la servitude, et que tous les sujets du roi vous devront la jouissance des droits que la nature leur donne. Je respecte trop vos grands travaux pour abuser plus long-temps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. CHRISTIN.

8 mai.

Voilà, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monsieur le chancelier : cela est un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deserto* n'est pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous servir me rend un peu insolent. Je vais écrire à M. Marie, et même à monsieur le marquis de Monteynard.

Frontis ad urbanæ descendi præmia.
HOR., lib. I, ep. IX, v. 11.

Votre évêque de Saint-Claude veut destituer Nidol, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les protestations des habitants contre les faux actes dont les chanoines se prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne sais, mon cher philosophe, si la chose est possible; je ne me connais point en lettres de chancellerie; vous êtes à portée d'être instruit.

J'ai tout lieu d'espérer que vous aurez d'ailleurs un plein succès, et que vous reviendrez chez vous comme Charles-Quint de son expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait brisé les fers. Vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui, à une chose que vous avez entreprise par vertu. Voilà de ces occasions où il faut rester sur la brèche jusqu'au dernier moment. Je vous embrasse bien tendrement.

A M. LE DUC DE LA VRILLÈRE,

MINISTRE D'ÉTAT.

A Ferney, le 9 mai.

Monseigneur, je dois vous représenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut servir au port et à la ville de Versoix appartiennent à sa majesté, qui s'est engagée à les payer.

La petite frégate qui a servi à faire les voyages en Savoie, et qui est destinée à porter les sels en Suisse, appartient au roi; elle est ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. Bourcet me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de sa majesté. Les dettes pour lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le paiement; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'état dans lequel le département de la ville de Versoix pourra tomber, ou à monsieur le contrôleur-général; et j'attendrai votre commodité et la leur.

Quant au projet de la ville de Versoix, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de Choiseul, qui daigna condescendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celle de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. Bourcet, chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondements du port étaient déjà jetés, lorsque environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont presque tous d'excellents ouvriers en horlogerie; je les recueillis, je leur bâtis des maisons avec une célérité aussi grande que mon zèle. M. le duc de Choiseul approuva ma conduite. Sa majesté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, sans payer aucun impôt. On promit au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Versoix devait jouir.

J'avançai tout ce qui me restait d'argent à ces nouveaux colons; ils travaillèrent. M. le duc de Choiseul eut même la générosité d'acheter plusieurs de leurs montres. Ils en fournissent actuellement en Espagne, en Italie, en Hollande, en Rus-

sie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choses ont changé depuis ; mais j'espère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de Choiseul la protégeait. Je lui dois tout. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaissance respectueuse que je lui dois, et de l'admiration que la noblesse de son caractère m'a toujours inspirée.

Vous approuvez mes sentiments, monseigneur ; vous avez intérêt, plus que personne, que l'on ne soit point ingrat.

Accablé de vieillesse et de maladies, près de finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artistes qui se sont habitués à Ferney, et qui sont utiles à l'état, auquel je suis très inutile. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 mai.

Madame, je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de La Vrillère. Vous y verrez une très petite partie de mes sentiments, et mon principal objet a été de les lui manifester ; car assurément je n'insiste point sur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaisseau amiral d'esclavage.

La colonie que j'avais établie sous la protection de M. le duc de Choiseul, et sous la vôtre, sera bientôt détruite ; je serai entièrement ruiné, et je m'en console avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi seulement de vous dire, madame, que mes derniers sentiments seront ceux de la reconnaissance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de Barmécide, de mon respect et de mon attachement inviolable pour tous deux ; c'est ma profession de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai aussi fidèle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma juste haine contre des hommes qui m'ont persécuté tant qu'ils ont pu, et qui me persécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas assurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui versaient le sang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politesse ; ceux qui, uniquement occupés de leur sotte vanité, laissaient agir leur cruauté sans scrupule, tantôt en immolant Calas sur la roue, tantôt en fesant expirer dans les supplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait six mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière, indignée de cette inhumanité ; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant-général justement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'est démontrée par les pièces mêmes du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samolèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère ; mais je n'aurais jamais pensé comme eux.

Je vous ouvre, madame, un cœur qui ne sait rien dissimuler, et qui est cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injustices atroces et de leur despotisme insupportable.

Je ne me flatte pas, madame, que les circonstances où nous sommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il est vrai que si vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content ; mais si vous gardez le silence, je n'en serai pas moins à vos pieds ; je ne vous serai pas moins dévoué avec une reconnaissance aussi vive que respectueuse.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 mai.

Permettez, madame, que j'ajoute un petit codicile à mon testament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. Séguier, après la réception que le public lui avait faite à l'Académie française, se mit à voyager. Il vint chez moi. Il me dit que plusieurs conseillers du parlement le pressaient de dénoncer l'histoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans ; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir son ministère ; que, s'il ne fesait pas la dénonciation, ces conseillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très loin.

Je lui répondis, en présence de M. Hénin, résident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout ; que je n'avais aucune part à cette histoire ; que d'ailleurs je la regardais comme très véridique ; et que s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remerciements à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, madame, ma confession achevée. Si vous me donnez l'absolution, je ne mourrai que dans quinze jours ; si vous me la refusez, je mourrai dans quatre ; mais si je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que Belzébuth.

LE VIEIL ERMITE.

A M. CHARDON.

A Ferney, 15 mai.

Monsieur, je ne vous ai point remercié assez tôt de l'honneur de votre souvenir. La raison en est que j'ai été tout près d'aller dans le vaste pays où l'on ne se souvient plus de personne; mais e voyage est différé peut-être de quelques mois. En attendant, je me suis hâté de vous envoyer, par un coche qui va de nos déserts à Lyon, un petit paquet à votre adresse, intitulé *Papiers*. Je me flatte qu'on respectera votre nom, et que le petit paquet arrivera sain et sauf.

Vous avez commencé, monsieur, par gouverner des serpents dans l'île Sainte-Lucie; vous civilisez actuellement des loups-cerviers : je suis persuadé que vous parviendrez à les métamorphoser en hommes.

Je souhaite que vous puissiez changer ainsi vos montagnes en terres fertiles, et que vous fassiez ce que les Arabes et les Romains n'ont pu faire.

On dit qu'il y a quelques bons cantons dans votre île, et que vous avez d'excellent gibier, mais que la Corse ne sera jamais une terre à froment. Je m'en rapporte à vous, monsieur; vous y ferez sûrement tout le bien qui peut s'y faire. Je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à l'homme supérieur, à l'homme respectable qui vous a mis à la tête de la Corse, et qui est actuellement, malgré lui, dans un plus beau climat.

Vous savez quelles sont nos tracasseries parlementaires : il est vrai qu'on ne s'assassine point comme on fesait autrefois en Corse; mais les haines sont aussi violentes qu'elles peuvent l'être entre des Français qui ont le bonheur d'oublier tout au bout de six mois.

Pour moi, monsieur, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré. Tous mes sens se sont affaiblis; mais il n'y aura nulle diminution dans l'attachement et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

L'Ermite des Alpes.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

20 mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette pétaudière se terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoie ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge seulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très cruelle; qu'elle n'a jamais su se gouverner par elle-même, et qu'elle n'est pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre sous la patte d'un lion, que d'être continuellement exposé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une seconde édition beaucoup plus ample de la brochure des *Peuples aux parlements*. Monseigneur voudra bien que je lui en fasse part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'est pas une raison pour qu'elle réussisse à Paris : cependant tous les faits en sont vrais.

Je sais très bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de Choiseul; il a les plus grandes obligations à ce ministre.

M. le duc de Choiseul a favorisé sa colonie, a fait donner des priviléges étonnants à sa petite terre; il lui a accordé sur-le-champ toutes les grâces que ce solitaire lui a demandées pour les autres : places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grâce qu'il a signée a été une patente de brigadier pour un des neveux du solitaire. Il serait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaissance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli son devoir! Ce ne sera pas certainement mon héros qui conseillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice. Je me trouve comme Atticus entre César et Pompée. Le solitaire n'a écouté que son cœur : il est intimement persuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la Fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtres des Calas, ni ceux du pauvre Lally, ni ceux du chevalier de La Barre. Les jurisconsultes de l'Europe, et surtout le célèbre marquis Beccaria, n'ont jamais qualifié ces jugements que d'assassinats.

Le solitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conseillers clercs, qui pense entièrement comme lui.

Le solitaire se flatte que monsieur le chancelier, qui jusqu'à présent a très approuvé ses sentiments et sa conduite, trouvera très bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende aussi ce qu'il doit à M. le duc de Choiseul.

Le solitaire regarde les nouveaux établissements faits par monsieur le chancelier comme le plus grand service qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence sur le nouveau parlement, qui sera moins nombreux. Il croit que tous les seigneurs hauts-justiciers doivent rendre grâce à monsieur le chancelier des droits qu'il leur

donne. Il pense que le chef de la justice est presque le seul qui ait eu une éloquence absolument opposée au pédantisme, et il est rempli d'estime pour lui, sans rien savoir et sans vouloir rien savoir des intérêts particuliers qui ont pu diviser la cour.

Le solitaire supplie même monseigneur le maréchal de Richelieu de vouloir bien, dans l'occasion, faire valoir auprès de monsieur le chancelier la naïveté, le désintéressement qu'on expose dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monsieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occasions, qu'on déplaît aux deux partis; mais, à la longue, la franchise et la pureté des sentiments réussissent toujours.

J'ose penser aussi qu'à la longue le nouveau système réussira, parce que c'est le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'est la crainte des nouveaux impôts, c'est la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume soient dans un état si déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenses, insultent par leur faste à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais sur le cœur; j'ajoute très sérieusement que mon plus grand chagrin est de mourir sans avoir la consolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonstances présentes ne me le permettent pas, et mon triste état me prive absolument de ce que j'ambitionne le plus.

Je suis très aise que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme qui était en effet très affligé de les avoir perdues, et qui sentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut se pardonner ces petits griefs. Ce serait un grand malheur de se brouiller avec ses amis pour des vers ou pour de la prose.

Voilà trop de prose; je vous en demande bien pardon. Agréez mon très tendre respect, et tous les sentiments qui m'attachent inviolablement à vous tant que je respirerai.

A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1er juin.

Il y avait long-temps, monsieur, que nous étions confrères. Nous avions souvent pensé de même dans la *Gazette étrangère*, et je pense absolument comme vous sur tout ce que vous dites des langues dans votre discours aussi utile que sage et éloquent.

Il est très vrai que notre langue s'est formée très tard, et que cet édifice n'est bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi Racine et Boileau, qui ont fait un palais régulier, sont des hommes admirables : aussi on fait à présent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de Boileau, et on n'en fera jamais de Bourdaloue ni de Massillon. Soyez très sûr que si on parle aujourd'hui français à Moscou et à Copenhague, ce n'est pas à Pascal même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes; mais on l'a si bien brodé qu'il est à la mode dans toute l'Europe. Vous savez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'est que depuis Pope qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le cousin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'estime et l'amitié plus que le titre de cousin du roi! Je vous donnerai du respect dans cette première lettre; mais si les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philosophes.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er juin.

Vous avez brûlé, madame, tout ce qu'on a écrit sur les parlements. Eh bien! brûlez donc encore cette troisième édition d'un écrit composé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7, qui contient les justes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, si vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame Barmécide.

Je vous répète que je ne serai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de La Barre et mon ami le fils du président d'Étallonde, qui fut condamné au supplice des parricides pour une très légère faute de jeunesse. Il se déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Prusse, qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine se souvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légèreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légèreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteste les barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui est tout aussi Anglais qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un désert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suisse. Songez que je ne dis jamais que ce que je pense, et qu'il y a soixante ans que je

PARSONS LIBRARY University of Michigan

fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les seigneurs des terres, de payer les frais de leurs justices.

Je sais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je sais qu'on ne s'occupe que de souper, et de dire son avis au hasard sur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philosophe. Je me suis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à personne, et je ne veux rien de personne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réussira pas, ce sera beaucoup plus pour avoir la consolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un hasard assez heureux m'amena en France il y a près de vingt ans; je ne devrais pas y être, parce que je ne pense pas à la française; mais quand je serais autre, comptez, madame, que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment, avec des sentiments aussi inaltérables que ma façon de penser.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 juin.

La lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monsieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il est très content; il a seulement changé deux mots, et fait réimprimer la chose. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'est la voix de Jean prêchant dans le désert, et que les échos répètent.

Mon héros sait que quand César releva les statues de Pompée, on lui dit : Tu assures les tiennes. Ainsi mon héros, dans son cœur, trouvera très bon qu'on montre de la reconnaissance pour un homme qu'on appelle en France disgracié, et qu'on relève ses statues, pourvu qu'elles n'écrasent personne.

J'avoue que je suis une espèce de don Quichotte qui se fait des passions pour s'exercer. J'ai pris parti pour Catherine II, l'étoile du Nord, contre Moustapha, le cochon du croissant. J'ai pris parti contre nosseigneurs, sans aucun motif que mon équité et ma juste haine envers les assassins du chevalier de La Barre et du jeune d'Étallonde, mon ami, sans imaginer seulement qu'il y eût un homme qui dût m'en savoir gré.

J'ai, dans toutes mes passions, détesté le vice de l'ingratitude; et si j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ses cornes.

Comme je n'ai pas long-temps à ramper sur ce globe, je me suis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur; et si on trouvait mauvais que je suivisse ses leçons, j'irais mourir à Astracan plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Welches. J'aime passionnément à dire des vérités que d'autres n'osent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'osent pas remplir. Mon âme s'est fortifiée à mesure que mon pauvre corps s'est affaibli.

Heureusement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'est ce que j'ai ambitionné le plus.

Je sens vivement vos bontés. Je ne désespère pas de faire un jour, si je vis, un petit tour très incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vite; mais je crois qu'il faut attendre que j'aie quatre-vingts ans sonnés. Je n'en ai que soixante-dix-huit, je suis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout fesait fleurir, et qui me ruine à présent en exigeant ma présence.

Ce que vous daignez me dire sur ma santé et Tronchin me fait cent fois plus de plaisir que votre vespérie ne m'alarme : aussi vous suis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond respect, et le plus éloigné de l'ingratitude.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 juin.

Je ne sais, mon cher Cicéron, si vous êtes à Rome ou à Tusculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de Provence. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez sûrement un lieu d'abondance, de délices, et d'étude.

Je conseille à mon petit-neveu d'Hornoy d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'chambre ou dans la grand'salle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs; il ne s'y attendait pas il y a six mois. J'aime mieux tout simplement l'ancienne méthode des jurés, qui s'est conservée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer Calas, et conclu, comme Riquet, à faire brûler sa respectable fem-

me ; ils n'auraient pas fait rouer Martin, sur le plus ridicule des indices; le chevalier de La Barre, âgé de dix-neuf ans, et le fils du président d'Étallonde, âgé de dix-sept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait révérence à une procession de capucins, et pour avoir chanté une mauvaise chanson de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tyburn un brave général d'armée, quoique très brutal, avec un bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cent mille francs d'amende, à quoi son bien était fort loin de monter. Je m'étonne seulement qu'on ne lui fît pas subir, à Paris, la question ordinaire et extraordinaire, pour savoir au juste à quelle minute les Anglais nous avaient chassés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles âmes, des hommes très respectables, pour qui j'ai de la vénération ; mais il y a eu des bourreaux insolents. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le passe à dire ce que je pense. Je persiste à croire que l'établissement des six conseils souverains est le salut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et surtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera sur l'affaire des Perra de Lyon. Je pense que la Lerouge a été noyée; que c'est son corps qu'on a trouvé dans le Rhône. M. Loyseau ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la Lerouge, en cherchant son chat, ou en étant poursuivie dans cette allée sombre par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les réglements de police. Ceux qui laissèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône; ce qui est assez commun à Lyon.

Tout le reste de l'accusation contre les Perra et contre les autres accusés me paraît le comble de l'absurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il est contre toute raison, contre toute législation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre six personnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne sont pas des imbéciles.

Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous ? nous avons été barbares dans tous les arts, jusqu'au temps qui touchait au beau siècle de Louis XIV. Nous le sommes encore en jurisprudence; et une preuve indubitable, c'est la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut se donner la peine de nous refondre, ce sera un Prométhée qui nous apportera le feu céleste.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie, qui m'a ruiné dans mon désert. Monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul la soutenaient par leurs bontés généreuses. Elle est actuellement sur le penchant de sa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien, je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde; mais ce sera en étant fidèle à la vérité et à l'amitié.

Mille respects à madame de Canon.

A M. L'ABBÉ DE CRILLON.

14 juin.

« Il est honteux à l'homme de mettre l'humanité au nombre des vertus; elle est moins son « attribut que son essence; être homme et ne pas « être humain, c'est exister contre les lois de la « nature.

« Marc-Aurèle, Titus, ces hommes plus grands « que les dieux qu'ils adoraient, fesaient les délices du monde. »

Voilà des traits, monsieur, qui font voir que vous pensez avec la même grandeur d'âme que le brave Crillon combattait. Je vous ai une double obligation d'avoir fait cet ouvrage, et de m'avoir honoré d'un exemplaire.

Si vous aviez suivi la profession des armes, vous seriez un guerrier très généreux. Vous avez suivi celle du sacerdoce, vous êtes compatissant, indulgent et tolérant. Vous regardez Dieu comme le père de tous les hommes; il y a plus de soixante ans que j'ai la même foi que vous, mais je ne l'ai jamais trouvée si bien expliquée que dans votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse et avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

A M. THOMAS.

A Ferney, 14 juin.

Je vous aime, monsieur, de tout mon cœur, non seulement parce que vous faites de très beaux vers, mais parce que vous soutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article *Epopée* vous sera assurément très inutile; vous l'aurez dans quatre mois, si la cham-

bre syndicale est aussi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre : mais souvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'est que dans votre génie. L'auteur de cet article s'est bien donné de garde de hasarder aucun précepte ; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en est tenu là, comme de raison, laissant à tout lecteur la liberté de conscience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très bien fait de choisir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère sur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il est vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme ; mais c'est l'homme que vous chantez.

Savez-vous ce qui s'est passé, il y a un an, sur son tombeau ? L'impératrice de Russie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite, nommé Platon, aussi éloquent que celui d'Athènes, remercia Pierre-le-Grand de cette victoire, et fit souvenir la Russie qu'avant lui on ne connaissait pas le nom de flotte dans la langue de ses vastes états. Cela vaut bien, monsieur, nos sermons de Saint-Roch et de Saint-Eustache, et même nos itératives remontrances, qui font tant de bruit chez les Welches.

Soyez sûr, monsieur, que personne ne rend plus de justice que moi à votre génie et à vos sentiments, et que j'aime votre façon de penser autant que je hais la bassesse et la charlatanerie.

A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD, EN SUISSE.

PRÉSENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANNE.

A Ferney, le 17 juin.

Une partie de ce que je desirais, monsieur, est arivée ; je ne voulais que la tolérance ; et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choses pour lesquelles on ne se tolérait pas.

Je vous assure que, le 30 de mai dernier, Calvin et le jésuite Garasse auraient été bien étonnés s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village, devenu un lieu de plaisance, faire les honneurs de ce que nous appelons la *fête de Dieu*, élever de beaux reposoirs, et leurs femmes assister à notre grand'messe pour leur plaisir. Le curé les remercia à son prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de Lorraine, ni le cardinal de Guise.

Il est vrai que je ne suis pas encore parvenu à faire distribuer aux pauvres les trésors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain ; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries sont fort inutiles à une vieille statue de bois pourri : *Dic lapidibus istis ut panes fiant.*

Il ne faut plus compter sur la prétendue ville de la Tolérance qu'on voulait bâtir à Versoix. Elle n'existera qu'avec la ville de la Diète européanne, dont l'abbé de Saint-Pierre a donné le plan ; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'est le mien. Quand je ne serais parvenu qu'à voir rassembler chez moi, comme des frères, des gens qui se détestaient au nom de Dieu il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes il y a long-temps, monsieur, que certaines brochures, dont l'Europe est inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de Tindal et de Toland ; mais ces messieurs ne sont guère connus qu'en Angleterre. Les autres sont lus de toute l'Europe ; et je vous réponds que, de la mer Glaciale jusqu'à Venise, il n'y a pas un homme d'état aujourd'hui qui ne pense en philosophe. Il s'est fait dans les esprits une plus grande révolution qu'au seizième siècle. Celle de ce seizième siècle a été turbulente, la nôtre est tranquille. Tout le monde commence à manger paisiblement son pain à l'ombre de son figuier, sans s'informer s'il y a dans le pain autre chose que du pain. Il est triste pour l'espèce humaine que, pour arriver à un but si honnête et si simple, il ait fallu percer dix-sept siècles de sottises et d'horreurs.

Adieu, monsieur ; je suis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, soit si loin du vôtre ; je voudrais que votre Jérusalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embrasse sans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'estime et de l'amitié.

Je suis aveugle et mourant ; mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet sont à peu près remplies.

A M. LE COMTE DE SAINT-PRIEST.

A Ferney, 17 juin.

Monseigneur, le triste état de ma santé ne m'a pas permis de remercier plus tôt votre excellence au nom de ma petite colonie et au mien : elle a perdu un grand appui dans M. le duc de Choiseul ; mais la protection dont vous voulez bien l'honorer lui tiendra lieu de tout.

Je crois que le sieur Pinel partira bientôt, chargé de quelques montres qu'il a commandées à ces artistes ; je crois que voilà la première fois qu'un petit village de France a commercé avec la Turquie, la Russie, la Hollande et l'Espagne.

Cette entreprise singulière commence à être de quelque utilité, et mérite certainement l'attention

du gouvernement, auquel d'ailleurs nous n'avons demandé aucun secours : notre colonie ne veut que la liberté de travailler, et de faire venir de l'argent en France; elle a eu jusqu'à présent toutes les facilités possibles, malgré les obstacles qu'elle a trouvés.

Si la première tentative du sieur Pinel réussit en Turquie, il y a lieu d'espérer que mon village des horloges réussira. On a bâti déjà plusieurs maisons assez grandes, de pierres de taille, qui ne sont pas communes dans nos hameaux, et qui ne sont pas même, dit-on, en trop grande quantité dans Stamboul.

Je regarde ce petit établissement comme un prodige, supposé qu'il dure : je l'ai encouragé par des dépenses immenses pour un particulier, sans y avoir d'autre intérêt que celui de faire le bien de l'état, autant qu'il est en moi. Mon âge ne me permet pas l'espérance de voir de grands progrès; mais les premiers essais sont déjà très heureux : mes colons ont un avantage singulier, celui de travailler à bien meilleur marché qu'à Paris et à Londres, et surtout d'être excellents artistes; ils fournissent même en France beaucoup d'horlogers, qui mettent hardiment leurs noms aux ouvrages qui se font chez moi.

La Turquie pourra être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car enfin il faudra bien qu'elle se fasse.

Les princes chrétiens ne se sont jamais accordés pour renvoyer les Turcs au-delà du Bosphore; et probablement ils resteront encore long-temps, malgré les armes victorieuses des Russes.

Dans ma solitude, entre les Alpes et le mont Jura, je ne puis amuser votre excellence par des nouvelles que vous avez sans doute de Paris. S'il y avait quelques livres nouveaux imprimés à Genève qui pussent occuper vos moments de loisir, je m'offrirais à être votre commissionnaire, et vous verriez, par mon zèle et par mon exactitude, combien vos ordres me seraient chers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 juin.

Madame, quoiqu'on ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en est-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous dise combien votre santé est précieuse à tous ceux qui ont des yeux, des oreilles, et une âme. Pour des yeux, je ne m'en pique pas; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne sont pas malheureusement à portée de vous entendre; à l'égard de l'âme, c'est autre chose : je crois entendre de loin la vôtre, devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a point d'âme au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des âmes sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre santé ait été altérée, soit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous disant que votre soulier que je conserve me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la Charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nus, vous bénissent; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance; que sur les bords de l'Euphrate, comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent sur leurs chalumeaux.

Cette églogue, madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni Théocrite ni Virgile.

Pour moi, madame, qui les aime passionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo pascentur in *æthere* cervi,
Quam nostro illius labatur pectore vultus.
Virg., ecl., I, v. 60 et 64.

Vous entendez le latin, madame; vous savez ce que cela veut dire : *Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie son visage.* Les savants assurent que cela est fort élégant. Vous me direz, madame, que je n'ai jamais vu votre visage. Je vous demande pardon, je le connais très bien; car j'ai, comme vous savez, votre soulier et vos lettres; et quand on connaît le pied et le style de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ses traits parfaitement. Je suis désespéré de ne les pas voir face à face, mais je présume que ce bonheur n'est pas fait pour moi.

Embellissez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Léman, en vous présentant à vous, et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond respect, mon inviolable reconnaissance, mon adoration de latrie, ou du moins d'hyperdulie.

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

A M. MARMONTEL.

24 juin.

Il y a si long-temps, mon très cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothèque ; et comme il est souvent question de vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez; mais je ne sais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'est madame la princesse Daschkof, assez connue par des actions qui passeront à la postérité. Voici comme elle parle de votre chère Sorbonne, dans son *Examen du Voyage de l'abbé Chappe en Sibérie* : « La Sor-« bonne nous est connue par deux anecdotes. La « première, lorsqu'en l'année 1717, elle s'illustra « en présentant à Pierre-le-Grand les moyens de « soumettre la Russie au pape; la seconde, par sa « prudente et spirituelle condamnation du *Béli-« saire* de M. de Marmontel, en 1767. Vous pou-« vez juger, par ces deux traits, de la profonde vé-« nération que tout homme qui a le sens commun « doit avoir pour un corps aussi respectable, « qui plus d'une fois a condamné le pour et le « contre. »

J'ai eu deux jours cette très étonnante princesse à Ferney; cela ne ressemble point à vos dames de Paris : j'ai cru voir Tomyris qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moscou et à Yassi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélisaire* et autres ouvrages semblables, qu'à nos lettres de cachet.

Est-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas*? est-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je suis bien sûr que j'y trouverai le plaisir; c'est ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France : j'ai grand besoin des vôtres.

Avez-vous vu *la Dunciade* et *l'Homme dangereux*, etc., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant.

Bonsoir, mon très cher confrère; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 juin.

Du temps de la Fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les sages attachés à la bonne cause; mais avec le temps, la guerre de la Fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Welches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'état pour rentrer dans leur bon sens.

Je ne donne pas six mois pour qu'on bénisse monsieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Prusse en fit autant : cette opération aug menta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, et je ne crois pas cette caisse bien garnie; mais enfin vous résignez quatre mille livres d'appointement : cela est d'autant plus beau que la faction ne vous en saura aucun gré. Quand les esprits sont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les pharisiens n'en crient pas moins *Tolle!* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cause. Je suis très persuadé que monsieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je suis fâché qu'on laisse courir plusieurs brochures peu dignes de la gravité de la cause, et du respect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *le Coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propose de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conseillers du Châtelet, et de les faire fesser par les frères. Cette plaisanterie un peu grossière ne me paraît pas convenable dans un temps où presque tout le royaume est dans l'effervescence et dans la consternation.

Je serais encore plus fâché qu'on vous proposât, dans le moment présent, des impôts à enregistrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a besoin de mettre de nouveaux impôts. Il me semble qu'il y aurait des ressources plus promptes, plus sûres, et moins odieuses; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce sanctuaire, qui est plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous dise que j'ai un ami intime à Angoulême : c'est M. le marquis d'Argence, non pas le d'Argens de Provence, qui a fait tant d'ouvrages, mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans sa province. Il prétend que le présidial de cette ville ne voulait point enregistrer; il prétend que je lui ai écrit ces mots : « Le droit est certaine-« ment du côté du roi; sa fermeté et sa clémence « rendront ce droit respectable. » Il prétend qu'il a lu à ces messieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris son texte pour obtenir l'enregistrement.

Je ne crois point du tout être homme à servir de texte; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous sommes bien contents, votre sœur et moi, de votre Turquie. Nous ne pensons point du tout que le gouvernement des Moustapha, des Mahomet, et des Orcan, ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et surtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'Hornoy me paraît toujours très affligé. Il est heureux, il est jeune; le temps change tout.

Nous vous embrassons bien tendrement.

A M. POMME,

MÉDECIN.

A Ferney, ce 27 juin.

Madame R...., monsieur, qui habite dans mon désert, et qui est possédée depuis long-temps du même démon que l'hémorroïsse, n'est pas encore guérie par vos délayants; mais ces sortes de démons ne se chassent qu'avec le temps, et je vous tiens toujours pour un très bon exorciste.

Je crois bien que vous rencontrerez dans votre chemin des scribes et des pharisiens qui tâcheront de décrier vos miracles; mais, quoi qu'ils fassent, votre royaume est de ce monde. Pour moi, je suis possédé d'un démon qui me rend les yeux aussi rouges que les fêtes mobiles dans les almanachs, et qui m'ôte presque entièrement la vue; mais je me ferai lire avec grand plaisir tout ce que vous écrirez contre les ennemis de votre doctrine. J'ai de la foi à votre évangile, quoique les gens de mon âge soient difficiles à persuader.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juin.

Croyez-moi, madame, si quelque chose dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'est ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triste état où nous sommes.

Vous me laissez deviner tout ce que vous pensez; mais pardonnez-moi aussi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui se sont souillés en cannibales du sang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement est que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares.

Comme j'ai été un peu persécuté par eux, je suis en droit de les détester; mais il me suffit de leur rendre justice. Rendez-la-moi, madame, après cinquante années de connaissance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et son mari fussent persuadés de mes sentiments. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette septième page, et il est très triste pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laisse dans la persuasion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le soit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence; je n'ai écouté que les mouvements de mon cœur; n'ayant rien à me reprocher, je ne me justifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de sujets de s'affliger, qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous souhaite tout ce que la nature et la destinée vous refusent aussi bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt.

A M. CRAMER.

Je viens d'ouvrir, pour la première fois, le dix-huitième volume de mes prétendues *Œuvres complètes*. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prié de me laisser faire un choix, et de ne pas vous ruiner à donner tant d'ouvrages indignes d'être lus. Je vous ai dit plus d'une fois qu'on ne va point à la postérité avec un si prodigieux bagage; vous ne m'avez pas voulu croire. Mais pourquoi ajoutez-vous à mes rapsodies d'autres rapsodies qui ne sont pas de moi? pourquoi, par exemple, imprimez-vous une lettre à un M. de B***, que je n'ai pas l'honneur de connaître? pourquoi m'im-

putez-vous des vers tels que ceux qui sont à la page 446? J'ai arraché cette feuille, et je vous la renvoie : vous en rougirez.

Vous ne voulez pas me rendre ridicule et déshonorer votre presse. Y a-t-il un moyen de sauver votre honneur et le mien? ce serait de faire des cartons, et de tâcher de substituer quelque chose de passable aux impertinences barbares qu'on m'attribue.

Si vous saviez combien on méprise tout ce fatras de petits vers de société, vous ne vous donneriez pas la peine honteuse de les recueillir.

Quelle rage et quel intérêt mal entendu ! Ne vaut-il pas mieux resserrer un volume, que de l'augmenter par des inepties qui le décréditent? On a imprimé à Lausanne, sous mon nom, trente pièces de vers que le cocher de Vertamont désavouerait. On croit, parce que vous êtes mon voisin, que c'est moi qui dirige votre imprimerie, et que je vous fournis ces platitudes ainsi qu'aux libraires de Lausanne. On dit, on imprime que je vous vends mes ouvrages, et vous laissez courir ces calomnies ! Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié.

S'il en est encore temps, jetez au feu ces bêtises, indignes de vous et de moi.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Je n'écris plus ; je suis devenu en peu de temps incapable de tout ; je suis tombé très lourdement, après avoir fait encore quelques tours de passe-passe.

Mon cher ange est prié de me renvoyer *les Pélopides* de ce jeune homme ; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût est entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reste plus rien du dernier siècle ; il est enterré, et je m'enterre aussi.

Je remercie infiniment madame d'Argental d'avoir fait parvenir à madame Corbi les imprécations contre les cannibales en robe qui se sont souillés tant de fois du sang innocent, et qu'on a la bêtise de regretter. Il était digne de notre nation de singes de regarder nos assassins comme nos protecteurs. Nous sommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je sais bien qu'il y a des torts de tous les côtés; cela ne peut être autrement dans un pays sans principes et sans règles.

On dit que les fortunes des particuliers se sentiront de la confusion générale; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie sera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illusions évanouies.

Je crois que mon ange a été sollicité de parler à M. de Monteynard en faveur de douze mille braves gens qui sont, je ne sais pourquoi, esclaves de vingt chanoines. On ne sait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on est fort au-dessous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura sans doute fait sentir à M. de Monteynard tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'état, soient esclaves de vingt fainéants, chanoines, remués de moines. M. de Monteynard a trop de raison pour ne pas être révolté d'un si abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déserts? qu'il y a deux solitaires qui leur sont attachés plus tendrement que jamais, et pour toute leur vie.

A M. D'ALEMBERT.

8 juillet.

Comme je suis quinze-vingt, mon cher philosophe, et que je n'ai pas grand soin de mes papiers, j'ai perdu une lettre de M. de Condorcet, par laquelle il me donnait une adresse pour lui envoyer les quatrième et cinquième volumes des *Questions*. Je vous prie de me rafraîchir la mémoire de cette adresse, car ma mémoire ne vaut pas mieux que mes yeux.

Il est fort à présumer, mon cher ami, que la philosophie sera peu respectée. *Notre royaume n'est pas de ce monde.* Cependant il est sûr qu'on tolérera votre grande *Encyclopédie* comme un objet de commerce et de finances. Messieurs les auteurs seront, dans cette occasion, protégés par messieurs les libraires ; et je crois que messieurs les libraires donnent quelque argent à messieurs les commis de la douane des pensées. Nous ne jouons pas un beau rôle. Notre consolation est d'écraser des pédants barbares qui nous ont persécutés. Ils sont plus maltraités que nous, mais c'est la consolation des damnés. Portez-vous bien, et riez du monde entier ; c'est le parti le meilleur et le plus honnête.

Je vous embrasse, mon cher ami ; mais je ne peux pas rire pour le présent.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 juillet.

Dieu soit béni, madame ! votre grand'maman me rend justice, et vous ne la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une âme aimable, juste et bienfesante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres malfesants et injustes, qui dans la société ont toujours été insupportables ; et dans

l'exercice de leur charge, tantôt des assassins, et tantôt des séditieux.

Je suis dans un âge et dans une situation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite sans rien attendre de personne au monde, et soyez sûre que je ne demanderai jamais rien à personne, du moins pour moi, car je n'ai jusqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. Walpole est à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille que je vous envoie; il y est dit un petit mot de lui. J'ai regardé son sentiment comme une autorité, et ses expressions comme un modèle. Cette feuille est détachée du septième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous ne connaissez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des six premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand Dictionnaire qui est à la Bastille. Il est en prison dans sa patrie; mais l'Europe est encyclopédiste. Vous me répondrez comme une héroïne de Corneille à Flaminius :

Le monde sous vos lois! ah! vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur.
Nicomède, acte III, scène 7.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philosophie. Nous rendrons justice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; soyons ce que le parlement devrait être, équitables et sans esprit de parti; réunissons-nous dans cette sainte religion qui consiste à vouloir être juste, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choses que comme elles sont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'est qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés historiques.

Il y a d'autres articles sur le goût, tous remplis de traductions en vers des meilleurs morceaux de la poésie italienne et anglaise. Cela aurait pu vous amuser autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie* comme vous avez traité mon impératrice Catherine. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moscou, et que les flottes d'Archangel sont dans les mers de la Grèce. Avouez que Catherine a humilié l'empire le plus formidable, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; tandis qu'après neuf ans de paix on nous prend nos rescriptions sans nous rembourser, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de justice, madame, vous souvenez-vous des quatre *Epîtres sur la Loi naturelle?* Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger étant venu chez moi m'a dit que non seulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que M^e^ Pasquier, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par la main du bourreau de son parlement. Il m'a promis de faire brûler Pasquier, si jamais il passe par ses terres.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, le 19 juillet.

Oui, j'aime Pallas l'intrépide,
Qui fait tomber sous son égide
Tout l'orgueil de ce vieux sultan.
J'admire avec même justice
Cette Pallas législatrice,
Qui de la Finlande au Cuban
Donne une loi moins tyrannique
Que certain code lévitique,
Et le fatras de l'Alcoran.

Courage, braves Russes! la victoire est toujours venue du nord. Il faut que la raison en vienne; il faut que les beaux et malheureux climats, si long-temps soumis à l'inquisition ou à l'équivalent, et peuplés de tant de fripons et d'imbéciles, soient éclairés par l'étoile du nord, qui fait briller du haut du pôle arctique la tolérance universelle, qu'on n'ose pas même desirer encore en certains pays.

Savez-vous, monsieur le comte, que, grâce à la stupidité d'un de nos Welches, revêtu à Paris de l'éminente dignité de censeur des livres, l'*Instruction* de sa majesté impériale n'a pas eu la permission d'entrer en France? N'imputez point cette barbarie à notre nation; elle n'en est point coupable. Tous les gens qui pensent parmi nous révèrent cette *Instruction* admirable, et n'en voudraient jamais d'autre. Notre chancelier n'a rien su de cette sottise : cela s'est fait uniquement par la bêtise des subalternes, et avant le changement du ministère. Mais on est très coupable d'avoir confié quelque espèce de juridiction sur les belles-lettres à des gens qui ne devraient avoir que la surintendance des chardons.

Oui, je reçus en son temps la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire sur M. de Tchogoglof. Je ne sais où il est; et j'ai abandonné cette petite affaire, pour laquelle on m'avait vivement sollicité.

J'ai eu l'honneur de vous adresser un ingénieur-dessinateur, garçon de mérite, qui peut être utile. Je vous souhaite, et je l'espère, une paix glorieuse, digne de vos victoires. Si Moustapha n'a pu être chassé par les Russes, il les respectera du moins, et votre voisin le poëte-empereur chinois les respectera aussi; l'autre poëte-roi de Prusse sera toujours leur bon ami. Je ne vous réponds point du troisième, et je vous garde le secret.

Mes respects à madame la comtesse.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 juillet.

On est donc, mon héros, à Paris comme à Rome, *parents contre parents*. La différence est qu'il s'agissait chez les Romains de l'empire du monde et de ses bribes, et que chez les Welches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billevesées. Je crois pourtant que s'il y a un bon parti, vous l'avez pris : et ce qui me persuade que ce parti est le meilleur, c'est qu'il n'est pas assurément le plus nombreux.

Je me trouve, monseigneur, réformé à votre suite dans ma chétive petite sphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon suffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les Calas, les chevaliers de La Barre, les Lally, etc., m'ont brouillé avec les tuteurs des rois; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du descendant de Robert-le-Fort, lequel descendait par femmes de Charlemagne, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je suis bien sûr que toute leur belle puissance intermédiaire, l'unité, l'indivisibilité de tous les parlements ne m'auraient jamais fait rendre un sou des deux cent mille livres d'argent comptant que M. l'abbé Terray m'a prises un peu à la Mandrin, dans le coffre-fort de M. Magon. Je lui pardonne cette opération de housard, s'il ne nous prend pas tout le reste.

C'est surtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née sous la protection de M. le duc de Choiseul, elle est tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Espagne, pour la Turquie, pour la Russie. Il était assez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un misérable petit village. Tout cela va tomber, si je ne suis pas secouru. Les secours que je demandais n'étaient que le paiement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de Blet. Si on me refuse l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Versailles; mais je vois qu'il veut encore jouir de son beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la duchesse d'Aiguillon une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comtesse de Beaufort; et cette liberté, qui serait ridicule dans d'autres circonstances, porte son excuse dans l'étonnante aventure dont cette dame est la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très scandaleux, et mort de ses débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré, en mourant, que M. le comte de Beaufort l'avait assassiné.

M. de Beaufort, ancien officier, père de six enfants, et reconnu pour un des plus honnêtes gentils hommes de la province, a été décrété de prise de corps, et sa femme d'ajournement personnel. Les prêtres se sont ameutés, ils ont ameuté le peuple; M. de Beaufort a été obligé de s'enfuir pour laisser passer le torrent. Il ne demande qu'un sauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ses défenses. J'ignore si on peut obtenir cela de monsieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de Beaufort dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous.

Cela ressemble à l'aventure de ce Lafrenaye qui se tua chez madame de Tencin, pour lui faire pièce. Ma destinée est de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conseil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs esclaves, et que je soutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieillesse en haleine, et repoussent l'ennui, qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la prose; et si vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout seul, plus que quatre jeunes gens. Je suis pourtant aveugle, non pas comme madame du Deffand, mais il s'en faut très peu. Madame de Boisgelin, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec son frère l'archevêque d'Aix, à l'oculiste Grandjean. Il serait plaisant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainsi de mes misères, mais il a voulu que je lui écrivisse. Il est assez bon pour me dire que ces misères l'amusent; je ne suis pas assez vain pour m'en flatter; ainsi je finis avec le plus profond respect et le plus tendre attachement.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 21 juillet.

Je mets à profit vos bontés, monseigneur; permettez que je vous envoie la lettre que j'écris à M. l'abbé de Blet.

Je suis toujours émerveillé de voir que les affaires des plus grands seigneurs du royaume ne soient pas plus en ordre que celles de l'état.

Le connétable de Lesdiguières disait à cet infortuné duc de Montmorency : « N'entreprenez « jamais rien que vous n'ayez six cent mille écus

« dans vos coffres; j'en ai toujours usé ainsi, et je « m'en suis bien trouvé. »

Mon héros a eu bien raison de me dire que ma petite vanité d'être le Sancho-Pança du village de Barataria est un jeu qui ne vaut pas la chandelle; mais cela a été entrepris dans un temps où j'avais la protection la plus entière, où je fesais tout ce que je voulais, où Sancho-Pança n'approchait pas de moi, où les croix de Saint-Louis, les pensions, les brevets, pleuvaient à ma moindre requête : le rêve est fini.

Je ne crois pas que mon désert suisse et les petits intérêts du plus petit canton de la France doivent occuper beaucoup M. le duc d'Aiguillon, qui doit jeter la vue sur des objets beaucoup plus dignes de son attention. Je crains surtout de l'importuner dans les commencements de son ministère; et quoique je ne sois point bavard en fait d'affaires, cependant je crains toujours d'importuner un homme d'état. S'il veut bien, quand il sera un peu de loisir, permettre que je lui envoie un mémoire que je crois absolument nécessaire dans la circonstance présente, je prendrai la liberté de lui en adresser un, et il peut compter que je lui dirai exactement la vérité.

Je vous enverrai le mémoire : vous en jugerez; et si vous le trouvez convenable, je vous demanderai votre protection. Je n'ai d'autre patrie que le petit asile que je me suis formé, et dont vous avez daigné voir les commencements. Le climat est bien rude; mais le pays est de la plus grande beauté. Il est triste de perdre la vue dans un endroit qui ne peut plaire qu'aux yeux; mais il est bien triste de penser qu'on mourra sans vous faire sa cour, sans avoir joui des charmes de votre conversation, sans avoir vu dans son beau salon celui qui fait tant d'honneur à la France, et qui rappelle les brillantes idées du beau siècle de Louis XIV. Je n'aurai donc que des regrets à vous offrir, qu'une admiration stérile, et qu'un attachement aussi inutile que respectueux et tendre.

A M. DE BELLOY.

Ce 3 auguste.

Il est bien juste, monsieur, que le citoyen de Calais soit citoyen de l'académie. Il sera beau que, dans notre corps, l'homme de lettres succède au prince du sang, et que celui qui a si bien chanté nos héros remplace celui qui a marché sûr leurs traces. Je ne puis de si loin joindre que mes vœux à ceux de mes confrères; mais vous devez être sûr de mes desirs autant que de leurs voix. Si l'académie est la récompense des talents, quel homme en est plus digne que vous? C'est avec la plus grande joie que j'apprends le choix qu'on va faire de vous. J'ai été un des premiers qui aient applaudi à votre mérite, et je ne serai pas assurément un des derniers à reconnaître la justice qu'on vous rend. J'espère donc, dans un mois, faire mon compliment à mon cher confrère.

Agréez, en attendant, les très sincères et tendres sentiments de votre, etc. LE VIEUX MALADE ET LE VIEIL AVEUGLE DE FERNEY.

A M. THIERIOT.

8 auguste.

Je vous envoyai, il y a plus d'un mois, mon ancien ami, un tome de ce que vous demandiez, sous l'enveloppe de M. d'Ormesson, et je comptais vous faire parvenir le reste, volume par volume; mais, comme vous ne m'aviez point accusé la réception de mon paquet, je n'ai pas osé faire un second envoi. Je commence à croire qu'on a ouvert le paquet à la poste, et qu'on l'a retenu. Je pense que le *Système de la nature* a produit cette attention sévère : c'est un terrible livre, et qui peut faire bien du mal.

Je crois qu'on aura le *Dépositaire* à la comédie vers la fin de l'automne.

Il y a des gens assez absurdes pour m'attribuer les *Anecdotes sur Fréron*. Je suis obligé d'en appeler à votre témoignage : vous savez ce qui en est. J'ai encore l'original que vous m'avez envoyé; j'ignore quel en est l'auteur; il serait très important que je le susse. Comme, Dieu merci, je n'ai jamais vu ni Fréron, ni aucun de ceux qui sont cités dans ces *Anecdotes;* et comme, Dieu merci encore, mon style est très différent de celui de l'auteur, sans être meilleur, il faut être absurde pour m'imputer un tel ouvrage. J'ai des affaires un peu plus sérieuses et plus agréables, mais je ne néglige rien; je ne néglige point surtout l'amitié.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

De ma maison de quinze-vingt à la vôtre, 9 auguste.

« Envoyez-moi des pâtes d'abricot de Genève. »

Cela est bientôt dit, madame, mais cela n'est pas si aisé à faire. Vos confiseurs de Paris s'opposent à ce commerce. Il n'a jamais été si difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorsque toute l'Europe en mange. Si M. Walpole demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on soit assez hardi chez vous pour saisir les confitures d'un ministre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous

pric de me mettre à ses pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour Catherine; elle me pardonnera bien la juste horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédants qui firent la guerre des pots de chambre au grand Condé, et qui ont assassiné un pauvre chevalier de ma connaissance.

Passez-moi l'émétique, madame, et je vous passerai la saignée. Je vous sacrifierai une demi-douzaine de philosophes; abandonnez-moi autant de pédants barbares, vous ferez encore un très bon marché.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux réglements de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France est le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié est une consolation, et on a toujours besoin en France de se consoler.

Ma plus grande consolation, madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous savez si je vous suis attaché, et si je ne compterais pas parmi les plus beaux moments de ma vie le plaisir de vous entendre; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon âme, car je me suis toujours aperçu qu'au fond mon âme pensait comme la vôtre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste.

Mais, mon cher ange, je vous dis que mon jeune homme a redemandé sa petite drôlerie. Il s'est bien formé depuis six mois, et il est honteux de vous l'avoir envoyée telle qu'elle était. Je présume que vous en serez bien content. Pour moi, je vous avoue que je le suis : vous en jugerez, et vous me direz si je me trompe.

La Harpe vient de remporter deux prix à l'académie. On dit que le public confirmera ce jugement, et que ces deux ouvrages sont excellents. Nos prix n'ont jamais fait la réputation de personne; nous les avons donnés souvent à des pièces bien médiocres. Avez-vous vu ces deux pièces? l'*Éloge de Fénelon* passe pour un chef-d'œuvre.

J'ai toujours oublié de vous demander s'il était vrai que Bernard eût perdu tout à fait la mémoire. Cela serait bien triste pour un favori des filles de Mémoire. Cela me fait trembler en qualité de son confrère, non que je me tienne favori; je me suis toujours borné à être courtisan. C'est mon jeune homme qui sera favori; mais on prétend qu'il ne trouvera point d'acteurs, et que la race en périt tous les jours.

Je vous ai envoyé à tout hasard un petit mémoire, pour que vous eussiez la bonté d'en dire la substance à M. de Monteynard quand l'occasion s'en présenterait. Je n'ai point pressé vos bontés sur cet objet; il faut être discret.

Si vous étiez parent de M. l'abbé Terray comme de M. de Monteynard, je vous presserais bien davantage. Il m'a joué de funestes tours. Ma pauvre colonie est sans appui. Il y a sept mois que nous ne nous soutenons que par nous-mêmes. Nous vous enverrons incessamment les deux montres que madame d'Argental a commandées; elles sont presque faites, et seront très bonnes. Il n'y a que nous qui donnions de bonne marchandise à bon marché. On ne nous connaît pas assez, et on ne nous protége pas assez.

J'ai encore une chose à vous demander : est-il vrai que M. le maréchal de Richelieu a été malade, et qu'il a perdu aussi la mémoire dans sa maladie? Il n'y aura plus moyen de se souvenir de rien, si M. de Richelieu et Gentil Bernard ont tout oublié.

Ce qui est bien sûr, c'est que je n'oublierai jamais mes respectables anges, et que je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Les deux montres que vous m'avez demandées partent aujourd'hui à l'adresse de M. de Villemorier, pour M. l'abbé de Villeraze.

A M. CHRISTIN.

19 auguste.

Courage, mon cher philosophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Besançon a perdue.

Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des esclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conseiller; personne ne la mérite mieux que vous.

Madame de Beaufort demande à monsieur le chancelier la grâce de son mari, lequel ne demandait qu'un sauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double sacrilége et simple assassinat : double sacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *église*; assassinat, parce qu'ils étaient deux, le comte de Beaufort et un jeune avocat, lesquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat Loyseau de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de Beaufort. Il prétendait que le prêtre

n'était mort que pour faire niche à l'accusé. Il a rengaîné son factum, et il est allé à Paris. J'espère que monsieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtresse.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

A M. FORMEY.

A Ferney, 26 auguste.

Je n'ai qu'une idée fort confuse, monsieur, de la tragédie dont vous me parlez. Il me semble que Lothaire avait tort avec sa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'est un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux sont bien plus sages que nous; leurs prêtres ne se mêlent point du sérail des sultans.

Je fais assurément plus de cas du Condé de Reinsberg que de tous les papes de Rome, sans y comprendre saint Pierre, qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaisir qu'il daigne mêler les lauriers d'Apollon à ceux de Mars. Il jouit d'un plus grand avantage; il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire se sont réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, monsieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je suis devenu aveugle, et c'est être véritablement mort, surtout dans une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous assure que je suis très touché de la lettre que vous m'écrivez; elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades, ni à l'harmonie préétablie; mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenotes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Welches fassent en grand ce que moi Allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, monsieur; conservez vos yeux et votre appétit, tandis que je perds tout cela. Conservez-moi aussi vos bontés, qui m'ont fait un plaisir extrême.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DELISLE DE SALES.

Monsieur, il y a deux ans que je ne sors point de ma chambre, et que la vieillesse et les maladies qui accablent mon corps très faible me retiennent presque toujours dans mon lit. Je ne prendrai point contre vous le parti de ceux qui vont en carrosse : tout ce que je puis vous dire, c'est qu'un homme qui écrit aussi bien que vous mérite au moins un carrosse à six chevaux. Vous voulez qu'on soit porté par des hommes; j'irai bientôt ainsi dans ma paroisse, supposé qu'on veuille bien m'y recevoir. En attendant, j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde estime et la plus vive reconnaissance.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 septembre.

« Il déclare qu'il ne se chargera pas de porter la « parole divine, si on lui donne des soutiens qui « la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de « Dieu et du roi que pour faire aimer l'un et l'au- « tre. »

« Le monarque a dit : Je vous donne mon fils; « et les peuples disent : Donnez-nous un père. »

Et le portrait de l'enthousiasme, et celui de madame de Maintenon, si vrais, si fins, et si sublimes; et cette admirable pensée de sentiment : *Il est triste de représenter le génie persécutant la vertu;* et cet ignorant *Louis XIV*, moins *blessé peut-être des Maximes des saints que des maximes de Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendrissent, et de traits de philosophie qui instruisent : tout cela, mon cher ami, est admirable; c'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent.

Je ne sais pas si vous êtes entré actuellement dans l'académie, mais je sais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleury vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire. Il ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable Fénelon. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il fesait lire au roi le *Télémaque*, il rougit : il me répondit qu'il lui fesait lire de meilleures choses; et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la

famille de cet homme unique, et surtout pour vous. M. d'Alembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur; il fait tout sentir, sans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais versé des larmes d'attendrissement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poésie qu'un sujet aussi intéressant; elle est également belle dans son genre. Je suis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de Choiseul sera flatté de voir ses bienfaits si heureusement justifiés.

M. de Létang, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je suis trop malade. Il vous voit souvent, sans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embrassez bien tendrement l'illustre d'Alembert. Il est donc associé à M. Duclos; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un sanctuaire dont ils sont de très dignes prêtres. Les Thomas et les Marmontel n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réunissons-nous tous pour écraser l'envie.

Madame Denis est aussi sensible que moi à votre gloire.

A M. BORDES.

13 septembre.

Mon cher philosophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu son parrain : elle en a l'esprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon! J'ai presque oublié mon âge et mes souffrances en voyant madame de La Bévière.

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un supplice égal à celui de Damiens, un homme qui avait assassiné sa mère; que ce spectacle attira une foule prodigieuse; et que le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut personne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des *Questions* qu'il n'appartient qu'à vous de résoudre, et qu'un Genevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point passé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des choses peu dignes de vous; mais, si l'auteur des *Questions* pense peu, il pourra faire penser beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié; et vous suppléerez aisément à tout ce qu'il n'a osé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philosophe, trop de talents dans vos jolis vers.

Vous prétendez qu'avec trop de largesse
De m'enrichir la nature a pris soin.
— Peu de ducats composent ma richesse;
Mais ils sont tous frappés à votre coin.

Il me semble que je pense absolument comme vous sur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien soin de votre santé, c'est là ce qui en vaut la peine. Je vous embrasse sans cérémonie; les philosophes n'en font point, les amis encore moins.

A M. MILLE.

A Ferney, le 15 septembre.

Un vieux malade demi-bourguignon a reçu, monsieur, avec un extrême plaisir, votre *Histoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaissance. Mes remerciements tombent d'abord sur votre dissertation contre dom Titrier, que je viens de lire. Il serait bien à desirer que toutes ces usurpations, qui ne sont que trop prouvées, fussent enfin rendues à l'état. Dom Titrier a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté, où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils sont de droit divin; mais nous sommes assurés qu'ils sont de droit diabolique, et nous espérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours sa cause.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. FABRY.

16 septembre.

Je vous supplie de vouloir bien lire cette pancarte, d'avoir la bonté de me dire ce que vous en pensez, et ce que je dois faire. Il est très certain que le nommé François Collet, charpentier, et domicilié à Ferney, et possesseur de quelques champs, a acheté deux coupes de blé au marché de Gex, pour ensemencer son petit domaine. Les employés lui volent son cheval et son blé, sous prétexte qu'il n'avait pas d'acquit à caution; mais il me semble qu'ils devaient lui apprendre ce que c'est qu'un *acquit à caution*, et lui dire d'en aller chercher un.

Ils prétendent, dans leur grimoire, que cet homme est très coupable pour n'avoir pas lu les lettres de M. de Trudaine; mais ce pauvre homme n'a jamais entendu parler de M. de Trudaine, et de plus, il ne sait pas lire.

Je vous demande pardon, monsieur, de vous importuner d'une telle misère; mais cette minutie est très essentielle pour ce pauvre homme, et ces vexations sont bien cruelles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Voici ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange :

1° Il a reçu la lettre du 14 septembre.

2° M. de La Ferté ne sait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples; ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblants. Puisque mon cher ange est lié avec M. de La Ferté, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très bon marché.

5° Le jeune auteur des *Pélopides* m'a montré sa nouvelle leçon, qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche; il vous prie instamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4° M. Lantin le Bourguignon se flatte toujours que le célèbre Lekain prendra son affaire d'Afrique en considération.

5° Si, dans l'occasion, mon cher ange peut faire quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'Aiguillon, il nous rendra un grand service. Figurez-vous que nous avons fait un lieu considérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante misérables, dévorés de pauvreté et d'ecrouelles. Il a fallu bâtir vingt maisons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entreprises, je me suis ruiné à les encourager, et c'est cela même qui mérite la protection du ministère. Le simple historique d'un désert affreux, changé en une habitation florissante et animée, est un sujet de conversation à table avec des ministres. M. le duc de Choiseul avait daigné acheter quelques unes de nos montres pour en faire des présents au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un tiers meilleur marché qu'à Paris. Presque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment sous leur nom, et sur lesquelles il gagnent non seulement ce tiers, mais très souvent plus de moitié. Tout cela sera très bon à dire quand on traitera par hasard le chapitre des arts.

6° Je ne demande point à mon cher ange le secret de Parme; mais je m'intéresse infiniment à M. de Felino; on dit que ce sont les jésuites qui ont trouvé le secret de le persécuter. Il est certain que si les jésuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7° Je vous prie de présenter mes respects à votre voisin.

8° Comment mon autre ange se porte-t-elle? a-t-elle repris toute sa santé? sa poitrine et son estomac sont-ils bien en ordre? vous amusez-vous tous deux, et madame Vestris entre-t-elle dans vos plaisirs?

Je me mets plus que jamais sous les ailes de mes anges.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 septembre.

Je n'ai pas été assez impudent pour oser interrompre mon héros dans son expédition de Bordeaux; mais, s'il a un moment de loisir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remerciements pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princesse de Guise, et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, monseigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'Aiguillon. Je ne savais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Versoix, dont il était question, serait entièrement dans le département de M. le duc de La Vrillière. Je l'apprends, et je me restreins à demander les bontés de M. le duc d'Aiguillon pour la colonie que j'ai établie. Elle est assez considérable pour attirer l'attention du ministère, et pour mériter sa protection dans le pays étranger. Son commerce est déjà très étendu; elle travaille avec succès, et ne demande ni ne demandera aucun secours d'argent à M. l'abbé Terray. Je desire seulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'Ogny, intendant-général des postes, et, en Espagne, à M. le marquis d'Ossun, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices possibles, et que je craindrai encore moins d'importuner, quand ils sauront que le ministre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entreprise assez grande par les circonstances presque forcées où je me suis trouvé, et je ne demande, pour assurer nos succès, que ces bontés générales qui ne compromettent personne.

C'est dans cet esprit que j'écris à M. le duc d'Aiguillon, et que je me renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas.

Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'Ossun et à M. d'Ogny. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle ; mais, après tout, c'est un objet de commerce intéressant pour l'état, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes si accoutumé à faire du bien dans celles que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conservez vos bontés, monseigneur, à votre plus ancien courtisan, qui vous sera attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de sa vie.

A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 24 septembre.

Des cinq sens que nous avons en partage, milord Huntingdon dit que vous n'en avez perdu qu'un seul, et que vous avez un bon estomac; ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce serait peut-être à moi de décider lequel est le plus triste d'être sourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaissance de cause ; mais il y a long-temps que je n'ose décider sur les bagatelles, à plus forte raison sur des choses si importantes. Je me borne à croire que si vous avez du soleil dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des moments tolérables. C'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes, et même à tout âge. Cicéron écrivit un beau traité sur la vieillesse, mais il ne prouva point son livre par les faits; ses dernières années furent très malheureuses. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureusement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels, ni à des triumvirs. Votre lot a été et est encore un des plus désirables dans cette grande loterie où les bons billets sont si rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par personne.

Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan, ni dupe des charlatans ; et c'est ce que je compte pour un mérite très peu commun, qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie; etc.

A M. DE LA HARPE.

Le 26 septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'académie, avec une pension; c'était là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme qui peut servir et nuire; mais je crains bien que ce ne soit Marion Delorme qui écrit en faveur de Ninon, et qu'on ne les envoie toutes deux faire pénitence aux Madelonnettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire;* mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parents de Télémaque et de Calypso prendront votre parti. Ce petit ouvrage augmentera votre célébrité. Courage! il faut combattre. Si on s'obstine à vous chicaner, il sera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me soumets.

A M. AUDIBERT.

A Ferney, 2 octobre.

Mille remerciements, monsieur, de toutes vos bontés; c'est en avoir beaucoup que de daigner descendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaison. Je félicite de tout mon cœur vos Marseillais d'avoir si bien profité de la mauvaise spéculation des Anglais, et de faire si bien leurs affaires avec les Ottomans, qui font fort mal les leurs. Moi, qui vous parle, je soutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la sublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à sa hautesse Moustapha et à sa majesté impériale russe, qui bat toujours sa pauvre hautesse, et je fais bien plus de cas de ma correspondance avec Catherine II qu'avec le commandeur des croyants. C'est une chose fort plaisante que j'aie bâti vingt maisons dans mon trou de Ferney pour les artistes de Genève, qu'on a chassés de leur patrie à coups de fusil. Il se fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte

russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos; qu'Ali-Bey ait repris Damas et Jérusalem la sainte; si le comte Orlof a repris Négrepont, et si Raguse s'est mis sous la protection du saint Empire romain.

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remercîments, et tous les sentiments avec lesquels, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à La Harpe et à notre académie est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie, qui n'est plus protégée, me donne de très vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir; j'ai animé un pays entièrement mort; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère; et je suis à la veille de voir tout mon ouvrage détruit : cela est dur à soixante-dix-huit ans.

La situation très équivoque dans laquelle est ma colonie, par rapport à Pétersbourg, où elle avait de très gros fonds, me met dans l'impossibilité de rien faire à présent pour mademoiselle Daudet : c'est encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de Feline avait pu produire quelque chose de désagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconsolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien aussi *les Pélopides*, qui sont très différents de ceux qui sont entre vos mains; mais, malgré toute la vivacité de son âge, il sait attendre. Vous auriez aussi la folie Nimon, et vous ne seriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent personnes dont il faut écouter les plaintes et soulager les besoins, d'assez grandes entreprises près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'Aiguillon; vous le pouvez, vous le voyez les mardis; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en suis bien éloigné. Je lui ai écrit; je lui ai demandé en général sa protection; j'ose dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponse; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot? Serait-il possible que les bontés de M. le duc de Choiseul pour ma colonie m'eussent fait tort, et que je fusse à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela serait rude. Il vous est assurément très aisé de savoir, dans la conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plus tôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de Richelieu était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots; c'est-à-dire en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon cher ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir : c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse. Mille respects à madame d'Argental.

A M. DE POMARÈT.

14 octobre.

Le vieux malade, monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlements pour songer à persécuter les dissidents de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne paient même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

Je présume qu'il en est ainsi dans le reste du royaume. On s'appesantit plus sur les philosophes que sur les réformés; mais si les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laissera respirer en paix; c'est tout ce que l'on peut espérer dans la situation présente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la superstition; il sera toujours content, pourvu que le peuple paie et obéisse. On laissera le prépuce de Jésus-Christ dans l'église du Puy en Velay, et la robe de la vierge Marie dans le village d'Argenteuil. Les possédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi saint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'église de Saint-Maur; on liquéfiera le sang de saint Janvier à Naples. On ne se souciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les asservir. Il y a long-temps que, dans les pays despotiques, *sauve qui peut!* est la devise des sujets.

A MADAME LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 octobre.

Madame, je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première, pour un gentilhomme qui disait n'avoir point tué un prêtre, et qui l'avait tué ; la seconde, pour moi, qui disais ne point recevoir de réponse de M. le duc d'Aiguillon, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de grâces, et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, très vif et très impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point, en étant persuadé que M. le duc d'Aiguillon écrit mieux que M. le cardinal de Richelieu, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'Aiguillon, première du nom.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les *Testaments* ; mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, etc.

A M. THIERIOT.

A Ferney, 20 octobre.

J'ai bien vu, mon ancien ami, que vos sentiments pour moi ne sont point affaiblis, puisque vous m'avez envoyé M. Bacon. C'est un homme qui pense comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de simplicité. Il serait à souhaiter que tous les procureurs-généraux eussent été aussi humains et aussi honnêtes que leur substitut.

Il m'apprend que vous avez encore changé de logement, et que vous êtes dans une situation assez agréable. Vivez et jouissez. Vous approchez de la soixante-dixième, et moi de la soixante-dix-huitième. Voilà le temps de songer bien sérieusement à la conservation du reste de son être, de se prescrire un bon régime, et de se faire des plaisirs faciles qui ne laissent après eux aucune peine. Je tâche d'en user ainsi. J'aurais voulu partager cette petite philosophie avec vous, mais ma destinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artistes, qui a besoin de ma présence. C'est une grande consolation que de rendre ses derniers jours utiles, et ce plaisir tient lieu de tous les plaisirs.

Adieu ; portez-vous bien, et conservez-moi une amitié dont je sens le charme aussi vivement que si je n'avais que trente ans.

A M. MARMONTEL.

21 octobre.

Mon cher ami, après les aventures des Bélisaire et des Fénelon, il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de Dieu qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. Bergier, Riballier, Coger *pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très languissants.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens ! Sauve qui peut !

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir pour remplir le nombre de nos Quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots ! Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger : encore ne sais-je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* qui ont été imprimés jusqu'ici l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam ; que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France ; les temps sont un peu changés.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'Opéra-Comique ; cela n'est sujet à aucun inconvénient ; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout à fait tombé depuis la retraite de mademoiselle Clairon. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

A M. BOURGELAT [1].

A Ferney, 26 octobre.

En lisant, monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer, sur la vessie

[1] Directeur général des écoles royales vétérinaires, commissaire-général des haras, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. La France lui a l'obligation des écoles vétérinaires, dont il est le créateur. K.

de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf, du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remerciements: voilà le miel que vous avez fait naître.

Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourments, et je me dis toujours : Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous ses accompagnements, pourquoi n'a-t-elle pas eu assez d'esprit pour la préserver de la pierre? On est obligé de me répondre que cela n'était pas en son pouvoir, et c'est précisément ce qui m'afflige.

J'admire surtout votre modestie éclairée, qui ne veut pas encore décider sur la cause et la formation de ces calculs. Plus vous savez, et moins vous assurez. Vous ne ressemblez pas à ces physiciens qui se mettent toujours sans façon à la place de Dieu, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'est plus aisé que de former des montagnes avec des courants d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moissons avec des vitrifications; mais le vrai secret de la nature est un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, monsieur, une nouvelle carrière par la voie de l'expérience ; vous avez rendu de vrais services à la société : voilà la bonne physique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant presque entièrement perdu la vue à mon âge de soixante-dix-huit ans; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, le 8 novembre.

Le vieux malade, dont M. l'abbé Du Vernet daigne être l'historien, n'a pas été en état de le remercier plus tôt. Comme on ne fait guère l'histoire des gens qu'après leur mort, il est à croire que monsieur l'abbé sera bientôt dans les règles. Le vieillard est mourant ou à peu près, et probablement son curé l'aura dûment enterré avant que l'ouvrage puisse paraître.

On ne manquera pas d'envoyer, en attendant, tout ce que monsieur l'abbé a la bonté de demander. S'il pouvait venir faire un petit tour à Ferney, il serait à portée de lire beaucoup de choses et de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, qui se recommande à ses prières.

M. de La Condamine sait l'histoire de Pelletier-Des-Forts et de la loterie de 1729 ; il était alors mon ami, et n'avait point encore fait de voyage dans le Nouveau-Monde. Il ne connaissait point encore La Beaumelle. Rappelez-lui la parade de l'Arménien chez madame Dufay, qui nous aimait tous deux. Ce fut chez elle que, pendant tout un souper, je fus la dupe de notre Arménien-Français. Je me souviens très bien que je finis par l'embrasser, et par le remercier de beaucoup de choses qu'il m'avait apprises en plaisantant. Je suis, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 novembre.

Mon cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. Dupuits vous remettra le six et le sept. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque chose de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la prose ; mais actuellement je suis bien dérouté. Mes colonies, qui ne sont point du tout poétiques, sont pour moi une source d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme ; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. Dupuits, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur officier, plus instruit, plus attaché à ses devoirs, et plus sage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié à notre Corneille ; ils font tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de Monteynard. Il y a plaisir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre Dupuits a déjà quinze ans de service. Comme le temps va ! cela n'est pas croyable. Ce serait une grande consolation pour moi de le voir bien établi avant que je finisse ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très instamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du ministre.

J'ai été bien emerveillé de l'aventure de madame de La Garde, et du procès de M. Duhautoi contre M. de Soyecourt. Je ne conçois pas trop, quoique nous soyons dans un siècle de fer, comment des hommes de cette qualité se sont mis fermiers de forge.

J'ai peine aussi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu roussi le manteau de M. l'abbé Terray. Je m'aperçois qu'il

est toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paie point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des rescriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle est la porte qui conduit à son cabinet et à son coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les ministres, pour se délasser de leurs travaux, avaient volontiers quelque catin à laquelle on pouvait s'adresser dans l'occasion.

A propos de catin, n'avez-vous pas quelque actrice un peu passable à la comédie qui puisse jouer *Zaïre* et *Olympie?* Ce sont deux pièces que j'aime: *Olympie* d'ailleurs est faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime ses enfants, quoiqu'on soit éloigné d'eux. C'est ainsi que je vous aime, mon cher ange, et que je suis attaché à madame d'Argental avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 novembre.

Vous pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame Dix-neuf ans, qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé *la Méprise d'Arras*. Premièrement le paquet serait trop gros; en second lieu, ayant été mieux informé, j'ai su que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de sa déclamation puérile le malheur de mentir en cinq ou six endroits importants. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainsi on est obligé de supprimer *la Méprise*. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très innocent; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des fausselés, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est; je sais seulement que la malheureuse veuve de Montbailli n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de La Barre. Le supplice de ce jeune officier, qui serait certainement devenu un homme d'un très grand mérite, arracha tant de larmes et excita tant d'horreur, que les misérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être sacrifiés au fanatisme. Ces fatales catastrophes, qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir sur la nature humaine. Mais que mon militaire philosophe soit heureux avec madame Dix-neuf ans! il est de l'intérêt de la Providence que la vertu soit quelquefois récompensée.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroissance inutile, est supprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureusement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait osé l'espérer. La justice rendue gratuitement, et celle des seigneurs exercée aux dépens du roi, seront une grande époque, et la plus honorable de ce siècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi se consoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre espèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez servir votre quartier: vous n'aurez guère le temps de voir M. d'Alembert; mais, si vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais passer le reste de ma vie entre vous et lui.

Notre ermitage vous renouvelle les sincères assurances de l'amitié la plus inviolable.

A M. HENNIN.

18 novembre.

Le vieux malade et madame Denis font bien leurs compliments à M. Hennin, et souhaitent un bon voyage à monsieur et madame Le Gendre.

Le parlement de Grenoble est réduit à quarante membres.

L'impôt sur la nouvelle noblesse est perçu depuis long-temps par les subdélégués. Il produit beaucoup, et n'est point affermé 500,000 livres.

L'impôt de 60 livres par quintal, sur les livres étrangers, est enregistré depuis long-temps.

Le conseil supérieur de Lyon a été reçu à sa rentrée avec des battements de mains.

C'est une compagnie de Paris qui a traité des nouvelles charges d'agent de change à Lyon.

L'impératrice de Russie a payé les artistes de Ferney.

La peste n'est point à Moscou; du moins on ne veut pas que ce soit peste.

Je reçois une lettre. Ce n'est point la peste.

La peste est au trésor royal à Paris.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 novembre.

« Autant que l'Université de Paris était autrefois célè-
« bre et brillante, autant elle est tombée dans l'avilisse-
« ment. La Faculté de théologie surtout me paraît le corps
« le plus méprisable qui soit dans le royaume. » Ces paroles sont tirées de l'*Histoire critique de la Philosophie*, par M. Deslandes, t. III, p. 290.

Nous sommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penser comme l'auteur de cette histoire. Nous respectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et surtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire sentir la vérité. Il est triste pour moi d'ignorer son nom, et de ne pouvoir lui rendre la justice qu'il mérite.

J'ignore aussi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuistre de collége. Boileau certainement ne travaillait pas si bien à son âge. Il lui manque très peu de chose pour égaler le Boileau du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici sa main d'une onde*, cet hémistiche n'est pas heureux.

Et son bras demi-nud est armé. On prononce *nu est*, et cela est rude.

Je ne sais si on aimera la *voix langoureuse* : la chaleur du baiser est dans Vertumne : ainsi j'aimerais mieux *donne un baiser* que *prend un baiser*. Ovide a dit : *Dedit oscula.*

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de soin. *Ces feuillages verts, dans les airs,* sont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte sur celui de l'opéra des *Sens*.

Essayer à la fin sa douceur fortunée. Cette douceur fortunée est un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amants sur ses pas. Cela veut dire : Si vous étiez mariée, vous auriez plus d'amants que personne. Cela n'est ni honnête, ni de l'intérêt de Vertumne. Ovide dit : Si vous vouliez vous marier, Hélène n'aurait pas plus de prétendants. Il ne dit pas *si vous vouliez essayer*.

Peut-être que le discours de Vertumne est un peu trop long dans l'auteur français ; j'ai peur qu'il ne languisse un peu. Il fera plus d'effet s'il est plus resserré.

Voilà toutes mes réflexions sur un très bel ouvrage. Il me semble qu'il faudrait faire une souscription pour engager l'auteur à suivre un si beau talent. Je souscris pour deux cents francs, parce que je suis devenu pauvre ; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami ; *macte animo*. La carrière est rude, mais elle est belle.

A M. SABATIER DE CAVAILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE A TOURNON.

Au château de Ferney, 25 novembre.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que le libelle dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand je l'aurais eu, je n'aurais pas pu le lire, étant devenu presque entièrement aveugle, d'ailleurs fort près de ma fosse, et n'ayant pas de temps à perdre. J'ai ouï dire que cette rapsodie était d'un nommé La Beaumelle, ci-devant apprenti pasteur à Genève, et devenu loup en France. Je suis fort étonné qu'on ose mettre une telle infamie sous le nom d'un homme tel que vous. Toutes ces pauvretés-là ne font de mal à personne. M. de Fontenelle disait que sa chambre ne contiendrait pas tous les livres qu'on avait faits contre lui ; ceux qu'on imprima contre Louis XIV n'auraient pas tenu dans le château de Versailles. Je rends grâces au polisson qui m'a valu toutes vos politesses, auxquelles je suis fort sensible.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 27 novembre.

On me mande, monseigneur, qu'un Anglais, très Anglais, qui s'appelle Muller, homme d'esprit, pensant et parlant librement, a répandu dans Rome qu'à son retour il m'apporterait *les oreilles du grand-inquisiteur* dans un papier de musique ; et que le pape, en lui donnant audience, lui a dit : « Faites mes compliments à M. de Voltaire, et an-
« noncez-lui que sa commission n'est pas feinte ;
« le grand-inquisiteur à présent n'a plus d'yeux
« ni d'oreilles. »

J'ai bien quelque idée d'avoir vu cet Anglais chez moi, mais je puis assurer votre éminence que je n'ai demandé les oreilles de personne, pas même celles de Fréron et de La Beaumelle.

Supposé que M. Muller ou Miller ait tenu ce discours dans Rome, et que le pape lui ait fait cette réponse, voici ma réplique ci-jointe. Je voudrais qu'elle pût vous amuser ; car, après tout, cette vie ne doit être qu'un amusement. Je vous amuse très rarement par mes lettres, car je suis bien

vieux, bien malade, et bien faible. Mes sentiments pour vous ne tiennent point de cette faiblesse ; ils ne ressemblent point à mes vers. Agréez mon très tendre respect, et conservez vos bontés pour le vieillard de Ferney.

Le grand-inquisiteur, selon vous, très saint père,
N'a plus ni d'oreilles ni d'yeux :
Vous entendez très bien, vous voyez encor mieux,
Et vous savez surtout bien parler et vous taire.
Je n'ai point ces talents, mais je leur applaudis.
Vivez long-temps heureux dans la paix de l'Église,
Allez très tard en paradis :
Je ne suis point pressé que l'on vous canonise.
Aux honneurs de là-haut rarement on atteint.
Vous êtes juste et bon, que faut-il davantage?
C'est bien assez, je crois, qu'on dise : Il fut un sage.
Dira qui veut : Il fut un saint.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vraiment, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poste de Toulouse, ce fut plutôt pour amuser le politique que pour instruire le philosophe. Vous êtes tout instruit; cependant il n'est pas mal de répéter quelquefois son catéchisme, pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriser la mort.

Un autre Anglais nommé Muller, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être partout dans le parlement de Westminster, s'est avisé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand-inquisiteur dans un papier de musique. Le pape en ayant été informé, lui a dit : « Faites bien mes compliments « à M. de Voltaire ; mais dites-lui que sa commis- « sion est infesable : le grand-inquisiteur n'a plus « d'yeux ni d'oreilles. »

Moi, qui n'avais pas du tout chargé mon Anglais de cette mauvaise plaisanterie, j'ai été tout confondu du compliment de sa sainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto, un cuore benevolo*, et que je comptais sur sa bénédiction paternelle *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour des pairs ne sera pas long-temps le parlement de M. Muller. Voilà une grande révolution faite en peu de mois ; c'est une époque bien remarquable dans l'histoire des Welches.

Vous savez, sans doute, tous les détails de l'assassinat du roi de Pologne ; c'est bien là une autre affaire parlementaire. Je vous supplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de Dieu, assassinées en très peu de temps dans ce siècle philosophique. On ne peut pas dire pourtant que les philosophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'Aod et de Ravaillac.

Conservez-moi vos bontés, monseigneur : il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue.

A M. TRONCHIN.

Au château de Ferney, le 1er décembre.

Mon cher successeur des Délices, je m'en rapporte bien à vous sur la statue ; personne n'est meilleur juge que vous. Pour moi, je ne suis que sensible ; je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle ; un ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le maître absolu de la statue. C'est un crime en fait de beaux-arts de mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le représente avec des ailes ; il doit voler où il veut et comme il veut.

Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon amitié, de ma reconnaissance, et de mon admiration. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je n'ai jamais réussi dans les arts que j'ai cultivés que quand je me suis écouté moi-même.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Mon cher ange, Florian arrive; il m'apporte votre lettre. Je suis bien faible, bien misérable, bien accablé de tous les horribles détails de ma colonie, qui ne conviennent guère à un vieux malade ; mais je vous réponds sur-le-champ comme je peux, et cela article par article, comme un homme qui fait semblant d'avoir de l'ordre.

Je ne savais pas que IV et V vous manquassent: vous les aurez par la première occasion; mais vous n'aurez pas si tôt ni *Pélopides*, ni *mademoiselle Lenclos*, ni *Sophonisbe*.

C'est une terrible chose qu'une colonie ; je n'aurais pas conseillé à Sophocle d'en établir ; et je suis devenu, de plus, si questionneur, que je n'ai fait que des *Questions* depuis deux mois.

Je répondrai à la question de votre ami : Pourquoi *les Guèbres* et *Sophonisbe* ne sont-ils pas dans le recueil? C'est que ces ouvrages n'étaient pas encore faits quand le marquis imprimait mes facéties théâtrales sans consulter ni le prince son frère, ni moi ; et ce qui vous étonnera, c'est que je n'ai pas vu une page de son édition.

Je suppose que mademoiselle Daudet est auprès de madame de Strogonof. En ce cas, elle est avec la

personne la plus riche de la Russie. Si c'est madame Stagarof, comme vous l'écrivez, je ne la connais pas. Tout ce que je sais, c'est que je suis au désespoir d'avoir été inutile à mademoiselle Daudet.

J'ai encore un petit mot à dire pour M. le marquis de Monteynard. J'ai retrouvé le mémoire qu'il avait la bonté de me demander, et je le lui ai envoyé accompagné d'un autre que j'ai présenté hardiment à tous les juges. Dans ce nouveau mémoire, j'ai l'insolence de proposer de faire une loi générale sur la mainmorte, et d'abolir cet usage qui jure avec le nom de France, et surtout avec celui de Franche-Comté. J'ose indiquer un moyen de dédommager les seigneurs en augmentant un peu les redevances, et en rendant les vassaux libres : je prends même la liberté d'ajouter que ce réglement mettrait le comble à la gloire du ministère. Monsieur le chancelier a poussé la bonté jusqu'à m'écrire à ce sujet. J'espère beaucoup. Je mourrai heureux si je puis avoir contribué à briser les fers de plus de deux cent mille sujets du roi : c'est un de mes rêves.

Je viens à présent à l'article des montres. M. Le Gendre, de Versailles, comme je vous l'ai mandé, doit vous en remettre une, ou à madame d'Argental. M. le baron Duben, seigneur suédois, en a trois autres qu'il doit remettre à madame d'Argental ou à vous. Il n'en reste plus qu'une qu'on ne tardera pas à vous envoyer. Je ne savais pas que de ces cinq montres il y en eût une nommément pour M. de Thibouville. Je croyais que c'était une commission qu'il donnait pour une autre personne.

Il ne me reste qu'à vous parler de l'abbé, mon historien. Je lui ai écrit; je l'ai invité à venir chez moi : j'ignore s'il a reçu ma lettre.

Voilà tous les articles traités sommairement. Celui de la santé de madame d'Argental est le plus intéressant. Madame Denis et moi nous nous mettons tous deux à l'ombre des ailes de nos anges.

Ne m'oubliez pas auprès de votre ami.

A M. DE BELLOY.

2 décembre.

Le vieux chantre des pays étrangers fait ses tendres compliments au chantre brillant des Français. C'est une belle époque pour la littérature qu'un simple fils d'Apollon succède à un prince du sang, et que celui qui célèbre si bien la gloire des Capets remplace un descendant de Hugues. Le vieux malade est enchanté d'avoir un tel confrère, cela seul est capable de le rajeunir; le discours de réception achèvera de lui rendre la santé. Son T : H : O : S :

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. PHILIPON.

4 décembre.

Je commence, monsieur, par vous faire mon très sincère compliment. Vous serez dans votre patrie l'avocat-général des gens de bien et des gens sensés, encore plus que du bureau des finances.

Je ne me souviens point du tout d'avoir demandé à M. Muller les oreilles du grand-inquisiteur. La réponse du pape est fort jolie; mais il doit trouver, au fond, la prétendue demande très indiscrète, et le cardinal inquisiteur ne doit pas trouver bon qu'on demande ses oreilles sur les frontières de la Suisse. J'ai écrit à M. le cardinal de Bernis pour le supplier de s'informer bien exactement de la vérité de cette plaisanterie : il est bon de savoir jusqu'où elle a été poussée. *Timeo Danaos dona ferentes, et Romanos ridentes.*

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. LAURENT,

INGÉNIEUR ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 décembre.

Je savais, monsieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déserts, que vous travaillassiez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature, qui nous épargne les neiges cette année; je suis aveugle quand la neige couvre nos montagnes; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer; j'en suis aussi surpris que reconnaissant. Votre canal souterrain surtout est un chef-d'œuvre inouï. Boileau disait à Louis XIV, dans le beau siècle du goût :

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.
Ép. I, v. 145.

Lorsque son successeur aura fait exécuter tous ses projets, les mers ne s'étonneront plus de rien, elles seront très accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on se fesait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci. Je connaissais le poëme de l'empereur de

la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de Louis XV.

Vous avez raison de me dire, monsieur, que je m'intéresse à tous les arts et aux objets du commerce :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme.

Quoique octogénaire, j'ai établi des fabriques dans ma solitude sauvage ; j'ai d'excellents artistes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Russie et en Turquie ; et si j'étais plus jeune, je ne désespérerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau suisse.

Vive la mémoire du grand Colbert, qui fit naître l'industrie en France,

Et prive nos voisins de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes !
BOILEAU, ép. t. v. 141-2.

Bénissons cet homme qui donna tant d'encouragements au vrai génie, sans affaiblir les sentiments que nous devons au duc de Sulli, qui commença le canal de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les étoffes de soie. *Illa debuit facere, et ista non omittere.*

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate : les hommes quelquefois le sont encore plus ; mais vous n'avez pas fait un ingrat en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, etc.

A M. DE LA CROIX,

AVOCAT A TOULOUSE.

Le 6 décembre.

Votre éloquence, monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami Sirven. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier monsieur le premier président. Je fais mes tendres compliments à M. Sirven. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

A M. BERTRAND.

A Ferney, 10 décembre.

Je vous envoie, monsieur, par le coche de Berne, un petit article nouveau sur la superstition, dans lequel on rend aux révérends pères dominicains, confrères de Jacques Clément, toute la justice qui leur est due. Cela se trouve dans le huitième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous pourrez envoyer à monsieur votre neveu pour son édification.

Ne croyez-vous pas que cette horrible aventure pourra devenir très utile au roi de Pologne? Rien n'est plus avantageux que d'avoir des ennemis détestés du genre humain. Les confédérés ont amassé des charbons ardents sur leur tête, et ont affermi la couronne sur la tête du roi. Mais que dites-vous de cinq têtes couronnées assassinées en peu de temps dans ce siècle de la philosophie? Pour moi, je dis que Lucrèce vivait du temps des proscriptions. *Tantum relligio*, etc.

Le très malade vieillard vous embrasse de tout son cœur.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 décembre.

Me voilà chargé d'une rude commission pour mon héros. Un brave brigadier suisse, nommé M. Constant d'Hermenches, et, si l'on veut, Rebecque, lieutenant-colonel du régiment d'Inner, ayant servi très utilement en Corse, est venu à Ferney sur le cheval que montait autrefois Paoli, et je crois même qu'il a monté sur sa maîtresse : voilà deux grands titres.

Comme je me vante partout d'être attaché à mon héros, il s'est imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'Aiguillon. Il s'agit vraiment d'un régiment suisse ; ce n'est pas une petite affaire. Il y a là une file de tracasseries dans lesquelles je suis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je sais, monseigneur, c'est que, pour soutenir ma vanité parmi les Suisses, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous supplie de vouloir bien donner à M. le duc d'Aguillon la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la situation présente. J'ignore parfaitement si M. le duc d'Aiguillon est chargé de cette partie ; je sais seulement que je suis chargé de vous présenter cette lettre, et que je ne puis me dispenser de prendre cette liberté.

Je présume que vous êtes accablé de requêtes d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment suisse, pendant que les Français vous obsèdent ; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardiesse de vous l'envoyer.

Je suis si enterré dans mes déserts, que je ne sais si vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Prusse a fait déjà deux chants d'un poëme épique, en vers français, sur l'assassinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui sont les deux plus puissants poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un assez gros commerce, et je n'attends qu'une réponse pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en est pas moins vrai. Je suis sûr que, si j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la poste, et recevoir réponse au bout de sept ou huit mois. Le monde s'agrandit et se déniaise. Je demande surtout que quand mon crédit s'étend jusqu'à Archangel, M. le duc d'Aiguillon ait la bonté de me recommander à M. d'Ogny.

Je vous demande en grâce, monseigneur, d'exiger absolument de monsieur votre neveu ce petit mot de recommandation, sans quoi mes grandes entreprises seraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maisons que j'ai bâties pour loger mes artistes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité serait confondu. Si on me protége, je suis homme à bâtir une ville; si on m'abandonne, je reste écrasé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur à l'âge de soixante-dix-huit ans passés: mais il faut faire des folies jusqu'au dernier moment; cela amuse un vieux malade qui est toujours passionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaisirs, et qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus profond respect.

Je vous demande encore pardon de la lettre suisse, qui me paraît un peu hasardée.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, monsieur, depuis que je vous ai vu. Je déteste toujours les assassins du chevalier de La Barre, je respecte le gouvernement du roi. Rien n'est si beau que la justice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité supprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je suis affligé qu'on ne leur rende pas justice. La reine de Suède disait que la gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monsieur le premier président de Toulouse me mande que la première chose qu'il a faite avec son nouveau parlement a été de rendre une entière justice aux Sirven, et de leur adjuger des dépens considérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier supplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence.

J'apprends que les assassins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait serment à l'autel de la sainte Vierge d'exécuter leur parricide. J'en fais mes compliments à Ravaillac et au révérend père Malagrida.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame Dix-neuf ans que je soupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de rester vierge.

Quand vous serez à Versailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de *l'Histoire du Parlement*, très véridique. Vous pourrez en parler à monsieur le chancelier, qui permettra que je vous fasse tenir le paquet à son adresse.

A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 décembre.

Monsieur le comte, vos manufactures sont fort au-dessus des miennes; mais aussi votre excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne savons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvasia, ou du muscatel de Malaga. Si ce vin est de vos terres, il s'en faut bien que la terre promise en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre santé, dès qu'il fut arrivé.

Jugez quel effet il a dû faire sur des gens accoutumés aux vins de Suisse.

Votre manufacture de demi-porcelaine est très supérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie est, en comparaison de votre porcelaine, ce qu'est la Corse en comparaison de l'Espagne.

Je fais aussi des bas de soie; mais ils sont grossiers, et les vôtres sont d'une finesse admirable.

Pour du drap, je ne vas pas jusque là. Vos beaux moutons sont inconnus chez nous[1]. Votre drap est moelleux, aussi ferme que fin, et très bien travaillé, sans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'est fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remercîments, mes observations, et mon admiration pour un homme qui descend dans tous ces petits détails, au milieu des

[1] Ils sont maintenant naturalisés en France.

plus grandes choses. Il me semble que, du temps des ducs de Lerme et des comtes d'Olivarès, l'Espagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conserve précieusement l'arrêt solennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquisition; mais c'est à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illustre dame espagnole d'une montre en bague, à répétition, à secondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamants, cela ne se fait que dans mon village, et on y sera à vos ordres. Ce n'est pas par vanité ce que j'en dis, car c'est le pur hasard qui m'a procuré le seul artiste qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 décembre.

Mon cher ange, IV, V et VIII vous seront rendus par milord Dalrymple, à moins qu'ils ne soient saisis aux portes; milord Dalrymple est un Écossais modeste, chose assez rare; jeune homme simple et même un peu honteux, avec beaucoup d'esprit; philosophe comme Spinosa, doux comme une fille. Il est neveu de milord Stair, et l'aîné de la maison; il n'a pas le nez si haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ses anges, auxquels il souhaite cent bonnes années.

A M. SISSOUS DE VALMIRE [1].

A Ferney, 27 décembre.

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés, la lettre dont vous m'avez honoré, avec un livre qui sert à m'instruire. J'y découvre beaucoup de profondeur, de finesse, et d'esprit.

Je ne suis pas surpris de ne pas voir l'approbation d'un docteur de Sorbonne, suivie d'un privilége. J'ignore si les philosophes sont aussi effarouchés que les docteurs.

Vous avez su, par la sagacité de votre esprit, résoudre des problèmes qui sont fort au-dessus de la plupart de nos raisonneurs, et même des gens raisonnables.

Deux et deux font quatre : c'est un principe d'où résultent beaucoup de vérités.

L'égalité des angles qui ont même base et même hauteur : voilà aussi une belle proposition.

Mais pour le quaternaire de Pythagore et le ternaire de Timée, je suis leur serviteur.

Au reste, personne, à mon gré, n'a mieux réussi que vous à rectifier ces idées chimériques, et à porter des traits de lumière dans les rêveries des anciens.

Vous vous êtes élevé bien haut :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.
Virg., ecl. V, v. 57.

Je n'aurais point osé prendre ce vol; mais il est aussi ferme que difficile.

Plût à Dieu que le platonisme n'eût jamais produit d'autre livre que le vôtre! Vous savez combien de maux il a causés, sans que Platon s'en soit jamais douté. C'est ainsi qu'après la mort des gens il arrive souvent bien des maux qu'ils n'auraient pas soupçonnés pendant leur vie.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, etc.

A M. PERRET,

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de nous avoir fait connaître nos usages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'esclavage de la mainmorte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle *Francs*, et qui sont esclaves, et même esclaves de moines. Saint Pacôme et saint Hilarion ne s'attendaient pas qu'un jour leurs successeurs auraient plus de serfs de mainmorte que n'en eut Attila ou Genseric. Nos moines disent qu'ils ont succédé aux droits des conquérants, et que leurs vassaux ont succédé aux peuples conquis. Le procès est actuellement au conseil. Nous le perdrons, sans doute : tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les saints ont de vertu!

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a son péché originel. Le péché de ces pauvres serfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, est que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares visigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la mainmorte. Ceux qui jouissent de ce beau droit assurent qu'il est de droit divin; je le crois comme eux, car assurément il n'est pas humain. Je vous avoue, monsieur, que j'y renonce de tout mon cœur; je ne veux ni

[1] Avocat du roi au bailliage de Troyes, auteur de l'ouvrage intitulé *Dieu et l'Homme*.

mainmorte, ni échute, dans le petit coin de terre que j'habite ; je ne veux ni être serf, ni avoir des serfs. J'aime fort l'édit de Henri II, adopté par le parlement de Paris : pourquoi n'est-il pas reçu dans tous les autres parlements ? Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en-deçà de mon ruisseau est faux au-delà. Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et qu'une mesure en Angleterre.

Vous citez l'*Esprit des Lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est pas parce qu'il cite faux trop souvent, ce n'est pas parce qu'il songe presque toujours à montrer de l'esprit, c'est parce qu'il n'y a qu'un roi qui puisse faire un bon livre sur les lois, en les changeant toutes. Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

A M. ***,

SUR LE PROCÈS CRIMINEL

INTENTÉ DANS LYON CONTRE PLUSIEURS PERSONNES ACCUSÉES DE VIOL ET DE PARRICIDE.

Le procès criminel concernant la Lerouge et les Perra partage toujours toute la ville et tout le pays de Lyon en deux factions très animées. On attend du nouveau parlement de Paris un jugement qui éclaire tous les esprits et qui les calme.

L'intérêt que j'ai été obligé de prendre à cette cruelle affaire sera mon excuse auprès de monsieur le rapporteur, à qui je prends la liberté d'exposer mes réflexions.

Je crois apercevoir que cet événement horrible, avec toutes ses circonstances, est fondé sur un fait dont il n'a pas encore été question dans tout le procès.

Il me semble très probable que la fille Lerouge, allant chercher son chat chez sa voisine la Forobert, à neuf heures du soir, dans une allée obscure qui conduisait à une fosse de latrines que l'on curait alors, soit tombée dans cette fosse, et ait été étouffée sur-le-champ.

C'était le temps où les vidangeurs avaient quitté leur ouvrage, qu'ils reprirent deux heures après. Ils avaient vraisemblablement oublié de fermer cette fosse. Ils y trouvent le cadavre d'une fille ; ils craignent d'être repris de justice, ayant contrevenu à la loi de police qui leur ordonne de fermer l'entrée de la fosse toutes les fois qu'ils quittent le travail.

Ils prennent le parti d'aller jeter le cadavre dans le Rhône, ce qui n'est que trop commun dans la ville de Lyon.

Je ne vois que cette seule manière d'expliquer le fait avec vraisemblance. Toutes les accusations de viol et d'assassinat me paraissent le comble de l'absurdité et de la contradiction.

Je supplie monsieur le rapporteur de vouloir bien peser ma conjecture, et de la comparer avec toutes les pièces qu'il a sous les yeux.

Je crois que les chirurgiens de Lyon qui ont fait le rapport sur le cadavre trouvé dans le Rhône se sont trompés, et qu'en voulant soutenir leur erreur ils ont exposé les accusés à la haine publique, et au danger d'un arrêt de mort.

Je ne doute pas que monsieur le rapporteur n'ait lu le mémoire sur la cause de la mort des noyés, par le médecin Duchemin de l'Étang. Ce mémoire est très contraire à celui des chirurgiens de Lyon.

Les étonnantes dépositions d'un enfant de cinq ans et demi contre sa mère me semblent également horribles et frivoles.

Je sais d'un avocat, qui eut la permission d'interroger cet enfant, qu'il lui fit toujours dire oui à toutes les questions qu'il lui fesait. N'as-tu pas vu violer debout la petite Claudine Lerouge ? — Oui. — Ne lui avait-on pas lié les jambes l'une sur l'autre avec une grosse corde pour la mieux violer ? — Oui. — Ne disait-elle pas certaines paroles d'amitié quand on la violait ? — Oui.

Toutes les dépositions de l'enfant sont de nulle valeur.

Toutes les autres dépositions justifient les accusés.

L'huissier Constant, qui a conduit cette affaire épouvantable, a été condamné à être pendu en 1769, un an après la mort de Claudine Lerouge.

Je soumets toutes mes idées aux lumières de monsieur le rapporteur, et je le supplie d'agréer ma confiance et mon respect.

A M. MARMONTEL.

6 janvier.

Je regrette Helvétius avec tous les honnêtes gens, mon cher ami ; mais ce que les pauvres honnêtes gens ne peuvent faire à Paris, je l'ai toujours fait au mont Jura. J'ai crié que les pédants absurdes, insolents et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois qui l'avaient condamné, et qui se sont souillés du sang du chevalier de La Barre, sont des monstres qui doivent être en horreur à la dernière postérité. J'ai crié, et des têtes couronnées m'ont entendu. Je n'avais cependant pas trop à me louer de cet innocent Helvétius.

Je vous prie d'embrasser pour moi M. d'Alembert, M. Duclos, M. Thomas, M. Gaillard, M. De Belloy, et tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie.

Je vous enverrai par cet Émery ce que vous voulez bien avoir. Je serais bien fâché de mourir sans causer avec vous.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Le 13 janvier.

Le vieillard de Ferney a été malade pendant un mois, il est dans l'état le plus douloureux, et n'en est pas moins sensible aux bontés et au mérite de M. l'abbé Du Vernet. Privé presque entièrement de la vue et enterré dans les neiges, il se console en voyant qu'un philosophe aimable et plein d'esprit veut le faire revivre dans la postérité. Il s'en faut beaucoup que ce vieillard approche de Despréaux; mais, en récompense, M. l'abbé du Vernet vaut beaucoup mieux que Brossette.

Mon ancien ami Thieriot, si monsieur l'abbé veut prendre la peine de l'aller voir, le mettra au fait de tout ce qui peut avoir rapport au duc de Sulli et au chevalier de Rohan, qui passait pour faire le métier des Juifs; il lui donnera aussi des anecdotes sur Julie, devenue la comtesse de Gouvernet, et sur la bagatelle *des Tu et des Vous*. Il est très vrai que, dans ma seconde retraite à la Bastille, il me pourvut de livres anglais, et qu'il lui fut permis de venir dîner souvent avec moi. Il est encore très vrai que son amitié, du fond de la Normandie, où il était alors, dans une des terres du président de Bernières, le fit voler à mon secours au château de Maisons, où j'avais la petite vérole. Gervasi, le Tronchin de ce temps-là, fut mon médecin. La limonade et lui me tirèrent d'affaire.

M. de Cideville, dont vous me parlez, était conseiller au parlement de Rouen. Il avait alors beaucoup d'amitié pour moi : il est à Paris, très vieux, très infirme, et très dévot : c'était un magistrat intègre, et la dévotion ne l'a pas empêché de me rendre justice, et d'avouer que la cupidité de Jore gâta tout, et me donna de grands embarras. Cet imprimeur me demanda pardon d'avoir signé un mémoire grossier qu'avait forgé l'abbé Desfontaines. M. Hérault, alors lieutenant de police, intercéda pour lui : je lui pardonnai, et le tirai de la misère.

A MADAME DU VOISIN [1].

Au château de Ferney, le 15 janvier.

Cette lettre, madame, sera pour vous, pour M. Du Voisin, et pour madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier en versant des larmes de joie; le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous les frais du procès criminel : cela est presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu avec tant de peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice atroce des hommes. Puissent madame Calas, ainsi que ses enfants, goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie s'étendre au-delà des bornes ordinaires; et qu'on dise après un siècle entier : Voilà cette famille respectable qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!

Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Or, mes anges, voici le fait. Cette lettre sera pour vous et pour M. de Thibouville, puisqu'il a trouvé son jeune homme; et je suppose que ce jeune homme lira bien, et fera pleurer son monde.

Mon jeune homme à moi m'est venu trouver hier, et m'a dit ces propres paroles :

« A l'âge où je suis, j'ai grand besoin d'avoir des protections à la cour, comme par exemple auprès du secrétaire de M. le trésorier des Menus, ou auprès de messieurs les comédiens ordinaires du roi. On m'a dit que *Sophonisbe* n'étant qu'un réchauffé et *les Pélopides* ayant été déjà traités, ces deux objets me procureraient difficilement la protection que je demande.

« D'ailleurs des gens bien instruits m'ont assuré que, pour balancer le mérite éclatant de l'opéra-comique et de fax-hall, pour attirer l'attention des Welches, et pour forcer la délicatesse de la cour à quelque indulgence, il fallait un grand spectacle bien imposant et bien intéressant; qu'il fallait surtout que ce spectacle fût nouveau; et j'ai cru trouver ces conditions dans la pièce ci-jointe[1], que je soumets à vos lumières. Elle m'a coûté beaucoup de temps, car je l'ai commencée le 18 de décembre, et elle a été achevée le 12 de janvier.

« Il serait triste d'avoir perdu un temps si précieux. »

J'ai répondu au jeune candidat que je trouvais sa pièce fort extraordinaire, et qu'il n'y manquait que de donner bataille sur le théâtre; que sans doute on en viendrait là quelque jour, et qu'a-

[1] Fille cadette de Calas.

[1] *Les Lois de Minos*. K.

lors on pourrait se flatter d'avoir égalé les Grecs.

Mais, mon cher enfant, quel titre donnez-vous à votre tragédie? Aucun, monsieur. On ferait cent allusions, on tiendrait cent mauvais discours, et les Welches feraient tant, que ma pièce ne serait pas jouée; alors je serais privé de la protection du secrétaire de monsieur le trésorier des Menus, et de celle des messieurs les comédiens ordinaires du roi; et je serais obligé d'aller travailler aux feuilles de M. Fréron, pour me pousser dans le monde.

J'ai eu pitié de ce pauvre enfant, et je vous envoie son œuvre, mes chers anges. Si M. de Thibouville veut se trémousser et conduire cette intrigue, cela pourra l'amuser beaucoup, et vous aussi.

Il y a vraiment dans ce drame je ne sais quoi de singulier et de magnifique qui sent son ancienne Grèce, et si les Welches ne s'amusent pas de ces spectacles grecs, ce n'est pas ma faute; je les tiens pour réprouvés à jamais. Pour moi, qui ne suis que Suisse, j'avoue que la pièce m'a fait passer une heure agréable dans mon lit, où je végète depuis long-temps.

Je vous remercie, mes chers anges, des ouvertures que vous me donnez avec tant de bonté pour établir un bureau d'adresses en faveur de mes montriers. Madame Lejeune ne pourrait-elle pas être la correspondante? on s'arrangerait avec elle.

Il est arrivé de grands malheurs à notre colonie; je m'y suis ruiné, mais je ne suis pas découragé. J'aurai toujours dans mon village le glorieux titre de fondateur. J'ai rassemblé des gueux; il faudra que je finisse par leur fonder un hôpital.

Je me mets à l'ombre de vos ailes plus que jamais, mes divins anges.

Vous devez recevoir la drôlerie de mon jeune homme par M. Bacon, non pas le chancelier, mais le substitut du procureur-général, lequel doit l'avoir reçue dûment cachetée de la main de monsieur le procureur-général. Si ces curieux ont ouvert le paquet, je souhaite qu'ils aiment les vers; mais j'en doute.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieillard, madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera aussi librement dans sa lettre que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des sentiments honnêtes; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air, qui les emporte dans une conversation qui s'oublie.

Un petit mot, glissé dans votre lettre, que M. Dupuits m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

Je dois à M. le duc de Choiseul la reconnaissance la plus inviolable de tous les plaisirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément. Je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien parlement comme je dois chérir et respecter votre parent, votre ami de Chanteloup. Il est difficile de ne pas haïr une faction plus insolente que la faction des Seize.

M. Séguier, l'avocat-général, me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit, en présence de madame Denis et de M. Heunin, résident du roi à Genève, que quatre conseillers le pressaient continuellement de requérir qu'on brûlât l'*Histoire du parlement*, et qu'il serait forcé de donner un beau réquisitoire vers le mois de février 1771. On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, et la France en fut délivrée.

Il eût fallu quitter absolument la France, s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. Durey de Meynières, président des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*.

Vous savez combien il était dangereux d'avoir une terre dans le voisinage d'un conseiller, et quels risques on courait, si on était forcé de plaider contre lui.

Joignez à ces tyrannies leurs persécutions contre les gens de lettres, la manière aussi infâme que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux Helvétius; enfin le sang du chevalier de La Barre dont ils se sont couverts, et tant d'autres assassinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de passer pour chrétiens; et vous verrez que je ne suis pas payé pour les aimer.

La cause de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent aussi aimable que respectable.

Il y a deux ans que je ne sors guère de mon lit. J'ai rompu tout commerce. J'attends la mort, sans rien savoir de ce que font les vivants : mais je croirais mourir damné, si j'avais oublié un moment mes sentiments pour mon bienfaiteur. C'est là ma véritable profession de foi que je fais entre vos mains; c'est là ce que j'ai crié sur les toits au temps de son départ.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même.
Alzire, acte III, scène IV.

Je mourrai en l'aimant; et je vous supplie, par mon testament, d'avoir la bonté de le lui faire savoir si vous lui écrivez; c'est la seule grâce que

mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, madame, pour l'obtenir.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. MARMONTEL.

26 janvier.

Je vous écris bien tard, mon cher ami; mais je n'ai pas un moment à moi. Mes maladies et mes travaux, qui ne les soulagent guère, occupent tout ce malheureux temps; ces travaux sont devenus forcés, car quand on a commencé un ouvrage, il faut le finir. J'envoie les tomes VI, VII et VIII aux adresses que vous m'avez données, et j'espère que ces rogatons vous parviendront sûrement.

Je verrai bientôt cet Helvétius que les assassins du chevalier de La Barre traitèrent si indignement, et dont je pris le parti si hautement. Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui, et d'ailleurs je ne trouvais pas son livre trop bon; mais je trouvais la persécution abominable. Je l'ai dit et redit vingt fois. Je ne sais si M. Saurin a reçu un petit billet que je lui ai écrit sur la mort de son ami.

Je dois de grands remerciements à M. l'abbé Morellet pour une dissertation très bien faite que j'ai reçue de sa part. Je n'ai pas la force de dicter deux lettres de suite; chargez-vous, je vous en prie, de ma reconnaissance, et dites-lui combien je l'estime et je l'aime.

Ma misère m'empêche aussi d'écrire à M. d'Alembert. Embrassez-le pour moi, aussi bien que tous mes confrères qui veulent bien se souvenir que j'existe.

Dites à mademoiselle Clairon que je ne l'oublierai qu'en mourant, et aimez votre ancien ami V..., qui vous est tendrement attaché, jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 janvier.

Mon héros, je viens de lire, dans le discours de De Belloy, un trait de vous que je ne connaissais pas, et qui est bien digne de vous. Mon héros m'avait caché celui-là. Il entrera pourtant dans l'histoire, malgré vous. Quand vous avez fait une belle action, vous ne songez plus qu'à vous divertir, et vous semblez oublier la gloire, comme si elle était ennuyeuse; cependant vous deviez bien me dire un mot de cette aventure, car elle est aussi plaisante que glorieuse, et tout à fait dans votre caractère.

Je n'ai pas trop consulté votre caractère, quand je vous ai ennuyé de requêtes pour des choses dont je me soucie assez médiocrement: mais comme tout le monde, jusqu'aux Suisses, sait que vous m'honorez de vos bontés depuis environ cinquante-cinq ans, on m'a forcé de vous importuner.

Je présume que vous avez daigné disposer M. le duc d'Aiguillon en faveur de ma colonie, car M. d'Ogny lui donne toutes les facilités possibles. Ma colonie réussit, du moins jusqu'à présent; elle travaille dans mon village pour les quatre parties du monde, en attendant qu'elle meure de faim.

Je n'ai nulle nouvelle de la succession de madame la princesse de Guise. Je ne sais rien de ce qui se passe en France, mais je suis fort au fait des Turcs et des Russes.

Que dites-vous du roi de Prusse, qui m'a envoyé un poëme en six chants contre les confédérés de Pologne? Les contributions qu'il tire de tous les environs de Dantzick pourront servir à faire imprimer son poëme, avec de belles estampes et de belles vignettes.

Le roi de Pologne n'est pas comme vous, qui ne m'écrivez point; il m'a écrit une lettre pleine d'esprit et de plaisanterie sur son assassinat : il est digne de régner, car il est philosophe.

Croiriez-vous qu'une partie des confédérés a proposé pour roi le landgrave de Hesse, que vous avez vu à Paris? Voilà ce que c'est que d'être bon catholique.

Je finis ma lettre, de peur d'ennuyer mon héros, qui se moquerait de moi. Je le supplie d'agréer le tendre et profond respect d'un vieux malade qui n'en peut plus.

A M. DE LA HARPE.

28 janvier.

Mon cher champion de bon goût, je ne savais pas que vous eussiez été malade; car je ne sais rien dans mon lit, dont je ne sors presque plus.

N'y a-t-il pas une place vacante à l'académie, et ne l'aurez-vous point? car les arrêts du conseil passent, et le mérite reste.

Je ne suis pas plus pour les gravures que vous. Ce que j'aime du beau *Virgile* d'Angleterre, c'est qu'il n'y a point d'estampes.

Ne fesiez-vous pas une tragédie? mais faites donc des actrices. On dit qu'il n'en reste plus que la moitié d'une.

J'aime tout à fait un élan *qui expire sous une combinaison;* cela m'enchante. J'avais autrefois un père qui était grondeur comme M. Grichard; un jour, après avoir horriblement et très mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : « Va-t'en, coquin; je souhaite que « tu trouves un maître aussi patient que moi; » je menai mon père au *Grondeur;* je priai l'acteur

d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et mon bon homme de père se corrigea un peu.

Faites-en autant aux *Précieuses ridicules*, faites ajouter *l'élan de la combinaison;* menez-y l'auteur, quel qu'il soit, et tâchez de le corriger.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 28 janvier.

Voici, monseigneur, une affaire qui est de la compétence d'un archevêque, d'un cardinal, et d'un ambassadeur. Il s'agit d'acquérir une jolie sujette au roi, et d'empêcher un ancien officier du roi de se damner.

Je ne sais si Florian a l'honneur d'être connu de votre éminence ; il dit qu'il a celui d'être allié de votre maison. Il a ci-devant épousé une de mes nièces, et, après la mort de sa femme, il est venu passer quelques mois dans mon ermitage. Lucrèce-Angélique a essuyé ses larmes ; tous deux, et moi troisième, nous demandons votre protection ; sans quoi Philippe et Lucrèce sont exposés à des péchés mortels qui font trembler.

Moi, qui ne peux plus faire de péchés mortels, je m'intéresse à deux âmes qui courent risque de perdre leur innocence baptismale, si le saint-père n'y met la main.

Je sais que le pape est *intra et extra jus*. Je sais que vous êtes plein de bonté, et que vous favorisez, autant qu'il est en vous, les sacrements et les amours ; j'entends les amours légitimes.

Quoi qu'il en soit, et de quelque manière que la requête des deux amants soit reçue, je supplie votre éminence d'agréer le respect et le tendre attachement du vieux malade de Ferney.

Que je vous trouve heureux d'être à Rome ! On dit que la plupart de ceux qui sont à Versailles et à Paris enragent.

MÉMOIRE QUI ACCOMPAGNAIT CETTE LETTRE.

Philippe-Antoine de Claris de Florian, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi, né à Sauve en Languedoc, diocèse d'Alais ;

Et Lucrèce-Angélique, fille de Jean-Antoine de Normandie et de Lucrèce-Madeleine Courtonne, née à Roterdam ;

Tous deux majeurs, et sans père ni mère, veulent s'épouser.

Le sieur de Florian est catholique ;

Lucrèce-Angélique est protestante ; mais elle consent de se confesser et de se faire instruire, pourvu qu'elle se marie avant d'être instruite, espérant que la grâce descendra sur elle, et que le mari fidèle convertira la femme infidèle.

Elle a eu le malheur d'épouser ci-devant un calviniste à Genève ; mais elle a obtenu un divorce selon les lois de Genève, et est libre.

Ils sont tous deux dans le diocèse de Genève, sur terre de France ; ils demandent une dispense de sa sainteté pour se marier.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, 1er février.

Le vieux malade de Ferney a eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer les fadaises du questionneur par la voie que vous lui avez indiquée. Je ne sais si vous aurez des moments pour lire des choses si inutiles. Un homme qui ne sort pas de son lit, et qui dicte au hasard ses rêveries, n'est guère fait pour amuser.

Il me paraît que tous les honnêtes gens ont été d'autant plus sensibles à la perte d'Helvétius, que les marauds d'ex-jésuites, et les marauds d'ex-convulsionnaires, ont toujours aboyé contre lui jusqu'au dernier moment. Je n'aimais point son livre, mais j'aimais sa personne.

Vous avez grande raison, monsieur, de dire qu'on a souvent exagéré la méchanceté de la nature humaine ; mais il est bon de faire des caricatures des méchantes gens, et de leur présenter des miroirs qui les enlaidissent : quand cela ne servirait qu'à en corriger un ou deux sur vingt mille, ce serait toujours un bien.

Quant aux barbares qui veulent des tragédies en prose, ils en méritent. Qu'on leur en donne à ces pauvres Welches, comme on donne des chardons aux ânes.

Pour les autres Welches qui se passionnent pour ou contre les parlements, cela passera comme le jansénisme et le molinisme ; mais ce qui ne passera qu'après ma mort, c'est mon tendre et sincère attachement pour vous, monsieur, qui méritez autant d'amitié que d'estime.

A M. SAURIN.

2 février.

Nous sommes, mon cher philosophe, un petit nombre d'adeptes qui aimons encore les bons vers. Votre petit recueil, moitié gai, moitié philosophique, m'a fait grand plaisir. Comment ! vous parlez de la vieillesse comme si vous la connaissiez. Pour moi, je sais ce qui en est ; j'en éprouve toutes les misères, et, avec cela, je vous dirai que je n'ai trouvé la vie tolérable que depuis que je vieillis dans ma retraite.

Vous faites des vers comme si vous n'écriviez point en prose, et vous écrivez en prose comme si vous ne fesiez point de vers. Votre comédie du

Mariage de Julie est une des plus agréablement dialoguées que j'aie jamais lues.

Adieu, mon cher philosophe; vieillissez, quoi que vous en disiez. Je m'amuse à établir des colonies et à marier des filles; cela me rajeunit.

J'ai toujours oublié de vous demander si mademoiselle de Livry, votre ancienne amie, vit encore. Je me souviens que, du temps de l'aventure horrible des Calas, j'écrivis à M. de Gouvernet pour le prier de s'intéresser à cette famille infortunée. Il ne me fit point de réponse, et ne voulut point voir madame Calas. Il ne mérite pas de vieillir; cependant je ne souhaite pas qu'il soit mort.

Je vous embrasse bien tendrement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 février.

Ce jeune homme, mes chers anges, quoi qu'on die, est un fort bon garçon; et, quoiqu'il se soit égayé quelquefois aux dépens des Nonotte, des Fréron, et des Patouillet, il a un fonds de raison et de justice qui me fait toujours plaisir.

Ce jeune Crétois était donc avec moi lorsqu'on m'apporta les remarques de vos quatre têtes dans un bonnet; il les lut avec attention.

Je ne suis point, me dit-il, de ces Crétois dont parle saint Paul; il les appelle menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux; c'était bien lui, pardieu! qui était un menteur et une méchante bête. Je ne sais pas s'il était constipé, mais je suis bien sûr qu'il n'aurait jamais fait ma tragédie crétoise, quelque peu qu'elle vaille; il n'aurait pas fait non plus la remarque des quatre têtes; elles me paraissent fort judicieuses; il faut qu'il y ait bien plus d'esprit à Paris que dans nos provinces, car je n'ai trouvé personne, ni à Mâcon, ni à Bourg-en-Bresse, qui m'ait fait de pareilles observations.

Aussitôt il prit papier, plume et encre; et voilà mon jeune homme qui se met à raturer, à corriger, à refaire. Il est fort vif; c'est un petit cheval qui, au moindre coup d'éperon, vous court le grand galop. Je n'ai pas été mécontent de sa besogne; mais je ne puis rien assurer qu'après qu'elle aura été remise sous vos yeux.

Ce qui me plaît de sa drôlerie, c'est qu'elle forme un très beau spectacle. D'abord des prêtres et des guerriers disant leur avis sur une estrade, une petite fille amenée devant eux qui leur chante pouilles, un contraste de Grecs et de Sauvages, un sacrifice, un prince qui arrache sa fille à un évêque tout prêt à lui donner l'extrême-onction; et, à la fin de la pièce, le maître-autel détruit, et la cathédrale en flammes: tout cela peut amuser; rien n'est amené par force, tout est de la plus grande simplicité; et il m'a paru même qu'il n'y avait aucune faute contre la langue, quoique l'auteur soit un provincial.

Mon candidat veut que je vous envoie sa pièce plus tôt que je pourrai; mais il faut le temps de la transcrire. Il m'a dit qu'il avait des raisons essentielles que son drame fût joué cette année. Je prie donc M. de Thibouville de me mander si son autre jeune homme est prêt, et si on peut compter sur lui.

A l'égard de votre ami, qui est à la campagne, je vous dirai qu'il ne peut avoir été choqué d'un petit mot, d'ailleurs très juste et très à sa place, à l'article *Parlement*, puisque ce petit mot n'a paru que depuis environ un mois, et est probablement entièrement ignoré de lui.

Quoi qu'il en soit, je vous aurai une obligation infinie, si vous voulez bien faire en sorte qu'il soit persuadé de mes sentiments.

Mon jeune homme vous prie de répondre sur M. de Thibouville, ou qu'il fasse répondre lui-même, supposé qu'on puisse lire son écriture; car je crains toujours que ce candidat, qui est fort vif, comme je vous l'ai dit, n'ait la rage de faire imprimer son drame, dès qu'il en sera un peu content.

Interim je me mets à l'ombre de vos ailes.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. SERVAN.

Ferney, 9 février.

Comme vous rêvez, monsieur, et que vos rêves sont beaux! vos songes sont les veilles de Cicéron. Mais est-ce un songe que vous soyez à Lyon? Quoi! l'envie est venue vous attaquer jusque dans votre sanctuaire de Grenoble! En ce cas, je devais adresser ma lettre à Linterne.

Vous dites que votre petite maison de Suisse n'est pas encore achetée: vraiment, monsieur, je le crois bien; il n'est point du tout aisé d'acheter un bien-fonds dans le canton de Berne. Nos lois, dont nous nous moquons souvent avec justice, sont du moins plus honnêtes que celles des Suisses. Un Suisse protestant peut acheter en France une terre d'un ou deux millions, et un Français catholique ne peut pas rester trois jours dans un canton calviniste sans la permission d'un magistrat, qui est quelquefois un cabaretier. Les Suisses sont heureux à leur manière, mais ils ne sont point du tout hospitaliers.

J'avais forcé la loi à Lausanne et à Genève, et enfin j'ai trouvé que je n'étais véritablement libre qu'à Ferney. *Ubicumque calculum ponas ibi naufragium invenies.* Je suis dans un heureux port

depuis vingt ans, et dans une retraite qui convient à un homme né malade.

Si vous prenez le parti de la retraite, soit chez vous, soit dans un autre pays, il est certain que vous vivrez plus heureux et plus long-temps : voilà le grand point; tout le reste est pure chimère. Les hommes ne méritent guère qu'on se tue pour eux; et peut-être le travail forcé de votre place vous aurait-il tué. Vous aurez à vos ennemis l'obligation de vivre. Vous êtes dans la fleur de votre âge et de votre réputation; votre nom est précieux à quiconque aime l'équité et l'humanité. Dans quelque lieu que vous soyez, vous serez sur un grand théâtre; vous nous instruirez sur le droit public des nations, au lieu de vous enrhumer à résumer les procès des Dauphinois, dont le reste de la terre se soucie médiocrement; vous parlerez au genre humain, au lieu de parler à des conseillers de Grenoble; les rayons de votre gloire iront à Pétersbourg, au lieu qu'une partie peut-être se serait perdue dans le Grésivaudan.

Il y a encore un autre parti à prendre, c'est celui d'aller écraser des ennemis du poids de votre mérite. La chose est assurément très aisée; mais cela demande autant de santé que vous avez de courage. Quoi que vous fassiez, soyez bien sûr, monsieur, que je mourrai plein du plus tendre respect pour vous; que j'aimerai jusqu'au dernier moment votre éloquence, votre philosophie et la bonté de votre cœur.

Agréez tous les sentiments et la vénération du vieux malade qui n'en peut plus. VOLTAIRE.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

12 février.

Comment donc! mon héros daigne, du milieu de son tourbillon, m'écrire dans ma caverne une lettre toute philosophique! je suis persuadé que le duc d'Épernon, votre devancier en Aquitaine, dont je vous ai vu autrefois si entiché, et qui ne vous valait pas à beaucoup près, n'aurait point écrit une pareille lettre de quatre pages à Malherbe ou à Gassendi.

J'avoue qu'il y a un peu de ridicule à moi à me mêler des affaires des autres; mais je suis comme ces vieilles catins qui ne peuvent rien refuser, et qui sont trop heureuses qu'on leur demande quelque chose. D'ailleurs, vous savez comme la destinée est faite, et comme elle nous ballotte. Elle m'adressa les Calas et les Sirven, sans que je cherchasse pratique. Je me pris de passion pour ces infortunés; et, Dieu merci, je réussis, ce qui m'arrive bien rarement.

J'ai eu la même faiblesse pour deux ou trois cents Genevois sur qui leurs compatriotes tiraient comme sur des perdreaux; ils se réfugièrent dans mon village; je leur bâtis une vingtaine de maisons de pierre. J'ai établi quatre manufactures; ce sont les hochets de ma vieillesse; et si monsieur le contrôleur-général ne m'avait pas pris dans ma poche, ou plutôt dans celle de M. Magon, deux cent mille francs qu'il avait à moi en dépôt (ce qui s'appelle, dit-on, chez les Welches, une opération de finances), ma colonie aurait été très florissante presque en naissant. Elle se soutient pourtant, malgré cette perte épouvantable; et, si le ministère voulait bien nous protéger, et surtout si je n'étais pas si vieux, mon village deviendrait une ville dans peu d'années.

Je vois donc que la destinée fait tout, et que nous ne sommes que ses instruments. Elle vous a choisi pour les plus brillants événements en tout genre, pour tous les plaisirs et pour toutes les sortes de gloire, et elle me fait faire des sauts de carpe dans un désert.

Vraiment je ne savais pas que M. le duc d'Aiguillon n'avait point la surintendance des postes. Je ne sais rien de ce qui se passe dans votre brillante cour. Je ne suis en relation qu'avec les climats de l'Ourse. Je sais plus de nouvelles d'Archangel que de Versailles. J'ignore même si vous êtes cette année premier gentilhomme de la chambre en exercice. Si vous l'étiez, je sais bien ce que je vous proposerais pour vous amuser; mais je pense que c'est M. le duc de Fleury, et je ne le crois pas si amusable que vous, j'oserais même dire si amusant; car enfin il faut bien qu'il y ait des nuances entre les confrères, et chacun a son mérite différent.

Quoi qu'il en soit, monseigneur, conservez vos bontés pour un vieillard cacochyme qui vous est attaché avec le plus tendre respect, jusqu'au moment où il ira revoir ou ne pas revoir tous ceux qui ont vécu avec vous, et qui sont engloutis dans la nuit éternelle.

A M. DE LA HARPE.

25 février.

Mon cher ami, qui devriez être mon confrère, je vois, par votre lettre du 15 février, que vous avez été malade. Vos maladies, Dieu merci, sont passagères. Je ne relèverai pas de la mienne, qui me conduit tout doucement dans l'autre monde. Je vous avertis que, si vous ne me succédez pas à l'académie, je serai très fâché.

Je ne vois pas pourquoi vous ne vous chargeriez pas du roi de Prusse, en laissant aux militaires le soin de parler de ses campagnes, et en vous bornant à la partie littéraire. Il me fait l'honneur de

m'écrire, tous les quinze jours, des lettres pleines d'esprit et de connaissances; il fait encore quelquefois des vers français; tout cela est de votre ressort. Vous êtes dans le beau printemps de votre âge, et ma vieille main ne peut plus tenir le pinceau.

Je n'ai presque jamais lu dans le *Mercure* que les articles de votre façon. Je ne connais guère que vous et M. d'Alembert qui sachiez écrire. La raison en est que vous savez penser; les autres font des phrases. Ils sont tous les élèves du P. Nicodème, qui disait à Jeannot :

Fais des phrases, Jeannot; ma douleur t'en conjure.

On écrit à peu près en prose comme en vers, en style allobroge et inintelligible. La précision, la clarté, les grâces, sont passées de mode il y a longtemps. Tâchez de ranimer un peu ce malheureux siècle, qui ne subsiste plus que de l'opéra-comique.

Croiriez-vous qu'on va jouer *Mahomet* à Lisbonne avec la plus grande magnificence? c'est une belle époque dans le pays de l'inquisition. Le Visigoth Crébillon avait fait ce qu'il avait pu pour qu'on ne le jouât pas à Paris; il avait raison.

Adieu, mon cher successeur; on ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Messieurs du quatuor, j'ai montré au jeune avocat Duroncel les pouilles que vous lui chantez. Voici comment il a plaidé sa cause, et mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

« Je suis très occupé dans ma province, et il me serait impossible d'être témoin à Paris de l'histrionage en question. Mon seul plaisir serait de contribuer deux ou trois fois à l'amusement de messieurs du quatuor à qui vous êtes si justement attaché; mais cela devient absolument impossible. On doit jouer le mercredi des Cendres la pièce de M. Le Blanc[1], qui traite précisément le même sujet. Voici ce qu'un connaisseur qui a vu cette tragédie m'en écrit :

« Le sujet en est beau; c'est l'abolition des sacrifices humains dont nos ancêtres se rendaient « coupables. On la jouera le mercredi des Cendres; et, en attendant mieux, nous aurons le « plaisir de voir sur le théâtre un peuple détrompé qui chasse ses prêtres et brise des autels « arrosés de son sang. Je vous enverrai cette pièce « aussitôt qu'elle sera imprimée. L'auteur, M. Le « Blanc, est un véritable philosophe, un brave « ennemi des préjugés de toute espèce et des tyrans de toutes les robes; et, ce qui est bien plus « nécessaire pour écrire une tragédie, il est vraiment poëte. »

« Il ne me reste donc d'autre parti à prendre que celui de me joindre à M. Le Blanc, de montrer que je ne suis point un plagiaire, et que deux citoyens, sans s'être rien communiqué, ont plaidé chacun de leur côté la cause du genre humain. Je regarde le supplice des citoyens qui furent immolés à Thorn en 1724, à la sollicitation des jésuites, la mort affreuse du chevalier de La Barre, la Saint-Barthélemi et les arrêts de l'inquisition, comme de véritables sacrifices de sang humain; et c'est ce que je me propose de faire entendre dans une préface et dans des notes, d'une manière qui ne pourra choquer personne. Voilà le seul but que je me propose dans mon ouvrage. Je l'aurais livré de tout mon cœur aux comédiens de Paris, si je ne me voyais prévenu; mais ils n'accepteraient pas à la fois deux pièces sur le même sujet. Le réchauffé n'est jamais bien reçu; et vous savez d'ailleurs combien de gens s'ameuteraient pour faire tomber mon ouvrage. Je me pique seulement d'écrire en français; c'est un devoir indispensable que tout le monde a négligé depuis Racine. On m'assure que M. Le Blanc a rempli ce devoir indispensable pour quiconque veut être lu des gens de goût.

« Je suis fâché que vous ayez envoyé déjà ma tragédie à messieurs du quatuor; je ne la trouve pas digne d'eux. »

Voilà, messieurs, mot pour mot, ce que m'a dit ce jeune homme, et je vous avoue que je n'ai pas eu le courage de lui rien répliquer. J'ai trouvé qu'il avait raison en tout, et j'ose croire que vous penserez comme moi. Si la pièce de M. Duroncel vaut quelque chose, vous serez bien aises que le petit nombre de connaisseurs qui restent encore à Paris voie à la fois deux ouvrages sur un objet si intéressant.

Quant aux autres dont M. de Thibouville parle, ce sera l'affaire de M. le maréchal de Richelieu quand il sera d'année, et quand il y aura des acteurs; j'ajoute encore quand les temps seront plus favorables, et quand les cabales seront un peu apaisées.

Pour réussir en France, il faut prendre son temps[2].

Vous savez comme on a voulu, pendant vingt ans, étouffer *la Henriade*, et ce que toutes mes tragédies ont essuyé de contradictions. On doit tâcher de bien faire, et se résigner.

Je ne suis fait que pour les pays étrangers. *La Henriade* ne fut bien reçue qu'en Angleterre. Crébillon empêcha *Mahomet* d'être joué. C'est madame Necker, née en Suisse, qui m'a fait un honneur que je ne méritais pas.

[1] *Les Druides*, tragédie. K.

[2] VOLTAIRE, *Épître au roi de la Chine*.

Ce sont aujourd'hui les rois de Suède, de Danemark, de Prusse, de Pologne, et l'impératrice de Russie, qui me protégent. Nul n'est prophète en son pays.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney.

Mon jeune candidat est venu chez moi tout effaré : On va jouer, m'a-t-il dit, *les Druides* d'un illustre auteur de Paris, nommé M. l'abbé Le Blanc, qui a déjà donné un *Mogol* avec beaucoup de succès. Ces *Druides* sont précisément la même chose que mes *Crétois* : ils veulent immoler une jeune fille, on les en empêche. Je me vois dans la douloureuse nécessité d'imprimer ma pièce avant que celle de M. l'abbé Le Blanc soit jouée. Mon pauvre jeune homme m'a assuré qu'il avait fondé de grandes espérances sur son île de Candie. Il est fort affligé; je l'ai consolé comme j'ai pu; mais, au fond, je ne vois pas qu'il ait d'autre parti à prendre. Je lui ferai part des conseils que vous voudrez bien lui donner. Comme je ne connais point Paris, et que tout est changé depuis environ vingt-quatre ans que j'ai passé par cette ville, je ne puis lui rien dire sur le parti qu'il doit prendre.

Mes respects au quatuor. V.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 mars.

Je ne plains, mon cher correspondant, ni le conseiller qui s'est pendu, ni celui qui n'a pris conseil de personne; ils ont tous deux suivi leur goût. Je plains ceux qu'on empoisonne avec du vert-de-gris, parce que ce n'était pas leur intention.

Je vous confie qu'un jeune avocat, nommé M. Duroncel, m'a remis un manuscrit fort singulier [1], dont vous pourriez gratifier votre protégé Rosset. Il obtiendrait certainement une permission sans difficulté, et je puis vous assurer que cela lui vaudrait quelque argent. J'ai eu beaucoup de peine à engager M. Duroncel à donner la préférence à Lyon sur Genève. Ce que M. Duroncel vous demande surtout, c'est le plus profond secret; il n'en faut parler ni à votre père ni à votre maîtresse; je suis sûr de votre confesseur.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, le 4 mars.

Il faut, monsieur, que chacun fasse son testament; mais vous vous doutez bien que celui qu'on m'impute n'est point mon ouvrage. *L'Ancien et le Nouveau Testament* ont fait dire assez de sottises sans que j'y ajoute le mien. Mes prétendues dernières volontés sont d'un avocat de Paris, nommé Marchand, qui fait rire quelquefois par ses plaisanteries. J'espère que mon vrai testament sera plus honnête et plus sage. Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort. Personne ne peut être enterré comme il voudrait l'être : ceux qui seraient bien aises d'être dans une urne, sur la cheminée d'un ami, sont obligés de pourrir dans un cimetière ou dans quelque chose d'équivalent; ceux qui auraient envie de mourir dans la communion de Marc-Aurèle, d'Épictète et de Cicéron, sont obligés de mourir dans celle de Luther, s'ils meurent à Upsal, et d'aller dans l'autre monde avec de l'huile d'un patriarche grec, si la fièvre les prend dans la Morée. J'avoue que, depuis quelque temps, on meurt plus commodément qu'autrefois dans le petit pays que j'habite. La liberté de penser s'y établit insensiblement comme en Angleterre. Il y a des gens qui m'accusent de ce changement : je voudrais avoir mérité ce reproche depuis Constantinople jusqu'à la Dalécarlie. Il est ridicule de troubler les vivants et les morts : chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie; le grand point est de ne jamais molester le corps ni l'âme de son prochain; notre consolation, après la mort, est que nous ne saurons rien de la manière dont on nous aura traités. Nous avons été baptisés sans en rien savoir; nous serons inhumés de même. Le mieux serait peut-être de n'avoir jamais reçu cette vie dont on se plaint si souvent, et qu'on aime toujours. Mais rien n'a dépendu de nous : nous sommes attachés, comme dit Horace, avec les gros clous de la nécessité.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, le 9 mars.

Vous me faites un très beau présent, mon cher ami. Vous rendez un grand service aux lettres, en faisant connaître Pindare. Votre traduction est noble et élégante, vos notes très instructives. Je vous avoue que j'ai de la peine à m'accoutumer à voir ce Pindare couper si souvent ses mots en deux, mettre une moitié du mot à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

Je sais bien que vous me direz que c'est en faveur de la musique; mais je ne suis pas moins étonné de voir, dès la première strophe :

Χρυσέα φόρμιγξ, Ἀπόλλωνος καὶ ἰοπλοκάμων.

[1] *Les Lois de Minos.* K.

Voudriez-vous mettre dans un opéra :

Lyre d'or d'Apol-
lon, et des cheveux violets ?

Que dites-vous de

Ἀμφί τε Λα-
τοΐδαι.
PYTH. I.

Le fils de La-
tone ?

On aurait pu, ce me semble, faire de la musique grecque sans cette étrange bigarrure. Les odes d'Anacréon étaient chantées, et Anacréon ne s'avisa jamais de couper ainsi les mots en deux.

On prétend aussi que les rapsodes chantaient les vers d'Homère, et il n'y a pas un seul vers d'Homère taillé comme ceux de Pindare.

Ce qui me paraît bien étrange, c'est de voir dans Horace :

Jove non probante u-
xorius amnis.
Lib. I, od. II, v. 19-20.

Jupiter condamnait le cour-
roux du fleuve amant de sa femme.

Il se donne souvent cette licence. Il n'y a pas moyen de réprouver une méthode qu'Horace adoptait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les Français se moqueraient de nous, si nous prenions la liberté que Pindare et Horace ont prise. Passe pour Chapelle, qui écrit au courant de la plume :

A cet agréable repas
Petit-Val ne se trouva pas.
Et sais-tu bien pourquoi ? c'est parce
Qu'il est toujours avec sa garce.

Au reste, je doute fort qu'on ait chanté toutes les odes d'Horace. Croyez-vous que les dames romaines et les hommes du bon ton eussent goûté un grand plaisir à chanter à table cette chanson : *Persicos odi*, que Dacier a traduite ainsi :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence « des Perses. Je ne puis même souffrir les cou- « ronnes qui sont pliées avec de petites bande- « lettes de tilleul. Cesse donc de t'informer où tu « pourras trouver des roses tardives. Je ne de- « mande que des couronnes de simple myrte, sans « que tu y fasses d'autre façon. Le myrte sied « bien à un laquais comme toi ; et il ne me sied « pas mal lorsque je bois sous l'épaisseur d'une « treille. »

Je doute encore que la bonne compagnie de Rome ait répété en chorus les horreurs qu'Horace reproche à la sorcière Canidie et à quelques autres vieilles.

Plusieurs savants prétendent que les trois quarts des odes d'Horace n'étaient point faites pour la musique. Mais enfin ode signifie chanson ; et qu'est-ce qu'une chanson qu'on ne peut chanter ? On nous dit que c'est ainsi qu'on en use dans toute l'Europe ; on y fait des stances rimées qui ne se chantent jamais : aussi les amateurs de la musique répondent que c'est un reste de barbarie.

L'abbé Terrasson demandait sur quel air Moïse avait mis son fameux cantique au sortir de la mer Rouge : *Chantons un hymne au Seigneur, qui s'est manifesté glorieusement.*

Il faut que je vous fasse une petite querelle sur votre discours préliminaire, qui me paraît excellent. Vous appelez Cowley le Pindare anglais ; vous lui faites bien de l'honneur : c'était un poète sans harmonie, qui cherchait à mettre de l'esprit partout. Le vrai Pindare est Dryden, auteur de cette belle ode intitulée *la Fête d'Alexandre, ou Alexandre et Timothée*. Cette ode, mise en musique par Purcell (si je ne me trompe), passe en Angleterre pour le chef-d'œuvre de la poésie la plus sublime et la plus variée ; et je vous avoue que, comme je sais mieux l'anglais que le grec, j'aime cent fois mieux cette ode que tout Pindare.

C'est assez blasphémer contre le premier violon du roi de Sicile Hiéron. Je voudrais bien savoir seulement si on chantait ses odes en partie. Il est très probable que les Grecs connaissaient cette harmonie que nous leur nions avec beaucoup d'impudence. Platon le dit expressément, et en termes formels : pardon de faire avec vous le savant.

D'un certain magister le rat tenait ces choses,
Et les disait à travers champs, etc.
LA FONTAINE, liv IX, fab. VIII.

Gardez-vous bien de me prendre pour un Grec sur tout ce que je vous dis là, car je suis l'homme du monde le moins Grec. Je devine seulement que vous devez avoir eu une peine extrême à rendre en prose agréable et coulante votre sublime chantre des cochers grecs et des combats à coups de poing.

Je ne connais point les vers de Clément, ni ne veux les connaître. Je suis émerveillé qu'un pareil petit gredin, qui n'a jamais rien fait qu'une détestable tragédie, refusée par les comédiens, se soit avisé d'insulter MM. de Saint-Lambert, Watelet, Delille, et *tutti quanti*, avec autant de suffisance que d'insuffisance. Marsyas n'en avait pas tant fait quand Apollon l'écorcha. Il faut que ce polisson soit un bâtard de Fréron, comme Fréron est un bâtard de Desfontaines.

Adieu, mon cher ami ; il faut qu'après avoir prêté des grâces, de l'ordre, de la clarté à votre

inintelligible et boursouflé Thébain qu'on dit sublime, vous vous remettiez à faire quelque tragédie ou quelque opéra français. Notre langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque. On parle français dans tout le Nord, où les Grecs étaient inconnus. Ranimez un peu nos muses, qui languissent en plus d'un genre; soutenez notre honneur, qui se recommande à vous.

Je vous embrasse avec la plus tendre et la plus constante amitié. Madame Denis se joint à moi.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mars.

J'ai montré au jeune avocat la lettre du 9 mars, qui est bien plus pour lui que pour moi. Il est bien difficile de le guérir de la prévention où il est que sa pièce ne sera que du réchauffé; et je l'ai vu tout prêt à quitter la poésie, ainsi que le barreau. Je l'ai ranimé autant que je l'ai pu; mais je n'ai rien eu à lui dire sur la reconnaissance et l'attachement qu'il a pour le quatuor. Il m'a paru de ce côté-là beaucoup plus parfait que sa pièce.

J'ai tiré de lui quelques changements à la fin du second acte : je vous les envoie. Ces corrections me paraissent nécessaires : le dialogue est plus pressé et plus vif; l'aristocratie des Crétois me semble bien mieux développée. Je vous supplie donc, avec lui, de faire porter ces changements sur la pièce que vous avez.

Madame Denis a examiné la pièce avec les yeux les plus sévères; elle pense fermement qu'elle vaut mieux que tous les plaidoyers de nos avocats; elle dit qu'il est bien à desirer qu'on la joue immédiatement après Pâques, pour des raisons qui sont fort bonnes, et que je ne puis détailler ici.

Je n'ai point reçu le bon *Bourru* du bon Goldoni. Je l'ai acheté. Cette comédie m'a paru infiniment agréable. C'est une époque dans la littérature française qu'une comédie du bon ton faite par un étranger.

Je suis enchanté de l'approbation du duc d'Albe[1]. Ma colonie est à vos pieds, et vous remercie de vos bontés. Je me joins à elle et à notre jeune avocat pour vous dire que, si j'avais un peu de santé, nous viendrions tous faire nos Pâques dans votre paroisse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mes divins anges, si cette lettre du pays des neiges parvient jusqu'à vous; si, parmi les sottises de Paris, vous daignez vous intéresser un peu aux sottises de la Crète, vous saurez que le jeune avocat Duroncel est toujours reconnaissant, comme il doit l'être, des bontés du quatuor. Il lui est venu un petit scrupule qu'il m'a confié, et sur lequel je vous consulte. Il a peur que Teucer ayant paru déterminé, dès le second acte, à étendre son autorité trop bornée, et à ne pas souffrir le sacrifice d'Astérie, ne paraisse se démentir au troisième acte, lorsque la violence de Datame a changé la situation des affaires. Il craint qu'on ne reproche à Teucer de changer aussi trop aisément; il prétend que Teucer ne saurait trop insister sur les raisons qui le forcent à souffrir le supplice d'Astérie, contre lequel il s'était déclaré d'abord si hautement.

Cet avocat ne plaide que pour vous plaire; il craint même que son factum ne paraisse à l'audience des comédiens. Il est toujours dans l'idée que ces messieurs n'ont ni goût, ni sentiment, ni raison; qu'ils ne se connaissent pas plus en tragédies que les libraires en livres, et qu'en tout ils sont aussi mauvais juges que mauvais acteurs; qu'enfin il est honteux de subir leur jugement, et plus honteux d'en être condamné. C'est à vous de juger de ces moyens que mon avocat emploie; je ne puis lui donner de conseil, moi qui suis absent de Paris depuis vingt-quatre ans, et qui ne suis au fait de rien.

On m'a dit d'étranges nouvelles d'un autre *tripot* plus respectable. Je ne sais si on me trompe; mais on m'assure que tout va changer : je ne crois que vous en vers et en prose.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. Si cette facétie vous a amusés un peu, je me tiens très content.

A M. DE LA CROIX.

A Ferney, 22 mars.

Vous pardonnerez, monsieur, à un vieux malade de ne vous avoir pas remercié plus tôt. J'ai connu autrefois plusieurs auteurs du *Spectateur anglais;* vous me paraissez avoir hérité de Steele et d'Addison. Pour moi, je ne puis plus être ni spectateur ni même auditeur. Je perds insensiblement la vue et l'ouïe, et je me prépare à faire le voyage du pays dont personne ne revient, où les uns disent que tout est sourd et aveugle, et où les autres prétendent que l'on voit et que l'on entend les plus belles choses du monde; mais tant que je resterai dans ce pays-ci, et que mes yeux verront un reste de lumière, je lirai votre ouvrage avec autant d'estime que de reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Le duc de Choiseul. K.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 25 mars.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, vous renouvelle ses remerciements et sa protestation bien sincère qu'il n'a jamais lu ni ne lira le libelle diffamatoire de La Beaumelle et de l'abbé Sabatier. Il y a plus de quatre cents libelles de cette espèce. La vie est courte, et le peu de temps qui me reste doit être mieux employé. Il est juste, monsieur, que vous, qui voulez bien être mon avocat, vous lisiez les pièces du procès; mais pour moi, qui ai presque perdu la vue, il faut que je remette entièrement ma cause entre vos mains, et que je m'en rapporte à votre éloquence et à votre sagesse.

A l'égard du procès que poursuit M. Christin, et qui est assurément plus considérable, il espère faire rendre justice à ses clients par le parlement de Besançon, auquel l'affaire a été renvoyée.

Je n'ai point donné ma médaille à Grasset; il y a environ dix-huit ans que je n'ai vu cet homme; je ne lui ai jamais écrit; j'ai tiré d'un état bien triste son frère, qui est chargé d'une nombreuse famille à Genève. Ces deux frères ont pu imprimer mes sottises; m'imprime qui veut, et me lit qui peut.

Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites à mon honneur et gloire; je conserve peu de ces pièces fugitives. Si j'en ai quelques unes, elles sont confondues dans des tas immenses de papiers, que ma santé délabrée et mes fluxions sur les yeux ne me permettent guère de débrouiller. Je tâcherai de vous satisfaire; mais vous savez que les louanges des amis persuadent moins le public que les satires des ennemis. J'aurais beau étaler cent certificats, comme l'apothicaire Arnoult et le sieur Le Lièvre, cela ne servirait de rien.

Puisque vous êtes l'enchanteur qui daigne écrire la vie du don Quichotte des Alpes qui s'est battu si long-temps contre des moulins à vent, il faut vous fournir les pièces nécessaires en original. M. Durey de Morsan, frère de madame la première présidente, a l'extrême bonté de se donner cette peine; c'est un homme de lettres fort instruit. Si on lui reproche quelques fautes de jeunesse, il les répare aujourd'hui par la conduite la plus sage. Je le possède à Ferney depuis quelque temps. Il faut qu'il soit bien bon, car la besogne qu'il a entreprise n'est point amusante et sera fort longue; mais il paraît que vous avez encore plus de bonté que lui. Agréez, monsieur, tous les sentiments que vous doit la reconnaissance de votre très humble, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 mars.

Je vous écris, madame, malgré le pitoyable état où mon grand âge, ma mauvaise santé, et le climat dur où je me suis confiné, ont réduit mon corps et mon âme. Un officier suisse, qui part dans le moment, veut bien se charger de ma lettre. Songez que vous m'aviez mandé que vous alliez chez votre grand'maman, il y a près de six mois; j'ai cru toujours que vous y étiez. J'apprends que vous êtes à Paris. Vous m'aviez promis de me mettre aux pieds de votre grand'maman et de son mari.

Je vous dis très sincèrement que je mourrai bientôt, mais que je mourrai de douleur si votre grand'maman et son très respectable mari pouvaient soupçonner un moment que mon cœur n'est pas entièrement à eux. Je l'ai déclaré très nettement à un homme considérable qui ne passe pas pour être de leurs amis. Je ne demande rien à personne, je n'attends rien de personne. Je repasse dans ma mémoire toutes les bontés dont votre grand'maman et son mari m'ont comblé; j'en parle tous les jours; elles font encore la consolation de ma vie.

J'ai autant d'horreur pour l'ingratitude que pour les assassins du chevalier de La Barre, et pour des bourgeois insolents qui voulaient être nos tyrans. J'ai manifesté hautement tous ces sentiments; je ne me suis démenti en rien, et je ne me démentirai certainement pas; je n'ai d'autre prétention dans ce monde que de satisfaire mon cœur. Je suis votre plus ancien ami; vous vous êtes souvenue de moi dans ma retraite; votre commerce de lettres, la franchise de votre caractère, la beauté de votre esprit et de votre imagination, m'ont enchanté. Mon amitié n'est point exigeante, mais vous lui devez quelque chose; vous lui devez de me faire connaître aux deux personnes respectables qui ne me connaissent pas. Je ne leur écris point, parce qu'on m'a dit qu'ils ne voulaient pas qu'on leur écrivît, et que d'ailleurs je ne sais comment m'y prendre; mais vous avez des moyens, et vous pouvez vous en servir pour leur faire passer le contenu de ma lettre. Je vous en conjure, madame, par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, par l'amitié. Il m'est aussi impossible de les oublier que de ne pas vous aimer.

Je vous souhaite toutes les consolations qui peuvent vous rendre la vie supportable. Je voudrais être avec vous à Saint-Joseph, dans l'appartement de Formont. J'y viendrais, si je pouvais m'arracher à mes travaux de toute espèce, et à une partie de ma famille, qui est avec moi. Consolez-moi d'être loin de vous en fesant hardiment ce que je

vous demande. Soyez bien persuadée, madame, que vous n'avez pas dans ce monde un homme plus attaché que moi, plus sensible à votre mérite, plus enthousiaste de vous, de votre grand'maman, et de son mari.

A M. VASSELIER.

Le 26 mars.

Premièrement, le cher correspondant est supplié de s'informer du jeune Chazin, écolier de rhétorique, qui paraît avoir quelques talents, et qui a écrit une lettre si bien faite que le vieux malade lui a répondu, quoiqu'il ne réponde à personne; et qu'on lui envoie un petit livre tout de poésie, pour le mettre un peu au fait.

Secondement, voici bien une autre histoire : la pièce de l'avocat Duroncel a été lue aux comédiens, qui en ont été émerveillés, et qui l'ont reçue avec acclamation. On ne sait encore s'ils pourront la jouer immédiatement après Pâques, parce qu'ils ont donné parole à M. De Belloy, et qu'ils ont appris déjà sa tragédie de *Don Pèdre*. Un ami de M. Duroncel s'est chargé de cette négociation; on attend des nouvelles de cet ami : ainsi il faudra absolument que Rosset attende ces nouvelles pour imprimer. Il ne s'agit que de huit ou dix jours; c'est un présent qu'on lui fait, et il doit se conformer aux intentions de ceux qui le lui font : à cheval donné on ne regarde pas la bride, dit Cicéron.

Au reste, il y a de bien bonnes notes à faire à la queue de cette tragédie, à commencer par les sacrifices de sang humain qu'ont fait si souvent les juifs, tantôt à leur Adonaï, tantôt à Moloch, tantôt à Melkom : mais ces notes doivent édifier les fidèles dans une autre édition.

On embrasse tendrement le cher correspondant.

P. S. M. Duroncel, à qui j'ai communiqué votre lettre du 27, dit que vous êtes le maître absolu de la facétie à vous envoyée, que tout ce que vous ferez sera très bien fait. Pour moi, je trouve que les druides d'aujourd'hui sont aussi fripons que les anciens. Je suis sûr qu'ils brûleraient tous les philosophes dans des statues d'osier, s'ils le pouvaient. Je ne sais pas quels monstres sont les plus abominables, ou ceux du temps passé, ou ceux du temps présent.

A M. CHRISTIN.

30 mars.

Mon cher philosophe, nous avons lu et traduit l'acte de *magister Andreas Bauduyni*, qu'un de vos habitants de Longchaumois m'a apporté. Nous avons trouvé que cet acte est un peu équivoque, et peut-être serait plus dangereux que profitable à nos pauvres esclaves. On les appelle *taillables* dans ces actes, et on les relève seulement de l'obligation où ils étaient de payer certaines redevances onéreuses.

Il est vrai qu'on trouve dans cet écrit les mots de *liberté* et de *franchise*; mais je crains que cette liberté et cette franchise regardent seulement les petites impositions annuelles dont on les délivre, et ne les laissent pas moins soumis à cette infâme taillabilité de servitude qui est l'opprobre de la nature humaine. C'est aux moines d'être esclaves, et non d'en avoir. Les hommes utiles à l'état doivent être libres; mais nos lois sont aussi absurdes que barbares. Douze mille hommes esclaves de vingt moines devenus chanoines! cela augmente la fièvre qui me tourmente ce printemps. Je n'aurai point de santé cette année. Je crains bien de mourir en 1772; c'est l'année centenaire de la Saint-Barthélemi.

Venez faire vos pâques à Ferney, mon cher philosophe. Je vous embrasse bien tendrement.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Mon cher ange a sans doute reçu la lettre écrite au quinqué; et je ne puis rien ajouter au verbiage de M. Duroncel. Vraiment je vous enverrai tant de neuvièmes que vous voudrez; mais comment et par où? Les clameurs commencent à s'élever, et il y a des personnes qui n'osent pas voyager. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les Antipodes, dans un désert entouré de précipices?

Vous m'avez ôté un poids de quatre cents livres qui pesait sur mon cœur, en me disant que M. d'Albe avait toujours de la bonté pour moi : mais ce n'est pas assez; et je mourrai certainement d'une apoplexie foudroyante s'il n'est pas persuadé de mon inviolable attachement, et de la reconnaissance la plus vive que ce cœur oppressé lui conserve. L'idée qu'il en peut douter me désespère. Je l'aime comme je l'ai toujours aimé, et autant que j'ai toujours détesté et méprisé des monstres noirs et insolents, ennemis de la raison et du roi.

Florian, qui pleurait ma nièce, et qui est venu chez moi toujours pleurant, a trouvé dans la maison une petite calviniste assez aimable, et au bout de quinze jours, il est allé se faire marier vers le

lac de Constance par un ministre luthérien. Ce mariage-là n'est pas tout à fait selon les canons, mais il est selon la nature, dont les lois sont plus anciennes que le concile de Trente.

Est-il vrai que M. le duc de La Vrillière se retire? j'en serais fâché; il m'a témoigné en dernier lieu les plus grandes bontés. Ayez celle de me mander si vous voyez déjà des arbres verts aux Tuileries, des fenêtres de votre palais. Je me mets, de ma chaumière, au bout des ailes de mes anges avec effusion de cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mes anges ont voulu des changements, les voilà. S'ils n'en sont pas contents, M. Duroncel est homme à en faire d'autres; c'est un homme très facile en affaires; un peu goguenard, à la vérité, mais dans le fond bon diable.

Il croit que le quinqué se moque de lui, quand le quinqué lui propose de nommer aux premières dignités de la Crète. Il dit que c'est au jeune candidat, qui a lu la pièce, à nommer les grands-officiers de la cour de Teucer. C'est à ce jeune candidat qu'on peut transférer l'ancien droit des *Guèbres*. Songez, au reste, que mon avocat est un pauvre provincial, qui n'a pas la moindre connaissance des *tripots* de Paris. Amusez-vous; faites comme il vous plaira. Notre Duroncel dit que, si on ne plaide pas sa cause à Paris, il l'ira plaider à Varsovie; que Teucer est frère de lait de Stanislas Poniatowski; que sûrement Stanislas finira comme Teucer, et que Pharès, évêque de Cracovie, passera mal son temps.

Pour moi, mes anges, je n'entends rien à tout cela. Tout ce que je sais, c'est que si jamais on me soupçonnait de connaître seulement M. Duroncel, je serais sifflé à triple carillon par une armée de Pompignans, de Fréron, de Clément, et *tutti quanti*.

Sur ce, j'attends vos ordres, et je vous supplie très instamment d'engager votre ami à mander à M. d'Albe que je lui serai inviolablement attaché jusqu'à mon dernier soupir, tout comme à vous, si j'ose le dire.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 4 avril.

Un vieux malade de soixante-dix-huit ans, presque aveugle, vient de recevoir par Genève le charmant phénomène d'une comédie française très gaie, très purement écrite, très morale, composée par un Italien. Cet Italien est fait pour donner dans tous les pays des modèles de bon goût. Le vieux malade avait déjà lu cet agréable ouvrage. Il remercie l'auteur avec la plus grande sensibilité; et ne sachant pas sa demeure, il adresse sa lettre chez son libraire. Il souhaite à M. Goldoni toutes les prospérités qu'il mérite.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

Mes anges sauront que j'épuise tout mon savoir-faire à suspendre l'édition de la tragédie de notre jeune avocat. Je crois que j'y parviendrai; mais je me flatte que le quinqué, en considération de mes services, pourra faire passer, à la rentrée, le bon homme Teucer subrogé aux droits des *Guèbres;* car il me semble qu'on peut céder son droit à qui on veut, et que le *tripot* est le maître de substituer Crétois à Guèbres, en changeant *gué* en *cré*, et *bres* en *tois*.

De plus, je ne doute pas que mon avocat, qui plaide pour rien, ne donne à Teucer et à la demoiselle Astérie les émoluments de sa drôlerie. Ils pourraient, sur ce pied-là, s'obstiner à dire : Nous voulons faire le voyage de Crète avant le voyage d'Espagne. Don Pèdre se soutiendra toujours par lui-même, mais Teucer a besoin d'un temps favorable. Si cette négociation est trop difficile, il faudrait du moins être sûr qu'il n'y aurait point d'intervalle entre l'Espagne et la Crète. L'avocat demande votre avis sur ce point de droit, comme à un fameux jurisconsulte : vous savez de quelle docilité il a été dans son factum, et il espère surtout qu'un ancien conseiller de grand'chambre lui sera favorable dans cette conjoncture critique.

Voilà tout ce qu'il peut dire à présent pour sa cause.

Signé maître DURONCEL, avocat;
L'OUVREUR DE LOGE, procureur;
monsieur D....., rapporteur;
monsieur de T....., solliciteur.

A M. DE LA HARPE.

6 avril.

Notre académie défile : j'attends mon heure, mon cher enfant. J'envoie mon codicille à notre illustre doyen, qui pourrait bien se moquer de mon testament, comme il s'est moqué plus d'une fois de son très humble serviteur le testateur.

Je crois que le philosophe d'Alembert, très véritable philosophe qui a refusé la place du duc de La Vauguyon à Pétersbourg, se soucie fort peu de la place de secrétaire; mais nous devons tous souhaiter qu'il daigne l'accepter, d'autant plus

que, malgré tous ses mérites, il a une écriture fort lisible; ce que vous n'avez pas.

Le moment présent ne me paraît pas favorable pour écrire à l'homme en place dont vous me parlez. On m'a fait auprès de lui une petite tracasserie; car il y a toujours des gens officieux qui me servent de loin. Agissez toujours; *pulsate, et aperietur vobis.*

Connaissez-vous M. l'abbé Du Vernet, qui veut absolument écrire ma vie, en attendant que je sois tout à fait mort? M. d'Alembert le connaît; il faudrait qu'il eût la bonté d'engager mon historiographe à ne point faire paraître de mon vivant certains petits morceaux qu'il m'a envoyés, et qui me paraissent très prématurés, et, qui pis est, très peu intéressants. Je n'ose prier M. d'Alembert de lui en parler; mais, si par hasard il voyait M. l'abbé Du Vernet, il me ferait grand plaisir de l'engager à modérer son zèle, qui d'ailleurs ne lui procurerait ni prébende ni prieuré. Ces moments-ci ne sont pas les plus brillants pour la république des lettres; nous sommes condamnés *ad bestias*. Contentons-nous, pour le présent, du bon témoignage de notre conscience. Pour moi, je mets tout au pied de mon crucifix, à mon ordinaire.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 avril.

J'adresse mes hommages tantôt à mon heros, tantôt à mon doyen. C'est aujourd'hui mon doyen qui est le sujet de ma lettre. Vous nous enterrez tous l'un après l'autre, et vous avez vu renouveler toute notre pauvre académie, quoique plusieurs de mes confrères soient beaucoup plus âgés que vous. Enterrez-moi quand il vous plaira, et faites-moi accorder un peu de terre sainte, ce qui est une grande consolation pour un mort; mais, en attendant, vous allez nommer un secrétaire. Je ne sais pas sur qui vous jetez les yeux; mais daignez songer, monseigneur, qu'il y a une pension sur la cassette, attachée d'ordinaire à cette éminente dignité; que d'Alembert est pauvre, et qu'il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rentes en Russie. Il possède toutes les parties de la littérature; il me paraît plus propre que personne à cette place: il est exact et assidu. Si vous n'êtes engagé pour personne, je pense que vous ne sauriez faire un meilleur choix que celui de M. d'Alembert; mais votre volonté soit faite tant à l'académie qu'à la cour.

Oserai-je encore vous parler du petit La Harpe, qui a beaucoup d'esprit et beaucoup de goût, qui a fait de jolies choses, qui a bien traduit Suétone, qui est travailleur, et qui est bien plus pauvre que d'Alembert? Si vous le mettiez de l'académie, il pourrait vous devoir sa fortune; vous feriez un heureux, et c'est un très grand plaisir, comme vous savez.

Ces deux idées me sont venues dans la tête, en apprenant dans mes déserts la mort de deux de mes confrères. Je vous les soumets au hasard, et peut-être fort étourdiment; et, pour peu que vous réprouviez mes deux idées, je les abandonne tout net. Mes grandes passions (car il faut en avoir jusqu'au dernier moment) se tournent actuellement vers Ali-Bey, Catherine II, Moustapha, et le roi de Pologne. J'avais pris toutes ces affaires-là fort à cœur; cependant, à la fin, je m'en détacherai comme de l'académie et du théâtre.

Je m'étais flatté d'abord que les Turcs seraient chassés de la Grèce, et que je pourrais aller voir ce beau pays d'Athènes où naquit votre devancier Alcibiade; mais je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura: cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi. Ce qui est beaucoup plus triste, c'est de mourir sans avoir refait ma cour à mon héros; mais je deviens aveugle et sourd, il me faut un pays chaud; je suis réduit à couvrir toujours ma pauvre tête d'un bonnet, quelque temps qu'il fasse; il n'y a pas moyen d'aller à Paris dans cet état, lorsque tout le monde est coiffé à l'oiseau royal. Je ne puis me présenter à l'hôtel de Richelieu avec un bonnet à oreilles; mais il y a sous ce bonnet une vieille tête et un cœur qui vous appartiennent: l'une vous a toujours admiré, l'autre toujours aimé, et cela forme un composé plein d'un profond respect pour mon héros.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 10 avril.

Il est certain, madame, ou que vous m'avez trompé, ou que vous vous êtes trompée. On dit que les dames y sont sujettes, et nous aussi; mais le fait est que vous m'écrivites que vous alliez à la campagne, et que j'ignore encore si vous y avez été ou non. M. Dupuits prétend que vous n'avez jamais fait ce voyage. Si vous ne l'avez pas fait, vous deviez donc avoir la bonté de m'en instruire. Vous me dites: Je pars; et vous restez un an sans m'écrire. Qui de vous ou de moi a tort en amitié?

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai pas changé un seul de mes sentiments. Je vous répète que j'ai détesté et que je détesterai toujours les assassins en robe, et les pédants insolents.

Je n'ai rien su de ce qui se passe depuis un an dans aucun des *tripots* de Paris. J'ai conservé, j'ai affiché hautement la reconnaissance que je dois à vos amis, et je l'ai surtout signifiée à M. le maréchal de Richelieu, que vous voyez peut-être quelquefois.

Du reste, je sais beaucoup plus de nouvelles du Nord que de Paris.

Je suis fort aise que vous vous soyez remise à relire Homère, vous y trouverez du moins un monde entièrement différent du nôtre. C'est un plaisir de voir que nos guerres sur le Rhin et sur le Danube, notre religion, notre galanterie, nos usages, nos préjugés n'ont rien de ces temps qu'on appelle héroïques. Vous verrez que l'immortalité de l'âme, ou du moins d'une petite figure aérienne qu'on appelait âme, était reçue dans ce temps-là chez toutes les grandes nations. Cette opinion était ignorée des Juifs, et n'y a été en vogue que très tard, du temps d'Hérode. Vous êtes bien persuadée que ni les pharisiens ni Homère ne nous apprendront ce que nous devons être un jour. J'ai connu un homme qui était fermement persuadé qu'après la mort d'une abeille, son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Épicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu, gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées; qu'il n'est pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du sentiment à un ver de terre. Il disait que la nature a tellement arrangé les choses, que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique, qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus.

Son opinion était que cette idée console de tous les chagrins de la vie, parce que tous ces prétendus chagrins ont été inévitables : aussi cet homme, parvenu à l'âge de Démocrite, riait de tout comme lui. Voyez, madame, si vous êtes pour Démocrite ou pour Héraclite.

Si vous aviez voulu vous faire lire des *Questions sur l'Encyclopédie*, vous y auriez pu voir quelque chose de cette philosophie, quoique un peu enveloppée. Vous auriez passé les articles qui ne vous auraient pas plu, et vous en auriez peut-être trouvé quelques uns qui vous auraient amusée. A peine cet ouvrage a-t-il été imprimé qu'il s'en est fait quatre éditions, quoiqu'il soit peu connu en France. Vous y trouveriez aisément sous la main toutes les choses dont vous regrettez quelquefois de n'avoir pas eu connaissance. Vous passeriez sans peine et sans regret le peu d'articles qui ont exigé des figures de géométrie. Vous y trouveriez un précis de la Philosophie de Descartes et du poëme de l'Arioste. Vous y verriez quelques morceaux d'Homère et de Virgile, traduits en vers français. Tout cela est par ordre alphabétique. Cette lecture pourrait vous amuser autant que celle des feuilles de Fréron.

Il y a une dame avec qui vous soupiez, ce me semble, quelquefois, et qui est la mère d'un contreseing. Mais je ne sais plus ce que vous faites, ni ce que vous pensez. Pour moi, je pense à vous, madame, plus que vous ne croyez, et je vous aime sans doute plus que vous ne m'aimez.

A M. MARMONTEL.

11 avril.

Mon cher et ancien ami, qui sont les gens qui ont dit qu'on n'aime point son successeur? Ils en ont menti; j'étais ami de Duclos, et je suis encore plus le vôtre. Je me flatte qu'avec le titre d'historiographe vous avez une bonne pension. Martin Fréron dit que vous n'avez fait que des romans. Premièrement je maintiens que les anciens historiens n'ont fait que cela, et ensuite je dis qu'un homme qui écrit bien une fable en écrira beaucoup mieux l'histoire. Je suis persuadé que Fénelon aurait su rendre l'histoire de France intéressante. C'est un secret qui a été ignoré de tous nos écrivains. Laissez donc braire maître Aliboron, dit Fréron. Il appartient bien à cette canaille d'oser juger les véritables gens de lettres! Ce misérable n'a gagné sa vie qu'à décrier ce que les autres ont fait, et n'a jamais rien fait par lui-même. Encore son devancier Desfontaines, son maître en méchanceté, avait-il donné une médiocre traduction de l'*Énéide*. C'est une chose bien avilissante pour la France que le *Journal des Savants* soit négligé parce qu'il est sage, et qu'on ait soutenu les feuilles des Desfontaines et des Fréron parce qu'elles sont satiriques. Je me suis toujours déclaré l'implacable ennemi de ces interlopes, qui sont l'opprobre de la littérature, et je suis fidèle à mes principes.

Ce que vous me mandez du nommé Clément me fait voir qu'il aspire à remplacer Fréron. Ce sera une belle série, depuis Zoïle et Moevius. Je viens de retrouver une lettre de ce misérable, dans laquelle il me demande l'aumône; et, dès qu'il a été arrivé à Paris, il s'est mis à écrire contre moi.

mais je ne lui en sais pas mauvais gré; il m'a mis en bonne compagnie.

Sommes-nous assez heureux pour que M. d'Alembert soit notre secrétaire perpétuel? Je réponds du moins que, s'il y a de la perpétuité, ce sera pour son nom.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie. Adieu, mon cher historiographe de *Bélisaire* et des *Incas*.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

16 avril.

Mon héros m'a reproché quelquefois de trop respecter ses plaisirs et ses occupations, et de ne lui envoyer jamais les petits ouvrages de province qui pouvaient me tomber sous la main.

Voici un sermon de carême qui m'a paru n'être pas indigne d'entrer dans le sottisier de monseigneur. J'ai pensé même qu'il pourrait, vers la Quasimodo, engager M. l'abbé de Voisenon, ci-devant grand-vicaire de Boulogne, à faire de ce sermon un opéra comique, afin que la morale soit annoncée dans toutes les assemblées de la nation. C'est à mon héros à dire s'il y a jamais eu de bégueule dans le goût de celle dont il est ici question. S'il en a trouvé, il les a bien vite corrigées sans être charbonnier. Je me mets aux pieds de mon héros, du fond des antres des Alpes, où j'achève ma vie, en le respectant autant que je l'aime.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON

20 avril.

Mon très cher et très aimable confrère, quoique je sois mort au monde, je sens cependant que je suis encore en vie pour vous. Je présente à votre révérendissime gaieté ce petit conte qui m'est tombé entre les mains. Je crois avoir entendu dire que vous aviez un ami qui daignait quelquefois inspirer les muses badines de l'Opéra-Comique, et leur prêter des grâces. Il me paraît que cet ami pourrait faire un drôle d'opéra de ce petit conte. Peut-être le contraste du palais de Psyché et d'un charbonnier ferait un plaisant effet; peut-être les dames du bon ton ne seraient pas fâchées de voir une bégueule doucement punie et corrigée.

Quoi qu'il en soit, je vous envoie le conte pour avoir une occasion de vous dire que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. MALLET DU PAN.

A Ferney, 24 avril.

Mon cher et aimable professeur, qui ne professerez jamais que la vérité et le noble mépris des impostures et des imposteurs, que vous êtes heureux d'être auprès d'un prince juste, bon, éclairé, qui foule aux pieds l'infâme superstition, et qui met la religion dans la vertu; qui n'est ni papiste ni calviniste, mais homme, et qui rend heureux les hommes qui lui sont soumis! Si j'étais moins vieux, je quitterais mes neiges pour les siennes, et mon triste climat pour son triste climat qu'il adoucit, et qu'il rend agréable par ses mœurs et par ses bontés.

Vous avez devant vous une belle carrière; vous pouvez, en donnant des leçons d'histoire dans un goût nouveau, et en détruisant les mensonges absurdes qui défigurent toutes les histoires, attirer à Cassel un grand nombre d'étrangers qui apprendront à la fois la langue française et la vérité. J'ai eu un ami, nommé M. Audra, docteur de Sorbonne, qui méprisait prodigieusement la Sorbonne, et qui était allé faire à Toulouse ce que vous faites à Cassel. Une foule étonnante venait l'entendre. Les fripons tremblèrent; ils se réunirent contre lui. Les prêtres firent tant, qu'ils lui ôtèrent sa place, que le conseil de ville lui avait donnée. Il en est mort de chagrin. Vous éprouverez un sort tout contraire. Par quelle fatalité faut-il que les plus beaux climats de la terre, le Languedoc, la Provence, l'Italie, l'Espagne, soient livrés aux superstitions les plus infâmes, lorsque la raison règne dans le Nord? Mais souvenons-nous que ce sont les peuples du Nord qui ont conquis la terre; espérons qu'ils pourront l'éclairer.

Madame Denis, et tout ce qui est à Ferney, vous fait mille compliments. Je vous envoie le neuvième tome des *Questions*, qui excite beaucoup de rumeurs chez les tartufes de Genève.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MARIN.

A Ferney, 27 avril.

Je dois vous dire d'abord, mon cher ami, que c'est moi qui fis faire une consultation à Rome. Il s'agissait du marquis de Florian, mon neveu, et d'une femme divorcée. Ce n'est pas du tout le cas de M. de Bombelles; ces deux affaires n'ont aucun rapport. De plus, mon neveu étant officier, chevalier de Saint-Louis, et pensionné par le roi, est astreint à des devoirs dont la transgression pourrait avoir des suites fâcheuses. Priez M. Linguet de ne point parler du tout de cette affaire.

J'ai lu le mémoire en faveur de M. le comte de Morangiés. J'ai été fort lié dans ma jeunesse avec madame sa mère. Je date de loin. Je ne peux imaginer qu'il perde son procès. Il est vrai qu'il a commis une grande imprudence en confiant à des gredins des billets pour cent mille écus. Les grandes affaires se traitent souvent ainsi à Lyon et à Marseille. Oui; mais c'est avec des banquiers et des négociants accrédités, et non pas avec des gueuses qui prêtent sur gages.

Cette affaire, qui paraît unique, ressemble assez à celle d'une friponne de janséniste que j'ai connue. Elle redemandait dans Bruxelles, en 1740, la somme de trois cent mille florins d'empire au frère Yancin, procureur des jésuites, et son confesseur. Je fus témoin de ce procès. Cette femme, nommée Genep, feignit d'être fort malade; elle envoya chercher le confesseur procureur Yancin. La coquine avait mis en sentinelle, derrière une tapisserie, un notaire, deux témoins, et son avocat, janséniste comme Arnauld. Le confesseur arrive; il prend une espèce de transport au cerveau de madame Genep. Elle s'écrie : Mon père, je ne me confesserai point que je ne voie mes trois cent mille florins en sûreté. Le confesseur, qui lui voit rouler les yeux et grincer les dents, croit devoir ménager sa folie; il lui dit, pour l'apaiser, qu'elle ne doit point craindre pour son argent, et qu'il faut d'abord songer à son âme. Tout cela est bel et bon, reprit la mourante; mais avez-vous fait un emploi valable de mes trois cent mille florins? — Oui, oui; ne soyez en peine que de votre salut, ma bonne. — Mais songez bien à mon argent. — Eh! mon Dieu, oui, j'y songe; un petit mot de confession, s'il vous plaît. Cependant on fait un procès-verbal des demandes et des réponses; et dès le lendemain la malade répète en justice cette somme immense, ce qui prouve en passant que les disciples d'Augustin en savent autant que les enfants d'Ignace. Les jésuites se servirent contre ma drôlesse des mêmes moyens que M. Linguet emploie. Où avez-vous pris trois cent mille florins d'empire, vous, la veuve d'un petit commis à cent écus de gages? — Où je les ai pris? dans mes charmes. Que répondre à cela? que faire? Madame Genep meurt, et jure en mourant, sur son crucifix, qu'elle a porté la somme entière chez son confesseur. Les héritiers poursuivent, ils trouvent un fiacre qui dépose qu'il a porté l'argent dans son carrosse. Le fiacre apparemment était janséniste aussi. L'avocat triomphait. Je lui dis : Ne chantez pas victoire; si vous aviez demandé dix à douze mille florins, vous les auriez eus; mais vous n'en aurez jamais trois cent mille. En effet, le fiacre, qui n'était pas aussi habile que madame Genep, fut convaincu d'être un sot menteur; il fut fouetté et banni. J'ai peur qu'il n'en arrive autant à notre ami Jonquai.

A propos, j'ai été fâché que M. Linguet, élève de Cicéron, ait traité Cicéron de lâche, qui ne plaidait que pour les coquins; il ne faut pas qu'un cordelier prêche contre saint François d'Assise; mais j'ai toujours pensé comme lui sur l'histoire ancienne, et je l'ai dit longtemps avant lui, et ensuite je me suis appuyé de son opinion. Son plaidoyer me paraît bien raisonné et bien écrit. Je voudrais bien voir ce que M. Gerbier peut opposer à des arguments qui me semblent convaincants.

L'*Éloge de la Police* est un beau morceau; la comparaison hardie de la direction des boues et lanternes, des p....., des filous et des espions, avec l'ordre des sphères célestes, est si singulière, que l'auteur devait bien citer Fontenelle, à qui elle appartient.

Tâchez, mon cher ami, de me procurer les deux factums pour et contre, et l'épître du faquin qui se croit secrétaire de Boileau, en cas que vous ayez ce rogaton.

On ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Je dirai d'abord à mon héros qu'il est impossible que La Harpe ait fait les très impertinents vers que les cabaleurs du temps ont mis sur son compte. Il en est incapable, et il est évident qu'ils sont d'un homme qui ose être jaloux de votre gloire, de votre considération, de l'extrême supériorité que vous avez eue sur tous ceux qui ont couru la même carrière que vous. Soyez très persuadé, monseigneur, que La Harpe n'a eu aucune part à cette plate infamie; je le sais de science certaine. Il en résultera de cette calomnie atroce que vous accorderez votre protection à ce jeune homme, avec d'autant plus de bonté qu'il a été accusé auprès de vous plus cruellement.

Je vois de loin toutes les ridicules cabales qui désolent la société dans Paris, et qui rendent notre nation fort méprisable aux étrangers. Nous sommes dans l'année centenaire de la Saint-Barthélemi; mais nous avons substitué des combats de rats et de grenouilles à la foule des grands assassinats et des crimes horribles qui nous firent détester du genre humain. Aujourd'hui du moins nous ne sommes qu'avilis.

La discorde n'a chez nous d'autre effet que celui qu'elle a chez les moines. Elle produit des pasquinades contre M. le prieur, de petites jalousies, de petites intrigues; tout est petit, tout est bassement méchant. Je ne vois pas ce que nous deviendrions sans l'opéra comique, qui sauve un peu notre gloire.

Dieu me garde de m'aller fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris! Je voudrais bien pourtant ne point mourir sans vous avoir fait ma cour. Il est dur pour moi de n'avoir point cette consolation, mais je ne puis me remuer. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit ; j'ai fermé ma porte à tous les étrangers; je suis presque entièrement sourd et aveugle, quoique j'aie encore quelquefois de la gaieté.

J'ai peur de ne pas réussir à être gai ; j'ai peur que vous n'ayez pas été content de ma *Bégueule*, car vous n'avez jamais fréquenté de ces personnes-là, et elles n'auraient pas été longtemps bégueules avec vous. Si jamais vous fesiez un petit tour à Richelieu, je me ferais traîner sur la route pour envisager encore une fois mon héros, et pour lui renouveler le plus sincère, le plus respectueux et le plus tendre des hommages.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 2 mai.

Je l'avais bien dit à votre éminence et à sa sainteté, que vous seriez tous deux responsables des péchés de ce pauvre Florian. Il s'est marié comme il a pu. On prétend que son mariage est nul; mais les conjoints l'ont rendu très réel. C'est bien la peine d'être pape pour n'avoir pas le pouvoir de marier qui l'on veut! Pour moi, si j'étais pape, je donnerais liberté entière sur cet article, et je commencerais par la prendre pour moi.

En attendant, permettez que j'aie l'honneur de vous envoyer ce petit conte qui m'a paru très honnête, et qui est, je crois, d'un jeune abbé. Quand les dieux autrefois venaient sur la terre, c'était pour s'y amuser, attendu que la journée a vingt-quatre heures. Votre génie doit s'amuser toujours, même à Rome; il serait peut-être excédé de tracasseries dans Versailles; il verrait de trop près nos misères; il est mieux dans le pays des Scipion, des Virgile, et des Horace.

Le vieux malade de Ferney vous demande très humblement votre bénédiction et des indulgences plénières.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

4 mai.

Les quatre ou cinq ans dont vous me parlez, madame, supposeraient pour mon compte quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-trois ans, ce qui n'est pas dans l'ordre des probabilités. Il est certain qu'en général votre espèce féminine va plus loin que la nôtre; mais la différence en est si médiocre, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Un philosophe nommé Timée a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre existence est un moment entre deux éternités; et les jansénistes, ayant trouvé ce mot dans les paperasses de Pascal, ont cru qu'il était de lui. Les individus ne sont rien, et les espèces sont éternelles.

Je ne crois pas que vous ayez lu les *Lettres de Memmius à Cicéron*, dont la traduction se trouve à la fin du neuvième tome des *Questions*, que je ne vous ai pas envoyé. Non seulement je n'envoie le livre à personne, et je n'écris presque à personne; mais je pense que la moitié de ces *Questions* au moins n'est faite que pour les gens du métier, et doit furieusement ennuyer quiconque ne veut que s'amuser. J'ignore si vous avez le temps et la volonté de vous faire lire bien posément ces *Lettres de Memmius* : les idées m'en paraissent très plausibles, et c'est à quoi je me tiens.

Le petit conte de *la Bégueule* est d'un genre tout différent; c'est la farce après la tragédie. J'avoue que je n'ai pas osé vous l'envoyer, parce que j'ai supposé que vous n'aviez nulle envie de rire. Le voilà pourtant; vous pouvez le jeter dans le feu, si bon vous semble.

Quand je vous dis, madame, que je voudrais habiter la chambre de Formont, je ne vous dis que la vérité; mais l'état de ma santé ne me permettrait pas même de vous voir, ce qu'on appelle en visite. La vie de Paris serait non seulement affreuse, mais impossible à soutenir pour moi. Je ne sais plus ce que c'est que de mettre un habit ; et lorsque le printemps et l'été me délivrent de mes fluxions sur les yeux, mes journées entières sont consacrées à lire. Si je vois quelques étrangers, ce n'est que pour un moment.

Voyez si cette vie est compatible avec le séjour d'une ville où il faut promener la moitié du temps son corps dans une voiture, et où l'âme est toujours hors de chez elle. Les conversations générales ne sont qu'une perte irréparable de temps.

Vous êtes dans une situation bien différente. Il vous faut de la dissipation : elle vous est aussi nécessaire que le manger et le dormir. Votre triste état vous met dans la nécessité d'être consolée par la société; et cette société, qu'il me faudrait chercher d'un bout de la ville à l'autre, me serait insupportable. Elle est surtout empoisonnée par l'esprit de parti, de cabale, d'aigreur, de haine, qui tourmente tous vos pauvres Parisiens, et le tout en pure perte. J'aimerais autant vivre parmi des guêpes, que d'aller à Paris par le temps qui court.

Tout ce que je puis faire pour le présent, c'est

de vous aimer de tout mon cœur, comme j'ai fait pendant environ cinquante années. Comment ne vous aimerais-je pas? Votre âme cherche toujours le vrai; c'est une qualité aussi rare que le vrai même. J'ose dire qu'en cela je vous ressemble: mon cœur et mon esprit ont toujours tout sacrifié à ce que j'ai cru la vérité.

C'est en conséquence de mes principes que je vous prie très instamment de faire passer à votre grand'maman ce petit billet de ma main, que je joins à ma lettre.

Vous m'avez boudé pendant près d'un an, vous avez eu très grand tort assurément : vous m'avez fait une véritable peine, mais mon cœur n'en est pas moins à vous. Il faut que vous le soulagiez du fardeau qui l'accable. J'ai été désolé de l'idée qu'on a eue que j'ai pu changer de sentiment. Vous me devez justice auprès de votre grand'maman. Puisque vous m'envoyez ce qu'elle vous écrit pour moi, envoyez-lui donc ce que je vous écris pour elle, et songez que, vous et votre grand'maman, vous êtes mes deux passions, si vous n'êtes pas mes deux jouissances.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 4 mai.

Mon cher ange, ceci est sérieux. On m'accuse publiquement dans Paris d'être l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée *les Lois de Minos*, ou *Astérie*. Cette calomnie sera si préjudiciable à votre pauvre Duroncel, qu'assurément sa pièce ne sera jamais jouée, et je sais qu'il avait besoin qu'on la représentât, pour bien des raisons. Vous savez qu'on fit examiner *les Druides* par un docteur de Sorbonne, et qu'on a fini par en défendre la représentation et l'impression.

Vous voyez qu'il est d'une nécessité indispensable que M. le duc de Duras, M. de Chauvelin, M. de Thibouville, mademoiselle Vestris, et surtout Lekain, crient de toutes leurs forces à l'imposture, et rendent à l'avocat ce qui lui appartient.

Il est certain qu'en toute autre circonstance sa pièce aurait passé sans la moindre difficulté; mais vous savez que, quand le lion voulut chasser les bêtes à cornes de ses états, il voulut y comprendre les lièvres, et qu'on s'imagina que leurs oreilles étaient des cornes.

Il arrivera malheur, vous dis-je, si vous n'y mettez la main. J'aurais sur cette affaire mille choses à vous dire que je ne vous dis point. Tout est parti, intrigue, cabale, dans Paris. Duroncel deviendra un terrible sujet de scandale. Il se flattait de venir passer quelques jours auprès de vous, et il ne le pourra pas : cette idée le désespère. Il me semble que vous pouvez aisément mettre un emplâtre sur cette blessure. Vos amis peuvent soutenir hardiment la cause de ce jeune avocat, sans que personne soit en droit de les démentir.

Au reste, quand il faudra sacrifier quelques vers à la crainte des allusions, Duroncel sera tout prêt; vous savez combien il est docile.

Il me semble que M. le duc de Duras peut s'amuser à protéger cet ouvrage. Puisqu'il y a tant de cabales, il peut se mettre à la tête de celle-là sans aucun risque. Rien n'est si amusant, à mon gré, qu'une cabale. J'ose croire que, quand il le faudra, monsieur le chancelier protégera son avocat. J'ai sur cela des choses assez extraordinaires à vous dire. Je crois que je dois compter sur ses bontés; mais le préalable de toute cette négociation est qu'on dise partout que la pièce n'est point de moi; sans ce point principal, on ne viendra à bout de rien.

C'est grand'pitié que ce qui était, il y a trente ans, la chose du monde la plus simple et la plus facile, soit aujourd'hui la plus épineuse. C'était pour se dérober à toutes ces petites misères que Duroncel voulait imprimer son plaidoyer sans le prononcer.

Enfin vous êtes ministre public; les droits de la Crète sont entre vos mains, mon cœur aussi.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 mai.

J'ai quelque soupçon que mon héros me boude et me met en pénitence. Trop de gens me parlent des *Lois de Minos*, et monseigneur le premier gentilhomme de la chambre, monsieur notre doyen peut dire : On ne m'a point confié ce code de Minos, on s'est adressé à d'autres qu'à moi. Voici le fait :

Un jeune homme et un vieillard passent ensemble quelques semaines à Ferney. Le jeune candidat veut faire une tragédie, le vieillard lui dit : Voici comme je m'y prendrais. La pièce étant brochée : Tenez, mon ami, vous n'êtes pas riche, faites votre profit de ce rogaton; vous allez à Lyon, vendez-la à un libraire, car je ne crois pas qu'elle réussît au théâtre; d'ailleurs nous n'avons plus d'acteurs. Mon homme la donne à un libraire de Lyon, le libraire s'adresse au magistrat de la librairie; ce magistrat est le procureur-général. Ce procureur-général voyant qu'il s'agit de *lois*, envoie vite la pièce à M. le chancelier qui la retient, et on n'en entend plus parler. Je ne dis mot; je ne m'en avoue point l'auteur; je me retire discrètement. Pendant ce temps-là, un autre jeune

homme, que je ne connais point, va lire la pièce aux comédiens de Paris. Ceux-ci, qui ne s'y connaissent guère, la trouvent fort bonne; ils la reçoivent avec acclamation. Ils la lisent ensuite à M. le duc de Duras et à M. de Chauvelin; ces messieurs croient deviner que la pièce est de moi, ils le disent, et je me tais; et quand on en parle, je nie, et on ne me croit pas.

Voilà donc, mon héros, à quel point nous en sommes.

Je suppose que vous êtes toujours à Paris dans votre palais, et non dans votre grenier de Versailles. Je suppose encore que vos occupations vous permettent de lire une mauvaise pièce, que vous daignerez vous amuser un moment des radoteries de la Crète et des miennes : en ce cas, vous n'avez qu'à donner vos ordres. Dites-moi comment il faut s'y prendre pour vous envoyer un gros paquet, et dans quel temps il faut s'y prendre; car monseigneur le maréchal a plus d'une affaire, et une plate pièce de théâtre est mal reçue quand elle se présente à propos, et à plus forte raison quand elle vient mal à propos.

Pour moi, c'est bien mal à propos que j'achève ma vie loin de celui à qui j'aurais voulu en consacrer tous les moments, et dont la gloire et les bontés me seront chères jusqu'à mon dernier soupir.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 mai.

M. de Thibouville ne m'a pas écrit un seul mot en faveur de Duroncel; je ne sais ce qu'il fait, ni où il est. N'est-il point à Neuilly? mais que deviendra la Crète? que ferez-vous d'Astérie et de son petit sauvage? pensez-vous, mes chers anges, avoir fait une bonne action en me calomniant, en me fesant passer pour l'auteur, et notre avocat pour mon prête-nom? ne voyez-vous pas déjà tous les Pharès du monde s'unir pour m'excommunier, et la pièce défendue et honnie? comment vous tirerez-vous de ce bourbier?

Je suis persuadé que la paix entre Catherine et Moustapha est moins difficile à faire. Vous sentez, de plus, combien un certain doyen sera piqué de n'avoir pas été dans la confidence; combien ses mécontentements vont redoubler. Il trouvera la pièce scandaleuse, impertinente, ridicule. Voyez quel remède vous pouvez apporter à ce mal presque irréparable, et qui n'est pas encore ce qu'il y a de plus terrible dans l'affaire de ce pauvre Duroncel. Pour moi, je n'y sais d'autre emplâtre que de me confier au doyen; après quoi il faudra, dans l'occasion, me confier aussi au chancelier; car vous frémiriez si je vous disais ce qui est arrivé. Allez, allez, vous devez avoir sur les bras la plus terrible négociation que jamais envoyé de Parme ait eue à ménager.

Quoi qu'il en soit, je baise les ailes de mes anges. Je les prie de s'amuser gaiement de tout cela. Avec le temps on vient à bout de tout, ou du moins de rire de tout.

Le roi de Prusse trouve *les Pélopides* une très bonne pièce, très bien écrite. Il dit expressément que celle de Crébillon est d'un Ostrogoth. L'impératrice de Russie me demandait, il n'y a pas long-temps, si Crébillon avait écrit dans la même langue que moi.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 mai.

J'ai été tenté de me mettre dans une grosse colère à l'occasion de ce qui s'est passé à l'académie française; mais, quand je considère que M. d'Alembert a bien voulu être notre secrétaire perpétuel, je suis de bonne humeur, parce que je suis sûr qu'il mettra les choses sur un très bon pied. Les ouragans passent, et la philosophie demeure.

Si le jeune auteur d'une tragédie nouvelle a l'honneur d'être connu de vous, monsieur, et s'il y a, comme vous le dites, un grain de philosophie dans sa pièce, conseillez-lui de la garder quelque temps dans son portefeuille : la saison n'est pas favorable.

Je vais faire venir, sur votre parole, l'*Histoire de l'Établissement du commerce dans les Deux-Indes*. J'ai bien peur que ce ne soit un réchauffé avec de la déclamation. La plupart des livres nouveaux ne sont que cela.

Un barbare vient de m'envoyer, en six volumes, l'*Histoire du monde entier*, qu'il a copiée, dit-il, fidèlement d'après les meilleurs dictionnaires.

Embrassez pour moi, je vous prie, mon cher secrétaire. L'académie n'en a point encore eu de pareil. Je mourrais bien gaiement, si vous pouviez faire encore un petit voyage avec lui.

A M. DE CHABANON.

11 mai.

Ma foi, mon cher ami, je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit à M. de La Harpe au courant de la plume. Il faudra que je lise le *Mercure* pour savoir ce que je pense. Je suis bien sûr d'avoir pensé que votre traduction de Pindare doit vous faire le plus grand honneur : c'est un ouvrage que très peu de gens de lettres sont à portée de faire.

Je m'imagine d'ailleurs qu'il n'y avait pas moins

de tracasseries et moins de cabales dans Athènes que dans Paris ; il est vrai que je vois les choses de si loin, que je les vois mal ; cependant je crois voir clairement qu'à la première occasion vous serez mon confrère ou mon successeur.

Quand j'ai du chagrin, je m'amuse à faire des contes. Madame d'Argental a une *Bégueule*, elle vous en fera part d'autant plus volontiers, qu'elle est autant le contraire d'une bégueule que vous êtes le contraire d'un pédant.

Le vieux malade de Ferney vous embrasse de tout son cœur : madame Denis en fait autant.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mai.

J'écris de ma main, madame, cette fois-ci, et d'une petite écriture comme votre grand'maman, malgré mes fluxions sur les yeux. Je voudrais bien que vous pussiez en faire autant.

J'ai exécuté les ordres de votre grand'maman à la lettre. Je n'ai prononcé son nom qu'à des étrangers qui passent continuellement par nos cantons, et j'ai conclu que l'Europe pensait comme moi.

Au reste, je n'écris à personne, et je ne fatigue la poste qu'à porter les montres que ma colonie fabrique. J'ai été long-temps un peu émerveillé que M. Séguier, ci-devant avocat-général, fût venu me voir à Ferney pour me dire qu'il serait obligé de déférer l'*Histoire du Parlement*, et que *messieurs* l'en pressaient fort : comme si un historien avait pu dissimuler la guerre de la Fronde, et comme s'il avait fallu mentir pour plaire à *messieurs*. Je n'avais pas lieu assurément de me louer de *messieurs* ; mais, après avoir dit ce que je pensais d'eux depuis vingt ans, j'ai gardé un profond silence sur toutes les choses de ce monde, et je n'ai laissé remplir mon cœur que des sentiments que je dois à mes généreux bienfaiteurs.

Je fais des vœux pour eux, moi qui ne prie jamais Dieu, et qui me contente de la résignation. Il y a des choses que je déteste et que je souffre. Je vois parfaitement de loin toute la méchanceté des hommes, et le néant de leurs illusions.

J'attends la mort en ne changeant de sentiment sur rien, et surtout sur l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

15 mai.

Le vieux solitaire, le vieux malade de Ferney est également reconnaissant du souvenir de M. le comte de Schomberg et de la visite de M. le baron de Gleichen. C'est vraiment une ancienne connaissance. J'avais eu l'honneur de le voir, il y a bien long-temps, chez madame la margrave de Bareuth. Il paraît un peu malade comme moi ; mais il court, et je ne puis sortir de ma chambre. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit. Il va chercher la mort, et je l'attends. Il est assurément fort aimable : je le plains beaucoup, lui et son maître.

Sa nouvelle sur la Pologne, si bien accréditée à Paris, étonne beaucoup notre Suisse. Un comte Orlof, qui était hier dans mon ermitage, dit qu'il n'y a pas un mot de vrai, et les lettres de l'impératrice de Russie semblent dire tout le contraire de ce qu'on débite. Nous autres ermites pacifiques qui mangeons tranquillement notre pain à l'ombre de nos figuiers, nous sommes fort mal informés des bouleversements de ce monde, et nous laissons aller ce malheureux monde comme il plaît à Dieu.

Votre Allemand-Danois, monsieur, m'a apporté une lettre du prophète Grimm avec la vôtre. Je ne sais où prendre ce prophète ; j'ignore sa demeure : je crois qu'il a un titre de secrétaire de M. le duc d'Orléans ; il me semble, par conséquent, que je puis vous demander votre protection pour lui faire parvenir ma réponse. Je me suis imaginé que vous pardonnerez cette liberté : il veut que je lui envoie un conte intitulé *la Bégueule*, qui est, dit-on, d'un ex-jésuite franc-comtois. Je prends le parti de vous envoyer ce conte, bon ou mauvais, et je l'avertis que, s'il veut en avoir copie, il vienne vous demander la permission de le transcrire chez vous.

Soyez bien persuadé, monsieur le comte, que mon cœur est pénétré de vos anciennes bontés, et que vous n'avez point de serviteur plus respectueusement attaché, comme de plus inutile.

A MADAME DE BEAUHARNAIS.

Le.....

On dit, madame, que les divinités apparaissaient autrefois aux solitaires dans les déserts ; mais elles n'écrivaient point de jolies lettres ; et j'aime mieux la lettre dont vous m'avez honoré, que toutes les apparitions de ces nymphes de l'antiquité. Il y a encore une chose qui me fait un grand plaisir, c'est que vous ne m'auriez point écrit si vous aviez été dévote ou superstitieuse : il y a des confesseurs qui défendent à leurs pénitentes de se jouer à moi. Je crois, madame, que si quelqu'un est assez heureux pour vous diriger, ce ne peut être qu'un homme du monde, un homme aimable qui n'a point de sots scrupules. Vous ne

pouvez avoir qu'un directeur raisonnable, et fait pour plaire. Le comble de ma bonne fortune, c'est que vous écrivez naturellement, et que votre esprit n'a pas besoin d'art. On dit que votre figure est comme votre esprit. Que de raisons pour être enchanté de vos bontés! Agréez, madame, la reconnaissance et le respect du vieux solitaire.

V.

A M. VASSELIER.

A Ferney, mai.

Mon cher correspondant, j'aime mieux envoyer des montres à Genève pour Maroc, que des mémoires de l'avocat Duroncel à monsieur le chancelier. Notre fabrique a l'air d'une grande correspondance. Elle envoie à la fois à Pétersbourg, à Constantinople, et au fond de l'Afrique; mais jusqu'à présent elle n'en paraît pas plus riche. Il faut espérer que ce petit commerce, dans les quatre parties du monde, produira enfin quelque chose, et que j'en viendrai à mon honneur, qui a été le seul but de mon entreprise.

Je fais réflexion que les équivoques gouvernent ce monde : on intitule une tragédie *les Lois de Minos;* à ce mot de lois, un magistrat lyonnais croit qu'il s'agit de nos parlements, et un prêtre croit qu'il est question du droit-canon; mais la première loi des Français est le ridicule. Il ne faut songer qu'à cultiver son jardin et à soutenir sa colonie : c'est vous qui la soutenez.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'aider à rendre un petit service? Il s'agirait de faire toucher six louis à un vieillard nommé Daumart, retiré depuis peu au Mans. J'imagine que le directeur de la poste du Mans pourrait les lui faire remettre. M. Scherer vous donnerait ces six louis sur la seule inspection de mon billet; mais s'il y a la moindre difficulté, le moindre inconvénient, n'en faites rien : je prierai M. Scherer de me rendre ce bon office.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Mon cher ange, le jeune avocat Duroncel a non seulement renoncé aux âmes de fer et à son crédit, mais il a changé entièrement la troisième partie de son plaidoyer, et plusieurs paragraphes dans les autres.

Vous avez la bonté de nous mander que M. le duc de Duras daigne s'intéresser à cette petite affaire, et qu'il doit la recommander au magistrat dont elle dépend. Si ce magistrat est monsieur le chancelier, sachez enfin qu'il la connaît déjà, et qu'il y a plus d'un mois que le plaidoyer de Duroncel est entre ses mains, par une aventure très bizarre et très ridicule. Il n'en a dit mot, ni moi non plus; l'avocat n'a point paru. J'ai dû ignorer tout; je me suis renfermé dans mon honnête silence. Il ne m'appartient pas de me mêler des affaires du barreau, on jugera bien cette cause sans moi; mais M. le duc de Richelieu m'inquiète : j'ai lieu de croire qu'il est fâché qu'on se soit adressé à d'autres qu'à lui; nous tâcherons de l'apaiser.

On a suivi entièrement le conseil de l'ange très sage, dans la petite réponse à M. Le Roy. Point d'injures, beaucoup d'ironie et de gaieté. Les injures révoltent, l'ironie fait rentrer les gens en eux-mêmes, la gaieté désarme.

La Condamine n'aurait pas tant de tort; comptons :

Les soldats de Corbulon.	50
La Beaumelle et compagnie.	5
Clément et compagnie.	15
Fréron et compagnie.	20
L'escadron volant.	50
Total.	100

Lesquels font au parterre une troupe formidable, soutenue de quatre mille hypocrites.

Que faut-il opposer à cette armée? force bons vers, et force bons acteurs : mais où les trouver?

Je me flatte que l'autre Teucer sera agissant dans les derniers actes comme le mien.

Je commence à croire qu'il y aura un long congrès à Yassi, car ma colonie y envoie des montres avec des cadrans à la turque.

Je plains ce galant Danois; c'était *l'Amour médecin*, et, après tout, ni Astolphe ni Joconde ne firent couper le cou aux amants de leurs femmes.

Je baise humblement les ailes de mes anges.

Dites-moi donc comment je puis vous envoyer *la Crèle :* pourquoi n'a-t-on pas encore représenté *Pierre?*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 mai.

Vraiment, madame, je me suis souvenu que je connaissais votre Danois. Je l'avais vu, il y a longtemps, chez madame de Bareuth, mais ce n'était qu'en passant. Je ne savais pas combien il était aimable. Il m'a semblé que M. de Bernstorff, qui se connaissait en hommes, l'avait placé à Paris, et que ce pauvre Struensée, qui ne se connaissait qu'en

reines. I avait envoyé à Naples. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup à attendre actuellement du Danemark ni du reste du monde. Sa santé est dans un état déplorable : il voyage avec deux malades qu'il a trouvés en chemin. Je me suis mis en quatrième, et leur ai fait servir un plat de pilules à souper ; après quoi, je les ai envoyés chez Tissot, qui n'a jamais guéri personne, et qui est plus malade qu'eux tous, en fesant de petits livres de médecine.

Ce monde-ci est plein, comme vous savez, de charlatans en médecine, en morale, en théologie, en politique, en philosophie. Ce que j'ai toujours aimé en vous, madame, parmi plusieurs autres genres de mérito, c'est que vous n'êtes point charlatane. Vous avez de la bonne foi dans vos goûts et dans vos dégoûts, dans vos opinions et dans vos doutes. Vous aimez la vérité ; mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie, sans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle ; c'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison.

A propos de sentiment, je ne cesserai jamais de vous répéter ma profession de foi pour votre grand'-maman. Je vous dirai toujours qu'indépendamment de ma reconnaissance, qui ne finira qu'avec moi, elle et son mari sont entièrement selon mon cœur.

N'avez-vous jamais vu la carte de Tendre dans *Clélie?* je suis pour eux à Tendre-sur-Enthousiasme. J'y resterai. Vous savez aussi, madame, que je suis pour vous, depuis vingt ans, à Tendre-sur-Regrets. Vous savez quelle serait ma passion de causer avec vous ; mais j'ai mis ma gloire à ne pas bouger ; et voilà ce que vous devriez dire à votre grand'maman.

Adieu, madame ; mes misères saluent les vôtres avec tout l'attachement et toute l'amitié imaginables.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 mai.

Mon héros est doyen de notre délabrée académie, et moi le doyen de ceux que mon héros tourne en ridicule depuis environ cinquante ans. Le cardinal de Richelieu en usait ainsi avec Boisrobert. Il me paraît que chacun a son souffre-douleurs. Permettez à votre humble plaignant de vous dire que, s'il y a des mots plaisants dans votre lettre, il n'y en a pas un seul d'équitable.

Premièrement, je ne suis pas assez heureux pour avoir la plus légère correspondance avec M. le duc de Duras ; et s'il m'honorait de sa bonté et de sa familiarité, comme vous le prétendez, vous ne le trouveriez pas mauvais. Bon sang ne peut mentir.

Je vous certifierai ensuite que M. d'Argental a ignoré très long-temps cette baliverne des *Lois de Minos ;* qu'elle a été lue aux comédiens par un jeune homme, et donnée pour être l'ouvrage d'un avocat nommé Duroncel, étant raisonnable qu'une tragédie sur les lois parût faite par un jurisconsulte.

Puis je vous certifierai qu'il y a trois ans que je n'ai écrit à Thieriot. Je vous dirai de plus que je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat (ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages) ; que je ne voulais point du tout risquer celui-ci au théâtre. Cet avocat l'avait mis entre les mains du libraire Rosset, à Lyon. Le procureur-général, qui a la librairie dans son département, crut, sur le titre et sur la dédicace à un ancien conseiller, que c'était une satire des nouveaux parlements et des prêtres : mais le fait est que, s'il y a quelque allusion dans cette pièce, c'est manifestement sur le roi de Pologne qu'elle tombe. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que monsieur le procureur-général de Lyon envoya la pièce à monsieur le chancelier, qui l'a gardée ; et, quelque extrême bonté qu'il ait pour moi, je n'ai pas voulu la réclamer. Je me suis amusé seulement à corriger beaucoup la pièce, et surtout à l'écrire en français, ce qui n'est pas commun depuis plusieurs années.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je n'ai pas pris la liberté de m'adresser à vous, et d'implorer vos bontés pour *Minos :* c'est parce que je voulais demeurer inconnu ; c'est parce que je craignais prodigieusement que vous n'exerçassiez sur votre humble client l'habitude enracinée où vous êtes de vous moquer de lui ; c'est parce que vous n'avez jamais eu la bonté de m'instruire comment je pourrais vous adresser de gros paquets ; c'est parce qu'on risque de prendre très mal son temps avec un vice-roi d'Aquitaine, avec un maréchal de France entouré d'affaires et de courtisans, qui peut être tenté de jeter au feu une malheureuse pièce de théâtre qui se présente mal à propos ; c'est que vous vous moquâtes de la tragédie de *Mérope ;* c'est qu'à soixante-dix-huit ans il est tout naturel que je ne mérite que vos sifflets, en vous ennuyant d'une tragédie. Ce n'est pas que je n'aie tout bas l'insolence de la croire bonne, mais je n'oserais le présumer tout haut : d'ailleurs à qui confierais-je mes faiblesses plutôt qu'à mon respectable doyen, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours?

Eh bien ! quand vous aurez du temps de reste,

quand vous voudrez voir mon œuvre, qui est fort différente de celle qu'on a lue au tripot de la Comédie, dites-moi donc si je dois vous l'envoyer sous l'enveloppe de M. le duc d'Aiguillon ou sous la vôtre. Mais, Dieu merci, vous ne me dites jamais rien. Ne serait-il pas même de votre intérêt qu'on dit un jour qu'à nos âges on conservait le feu du génie?

Pour vous faire rougir de vos cruautés, tenez, voilà *les Cabales*; elles valent mieux que *la Bégueule* : c'est, je crois, de mes petits morceaux détachés, le moins mauvais. Tournez cela en ridicule, si vous l'osez. Vous serez du moins le seul qui vous en moquerez, car vous êtes le seul à qui je l'envoie en toute humilité.

Vous m'allez dire encore qu'il faut que j'aie une terrible santé, puisque je fais tant de pauvretés à mon âge; voilà sur quoi mon héros se trompe. *Toto cœlo, tota terra aberrat.*

Je suis plié en deux, je souffre vingt-trois heures en vingt-quatre, et je me tuerais, si je n'avais pas la consolation de faire des sottises. J'en ferai donc tant que je vivrai; mais je vous serai attaché, monseigneur le railleur, avec un aussi tendre respect que si vous applaudissiez à mes lubies. — Je me prosterne.

N. B. Je crois que le comte de Morangiés n'a point touché les cent mille écus. Oserais-je vous demander ce que vous en pensez?

L'abbé Mignot est mon propre neveu, et passe pour le meilleur juge du parlement : ainsi vous gagnerez vos trois procès; mais perdrai-je toujours le mien avec vous?

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 mai.

A VOUS SEUL, JE VOUS EN SUPPLIE.

Mon héros, l'impératrice de Russie, qui me fait l'honneur de m'écrire plus souvent que vous, me mande, par sa lettre du 10 d'avril, qu'elle enverra en Sibérie les prisonniers français. On les croit déjà au nombre de vingt-quatre.

Il se peut qu'il y en ait quelques uns auxquels vous vous intéressiez. Il se peut aussi que le ministère ne veuille pas se compromettre, en demandant grâce pour ceux dont l'entreprise n'a pas été avouée par lui.

Quelquefois on se sert (et surtout en semblables occasions) de gens sans conséquence. J'en connais un qui n'est de nulle conséquence, et que même quelquefois vous appelâtes inconséquent. Il serait prêt à obéir à des ordres positifs, sans répondre du succès; mais assurément il ne hasarderait rien sans un commandement exprès. Il se souvient qu'il eut le bonheur d'obtenir la liberté de quelques officiers suisses pris à la journée de Rosbach. Il ne se flatte pas d'être toujours aussi heureux; mais il est plus ennemi du froid que des mauvais vers, et tient que des Français sont très mal à leur aise en Sibérie.

Il attend donc les ordres de monseigneur le maréchal, supposé qu'il veuille lui en donner de la part du ministre des affaires étrangères ou de celui de la guerre. Oserais-je, monseigneur, vous demander ce que vous pensez du procès de M. de Morangiés? Il court dans Paris la copie d'une lettre de moi sur cette affaire : cette copie est fort infidèle, et celui qui l'a divulguée n'est pas discret. Quoi qu'il en soit, je me mets aux pieds de mon héros avec soumission profonde.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 6 juin.

Vous me parlez, madame, de philosophie pratique : parlez-moi de santé pratique. La disposition des organes fait tout; et malgré le sot orgueil humain, malgré les petites vanités qui se jouent de notre vie, malgré les opinions passagères qui entrent dans notre cervelle, et qui en sortent sans savoir ni pourquoi ni comment, la manière dont on digère décide presque toujours de notre manière de penser, témoin *Jean qui pleure et qui rit*, qui a couru tout Paris, et que vous n'avez probablement point lu.

M. de Gleichen m'a paru digérer fort mal. Je crois qu'il n'approuve guère le style du théâtre danois. J'étais très malade quand il vint dans mon ermitage. J'ai peur qu'en qualité de ministre accoutumé aux cérémonies il n'ait été un peu choqué de ma rusticité. Je laisse faire aux dames les honneurs de ma retraite champêtre; c'est à elles à voir si les lits sont bons, et si on a bien fait mousser le chocolat de *messieurs* à leur déjeuner.

M. de Schomberg a paru pardonner à mes mœurs agrestes. Je souhaite que les Danois soient aussi indulgents que lui. De tous ceux qui ont passé par Ferney, c'est la sœur de M. de Cucé dont j'ai été le plus content, car c'est à elle que je dois de n'avoir pas perdu entièrement les yeux. Elle me donna d'une drogue qui ne m'a pas guéri, mais qui m'a beaucoup soulagé. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien. Nous avons à Genève un physicien qui électrise parfaitement le tonnerre; il a voulu électriser aussi un homme qui a une goutte sereine, mais il n'y a pas réussi. A l'égard du tonnerre, c'est une bagatelle; on l'inocule comme la

petite-vérole. Nous nous familiarisons fort, dans notre siècle, avec tout ce qui fesait trembler dans les siècles passés. Il est prouvé même, généralement parlant, que chez les nations policées on vit un peu plus long-temps qu'on ne vivait autrefois. Je vous en fais mon compliment, si c'en est un à faire. Je vois bien qu'il est si doux de vivre avec votre grand'maman, que vous aimez encore la vie, malgré tout le mal que vous en dites souvent avec tant de raison. C'est un rossignol que vous êtes allée entendre chanter dans sa belle cage. Je conçois très bien qu'on soit heureux quand on a, comme dit le Guarini :

Lieto nido, esca dolce, aura cortese.

Mais lorsque avec ces avantages on est aimé, respecté de l'Europe, et qu'on possède un génie supérieur, on doit être content. Le moyen de n'être pas au-dessus de la fortune, quand on est si fort au-dessus des autres!

J'ai un peu besoin, moi chétif, de cette philosophie dont vous me parlez. De tous les établissements que j'ai faits dans mon désert, il ne me restera bientôt plus que mes vers à soie. On a chicané mes artistes, qui envoyaient des montres en Amérique, à Constantinople, et à Pétersbourg. Le commerce qu'ils entreprenaient était immense, et fesait entrer en France beaucoup d'argent. C'était un plaisir de voir mon abominable village changé en une jolie petite ville, et de nombreux artistes étrangers, devenus Français, bien logés et fesant bonne chère avec leurs familles dans de jolies maisons de pierres de taille que je leur avais bâties. La protection d'un grand homme avait fait ce miracle, qui va se détruire. Il faudra que je dise, comme le bon homme Job : Je suis sorti tout nu du sein de la terre, et j'y retournerai tout nu; mais remarquez que Job disait cela en s'arrachant les cheveux et en déchirant ses habits. Moi, je ne m'arrache pas les cheveux, parce que je n'en ai point, et je ne déchire point mes habits, parce que par le temps qui court il faut être économe.

Adieu, madame; fesons tous deux comme nous pourrons. Vogue la pauvre galère! Pensez fortement et uniformément, et conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 juin.

Mon héros daigne me mander qu'il va dans son royaume d'Aquitaine. Il y est donc déjà; car mon héros est comme les dieux d'Homère, il va fort vite, et sûrement il est arrivé au moment que j'ai l'honneur de lui écrire. Il a d'autres affaires que celle des *Lois de Minos* : il est occupé de celles de Louis XV.

Je commence par lui jurer, s'il a un moment de loisir, qu'il n'y a pas un mot à changer dans tout ce que je lui ai écrit touchant *la Crète;* et si M. d'Argental lui a donné une très mauvaise dé faite, ce n'est pas ma faute. Pourquoi mentir sur des bagatelles? il ne faut mentir que quand il s'agit d'une couronne ou de sa maîtresse.

Je n'ai point de nouvelles de la Russie : vous pensez bien, monseigneur, qu'on ne m'écrit pas toutes les postes. Ce que je vous ai proposé est seulement d'une bonne âme : je ne cherche point du tout à me faire valoir. Il se pourrait même très bien que l'on se piquât d'en agir noblement, sans en être prié; comme fit l'impératrice Anne à la belle équipée du cardinal de Fleury, qui avait envoyé quinze cents Français contre dix mille Russes, pour faire semblant de secourir l'autre roi Stanislas. Ma destinée est toujours d'être un peu enfoncé dans le Nord. Vous vous en apercevrez quand vous daignerez lire quelques endroits des *Lois de Minos*. Vous verrez bien que le roi de Crète, Teucer, est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand-prêtre est l'évêque de Cracovie; comme aussi vous pourrez prendre le temple de Gortine pour l'église de Notre-Dame de Czenstochova.

J'ai donc la hardiesse de vous envoyer cette facétie, à condition que vous ne la lirez que quand vous n'aurez absolument rien à faire. Vous savez bien qu'Horace, en envoyant des vers à Auguste, dit au porteur : Prends bien garde de ne les présenter que quand il sera de loisir et de bonne humeur.

Si mon héros est donc de belle humeur et de loisir, je lui dirai que madame Arsène et son charbonnier sont un sujet difficile à manier, et que celui qui en fera un joli opéra comique sera bien habile.

Je prendrai encore la liberté de lui dire que, selon mon petit sens, il faudrait quelque chose d'héroïque mêlé à la plaisanterie. J'ai un sujet qui, je crois, serait assez votre fait; mais je ne sais rien de plus propre à une fête que la *Pandore* de La Borde. La musique m'a paru très bonne. Vous me direz que je ne m'y connais point; cela peut fort bien être, mais je parierais qu'elle réussirait infiniment à la cour. Vous m'avouerez qu'il est beau à moi de songer aux plaisirs de ce pays-là.

Il faut, dans votre grande salle des spectacles à Versailles, des pièces à grand appareil; *les Lois de Minos* peuvent avoir du moins ce mérite. *Olympie* aussi ferait, je crois, beaucoup d'effet; mais vous manquez, dit-on, d'acteurs et d'actrices : et de quoi ne manquez-vous pas? le beau siècle ne re-

viendra plus. Il y aura toujours de l'esprit dans la nation; il y aura du raisonné, et malheureusement beaucoup trop, et même du raisonné fort obscur et fort inintelligible; mais, pour les grands talents, ils seront d'autant plus rares que la nature les a prodigués sous Louis XIV. Jouissez longtemps de la gloire d'être le dernier de ce siècle mémorable, et de soutenir l'honneur du nôtre. Vivez heureux, autant qu'on peut l'être en ce pauvre monde et en ce pauvre temps. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite. Mon cœur y est toujours pénétré pour vous du plus tendre respect.

A M. DE BELLOY.

A Ferney, 8 juin.

Mon cher et illustre confrère, nous avons affaire, vous et moi, à une drôle de nation,

Quæ sola constans in levitate sua est.

Elle ressemble à l'Euripe, qui a plusieurs flux et reflux, sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause. Il faut en rire.

Puisqu'on s'est déchaîné contre le prince Noir et Du Guesclin, il est sûr que Caboche réussira. La décadence du goût est arrivée. *Les Lois de Minos* sont un très faible ouvrage qu'on dit avoir quelque rapport avec *les Druides*, et, qui par conséquent ne sera point joué. J'en avais fait présent à un jeune avocat. Rien n'était plus convenable à un homme du barreau qu'une tragédie sur les lois. Mais elle n'est bonne qu'à être jouée à la Basoche. Don Pèdre, Transtamare, le prince Noir, Du Guesclin, étaient de vrais héros faits pour la cour. Il faut que la cabale ait été bien acharnée pour prévaloir sur ces grands noms, illustrés encore par vous. De tels orages sont l'aveu de votre réputation. On ne s'est jamais avisé de faire du tapage aux pièces de Danchet et de l'abbé Pellegrin. Le vieux proverbe, qu'il vaut mieux faire envie que pitié, vous est très applicable.

N'ai-je pas ouï dire que vous aviez une pension du roi? Je songe pour vous au solide autant qu'à la gloire, qu'on ne vous ôtera point. Ce n'est pas assez de vivre dans la postérité, il faut vivre aussi pendant qu'on existe. Vos grands talents m'ont attaché véritablement à vous; je souhaite passionnément que vous soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; mais vous êtes aussi bon philosophe que bon poëte.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans les vaines cérémonies que de bons confrères doivent mépriser.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juin.

Mon ange ne me mande rien; mais des lutins m'écrivent que la distribution des Crétois a déjà excité la cabale la plus vive, la plus turbulente, la plus agissante, la plus moqueuse, la plus dénigrante, la plus assommante; que Molé, désespéré du passe-droit qu'on lui a fait en ne lui donnant pas la moindre charge en Crète, ameute une trentaine de belles dames, lesquelles ont fait acheter tous les sifflets qu'on a pu trouver encore à Paris. Je vous ai prié, j'ai prié M. de Thibouville de m'envoyer sans délai cette pauvre Crète; elle est déjà blessée à mort par la police: elle mourra des mains de Dauberval, de Monvel, de Dalainval, de Clavareau, de Bagnoli et de Belmont; mais je ne veux pas être complice de sa mort. Je vous demande, avec la plus vive instance, d'avoir la bonté de me renvoyer la pièce sur-le-champ par Marin, qui la contre-signera, et je la renverrai tout de suite avec les changements qui sont prêts. Ces changements sont d'une nécessité absolue. Il est triste que le champ de bataille soit à cent trente lieues du pauvre général. Vous savez ce qui arriva à l'armée de M. de Belle-Isle, pour avoir voulu la commander de loin.

Je me mets à l'ombre de vos ailes; mais écrivez-moi donc.

Vous avez dû recevoir un petit paquet de moi par Marin.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Non, je ne puis croire ce comble d'iniquité; non, il n'est pas possible que mes anges abandonnent la Crète à tant d'horreurs, et qu'ils laissent plaider la cause sans que les avocats soient préparés. J'ai déjà mandé que ce pauvre diable d'avocat Duroncel travaillait comme Linguet à mettre plus d'ithos et de pathos dans son plaidoyer, et à prévenir toutes les objections de ses adversaires. Jugez-en par ces vers-ci, qui expliquent précisément quelle était l'espèce de pouvoir d'un roi de Crète:

Minos fut despotique, et laissa pour partage
Aux rois ses successeurs un pompeux esclavage,
Un titre, un vain éclat, le nom de majesté,
L'appareil du pouvoir et nulle autorité.
Les Lois de Minos, acte I, sc. I.

Tout ce qui pourrait fournir aux méchants des allusions impies sur les prêtres, ou quelques allégories audacieuses contre les parlements, est ou adouci ou retranché avec toute la prudence dont un avo-

cat est capable. Enfin tous les emplâtres sont prêts, et on les appliquera sur-le-champ aux blessures faites par les ciseaux de la police. Il n'est donc pas possible, encore une fois, que des anges gardiens, des anges consolateurs, exposent aux sifflets du barreau un plaidoyer auquel on travaille tous les jours. Ils ne sont pas capables d'une telle diablerie. Ils me renverront par Marin le plaidoyer de Duroncel, tel qu'il a été estropié à la police, et on le renverra par la même voie.

Toutes les nouvelles font l'éloge de mademoiselle Sainval la cadette. Je supplie instamment mes anges de faire une forte brigue pour lui faire jouer *Olympie* à Fontainebleau. J'ai mes raisons pour cela, mais des raisons si fortes, si touchantes, si convaincantes, que, si mes anges les savaient, ils les préviendraient avec la bonté la plus empressée. Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu, et je ne sais quand il revient.

Que dites-vous du procès de la veuve Verron?

A M. THIERIOT.

A Ferney, 22 juin.

Mon cher et ancien ami, j'apprends que vous avez été malade d'un asthme assez violent; mais en même temps je suis consolé en apprenant que vous vous portez mieux. Je vous regarde comme un jeune homme, en comparaison de moi, et je sais que la jeunesse a bien des ressources.

J'apprends aussi que vous voulez faire imprimer *le Dépositaire;* mais vous n'en avez qu'une détestable copie, et vous ne savez pas qu'il a déjà été imprimé deux fois dans le pays étranger. Je vous en envoie une édition, dont vous ferez tout ce qu'il vous plaira, ou plutôt tout ce que vous pourrez: cela pourra vous amuser. Nous devons nous borner, vous et moi, aux seuls amusements; c'est notre principale et unique affaire dans cette courte vie. Je crois que vous êtes toujours le nouvelliste de la Prusse. On me mande d'étranges choses de ce pays-là.

Vous demandez *les Cabales;* on dit qu'on en a fait une détestable édition, et que cette badinerie est entièrement défigurée. Je vous en enverrai une copie correcte.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Ayez soin de votre santé.

A M. DE LA HARPE.

Juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, le seul à qui l'on ait attribué les vers d'autrui. Il y a eu, de tout temps, des pères putatifs d'enfants qu'ils n'avaient pas faits.

M. d'Hannetaire, homme de lettres et de mérite, retiré depuis long-temps à Bruxelles, se plaint à moi, par sa lettre du 6 juin, qu'on ait imprimé sous mon nom une épître en vers qu'il revendique. Elle commence ainsi:

> En vain en quittant ton séjour,
> Cher ami, j'abjurai la rime;
> La même ardeur encor m'anime,
> Et semble augmenter chaque jour.

Il est juste que je lui rende son bien, dont il doit être jaloux. Je ne puis choisir de dépôt plus convenable que celui du *Mercure*, pour y consigner ma déclaration authentique que je n'ai nulle part à cette pièce ingénieuse, qu'on m'a fait trop d'honneur, et que je n'ai jamais vu ni cet ouvrage, ni M. de M.... auquel il est adressé, ni le recueil où il est imprimé. Je ne veux point être plagiaire, comme on le dit dans l'*Année littéraire*. C'est ainsi que je restituai fidèlement, dans les journaux, des vers d'un tendre amant pour une belle actrice de Marseille. Je protestai, avec candeur, que je n'avais jamais eu les faveurs de cette héroïne. Voilà comme à la longue la vérité triomphe de tout. Il y a cinquante ans que les libraires ceignent tous les jours ma tête de lauriers qui ne m'appartiennent point. Je les restitue à leurs propriétaires dès que j'en suis informé.

Il est vrai que ces grands honneurs, que les libraires et les curieux nous font quelquefois à vous et à moi, ont leurs petits inconvénients. Il n'y a pas long-temps qu'un homme qui prend le titre d'avocat, et qui divertit le barreau, eut la bonté de faire mon testament et de l'imprimer. Plusieurs personnes dans nos provinces, et dans les pays étrangers, crurent en effet que cette belle pièce était de moi; mais comme je me suis toujours déclaré contre les testaments attribués aux cardinaux de Richelieu, de Mazarin, et d'Albéroni, contre ceux qui ont couru sous les noms des ministres d'état Louvois et Colbert, et du maréchal de Belle-Isle, il est bien juste que je m'élève aussi contre le mien, quoique je sois fort loin d'être ministre. Je restitue donc à M. Marchand, avocat en parlement, mes dernières volontés, qui ne sont qu'à lui; et je le supplie au moins de vouloir bien regarder cette déclaration comme mon codicille.

En attendant que je le fasse mon exécuteur testamentaire, je dois, pendant que je suis encore en vie, certifier que des volumes entiers de lettres imprimées sous mon nom, où il n'y a pas le sens commun, ne sont pourtant pas de moi.

Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs qui ne s'en soucient guère, que

l'article Messie imprimé dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, et dans plusieurs autres recueils, n'est pas mon ouvrage, mais celui de M. Polier de Bottens, qui jouit d'une dignité ecclésiastique dans une ville célèbre, et dont la piété, la science et l'éloquence sont assez connues. On m'a envoyé depuis peu son manuscrit, qui est tout entier de sa main.

Il est bon d'observer que, lorsqu'on croyait cet ouvrage d'un laïque, plusieurs confrères de l'auteur le condamnèrent avec emportement; mais quand ils surent qu'il était d'un homme de leur robe, ils l'admirèrent. C'est ainsi qu'on juge assez souvent, et on ne se corrigera pas.

Comme les vieillards aiment à conter, et même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour les beaux-esprits du royaume (et c'étaient le prince de Vendôme, le chevalier de Bouillon, l'abbé de Chaulieu, l'abbé de Bussy, qui avait plus d'esprit que son père, et plusieurs élèves de Bachaumont, de Chapelle et de la célèbre Ninon) disaient à souper tout le mal possible de La Motte-Houdart. Les fables de La Motte venaient de paraître : on les traitait avec le plus grand mépris; on assurait qu'il lui était impossible d'approcher des plus médiocres fables de La Fontaine. Je leur parlai d'une nouvelle édition de ce même La Fontaine, et de plusieurs fables de cet auteur qu'on avait retrouvées. Je leur en récitai une; ils furent en extase; ils se récriaient. Jamais La Motte n'aura ce style, disaient-ils : quelle finesse et quelle grâce! on reconnaît La Fontaine à chaque mot. La fable était de La Motte.

Passe encore lorsqu'on ne se trompe que sur de telles fables; mais lorsque le préjugé, l'envie, la cabale, imputent à des citoyens des ouvrages dangereux; lorsque la calomnie vole de bouche en bouche aux oreilles des puissants du siècle; lorsque la persécution est le fruit de cette calomnie : alors que faut-il faire? cultiver son jardin comme Candide.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 juillet.

Mon héros, je reçois de votre grâce une lettre qui m'enchante. Elle me fait voir qu'au bout de cinquante ans vous avez daigné enfin me prendre sérieusement. Je vois que notre doyen, quand il veut s'en donner la peine, est le véritable protecteur des lettres : mais ce que vous avez la bonté de me dire sur la perte que vous avez faite a pénétré mon cœur. J'avais déjà pris la liberté de vous ouvrir le mien. Je sentais combien vous deviez être affligé, et à quel point il est difficile de réparer de tels malheurs. Je vous plaignais en vous voyant rester presque seul de tout ce qui a contribué aux agréments de votre charmante jeunesse. Tout est passé, et on passe enfin soi-même pour aller trouver le néant, ou quelque chose qui n'a nul rapport avec nous, et qui est par conséquent le néant pour nous.

Je souhaite passionnément que les affaires et les plaisirs vous distraient long-temps.

La bonté avec laquelle vous vous êtes occupé de la Crète a été pour vous un moment de diversion. Vos réflexions sont très justes; et quoique cet ouvrage ait beaucoup plus de rapport à la Pologne qu'à la France, cependant il est très aisé d'y trouver des allusions à nos anciens parlements et à nos affaires présentes. Il ne faut pas laisser le moindre prétexte à ces allégories désagréables, et c'est à quoi j'ai travaillé, à la réception de la belle lettre dont vous m'avez honoré. Il y a même beaucoup encore à faire dans le dialogue et dans la versification, pour que la pièce soit digne d'être protégée par monseigneur le maréchal de Richelieu.

Notre doyen sait de quelle difficulté il est d'écrire à la fois raisonnablement et avec chaleur, de ne pas dire un mot inutile, de mêler l'harmonie à la force, d'être aussi exact en vers qu'on le serait dans la prose la plus châtiée. On peut remplir ces devoirs dans cinq ou six vers; mais il n'a été donné qu'à Jean Racine d'en faire des centaines de suite qui approchent de la perfection; tout le reste est plein de boue, et les fautes fourmillent au milieu des beautés.

Il ne faut pourtant pas se décourager. Il faut qu'à mon âge je tâche de faire voir qu'il y a encore des ressources, et que ceux qui sont nés lorsque Racine et Boileau vivaient encore, lorsque Louis XIV tenait encore sa brillante cour, lorsque madame la dauphine de Bourgogne commençait à donner les plus grandes espérances, lorsque la France donnait le ton à toutes les nations d'Europe, conservent encore quelques étincelles de ce feu qui nous animait.

Je vous demande en grâce de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crète, jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire.

Pour vous parler des prisonniers français qui se sont beaucoup plus signalés que les Crétois, je vous dirai que je me flatte toujours qu'ils seront reçus magnifiquement à Pétersbourg, qu'on y étalera toute la pompe de la puissance, tout l'éclat de la victoire, et toute la galanterie d'une femme de beaucoup d'esprit. On ne peut mieux réparer la petite fredaine dont vous parlez, et vous m'avouerez que cette fredaine a produit les plus grandes choses. Si vous étiez encore au mois d'auguste

dans votre royaume, je vous supplierais de vous y faire donner *les Crétois* bien corrigés. Le vieux malade aura l'honneur de vous en dire davantage une autre fois; il est à vos pieds avec le plus tendre respect.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juillet.

Il y a, monsieur, trop de miracles et trop de vers dans ce monde; mais il n'y a jamais trop d'une prose aussi agréable que la vôtre. Le solitaire octogénaire vous prie, monsieur, de lui faire avoir l'*Épître de Boileau*, dont on lui a tant parlé et qu'il n'a jamais vue. Vous pourriez la lui envoyer sous le contre-seing de M. de Sauvigny, dont vous vous êtes servi quelquefois.

Ce n'est point contre les *Questions sur l'Encyclopédie* que M. l'évêque de Tréguier devrait être en colère, mais contre ceux qui ont abusé de son nom pour imprimer une *Lettre de Jésus-Christ*. Je ne doute pas que Jésus-Christ n'ait écrit cette lettre; mais, dans les règles de l'honnêteté, on ne publie jamais les lettres d'un homme sans sa permission. A l'égard des miracles que vous avez vus à Paris chez un cabaretier, rue des Moineaux, ces messieurs sont dans l'habitude d'en faire tous les jours depuis les noces de Cana, et les convulsionnaires en ont fait pendant vingt ans de suite dans les cabarets et dans les cimetières.

A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, le 6 juillet.

Monsieur, l'auteur de l'*Essai sur les Probabilités* devait être absolument impartial. Il n'en était pas moins convaincu de la scélératesse de vos adversaires. Son indignation contre eux augmentait encore par le souvenir des bontés que madame votre grand'mère avait eues pour lui et pour toute sa famille. La justice de votre cause me paraît démontrée. Vous n'avez contre vous que la malheureuse facilité d'avoir fait des billets pour une somme très considérable à des fripons qui se servent avantageusement de ces armes que vous leur avez fournies. Je suis persuadé que si cette affaire était restée entre les mains de M. de Sartines, il y a long-temps que tout aurait été pleinement éclairci. Je crains que vos preuves ne périssent avec le temps, et que vous ne restiez chargé de ces billets funestes. C'est encore un grand malheur pour vous, monsieur, d'avoir voulu évoquer cette affaire au conseil, comme si vous vous étiez défié de la justice du parlement, auquel elle ressortit de droit. Je ne doute pas que vous ne rassembliez avec la plus grande diligence tout ce qui peut vous servir dans une conjoncture aussi importante et aussi épineuse. On vient de juger à Lyon une affaire à peu près semblable : le porteur des billets exigibles a été condamné aux galères.

M. Marin m'a mandé qu'il avait vu chez M. de Saluces un domestique qui était chez vous le jour même que Du Jonquai prétend y avoir fait ces treize incroyables voyages. Pour peu que vous ayez encore un autre témoin, je pense que vous parviendrez aisément à découvrir la friponnerie aux yeux de la justice, d'autant plus que ce sont des témoins nécessaires, quoiqu'ils vous aient appartenu. Il me paraît aussi bien important que vous détruisiez je ne sais quelles accusations intentées contre vous par l'avocat La Croix, pages 12 et 18 de son Mémoire. Si ces accusations ne sont pas fondées, il vous doit une réparation authentique. J'ai un neveu, doyen des conseillers-clercs du parlement, qui ne sera pas votre juge, parce que la cause est au criminel; mais il a beaucoup de crédit dans son corps. Il viendra passer les vacances à Ferney : je lui parlerai fortement, et s'il peut vous rendre service, ce sera m'en rendre un très essentiel. Nous avons ici un parent, ancien capitaine de cavalerie, qui a eu l'honneur de servir avec vous, et qui est de votre province : il prend, comme moi, un intérêt très vif à votre procès. Les raisons qui m'ont frappé ont fait sur lui la même impression. Le fond de l'affaire ne doit laisser aucun doute à quiconque a le sens commun. Il est bien triste que vous ayez à combattre des formes qui l'emportent si souvent sur le fond; mais je me flatte que les formes mêmes vous seront favorables, quand vous aurez discuté judiciairement tous les faits : c'est de quoi il s'agit; vous n'épargnerez rien pour réparer votre seul tort, qui est celui d'une confiance trop aveugle. Constatez bien vos preuves : vous avez un avocat intelligent et actif, dont l'éloquence ne peut plus rien ici. Il n'est plus question de probabilités, il faut des faits, il faut des interrogatoires; il faut parvenir à des démonstrations qui forcent les juges à déclarer vos billets nuls, et à punir ceux qui vous les ont extorqués. Je vous plains infiniment, monsieur; mais quand vous auriez le malheur de perdre votre procès, je ne vous en respecterais pas moins.

C'est avec ce respect bien véritable que j'ai l'honneur, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juillet.

Je sais depuis vingt ans, madame, en petit dans ma chaumière, ce que votre grand'maman fait

avec tant d'éclat dans son palais délicieux. Je vous imite aussi en parlant d'elle et de son respectable mari, et en leur étant tendrement attaché, quoi qu'ils en disent; et une preuve que je ne change point, c'est que je suis chez moi. Madame de Saint-Julien, qui a daigné faire cent trente lieues pour me venir voir dans mon ermitage, pourrait vous en dire des nouvelles. Je finirai par m'en tenir à ma bonne conscience, et à souffrir en paix qu'on ne me croie pas.

Savez-vous qu'il paraît deux petits volumes de *Lettres de madame de Pompadour?* Elles sont écrites d'un style léger et naturel, qui semble imiter celui de madame de Sévigné. Plusieurs faits sont vrais, quelques uns faux, peu d'expressions de mauvais ton. Tous ceux qui n'auront pas connu cette femme croiront que ces lettres sont d'elle. On les dévore dans les pays étrangers. On ne saura qu'avec le temps que ce recueil n'est que la friponnerie d'un homme d'esprit qui s'est amusé à faire un de ces livres que nous appelons, nous autres pédants, *pseudonymes*. Il y a bien des gens de votre connaissance qui ne seront pas contents de ce recueil : ils y sont extrêmement maltraités, à commencer par son frère; mais dans un mois on n'en parlera plus. Tout cela s'engloutit dans le torrent des sottises dont on est inondé.

Vous voulez que je vous envoie les miennes; vous en aurez. On a imprimé à Paris *les Cabales*, *la Bégueule*, *Jean qui pleure et qui rit* : on les a cruellement défigurés. Je vous en ferai tenir, dans quelques semaines, une petite édition, avec des notes très instructives pour la jeunesse qui veut être philosophe.

Je crois votre M. de Gleichen à Spa, où il y a grande compagnie. Sa santé est bien mauvaise, et les révolutions du Danemark ne la rétabliront pas. Il fesait un peu le mystérieux à Ferney, mais son mystère était qu'il ne savait rien. Toute cette aventure est bien horrible et bien honteuse. Gardez-vous d'ailleurs d'aimer trop les étrangers : leurs amitiés sont, comme eux, des oiseaux de passage. Formont valait mieux. Il n'y a que les gens peu répandus qui sachent aimer.

Adieu, madame; je suis très peu répandu.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 juillet.

Mon cher ange, je commence par vous demander si vous avez lu les *Lettres de madame de Pompadour*, c'est-à-dire les lettres qui ne sont pas d'elle, et dans lesquelles l'auteur cherche à copier le style de madame de Sévigné. On les dévore, et on les devorera jusqu'à ce qu'on soit bien convaincu que c'est un ouvrage supposé, et qu'on doit en faire le même cas que des *Lettres de Ninon*, de celles *de la reine Christine*, et des *Mémoires de madame de Maintenon*. Des gens qui sont assez au fait prétendent que ce recueil est de cet honnête Vergy qui vous a fait une si jolie tracasserie. Vous n'êtes point nommé dans ces lettres : M. le maréchal de Richelieu y est horriblement maltraité. Il est difficile de mettre un frein à ces infamies.

Il faut que vous sachiez qu'il arriva chez moi, ces jours passés, deux Piémontais qui me dirent avoir travaillé long-temps dans les bureaux de M. de Felino, et qui ont, disent-ils, été emprisonnés long-temps à son occasion; ils prétendaient avoir été accusés d'avoir voulu empoisonner la duchesse de Parme. Je leur demandai ce qu'ils voulaient de moi, ils me répondirent qu'ils me priaient de les employer; je leur dis que j'étais bien fâché, mais que je n'avais personne à empoisonner; et le singulier de l'aventure, c'est qu'ils refusèrent de l'argent.

Disons à présent, je vous prie, un petit mot de la Crète. Bénis soient ceux qui me l'ont renvoyée! elle était perdue, si on l'avait donnée telle qu'elle était. Les mutilations lui feront du bien; j'ajuste des bras et des jambes à la place de ceux qu'on a coupés. Je l'avais envoyée à M. le maréchal de Richelieu, avec quelques additions que vous n'aviez pas. Je ne comptais pas qu'elle pût lui plaire, elle a été plus heureuse que je ne croyais. Il voulait la faire jouer à Bordeaux, où il dit avoir une excellente troupe. Je l'ai conjuré de n'en rien faire. Je ne crois pas en faire jamais une pièce qui soit aussi touchante que *Zaïre*; mais il se pourra faire qu'elle ait son petit mérite. Il ne faut pas que tous les enfants d'un même père se ressemblent; la variété fait quelque plaisir. Je voudrais bien que l'amour jouât un grand rôle chez nos Crétois, mais c'est une chose impossible. Un amant qui ne soupçonne pas sa maîtresse, qui n'est point en fureur contre elle, qui ne la tue point, est un homme insipide; mais il est beau de réussir sans amour chez des Français. Enfin nous verrons si vous serez content. J'espère du moins que le roi de Pologne le sera. Vous sentez bien que c'est pour lui que la pièce est faite. Je suis quelquefois honni dans ma patrie; les étrangers me consolent. On a joué à Londres une traduction de *Tancrède* avec un très grand succès. La pièce m'a paru bien écrite.

Je sors de *Zaïre*; des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes. Nous avions un Lusignan qui est fort au-dessus de Brizard, et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits.

Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reine : elle demande votre très

grande protection auprès de M. le duc de Duras. Je ne l'ai point vue; on en dit beaucoup de bien; vous en jugerez; elle viendra vous faire sa cour à Paris. C'est assez, je crois, vous parler comédie; le sujet est intéressant, mais il ne faut pas l'épuiser.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

De Ferney, 15 juillet.

Êtes-vous, monseigneur, aussi étonné et aussi fâché que moi de voir tant de mensonges courir l'Europe sous le nom de madame de Pompadour, se faire lire et se faire croire? il n'y a pas une lettre d'elle, et cependant on ne sera détrompé de long-temps. Cela ressemble aux *Mémoires de madame de Maintenon* que La Beaumelle a débités, et qu'on regarde encore comme authentiques dans quelques pays étrangers. Comment peut-on avoir l'insolence d'outrager tant de personnes respectables pour gagner un peu d'argent? Est-il possible que tant de gens de lettres soient coupables d'une telle infamie? Nous avions besoin autrefois qu'on encourageât la littérature, et aujourd'hui il faut avouer que nous avons besoin qu'on la réprime.

Je suis si indigné contre les prétendues *Lettres de madame de Pompadour*, que j'oublie dans ce moment ma grande passion pour la presse, et que je me souviens seulement que je suis citoyen.

Du moins une tragédie et un opéra comique ne font point de mal. J'espère que *les Lois de Minos*, auxquelles j'ai beaucoup travaillé, mériteront la protection dont vous les honorez, et que cette pièce ne sera point écrite de ce style barbare et vandale qu'on s'est permis si long-temps.

Je parle ici au doyen de notre académie, qui doit maintenir plus que personne la pureté de notre langue.

L'impératrice de Russie me demandait, il y a quelque temps, s'il y avait deux langues en France. Elle avouait qu'elle n'avait pu entendre ce style abominable qui a fait tant de fracas sur nos théâtres, à la honte de la nation.

J'ai supplié mon héros de me mander s'il pourrait faire donner *Pandore*, dont on dit que la musique est très bonne. J'ai toujours un très joli sujet d'un opéra comique ou d'un petit opéra galant qui pourrait fournir une fort jolie fête, et qui n'exigerait que très peu de dépense. Ce dernier mérite plairait beaucoup à M. l'abbé Terray; mais pourvu que je puisse plaire à mon héros, je ne demande rien à personne.

Je me flatte que madame de Saint-Julien vous dira à Paris combien vous êtes révéré à Ferney: il faut bien que les dieux reçoivent quelquefois l'encens des villages.

Recevez aussi, avec votre bonté ordinaire, les tendres respects de ce hibou des Alpes.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

15 juillet.

Je suis toujours étonné qu'un maréchal-de-camp, âgé de quarante-cinq ans, fasse, à des inconnus, pour cent mille écus de billets à ordre sans en avoir reçu la valeur.

D'un autre côté, la friponnerie des Du Jonquai me paraît évidente; et il faut bien qu'elle soit vraie, puisqu'ils l'ont avouée chez un commissaire qui ne les violentait pas.

Les treize voyages me paraissent absurdes. Probablement les faux témoins ont espéré partager le profit. Ils ont eu le temps de se préparer; il sera très difficile de les convaincre de faux. Les billets de M. de Morangiés parlent contre lui, et le public me semble parler plus haut qu'eux.

M. de Morangiés me paraît coupable d'avoir très mal conduit ses affaires, d'avoir ajouté de nouvelles dettes à celles de sa famille, pour lesquelles il s'était accommodé avec ses créanciers, et leur avait abandonné une partie de son bien; de s'être livré continuellement à des usurières, à des prêteuses sur gages; d'avoir été en commerce de lettres avec elles; de s'être fait illusion jusqu'à croire qu'on lui prêterait cent mille écus sur ses billets, et qu'il paierait ensuite ces cent mille écus comme il voudrait; enfin d'avoir poussé l'avilissement jusqu'à aller emprunter dans un galetas douze cents francs d'un misérable qui le flattait de lui faire toucher trois cent mille livres sur ses billets.

C'est dans cette confiance absurde qu'il signa un des billets que lui présenta Du Jonquai, et qu'il mit au bas la valeur de ces mots : « Je donnerai « mon reçu quand on m'aura apporté l'argent. » C'est dans l'avide espérance de recevoir cet argent qu'il accepta misérablement un prêt de douze cents francs de celui qui le fesait tomber dans le piége, et qu'il signa ses billets au profit de la Verron, que Du Jonquai lui disait être une associée de la compagnie des prêteurs. Cette Verron était absolument inconnue à M. de Morangiés, à ce qu'il me mande.

Il est probable que cet officier ayant approuvé le plan du prêt que Du Jonquai lui proposait pour le tromper, il eut la faiblesse de signer les billets de cent mille écus, dans la confiance qu'un jeune homme, logé à un troisième étage, ne pourrait pas concevoir seulement l'audace de détourner ces cent mille écus à son profit. Cela est extrêmement

imprudent, mais cela est possible. C'est un homme qui croit voir une issue pour sortir de l'abîme ; il s'y jette sans réfléchir.

Il me semble impossible que le comte de Morangiés ait conçu le dessein de voler cent mille écus à une famille du peuple, et celui de la faire pendre pour lui avoir prêté cet argent. Ce projet serait évidemment absurde et impraticable. Si M. de Morangiés avait imaginé un pareil crime, il aurait refusé son billet après avoir reçu l'or que M. Du Jonquai prétend lui avoir apporté, il lui aurait du moins volé le premier envoi, qui était de mille louis d'or; en un mot, on ne fait point un billet de cent mille écus pour les voler, et pour faire pendre celui qui les prête.

Toutes les présomptions sont donc contre les gens du troisième étage. C'est un brétailleur, c'est un cocher, c'est une prêteuse sur gages; c'est un homme qui, de laquais, s'est fait tapissier, rat-de-cave, et solliciteur de procès; c'est un avocat rayé du tableau : ce ne sont pas là des preuves, mais ce sont des probabilités; et si l'on peut arracher la vérité par les interrogatoires; si les témoins, bien avertis de leurs dangers, sont fermes et uniformes dans leurs dépositions, ce ne sera qu'à des probabilités que l'on pourra recourir.

Mais qu'est-ce que des probabilités contre des billets payables à ordre? Il n'est pas probable, sans doute, que la veuve Verron ait eu cent mille écus; et, par comble d'impertinence, son testament en porte cinq cent mille.

Tout est marqué à mes yeux, dans cette affaire, au sceau de la friponnerie, et tout le tissu de cette friponnerie est romanesque ; mais les adversaires du comte de Morangiés sont au nombre de sept ou huit, qui ameutent le peuple, et qui sont tous intéressés à faire illusion aux juges. M. de Morangiés est seul ; il a contre lui ses dettes, sa malheureuse réputation de vouloir faire plus de dépense qu'il ne peut, ses liaisons avilissantes avec des courtières, des prêteuses sur gages, des marchands. Ainsi, plus il est homme de qualité, moins la faveur publique est pour lui ; mais la justice ne connaît point cette faveur; il faut juger le fait, et le fait consiste à savoir, 1° s'il est vraisemblable qu'une femme qui demeurait dans un logis de deux cent cinquante livres ait reçu un fidéi-commis de deux cent soixante mille livres et de vaisselle d'argent de la part de son mari mort, lequel, en son vivant, n'était qu'un vil courtier ; 2° s'il est possible que maître Gillet, notaire, ait fait de ces deux cent soixante mille livres une somme de cent mille écus, et l'ait rendue à la Verron en 1760, tandis qu'il était mort en 1755; 3° comment la Verron, dans son testament, articule-t-elle cinq cent mille livres, lorsqu'elle dit n'en avoir que trois cent mille, et lorsque, par sa manière de vivre, elle paraît n'avoir presque rien? 4° comment cette femme, au lieu de prêter cent mille écus chez elle à l'emprunteur, qui serait venu les recevoir à genoux, envoie-t-elle son fils en coureur faire cinq lieues à pied, pour porter, en treize voyages, une somme qu'on pourrait si aisément donner en un seul? 5° pourquoi Du Jonquai et sa mère ont-ils avoué librement, devant un commissaire, qu'ils étaient des fripons, s'ils étaient d'honnêtes gens?

Enfin de quel côté la raison doit-elle faire pencher sa balance, en attendant que la justice paraisse avec la sienne?

Pardon, mon très juste et très éclairé doyen, de tant de verbiage; mais l'affaire en vaut la peine.

Je vous demande en grâce de faire voir ce petit croquis à M. de Combault. Nous parlerons de cette affaire à Ferney, avec votre ami M. Le Vasseur. Je conçois que vos travaux sont bien pénibles, mais ils sont bien respectables; car, après tout, vous passez votre vie à chercher la vérité et à la trouver.

Nous vous embrassons tous bien tendrement, et nous vous attendons avec impatience.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Puisque vous m'avez fait tenir, mon cher ange, le discours de M. de Bréquigny et sa lettre, vous permettrez que je vous adresse les remerciements que je lui dois. Ou je me trompe, ou ce serait une bonne acquisition pour le théâtre de Paris, que cet acteur, nommé Patrat, qui a joué si parfaitement Lusignan, et qui jouerait de même Azémon. Cela ne ferait aucun tort à Brizard : l'un garderait sa couronne, et l'autre sa calotte de vieillard.

Je n'ai point entendu mademoiselle Camille ; elle a de la réputation en province ; mais cela ne suffit pas pour Paris : vous en jugerez.

Je ne sais si Lekain a bien fait de lire *les Lois de Minos* dans plusieurs maisons, avant qu'il eût la dernière leçon ; je ne sais pas non plus s'il serait tenté de donner aux Genevois une représentation de *Gengis-kan* et une de *Mahomet*. Il me semble que le directeur ne pourrait lui donner que cent écus par représentation. Vous pouvez le sonder, s'il a l'honneur de vous voir. Pour moi, je vous enverrai *les Lois de Minos* avant son départ. Je donne actuellement la préférence à mes moissons. Cérès doit l'emporter sur Melpomène; mais personne ne l'emporte sur vous dans mon cœur.

Quoique les *Lettres* prétendues de *madame de Pompadour* ne soient pas bonnes, soyez très sûr

qu'elle était incapable d'écrire de ce style, autant qu'elle l'était de dire tant d'impertinences.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juillet.

Mon cher ange, M. le marquis de Felino est bien bon de daigner descendre jusqu'à m'expliquer ce que c'est que mes deux aventuriers de Nice. Il me passe tous les jours sous les yeux de pareils Guzmans d'Alfarache. Il y en a autant que de mauvais poëtes à Paris, et de mauvais prêtres à Rome; mais je vois que la Providence tire toujours le bien du mal, puisque ces deux polissons m'ont valu un écrit instructif de la part d'un homme pour qui j'ai l'estime la plus respectueuse, et qui est votre ami. Je vois avec douleur que l'esprit de la cour romaine domine encore dans presque toute l'Italie, excepté à Venise.

Romanos rerum dominos gentemque togatam.
VIRG., *Æneid*, lib. I, v. 286.

Je ne voyagerai point dans ce pays-là, quoique M. Ganganelli m'ait assuré que son grand-inquisiteur n'a plus ni d'yeux ni d'oreilles.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes très humbles remerciements à M. le marquis de Felino. Je crois que le séjour de Paris lui sera pour le moins aussi agréable que celui de Parme.

Je songe toujours à la Crète, et je vous aurais déjà envoyé mon dernier mot, si je pouvais avoir un dernier mot.

Votre favori Roscius veut-il, quand il sera à Ferney, jouer *Gengis* et *Sémiramis*? Je crois que le pauvre entrepreneur de la troupe ne pourrait lui donner que cent écus par représentation, et, si je ne me trompe, je vous l'ai déjà mandé. Cela sert du moins à payer des chevaux de poste. Pour moi, je ne puis plus être magnifique; je me suis ruiné en bâtiments et en colonies, et je m'achève en bâtissant une maison de campagne pour Florian.

Je dirai, en parodiant *Didon* :

Exiguam urbem statui; mea mœnia vidi,
Et nunc *parva* mei sub terras ibit imago.
VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 654.

Voici des pauvretés pour vous amuser.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

Vous croyez bien que je recevrai M. le chevalier de Buffevent de mon mieux, tout malade et tout languissant que je suis. Les apparitions de vos parents et de vos amis sont des fêtes pour moi.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-HEREM.

A Ferney, 27 juillet.

Madame, vous avez écrit à un vieillard octogénaire qui est très honoré de votre lettre; il est vrai que madame votre mère daigna autrefois me témoigner beaucoup d'amitié et quelque estime. Ce serait une grande consolation pour moi, si je pouvais mériter de sa fille un peu de ses sentiments.

Vous avez assurément très grande raison de regarder l'adoration de l'Être des êtres comme le premier des devoirs, et vous savez sans doute que ce n'est pas le seul. Nos autres devoirs lui sont subordonnés; mais les occupations d'un bon citoyen ne sont pas aussi méprisables et aussi haïssables qu'on a pu vous le dire.

Celui qui a contribué à rendre Henri IV encore plus cher à la nation, celui qui a écrit le *Siècle de Louis XIV*, qui a vengé les Calas, qui a écrit le *Traité de la Tolérance*, ne croit point avoir célébré des choses méprisables et haïssables. Je suis persuadé que vous ne haïssez, que vous ne méprisez que le vice et l'injustice; que vous voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes; que vous n'êtes d'aucun parti; que plus vous êtes éclairée, plus vous êtes indulgente; que votre vertu ne sera jamais altérée par les séductions de l'enthousiasme. Telle était madame votre mère, que je regrette toujours.

Tous les hommes sont également faibles, également petits devant Dieu, mais également chers à celui qui les a formés. Il ne nous appartient pas de vouloir soumettre les autres à nos opinions. Je respecte la vôtre, je fais mille vœux pour votre félicité, et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincère respect, madame, votre, etc.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-JULIEN.

31 juillet.

Je vous avais dit, madame, que je n'aurais jamais l'honneur de vous écrire pour vous faire de vains compliments, et que je ne m'adresserais à vous que pour exercer votre humeur bienfesante: je vous tiens parole; il s'agit de favoriser les blondes. Je ne sais si vous n'aimeriez pas mieux protéger des blondins; mais il n'est question ici ni de belles dames, ni de beaux garçons : et je ne vous demande votre protection qu'auprès de la marchande qui soutient seule l'honneur de la France, ayant succédé à madame Duchapt [1].

Vous avez vu cette belle blonde, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre est prête d'en

[1] Fameuse marchande de modes. K.

faire autant, et en aussi grand nombre qu'on voudra, et à très bon marché, pour l'ancienne boutique Duchapt ; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture. Vous nous avez porté bonheur, madame ; notre colonie augmente, nos manufactures se perfectionnent ; je suis encore obligé de bâtir de nouvelles maisons. Si le ministère voulait un peu nous encourager, et me rendre du moins ce qu'il m'a pris, Ferney pourrait devenir un jour une ville opulente. Ce sera une assez plaisante époque dans l'histoire de ma vie, qu'on m'ait saisi mon bien de patrimoine entre les mains de M. de La Borde et de M. Magon, tandis que j'employais ce bien, sans aucun intérêt, à défricher des champs incultes, à procurer de l'eau aux habitants, à leur donner de quoi ensemencer leurs terres, à établir six manufactures et à introduire l'abondance dans le séjour de la plus horrible misère ; mais je me consolerai, si vous favorisez nos blondes, et si vous daignez faire connaître à l'héritière de madame Duchapt qu'il y va de son intérêt et de sa gloire de s'allier avec nous.

Quand vous reviendrez, madame, aux états de Bourgogne, si vous daignez vous souvenir encore de Ferney, nous vous baignerons dans une belle cuve de marbre, et nous aurons un petit cheval pour vous promener, afin que vous ne soyez plus sur un genevois. Tout ce que je crains, c'est d'être mort quand vous reviendrez en Bourgogne. Votre écuyer Racle a pensé mourir ces jours-ci, et je pense qu'il finira comme moi par mourir de faim ; car M. l'abbé Terray, qui m'a tout pris, ne lui donne rien, du moins jusqu'à présent. Il faut espérer que tout ira mieux dans ce meilleur des mondes possibles. Je me flatte que tout ira toujours bien pour vous, que vous ne manquerez ni de perdrix, ni de plaisirs. Vous ne manqueriez pas de vers ennuyeux, si je savais comment vous faire tenir *Systèmes, Cabales,* etc., avec des notes très instructives.

En attendant, recevez, madame, mon très tendre respect.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

3 auguste.

Le vieux malade de Ferney éprouve sans doute une grande consolation quand il reçoit certaines lettres de Rome ; mais il ne les exige pas. Il respecte *barrette et paresse*. Il prend seulement la liberté d'envoyer ce rogaton pour aider un peu à la méridienne après dîner. Il présente son tendre respect

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 10 auguste.

J'ai tort, madame, j'ai très tort ; mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez : car, en premier lieu, je croyais que vous n'aviez plus du tout de goût pour les vers, et surtout pour les miens ; et secondement, je n'étais pas content de l'édition dont vous avez la bonté de me parler ; je vous en envoie une meilleure.

Pour peu que vous vouliez connaître le système de Spinosa, vous le verrez assez proprement exposé dans les notes. Si vous aimez à vous moquer des systèmes de nos rêveurs, il y aura encore de quoi vous amuser.

Vous verrez de plus, dans les notes des *Cabales*, si j'ai eu si grand tort de me réjouir de la chute et de la dispersion de *messieurs*. La plupart sont, comme moi, à la campagne ; je leur souhaite d'en tirer le parti que j'en tire.

Je me suis mis à établir une colonie ; rien n'est plus amusant : ma colonie serait bien plus nombreuse et plus brillante, si M. l'abbé Terray ne m'avait pas réduit à une extrême modestie.

Puisque vous avez vu M. Huber, il fera votre portrait : il vous peindra en pastel, à l'huile, en *mezzo tinto ;* il vous dessinera sur une carte avec des ciseaux, le tout en caricature. C'est ainsi qu'il m'a rendu ridicule d'un bout de l'Europe à l'autre. Mon ami Fréron ne me caractérise pas mieux, pour réjouir ceux qui achètent ses feuilles.

Nous voici bientôt, madame, à l'anniversaire centenaire de la Saint-Barthélemi. J'ai envie de faire un bouquet pour le jour de cette belle fête. En ce cas, vous avez raison de dire que je n'ai point changé depuis cinquante ans ; car il y a en effet cinquante ans que j'ai fait *la Henriade*. Mon corps n'a pas plus changé que mon esprit. Je suis toujours malade comme je l'étais. Je passe mon temps à faire des gambades sur le bord de mon tombeau, et c'est en vérité ce que font tous les hommes. Ils sont tous *Jean qui pleure et qui rit ;* mais combien y en a-t-il malheureusement qui sont Jean qui mord, Jean qui vole, Jean qui calomnie, Jean qui tue !

Eh bien ! madame, n'avouerez-vous pas à la fin que ma Catherine II n'est pas Catherine qui file ? ne conviendrez-vous pas qu'il n'y a rien de plus étonnant ? Au bout de quatre ans de guerre, au lieu de mettre des impôts, elle augmente d'un cinquième la paie de toutes ses troupes. voilà un bel exemple pour nos Colberts.

Adieu, madame; quoi qu'en dise M. Huber, je n'ai pas long-temps à vivre; et quoi que vous en disiez, j'ai la plus grande envie de vous faire ma cour. Comptez que je vous suis attaché avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

Nous touchons, mon cher ange, au grand anniversaire de la Saint-Barthélemi. C'est une belle époque.

Voici un bouquet qu'on m'a envoyé pour cette fête. Il me semble qu'on ne peut tirer un parti plus honnête de cette belle époque : l'abbé de Caveirac en saura quelque gré à l'auteur.

Il me semble que Lekain avait quelque envie d'essayer une promulgation des *Lois de Minos* à Bordeaux : il m'en a fait écrire par le directeur de la troupe. J'ai été effrayé de la proposition, et j'ai fait de fortes remontrances contre *les Lois*. Je me flatte toujours (car on aime à se flatter) que notre avocat, à force de limer son plaidoyer, le rendra un peu supportable pour Fontainebleau. Il commence à être moins mécontent de lui, et il ne croit pas qu'il y ait une seule ligne qui puisse alarmer la police : il la croit bien plus ébouriffée de l'aventure du procureur et du commis pousse-cul, qui ont été mis en prison au sujet des Du Jonquai. C'est une étrange affaire que ce procès-là. Je vous prie de lire cette seconde édition de l'*Essai sur les Probabilités;* elle est beaucoup plus ample que la première, et je me crois pour le moins égal à maître Petit-Jean.

Mille tendres respects à mes anges.

Du 15.

J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. le chevalier de Buffevent, et, par malheur, c'est pour peu de temps. Je suis bien indigne de sa conversation, car je suis très malade.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 26 auguste.

Ce n'était pas, madame, quand je n'avais plus l'honneur de vous tenir à Ferney que mes jours devaient être filés d'or et de soie. J'ai reçu ces petits échantillons de soie blanche, façonnée en blondes, que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Nos ouvrières de Ferney vont travailler sur ces modèles. J'aurai bientôt l'honneur de vous envoyer un essai d'une autre manufacture, car je suis aussi sûr de votre secret que de vos bontés.

Vraiment je remercierai M. le duc de Duras; mais je dois commencer par vous. Oserai-je, en vous présentant mes remerciements, vous faire encore une prière? ce serait, madame, de vouloir bien, quand vous verrez M. d'Ogny, lui parler de la reconnaissance extrême que j'ai de toutes les facilités qu'il a accordées à ma colonie jusqu'à présent. Ma sensibilité, et surtout un petit mot de votre bouche, l'engageront peut-être à me continuer des faveurs qui me sont bien nécessaires. Si elles cessaient, mes fabriques tomberaient, mes maisons que j'ai augmentées deviendraient inutiles, les fabricants ne pourraient me rien rembourser des avances énormes que je leur ai faites sans aucun intérêt; je me verrais ruiné. Voilà deux hommes à Ferney dont vous daignez soutenir la cause dans des genres différents, Racle et moi.

Le vieux malade est trop vieux pour venir vous faire sa cour à Paris. Il faut savoir aimer la retraite : mais, madame, il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 august

Mon cher ange m'écrit du 22; mais n'a-t-il point reçu le paquet des *Lois de Minos* que je lui avais dépêché par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur-général? Il me parle de la fête de la Saint-Barthélemi, mais pas un mot de *Minos*. J'ai peur que messieurs de la poste ne se soient lassés de favoriser mon petit commerce de tragédies et de montres, que je fesais assez noblement. J'ai essuyé les plus grandes difficultés et les plus cruels contre-temps, dont ni tragédie, ni comédie, ni petits vers, ni brochures ne peuvent guère me consoler; mais si *Minos* ne vous a point été rendu, que deviendrai-je?

J'ai toujours été persuadé que le procureur qui a joué le rôle de magistrat avec Du Jonquai est punissable; et que Desbrugnières, le pousse-cul, mérite le pilori; que M. de Morangiés a cru attraper les Du Jonquai en se fesant prêter par eux cent mille écus qu'il ne pouvait rendre; qu'il a été attrapé lui-même; que, dans l'ivresse de l'espérance de toucher cent mille écus dans trois jours, il a signé des billets avant d'avoir l'argent; mais je tiens qu'il est impossible que les Du Jonquai aient eu cent mille écus.

Dieu veuille que je ne perde pas cent mille écus à mes manufactures!

Minos me consolera un peu, s'il réussit; mais vraiment pour *le Dépositaire*, je ne suis pas en état d'y songer : *Minos* a toute mon âme.

On a joué, ces jours passés, *Olympie* sur le

théâtre de Genève, qui est à quelques pas de la ville; elle a été applaudie bien plus qu'à Paris. Une belle actrice toute neuve, toute simple, toute naïve, sans aucun art, a fait fondre en larmes. Ce rôle d'*Olympie* n'est pas fait, dit-on, pour mademoiselle Vestris; c'est à vous d'en juger. Patrat a joué supérieurement le grand-prêtre. Je le trouve bien meilleur que Sarrazin dans plusieurs rôles; il me paraît nécessaire au *tripot* de Paris. Il s'offre à jouer tous les rôles. Il a beaucoup d'intelligence, un air très intéressant; il y a là de quoi faire un acteur admirable. Il me serait très nécessaire dans *les Lois de Minos*. Les comédiens le refusent-ils parce qu'il est bon? Ils ont déjà privé le public de plusieurs sujets qui auraient soutenu leur pauvre spectacle. Les intérêts particuliers nuisent au bien général dans tous les *tripots*.

Je lirai le livre dont vous me faites l'éloge; mais j'aime mieux Molière que des réflexions sur Molière.

A l'ombre de vos ailes, mes divins anges.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 30 auguste.

Où avais-je l'esprit, mon cher ami, lorsqu'en vous écrivant, je fus assez distrait pour ne pas répondre à l'offre intéressante que vous me fesiez de m'envoyer quelques odes d'Horace, traduites par monsieur votre frère? Je me flatte que j'aimerai Horace en français autant que Pindare. Je suis d'autant plus curieux de cette traduction, que je m'amuse actuellement à écrire à Horatius Flaccus, comme j'écrivis il y a un an à Nicolas Boileau. Mais j'aime bien mieux encore écrire à mon très aimable M. de Chabanon, que j'aimerai tant que je respirerai.

Mes compliments à monsieur votre frère, notre confrère.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er septembre.

L'abbé Pinzo, monsieur, écrit trop bien en français; il n'a point le style diffus et les longues phrases des Italiens. J'ai grand'peur qu'il n'ait passé par Paris, et qu'il n'ait quelque ami encyclopédiste. Malheureusement sa position est celle de Pourceaugnac : « Il me donna un soufflet, mais je lui « dis bien son fait. »

A l'égard des *Systèmes*, il faut s'en prendre un peu à M. Le Roi, dont l'équipée est un peu ridicule.

A l'égard des athées, vous savez qu'il y a athée et athée, comme il y a fagots et fagots. Spinosa était trop intelligent pour ne pas admettre une intelligence dans la nature. L'auteur du *Système* ne raisonne pas si bien que Spinosa, et déclame beaucoup trop.

Je suis fâché pour Leibnitz, qui sûrement était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan; ni Newton ni Locke ne l'étaient. Ajoutez à sa charlatanerie que ses idées sont presque toujours confuses. Puisque ces messieurs veulent toujours imiter Dieu, qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils disent donc comme lui : *Fiat lux*.

Ce que j'aime passionnément de M. d'Alembert, c'est qu'il est clair dans ses écrits comme dans sa conversation, et qu'il a toujours le style de la chose. Il y a des gens de beaucoup d'esprit dont je ne pourrais en dire autant.

Adieu, monsieur : faites provigner la vigne tant que vous pourrez; mais il me semble qu'on nous fait manger à présent des raisins un peu amers.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Eh bien ! mon cher ange, tout est-il déchaîné contre *les Lois de Minos*, jusqu'à la poste? Il est certain, de certitude physique, que je fis partir le paquet, il y a plus de trois semaines, à l'adresse de monsieur le procureur-général du parlement, et sous cette enveloppe à son substitut M. Bacon, à qui j'envoie d'autres paquets toutes les semaines, et qui, jusqu'à présent, n'a pas été négligent à les rendre. Au nom de Rhadamanthe, envoyez chez ce Bacon. Il se peut que la multiplicité prodigieuse des affaires, sur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier mon paquet cette fois-ci. Il se peut encore que messieurs des postes, qui ont taxé un autre envoi vingt-cinq pistoles, aient retenu ce dernier; peut-être quelque commis aime les vers; enfin je suis très en peine, et je suis émerveillé de votre tranquillité. Ce n'est point, encore une fois, à Marin, c'est à Bacon que j'avais envoyé *Minos;* et ce qu'il y a de pis, c'est que je n'ai plus que des brouillons informes auxquels on ne connaît rien.

Je me console par le succès de *Roméo*, et par le succès de tous ces ouvrages absurdes écrits en style barbare dont nos Welches ont été si souvent les dupes. Il faut qu'une pièce passablement écrite soit ignorée, quand les pièces visigothes sont courues; mais faut-il qu'elle soit égarée, et qu'elle devienne la proie de Fréron avant terme! Il faut avouer qu'il y a des choses bien fatales dans ce monde, sans compter ce qui est arrivé en Pologne, en Danemark, à Parme, et même en France.

On s'est avisé de jouer à Lyon *le Dépositaire*, on y a ri de tout son cœur, et il a fort réussi. Les Lyonnais apparemment ne sont point gâtés

par La Chaussée, ils vont à la comédie pour rire. O Molière! Molière! le bon temps est passé. Qui vous eût dit qu'on rirait un jour au théâtre de Racine, et qu'on pleurerait au vôtre, vous eût bien étonné.

Comment en un plomb *lourd votre* or s'est-il changé?
RACINE, *Athalie*, act. III, sc. VII.

Il nous manque une tragédie en prose, nous allons l'avoir. C'en est fait, le monde va finir; l'Antechrist est venu.

J'ai écrit à M. le duc de Duras pour le remercier de ses bontés. Hélas! elles deviendront inutiles. Paris est devenu welche. Vous étiez ma consolation, mon cher ange; mais vous vous êtes gâté; vous avez je ne sais quelle inclination fatale pour la comédie larmoyante, qui abrégera mes jours. Je ne vous en aime pas moins; mais je pleure dans ma retraite, quand je songe que vous aimez à pleurer à la comédie.

Tendres respects à mes anges.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 10 septembre.

En voici bien d'une autre, monseigneur; il court une *Lettre* insolente, exécrable, abominable, d'un abbé Pinzo au pape. Je n'ai jamais assurément entendu parler de cet abbé Pinzo; mais des gens remplis de charité m'attribuent cette belle besogne. Cette calomnie est absurde; mais il est bon de prévenir toute sorte de calomnie.

Je demande en grâce à votre éminence de vouloir bien me mander s'il y a en effet un abbé Pinzo. L'on m'assure qu'on a envoyé cette lettre au pape, comme étant mon ouvrage. Je révère trop sa personne, et je l'estime trop, pour craindre un moment qu'il me soupçonne d'une telle sottise. Mais enfin, comme il se peut faire qu'une telle imposture prenne quelque crédit dans Rome, chez des gens moins éclairés que sa sainteté, vous me pardonnerez de vous en prévenir, et même de joindre à cette lettre le témoignage de monsieur le résident de France à Genève.

Le dangereux métier d'homme de lettres expose souvent à de telles imputations. On dit qu'il faut prendre le bénéfice avec les charges; mais ici le bénéfice est du vent, et les charges sont des épines.

Mon très ancien, très tendre, et très respectueux attachement pour votre éminence, me fait espérer qu'elle voudra bien m'ôter cette épine du pied, ou plutôt de la tête: elle est bien sûre de mon cœur.

PIÈCE JOINTE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Je soussigné certifie que M. de Voltaire m'a fait voir aujourd'hui une lettre datée d'une campagne près Paris, du 21 août 1772, contenant en trois pages diverses choses particulières, et à la fin ces mots: « Le pape a fait enfermer un abbé Pinzo; il court ici une lettre de cet abbé « à sa sainteté, etc.; » et que sur une feuille séparée, de la même écriture, est la lettre dudit abbé Pinzo, telle qu'elle a été imprimée: certifie de plus que personne ne connaît à Genève cet abbé Pinzo, et que tous les Genevois que j'ai vus m'ont témoigné une indignation marquée de cette lettre vraie ou supposée.

Fait à Genève, le 9 septembre 1772.

HENRIN, *résident pour le roi.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Je suis inquiet sur bien des choses, mon cher ange, quoique à mon âge on doive être tranquille. Ce n'est point la paix entre l'empire ottoman et l'empire russe, ce n'est point la révolution de Suède qui altère mon repos; c'est le petit paquet de la Crète, dont vous ne me parlez jamais, et dont je n'ai aucune nouvelle: mais comme le malheur est bon à quelque chose, je viens de corriger encore cet ouvrage, en le fesant recopier, et j'espère qu'à la fin il méritera toute votre indulgence. Lekain est actuellement à Lyon; s'il vient à Ferney, je le chargerai du paquet, et tout sera réparé; mais j'aurai toujours sujet de craindre que la pièce ne soit tombée entre des mains infidèles qui en abuseront.

Ce que je crains encore plus, c'est le mauvais goût, c'est la barbarie dans laquelle nous retombons, c'est l'avilissement des spectacles, comme de tant d'autres choses.

Voici un autre sujet de mon étonnement et de mon trouble mortel.

Avez-vous jamais entendu parler d'un abbé Pinzo, qu'on dit avoir été autrefois camarade d'école du pape? On prétend que son camarade, ne trouvant pas ses opinions orthodoxes, l'a fait mettre en prison, et qu'il s'en est évadé. Il court une lettre très insolente, très folle, très insensée, très horrible de cet abbé Pinzo à sa sainteté.

Vous vous étonnez d'abord que cette affaire m'inquiète; mais la raison en est qu'on m'attribue la lettre, et qu'on l'a envoyée au pape en lui disant qu'elle était de moi. Voilà une tracasserie d'un genre tout nouveau.

Je vous supplie, mon cher ange, de vous informer de ce que c'est que cet abbé Pinzo, et sa lettre. Je ne doute pas que quelques ex-jésuites ne fomentent cette calomnie. Ces bonnes gens sont les premiers hommes du monde quand il s'agit d'imposture. Je sais combien cette accusation est absurde; mais l'absurdité ne rassure pas. Il faut donc toujours combattre jusqu'au dernier moment. Voilà tout ce que vaut cette malheureuse fumée de la réputation. Allons donc, combattons, j'ai encore bec et ongles.

J'écrivis l'année passée à *Boileau*; je viens d'écrire à Horace tout ce que j'ai sur le cœur. Je vous l'enverrai pour vous amuser. Il y a loin d'Horace à l'abbé Pinzo. Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

A M. HENNIN.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous renvoie, monsieur, avec mille remercîments, la *Relation de Stockholm*. On m'en a envoyé de Versailles un exemplaire, que je conserverai toute ma vie comme un monument de la plus noble fermeté et de la plus haute sagesse.

Il n'en sera pas de même de la *Lettre* de cet abbé *Pinzo*. Je ne sais si cet extravagant est à Paris. Il n'est pas vraisemblable qu'un Italien ait écrit une telle lettre en français. Ce qui est bien sûr, c'est qu'une telle lettre est l'abominable production d'un fou furieux qui doit être enchaîné; c'est d'ailleurs une plate imitation des *Vous* et des *Tu*.

J'ignore s'il y a en Savoie quelque barbare assez sot pour avoir envoyé cette lettre au pape, et assez dépourvu de sens et de goût pour me l'imputer; mais je suis sûr que le pape a trop d'esprit pour me croire capable d'une si horrible platitude. Il y a des calomnies qui sont dangereuses quand elles sont faites avec art; mais les impostures absurdes ne réussissent jamais. Il faut en tout pays laisser parler la canaille; il vaudrait mieux qu'elle ne parlât pas, mais on ne peut lui arracher la langue.

On débite à Paris des sottises plus étranges. J'en ai reçu par la poste. Il en faut toujours revenir au mot du cardinal Mazarin : Laissons-les dire, et qu'ils nous laissent faire:

Mes très humbles respects.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 septembre.

Mon héros est très bienfesant, quoiqu'il se moque de la bienfesance. Ce qu'il daigne me dire sur les mariages des protestants me touche d'autant plus, qu'il n'y a point de semaine où je ne voie des suites funestes de la proscription de ces alliances. Je suis assurément intéressé plus que personne à voir finir cette horrible contradiction dans nos lois, puisque j'ai peuplé mon petit séjour de protestants. Certainement l'ancien commandant du Languedoc, le gouverneur de la Guyenne, est l'homme de France le plus instruit des inconvénients attachés à cette loi, dont les catholiques se plaignent aujourd'hui aussi hautement que les huguenots; et monseigneur le maréchal de Richelieu, qui a rendu de si grands services à l'état, est peut-être aujourd'hui le seul homme capable de fermer les plaies de la révocation de l'édit de Nantes. Il sent bien que la faute de Louis XIV est de s'être cru assez puissant pour convertir les calvinistes, et de n'avoir pas vu qu'il était assez puissant pour les contenir.

Moustapha, tout borné qu'il est, fait trembler cent mille chrétiens dans Constantinople, pendant que les Russes brûlent ses flottes et font fuir ses armées.

Vous connaissez très bien nos ridicules : mais jugez s'il y en a un plus grand que celui de refuser un état à des familles que l'on veut conserver en France. Voyez à quoi on est réduit tous les jours. M. de Florian, ancien capitaine de cavalerie, a l'honneur d'être connu de vous; il avait épousé une de mes nièces, qui est morte. Il vient à Ferney pour se dissiper; il y trouve une huguenote fort aimable, il l'épouse; mais comment l'épouse-t-il? c'est un prêtre luthérien qui le marie avec une calviniste dans un pays étranger.

Vous voyez quels troubles et quels procès peuvent en naître dans les deux familles.

Je suis persuadé que vous avez été témoin de cent aventures aussi bizarres.

Puisque vous poussez la bonté et la condescendance jusqu'à vouloir qu'un homme aussi obscur que moi vous dise ce qu'il pense sur un objet si important et si délicat, permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas possible de remettre en vigueur et même d'étendre l'arrêt du conseil signé par Louis XIV lui-même, le 15 de septembre 1685, par lequel les protestants pouvaient se marier devant un officier de justice? Leurs mariages n'avaient pas la dignité d'un sacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides; les enfants étaient légitimes, les familles n'étaient point troublées. On crut, en révoquant cet arrêt, forcer les huguenots à rentrer dans le sein de la religion dominante, on se trompa. Pourquoi ne pas revenir sur ses pas lorsqu'on s'est trompé? Pourquoi ne pas rétablir l'ordre, lorsque le désordre est si pernicieux, et lorsqu'il est si aisé de donner un état à cent mille familles, sans le moindre risque, sans le moindre embarras, sans exciter le plus léger murmure? J'ose croire que, si vous êtes l'ami de monsieur le chancelier, vous lui proposerez un moyen qui paraît si facile.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 septembre.

Mon cher ange, je suis dans l'extase de Lekain. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je ne connaissais point du tout. Tous nos Genevois ont crié de

douleur et de plaisir; des femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant Lekain; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne savais pas quel honneur il fesait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait; je l'ai appris à six-vingts lieues de Paris. Il est bien fatigué; il demande en grâce à M. le duc de Duras, et à M. le maréchal de Richelieu, la permission de ne se rendre à Fontainebleau que le 12. Il mérite cette indulgence. Je vous supplie d'en parler; j'écris de mon côté et en son nom; un mot de votre bouche fera plus que toutes nos lettres. Vous n'aurez donc que le 12 le code *Minos;* vous le trouverez un peu changé, mais non pas autant que je le voudrais.

Je ne suis plus si pressé que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma jeunesse; mais je crois qu'on pourra fort bien publier ce code au retour de Fontainebleau.

On parle d'une pièce de M. le chevalier de Chastellux, qu'on répète; je lui cède le pas sans difficulté. Son livre de *la Félicité publique* m'a rendu heureux, du moins pour le temps que je l'ai lu; il est juste que j'en aie de la reconnaissance. De plus, il faut laisser les Welches dégorger leur *Roméo* et leur *Juliette*.

Je me mets toujours sous les ailes de mes divins anges.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 septembre.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, monseigneur, des mariages des protestants. Lekain est chez moi, et il me fait oublier toutes les religions du monde, excepté celle des musulmans, quand il joue *Mahomet*. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je n'avais point vue depuis vingt-quatre ans. Cela m'a fait frémir, tant cela ressemble!..... J'en ai été honteux et hors de moi-même. Tous les étrangers ont éprouvé le même sentiment.

Lekain a fait des efforts qui font craindre pour sa santé. Nous vous demandons en grâce, lui et moi, de permettre qu'il ne vienne à Fontainebleau que le 12. Ayez cette bonté pour nous deux; je vous en aurai la plus grande obligation.

Agréez le tendre et profond respect du vieux malade de Ferney.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 21 septembre.

Vous passez donc votre vie, madame, à tuer des perdrix et à rendre de bons offices? Vous êtes essentielle et discrète. Ce n'est pas pour rien que vous vous habillez si souvent en homme : vous avez toutes les bonnes qualités des deux sexes. Je vous appelais papillon philosophe; je ne vous appellerai plus que papillon bienfesant.

Je vous suis infiniment obligé d'avoir parlé à M. d'Ogny; ma colonie devient tous les jours plus considérable, et, si elle n'est pas protégée, elle tombera. J'aurai fait en vain des efforts au-dessus de mon état et de ma fortune; j'aurai en vain défriché des terres et bâti des maisons, établi quarante familles d'étrangers et une assez grande quantité de manufactures : ma destinée aura été de travailler pour des ingrats de plus d'un genre. Monsieur le contrôleur-général m'a fait un tort irréparable; mais je ne lui ai pas demandé la moindre grâce. Je suis consolé par vos bontés, par votre amitié : vous m'encouragez, et je continue hardiment ce que j'ai commencé.

Racle vous doit tout : il est vrai qu'il n'a encore rien, mais il aura; il faut savoir attendre. Vous êtes la divinité de notre petit canton. Je vous brûle des grains d'encens tous les jours sans vous le dire. Soyez bien persuadée, madame, de mon tendre et respectueux attachement.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT,

MARÉCHAL-DE-CAMP AU SERVICE DE FRANCE.

A Ferney, 21 septembre.

Monsieur, il y avait long-temps que j'étais chapeau; mais la tête m'a tourné de joie et d'admiration. Elle est tellement tournée, que je vous envoie les mauvais vers qui m'échappèrent au premier bruit qui me vint de la révolution. Je vous prie de me les pardonner. Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce qui part du cœur a des droits à l'indulgence. Agréez mes compliments sur les *Trois Gustaves*, et les assurances du tendre respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME NECKER.

Ferney, 27 septembre.

Madame, à propos de mademoiselle Camp, dont vous me faites l'honneur de me parler, peut-être ne serait-il pas impossible de mettre à profit l'attendrissement universel qu'elle a excité; peut-être des hommes principaux ne s'éloigneraient-ils pas de proposer le renouvellement de l'arrêt du conseil du 15 septembre 1685, qui permet de se marier légalement devant le juge du lieu. Des personnes de la plus grande considération ont ap-

prouvé cette idée. Peut-être enfin seriez-vous plus capable que personne de la faire réussir. Je ne vois les choses qu'à travers des lunettes de cent lieues. Vous les voyez de près, et avec des yeux excellents, et qui sont aussi beaux que bons. Les miens sont bien vieux, et sont privés de la vue tous les hivers. Il me reste à peine des oreilles pour vous entendre. Voilà mon état; jugez si je ne dois pas dire, comme le bon homme Lusignan :

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre :
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre.

Je vous demande pardon de citer de mes vers. Mais Lekain qui les joue, et qui les fait trop valoir, me servira d'excuse. Je l'ai trouvé supérieur à lui-même. Ce n'est pas moi assurément qui ai fait mes tragédies, c'est lui. Nous avons, grâce à ses soins, une troupe à Châtelaine qui égale celle de Paris, et qui nous a fait sentir des choses dont on ne se doutait pas à Genève.

Hélas! madame, que ferais-je à Paris? L'abbé de Caveyrac y est : cela ne suffit-il pas? Il a fait *un si beau panégyrique de la révocation de l'édit de Nantes!!!* La Beaumelle y est aussi : ces grands hommes sont la gloire de la France. Il n'en faut pas trop; la multitude se nuirait. Je défriche des terrains qui étaient incultes depuis cette *révocation si heureuse*. Je bâtis des maisons; j'établis des colonies et des manufactures; je tâche d'être utile dans mon obscurité. Je me tiens trop récompensé, madame, par tout ce que vous avez la bonté de me dire, et par le petit secret que vous daignez me confier sur la statue. Je n'en abuserai pas; mais comptez que je sens jusqu'au fond de mon cœur tout ce que je vous dois. Je vous assure que je suis très fâché de mourir sans vous revoir. Mais je vous aime comme si j'avais le bonheur de vous voir tous les jours.

J'en dis autant à M. Necker. Conservez tous deux vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

A M. DE LA HARPE.

29 septembre.

Mon cher successeur, on a donc essayé sur mon image ce qu'on fera un jour pour votre personne? La maison de mademoiselle Clairon est donc devenue le temple de la Gloire? c'est à elle de donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement; je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut plus mal prendre son temps pour être malade.

M. Lekain est chez moi. Il a joué six de mes pièces, et l'auteur est actuellement dans son lit. Je vais pourtant me secouer, et écrire au grand-prêtre et à la grande-prêtresse.

Je n'ai point lu *Roméo*. On m'a mande que cela était un peu bizarre : mais j'attends les *Barmécides*, comme on attend du vin de Champagne dans un pays où l'on ne boit que du vin de Brie. Je vous avais envoyé *les Cabales* et les *Systèmes*, mais vous étiez à la campagne.

Je suis fâché, mon cher successeur, de mourir sans vous revoir. Nous avons actuellement M. de Florian, que vous connaissez; il s'est remarié avec une jolie huguenote, et devient un habitant de Ferney, où nous lui bâtissons une jolie maison. Ce séjour est bien changé. Il est vrai que nous n'avons plus de théâtre, mais en récompense notre village est devenu une petite ville assez jolie, toute pleine de manufactures florissantes. C'est dommage que je m'y sois pris si tard; et j'avoue encore qu'un souper avec vous chez mademoiselle Clairon vaut mieux que tout cela.

Vous avez donc changé d'habitation : je vous souhaite, quelque part que vous soyez, autant de bonheur que vous avez de talents. Madame Denis ne vous oublie point, mais elle n'écrit à personne. Sa paresse d'écrire est invincible, et par conséquent pardonnable. Elle est uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. Dupuits, qui a de singuliers talents. M. de Boufflers ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand Corneille.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande au souvenir de madame de La Harpe.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 29 septembre.

On m'a instruit, mon cher ami, du beau tour que vous m'avez joué. Il m'est impossible de vous remercier dignement, et d'autant plus impossible que je suis assez malade. Il ne faut pas vous témoigner sa reconnaissance en mauvais vers, cela ne serait pas juste; mais je dois vous dire ce que je pense en prose très sérieuse : c'est qu'une telle bonté de votre part et de celle de mademoiselle Clairon, une telle marque d'amitié, est la plus belle réponse qu'on puisse faire aux cris de la canaille qui se mêle d'être envieuse. C'est une plus belle réponse encore aux Riballier et aux Coger. Soyez très certain que je suis plus honoré de votre petite cérémonie de la rue du Bac, que je ne le serais de toutes les faveurs de la cour. Je n'en fais nulle comparaison. Il y a sans doute de la grandeur d'âme à témoigner ainsi publiquement son estime et sa considération en France à un Suisse

presque oublié, qui achève sa carrière entre le mont Jura et les Alpes.

Il n'y a pas grand mal à être oublié, c'est même souvent un bonheur; le mal est d'être persécuté, et vous savez combien nous l'avons été, et par qui? par des cuistres dignes du treizième siècle.

S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres; c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire.

Je vous remercie donc pour moi, mon cher ami, et pour la gloire de la littérature que vous avez daigné honorer dans moi.

Voici mon action de grâces à mademoiselle Clairon. Je vous en dois une plus travaillée; mais vous savez qu'un long ouvrage en vers demande du temps et de la santé.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami; mon seul chagrin est de mourir sans vous revoir.

Je vous prie de présenter à mademoiselle Clairon ma petite épître écourtée.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 29 septembre.

On dit, monsieur le prince, que les mourants prophétisent : je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une assez mauvaise tragédie qu'on pourra bien jouer au retour de Fontainebleau. Il s'est trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois situations, l'aventure du roi de Suède. J'en suis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas finesse.

Puis donc que vous me faites apercevoir que je suis prophète, je vous prédis que vous serez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe, et un des plus respectables. Je vous prédis que vous introduirez le bon goût et les grâces chez une nation qui peut-être a cru jusqu'à présent que ses bonnes qualités lui devaient tenir lieu d'agréments. Je vous prédis que vous ferez connaître la saine philosophie à des esprits qui en sont encore un peu loin, et que vous serez heureux en la cultivant.

Je me prédis à moi, sans être sorcier, que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus sincère respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE,

SEIGNEUR D'HERMENCHES.

29 septembre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, n'est pas trop exact, mais il est bien sensible; il est pénétré de votre souvenir et de vos bontés.

Nous avons eu Lekain assez long-temps. Il a joué six fois, et s'en est retourné avec de l'argent et des présents. J'aurais bien voulu que la garnison d'Huningue eût été plus près de Genève.

Je me crois un peu prophète. Je fis, il y a plus de trois mois, une tragédie qui ne vaut pas grand'chose, mais qui est, à quelques différences près, la révolution de Suède. Nous attendons celle de Pologne.

Il n'y a rien de nouveau en Russie, sinon un rhinocéros pétrifié qu'on a trouvé dans les sables, au soixante-cinquième degré de latitude. Ce rhinocéros, joint aux os d'éléphant qu'on rencontre souvent en Sibérie, fait présumer que ce monde est bien vieux, et qu'il a éprouvé des révolutions que le véridique Moïse n'a point connues.

Voilà tout ce que je sais dans ma retraite.

Vous êtes occupé actuellement à commander des évolutions à de braves gens qui ne feront, je crois, la guerre de long-temps. Vous faites très bien d'embellir votre maison de campagne auprès de Lausanne. Quand on a bien connu le monde, on conclut qu'on n'est bien que chez soi.

Madame Denis vous fait mille compliments. Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis attaché pour le reste de ma vie.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 septembre.

Je prends la liberté, monseigneur, de vous présenter un voyageur genevois, digne de toutes les bontés de votre éminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne une des plus aimables. Il s'appelle M. de Saussure. C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. Il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion de vous renouveler mes hommages, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monseigneur, de votre éminence, le, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 4 octobre.

J'ai bien des remords, madame, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; mais j'ai été malade : il m'a fallu mener Lekain tous les jours à deux lieues, pour jouer la comédie auprès de Genève; et n'ayant rien à faire du tout, j'ai été accablé des détails les plus inquiétants.

J'ai été sur le point de voir ma colonie détruite. Dès qu'on veut faire quelque bien, on est sûr de trouver des ennemis. Qu'on rende service, dans quelque genre que ce puisse être, on peut compter qu'on trouvera des gens qui chercheront à vous écraser. Faites de la prose ou des vers, bâtissez des villes, cela est égal : l'envie vous persécutera infailliblement. Il n'y a d'autre secret, pour échapper à cette harpie, que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite.

Quand je vous dis, madame, que j'ai bâti une petite ville assez jolie, cela est très ridicule, mais cela est très vrai. Cette ville même fesait un commerce assez considérable; mais si on continue à me chicaner, tout périra. Pour me dépiquer, j'ai fait une *Épître à Horace*. Je ne vous l'envoie pas, parce que je ne sais pas si vous aimez Horace, si vous souffrez encore les vers, si vous avez envie de lire les miens. Vous n'aurez cette épître que quand vous m'aurez dit : Envoyez-la-moi. Ce n'est pas assez de prier quelqu'un à souper, il faut avoir de l'appétit.

J'ai toujours mon ancien chagrin que vous connaissez. Ce chagrin m'empêchera de revoir jamais Paris. Je ne saurais souffrir les tracasseries et les factions, aussi ridicules qu'acharnées, qui règnent dans cette Babylone où tout le monde parle sans s'entendre. Je m'en tiens à mes Alpes et à votre souvenir. Je vous souhaite toute la santé, tous les amusements, toute la bonne compagnie, tous les bons soupers qu'on peut mettre à la place de deux yeux qui vous manquent.

Voici le temps où je vais perdre les miens, dès que les neiges arrivent; et cependant je ne cherche point à revenir à Paris, parce que j'aime mieux souffrir chez moi que d'essuyer des tracasseries dans votre grande ville. Il est vrai que les hommes ne se mangent pas les uns les autres dans Paris comme dans la Nouvelle-Zélande, qui est habitée par des anthropophages dans huit cents lieues de circonférence; mais on se mange dans Paris le blanc des yeux fort mal à propos. On dit même quelquefois que le ministère nous mange et nous grugé; mais je n'en veux rien croire.

Adieu, madame; vivons l'un et l'autre le moins malheureusement que nous pourrons; c'est toujours là mon refrain; car, puisque nous ne nous tuons pas, il est clair que nous aimons la vie.

Je vous aime, madame; je vous aimerai toujours, je vous serai inviolablement attaché, aussi bien qu'à votre grand'maman : mais de quoi cela servira-t-il?

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 octobre.

Mon cher ange, je suis bien malingre; cependant je vous écris de ma très faible main. Dès que je reçus votre lettre et celle pour Lekain, je lui envoyai sur-le-champ votre dépêche à Lyon; je lui écrivis : Partez dans l'instant.

Le lendemain, je reçus les lettres de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Duras. J'envoyai à Lekain la lettre de M. le duc de Duras, et je réitérai mes instances. Il doit être parti aujourd'hui, 4 d'octobre, s'il est sage et honnête, comme je crois qu'il l'est.

M. le maréchal de Richelieu me mande qu'il le fera mettre en prison, s'il n'est pas à Paris le 4. Cela ne me paraît ni d'un bon compte, ni d'une exacte justice. Vous m'aviez toujours mandé qu'il pourrait arriver le 8, et qu'on serait content; or il est certain qu'il peut aisément être à Paris le 8.

Il vous apportera le code *Minos*, que je lui donnai quand il partit de Ferney. Je suis fâché que madame la comtesse Dubarri n'ait pas la bonne leçon, car j'entends dire qu'elle a beaucoup de goût et d'esprit naturel. Vous devez le savoir mieux que moi, vous qui allez nécessairement à la cour.

En attendant que Lekain vous ait remis cette dernière copie, voici, pour vous amuser, l'*Épître à Horace*. Je vous supplie de n'en laisser prendre de copie à personne; c'est jusqu'à présent un secret entre Horace et vous. Je ne vous parle point des barbaries de notre théâtre vandale et anglais. Je gémis et je vous implore.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 5 octobre.

Monseigneur, M. le marquis de Condorcet et M. d'Alembert m'ont appris ce que c'était que cet abbé Pinzo et son impertinente *Lettre*; mais certainement celui qui l'a envoyée au pape est encore plus impertinent. Il faut être enragé pour l'avoir écrite, et enragé pour l'avoir envoyée. Il ne faudrait pas être moins enragé pour me l'attribuer. Je vous demande pardon de vous avoir importuné

de cette sottise; mais qu'on soit roi ou pape, les choses personnelles sont toujours sensibles. Je m'en suis aperçu quelquefois, et notre résident de Genève m'avait dit qu'il était important d'aller au-devant de cette calomnie. Si cette imposture a eu quelque suite, je vous demande instamment votre protection; si elle est ignorée, je vous demande bien pardon de tant d'importunités.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus respectueux et le plus inviolable, monseigneur, de votre éminence, le très, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 octobre.

J'ai d'abord à me justifier devant mon ange gardien de quelques péchés d'omission. J'avais, dans mes distractions, oublié cette jolie petite nièce de madame Du Boccage. Voici ce que je dis à la tante, et même en assez mauvais vers :

Ces bontés que pour moi ta nièce a fait paraître,
De tes rares talents sont encore un effet;
Elle a pris en jouant, pour orner mon portrait,
Un reste de ces fleurs que ta muse a fait naître.

Cette demoiselle aura de meilleurs vers quand elle aura quinze ans; ce ne sera pas moi qui les ferai. Il faut bientôt que je renonce à vers et à prose; car vous avez beau avoir de l'indulgence pour *les Lois de Minos*, c'est mon dernier effort, c'est le chant du cygne.

Il faut que je me prépare à rendre visite à Despréaux et à Horace. Je vous remercie, mon divin ange, de n'avoir laissé prendre de copie à personne de l'*Épître à Horace;* elle exciterait beaucoup de murmures, et ce n'est pas le temps de faire crier. On criera contre moi si *les Lois de Minos* réussissent.

Le Symbole, en patois savoyard, est une profession de foi extrêmement bête, que ce polisson d'évêque d'Anneci, soi-disant prince de Genève, a fait imprimer sous mon nom. Voyez l'article *Fanatisme*, aux pages 24 et 25, etc., du tome VI des *Questions sur l'Encyclopédie*.

J'ai fait les plus incroyables efforts pour lire *les Chérusques* et *Roméo*. Je ne sais auquel des deux ouvrages donner le prix. Je suis émerveillé des progrès que ma chère nation fait dans les beaux-arts. Il est démontré que, si ces admirables ouvrages réussissent, *les Lois de Minos* seront huées d'un bout à l'autre : il faut s'y attendre, en prévenir les acteurs, ne se pas décourager, jouer la pièce avec un majestueux enthousiasme, bien morguer le public, et le traiter avec la dernière insolence.

Il ne paraît pas trop convenable que le rôle de Mérione ne soit pas joué par Molé; mais je ne veux faire aucune bassesse auprès de ce héros; j'abandonne la pièce à son mauvais destin.

M. le duc de Praslin est donc à Paris; je prie mes chers anges de vouloir bien continuer à me mettre dans ses bonnes grâces : il est plus juste que son cousin.

Mes chers anges, vous pensez bien que mon cœur prend souvent la poste pour aller chez vous; mais il est bien difficile que mon corps soit du voyage. Il faut tant de cérémonies; et puis ma détestable santé me condamne à des assujettissements qui m'excluent de la société. Je suis homme pourtant à franchir tous les obstacles, si je puis venir passer huit jours à l'ombre de vos ailes; après quoi je reviendrai mourir dans mes Alpes.

Mon doyen des clercs, qui est chez moi, dit que vous avez un vieux procès de la succession paternelle; vous croyez bien que votre cause nous paraîtra excellente.

Je renouvelle mes tendres et respectueux hommages à mes anges.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 23 octobre.

Je vous prie, mon cher ami, de faire à madame la marquise du Deffand la même faveur que vous avez faite à Tronchin; je veux dire de souper chez elle, et de lui lire, en très petite compagnie, *les Lois de Minos*. Vous savez que la perte de ses yeux ne lui permet guère d'aller au spectacle, et que les yeux de son âme sont excellents. Je vous demande avec la plus vive instance de ne me pas refuser; on vous gardera le secret; on le jurera sur la pièce, qui tiendra lieu d'Évangile; et vous verrez jusqu'à quel point un lecteur tel que vous peut faire illusion, en débitant un ouvrage très indigne de paraître après les chefs-d'œuvre qui ornent la scène française.

Portez-vous bien; formez des acteurs, ne pouvant pas former des poëtes.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 octobre.

Je me vante, madame, d'avoir les oreilles aussi dures que vous, et le cœur encore davantage; car je vous assure que je n'ai pas entendu un seul mot de presque tous les ouvrages en vers et en prose qu'on m'envoie depuis dix ans. La plupart m'ont mis dans une extrême colère. J'ai été indigné que le siècle fût tombé de si haut. Je ne reconnais plus la

France en aucun genre, excepté dans celui des finances.

J'ai voulu, dans la tragédie des *Lois de Minos*, faire des vers comme on en fesait il y a environ cent ans. Je voudrais que vous en jugeassiez. Il faudrait que je vous procurasse du moins ce petit amusement. Vous diriez au lecteur de cesser quand l'ennui vous prendrait; avec cette précaution on ne risque rien. Mon idée serait que vous priassiez Lekain de venir souper chez vous en très petite et très bonne compagnie. J'entends par petite et bonne compagnie, quatre ou cinq personnes tout au plus, qui aiment les vers qui disent quelque chose, et qui ne sont pas tout à fait allobroges.

J'exige encore que vos convives aiment le roi de Suède, et même un peu le roi de Pologne. Je veux qu'ils soient persuadés qu'on a immolé des hommes à Dieu, depuis Iphigénie jusqu'au chevalier de La Barre.

Je veux, outre cela, que vos convives, hommes et femmes, soient un peu indulgents, puisque la sottise est faite, et qu'il n'y a plus moyen de rien réparer.

J'exige encore que la chose soit secrète, et que vos amis aient au moins le plaisir d'y mettre du mystère, si le mystère est un plaisir.

Si vous acceptez toutes ces conditions, voici un petit billet pour Lekain, que je mets dans ma lettre. Lisez ce billet, ou plutôt faites-vous-le lire, puis faites-le cacheter.

Je ne vous parlerai point cette fois-ci de l'*Épître à Horace*. Ce que je vous propose a l'air plus agréable. Cette *Épître à Horace* n'est pas finie; elle est d'ailleurs fort scabreuse; et elle demanderait un secret bien plus profond que le souper des *Lois de Minos*.

Je vous avouerai, madame, que j'aimerais mieux vous lire cette tragédie crétoise que de la faire lire par un autre; mais j'ai fait vœu de ne point aller à Paris tant qu'on me soupçonnera d'avoir manqué à votre grand'maman. Je suis toujours très ulcéré, et ma blessure ne se fermera jamais. Ne vous fâchez pas si je suis constant dans tous mes sentiments.

A M. MARMONTEL.

23 octobre.

Je ne sais, mon très cher confrère, ce que j'aime le mieux de votre prose ou de vos vers. Votre ode m'immortalisera, et votre lettre fait ma consolation. Je n'ai qu'un chagrin, mais il est violent, et je vous le confie.

On s'est imaginé que j'avais manqué à des personnes très considérables, parce que j'avais trouvé la conduite de monsieur le chancelier très ferme et très juste, parce que j'avais dit hautement que l'obstination d'*entacher* M. le duc d'Aiguillon était un ridicule énorme, parce que enfin je ne pouvais voir qu'avec horreur ceux que M. Beccaria appelle dans ses lettres les assassins du chevalier de La Barre.

Je n'ai prétendu, en tout cela, être d'aucun parti; et c'est même ce qui m'a déterminé à faire la petite plaisanterie des *Cabales*. Mais, plus je me suis moqué de toutes les cabales, moins on me doit accuser d'en être. Les chefs de ma faction sont Horace, Virgile et Cicéron. Je prends surtout parti contre les vers allobroges dont nous sommes inondés depuis si long-temps. Je ris de Fréron et de Clément, mais je n'entre point dans les querelles de la cour; j'ignore s'il y en a. C'est la plus horrible injustice du monde de m'avoir soupçonné d'abandonner des personnes à qui j'ai mille obligations; cette idée me fâche. Le soupçon d'ingratitude me fait plus de peine que la chute des *Lois de Minos* ne m'en fera.

C'est contre ces *Lois* qu'il y aura une belle cabale, et je m'en moque. J'ai fait cette pièce pour avoir occasion d'y mettre des notes qui vous réjouiront.

Je reviens à vos vers, mon cher ami; ils sont trop beaux pour moi. Je fais ce que je puis pour oublier que c'est de moi dont vous parlez, et alors je les trouve plus admirables, et j'admire votre courage autant que votre poésie. Mais quand verrons-nous *les Incas?* quand ferai-je un petit voyage au Pérou? On dit que cette fois-ci vous ne mettez point votre nom à votre ouvrage, que vous ne voulez plus vous battre avec *Coge pecus* et avec Ribaudier. J'y perds une occasion de rire à leurs dépens; mais je me consolerai très aisément si vous n'avez point de tracasseries.

Je me mets aux pieds de la grande-prêtresse de votre temple; je vous assure qu'un jour cette petite orgie sera une grande époque dans l'histoire de la littérature. Si je pouvais faire un voyage, ce serait celui de la rue du Bac. Je ne viendrais à Paris que pour voir quatre ou cinq amis, la statue d'Henri IV, et m'en retourner.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments, et je vous aime comme je le dois.

A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, 30 octobre.

Je suis toujours, monsieur, très persuadé de la justice de votre cause, et je ne le suis pas moins de la violence des préjugés contre vous, et de l'acharnement de la cabale. Un parti nombreux vous poursuit, et se déchaîne sur votre avocat autant

que sur vous Je me souviens que quand il défendit la cause de M. le duc d'Aiguillon, on m'envoya les satires les plus sanglantes contre l'avocat et contre l'accusé.

Cependant il me parut très clair, par son mémoire, que M. le duc d'Aiguillon avait très bien servi l'état et le roi, tant dans le militaire que dans le civil. Il a triomphé à la fin, malgré ses nombreux ennemis, et malgré les plus horribles calomnies. J'espère que tôt ou tard on vous rendra la même justice.

Il ne faut pas vous dissimuler un malheur que M. le duc d'Aiguillon n'avait pas, c'est celui de vous être trouvé chargé de dettes de famille très considérables, qui vous ont forcé d'en faire encore de nouvelles, et de recourir à des expédients aussi onéreux que désagréables.

La saisie de vos meubles, ordonnée par le parlement en faveur de quelques créanciers pendant le cours de votre procès contre les Du Jonquai, a pu vous faire très grand tort. On a mêlé malignement toutes ces affaires ensemble; on s'est élevé également contre vous et contre votre avocat.

Plus le procès devient compliqué, plus il semble que les préjugés augmentent. Il peut y avoir des juges prévenus, ils peuvent se laisser entraîner à l'opinion dominante d'un certain public, puisqu'ils voient déjà par avance, dans cette opinion même, l'approbation d'une sentence qu'ils rendraient contre vous.

Je ne balancerais pas, si j'étais à votre place, à faire un mémoire en mon propre et privé nom, signé de mon procureur. Je suis sûr que ce mémoire serait vrai dans tous ses points; j'avouerais même la nécessité fatale où vous avez été de recourir quelquefois à des ressources déjà connues du public, ressources tristes, mais permises, et qui n'ont rien de commun avec la cruelle affaire de Du Jonquai et de la Verron.

Je crois que c'est le seul moyen que vous deviez prendre. Je vous servirai de grammairien; je mettrai les points sur les *i*. Il sera bien important que vous ne disiez rien qui ne soit dans la plus exacte vérité, et je m'en rapporte à vous. Il faudra même que vous disiez hardiment que vous faites dépendre le jugement de votre cause du moindre fait que vous auriez altéré par un mensonge.

Je ne m'embarrasse pas que vous soyez condamné ou non en première instance: il serait triste sans doute de perdre, au bailliage, ce procès qui me paraît si juste; mais ce malheur même pourrait tourner à votre avantage, en vous ramenant un public qu'on a vu changer plus d'une fois de sentiment sur les choses les plus importantes. J'oserais vous répondre que le parlement n'en aura que plus d'attention à écarter tout préjugé dans son arrêt en dernier ressort, et qu'il y mettra l'application la plus scrupuleuse, comme la justice la plus impartiale.

En un mot, cette affaire est une bataille dans laquelle vous devez commander en personne. Vous me paraissez d'autant plus capable de livrer ce combat avec succès, que vous semblez tranquille dans les secousses que vous éprouvez. Vous savez qu'il faut qu'un général ait la tête froide et le cœur chaud. Je serai de loin le secrétaire du général, pourvu que j'aie son plan bien détaillé. Quand vous seriez battu par les formes, il faut vaincre par le fond; il faut que votre réputation soit à couvert, c'est là le point essentiel pour vous et pour toute votre maison.

En un mot, monsieur, je suis à vos ordres sans cérémonies.

Gardez-moi le secret, ne craignez point au parlement un rapporteur prévenu.

Vous ne pouviez mieux faire que d'offrir vous-même de vous constituer prisonnier; et, si vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public.

Je viens de consulter sur votre affaire; rien n'est plus nécessaire qu'un mémoire en votre propre nom, dans lequel vous fassiez bien sentir qu'on a malignement confondu le procès de la Verron avec quelques affaires désagréables auxquelles vos dettes de famille vous ont exposé. C'est ce malheureux mélange qui vous a nui plus que vous ne pensez. Mettez-moi au fait de tout, vous serez promptement servi par un avocat, qui ne fera rien imprimer sans votre approbation en marge à chaque page, et qui ne vous fera parler que convenablement.

A M. MARIN.

A Ferney, 30 octobre.

Vous vous intéressez, mon cher ami, à M. de Morangiés: il me mande du 24 qu'il est résolu à s'aller mettre lui-même en prison, puisqu'on y a mis le chirurgien Ménager. Vous m'écrivez du 25 qu'on le dit à la Conciergerie. Cette démarche est triste; mais elle est d'un homme sûr de son innocence. Au reste, il est bien étrange que le comte de Morangiés soit emprisonné, et que Du Jonquai soit libre. Je vous supplie de lui faire parvenir sûrement cette lettre, quelque part où il soit. Je m'intéresse infiniment à cette affaire. Elle est capable de faire mourir de chagrin le père de M. de Morangiés, et M. de Morangiés lui-même. Il faudrait qu'il ne me cachât rien. Cela est plus important qu'il ne pense. Je me trouve en état de le servir, et j'ai encore plus de zèle.

Voici de *nouvelles probabilités* qui m'ont paru

nécessaires. Il s'agit de bien distinguer ici la forme du fond ; et l'arrêt qui dépend des juges, de l'honneur qui n'en dépend pas. Il est certain que la prévention est contre M. de Morangiés, mais il me paraît à moi qu'il ne peut être coupable.

Ce qui frappe le plus les juges, c'est le mystère qu'il a voulu mettre à un emprunt considérable qui ne se peut jamais faire secrètement. Ses billets d'ailleurs parlent contre lui ; et si des témoins, qu'il est difficile de convaincre, persistent à déposer en faveur de Du Jonquai, je ne vois pas qu'il puisse gagner sa cause ; mais il ne faut pas qu'il la perde au tribunal du public.

Je crois donc qu'il est de la dernière importance de séparer bien nettement son honneur de ces cent mille écus. J'espère toujours qu'il ne sera point condamné à payer ce qu'il ne doit point ; mais enfin ce malheur peut arriver, et il faut le prévenir. Je crois que c'est le tour le plus favorable qu'on pourrait prendre, et que cette manière d'envisager la chose peut servir auprès des juges comme auprès de tous ceux qui ne sont pas instruits. Le plus grand avantage de ce mémoire, c'est qu'il est très court. Les longs plaidoyers fatiguent tous les lecteurs. J'en enverrai autant d'exemplaires qu'on voudra ; vous n'avez qu'à parler.

Mon gros doyen n'est pas aisé à convaincre. Il commence pourtant à se convertir. Il a l'esprit et le cœur justes.

Je vous prie de lire ce que j'écris à M. de Morangiés, et de le cacheter.

Nous parlerons une autre fois de *Ninon* et de *Minos*. Mais je suis plus tranquille sur cet article que sur celui de M. de Morangiés. Je serai pourtant jugé avant lui, mais je ne perdrai pas cent mille écus. Tout ce qui peut m'arriver, c'est d'être sifflé, et c'est le plus petit malheur du monde.

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, le 31 octobre.

Pardonnez, encore une fois, à un vieillard qui lutte contre les douleurs, de vous remercier si tard. Je n'en suis pas moins, monsieur le marquis, reconnaissant de vos faveurs. Il est très vrai que vous faites mieux des vers que l'homme dont vous me parlez ; mais je ne crois pas que vous augmentiez votre fortune comme il arrondit la sienne. Votre lyre est plus harmonieuse ; il a pour lui la flûte, le tambour et le coffre-fort.

Je crois que l'abbé Mignot, mon neveu, mérite l'éloge dont vous l'honorez. Je suis bien loin de me croire digne des fleurs que vous jetez sur le drap mortuaire dont je vais bientôt être embéguiné. J'écrivis, il y a quelque temps, à Horace, qui est de votre connaissance ; mais je n'ai pas osé rendre ma lettre publique, attendu que je lui ai parlé un peu librement ; mais je prendrai encore plus de liberté quand je le verrai.

Je prends avec vous celle de recommander à votre indulgence *les Lois de Minos*. Vous verrez un beau tapage le jour de l'audience. Vous êtes dans un pays où tout est cabale, et loin duquel je fais très bien de mourir en vous étant très tendrement attaché.

A M. MARMONTEL.

4 novembre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette *Épître à Horace*, tout informe qu'elle est : elle sera pour vous et pour nos amis. Je suis forcé de la laisser courir, parce que je sais qu'on en a dans Paris des copies très incorrectes. Je tire du moins de ce petit malheur un très grand avantage, en vous soumettant cette esquisse. Les ennemis d'Horace et les jansénistes crieront ; peu de gens seront contents. La seule chose qui me console, c'est que la fin de l'Épître est si insolente qu'on ne l'imprimera pas.

J'ai lu *Roméo* ; je sais qu'il a réussi au théâtre, et que *Cléopâtre* est tombée ; mais je vous avertis qu'il y a trente morceaux dans votre *Cléopâtre* qui valent mieux que trente pièces qui ont eu du succès. Il me semble que le public ne sait plus où il en est. J'avouerai que je ne sais plus où j'en suis. Il est trop ridicule de faire de ces pauvretés-là à mon âge ; j'en rougis : c'est barbouiller le buste que vous et la grande-prêtresse avez si merveilleusement décoré.

La copie que je vous envoie est aussi pour M. d'Alembert. N'a-t-il pas un copiste ?

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

4 novembre.

L'Epître à Horace, encore une fois, n'est pas achevée, madame ; et cependant je vous l'envoie, et, qui plus est, je vous l'envoie avec des notes. Soyez très sûre que ce n'est pas de moi que madame la comtesse de Brionne la tient ; mais voici le fait.

Mon âge et mes maux me mettent très souvent hors d'état d'écrire. J'ai dicté ce croquis à M. Durey, beau-frère de monsieur le premier président du parlement de Paris, qui a été huit mois chez moi.

On ne se fait nul scrupule d'une infidélité en vers. Pour celles qu'on fait en prose dans votre

pays, je ne vous en parle pas. Un fils de madame de Brionne est à Lausanne, où l'on envoie beaucoup de vos jeunes seigneurs, pour dérober leur éducation aux horreurs de la capitale. M. Durey a eu la faiblesse de donner cet ouvrage informe au jeune M. de Brionne, qui l'a envoyé à madame sa mère.

J'en suis très fâché; mais qu'y faire? il faut dévorer cette petite mortification; j'en ai essuyé d'autres en assez grand nombre.

Le roi de Prusse sera peut-être mécontent que j'aie dit un mot à Horace de mes tracasseries de Berlin, dans le temps où il m'a fait mille agaceries et mille galanteries.

Les dévots feront semblant d'être en colère de la manière honnête dont je parle de la mort. L'abbé Mably sera fâché. Vous voyez que de tribulations pour avoir fait copier une méchante lettre par un frère de madame de Sauvigny! Voilà ce que c'est que d'avoir des fluxions sur les yeux. Je suis persuadé que votre état vous a exposée à de pareilles aventures.

Je vous avertis que je fais beaucoup plus de cas des *Lois de Minos* que de mon commerce secret avec Horace. Cette tragédie aura au moins un avantage auprès de vous : ce sera d'être lue par le plus grand acteur que nous ayons. A l'égard de l'Épître, il est impossible de la bien lire sans être au fait. Vous n'aurez nul plaisir, mais vous l'avez voulu.

Je surmonte toutes mes répugnances; et quand je fais tout pour vous, c'est vous qui me grondez. Vous êtes tout aussi injuste que votre grand'maman et son mari. Ce qu'il y a de pis, c'est que madame de Beauvau est tout aussi injuste que vous : elle s'est imaginé que j'étais instruit des tracasseries qu'on avait faites au mari de votre grand'maman, et qu'au milieu de mes montagnes je devais être au fait de tout, comme dans Paris. Vous m'avez cru toutes deux ingrat, et vous vous êtes toutes deux étrangement trompées. C'est l'horreur d'une telle injustice, encore plus que ma vieillesse, qui me détermine à rester chez moi et à y mourir.

Vivez, madame, le moins malheureusement que vous pourrez. Je vous aime malgré tous vos torts, bien respectueusement et bien tendrement.

Ces deux adverbes joints font admirablement.
MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, acte III, sc. II.

V.

A M. MOULTOU.

A Ferney, le 5 novembre.

J'ai été infiniment content de revoir notre martyr de Zurich, ce jeune sage persécuté par de vieux fous... Il me semble que si les prêtres de cette ville sont encore barbares, les magistrats se polissent. Dieu soit loué! J'espère que dans cinq cents ans les petits cantons seront philosophes.

A M. FABRY

7 novembre.

Monsieur, voilà un pauvre homme de Sacconex qui prétend qu'il fournit du lait d'ânesse à Genève; il dit que ses ânesses portaient du son pour leur déjeuner, et qu'on les a saisies avec leur son. Je ne crois pas que ce soit l'intention du roi de faire mourir de faim les ânesses et les ânes de son royaume. Je recommande ce pauvre diable, qui a six enfants, à votre charité, et je saisis cette occasion de vous renouveler les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 novembre.

Mon cher ange, il me revient que les Fréron, les La Beaumelle, et compagnie, ont fait un pacte pour faire siffler notre avocat; mais, puisque vous l'avez pris sous votre protection, je me flatte que vous lui donnerez une audience favorable.

Je vous suis très obligé d'avoir fait copier les écritures de ce procès, conformément à la dernière copie. J'ose croire que, si les acteurs jouent avec un peu d'enthousiasme, mais sans précipitation, notre cause sera gagnée; je dis notre cause, car vous en avez fait la vôtre.

Le frère de madame de Sauvigny, qui me sert de copiste, chose assez singulière! jure son dieu et son diable qu'il n'a donné à personne de copie de la lettre d'Horace. S'il ne me trompe point, il se pourrait faire que votre secrétaire en eût laissé traîner une; cependant, vous autres messieurs les ministres, vous avez des secrétaires fidèles et attentifs qui ne laissent rien traîner. Après tout, il n'y a plus de remède. Il faut se consoler, et croire que ni le roi de Prusse, ni Ganganelli, ni l'abbé Grizel, ni l'avocat Marchand ne me persécuteront pour cette honnête plaisanterie. On marche toujours sur des épines dans le maudit pays du Parnasse; il faut passer sa vie à combattre. Allons donc, combattons, puisque c'est mon métier

On m'a apporté une répétition; boîte unie, avec ciselure au bord, diamants aux boutons et aux aiguilles, le tout pour dix-sept louis : j'en suis émerveillé. Si vous connaissiez quelqu'un qui fût curieux d'un si bon marché, je vous enverrais la montre avec un joli faux étui. Un tel ouvrage vaudrait cinquante louis à Londres. Ma colonie

prospère, et moi non. J'ai de terribles reproches à faire à monsieur le contrôleur-général.

Le gros doyen clerc doit être à présent à Paris, et certainement prendra votre affaire à cœur; il ne serait pas de la famille, s'il ne vous était pas fortement attaché.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'écrire ce que vous pensez des répétitions? J'y étais autrefois assez indifférent, mais je crois que je deviens sensible; vous me rajeunissez.

A l'ombre de vos ailes.

A MONSIEUR LE CONTROLEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES [1].

Novembre.

Monseigneur, l'abbé Mignot, mon neveu, qui a passé les vacances avec moi, et dont vous connaissez l'attachement pour vous, m'assure que, malgré la multitude de vos importants travaux, vous voudrez bien recevoir ma lettre avec bonté.

Je suis très éloigné d'oser faire valoir d'assez grands défrichements de terres; un misérable hameau, habité précédemment par une quarantaine de mendiants rongés d'écrouelles, changé en une espèce de ville; des maisons de pierre de taille nouvellement bâties, occupées par plus de quatre cents fabricants; un commerce assez étendu, qui fait entrer quelque argent dans le royaume, et qui pourrait, s'il est protégé, faire tomber celui de Genève, ville enrichie uniquement à nos dépens.

Je sais qu'un particulier ne doit pas demander des secours au gouvernement, surtout dans un temps où vous êtes occupé à remplir avec tant de peine toutes les brèches faites aux finances du roi. Je ne vous prie point de me faire payer actuellement ce qui m'est dû; mais si vous pouvez seulement me promettre que je serai payé, au mois de janvier, d'une très petite somme qui m'est nécessaire pour achever mes établissements, j'emprunterai cet argent avec confiance à Genève.

Sans cette bonté, que je vous demande très instamment, je cours risque de voir périr des entreprises utiles. J'ai chez moi plusieurs fabriques de montres qui ne peuvent se soutenir qu'avec de l'or que je tire continuellement d'Espagne. Mes fabriques sont associées avec celles de Bourg-en-Bresse, et un jour viendra peut-être que la province de Bresse et de Gex fera tout le commerce qui est entre les mains des Genevois, et qui se monte à plus de quinze cent mille francs par an.

C'est par cette industrie, jointe au mystère de leur banque, qu'ils sont parvenus à se faire en France quatre millions de rentes que vous leur faites payer régulièrement.

Permettez que je vous cite ces vers de Boileau, qui plurent tant à Louis XIV et au grand Colbert :

Nos artisans grossiers rendus industrieux,
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.
1re *Épître au roi.*

Je suis sûr qu'on vous donnera le même éloge. Je vous demande pardon de mon importunité. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

Souffrez encore, monseigneur, que je vous dise combien il est triste d'avoir dépensé plus de sept cent mille francs à ce port inutile de Versoix, que le même entrepreneur aurait construit pour trente mille écus à l'embouchure de la rivière de ce nom, ce qui était la seule place convenable.

A M. MARIN.

13 novembre.

Je ne puis trouver, mon cher correspondant, la lettre d'Helvétius sur *le Bonheur*. A l'égard du sujet de la lettre, je sais qu'il ne se trouve nulle part, et je ne vous le demande pas : mais pour la lettre, je vous supplie de vouloir bien me la communiquer, si vous l'avez. Il est bon de savoir ce qu'on dit de cet être fantastique après lequel tout le monde court.

Savez-vous ce que c'est qu'un *Sylla* du jésuite La Rue, qu'on attribue à Pierre Corneille? S'il était de Corneille, ce n'était pas de son bon temps.

Je ne croyais pas que Marie-Thérèse revendiquât tant de terrain; cela me paraît fort. Il restera peu de chose au roi de Pologne. Mais il est plaisant que le roi de Prusse ait commencé par faire des vers contre les confédérés, avant de prendre la Prusse polonaise. Il m'a envoyé un service de porcelaine de Berlin. Cette porcelaine est plus belle que celle de Saxe; c'est ce que j'ai jamais vu de plus parfait. Cela console des sifflets que vous avez prédits aux *Lois de Minos*. Je me les suis bien prédits moi-même, et nous sommes ordinairement du même avis.

J'ai bien peur que les ciseaux de la police n'aient coupé le nez à Minos. Quelques bonnes gens auront substitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'est encore un encouragement à la sifflerie; car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids.

Je reçois à l'instant *le Bonheur*, d'Helvétius.

[1] L'abbé Terray.

C'est un livre : je croyais que c'était un petit poëme à la main. Je vous demande pardon. *Vale.*

A M. CHRISTIN.

14 novembre.

Mon cher philosophe, mon cher défenseur de la liberté humaine, vous avez assurément plus de courage et d'esprit que vous n'êtes gros. Vous rendez service, non seulement à vos esclaves, mais au genre humain.

> Et pro sollicitis non tacitus reis,
> Et centum puer artium.
> HOR., lib. IV, od. I.

Je vous envoie un fatras d'érudition que j'ai reçu de Paris. Le fait est qu'il est abominable que des moines veuillent rendre esclaves des hommes qui valent mieux qu'eux, et à qui ils ont vendu des terres libres. Il n'y a point de prescription contre un pareil crime. J'ai reçu votre aimable lettre; elle me donne de grandes espérances. Toutefois un bon accommodement vaudrait mieux qu'un procès, dont l'issue est toujours incertaine. Si les chanoines veulent se mettre à la raison, leur transaction pourra servir de modèle aux autres, et vous serez le père de la patrie.

Je vous embrasse, mon cher ami, du meilleur de mon cœur.

Rarement les philosophes en savent assez pour faire venir du blé à leurs amis; mais vous êtes de ces philosophes qui savent être utiles. Nous vous avertissons qu'il y a, dans notre petit pays de Gex, plus de difficultés pour faire venir un sac de froment, qu'il n'y en a eu à Paris pour se faire oindre des saintes huiles au nombril et au croupion, du temps des billets de confession. Il faut que votre certificat et votre acquit à caution soient à Gex, au plus tard vingt-quatre heures après le départ de Saint-Claude. Cela devient insupportable. Je vous demande bien pardon de tant de peines.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 novembre.

Mon héros, je me doutais bien que Nonotte ne vous amuserait guère; mais ce Nonotte m'intéresse, et il faut que tout le monde vive. Voici quelque chose qui vous amusera davantage.

Vous avez sans doute dans votre bibliothèque les ouvrages de tous les rois, et nommément ceux du feu roi Stanislas. Vous verrez, dans la préface de son livre intitulé *la Voix du Citoyen*, qu'il a prédit mot pour mot ce qui arrive aujourd'hui à sa Pologne. Je crois que le roi de Prusse est celui qui gagne le plus au partage. Il m'a envoyé un joli petit service de sa porcelaine, qui est plus belle que celle de Saxe. Je le crois très bien dans ses affaires. Mais que dites-vous de l'impératrice de Russie qui, au bout de quatre ans de guerre, augmente d'un cinquième les appointements de tous ses officiers, et qui achète un brillant gros comme un œuf? Minos ne portait pas de pareils diamants à son bonnet. On dit que dans sa succession on trouvera des sifflets qui m'étaient destinés de loin. Que cela ne décourage pas vos bontés. On a été hué quelquefois par le parterre de Paris, et approuvé de la bonne compagnie. D'ailleurs c'est une chose fort agréable qu'une première représentation. On y voit les états-généraux en miniature, des cabales, des gens qui crient, un parti qui accepte, un parti qui refuse, de la liberté, et beaucoup de critique. Chacun jouit du *liberum veto*, et cette diète est aussi tumultueuse que celle des Polonais. Je ne crois pas qu'on doive s'en tenir aux délibérations d'une première séance; on ne juge bien des ouvrages de goût qu'à la longue; et même, dans des choses plus graves, vous verrez que le public n'a jamais bien jugé qu'avec le temps. Je sais que j'ai contre moi une terrible faction, mais je suis tout résigné; et, pourvu que je vous plaise un peu, je me tiens fort content. C'est toujours beaucoup qu'un jeune homme comme moi ait pu amuser mon héros une heure ou deux.

Conservez-moi vos bontés, monseigneur; soyez bien sûr qu'elles me sont beaucoup plus chères que tous les applaudissements qu'on pourrait donner à Lekain, à mademoiselle Vestris, et à Brizard.

Agréez toujours mon tendre et profond respect.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, voici une petite addition qui m'a paru essentielle dans le mémoire de notre avocat. Je vous prie de la mettre entre les mains du président Lekain. Elle est nécessaire, car on jouait au propos interrompu.

Je crains fort les ciseaux de la police. Si on nous rogne les ongles, il nous sera impossible de marcher : d'ailleurs le vent du bureau n'est pas pour nous. On ne veut plus que des *Roméo* et des *Chérusques*. Les beaux vers sont passés de mode. On n'exige plus qu'un auteur sache écrire. Hélas ! j'ai hâté moi-même la décadence, en introduisant l'action et l'appareil. Les pantomimes l'emportent

aujourd'hui sur la raison et sur la poésie; mais ce qu'il y a de plus fort contre moi, c'est la cabale. J'ai autant d'ennemis qu'en avait le roi de Prusse. C'est une chose plaisante de voir tous les efforts qu'on prépare pour faire tomber un vieillard qui tomberait bien de lui-même.

Actuellement que le congrès de Foczani est renoué, il n'y a plus que moi en Europe qui fasse la guerre; mais la ligue est trop forte, je serai battu. Ne m'en aimez pas moins, mon cher ange.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Y a-t-il un amant qui écrive plus souvent à sa maîtresse, un plaideur qui fatigue plus son avocat, que je n'excède mes anges?

En voilà encore des corrections, et de très bonnes, ou je me trompe beaucoup. — Mais ce sont les dernières, n'est-ce pas?—Oui, je le crois, à moins que vous ne trouviez que le nom de *Smerdis* est trop souvent répété dans une même tirade, et alors on met *le roi* au lieu de *Smerdis*. Maman Denis a relu encore, et jure que je n'ai jamais rien fait de plus neuf et de plus passable; et je pense comme elle. Pour l'amour de dieu, pensez comme nous. Avouez tout, faites réussir tout; marchez tête levée. Deux vieillards en robe, des bergers troussés, des Persans magnifiques, des contrastes perpétuels, un intérêt continu, du spectacle, du naturel, des mœurs vraies et piquantes, une catastrophe attendrissante, déchirante, et terrible! Les comédiens en sauraient-ils assez pour faire tomber tout cela?

Et puis l'alibi, l'alibi; il est si nécessaire!

Respect et tendresse.

A M. DE LA HARPE.

30 novembre.

Il n'y a que vous, mon cher successeur, qui ayez pu écrire au nom d'Horace. Heureusement vous ne lui avez pas refusé votre plume, comme il refusa la sienne à Auguste. Vous avez mis dans sa lettre la politesse, la grâce, l'urbanité de son siècle. Boileau n'a jamais été si bien servi que lui. De quoi s'avisait-il aussi de prendre son secrétaire dans les charniers des Saints-Innocents? Je vous remercie des galanteries que vous me dites, tout indigne que j'en suis; et je vous remercie encore plus d'avoir si bien saisi l'esprit de la cour d'Auguste. Ce n'est pas tout à fait le ton d'aujourd'hui. Notre racaille d'auteurs est bien grossière et bien insolente; il faut lui apprendre à vivre.

J'avais voulu autrefois ménager ces messieurs; mais je vis bientôt qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se moquer d'eux. Ce sont les enfants de la médiocrité et de l'envie; on ne peut ni les éclairer ni les adoucir. Il faut brûler leur vilain visage avec le flambeau de la vérité. Jamais de paix avec un sot méchant : pour peu qu'on soit honnête, ils prétendent qu'on les craint.

Vous donnez quelquefois dans le *Mercure* des leçons qui étaient bien nécessaires à notre siècle de barbouilleurs. Continuez; vous rendrez un vrai service à la nation.

Je vous embrasse plus tendrement que jamais.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 2 décembre.

Je crois, monseigneur, que vous êtes déjà instruit de l'aventure de cette tragédie de *Sylla* qu'on attribuait à notre père du théâtre. Elle est véritablement d'un écolier, puisque le jésuite La Rue, qui en est l'auteur, et qui a tant prêché devant Louis XIV, n'a jamais été au fond qu'un écolier de rhétorique. J'avais vu cette pièce il y a environ soixante-cinq ans. Je me souviens même de quelques vers. Je me souviens surtout qu'il y avait trois femmes qui venaient assassiner le dictateur perpétuel; il les renvoyait coudre, ou faire quelque chose de mieux.

Comme la pièce était remplie de deux choses que La Couture, le fou de Louis XIV, n'aimait point, qui sont *le brailler et le raisonner*, le P. Tournemine, mauvais raisonneur et très ampoulé personnage, mit en titre de sa copie : *Sylla, tragédie digne de Corneille*. Un autre jésuite, qui avait plus de goût, effaça *digne*. C'est en cet état qu'elle est parvenue aux héritiers d'un héritier de Dumoulin, le médecin; et c'est ce chef-d'œuvre qui a extasié votre parlement de la comédie.

Mon héros, qui a plus de goût que ces sénateurs, ne s'est pas mépris comme eux.

Mais comme il a autant de bonté que de goût, il daigne protéger la Crète. Je ne sais si on avait bien distribué les rôles, je ne m'en suis point mêlé. Lekain est le seul des héros crétois qui soit de ma connaissance. Je m'en rapporte en tout aux bontés et aux ordres de mon héros de la France.

Vraiment vous avez bien raison sur la *Sophonisbe*, il faudrait absolument refaire la fin du quatrième acte : ce n'est pas une chose aisée à un pauvre homme presque octogénaire, qui a versé sur les Crétois les dernières gouttes de son huile; mais, si la cabale des Fréron et des La Beaumelle n'écrase point *les Lois de Minos*, et s'il me reste encore quelque vigueur, je l'emploierai auprès de *Sophonisbe*, pour tâcher de vous plaire.

Le *tripot* comique doit sans doute vous excéder, mais cela amuse; c'est une république qui ne ressemble à rien; et il y a toujours à la tête de ce gouvernement anarchique quelques dames de considération, très soumises à monsieur le premier gentilhomme de la chambre.

Puissiez-vous amuser votre loisir à ressusciter les talents et les plaisirs! Ni les uns ni les autres ne sont plus faits pour moi; je n'ai plus guère à vous offrir que mon tendre et respectueux attachement, qui me suivra jusqu'au tombeau.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, ce que vous me mandez dans votre lettre du 27 de novembre est bien affligeant. J'ai peur que cette nouvelle n'ait contribué à la maladie de madame d'Argental.

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
Hor., lib. I, ep. II, v. 14.

Je tremble que le fromage ne soit entièrement autrichien, et qu'il ne soit saupoudré par des jésuites; mais aussi il me semble que ce mal peut produire un très grand bien pour vous. Vous êtes conciliant, vous avez dû plaire, vous pourrez tout raccommoder; tout peut tourner à votre gloire et à votre avantage. Je ne sais si je me fais illusion, et si mes conjectures sur le fromage sont vraies. Je vois les choses de trop loin. Je n'ai jamais été si fâché de n'être pas auprès de vous; mais, pour faire ce voyage, il faut être deux.

C'est à Jean-Jacques Rousseau, à qui la France a tant d'obligations, d'honorer de sa présence votre grande ville, et d'y marier nos princes à la fille du bourreau; c'est au sage et vertueux La Beaumelle d'y briller dans de belles places; j'espère même que Fréron y sera noblement récompensé: mais moi je ne suis fait que pour la Scythie.

Que vous êtes bon, que vous êtes aimable, que je vous suis obligé d'avoir empêché mademoiselle Taschin d'hériter de moi! car cette demoiselle, qui a tué Thieriot, s'appelle Taschin. Je reconnais bien là votre cœur. Ma plus grande consolation dans ce monde a toujours été d'avoir un ami tel que vous.

Je vais écrire à M. de Sartines suivant vos instructions. Thieriot avait toujours espéré être lui-même l'éditeur de mes lettres et de beaucoup de mes petits ouvrages; il sera bien attrapé.

Voici un petit mot pour ce chevalier que je ne connais point du tout; mais, puisque vous le protégez, il m'intéresse.

Je conçois que Molé aura eu de la peine à prendre son rôle de confédéré, et à se voir prisonnier de guerre de Lekain; mais enfin il faut que les héros s'attendent à des revers. M. le maréchal de Richelieu m'a écrit sur cela la lettre du monde la plus plaisante. Je lui ai grande obligation de m'avoir un peu ranimé au sujet de *Sophonisbe*. Je crois qu'avec un peu de soin on peut en faire une pièce très intéressante. Je crois même qu'un Africain peut avoir trouvé du poison avant de trouver un poignard, attendu qu'en Afrique il n'y a qu'à se baisser et en prendre. A peine ai-je reçu sa lettre que j'ai travaillé à cette *Sophonisbe*. Je suis comme Perrin Dandin, qui se délasse *à voir d'autres procès*. Les intervalles de mes maladies continuelles sont toujours occupés par la folie des vers, ou par celle de la prose.

Madame Denis a été malade tout comme moi; elle a eu une violente dyssenterie: ce mal a été épidémique vers nos Alpes, et même beaucoup de monde en est mort. J'ai été d'abord dans de cruelles transes, mais elle est entièrement hors d'affaire. Je n'ai plus d'inquiétude que sur votre fromage, car je me flatte que l'indisposition de madame d'Argental n'a pas de suite; si elle en avait, je serais bien affligé.

Adieu, mon très cher ange; à l'ombre de vos ailes. LE VIEUX V.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 7 décembre.

Monsieur, la première fois que je lus *la Félicité publique*, je fus frappé d'une lumière qui éclairait mes yeux, et qui devait brûler ceux des sots et des fanatiques; mais je ne savais d'où venait cette lumière. J'ai su depuis que je l'aurais aisément reconnue, si j'avais jamais eu l'honneur de converser avec vous; car on dit que vous parlez comme vous écrivez: mais je n'ai pas eu la félicité particulière de faire ma cour à l'illustre auteur de *la Félicité publique*.

Je chargeai de notes mon exemplaire, et c'est ce que je ne fais que quand le livre me charme et m'instruit. Je pris même la liberté de n'être pas quelquefois de l'avis de l'auteur. Par exemple, je disputais contre vous sur un demi-savant, très méchant homme, nommé Dutens, réfugié à présent en Angleterre, qui imprima, il y a cinq ans, un sot libelle atroce contre tous les philosophes, intitulé le *Tocsin*. Ce polisson prétend que les anciens avaient connu l'usage de la boussole, la gravitation, la route des comètes, l'aberration des étoiles, la machine pneumatique, la chimie, etc., etc.

Je disputais encore sur ce mot *Jehovah*, que je croirais phénicien, et je ne regardais le patois hé-

braïque que comme un informe composé de syriaque, d'arabe, et de chaldéen.

Mais, en écrivant mes doutes sur ces misères, avec quel transport je remarquais tout ce qui peut élever l'âme, l'instruire, et la rendre meilleure! comme je mettais *bravo!* à la page cinquième du premier volume, à ces *règnes cruellement héroïques*, etc., et à *salus gubernantium*, et aux réflexions sur la *cloaca magna*, et sur mille traits d'une finesse de raison supérieure qui me fesait un plaisir extrême!

Je recherchais s'il n'y a en effet qu'un million d'esclaves chrétiens [1]. Vous entendez les serfs de glèbe; et j'en trouvais plus de trois millions en Pologne, plus de dix en Russie, plus de six en Allemagne et en Hongrie. J'en trouvais encore en France, pour lesquels je plaide actuellement contre des moines-seigneurs.

J'observais que Jésus-Christ n'a jamais songé à parler d'adoucir l'esclavage; et cependant combien de ses compatriotes étaient en servitude de son temps! Je me souvenais qu'au commencement du siècle le ministère comptait, dans la généralité de Paris, dix mille têtes de prêtraille, habitués, moines et nonnes. Il n'y a que dix mille *priests* en Angleterre. Je mettais madame de Vintimille à la place du cardinal de Fleury, page 152. Vous savez que ce pauvre homme fit tout malgré lui.

Enfin, votre ouvrage, d'un bout à l'autre, me fait toujours penser. Tout ce que vous dites sur le christianisme est d'une sage hardiesse. Vous en usez avec les théologiens comme avec des fripons qu'un juge condamne sans leur dire des injures.

Quelle réflexion que celle-ci : « Ce n'est qu'à des « peuples bruts qu'on peut donner telles lois « qu'on veut! »

Que vous jugez bien François 1^er^! J'aurais voulu que vous eussiez dit un mot de certains barbares dont les uns assassinèrent Anne Dubourg, la maréchale d'Ancre, etc.; et les autres, le chevalier de La Barre, etc., en cérémonie.

Population, Guerre, chapitres excellents.

Je vous remercie de tout ce que vous avez dit; je vous remercie de l'honneur que vous faites aux lettres et à la raison humaine. Je suis pénétré de celui que vous me faites en daignant m'envoyer votre ouvrage. Je suis bien vieux et bien malade, mais de telles lectures me rajeunissent.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, dont je sens tout le prix. Que n'êtes-vous quelquefois employé dans mon voisinage! je me flatterais, avant de mourir, du bonheur de vous voir. Certes, il se forme une grande révolution dans l'esprit humain. Vous mettez de belles colonnes à cet édifice nécessaire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, avec reconnaissance, avec enthousiasme, etc.

[1] On ne parle, en cet endroit de l'ouvrage, que des esclaves noirs, et non pas des serfs, qu'on ne peut assimiler aux esclaves des anciens. K.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

12 décembre

Un vieux malade de quatre-vingts ans a reçu, monsieur, votre lettre du 23 de novembre, et sur-le-champ j'ai remercié le roi de Prusse de ce qu'il voulait bien penser à vous. J'ai pris la liberté de lui dire combien vous méritez d'être avancé, et que sa gloire est intéressée à réparer les abominables injustices qu'on vous a faites en France. Le mot d'injustice même est trop faible; je regarde cette atrocité comme un grand crime, et tous les hommes éclairés pensent comme moi.

Je suppose que vous m'avez écrit par la voie de M. Rey d'Amsterdam. Je me sers de la même voie pour vous répondre, et pour vous assurer que vous me serez toujours cher par votre malheur et par votre mérite. Permettez-moi de ne point signer, et reconnaissez-moi à mes sentiments.

A M. SAURIN.

A Ferney, 14 décembre.

Votre femme doit voir en vous
Le modèle des bons époux,
Le modèle des bons poëtes :
Si les enfants que vous lui faites
De vos écrits ont la beauté,
Nul homme en sa postérité
Ne fut plus heureux que vous l'êtes.

Je prends la liberté d'abord d'embrasser madame votre femme, pour qui vous avez fait cette jolie épître qui est à la tête de cette jolie *Anglomanie* : et puis je vous dirai que cette pièce est écrite d'un bout à l'autre comme il faut écrire, ce qui est très rare; qu'elle est étincelante de traits d'esprit que tant de gens cherchent, et qui sont chez vous si naturels.

Ensuite je vous dirai que dès que l'hiver est venu, les neiges me tuent, et qu'il faut alors que je reste au coin de mon feu, sans quoi je viendrais causer au coin du vôtre. Je suis toujours prêt l'été à faire un voyage à Paris, malgré l'abbé Mably et Fréron. Mais depuis l'impertinence que j'ai eue de faire de grands établissements dans un malheureux village au bout de la France, et de me ruiner à former une colonie d'artistes qui font entrer de l'argent dans le royaume, sans que le ministère m'en ait la moindre obligation, la nécessité où je me suis mis de veiller continuellement sur ma colonie ne me permet pas de m'absenter l'été plus que l'hiver. J'ajoute à ces raisons que j'ai bientôt

quatre-vingts ans, que je suis très malade, et qu'il ne faut pas, à cet âge, risquer d'aller faire une scène à Paris, et d'y mourir ridiculement ; car je ne voudrais mourir ni comme Maupertuis ni comme Boindin.

Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis.

J'ai toujours sur le cœur la belle tracasserie que m'a faite ce M. Le Roi sur le livre *de l'Esprit*. Vous savez que j'aimais l'auteur ; vous savez que je fus le seul qui osai m'élever contre ses juges, et les traiter d'injustes et d'extravagants, comme ils le méritaient assurément. Mais vous savez aussi que je n'approuvai point cet ouvrage, que Duclos lui avait fait faire ; et que, lorsque vous me demandâtes ce que j'en pensais, je ne vous répondis rien.

Il y a des traits ingénieux dans ce livre ; il y a des choses lumineuses, et souvent de l'imagination dans l'expression ; mais j'ai été révolté de ce qu'il dit sur l'amitié. J'ai été indigné de voir Marcel cité dans un livre sur l'Entendement humain, et d'y lire que la Lecouvreur et Ninon ont eu autant d'esprit qu'Aristote et Solon. Le système que tous les hommes sont nés avec les mêmes talents est d'un ridicule extrême. Je n'ai pu souffrir un chapitre intitulé *De la Probité par rapport à l'Univers*. J'ai vu avec chagrin une infinité de citations puériles ou fausses, et presque partout une affectation qui m'a prodigieusement déplu. Mais je ne considérai alors que ce qu'il y avait de bon dans son livre, et l'infâme persécution qu'on lui fesait. Je pris son parti hautement, et quand il a fallu depuis analyser son livre, je l'ai critiqué très doucement.

Vous avez l'esprit trop juste et trop éclairé pour ne pas sentir que j'ai raison. S'il se pouvait, contre toute apparence, que j'eusse le bonheur de vous voir encore, nous parlerions de tout cela en philosophes, en aimant passionnément la mémoire de l'homme aimable dont nous voyons vous et moi les petites erreurs.

Adieu, mon cher philosophe, mais philosophe avec de l'esprit et du génie, philosophe avec de la sensibilité. Je vous aime véritablement pour le peu de temps que j'ai encore à ramper dans un coin de ce globule.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 21 décembre.

Quoi ! toujours la cruelle envie
Poursuit ma réputation !
On dit qu'une nymphe jolie,
Dans ma dernière maladie,
M'a donné l'extrême-onction,
Et que j'emporte en l'autre vie
Ce peu de consolation.
Voyez l'horrible calomnie !
Seigneur, il n'appartient qu'à vous,
A votre jeunesse immortelle,
De faire encor de si beaux coups,
Et d'être entre les deux genoux
D'une coquine fraîche et belle.
Je sens que je suis au tombeau ;
Cet état me fait de la peine :
Mais il ne faut pas qu'un roseau
Vive aussi long-temps que le chêne.

Mon héros exige que je lui conte le fait, parce qu'il veut être instruit de ce que ses sujets jeunes et vieux font dans son empire. Je lui dirai donc, comme devant Dieu, que madame Denis fesant les honneurs d'un grand dîner, je mangeais dans ma chambre un plat de légumes, ainsi que vous en usâtes quand vous honorâtes mon taudis de votre présence. Une belle demoiselle de la compagnie, plus grande que madame Ménage de deux doigts, plus jeune, plus étoffée, plus rebondie, vint me consoler. Les Genevois sont malins, et les calvinistes sont bien aises de jeter le chat aux jambes des papistes ; mais le fait est que cette auguste demoiselle me fesait trembler de tous mes membres, et que si je m'évanouis, c'était de crainte ou de respect.

Je vous jure que j'aurais plutôt fait la scène de *Sylla*, de *Pompée*, ou de *César*, dont vous me parlez, que je n'aurais fait un couplet avec cette belle personne. Depuis que j'ai des lettres de capucin, je mets toutes les impostures aux pieds de mon crucifix, et je ne dis à personne : Ouvrez le loquet.

Au reste, je présume toujours que les princesses de la Comédie sont partout sous vos lois, ainsi que dans leurs lits, et que vous êtes toujours le maître des autres à table, au lit, et à la guerre, comme je crois que vous l'êtes aussi au spectacle. J'ai rapetassé la *Sophonisbe* ; j'aurai l'honneur de vous en envoyer deux exemplaires, l'un pour vous, l'autre pour la Comédie. Je ne suis pas bien sûr que vos ports soient francs de Lyon à Paris ; je sais seulement qu'ils sont exorbitants. Je vous demande vos ordres pour savoir si je dois faire partir ce paquet sous votre nom ou sous celui de M. le duc d'Aiguillon. Je suis bien sensible à toutes les peines que mon héros daigne prendre d'écarter les sifflets préparés pour *les Lois de Minos*.

A l'égard de *Sylla*, cette entreprise était aisée pour le R. P. de La Rue : elle est fort difficile pour moi. Je vous avoue que je baisse beaucoup, quoi qu'en disent mes panégyristes, et ceux de la belle demoiselle qu'on suppose avoir eu tant de bontés pour moi.

Il me semble que le goût de ma chère nation

est un peu changé; et, si vous me permettez de vous le dire, je crois qu'elle n'est pas plus digne d'entendre Sylla, Pompée, et César, que je ne suis digne de les faire parler. Cependant, s'il me venait quelque idée heureuse, je l'emploierais bien vite pour vous faire ma cour; mais les idées viennent comme elles veulent. Ma plus chère idée serait de ne pas mourir sans avoir la consolation de vous revoir encore. Je ne suis le maître ni de chasser cette idée ni de l'exécuter. Je suis bien sûr seulement que ma destinée est de vous être attaché jusqu'à la mort avec le plus tendre respect.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, à qui l'on fait trop d'honneur.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, ce 28 décembre.

Quand madame Denis vous épousera, il faudra bien qu'elle écrive, quand ce ne serait que pour signer son nom; à moins que son aversion pour l'écriture ne lui en donne aussi pour le sacrement du mariage.

Je vous prie de me mander si vous êtes un peu content des répétitions. Je voudrais bien que notre plaidoyer pût réussir. Nous avons contre nous une cabale aussi forte que celle qui accable M. de Morangiés; mais je tiens qu'il faut être extrêmement insolent, et ne s'étonner de rien.

Je puis donc compter que vous avez eu la bonté de faire copier le plaidoyer conformément au dernier factum de Lekain; mais j'ai peur que le français dans lequel il est écrit ne soit pas entendu, car il me paraît qu'on parle aujourd'hui la langue des Goths et des Vandales. Si *on ne fait plus de cas* de l'harmonie des vers, si on compte ses oreilles pour rien, j'espère au moins que les yeux ne seront pas mécontents. Le spectacle sera beau, majestueux et attachant. Autrefois il fallait plaire à l'esprit, à présent il faut frapper la vue. Que diraient les Anacréon, les Sophocle, les Euripide, les Virgile, les Ovide, les Catulle, les Racine et les Chaulieu, s'ils revenaient aujourd'hui sur la terre? *O tempora! o mores!*

Voulez-vous bien aussi avoir la bonté de me dire quel rôle prend Molé? Qu'est-ce donc que cet Albert? Est-ce Albert d'Autriche? est-ce Albert le grand? est-ce le petit Albert?

Dupont, auteur de cette pièce, est-il le Dupont auteur des *Éphémérides du citoyen?* Vous m'enverrez au diable avec mes questions, et vous ferez bien: mais je n'en aurai pas pour vous moins d'amitié et moins de reconnaissance. Revenons en Crète; je viens de m'apercevoir que, dans la première scène de l'acte second, on joue un peu au propos interrompu. Le sauvage dit à Dictime :

Nous voulons des amis : méritez-vous de l'être?

et Dictime lui réplique :

Je ne te réponds pas que ta noble fierté
Ne puisse de mon roi blesser la dignité.

Ce n'est pas répondre catégoriquement; il faut dire :

Oui, Teucer en est digne, et peut-être aujourd'hui
En l'ayant mieux connu vous combattrez pour lui.

DATAME.

Nous!

DICTIME.

Vous-même. Il est temps que nos haines finissent,
Que pour leurs intérêts nos deux peuples s'unissent.
Mais je ne réponds pas, etc.

Cela est mieux dialogué. Vous aurez sans doute le temps de faire insérer ce petit dialogue nécessaire. Mandez-moi donc quand vous comptez épouser madame Denis, afin qu'elle vous écrive.

Que vous me faites plaisir par tout ce que vous m'écrivez sur madame la duchesse d'Enville! Je n'ai jamais douté de ses sentiments, et moins encore de son cœur. Quand le moment opportun sera arrivé, je ferai alors auprès d'elle tout ce que vous désirez. Je désire que vous soyez aussi convaincu de mon empressement à vous plaire, que je le suis moi-même de ses sentiments invariables. Il n'y a que les girouettes qui varient au gré des vents; mais l'attachement qu'elle et moi nous vous portons ne variera jamais.

N. B. Il est clair que la pièce imprimée par Valade l'a été sur le manuscrit de M. d'Argental, car on y trouve ce vers :

Tout pouvoir a son *terme*, et cède au préjugé.

Il y a dans mon manuscrit et dans l'édition de Cramer, *tout pouvoir a sa borne*; M. d'Argental a voulu absolument *son terme*. Il n'a pas songé qu'avoir son terme signifie *finir*; *tout pouvoir finit, et cède au préjugé*, n'a pas de sens; et s'il en forme un, c'est celui-ci : *tout roi est détrôné par le préjugé*; ce qui est absurde. Il ne faut que trois ou quatre contre-sens pareils pour gâter entièrement une scène passable. Si c'est vous qui avez fait cette correction, vous avez été dans une grande erreur. Il est plus difficile d'écrire correctement qu'on ne pense; mais aussi rien ne m'est plus aisé que de vous dire combien mon cœur est plein de reconnaissance et d'attachement pour vous, et qu'il ne cessera de vous aimer que quand il cessera de battre.

A MADEMOISELLE RAUCOURT,

ACTRICE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE.

Ferney, 1773.

Raucourt, tes talents enchanteurs
Chaque jour te font des conquêtes;
Tu fais soupirer tous les cœurs,
Tu fais tourner toutes les têtes;
Tu joins au prestige de l'art
Le charme heureux de la nature,
Et la victoire toujours sûre
Se range sous ton étendard.
Es-tu Didon, es-tu Monime,
Avec toi nous versons des pleurs;
Nous gémissons de tes malheurs,
Et du sort cruel qui t'opprime.
L'art d'attendrir et de charmer
A paré ta brillante aurore;
Mais ton cœur est fait pour aimer,
Et ce cœur n'a rien dit encore.
Défends ce cœur des vains désirs
De richesse et de renommée;
L'amour seul donne les plaisirs,
Et le plaisir est d'être aimée.
Déjà l'amour brille en tes yeux;
Il naîtra bientôt dans ton âme:
Bientôt un mortel amoureux
Te fera partager sa flamme.
Heureux, trop heureux cet amant
Pour qui ton cœur deviendra tendre,
Si tu goûtes le sentiment
Comme tu sais si bien le rendre!

Voilà, mademoiselle, le tribut que vous offre ma muse : un bon vieillard, dont l'âge s'écrit par quatre et par vingt, n'a que de mauvais vers à vous présenter. Il y avait long-temps que je n'avais ressenti au spectacle les douces émotions que vous inspirez si bien; je me ressouvenais à peine d'avoir versé des larmes de sentiment : en un mot, j'étais le vieil Éson, et vous êtes l'enchanteresse Médée. Je ne vous répéterai pas tous les éloges que vous méritez; ils sont gravés dans mon esprit et dans mon cœur. Quand on réunit, comme vous, tous les suffrages, ceux d'un particulier deviennent moins flatteurs; mais, à mon âge, on entre dans la classe des hommes rares. Si j'étais à vingt ans, si j'avais un corps, une fortune, et surtout un cœur digne de vous, vous en auriez l'hommage; mais j'ai tout perdu. Il me reste à peine des yeux pour vous voir, une âme pour vous admirer, et une main pour vous l'écrire.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 1er janvier.

Mon cher ami, je vous souhaite la bonne année à vous et aux Crétois; on dit qu'il y a eu plus de tracasseries dans cette île qu'il n'y en a à la cour de France. Si vous voulez me le mander pour me réjouir dans ma vieillesse, vous me ferez plaisir.

On me mande que la cabale d'une certaine racaille, dont je me suis toujours moqué, est très forte; mais vous serez plus fort qu'elle; il me semble que je vous vois dominant le théâtre en héros fier et sauvage. C'est dommage que vous ne puissiez paraître plus souvent : mais trois fusées de votre part valent mieux qu'un feu d'artifice des autres.

J'embrasse de tout mon cœur votre sauvagerie. Madame Denis, qui a été bien malade, vous fait ses compliments. LE VIEUX MALADE.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

1er janvier.

J'avais déjà écrit à l'autre ange sur la rapine du corsaire Valade, et je m'étais plaint assez vivement à M. de Sartines. S'il y a quelque justice dans ce monde (ce dont j'ai toujours fort douté), il est certain qu'on doit réprimer ce Valade, qui s'empare du bien d'autrui, et saisir ses marchandises de contrebande. C'est à quoi pourraient aisément parvenir mes deux protecteurs des *Lois de Minos*.

Au reste, il faut laisser passer cet orage; il faut laisser pleuvoir *les Fréronnades*, et *les Clémentines*, et *les Sabatières*. Autant vaudra la pièce après Pâques que pendant le carême. J'aurai le temps de limer un peu cet ouvrage, et plus il sera différent de l'imprimé, moins il sera sifflable; mais il me paraît très important pour le bien public que ce M. Valade soit relancé par la police.

Vous voilà actuellement très bien en femmes : quand aurez-vous des hommes? J'ai en main un honnête homme, un homme d'esprit, un acteur qui est un Protée. Il m'a fait verser bien des larmes dans le rôle de Lusignan. Il joue également les rôles de vieillards et de jeunes gens. Belle figure, belle voix, du naturel, du sentiment; et, si vous pouvez le défaire de l'habitude de plier son corps en deux, et de certains gestes peu nobles, vous en ferez un acteur excellent, qui sera votre ouvrage. Je l'ai annoncé à M. le maréchal de Richelieu, qui l'entendit un moment autrefois, et qui n'en jugea pas très favorablement. Ce pauvre homme en fut tout rabêti. Le véritable goût, à mon gré, est de voir les beautés à travers les défauts, et de démêler ce qu'on peut faire de bien, même quand on fait mal. Je m'en rapporte à mon cher Baron.

Le *tripot* dont vous parlez est une république, et vous savez que les républiques sont des assemblées d'ingrats. Je sais que les rois ne sont pas

moins accusés d'ingratitude ; mais ils paient du moins leur intérêt et leurs plaisirs. Les *tripots* sont insensibles comme les chapitres de moines.

Je n'ai point vu l'*Éloge de Racine ;* on m'en dit beaucoup de bien. Ce serait une grande consolation pour moi, et un grand encouragement pour le bon goût, que le succès de la tragédie de M. de La Harpe. Je n'ai d'espérance qu'en lui. Il me semble qu'il est le seul qui puisse relever un peu notre siècle, qui dégringole.

Vivez long-temps de votre côté pour soutenir notre pauvre théâtre, et pour jouir de toutes les douceurs de la vie. Je vous souhaite beaucoup de bonnes années du fond de mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 janvier.

Je suppose, monsieur, qu'une lettre de la rue Saint-Roch et du bureau de la *Gazette* est de vous, du moins je le présume par le style ; car il y a bien des écritures qui se ressemblent, et personne ne signe. Vous devriez mettre un C, ou tel autre signe qu'il vous plaira, pour éviter les méprises.

Voici un petit paquet de ces marrons que Bertrand a commandés à Raton. S'ils ne valent rien, il n'y a qu'à les rejeter dans le feu d'où Raton les a tirés. Vous êtes obéi sur les autres points. Il s'est trouvé un honnête homme, nommé l'abbé Masan, qui rend aux assassins du chevalier d'Étallonde et du chevalier de La Barre la justice qui leur est due, dans des notes assez curieuses de l'édition qu'on fait à Francfort d'une tragédie nouvelle. C'est dommage que cet abbé Masan, cousin germain de l'abbé Bazin, n'ait pas su l'anecdote du sieur de Menneville de Beldat ; mais ce qui est différé n'est pas perdu. L'ouvrage d'Helvétius est celui d'un bon enfant qui court à tort et à travers sans savoir où ; mais la persécution contre lui a été une des injustices les plus absurdes que j'aie jamais vues.

Il y a un M. de Belguai, ou de Belleguerre, ou Belleguier, qui a composé pour le prix de l'université selon vos vues : c'est un ancien avocat retiré. J'ai lu quelque chose de son discours : cela est si terrible et si vrai, que j'en crains la publication.

Soyez sûr, monsieur, que je ne mérite point du tout l'honneur qu'on m'a fait de me mettre au-dessus de Sophocle en physique : c'est une mauvaise plaisanterie qu'on a faite mal à propos sur une très belle demoiselle, qui n'est pas assez sotte pour s'adresser à moi.

Mille respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Eh bien ! avais-je tort de vous appeler mon ange gardien, et de me mettre à l'ombre de vos ailes ? M. de Chauvelin s'en mêle donc aussi ? je lui dois quelques petits remerciements couchés par écrit. Ils partent du fond de mon cœur ; ainsi vous trouverez bon que je les fasse passer par vos mains. La personne qui a répondu *mais*, sans aigreur, n'est pas sujette à en montrer ; mais cette personne est opiniâtre comme une mule sur certaines petites choses, quoiqu'elle se laisse aller à tout vent sur d'autres, à ce qu'on disait très mal à propos. Il faut prendre les gens comme ils sont, à ce qu'on dit. Je profiterai de tout cela dans l'occasion, et cette occasion pourrait bien se trouver dans l'île de Candie, supposé que le voyage fût heureux, et que nous n'essuyassions pas de vents contraires.

Vous savez, mon très cher ange, qu'il y a dans les plus petites affaires, de même que dans les plus grandes, des anicroches qui dérangent tout. L'aventure des exemplaires d'une pauvre tragédie est de ce nombre. Il faut d'abord vous dire que le jeune homme, auteur d'*Astérie*, n'ayant nulle expérience du monde, crut, sur la foi de messeigneurs du *tripot*, qu'il serait exposé au sifflet immédiatement après le Fontainebleau. Ensuite on lui certifia qu'il serait jugé quinze jours après, sans faute. Le jeune étourdi, comptant sur cette parole, donna son factum à imprimer dans l'imprimerie de l'imprimeur Gabriel Cramer, dont il eut aussi parole que ce factum, accompagné de notes un peu chatouilleuses, ne paraîtrait qu'après la première séance des juges.

Vous saurez maintenant qu'il y a deux Grasset frères ; l'un est dans l'imprimerie de l'imprimeur Gabriel Cramer, l'autre est libraire à Lausanne. Ce Grasset de Lausanne est, dit-on,

> Pipeur, *escroc*, *sycophante*, *menteur*,
> Sentant la hart de cent pas à la ronde.
> MAROT, *Épître au roi, pour avoir été desrobé*, v. 11.

Il est associé avec le bourgmestre de Lausanne et deux ministres de la parole de Dieu : ce sont eux qui, en dernier lieu, ont fait une édition des ouvrages du jeune homme, édition presque aussi mauvaise que celle de Cramer et de Panckoucke ; mais enfin cela fait beaucoup d'honneur à l'auteur. Rien ne répond plus fortement au *mais* qu'une édition faite par deux prêtres. Or, le Grasset de Genève a probablement envoyé à son frère de Lausanne les feuilles du mémoire du jeune avocat, feuilles incomplètes, feuilles auxquelles

Il manque des cartons absolument nécessaires, feuilles remplies de fautes grossières, selon la coutume de nos Allobroges. Je ne puis être présent partout, je ne puis remédier sur-le-champ à tout: je passe ma vie dans mon lit; j'y griffonne; j'y dirige cent horlogers, dont les têtes sont quelquefois plus mal montées que leurs montres; j'y donne mes ordres à mes vaches, à mes bœufs, à mes chevaux de toute espèce. Le prince et le marquis sont occupés des tracasseries continuelles de leur vaste république, et pendant ce temps-là on envoie des *Minos* tronqués à Paris.

Cela peut être, mais il se peut aussi que deux ou trois curieux aient vu un exemplaire de la première épreuve, que j'avais confié à M. le comte de Rochefort, lorsqu'il était à Ferney, au mois de novembre; il manque même à cet exemplaire la dernière page. Il se peut encore que ce Grasset ait compté contrefaire l'édition cramérienne sitôt qu'elle paraîtrait, et qu'il l'ait mandé au libraire de Paris qui débite son édition lausannoise en trente-six volumes. Je n'ai aucun commerce avec ce malheureux: il est venu quelquefois à Ferney; je lui ai fait défendre ma porte.

Voilà l'état des choses, quant aux typographes: à l'égard des calomniographes, j'en ris; il y a cinquante ans que j'y suis accoutumé. Mais je remercie bien tendrement mon cher ange de la bonté qu'il a de songer à réprimer ce coquin de Clément. S'il a fait imprimer un libelle, il faut que quelque petit censeur royal, quelque petit fripon de commis à la douane des pensées ait été de concert avec lui. Je tâcherai de découvrir cette manœuvre; mais, encore une fois, je suis touché jusqu'au fond du cœur des bontés de mon cher ange.

Madame Denis et moi nous souhaitons le plus heureux 1773 à mes deux anges, et la tranquillité à Parme, avec les pensions.

A M. DE CHABANON.

8 janvier.

Votre lettre sur la langue et sur la musique, mon cher ami, est bien précieuse. Elle est pleine de vues fines et d'idées ingénieuses. Je ne connais guère la musique de Corelli. J'entendis autrefois une de ses sonates, et je m'enfuis, parce que cela ne disait rien ni au cœur, ni à l'esprit, ni à mon oreille. J'aimais mille fois mieux les Noëls de Mouton et Roland Lassé.

Ce Corelli est bien postérieur à Lulli, puisqu'il mourut en 1754. Si vous voulez avoir un modèle de récitatif mesuré italien avant Lulli, absolument dans le goût français, faites-vous chanter par quelque basse-taille le *sunt rosæ mundi breves* de Carissimi. Il y a encore quelques vieillards qui connaissent ce morceau de musique singulier. Vous croirez entendre le monologue de Roland au quatrième acte.

Vous pouvez d'ailleurs trouver quelques contradicteurs; mais vous ne trouverez que des lecteurs qui vous estimeront.

J'attends avec impatience la traduction des *Odes d'Horace*. Il est juste que je présente à ce traducteur si digne de son auteur, et à son aimable frère, une certaine épître à cet Horace, que vous n'avez vue que très incorrecte.

Madame Denis vous fait mille compliments. Le vieux bavard qui a osé écrire à Horace vous aime de tout son cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Il ne s'agit pas cette fois-ci de la Crète auprès de mes anges, il s'agit de montres. Je présente requête, au nom de Valentin et compagnie, contre Lejeune et sa femme, à qui ils ont confié depuis long-temps plusieurs montres, et fourni une pièce de toile. Le sieur Valentin leur a écrit plusieurs lettres sans pouvoir obtenir une seule réponse. Je supplie très instamment mes anges de vouloir bien parler à Lejeune, et de tirer la chose au clair. La société de Valentin est la moins riche de Ferney; elle a essuyé plusieurs malheurs; un nouveau l'accablerait sans ressource.

Cependant Valentin et compagnie ne m'occupent pas si fort qu'ils me fassent absolument oublier les Crétois. Je ne vois pas pourquoi *les Lois de Minos* seraient appelées *Astérie*, qui n'est qu'un nom de roman; la pièce est connue partout sous le nom des *Lois de Minos;* c'est sous ce titre qu'elle est imprimée; mais votre volonté soit faite! Vous ne m'avez rien dit du drame d'*Alcydonis*, et du beau passe-droit qu'on vous fesait. Vous avez craint apparemment que je n'en fusse affligé; mais je m'attends à tout de la part du *tripot*, et je vous avoue que dans le fond

Il ne m'importe guère
Que *Minos* soit devant, ou *Minos* soit derrière.
SCARRON, *Don Japhet d'Arménie*, act. II, sc. II.

Je pourrais me plaindre de Lekain, qui ne m'a pas seulement écrit; mais je ne me fâche point contre les héros de l'antiquité; et pourvu que Lekain ne fasse point trop les beaux bras; pourvu qu'il ne cherche point à radoucir sa voix dans son rôle de sauvage; pourvu qu'il ne fasse point de ces longs silences qui impatientent, excepté dans le moment où il croit sa sauvage morte, et où il se laisse aller, comme évanoui, entre les bras d'un de ses compa-

gnons ; si dans tout le reste il veut être un peu brutal, je serai très content. Le succès d'une tragédie, au théâtre, dépend absolument des acteurs, et de l'auteur à l'impression ; mais on a beau imprimer la pièce, quand elle est tombée, il faut dix ans, il faut être mort pour qu'elle se relève. Les gens de lettres sont les seuls qui puissent la rétablir, et ils s'en gardent bien ; au contraire ils jettent des pierres dans sa fosse ; et, quand l'auteur n'est plus, ils ne le déterrent que pour ensevelir à sa place la pièce de quelque auteur en vie. Voilà le train du monde dans plus d'une profession.

Venons à quelque chose qui me tient plus au cœur. Mon cher ange a-t-il reçu une lettre par la voie de M. Bacon? M. le maréchal de Richelieu vous a-t-il parlé de ce souper? s'est-il expliqué avec vous sur le projet d'un certain voyage? Vous savez que Charles XII ne voulut jamais revoir Stockholm après la journée de Pultava. Tâchez que je ne sois pas battu en Crète ; mais, vainqueur ou vaincu, je serai toujours bien dévot au culte des anges, et je leur serai très tendrement résigné à la vie et à la mort.

A M. HENNIN.

A Ferney, 20 janvier.

Monsieur, il y a plaisir à être brûlé. Ce petit accident attire des lettres charmantes. Nous en avons été quittes pour deux petites chambres qui ne valent pas votre lettre. Guérissez-vous vite. Nous sommes tous malingres à Ferney. Madame Denis languit ; je suis plus mal qu'elle ; madame de Florian plus mal que moi ; et madame Dupuits n'est pas trop bien. Les vents du midi, qui rongent ici les pierres, rongent aussi le corps humain. S'il y avait un élément appelé air, il ne souffrirait pas ce désordre. Ce sont les vapeurs de la Savoie qui nous empestent.

Je suis un peu fatigué de la journée du feu ; mais je ne le suis point du tout de l'autre journée qu'on m'impute. Qui n'a point combattu ne saurait être blessé. On m'a fait mille fois trop d'honneur. Cette belle calomnie a été jusqu'au roi. Ces messieurs-là sont faits pour être trompés en tout. Quand vous viendrez oublier au coin de notre feu les tracasseries de Genève, nous parlerons à notre aise des rois et des belles.

Mille tendres respects. Ma réputation d'Hercule ne m'empêche pas de signer

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 janvier.

Mon cher ami, mon cher successeur, votre éloge de Racine est presque aussi beau que celui de Fénelon, et vos notes sont au-dessus de l'un et de l'autre. Votre très éloquent discours sur l'auteur du *Télémaque* vous a fait quelques ennemis. Vos notes sur Racine sont si judicieuses, si pleines de goût, de finesse, de *force* et de *chaleur*, qu'elles pourront bien vous attirer encore des reproches ; mais vos critiques (s'il y en a qui osent paraître) seront forcés de vous estimer, et, je le dis hardiment, de vous respecter.

Je suis fâché de ne vous avoir pas instruit plus tôt de ce que j'ai entendu dire souvent, il y a plus de quarante ans, à feu M. le maréchal de Noailles, que Corneille tomberait de jour en jour, et que Racine s'élèverait. Sa prédiction a été accomplie, à mesure que le goût s'est formé : c'est que Racine est toujours dans la nature, et que Corneille n'y est presque jamais.

Quand j'entrepris le *Commentaire sur Corneille*, ce ne fut que pour augmenter la dot que je donnais à sa petite-nièce, que vous avez vue ; et en effet mademoiselle Corneille et les libraires partagèrent cent mille francs que cette première édition valut. Mon partage fut le redoublement de la haine et de la calomnie de ceux que mes faibles succès rendaient mes éternels ennemis. Ils dirent que l'admirateur des scènes sublimes qui sont dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, dans *le Cid*, dans *Pompée*, dans le cinquième acte de *Rodogune*, n'avait fait ce commentaire que pour décrier ce grand homme. Ce que je fesais par respect pour sa mémoire, et beaucoup plus par amitié pour sa nièce, fut traité de basse jalousie et de vil intérêt par ceux qui ne connaissent que ce sentiment ; et le nombre n'en est pas petit.

J'envoyai presque toutes mes notes à l'académie ; elles furent discutées et approuvées. Il est vrai que j'étais effrayé de l'énorme quantité de fautes que je trouvais dans le texte ; je n'eus pas le courage d'en relever la moitié ; et M. Duclos me manda que, s'il était chargé de faire le commentaire, il en remarquerait bien d'autres. J'ai eu enfin ce courage. Les cris ridicules de mes ridicules ennemis, mais plus encore la voix de la vérité, qui ordonne qu'on dise sa pensée, m'ont enhardi. On fait actuellement une très belle édition in-4° de *Corneille* et de mon commentaire. Elle est aussi correcte que celle de mes faibles ouvrages est fautive. J'y dis la vérité aussi hardiment que vous.

Qui n'a plus qu'un moment à vivre
N'a plus rien à dissimuler.

Savez-vous que la nièce de notre père du théâtre se fâche quand on lui dit du mal de Corneille? mais elle ne peut le lire : elle ne lit que Racine. Les sentiments de femme l'emportent chez elle sur les devoirs de nièce. Cela n'empêche pas que, nous autres hommes qui fesons des tragédies, nous ne devions le plus profond respect à notre père. Je me souviens que quand je donnai, je ne sais comment, *Œdipe*, étant fort jeune et fort étourdi, quelques femmes me disaient que ma pièce (qui ne vaut pas grand'chose) surpassait celle de Corneille (qui ne vaut rien du tout), je répondis par ces deux vers admirables de *Pompée* :

Restes d'un demi-dieu, dont *jamais je ne* puis
Égaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis.
Acte V, scène I.

Admirons, aimons le beau, mon cher ami, partout où il est; détestons les vers visigoths dont on nous assomme depuis si long-temps, et moquons-nous du reste. Les petites cabales ne doivent point nous effrayer; il y en a toujours à la cour, dans les cafés, et chez les capucins. Racine mourut de chagrin, parce que les jésuites avaient dit au roi qu'il était janséniste. On a pu dire au roi, sans que j'en sois mort, que j'étais athée, parce que j'ai fait dire à Henri IV :

Je ne décide point entre Genève et Rome.
La Henriade, chant II, v. 3.

Je décide avec vous qu'il faut admirer et chérir les pièces parfaites de Jean, et les morceaux épars, inimitables de Pierre. Moi qui ne suis ni Pierre ni Jean, j'aurais voulu vous envoyer ces *Lois de Minos* qu'on représentera, ou qu'on ne représentera pas, sur votre théâtre de Paris; mais on y a voulu trouver des allusions, des allégories. J'ai été obligé de retrancher ce qu'il y avait de plus piquant, et de gâter mon ouvrage pour le faire passer. Je n'ai d'autre but, en le fesant imprimer, que celui de faire comme vous, des notes qui ne vaudront pas les vôtres, mais qui seront curieuses; vous en entendrez parler dans peu.

Adieu; le vieux malade de Ferney vous embrasse très serré.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 Janvier.

Mon cher ange, les notes chatouilleuses ne paraîtront qu'après la pièce, du moins si on me tient parole; et encore j'empêcherai bien que ce volume un peu hasardé n'entre à Paris; ou, s'il y entre, il ne sera qu'entre peu de mains, et alors il n'y a aucun danger; car, en fait de livres comme en fait d'amour, il n'y a de scandale que dans l'éclat.

On m'a mandé que cet *Alcydonis*, auquel j'ai été sacrifié, est protégé par madame la duchesse de Villeroi, qui même y a travaillé, et qui a fait faire la musique; si la chose est ainsi, elle m'a ôté le plaisir d'être le premier à lui céder tous mes droits bien respectueusement.

Lorsque *les Lois de Minos* ou *Astérie* seront sur le point d'être représentées au jugement très incertain et souvent très fautif de la cohue du parterre, je vous informerai de la cabale, qui a pris déjà ses mesures. Elle est de la plus grande violence; mais

Je ne *veux pas* prévoir les malheurs de si loin.
RACINE, *Andromaque*, acte I, sc. II.

M. le marquis de Chauvelin a eu la bonté de m'écrire; mais vous sentez qu'il ne faut pas que M. le maréchal de Richelieu se presse, avant que l'affaire des *Lois de Minos* soit plaidée; je joue gros jeu dans cette partie. Il est certain qu'il eût mieux valu ne plus jouer du tout à mon âge, et se retirer paisiblement sur son gain; mais je vois que la passion du jeu ne se corrige guère. Une autre fois je vous en dirai davantage, puisque vous avez la bonté de vous intéresser à mes passions; mais je suis un malade entouré de gens plus malades que moi. Madame de Florian est attaquée de la poitrine; je lui ai bâti une maison que probablement elle n'habitera guère. Il ne faut pas plus compter sur la vie que sur le succès des pièces nouvelles. Je ne compte que sur votre amitié, qui fait ma consolation.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 1er février.

A moi les philosophes! c'est-à-dire les sages et les honnêtes gens. Vous savez quelle peine j'avais prise pour ces *Lois de Minos*. J'avais vraiment employé près de huit jours pour les faire, et j'en mettais presque autant pour les corriger. Un nommé Valade, libraire de Paris, vient d'imprimer la pièce toute défigurée, toute remplie de mauvais vers que je n'ai pourtant pas faits; en un mot, toute différente de mon dernier manuscrit qui était encore tout différent des feuilles imprimées que vous avez entre les mains. C'est quelque bel-esprit de comédien qui m'a joué ce tour. Je vous prie d'en parler à M. le maréchal de Richelieu, qui a la surintendance du *tripot*, et qui ne laissera pas un tel brigandage impuni. J'ai d'ailleurs l'honneur de lui en écrire; tout cela est un fort petit malheur, mais il faut de l'ordre en toutes choses.

Mes respects à madame Dix-neuf-ans et à son digne mari. Je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er février.

En voici bien d'une autre, monseigneur ; le *tripot* m'a joué d'un mauvais tour. Quelqu'un de ces messieurs a vendu une copie informe et détestable du *Minos* que vous protégiez à un nommé Valade, fripon de libraire de la rue Saint-Jacques, qui la débite hardiment dans Paris, au mépris de toutes les lois de la Crète et de la France. Cette piraterie doit intéresser MM. d'Argental et de Thibouville ; car j'ai trouvé dans la pièce beaucoup de vers de leur façon. Je les crois meilleurs que les miens ; mais enfin chacun a son style, et il n'y a point de peintre qui fût content qu'un autre travaillât à son tableau.

Quoi qu'il en soit, ce Valade me paraît méprisable, et le voleur qui lui a vendu la pièce très punissable. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Sartines, et je n'ai nulle protection auprès de lui. Je ne sais pas pourquoi l'impression ne dépend pas de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, puisque la représentation en dépend. Ce monde-ci est plein de contradictions et d'anicroches.

J'avais fondé sur *Minos* l'espérance de vous faire ma cour à Paris ; mon espérance est détruite : c'est la fable du pot au lait.

Il serait curieux de savoir quel est le seigneur crétois qui a fait l'infamie de vendre la pièce à un des pirates de la rue Saint-Jacques ; cela peut servir dans l'occasion ; et vous sauriez à quoi vous en tenir sur l'honnêteté des gens du *tripot*.

Je comptais vous dédier cette pièce, malgré tout le ridicule des dédicaces ; mais comment faire à présent ? Je suis déjoué de toutes les façons. Les Fréron et toute la canaille de la littérature vont me tomber sur le corps. N'importe ; je vous la dédierai encore, si vous me le permettez. Mais feriez-vous si mal d'écrire à M. de Sartines ? il donnerait certainement tous ses soins à découvrir le fripon.

On m'assure que les comédiens ne laisseront pas de donner la pièce au 1er de mars. Il n'y a autre chose à faire qu'à y travailler encore, pour dérouter les polissons.

Conservez toujours vos bontés pour votre ancien courtisan sifflé ou non sifflé, mais attaché à vous avec le plus profond et le plus tendre respect.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX

A Ferney, 1er février.

Il y a huit villages, monsieur, appelés Fresne, et puisque tous les curés de Fresne auprès de Paris ont été aussi sots que les nôtres, ce n'est pas à ce Fresne que je dois m'adresser. Je ne puis me repentir de vous avoir importuné, puisque cela m'a valu l'assurance que j'aurai l'honneur de vous posséder, vers le mois d'auguste, dans ma chaumière. Vous allez en Italie. Vous pourrez y entendre de la musique qui ne parle jamais au cœur ; vous pourrez y voir force *sonettieri*, et pas un homme de génie. Ils ne retrouveront plus leur *cinquecento*, comme nous ne reverrons plus le siècle de Louis XIV.

Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'Italie un homme capable de faire le livre de *la Félicité publique*. On dit qu'il y a quelques princes qui cherchent à mettre en pratique une partie de vos leçons. Je le souhaite, et je le crois même, si l'on veut. Heureusement ils sont forcés de se tenir en paix, par le peu de moyens qu'ils ont de faire la guerre.

Ce qui m'étonne de l'Italie, c'est que depuis deux cents ans qu'il y a des assemblées, des *ridotti*, il n'y ait point de société. C'est en quoi la France l'emporte sur l'univers entier. Je sais par madame Denis qu'il y a autant de plaisir à vous entendre qu'à vous lire. C'est une consolation à laquelle je n'aurais osé prétendre dans la décrépitude où je suis. Mais, quoique très indigne de votre conversation, j'en sentirai tout le prix, comme si j'étais dans la force de l'âge.

Comme l'espérance de vous voir, monsieur, ranime beaucoup mon misérable amour-propre, je ne veux pas que vous me méprisiez à un certain point, et que vous pensiez qu'une édition des *Lois de Minos*, faite par un libraire de Paris, nommé Valade, soit de moi. Ma pièce est bien mauvaise, mais celle de ce Valade est encore pire. Je suis un peu le bouc émissaire qu'on charge de tous les péchés du peuple. Que cela ne vous empêche pas de venir, en passant par Genève ou par la Suisse, voir un solitaire rempli pour vous de la plus haute estime et du plus tendre respect.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 3 février.

Non vraiment, monsieur, je n'ai point reçu les deux lettres dont vous me parlez, qui étaient contre-signées ; il arrive fort souvent que les commis ne veulent point se charger de ces contre-seings

Écrivez-moi tout uniment à mon adresse, et vous pouvez compter que la lettre me parviendra; mettez seulement une R au bas, car très souvent je prends votre écriture pour celle d'un autre.

Si vous voyez monsieur le chancelier et M. le maréchal de Richelieu, je vous recommande ces pauvres *Lois de Minos*; je les avais beaucoup retravaillées depuis votre départ de Ferney. Un fripon m'ôte tout le fruit de mon travail. Je ne me plains pas des libelles que le libraire Valade débite tous les huit jours contre moi et mes amis; j'aurais mauvaise grâce de ne vouloir pas qu'on me calomnie, quand on a l'insolence de faire tant de mauvais libelles contre monsieur le chancelier lui-même; mais je ne trouve point du tout bon qu'on me vole, et que la police souffre ce vol public. Je présente sur cette affaire une petite requête à monsieur le grand référendaire. Mettez bien le cœur au ventre à M. de Richelieu, il doit être fort mécontent des tours qu'on lui joue dans son *tripot*.

J'ai eu bien raison d'écrire contre les cabales; tout est cabale, de la Foire jusqu'à Versailles, et des curés de village jusqu'au pape. Les bruits les plus ridicules courent l'Europe; mais tout tombe au bout de huit jours dans un éternel oubli.

Je vous supplie, vous et madame Dix-neuf-ans, de ne me point oublier. Je suis actuellement cent pieds sous les neiges; c'est un fléau plus terrible que les Clément et les Sabatier. Conservez vos bontés au vieux malade de Ferney.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

3 février.

Mon très cher confrère, je vous prie de ne pas manquer d'excommunier, d'une excommunication majeure, le libraire Valade, grand imprimeur de libelles, qui, malgré toutes les lois de la police, a défiguré *les Lois de Minos* d'une manière à déchirer les entrailles paternelles d'un vieux radoteur qui ne reconnaît plus son ouvrage. Le scélérat a sans doute acheté une détestable copie de quelque bel-esprit ouvreur de loges, qui n'a pas manqué d'y mettre beaucoup de vers de sa façon. Voilà certainement le plus horrible abus qui soit en France, et peut-être le seul; car tout le reste assurément va à merveille. Mais j'ai mes *Lois de Minos* sur le cœur, et j'ambitionne trop votre suffrage pour vous laisser croire un moment que la pièce soit entièrement de moi.

Vous me direz qu'il est très ridicule, à mon âge, de faire des pièces de théâtre; je le sais bien: mais il ne faut pas reprocher à un homme d'avoir la fièvre. Que voulez-vous qu'on fasse au milieu des neiges, si ce n'est des tragédies? Si j'étais avec vous, je passerais mon temps à vous écouter et à me réjouir, et nous serions tous deux Jean qui rit. Cependant M. Valade ne fera pas de moi Jean qui pleure.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous aime de tout mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 8 février.

Je vous ai un peu grondé, mais je ne vous en aime pas moins. Il est vrai qui si on avait été tout d'un coup à monsieur le lieutenant de police, le vol aurait été découvert et puni. D'ailleurs je pense encore qu'il vous est fort aisé de savoir à qui vous avez donné la pièce telle qu'elle est imprimée, et en quelles mains elle est restée. C'est un bonheur, après tout, qu'on m'ait mis à portée de désavouer cet ouvrage, et de crier à la falsification. Vous me fesiez beaucoup d'honneur de joindre vos vers aux miens; mais, en vérité, vous deviez m'en avertir. L'art des vers est plus difficile qu'on ne pense. Je sais bien que le cinquième acte est le plus faible, et, après le quatrième, je ne pouvais pas aller plus loin; mais du moins il ne faut pas finir, comme je vous l'ai dit, par des compliments qui ne signifient rien.

Après avoir détruit tes funestes erreurs.

Vous sentez combien le mot d'erreurs est faible et mal placé quand il s'agit de sacrifices de sang humain, d'une faction barbare, et d'une bataille meurtrière. Ajoutez que l'épithète *funeste* n'est qu'une épithète, et par conséquent qu'une cheville.

Ta clémence, grand prince, a subjugué nos cœurs.

Ce n'est sûrement pas la clémence qui a gagné Datame. Le roi est venu lui-même le tirer de prison, lui donner des armes, le faire combattre avec lui: ce n'est pas là de la clémence; c'est tout ce que pourrait dire un courtisan rebelle à qui on aurait pardonné, et le mot de *grand prince*, suivi de *grand homme* et de *grand roi*, est, comme vous le voyez, bien insupportable.

Je ne méritais pas le trône où tu m'appelle.

Il faut une *s* à *appelle*, grâce aux lois sévères de notre poésie, qui ne permet plus la plus légère licence en fait de langue. On retranchait quelquefois cette *s* du temps de Voiture; mais aujourd'hui c'est un solécisme.

Mais j'adore Astérie, il me rend digne d'elle.

C'est ce qu'on pourrait dire dans des lettres-pa-

tentes du roi; mais vous voyez combien il est au-dessous du caractère de Datame de ne se croire digne d'épouser Astérie que parce qu'il obtient une dignité dont il ne fesait nul cas. Ce compliment dément son caractère. Certainement il était bien plus convenable à ce fier sauvage, qui se croit égal aux rois, de dire qu'il pense être digne d'Astérie, parce qu'il l'a toujours aimée; c'est le sentiment d'une âme hardie et fière; le contraire est un compliment très ordinaire, et par conséquent d'une extrême froideur.

Les quatre derniers vers de Datame sont de la même faiblesse. Il dit, et il retourne en quatre vers sans force, qu'il sera un sujet fidèle.

J'ai vu plusieurs endroits dans la pièce sur lesquels je vous ferais de pareilles remarques. On souffre des vers de liaison dans une tragédie; mais les gens de goût ne peuvent souffrir des vers lâches, des hémistiches rebattus, des épithètes oiseuses, des lieux communs qui traînent les rues. Vous devez concevoir à quel point je dois être affligé qu'on ait ainsi gâté mon ouvrage, sans daigner m'en dire un mot. Mes plus cruels ennemis ne m'auraient pas rendu un si mauvais service.

Cependant, encore une fois, je vous pardonne, en me flattant que vous réparerez cet affront, qui est très aisé à pardonner et à réparer.

Une vingtaine de vers ne me feront jamais oublier l'amitié que vous m'avez témoignée; j'oublie même le peu de confiance que vous avez eue en moi dans ce qui m'intéressait personnellement. Vous m'avez fait accroire que vous vous serviez d'un jeune homme pour faire passer cette pièce sous son nom, et il s'est trouvé que ce jeune homme est un mauvais comédien de la troupe de Paris. Mais, encore une fois, j'oublie tout, parce que je vous aime. Je vous demande seulement en grâce de ne pas permettre qu'on joue cette pièce dans l'état malheureux où elle est. J'y retravaillais dans le temps où la friponnerie du libraire Valade m'a joué un fort mauvais tour. Réparons tout cela, vous dis-je; ne traitez plus un vieillard en enfant, et un homme qui a quelque connaissance de son art en imbécile. Au reste, il ne tiendrait qu'à vous et à M. d'Argental de savoir tout le détail de la scélératesse que j'éprouve. Je suis persuadé que si vous aimez le théâtre, vous m'aimez tous deux aussi, et que vous me conserverez des bontés qui m'ont toujours été chères.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Il n'est pas douteux, mon cher ange, qu'il ne faille absolument retirer la pièce, pour attendre une saison plus favorable. Il est bien cruel que ce Valade ait choisi tout juste le temps où je travaillais à cet ouvrage pour le défigurer si indignement. Mais il est bien étrange que M. de Sartines n'ait pas fait saisir tous les exemplaires. Les méchants, qui sont toujours en grand nombre, ne manquent pas de faire accroire que c'est moi qui ai fait imprimer la pièce telle qu'elle est, et qui crie contre ma propre sottise.

Vous avez dû voir, dès le premier moment, quel est celui dont l'avidité insatiable a vendu ce misérable manuscrit au libraire Valade. Il m'a fait beaucoup plus de tort qu'il ne pensait, et il doit se repentir de la lâcheté de son action.

J'envoie à M. de Thibouville un billet signé de moi pour retirer la pièce. J'écris à M. le maréchal de Richelieu pour le supplier d'empêcher qu'on ne la représente; voilà tout ce que peut faire un pauvre vieillard attaqué d'une strangurie cruelle: c'est un mal pire que tous les comédiens et tous les Valade du monde. Je pourrais bien en mourir; en ce cas, je ne ferai plus de mauvais vers, et on ne m'en attribuera plus; mais je mourrai en aimant mes anges.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 février.

Je me meurs pour le présent, mon héros; vous me direz que, quand je serai mort, il n'importe guère que mademoiselle Raucourt soit fâchée ou non contre moi: je vous répondrai qu'il importe beaucoup à ma mémoire que je ne meure pas souillé de cet opprobre. De méchantes langues ont fait courir cette histoire scandaleuse dans Paris, et ont prétendu que c'était un tour cruel que vous aviez voulu faire à cette pauvre fille, dont tout le monde est idolâtre. Je crois que, dans l'ordre des petites choses, rien n'est plus essentiel que de faire parvenir à mademoiselle Raucourt la petite lettre que je vous ai écrite sur son compte.

Vous aurez bientôt Patrat, dont je crois qu'il est très aisé de faire un acteur excellent, et de le rendre utile dans tous les genres.

Il m'est arrivé un petit accident, c'est que je me meurs, au pied de la lettre. On m'a fait baigner au milieu de l'hiver pour ma strangurie. Votre exemple m'encourageait; mais il n'appartient pas à tout le monde d'oser vous imiter: mes deux fuseaux de jambes sont devenus gros comme des tonneaux. J'ajouterais au bel état où je suis la sottise de mourir de douleur, si on jouait *les Lois de Minos* telles que des gens de beaucoup d'esprit et de mérite les ont faites. Je ne veux point me parer des plumes du paon; je suis un

pauvre geai qui s'est toujours contenté de son plumage. Les vers de ces messieurs peuvent être fort beaux, mais ils ne sont pas de moi, je n'en veux point. Leurs beautés entièrement déplacées dépareraient trop l'ouvrage.

En un mot, je vous demande en grâce qu'on ne joue pas cette indigne rapsodie, vendue par un comédien au libraire Valade. Ce libraire a la bêtise de dire qu'il ne l'a imprimée que sur la copie de Genève et de Lausanne, et vous remarquerez qu'elle n'a paru encore ni à Lausanne ni à Genève; mais ce brigandage est comme tout le reste. Dieu ait pitié de ma chère patrie, qui avait autrefois une si belle réputation dans l'Europe! Tout est bien changé, et vous ne faites que rire de cette décadence. Riez de la mienne, mais pleurez de celle de votre patrie. Votre vieux courtisan se recommande très tristement à vos bontés.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 15 février.

Mon cher ami, voilà mon rêve fini. J'avais imaginé que vos belles décorations, mais surtout vos talents inimitables, procureraient quelque succès aux *Lois de Minos*; je voulais même que le profit des représentations et de l'impression allât à l'Hôtel-Dieu, et je vous destinais un émolument qui eût été bien plus considérable : tout a été dérangé par cette détestable édition de Valade, dans laquelle on a inséré des vers dignes de l'abbé Pellegrin. Il ne faut plus penser à tout cela : je retire absolument la pièce; je vous prie très instamment de le dire à vos camarades. J'attendrai un temps plus favorable. D'ailleurs le rôle de Datame était trop petit pour vous. Mon grand malheur est que ma faiblesse et mes maladies me mettent hors d'état de joindre mes faibles talents aux vôtres; ma consolation est d'espérer de vous revoir quand vous irez à Marseille. Portez-vous bien; faites long-temps les délices de Paris; tâchez de former des élèves qui ne vous égaleront jamais. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MARMONTEL.

15 février.

Mon cher confrère, mon cher successeur, vous voilà donc le protecteur de l'Hôtel-Dieu, en très beaux vers et en très bonne prose; mais je suis encore plus content des vers, par la raison qu'ils sont cent fois plus difficiles à faire, et qu'il est beaucoup plus malaisé de bien danser que de bien marcher. Vous avez raison dans tout ce que vous dites, et il est encore bien rare d'avoir raison, soit en vers, soit en prose.

Ce M. Valade n'avait pas raison quand il disait qu'il lui était permis d'imprimer à Paris ce qui avait été imprimé à Genève, et ce qui s'y débitait publiquement; car la véritable édition des *Lois de Minos* n'est point encore achevée d'imprimer dans cette ville. Valade a imprimé la pièce sur un mauvais manuscrit de gens de beaucoup d'esprit, mais qui font des vers à la Pellegrin, et qui en ont farci mon ouvrage. J'ose dire que ma pièce est un peu différente. Le principal objet, surtout, est une assez grande quantité de notes instructives sur les sacrifices de sang humain, à commencer par celui de Lycaon, et à finir par le meurtre abominable du chevalier de La Barre. Vous verrez tout cela en son temps, et la bonne cause n'y perdra rien. Ces rapsodies seront jointes à des pièces détachées assez curieuses de plusieurs auteurs, parmi lesquels il y a deux têtes couronnées. Voilà tout ce que peut vous mander, pour le présent, un pauvre diable attaqué d'une strangurie impitoyable, à l'âge de près de quatre-vingts ans, lequel se moque de la strangurie, et de Valade, et des sots, et de tous les libellistes du monde.

On nous avait mandé que Fréron était mort bien ivre et bien confessé. Je suis bien aise que la nouvelle ne se confirme pas, car il aurait pour successeur Clément, l'ex-procureur, ou Savatier ou Sabathier, l'ex-jésuite. Il est plaisant que, dans votre France, l'emploi de gredin folliculaire soit devenu une charge de l'état.

Bonsoir, je souffre beaucoup; je vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 22 février.

Vous me prenez à votre avantage. Je suis dans les horreurs d'une maladie qui pourrait bien être la dernière. On se réconcilie à la mort avec ses ennemis, à plus forte raison avec ses amis. Je vous demande donc pardon très sérieusement de vous avoir soupçonné d'avoir fait les vers à la Pellegrin qui ont déshonoré mon ouvrage. Il y en a un entre autres qui est d'un ridicule extrême; c'est à la seconde scène du second acte :

Ah! tu vois ce pontife ardent à m'outrager.

Il faut avouer que voilà un *ah!* bien placé, et que cela fait un bon effet. Je répète que mes plus cruels ennemis n'auraient jamais pu me jouer un pareil tour.

Quant à celui qui a fait vendre sous main à Valade ce malheureux exemplaire, je sais qui c'est; vous le savez aussi, et je n'en parle pas.

Croyez-moi, jouissez des talents des acteurs, s'ils en ont, et renoncez au *tripot*.

Quant à la proposition de faire parler d'amour une sauvage dont l'amour n'est pas le sujet de la pièce, cette proposition est beaucoup plus déplacée que les compliments qu'on mettait dans la bouche de Datame, à la fin du cinquième acte. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce. Elle était faite pour plaire au roi de Suède, au roi de Pologne, et au roi de Prusse; elle était faite pour fournir des notes sur les sacrifices de sang humain, et sur toutes les horreurs religieuses; mais n'en parlons plus, c'est trop bavarder pour un homme qui se meurt.

J'allais écrire à M. d'Argental; mes maux, qui augmentent, m'en empêchent. Pardonnez-moi le crime de vous avoir soupçonné d'une vingtaine de vers détestables, et soyez sûr que, si je meurs, ce sera en vous aimant.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 mars.

Je ne sais pas, mon cher ange, si je suis encore en vie; mais si j'existe, c'est bien tristement. J'ai la sottise d'être profondément affligé de l'insolence avec laquelle ce fripon de Valade a fait accroire à monsieur le chancelier et à M. de Sartines qu'il n'avait fait sa détestable édition que sur celle qui lui avait été envoyée de Genève, tandis que ma véritable édition de Genève n'est pas encore tout à fait achevée d'imprimer, à l'heure que je vous écris.

Vous pouviez confondre d'un mot l'imposture de ce misérable, puisque son édition contient des vers que je n'ai point faits, et dont la pièce a été remplie sans m'en donner le moindre avis. Vous savez ce que je vous ai mandé sur ces vers, et vous pouvez juger de la peine extrême que j'en ai ressentie. Il faut peu de chose pour accabler un malade : et souvent qui a résisté à cinquante accès de fièvre consécutifs ne résiste pas à un chagrin.

Pendant ma maladie, il m'est arrivé des revers bien funestes dans ma fortune, et j'ai craint de mourir sans pouvoir remplir mes engagements avec ma famille. La vie et la mort des hommes sont souvent bien malheureuses; mais l'amitié que vous avez pour moi, depuis plus de soixante ans, rend la fin de ma carrière moins affreuse.

Pardonnez les expressions que la douleur m'arrache; elles sont bien excusables dans un vieillard octogénaire qui sort de la mort pour se voir enseveli sous quatre pieds de neige, et pour être, comme il est d'usage, abandonné de tout le monde. J'espère que je ne le serai pas par vous, que je ne mourrai pas de chagrin, n'étant pas mort de cinquante accès de fièvre, et que je reprendrai ma gaieté pour les minutes que j'ai à ramper sur ce misérable globule.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, mars

Mon cher Christin m'a montré, monsieur, la lettre que vous lui avez écrite; vous lui avez fait une belle peur, et à moi encore davantage. Je ne serais pas étonné qu'en effet il y eût de ces incidents singuliers dans les mauvaises pièces qu'on joue aujourd'hui sur votre théâtre. Vous dites à Christin que vous m'avez écrit sous l'enveloppe de M. Marin; je n'ai point reçu cette lettre. Il faut que quelque malin enchanteur ait escamoté ce que vous m'écriviez : cela redouble encore mes inquiétudes. Je suis un peu comme Atticus, attaché à César et à Pompée, et par conséquent fort embarrassé. Je trouve la comparaison d'Atticus fort bonne, car cet Atticus était malingre comme moi; mais, ne pouvant plus supporter la vie, il se tua, et je ne me tue point; je suis seulement confondu de ce que César, qui vous croit probablement ami de Pompée, vous ait défendu de rire devant lui.

Mais voici quelque chose de plus sérieux. Il est bien étrange qu'à mon vingt-huitième accès de fièvre, entre les bras de la mort, je vous envoie deux apologies, l'une sur l'infâme édition de Valade, l'autre sur M. de Morangiés : ces objets vous ont trop intéressé pour que je ne fasse pas un effort sur les douleurs qui m'accablent.

Vous m'écrivez, le 25 février : « M. le maré-« chal de Richelieu assure que *les Lois de Minos* « ont été imprimées sur un exemplaire arrivé de « Lausanne, et M. de Sartines proteste avoir vu « l'exemplaire et plusieurs autres. »

Je vous dirai d'abord que M. de Sartines me dit tout le contraire dans sa lettre du 19 février. A l'égard de monsieur le maréchal, j'ignore si ses occupations lui ont permis d'examiner l'affaire; mais pour peu qu'il y eût apporté la moindre attention, il eût vu qu'il est impossible que ce Valade ait eu un exemplaire de Lausanne :

1° Parce que la pièce n'a jamais encore été imprimée ni à Lausanne, ni à Genève;

2° Parce que j'ai envoyé à M. de Sartines une attestation en forme du libraire de Lausanne, qui donne un démenti à ce malheureux Valade;

3° Parce que l'édition de Valade n'est conforme qu'à un manuscrit de Lekain, donné à Lekain par MM. d'Argental et de Thibouville; manuscrit dans

lequel on a inséré plusieurs vers qui ne sont point de moi, et que je n'ai jamais vus que dans cette misérable édition : ces vers étrangers peuvent me faire beaucoup d'honneur, mais je ne suis point un geai qui se pare des plumes du paon;

4° Si Valade avait reçu un exemplaire de Lausanne ou de Genève, il le montrerait; mais il n'en a jamais eu d'autres que ceux de son édition détestable. Le fripon alla porter un de ses exemplaires furtivement imprimés à un censeur royal, obtint une permission tacite de s'emparer du bien d'autrui, et dit ensuite que son édition était conforme à cet exemplaire qu'il avait montré. Voilà comme il a trompé M. de Sartines et Lekain lui-même;

5° Vous devez plus que personne savoir que l'édition de Valade n'est pas conforme à ma pièce, puisque je vous en confiai les premières épreuves que je fesais imprimer à Genève lorsque vous partîtes de Ferney.

Depuis votre départ je fis changer ces épreuves, et je retravaillai l'ouvrage avec d'autant plus de soin, que je comptais le dédier à M. le maréchal de Richelieu. J'avais fait la pièce en huit jours; je mis un mois à la corriger. Elle n'est point encore imprimée; ainsi il est impossible que ni Valade ni personne au monde ait eu cette édition qui n'est pas faite.

Étant donc démontré qu'il n'y a jamais eu encore d'édition des *Lois de Minos*, ni à Lausanne, ni à Genève, il est démontré que Valade a imprimé sur le manuscrit de Lekain, ou sur une copie de ce manuscrit qu'on lui a vendue.

Valade m'a écrit pour me demander pardon; il m'a écrit qu'il était pauvre et père de famille. Je lui ai fait écrire que je le récompenserais s'il me disait la vérité, et il ne me la dira pas.

Au reste, je souhaite que mon ouvrage soit digne de M. le maréchal de Richelieu, à qui je le dédie, et du roi de Suède et du roi de Pologne, pour qui je l'ai composé. Si je meurs de ma maladie, je mourrai du moins avec cette consolation.

Quant à M. de Morangiés, l'affaire est plus sérieuse; et vous y êtes intéressé de même. C'est vous qui, par amitié pour M. le marquis de Morangiés le lieutenant-général, son père, me pressâtes d'écrire en faveur de son fils. Un avocat nommé La Croix, auteur d'une feuille périodique intitulée *le Spectateur*, a fait un libelle infâme contre M. de Morangiés et contre moi. Voici ma réponse; je l'ai envoyée à monsieur le chancelier, et j'espère qu'on en permettra l'impression dans Paris : je crois apprendre un peu à M. La Croix son devoir. Je crois que M. le comte de Morangiés doit paraître très innocent et très imprudent à quiconque n'a pas renoncé aux lumières du sens commun, et j'attends respectueusement la décision des juges.

En voilà trop pour un mourant, mais non pour l'intérêt de la vérité; et il n'y en aura jamais assez pour les sentiments avec lesquels je vous suis attaché.

Je vous envoie un neuvième dont plusieurs endroits vous feront rire quand vous n'aurez rien de mieux à faire. Pour madame Dix-neuf-ans, on dit qu'elle n'a été occupée que de danser chez madame la dauphine. Tâchez tous deux de venir voir cet été madame votre mère, et de faire chez nous une longue pause.

Embrassez tous deux pour moi mon cher d'Alembert, quand vous le verrez. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres compliments.

A M. LEJEUNE DE LA CROIX,

AVOCAT.

A Ferney, ce 22 mars.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre, lorsque j'échappais à peine, et pour très peu de temps, d'une maladie qui n'épargne guère les gens de mon âge. Ainsi votre confrère M. Marchand est plus en droit que jamais de faire mon testament; mais vous êtes bien plus en droit de réfuter la calomnie qui vous a imputé un libelle contre M. de Morangiés et contre moi. Je connais trop votre style, monsieur, pour m'y être mépris un moment. Il est vrai qu'on a voulu l'imiter, mais on n'en est pas venu à bout. Je vous ai toujours rendu justice; et, quoique nous soyons d'avis très différent sur le singulier procès de M. de Morangiés, mon estime pour vous n'en a jamais été altérée. Je me hâte de vous témoigner mes véritables sentiments, malgré la faiblesse extrême où je suis; je serais trop fâché de mourir sans compter sur votre amitié, et sans vous assurer de la mienne. C'est avec ces sentiments, monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

A M. MARIN.

27 mars.

J'ai reçu, mon cher monsieur, ma *Déclaration* imprimée à Paris. J'ai été fâché de voir : *Réponse d'un avocat à l'écrit intitulé*, au lieu de *Réponse à l'écrit d'un avocat*, intitulé, etc. Cela fait un contre-sens assez ridicule; mais il faut souffrir ce ridicule, auquel on ne peut remédier.

L'affaire de M. de Morangiés est d'un ridicule bien triste et bien cruel. Il la perdra, quoiqu'il soit démontré qu'il n'a jamais reçu les cent

mille écus. Dieu veuille que je me trompe. Cependant il me paraît que le public des honnêtes gens revient beaucoup en faveur de M. de Morangiés. C'est une chose bien absurde que la rétractation d'un faux témoin ne soit pas admise en justice après le récolement. Je regarde le désaveu fait par cette malheureuse Hérissé-Tempête, avant d'être fouettée et marquée, comme une espèce de testament de mort, qui doit servir de matière à une nouvelle instruction, et qui prouve évidemment que M. de Morangiés est opprimé par la plus infâme canaille. La faveur donnée à un vérolé, et le décret de prise de corps contre un chirurgien honnête homme, marquent, ce me semble, la plus mauvaise volonté de la part du juge. Ce juge s'est fait un point d'honneur de protéger la populace contre la noblesse; mais il ne fallait protéger que la vérité contre l'imposture. Le grand malheur est qu'on ne peut prouver cette imposture juridiquement, et que les billets de M. de Morangiés subsistent toujours. Au reste, ce problème me paraît plus intéressant que cent mille billevesées mathématiques, et cent mille discours pour les prix des académies.

Je ne connais point du tout ce M. de Boissy dont vous vous plaignez, ni cet abbé Savatier, qui m'a tant dénigré. Ma longue maladie, dont je ne suis pas encore guéri, ne m'a pas laissé le temps de lire leurs brochures.

On dit que M. de La Harpe a fait une tragédie qui est le meilleur de tous ses ouvrages. Je le souhaite de tout mon cœur pour l'honneur des lettres et pour son avantage. C'est de tous nos jeunes gens, celui qui fait le mieux des vers, qui écrit le mieux en prose, et qui a le goût le plus sûr.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

29 mars.

Savez-vous bien, madame, pourquoi j'ai été si long-temps sans vous écrire? c'est que j'ai été mort pendant près de trois mois, grâce à une complication de maladies qui me persécutent encore. Non seulement j'ai été mort, mais j'ai eu des chagrins et des embarras; ce qui est bien pire.

Puisque vous avez lu *les Lois de Minos*, il est juste que je vous envoie les notes qu'une bonne âme a mises à la fin de cette pièce. Je pourrais même vous dire que cette tragédie n'a été faite que pour amener ces notes, qui paraîtront peut-être trop hardies à quelques fanatiques, mais qui sont toutes d'une vérité incontestable. Faites-vous-les lire; elles vous amuseront au moins autant qu'une feuille de Fréron.

Quelques personnes seront peut-être étonnées qu'on parle dans ces notes du chevalier de La Barre, et de ses exécrables assassins; mais je tiens qu'il en faut parler cent fois, et faire détester, si l'on peut, la mémoire de ces monstres appelés juges, à la dernière postérité.

Je sais bien que l'intérêt personnel d'un très grand nombre de familles, l'esprit de parti, la crainte des impôts et du pouvoir arbitraire, ont fait regretter dans Paris l'ancien parlement; mais, pour moi, madame, j'avoue que je ne pouvais qu'avoir en horreur des bourgeois, tyrans de tous les citoyens, qui étaient à la fois ridicules et sanguinaires. Je me suis déclaré hautement contre eux, avant que leur insolence ait forcé le roi à nous défaire de cette cohue. Je regarde la vénalité des charges comme l'opprobre de la France, et j'ai béni le jour où nous avons été délivrés de cette infamie. Je n'ai pas cru assurément m'écarter de la reconnaissance que je dois et que je conserve à un bienfaiteur, en m'élevant contre des persécuteurs qui n'ont rien de commun avec lui. Je n'ai fait ma cour à personne; je n'ai demandé aucune grâce à personne. La satisfaction de manifester mes sentiments et de dire la vérité m'a tenu lieu de tout. Un temps viendra où les haines et les factions seront éteintes, et alors la vérité restera seule.

Il y a quelque chose d'aussi sacré pour moi que cette vérité, c'est l'ancienne amitié. Je compte sur la vôtre en vous répondant de la mienne; c'est ce qui fait ma consolation dans mes neiges et dans mes souffrances. Ma gaieté n'est pas revenue; mais elle reviendra avec les beaux jours, si mes maladies diminuent. Si je n'ai plus de gaieté, j'aurai du moins de la résignation et de la fermeté, un profond mépris pour toute superstition, et un attachement inviolable pour vous.

A M. DE LA HARPE.

29 mars.

Oui, j'ai vu les vers sur la statue: ils me font trop d'honneur, mais ils sont excellents. En voici sur cette statue, qui ne valent pas les vôtres. Ce sont *levia carmina et faciles versus* qu'on fait *currente calamo*, et qui ne prétendent à rien. Cependant, si vous pouvez les glisser dans le *Mercure*, ce sera toujours un petit service à Aliboron et à sa séquelle.

Je fais partir un ballot de livres de contrebande. Vous croyez bien qu'il y en a quelques exemplaires pour vous, qui êtes un peu de contrebande aussi, puisque vous êtes rempli de goût et de génie

Le *Discours* de l'avocat *Belleguier*, en l'honneur de l'université, se trouve dans ce recueil. Il y a des pièces curieuses, et même importantes. Ce

qu'il contient de moins bon, c'est la tragédie des *Lois de Minos;* mais du moins les vers dont Valade l'avait honorée n'y sont pas. Cette pièce n'avait été faite que pour amener des notes sur les sacrifices du temps passé et du temps présent. Ces notes ne seront approuvées ni par Riballier ni par *Coge pecus*, mais elles sont toutes dans la plus exacte vérité; ainsi elles peuvent faire du bien.

Le vrai seul est aimable:
Il doit régner partout.

BOILEAU, ép. IX, v. 43.

Il y a une épître dédicatoire à M. le maréchal de Richelieu, bien longue et assez singulière. Il me semble que je vous ai assez bien désigné à la page 10. Puissent les alguazils de la littérature, et les commis à la douane des pensées, laisser arriver mon petit ballot en sûreté!

A M. MARMONTEL.

29 mars.

Votre ancien ami est revenu au monde, mais ce n'est pas pour long-temps. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il vous sera tendrement attaché dans le petit nombre de minutes qu'il peut avoir encore à végéter sur ce globule.

Je vous plains, je plains le théâtre et le bon goût, puisque mademoiselle Clairon va en Allemagne; mais je ne puis la blâmer de quitter le pays de la frivolité et de l'ingratitude.

J'ai mis au coche un petit ballot de rogatons qu'on vient enfin d'imprimer à Genève. On y trouve des pièces assez curieuses, et entre autres le *Discours* de l'avocat *Belleguier*, qui n'aura point le prix de l'université. Vous y verrez aussi *les Lois de Minos*, qui n'ont été faites que pour amener des notes très vraies et très insolentes, très dignes de l'avocat Belleguier, très dignes d'être lues par vous, et qui ne seront point du tout du goût de *Coge pecus* et de Ribaudier.

Vous voyez bien que Valade est un fripon, et un sot fripon, puisqu'il ose dire qu'il imprima son infâme rapsodie sur une édition de Genève, et que cette édition de Genève ne paraît que depuis huit jours.

Voici une lettre à M. Pigalle; elle se sent un peu de ma maladie, mais aussi elle n'a point de prétention.

Adieu, mon très cher confrère; ma grande prétention est à votre amitié.

Présentez, je vous prie, mes regrets à mademoiselle Clairon.

A M. LE CHEVALIER DU COUDRAY.

Pardonnez, monsieur, à un vieillard décrépit et malade, si du fond de ses abîmes de neiges il ne vous a pas remercié plus tôt de l'honneur que vous lui avez fait. J'ai de bien plus grandes grâces à vous rendre; c'est de mon plaisir. Tout ce que vous dites est naturel et vrai. Je suis de l'avis de Boileau:

Le vrai seul est aimable.

Peut-être quelques gens d'un goût difficile vous reprocheront quelquefois de ne vous être pas assez servi de la lime; mais je trouve que cette aisance sied très bien à un mousquetaire.

Quant au luxe dont vous parlez, vous faites très bien de déclamer contre lui, et d'en avoir un peu chez vous; le luxe est une fort bonne chose quand il ne va pas jusqu'au ridicule. Il est comme tous les autres plaisirs, il faut les goûter avec quelque sobriété pour en bien jouir. Vous savez tout cela mieux que moi, et vous en faites un bien meilleur usage. Je suis sur le bord de mon tombeau: c'est de là que je vous souhaite des jours remplis de gaieté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

Il s'en faut bien, mon cher ange, que je sois guéri. Les apparences sont que j'irai bientôt trouver votre ami M. de Croismare, qui était mon cadet.

Permettez-moi de vous citer un vers de ces pauvres *Lois de Minos:*

On voit périr les siens avant que de mourir.

Acte IV, scène II.

Mais, à mesure qu'on est privé de ses anciens amis, on s'attache plus à ceux qui nous restent, et c'est ce que j'attends de votre cœur sensible: c'est moi qui ai plus que jamais besoin de consolation. La petite cabale qui me persécute fait débiter dans Paris deux volumes d'horreurs affreuses qu'elle m'attribue, et qu'on a imprimées à la suite du *Dépositaire* et des *Pélopides*, afin de faire passer la calomnie à la faveur de la vérité. On a inséré dans ce recueil infâme *le Catéchumène*, qui est, comme on le sait, d'un académicien de Lyon.

Outre ces infamies scandaleuses et punissables, on a inséré dans ce recueil je ne sais quel écrit fait contre les anciens parlements, et jusqu'à des pièces relatives à l'attentat commis contre le roi

de Pologne, imprimées à Varsovie, et dans lesquelles il y a beaucoup de termes que je n'entends point.

Enfin il est bien démontré aux yeux de tout homme impartial et de tout esprit raisonnable que non seulement je n'ai pas plus de part à cette édition qu'à celle de Valade, mais qu'elle a été faite uniquement dans l'intention de me perdre, et de plonger dans le désespoir les derniers moments de ma vie. Voilà tout ce que les belles-lettres m'ont produit. Une statue ne console pas, lorsque tant d'ennemis conspirent à la couvrir de fange. Cette statue n'a servi qu'à irriter la canaille de la littérature. Cette canaille aboie, elle excite les dévots; ces dévots cabalent; et les honnêtes gens sont très indifférents.

Je ne sais comment faire pour vous faire parvenir un autre recueil plus honnête à la suite des *Lois de Minos*. Je crains pour les recueils. On me dira : Si vous avez fait celui-ci, vous pouvez bien avoir fait l'autre, dont vous vous plaignez. Heureux qui vit et qui meurt inconnu! *qui bene latuit bene vixit :* je n'ai pas eu ce bonheur.

Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu. Je lui ai pourtant dédié cette véritable édition des *Lois de Minos*. Elle réussit beaucoup chez l'étranger. Je ne suis toléré dans ma patrie qu'à la longue; mais, entre les Alpes et le mont Jura, a-t-on une patrie? un ami tel que vous en tient lieu.

Adieu. Non seulement je vous souhaite une vieillesse plus heureuse que la mienne, mais je suis sûr que vous l'aurez; j'en dis autant à madame d'Argental.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 6 avril.

Oh! pour ces vers-là, je les trouve fort bons; mais je ne les mérite guère. Ma maladie m'a laissé des suites affreuses :

La Renommée est vanité;
Courir après elle est folie :
Qu'importe l'immortalité,
Quand on souffre pendant sa vie?

Portez-vous bien; tout le reste est bien peu de chose. Continuez-moi vos bontés; elles sont ma consolation.

Madame Denis vous fait mille compliments par ce pauvre malade; cela lui est plus aisé que d'écrire.

Pour moi, je n'ai pas le courage de vous parler de spectacles ni de plaisirs; je ne puis vous parler que de mon attachement, de ma reconnaissance, et de la patience avec laquelle il faut que je supporte toutes les douleurs du corps, et de ce qu'on appelle âme.

A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 6 avril.

Une très longue maladie, monsieur, m'a mis jusqu'à présent hors d'état de vous remercier et de vous témoigner toute mon estime, ainsi que ma reconnaissance. Je ne saurais me plaindre d'un ennemi tel que l'abbé Sabatier, puisqu'il m'a valu un défenseur tel que vous.

Je sais qu'on a payé cet abbé pour me nuire; mais vous, monsieur, vous n'avez écouté que la noblesse de votre âme, et vous faites autant d'honneur aux belles-lettres que tous ces écrivains mercenaires et calomniateurs y jettent de honte et d'opprobre.

Je cherche à vous faire parvenir mon petit hommage par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur-général. J'espère qu'il vous sera rendu malgré la difficulté de la correspondance du pays où j'achève mes jours, avec votre belle et dangereuse ville de Paris.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments sincères que je vous dois, et j'ose dire même avec amitié, etc. VOLTAIRE.

A M. BORDES.

A Ferney, 10 avril.

Vraiment c'est bien vous, monsieur, qui avez plus d'un ton. Il s'en faut bien, à mon gré, que *Ver-Vert*, avec ses *b* et ses *f*, qui *voltigeaient sur son bec*, soit aussi agréable que *Parapilla*. Quand vous aurez mis la dernière main à cet agréable ouvrage, il sera un des meilleurs que nous ayons dans ce genre, en italien et en français. Nous avons à Genève un homme dont le nom était précisément celui du premier héros du poëme : il a changé son nom en celui de *Planteamour*, comme l'ex-jésuite Fesse, de Lyon, qui m'a volé pendant trois ans de suite, avait changé son nom en celui de P. Fessi.

Je crois que les notes à la suite des *Lois de Minos* ne vous auront pas déplu, et que vous serez content du *Discours* de l'avocat *Belleguier*, pour les prix de l'université. Que dites-vous du recteur, qui ne sait pas le latin, et qui a pris *magis* pour *minus*?

Je suis bien fâché qu'Aufresne ne puisse aller à Lyon; on dit que c'est un acteur qui a des moments et des éclairs admirables. Il me semble quelquefois que, si on pouvait représenter sur le beau théâtre de Lyon *les Lois de Minos* avec quelque

succès, je pourrais faire un effort, et oublier assez mes maux pour venir vous embrasser. J'ai des raisons essentielles pour avoir un prétexte plausible de ce petit voyage. Que de choses j'aurais à vous dire, et que de choses à entendre!

Aimons-nous, mon cher philosophe, car les ennemis de la raison n'aiment guère ceux qui pensent comme nous.

A M. DE LA HARPE.

10 avril.

Je viens de retrouver une lettre de Clément, qu'il est bon de faire connaître à mon cher successeur. Il n'y a pas six mois d'intervalle entre cette lettre tout à fait cordiale, et les pouilles qu'il nous chante à tous deux. Cela prouve que les grands hommes changent d'opinion volontiers, et se rétractent comme saint Augustin.

Le *Mercure* me paraît le greffe où cette lettre doit être déposée, avec quelques petites réflexions de votre part sur les progrès que font en peu de temps les hommes de génie, et sur la rapidité avec laquelle ils passent du pour au contre.

Je ne sais quand vous recevrez les *Lois de Minos*. La contrebande devient difficile. La pièce est suivie de notes fort édifiantes, du *Discours de l'avocat Belleguier*, et de plusieurs pièces dans ce goût, qui ne passeront jamais à la douane de la pensée. V.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 avril.

Je m'imagine que mon héros fait ses pâques à Versailles, et que j'aurai tout le temps de disposer mon squelette à me rendre à ses ordres.

Votre Lazare ressuscité ne manquera pas de venir au rendez-vous, le plus secrètement que faire se pourra, dès que vous lui aurez marqué le jour où il devra partir; après quoi il retournera bien vite dans son ermitage.

On doit jouer incessamment *les Lois de Minos* à Lyon, et l'on fait pour cela de grands préparatifs; c'est précisément de quoi je ne veux pas être témoin. Comme vous êtes l'unique objet de mon voyage, je ne veux pas qu'aucune idée étrangère se mêle à mon idée dominante. Je compte d'ailleurs beaucoup plus sur les acteurs de Bordeaux que sur ceux de Lyon. Belmont fera ses efforts pour faire réussir une pièce que vous protégez, qui vous est dédiée, et qui vous appartient.

A l'égard de Paris, je pense qu'il ne faut pas se presser, et que vous pourriez attendre le voyage de Fontainebleau. Il n'est pas impossible que dans ce temps-là vous n'ayez quelques bons acteurs. Il y en a un qui était à Lyon, et que j'envoie malheureusement à Pétersbourg. Je m'en repens du fond de mon cœur. Je crois qu'il serait devenu excellent à Paris.

La pièce d'ailleurs était fort mal arrangée par Lekain, et les rôles ridiculement donnés. Monseigneur me permettra d'arranger tout cela différemment, selon son bon plaisir.

Il pleut de mauvais vers à Turin; c'est tout comme chez vous; et vous rembourserez plus d'un sonnet, quand vous viendrez dans ce pays-là. La troupe de l'impératrice-reine est revenue de Naples et de Venise, où elle a beaucoup réussi. C'est la première fois qu'on a vu des acteurs français au fond de l'Italie. Vous pourriez bien trouver parmi ces comédiens quelqu'un qui vous convînt. Je m'aperçois que je ne vous parle que de théâtre; mais vous êtes premier gentilhomme de la chambre, et les plaisirs de l'esprit sont faits pour vous être aussi chers que les autres.

Vous ne m'avez point mandé si l'on pouvait vous envoyer de gros paquets du côté de la Suisse. Je crains toujours de commettre quelque indiscrétion; mon ombre me fait peur: c'est apparemment depuis que j'ai été sur le point de n'être plus qu'une ombre.

Jouissez, monseigneur, de votre belle santé. Il n'y a de jeunes que ceux qui se portent bien. Daignez continuer à me faire oublier par vos bontés toutes les misères de ma décrépitude, et agréez toujours mon très tendre respect. V.

M. de Sartines m'a écrit qu'il ne doutait pas de la prévarication de Valade; qu'il aurait tout saisi, si tout n'avait pas été vendu, et qu'il me priait de ne pas exiger de lui qu'il poussât plus loin cette affaire. Je vous rends compte de tout comme à mon médecin.

A propos, je vous crois réellement le meilleur médecin du monde; car, par votre attention et votre régime, vous avez fortifié votre santé et prolongé vos plaisirs. Boerhaave, avec tous ses livres et un tempérament de fer, n'a pas su arriver à soixante-dix ans faits.

Vivez cent ans, et moquez-vous intérieurement des médecins, ainsi que du reste du monde.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, votre lettre du 15 avril m'a bien consolé, mais ne m'a point guéri, par la raison qu'à soixante-dix-neuf ans, avec un corps de roseau et des organes de papier mâché, je suis incurable. Toutes les chimères dont je me berçais sont sorties de ma tête. Vous savez que j'avais imaginé de partir de Crète sur un vaisseau sué-

dois, pour venir vous embrasser ; la destinée en a ordonné autrement. Je vous avoue que j'en ai été au désespoir, et que mon chagrin n'a pas peu contribué à envenimer l'humeur qui rongeait ma déplorable machine.

On va représenter les Crétois à Lyon, à Bordeaux, à Bruxelles. A l'égard des comédiens de votre ville de Paris, je puis dire d'eux ce que saint Paul disait des Crétois de son temps : « Ce sont « de méchantes bêtes et des ventres paresseux. » Je puis ajouter encore que ce sont des ingrats. Ils ont eu le mauvais procédé et la bêtise de préférer je ne sais quel *Alcydonis* ; Dieu les en a punis en ne leur accordant qu'une représentation. J'espère que M. le maréchal de Richelieu pourra mettre quelque ordre dans ce *tripot*. Il était bien ridicule d'ailleurs que Lekain s'avisât de vouloir jouer le rôle d'un jeune homme, tandis que celui de Teucer était fait pour sa taille, et le rôle du vieillard pour Brizard. Si on ne peut pas réformer le *tripot*, je m'en lave les mains, et je me borne à mes bosquets et à mes fontaines.

On m'a mandé que la détestable copie sur laquelle le détestable Valade avait fait sa détestable édition venait d'une autre copie qui avait traîné dans l'anti-chambre de madame Du Barri ; mais cela est impossible, parce que l'exemplaire prêté par Lekain à madame Du Barri était absolument différent.

Vous saurez, s'il vous plaît, que *les Lois de Minos* sont suivies de plusieurs pièces très curieuses qui composent un assez gros volume ; c'est ce volume que je veux vous envoyer. Je cherche des moyens pour vous le faire parvenir. Cela n'est pas si aisé que vous le pensez, surtout après l'aventure des deux tomes très condamnables et très brûlables que de charitables âmes m'ont fait la grâce de m'imputer. Ce monde est un coupe-gorge, et il y a des gens qui, pour couper la mienne, se servent d'un long rasoir dont le manche est dans une sacristie. Est-il possible que vous n'ayez pas un moyen à m'indiquer pour vous faire parvenir le recueil crétois? Il ne part pas tous les jours des voyageurs de Genève pour Paris. D'ailleurs je n'en vois aucun ; je fais fermer ma porte à tout le monde ; mon triste état ne me permet pas de recevoir des visites.

Lekain m'a écrit sur ma maladie. Je le crois actuellement à Marseille. Je lui répondrai quand il sera de retour.

Vous me parlez de la *Sophonisbe* de Mairet rapetassée, et tellement rapetassée, qu'il n'y a pas un seul mot de Mairet. Vous aurez cette *Sophonisbe* dans le paquet de la Crète ; mais quand et par où? Dieu le sait ; car Marin ne peut plus recevoir de gros paquets.

J'ai répondu à tout ; mais il me semble toujours que je n'ai pas répondu assez aux marques de l'amitié constante que vous daignez me conserver, vous et madame d'Argental. Mon corps souffre beaucoup ; mon âme, s'il y en a une, ce qui est fort douteux, vous est tendrement attachée jusqu'à la dissolution entière de mon individu, laquelle est fort prochaine.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 20 avril.

J'ai été bien agréablement surpris, monsieur, en recevant une lettre signée Diderot, lorsque je revenais d'un bord du Styx à l'autre.

Figurez-vous quelle eût été la joie d'un vieux soldat couvert de blessures, si M. de Turenne lui avait écrit. La nature m'a donné la permission de passer encore quelque temps dans ce monde, c'est-à-dire une seconde entre ce qu'on appelle deux éternités, comme s'il pouvait y en avoir deux.

Je végéterai donc au pied des Alpes encore un instant, dans la fluente du temps qui engloutit tout. Ma faculté intelligente s'évanouira comme un songe, mais avec le regret d'avoir vécu sans vous voir.

Vous m'envoyez les fables d'un de vos amis. S'il est jeune, je réponds qu'il ira très loin ; s'il ne l'est pas, on dira de lui qu'il écrivit avec esprit ce qu'il inventa avec génie ; c'est ce qu'on disait de La Motte. Qui croirait qu'il y eût encore une louange au-dessus de celle-là? et c'est celle qu'on donne à La Fontaine : *Il écrivit avec naïveté*. Il y a, dans tous les arts, un je ne sais quoi qu'il est bien difficile d'attraper. Tous les philosophes du monde, fondus ensemble, n'auraient pu parvenir à donner l'*Armide* de Quinault, ni les *Animaux malades de la peste*, que fit La Fontaine, sans savoir même ce qu'il fesait. Il faut avouer que, dans les arts de génie, tout est l'ouvrage de l'instinct. Corneille fit la scène d'Horace et de Curiace comme un oiseau fait son nid, à cela près qu'un oiseau fait toujours bien, et qu'il n'en est pas de même de nous autres chétifs. M. Boisard paraît un très joli oiseau du Parnasse, à qui la nature a donné, au lieu d'instinct, beaucoup de raison, de justesse, et de finesse. Je vous envoie ma lettre de remerciements pour lui. Ma maladie, dont les suites me persécutent encore, ne me permet guère d'être diffus. Soyez sûr que je mourrai en vous regardant comme un homme qui a eu le courage d'être utile à des ingrats, et qui mérite les éloges de tous les sages. Je vous aime, je vous estime, comme si j'étais un sage.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 25 avril.

La lettre, madame, dont vous m'honorez m'est assurément plus précieuse que tous les sacrements de mon église catholique, apostolique, et romaine. Je ne les ai point reçus cette fois-ci. On s'était trop moqué à Paris de cette petite facétie; et le petit-fils de mon maçon, devenu mon évêque, ainsi qu'il se prétend le vôtre, avait trop crié contre ma dévotion. Il est vrai que je ne m'en porte guère mieux. Presque tout le monde a été malade dans nos cantons, vers l'entrée du printemps. Je n'avais point du tout mérité ma maladie. Les plaisanteries qui ont couru n'avaient, malheureusement pour moi, aucun fondement; et je vous assure que je mourais le plus innocemment du monde.

Je m'arrange assez philosophiquement pour ce grand voyage dont tout le monde parle sans connaissance de cause. Comme on n'a point voyagé avant de naître, on ne voyage point quand on n'est plus. La faculté pensante que l'éternel Architecte du monde nous a donnée se perd comme la faculté mangeante, buvante, et digérante. Les marionnettes de la Providence infinie ne sont pas faites pour durer autant qu'elle.

De toutes ces marionnettes, la plus sensible à vos bontés, c'est moi. Je vous regarde comme un des êtres les plus privilégiés que l'ordre éternel et immuable des choses ait fait naître sur ce petit globe. Je suis très fâché de ramper loin de vous sur un petit coin de terre où vous n'êtes plus; je ne vois plus personne, je ferme surtout ma porte à tout étranger : mais je compte que M. Moultou viendra ce soir dans mon ermitage, et que nous nous consolerons l'un l'autre en parlant longtemps de vous.

Je remercie M. Necker de son souvenir avec la plus tendre reconnaissance. Madame Denis me charge de vous dire à quel point elle vous est attachée.

Agréez le sincère respect, la véritable estime, et l'amitié du vieux malade de Ferney.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 26 avril.

Le vieux malade de Ferney, qui n'avait nullement mérité sa maladie, qui n'en est point rétabli, et qui traîne une vie assez misérable, a été très consolé en voyant un des trois frères. Il fait les plus tendres compliments à Pindare et à Horace.

Le Martinicain ne traduit point d'odes; mais il paraît fait pour réussir dans les deux mondes, et pour bien conduire la barque des trois frères. Il était accompagné d'un camarade de M. de La Borde. Ce sont deux voyageurs bien aimables que j'aurais voulu retenir plus long-temps. Mon état languissant me rend de bien mauvaise compagnie, et ne m'empêche pas d'aimer passionnément la bonne.

Bonsoir, mon cher ami; mes compliments à Horace.

A M. LE CHEVALIER DE LALLY-TOLENDAL.

A Ferney, 28 avril.

J'avais eu l'honneur, monsieur, de connaître particulièrement M. de Lally, et de travailler avec lui, sous les yeux de M. le maréchal de Richelieu, à une entreprise dans laquelle il déployait tout son zèle pour le roi et pour la France. Je lus avec attention tous les mémoires qui parurent au temps de sa malheureuse catastrophe. Son innocence me parut démontrée : on ne pouvait lui reprocher que son humeur aigrie par tous les contretemps qu'on lui fit essuyer. Il fut persécuté par plusieurs membres de la compagnie des Indes, et sacrifié par le parlement.

Ces deux compagnies ne subsistent plus, ainsi le temps paraît favorable; mais il me paraît absolument nécessaire de ne faire aucune démarche sans l'aveu et sans la protection de monsieur le chancelier.

Peut-être ne vous sera-t-il pas difficile, monsieur, de produire des pièces qui exigeront la révision du procès; peut-être obtiendrez-vous d'ailleurs la communication de la procédure. Une permission secrète au greffier criminel pourrait suffire. Il me semble que M. de Saint-Priest, conseiller d'état, peut vous aider beaucoup dans cette affaire. Ce fut lui qui, ayant examiné les papiers de M. de Lally, et étant convaincu non seulement de son innocence, mais de la réalité de ses services, lui conseilla de se remettre entre les mains de l'ancien parlement. Ainsi la cause de M. de Lally est la sienne aussi bien que la vôtre : il doit se joindre à vous dans cette affaire si juste et si délicate.

Pour moi, je m'offre à être votre secrétaire, malgré mon âge de quatre-vingts ans, et malgré les suites très douloureuses d'une maladie qui m'a mis au bord du tombeau. Ce sera une consolation pour moi que mon dernier travail soit pour la défense de la vérité.

Je ne sais s'il est convenable de faire imprimer le manuscrit que vous m'avez envoyé; je doute qu'il puisse servir, et je crains qu'il ne puisse nuire. Il ne faut, dans une pareille affaire, que des démonstrations fondées sur les procédures

mêmes. Une réponse à un petit libelle inconnu ne ferait aucune sensation dans Paris. De plus, on serait en droit de vous demander des preuves des discours que vous faites tenir à un président du parlement, à un avocat-général, au rapporteur, à des officiers; et si ces discours n'étaient pas avoués par ceux à qui vous les attribuez, on vous ferait les mêmes reproches que vous faites à l'auteur du libelle. Cette observation me paraît très essentielle.

D'ailleurs ce libelle m'est absolument inconnu, et aucun de mes amis ne m'en a jamais parlé. Il serait bon, monsieur, que vous eussiez la bonté de me l'envoyer par M. Marin, qui voudrait bien s'en charger.

Souffrez que ma lettre soit pour madame la comtesse de La Heuze comme pour vous. Ma faiblesse et mes souffrances présentes ne me permettent pas d'entrer dans de grands détails. Je lui écris simplement pour l'assurer de l'intérêt que je prends à la mémoire de M. de Lally. Je vous prie l'un et l'autre d'en être persuadés.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 avril.

Mon cher ami, vous venez bien à propos au secours des libraires de Paris, qui, sans vous, n'auraient fait qu'une collection insipide; et, grâce aux soins dont vous voulez bien les honorer, je crois que l'ouvrage sera très intéressant et très instructif.

La tragédie de *Sophonisbe* n'est pas si bien réformée que celle de *Venceslas*. La raison en est qu'on n'a pas laissé subsister un seul vers de Mairet.

Il y a long-temps que je cherche une occasion de vous envoyer un petit recueil pour mettre dans un coin de votre bibliothèque; mais la contrebande est devenue si difficile, que je ne sais comment m'y prendre.

Je vous remercie de demeurer dans un impasse, mais je ne vous pardonne pas d'écrire *français* par un *o*.

Je vous embrasse bien tendrement.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 avril.

Il y a près de trois mois, monsieur, que mon triste état ne m'a permis que d'écrire deux ou trois lettres à Paris, et c'était pour des affaires pressantes.

Quarante-huit caractères font vingt-quatre syllabes, à deux lettres par syllabe; et douze syllabes forment un vers alexandrin; en ce cas il faut deux vers; mais il y a nécessairement des syllabes qui ont trois ou quatre lettres; ainsi la chose devient impossible.

Pour exprimer une pensée bonne ou mauvaise, il faut deux vers ou quatre; c'est ce qui rend notre langue très peu susceptible du style lapidaire, qui demande une extrême précision : nos articles, nos verbes auxiliaires, joints à la gêne de nos rimes, font un effet souvent ridicule dans les inscriptions. Un vers latin dit plus que quatre vers français; j'oserais proposer celui-ci, en attendant qu'on en fasse un meilleur :

Arte manus regitur, genius prælucet utrique.

« L'art conduit la main, le génie les éclaire « tous deux. » Voilà toute la chirurgie expliquée en peu de mots.

Si on voulait absolument une inscription en français, on pourrait mettre :

D'où partent ces soins bienfesants?
Ils sont d'un monarque et d'un père :
Il veille sur tous ses enfants,
Il les soulage et les éclaire.

Mais voilà quatre-vingt-une lettres au lieu de quarante-huit. Il faudrait donc rendre les caractères de moitié plus petits, et alors l'inscription serait peut-être inlisible. Je trouverais cette inscription française assez passable; mais vous voyez que c'est une rude tâche de faire des vers à tant le pied, à tant le pouce.

Le pauvre malade vous est très tendrement et très inutilement attaché, à vous et à madame Dix-neuf-ans.

A M. MARET.

A Ferney, 28 avril.

Monsieur, je n'ai nul talent pour les inscriptions. Celles qu'on fait en vers français sont toujours languissantes, à cause de la rime, des articles, et des verbes auxiliaires. Le latin est bien plus propre au style lapidaire. Il faut toujours deux vers pour le moins en français, il n'en faut qu'un en latin. J'oserais proposer ce vers iambe :

Musarum amicus, judex, patronus fuit.

Mais je ne le propose qu'avec une extrême défiance de moi-même. Il vous sera très aisé d'en faire un meilleur. Vous avez le bonheur de jouir de la société de M. de Gerland, vous serez mieux

inspiré que moi. Le triste état où je suis influe, comme vous savez, sur les facultés de ce qu'on appelle âme; le zèle ne donne point d'imagination. Je vous prie de l'assurer de mon très tendre attachement, et de croire que je suis avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

A M. VASSELIER.

26 avril.

La neige a de nos champs fait blanchir la verdure,
Et nous mangeons des petits pois!
Ainsi donc vous changez les lois
De l'aveugle et triste nature.
Si jamais quelque potentat
Veut achever par la justice
De changer les lois de l'état,
Il nous rendra plus d'un service.

Vous m'envoyez, mon cher ami, non seulement des petits pois et des artichauts, mais encore de jolis vers : je vous remercie des uns et des autres. Défaites-vous donc de votre goutte; il me semble que vous en êtes trop souvent attaqué. Pour moi, j'ai tous les maux ensemble; sans cela je serais actuellement avec vous.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 5 mai.

C'est toujours au premier gentilhomme de la chambre, au grand-maître des jeux et des plaisirs que j'ai l'honneur de m'adresser. Je lui ai écrit en faveur de Patrat, que je crois très utile au théâtre que mon héros veut rétablir.

Je lui présente aujourd'hui requête pour La Borde, dont on prétend que la *Pandore* est devenue un ouvrage très agréable. Je crois qu'il mourra de douleur, si mon héros ne fait pas exécuter son spectacle aux fêtes de madame la comtesse d'Artois; et moi je reprendrais peut-être un peu de cette vie, si cette aventure pouvait me fournir une occasion de vous faire ma cour pendant quelques jours.

Je crois que cette *Pandore*, avec sa boîte, a été en effet la source de bien des maux, puisqu'elle fit mourir de chagrin ce pauvre Royer, et qu'elle est capable de jouer un pareil tour à La Borde. Les musiciens me paraissent encore plus sensibles que les poëtes.

Il y a long-temps, monseigneur, que je cherche le moyen de vous envoyer un recueil qui contient *les Lois de Minos* et plusieurs petits ouvrages, en prose et en vers, assez curieux. Je vous demanderais une petite place pour ce livre dans votre bibliothèque; il est assez rare jusqu'à présent. Ne puis-je pas vous l'envoyer sous l'enveloppe de M. le duc d'Aiguillon? J'attends sur cela vos ordres.

On va jouer *les Lois de Minos* à Lyon; le spectacle sera très beau, mais les acteurs sont bien médiocres. Je compte que la pièce sera mieux jouée dans votre capitale de la Guienne. Je n'irai point voir le spectacle de Lyon : les suites de ma maladie ne me le permettent pas; mais, quand il s'agira d'obéir à vos ordres, je trouverai des ailes, et je volerai. Je vois qu'un certain voyage est un peu différé; tant mieux, car nous n'avons point encore de printemps; mais, en récompense, nous sommes entourés de neige.

Conservez vos bontés à ce pauvre malade, qui ne respire que pour en sentir tout le prix.

N. B. On me mande que La Borde a beaucoup retravaillé sa *Pandore*, et qu'elle est très digne de votre protection.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 8 mai.

Vous voulez que je vous écrive, mon cher ange; c'est à moi bien plutôt de vous supplier de m'écrire, et de me mander des nouvelles de madame d'Argental. Que puis-je vous mander du fond de ma retraite? vous amuserai-je beaucoup, quand je vous dirai que je suis en Sibérie, sous le quarante-sixième degré et demi de latitude, et que nous avons, au 8 de mai, plus de cent pieds de neige au revers du mont Jura; que tous nos fruits sont perdus; que ma pauvre colonie est sur le point d'être ruinée, et que je serais peut-être à Paris actuellement, auprès de vous, sans la friponnerie de Valade, et l'impertinente ingratitude des comédiens? Mille contre-temps à la fois ont exercé ma patience; ma mauvaise santé la met encore à de plus grandes épreuves.

Je ne sais point du tout comment m'y prendre pour vous envoyer ce recueil à la tête duquel *les Lois de Minos* se trouvent : ce qu'on peut dans un temps, on ne le peut pas dans un autre : tous les envois de livres du pays étranger sont devenus plus difficiles que jamais. Je pourrais hasarder d'envoyer le petit paquet par le carrosse de Lyon, à la chambre syndicale de Paris. Voyez si vous pourriez le réclamer, et si M. de Sartines voudrait vous le faire rendre. Je suis étranger, je suis de contrebande; je suis environné de chagrins, quoique je tâche de n'en point prendre. Je suis vieux, je suis malade; j'ai la mort sur le bout du nez : si ce n'est pas pour cette année, c'est pour l'année prochaine. On ne meurt point comme on veut dans les heureux pays libres qu'on appelle

papistes ou papaux. Rabelais dit qu'on y est toujours tourmenté par les clergaux et par les évesgaux. On ne sait où se fourrer; j'espère pourtant que je m'en tirerai galamment: mais vous avouerez que tout cela n'est pas joyeux. La philosophie fait qu'on prend son parti; mais elle est trop sérieuse cette philosophie, et on ne rit point entre des peines présentes et un anéantissement prochain. Je gagerais que Démocrite n'est pas mort en riant.

Sur ce, mon cher ange, portez-vous bien, et vivez.

Je croyais Lekain à Marseille. Permettez que je vous adresse un petit mot de réponse que je dois à une lettre qu'il m'écrivit il y a plus d'un mois.

Pour mademoiselle Daudet, je lui en dois une depuis le mois de janvier; il y a prescription. Je vous supplie de lui dire que mon triste état m'a mis dans l'impossibilité de lui répondre : rien n'est si inutile qu'une lettre de compliments. Je lui souhaite fortune et plaisirs, et surtout qu'elle reste à Paris le plus qu'elle pourra. Quoique je n'aime point Paris, je sens bien qu'on doit l'aimer.

Que mes anges me conservent un peu d'amitié, je serai consolé dans mes neiges et dans mes tribulations; je leur serai attaché tant que mon cœur battra dans ma très faible machine.

A M. MARIN.

8 mai.

Mon cher monsieur, je crois, Dieu me pardonne, que je suis encore en vie : en ce cas, je vous prie d'envoyer un exemplaire de ce petit ouvrage à M. de La Harpe. Pourriez-vous me faire parvenir le nouveau mémoire de La Croix? je sais qu'il écrit plutôt contre M. Linguet que contre M. de Morangiés. C'est une chose déplorable qu'on se déchaîne si universellement contre un avocat qui ne fait que son devoir. On dit qu'on ne jugera ce procès que sur les probabilités qui frappent tout le monde; mais je n'en crois rien. Les juges sont astreints à suivre les lois. L'ancien parlement se mettait au-dessus : celui-ci n'est pas encore assez puissant pour prendre de telles libertés. La détention de M. de Morangiés, et le refus d'entendre de nouveaux témoins, me font trembler pour lui. Je le regarderai toujours comme un homme très innocent. Dieu veuille qu'il n'augmente pas mon catalogue des innocents condamnés!

Avez-vous vu M. de Tolendal [1]? son oncle est une terrible preuve de ce que peut la cabale. Le roi de Prusse a, parmi ses officiers, le jeune d'Étallonde, qui fut condamné, avec le chevalier de La Barre, à la question ordinaire et extraordinaire, à l'amputation de la main droite et de la langue, et à être brûlé vif pour n'avoir pas ôté son chapeau devant des capucins, pour avoir chanté je ne sais quelle chanson que personne ne connaît. C'est un exemple qu'il faut toujours avoir devant les yeux : il nous prouve que notre siècle est aussi abominable que frivole. Il y a bientôt quatre-vingts ans que je suis au monde, et je n'ai jamais vu que des injustices. Je crois que Mathusalem aurait pu en dire autant.

[1] M. le comte de Lally. Voltaire le croyait alors neveu et non fils de celui dont il cherchait à faire réhabiliter la mémoire. K.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 mai.

Ce que madame Denis veut vous dire, madame, c'est que M. le maréchal de Richelieu, votre ami, vient de m'affliger d'une manière bien sensible pour un cœur qui lui est si tendrement attaché depuis plus de cinquante ans. Il m'accable d'abord de bontés au sujet des *Lois de Minos;* il n'a jamais été si empressé avec moi; et le moment d'après il m'accable de dégoûts, il me traite comme ses maîtresses. Voici le fait : dans la chaleur de nos tendresses renaissantes, je lui dédie *les Lois de Minos*, et je me livre dans cette dédicace à toute ma passion pour lui; il me promet et me donne sa parole d'honneur qu'il fera représenter *les Lois de Minos* à Fontainebleau, au mariage de M. le comte d'Artois. Sur cette parole, je retire la pièce des mains des comédiens qui allaient la jouer, et je n'ai de confiance qu'en ses bontés.

Quelque temps après, Lekain vient lui présenter la liste des pièces qu'on doit donner à Fontainebleau; il met dans cette liste plusieurs de mes pièces, et surtout *les Lois de Minos*. Monsieur le maréchal les raie toutes, et substitue à leur place le *Catilina* de Crébillon, et je ne sais quelles autres pièces barbares. Voilà ce qu'on me mande, et ce que j'ai peine à croire; je l'aime et je le respecte trop pour croire qu'il en ait usé ainsi avec moi, dans le temps même qu'il me prodiguait les marques les plus flatteuses de l'amitié dont il m'a honoré depuis si long-temps.

Nous avons recours, ma nièce et moi, madame, à celle qui connaît si bien le prix de l'amitié, à celle dont la bienveillance et l'équité sont si actives, à celle qui a tiré notre ami Racle du profond bourbier où il était plongé, à celle qui n'entreprend rien dont elle ne vienne à bout. Vous allez à la chasse des perdrix; allez à la chasse de M. de Richelieu : trouvez-le, parlez-lui, faites-le rougir, s'il est coupable; faites-le rentrer en lui-même, ramenez-moi mon infidèle. Il n'appartient

qu'à vous de faire de tels miracles. Vous connaissez ma position : cette petite aventure tient à des choses qui sont essentielles pour moi, et même pour ma famille.

Nous vous prions de vouloir bien ajouter aux bons offices que nous vous demandons celui de parler de vous-même à mon perfide; d'ignorer avec lui que nous vous avons écrit; de lui dire que vous ne venez lui représenter son inconstance que sur le bruit public, et que vous ne sauriez souffrir qu'on attaque ainsi sa gloire.

Franchement, madame, rien n'est plus cruel que de se voir abandonné et trahi sur la fin de sa vie par les personnes sur lesquelles on avait le plus compté, et dans qui on avait mis toutes ses affections. Il n'y a que vos bontés qui puissent me consoler, et me tenir lieu de ce que je perds.

J'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire de la pièce en question, avec des notes que je vous prie de lire quand vous n'irez point à la chasse.

Agréez, madame, mon respect et mon attachement inviolable.

A M. CHRISTIN.

20 mai.

Vous êtes, mon cher ami, meilleur citoyen que les anciens Romains; ils étaient dispensés d'aller à la guerre pour le service de la république, et vous, à peine êtes-vous marié, que vous faites la campagne la plus vive en faveur du genre humain contre les bêtes puantes appelées moines. Tout ce que je peux faire à présent est de lever les mains au ciel pendant que vous vous battez.

Il y a des choses qui m'ont paru fort équivoques dans le mémoire de l'avocat de Besançon. Je tremblerai toujours jusqu'au jour de la décision. Ce serait au roi à terminer ce grand procès dans toute la France. L'abolissement du droit barbare de main-morte serait encore plus nécessaire que l'abolissement des jésuites. Puisse le roi jouir de la gloire de nous avoir délivrés de ces deux pestes! Bonsoir, mon cher philosophe; soyez le plus heureux des maris et des avocats.

A MADAME CHRISTIN.

Vous m'avez prévenu, madame; c'était à moi de faire mon compliment à la femme de mon meilleur ami. Je me serais sans doute acquitté de ce devoir, si les suites de ma maladie ne m'en avaient empêché.

Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, et je suis sûr que vous l'aurez. On ne peut être plus sensible que je le suis à la bonté que vous avez eue de m'écrire : si j'avais eu de la santé, j'aurais été un des garçons de la noce.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE LA HARPE.

24 mai.

« Je souhaite que la calomnie ne députe point « quelques uns de ses serpents à la cour, pour « perdre ce génie naissant, en cas que la cour en- « tende parler de ses talents. » (Page 10 de l'*Épître morale et instructive* de Guillaume Vadé.)

Vous voyez, mon cher ami, que Guillaume était très instruit qu'il y avait des préjugés contre celui qui a donné quelquefois de si bonnes ailes aux talons de Mercure, et dont le génie alarme ceux qui n'en ont pas.

J'ai ouï dire que Guillaume Vadé, avant sa mort, avait essuyé quelques injustices un peu plus fortes; qu'un commentateur avait interprété fort mal ses discours auprès d'un satrape de Perse lorsque Guillaume était à la campagne, à quelques lieues d'Ispahan; mais ce n'est point de cela que Guillaume mourut; il était accoutumé à tous ces orages, et il en riait. On s'était imaginé qu'il était fort sensible à toutes ces misères : on se trompait beaucoup.

Sa nièce, Catherine Vadé, que vous avez connue, vous dira qu'il avait le plus profond mépris pour les tracasseries persanes. Il était quelquefois un peu malin, soit quand il écrivait à Nicolas, soit quand il écrivait à Flaccus; mais il fut très sensible et reconnaissant pour le secrétaire intime de Flaccus, lequel avait l'esprit et les grâces de son maître : il m'a même chargé, en mourant, de dire à ce secrétaire intime qu'il ne l'oubliait point, quoiqu'il allât boire les eaux du fleuve de l'oubli. Il me le recommandait en présence de Catherine sa nièce. Je vous exhorte, lui disait-il souvent, à ne point craindre vos envieux, à marcher toujours dans le sentier épineux de la gloire, entre le général d'armée Warwick et le ministre Barmécide; comptez, quand on a la gloire pour soi, que le reste vient tôt ou tard.

Je pense comme Guillaume. Je vous suis très sincèrement dévoué, et j'en prends à témoin Catherine; j'espère trouver l'occasion de vous le prouver. Il y a long-temps que je vous ai dit :

Macte *animo, generose puer.*
Virg., *Æn.*, lib. IX, v. 641.

A M. LE CHEVALIER DE LALLY-TOLENDAL.

24 mai.

Vous avez, monsieur, du courage dans l'esprit comme dans le cœur; et une chose à laquelle vous ne faïtes peut-être pas attention, c'est que votre mémoire est de l'éloquence la plus forte et la plus touchante.

On m'a mandé que le roi vous avait accordé une grande grâce, il y a quelques mois. Vous ne pouviez mieux lui en marquer votre reconnaissance qu'en manifestant l'injustice des juges qui ont trempé dans le sang de votre oncle leurs mains teintes du sang du chevalier de La Barre. Ces tuteurs des rois étaient les ennemis du roi : vous le servez en demandant justice contre eux.

Je pense que c'est un devoir indispensable à M. de Saint-Priest de se joindre à vous. Je ne sais pas comment il est votre parent ou votre allié; je ne sais pas même ce que vous est madame la comtesse de La Heuze, si elle est votre tante ou votre sœur. Je vous prie de vouloir bien mettre au fait un solitaire si ignorant, en cas que vous lui fassiez l'honneur de lui écrire.

J'ai peur que l'homme puissant à qui vous vous êtes adressé ne vous ait donné des paroles, et non pas une parole; mais il ne vous empêchera pas de tenter toutes les voies de venger la mort et la mémoire de votre oncle.

Je présume que madame Du Barri vous protégerait dans une entreprise si juste et si décente. J'ose croire encore que M. le maréchal de Richelieu, que j'ai vu l'ami de M. de Lally, ne vous abandonnerait pas.

Enfin on peut faire un mémoire au nom de la famille. Il me semble qu'il faudrait que ce mémoire fût signé d'un avocat au conseil. La requête la plus juste n'aura aucun succès, si elle n'est pas dans la forme légale, et ne sera regardée tout au plus que comme une plainte inutile.

J'ajoute, et avec chagrin, qu'il faudra se résoudre à épargner, autant qu'on le pourra, les ennemis qui ont déposé contre leur général. Ils sont en grand nombre; et on doit songer, ce me semble, plutôt à justifier le condamné qu'à s'emporter contre les accusateurs. Sa mémoire réhabilitée les couvrira d'opprobre.

Il me paraît que vous avez un juste sujet de présenter requête en révision, si vous prouvez que plusieurs pièces importantes n'ont point été lues. Il n'y a point, en ce cas, d'avocat au conseil qui refuse de signer votre mémoire. Alors vous aurez la consolation d'entendre la voix du public se joindre à la vôtre, et ce cri général éveillera la justice.

Je suis plus malade encore que je ne suis vieux; mais mon âge et mes souffrances ne peuvent diminuer l'intérêt que je prends à cette cruelle affaire, et les sentiments que vous m'inspirez.

A M. VASSELIER.

Mai.

Vous êtes donc mon confrère en fait de goutte, mon cher ami? Pour moi, je n'ai la goutte que comme un accessoire à tous mes maux. On sait bien qu'il faut mourir; mais, en conscience, il ne faudrait pas aller à la mort par de si vilains chemins. Je desire bien vivement de guérir pour venir vous voir, mais je commence à en désespérer.

Je ne suis point du tout étonné de l'évêque dont vous me parlez. Les comédiens sont toujours jaloux les uns des autres. Nous allons avoir une troupe en Savoie, à la porte de Genève, qui fera sans doute crever de dépit celle que nous avons déjà à l'autre porte en France. Chacun joue la comédie de son côté; je ne la joue pas, mon cher correspondant, en vous disant combien je vous aime.

Mille grâces de la belle branche de palmier. *Quid retribuam Domino?*

P. S. Il y a, dans le Bugey, un brave officier qui aime la lecture, qui est philosophe, et qui m'a demandé des livres. Je crois ne pouvoir mieux remplir mon devoir de missionnaire qu'en m'adressant à vous. Je vous envoie le paquet que je vous supplie instamment de faire tenir à ce digne officier, à qui le roi ne donne pas de quoi acheter des livres.

Faites un philosophe, et Dieu vous le rendra. Je ne puis faire une meilleure action dans le triste état où je suis.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 juin.

En vérité, monseigneur, je ne sais si je dois pleurer ou rire de ce que vous me mandez dans votre lettre du 28 de mai; mais, quand un comédien fait une tracasserie à M. le maréchal de Richelieu, il faut rire; et c'est sans doute ce que vous avez fait.

J'admire seulement votre bonté de daigner m'écrire, lorsque les autres tracasseries de Bordeaux pour du pain, qui ont été, dit-on, suivies d'une sédition meurtrière, attiraient toute votre attention. Si cet orage est passé, permettez-moi de vous parler d'abord d'une chose qui m'intéresse

beaucoup plus que tous les spectacles de Fontainebleau et de Versailles; c'est du petit voyage dont vous m'aviez flatté. L'état cruel où je suis ne m'aurait certainement pas empêché d'être à vos ordres; il n'y a que la mort qui eût pu me retenir à Ferney; mais je vois que tout est rompu, et c'est là ce qui me fait pleurer. J'avais tout arrangé pour cette petite course; il ne m'appartient pas d'avoir une dormeuse, mais j'avais une voiture que j'appelais une commode. Il faut s'attendre aux contre-temps jusqu'au dernier moment de sa vie.

Quant à l'article des spectacles, mon héros est engagé d'honneur à protéger mon histrionage. J'ignore quel est le goût de la cour, j'ignore l'esprit du temps présent; mais je compterai toujours sur votre indulgence pour moi, et sur votre protection, nécessaire à ma jeunesse.

Je vous ai supplié, et je vous supplie encore, d'honorer d'une place dans votre liste le roi de Suède, sous le nom de *Teucer*, malgré toutes les différences qui se trouvent entre ces deux personnages.

Je vous demande votre protection pour Mairet, qui est mort il y a environ six-vingts ans, et qui était protégé par votre grand-oncle : il ne tient qu'à vous de le ressusciter. *Minos* et *Sophonisbe* sont deux pièces nouvelles; toutes deux, et surtout *les Lois de Minos*, forment des spectacles où il y a beaucoup d'action. On dit que c'est ce qu'il faut aujourd'hui, car tout le monde a des yeux, et tout le monde n'a pas des oreilles.

Je vous réitère donc ma très humble et très instante prière de vouloir bien ordonner à nosseigneurs les acteurs de jouer ces deux pièces sur la fin de votre année. J'aurai le temps de les rendre moins indignes de vous, si je suis en vie.

Je quitte le cothurne pour vous parler de ma colonie. Vous qui gouvernez une grande province, vous sentez quelles peines a dû éprouver un homme obscur, sans pouvoir, sans crédit, avec une fortune assez médiocre, en établissant des manufactures qui demandaient un million d'avances pour être bien affermies. Il a fallu changer un misérable hameau en une espèce de ville florissante, bâtir des maisons, prêter de l'argent, faire venir les artistes les plus habiles, qui font les montres que les plus fameux horlogers de Paris vendent sous leur nom. Il a fallu leur procurer des correspondances dans les quatre parties du monde : je vous réponds que cela est plus difficile à faire que la tragédie des *Lois de Minos*, qui ne m'a pas coûté huit jours. Les plus petits objets, dans une telle entreprise, ne sont pas à négliger. Ma colonie était perdue, et expirait dans sa naissance, si M. le duc de Choiseul n'avait pas pris et payé, au nom du roi, plusieurs de nos ouvrages, et si l'impératrice de Russie n'en avait pas fait venir pour environ vingt mille écus.

Les deux montres que M. le duc de Duras voulut bien accepter pour le roi, au mariage de madame la dauphine, avaient un grand défaut. Un misérable peintre en émail, qui croyait avoir un portrait ressemblant de madame la dauphine, la peignit fort mal sur les boîtes de ces montres. Je n'ose vous proposer de les renvoyer. Si vous pouvez pousser vos bontés jusqu'à faire payer les sieurs Ceret et Dufour de ces deux montres, je vous aurai beaucoup d'obligation; ils sont les moins riches de la colonie. Daignez faire dire un mot à M. Hébert; et un frère de Céret, qui est son correspondant à Paris, ira chercher l'argent.

Je vous demande bien pardon d'entrer dans de tels détails avec le vainqueur de Mahon et le défenseur de Gênes; mais enfin mon héros daigne quelquefois s'amuser de bagatelles. On n'est pas toujours à la tête d'une armée; il faut bien descendre quelquefois aux niaiseries de la vie civile.

A propos de niaiseries, souvenez-vous bien, je vous en prie, que je vous ai envoyé dans Patrat un acteur qui deviendrait dans trois mois égal à Lekain en bien des choses, et très supérieur à lui par le don de faire répandre des larmes. Je m'y connais, je suis du métier. J'ai joué Cicéron et Lusignan avec un prodigieux succès; mais ce n'était pas le Cicéron du barbare Crébillon.

J'envoie Patrat à l'impératrice de Russie, avec un autre comédien assez bon, dont on n'a point voulu à Paris. Je suis fâché que le Nord l'emporte sur le Midi en tant de choses.

Quand je songe à cette lettre prolixe dont j'importune mon héros, je suis tout honteux. Cependant je le conjure de la lire tout entière, et de conserver ses bontés à son vieux courtisan, tout ennuyeux qu'il peut être.

Certainement il lui sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le respect le plus tendre.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 4 juin.

La protectrice réussit à tout ce qu'elle entreprend, et ses entreprises sont toujours de faire du bien. Je me jette à ses pieds, et je les baise avec mes lèvres de quatre-vingts ans, en la priant seulement de détourner les yeux.

Mon doyen de l'académie, qui est fort mon cadet, a eu la bonté de m'écrire une lettre très consolante. Je lui écris aujourd'hui sur nos histrions qui sont à ses ordres, et je le supplie, comme je l'ai toujours supplié, et comme il me l'a

toujours promis, de faire jouer, sur la fin de son année, *les Lois de Minos*, d'un jeune auteur, et la *Sophonisbe* de Mairet, qui est mort il y a environ cent trente ans; le tout sans préjudice des autres faveurs qu'il peut me faire, et sur lesquelles vous avez insisté avec votre générosité ordinaire.

J'aurais bien voulu vous envoyer des *Lois de Minos* pour vos amis, et surtout pour monsieur votre frère; mais M. d'Ogny me mande qu'il ne peut plus se charger de paquets de livres. Il veut bien faire passer toutes les montres de ma colonie, dont il est le protecteur; mais, pour la littérature, on dit qu'elle est aujourd'hui de contrebande, et que les commis à la douane des pensées n'en laissent entrer aucune. Je crois pourtant que si jamais vous rencontrez M. d'Ogny, vous pourriez lui demander grâce pour *les Lois de Minos*, et alors vous en auriez tant qu'il vous plairait.

A propos de lois, madame, je ne suis point surpris de la sentence portée contre M. de Morangiés; j'ai toujours dit qu'ayant eu l'imprudence de faire des billets, il serait obligé de les payer, quoiqu'il soit évident qu'il n'en ait jamais touché l'argent.

J'ai toujours dit encore que les faux témoins qui ont déposé contre lui, ayant eu le temps de se concerter et de s'affermir dans leurs iniquités, triompheraient de l'innocence imprudente.

Voilà une affaire bien singulière et bien malheureuse. Elle doit apprendre à toute la noblesse de France à n'avoir jamais affaire avec les usuriers, et à ne jamais connaître madame de la Ressource : mais on ne corrigera point nos officiers du bel air. J'ai peur qu'il ne soit difficile de faire modérer la sentence par le parlement, et impossible d'en changer le fond, à moins que quelqu'un des fripons qui ont gagné leur procès ne meure incessamment, et ne demande pardon à Dieu et à la justice de ses manœuvres criminelles. Toute cette aventure sera long-temps un grand problème. Il ne faut compter dans ce monde que sur votre belle âme et sur votre amitié courageuse; mais daignez compter aussi, madame, sur la très tendre et très respectueuse reconnaissance de ce pauvre malade du mont Jura.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin.

Je n'ai jamais, mon cher ange, rien entendu aux affaires de ce monde. Le maître des jeux m'écrit de son côté, et dit que le grand acteur en a menti, et qu'il y est fort sujet. D'un autre côté, je recevais plusieurs lettres qui m'affligeaient infiniment; elles me peignaient, comme mon ennemi déclaré, un homme à qui je suis attaché depuis cinquante ans, et à qui je venais de donner des marques publiques d'une estime et d'une vénération qu'on me reprochait. A toutes ces tracasseries se joignait la détestable édition de mon ami Valade, et la petite humiliation qui résulte toujours d'avoir affaire à mon ami Fréron.

Je ne sais pas trop quel est le goût de la cour, je ne sais pas même s'il y a un goût en France. J'ignore ce qui convient, et ce qui ne convient pas; mais je sais très certainement que j'avais écrit au maître des jeux plusieurs fois pour le prier de donner une place dans sa liste à mes pauvres Crétois pour le mois de novembre, et il a oublié sans doute qu'il me l'avait promis formellement. Il voulait même ressusciter Mairet. Il m'avait demandé quelques changements à l'habit de Sophonisbe; j'y travaillai sur-le-champ, il en fut content; apparemment qu'il ne l'est plus. Je vous enverrai incessamment cette vieille *Sophonisbe*, la mère du théâtre français, dont j'ai replâtré les rides. Elle aurait été bien reçue à la cour du temps du cardinal de Richelieu; mais les choses pourraient bien avoir changé du temps du maréchal. Je lui écrirai encore pour le faire souvenir qu'en qualité de premier gentilhomme de la chambre, il m'a promis de présenter *Astérie* et *Sophonisbe* comme de nouvelles mariées. Je ne demande point qu'elles soient baisées, mais seulement qu'elles fassent la révérence.

C'est assez parler du *tripot;* voici maintenant bien des grâces que je vous demande.

Premièrement, c'est de vouloir bien assurer madame de Saint-Julien, M. le duc de Duras, et M. le comte de Bissy, de ma reconnaissance, que vous exprimerez bien mieux que moi, et que vous ferez bien mieux valoir quand vous les verrez.

Je pense qu'il faut attendre le mois de novembre et la présentation de ces deux dames, avant de faire la moindre démarche sur ce que vous savez.

Je vous supplie ensuite de me dire si vous avez entendu parler d'un neveu du comte de Lally, qui a obtenu du roi je ne sais quelle grâce, concernant la petite fortune que son malheureux oncle pouvait avoir laissée. Il est aux Mousquetaires sous le nom de M. de Tolendal; le connaissez-vous? en avez-vous entendu parler? Je vois quelquefois dans mes rêves, à droite et à gauche, le comte de Lally et le chevalier de La Barre, et je me dis : Quiconque a du pain et une retraite assurée doit se croire heureux. Ma retraite cependant est bien troublée; ma vieillesse languissante ne peut supporter les peines que ma colonie me donne; elle a été jusqu'ici très utile à l'état. Si monsieur le contrôleur-général avait pu la pro-

téger, et me faire payer de ce qu'il me devait, je ne serais pas dans le cruel embarras où je me trouve. J'ai fondé une espèce de petite ville fort jolie; mais j'ai peur que bientôt elle ne soit déserte. Il faut s'attendre à tout, et mourir.

Que madame d'Argental vive heureuse et pleine de santé avec vous : voilà, encore une fois, ma consolation.

A M. LE CHEVALIER HAMILTON,

AMBASSADEUR A NAPLES.

A Ferney, 17 juin.

Monsieur, le public vous a l'obligation de connaître le Vésuve et l'Etna beaucoup mieux qu'ils ne furent connus du temps des cyclopes, et ensuite de celui de Pline. Les montagnes que vous avez vues de mes fenêtres à Ferney sont d'un goût tout opposé. Votre Vésuve et votre Etna sont pleins de caprices : ils ressemblent aux petits hommes trop vifs, qui se mettent souvent en colère sans raison; mais nos montagnes de glaciers, qui sont dix fois plus hautes et quarante fois plus étendues, ont toujours le même visage, et sont toujours dans un calme éternel. Des lacs toujours glacés, de six milles de longueur, sont établis dans la moyenne région de l'air, entre des rochers blancs, au-dessus des nuages et du tonnerre, sans qu'il y ait eu de l'altération depuis des milliers de siècles.

Il n'y a pas bien loin de la fournaise où vous êtes aux glaciers de la Suisse; et cependant quelle énorme différence entre les terrains, entre les hommes, entre les gouvernements, entre Calvin et San-Gennaro!

J'ai vu avec douleur que vous n'avez pu faire rajuster un thermomètre en Sicile. Que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? mais que diraient les Trajan et les Antonin, s'ils revenaient à Rome?

Je trouve tout simple que les éruptions des volcans produisent des monticules; ceux que les fourmis élèvent dans nos jardins sont bien plus étonnants. Ces petites montagnes, formées en huit jours par des insectes, ont deux ou trois cents fois la hauteur de l'architecte. Mais pour nos vénérables montagnes, seules dignes de ce nom, d'où partent le Rhin, le Danube, le Rhône, le Pô, ces énormes masses paraissent avoir plus de consistance que Monte-Nuovo, et que la prétendue nouvelle île de Santorin. La grande chaîne des hautes montagnes qui couronnent la terre en tous sens m'a toujours paru aussi ancienne que le monde; ce sont les os de ce grand animal; il mourrait de soif s'il n'y avait pas de fleuves, et il n'y aurait aucun fleuve sans ces montagnes, qui en sont les réservoirs perpétuels. On se moquera bien un jour de nous, quand on saura que nous avons eu des charlatans qui ont voulu nous faire croire que les courants des mers avaient formé les Alpes, le mont Taurus, les Pyrénées, les Cordilières.

Tout Paris, en dernier lieu, était en alarme; il s'était persuadé qu'une comète viendrait dissoudre notre globe le 20 ou le 21 de mai. Dans cette attente de la fin du monde, on manda que les dames de la cour et les dames de la halle allaient à confesse; ce qui est, comme vous savez, un secret infaillible pour détourner les comètes de leur chemin. Des gens, qui n'étaient pas astronomes, prédirent autrefois la fin du monde pour la génération où ils vivaient. Est-ce par pitié ou par colère que cette catastrophe a été différée?

To be or not to be; that is the question, etc.

A M. LE PRINCE DE GALLITZIN,

AMBASSADEUR A LA HAYE.

A Ferney, 19 juin.

Monsieur le prince, vous rendez un grand service à la raison, en fesant réimprimer le livre de feu M. Helvétius. Ce livre trouvera des contradicteurs, et même parmi les philosophes. Personne ne conviendra que tous les esprits soient également propres aux sciences, et ne diffèrent que par l'éducation. Rien n'est plus faux, rien n'est plus démontré faux par l'expérience. Les âmes sensibles seront toujours fâchées de ce qu'il dit de l'amitié, et lui-même aurait condamné ce qu'il dit, ou l'aurait beaucoup adouci, si l'esprit systématique ne l'avait pas entraîné hors des bornes.

On souhaitera peut-être, dans cet ouvrage, plus de méthode et moins de petites historiettes, la plupart fausses; mais il me semble que tout ce qu'il dit sur la superstition, sur les abominations de l'intolérance, sur la liberté, sur la tyrannie, sur le malheur des hommes, sera bien reçu de tout ce qui n'est pas un sot ou un fanatique. Quelque philosophe aurait pu corriger son premier livre; mais persécuter l'auteur, comme on a fait, cela est aussi barbare qu'absurde, et digne du quatorzième siècle. Tout ce que des fanatiques ont anathématisé dans cet homme si estimable se trouvait au fond dans le petit livre du duc de La Rochefoucauld, et même dans les premiers chapitres de Locke. On peut écrire contre un philosophe, en cherchant comme lui la vérité par des routes différentes; mais on se déshonore, on se rend exécrable à la postérité en le persécutant.

Il s'en fallut peu que des Mélitus et des Anytus ne présentassent un gobelet de ciguë à votre ami.

Je dois encore des remerciements à votre excellence, pour cette histoire de la guerre de la sublime Catherine contre la sublime Porte du peu sublime Moustapha. Vous savez que je m'intéresse à cette guerre presque autant qu'à la tolérance universelle qui condamne toutes les guerres. Il faut bien quelquefois se battre contre ses voisins, mais il ne faut pas brûler ses compatriotes pour des arguments. On dit que le pape est aussi tolérant qu'un pape peut l'être; je le souhaite pour l'amour du genre humain; j'en souhaite autant au mufti, au schérif de la Mecque, au grand-lama, et au dalri.

Je suis possesseur d'un tas de boue, grand comme la patte d'un ciron, sur ce misérable globe; il y a chez moi des papistes, des calvinistes, des piétistes, quelques sociniens, et même un jésuite : tout cela vit ensemble dans la plus grande concorde, du moins jusqu'à présent. Il en est ainsi dans votre vaste empire, sous les auspices de Catherine. On goûte depuis long-temps ce bonheur en Angleterre, en Hollande, en Brandebourg, en Prusse, et dans plusieurs villes d'Allemagne; pourquoi donc pas dans toute la terre? pourquoi n'adoucirait-on pas un peu cette maxime : « Que celui qui n'est pas de notre avis soit comme « un commis des fermes et comme un païen? » pourquoi jetterions-nous dans un cachot le convive qui n'aurait pas mis son bel habit pour souper avec nous? pourquoi ferait-on aujourd'hui mourir d'apoplexie un père de famille et sa femme qui, ayant donné presque tout leur bien aux jacobins, garderaient quelques florins pour dîner? pourquoi....? pourquoi....? pourquoi....? Si on me demande pourquoi je vous suis si attaché, je réponds : C'est que vous êtes tolérant, juste et bienfesant.

Que dites-vous du barbare énergumène qui a cru que j'étais l'ennemi de votre ami, et qui m'a écrit une philippique? Agréez, monsieur le prince, ma très sensible et très respectueuse reconnaissance.

A MADAME LA COMTESSE DU BARRI.

20 juin.

Madame, M. de La Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passe-port vous daignez m'envoyer!
Deux! c'est trop d'un, adorable Égérie;
Je serais mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait; ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les dieux.

J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* de M. de La Borde; ils m'ont paru bien dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables beaux-arts est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez.

Votre portrait va me suivre sans cesse,
Et je lui rends vos baisers ravissants,
Oui, tous les deux : et, dans ma douce ivresse,
Je voudrais voir renaître mon printemps.

Daignez agréer, madame, le profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance.

A M. LEJEUNE DE LA CROIX.

A Ferney, 28 juin.

Un vieux malade de quatre-vingts ans a retrouvé dans ses papiers une lettre du 12 de mai, dont M. Lejeune de La Croix l'a honoré. Il y parle du mot *idiotisme*. Puisque *idiot* signifiait autrefois *solitaire*, le vieillard avoue qu'il est un grand idiot; et, comme les organes de l'âme s'affaiblissent avec ceux du corps, il avoue encore qu'il est idiot dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce terme. Il pense que l'idiotisme est l'état d'un idiot, comme le pédantisme est l'état d'un pédant; le jansénisme est l'état d'un janséniste, le fanatisme celui d'un fanatique, comme le purisme est le défaut d'un puriste, comme le népotisme était autrefois l'habitude des neveux de gouverner Rome, comme le newtonianisme est la vérité qui a écrasé les fables du cartésianisme.

Le vieillard n'a pas le fatuisme de croire avoir raison, il s'en faut beaucoup; mais comme il a embrassé depuis long-temps le tolérantisme, il espère qu'en faveur de l'analogisme, M. de La Croix voudra bien, malgré son atticisme, permettre à un homme qui est depuis vingt ans en Suisse un solécisme ou un barbarisme.

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.
Hor., *de Art poet.*, v. 70.

Comme estime est due à un homme estimable, le vieillard assure M. de La Croix de sa respectueuse estime.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juin.

Vous aurez incessamment, mon cher ange, une nouvelle édition de la *Sophonisbe* de Mairet ; et si Cramer n'était pas un paresseux trop occupé de son plaisir, je vous l'enverrais dès aujourd'hui ; mais il faudra que j'attende encore plus de quinze jours, et peut-être un mois. Mairet est revenu exprès de l'autre monde, pour profiter d'une critique très judicieuse et très fine de M. le maréchal de Richelieu. Il a de bien beaux éclairs quand la rapidité des affaires et des plaisirs lui laisse des moments pour tirer en volant aux choses de littérature et de goût, et pour daigner s'en occuper une minute. Mairet a refait plus de cent vers dans cette pièce, qui est la première en date du théâtre français. Il faut qu'il ait l'honneur de rappeler ce Lazare de son tombeau ; cela est digne du petit-neveu du cardinal de Richelieu : le tout, s'il vous plaît, sans préjudice de la Crète.

Vous avez bien raison sur Lally et sur La Barre. Vous verrez incessamment un ouvrage concernant l'Inde et ce Lally. Je le crois curieux, intéressant, hardi, et sage, surtout très vrai dans tous ses points : vous en jugerez. Il est très certain qu'un mort n'est bon à rien ; que le chevalier de La Barre serait devenu un des meilleurs officiers de France, puisqu'il s'appliquait à son métier, au milieu des dissipations et des débauches de la jeunesse. Son camarade, le fils du président d'Étallonde, est un des meilleurs officiers qu'ait le roi de Prusse ; il en est extrêmement content, car il connaît jusqu'au dernier capitaine de ses armées.

Vous m'offrez vos bons offices, mon cher ange, pour ma colonie ; en voici une belle occasion. Un marquis génois, nommé Vial ou Viale, s'est adressé à un de nos comptoirs, et malheureusement au plus pauvre ; il lui a commandé des montres et des bijoux pour la cour de Maroc. Je me défiais beaucoup des Maroquains et des marquis. Le noble Génois Viale n'en a pas usé noblement ; il a fait une banqueroute complète, et n'a pas daigné seulement répondre aux lettres que mes artistes lui ont écrites. Cette triste aventure retombe entièrement sur moi, et elle n'est pas la seule. Je ne suis point marquis, mais j'ai bâti des maisons pour toutes mes fabriques, et je leur ai avancé des sommes considérables, sans être secouru d'un denier par le ministère. J'ai vaincu cent obstacles, j'ai tout fait, j'ai tout combattu, et je combats encore. Vous connaissez monsieur l'envoyé de Gênes, il est votre ami. Les artistes auxquels le marquis a fait banqueroute s'appellent Servand et Boursault : ce sont deux très honnêtes gens, ils sont pères de famille, ils méritent votre protection.

J'ai écrit à M. Boyer, ministre du roi à Gênes. Je n'ose fatiguer M. le duc d'Aiguillon de cette affaire particulière ; il est assez occupé de celles du Nord ; mais je voudrais savoir quel est le premier commis qui a la correspondance de Gênes, je lui demanderais une recommandation auprès de M. Boyer, et je lui enverrais un mémoire détaillé sur cette banqueroute, qui est certainement frauduleuse.

Je vous jure que la santé de madame d'Argental m'intéresse plus que cette banqueroute : cela est tout simple ; la santé est préférable à des montres et à des diamants. Je mourrai bientôt ; mais je travaille jusqu'au dernier moment ; je fais des vers et de la prose, bien ou mal ; je bâtis une espèce de ville florissante, où il n'y avait qu'un hameau abominable ; je sème du blé dans des terres qui n'avaient point été cultivées depuis la création ; je fais travailler trois cents artistes ; je suis persécuté et honni ; je vous aime très tendrement : voilà un compte exact de mon existence.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Juin.

S'il y a dans cet ouvrage un petit nombre de vers heureux qui vous plaisent, ce dont je doute beaucoup, je vous dirai comme Horace à Mécène :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Ce n'est pas un petit avantage de plaire aux premiers hommes de sa nation.

Cela est beaucoup plus vrai qu'on ne pense. La raison est que les hommes élevés au-dessus des autres sont distraits par tant d'affaires importantes, qu'ils n'ont ni le temps ni la volonté d'écouter des choses triviales. Ils sont si accoutumés, dans toutes les discussions qui se font en leur présence, à proscrire tous les lieux communs de rhétorique, toutes les pensées fausses mal exprimées, tout ce qui est inutile, qu'ils se font, sans même s'en apercevoir, des règles du bon goût au-dessus de celles qu'on trouve dans les livres. Il faut toujours du vrai et du naturel ; mais ce vrai doit être intéressant, et ce naturel doit être noble. Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, me fesant un jour réciter le second chant de *la Henriade*, me dit : « Il faut que le vers me subjugue. »

J'ignore s'il y aura dans *les Lois de Minos* quelque morceau qui puisse vous subjuguer.

A M. L'ABBÉ DE CURSAY.

A Ferney, 3 juillet.

Je vois bien, monsieur, que vous descendez d'un homme qui ne voulait pas assassiner ses frères pour plaire au duc de Guise [1]. On ne les assassinait, il y a quelques années, dans Abbeville, que par arrêt de l'ancien banc du roi, nommé parlement; aujourd'hui on se contente de les calomnier. Ainsi le monde est tout le contraire de ce que disait Horace, il se corrige au lieu d'empirer. Je vais le quitter bientôt, et je suis bien aise de le laisser dans ces bonnes dispositions.

Plus il y aura d'hommes qui vous ressemblent, monsieur, moins il faudra dire de mal de son siècle. M. d'Alembert, qui m'a envoyé votre lettre et votre livre, est un de ceux qui me réconcilient le plus avec le genre humain. Il est encore un sot ce genre humain; mais à la fin la lumière pénétrera chez tous les honnêtes gens. Vous contribuerez à les éclairer, comme votre ancêtre à les laisser vivre.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 5 juillet.

Le gros La Borde m'apporte une lettre de mon héros. Il va en Italie, comme vous savez, tandis que, moi misérable, je suis dans mon lit, fort peu en état d'aller en France.

Vous m'apprenez la jolie niche que vous vouliez me faire. Vous pensez bien, monseigneur, que je la trouve charmante; attrapez-moi toujours de même. Mon cœur est bien sensible à cette bonne plaisanterie. J'ai bien peur que ce ne soit donner des gouttes d'Angleterre à un homme qui est mort. Je ressemble un peu au Lazare, à qui vous avez dit : *Viens-t'en dehors;* mais je vois qu'on ne ressuscite plus : le bon temps est passé, et c'est bien dommage.

Après avoir remercié mon protecteur du fond de mon âme, je vais parler à monsieur le doyen. Il ne se souvient plus de m'avoir donné un très bon conseil, très judicieux, très fin, très digne de monsieur le doyen. C'était pour la *Sophonisbe* de Mairet, c'était pour la fin du quatrième acte. Je crois avoir exécuté pleinement ce que vous m'avez prescrit. J'ai tâché d'ailleurs de garnir d'un peu d'embonpoint ce squelette de Mairet; je l'ai travaillé de la tête aux pieds. Je le fais réimprimer, et, dès qu'il sera sorti de la presse, je l'enverrai à monsieur le doyen et à monsieur le premier gentilhomme de la chambre. Ce premier monument de la scène française mérite assurément d'être rajeuni : c'est le premier ouvrage où les trois unités aient été observées. Corneille ne les connaissait pas encore, et c'est une obligation que nous avons à M. le cardinal de Richelieu. La pièce même de Mairet était beaucoup plus intéressante que la *Sophonisbe* de Corneille, bien plus naturelle et bien plus tragique. Elle était plus correctement écrite, quoique antérieure de près de quarante ans; et si elle n'avait pas été entièrement infectée d'une familiarité comique, souvent poussée jusqu'à la bassesse, elle se serait soutenue toujours au théâtre.

Je pense donc, et j'ose dire que je pense avec mon héros, qu'en donnant à la *Sophonisbe* un ton plus noble, on peut la ressusciter pour jamais. Il fera ce miracle quand il le voudra et quand il le pourra. J'aurai l'honneur de lui envoyer quelques exemplaires de la ressuscitée, et je le supplierai d'en faire parvenir un à Lekain, afin qu'il apprenne son rôle de Massinisse, supposé que monsieur le doyen soit content de l'ouvrage.

Je n'ose lui parler de *Minos* et de la Crète, parce que je sais qu'il ne faut courir ni deux lièvres ni deux tragédies à la fois, et surtout qu'il ne faut point fatiguer son héros, qui a autre chose à faire qu'à écouter mes balivernes.

N. B. Une très belle dame de votre connaissance, et qui, par son portrait, me paraît ce que j'ai jamais vu de plus beau, a chargé La Borde de m'embrasser des deux côtés, à ce qu'il prétend; je lui en ai témoigné ma reconnaissance par une lettre un peu insolente qu'elle pourrait vous montrer avant de la jeter au feu.

Pardonnez à la longueur de celle que je vous écris, en faveur de ma bavarde vieillesse et de mon tendre et profond respect.

A M. DE CHABANON.

7 juillet.

Je reçois votre lettre du 30 juin, mon cher élève de Pindare et de Théocrite. Vous allez donc être des fêtes de Versailles au mois de novembre! Vous allez prodiguer tout l'esprit et toute l'harmonie de la Grèce; la gloire et les plaisirs vont vous suivre; monsieur votre frère, de son côté, va donner son *Horace*. Il faut avouer que vous rassemblez chez vous bonne compagnie.

Je suis bien flatté du souvenir de M. de Chamilly. Je suppose qu'en envoyant à M. d'Ogny vos neuf louis, vous étiez sûr qu'il voudrait bien

[1] Thomasseau de Cursay refusa d'exécuter les ordres du duc de Guise, pour le massacre des protestants d'Angers, le jour de la Saint-Barthélemy. K.

avoir la bonté de s'en charger, et qu'il en était convenu avec M. de Chamilly, sans quoi je craindrais qu'il ne fût un peu étonné de cette commission. Il est le seul protecteur de notre colonie, et sans lui elle aurait été perdue.

Nous sommes en faute, madame Denis et moi. Nous ne nous souvenions point du tout des deux petites statues; nous en demandons bien pardon à M. de Chamilly. Je suis excusable d'avoir perdu, dans ma vieillesse décrépite, la mémoire avec la santé; mais madame Denis, qui est grasse comme une abbesse, et qui se porte bien, est inexcusable. Nous allons réparer notre tort dans l'instant; nous écrivons au sculpteur du village qu'il fasse deux statues excellentes, et qu'il les fasse vite. Il en fait une en six semaines. Je ne sais s'il en a de commande; mais nous lui demandons la préférence pour M. de Chamilly.

Nous avons à Ferney votre ami M. de La Borde et monsieur son frère, qui s'en vont en Italie, et qui reviendront pour le mariage de monseigneur le comte d'Artois, pour votre opéra. Pour moi, qui ai renoncé au plaisir, je ne vous applaudirai que de loin, mais je n'en serai pas moins sensible à tous les succès de votre famille.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse très tendrement.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE,

CAPITAINE DE DRAGONS, ETC.

A Ferney, 12 juillet.

Si vous voyagez, monsieur, pour les belles divinités de la France, vous faites bien d'aller où est madame la comtesse de Brionne[1]. Si vous voulez, chemin fesant, voir des ombres, comme fesait le capitaine de dragons Ulysse dans ses voyages, vous ne pouvez mieux vous adresser que chez moi. Je suis la plus chétive ombre de tout le pays, ombre de quatre-vingts ans ou environ, ombre très légère et très souffrante. Je n'apparais plus aux gens qui sont en vie. Mon triste état m'interdit tout commerce avec les humains; mais, quoique vous n'ayez point traduit *les Géorgiques*, hasardez de venir à Ferney quand il vous plaira. Madame Denis, qui est le contraire d'une ombre, vous fera les honneurs de la chaumière. Nous avons aussi un neveu, capitaine de dragons tout comme vous, qui demeure dans une autre chaumière voisine. Et moi, si je ne suis pas mort absolument, je vous ferai ma cour comme je pourrai, dans les intervalles de mes anéantissements. Si je meurs pendant que vous serez en route, cela ne fait rien; venez toujours, mes mânes en seront très flattés; ils aiment passionnément la bonne compagnie. J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissante servante, L'OMBRE DE VOLTAIRE.

[1] A Lausanne. K.

A M. BORDES.

A Ferney, 14 juillet.

Mon cher confrère, mon cher philosophe, il est bien triste pour votre belle ville de Lyon qu'il y ait de si mauvais acteurs sur un théâtre si magnifique. Adieu les beaux-arts dans le siècle où nous sommes. Nous avons des vernisseurs de carrosses, et pas un grand peintre; cent feseurs de doubles croches, et pas un musicien; cent barbouilleurs de papier, et pas un bon écrivain. Les beaux jours de la France sont passés. Nous voilà comme l'Italie après le siècle des Médicis; il faut prendre son mal en patience, et être tranquille sur nos ruines.

Vous m'aviez mandé l'année passée que vous iriez à Chanteloup. Je ne sais si vous êtes encore dans le même dessein; je suis bien fâché que Ferney ne soit pas sur la route; je vous aurais dit :

Mecum una in sylvis imitabere Pana canendo.
VIRG., ecl. II, v. 31.

Conservez-moi une amitié qui peut seule me consoler de votre absence.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 juillet.

C'est uniquement pour ne point fatiguer les yeux de mon héros que j'ai fait réimprimer quelques exemplaires de cette *Sophonisbe* de Mairet. J'y ai mis tout ce que je sais, et ma petite palette n'a plus de couleurs pour repeindre ce tableau. Il se peut bien faire que les arts étant aujourd'hui perfectionnés, le public étant enthousiasmé des spectacles de M. Audinot et des comédiens de bois, se soucie fort peu de juger entre la *Sophonisbe* de Mairet et celle de Corneille; mais il y a toujours un petit nombre d'honnêtes gens qui ont du goût et du bon sens, et qu'il ne faut pas absolument abandonner. Il est nécessaire qu'il y ait à la cour un homme qui empêche la prescription, et qui ne souffre pas que l'Europe se moque toujours de nous. Le seul vice du sujet, c'est que Massinisse, qui en est le héros, est toujours un peu avili, soit que les Romains lui ordonnent de quitter sa femme, étant vainqueur, soit qu'ils le prennent prisonnier dans un combat, soit qu'ils le désar-

ment dans son propre palais. On a tâché de remédier à ce défaut essentiel en fesant de Massinisse un jeune héros emporté et imprudent, parce que tout se pardonne à la jeunesse; mais on ne sait si on a réussi à corriger, par quelques beautés de détail, un vice si capital.

Quoi qu'il en soit, il y a quelque apparence que Lekain fera beaucoup valoir le rôle de Massinisse. J'ignore à qui monseigneur donnera celui de Sophonisbe et celui de Scipion. La disette des héros et des héroïnes est fort grande.

Je vous envoie quatre exemplaires sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon. Vous en donnerez un à M. d'Argental, si vous voulez; et, si vous voulez aussi, vous ne lui en donnerez pas : vous êtes le maître absolu.

J'écris à Cramer, et je lui mande qu'il mette les autres exemplaires sous la clef; c'est d'ailleurs une précaution assez inutile. La pièce est imprimée de l'année passée, et court tout le monde. Personne ne s'embarrasse ni ne s'embarrassera de savoir s'il y a une édition nouvelle dans laquelle il y a quelques vers de changés. Nous sommes dans un temps où rien ne fait une grande sensation. Tous les objets, de quelque nature qu'ils soient, sont effacés les uns par les autres.

Je vous ai toujours supplié, et je vous supplie encore, de vouloir bien ordonner qu'on représente *les Lois de Minos* dans les fêtes du mariage. Les comédiens avaient déjà appris cette pièce, et les lois de la comédie sont qu'on la représente. Je ne vous ai donc demandé, et je ne vous demande encore, que l'exécution littérale des lois de votre empire, soutenues de votre protection. *Les Lois de Minos* sont à moi, et la *Sophonisbe* est à Mairet. *Les Lois de Minos* forment un spectacle magnifique, et un contraste très pittoresque de Crétois civilisés, méchamment superstitieux, et de vertueux sauvages. Une fille dont on va faire le sacrifice est plus intéressante qu'une femme qui épouse son amant deux heures après la mort de son mari.

La détestable édition que la mauvaise foi et le mauvais goût firent chez Valade me causa, je vous l'avoue, un extrême chagrin. On n'aime point à voir mutiler ses enfants. Je retirai cette pièce, qu'on allait représenter, et je vous conjurai d'avoir la bonté de ne la donner qu'au mois de novembre. J'ai toujours persisté dans cette idée et dans mes supplications. J'ai pensé que je pourrais même avoir le temps d'ôter quelques défauts a cet ouvrage, et de le rendre moins indigne d'être protégé par vous.

J'ai imaginé encore que si *les Lois de Minos* et la *Sophonisbe* réussissaient, ce succès pourrait être un prétexte pour faire adoucir certaines lois dont vous savez que je ne parle jamais. Il faudrait un peu plus de santé que je n'en ai pour profiter de l'abrogation de ces lois arbitraires.

J'avais long-temps imaginé d'aller aux eaux de Barèges comme Lekain, quand vous seriez dans votre royaume; et il n'y a pas loin de Barèges à Bordeaux : c'était là l'espérance dont je me berçais. Vos bontés me présentent une autre perspective : je doute un peu de la réussite. Vous savez qu'il y a des gens opiniâtres sur les petites choses, et à qui le terme *non* est beaucoup plus familier dans de certaines occasions que le terme *oui*.

Au reste, il me paraît que chacun s'en va tout le plus loin qu'il peut. Il y a, de compte fait, plus de soixante personnes de considération à Lausanne, venues toutes de votre pays, et on en attend encore. Pour moi, il y a vingt ans que je n'ai changé de lieu, et je n'en changerai jamais que pour vous.

La Borde a fait exécuter à Ferney quelques morceaux de sa *Pandore*. Si tout le reste est aussi bon que ce que j'ai entendu, cet ouvrage aura un très grand succès. Le sujet n'est pas si funeste, puisque l'amour reste au genre humain; et d'ailleurs, qu'importe le sujet, pourvu que la pièce plaise? Le grand point, dans toutes ces fêtes, est d'éviter la fadeur de l'épithalame. Je devrais éviter la fadeur des longues et ennuyeuses lettres; mais la consolation de m'entretenir avec mon héros, et de lui renouveler mon tendre respect, m'emporte toujours trop loin.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

J'ai attendu long-temps, mon cher ange, que cette édition de la *Sophonisbe* de Mairet fût finie, pour vous l'envoyer; et actuellement qu'elle est faite, je ne vous l'envoie pas. En voici la raison : le maître des jeux veut qu'on ne l'envoie qu'à lui seul; il me dénonce expressément cette volonté despotique; et, si je suis réfractaire, la pièce ne sera pas jouée. Cela est fort plaisant, et si plaisant que vous tâcherez de n'en rien savoir.

Il ne sera pas moins plaisant que vous lui disiez, quand vous le verrez, que j'ai refusé de vous donner l'ouvrage, et qu'il faut une lettre de cachet de sa part pour que vous l'ayez en votre possession, comme lorsque le roi fit saisir à Versailles toutes les *Encyclopédies*, et ne les rendit qu'aux gens qui avaient une bonne réputation.

J'aurais dû commencer par vous remercier de votre négociation génoise; mais l'aventure de *Sophonisbe* m'a paru si drôle, que je lui ai donné la préférence.

M. de Spinola se trompe ou veut tromper sur

une chose qui n'en vaut pas la peine. Le marquis Vial ou Viale est marchand et banqueroutier en son propre nom de marquis. C'est lui qui écrivit à mes artistes, c'est lui seul qui se chargea des effets à lui seul envoyés; et, s'il a fait banqueroute avec quelques associés, il en est seul la véritable cause. M. de Spinola s'est encore trompé en vous disant que le marquis ne s'était point absenté; le marquis est à Naples, et c'est notre ministre à Gênes qui me mande tout cela. C'est une affaire dans laquelle on ne peut agir ni par conciliation, ni par la voie de l'autorité; on ne peut y employer que la vertu de la résignation. J'exhorte à présent mes pauvres artistes à la patience, et je tâche de profiter moi-même de mon sermon dans plus d'une affaire. Ceux qui disent que la patience n'est que la vertu des ânes ont grand tort; elle doit être, surtout à présent, la vertu des philosophes et de ceux qui aiment les bons vers.

Vous savez que nous avons à présent à Lausanne la moitié de la France et la moitié de l'Allemagne. M. l'évêque de Noyon est dans la maison qui m'a appartenu neuf ans.

Monsieur l'évêque de Noyon
Est à Lausanne en ma maison
Avec d'honnêtes hérétiques.
Il en est très aimé, dit-on,
Ainsi que des bons catholiques.
Petits embryons frénétiques
De Loyola, de Saint-Médard,
Qui troublâtes long-temps la France,
Apprenez tous, quoique un peu tard,
A connaître la tolérance.

Comment se porte madame d'Argental? a-t-elle besoin de la vertu de la patience? J'embrasse mon cher ange le plus tendrement du monde.

Dieu veuille que l'homme à qui vous avez prêté *la Crète* n'ait point donné la chose à examiner à des gens qui auront été effrayés de tout ce qui l'accompagne!

Mes notes, et certains petits traités subséquents, pourraient bien éveiller les Cerbères.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 24 juillet.

Soit que les commentaires des anciennes tragédies vous occupent, mon cher confrère, soit que vous donniez des lois aux Incas (qui, par parenthèse, sont vengés aujourd'hui par messieurs du Chili), soit que vous instruisiez nos jeunes princesses par quelque conte moral, où vous mêlez l'*utile dulci*, je vous prie instamment de répondre le plus tôt que vous pourrez à ma requête; la voici :

Vous savez qu'un Père de l'Église, nommé l'abbé Sabatier, nous accuse, vous, M. d'Alembert, M. Thomas et moi, *e tutti quanti*, d'être un peu hérétiques, ou du moins tombés dans des erreurs qui sentent l'hérésie. Des gens de bien se sont laissé séduire par cette horrible accusation. L'intérêt de la religion demande qu'on démasque nos ennemis, qui sont hérétiques eux-mêmes.

J'ai entre les mains le système de Spinosa, éclairci et commenté par M. l'abbé Sabatier, écrit tout entier de sa main, et signé Bathesabit, ce qui est à peu près l'anagramme de son nom. Vous avez plusieurs de ses lettres; je vous prie de me les envoyer; *oportet cognosci malos*. Confiez ce petit paquet à M. Marin, qui me le fera tenir sur-le-champ.

Mes occupations et mes souffrances ne me permettent pas de vous en dire davantage; je me borne à vous assurer que je serai toujours fidèle à la bonne cause autant qu'à votre amitié.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juillet.

Vous avez sans doute, madame, trouvé fort mauvais que je ne vous aie point écrit, et que je ne vous aie point remerciée de m'avoir fait connaître M. de Lisle, qui, par son esprit et son attachement pour vous, méritait bien que je me hâtasse de vous faire son éloge. Ce n'est pas que la foule des princes et des princesses de Savoie et de Lorraine, ou de Lorraine et de Savoie, qui étonnent la Suisse par leur affluence, m'ait pris mon temps; ce n'est pas que Genève, encore plus étonnée que le reste de la Suisse, m'ait vu à ses bals et à ses fêtes : vous sentez bien que tout ce fracas n'est pas fait pour moi; mais je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer, et je veux vous dire de quoi il est question.

Les parents de M. de Lally, qui se trouvent dans une situation très équivoque et très désagréable, se sont imaginé que je pourrais rendre quelques services à sa mémoire. Ils m'ont envoyé leurs papiers : il m'a fallu étudier ce procès énorme, qui a duré trois ans, et qui a fini enfin d'une manière si funeste.

J'ai trouvé qu'il n'y avait pas plus de preuves contre lui que contre les Calas, et que les assassins du chevalier de La Barre avaient à se reprocher le sang de Lally, tout autant que celui de cet infortuné jeune homme.

Mais, sachant très bien que le public ne se soucierait point du tout aujourd'hui du procès de Lally, que tout s'oublie, qu'on ne s'intéresse ni à Louis XIV ni à Henri IV, et qu'il faut toujours piquer la curiosité de nos Welches par quelque chose de nouveau, j'ai fait un petit précis des ré-

volutions de l'Inde, à la fin duquel la catastrophe de Lally s'est trouvée naturellement.

Voilà, madame, ce qui m'a occupé jour et nuit; et, quoique j'aie près de quatre-vingts ans, c'est le travail qui m'a le plus coûté dans ma vie.

Peut-être, dans l'indifférence où vous paraissez être pour les choses du monde, vous ne vous intéressez point du tout à ce qui s'est passé dans l'Inde et dans le parlement; nos sottises et nos désastres à Pondichéri et dans Paris peuvent fort bien ne vous pas toucher; aussi je me garderai bien de vous envoyer cette petite histoire, que j'ai composée pourtant pour le petit nombre de personnes qui ont le sens droit comme vous, et qui aiment, comme vous, la vérité.

Je me suis mis à juger les vivants et les morts. J'ai fait un *Précis* historique *du procès de M. de Morangiés*, et je ne suis pas plus de l'avis du bailli du palais que je n'ai été de l'avis du parlement dans tout ce qu'il a fait depuis le temps de la Fronde, excepté quand il a renvoyé les jésuites. Mais soyez bien sûre que vous n'aurez ni *Morangiés* ni *Lally*, à moins que vous ne l'ordonniez positivement.

J'oserais mettre encore dans mon marché que je voudrais que vous pensassiez comme moi sur ces deux objets, mais ce serait trop demander. Il faut laisser une liberté tout entière aux personnes qu'on prend pour juges, et ne les point révolter par trop d'enthousiasme.

Il est bon d'avoir votre suffrage, mais je veux l'avoir par la force de la vérité; et je ne vous prierai pas même d'avoir la plus légère complaisance. Tout ce que je crains, c'est de vous ennuyer; mais, après tout, les objets que je vous présente valent bien tous les rogatons de Paris, et tous les misérables journaux que vous vous faites lire pour attraper la fin de la journée.

Il me semble qu'il y a un roman intitulé *les Journées amusantes;* ce ne peut être en effet qu'un roman. Les journées heureuses seraient une fable encore plus incroyable. Vous les méritiez, ces journées heureuses; mais on n'a que des moments. J'aurais du moins des moments consolants, si je pouvais vous faire ma cour.

A M. PARFAICT.

A Ferney, 31 juillet.

On ne peut être, monsieur, plus sensible que je le suis au mérite de votre ouvrage, à celui d'un travail si long et si pénible, et à la bonté que vous avez eue de m'en faire part. Je vois que vous avez déterré trente mille pièces de théâtre, sans compter celles qui paraîtront et disparaîtront avant que votre ouvrage soit achevé d'imprimer. Votre livre sera également utile aux amateurs des anciens et des modernes. On dira peut-être que parmi environ quarante mille ouvrages dramatiques, il n'y en a pas cent de véritablement bons; mais il faut que le bon soit rare. Peut-être dans quarante mille tableaux n'y a-t-il pas plus de cent chefs-d'œuvre.

Quoi qu'il en soit, vous rendez service aux lettres, et je vous en remercie de tout mon cœur, en mon particulier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

A M. D'ALEMBERT.

2 auguste.

Je crois, mon cher et illustre Bertrand, qu'il faudra bientôt vous pourvoir d'un autre Raton. Vous n'en trouverez guère dont les pattes vous soient plus dévouées, et plus faites pour être conduites par votre génie.

J'ai reçu M. de Saint-Remi avec la cordialité d'un frère rose-croix. Il est encore chez moi. Je jouis de sa conversation dans les intervalles de mes souffrances; quelquefois même je soupe avec lui, ou je fais semblant de souper.

Vous savez sans doute quelle foule de princes et de princesses de Savoie et de Lorraine est venue à Lausanne et à Genève, les uns pour Tissot, les autres pour se promener. Les évêques, ne sachant que faire dans leurs diocèses, y viennent aussi. L'évêque de Noyon loge à Lausanne dans une maison que j'avais achetée, et que j'ai revendue; il y donne à souper aux ministres du saint Évangile et aux dames [1].

On fait actuellement à La Haye une seconde édition de l'ouvrage posthume d'Helvétius. Elle est dédiée à l'impératrice de toutes les Russies; cela est curieux.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 7 auguste.

Si mon héros a un moment de loisir à Compiègne, je le supplie de daigner lire un petit précis très vrai et très exact du meurtre de M. Lally, lieutenant-général, et un précis très court de l'affaire de M. de Morangiés, maréchal de camp. Il peut être sûr de ne trouver dans ces deux mémoi-

[1] Voyez des vers de Voltaire à cette occasion dans la lettre à madame du Deffand (16 novembre), page 209 de ce volume.

res aucun fait qui ne soit appuyé sur des papiers originaux qu'on a entre les mains.

On a joué *les Lois de Minos* à Lyon avec beaucoup de succès. Un acteur nommé Larive a emporté tous les suffrages dans le rôle de Datame, et la ville a prié Lekain de jouer le rôle de Teucer à son retour au mois de septembre.

Pour moi, je vous supplie instamment, monseigneur, d'avoir la bonté d'ordonner aux comédiens de Paris de jouer les tragédies de *Sophonisbe* et de *Minos*. Je compte sur vos promesses autant que je suis pénétré de vos bontés. Je ne demande, après tout, que ce qu'on ne pourrait refuser à MM. Lemierre et Portelance.

J'ai encore une passion plus forte que celle des tragédies, ce serait de vous faire ma cour au moins deux jours avant de mourir, au premier voyage que vous feriez dans votre royaume de Guienne. Il ne faut nulle permission pour cela, les chemins sont libres; je mourrais content.

J'envoie ce paquet sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon, ne sachant pas si vous avez vos ports francs pour les gros paquets qui ne viennent point de votre gouvernement. Vous ne m'avez jamais répondu sur cet article.

Daignez me conserver vos bontés; elles sont la première des consolations d'un homme qui bientôt n'aura plus besoin d'aucune.

A M. MARMONTEL.

9 auguste.

Mon cher historiographe, vous voilà donc entré dans ce chemin semé d'épines : mais vous le couvrirez de fleurs convenables au sujet. Voilà d'ailleurs les *Incas* qui vous appellent. On prétend que les *Indios bravos*, après avoir détruit leurs vainqueurs, ont enfin mis sur le trône un homme de la race des anciens Incas. Ce n'est pas là vraiment une affaire de roman, c'est matière d'historiographerie. Vous en avez assez honnêtement dans le Nord et dans le Midi.

J'ai vu M. de Garville, et je ne l'ai point assez vu. J'étais très malade, mais j'espère qu'il me donnera ma revanche.

J'ai reçu une brochure imprimée chez Valade. C'est une *Épître à Sabatier et compagnie*. J'ignore à qui j'en suis redevable. Je soupçonne M. l'abbé Du Vernet, et encore un autre abbé dont j'ignore la demeure. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à être défendu par des gens d'église. Ceux-ci me paraissent de la petite église des gens d'esprit, et du petit nombre des élus.

Dans l'embarras où je suis de savoir à quel saint je dois des actions de grâces, je m'adresse à vous, mon cher ami; je vous envoie ma réponse tout ouverte; je vous supplie d'y mettre l'adresse, et de l'envoyer à l'auteur, qui sans doute est connu de vous ou de M. d'Alembert. Il ne serait pas mal que l'on connût un peu à fond ce M. Sabatier. Ses protecteurs sauront au moins qu'ils sont fort mal servis par les gens qu'ils emploient.

Je me flatte que vous recevrez dans quelques jours un petit essai sur quelques révolutions de l'Inde, sur la perte de Pondichéri, et sur la mort funeste de Lally. Cela est du ressort de feu l'historiographe et de l'historiographe vivant. Je puis vous assurer de la vérité de tous les faits. La plupart sont curieux, et peuvent même être intéressants six ans après l'événement. L'auteur est un peu l'avocat des causes perdues; mais vous serez convaincu que M. de Lally était innocent, et que l'ancien parlement n'était pas infaillible.

Je suis enchanté que La Harpe ait remporté un nouveau prix. Je souhaite qu'il en ait deux cette année : à la fin, sa gloire forcera le gouvernement à lui rendre justice.

Adieu, mon très cher et illustre confrère; continuez toujours à veiller sur notre petit troupeau, qui est toujours près d'être mangé des loups.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 9 auguste.

On m'a envoyé une épître qui commence par ce vers :

Bravo, messieurs ! quatre contre un.

Je la crois de vous, monsieur, parce qu'il y a une foule de très jolis vers, pleins de facilité et de naturel. Je peux oublier les injures de ces pauvres gens, mais je me souviendrai toujours de vous avoir eu pour défenseur.

J'ai ouï dire que l'abbé Sabatier de Castres m'avait loué plus que je ne méritais dans une espèce de *Dictionnaire* que je ne connais point; mais qu'il avait bien réparé son erreur dans un autre livre intitulé *les Trois Siècles*. On m'a assuré que dans ce livre il avait la cruauté de m'accuser d'avoir écrit contre des vérités respectables. Voici, monsieur, ma réponse à cet abbé.

J'ai une analyse de Spinosa, faite par lui-même, écrite tout entière de sa main, et adressée à feu Helvétius. J'ai aussi plusieurs pièces de vers de sa façon. Je ne crois pas que, dans notre langue, il y ait de plus mauvais vers et de plus mauvaise prose que ces ouvrages de M. l'abbé Sabatier; mais, en même temps, je puis vous assurer qu'il n'y a rien de plus effronté et de plus scandaleux.

Voilà pourtant l'homme qu'on a choisi pour

m'accuser, moi et mes amis, d'avoir des sentiments suspects. Je prévois qu'on sera forcé d'instruire ses protecteurs de la turpitude et de la scélératesse de ce personnage. Ils ont trop de vertu pour soutenir le crime, et trop de raison pour excuser ce crime, dénué de tous les talents. Il importe à la société de faire connaître des pervers qui n'ont rien d'utile ni d'agréable pour faire pardonner leurs iniquités. Il y a des âmes honnêtes et sensibles comme la vôtre qui prendront soin d'éclairer le public sur ces amas d'atrocités si plates et si dégoûtantes. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, en rendant hommage à votre vertu courageuse, qui a déjà confondu l'imposture.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 13 auguste.

J'ai peur, madame, que vous ne vous intéressiez pas plus à nos Indiens qu'à la plupart de nos Welches. Vous m'avez mandé que vous aviez jeté votre bonnet par-dessus les moulins, mais il ne sera pas arrivé jusqu'à l'Inde. Pour moi, je vous l'avoue, je considère avec quelque curiosité un peuple à qui nous devons nos chiffres, notre trictrac, nos échecs, nos premiers principes de géométrie, et des fables qui sont devenues les nôtres; car celle sur laquelle Milton a bâti son singulier poëme est tirée d'un ancien livre indien, écrit il y a près de cinq mille ans.

Vous sentez combien cela élargit notre sphère. Il me semble que, quand on rampe dans un petit coin de notre Occident, et quand on n'a que deux jours à vivre, c'est une consolation de laisser promener ses idées dans l'antiquité, et à six mille lieues de son trou.

Cependant il se pourra très bien que la description des pays où le colonel Clive a pénétré plus loin qu'Alexandre ne vous amusera pas infiniment. Ce qui était si essentiel pour notre défunte compagnie des Indes sera peut-être pour vous très insipide. En tout cas, il ne tient qu'à vous de ne pas vous faire lire le commencement de cet ouvrage, et d'aller tout d'un coup aux aventures de ce pauvre Lally, à son procès criminel, à son arrêt, et à son bâillon.

Nous donnons de temps en temps à l'Europe de ces spectacles affreux qui nous feraient passer pour la nation la plus sauvage et la plus barbare, si d'ailleurs nous n'avions pas tant de droits à la réputation de l'espèce la plus frivole et la plus comique

J'ai un petit avertissement à vous donner sur cet envoi que je vous fais, c'est qu'il n'est pas sûr que vous le receviez. M. d'Ogny, qui a des bontés infinies pour ma colonie, et qui veut bien faire passer jusqu'à Constantinople et à Maroc les travaux de nos manufactures, m'a mandé qu'il ne voulait pas se charger d'une seule brochure pour Paris.

Mon village de Ferney envoie tous les ans pour cinq cent mille francs de marchandises au bout du monde, et ne peut pas envoyer une pensée à Paris. Le commerce des idées est de contrebande.

Je ne peux donc pas vous répondre, madame, que mes idées vous parviennent. Cependant c'est un ouvrage dans lequel il n'y a rien que de vrai et d'honnête. Le plus rude commis à la douane de l'entendement humain ne pourrait y trouver à redire. Je ne sais si nous ne devons pas cette rigueur qu'on exerce aujourd'hui contre tous les livres à messieurs les athées. Ils ont fort mal fait, à mon avis, de faire imprimer tant de sermons contre Dieu; cette espèce de philosophie ne peut faire aucun bien, et peut faire beaucoup de mal. Notre terre est un temple de la Divinité. J'estime fort tous ceux qui veulent nettoyer ce temple de toutes les abominables ordures dont il est infecté; mais je n'aime pas qu'on veuille renverser le temple de fond en comble.

Je languis au milieu des souffrances continuelles, dans un petit coin de ce temple, et j'attends chaque jour le moment d'en sortir pour jamais. Vous n'avez perdu qu'un de vos sens, et je perds mes cinq.

Je n'ai pu faire ma cour ni à madame de Brionne ni à madame la princesse de Craon, sa fille, quoiqu'elles soient toutes deux philosophes; madame la duchesse de V.... l'est aussi. Une centaine d'êtres pensants de la première volée sont venus dans nos cantons. On prétend que tous les dieux se réfugièrent autrefois en Égypte; ils se sont donné cette fois-ci rendez-vous en Suisse.

Si vous aviez pu y venir, j'aurais été consolé. Je fais mille vœux pour vous, madame; mais à quoi servent-ils? Je vous suis attaché tendrement et inutilement. Nous sommes tous condamnés aux privations, suivies de la mort. Je l'attends sur mon fumier du mont Jura, et je vous souhaite du moins de la santé dans votre Saint-Joseph.

Adieu, madame; contre nature, bon cœur.

A M. VILLEMAIN D'ABANCOURT [1].

19 auguste.

Le vieux malade de Ferney vous remercie, monsieur, avec la plus grande sensibilité. Il ressemble à ces vieux chevaliers qui ne pouvaient plus com-

[1] Sur sa fable intitulée *le Cygne et les Hiboux*, qui n'est qu'une allusion à Voltaire et à ses ennemis. K.

battre en champ clos; ils étaient *exoines*, comme dit la chronique; et un jeune chevalier plein de courage prenait leur défense.

Je n'aurais jamais si bien combattu que vous, monsieur; je rends grâce à ma vieillesse, qui m'a valu un si brave champion. Vous êtes entré dans la lice accompagné des Grâces. Le bon roi René dit que, quand « li preux chevalier se desmene si « gentiment, il rengrege l'amitié de sa dame. » Je ne doute pas que vous ne plaisiez fort à la vôtre. Pour moi, je ne sais si les agréments de votre style ne m'ont pas fait encore plus de plaisir que votre combat ne m'a fait d'honneur.

Agréez, monsieur, la reconnaissance très sincère de votre, etc.

A M. DE GAMERRA,

LIEUTENANT DES GRENADIERS

DANS LE RÉGIMENT GAISRUGG AU SERVICE DE S. M. I.

A Ferney, 20 auguste.

Un vieillard de quatre-vingts ans, bien malade, vous remercie de votre *Cornéide* : il vous doit le seul plaisir dont il soit capable, celui d'une lecture agréable. L'histoire des cornes n'est pas de son âge, il ne peut ni en donner ni en porter, n'étant point marié; mais on doit toujours aimer les jolis vers, et la gaieté, jusqu'au tombeau. Il vous trouve bien discret de n'avoir fait qu'un volume sur un sujet qui en pouvait fournir plus de vingt. Vous auriez pu surtout apaiser les dévots, en plaçant dans le royaume de Cornouilla les infidèles musulmans, et surtout Mahomet à leur tête. Vous savez que la belle Aïshé orna la tête du grand prophète de la plus belle paire de cornes qu'on eût jamais vue en Asie, et que Mahomet, au lieu de s'en plaindre, comme aurait fait quelque sot prince chrétien, fit descendre du ciel un chapitre de l'*Alcoran*, pour apprendre aux vrais croyants que les favoris du Très Haut ne peuvent jamais être cocus.

Au reste, monsieur, votre ouvrage montre une parfaite connaissance de l'antiquité et des mœurs modernes. Je ne sais pas ce que pensent les cocus d'Italie ; mais je crois que tous ceux qui en sont, depuis Rome jusqu'à Paris, vous ont une grande obligation.

J'ai l'honneur d'être avec une estime infinie, etc.

VOLTAIRE.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 auguste.

Je mets aux pieds de mon héros une troisième lettre à la noblesse de son ancien gouvernement. Quand le parlement condamnerait M. de Morangiés par les formes, je le croirais toujours innocent dans le fond. Vous êtes maréchal de France et juge de l'honneur; vous êtes pair du royaume et juge de tous les citoyens, prononcez.

Si j'osais demander une autre grâce à notre doyen, je le conjurerais de ne pas flétrir une *Électre* composée avec quelque soin d'après celle de Sophocle, sans épisode, sans un ridicule amour, écrite avec une pureté qu'un doyen de l'académie, un Richelieu doit protéger, représentée avec tant de succès par mademoiselle Clairon, et qu'enfin mademoiselle Raucourt pourrait encore embellir; je vous conjurerais de me raccommoder avec elle, puisque vous m'avez attiré sa colère.

Je vous supplierais de ne me point donner le dégoût de préférer une partie carrée d'amours insipides en vers allobroges; une Électre qui s'écrie :

Je ne puis y souscrire ; allons trouver le roi ;
Fesons tout pour l'amour, s'il ne fait rien pour moi.

Une Iphianasse qui dit :

J'ignore quel dessein vous a fait révéler
Un amour que l'espoir semble avoir fait parler.
Act. II, sc. 2.

Un Itys qui fait ce compliment à Électre :

Pénétré du malheur où mon cœur s'intéresse,
M'est-il enfin permis de revoir ma princesse?...
Je ne suis point haï. Comblez donc tous les vœux
Du cœur le plus fidèle et le plus amoureux, etc., etc.
Act. V, sc. 2.

Enfin j'espérerais que vous ne donneriez point cette préférence humiliante à un mort sur un mourant qui vous a été attaché pendant plus de cinquante ans.

Vous savez que mon unique ressource, dans la situation où je suis, serait d'adoucir des personnes prévenues contre moi, en leur inspirant quelque indulgence pour mes faibles talents.

Je suis désespéré de vous importuner de mes plaintes. Je n'ai de consolation qu'en vous parlant de mon respect et de mon attachement inviolable.

A M. KEATE.

A Ferney, 2. auguste.

Et in Arcadia ego!

He was dead, and I am a dying; and what is

worse, I am suffering, But my torments are allayed by your Arcadian musick [1].

Tale tuum carmen nobis, divine poeta,
Quale sopor fessis in gramine: quale per æstum
Dulcis aquæ saliente sitim restinguere rivo.
VIRG., ecl. V, v. 45.

My stormy life at last sinks to a calm. Come death when it will, I'll meet it smiling.

Dear sir, enjoy the happiness you deserve [2].

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 auguste.

Mon cher ange, les côtes de Malabar et de Coromandel, l'Indus et le Gange, la mauvaise tête et le triste cou du pauvre Lally, le procès pitoyable de M. de Morangiés, l'absurdité de M. Pigeon, mes craintes qu'il n'y ait quelques Pigeons dans le parlement, les embarras multipliés que me donne ma colonie, les cruautés de M. l'abbé Terray, ma détestable santé, etc., etc., etc., etc., tout cela m'a empêché de vous écrire. Je ne vous parle point des caprices du maître des jeux : il y a de petites malices qui me confondent.

Je vous envoie par M. Sabatier, qui n'est point l'abbé Sabatier, la première partie des affaires des brachmanes et de Lally, en attendant la seconde, en attendant tout le reste.

Si vous voulez que, pour ranimer vos bontés, je vous parle de comédie, je vous dirai que j'ai vu trois comédiens auxquels il manque peu de chose pour devenir excellents ; mais les maîtres des jeux ne les prendront pas.

Adieu, mon cher ange ; croirait-on que, dans ma profonde retraite, je n'ai pas un seul moment à moi? mais vous savez, mes deux anges, si mon cœur est à vous.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

29 auguste.

Vous sentez, mon cher ami, que le déchaînement d'une faction nombreuse en faveur des Du Jonquai a été produit principalement par l'horreur que l'administration nécessaire de la police inspire à la basse bourgeoisie de Paris. Les ennemis du gouvernement et les vôtres se sont joints à cette multitude. On s'est imaginé que M. de Morangiés était protégé par la cour, et sur cela seul, bien des gens l'ont jugé coupable. On revient enfin de cette monstrueuse idée. Toute la noblesse de France, qui avait été longtemps en suspens, commence à prendre fait et cause pour M. de Morangiés.

Si les faits allégués par Linguet sont vrais, comme il n'est guère permis d'en douter, il est démontré que M. de Morangiés est innocent, et qu'il est opprimé par la plus insolente et la plus artificieuse canaille qu'on ait vue depuis les convulsions.

Le roi a senti tout le ridicule et toute l'horreur du roman des cent mille écus portés à pied en treize voyages. M. Pigeon n'a pas eu autant de bon sens que le roi.

Si quelques esprits du parlement sont encore préoccupés, quel homme est plus capable que vous de les éclairer? Je suis attaché dès mon enfance à la maison de Morangiés ; mais je ne prends son parti que parce que je suis attaché mille fois davantage à la vérité. Je ne vous sollicite point ; je vous dis seulement : Voyez, je m'en rapporte à vous.

Si on pouvait espérer de ramener d'Hornoy à ses vrais intérêts, je me joindrais à vous ; je ferais le voyage, tout mourant que je suis. On pourrait lui procurer un établissement bien honorable ; mais je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 1er septembre.

Je reçois de vous, monsieur, deux beaux présents à la fois ; il est vrai que je les reçois tard. C'est la cinquième édition du très beau poëme des *Saisons*, avec une de vos lettres ; elle est du 12 mai, et nous sommes au mois de septembre. Le paquet est resté environ quatre mois à Lyon dans les mains des commis. Le poëme des *Saisons* ne restera jamais si long-temps chez les libraires.

Je trouve à l'ouverture du livre, pag. 104 :

J'entends de loin les cris d'un peuple *infortuné*
Qui court le thyrse en main, de pampre couronné, etc.

Les premières éditions portaient d'un peuple *fortuné*. Vous seriez-vous ravisé cette fois-ci? voudriez-vous dire qu'un peuple infortuné, chargé de corvées et d'impôts, ne laisse pas pourtant de s'enivrer, de danser et de rire? Cette seconde leçon vaudrait bien la première ; mais, en ce cas, il eût fallu exprimer que la vendange fait oublier la misère, *et addit cornua pauperi* : j'aime mieux croire que c'est une faute d'impression.

[1] TRADUCTION : Il était mort, et je suis mourant ; et ce qui est pire, je suis souffrant ; mais mes douleurs sont allégées par votre musique d'Arcadie.

[2] TRADUCTION : Ma vie orageuse à la fin devient calme. Vienne la mort quand elle voudra, je la recevrai en souriant. Cher monsieur, jouissez du bonheur que vous méritez.

J'ignore si vous avez reçu *les Lois de Minos*. Vous vous doutez bien dans quel esprit j'ai fait cette rapsodie : il ne faut jamais perdre de vue le grand objet de rendre la superstition exécrable. J'aurais dû y mettre un peu plus de *vim tragicam;* mais un malade de quatre-vingts ans ne peut rien faire de ce qu'il voudrait en aucun genre.

Si j'ai rendu à une belle dame deux baisers qu'elle m'avait envoyés par la poste, personne ne doit m'en blâmer : la poésie a cela de bon qu'elle permet d'être insolent en vers, quoiqu'on soit fort misérable en prose. Je suis un vieillard très galant avec les dames, mais plein de reconnaissance pour des hommes éternellement respectables qui m'ont accablé de bontés.

Voici deux petites lettres sur l'affaire de M. de Morangiés qui vous sont probablement inconnues. Comment pourrais-je vous faire tenir les *Fragments sur l'Inde*, dans lesquels je crois avoir démontré l'injustice et l'absurdité de l'arrêt de mort contre Lally? Il me semble que j'ai combattu toute ma vie pour la vérité. Ma destinée serait-elle de n'être que l'avocat des causes perdues? Je fus certainement l'avocat d'une cause gagnée, quand je fus si charmé du poëme des *Saisons;* soyez sûr que cet ouvrage restera à la postérité comme un beau monument du siècle. Les polissons qui l'ont voulu décrier sont retombés bien vite dans le bourbier dont ils voulaient sortir. Que dites-vous de ce malheureux abbé Sabatier qui a sauté de son bourbier dans une sacristie, et qui a obtenu un bénéfice? J'ai en ma possession des lettres de ce coquin à Helvétius, qui ne sont pleines à la vérité que de vers du Pont-Neuf et d'ordures de bord... ; mais j'ai aussi un commentaire de sa main sur Spinosa, dans lequel ce drôle est plus hardi que Spinosa même. Voilà l'homme qui se fait père de l'Église à la cour; voilà les gens qu'on récompense. Ce galant homme est devenu un confesseur, et mériterait assurément d'être martyr à la Grève. Ce sont là de ces choses qui font aimer la retraite. Votre poëme des *Saisons*, que je vais relire pour la vingtième fois, la fait aimer bien davantage.

M. de Lisle, le très aimable dragon, qui est venu dans nos cantons suisses avec madame de Brionne, m'a communiqué *l'Art d'aimer* de Bernard. Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poëme : c'est un mélange de sable et de brins de paille avec quelques diamants très joliment taillés.

Le livre posthume d'Helvétius est bien pire; on a rendu un mauvais service à l'auteur et aux sages en le fesant imprimer; il n'y a pas le sens commun.

Adieu, monsieur; il faut que je vous prie, avant de mourir, d'ajouter un jour à vos *Saisons*, dans quelque nouvelle édition, l'image d'un vieux fou de poëte mangeant, dans sa chaumière assez belle, le pain dont il a semé le blé dans des landes qui n'en avaient jamais porté depuis la création, et établissant une colonie très utile et très florissante dans un hameau abominable, où il n'y avait d'autre colonie que celle de la vermine. Cela vaut mieux que *les Lois de Minos* : ce sont vos leçons que je mets en pratique. Je suis votre vieil écolier, votre admirateur et votre ami *hasta la muerte*.

A M. DE LA HARPE.

2 septembre.

Je suis plus heureux, mon cher ami, en odes qu'en ombres. Jamais l'*Ombre de Duclos* ne m'a apparu; mais j'ai vu avec grand plaisir le fantôme du cap de Bonne-Espérance, plus majestueux et plus terrible dans vous que dans Camoëns. Vous faites frémir le lecteur sur le danger de la navigation, et le moment d'après vous lui donnez envie de s'embarquer.

Pectus inaniter angis.

Le grand point est de remuer l'âme en l'étonnant. Rien n'est plus difficile aujourd'hui que le public; fatigué des arts véritables, il court à l'Opéra-Comique et aux marionnettes.

J'ai vu M. de Schomberg; il vous aime, il connaît votre mérite.

Quel est donc ce M. André qui embrasse et qui félicite son vainqueur avec un si grand air de vérité? Si tous ceux que vous surpassez vous embrassaient, vous seriez las de baisers. Je ne sais si M. André est l'*Homme aux quarante écus*. Il m'a envoyé son ouvrage : je vais le remercier et l'embrasser de tout mon cœur, quoique ma misérable santé et mon âge ne me permettent guère d'écrire.

Qui vous a donc parlé du *Taureau blanc?* n'est-ce pas une traduction du syriaque par un professeur du Collége royal?

Je n'ai point lu l'ouvrage de M. Necker. S'il blâme les économistes d'avoir dit du mal du grand Colbert, il me paraît qu'il a grande raison. A l'égard des autres messieurs, il serait fort aisé de s'accorder, si on voulait s'entendre. Baruch Spinosa admet une intelligence suprême; et Virgile a dit :

Mens agitat molem.

Æneid., lib. VI, v. 727.

J'aurais voulu que le parlement eût commencé par faire sortir de prison M. de Morangiés. Le

fond du procès est aussi ridicule que révoltant. On sera un jour étonné d'avoir pu croire une fable aussi absurde que celle des Verron. C'est le sort de notre nation de traiter sérieusement des extravagances, et légèrement les plus sérieuses affaires.

Adieu, mon cher successeur, qui vaudrez mieux que moi. Faites bien mes compliments au digne secrétaire d'une académie dont vous devriez être, et à ceux de mes confrères que vous voyez.

Madame Denis est comme moi, son amitié et son estime pour vous augmentent tous les jours.

A M. BORDES.

3 septembre.

Mon cher confrère, je ne doute pas que vous n'ayez instruit M. de Saint-Lambert de l'empressement de messieurs les commis de la douane à vous remettre votre paquet au bout de trois mois. Le proverbe : *Il vaut mieux tard que jamais*, n'a pas encore été mieux appliqué.

Je ne connais point cette *Histoire des deux Indes*, dans laquelle vous dites qu'on a tant prodigué l'enthousiasme. Y a-t-il un livre nouveau intitulé l'*Histoire des deux Indes?* ou entendez-vous par là le fatras du jésuite Catrou sur l'Indoustan, et les impertinences du jésuite Lafiteau sur l'Amérique?

Lally était un grand étourdi, j'en conviens; et il se peut fort bien faire qu'il ait eu tort avec votre officier, qui se met assez mal à propos à pleurer pour si peu de chose. Il ne faut pleurer que sur Lally, sur le chevalier de La Barre, sur d'Étallonde son camarade, et sur tous ceux dont l'ancien parlement de Paris a été l'assassin, pour faire croire qu'il était bon chrétien. Nous pleurerons encore, si vous voulez, sur la compagnie des Indes et sur l'état; mais mes yeux sont si vieux et si secs qu'ils n'ont plus de larmes à fournir. J'aime mieux rire tout malade que je suis, quoi qu'en dise M. Tessier, qui me suppose de la santé, parce qu'il est jeune et qu'il se porte bien. Il ne lui reste plus qu'à dire que je suis très amusant, parce que sa société m'a très amusé et très consolé à Ferney; mais je lui pardonne son injustice.

Adieu; mon cher confrère; jouissez de la vie; moi je la supporte.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 9 septembre.

Je dérobe un moment, madame, à mes souffrances continuelles, et à mille affaires qui m'accablent, pour me jeter à vos pieds, pour vous remercier de vos bontés, dont mon cœur est pénétré.

Je commence par vous dire que l'innocence de M. de Lally m'est aussi démontrée que celle de M. de Morangiés; la seule différence que je trouve entre eux, c'est que l'un était le plus brutal des hommes, et que l'autre est le plus doux. J'ai entrepris d'écrire sur ces deux affaires, par des motifs qu'une âme comme la vôtre approuve. J'avais passé une partie de ma jeunesse avec la mère de M. de Morangiés, le lieutenant-général, qui voulait bien m'honorer de sa bienveillance. J'avais été lié avec M. de Lally, par un hasard singulier, dans l'affaire du monde la plus importante; et, en dernier lieu, sa famille m'avait demandé le faible service que je lui ai rendu.

Puisque vous voulez, madame, vous occuper un moment des *Fragments sur l'Inde*, qui contiennent la justification de M. de Lally, donnez-moi vos ordres sur la manière de vous les faire parvenir. M. d'Ogny, qui a la générosité de se charger des ouvrages de nos manufactures, ne peut faire passer par la poste rien qui sorte de la manufacture des libraires : cela est expressément défendu.

Vous faites assurément une bien bonne action, madame, en déterminant M. le maréchal de Richelieu à faire représenter à la cour une pièce qui lui est dédiée, et qui a été faite pour cette cour même. Vous croyez bien que je sens toutes les conséquences de cette indulgence que monsieur le maréchal aurait pour moi, et dont j'aurais l'obligation à votre belle âme. Elle ne se lasse pas plus de rendre de bons offices et de faire du bien, que votre légère figure de nymphe ne se lasse de tuer des perdrix.

Ce n'est point moi assurément, madame, qui ai donné des copies de ce petit billet que j'écrivis par M. de La Borde; il sait que je n'en avais pas de copie moi-même. Je ne devinais pas que cette petite galanterie pût jamais être publique.

Quant aux plaisanteries entre M. le maréchal de Richelieu et M. d'Argental, comme je ne suis pas absolument au fait, je ne sais qu'en dire; je dois me borner à leur être tendrement attaché à tous les deux; et, si j'avais encore quelques talents, je ne les emploierais qu'en m'efforçant de mériter les suffrages de l'un et de l'autre. J'ai su tout ce qui s'était passé au sujet d'un de vos amis dont je respecte le mérite; j'en ai été bien affligé.

Je m'intéresserai, jusqu'au dernier moment de ma vie, à tout ce qui pourra vous toucher. M. Dupuits, qui viendra vous faire sa cour incessamment, vous en dira davantage, et vous dira surtout combien vos sujets de Ferney vous adorent. Ma reconnaissance n'a point de bornes, et mon cœur n'a point d'âge. Agréez, madame, mon tendre respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 10 septembre.

Eh bien! madame, que dites-vous à présent de la cabale abominable qui poursuivait M. de Morangiés? Que dites-vous en tout genre de ce monstre énorme qu'on appelle le public, et qui a tant d'oreilles et de langues, étant privé des yeux? Si vous avez perdu la vue du corps, et si je suis à peu près dans le même état quand l'hiver approche, il me semble que nous avons conservé du moins les yeux de l'entendement. Avouez que le parlement d'aujourd'hui répare les crimes que l'ancien a commis en assassinant juridiquement Lally et le chevalier de La Barre.

J'ignore si M. D... vous a fait tenir les *Fragments sur l'Inde* et sur le malheureux Lally. Ce petit ouvrage a quelque succès : il est fondé du moins sur la vérité. Mais il vous faut des vérités intéressantes, et je voudrais que celles-là pussent vous occuper quelques moments.

Je voudrais surtout qu'une bonne santé vous rendît la vie supportable, si mes ouvrages ne le sont pas. Ma santé est horrible; et, quand j'écris, ce n'est qu'au milieu des souffrances. Soyez bien sûre, madame, que mes maux ne dérobent rien aux sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Voici le fait, mon cher ange. Il y a long-temps que je donnai à M. de Garville un petit paquet pour vous, dans lequel il y avait aussi quelque chose pour M. de Thibouville, et principalement des exemplaires de ces *Lettres* pour M. de Morangiés, lesquelles sont devenues très inutiles. M. de Garville m'avait dit qu'il partait pour Paris, et en effet il monta dans son carrosse en sortant de souper à Ferney. Mais j'apprends aujourd'hui qu'au lieu de retourner à Paris, il est allé se réjouir dans une maison de campagne, avec mes inutiles paquets. Il y avait, autant qu'il m'en souvient, du Lally et du *Minos*. Cela vous parviendra peut-être à Noël. Ce M. de Garville est un philosophe instruit et aimable, qui est fort bien avec M. le duc d'Aiguillon, votre grand correspondant en affaires étrangères.

J'ai voulu être fidèle au serment qu'on a exigé de moi. Je n'ai envoyé de *Sophonisbe* à personne, pas même à vous. Nous verrons si les dieux de théâtre me récompenseront de ma piété et de ma résignation, ou s'ils me persécuteront malgré mon innocence. Au reste, tous ces petits dégoûts que j'essuie tous les jours depuis la belle aventure de M. Valade ont servi beaucoup à m'instruire ; ils ont amorti le feu de ma jeunesse ; et j'ai senti le néant des vanités du monde.

J'avoue que j'avais un peu de passion pour la scène française; mais les choses sont tellement changées qu'il faut y renoncer. Je veux avoir au moins le mérite de dompter une passion si dangereuse, qui pourrait bien m'empêcher de prendre un parti honnête dans le monde, quand il faudra m'établir. Les affaires sérieuses ne s'accommodent pas trop de la poésie. Je commençais à bâtir une petite ville assez propre, j'allais même y élever un petit obélisque; mais je me suis aperçu à la fin que les pierres de taille ne venaient pas s'arranger d'elles-mêmes au son de la lyre, comme du temps d'Amphion.

Mon cher ange, je n'ai plus de parti à prendre que celui de finir mes jours en philosophe obscur, et d'attendre la mort tout doucement, au milieu des souffrances du corps et des chagrins de ce petit être fantasque, et probablement très fantastique, qu'on appelle âme.

L'affaire de ce marquis génois n'est pas la seule qui ait dérangé ma colonie. Je vois qu'il faut être prince ou fermier général pour entreprendre de tels établissements. J'aurais pu réussir si M. l'abbé Terray ne m'avait pas pris mes rescriptions entre les mains de M. Magon. Il n'a pas voulu réparer cette cruauté. Je n'ai point trouvé de Mécène qui m'ait fait rendre mon bien. Je ne sais enfin si on pourra me dire :

Fortunate senex! ergo tua rura manebunt!
Virg., ecl. I, v. 47.

Je ne vous ennuie point de mes autres misères. Il ne faut pas appesantir son fardeau sur les épaules de l'amitié, mais savoir le porter avec un peu de courage.

Je vois que tous les honnêtes gens auraient souhaité que l'infâme cabale des Verron eût été plus rigoureusement punie ; mais nous avons été encore bien heureux d'obtenir ce que nous avons obtenu. Vous savez qu'il y avait deux partis dans le parlement; car où n'y a-t-il pas deux partis? Nous avons eu plusieurs voix absolument contre nous : et ce qui est bien étrange, c'est que l'avocat de

M. de Morangiés avait indisposé une partie du parlement contre sa partie. M. de Morangiés lui-même ne sait pas ce que cette affaire m'a coûté de peine. Ma situation est singulière; je sers les autres, et je ne me sers pas moi-même.

Adieu, mon cher ange; votre amitié me console. Que madame d'Argental se porte mieux, et je me porterai moins mal.

A M. LE Bon DE CONSTANT DE REBECQUE.

Le...

Vous combattez vaillamment pour la Vulgate, mon brave colonel! Je ne lui connaissais point d'aimables défenseurs comme vous. On dit que Fra-Paolo ne voulut pas jeter les yeux sur le livre d'un de ses amis qui démontrait la vérité des dogmes, *pour ne pas perdre le mérite de la foi;* je vous lis pour rendre hommage à votre mérite, dans une affaire où la défensive est plus difficile que l'attaque.

Votre esprit et vos vertus doivent vous faire estimer par les sages de tous les rites et de toutes les croyances; mais savez-vous qu'en Sorbonne et devant le saint-office je ne répondrais pas que vous fussiez mieux traité que Socrate par les prêtres de Cérès?

Cette foi, qui peut transporter les montagnes, ne paraît pas être la vôtre. Vous n'écrivez point d'injures, vous parlez raison. Hérésie! hérésie! Si j'étais orthodoxe, comme vous le voulez, je vous dénoncerais pour la plus grande gloire de Dieu.

Venez être notre missionnaire : je me suis confessé entre vos mains il y a long-temps: je ne hais que l'intolérance et le fanatisme. Nous vous attendons à bras ouverts. Vous connaissez le tendre respect avec lequel je vous suis attaché.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 septembre.

Selon ce que vous daignâtes me mander, monseigneur, par votre dernière lettre, j'envoie aujourd'hui à madame la comtesse Du Barri une montre de ma colonie. Si vous en êtes content, j'espère qu'elle en sera satisfaite; car ce n'est pas seulement dans les ouvrages d'esprit que mon héros a du goût.

Il n'a pas daigné répondre à mes justes plaintes sur la partie carrée de l'*Électre* de Crébillon; mais j'ose présumer que, dans le fond de son cœur, il est assez de mon avis. Je compte toujours sur ses bontés pour l'Afrique et pour la Crète, pour l'impudente *Sophonisbe*, et pour *les Lois de Minos*; car, quoique je sente parfaitement le néant de toutes ces choses, j'y suis pourtant bien attaché, attendu que je suis néant moi-même. J'ai été sur le point, ces jours passés, d'être parfaitement néant, c'est-à-dire de mourir; il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu; et je disais : Je ne saurai pas dans un quart d'heure si mon héros a encore de la bonté pour moi.

Vivez, mon héros; vivez, et vivez gaiement. Je suis très sûr que vous vivrez long-temps; car vous êtes très bien constitué, et vous êtes votre médecin à vous-même. Daignez, dans la multitude de vos occupations ou de vos plaisirs, vous souvenir qu'il existe encore, entre les Alpes et le mont Jura, le plus ancien de vos courtisans, et le plus pénétré de respect pour vous.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 septembre.

J'écris rarement, madame, à mon papillon philosophe, et philosophe très bienfesant, pour qui j'ai l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. Que pourrait vous dire d'agréable un octogénaire languissant entre les Alpes et le mont Jura? Cependant il faut bien que je vous parle de vos bontés et de ma reconnaissance.

Vous avez fait rentrer en lui-même M. le maréchal de Richelieu, au sujet de l'Afrique et de la Crète. Du moins vous l'avez convaincu, si vous ne l'avez pas entièrement converti. Je ne sais pas où les choses en sont; mais je sais que je vous ai beaucoup d'obligations. Il est depuis long-temps dans la douce habitude de se moquer de toutes mes idées. Je me souviendrai toujours que mon héros me prit pour un extravagant, quand j'osai entreprendre l'affaire des Calas; et, en dernier lieu, dans l'affaire de M. de Morangiés, il ne me regardait que comme un avocat de causes perdues. J'ignore si j'ai perdu les causes des Carthaginois et des Crétois. Mon temps est passé; la faveur n'est plus pour moi. Il faut que je subisse le sort attaché à la vieillesse. Vos bontés me consolent. Ma colonie, que vous avez protégée, prospère et m'amuse. Mon ami Racle réussit, et vous doit tous ses succès. Vous faites du bien à cent cinquante lieues de vous. Jamais ni philosophe ni papillon n'en a fait autant.

Je m'imagine que, malgré votre acharnement à tuer toutes les perdrix du roi, vous voyez quelquefois M. d'Argental. Je ne lui écris pas plus qu'à vous. Les souffrances de mon âge, ma solitude, m'ont un peu découragé. Quoique ma colo-

nie prospère, elle a essuyé de violentes secousses. J'en essuie de même, et ne prospère guère.

Madame Denis est bien plus heureuse que moi. Elle n'est point chargée des affaires de la Crète auprès de M. le maréchal de Richelieu; elle est tranquille, elle vous est attachée comme moi; mais elle ne vous écrit pas davantage. Nous sommes de grands paresseux l'un et l'autre.

Je me mets à vos pieds, madame, avec bien du respect et la plus vive reconnaissance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Et moi, mon cher ange, je me hâte de me justifier de l'obscurité que vous me reprochez par votre lettre du 20. L'obscurité est assurément dans la conduite du maître des jeux. Je lui ai toujours présenté mes humbles requêtes très nettement et très constamment. Je ne lui ai pas écrit une seule lettre où je ne l'aie fait souvenir de la parole d'honneur qu'il avait donnée au bon roi Teucer, au petit sauvage et à son amoureuse. Je me suis même plaint douloureusement de la préférence qu'il donnait à la partie carrée d'Iphianasse avec Oreste, et d'Électre avec le petit Itys.

J'ai toujours insisté sur la nécessité absolue de faire un peu valoir un ancien serviteur. Je lui ai représenté que c'était peut-être la seule manière de venir à bout d'une chose dont il m'avait flatté. Il m'a toujours répondu des choses vagues et ambiguës. Il y a deux affaires que je n'ai jamais comprises, c'est cette conduite du maître des jeux, et l'édition de Valade.

Il y en a une troisième que je comprends fort bien, c'est le changement d'avis du maître des choses. Je conçois que des hypocrites ont parlé à ce maître des choses, et qu'ils ont altéré ses bonnes dispositions. Les tartufes sont toujours très dangereux. A l'égard de *Sophonisbe*, comment puis-je distribuer les rôles, moi qui depuis trente ans ne connais d'autre acteur que Lekain? c'est au maître des jeux à en décider.

J'ai écrit ces jours-ci à madame de Saint-Julien, et je l'ai remerciée de toutes ses bontés, en comptant même qu'elle en aurait encore de nouvelles; mais voici le voyage de Fontainebleau, et je n'ai plus le temps de rien espérer. Celle qui a lu si bien ma petite lettre à mon successeur l'historiographe aurait pu se mêler un peu des affaires de la Crète et de l'Afrique; mais je n'ai pas osé seulement lui faire parvenir cette proposition, j'ai craint de faire une fausse démarche. On voit rarement les choses telles qu'elles sont avec des lunettes de cent trente lieues.

J'ai donc tout remis, en dernier lieu, entre les mains de la Providence.

Vous daignez entrer, mon cher ange, dans toutes mes tribulations. Vous me parlez de ma malheureuse affaire des rescriptions: elle est très désagréable, et elle a beaucoup nui à ma colonie. C'est encore une affaire de la Providence qui demande une grande résignation.

Quant à M. de Garville, qui est si lent dans ses voyages, je crois qu'il s'était chargé de deux *Minos*, l'un pour vous, et l'autre pour M. de Thibouville.

Il ne me reste plus qu'à répondre à vos semonces d'écrire à M. le duc d'Albe. Il me semble qu'il y a trop long-temps que j'ai laissé passer l'occasion de lui écrire. Je dois d'ailleurs ignorer la chose, et ne me point mêler de ce que des gens de lettres ont bien voulu faire pour moi, tandis que des gens d'église me persécutent un peu. Et puis il faut vous dire que je suis découragé, affligé, malade, vieux comme un chemin, que je crains les nouvelles connaissances, les nouveaux engagements, et les nouveaux fardeaux.

Pardonnez-moi; il y a des temps dans la vie où l'on ne peut rien faire, des temps morts; et je me trouve dans cette situation. Vous me demanderez pourquoi j'écris des fariboles à mon successeur l'historiographe, et que je ne puis écrire des choses raisonnables à M. le duc d'Albe: c'est précisément parce que ce sont des fariboles; on retombe si aisément dans son caractère! mais je me sens bien plus à mon aise quand je vous écris, parce que c'est mon cœur qui vous parle. Je suis bien consolé par ce que vous me dites de madame d'Argental: si elle se porte bien, elle est heureuse; il ne lui manquait que cela.

Madame Denis et moi nous lui en marquons toute notre joie. Vous savez à quel point nous vous sommes attachés.

Adieu, mon cher ange; je vous aimerai jusqu'à ce que mon corps soit rendu aux quatre éléments, et l'âme à rien du tout, ou peu de chose.

Pour répondre à tout, je vous dirai que *le Taureau blanc* est entre les mains de M. de Lisle, et qu'il faut le faire transcrire.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 octobre.

On me charge de faire un abrégé des principales choses qui distinguent mon héros. Cela doit s'imprimer avec votre estampe dans un grand *in-folio* intitulé *la Galerie française*: monseigneur le maréchal peut juger si cette commission m'enchante. Je crois vous savoir assez par cœur; mais

je pourrais, dans mon désert, me tromper sur les dates.

Permettez donc que j'aie recours à vous. Vous pouvez faire mettre par un secrétaire, sur une feuille de papier, les jours où vous fûtes fait colonel, brigadier, maréchal-de-camp, lieutenant-général, maréchal de France; les dates des Fourches-Caudines du duc de Cumberland, de Gênes sauvée, etc.

Je me charge de l'enluminure du tableau, et je vous supplie de vouloir bien me faire tenir le paquet contresigné.

J'ai reçu votre *ultimatum* de Trianon, du 27 septembre. Je vois bien qu'il y a quelque chose dans le *Code de Minos* qui ne plaît pas à des Français ou à des Françaises. La vieillesse est faite pour recevoir des dégoûts; mais elle doit être assez sage pour les supporter avec une entière résignation. Les Anglais sont fous d'une tragédie des *Scythes* que mes bons amis avaient tâché de faire échouer à Paris. On la joua continuellement à Londres, et on en a fait trois éditions coup sur coup. Nul n'est prophète en son pays. J'ai d'ailleurs un ennemi assez violent auprès de la personne dont vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre. Il est fortement protégé par mademoiselle sa belle-sœur, avec laquelle il est venu à Paris. C'est originairement un petit huguenot d'un petit village auprès de Castres, qui a été ministre du saint Évangile à Genève et en Danemark. Je vous le livre pour le plus déterminé scélérat qui soit dans l'Église de Calvin. Il a obtenu par cette demoiselle la place qu'avait l'abbé Alary à la bibliothèque du roi. Cela est juste et est à sa place. J'espère que l'abbé Sabatier aura le premier évêché vacant. Pour moi, qui ai renoncé aux dignités ecclésiastiques, je ne prétends qu'à la continuation de vos bontés. Ce sera ma consolation au bord de mon lac et au pied de mes montagnes, en attendant que je puisse venir vous faire ma cour dans votre royaume du prince Noir.

Au reste, le billet de cette belle dame était plein de grâce comme elle; et, en me l'envoyant vous-même, vous me l'avez rendu encore plus précieux. La moitié de votre cour était à Lausanne en Suisse; mais j'imagine que vous aurez plus de monde à Fontainebleau.

Que mon héros daigne agréer toujours mes très respectueux et très tendres sentiments.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 13 octobre.

Que je vous suis obligé, monsieur, de m'écrire du séjour de la gloire et du bonheur [1]! Ces deux personnes sont rarement ensemble; mais, quand on les trouve, il semble qu'il soit permis d'oublier tout le monde. Vous n'avez pourtant point oublié un pauvre vieux solitaire : nous vous remercions tendrement, madame Denis et moi.

Grand merci de cette lettre d'un évêque de Picardie [2]. Ce pays-là fut autrefois le berceau de la Ligue; le fanatisme s'y est conservé. J'ai peine à croire que cette lettre soit d'un évêque né à Carpentras, et par conséquent sujet du pape. Ce n'est pas qu'il n'eût pu penser tout ce qui est dans la lettre, mais il y a long-temps que le pauvre diable ne pense plus : il est tombé en enfance, et vous verrez que quelque ex-jésuite lui aura fait signer cette lettre, également injurieuse au roi et au pape. Il serait plaisant que nous eussions un schisme et des anti-papes pour la compagnie de Jésus. Il ne nous manque plus que cela pour nous achever de peindre.

On dit que tout est factions et cabales à Paris, depuis les petites marionnettes jusqu'aux grandes. Je ne m'attendais pas qu'il dût se trouver un parti qui soutînt le crime absurde des Du Jonquai contre l'innocence de M. de Morangiés, après l'arrêt du parlement. La folie a établi son trône dans Paris, comme la raison a mis le sien dans le beau séjour où vous êtes. Cependant je ne sais comment on aime toujours cette ville, qui est le centre de toutes les erreurs et de toutes les sottises. Il faut apparemment qu'il y ait aussi du plaisir. Les singes font des gambades très plaisantes, quoiqu'ils se mordent. Pour moi, j'achève mes jours en paix, malgré mon ami Fréron et mon ami l'abbé Sabatier.

Je serais fâché que *le Taureau blanc* parût en public, et me frappât de ses cornes. Je prierai M. le chevalier de Chastellux de vouloir bien ne le mettre que dans des écuries bien fermées, dont les profanes n'aient point la clef. On le traiterait comme le bœuf gras : on courrait après lui, et ensuite on le mangerait, et moi aussi, quoique je ne sois pas gras.

Quand vous serez à Paris, je vous demanderai deux grâces : la première, c'est de vous souvenir de moi; la seconde, c'est d'en faire souvenir madame du Deffand, à qui je n'écris point, parce que je n'ai rien à lui envoyer qui puisse l'amuser, mais à qui j'ai la plus grande obligation du monde, puisque c'est à elle que je dois votre connaissance, et, j'ose même dire, l'honneur de votre amitié. Je ne sais si vous l'amuserez avec votre bœuf; car il faut être un peu familiarisé avec le style oriental et les bêtises de l'antiquité,

[1] De Chanteloup. K.

[2] De l'évêque d'Amiens (d'Orléans de La Motte) sur la bulle de destruction des jésuites : il y blâme hautement le pape. K.

pour se plaire un peu avec de telles fadaises, et madame du Deffand ne se plaît guère avec cette antiquité respectable. Je n'ai jamais pu lui persuader de se faire lire l'*Ancien Testament*, quoiqu'il soit, à mon gré, plus curieux qu'Homère.

Vous aurez incessamment une suite des *Fragments sur l'Inde*. Figurez-vous qu'il y a, par-delà Labor, une république qui possède plus de cent lieues de pays, et qui n'a d'autre religion que l'adoration d'un dieu, sans aucune cérémonie. C'est la république des Seïques; elle est alliée des Anglais, qui ne sont pas cérémonieux, et qui possèdent actuellement tout le Bengale en souveraineté. Il est assez singulier que je m'occupe en Suisse de ce qui se passe dans l'Inde; mais je ne trouverais pas mauvais qu'une fourmi, à un bout de sa fourmilière, s'intéressât à ce qui arrive à l'autre bout.

Adieu, monsieur; je suis une vieille fourmi qui vous est bien véritablement dévouée.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 14 octobre.

Ceci n'est pas, monseigneur, une affaire d'académie : ce ne sont pas *levia carmina et faciles versus*. Pourquoi m'envoie-t-on, à moi solitaire, à moi octogénaire malade, cette lettre attribuée à l'évêque d'Amiens? Je ne puis croire qu'elle soit de lui; mais elle est sûrement de la faction, et je crois bien faire de l'envoyer à votre éminence.

S'il arrivait que vous la fissiez lire au pape, je vous supplierais de lui dire que j'obéis parfaitement à un article de sa bulle; je ne parle ni en bien ni en mal des jésuites, ni du diable. Je trouve le pape très sage, très habile, très digne de gouverner. Tous nos Genevois et tous nos Suisses, gens plus difficiles qu'on ne pense, l'estiment et révèrent, et je pense comme eux.

J'ai eu le bonheur de contribuer un peu au gain du singulier procès de M. le comte de Morangiés. Je le crois une de vos ouailles : c'était une brebis qui était poursuivie par des renards et des loups qu'il fallait pendre.

Nota bene que ce petit billet que je prends la liberté de vous écrire est tout entier de ma main : cela n'est pas mal pour un vieillard de quatre-vingts ans qui n'en peut plus. Si jamais j'en ai cent, je serai attaché à votre éminence comme aujourd'hui.

Conservez-moi vos bontés, si vous voulez que j'aille jusqu'à la centaine.

Baccio umilmente il lembo di sua porpora, ovvero purpura.

LE VIEUX DE LA MONTAGNE.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 15 octobre.

Mon cher philosophe humain, défenseur des opprimés, je vous adresse une infortunée, dépouillée de tous ses biens, en vertu de cette abominable main-morte. Un ancien conseiller du parlement de Besançon, exilé à Gray, a fait condamner cette femme. On lui a pris jusqu'à ses nippes et ses habits : on a fouillé dans ses poches; il ne lui reste que ses papiers, qu'elle vous remettra.

Le fond de son affaire ne me paraît pas bien clair; mais il est plus clair que la rapacité du conseiller exilé est bien barbare. Dieu veuille que le malheur de cette femme n'influe pas sur le sort de nos douze mille esclaves!

Cette pauvre femme est venue de Gray dans ma retraite : que puis-je pour elle, que de lui donner le couvert et quelque argent? Je vous prie de lire ses mémoires, et de lui donner un conseil.

Elle dit qu'il y a, en dernier lieu, une sentence du bailliage de Besançon qui lui adjuge la possession d'un cotillon et de ses chemises, et qui lui permet de prouver que l'argent qu'on lui a saisi lui appartient en propre.

Vous remarquerez que cet ancien conseiller, contre lequel elle plaide, se nomme Brody, et est fils de votre grand-juge de Saint-Claude.

Si cette affaire pouvait s'accommoder, vous feriez une action charitable; vous y êtes accoutumé.

Peut-être une autre femme, mon cher ami, adoucirait la cruauté d'un autre homme; mais cette pauvre diablesse n'est pas faite pour toucher le cœur, et on dit que ce M. de Brody n'est pas tendre. *Vale, amice.*

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 15 octobre.

Vous allez donc enfin, monsieur, mêler *utile dulci!* Vous me ferez grand plaisir assurément de vouloir bien m'envoyer votre miniature de l'Europe. Je vous garderai fidèlement le secret, et je serai digne de votre confiance, quoiqu'on m'accuse de n'être pas de votre parti. On me reproche d'être devenu un peu Russe dans mes déserts, et d'avoir souhaité un peu de mal aux Turcs, qui abrutissent le pays d'Alcibiade, d'Homère et de Platon. Mais comment veut-on que je fasse? Un Russe vient de m'envoyer une épître en vers à Ninon, que je croirais faite par vous, si elle ne m'avait pas été envoyée de Pétersbourg. J'attendrai que les Turcs fassent d'aussi jolis vers français pour prendre leur parti.

Je vous avouerai encore que vos factions de toute espèce qui partagent Paris me dégoûtent un peu des Welches. Il faudra bien qu'à la fin toutes ces cabales se dissipent. On a beau prodiguer les Du Jonquai, et mettre dans toutes les gazettes que le conseil du roi va casser l'arrêt du parlement; ni le conseil, ni le public éclairé ne le casseront, et M. le premier président jouira d'avoir découvert la vérité et de l'avoir fait connaître. Je ne sais rien de plus absurde et de plus criminel que toute la manœuvre de ces coquins. Il me paraît clair qu'il y a cinq ou six coupables qui ont voulu partager le gâteau des cent mille écus; que le testament de la Verron ressemble à celui de Crispin dans *le Légataire universel;* que le tapissier usurier Aubourg, qui a acheté ce procès, qui l'a conduit, est un fripon digne des galères, malgré les éloges que l'avocat Vermeil lui a prodigués; que le cocher Gilbert est un des plus insolents fourbes qui aient jamais bravé la justice.

J'oserais même espérer que ce cocher Gilbert, fait pour mener la charrette qui doit le conduire à la Grève, pourrait, puisqu'il est en prison, découvrir toute l'intrigue de cette canaille, et attirer enfin sur elle toutes les peines qu'elle a méritées. C'est une chose trop honteuse pour notre nation que cette bande de scélérats trouve encore des protecteurs, après le jugement si doux du parlement.

Je suis très attaché à madame de Sauvigny, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai monsieur son frère depuis deux ans chez moi que par considération pour elle, et pour le préserver de sa ruine entière, où il courait de toutes ses forces. Il a besoin d'être un peu contenu, quoiqu'il soit assurément dans l'âge d'être sage. Madame de Sauvigny s'est conduite en dernier lieu avec la générosité la plus noble.

Adieu, monsieur; conservez-moi un peu d'amitié. Madame Denis vous fait ses compliments.

A M LE COMTE DE SCHOWALOW,

CHAMBELLAN DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE, ET PRÉSIDENT DE LA LÉGISLATION.

A Ferney, 15 octobre.

L'Amour, Épicure, Apollon,
Ont dicté vos vers que j'adore.
Mes yeux ont vu mourir Ninon;
Mais Chapelle respire encore.

Je ne reviens point, monsieur, de ma surprise que Chapelle ait perfectionné son style à Pétersbourg. Quelques Français me demandent pourquoi je prends le parti des Russes contre les Turcs. Je leur réponds que quand les Turcs auront une impératrice comme Catherine II, et qu'il y aura à la Porte ottomane des chambellans comme M. le comte de Schowalow, alors je me ferai Turc; mais je ne puis être que Grec tant que vous ferez des vers comme Théocrite. Il y a même dans votre épître une philosophie qu'on ne trouve ni dans Théocrite, ni dans aucun des anciens poëtes grecs.

Profitez de votre printemps;
Chantez, baisez votre bergère;
Faites des vers et des enfants.
Ma triste muse octogénaire,
Qui cède aux outrages du temps,
Doit vous admirer et se taire.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 22 octobre.

Avez-vous vu, mon cher ami, une pauvre femme franc-comtoise, à qui un conseiller de votre ancien parlement a voulu persuader qu'elle était son esclave, et à qui on a enlevé tout, jusqu'à sa chemise?

J'ai recours à vous, mon cher philosophe, en plus d'un genre. Je voudrais trouver, dans les *Institutes* de Justinien, l'endroit où il est parlé de l'ancienne loi des Douze Tables, qui permet aux pères de vendre leurs enfants deux fois, loi abolie par l'humanité de Dioclétien, qu'on fait passer parmi nous pour un monstre, et rétablie par Constantin, qu'on nous donne pour un saint. Si vous pouvez trouver ces deux lois du méchant Dioclétien et du bon Constantin, vous me rendrez un grand service, car il n'y a point, dans mon Justinien, de grande table des matières. Mon édition est de 1756, chez les Cramer.

Mandez-moi un peu de vos nouvelles. Je vous embrasse bien tendrement.

LE VIEUX MALADE.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er novembre.

Eh bien, madame, je commence par les diamants brillants. Page 102, tome Ier : « Pourquoi faire de Dieu un tyran oriental? pourquoi lui faire punir des fautes légères par des châtiments éternels? Pourquoi mettre le nom de la Divinité au bas du portrait du diable? »

Page 107 : « Nous sommes étonnés de l'absurdité de la religion païenne; celle de la religion papiste étonnera bien davantage la postérité. »

Page 121 : « Pour être philosophe, dit Malebranche, il faut voir évidemment; et, pour être fidèle, il faut croire aveuglément. Malebranche

ne s'aperçoit pas que de son fidèle il en fait un sot. »

Page 521 : « Pourquoi tout moine, qui défend avec un emportement ridicule les faux miracles de son fondateur, se moque-t-il de l'existence des vampires? c'est qu'il n'a point d'intérêt à le croire. Otez l'intérêt, reste la raison, et la raison n'est pas crédule. »

Je prends ces petits diamants au hasard, madame; il y en a mille dans ce goût, dont l'éclat m'a frappé. Cela n'empêche pas que le livre ne soit très mauvais. Je passe ma vie à chercher des pierres précieuses dans du fumier; et, quand j'en rencontre, je les mets à part, et j'en fais mon profit; c'est par là que les mauvais livres sont quelquefois très utiles.

J'ai lu, il n'y a pas long-temps, l'*Art d'aimer*, de Bernard. C'est un des plus ennuyeux poëmes qu'on ait jamais faits; cependant il y a, dans ce long poëme, une trentaine de vers admirables et dignes d'être éternels, comme le sujet du poëme le sera.

Pour faire un bon livre, il faut un temps prodigieux et la patience d'un saint; pour dire d'excellentes choses dans un plat livre, il ne faut que laisser courir son imagination. Cette folle du logis a presque toujours de beaux éclairs : voilà pour Helvétius.

A l'égard de l'*Éloge de Colbert*, c'était un ouvrage qu'on ne pouvait faire qu'avec de l'arithmétique : aussi est-ce un excellent banquier qui a remporté le prix. J'avoue que je ne saurais souffrir qu'un homme qui porte un habit de drap de Van-Robais ou de velours de Lyon, qui a des bas de soie à ses jambes, un diamant à son doigt, et une montre à répétition dans sa poche, dise du mal de Jean-Baptiste Colbert, à qui on doit tout cela.

La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV : cette mode passera; et ces deux hommes resteront à la postérité avec Racine et Boileau.

Après vous avoir confié mes inutiles idées sur ces objets de curiosité, je viens à l'essentiel, c'est-à-dire à vous, à votre santé, à votre situation, qui m'intéressent véritablement. L'âge avance, je le sens bien, et mes quatre-vingts ans m'en avertissent rudement. Notre faculté de penser s'en ira bientôt, comme notre faculté de manger et de boire. Nous rendrons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie. Vous êtes plus jeune que moi; ainsi, selon la règle ordinaire, je dois passer avant vous.

M. de Lisle se moque de moi de dire qu'il m'a trouvé de la santé. Je n'en ai jamais eu, je ne sais ce que c'est que par ouï-dire. Je n'ai pas passé un jour de ma vie sans souffrir beaucoup. J'ai peine même à concevoir ce que c'est qu'une personne dans une santé parfaite; car on ne peut jamais avoir de notion juste de ce qu'on n'a point éprouvé; voilà pourquoi je suis très persuadé qu'il est impossible qu'un médecin ait la moindre connaissance de la fièvre et des autres maladies, à moins qu'il n'en ait été attaqué lui-même.

Vous me citez deux beaux vers de M. de Saint-Lambert. Ils vous ont fait plus d'impression que les autres, parce qu'ils vous rappellent votre état et celui de vos amis. Le grand secret des vers, c'est qu'ils puissent s'ajuster à toutes les conditions et à toutes les situations où l'on se trouve. Ces deux vers de l'abbé de Chaulieu :

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie,

resteront éternellement, parce qu'il n'y a personne qui n'en éprouve la vérité.

Ce que vous me mandez de madame de La Vallière m'étonne et m'afflige; mais si elle n'est que faible, il y a du remède. Le vin n'a été inventé que pour donner de la force. Je conçois que son état vous attriste; vous n'avez point, dites-vous, de courage; cela veut dire que vous êtes sensible; car le courage de voir périr autour de soi, sans s'émouvoir, toutes les personnes avec lesquelles on a vécu, est la qualité d'un monstre ou d'un bloc de pierre de roche. Je fais grand cas de votre faiblesse; tant qu'on est sensible, on a de la vie. Puissiez-vous, madame, avoir long-temps cette faiblesse d'âme dont vous vous plaignez! Je mourrai sans avoir eu la consolation de m'entretenir avec vous; c'est là ma grande douleur et ma grande faiblesse.

Mon âme (s'il y en a une) aime tendrement la vôtre; mais à quoi cela sert-il?

A M. DE CHABANON.

1er novembre.

L'octogénaire de Ferney est très affligé de n'avoir pu se ranimer au feu de M. de Chamfort. Il m'a envoyé de Strasbourg la lettre de M. de Chabanon, et je le crois à présent à Paris. Je prie l'intime ami de Pindare et de Chamfort de leur dire que je suis bien leur serviteur à tous deux, mais que je suis sûr que le dernier, qui fait les vers les plus naturels, n'imitera jamais le galimatias du premier.

Je crois qu'il a enfin retrouvé de la santé. Je lui souhaite bien sincèrement les autres ingré-

dients qui entrent dans la composition du bonheur. Si ce bonheur dépendait des talents, il deviendrait un des plus heureux hommes du monde. Je lui ai écrit par votre ami M. de La Borde, qui sans doute voudra bien lui faire parvenir ma lettre.

Réjouissez-vous, mon cher ami, soit à la ville, soit à la campagne; remplissez votre agréable carrière dans le temps que je finis la mienne; jouissez de la vie, moi je la tolère. Je m'anéantis, mais ce n'est pas tout doucement; c'est avec des souffrances continuelles : il faut même qu'elles soient bien fortes, puisque je vous écris une si courte lettre.

Madame Denis est très sensible à votre souvenir. Nous n'avons plus, elle et moi, que des souvenirs.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Je remercie bien tendrement mon cher ange d'avoir songé à m'écrire au milieu des fêtes et du fracas de la cour. Ce qu'il y a de mieux, à mon avis, dans *Sophonisbe*, c'est qu'elle est la plus courte de toutes les tragédies; et que, si elle a ennuyé de belles dames auxquelles il faut des opéra comiques, elle ne les a pas ennuyées longtemps.

Les Lois de Minos auraient du moins produit un plus beau spectacle pour les yeux; mais ces *Lois de Minos* sont malheureuses. Je ne veux pas croire que, parmi les grandes intrigues qui agitent quelquefois votre cour, il y en ait eu une contre *Astérie*. Je n'ai jamais rien entendu à tout ce qui s'est passé dans cette affaire, et j'ai fini par me résigner à la Providence, qui dispose de la scène française.

J'ai écrit un petit mot au maître des jeux sur la mort de sa fille, mais je ne lui ai rien dit cette fois-ci sur la mort des miennes. J'ai eu tant d'enfants qu'il faut bien que j'en perde quelques uns.

J'ai entendu à Ferney la tragédie du *Connétable de Bourbon*, que M. de Guibert ne récite pas trop bien, mais qui étincelle de beaux vers : il a bien de l'esprit ce M. Guibert! S'il commande jamais une armée, il sera le premier général qui ait fait une tragédie. Il est déjà le premier en France qui soit l'auteur d'une *Tactique* et d'une pièce de théâtre; je dis en France, car Machiavel en avait fait avant lui tout autant en Italie; et, par-dessus tout cela, il avait fait une conspiration.

Puisque mon cher ange se réjouit à Fontainebleau, j'en conclus que les affaires du Parmesan vont très bien, et que toutes les affaires sont heureusement arrangées. Je lui en fais mon compliment, et je l'exhorte à jouir gaiement de la vie, pendant que je la supporte assez tristement; car, à la fin, l'extrême vieillesse et les extrêmes souffrances rendent un peu sérieux; et il faudrait avoir un orgueil insupportable pour n'en pas convenir. Je fais contre fortune et contre nature bon cœur; et je souhaite, mon cher ange, que vous n'en soyez jamais logé là. Conservez-moi toujours votre amitié, elle fera ma consolation.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 novembre.

Si, dans le fracas de ces fêtes, mon cher ange a un quart d'heure de loisir, je lui envoie un rogaton pour passer ce quart d'heure. Il convient, ce me semble, à un ministre pacifique.

Je ne sais s'il a lu la *Tactique* de M. Guibert, ou du moins le discours préliminaire. Ce livre est plein de grandes idées, comme sa tragédie du *Connétable de Bourbon* est pleine de beaux vers. J'ai eu l'auteur chez moi; je ne sais s'il sera un Corneille ou un Turenne, mais il me paraît fait pour le grand, en quelque genre qu'il travaille.

Oserais-je vous prier de lui faire parvenir une copie de la satire ou de l'éloge que je viens de faire de son métier de la guerre? Vous saurez aisément sa demeure. Il n'est pas juste qu'il soit des derniers à voir cette petite plaisanterie, qui le regarde si personnellement; et vous me pardonnerez aisément la liberté que je prends avec vous.

J'en prends encore une autre, c'est de vous prier d'engager Lekain à jouer à Paris la *Sophonisbe* qui n'est ni de Mairet ni de Corneille. Il me doit, ce me semble, ses bons offices dans cette petite affaire.

Après ces deux requêtes, je vous en présente une troisième bien plus importante; c'est de me mander comment se porte madame d'Argental.

Souvenez-vous, mon cher ange, du vieux malade de Ferney, qui n'est pas encore tout à fait mort.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 novembre.

Vous voulez absolument, madame, que je vous dise si je suis content d'un ouvrage où il y a autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités. Que voulez-vous que je vous réponde? Je m'imagine que vous pensez comme

moi, et j'ai la vanité de croire penser comme vous. On dit que c'est le meilleur ouvrage de tous ceux qui ont été composés sur le même sujet; je n'en suis pas surpris. Ce sujet était très difficile, et n'était pas favorable à l'éloquence.

Quant aux diamants qu'on a trouvés dans la cassette d'un homme qui n'est plus, je vous avoue qu'ils sont très mal enchâssés; je crois vous l'avoir dit. Il faut avoir ma persévérance et la passion que j'ai de m'instruire sur la fin de ma vie, pour chercher, comme je fais, des pierres précieuses dans des tas d'ordures. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés. Du temps de Pascal, de Boileau et de Racine, les mauvais livres ne valaient rien du tout; au lieu que les plus détestables livres de nos jours brillent toujours par quelque endroit.

J'ai trouvé encore plus de génie dans la *Tactique* de M. de Guibert que dans sa tragédie, et même encore un peu plus de hardiesse. Ce qui m'a charmé, c'est que ce docteur en l'art d'assassiner les gens m'a paru, dans la société, le plus poli et le plus doux des hommes.

Vous me parlez de cailloux: eh bien! madame, je vous envoie un petit caillou de mon jardin, qui ne vaut pas assurément les pierreries de M. de Guibert. J'ai été étonné que le même homme ait pu faire deux ouvrages si différents l'un de l'autre.

Les Saxe, les Turenne, n'auraient pas fait assurément des tragédies. Je devais naturellement donner la préférence à la tragédie, sur l'art de tuer les hommes: je crois même qu'en la travaillant un peu, on pourrait en faire un ouvrage régulier et intéressant dans toutes ses parties. Je déteste cordialement l'art de la guerre, et j'admire pourtant sa tactique. L'admiration, dit-on, est la fille de l'ignorance: c'est ce qui fait que vous admirez peu de chose en fait d'esprit. Je ne prétends point du tout que vous accordiez votre suffrage à mon caillou; vous serez tentée de le jeter par la fenêtre: mais songez que je n'ai voulu vous amuser qu'un moment, et que je vous envoie ma *Tactique* avant de l'envoyer à M. de Guibert lui-même.

Je vous prie de vouloir bien, madame, me mander des nouvelles de la santé de madame de La Vallière. Il est bien juste que la vôtre soit bonne. La nature vous a fait assez de mal pour qu'elle vous laisse en repos. Elle me persécute horriblement, mais je tiens bon.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

16 novembre.

Je ne sais quelles nouvelles à la main, monsieur, m'avaient donné des alarmes sur une de vos amies. Je vois que je me suis trompé. A l'égard de Brama, ou du Chang-Ti, ou d'Oromase, ou d'Isis, je ne crois pas encore me tromper tout à fait. Il faut les admettre quand on a affaire avec des fripons, et crier plus haut qu'eux.

De plus, il m'est évident qu'il y a de l'intelligence dans la nature, et que les lois imposées aux planètes, à la lumière, aux animaux, et aux végétaux, ne sont pas inventées par un sot.

Mens agitat molem.

VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 727.

Ce sont les Sabatier qui sont sots et méchants, mais je crois la nature bonne et sage; il est vrai qu'elle fait quelquefois des pas de clerc, mais je ne la crois ni impeccable ni infinie. Je pense que son intelligence a tout fait pour le mieux, et que dans ce mieux il y a encore bien du mal. Tout cela est une affaire de métaphysique qui n'a rien à faire avec la morale, et qui n'empêche pas que les Verron, les Clément, les Sabatier, etc., ne soient la plus méprisable canaille de Paris.

Comme je sais que vos mathématiques ne vous empêchent point de cultiver les belles-lettres, permettez-moi de vous demander si vous avez lu *le Connétable de Bourbon* de M. de Guibert. Sa *Tactique* n'est pas un ouvrage de belles-lettres, mais elle m'a paru un ouvrage de génie. Il y a une autre sorte de génie dans *le Connétable*. Je ne sais si notre frivole Paris est digne de deux ouvrages excellents qui parurent l'année passée; c'est *la Tactique*, et *la Félicité publique*. Je ne me connais ni à l'un ni à l'autre de ces sujets, mais je voudrais que ceux qui sont à la tête du gouvernement eussent le temps de bien examiner si M. de Chastellux et M. de Guibert ont raison.

Il m'est tombé entre les mains un petit manuscrit sur le livre de M. de Guibert; ce n'est qu'une plaisanterie. J'aurai l'honneur de vous la faire tenir sous l'enveloppe de M. de Sartines. Vous la ferez lire à M. d'Alembert, ou je l'enverrai à M. d'Alembert afin que vous la lisiez, supposé que cela puisse vous amuser un moment. Vous êtes tous deux les vrais secrétaires d'état dans le royaume de la pensée. Vos lettres sont assurément plus instructives et plus agréables que toutes les lettres de cachet.

Conservez toujours, monsieur, un peu de bonté pour le vieux malade.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 19 novembre.

Vous étiez autrefois mon grand-vicaire de Montrouge, mon très aimable et très cher confrère : vous êtes actuellement ministre. Vous m'avez envoyé une fort jolie patente qui me flattait de l'honneur de recevoir madame Darnay et madame de Chanorier. Elles ont eu la bonté de venir à Ferney; mais, malheureusement pour moi, dans le temps que j'avais une fièvre très violente. Madame Denis leur a fait les honneurs de la chaumière le mieux qu'elle a pu. Je suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à ces deux dames, qui méritent tous mes hommages, puisque vous êtes leur ami.

Il y avait dans votre lettre de très jolis vers pour monsieur le contrôleur-général; mais ils étaient en trop petit nombre. Je vous envoie en revanche une longue rapsodie qui ne regarde que le ministre de la guerre. Je fis cette sottise il y a environ quinze jours, après avoir eu chez moi M. de Guibert et *le Connétable de Bourbon*. J'étais dans un des intervalles que me laissent quelquefois mes souffrances habituelles. Vous savez ce que c'est, mon cher confrère, que de faire des vers en sortant de l'agonie; mais vous étiez jeune, et votre muse aussi; les grâces vous accompagnaient avant et après l'extrême-onction. Vous ferez de meilleurs vers que moi quand vous aurez quatre-vingts ans. En attendant, voici les miens : vous y trouverez de la vérité, si vous n'y trouvez pas de poésie.

Madame votre sœur m'avait flatté que j'aurais l'honneur de voir chez moi monsieur votre neveu; mes espérances ont été trompées : j'en suis encore plus fâché que de ma triste aventure avec madame Darnay et son amie.

Adieu, mon illustre confrère; portez-vous mieux que moi, et vivez encore plus long-temps.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 25 novembre.

Un vieux malade octogénaire reçoit la lettre dont M. le comte de Milly l'honore. Je me souviens en effet, monsieur, d'avoir fait autrefois la plaisanterie de *l'Homme aux quarante écus*. Il ne serait pas étonnant que cette idée fût tombée aussi dans la tête de quelque autre. On dit un jour à un nommé Autreau : *Voilà monsieur qui se dit l'auteur de votre pièce. — Pourquoi ne l'aurait-il pas faite?* répondit-il : *je l'ai bien faite, moi.*

Si la personne dont vous me parlez, monsieur, a aussi ses *quarante écus*, cela fait quatre-vingts avec les miens. Il n'y a pas là de quoi aller au bout de l'année; mais aussi il faut avoir un métier, et c'est à quoi ne pensent pas assez ceux qui n'ont point de fortune, et qui ont beaucoup de vanité.

C'est tout ce que je puis vous dire sur cette petite affaire dont vous me parlez. J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY,
votre confrère à l'académie de Lyon.

A M. MARMONTEL.

29 novembre.

Je prie instamment Bélisaire de faire succéder M. Gaillard au jeune Moncrif, que j'irai trouver incessamment.

A l'égard de l'empereur Kien-Long, je crois qu'il faut lui donner une place d'honoraire à l'Académie des inscriptions, qu'il enrichira de soixante espèces de caractères.

Croyez-vous, mon cher confrère, que M. Ribalier se présente cette fois-ci pour remplir la place vacante?

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

5 décembre.

C'est bien vous qui êtes mon maître, monsieur le marquis, et qui l'auriez été de Bernard de Fontenelle. C'est vous qui êtes un vrai philosophe, et un philosophe éloquent. On m'a parlé d'un éloge de M. Fontaine, qui est un chef-d'œuvre. Vous ne sauriez croire quel plaisir vous me feriez de me le faire parvenir.

Je ne connais guère que vous et M. d'Alembert qui sachiez présenter les objets dans leur jour, et écrire toujours d'un style convenable au sujet. J'ai cherché dans mes paperasses la mauvaise plaisanterie sur les comètes, je ne l'ai point trouvée. On dit qu'il y en a deux; l'une de moi, l'autre que je ne connais pas : mais, dans l'état où je suis, souffrant continuellement, et près de quitter ce petit globe, je dois prendre peu d'intérêt à ceux qui roulent comme nous dans l'espace, et avec qui probablement je ne serai jamais en liaison.

Il est vrai que, dans les intervalles que mes maladies me laissent quelquefois, je m'amuse à la poésie, que j'aime toujours, quand ce ne serait que pour donner un os à ronger à Clément et à Sabatier; mais j'aime mieux votre prose que tous les vers du monde.

Ce que j'aime autant que votre prose, c'est votre

personne. Jamais les belles-lettres et la philosophie n'ont été si honorées que par vous.

Agréez, monsieur, le très tendre respect du vieux malade de Ferney.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 décembre.

Le vieux malingre de Ferney, monseigneur, a toujours le cœur très jeune et très sensible. Soyez bien sûr qu'il est profondément touché de votre perte, et qu'il n'aurait désiré d'être à Paris que pour vous demander la permission de s'enfermer avec vous dans les premiers jours de votre douleur; mais je regarde comme un bonheur pour vous les assujettissements de votre place à la cour qui font nécessairement une diversion qui vous arrache à vous-même; votre cœur se serait rongé, si vous n'aviez pas été rejeté malgré vous dans un fracas dont vous ne pouvez vous dispenser. Ce fracas ne console point, mais il empêche que l'esprit ne se livre continuellement à la contemplation de ce que l'on regrette; c'est une espèce de petit mal qui en guérit un grand. Vous savez que Louis XIV, dont quelques uns de nos beaux-esprits se plaisent aujourd'hui à dire tant de mal, allait à la chasse le jour qu'il avait perdu ses enfants. Il fesait fort bien : il faut secouer son corps quand l'âme est abattue.

J'espère encore me traîner à Bordeaux quand vous y serez, car je ne voulais aller à Paris que pour vous; et pourvu que je vous fasse ma cour incognito, dans vos moments de loisir, il m'importe peu que ce soit à Paris ou à Bordeaux.

Je ne vous ai point envoyé je ne sais quelle petite *Tactique* qui a couru dans Paris; elle avait été faite dans le premier temps de votre affliction; et, lorsque j'appris cette triste nouvelle, je fus bien loin de vous parler d'amusements. Je vous en enverrais une copie, si vous me donniez vos ordres, et si tous les détails importants dans lesquels vous êtes obligé d'entrer vous laissaient un moment pour jeter un coup d'œil sur ces misères. Il y a dans cette *Tactique* un petit mot qui vous regarde; et, quoiqu'on m'ait mandé que M. le baron d'Espagnac m'a contredit dans son *Histoire de M. le maréchal de Saxe*, je crois pourtant que j'ai raison. Il y a toujours des contradicteurs qui croient disposer des places dans le temple de la gloire; mais il n'y a que la vérité qui les donne. Cette gloire, que vous avez si justement acquise, doit être votre plus grande consolation : c'est votre bien propre, et que personne ne peut vous ravir.

Conservez vos bontés, monseigneur, pour le plus ancien de vos serviteurs, qui vivra et qui mourra plein de l'attachement et du respect qu'il vous a voués.

A MADAME NECKER.

De Ferney, 11 décembre.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre charmante, une lettre qui m'enivrerait d'amour-propre, si l'amour-propre n'était pas étouffé par tous les sentiments que vous inspirez; et cependant vous n'avez eu de nouvelles de moi que par je ne sais quelle *Tactique* assez informe et assez mal copiée. Je ne crois pas que la tactique soit votre art favori; votre art est précisément tout le contraire. Si je ne vous ai pas remerciée plus tôt, madame, ce n'est pas assurément par indifférence : c'est un sentiment que personne n'a pour vous; mais c'est que je passe la fin de ma vie dans les souffrances, et, quand j'ai un petit moment de relâche, je fais des *Tactiques*, ou je vous écris.

J'apprends que vous êtes liée depuis peu avec madame du Deffand; je vous en fais mon compliment à toutes deux. Je voudrais bien me trouver en tiers, mais j'en suis très indigne. La privation des yeux n'ôte rien à l'esprit de société, rend l'âme plus attentive, et augmente même l'imagination. Vous avez tout cela, et, qui plus est, vous avez des yeux; mais qui souffre n'est bon à rien.

Nous avons très peu de neige cette année dans votre ancienne patrie. Cette bonté fort rare de la Providence, dans ce climat, me conserve la vue; mais le reste va bien mal : je suis obligé de fermer ma porte à tout le monde; la nature m'a mis en prison dans ma chambre.

Savez-vous, madame, une aventure de votre pays, qu'il faut que vous contiez à madame du Deffand? savez-vous que mademoiselle Lullin, fille de votre petit secrétaire d'état Lullin, et plus petite que lui, s'était éprise, à l'âge de seize ans, du fils d'Huber, le grand découpeur, et que, dès que ce jeune homme est revenu de Paris entièrement aveugle, elle a été au plus vite le demander en mariage à son père, et lui a déclaré qu'elle n'aurait jamais un autre mari, et que, dès qu'elle aurait vingt-cinq ans, elle consommerait cette belle affaire? Ce serait Psyché amoureuse de l'Amour, si ces deux enfants étaient plus jolis.

Pour moi, si je n'étais point hors de combat, je demanderais madame du Deffand en mariage, attendu que vous êtes pourvue, et la mieux pourvue du monde.

Le sage panégyriste de Jean-Baptiste Colbert avait bien raison de dire que le commerce des Indes ne valait pas grand'chose; j'éprouve qu'il n'est pas meilleur pour les particuliers qu'il ne l'a été

pour la compagnie. Ce grave auteur, quel qu'il soit, a le nez fin. Je lui présente mon respect, ainsi qu'à vous, madame, du fond de mon cœur.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous dois, monsieur, quatre remerciements pour vos quatre faveurs, qui sont deux lettres charmantes, votre hymne sur saint Nicolas, qui devrait être chantée dans toutes les églises, et vos douze perroquets de la cour d'Auguste.

A l'égard de saint Nicolas, par lequel il faut commencer, puisqu'il est votre patron, il mérite sans doute tout le bien que vous dites de lui, car pendant sa vie il ressuscitait tous les matelots qui s'avisaient de mourir sur mer ; et, après sa mort, son portrait étant tombé entre les mains d'un Vandale qui ne croyait pas en Dieu, ce Vandale allant en voyage pria le portrait de lui garder son argent comptant. A peine fut-il parti, que des voleurs vinrent prendre le magot. Le Vandale de retour battit l'image de Nicolas, et la jeta dans la rivière. Nicolas descendit du haut du ciel, repêcha son image, la rapporta au Vandale avec son argent : Apprenez, lui dit-il, à ne plus battre les saints. Le cousin qui baptisa le cousin n'a jamais rien fait de plus beau.

Madame la maréchale de Luxembourg me paraît avoir raison. *Emporter le chat* signifie à peu près *faire un trou à la lune*. Les savants pourront y trouver quelques petites différences : ils diront qu'emporter le chat signifie simplement partir sans dire adieu, et faire un trou à la lune veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire. Un ami qui part le matin de la maison de campagne de son ami a emporté le chat ; un banqueroutier qui s'est enfui a fait un trou à la lune. Voilà tout ce que je sais sur cette grande question.

L'étymologie du *trou à la lune* est toute naturelle pour un homme qui s'est évadé de nuit ; à l'égard du chat, cela souffre de grandes difficultés. Madame de Moncornillon, à qui Dieu fesait voir toutes les nuits un trou à la lune, ce qui marquait évidemment qu'il manquait une fête à l'Église, n'emporta point le chat. C'est bien dommage que le grand Moncrif, favori de la reine et des chats, soit mort à mon âge ; il aurait assurément éclairci cette question importante.

Je vois, monsieur, que vous êtes dans le temple de Cérès aussi bien que dans celui de l'honneur et de la félicité. Vingt charrues à la fois sont sans doute un plus beau spectacle que vingt opéra médiocres qui auraient fait bâiller Cérès et Triptolème. J'ai eu une fois l'insolence de faire marcher sept charrues de front dans un champ de mes déserts, d'où je n'écris point de *Tristes de Ponto*. Il n'appartient point à Naso d'avoir autant de charrues que Pollio.

Je sais qu'il y a quelques Juifs dans les colonies anglaises. Ces marauds-là vont partout où il y a de l'argent à gagner, comme les Guèbres, les Banians, les Arméniens courent toute l'Asie, et comme les prêtres isiaques venaient, sous le nom de Bohêmes, voler des poules dans les basses-cours, et dire la bonne aventure. Mais que ces déprépucés d'Israël, qui vendent de vieilles culottes aux Sauvages, se disent de la tribu de Nephthali ou d'Issachar, cela est fort peu important ; ils n'en sont pas moins les plus grands gueux qui aient jamais souillé la face du globe.

Il me reste à vous dire ce que je pense du procès de Beaumarchais ; je crois ne m'être pas trompé sur le procès du comte de Morangiés, du général Lally, de Calas, de Sirven, et de Montbailli. Je me suis fait Perrin Dandin ; je juge les procès au coin de mon feu, et j'ai jugé celui de Beaumarchais dans ma tête ; mais je me garderai bien de prononcer tout haut mon jugement. Je prévois déjà que *messieurs* ne seront pas tout à fait de mon avis tout haut, quoique dans le fond du cœur ils en soient tout bas.

Je crois, monsieur, avoir répondu tant bien que mal à tous vos articles ; mais il y en a un qui me tient bien plus au cœur, c'est celui de l'espérance que j'ai de vous revoir, si jamais vous allez consulter Tissot, ou si votre régiment est en Franche-Comté.

Conservez vos bontés pour le vieux bavard malingre.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

GOUVERNEUR DE L'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES.

A Ferney, 15 décembre.

La première chose que j'ai faite, monsieur, en recevant votre livre, ç'a été de passer presque toute la nuit à le lire avec mes yeux de quatre-vingts ans ; et le premier devoir dont je m'acquitte en m'éveillant est de vous remercier de l'honneur et du plaisir extrême que vous m'avez fait.

J'ai déjà lu ce qui regarde la guerre de Bohême, et je n'ai pu m'empêcher d'aller vite à la bataille de Fontenoy, en attendant que je relise tout l'ouvrage d'un bout à l'autre. On m'avait dit que vous donniez d'autres idées que moi de cette mémorable journée de Fontenoy : je me préparais déjà à me corriger ; mais j'ai vu avec une grande satisfaction que vous daignez justifier le petit précis

que j'en avais donné sous les yeux de M. le comte d'Argenson. Il n'appartient qu'à un officier tel que vous, monsieur, qui avez servi avec tant de distinction, d'entrer dans tous les détails intéressants que mon ignorance de l'art de la guerre ne me permettait pas de développer. Je regarde votre histoire comme une instruction à tous les officiers, et comme un grand encouragement à bien servir l'état. Vous rendez justice à chacun, sans blesser jamais l'amour-propre de personne. Vous faites seulement sentir très sagement, par les propres lettres du maréchal de Saxe, combien il était supérieur aux généraux de Charles VII, électeur de Bavière. Il n'y a guère d'officier blessé ou tué dans le cours de cette guerre, dont la famille ne trouve le nom, soit dans vos notes, soit dans le corps de l'histoire.

Votre ouvrage sera lu par toute la nation, et principalement par ceux qui sont destinés à la guerre.

Vous êtes très exact dans toutes les dates, c'est le moindre de vos mérites; mais il est nécessaire, et c'est ce qui manque aux *Commentaires* de César, et même à Polybe.

Vous ne pouviez, monsieur, employer plus dignement le noble loisir dont vous jouissez qu'en instruisant la nation pour laquelle vous avez combattu.

Agréez ma reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait, et le respect avec lequel je serai, tant qu'il me restera un peu de vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. Je viens de lire le portrait du maréchal de Saxe, qui est à la fin du second volume; il est de main de maître, et écrit comme il convient. J'ose espérer qu'on fera bientôt une nouvelle édition in-4°, avec des planches qui me paraissent absolument nécessaires pour l'instruction de tout le militaire.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 décembre.

Je crois, mon cher ange, vous avoir dit dans ma dernière lettre combien j'étais touché de la mort de M. de Chauvelin. Voilà donc les trois Chauvelin anéantis. Celui-là était le plus aimable des trois et le plus raisonnable. Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas plaisantes. Je suis presque honteux de vivre, et je ne sais pas trop pourquoi j'aime encore la vie

Je sens que je suis un mauvais père, et tout le contraire des bons vieillards. Je me détache de mes enfants à mesure que j'avance en âge, et que mes souffrances augmentent.

Voici pourtant la manière dont je voudrais finir *Sophonisbe*, à laquelle vous daignez vous intéresser :

. . . . . Ils sont morts en Romains.
Grands dieux! puissé-je un jour, ayant dompté Carthage,
Quitter Rome et la vie avec même courage!

Il me semble qu'il serait trop sec de finir par ce petit mot : *Ils sont morts en Romains*. L'étriqué me déplaît autant que le trop d'ampleur. D'ailleurs c'est une espèce d'avant-goût de ce qui arriva depuis à ce Scipion l'Africain.

Je ne puis rien pour la scène du mariage, et la tête me fend.

Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. C'est à vous de vivre, car je vous crois heureux autant que faire se peut; pour moi, il n'importe.

Respect et tendresse.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 20 décembre.

Monseigneur, je commence par vous demander pardon de ce que je vais avoir l'honneur de vous écrire.

Vous avez méprisé, avec tous les honnêtes gens du royaume, plus d'un libelle écrit par la canaille et pour la canaille. L'abbé Mignot, outragé comme vous dans ces libelles écrits probablement par quelque laquais d'un ancien parlementaire, a suivi votre exemple; et peut-être même ni vous, monseigneur, ni lui, n'avez daigné jeter les yeux sur ces misérables écrits. Cependant il y a des calomnies qui ne laissent point de faire quelque tort à la magistrature; et, quand on en connaît les auteurs, quand ils mettent eux-mêmes leur nom à la tête d'une brochure, j'ose croire qu'il est permis de vous en demander la suppression.

On avait dit, dans deux libelles contre vous et contre votre parlement, que l'abbé Mignot est le petit-fils du pâtissier Mignot, dont Boileau dit, dans ses *Satires*, que

Dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
Sat. III, v. 67.

Je ne sais pas si en effet cet homme était un si mauvais cuisinier, ni même si ces vers de Boileau sont si bons; mais je sais que mon neveu est le fils d'un correcteur des comptes, petit-fils et arrière-petit-fils de secrétaires du roi, et que sa famille, anoblie depuis plus de cent cinquante ans, établit la manufacture des draps de Sedan, et fut par conséquent plus utile au royaume que le faiseur de petits pâtés.

Cependant un nommé Clément, fils d'un procureur de Dijon, qui n'exerce plus depuis 1771, s'avise de répéter cette sottise dans une brochure littéraire à moi adressée, intitulée *Quatrième lettre à M. de Voltaire*, par M. Clément. A Paris, chez Moutard, libraire de madame la dauphine, rue du Hurepoix, à Saint-Ambroise. Ce Clément, chassé de Dijon, et demeurant à Paris, a été déjà mis en prison par la police.

Il dit, page 85, que le pâtissier Mignot est mon oncle. Je ne serais pas fâché d'avoir eu pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui; mais, dans un ouvrage de littérature, imprimé avec permission, et que tout le monde lit, cette petite calomnie jette un très grand ridicule sur la tête à cheveux blancs d'un conseiller de grand'-chambre, et avilit un corps que vous avez voulu honorer.

Les libelles contre les grands sont des grains de sable qui ne peuvent aller jusqu'à eux; mais les libelles contre de simples citoyens sont des cailloux qui leur cassent quelquefois la tête.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous demander pardon de vous importuner pour cette misère.

Je suis avec le plus profond respect et le plus sincère attachement, monseigneur, etc.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

20 décembre.

Je commence par vous assurer, monsieur, que le mot de flétrissure dont vous vous servez en parlant de cette malheureuse affaire ne convient qu'à vos exécrables juges; ce sont eux qui seront flétris jusqu'à la dernière postérité, et c'est ainsi que pensent tous les honnêtes gens du royaume.

J'ai pris la liberté d'écrire plus d'une fois à votre sujet au monarque que vous servez. Il m'a répondu avec bonté qu'il aurait soin de votre avancement. Je suis d'ailleurs convaincu que, si le diocèse d'Amiens était en sa puissance, ce que vous demandez si justement serait bientôt fait.

J'ignore si, dans l'état présent des affaires de l'Europe, il serait convenable de demander la protection du roi de Prusse auprès du roi de France pour un de ses officiers né Français. J'ignore même si votre démarche ne pourrait pas faire craindre que vous quittassiez le service d'un prince auquel vous avez consacré toute votre vie, et que vous n'abandonnerez jamais.

De plus, si M. le marquis de Pons, envoyé extraordinaire auprès de sa majesté le roi de Prusse, était chargé de votre affaire, il s'adresserait nécessairement au ministre des affaires étrangères, et c'est au chancelier qu'il faut s'adresser. C'est le chancelier qui scelle et qui délivre les lettres de grâce, ou d'abolition, ou de rémission, ou de réhabilitation.

Le point principal est de vous rendre capable de succéder, et de jouir en France de tous vos droits de citoyen, quoique vous serviez un autre monarque. Toutes ces considérations exigeront probablement que vous soyez en France pendant le temps qu'on sollicitera la justice qui vous est due.

Il s'agirait donc, pour y parvenir, de venir en France pendant quelques mois. Je supplierais sa majesté le roi de Prusse de vous accorder un congé d'un an; et, s'il m'accordait cette grâce, ma petite retraite de Ferney serait à votre service. Elle est à une lieue de Genève, de la Suisse, et de la Savoie. Vous y seriez en sûreté comme à Vesel. Vous y trouveriez au printemps un ancien capitaine de cavalerie qui était auprès d'Abbeville dans le temps de cette funeste aventure, et qui regarde vos juges avec la même exécration qu'il manifesta alors publiquement. Ma petite terre malheureusement n'est pas un pays de chasse; vous n'y trouveriez d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs, et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture.

Pendant votre séjour dans ce petit coin de terre, nous verrions à loisir quels moyens les plus prompts il faudrait prendre. Monsieur le chancelier m'honore d'une extrême bonté. J'ai un neveu conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, qui a beaucoup de crédit dans son corps, et qui pense en honnête homme. Nous vous servirions de notre mieux; et, s'il était nécessaire d'implorer la protection du roi de Prusse, et de demander ses bons offices auprès de la cour de France, j'y serais d'autant plus autorisé que n'étant absent que par congé, vous seriez toujours à son service.

Mon âge et mes maladies ne m'empêcheraient pas d'agir avec vivacité. J'y mettrai plus de chaleur que la vieillesse n'a de glace. En un mot, monsieur, vous pouvez disposer entièrement de votre très humble, etc.

A M. MARMONTEL.

22 décembre.

On dit, mon cher successeur, que vous vous mariez. Ce n'est point en cela que vous êtes mon successeur : il ne m'a jamais appartenu de donner des exemples en amour. Si la nouvelle est vraie, je vous en fais mon compliment; si elle est fausse, je vous en félicite encore.

Je vous envoie une petite édition de *la Tact*-

que, bonne ou mauvaise, qu'on dit faite à Lyon. Il y a un petit mot pour notre ami Clément et pour notre ami Sabatier. Il est vrai que ces cuistres ne méritaient pas de se trouver en bonne compagnie; mais ils n'y sont que comme des chiens qu'on chasse d'une église.

Ce Clément ne cesse de vous attaquer dans les admirables *Lettres* qu'il m'adresse. Est-ce que vous ne replongerez pas un jour ce polisson dans le bourbier dont il s'efforce de se tirer?

Je ne sais si vous avez reçu deux petits billets que je vous avais écrits, et que j'avais adressés imprudemment dans la rue des Marais.

Marié ou non, conservez un peu d'amitié pour un vieux malade qui ne cessera de vous aimer que quand il ne sera plus.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 décembre.

Quoique je n'aie rien d'intéressant à vous dire, madame; quoique je n'aie aucune nouvelle à vous mander ni de la Suisse, ni de Genève, ni de l'Allemagne; quoiqu'on m'écrive que vous vous divertissez, que vous donnez à souper la moitié de la semaine, et que vous allez souper en ville l'autre moitié; quoique d'ordinaire je ne puisse prendre sur moi d'écrire une lettre sans avoir un sujet pressant de le faire; quoique mes journées soient remplies par des occupations qui m'accablent, et qui ne me laissent pas un moment, il faut pourtant vous écrire, dussé-je vous ennuyer.

Je ne veux pas vous conter l'aventure d'une jeune fille amoureuse d'un aveugle; j'ai prié madame Necker de vous la dire, et elle s'en acquittera bien mieux que moi; mais je ne peux réprimer l'impertinence que j'ai de vous envoyer un des cailloux de mon jardin, puisque vous m'avez ordonné de jeter les pierres de mon jardin dans le vôtre.

Ce caillou est fort plat, mais heureusement il est fort petit[1]. Je l'ai jeté à la tête d'une dame qui était tout émerveillée que je fusse assez fou pour faire encore des vers dans un âge où l'on ne doit dire que son *In manus*.

Pardonnez-moi donc la liberté grande de mettre à vos pieds cette sottise. Il y a pourtant dans cette pauvreté je ne sais quoi de philosophique et d'assez vrai; mais ce n'est rien de dire vrai, il faut le bien dire; et puis cela n'est bon que pour ceux qui ont lu *Tibulle* en latin, et vous n'avez pas cet honneur. Le marquis de La Fare a traduit assez heureusement cet endroit :

Que je vive avec toi, que j'expire à tes yeux;
Et puisse ma main défaillante
Serrer encor la tienne en nos derniers adieux!

Le latin est bien plus court, plus tendre, plus énergique, plus harmonieux. M. de La Fare n'avait que soixante-quatre ans quand il fesait ces vers.

Je dois me taire en vers et en prose; mais, en me taisant, je vous serai toujours très-vivement attaché. Je ferai des vœux pour que vous viviez beaucoup plus long-temps que moi, pour qu'une santé parfaite vous console de ce que vous avez perdu, pour que vous jouissiez d'un excellent estomac, pour que vous soyez aussi heureuse qu'on peut l'être dans un monde où les douleurs et les privations sont d'une nécessité absolue.

[1] Ce sont les stances qui commencent ainsi :

Eh quoi! vous êtes étonnée, etc. K.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

24 décembre.

Je suis charmé, monsieur, d'apprendre qu'on a traduit en anglais *la Félicité publique;* car on pourrait bien prendre ce livre pour l'ouvrage de quelque Anglais comme Locke ou Addison. Je le lirai certainement en anglais, pour éclaircir mes doutes sur l'auteur.

A l'égard de la traduction allemande, je ne sais pas assez cette langue pour en juger. Je lisais autrefois le *Zeitung*, et encore avec assez de peine; mais j'ai tout oublié. C'est assurément la marque d'un bon livre d'être traduit partout. Pour la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui en France, ils ne seront jamais traduits qu'en ridicule. Je ne savais pas que vous eussiez honoré père Adam d'un petit mot de lettre, ou je l'avais oublié, et je vous en demande pardon.

Je n'espère pas, monsieur, avoir l'honneur et la consolation de vous revoir une seconde fois. Je suis dans un âge et dans un état qui ne me permettent pas de m'en flatter; mais, si jamais le hasard vous ramenait vers nos quartiers, je vous demanderais en grâce de daigner vous détourner un peu pour passer à Ferney. Je n'ai point assez joui de l'honneur que vous m'avez fait, je ne me suis point assez expliqué avec vous, je ne vous ai pas assez entendu; je voudrais réparer mes fautes avant de partir.

Je vous souhaite, monsieur, une félicité telle que l'auteur de *la Félicité publique* la mérite. On dit que le bonheur est une chose fort rare; et c'est par cette raison-là même que je le crois fait pour vous.

Agréez, monsieur, les respectueux sentiments, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 19 décembre me confirme dans les soupçons que j'avais depuis long-temps. Je n'ai point reçu celle que vous m'avez écrite par M. de Varicourt, qui a été très long-temps malade. L'homme dont vous me parlez commence à être connu ; je n'ai autre chose à faire qu'à me taire.

J'ai lu cette pauvre *Orphanis*. Cela est très digne du siècle où nous sommes. Tout me dégoûte du théâtre, et pièces et comédiens. Sans Lekain, il faudrait donner la préférence à Gilles sur le Théâtre-Français.

Il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin après avoir couru le monde : mais malheureusement on ne cultive point son jardin pendant l'hiver, et cet hiver est furieusement long entre les Alpes et le mont Jura. Il faut donc mourir sans vous avoir revu et sans vous avoir embrassé.

Je n'ai pour ma consolation qu'un procès très désagréable que me fait un polisson de Genève, au sujet d'une petite terre auprès de Ferney, que j'avais achetée de lui pour madame Denis.

Voici dans mes détresses une autre petite affaire que je confie à votre générosité.

La Harpe me paraît être dans une situation assez pressante, et je n'ai pas de quoi l'assister, parce que M. le duc de Wurtemberg ne me paie plus, et que M. Delaleu est considérablement en avance avec moi. Si vous pouviez donner pour moi vingt-cinq louis à La Harpe, vous me feriez un plaisir infini. On dit qu'il a fait une excellente tragédie des *Barmécides*. L'avez-vous vue? en êtes-vous aussi content que lui?

Je ne sais s'il sera jamais un grand tragique ; mais il est le seul qui ait du goût et du style ; c'est le seul qui donne des espérances, le seul peut-être qui mérite d'être encouragé, et on le persécute.

Si les vingt-cinq louis vous gênent, mandez-le-moi hardiment.

J'ai lu tous les mémoires de Beaumarchais, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. Que de friponneries, ô ciel ! que d'horreurs ! que d'avilissement dans la nation ! quel désagrément pour le parlement ! que mon Caton d'abbé Mignot est ébouriffé ! il vaudrait mieux manger en paix de meilleurs petits pâtés que n'en fesait l'empoisonneur Mignot, qu'il a plu à messieurs les auteurs des *Œufs rouges*, et à M. Clément, de faire passer pour son grand-père. M. Clément imprime cette belle généalogie dans une des lettres qu'il me fait l'honneur de m'écrire avec une permission tacite. Encore une fois, nous sommes dans un étrange temps. Dieu soit béni ! la tête m'en tourne. Je me mets, au milieu de mes frimas, sous les ailes de mes anges.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

5 janvier 1774.

Je reçois votre lettre du 26 de décembre, mon cher ami. Il y a bien long-temps que je ne vous avais écrit : j'ai mal fini et mal commencé l'année ; mes maux ont augmenté, et la force de les supporter diminue.

Nous avons, pour m'achever de peindre, un procès très considérable, très désagréable, très impertinent, à soutenir contre celui qui nous avait vendu l'Ermitage, et qui veut y rentrer au bout de quatorze ans ; vous voyez que le pèlerinage de cette vie n'est pas semé de roses, et que les dernières journées de la route sont presque toujours les plus épineuses. Vous ne laissez pas de rencontrer aussi quelque mauvais chemin au milieu de votre carrière, mais vous vous en tirerez heureusement. La pepie de votre serin se guérira par la nature et par vos soins plus que par l'art des médecins. Il y a cent exemples de personnes qui ont vécu très long-temps avec des humeurs erratiques, qui tantôt causent des migraines, tantôt des pertes de sang qui affectent la poitrine, et qui enfin se dissipent d'elles-mêmes.

J'ai toujours été très persuadé que tous les remèdes picotants et agissants ne valaient rien pour notre cher serin, dont le sang n'est que trop vif et trop allumé. Ce principe me fait croire que les eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient, lui seraient très dangereuses ; elles ont tué madame d'Egmont. Il m'est évident qu'il n'y a de convenable que le régime. Le sang circule tout entier dans le corps humain six cents fois par jour : la médecine consiste donc à ne point charger cette rivière de sang, qui nous donne la vie, de particules étrangères qui ne sont faites ni pour nourrir ni pour laver notre corps. De petites purgations très légères, de temps en temps, aident la nature, qui cherche toujours à se dégager ; mais il ne faut jamais la surcharger ni l'irriter : voilà pourquoi j'ai toujours eu une secrète aversion pour la liqueur rouge de votre médecin suisse, et beaucoup de mépris pour un homme qui n'ose pas vous dire quel remède il vous donne. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et les tempéraments par des urines est la honte de la médecine et de la raison. Je ne voulus pas vous dire ce que j'en pensais, parce que je vous vis trop préoccupé. J'espérais que la bonté du tempérament de notre

serin le soutiendrait contre le mal que la liqueur rouge du Suisse pourrait lui faire; mais enfin, puisque vous êtes débarrassé de ce remède dangereux, je puis vous parler avec une entière liberté.

J'ai mangé un de vos petits ortolans. Je me flatte que le petit serin deviendra aussi gras qu'eux, dès qu'il sera un peu tranquille. C'est l'inquiétude, c'est le changement continuel de médecins, c'est le passage rapide d'un régime à un autre qui diminue l'embonpoint; et la tranquillité rend ce que l'inquiétude a ôté.

Je vous embrasse tous deux avec tendresse, et je vous donne rendez-vous, au printemps, dans votre charmante petite cage de Ferney.

Il n'y a rien de nouveau, excepté la nouvelle année, que je vous souhaite très heureuse.

Vous savez sans doute que le parlement a décrété son membre pourri, le sieur Goëzmann. Les mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. Cela vous amuserait beaucoup, si vous aviez le temps de vous amuser [1].

Adieu; je vous écris de mon lit, dont je ne sors presque plus.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

6 janvier.

Mon cher ami, j'ai déjà répondu à votre avant-dernière lettre, et j'ai adressé la mienne à Pézénas; peut-être ai-je mal fait; mais vous avez sans doute donné ordre qu'on vous renvoyât à Montpellier toutes vos lettres.

Je réponds aujourd'hui, autant que je le peux, à votre lettre du 31 de décembre. Je dis autant que je le peux; car je suis très malade. J'ai chez moi, depuis quelques jours, M. d'Hermenches, qui a amené avec lui mademoiselle sa fille, et une autre demoiselle qui est aussi sa fille d'une autre façon que celle qui est autorisée dans nos pays occidentaux. Mon état m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire. Je surmonte pour vous tous mes maux.

[1] Les gens du monde s'étonnaient des tons variés de l'auteur des Mémoires, dont la gaieté n'était pourtant qu'un raffinement de mépris pour tous ses lâches adversaires. D'ailleurs il savait bien qu'il n'avait à Paris que ce moyen de se faire lire : changeant de style à chaque page, égayant les indifférents, frappant au cœur des gens sensibles, et raisonnant avec les forts, au point qu'on commençait à croire que plusieurs plumes différentes travaillaient au même sujet. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

Vous ne savez pas encore l'aventure de deux jeunes dragons qui, ayant fait de sérieuses réflexions sur les malheurs de cette vie, se sont tués chacun d'un coup de pistolet, le jour de Noël, dans un cabaret, à Saint-Denis, après avoir soupé amicalement ensemble, et après avoir signé un beau mémoire très philosophique, contenant les raisons qu'ils ont eues de disposer de leur personne étant encore mineurs. On a envoyé leur mémoire au roi. Je ne les imiterai pas, quoique je sois plus en droit qu'eux de finir ma vie, qui m'est à charge depuis fort long-temps. Je trouve plus honnête de savoir souffrir.

Je vous ai dit ce que je pensais sur le médecin des urines et sur ses maudites fioles rouges. Il est absurde qu'on sache ce qu'un cuisinier nous sert à souper, et qu'on ne sache pas ce qu'un prétendu médecin nous sert quand nous sommes malades. Cet excès d'impertinence et d'insolence allemande n'est pas tolérable, et je n'y pense point sans être en colère.

M. Lamure est un homme très sage et très savant, et plus capable que personne de vous donner de bons conseils. J'espère qu'il nous renverra notre cher serin au mois d'avril. J'espère tout du courage de ce cher serin, que vous avez tant de raison d'aimer, et à qui je suis presque aussi attaché que vous-même. J'espère dans son régime et dans les ressources infinies de la nature. En vérité, si je pouvais me remuer, j'irais vous voir tous les deux, et je reviendrais à Ferney avec vous.

Nous recommandons M. Mallet à notre gros doyen des conseillers-clercs.

Je vous embrasse tous deux bien tendrement de mes faibles bras.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

6 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, oublie tous ses maux en recevant une lettre de vous. Je vous suis très obligé des deux Catons dragons. S'ils m'avaient consulté, je leur aurais conseillé d'attendre du moins jusqu'au lendemain. On n'a pas toujours, en se réveillant le matin, les mêmes idées qu'on avait en buvant bouteille; mais enfin l'affaire est faite, et il n'y a plus de conseil à leur donner. Je serais plus en droit que ces messieurs de faire une pareille escapade; mais j'aime mieux faire *la Tactique* (que vous me demandez), quand j'ai un moment de santé. Voici donc cette *Tactique;* voici encore ce petit extrait que vous voulez d'un ouvrage intitulé *Fragments.*

Il faut que cet abbé Sabatier, dont il est question dans l'article XV, soit un des plus grands fous

du Languedoc, et un des plus grands fripons de l'Église de Dieu.

J'ai espéré long-temps de ne point mourir sans avoir l'honneur de vous revoir encore. Je me console, si vous êtes heureux à Versailles. Je fais mille vœux pour la continuation de votre prospérité, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Janvier.

Monsieur, je suis avec vous comme le coq à qui on donna une perle; il dit qu'on lui fesait trop d'honneur, et qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet. Je suis très indigne du beau mémoire que vous m'avez envoyé sur la désertion, mais j'en sens tout le prix; et, quoiqu'il ne m'appartienne pas de dire mon avis sur une chose si importante et si éloignée de mes connaissances, j'ose pourtant être entièrement de votre opinion.

Ce sont les moines qui devraient déserter en foule, et ce sont les soldats qui devraient rester avec leurs colonels; cependant c'est parmi nous tout le contraire. La raison est que les moines sont animés par trois motifs qui manquent aux soldats, l'enthousiasme, l'espérance, et la cuisine.

Les soldats suédois avaient l'espérance avec Charles XII, et son enthousiasme guerrier. Les Anglais se nourrissent, dit-on, mieux que les autres.

Tous ces gens-là d'ailleurs croient avoir une patrie; et vous savez qu'en général le soldat français est accusé de n'en point avoir, d'être fort raisonneur, inconstant et pillard. Personne n'est plus entouré de déserteurs que moi; ils passent tous par Ferney pour aller en Suisse, à Genève, et en Savoie; et ils reviennent à Ferney mourant de faim. On en composerait une armée plus nombreuse que celles qui ont été commandées par les Condé et les Turenne. Ce fléau cessera peut-être quand on cessera d'avilir le métier. M. le marquis de Monteynard a déjà fait, dans ce dessein, la plus belle opération qui ait été tentée encore; et j'ose croire que, depuis cette époque, la désertion est moins fréquente.

Madame Denis est infiniment flattée de votre souvenir; et je suis bien consolé, dans ma vieillesse et dans mes maladies, par les bontés que vous voulez bien avoir pour moi.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, le 10 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai été très malade comme à mon ordinaire, et j'ai voulu laisser passer les compliments du jour de l'an.

Pour les compliments que vous recevez, monsieur, de toutes parts sur votre belle et instructive *Histoire du maréchal de Saxe*, ils ne passeront pas si tôt. Je vous supplie de me compter au nombre de ceux qui ont admiré les premiers cet ouvrage, quoique je ne sois pas militaire; j'ai senti bientôt que vous avez fait le bréviaire des gens de guerre. Je souhaite que la France demeure longtemps en paix, et que, quand il faudra marcher en campagne, tous les officiers sachent votre livre par cœur.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

A M. LE COMTE DE S***.

Je suis vieux, aveugle, et sourd. Ainsi, monsieur, je ne vois ni n'entends plus ce qu'on peut dire et faire contre moi. Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance. On n'en est pas le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude. Sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 15 janvier.

Vous m'avez envoyé, mon cher ami, un opéra qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour la musique. Partout du sentiment et des tableaux, par-

tout des grâces; Grétry vous a bien des obligations.

Je vous avais prié de faire de *jolis riens;* et, au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer le *Spinosa* de ce coquin de Sabatier; c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa*. Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce Sabatier.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de La Ville soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium*. Cela serait plaisant; mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de se marier tous les matins, et à qui l'envie en passait l'après-dînée? Bonsoir, mon très cher successeur.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

17 janvier.

M. Misopriest, monsieur, a reçu votre lettre du 2 de janvier; il a écrit sur-le-champ à sa majesté. Il lui demande très instamment un congé d'un an pour vous. Il est d'ailleurs instruit de votre situation, et a promis d'avoir soin de vous. M. Misopriest lui répond que vous lui ferez de très belles recrues dans le pays où vous devez rester quelque temps pour vaquer à vos affaires. C'est à une lieue de la Suisse, de la Savoie, de Genève, et de la Franche-Comté; vous y serez aussi en sûreté qu'à Vesel.

Ne vous adressez ni à père ni à frère. Si vous avez besoin de quelque argent pour aller de Vesel à Genève, vous pourrez en prendre, sur cette simple lettre, chez M. Marc-Michel Rey, à Amsterdam, qui, sur ma signature (*Voltaire*), vous fournira ce petit viatique avec sa générosité ordinaire, et auquel je rembourserai sur-le-champ cet argent par la voie de Genève. Vous n'aurez pas la plus légère dépense à faire dans le château de Ferney. C'est à vous à voir, monsieur, si vous voulez écrire aussi au roi. Je lui demande un congé d'un an; je lui promets des recrues; je lui parle de la passion que vous avez pour son service. Tout serait manqué, s'il nous refusait ce congé. C'est de là que dépend votre destinée, à laquelle je m'intéresse bien vivement.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 janvier.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie d'abord de vos *Trois Rois*. On n'a jamais parlé d'eux plus convenablement ni plus gaiement. L'aventure de Tours est dans un autre goût [1]; c'est du Crébillon tout pur. Il est vrai que nous avons dans la sainte Écriture une aventure à peu près pareille. Le patriarche Juda ayant couché avec sa belle-fille, et lui ayant fait un enfant, la condamna à la mort; mais la sentence ne fut pas exécutée. Si Amnon coucha avec une de ses sœurs, il ne lui donna que des coups de pied au cul, et ne la tua point. Je ne croyais pas les Tourangeaux si méchants.

Je ne sais si je vous ai conté qu'il y a environ cinquante à soixante ans je trouvai à Tours un procureur du roi qui me dit : « Je ne suis pas « du pays; mais en passant par Tours il y a vingt-« cinq ans, je trouvai le peuple si bon, que j'y « fixai mon séjour; et, depuis que j'y suis, il ne « m'est pas passé un seul procès criminel par les « mains. »

Je répétais un jour ces paroles à une Tourangeaute, et lui disais : Voyez un peu, madame, il y a vingt-cinq ans qu'il ne s'est commis un crime à Tours. Elle me répondit : « Est-ce qu'il s'en serait « commis auparavant? »

Je suis fondé, sur la réponse de cette bonne femme, à croire que votre salpêtrier n'est point Tourangeau, et que c'est quelque coquin, parent de Fréron ou de l'abbé Sabatier, qui s'est allé établir à Tours. C'est une chose que je veux approfondir.

Pour vos quatre ensorcelés[2], il y a un petit opéra comique des ensorcelés, beaucoup plus plaisant que ces quatre imbéciles. Je suis plus ensorcelé qu'eux, car le diable me berce continuellement, afflige mon corps, et se moque de mon âme; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, et que je réponds si mal à toutes vos bontés. Je finis en vous assurant que, mort ou vif, je suis à vos ordres.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Je n'ai pu remercier plus tôt mon cher ange de

[1] Un habitant de Tours, salpêtrier de profession, avait tué sa fille de trois balles dans la poitrine, après lui avoir fait un enfant. K.

[2] Une famille entière auprès du Raincy, maison à M. le duc d'Orléans, se disait ensorcelée; et comme la chose était bien absurde, elle fut crue, et crue par la meilleure compagnie, en 1774. K.

toutes ses bontés. Je ne suis pas toujours le maître de mon temps. J'ai été assez violemment malade huit jours de suite, et dans cet état-là on ne songe guère ni aux Africains ni aux anciens Romains; mais je songe toujours à mon cher ange.

Je ne sais pas trop ce que c'est que ces petites familiarités dont vous me parlez. Vous me ferez grand plaisir de m'en instruire quand vous aurez un moment de loisir.

Je n'ai reçu qu'une lettre assez vague de la part de La Harpe. Je suis si peu informé, qu'on ne m'a pas même mandé si c'est Molé qui joue Scipion. On dit qu'il n'est pas fait pour jouer seulement le rôle d'un page. Je ne le connais point du tout; je m'en rapporte à ce que vous en pensez.

Lekain m'écrivit il y a quelque temps. Voulez-vous bien me permettre de mettre ma réponse dans votre paquet?

Tout le monde dit qu'il s'est surpassé dans le rôle de Massinisse. Je ne crois pourtant pas que cette pièce ait un succès durable. Celle de Mairet était ridicule, celle de Corneille ne valait rien du tout, et celle-ci ne vaut pas grand'chose. Le succès constant est presque toujours dans le sujet, celui de *Sophonisbe* n'est que difficile.

Je suis encore si faible, et d'ailleurs si peu instruit de l'état présent du *tripot*, que je ne peux vous rien dire touchant *le Code de Minos*. Cet ouvrage aurait pu passer dans le temps où il fut fait. C'était un vaudeville moitié polonais, moitié suédois.

Je vous prie, mon cher ange, lorsque vous voudrez bien m'écrire, d'adresser dorénavant vos ordres à Gex.

Je rends grâce au bon Dieu de ce que madame d'Argental se porte mieux.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 janvier.

Je commence par vous dire, monseigneur, que de tous mes confrères de quatre-vingts ans, je suis sans contredit le plus fou, puisque je donne, à mon âge, des pièces de théâtre. Ceux qui ont fait une cabale contre *Sophonisbe* sont des jeunes gens qui sont encore plus fous que moi. Le dévot sexe féminin, qui prétendait que l'auteur de la nouvelle *Sophonisbe* n'est pas assez pieux, était encore plus fou que tout le reste, surtout si on ajoutait deux lettres à cette belle épithète de fou.

J'avais imaginé que ces bagatelles pourraient être une occasion de faire parler de ce que vous savez; et c'est encore une autre espèce de folie : car, après tout, la sagesse consiste à savoir vivre et mourir en paix où l'on est.

Il m'est venu, ces jours passés, un Russe infiniment aimable qui a gouverné pendant quinze ans despotiquement un empire de deux mille lieues de long, et qui me paraît avoir la triste folie de n'être point heureux. J'ai conclu de là qu'il ne faut ni courir après des chimères, ni les regretter.

A propos de chimères, je n'ai jamais su quels acteurs jouaient dans *Sophonisbe*, excepté Lekain. Je ne connais personne des sénateurs et des sénatrices du *tripot*. C'est vous qui avez la bonté de m'apprendre que Brizard a joué Lélie; je ne sais pas encore qui a joué Scipion.

Je ne savais pas qu'une première représentation fût un jour de bataille, ni qu'il fallût prendre ses postes et avoir un mot de ralliement; mais, puisque vous avez daigné faire la guerre pour moi, et me traiter comme la ville de Gênes, permettez-moi de vous en faire mes très humbles et très sincères remerciements.

Je vous avais mandé qu'on m'avait écrit d'abord qu'on ne vous rendait pas justice dans l'histoire du maréchal de Saxe; mais, ayant vérifié le contraire le lendemain, je vous écrivis qu'on vous rendait toute la justice qui vous était due. Ce que j'avais écrit sur la bataille de Fontenoy, sous les yeux de M. d'Argenson, et d'après les lettres de tous les officiers, s'est trouvé entièrement conforme à ce qu'en dit M. d'Espagnac. Il est vrai qu'il ne dit pas tout; il supprime l'ordre donné, deux fois de suite, par le maréchal de Saxe, d'évacuer le poste d'Antoin; mais, s'il fait des péchés d'omission, il me paraît qu'il n'en fait point de commission.

J'ai répondu, je crois, à tous les points de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Il ne me reste qu'à attendre doucement le temps où je pourrai venir faire ma cour à mon héros dans son royaume. Je vous prierai de me recommander au meilleur apothicaire de Bordeaux : j'ai plus besoin de ces messieurs que de tous les rois de l'Europe. Il y a près de quatre-vingts ans que mon sort dépend absolument d'eux. Parmi tout ce qui vous distingue des autres hommes, je ne compte pas pour peu de chose l'habileté que vous avez eue de vous mettre au-dessus de tous les apothicaires, en étant un bon chimiste et en étant votre médecin à vous-même. Puisse ce bon médecin conserver très long-temps la vie de mon héros et le tenir toujours en état de goûter tous les plaisirs ! car mon héros est né pour eux, aussi bien que pour la gloire. Ses bontés font ma plus grande consolation.

Agréez le tendre respect du vieux malade.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 janvier.

Dès que j'ai reçu la lettre où mon cher ange m'ordonne de lui envoyer des *Fragments* indous et français, sous l'enveloppe de M. de Sartines, j'ai pris sur-le-champ cette liberté avec confiance. Le paquet part à la garde de Dieu. Il vaut mieux prendre des libertés avec M. de Sartines qu'avec l'hippopotame[1].

Je ne conçois pas comment on a pu afficher dans Paris, sous mon nom, la *Sophonisbe* de Mairet. Je n'ai jamais donné cet ouvrage que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à refaire les belles pièces de Corneille, comme *Attila*, *Agésilas*, *Pertharite*, *Théodore*, *Pulchérie*, *la Toison d'or*, etc.

En donnant *Sophonisbe* sous mon nom, on a réveillé la racaille. J'oserais penser qu'il ne faut ni précipiter la retraite, ni laisser languir les représentations, mais prendre un juste milieu, afin que Lekain ait une rétribution honnête.

Je persiste à croire que Beaumarchais n'a jamais empoisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste[2].

Je suis bien embarrassé avec mes Génois et mon marquis Viale. Dieu vous garde d'établir jamais une colonie! c'est une terrible entreprise; M. l'abbé Terray même y serait un peu embarrassé.

Je baise les ailes de mes anges.

[1] Voltaire désigne Marin par ce mot, pris dans les *Mémoires* de Beaumarchais.

[2] Cette opinion de Voltaire produisit dans son temps une assez plaisante anecdote. Si elle trouve place ici, c'est qu'elle peint à la fois le temps, les mœurs, les caractères. On jouait aux Français *Eugénie*: un beau monsieur du parquet, après avoir bien déchiré la pièce, tomba tout à coup sur l'auteur. Entre autres choses, il raconta qu'ayant dîné ce jour-là même chez M. le comte d'Argental, il y avait entendu lire une lettre de Voltaire, lequel s'obstinait, on ne savait pourquoi, à soutenir que ce Beaumarchais-là n'avait pas empoisonné ses trois femmes. Mais, ajouta le conteur, c'est un fait dont on est bien sûr parmi messieurs du parlement.

L'homme à qui s'adressait la parole fesait de la main, en riant, signe aux voisins de ne pas interrompre; chacun se lève; il répond froidement : « Il est si vrai, monsieur, que ce misérable homme a empoisonné ses trois femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait de plus au parlement-Maupeou qu'il a mangé son bon père en salmis, après avoir étouffé sa mère entre deux épaisses tartines; et j'en suis d'autant plus certain, que je suis ce Beaumarchais-là, qui vous ferait arrêter sur-le-champ, ayant bon nombre de témoins, s'il ne s'apercevait à votre air effaré que vous n'êtes point un de ces rusés scélérats qui composent les atrocités, mais seulement un des bavards qu'on emploie à les propager, au grand péril de leur personne. »

On applaudit; le conteur court encore, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 février.

Je me flatte, mon cher ami, que madame de Florian n'est pas réduite à garder le lit comme moi; il y a très long-temps que je ne sors du mien qu'à huit heures du soir. Il faut espérer que le petit serin reviendra au printemps sauter dans sa cage de Ferney, que vous avez si joliment embellie, et qu'il voltigera sur les fleurs que vous avez plantées.

Pour ma maladie, elle est incurable, puisqu'elle date de quatre-vingts ans; c'est un mal qui m'empêche quelquefois d'être aussi exact que je le voudrais dans mes réponses. J'ai fini ma carrière, et le serin n'est qu'au milieu de la sienne. Vous avez tous deux de beaux jours à espérer, et moi je n'ai que deux ou trois tristes nuits à supporter. Nous passons tous comme des ombres; notre vie est comme la place d'un ministre à Versailles : aujourd'hui quelque chose, et demain rien.

Le déplacement de M. de Monteynard coupe la gorge et la bourse à notre voisin Dupuits. Ce ministre l'avait employé deux années de suite sans le payer; il a fallu qu'il empruntât pour servir, et le voilà ruiné. Quand un rocher tombe, il entraîne toujours mille petites pierrailles dans sa chute. Il ne faut compter sur rien que sur les légumes de son jardin; encore y est-on souvent attrapé.

Si on est mécontent de la terre, les aventures de mer ne sont pas plus agréables; et, quoi que Labat vous dise, le vaisseau *l'Hercule* ne rapportera que des chimères. Je vois que la résignation est la seule chose qui puisse nous consoler dans ce meilleur des mondes possibles.

Je comptais l'année passée que Moustapha irait passer le carnaval à Venise avec Candide, mais je me suis bien trompé. S'il fallait que les ministres qui ont été déplacés de mon temps allassent loger à Venise dans le même cabaret, la place Saint-Marc ne serait pas assez grande pour leur donner à souper.

J'ai reçu tout ce que vous m'aviez envoyé d'Abbeville. On ne peut faire autre chose que ce qu'on a fait dans la dernière édition qui est achevée. On a rendu justice à M. Belleval, et le public ne s'en soucie guère. Tout passe, tout s'oublie, tout s'anéantit. Le déluge fit autrefois beaucoup de bruit, et actuellement on n'en parle plus que pour en rire. *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.*

Regardez, je vous prie, ma tendre amitié pour vous et pour le serin comme une réalité.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 février.

Il y a long-temps, mon cher ange, que je voulais vous écrire, je ne l'ai pas pu ; j'ai eu une violente secousse de mes maux ordinaires, qui se sont tournés à l'extraordinaire. Je n'ai point appelé de médecin ; on meurt sans eux, et on guérit sans eux. A présent que je respire un peu, et que j'ai lu le quatrième mémoire de Beaumarchais, il faut que je vous ouvre mon cœur.

Il y avait long-temps que M. le marquis de Condorcet m'avait un peu dessillé les yeux sur Marin, et m'avait même donné quelques inquiétudes, en me priant très instamment de ne lui jamais écrire par un tel correspondant. M. de Condorcet me parlait de cet homme précisément comme Beaumarchais en parle. Dans ces circonstances, vous m'écrivez que Marin est l'unique cause du funeste contre-temps que j'ai essuyé à propos des *Lois de Minos*, contre-temps par lequel toutes mes espérances ont été détruites. Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade.

Vous voyez dans quel précipice cette perfidie mercenaire m'a plongé. Je me doutais déjà de ses manœuvres et de son avidité, par les plaintes qu'il m'avait faites de ce que vous aviez bien voulu faire partager entre Lekain et lui le produit de je ne sais plus quelle tragédie : tout me paraît éclairci. Je me rappelle même que M. de Sartines en était instruit, quand il me conseilla de ne pas pousser plus loin l'affaire de Valade, et de ne pas exiger qu'il nommât le traître : tout cela m'accable. Je vois toujours avec horreur de quoi certaines gens de lettres sont capables. J'ai le cœur gros, et pourtant il est bien serré.

Beaumarchais m'envoyait ses mémoires, et je ne le remerciais seulement pas, ne voulant point que Marin, sur lequel je n'avais encore que des soupçons, et auquel je confiais encore tous mes paquets, pût me reprocher d'être en correspondance avec son ennemi. Il faut vous dire encore que, Marin étant bien reçu chez M. le premier président (du moins avant le *Quatrième mémoire*), j'écrivis à madame de Sauvigny que je ne voulais pas seulement remercier Beaumarchais de ses factums, parce que j'étais l'ami de Marin.

Je lis et je relis ce quatrième mémoire; j'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très plaisant et très éloquent. Il me persuade tout ce qu'il dit ; il me développe surtout le caractère et la conduite de Marin; et par le tableau qu'il fait de cet homme, il me confirme ce que vous m'en avez appris [1].

Vous me demanderez quel est le résultat de ma lettre ; le voici : C'est premièrement de vous supplier de me dire franchement ce qu'on pense de Marin dans Paris ; secondement, de vouloir bien m'apprendre s'il est vrai qu'il soit encore en crédit auprès de monsieur le premier président et de M. de Sartines, et quelle est sa situation auprès de M. le duc d'Aiguillon. Vous pouvez en être informé ; et il n'y a que vous dans le monde à qui je puisse le demander. N'allez pas me dire que je suis trop curieux, car je vous jure que j'ai raison de l'être. Ce Marin m'a plusieurs fois embâté; il se fesait fort de réussir en tout; il me protégeait réellement. Enfin j'ai besoin d'être instruit, mon cher ange.

Je me flatte que vous ne croyez plus les contes qu'on vous a faits sur Beaumarchais, et que vous êtes détrompé comme moi. Un homme vif, passionné, impétueux, peut donner un soufflet à sa femme, et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas [2].

Je vous écris hardiment par la poste, parce qu'il n'y a rien dans cette lettre, ni dans aucune autre de mes lettres, qui puisse alarmer le gouvernement; il n'y a que quelques passages qui pourraient alarmer Marin; mais s'il y a des curieux, ils ne lui en diront mot. Je change d'avis ; je m'adresse à M. Bacon, substitut du procureur-général. Il vous fera tenir ma lettre.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A MONTPELLIER.

A Ferney, 26 février.

Mon cher ami, il y a long-temps que je ne vous ai écrit, et que je n'ai reçu de vos nouvelles. J'ai été si malingre, si faible, si misérable, sur la fin de cet hiver, selon ma coutume, qu'en vérité je n'existais pas. Je ne m'en occupais pas moins de l'état de votre serin, et je m'attendais chaque poste que vous m'en diriez des nouvelles. L'inquiétude s'est jointe à tous mes maux ; je vous demande de mon lit si elle sort du sien, si elle se promène, si elle digère, si vous jouissez tous deux d'un beau soleil. Mon Dieu, que cette vie a d'a-

[1] Voltaire ne connaissait pas encore, même de vue, Beaumarchais, lorsqu'il écrivit cette lettre. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

[2] Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par des femmes, comme la plupart de ceux qui les ont aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

mertumes, de dangers, de malheurs de toute espèce, et que tout cela s'oublie vite quand on se porte bien!

Je m'imagine que vous savez à Montpellier plus de nouvelles de Paris que nous autres solitaires de Ferney. Vous avez plus de monde autour de vous. J'ai pourtant eu le *Quatrième mémoire* de Beaumarchais; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée, et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. Goëzmann y est traîné dans la boue, mais Marin y est beaucoup plus enfoncé; et je vous dirai bien des choses de ce Marin quand nous nous verrons [1].

Toute la famille d'Étallonde est certaine que Belleval est la première cause de l'affreuse catastrophe du chevalier de La Barre; mais elle dit qu'il s'est brouillé depuis avec le procureur du roi, et qu'alors il a changé d'avis. On ajoute que ses enfants sont avantageusement mariés, et qu'ils ont de la considération dans leur province. Ce sera donc pour eux qu'on rétablira la réputation du père, dans la nouvelle édition qui est presque achevée. Goëzmann et Marin auront, dit-on, plus de peine à rétablir la leur.

Adieu, mon cher ami; mandez-moi, je vous prie, tout ce que fait le serin. Je ne sortirai de ma chambre que quand elle sera dans sa jolie cage du petit Ferney.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 mars.

J'aurais bien voulu remercier plus tôt mon héros de sa très aimable et très plaisante lettre; mais, pour écrire, il faut exister. La fin des hivers m'est toujours fatale. On dit que les Romains ne donnèrent le nom de février au mois dont nous sortons, qu'à cause de la fièvre. J'ai été traité comme un ancien Romain; c'est peut-être parce que je me suis avisé de refaire *Sophonisbe*. Il ne faut point chanter avec une vieille voix enrhumée.

C'est à mon héros à briller toujours dans sa belle et noble carrière. Son esprit et son corps ne vieilliront point. Il y a des êtres pour qui la nature a été prodigue aux dépens du pauvre genre humain. Mon héros est de ce petit nombre des élus. Le voilà d'ailleurs assez bien établi dans le monde par lui-même et par les siens. Je voudrais bien savoir ce que pensent MM. Grateau, Martineau, Lardeau, Quatrehommes, Quatresous, quand ils voient celui qu'ils ont entaché, si bien détaché et si net.

On me dit que vous préférez le gouvernement de notre bonne ville, où vous êtes né, à celui du prince Noir; que vous voulez jouir du palais que vous avez embelli; que vous voulez rester au centre de votre gloire. Soit: partout où vous serez, vous régnerez, et je serai toujours votre fidèle sujet.

On m'a un peu alarmé pour ma *Sémiramis du Nord;* mais les Ninias ne reparaissent que dans l'élégante tragédie de Crébillon ou dans la mienne. Elle-même m'a écrit une lettre tout à fait plaisante sur la résurrection de son mari. C'est une dame unique; elle se joue d'un empire de deux mille lieues, et fait mouvoir cette énorme machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner son rouet.

J'aurais bien voulu voir son conseil de législation, dans lequel elle rassemble des chrétiens de toute secte, des musulmans et des païens. Elle a auprès d'elle deux jeunes chambellans, dont l'un est un jeune comte de Schowalow, qui fait des vers français mieux que toute votre académie. Diderot croit être à Versailles dans les beaux jours de Louis XIV. Vous seriez-vous douté, monseigneur, il y a quarante ans, que Pétersbourg serait une ville toute française? Si vous preniez parti pour le Turc, ce serait attaquer votre patrie.

On prétend que vous voulez ressusciter les jésuites, à l'exemple du roi de Prusse. J'ajouterai cela au chapitre des contradictions qui règnent dans ce monde. Je commence à croire qu'on me donnera un évêché.

Je bavarde trop pour un vieux malade. Il faut aimer son héros, mais il ne faut pas l'ennuyer.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

7 mars.

L'octogénaire de Ferney est malade, et ne peut écrire de sa main; le jeune Wagnière est malade, et ne peut prêter sa main à l'octogénaire: il emprunte donc une troisième main pour demander comment on se porte à Montpellier: il subsiste de l'espérance de revoir les deux voyageurs au mois d'avril. M. de Florian sait sans doute que Goëzmann et Beaumarchais sont jugés, et que le public n'est point content. Le public, à la vérité, juge en dernier ressort; mais ses arrêts ne sont exécutes

[1] Un homme disait dans un souper, que Goëzmann et Marin savaient où l'on fesait les mémoires que ce Beaumarchais s'attribuait; celui-ci répondit gaiement: « Les maladroits qu'ils « sont! que n'y font-ils faire les leurs! » (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

que par la langue. Le monde a beau parler, il faut obéir [1].

La Chalotais obéit quand la maréchaussée le traîne en prison à Loches, à l'âge de soixante-quatorze ans, pissant le sang, écorché de gravelle.

Pour madame de Monglat, que la maréchaussée conduisait à Montpellier, pour aller pleurer ses péchés dans un couvent, elle n'a point obéi; elle a pris, pendant la nuit, un cheval de la maréchaussée même, et s'est échappée au grand galop, en corset et en jupon, tenant d'une main sa boîte de diamants, et de l'autre la bride de son cheval. On croit que cette brave amazone se réfugie à Genève.

Le vieux malade n'a pas pu manger des perdrix rouges dont M. de Florian a regalé Ferney; mais madame Denis, plus gourmande que jamais, les a trouvées excellentes. Elle voudrait que les deux voyageurs de Montpellier les eussent mangées avec elle au petit Ferney.

La poste part, il faut finir cette lettre, et souhaiter le prompt retour des deux aimables voyageurs.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Au château de Ferney, 8 mars.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 22 de février: ma réponse ne peut partir que le 8 de mars. Si vous avez besoin de quelque argent pour votre voyage, je ne doute pas que M. Rey ne vous en fournisse sur ce simple billet; je connais son cœur. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un entier dévouement, votre très humble, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Je promets rembourser sur-le-champ, par Genève, l'argent qu'il aura bien voulu prêter à M. de Morival pour son voyage. VOLTAIRE.

J'ai envoyé au roi de Prusse la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a deux mois, dans laquelle vous me marquiez tout le zèle qui vous attache à son service, et toute votre reconnaissance. Il ne me reste plus qu'à trouver autant de bienveillance dans le cœur du magistrat de qui seul dépend votre affaire, qui est devenue la mienne.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 16 mars.

Bienheureux ceux qui ont de la santé, s'ils sentent leur bonheur! Tous nos voisins, et madame Dupuits et moi, nous sommes sur le grabat; chacun est damné dans ce monde à sa façon. Pour moi, je dis dans ma chaudière: Comment se porte le serin? viendra-t-il nous voir au printemps? restera-t-il dans la cage de M. Lamure?

J'ai prêté la quatrième *Philippique* de Beaumarchais dans Genève: donc elle ne me reviendra pas. On a imprimé tout ce procès à Lyon. M. Vasselier peut vous le faire tenir. Beaumarchais a eu raison en tout, et il a été condamné. L'arrêt ne réussit pas mieux à Paris qu'à Montpellier [1].

La colonie prospère, mais moi je suis bien loin de prospérer. Madame Denis sort en carrosse; elle va chez madame Dupuits et madame Racle, qui sont toutes deux grosses. Madame Dupuits souffre beaucoup; mais qui ne souffre pas, soit de corps, soit d'esprit? Ce monde-ci est une vallée de misère, comme vous savez. Le bonheur n'est qu'un rêve, et la douleur est réelle; il y a quatre-vingts ans que je l'éprouve. Je n'y sais autre chose que me résigner, et me dire que les mouches sont nées pour être mangées par les araignées, et les hommes pour être dévorés par les chagrins. Celui d'être loin de vous et du serin est bien grand pour le vieux malade.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Ma strangurie est revenue me voir, mon cher ange; je souffre comme un damné que je suis, mais je commande à mes souffrances de me laisser dicter que j'ai bien reçu votre lettre du 11 mars; que je vous en remercie tendrement; que je trouve vos conseils aussi sages que votre conduite, et que je les avais prévenus, quoique ma conduite n'ait jamais été aussi sage que la vôtre.

Vous savez qu'en fait d'histoire je me suis toujours défié de la foule de ces empoisonnements dont les chroniqueurs aiment à grossir leurs ou-

Les juges restèrent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il y eut de très grands débats; enfin la rage l'emporta: M. de Beaumarchais fut blâmé. Monseigneur le prince de Conti vint le même soir à sa porte l'inviter pour le lendemain à passer la journée chez lui; il y laissa un billet finissant par ces mots: « Je veux que vous veniez de-« main; nous sommes d'assez bonne maison pour donner « l'exemple à la France de la manière dont on doit traiter un « grand citoyen tel que vous. » Trois jours après, toute la cour s'était fait écrire chez lui. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

[1] Cet arrêt a été cassé d'une voix unanime, sous Louis XVI, par la grand'chambre et la tournelle assemblées, quand le vrai parlement fut rétabli dans ses fonctions. M. de Beaumarchais, rendu à son état de citoyen, fut porté par le peuple, de la grand'chambre à son carrosse, au milieu d'un concours d'applaudissements, fondant en larmes, et presque étouffé par la foule. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

vrages. Passe pour Britannicus; je veux bien croire que Néron lui donna une grosse indigestion à souper. Je n'aime pourtant pas trop que l'on fonde une tragédie sur un plat de champignons; et, sans les belles scènes de Burrhus et même de Narcisse, je serais de l'avis du parterre, qui réprouva cette pièce aux premières représentations. Mais je ne croirai jamais qu'un fou ait empoisonné deux de ses femmes l'une après l'autre. Je crois plus volontiers aux sottises, aux absurdités, aux cabales, aux inconséquences, aux misères, dont votre ville de Paris abonde.

Je n'ai jamais lu *Eugénie*. On m'a dit que c'est une comédie larmoyante. Je n'ai pas un grand empressement pour ces sortes d'ouvrages; mais je lirai *Eugénie* pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais a pu faire pleurer le monde. On m'a dit qu'on riait encore dans Paris de l'aventure de *Crispin rival*.

Je vous avoue que j'ai une répugnance extrême à remercier un duc espagnol d'une chose que je dois ignorer. Ma pauvre statue m'a attiré tant d'ennemis, que je suis affligé toutes les fois qu'on m'en parle. Je m'étais bien douté que cette statue serait barbouillée par tous les gredins de la littérature. Je l'avais mandé à Pigalle, et même en vers assez plats. Toutes les fois qu'on veut trop élever un contemporain, il est sûr de trouver beaucoup de gens qui le rabaissent. C'est l'usage de tous les temps. Je fais plus de cas de votre amitié que de toutes les statues du monde, et elle me console de toutes les injures qu'on me dit.

Consolez-moi aussi de l'impertinence de ce *Taureau blanc* qui court les rues de Paris. Je crains bien qu'il ne me donne de furieux coups de cornes; et, à mon âge de quatre-vingts ans, il ne me sied pas de me battre contre les taureaux, comme un Espagnol. La nature et la fortune me font assez de mal sur la fin de ma vie. Cette fin sera comme le commencement, tout entière à vous. Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 26 mars.

J'aurais bien envie, madame, de vous payer votre quartier, puisque vous dites que je ne vous écris qu'une fois en trois mois; mais, pour payer ses dettes, il faut être en argent comptant. Tout me manque, santé, loisir, esprit, imagination. Je suis accablé à l'âge de quatre-vingts ans d'affaires qui dessèchent l'âme, et de maux qui mettent le corps à la torture. Jugez, s'il vous plaît, si je ne suis pas en droit de vous demander du répit. Je voudrais être votre invalide, et vous faire la lecture; mais je suis bien plus qu'invalide, je suis mort. M. de Lisle, qui est tout à fait en vie, doit vous tenir lieu de tout. Je n'ai jamais vu un homme plus nécessaire à la société que lui. Les dragons de mon temps n'avaient pas l'esprit de cette tournure-là. Il ne veut pas croire que l'*Épître à Ninon* soit du jeune comte de Schowalow, et faite dans les glaces de la Newa. Quelque aimable que soit M. de Lisle, il se trompe. Rien n'est plus extraordinaire que cet assemblage de toutes les grâces françaises dans le pays qui n'était que celui des ours, il y a cinquante ans; mais rien n'est plus vrai. Vous avez dû voir, par vos conversations avec M. de Schowalow, l'oncle de l'auteur de l'épître, que la patrie d'Attila n'était pas le pays des sots.

On parle français à la cour de l'impératrice plus purement qu'à Versailles, parce que nos belles dames ne se piquent pas de savoir la grammaire. Diderot est tout étonné de ce qu'il a vu et entendu.

C'est sans doute le style de nos arrêts du conseil et de nos édits de finance qui a porté le bon goût devers la mer Glaciale, et qui fait qu'on joue *Zaïre* en Russie et à Stockholm.

Vous souviendrait-il, madame, que vous m'écrivîtes une fois que Catherine n'était qu'une héroïne de gazettes? Ce n'est pas de nos gazettes de Paris qu'elle est l'héroïne : elles ne lui sont pas favorables. J'espère que celles de Pékin lui rendront plus de justice. Il y a un homme dans mon voisinage qui sait fort bien le chinois, et qui a envoyé des vers chinois à l'empereur Kien-long, lequel empereur passe pour le meilleur poëte de l'Asie.

Pour Catherine, elle ne fait point de vers, mais elle s'y connaît fort bien; et d'ailleurs elle fait de très bonnes plaisanteries sur le Cosaque qui s'est mis en tête de la détrôner.

Vous ne vous souciez guère de tout cela, et vous faites bien.

Vivez, madame, parlez, et portez-vous bien. Je suis à vos pieds. V.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mars.

Grand merci, monsieur, de vos nouvelles; mais cent fois plus de la manière dont vous les contez. Vous êtes comme La Fontaine; il n'inventait pas ses contes, mais il avait un style à lui. Vous devez avoir reçu l'*Histoire de l'Inde*, qui n'est pas un conte; vous devez avoir lu le *Catéchisme* des premiers brames, et vous ne m'en avez rien dit. Je

vous l'adressai pourtant sous l'enveloppe de votre général des dragons.

Mes respects à M. Goëzmann. Ne vous avais-je pas bien dit qu'il n'y avait qu'un coupable dans cette belle affaire, comme il n'y avait qu'un homme amusant? Vous vous imaginiez donc que *hors de cour* signifiait justifié, déclaré innocent? et parce que vous écrivez mieux que nos académiciens, vous pensiez savoir la langue du barreau. Je vous crois actuellement détrompé. Vous savez sans doute que *hors de cour* veut dire *hors d'ici, vilain!* Vous êtes violemment soupçonné d'avoir reçu de l'argent des deux parties. Il n'y a pas assez de preuves pour vous convaincre, mais vous restez *entaché*, comme disait *l'autre*[1], et vous ne pouvez plus posséder aucune charge de judicature.

Pour le blâme de Beaumarchais, je ne sais pas encore bien précisément ce qu'il signifie; pour moi, je ne blâme que ceux qui m'ennuient; et, en ce sens, il est impossible de blâmer Beaumarchais. Il faut qu'il fasse jouer son *Barbier de Séville*, et qu'il rie en vous fesant rire[2].

Quant à La Chalotais, je pleure. Pour vous, monsieur, je vous aime de tout mon cœur, et je suis pénétré de vos bontés pour moi.

A M. DE MAUPEOU.

Monseigneur, il est dit, dans la *Vie de Molière*, qu'il obtint de Louis XIV un bénéfice pour le fils de son médecin, dont il n'avait jamais suivi les ordonnances. Je suis encore plus rebelle à celles de mon curé; mais je ne sais si j'obtiendrai pour lui la ferme du Jong.

En attendant que monsieur le procureur-général de Bourgogne vous envoie les informations que vous avez la bonté de demander, permettez que je vous dise ce que je sais des jésuites à qui cette ferme appartenait, et du pays barbare où je suis naturalisé.

Notre province de Gex est de six lieues de long sur deux de large, située le long du lac de Genève, entre le mont Jura d'un côté, et les Alpes de l'autre : pays admirable à la vue, et dans lequel on meurt de faim. Il n'y eut pendant long-temps dans ce désert que des prêches, des goîtres et des écrouelles. Le canton de Berne, conquérant de ces vastes provinces, fut possesseur, au seizième siècle, de la métairie du Jong, conquise auparavant par des chartreux du pays de Vaud (lesquels n'existent plus) sur une famille de paysans du même canton, éteinte, ainsi que tous les moines, dans cette partie de la Suisse.

Les Bernois cédèrent depuis Gex et la ferme du Jong au duc de Savoie, et gardèrent le pays de Vaud, parce que le vin y est bien meilleur : ils gardèrent aussi le bien des chartreux dans cette province de Vaud; et la ferme du Jong resta au duc de Savoie.

Henri IV, comme vous le savez, monseigneur, échangea le marquisat de Saluces pour la Bresse et pour notre petite langue de terre, en 1601. Nous fûmes presque tous huguenots jusqu'en 1685. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et tout le monde s'enfuit. Nos terres restèrent incultes, et ne sont même encore cultivées que par des Savoyards.

On avait envoyé des jésuites dans le pays dès l'an 1649, pour cultiver nos âmes; et le cardinal Mazarin, le plus pieux des hommes, leur avait donné dès lors cette grange du Jong, que j'ai l'insolence de demander pour mon curé.

Les jésuites, en cultivant la vigne du Seigneur dans notre pays, firent assez bien leurs affaires. Permettez-moi de vous raconter, monseigneur, qu'en 1756 j'appris qu'ils avaient acheté à ma porte le bien de six gentilshommes, tous frères au service du roi, tous mineurs, tous orphelins, tous pauvres. Ce bien était en antichrèse, c'est-à-dire prêté à usure depuis long-temps. Nos missionnaires l'achetèrent d'un huguenot qui l'avait acheté lui-même à vil prix. Ainsi l'on vit la concorde établie entre les jésuites et les hérétiques. Les jésuites obtinrent, en 1757, des lettres-patentes pour acheter ce bien; ils les firent entériner au parlement de Bourgogne : c'était le révérend père Fesse qui conduisait cette négociation. On lui dit qu'il risquait beaucoup, que les six mineurs pourraient un jour rentrer dans leur terre, en payant l'argent pour lequel elle avait été antichrésée; il répondit, dans un mémoire que j'ai vu, qu'il ne craignait rien, et que ces gentilshommes étaient trop pauvres. Cela me piqua. Je déposai l'argent qu'il fallait; et ces gentilshommes, nommés MM. de Crassi, très bons officiers, sont en possession de l'héritage de leurs pères. Le P. Fesse est actuellement à Lyon; il a changé son nom en Fessi, de peur qu'on ne prît ce nom pour des armes parlantes, attendu son énorme derrière.

Ce bien fesait partie du chef-lieu des jésuites; ce chef-lieu s'appelle Ornex. Toutes les acquisitions faites par les jésuites l'environnent. Le tout

[1] *L'autre* : le parlement, qui, n'ayant pu parvenir à juger M. d'Aiguillon, s'en dédommagea en le déclarant entaché dans son honneur : il devint ministre six mois après. K.

[2] On raconte que partout où M. de Beaumarchais se montrait, on l'entourait et on l'applaudissait; que le lieutenant de police, qui lui voulait du bien, l'envoya chercher et lui dit : « Je vous conseille, monsieur, de ne vous montrer nulle part; « ce qui se passe irrite bien des gens; ce n'est pas tout d'être « blâmé, sachez qu'il faut être modeste. » (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*) K.

vaut entre quatre et cinq mille livres de rente, distraction faite des terres rendues à MM. de Crassi. La ferme du Jong, donnée par le roi aux jésuites, peut valoir annuellement six cents livres; elle est administrée par un procureur de Gex, nommé Martin, qui en rend compte au parlement de Dijon. Nous saisîmes le revenu du Jong, dans le procès en faveur des orphelins contre les jésuites. Nous apprîmes alors que cette métairie était un don royal, fait à condition d'édifier les huguenots. Elle est voisine de Ferney. J'ai eu le bonheur d'établir une colonie assez nombreuse, et des manufactures, dans cette paroisse; le curé a besoin d'un vicaire. Nos curés, comme je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, n'ont point de casuel, de peur que les hérétiques ne les accusent de vendre les choses saintes; et si mon curé obtenait la ferme, il édifierait les hérétiques et ses ouailles.

Si par hasard la ferme du Jong était affectée en paiement des créanciers des jésuites, je ne demande rien pour mon curé; je vous demande seulement pardon de vous avoir ennuyé du vrai portrait de mon pays et du P. Fesse.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

11 avril.

L'ange exterminateur est chez nous. Wagnière et moi nous sommes au lit. Je m'y démène comme un possédé, quand je vois que les Welches de Paris ne veulent pas convenir que l'*Épître à Ninon* soit du comte de Schowalow. Monsieur son oncle, qui est dans Paris, et qui a fait tirer une trentaine d'exemplaires de ce singulier ouvrage, sait bien ce qu'il en est. Il en a été aussi étonné que moi. Il y a un vers que je n'entends point, qui est probablement une faute d'impression. J'avoue que c'est un prodige qu'un tel ouvrage nous vienne du soixante et unième degré; mais le génie, qui est rare partout, se trouve aussi en tout climat. Fontenelle avait tort de dire qu'il n'y aurait jamais de poëtes chez les Nègres; il y a actuellement une Négresse qui fait de très bons vers anglais. L'impératrice de Russie, qui est l'antipode des Négresses, écrit en prose aussi bien que son chambellan en vers, et tous deux m'étonnent également. Ceux qui m'attribuent la *Lettre à Ninon* sont bien mal avisés. Je ne dirai pas, comme madame Deshoulières :

> Ce n'est pas tant pis pour l'ouvrage,
> Quand on dit que nous l'avons fait.

Mais je ne suis pas assez impertinent pour me donner à moi-même les louanges que M. de Schowalow me prodigue, dans son épître, et qui ne sont pardonnables qu'à l'amitié. Il est aussi faux que Catherine vende ses diamants, qu'il est faux que j'aie taillé ceux qu'on a envoyés de Pétersbourg à Ninon. J'ajoute qu'elle se moque très plaisamment de M. Pugatschew. On ne sait ce qu'on dit à Paris ni en vers ni en prose. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me faire avoir l'épître de M. Dorat, qui ne sera certainement pas tombé dans l'erreur du public.

Le vieux malade vous embrasse très tendrement.

A M. CAILLEAU.

15 avril.

Monsieur, quoique j'avance à pas de géant à mon seizième lustre, et que je sois presque aveugle, mon cœur ne vieillit point; je l'ai senti s'émouvoir au récit des malheurs d'Abélard et d'Héloïse, dont vous avez eu l'honnêteté de m'envoyer les *Lettres* et les *Épîtres*, que je connaissais déjà en partie. Le choix que vous en avez fait, et l'ordre que vous y avez donné, justifient votre goût pour la littérature. Votre réponse à la lettre de notre ami Pope m'a beaucoup intéressé; elle enrichit votre collection; elle est purement écrite, et avec énergie. Qu'elle peint bien les agitations d'un cœur combattu par la tendresse et le repentir! Il serait à souhaiter que ceux qui exercent l'art typographique eussent vos talents; le siècle des Elzévier, des Estienne, des Froben, des Plantin, etc., renaîtrait. Je ne le verrai point, mais je mourrai du moins avec cette espérance. Je suis, etc.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

18 avril.

Autant le vieux malade, monsieur, est enchanté de vos bontés et de vos lettres, autant il est affligé de votre incrédulité : c'est très sérieusement que je vous le dis. Toute la cour de Russie me saurait assurément très mauvais gré, si j'avais eu l'impudence de mettre un ouvrage un peu licencieux et un peu téméraire sous le nom d'un chambellan de l'impératrice, et d'un président de la législation. Je serais, de plus, un faquin très méprisable, si je m'étais loué moi-même dans cette pièce, qu'on m'attribue. Ne me faites pas passer, je vous en prie, pour un malhonnête homme et pour un ridicule; je ne sais de ces deux réputations laquelle est la plus cruelle. Ne me citez point M. d'Adhémar; il y a très grande apparence qu'il était parti de Pétersbourg avant que le jeune comte de Schowalow eût fait son *Épître à Ninon*. Je venais de

la recevoir, lorsque l'autre comte de Schowalow, son oncle, vint chez moi, il y a environ un mois. Il la fit imprimer sur-le-champ à Genève, et en fit tirer une quarantaine d'exemplaires; il en a gardé l'original. Ce sont des faits qu'il vous sera aisé de constater avec lui, quand vous le verrez chez madame du Deffand, où il va quelquefois.

J'avoue qu'il y a quelque ressemblance entre mon style et celui du jeune poëte russe. Il s'exprime très clairement, et ne court point après l'esprit : ce sont mes seules bonnes qualités. J'ai fait des disciples en Prusse et à Pétersbourg, et mes ennemis sont à Paris.

Catherine II me mandait, il n'y a pas longtemps, qu'il fallait qu'il y eût deux langages en France, celui des beaux-esprits et le mien; mais qu'elle n'entendait rien au galimatias du premier.

Je viens, dans ma juste colère, de faire imprimer à Genève une édition de l'*Épître à Ninon*. Je vous l'envoie, en vous protestant encore de mon innocence et de ma douleur.

On dit que madame de Brionne va chez le médecin suisse avec M. le duc de Choiseul; je ne le crois point. Je puis vous certifier, par de très tristes exemples, que ce médecin des urines n'est pas digne de voir les conduits de l'urine de madame de Brionne, et que c'est le plus plat charlatan qui existe; mais c'est assez qu'il tienne cabaret au haut d'une montagne, pour qu'on aille le consulter.

N. B. Votre dernière lettre a été ouverte et mal recachetée. Je ne m'étonne pas qu'on soit curieux de vous lire; mais, quand vous voudrez me faire cette faveur, ayez la bonté d'envoyer votre lettre chez Marin *quès-à-co*[1], qui me fait tout tenir sûrement.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

J'admire cette épître; je donne un nouveau démenti à ceux qui osent dire que j'y ai quelque part. Cet honneur inouï que les Russes font à notre langue doit nous convaincre de l'énergie avec laquelle ils écrivent dans la leur, et nous faire rougir de tous les fades écrits dont nous sommes inondés dans ce siècle des abominations et des fadaises.

La frivolité qui succède chez nous si rapidement à la barbarie; cette foule d'écrits insipides en prose et en vers qui nous accable et qui nous déshonore; ce déluge de nouvelles et d'années littéraires; ces dictionnaires de mensonges dictés par la faim, par la rage, par l'hypocrisie, tout doit nous faire voir combien nous dégénérons, tandis que des étrangers nous instruisent en se formant sur nos bons modèles. Ce n'est pas la seule leçon qu'on nous donne dans le Nord. Si on lisait les lettres de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, du feu comte de Tessin, etc., on apprendrait à penser, supposé que cela puisse s'apprendre. Il semble que ces génies n'aient cultivé notre langue que pour nous corriger; mais nous ne nous corrigerons pas.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, je vous avais d'abord envoyé quelques *Pégases* par l'hippopotame, mais je n'ai point eu de nouvelles de ce *cheval marin*, quoique j'aie caressé son poitrail; je n'ai pas même eu de réponse de lui depuis quinze jours; je ne sais s'il est au fond de la mer. Tous mes *Pégases*, que je lui avais envoyés, sont probablement noyés avec lui.

Je suis toujours très malade; et, quoique je m'égaie quelquefois à faire de mauvais vers, je n'en souffre pas moins.

Je me suis donné la petite consolation de démasquer, dans les notes de *Pégase*, ce scélérat d'abbé Sabotier, qui, après avoir commenté Spinosa, a l'insolence d'accuser d'irréligion tant d'honnêtes gens, et qui, ayant fait des vers que le cocher de Vertamont aurait été honteux de faire dans un mauvais lieu, ose condamner les libertés innocentes qu'on peut prendre dans la poésie. Ce petit monstre est, dit-on, le favori de l'évêque Jean-George de Pompignan; il est bon de connaître ces scélérats d'hypocrites. La littérature est devenue un cloaque que mille gredins remplissent de leurs ordures. Vous conviendrez qu'il vaut mieux à présent faire labourer Pégase que le monter.

Portez-vous bien, mon cher ange, vous et madame d'Argental; jouissez d'une vie honorée et tranquille; pour moi, je me meurs entre mes montagnes.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 mai.

Le vieux malade ne peut écrire ni de sa main, ni de celle de son scribe, qui est malade aussi; il se sert d'une main étrangère pour vous dire, monsieur le marquis, que vous devenez l'homme le plus nécessaire à la France. Vous avez su tirer *aurum ex stercore Condamini*. Votre ministère de secrétaire fera une grande époque dans la nation.

Je vois, dans tout ce que vous faites, toutes les fleurs de l'esprit et tous les fruits de la philoso-

[1] Sobriquet que Beaumarchais, dans ses *Mémoires*, donne à Marin.

plie ; c'est la corne d'abondance. On courra à vos éloges comme aux opéra de Rameau et de Gluck. La réputation que vous vous faites est bien au-dessus des *honneurs obscurs de quelque légion*. Tout le monde convient qu'une compagnie de cavalerie n'immortalise personne; et je puis vous assurer que vos éloges de l'académie des sciences éterniseront l'académie et le secrétaire. Il n'y a qu'une chose de fâcheuse, c'est que le public souhaitera qu'il meure un académicien chaque semaine, pour vous en entendre parler.

Je voudrais que le clergé eût un secrétaire comme vous, et que vous pussiez, en enterrant tous les prêtres, faire leur oraison funèbre, et enseigner aux hommes la raison, qu'on est fort loin de leur enseigner. Vous rendez bien des services importants à cette malheureuse raison. Je vous en remercie de tout mon cœur, comme attaché passionnément à vous et à elle.

A M. MALLET DU PAN.

Ferney, mai.

Vivez heureux, mon cher philosophe, chez un prince rempli de mérite et de justice, tandis que vos compatriotes ont essuyé un peu de tracasserie. Le travail que vous allez entreprendre est agréable de toute façon. Vous aurez plus d'une fois occasion de déployer dans votre ouvrage cet esprit de sagesse et de tolérance si nécessaire à la société, et si inconnu encore dans plus d'un pays de l'Europe. Figurez-vous qu'il est plus difficile de faire entrer un bon livre à Vienne qu'à Rome. Par quelle fatalité malheureuse les hommes sont-ils venus au point de craindre qu'on ne pense? N'est-ce pas afficher sa turpitude, que de consigner la vérité aux portes, comme une étrangère à qui on ne veut pas donner l'hospitalité?

Bonsoir ; si je suis encore en vie quand vous reviendrez, venez parler raison à Ferney. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de monseigneur le landgrave, qui entend très bien raison, et conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma malheureuse santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris. Je n'ai affaire à aucun secrétaire d'état ; je ne suis point de l'ancien parlement. Il y avait une petite tracasserie entre le défunt et moi, tracasserie ignorée de la plus grande partie du public, tracasserie verbale, tracasserie qui ne laisse nulle trace après elle. Il me paraît que je suis un malade qui peut prendre l'air partout, sans ordonnance des médecins.

Cependant je voudrais que la chose fût très secrète. Je pense qu'il est aisé de se cacher dans la foule. Il y aura tant de grandes cérémonies, tant de grandes tracasseries, que personne ne s'aviser, de songer à la mienne.

En un mot, il serait trop ridicule que Jean-Jacques, le Genevois, eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer *l'Écossaise*, et moi que je ne puisse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né. Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui qui règne à Chanteloup, et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Devait-il me savoir mauvais gré d'avoir haï cordialement les assassins du chevalier de La Barre et les ennemis de la couronne? Cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans ; mais je suis avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse.

Quand vous jugerez à propos, mon cher ange, d'engager, de forcer votre ami et votre voisin, M. de Praslin, à représenter mon innocence, vous me rendrez la vie.

Je ne vous parle point des bruits qu'on fait déjà courir de l'ancien parlement qu'on rappelle, de monsieur le chancelier qu'on renvoie : je n'en crois pas un mot. Tout ce que je sais, c'est que je suis dévot à mes anges.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mai.

La première chose, monsieur, qui me vint dans la tête quand le roi eut la petite-vérole, c'est que la famille royale et tout Versailles allaient en être attaqués.

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

Cette maudite peste arabique a cela de particulier, qu'elle se communique non seulement par le tact et par l'air, mais encore par l'imagination. Il aurait fallu commencer par imiter M. le duc d'Orléans; il faudrait donner la petite-vérole à tout le monde, pour sauver tout le monde.

Vous devez sans doute mener une vie bien triste[1]; mais plus elle est sombre, plus vous avez besoin de Gluck, et nous aussi.

[1] A Choisy, où Mesdames avaient toutes trois la petite-vérole. K.

Nous sommes tous Gluck à Ferney, monsieur; nous sommes aussi Arnould; nous sommes encore plus de Lisle; et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom. A l'égard de mademoiselle Arnould, qui chante si bien,

Que de grâces! que de beauté!

nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra. Pour madame du Deffand, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

On nous envoie des tas de nouvelles dont nous ne croyons rien : nous doutons, et nous attendons.

La proposition que vous me faites d'acheter toute la cargaison de Pompignan [1] est d'un grand calculateur; mais je trouve encore mieux mon compte dans l'Inde, où nous nous sommes avisés, quelques Genevois et moi, d'envoyer un vaisseau. Ce vaisseau a péri à son arrivée en France, tant notre marine est toujours malheureuse! et, malgré cela, nous n'y avons rien perdu. Comme j'irai bientôt dans l'autre monde, chargez-moi d'y vendre votre part du Pompignan, car il n'y aurait pas de l'eau à boire dans celui-ci.

On dit que le fermier [2] dont vous me parlez veut rester dans sa ferme : en ce cas, il a raison; car tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Mais ce digne fermier a eu très grand tort d'imaginer qu'un pauvre manœuvre, éloigné de cent lieues, devait savoir s'il y avait ou non des charançons qui gâtaient ses blés. Cela m'a fait une peine extrême, et je ne m'en consolerai point : il faut pourtant se consoler.

On dit que la nation se prépare à être fort sérieuse et fort sage : elle y aura de la peine; ce n'est pas là de ces choses où il n'y a que le premier pas qui coûte.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 mai.

Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine, ou dans sa province de Richelieu, ou dans son pavillon des fées, il n'a qu'à me dire : Lève-toi, et marche; mon cadavre lui obéira. Je suis dans un état pitoyable; il n'importe. Je ne pourrai jamais avoir l'honneur de manger en public à sa table; ma décrépitude et mes infirmités ne me le permettent pas. Je doute encore beaucoup que vous daigniez m'accueillir en particulier. Je suis très sourd, et on dit que mon héros est un peu dur d'oreille. N'importe, encore une fois. Je serai consolé, et j'oublierai ma misère pour m'occuper de votre gloire, et pour être témoin que vous êtes un vrai philosophe. C'est par là qu'il faut finir. Je vous ai déjà dit que votre duc d'Épernon ne l'était pas, et que c'était en tous sens un homme infiniment inférieur à vous. C'est ce que je vous prouverai quand il vous plaira.

Songez, quoique vous ne soyez pas à beaucoup près si vieux que moi, que vous avez vu six générations, en comptant Louis XIV, et que, pendant ces six générations, vous avez toujours eu une carrière brillante. Cette seule idée est un excellent appui de la philosophie. Je vivrais cent trente-quatre ans, comme Jean Causeur, qui vient de mourir en Bretagne, que jamais je ne risquerais de vous envoyer des *Pégases* et autres fadaises de chétive littérature. Mais je vous envoie hardiment une petite oraison funèbre de Louis XV, composée par un académicien de province, nommé Chambon. Vous n'y trouverez aucun de ces lieux communs et rien de ces déclamations dont le public est tant rebattu; mais vous y verrez de la vérité. Elle est bien étonnée, cette vérité, de se trouver dans une oraison funèbre, et elle sera encore plus étonnée de ne pas déplaire. Remarquez, je vous en prie, qu'un seul académicien fit l'éloge du feu roi pendant sa vie, et que c'est un académicien qui le premier l'a loué publiquement après sa mort. Les louanges sont un peu restreintes. Il n'y a que celles-là de vraies.

Ce modéré panégyriste n'avait pas de rancune.

Mais ce vain éloge, et le monarque, tout sera bientôt oublié. Autrefois, dans de pareilles circonstances, le grand-chambellan disait : Messieurs, le roi est mort, songez à vous pourvoir. On y songeait assez sans qu'il le dît. Pour moi, monseigneur, je ne songe qu'à vous être attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juin.

Je vous dois un quartier, madame : il faut que je me hâte de vous le payer, parce que bientôt je ne vous en paierai plus jamais. Le petit ouvrage de M. de Chambon m'a paru mériter que je vous l'envoie, non pas à cause de son éloquence, car je le crois un peu trop simple, mais à cause des vérités qui m'y semblent prodiguées assez sagement. Souvenez-vous de moi, madame, en cas qu'on m'honore jamais d'une messe des morts, et soyez bien sûre que les sept ou huit jours que j'ai encore

[1] On la proposait au rabais. K.
[2] M. le duc de Choiseul. K.

à vivre seront employés à vous aimer, à vous regretter, et à souhaiter qu'il y ait au moins dans Paris cinq ou six dames qui vous ressemblent. V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange, l'esprit est prompt, et la chair est faible. Si je pouvais mettre un pied devant l'autre, vous croyez bien que mes deux pieds seraient chez vous. Je vous aurais même apporté quelques fruits de ma retraite; car je suis de ces vieux arbres près de périr par le tronc, et qui ont encore quelques branches fécondes. C'est une destinée bien funeste que je puisse et que je ne puisse pas venir vous voir; mais j'espère encore, malgré mes quatre-vingts ans et toutes mes misères. Il est vrai que je suis un peu sourd, un peu aveugle, un peu impotent; le tout est surmonté de trois à quatre infirmités abominables; mais rien ne m'ôte l'espérance : ce fond de la boîte de Pandore me reste. Je ne sais si La Borde conserve encore ce trésor; il se flattait de faire jouer sa *Pandore*, lorsqu'il a été écrasé par Gluck, et par la mort de son protecteur.

Vous avez, mon cher ange, l'espérance la plus juste de vivre long-temps, très honoré, et très heureux avec madame d'Argental, et vous n'avez aucun des maux qui sont sortis de la boîte. Votre lot est un des plus heureux, votre félicité me sert de consolation.

J'écris à Papillon-philosophe [1], qui est un phénix en amitié. Je me mets aux pieds de madame d'Argental. Je ne doute pas que vous ne voyiez souvent M. le duc de Praslin; et, comme je le crois plus juste que son cousin, je vous supplie de vouloir bien, dans l'occasion, lui parler de mon attachement inviolable.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 juin.

Je vous ai fait des infidélités, madame, en faveur de M. de Lisle; mais aussi il me fesait mille agaceries, quand vous me traitiez avec indifférence. Il me parlait de vous, et vous ne m'en disiez mot. Il m'apprenait que vous aviez été à l'opéra d'*Iphigénie*, et que vous aviez trouvé les vers, le récitatif, les ariettes, la symphonie, les décorations même, détestables. Il nous a envoyé quelques airs qui ont paru très bons à sa nièce, grande musicienne; mais comme l'accompagnement manquait, j'ai persisté à croire qu'il n'y a rien dans le monde au-dessus du quatrième acte de *Roland* et du cinquième acte d'*Armide*. Je suis toujours pour le siècle de Louis XIV, malgré tout le mérite du siècle de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin, madame, vous vous humanisez avec moi. Vous m'écrivez, vous me fournissez matière à écrire, vous m'envoyez de très jolis vers qui valent beaucoup mieux qu'une très grande ode. Je vous en remercie, et je voudrais bien savoir de qui ils sont. Je ne suis pas accoutumé à en recevoir de pareils. Voilà un bon ton, et rien n'est plus rare.

J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur, et qu'il était reparti en philosophe. Je lui battis des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi.

Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du comte de Lally; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des injustices auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé, ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarderai comme un génie supérieur; mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte.

Pour vous, madame, je vous pardonne de ne m'avoir jamais instruit de rien, et d'avoir voulu que je vous écrivisse dans mon désert, où j'ignorais tout ce qui se passait dans le monde. Vous m'écriviez quelquefois quatre mots cachetés du grand sceau de vos armes, au lieu de me mettre au fait, et de cacheter avec une tête.

M. de Lisle a eu plus de compassion que vous; cependant je ne vous ai point abandonnée. Je vous ai fait parvenir de plates vérités en vers et en prose, quand il m'en est tombé entre les mains, et je vous en enverrai tout autant qu'il m'en viendra.

Vous ne me donnez aucunes nouvelles des grands tourbillons qui vous entourent; et moi je vous écrirai tout ce que je saurai dans ma solitude. Vous voyez, madame, que je suis de meilleure composition que vous, et cependant c'est vous qui vous plaignez.

A M. LE COMTE CAMPI,

A MODÈNE.

Monsieur, votre belle tragédie et la lettre dont vous m'avez honoré me sont parvenues, heureusement pour moi, dans un temps où je peux encore lire; lorsque l'hiver approche avec ses neiges,

[1] Madame de Saint-Julien. K.

mes yeux de quatre-vingts ans me refusent le service. Agréez mes remerciements; vous devez avoir reçu ceux de toute l'Italie, dont vous augmentez la gloire.

Votre tragédie est conduite avec un grand art; et votre épisode d'Idolea me paraît supérieur à l'Aricie de l'admirable Racine; mais ce qui est plus essentiel, votre pièce intéresse, et fait couler des larmes. Une intrigue vraisemblable et bien suivie fait approuver, le sentiment seul se rend maître cœur :

quocumque volent animum auditoris agunto.
Hor., *de Art. poet.*, v. 100.

Vous avez très heureusement imité Ovide dans les excuses que Biblis, amoureuse de son frère, cherche auprès des dieux :

Di melius, Di nempe suas habuere sorores.
Sic Saturnus Opim junctam sibi sanguine duxit,
Oceanus Tethyn, Junonem rector Olympi:
Sunt Superis sua jura.
Met., IX, 497.

Si Biblis avait été Juive, elle aurait pu apporter l'exemple de Sara, qui était la sœur d'Abraham, son mari, à ce qu'elle dit. Elle se serait fondée sur le discours de Thamar, qui dit à son frère Amnon : Demandez-moi en mariage à mon père; il ne vous refusera pas. Si elle avait été Italienne, elle aurait pu implorer votre proverbe : *La cugina non mancare, la sorella se.*

Mais la tragédie veut des passions, des remords, et des catastrophes sanglantes; c'est en quoi, monsieur, vous avez très bien réussi. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange; ce sont des fleurs qu'on jette partout sur votre passage. Pour nous autres Français, quand nous nous amusons à faire des tragédies, nous ne recueillons guère que des chardons : nos Cotins et nos Frérons s'en nourrissent, et en offrent à quiconque réussit.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, monsieur, etc.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

1er juillet.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Ferney, que vous avez ragaillardi par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Ferney, quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ses sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très affaiblis par mes quatre-vingts ans. Écrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière; qu'il mit à cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre; que MM. Culet, Gratau, Martinau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes, etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'il voulait me faire pendre, pour avoir rapporté quelques uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui qui nous a défaits de *messieurs*; mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point, ce n'est pas de Dieu que je parle; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs*, et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme en France à qui j'aie jamais demandé des grâces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'état, quand il y aurait autant de Du Barri que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela; mais j'ai le cœur plein, il faut que je débonde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parce que probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit; et j'attendrai, pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre, car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'autant plus coupable que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux *le Tartufe* et *le Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide* que certains opéra. Ce n'est pas parce que j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi; car j'avais le même goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux-arts n'ont qu'un temps de perfection; et, après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très grand gré de combattre en faveur du bon goût; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous, car il ne faut pas fâcher les ivrognes; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle *le Vindicatif*; mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindicatif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera; le bon temps est passé; le meilleur vin est bu. Vous savez sans doute que dans l'Évangile on donnait toujours le plus mauvais vin au dessert.

Pardonnez-moi encore une fois, monsieur, de vous écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes papiers; je suis comme le siècle, je ne sais ce que je fais; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentiments de ma très respectueuse estime.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à la fois de joie et de douleur; cela m'a paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue; je suis de la plus extrême faiblesse; ma pauvre colonie exige ma présence réelle; j'ai trois procès pour quelques arpents de terre; ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges; et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à madame de Saint-Julien; je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux. Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas long-temps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami, qui est, je crois, actuellement à Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du *Nouveau Règne*.

Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne[1],
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable pour me dire des nouvelles du *Vindicatif*? Ce n'est pas trop un sujet de comédie; c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; l'*Atrée* de Crébillon pouvait très bien être intitulé *le Vindicatif;* mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus, on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très tendrement.

A M. LE COMTE CAMPI.

A Ferney, 8 juillet.

Nardi parvus onyx eliciet cadum[2].

Le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* m'a valu

une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle âme et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans *la Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*, si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise; c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas;* et de dire quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

Sed melior suadere malis, et nosse tyrannos,
Ausus Pompeium letho damnare Photinus. *Liv.* VIII.

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je le dis hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain; maximes cent fois plus dangereuses, quand elles sont récitées devant les princes avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point, je ne connais rien de si affreux que ces vers :

Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
La timide équité détruit l'art de régner.
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre:
Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
Et voler sans scrupule au crime qui le sert.
Pompée, acte I, scène I.

Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois;* il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit et j'ai dû dire combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
Elle y doit emprunter le secours du forfait.

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses : cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire; mais, à la longue, le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime*, qui crient que le *crime* est héroïque, que la *vengeance est divine*, qu'on s'immortalise par des *crimes*, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime*, et que Junie ne se vante point *d'être vertueuse*.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

A MADAME D'ÉPINAI.

8 juillet.

Quoi, ma philosophie a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée! je n'ai point su qu'elle fût malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature : si cela est, je l'en révérerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très humbles serviteurs de vos étouffements et de vos enflures; et, sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a long-temps, des nouvelles d'un de vos philosophes, datées du pôle arctique; mais rien de l'autre, qui est encore en Hollande; je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec MM. de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est né prudent et ferme, il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront long-temps les douceurs de son règne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je

suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite, du fond de mon cœur, la vie la plus longue et la plus heureuse.

Agréez, madame, mes très tendres respects, etc.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué*[1], ou *rouable*, que vous croyez être à Lausanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brûler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine dont vous me parlez, ou l'autre roué, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevay, sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la cour.

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais, et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles, pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achèteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grâce, monsieur, de me faire lire l'épître de M. de Rulhière; j'aime les bons vers autant que M. le comte de Provence, à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours.

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

Madame Denis et moi nous souhaitons passionnément que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

[1] Du Barri, surnommé *le Roué* : on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV, il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait pu porter à cause de la terre de l'Ile-Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terray lui rescroqua dès que Louis XV fut mort. K.

A M. SUARD,

SUR SON DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DONT LE SUJET EST L'ÉLOGE DE LA PHILOSOPHIE.

A Ferney, 16 juillet.

J'ai, monsieur, plus d'un remercîment à vous faire. Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître; mais, s'il était vrai que vous eussiez voulu soutenir un pauvre vieillard, sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui ameute les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bon homme, et comme il marcherait gaiement vers sa dernière heure!

C'est d'un plus grand bienfait que je voudrais vous rendre des actions de grâces publiques. Savez-vous qu'un curé de votre pays et de mon voisinage a fait un assez gros livre pour prouver que je suis le plus religieux des hommes, et que j'ai eu bien de la peine à empêcher qu'il ne fût imprimé : tant la bonté extrême de cet honnête curé aurait fait rire la malignité humaine!

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance (et la saine partie de l'académie, et la saine partie du public, en auront autant que moi) pour votre très étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'éloge de Fénelon, condamné par un arrêt du conseil, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve, en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant; il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte; il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédents, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'académie, ou du moins

que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison, pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre discours pour la quatrième fois. Si mes quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de remuer, je voudrais vous embrasser vous et vos amis.

Adieu, monsieur ; point de formule gothique, de très, etc. Je suis votre redevable, etc.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur, dans le *Mercure* de juillet ; c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à votre bienfait, c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire *les Barmécides* de M. de la Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près ; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV ! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand malheur ; c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des drames et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table depuis quatre-vingts ans ; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal à propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour d'Alembert ; car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent, et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du conseil ; cet insecte était dangereux : il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son mémoire, qu'on m'a envoyé : il faut que le rapporteur du conseil ait un esprit bien fin et bien juste, pour avoir démêlé toutes les petites fourberies dont ce mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartines est très outragé dans ce mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console, en m'assurant que les assassins du chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en fesant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple, qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changements dans le ministère ; mais il est dit dans la sainte écriture : *Nolite audire prophetas.*

Adieu, monsieur ; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 24 juillet.

J'ai toujours aimé M. de La Condamine. Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer, et de le remercier de son *Catéchisme*. Vous pouvez aussi, monsieur, le bien assurer que je suis très fâché de savoir qu'il loge chez lui La Beaumelle, et qu'il donne à dîner à Fréron. Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte ; il n'en a jamais fait que pour s'amuser ; mais ses sentiments sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aime ni La Beaumelle, ni Fréron, qui m'a affligé quelquefois, et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, monsieur, avec vous et votre ami M. de La Condamine, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres.

Je vous renvoie, monsieur, *le Chinois* de M. de La Condamine. Un jeune homme de beaucoup de talent, que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à raccourcir les habits de cet honnête Chinois ; cela ne peut déplaire ni à Kienlong, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du zodiaque, que j'aime toujours, malgré Fréron, La Beaumelle, et autres grands écrivains, qui font la gloire du règne de Louis XV.

A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques uns de vos confrères du zèle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur

d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites, qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Ferney. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se persécuteront plus pour savoir, *Utrum chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation, et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que madame de Choiseul fût née.

J'ai un neveu qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clercs du nouveau parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que, depuis François Ier, le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques. Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principe; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. de Lisle va à son régiment, et je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux : je fais mes moissons, je plante, je bâtis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire : voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame; ayez du plaisir, si vous pouvez : cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien long-temps; mais à quoi cela sert-il? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, madame; je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaiement avec vous.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, surtout quand j'ai su qu'un voyageur très connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée! destinée! Les Turcs ont bien raison de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé assez cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'état soixante ans, et qui commença par être blessé au siége de Fribourg, si long-temps avant que la famille royale fût née? Ceux qui pourraient être jaloux de vous ont-ils pris Mahon, ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les Fourches-Caudines? etc., etc.

Donc j'ai dit en moi-même : Il continuera à régner dans l'Aquitaine, sans y lire même les vers orduriers du poète Ausone, natif de Bordeaux, et consul romain; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris; il se réjouira, et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération, que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour : j'en suis très indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi long-temps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Régnez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame.

Agréez mes tendres respects.

A M. DE PEZAY.

Aide-maréchal-des-logis
Et de Cythère et du Parnasse,
Je vois que vous avez appris
Sous le grand général Horace

Ce métier qu'avec tant de grâce
On vous voit faire dans Paris.
J'ai lu votre aimable Rosière :
Malheur au dur atrabilaire
Qui lui reproche un doux baiser !
Quel mortel ne doit excuser
Une personne si discrète ?
Un seul baiser, un seul amant,
Chez les bergères d'à-présent,
Est la vertu la plus parfaite.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, de votre paquet. Je ne sais par quelle voie il m'est venu, mais il me rendra heureux pendant deux jours. Je ne remercie point M. Dorat, quoiqu'il m'ait rendu heureux aussi; mais ce n'est pas lui qui m'a gratifié de sa *Réponse de Ninon* et de ses odes.

Le vieux malade de Ferney vous est toujours très attaché.

A M. DE RULHIÈRE.

8 auguste.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène, vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zuingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût; la première, quand mon ami Thieriot m'envoya :

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveilloit avant l'aube ?

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace :

Pauperies immunda *domus* procul absit. Ego, utrum
Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.

Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la Dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et, pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier.

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre madame la princesse Sharkof, ou Sarrekof, car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit; c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans : c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que madame d'Argental se fasse porter, et que monsieur votre frère ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le pouls et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me fesait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans la zone torride, et au mois d'octobre je serai dans la zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier auprès de Genève *les Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été merveilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savants que dans l'art de compter; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point de se faire six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier, le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient restât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre, qui est le temps des grâces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure

opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit.* Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une âme juste et ferme.

Je souhaite que *les Deux Reines* de Dorat réussissent autant que notre monarque.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collége, intitulée *Sophronie*, et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'histoire des papes! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination! moi l'histoire des papes! à mon âge!

Je pense bien comme vous sur *Armide* et sur le quatrième acte de *Roland;* mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartient qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange. Dieu vous envoie des vents frais, qui rendent des forces à madame d'Argental et à M. de Pont-de-Veyle!

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 auguste.

Ah! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique.

Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très éclairée, aimant la justice comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler; et la seule chose qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles, et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

Madame Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que Des Touches, et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole; car je me souviens que le roi de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très fâché, car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue; mais elle demande des acteurs. Cinna ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur*.

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope*. Il y parle d'un très grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre; et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne les moyens, qui valent peut-être ceux du grand Moncrif, qui sut plaire à une auguste reine de France. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P....., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou par quelque autre valet de libraire. Il faudrait un homme du monde qui voulût s'en donner la peine; mais on n'en permettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux; mais mon état ne me permet point Paris; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charrues; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans le *Mercure*.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort, s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand-chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la cour par quelque grande place.

Je finis, faute de papier. Mille tendres respects.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

14 auguste.

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances, en faveur de la colonie de Ferney, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerais bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grâce qui dépend entièrement de vous; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'état, pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit :

Le roi de Prusse m'envoya, à la fin d'avril, un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans un régiment à Vesel; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Étallonde, d'Abbeville, qui, à l'âge de dix-sept ans, fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Étallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était, il a connu ses mœurs et son mérite; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Étallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis; je sens, de plus, qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une telle grâce dans une affaire qui, en son temps, effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Potsdam, du 30 de juillet : « Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le jugerez convenable au bien « du jeune homme. »

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur d'Étallonde, d'attendre tout de vos seules bontés, et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Étallonde quand vous jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète, dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujet de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indirectement les obligations que je vous aurai.

A M. MARIN.

16 auguste.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous aurons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme :

Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
Et caligantem nigra formidine locum.
VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 467.

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux discours de M. Suard et de M. Gresset; l'un très philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue; elle m'a inspiré de l'admiration et de l'effroi. L'auteur [1] est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop longtemps que j'ai renoncé à la géométrie; et, de plus,

[1] M. le marquis de Condorcet. K.

je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très certain qu'il y a parmi eux de très belles âmes, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux ouvrage, que le ministère sera probablement forcé de condamner et qu'on pourrait bien déférer au parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

Voilà donc l'Église grecque qui triomphe de l'Église turque ! Catherine me l'avait bien prédit. Les Welches voient-ils clair enfin ? Si Joseph avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe; la patrie de Sophocle, d'Euripide, et d'Anacréon serait libre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 auguste

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles*; c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage, aussi dangereux qu'admirable, armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à monsieur le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géomètre. Il dit que d'Alembert « a résolu le premier, « d'une manière générale et satisfesante, le pro« blème des cordes vibrantes; et qu'il a inventé « le calcul des différences partielles. »

Je n'ai jamais lu les cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. d'Alembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes; mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre d'un Théologien*, ni du châtiment qui la suivra.

J'admire seulement comme tous les événements de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet ou d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite, mais, si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange; mais, si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si monsieur le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du Théologien*, que je me suis contenté de causer avec Pégase, et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée, et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles, que je vous écris en droiture. Je vous demande en grâce de me répondre le plus tôt que vous pourrez.

J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de madame d'Argental et de monsieur votre frère.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabatier*, qui fait, dit-on, un très grand bruit dans Paris ? Je l'ai lue; et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y lit page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières : cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur a très bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

Il y a, dans cette brochure, des plaisanteries qui ont réussi, et, sur la fin, une violence qu'on appelle de l'éloquence: mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabatier, au sortir des cachots de

Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'Église de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-Maisons : voilà ma façon de penser ; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très cher confrère ; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de madame d'Argental et de M. de Pont-de-Veyle. Je vois, par votre lettre du 23 auguste, que ni vous ni le grand-référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemi. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du Théologien* dans tout le fracas des nouveaux changements qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains et sur les Chinois. Vous savez que c'est l'abbé Du Vernet qui a tenu la plume, et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

Madame du Deffand me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité ; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien et du nouveau parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers ; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices, il y a plusieurs années : mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terray m'a pris dans ma poche ; mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parce qu'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand-pontife, sot, et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans ; je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie ; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très indigne petite-fille de madame de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de madame de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un état plus considérable.

Écrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame Lobreau, soit par madame de Sauvigny, soit par Bacon, substitut du procureur-général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame Quès-à-co[1] ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert est chargé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thèmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéra de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé*, et qui en parfuma tous

[1] Sobriquet que Beaumarchais, dans ses *Mémoires*, donne à Marin. K.

les almanachs et toutes les affiches? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de madame de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des noëls remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemi, et qui siffla long-temps *Britannicus*, *Armide*, et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau parlement, qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien, qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné, avec le poignard de la justice, le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombereau d'ordures, avec un bâillon à la bouche; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize ans en effigie; qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue; qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs; ils iraient gaiement à l'Opéra et à leurs petites maisons, sur les cadavres de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemi et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces événements, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont surtout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est né sage et juste; il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au conseil des finances des grâces et des réglements pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Ferney, que j'ai changé en une espèce de ville assez agréable. Si le conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terray. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi, pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume: il en est assez sorti. Chacun a sa chimère; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame, combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents personnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à monsieur le duc et à madame la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération, et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parce qu'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont-de-Veyle; son frère fait la consolation de la mienne.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable; il sera forcé de faire condamner sa cousine, et de demander sa grâce. Nous aurions de belles lettres de madame de Sévigné sur sa petite-fille, si madame de Sévigné vivait encore!

Adieu, madame, jouissez de tous les spectacles de la cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevards. Les romans les plus extravagants n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé* à Louis XV, dans un cabaret de la Courtille, et que tous les al-

manachs furent enluminés de ce titre (le tout pour avoir renvoyé madame de Châteauroux), Louis XV aurait fort bien fait de défendre, par un édit, qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom :

Odi profanum vulgus.

Vous faites très bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée, qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et, puisque la folle de Provence n'ose pas faire un mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Lekain écrivait, ces jours passés, à un bateleur d'auprès de Genève, ces propres mots : « Le « calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on « lui fait son procès criminel. » Cette belle nouvelle fut regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terray serait infailliblement pendu, et que les Genevois y perdraient six ou sept millions de rente qu'ils ont acquises fort adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Genève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où l'on parle, et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très fâché de la mort de Pont-de-Veyle. Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très bien venir vous faire ma cour à Paris; rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout à fait cité, ni tout à fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamants pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour, tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi. Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit : Vivez long-temps, mon cher ange, vous et madame d'Argental; comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises des vivants, je vous dirai que votre protégé Lekain a écrit à un Genevois ces belles paroles : « Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et « on lui fait son procès. » Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'Opéra-Comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Lekain ne fût très vraie; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par madame de Sauvigny; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur-général. Vous pouvez m'écrire des *on dit;* tout le monde écrit des *on dit;* cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit*. Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit*? La société ne subsiste que des *on dit*.

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dit : Il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

Moins connu des mortels, je me cacherais mieux :
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.
RACINE, *Phèdre*, acte V, scène 7.

Mes anges, puissiez-vous conserver très long-

temps votre santé, sans laquelle il n'y a rien!

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres; cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

Adieu, mon cher ange; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES,

ÉCUYER DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS.

A Ferney, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si, étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnements de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux maîtresses, une fille de quinze ans et la gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les manteaux. Jouissez long-temps, et agréez les respectueux sentiments du vieux malade.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas, car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de mademoiselle Joly. Remplissez donc au plus vite cette auguste cérémonie, sous la main de la justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec madame de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jardin que vous avez planté, lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois; mais votre présence et celle de madame de Florian me consoleront. Je vous remercie du mémoire de madame de Saint-Vincent : il n'est pas trop bien fait; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé si tôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Ferney avec grande impatience; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde; j'attends beaucoup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de bien dans son intendance. « Quia super pauca « fuisti fidelis, super multa te constituam. »

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage; mais, si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra, et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très estimable infortuné dont je vous avais parlé, et pour qui monsieur le chancelier semblait prendre quelque intérêt. J'ose espérer que, quand il en sera temps, monsieur le garde-des-sceaux ne lui refusera pas la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que madame d'Argental a tous les soins possibles de sa santé dans son bel appartement, dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire en général, sans entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée.

Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

A M. LE COMTE D'AGAY,

INTENDANT DE PICARDIE.

Monsieur, je vous dois plus d'un remerciement du *Discours*[1] dont vous avez bien voulu que M. Laurent me gratifiât. Vous avez donné un grand exemple. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu un magistrat être à la fois à la tête d'une province et de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par sa protection. Je suis dans la foule de ceux qui vous applaudissent, et je serais dans celle que vous animez par vos leçons, si ma vieillesse et mes maladies me permettaient de cultiver encore quelqu'un des beaux-arts qui vous ont tant d'obligations. Le triste état où je suis me rend incapable de vous remercier comme je le voudrais, mais ne me rend pas moins sensible à votre rare mérite. Vous illustrez un siècle célèbre par tous les talents utiles. Heureux ceux qui les exercent sous vos yeux!

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime et de reconnaissance, V.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrit à ce sujet.

La *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris*. Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de Littérature* qui se fait aux Deux-Ponts, et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très recherché, au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. d'Alembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé Du Vernet, ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé Du Vernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique*, un mémoire contre l'infâme auteur des *Trois Siècles;* mais aussi vous avez trop de raison, trop d'esprit, et trop d'équité, pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous, et pour célébrer mes louanges.

Il y a, à la fin de cet ouvrage, une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très condamnable. Il ne faut jamais outrager un corps, et surtout le premier du royaume. On peut s'élever contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'état.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé Du Vernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. d'Alembert; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non seulement parce que je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parce qu'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche. Je suis votre ami, je le suis de M. d'Alembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect, et n'aurait point compromis des personnes que j'honore. Il y a quelques anecdotes très fausses que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soupçonné un moment d'avoir part à cette brochure; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis.

Comptez sur mon cœur, qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années

[1] Le discours de M. d'Agay avait été prononcé à la séance publique de l'Académie d'Amiens le 25 août 1774. Il traite des avantages que l'humanité retire des sciences, des lettres, et des arts. L'académie en vota l'impression à raison de son importance, et des détails qu'il contenait sur les canaux et les constructions. (*Note de M. de Cayrol.*)

d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir, et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi une jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit-neveu d'Hornoy me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Hornoy. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate : car ce jeune homme, plein d'honneur et de courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grâce ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres, « qu'attendu son ser-« vice auprès du roi son maître, on lui accorde « tout le temps nécessaire pour faire entériner ces « lettres. »

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé « qu'en dernier lieu il a empêché une « guerre qui allait embraser l'Europe. » Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc; mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

De Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon ancienne passion pour un art dont j'ai été si long-temps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achève* de La Motte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur : je lui dis à ce mot : Il n'y a plus de secret, elle est de vous.

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie*.

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein;* je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'Empire. J'aimais mieux autrefois celui de mademoiselle Gaussin; mais cette lettre me paraît un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de long-temps vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal, et que vous louez si bien.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur, et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été, une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours en idée de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe cabinet qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon âme vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation, il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlogers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à madame la duchesse d'Enville pour mon jeune homme, qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain, vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec madame la duchesse d'Enville. Je sens bien qu'il faut attendre; mais, pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à madame d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? sait-elle que c'est par bonté pour moi, autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? dois-je lui écrire pour la re-

mercier, et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme qu'il a épousée chez madame de Sauvigny. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Corneille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager cinq à six cents artistes, qui seront très utiles si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité, s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville. Il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fontainebleau, et que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne en effet d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi; l'un est M. Bertin; l'autre, M. Turgot. Puissent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'âme trop noble pour ne pas me laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatre-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrasse dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne désirant rien que de vous voir: vous souhaitant, à vous et à madame d'Argental, santé et amusement; mettant ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof, vainqueur des Turcs; et que parmi ces vers il y en a de très beaux, remplis surtout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti ni le pape? Cela me confirme dans l'opinion qui j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très aimable et un fort joli poëte.

A M. VERNES.

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit :

Ciel! que viens-je d'entendre! ah! ah! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François), qui dit avoir entendu de sa bouche : *Io moro; so perchè moro; so da che moro : basta così.*

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître.

Le vieux malade fait mille compliments à monsieur Vernes.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir madame Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique : J'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à

Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires, que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne viendrais-je pas entendre *Orphée*, qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissements et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier : il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbe, qui m'auraient fait mourir de rire si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous; mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point; je vois mon jardin, où je ne me promène point; j'ai autour de moi des sociétés dont je ne jouis point; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon jeune homme. Son souverain m'écrit qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écrirai bien certainement à madame la duchesse d'Enville et à madame du Deffand. Heureusement rien ne presse encore; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grâce (ce qui me paraît très triste et très honteux), ou à soutenir le procès (ce qui me paraît noble et convenable). Linguet, qui, dans cette affaire, donna un mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté; mais il s'est brouillé bien indiscrètement avec M. d'Alembert. Mon neveu d'Hornoy n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains; mais j'ignore si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave; que ce témoin n'est pas oculaire; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du pays, pourrait seul donner des indications. Est-il encore avocat? reprendra-t-il cette profession sous l'ancien parlement? Attendons, encore une fois; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde-des-sceaux au parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et surtout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce parlement même; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette entreprise m'imposera. Mon repos est troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers sentiments seront pour vous.

A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine*, qui n'a point eu le prix, je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans lesquels on est bien au-dessus du grand siècle de Louis XIV; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Ésope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos grâces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois qu'il n'était pas un peintre aussi fécond, aussi varié,

aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde;* j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables; je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises; mais que l'Arioste est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur par ces railleries si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poëme de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre? et encore ce poëme est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto*. Pardonnez-moi ma folie. La Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur; mais laissez-moi en extase devant *messer Lodovico*, qui d'ailleurs a fait des épîtres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei :* Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur; réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret. Ayez surtout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade.

Agréez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très fâché de mourir sans vous avoir vu.

A M. D'HORNOY.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat-général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très bien reçus du public, et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place, et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevard de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions, qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circonstances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile, et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme, pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien long-temps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la cour; mais vous nous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même à Paris, et venir vous embrasser; mais quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grâce, ce que je n'aime point du tout, parce que grâce constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et je vais souffrir. Je vous embrasse très tendrement; votre paresseuse tante en fait autant.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que madame d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une, après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à madame la duchesse d'Enville. Je vous prie de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à madame du Deffand; j'écrirai aussi à M. de Goltz. M. de Condorcet dit qu'il aura les pièces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien hasarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros) que d'abuser de son nom et de ses bontés; il doit en être bien persuadé; et, quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrable affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veut vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Hornoy, dans ces commencements, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler; mes services secrets sont nécessaires, mais mon nom est à craindre.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup et a déjà coûté; mais on ne peut mieux employer son argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante, en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous! Il me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de madame de Saint-Vincent l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable; il valait mieux peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très facile, que de s'exposer, à soixante-dix-huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point : cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ses lettres l'antique Alcibiade; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi; mais la grand'chambre doit être bien aise. Le grand-conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont tous deux l'âme très honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas, dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleury; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit que Henri IV va paraître à la fois à la Comédie italienne et à la française, comme sur le Pont-Neuf. La nation sera toujours très drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

Adieu, mon très cher ange; le grand point est que madame d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thème pour vous écrire. Ce thème n'est ni le parlement, ni le grand-conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse; ce thème n'est point *Orphée* ou *Azolan*, et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV qui va paraître, dit-on, à la Comédie française et à l'italienne, comme sur le Pont-Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait; il fesait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais; et sans doute on ne fera point dire à Henri IV des choses communes. Mon thème n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très cher à toute la nation. Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de madame la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier, du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire

dont M. d'Argental vous a parlé. Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de madame la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie, quand il s'agit de faire du bien: c'est l'âme la plus généreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense: car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protége ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied, et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on mande est assurément de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père et de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régiments, dans toutes les garnisons. Vous savez de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts; mais qui ne l'est pas aujourd'hui? Ce siècle s'est un peu formé: on ne pense plus comme on pensait au douzième siècle, ou plutôt comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire: il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

28 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris: il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me taire, me cacher, et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal, et imprimées avec privilége du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps-de-garde, faite il y a cent ans; il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentilshommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des supplices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps, tout vivants, dans les flammes.

Un seul homme détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens [1].

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice; tout cela est digne de vous, tout sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'âme noble et grande comme vous; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Je me jette à vos pieds au nom de l'humanité.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des noëls malins, parce que tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait des noëls galants à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête*, mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

NOELS POUR UN SOUPER.

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,
Lui fesant grand accueil,

[1] M. Pasquier. K.

Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille ;
Tu sais garder ta foi ;
Et moi,
Je ne quitterai pas
Tes pas,
Pour chercher une fille. »

Quand madame sa femme
Vint baiser le bambin,
Marie au fond de l'âme
Eut un peu de chagrin ;
Cette bonne lui dit :
« J'ai quelque jalousie.
Lorsque le Saint-Esprit
Me prit,
Vous n'étiez donc pas là,
Là, là ?
Il vous aurait choisie. »

L'enfant, dans l'écurie,
D'un œil peu satisfait
Voyait Marthe et Marie,
Et sainte Élisabeth,
Et ses parents sans nom,
Et Joseph le beau-père ;
Mais en voyant Grammont,
Poupon,
Tu criais : « Celle-là,
Papa,
Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on pourra chanter en chœur celui-ci, qui n'est pas moins plat :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas ;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château
Est grand et beau ;
Mais à Paris
Toujours chéris,
Faut-il ailleurs
Gagner des cœurs ?
Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit, et m'a donné les deux couplets suivants, sur l'air : *Or dites-nous, Marie :*

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient ;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très mal loger,
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

Hélas ! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous ?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois :
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois.

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style, l'auteur de ces fameux noëls :

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit.
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Mais, après tout, vos couplets pour le souper de saint Joseph peuvent passer, parce que la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos noëls, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais surtout ne montrez pas vos noëls à l'ingénieux Fréron, qui a les petites entrées chez madame la marquise Du Deffand, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son cuisinier et de son feseur de noëls, quoiqu'il ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, A PARIS.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de sa majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre. Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui ; il est plein de courage, de prudence, et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure ; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras ; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous

conjurer d'engager M. le comte de Vergennes à demander la communication de ces pièces à monsieur le garde-des-sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes grâces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnants ; il a levé des cartes de tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire.

J'ose ajouter, monsieur, que si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph :
Mais au bord de la Loire
Il prit sa route en bref ;
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous ;
En soupirant ils dirent :
« Nous partons avec vous. »

On pleurait en silence,
Quand femme et sœur partit ;
Plus de chant, plus de danse,
Et surtout plus d'esprit :
Les voilà qui reviennent,
Tout change en un moment.
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement !

AIR : *Joseph est bien marié.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour.
Goûtons le bon temps si rare
Que cette cour nous prépare ;
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit s'il ne s'augmente :
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas ;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait dire qu'on ne voulait dans des noëls ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors l'Église point de salut.* Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano-forte, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces petits airs, ni qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle, auprès de laquelle toutes les tracasseries de cour sont des roses.

A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE LA HENRIADE, EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt et un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento* : je crois être dans ce *cinquecento*, en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poëme n'est pas une traduction, dont il n'a ni la roideur, ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne, on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus et dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre poëme est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. Delille ; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'allonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains : voilà pourquoi plusieurs de nos écrivains ont essayé de faire des poëmes en prose : c'est

avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme français qui n'est fondé que sur la raison, et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très cher ange, pourquoi ne suis-je pas auprès de vous? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes? Hélas! vous voyez tout tomber à vos côtés. Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie?

Vous êtes si occupé de faire du bien, que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars? car il m'est absolument impossible de remuer de tout l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une : c'est de travailler à un ouvrage singulier que je fais principalement pour mériter votre suffrage, et pour amuser quelques uns de vos moments. Je vous l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; madame Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentiments; monsieur et madame Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très Français, très sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître : la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit. Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que *la Bataille d'Ivry* n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes, et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

A M. L'ÉPINE,

HORLOGER DU ROI.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille, que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des requêtes ou conseiller d'état, à qui monsieur le contrôleur-général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Ferney. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un mémoire, s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir. Il est certain que, si on favorise cet éta-

blissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire un ville très jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs; mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez monsieur votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper; mais peut-être que le mémoire que je Vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné, et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz, à qui j'ai écrit. Vous pourrez lui faire lire ce mémoire, qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Hornoy, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons tout le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres affaires pour celle-ci. Gardez-vous-en bien; réservez-la pour un moment de loisir.

Je vous adore, mon cher ange.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles, ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites m'a bien consolé. Je vois que les talents se sont rassemblés chez vous. Jouissez long-temps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avez vu est devenu une jolie petite ville; mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées par des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte, en n'ayant plus M. Turgot pour intendant; mais la France y a gagné. Vous avez la consolation de voir les commencements d'un règne juste et heureux.

Messieurs vos enfants ont les plus belles espérances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Ferney, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes. Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sulli étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730 : Henri IV, la gravitation, et l'inoculation. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sulli, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie, où il y a déjà cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir, lorsque vous retournerez dans vos terres.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DE LALANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie[1] que vous

[1] *Astronomie*, en trois volumes in-4°, par Lalande. K.

voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations; mais je vous dirai avec Keill :

Thus we from heaven remote to heaven shall move
With strength of mind, and tread the abyss above.

J'ai Keill et Grégory, il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude, si j'avais pu me flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreris [1] d'Angleterre, qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit, à plus forte raison, admirer l'original; et que Platon n'était pas un sot, lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions des hommes, il avouait qu'il existe un éternel Géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines; et que, lorsqu'on nous saigne, ce soit pour l'état, et non pour des financiers. M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très belle âme. Malheur à la France s'il quittait son poste !

S'il m'est permis, à mon âge, de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilates de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviève; mais je voudrais qu'on bâtît une belle salle pour saint Racine, saint Corneille, et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui le pape Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux du Perron et d'Ossat; contre lequel les Frérons de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures; qu'on tua enfin dans son carrosse au milieu de ses amis; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux marionnettes qu'il faudrait l'adorer [2], mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur; les habitants de mon désert desirent passionnément d'avoir l'honneur de vous revoir, quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade, qui vous est tendrement attaché.

[1] Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvements des planètes. K.

[2] On jouait alors *Henri IV* sur plusieurs théâtres de Paris. K.

A M. AUDIBERT.

A Ferney, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud. Voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variation dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot. Cela seul ferait son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre, si un homme d'un mérite et d'une vertu si rares cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent : je vous demande aujourd'hui une autre grâce; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me paient des rentes viagères. Ce sera une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir aux neiges du mont Jura.

Agréez, monsieur, les sincères remercîments, etc.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigny étant fait ministre d'état après avoir été fait premier président, sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens, et par la conduite de monsieur votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse

avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France : il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison. M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûtées ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas long temps, qu'il avait quatre à cinq écoliers; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun : et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être toujours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclaircissements. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de madame de Florian est très singulier et très inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis, qui a une très grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de madame de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame; jouissez de ce bien que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés, dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous! que je partagerais tous vos sentiments! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris, que pour être uniquement à vos ordres Mon cher

ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parce que vous avez une belle âme. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le desir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange ; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes. Je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges ; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera, vous et M. de Thibouville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins ; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Praslin, qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs, y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous ?

J'ose compter, parmi les objets qui pourront occuper votre âme noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt. J'ignore si vous voyez quelquefois madame la duchesse d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grâce ; c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très estimable infortuné qu'elle daigne protéger ; mais je ne veux point de grâce, je veux absolument justice, et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé à craindre et à diriger ; mais c'est un imbécile timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails, quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace : ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée, et la plus prompte comme la plus juste. C'est au parlement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Hornoy peut y servir plus que tous les ministres et que toute la cour. Tout cela demande un peu de temps ; je crois même que le parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ses remontrances plairont fort à la cour : nous verrons si on sera content que le premier effet des grâces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah ! mon cher ange, mon cher ange ! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, madame Du Deffand, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais....

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes ; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à peu près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine ; j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette ? et puis si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes, et quel ridicule ! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu : je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures appelée terre ; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle ; c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi ; c'était celle de Cicéron et de Démosthène. Notre parterre de la comédie n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers ; nos loges sont parées de femmes qui ne

savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonnes depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes, tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir seulement à écarter un témoin imbécile et très dangereux, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prît la chose à cœur, et qui signât une requête au garde-des-sceaux, pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre, si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses; mais il faut que d'Hornoy m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façon que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse; si je ne réussis pas dans cette entreprise très sérieuse, je parviendrai du moins à procurer quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

31 décembre.

Je passe, madame, des noëls [1] aux jérémiades; c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire dont vous avez parlé à madame la duchesse de La Rochefoucauld qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout, quand on est dans son lit au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme, plein de sagesse et de talents, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux parricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du Pont-Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet d'une tracasserie entre madame de Brou, abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La vie de Paris éparpille toutes les idées : on oublie tout; on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres; mais, dans la solitude, on s'acharne sur ses sentiments.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogriphes, dit dans un de ses préceptes : *Ne mangez pas votre cœur?* C'est un grand mot : pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre; mais j'adore le cœur de madame la duchesse de La Rochefoucauld: je ne l'appelle point madame d'Enville. Ce nom de La Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres fut égorgé à la Saint-Barthélemi; à cette Saint-Barthélemi, madame, après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages; sur quoi roule-t-elle? il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur; mais à quoi cela sert-il? Prenez, je vous en prie, le peu d'âme qui me reste, et, quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'âme de madame la duchesse de La Rochefoucauld. J'ai eu l'honneur de voir quelquefois son fils; il m'a paru digne de son nom.

A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon :
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère; mais je vous dis bonsoir, parce qu'en effet je me sens sur la fin de

[1] Voyez dans les lettres, pages 668, 669 et 670, les noëls pour madame de Choiseul.

la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que vous m'avez envoyé; il me ranime un peu; mais ce n'est que pour un moment, et je vais retomber. J'ai passé des jours charmants avec vous; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore; je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes; je le tiens moins à plaindre, puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes compliments à messieurs vos frères. Madame Denis vous fait les siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

A M. LEBAS.

Monsieur, j'ai reçu votre dernier chef-d'œuvre, et je n'ai pu me lasser d'y admirer cette multitude de figures, et la beauté de l'ensemble. Si les tableaux de Vernet restent en France, vos estampes les font passer dans les quatre parties du monde. Je ne connais point d'invention plus utile aux beaux-arts que la gravure; elle multiplie les copies des peintres, et procure du plaisir aux Russes comme aux Indiens.

J'ai, dans ma retraite, toujours entendu parler avec succès de votre gloire; votre estampe me fait regretter de n'être à portée de voir le tableau. Agréez la reconnaissance de votre très humble serviteur, etc.

A M. CHRISTIN.

Le 9 janvier 1775.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne cessera jamais de vous aimer tant qu'il respirera; celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres; celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez sans doute que, quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terray y allait tous les jours.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité, et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle âme. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de Praslin allait à Praslin au printemps; si vous y alliez passer une quinzaine de jours; s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin: vous seriez ma consolation, beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins trois ou quatre petits enfants que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours: Cela pourra-t-il plaire à M. d'Argental? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Praslin? J'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnants. J'ai senti tous les inconvé-

nients de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'Hornoy d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de Brou, abbesse de Willoncourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés: un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des Calas a duré trois années; celle des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'Enville et à monsieur l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'Enville, engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grâce; mais enfin, c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est, après vous, ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence, que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 16 janvier.

Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont toujours pénétrés d'estime pour ses grands talents, et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez *Virginie*, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre, pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre depuis *Athalie*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la mienne. V.

A M. DIONIS DU SÉJOUR,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ SON ESSAI SUR LES COMÈTES.

A Ferney, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables, que je ne compte pas après vous. Je suis très persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera long-temps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas non plus que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si long-temps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique :

Soli cantare periti
Arcades[1].

Mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces Arcades, et que toute l'antiquité ensemble

Je souhaite que Newton ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit; et moi, qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

A M. DE LA CROIX,

AVOCAT.

A Ferney, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble discuter les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugements affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'Enville Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'Enville que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à la fois, et comme cela est très commun parmi nous! Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parce qu'ils étaient parents de madame de Brou, abbesse de Willencourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfants un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfants, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivants dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte, et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et

Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre.

C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 23 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible, pour épargner à un jeune officier, très médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes, mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il sera à Ferney, une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiselle Dupuits, qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de mademoiselle Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin; et si elle ne se sert pas incessamment de ses doigts pour se gratter où il lui démange, il faudra qu'elle soit plus pudibonde que la sœur de votre nouvelle tante.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges.*

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais, avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme : vous vous en apercevrez bien à son style, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de *Don Pèdre;* il est très aimable, et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin, pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître monsieur le bailli de Rue [1]. On y va un peu plus vertement chez les Welches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine : car un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père; donc le supplice des parricides lui est dû très légitimement.

Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux; il ne court point après l'esprit, il ne court qu'après la vérité; il la saisit avec la vraie éloquence, qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme *l'Intimé.*

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits paiements que ma situation très embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires; j'en suis bien honteux : mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de Florian dînent chez votre ami M. Tronchin.

Madame de Florian est plus aimable que jamais. Elle soutient son état avec esprit, avec dignité, et avec grâce. Cabanis la dirige; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter; cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas besoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave;* il n'y a ni gaieté ni esprit; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Ferney.

[1] M. d'Alt. K.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière au moins pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu près suivant le modèle que nous présentons.

Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiselle Lemaure, m'avait chanté un récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantaisie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de madame la duchesse d'Enville; je ne compte que sur elle, je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais, comme ces sauf-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son ambassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de madame la duchesse d'Enville, que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de Brou, abbesse de Willoncourt, suborna des faux témoins, et nomma, pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfants innocents au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous faisant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange vengeance fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de procédures à lire : il fallait, ce jour-là, écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfants, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie vengeance.

Cet exécrable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, madame, à peu près ce que je vous dis aujourd'hui : mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon

train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'Alembert : mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie, sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon âme.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 janvier.

Prdonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrètement; mais en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille livres? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlements. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, sur M. le duc de Bouillon, et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu, qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne *Henri IV* au Théâtre-Français, au Théâtre-Italien, et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changements de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingt mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps; il faut poursuivre cette détestable affaire, qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoy, les fourches de Cluster-Sévern, Minorque, et Gênes; ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtra peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 28 janvier.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Émilie*. Elle s'écrie à chaque page : Ah! la bonne maman! la digne maman! Et moi je me dis tout bas : Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur! pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle! Ah! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse!

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remerciements et mes très humbles respects.

A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Étallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à peu près tel que nous osons en présenter le modèle. Une grâce si légère ne peut se refuser, et M. d'Étallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les pièces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence, et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'âme et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, de votre excellence, etc.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Février.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune, et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère; mais mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

Le vieux Malade et Radoteur de Ferney.

A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, etc.

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grâce pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit au contraire que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre; *Jam pro seditione res erat.* Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les Pères de l'Église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques, dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel, qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et, sans vous, je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne.

Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizai* [1] (si je ne me trompe).

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur et à madame de Maron [2].

A M. DE MALESHERBES.

A Ferney, 26 février.

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un peu de vie en recevant votre excellent discours. J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore (et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie), d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme qui m'avait d'abord donné quelques espérances; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Le pizai (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse. K.

[2] Madame de Maron, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. Voltaire, qui en a vu quelques unes, leur a donné des applaudissements. La modestie de l'auteur l'a empêchée de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de Voltaire lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif. (*N. le de M. de Lalande.*)

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 février.

J'ai été très mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends, dans mon lit, qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogni.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers; car, outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de *la Tactique* dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini des maladies qui nous tuent est assez grand; et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Étendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché; mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance, qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville; je ne sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Lekain a mandé qu'il avait une vieille *Ériphyle* de moi; c'est une esquisse assez mauvaise de la *Sémiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde, avec quelques associés; le tonnèrre est tombé sur notre vaisseau, et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur : avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre : les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier* ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus: permettez que je vous embrasse bien tendrement, avec le peu de force qui me reste.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Genevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage, que mon état très douloureux m'empêche de vous présenter moi-même? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que *la Raison* ait passé par Paris, dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La Raison et *la Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Ferney, le 10 mars.

Tous les plans dont vous avez gratifié le public sont d'une exactitude dont personne n'avait encore approché : vous représentez les positions des armées, avant et après, comme dans l'action même. Votre livre sera à jamais l'instruction des officiers, et c'est assurément un des plus beaux monuments du siècle.

Pardonnez-moi ces éloges, puisque c'est la vérité qui les dicte.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre, et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque

autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés: on ne songe à eux que quand la peste les dévaste eux et leurs troupeaux; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition, arrivé depuis long-temps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue; mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangements pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. Linguet, dans une de ses feuilles, a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée; mais on ferait très mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris, qu'on appelait autrefois le Théâtre-Français. Il faudrait un Baron et une Lecouvreur avec Lekain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude; et vous n'avez précisément que Lekain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infâmes, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais connues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquents, qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de *l'ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean; mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée.

Adieu, mon cher ange; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déjà le portrait de M. Turgot; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs-généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis de celle de Jean Causeur. Ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de

cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles-lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits, qui touchent à la fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation! Je vous répète que, si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que mademoiselle Lecouvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour Don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges, mes pauvres anges! le bon temps est passé: vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'opéra comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal; et, quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Barthole, vous devez savoir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que, pour vous voler, on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre situation présente; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très beaux établissements, et surtout de la gloire, que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthélemi. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries, et d'opéra comiques; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage; cependant on a la faiblesse de le desirer ce suffrage, qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit, où je suis confiné depuis long-temps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous; vous êtes en tous sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais, si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorsque vous trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères, Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole et Voltaire est fermier.

Il semble, par ce vers, que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse ! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme quelques uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier-général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami, et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de Guines. Il semble que les mémoires signés Tort soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème, il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai bientôt; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous, qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker [1] ? et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

A M. LE PRINCE DE BELOWSELKI.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissements à ses maux, en recevant la lettre charmante en prose et en vers dont vous l'avez honoré dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre cour. Je viendrais vous en remercier à Genève si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée;
D'un beau feu leur âme échauffée
Fit des chansons, des vers, et surtout fit l'amour.
Les dieux bénirent leur tendresse,
Il en naquit un fils orné de leurs talents;
Vous en êtes issu; connaissez vos parents,
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Ferney.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, le 28 mars.

Dessillez donc, monsieur, les yeux de quelques uns de nos Français, qui ne veulent pas croire qu'un jeune homme du royaume de Russie ait fait *l'Épître à Ninon* : les charmes de votre conversation ont dû leur apprendre que l'esprit, le goût et les grâces ne sont point du tout étrangers dans ce pays; monsieur votre neveu est accoutumé à plaire en vers, comme vous faites en prose. Nous devons lui être bien obligés de l'extrême honneur qu'il fait à notre langue. Son épître sera un des plus précieux monuments de notre littérature. J'avoue qu'il est bien rare qu'on fasse de tels vers en Russie; cela n'est pas plus commun à Paris. Le bon est rare partout. Il y a peu de dames

[1] Contre la liberté du commerce des blés. K.

en France qui écrivent comme l'impératrice. Elle m'a honoré, il y a peu de temps, d'une lettre charmante, où elle se moque plaisamment de M. Pougatschef. J'espère que ce Pougatschef est fort loin de faire des vers français. L'empereur de la Chine passe pour être un très grand poëte; mais il n'écrit qu'en chinois. Le roi de Prusse est bien plus honnête; il fait des vers en notre langue plus que jamais. Il en a fait sur la Pologne qui sont pleins d'esprit et de gaieté. Le temps de nos anciens troubadours reparaît au fond de l'Europe et de l'Asie. Je voudrais que nos monarques d'occident se piquassent un peu d'émulation; que le pape, par exemple, fît de jolies chansons sur les jésuites, ou quelque opéra comique sur les jansénistes : on y courrait comme au *Barbier de Séville*. Nous vous regrettons, monsieur, tous les jours à Ferney; nous ne savons point, ni vous non plus peut-être, quand vous retournerez dans votre pays des prodiges. Si j'avais un peu de santé, je viendrais assurément vous faire ma cour sur la route; mais ma vie n'est qu'un tissu de maux et qu'une agonie continuelle : ma consolation est de songer à vos bontés. Madame Denis vous assure de tous les sentiments que vous êtes accoutumé d'inspirer. La jeune religieuse ne parle que de vous, elle vous idolâtre, elle croit que le climat de Russie est plus doux que celui de Naples.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, monsieur, de votre excellence, le très humble, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, je le suis encore.*

1° Parce que la chose est vraie;

2° Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : Je suis très mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : Êtes-vous enrhumées, mesdames? elles doivent répondre : Nous le sommes, ou : Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent : Nous les sommes, ou : Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge? Vous devez répondre alors : Nous les sommes; parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne? Je le suis. Êtes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne? Je suis cela. Êtes-vous la juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde quand on a perdu la moitié de son corps et de son âme, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas si tôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez; mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié; cela console à cent lieues.

A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que De Belloy fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des Fréron, des Clément, et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

Gratia, fama, valetudo contingit abunde,
Et mundus victus, non deficiente crumena.

Connaissez-vous M. De Vaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof*, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder, et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourants.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Lekain ; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les fesait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices ; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pèdre*, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte *animo*, *generose* puer ; sic itur ad astra.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

A M. PARMENTIER.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, monsieur, les deux excellents mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, desiré du gouvernement; l'autre sur les végétaux nourrissants, couronné par l'académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre, dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre ; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres, que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je suis à peu près comme cette madame de Moncu, qui écrivait : « Moncu est un assez vilain trou, mais on se di- « vertit quelquefois dans le voisinage. »

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna, il y a quelque temps, un grand souper à madame de Luchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Épictète, l'Être des êtres de m'avoir fait jouir, pendant quatre-vingt et un ans, du beau spectacle de la nature. J'ai abandonné totalement *Don Pèdre* et *Du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés. Il me suffit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme, pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Hornoy a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; *toutes pires que les abominations* du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non seulement est nulle, mais qui est très punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni ester à droit, ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide-de-camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne

convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Échauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Hornoy et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre, et la plus vieille.

A M. LAUS DE BOISSY,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE SECONDE ÉDITION DE SA CRITIQUE DES TROIS SIÈCLES.

A Ferney, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciements, et je ne serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talents, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en fesant connaître un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infâme d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinosa, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU.

Le.....

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides*. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand si l'état avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres, dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et, en cela, son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants. La guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogny les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de Luchet n'est plus que garde-malade : vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante; mais les mines de son mari ont un peu allongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de .... ; mais il a bien plus mal fait ses affaires que .... Il est actuellement à Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur désastre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame Denis n'était qu'un rhume ordinaire; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très sérieuse et très inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui ; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable; je ne suis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès long-temps au rebut, et à moitié brûlée; *altri tempi, altre cure*. La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme : il est plus sage que moi; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'Hornoy. Je lui mande qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfants intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable, avec laquelle un procureur marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Hornoy a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde-des-sceaux, mais il ne lui a point parlé du seul objet principal dont il s'agit; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois co-accusés dans cet infâme procès criminel; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoît, Turpin, Linguet.

Le moyens de nullité sont très bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur-marchand, à ce juge aussi infâme que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde-des-sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miromesnil? hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'Étallonde et La Barre que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfants innocents, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfants, et madame Feydeau de Brou, lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi, je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous; je vous dis : Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'Étallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfants accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde?

Au nom de cette humanité, qui est dans votre cœur, parlez à M. Target; dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce; que grâce, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on la fasse entériner à genoux, et c'est ce que

nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que, dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition in-4° du *Corneille?* Il y a sans doute beaucoup de choses nouvelles dans les notes; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnements alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinents dans une tragédie; que le boursouflé est encore plus condamnable; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tournes et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire; si j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti[1], et dont vous me parlez. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle âme, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 avril.

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne : je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine*, qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté; cependant vous et moi nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes, de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à la fois de nourriture et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout résigné que je suis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame Denis est dans le sien depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rosny. Je ne crains pour lui que deux choses: les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

. . . . . Sont d'étranges machines,
Quand, fiers des feux follets d'un instinct perverti,

[1] M. Pasquier.

Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquants les soupers d'Épicure-Stanislas, père de la feue reine ; Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Épicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût. Et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs académies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. Da..., C... et M....

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et surtout des vers très hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose ; mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

A M. DE VAINES.

24 avril.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une tragédie en vers ; permettez que je vous en adresse une en prose. Si vous avez le temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous trouverez le sujet bien intéressant, et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut encore être représentée et qui le sera peut-être au sacre du roi.

Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets. Je ne peux paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes. Puissent-elles ne pas être inutiles!

Vous trouverez, monsieur, dans ce paquet, une lettre à M. de Condorcet, avec des papiers pour M. de Beaumont, l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est depuis long-temps d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être; mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. le marquis de Condorcet et M. de La Harpe!

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

Si par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde et la mienne, que vous trouverez enveloppée dans celle que j'écris à M. le marquis de Condorcet.

A M. LE CHEV. DE CUBIÈRES-PALMÉZAUX.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma nièce, qui a été entre la vie et la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je ne suis point le chevalier de Morton. J'ignore quel est l'auteur de la pièce très indiscrète et très inégale que ce prétendu chevalier a écrite à M. de Tressan. J'ai été très affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée, et qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Épicure-Stanislas, qui n'a jamais soupé, et qui ne ressemblait point du tout à Épicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au public. Je lui en fais des reproches d'autant plus vifs que je lui suis attaché depuis long-temps.

Quand on fait imprimer de pareilles pièces de poésie, il faut que tous les vers soient bons ; et quand on les fait sur de pareils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis long-temps, monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Madame Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation,

vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très hardies et très indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant-général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déjà dit, et je vous redis encore, que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Sirven, et dans lequel j'échouerai peut-être; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très estimables, très innocentes, et très infortunées : c'est mon destin depuis long-temps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le recueil des *Causes célèbres*. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'état; cela serait assurément plus honnête et plus à sa place que le commerce de M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolents assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor*.

Madame Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue; ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

Madame de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans des mines comme le croit le mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin, je ne vous dis rien sur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très désagréable qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une épître sous le nom du chevalier de Morton, et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées, et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant-général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde-des-sceaux; mais en faisant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins, ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé ?

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle arrive, madame; c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame Denis et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner, et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque; madame de Luchet, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois; son mari qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changements dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques uns de ces changements que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale, ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames; et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux Dames* a fourni un opéra comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui; mais, puisque Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière : tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

A M. DE VAINES.

8 mai.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonais, qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière : tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du Genevois Necker, contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir, et de vous exprimer.

A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts

en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris, et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus: cela est si vrai, que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne;* mais en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue (car il faut être juste) que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée; et c'est en quoi cette casse mérite la préférence: mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin pour vous parler des *Filles de Minée.* Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscrétion de Cramer, dont je suis très fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. de Lisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il paraît un écrit sur l'agriculture qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant: il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philosophie. La patience et la casse, voilà donc nos seules ressources! j'en suis fâché.

Madame Denis vous remercie de vos bontés: elle l'a échappé belle.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille; et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie Française. Je ne connais que Lekain; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé surtout que cet ouvrage, dont ils n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentiments dont est pénétré pour vous le vieux malade.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 14 juin.

Je vous ai envoyé, monsieur, par monsieur votre frère, le petit paquet de rubans d'une nouvelle espèce pour madame votre femme. Je me flatte qu'il vous l'aura rendu. Ce que vous me mandez des ennemis qu'il a dans un autre régiment ne m'étonne pas. On sait assez que la jalousie

se glisse parmi les militaires comme parmi les prêtres ; mais je suis bien sûr que les services de monsieur votre frère, son mérite et son application, le feront toujours triompher.

Nous commençons à avoir quelques beaux jours; mais il n'en est plus pour moi à mon âge. Il me reste des moments consolants : ce sont ceux où je reçois vos lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc. V.

A MADAME SUARD.

Juin.

Madame, j'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris ; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*, je vous regretterai comme il regrettait Eurydice; avec cette différence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très humble serviteur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatribe!* pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette *Diatribe* n'est qu'une plaisanterie ; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des *Lettres* de M. Turgot sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ses lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage, et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent, que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je suis actuellement entre Chabanon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Le Gros, qui vient jouer *Orphée* dans notre *tripot* auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grâce que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne souffrirai qu'on fasse grâce à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grâce aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler de tout cela, vous consulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse qui ne finira qu'avec ma vie.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois; mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que votre éminence,
Au pays des processions,
Fait à toutes les nations
Aimer et respecter la France :
Ils disent que votre entretien,
Cher aux beaux-esprits comme aux belles,
Enchante le Norvégien
Et le voisin des Dardanelles,
Tout autant que l'Italien ;
Comme, en sa première harangue,
Le chef du collége chrétien
Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc, et partout. Vous n'avez point changé au milieu des changements qui sont arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés que vous conservez pour moi; elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita*, comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talents et en grâces. Hélas! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéra comiques, et même encore de la gaieté; mais on prétend qu'il n'y a plus, dans la patrie de Cicéron et d'Horace, que des cérémonies. Je me trouve, depuis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris,

sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire; mais

Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment; mais qu'est-ce que cela? et comment s'aller mêler dans un beau concert, quand on ne peut plus chanter sa partie? Les bontés que votre éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Ferney, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre, jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit et je vous redis combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des *Filles de Minée* par le même M. de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un mémoire assez intéressant, qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine, et assure sa fortune. Il a accompagné ces grâces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours par de petites attentions flatteuses le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

Et dans le même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miromesnil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

A M. DODIN,

AVOCAT A PARIS.

A Ferney, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client.

M. de Servan, avocat-général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que « la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à un homme. » L'erreur ne dispense point de cette loi. Parce qu'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation, en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs; cette noble jurisprudence est en usage en Angleterre.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article *de Testibus*, que *testes intrare judicii secretum* signifiait *les témoins doivent déposer secrètement*; et il signifie *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge*. Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant desirée.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

Ferney, 29 juillet.

Ferney n'oubliera jamais son député, ou plutôt son protecteur, monsieur l'abbé M***. On y jette actuellement les fondements de quatorze maisons

nouvelles, qui ne subsisteront qu'autant qu'elles seront favorisées par ceux dont toute la France attend sa félicité.

Madame Denis, monsieur, est aussi sensible que moi à tous vos bons offices.

Je ne vous dirai point, d'après un beau livre nouveau, que les calculs de la nature sont plus grands que les nôtres; que nous la calomnions légèrement; que la distribution du bonheur est restée dans ses mains;... qu'un pays qui recueillerait beaucoup de blé, et qui en vendrait continuellement aux étrangers, aurait une population imparfaite;... qu'un œil vigilant capable de suivre la variété des circonstances peut fonder sur une harmonie le plus grand bien de l'état; qu'il faut suivre la vérité par un intérêt énergique, en se conformant à sa route onduleuse, parce que l'architecture sociale se refuse à l'unité des moyens, et que la simplicité d'une conception est précieuse à la paresse, etc.

Je vous prierai seulement de remarquer et de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet admirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement; et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable quand il est débité par les puissants et les riches.

Nous sommes petits et pauvres; mais nous défions tous les *millionnaires* d'être plus enivrés de joie que nous le sommes, et de faire des vœux plus ardents que nous en fesons pour les ministres que l'on vient de nous donner...

A M. COLINI.

A Ferney, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans, et toutes les misères qui en sont la suite, me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de S. A. E.; je prendrais la liberté de lui écrire, s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable [1], qui a exorcisé les malades d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins, qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Ferney, qui s'est beaucoup augmentée; mais, quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

[1] Le médecin du diable dont parle Voltaire dans cette lettre était Gassener, prêtre à Elwanger. Je lui avais parlé de la scène scandaleuse que cet homme avait faite en Allemagne. (*Note de Colini.*)

A M. DE CHABANON.

5 auguste.

Mon très aimable ami, votre ouvrage contre *l'Esprit de parti* est, encore une fois, un très bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie, dès ce moment, d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette passion, que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris! Cela n'est pas conséquent, mon cher ami : d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre *tripot* avec mes béquilles : rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, sans doute, de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique desir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je desire bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révéré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis surtout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconnay.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 auguste.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de Papillon-philosophe [1] dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire, sans aucune finesse, qu'on doit être très sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne qui l'accuse de légèreté sur les apparences arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette méprise qui a occasioné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon, je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros ; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidents que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déjà très las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoy, Gênes, Closter-Severn, et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que madame Pernelle avait raison quand elle disait que l'envie ne mourrait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros ; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale a écrites sur une vitre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras, et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour Cicéron, pour Catilina, et pour César, dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César, je compterais sur vos bontés auprès de monsieur le maréchal, dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon Sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudents; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenny* ne peut pas être soupçonné de penser comme Épicure. Spinosa lui-même admet dans la nature une intelligence suprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là : vous lui diriez *vade retro*.

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie : mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement, songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que Papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentiments pour vous.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

[1] Madame de Saint-Julien.

A M. DE VAINES.

7 auguste.

Votre lettre, monsieur, m'a rassuré : je vous dois mon repos. Un pauvre étranger comme moi s'alarme aisément. Je craignais d'avoir été indiscret, et je tremblais surtout de vous avoir compromis.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot en a été aussi content que vous ; ces deux suffrages, appuyés de celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne ; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel ; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement : J'ai reçu le numéro 1, le numéro 2, etc. ; les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie* ; ce fermier est un homme de très grand sens et de très bonne compagnie ; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 auguste.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches ; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château ; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme, qui s'est donné tant de coups de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur ; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une ?

En général je ne blâme personne, et je trouve très bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît ; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours : car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple ; on le délivre des corvées : tout le monde crie *Hosanna !* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très sûr de mourir à la peine.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684 ; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

Madame de Saint-Julien est ici. Elle écrit à madame de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami ; je lève les mains au ciel.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites

en m'apprenant que vous avez les deux prix; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en prose du maréchal de Catinat.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof*? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des compliments, et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret : ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. de Vaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé *le Cri du sang innocent*, et cette *Diatribe* dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui fesait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *Messieurs;* il l'appelle auprès de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grâce honteuse, qui exige des cérémonies infâmes.

Si M. de Vaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

A M. DE VAINES.

15 auguste.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer deux *Cri du sang innocent* et deux *Diatribes*, sous l'enveloppe de M. Turgot, n° 1; j'envoie aujourd'hui n° 2. Voulez-vous bien avoir la bonté d'en donner un à M. de La Harpe? Je suis enchanté de ses nouveaux succès. Voilà un nouveau jour qui se lève dans la littérature, comme dans le gouvernement.

V.

A M. FABRY.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ses bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrons convenir d'un prix avec messieurs les fermiers-généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très signalé et très inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons, et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers-généraux de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux, nous pourrons en acheter à Coppet, et l'avoir à un prix très modique. Nous ne le paierons que 15 livres le quintal. Il est très probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers-généraux à traiter avec nous, comme avec Genève. Alors il vous sera très aisé de prendre, sur la vente de ce même sel, une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir, et l'abolissement des corvées sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des grâces à rendre; personne ne le sent plus que vous, et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse, et à votre esprit patriotique. J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié, et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Tru-

daine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de sel, de tabac, et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine, en nous prouvant, par les faits, que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribe;* mais il me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent il y a quelques mois pour ameuter la populace. C'est l'esprit de la Ligue qui voudrait persécuter le duc de Sulli. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe[1].

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Nous passons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté, et de la raison.

A M. DE VAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois, et que monsieur le contrôleur-général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciements. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'Empire y assistèrent. Nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier : *Regni tutamen.* Madame de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

[1] Le parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, inséré dans le *Mercure*. É.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 24 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots, et bien ridicules : puissent de dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance !

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

Qui lui avait envoyé l'éloge du maréchal de Catinat fait par M. l'abbé d'Espagnac son fils.

A Ferney, 3 septembre.

Le jeune homme, monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un Père de l'Église. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison, et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, du maréchal-de-camp et du bachelier, monsieur, le très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

A M. DE VAINES.

3 septembre.

Le vieux malade, monsieur, est prêt à ressusciter par toutes vos bontés. Mon pays attend celles de M. Turgot sur le rapport de M. de Trudaine ; et on espère bien que, si l'occasion s'en présente, vous direz quelques mots en notre faveur.

Je vous supplie de souffrir que je mette dans mon paquet un billet pour M. de La Harpe. Si mon corps pouvait obéir à mon âme, je ferais le voyage de Paris pour vous remercier. V.

A M. DE LA HARPE.

3 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Éwge de Fénelon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Éloge de*

Catinat m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur-général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph, le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes! les méchants et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire! Buvez à ma santé avec M. De Vaines; je m'en porterai mieux.

A M. DE VAINES.

5 septembre.

Je mets sous votre protection, monsieur, ce petit billet pour notre ami M. de La Harpe. Mais j'y mets encore plus mon petit pays de Gex. Neuf à dix mille hommes attendent, la bouche ouverte, la manne que Moïse-Turgot doit faire pleuvoir sur eux. Je me flatte que M. de Trudaine aura bientôt minuté l'arrêt du conseil. Cet arrêt sera plus utile que celui qui a été rendu contre le *Mercure*. Il fera fleurir un pays pauvre et ignoré.

On bâtit actuellement dans Ferney vingt nouvelles maisons de pierre de taille, et on y a fait l'année passée un commerce de 450,000 livres. Cela peut aller, dans quelques années, à un million, si nous sommes protégés. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de bien faire; c'est par cela seul que je mérite la protection de M. Turgot.

Continuez-moi, monsieur, une bienveillance qui fait le charme des derniers jours de ma vie. V.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 septembre.

J'ai été un peu piqué que M. Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Éloge de* M. le maréchal de *Catinat;* j'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines, et sublimes; des morceaux d'éloquence très touchants, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de La Harpe est digne d'un académicien, plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique : ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que vos discours pour l'académie n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui : c'est l'effet de la vraie philosophie; elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits est le plus beau et le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme; ce n'est pas à moi d'en parler avant vous. Je me borne à vous remercier de votre ressouvenir, et à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect. VOLTAIRE.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers-généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine *Diatribe :* mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris Joseph, le contrôleur-général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

A M. DUPONT.

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes-générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme-générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous paierons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur-général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission, et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait madame de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'académie française : c'était une médaille d'or représentant M. Turgot, gravé au burin par un de nos meilleurs artistes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de Sulli-Turgot, pour tirer notre pays des griffes de messieurs les fermiers-généraux, et pour nous rendre libres; après quoi je mourrai content : mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Diatribe* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands-officiers de Monsieur, M. le marquis de Montesquiou, qui fait des chansons charmantes; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître; et de la littérature à la philosophie il n'y a pas bien loin. Cela donne de grandes espérances : il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront, puisqu'ils sont rentés; mais petit à petit on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras fesait jouer à Fontainebleau quelques unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remer-

cier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Lekain : je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs ; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Lekain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potsdam ; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que Lekain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que, si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre ; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de Papillon-philosophe, qui est beaucoup plus philosophe que papillon ; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles ; dans votre âge, qui est encore bien loin du mien ; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie.

Adieu ; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

A M. COLINI.

Ferney, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami ; pour moi, je me dispose toujours à faire celui de l'autre monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim, et d'y faire ma cour à S. A. E. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous êtes marié, de saluer votre femme, et d'embrasser vos enfants. Vous savez combien je vous aime ; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés ; mais mon cœur m'appelle vers vous.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon Papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons [1], notre corps d'artillerie, sont dans les regrets autant que madame Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice pour l'ami Racle, et de n'être point du tout rassuré sur le sort de ma colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra sans doute à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires, mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états ; peut-être est-il à la campagne ; peut-être aussi M. Turgot ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers-généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. De Vaines, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit : si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire, en arrivant à Paris ; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris ; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie ; nous la trouvons déserte ; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous

[1] M. Dupuits, capitaine de dragons. K.

avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et, si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'ermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours, que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette rapsodie, que je tiens de M. Laffichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Lekain, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sulli, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

A M. DE SACY.

Vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir long-temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes, en levant des troupes contre leur mère-patrie; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de MM. les fermiers-généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que, deux jours après, cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles âmes doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons: *Mont-Joye et la Tour-du-Pin!*

Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

A M. CHRISTIN.

1er octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos clients. Je pense comme M. Campi; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que si vous en appeliez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire : Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abîme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser : voilà ce que je crains.

Je suis très persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son âme; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis : c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable : l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages; les sentiments de M. de Malesherbes et de M. Turgot; l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame Morel. Nous nous flattons que madame Morel viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami.

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris, où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très honnête homme, tirant, à la

vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'auraisplus rien à desirer dans ce monde, que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleurs que vous donnez si libéralement aux deux peintres du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le maréchal de Villars au *père la Pensée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard, qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit: « Le maréchal de Villars, après avoir « donné le change aux ennemis, attaqua le corps « qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et « prit cinq villes en deux mois. Je n'aurais rien « fait de tout cela. »

Vous connaissez parfaitement les hommes, mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre académie, dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartient qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grâce et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être: jouissez de votre gloire, qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

A M. FAVART.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans, qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des moments qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant, plein de grâce et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grâce à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste.

Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passants dont vous aviez pitié. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait, avec des cris et des larmes, d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconnay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels; il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit, comme la nôtre, entourée de trois états étrangers, et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. De Vaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département: mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante, que nous n'avons aucun moyen à négliger, ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. Racle, car celle-là tient au public; et quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son Évangile; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, madame, mon tendre respect.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Protégez bien Ferney, madame; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé; que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichements, et jusqu'au grand chemin de Meyrin; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très beau feu d'artifice; et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre? c'était, ne vous déplaise, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point; que le conseil n'est point de l'avis de M. Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciements à lui faire.

Agréez, madame, les respects de votre ville, et surtout les miens.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur-général et à M. de Trudaine. J'écris à M. l'abbé Morellet. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers-généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très pauvre et très surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers-généraux. Une armée de Pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur-général avait pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur-général est juste et ferme; notre protectrice est animée et persévérante : nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondements d'un grand commerce; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais.

A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
BOILEAU, *épître à Racine*, v. 49.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'Alembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé Rabsacès et bête puante; et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolants. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. De Vaines, avec MM. d'Alembert, Suard, Saurin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battements de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le Théâtre-Français, tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais, si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très instamment de me succéder, et de dire nettement à l'académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième, madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangements ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissements et les ameublements dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence, et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philosophe, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monsieur le contrôleur-général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet, et à M. Dupont. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs demandée par la ferme générale, serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers-généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parce que cela me paraît très nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme-générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paie toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très humblement et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne pas les sentiments du vieux hibou, qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

A M. DUPONT.

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'état sans passer par les mains de cent employés des fermes-générales. Ce sera sur nous que M. de Sulli-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur-général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province paiera aux fermes-générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers-généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur-général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Genevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoix, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port. Monsieur le commandant l'ayant su, ordonna à M. Fabry, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Genevois refusa d'obéir. M. Fabry envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Genevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition immense d'ouvrages qu'on m'impute.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite [1], il y a si long-temps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulay ; mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'académie des sciences.

Il est très vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute dans une audience donnée au comte de Stairs. Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très fausse ; mais que, l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé ?

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

[1] Voltaire la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion ; la voici :

Ce rocher sourcilleux que défend la vaillance
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance.
(*Note d'Auger.*)

A M. DOIGNY DU PONCEAU.

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas ; vous faites parler un nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir long-temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie ; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agréez, monsieur, tous les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans a l'honneur d'être, etc.

A M. BÉGUILLET.

Ferney, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières, que des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du *Manuel du Menuisier et du Charpentier*, que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent ; mais votre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions : la situation du petit coin de

terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 22 octobre.

Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, de m'envoyer la copie de la belle lettre de M. Turgot. Elle est d'un philosophe qui est votre ami. On n'écrivait pas ainsi autrefois. J'ai toujours mes détracteurs. Il y a des gens qui prétendent que j'ai eu ce matin une attaque d'apoplexie. Je ne crois pas cette médisance entièrement décidée; mais j'avoue que j'en suis véhémentement soupçonné.

Je prie M. de La Harpe de se préparer à prendre ma place.

Je vous souhaite, monsieur, de tout mon cœur des jours plus longs et plus heureux que les miens.

V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été long-temps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut; et moi, la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Lekain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi; et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'état, qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe, a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Élisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

A M. DE MALESHERBES.

A Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissements que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et, quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage, que je vous dois, une lettre charmante dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remerciements. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des moments que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville) changea son nom en Fessi, dès que son fils fut jésuite.

Ce M. Fessi, homme d'environ soixante-dix ans,

demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle mademoiselle Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite, et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grâce d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon ; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'âme, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talents comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau ; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin ; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment ; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage ; je vous embrasse de mes très faibles mains.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie ; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance ; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme-générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations ; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers-généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays ; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons ; et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon âme habite, elle sera bientôt en cannelle ; mais en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. de Crassy, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des *Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère*, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de Saint-Robert? « La cavalerie du roi, mort-dieu ! battait partout les ennemis du roi ; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu ! mais nous sommes entrés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu ! »

Mais, madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès, dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays ; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très aimable et respectable duc, puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament, que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnements dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'âme immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et, si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que monsieur le contrôleur-général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme-générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général qui est à présent ministre de la guerre [1] a commencé par être jésuite; et il le dit si positivement, que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées, dans son enfance, de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi, quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur, le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous; et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point; mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof* à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Lekain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince Henri lui a fait un présent magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire *la Reddition de Paris à Henri IV?* Sedaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose à la Comédie-Française? et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitants de ce quai des Téatins en bonne santé. J'espère encore que madame de Saint-Julien, M. Turgot, et M. de Trudaine, protégeront mon petit pays.

Madame Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable; c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni de Lekain, ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, madame de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit *tripot* philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consola-

[1] M. le comte de Saint-Germain. K.

tions; car, en vérité, quoi que madame de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si madame la princesse de Bareuth, mademoiselle Clairon, est à Paris, si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux; mais, s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange; jouissez de l'agrément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Ferney.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité, qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes; Diane, de Lemnos; Papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Divonne et de Crassi; et d'ailleurs, ne sortant pas de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattants, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme-générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un mémoire que je lui adressai, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port très considérable. Ce mémoire, comme je vous l'ai mandé, madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres, dont messieurs les fermiers-généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof*, et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois; je compte, demain samedi, faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

Atys, comblé d'honneurs, n'aime plus Sangaride;

je vous dirai :

Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité, et la précision.

Il est très vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand, et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers-généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai? mon département est l'abîme du néant éternel, où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car quoique ce grand homme soit très éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appelez votre grand'maman. Comme il faut se réconcilier dans ces moments-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari, qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez

comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagements : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra comique ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellents? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau ; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet qui viennent lutiner les vivants.

Soyez très sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusements, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si madame du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouait déjà à la Comédie-Française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le *tripot* comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser : c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, et *fuerunt amici ex illa hora*. Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle, où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs, qu'on ne trouverait pas !

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 décembre.

Il est donc dit que mon héros verra mourir tous ses courtisans l'un après l'autre, et qu'il fera continuellement maison neuve. Madame de Voisenon me mande qu'elle vient de perdre son petit beau-frère que vous aimiez. Je tiens bon encore, mais ce n'est pas pour long-temps. J'ai eu, il y a quinze jours, un petit avertissement de la nature. Elle m'a signifié qu'il fallait bientôt faire mon paquet. Je vous avoue que j'aurais mieux aimé mourir à vos pieds, dans Paris ou à Richelieu, qu'au milieu des neiges du mont Jura. Mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre, monseigneur, a été brillante de grandeurs et de plaisirs; j'ajoute encore de tracasseries de cour, qui n'ont jamais pu vous ôter votre gloire. Je relisais hier des paperasses dans lesquelles je voyais les beaux tours qu'on vous joua, lorsque vous eûtes fait mettre bas les armes à l'armée anglaise, et que vous les fîtes passer sous les fourches Caudines de Closter-Severn. Vous alliez tout de suite à Magdebourg et à Berlin; c'eût été la plus belle campagne qu'on eût faite. Mais au lieu de vous laisser consommer votre ouvrage, je vois qu'une petite intrigue vous envoya à Bordeaux. Cependant, quelques niches qu'on ait vous pu faire, vous

avez toujours été victorieux en guerre comme en amour.

Il me semble qu'il ne s'agit plus que de vivre dans un loisir honorable, avec un peu de philosophie.

Je ne sais pas qui vous prendrez pour confrère, à la place de ce pauvre abbé de Voisenon. Je ne sais pas si vous serez le protecteur de notre académie, et si la détestable aventure de votre maudite Provençale vous laissera le temps d'être le modérateur de nos petites intrigues littéraires. On a fait de l'indigne procès de madame de Saint-Vincent un labyrinthe dans lequel on veut vous faire tourner des années entières. Il faut pourtant qu'à la fin justice se fasse.

Je pense que vous aurez vu madame de Saint-Julien, qui a, je crois, de son côté un procès pour un petit legs que lui avait fait M. de Gouvernet, le mari des *vous* et des *tu*.

Si j'osais vous parler de mes misères, je vous dirais que j'en ai une avec les fermiers-généraux, qui veulent écraser un peu trop fort la petite et chétive patrie que je me suis faite. M. Turgot et M. de Trudaine sont juges suprêmes dans ce procès, dans lequel il s'agit du sort d'une province. Mais je vous assure que le vôtre me tient bien plus à cœur. En vérité, depuis que les bénédictins font des titres, il n'y a point eu d'affaire pareille à celle que vous êtes obligé de soutenir. Mon neveu d'Hornoy m'a dit que vous avez eu un rapporteur un peu lent. Si d'Hornoy avait été le vôtre, je crois que l'affaire serait bientôt finie; mais je parle de tout au hasard. On est si peu au fait des choses à cent lieues; on voit de si loin et si mal, qu'il faut se taire, et se borner au respectueux et tendre dévouement que le vieux malade de quatre-vingt-deux ans conservera jusqu'à son dernier soupir pour son héros, toujours rempli de gloire et de grâces. V.

A M. DE VAINES.

6 décembre.

C'est pour vous demander pardon, monsieur, de vous avoir importuné d'un mémoire de mon petit pays. Il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations. L'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de la reconnaissance. Les fermiers-généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs, ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté. Je n'ai actuellement d'autres négociations en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent des prix. C'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

Le vieillard de quatre-vingt-deux ans vous est attaché, monsieur, aussi vivement que s'il n'en avait que trente.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi, 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme-générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Évangile, je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabry, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers-généraux, qui en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres, et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers-généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligés continuellement, vous, monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'état, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Évangile le disait, mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua.*

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les co-

lues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par-là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers-généraux en ont fait; et, quand ils nous donneront cinq ou six mille francs par an sur les trente mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très bon marché. Je propose cette bonne œuvre à monsieur le contrôleur-général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ÉTAT, CONTROLEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES.

Décembre.

Monseigneur le contrôleur-général est supplié de daigner jeter un coup d'œil sur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes consistent :

I.

Dans la permission de faire venir toutes les marchandises de Marseille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption seule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la nécessité de se pourvoir à Genève de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette différence prodigieuse entre une ville étrangère et un pays appartenant au roi a mis les Genevois en état de se faire plus de sept millions de rente sur les finances de sa majesté, et d'être en possession, avec le sieur Geoffrin, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

II.

Monseigneur le contrôleur-général verra que ce petit pays paie à sa majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

III.

Il verra que ce pays très pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occasionnées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme-générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la ferme-générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

Les états de Gex attendront très respectueusement les ordres de monseigneur.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 8 décembre.

Voici, mon cher ami, une lettre qui nous assure enfin la délivrance prochaine du frère de cette bonne madame Barondel. Je vous prie de la lui montrer, pour la consoler.

Nous réussirons malgré le subdélégué, qui était impitoyable. Il est plaisant que ce soit moi qui contribue à tirer un curé de prison. Mais que ne doit-on pas attendre d'un associé à l'ordre des capucins?

L'idée de présenter un mémoire pour la suppression de la mainmorte, et un dédommagement aux seigneurs, n'est pas certainement à négliger. Je pense qu'il faudrait articuler ce dédommagement, et le montrer sous un jour si clair, que le ministère ne pût le refuser, et que les seigneurs ne pussent pas se plaindre. Il faut présenter toujours aux ministres les choses prêtes à signer. La moindre difficulté les rebute, quand ils n'ont pas un intérêt pressant au succès de l'affaire. Vous êtes plus à portée que personne de rédiger toutes les conditions du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la mainmorte. Vous devriez venir nous voir aux bonnes fêtes de Noël, et apporter avec vous le réglement du roi de Sardaigne. Je me chargerais hardiment d'être votre facteur, et d'envoyer le mémoire aux ministres. S'il ne réussit pas, nous aurons toujours le mérite d'avoir fait une bonne œuvre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer. L'affaire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais, soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je ferai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La Tour-du-Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre pour me chauffer, quoique les fermiers-généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épitaphe de l'abbé de Voisenon :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Il ne faut pas prendre cela tout à fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille ; mais je ne veux point l'aller voir si tôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre esprit lumineux, et votre personne. Vous parlez d'affaire comme un vieux conseiller d'état; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'académie. Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien : adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris: c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme-générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grâce à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux. J'*ignore encore si je réussirai dans ma tentative* : cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental mon ange qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sulli-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmants, j'ai écrit à M. le maréchal de Duras ce matin, au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte mal.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon âme commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitants du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province : on mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en

bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des paquets à Paris; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois; et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde; car, pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y fesaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme-générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner, des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très sages, et ont contenu le peuple, qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche, qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartements commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

A M. BAILLY.

A Ferney, 15 décembre.

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre, lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac; que le bélier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria; que les gémeaux étaient Jacob et Ésaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire: mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déjà entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différents peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables, et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. Holwell et de M. Dow; vous citez surtout ce bon homme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragments de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même: il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, as-

trologie, métempsycose, etc. . . . . .
. . . . . .

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc.

LE VIEUX MALADE.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. De Vaines m'annonçait par sa lettre, que je reçus le 17, votre *Menzicof*, qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin; je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

Madame Denis n'a pas pu le lire; elle est très malade dans sa Sibérie depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur; c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Lekain et Clairon. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait, sans vous, dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur, comme il y en avait une du temps de Louis XIV? cette troupe pourrait être sous vos ordres, vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût, dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Menzicof*.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour-du-Pin, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monsieur le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, madame, que nos postes sont tellement arrangés dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très beaux magasins, dans lesquels il y a de très belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais, pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé; ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin, où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus

pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassi; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec madame de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers-généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis :

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

A M. TURGOT.

23 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex; ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les âmes de soixante fermiers-généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très innocent, et de plus très fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierre de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sully-Turgot.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

SOUS-PRINCIPAL DU COLLÉGE DE LIMOGES, DES ACADÉMIES DE MONTAUBAN, CLERMONT-FERRAND, LA ROCHELLE, ETC.

A Ferney, 23 décembre.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard :

Tous deux également nous portons des couronnes, etc

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthélemy n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur-général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les fermiers-généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme-générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monsieur le contrôleur-général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabry : il m'a répondu que oui; que M. Fabry a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province; bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabry, subdélégué de monsieur l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentiments de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises : *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers-généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur-général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement avec la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de monsieur le contrôleur-général comme *experimentum in anima vili;* mais assurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine; je le sens plus que personne. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'académie; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert; plût à Dieu! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande?

Je vous embrasse bien tendrement.

LE VIEUX MALADE.

A M. L'ABBÉ DE LUBERSAC,

VICAIRE-GÉNÉRAL DE NARBONNE.

A Ferney, 25 décembre.

Mon grand âge, monsieur, mes maladies, mes yeux que je perds presque entièrement, sont mon excuse auprès de vous, si je ne suis pas encore entré dans de grands détails sur l'estimable ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai fait que le parcourir encore; mais j'ai déjà jugé combien il était profond en recherches sur l'antiquité, et bien fait pour fixer l'attention de notre jeune monarque, à qui vous le dédiez; j'ai encore vu qu'en décrivant tant de grands monuments, vous en éleviez véritablement un à votre gloire. Je souhaite surtout que celui que vous proposiez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre, plein de génie, puisse être incessamment exécuté. Je vois que vous êtes animé, comme monsieur votre frère, de l'amour du bien public et de la gloire de votre roi. Il n'appartient pas à un vieillard près de quitter le monde d'en dire davantage à celui qui ne s'occupe qu'à l'embellir.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé, VOLTAIRE.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, ce 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine pour sa majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais instruit sa majesté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accusés est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable; et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère, sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très attaché.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers-généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monsieur le contrôleur-général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête; ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'état et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez;

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

Un M. l'abbé de Lubersac, vicaire-général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de

Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume entier le bénira.

Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué : mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris . je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétillant abbé de Voisenon.

A M. MALLET DU PAN L'AINÉ.

Vous allez dans un pays devenu presque barbare par la violence des factions; c'est un de mes grands chagrins que l'homme éloquent que vous y verrez soit malheureux; il lui faudra du temps pour en parler la langue avec facilité : à combien d'embarras ce grand ouvrage politique hebdomadaire va l'exposer! C'est une chose si délicate que de vouloir rappeler à une nation ses intérêts, lorsqu'elle est privée elle-même de tous les moyens de régénération! Je doute que Xénophon eût osé le tenter chez le jeune Cyrus; mais ce qui me donne les plus grandes espérances, c'est que M. Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence. Je lui souhaite autant de succès qu'il a de mérite. Vous savez que, selon La Fontaine,

Tout feseur de journal doit tribut au malin.

Il serait beau qu'il ne crût jamais avoir besoin de cette ressource, et en effet il est trop au-dessus d'elle. Je ne vous reverrai plus ni l'un ni l'autre; mon grand âge et mes maladies continuelles ouvrent mon tombeau, etc. VOLTAIRE.

A M. FABRY.

8 janvier.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec madame Denis : je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par douze personnes à Gex; elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot; il me mande, comme M. de Trudaine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à monsieur l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitants du pays de Gex, puisque tous les habitants profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste, que je ne vois pas comment on pourrait s'y refuser; j'en dirai un petit mot en qualité de commissionnaire des états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'apprends, monsieur, que, malgré les ordres précis donnés par monsieur le contrôleur-général à la ferme de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons trente mille francs à la ferme, du 1er janvier; donc nous sommes libres du 1er janvier; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

A M. TURGOT.

Ferney, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint, seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

MÉMOIRE A M. TURGOT.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de surface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays est en marécages.

Cependant, sans compter environ soixante et deux mille livres qu'il paie au roi par année, en taille, capitation, vingtième, etc., il donne à la ferme-générale, à commencer du 1er janvier 1776, trente mille francs. Les registres des droits du domaine se montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainsi ce pays aride et presque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point soumis au droit des aides, fournit à la ferme-générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue est d'environ quarante mille lieues carrées, était aussi stérile que le pays de Gex, aussi privée de commerce, si elle ne payait point d'aides, et si chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il est clair que la ferme aurait de ce seul article deux cents millions de revenu : elle en rend au roi environ cent trente; ses frais et son profit iraient à soixante et huit millions.

Mais le royaume, étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions.

Réduisons ces quatre cents millions à trois cents : voilà donc une somme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples soient surchargés d'impôts.

On a donc lieu de présumer que l'intention du ministère est d'enrichir le roi et l'état, en simplifiant la recette, et en soulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées paient à présent trente mille francs à la ferme, et se pourvoient de sel où elles peuvent.

Je suppose que sa majesté nous permettra de prendre du sel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre consommation que pour la santé de nos bestiaux, et pour l'engrais de nos terres, lesquelles, étant d'une nature de terre à pot, seraient fertilisées par le sel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du sel le symbole de la stérilité.

Si le roi nous laissait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix sous le quintal, comme les fermiers-généraux. Ainsi un pays de dix lieues de surface fournirait au roi, pour le seul achat du sel, deux mille cinq cents livres : et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions; et ce seul objet rendrait à la culture de la terre une armée immense de commis.

On ose croire que le ministère agit dans cette vue, et prépare toutes ses opérations suivant son grand principe de rendre la recette moins onéreuse, et de faire passer dans les coffres du roi les contributions des sujets avec les moindres frais possibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets les bénissent et les admirent; que feront ceux qui en sont les témoins?

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Genevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme-générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix : *vox quoque Mœrim deficit.* Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

A M. DE VAINES.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot; à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils

crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole madame Denis et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les compliments que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infâme qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis, ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événements pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce, pour lui avoir écrit en faveur de quelques uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentiments de mon cœur; mais c'est de vous surtout, madame, que j'attends mes plus chères consolations; c'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins, avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni *le Paysan perverti*, ni *le Célibataire*; mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes-générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perverti; et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*.

Les déserteurs, qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain, comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade, intitulée *Entretien du P. Adam et du P. Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que *le Paysan perverti*.

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour

elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

A M. TURGOT.

15 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle, dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés, et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi, et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte; mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère; mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des *Prières* et des *Questions*, sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

PRIÈRES ET QUESTIONS

ADRESSÉES A M. TURGOT, CONTROLEUR-GÉNÉRAL.

I.

Les détachements de l'armée des fermiers-généraux avant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier au 6 du mois, sont entrés à force ouverte dans les maisons des habitants, les ont attaqués sur les grands chemins, en ont conduit plusieurs en prison les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande si ces vexations étant attestées par les curés de chaque paroisse, et les procès-verbaux étant présentés, monseigneur le contrôleur-général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme soit rendu par les états aux parties lésées, et retenu sur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme.

II.

La république de Genève est prête à fournir mille minots de sel au pays de Gex, en cas que monseigneur le contrôleur-général veuille bien signer que le roi ne désapprouve point ce secours passager que Genève consent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers-généraux, au même prix que le Valais achète son sel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots soient reversés en fraude dans les pays voisins sujets à la gabelle, puisqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la consommation journalière des ménages, que pour la salaison des fromages et des porcs, pour donner à tous les bestiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiseuses.

IV.

Monseigneur le contrôleur-général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du sel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'imposition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme-générale, et pour l'heureuse abolition des corvées, sera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui sont en assez grand nombre, et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux?

VI.

La ferme-générale ne retirant plus à Versoi, frontière de France, le petit droit de transit pour les marchandises venant de Genève, de Suisse, et d'Allemagne, et n'allant point en France, sera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à son profit ce petit droit, qui n'est payé que par des étrangers?

VII.

La tannerie étant presque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne possédant plus que trois tanneurs; Henri IV ayant exempté ce pays de l'impôt sur la marque des cuirs; monseigneur le contrôleur-général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption?

VIII.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex, retirés tous sur la frontière de cette petite province par-delà le fort de l'Écluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Mon-

seigneur le contrôleur-général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laisser passer au fort de l'Écluse, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois, et notre comestible, attendu que, le 11 du mois, ils ont rançonné tous les paysans qui apportaient du beurre, des œufs, et du bois. Le pays se flatte que monseigneur voudra bien leur faire justice.

AU MÊME.

Les habitants de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery;

Que leur pays appartenait à la Savoie avant l'échange de 1760;

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves des moines que parce qu'ils sont devenus Français.

Ils informent monseigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des Bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embellissements de cette seigneurie, et leur impose des travaux qui surpassent leurs forces et qui ruinent leur santé.

Ils se jettent aux pieds du père du peuple.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 janvier.

J'ose toujours, monsieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Vos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences.....

... Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savants.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays; mais ils respectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur; ce sont les voyages étonnants entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog ?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LE VIEUX MALADE.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur-général un petit mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et de vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abime qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans les pays de Gex, et que M. l'abbé Terray en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. Fabry, notre subdélégué, les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terray les a déclarés, en 1771, habitants de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terray a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terray n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangements qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne paieraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de Henri IV doivent vous être chères, à vous et à M. Turgot, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes, et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers-généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 25 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abime qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitants, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terray de les déclarer ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé Terray en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabry, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1771. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures paient des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de monsieur le contrôleur-général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfesant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables, dont on dit que les tourments redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs

cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises, en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

A M. FABRY.

28 janvier.

Vous avez fait, monsieur, un beau coup de partie par votre négociation avec Berne : vous êtes toujours le bienfaiteur de notre petit pays.

Il serait, ce me semble, très nécessaire que vous assemblassiez les états tous les mois; il faut que nous tâchions d'obtenir de M. Turgot qu'il défasse ce que M. l'abbé Terray a fait, qu'il nous rende le canton de Lellex à nous donné par la nature, et à nous arraché par monsieur l'abbé.

Il me semble que le pays de Gex n'est point réputé province étrangère dans la déclaration du roi. Ce mot de *province étrangère* me choque furieusement l'oreille. Comment peut-on être étranger quand on paie trente mille livres par an à la ferme-générale du roi?

Les commis répandus sur la frontière vexent tous ceux qui nous apportent du comestible et tout ce qui est nécessaire à la vie; cela est intolérable.

Je voudrais bien que tous nos griefs fussent redressés; on est obligé malheureusement de s'adresser à quatre ou cinq départements différents.

Je serai toujours votre fidèle commissionnaire; je serai à vos ordres jusqu'à ce que je meure.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

A M. DE FARGÈS.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur-général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci, par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers-généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége? Tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il les tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamants dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au-delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à monsieur le contrôleur-général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sulli, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitants de l'abîme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendants de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terray, je me jette encore aux pieds de monsieur le contrôleur-général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès-verbal à monsieur le contrôleur-général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignes me proposer, monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style, et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre?

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

A M. BAILLY.

A Ferney, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez toujours que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; je vous avoue que je suis fort ébranlé et presque converti.

D'abord votre conjecture très ingénieuse, et très plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit, m'avait vivement frappé. Il n'y a que ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, qui m'avait un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers européans, au lieu de s'instruire avec vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès; d'accord : mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savants brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savants de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbéciles?

Cependant, monsieur, il me paraît très surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment, dans la même ville, a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au-delà du soleil? Ce contraste me fesait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en fesait davantage; et je me disais comme Arlequin : *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très instruite, très industrieuse, très respectable, et être aujourd'hui très ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, commander une quinquérème au sacré collége, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changements dans l'Inde que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je me souvenais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je fesais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi surtout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours, et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidument les étoiles sous un ciel si triste, surtout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

L'abbé Chappe a observé le passage de Vénus

soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instruments, de la santé la plus robuste; encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me fesait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de Mairan, et, depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéthon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitants du Caucase; mais enfin, monsieur, tout ce que vous avancez me paraît d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien; mais je vous supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

Votre livre est non seulement un chef-d'œuvre de science et de génie, mais un des systèmes les plus probables. Il vous fera un honneur infini. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez eue de m'en gratifier.

Je vous demande bien pardon de mes petits scrupules. Vous les chassez de mon esprit, et vous n'y laissez que la tendre estime et la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

14 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps? Est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs? Il faut dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *cito*, *longe*, *tarde*. Fuyez vite, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit : *Dans la tempête adorez l'écho*. Cela signifie, à mon avis, Si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. — A M. DELISLE DE SALES.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire : *Hodie tibi*, *cras mihi*. Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

A M. FABRY.

11 février.

Monsieur, on est jaloux, à Paris et à Versailles, de tout le bien que M. Turgot fait au peuple. Tous ceux qui prétendent à la place de M. de Saint-Germain sont jaloux de lui; et il y a environ quatre mille ans qu'on a fait courir le proverbe que *le potier est jaloux du potier*. Comptez que je sais autant de nouvelles que personne de cette passion si commune au genre humain.

Nous raisonnerons demain à l'aise du parti que vous voulez prendre. Comptez que je suis toujours entièrement à vos ordres. Je suis pénétré des services que vous rendez à la province, et de l'amitié que vous me témoignez.

J'enverrai à M. de Fourqueux le placet du sieur Chabot, si vous le trouvez bon. Je pense qu'il faut épargner, dans ce moment, ces petits détails à M. Turgot, qui a d'assez grandes affaires sur les bras.

J'en ai une assez triste, c'est la souffrance continuelle où mes maladies me réduisent; mais elles ne diminuent rien des sentiments que je vous ai voués, et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux éléments qui nous persécutent. Le buste que vous avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité, en apprenant que son image est chez vous; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers, car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Lekain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'âme.

Vous me parlez d'un plus grand acteur qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. Delisle de Sales, que le Châtelet poursuit à toute rigueur, pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la Nature?* Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la Nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce Delisle de Sales? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. Delisle de Sales, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais, par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon, qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude : Conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicof* et *les Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre *tripot*, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé la *Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur; qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'état. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce M. Delisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

A M. HENNIN.

A Ferney, mardi au soir, 13 février.

Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous dire qui a gagné, de madame Denis ou du vieux malade?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les deux seigneurs [1] qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse.

Madame Denis gage ses vingt et un sous qu'ils sont coupeurs de bourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins vingt mille écus. L'autre jouait du clavecin d'une manière qui en vaut quarante mille.

Le joueur de clavecin est bègue comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gendarmes de M. le prince de Soubise. Il était très irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Ferney hier lundi; tous deux bien faits; tous deux polis; tous deux bien mis; tous deux sans laquais; tous deux n'ayant point dit leurs noms.

M. le résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce qu'il en sait.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février : amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de Sulli-Turgot, et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? Mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme-générale; et nous paierons tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'état d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. Monsieur le contrôleur-général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricants étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venu du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt, qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève : mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. Fabry. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine :

Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
Qu'il avait aussi triple gueule
Quand les loups livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur-général en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

A M. TURGOT.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de

[1] M. Hennin répondit le 14 février, que l'un de ces deux personnages était un Italien reconnu pour escroc; et que son camarade ne valait probablement pas mieux.

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN

mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier; on nous a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi saler-rait-on?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grâce, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance. LE VIEUX MALADE.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme, et homme aussi estimable dans la société qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. Delisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire. Delisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police; ce livre est intitulé *la Philosophie de la Nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le Châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Écrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement. LE VIEUX MALADE.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlements de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.
TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, act. I, sc. I.

Premièrement, je le supplie très instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement, voici un tableau très fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abîmes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain, et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise

de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parents de la maison.

Les habitants de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils se nourrissent; ils paient la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses états cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. Monsieur le contrôleur-général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitants de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sulli-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monsieur le contrôleur-général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très humble et très obéissant serviteur, du fond de mon cœur. LE VIEUX MALADE.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne, pour saler notre pot.

A M. DELISLE DE SALES.

25 février.

Étant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort, pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemi de philosophes :

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum.

Le sang des La Barre fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

A M. DE FARGÈS.

Ferney, 28 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo*, *Domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur-général; et voici comme je radoterais au nom de nos états :

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne Pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot!* Nous paierons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous fesaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris, de Milan, et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne; mais, chez nous, il n'en est pas de même; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien; et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons : je réponds : De pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessam-

ment, car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous fesons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet, et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Genevois, lesquels Genevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres qui paient très bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel.

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé Boisemont, qui vient de mourir riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés, pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, monsieur, une très petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur-général; mais je ne dis mot, je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. DES ESSARTS.

A Ferney, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tétons, et celui d'un nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du juif : *Homme à pendre.* Il est à croire du moins que, si les allégations de vos clients sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui sont protégés par vous; car, si vos esclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis-le-Gros, de Louis-Hutin, et de Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infâme. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe [1]; car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale, et quelque humanité, dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemi, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. DE VAINES.

26 février.

Pardon, monsieur, mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'école militaire, je vous serai infiniment obligé.

Je vois bien que je n'aurai pas si tôt les six édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais. Mais un Français tel que vous me console.

Permettez que je vous adresse cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

A M. FABRY.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication, ne doit point

[1] M. Des Essarts a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait. K.

vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade, et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant ou après le dîner, un petit relevé des vingtièmes? car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'état : il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'Apocalypse ; mais je dis et je dirai toujours, en style très simple, que vous nous avez rendu un très grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très honnêtement en nous donnant douze mille francs, et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très bien fait, très sage, très noble, très bienfesant; *Messieurs* ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmilière.

Adieu, monsieur; comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Ferney.

A M. AUDIBERT.

A Ferney, 28 février.

« Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ « retribuit mihi ? »

Quoi! monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de Saint-Tropez, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfesants que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs p....., et leurs usuriers, disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parce que de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : « Lieto nido, esca dolce, « aura cortese... bramano i cigni. »

Agréez, monsieur, mes tendres remerciements, et l'attachement inviolable de votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant de payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur d'être gentilhomme « aussi : je paierai dans mes domaines la con- « fection des chemins, et je ne me crois point dé- « gradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur-général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres [1].

Voilà des jugements de Titus et de Marc-Aurèle; mais *Messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan, ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la gloire*. C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point

[1] Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre ; mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès lors sous main ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. Turgot de sauver la nation. K.

agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talents, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

A M. DE LA HARPE.

1er mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemi; un contrôleur-général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les *tripots*.... *Sauve qui peut!* Pour moi, je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. De Vaines, qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

A M. DE VAINES.

1er mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'École militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître La Croix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot, qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des Remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges[1]! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître La Croix paraît très insidieux; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitants, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *Messieurs*.

C'est le mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. Bigot que ce maître La Croix présente requête au parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où, est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *Messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *Messieurs*: Dieu soit béni!

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables; mais, en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. Delisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente, on n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemi, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient

[1] M. Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement. K.

s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent.

On embrasse tendrement le seigneur de Francville.

A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité, intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux*. Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvénients des Droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leurs voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir les opprimés.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *Messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

A M. DE VAINES.

A Ferney, ce 6 mars.

Il est clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi, que de faire brûler cette brochure intitulée *les Inconvénients des Droits féodaux;* cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple, et le bien de l'état. Je ne sais comment tout ceci tournera; mais je vois de loin des serpents qui mordent le sein qui les a réchauffés.

Permettez-moi de recommander à vos bontés cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Égypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin, que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-oratorien Delisle de Sales, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite non seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève, par Gabriel Cramer, et par un nommé Bardin, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très criminelle, en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Genevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage; et à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke, qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clément et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression; il faut mourir comme on a vécu : mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartines le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amusera

peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes, dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de Saint-Julien si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

FRAGMENTS.

Ferney, 7 mars.

Mais vraiment vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, comme s'il pouvait vous amuser dans vos moments perdus, comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déjà entraîné à moitié dans son tombeau; enfin, comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand-maître des postes? J'avais envoyé, par M. de Sartines, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons dont vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

. . . . . .

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre d'une dame qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié la petite-fille de Corneille; elle me propose le curé de la Madeleine pour l'entremetteur de cette affaire; ces curés se fourrent partout. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté. . . . .

M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le *tripot* vous a donnés à tous deux : c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron, et je n'y suis que plus sensible.

On dit que vous allez avoir *Henri* IV à la Comédie française, à l'italienne, et chez Nicolet : qu'on le fasse du moins parler comme il parlait.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense, dans cette babillarde ville, de l'affaire de M. le maréchal de Richelieu? mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental. . . . . .

Pour ma santé, mon cher marquis, vous saurez au juste que le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève. Hélas! il n'a que trop souvent de tels entretiens. A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette? De rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette? On les fait à Dijon, répliqua-t-il : j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. Envoyez-la-moi tout à l'heure, dit le malade. Il l'envoya, et je vous l'envoie.

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé, car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour madame Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis; c'est un bonheur que je sens, et auquel je me livre.

A M. DE BONCERF.

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé, qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la

franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous ; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

A M. MARMONTEL.

8 mars.

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés, vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité, et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte !

Il faut espérer que Sésostris dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine ; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne où mademoiselle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami ; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

Le ... mars.

« Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel regalo del quale io sono veramente indegno. » Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie.* Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mundo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues : des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Taliacotius ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature, et sur les systèmes.

A M. HENNIN.

13 mars.

En vous remerciant, monsieur. Soyez sûr que je vous garderai le secret.

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois. On proposa d'avoir à sa place trois roquets ; mais comme les trois en-

semble auraient mangé autant que lui, on fut obligé de garder le gros chien.

Nos états ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs, et que vous voulussiez bien les accepter; nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci, comme tout va changer en France. Le roi a ordonné au parlement d'enregistrer; et, sur ce que ce corps AUGUSTE lui disait que la noblesse serait dégradée si elle souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs, sa majesté a répondu qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines, et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse, digne de Titus et de Marc-Aurèle, *Messieurs* font d'itératives remontrances. Le roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, à être brûlé. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'on vexât ainsi ses plus fidèles sujets; qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur-général, après avoir pris ses ordres. Il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune monarque feront taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses.

Conservez toujours, monsieur, un peu d'amitié pour votre vieux malade, qui vous est bien tendrement dévoué. V.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassi, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que depuis le mois que les Welches appellent *août*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait de votre avis sur les préfaces des édits[1]. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des Chartreux* ait fait le discours du premier président[2], il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat-général *des bord*.... Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

A M. VASSELIER.

Ferney, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice *le lit de bienfesance;* il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi. Lorsque maître Seguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

A M. DE VAINES.

16 mars.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre parlement nous donne l'exemple des remontrances;

[1] M. Delisle était attaché à M. de Choiseul, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. Turgot. K.

[2] M. d'Aligre prononça au lit de justice, pour l'abolissement des corvées, un discours composé, disait-on, par un avocat nommé Gervaise. K.

mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infaillible.

A M. DE VAINES.

Ferney, le 17 mars.

Voici, monsieur, ce *Sésostris*, qui est un peu moins incorrect que la copie qui court dans Paris. Je ne sais si *Messieurs* feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que *Messieurs*, dans leurs remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Égypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai surtout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et *Messieurs*, que le ministre qui protége le peuple, et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie, vaut beaucoup mieux que le ministre des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur ; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout à fait dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu, et ils promettent le bonheur : ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de *Sésostris* qui se mettent sous votre protection.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales ; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis ; il déteste la persécution, et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément ; il a du génie et de la vertu ; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre ; et je ne crois pas que *Messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai ; c'est *experimentum in anima vili* : mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation, que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs, qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse ; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles ; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur ; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales, à qui je fais les plus sincères et les plus tendres compliments.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Déchauffourd au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffourd on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. Delisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc., etc.

Voici donc *Sésostris*, auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartines, je vais donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes, et tartares*.

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers-généraux, extrêmement difficiles; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec allégresse, et, en six jours, le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très peu de dépense.

Que les habitants de la ville de Gex, qui au lieu de cultiver la terre dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'âme la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible.

A M. L'ABBÉ DE LA CHAU.

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus*, j'ai dit entre mes dents :

Intermissa, Venus, diu
Tandem bella moves? *Incipe*, dulcium
Mater *grata* Cupidinum,
Circa *centum hiemes* flectere mollibus,
Heu, durum imperiis.

Je vous rends mille actions de grâces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kteis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très sérieux. Je sais bien que partout les fêtes, les processions nocturnes, dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus fesaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savants aient regardé des bord... tolérés comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais bon gré de l'avoir orné de monuments très instructifs. Votre Vénus émergente est admirable; et pour votre *callipyge*,

En voyant cette belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cu,
Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Érycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans.

Agréez, monsieur, les sincères remercîments, la respectueuse estime, et la reconnaissance d'un vieillard très indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

A M. DUPONT.

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitents bleus, blancs, et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur. Votre, etc.

A M. DE VAINES.

30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme *de justice et de bienfesance*, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple, depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton (*artifex quidam nomine Newton*) s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit : *Fiat lux, et facta est lux.*

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement : il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'état.

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV, qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de Sulli. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sulli eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration; et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sulli réussit dans tout ce qu'il s'était réservé; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. Seguier de faire travailler les troupes aux grands chemins m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Seguier veut qu'on double leur paie. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots, chargés de bois qu'on a volé

dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on établit des barrières auxquelles les voitures paient le droit de gâter la route; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très inutiles rogatons envoyés à M. de Sartines. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que *les Remontrances* d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées, et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésostra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Seguier.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les citoyens qui font les plébiscites, c'est-à-dire les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très nobles et très paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Seguier qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paie pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paie; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur-général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait le *Cid*, *Cinna*, et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi?

A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 3 avril.

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitants de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesants et si infâmes, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciements du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur-le-champ : « Sire, la puissance royale « ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui « plaît de se donner. »

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli*. C'était un grand ministre pour l'économie; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monsieur le con-

trôleur-général a daigné faire. La ferme-générale y a déjà gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contents que la ferme-générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs seront contents !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu, et dont malheureusement il a couru des copies très informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse, dans ma quatre-vingt-troisième année, vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Seguier. Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major, et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls, et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi !

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux* fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

A M. DIONIS DU SÉJOUR.

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très inutilement appelés les *Astres de Louis;* les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siècles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planète, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais, en même temps, il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes si étonnants, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ses cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel Géomètre.

Ceux qui, comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des êtres au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Cependant, puisque Newton, de qui Halley disait :

Nec propius fas est mortali attingere divos,.

n'a pas dédaigné d'être à la tête des monnaies d'Angleterre, on ne peut pas se fâcher que vous ayez la bonté d'être conseiller au parlement. Puissiez-vous, monsieur, réformer notre jurisprudence, comme vous perfectionnez notre académie!

Je suis avec le plus sincère respect, etc.

A M. DE POMARET.

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très languissant,

si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave Zuingle, qui pensait que les Numa, les Socrate, et l'*autre*, étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très sages ministres d'état s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques: les uns chantent chez moi *O filii et filiæ;* les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentiments que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite, et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déjà regardé comme un grand homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

A M. DE VAINES.

15 avril...

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soidisant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte, dont plusieurs banquiers disent des merveilles: peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers-généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentiments pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DELISLE DE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de Vidampierre, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailli, notaire, rue de la Tixe-

randerie [1]. Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassi m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès; mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties, qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout à fait disgracié dans votre cour. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devrait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? j'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde, que j'ignorais la nomination de Colardeau et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrères, vous et M. de Condorcet; car il faut absolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigny. Je vous serai très obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de Gilles Piron, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses œuvres posthumes ou mortes; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse, que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*.

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* sous l'enveloppe de M. De Vaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après: mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième an-

[1] Cette souscription était de 500 livres. M. Delisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers. (*Note de Delisle de Sales.*)

née, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie, combattez, triomphez, et aimez-moi.

AU RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Ferney, 19 avril.

Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc ! c'est un homme sans mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis longtemps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-Neuf, qui dit dans la chanson :

O les fichus pères,
Oh ! gai !
O les fichus pères !

Mais, tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France, et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrâce qu'ils se sont attirée sous Louis XV; et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Rigoley de Juvigny, éditeur des œuvres de Piron, a inséré dans son édition que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi donc ! sire, « Piron est un homme sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigny. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogny, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartines. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions des aspirants, des manœuvres qu'on emploie, et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif : on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot, qui a, dit-on, un très grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard. Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue; et, depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie; vous serez de l'académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et, quand vous en serez, vous vous en dégoûterez; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

A M. DE VAINES.

26 avril.

Eh bien! monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien, qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires: *Pays de Gex.* Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de Malesherbes de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très affligé de sa perte. Voici un petit mot pour M. d'Alembert, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

A M. TURGOT.

A Ferney, 5 mai.

M. de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins, qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit:

Diram qui contudit hydram,
. . . . . .
Comperit invidiam supremo fine domari.

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers, qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

Quisque suum exerceat artem.

Pour votre art, il est

Quum tot sustineas et tanta negotia solus.

Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés.

A M. LE BARON DE FAUGÈRES,

OFFICIER DE MARINE.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier, *à Louis* XIV *après sa mort*, on dresse des monuments aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années, il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche surtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance; si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois; je remarque seulement que, du temps de Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sulli, on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien : il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin, au milieu de ses grands-officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger, tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert, qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie, et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz; et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un Pélisson, qui défendit Fouquet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant *le Cid* espagnol; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie; et si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie; si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie; mais, après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel, qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux, sont produits sans germe, et pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de Cy-

rano de Bergerac, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là le grand service que Telliamed a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! etc.

A M. DE VAINES.

5 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises, indiennes, et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule *Car tel est notre bon plaisir*, mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école quand on se croit docteur,

Et quæ
Imberbes docere, senes perdenda fateri.

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une sève et une force toute nouvelle. Je conseille à *Messieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas long-temps à en boire.

A M. LAUS DE BOISSY,

SUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME.

A Ferney 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami; vos lettres m'en ont inspiré le désir autant que vos ouvrages ont de droit à mon estime; il est vrai que mon âge, mes maladies, et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentiments pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle galanterie : il aurait chanté vos couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse.

J'ai l'honneur, d'être monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartines. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absents, et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'Ogny, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigny, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet, signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois surtout que les absents ont tort, et que les battus paient toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de Lekain, il

n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article ; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Lekain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que mademoiselle Dumesnil s'est enfin retirée ; mais qui pourra la remplacer ? *Se vo, chi sta ? Se sto, chi va ?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de Boufflers du nombre des colonels ; je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette ? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé et sa sœur[1] sont infiniment sensibles à votre souvenir ; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

A Mme LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse ; mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentiments que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. Delisle, puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle. J'ai un neveu, d'Hornoy, conseiller au parlement, qui prend le parti de M. Delisle comme moi-même, et qui sera à vos ordres. Il paraît que le temps des Anytus est passé. Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison ; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge.

Je suis, avec un profond respect, etc.

[1] L'abbé Mignot et madame Denis.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais : il s'est trompé ; la maison s'est écroulée en un moment ; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures ; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrâce. Je suis malheureux de toutes les façons ; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison, qui est très considérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de Trudaine et madame d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son âme sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours *à bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches ; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez

vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château de La Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

LE TRISTE HIBOU DE FERNEY.

A M. DE VAINES.

17 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends[1]! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné faire insérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux ; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce Gilles nommé Piron : on ne peut, à mon âge, souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. De Vaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. d'Alembert? où est M. de Condorcet? aurez-vous le temps de répondre à ces questions? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère, et ce n'est pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs :

Supremum... quod te alloquor hoc est.
VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 466.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé ; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changements que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé ; et, pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses, à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout à fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à la fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La

[1] La retraite de M. Turgot.

Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe *le marquis de Morsans*, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de M. de Juvigny. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai toujours trouvées dans ma carrière piquent à présent La Harpe : c'est le sort de quiconque a des talents. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères : une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Lekain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que mademoiselle Sainval sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre, que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon âme. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé que la maison était tombée, parce que Racle avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les grâces et l'esprit. De plus, elle était offusquée par deux bâtiments voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là, quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est? Songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière; car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie. M. de Trudaine venait de prendre des arrangements pour qu'on pavât notre hameau, devenu ville; madame d'Invau et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir; M. Delille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de *l'Énéide*, lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était intendant du commerce. J'en croyais l'*Almanach royal*, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais si l'*Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendants du commerce, ni les intendants des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? c'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer, et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de Trudaine de cette mainmorte gothe, visigothe, et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle[1]. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait

[1] La retraite de M. Turgot. K.

laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

A Ferney, 8 juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souviens pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *rotifero* et le *tardigrado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les âmes du *rotifero* et du *tardigrado* : que devient leur âme? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, monsieur, de toute âme et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir : qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *rotifero* et le *tardigrado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Être, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *rotifero* et au *tardigrado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Ataljde, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN.

A Ferney, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment. Vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en fesant connaître ses ouvrages, et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles, et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à M. votre père; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, votre ami s'était distingué par un mérite personnel, qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui fesaient le charme de la société, je ne manquerai pas

de vous les restituer, madame; tout ce qui est du domaine des grâces vous appartient : c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques uns de vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe, M. de Condorcet. Est-il à Paris? N'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui, vraiment, M. de Trudaine nous fesait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile; et je ne dirai pas

Virgilium vidi tantum,

car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

Est-il vrai que l'abbé de La Porte est tuteur des enfants de Fréron? Pour ce qui concerne la charge de folliculaire, on dit que cette dignité passe de droit au fils aîné de maître Aliboron. Je m'intéresse un peu plus à la justice qu'on rend à M. De Vaines, en lui conservant sa place. Il passe pour un homme d'un grand mérite, et il sent le mérite des autres. Il vous aime véritablement. Je le crois très lié avec M. de Condorcet. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Mais, puisque l'on conserve l'homme qui était le conseil de M. Turgot, on approuve donc les conseils qu'il a donnés. C'est encore là une des énigmes dont je ne puis deviner le mot. Je ne conçois rien à toute cette aventure.

Jouissez en paix de votre gloire, mon cher ami, vous et votre *Menzicof*, et vos *Barmécides*. Soutenez l'honneur des lettres, et faites trembler les sots pervers qui osent être jaloux de vous.

Je suppose que notre cher secrétaire perpétuel est actuellement transplanté au Louvre. Je vais lui écrire. Je vous embrasse, je vous serre entre mes deux faibles bras.

A M. LAUJON.

A Ferney, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un amusement charmant dont il est fort indigne, et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop long-temps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand, que je suis éloigné de vous pour jamais; et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agréments dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*allegro*, je sens cependant tout le prix de la grâce que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talents aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très fâché du retardement qui m'a privé si long-temps de vos bontés, et qui m'a empêché de vous en remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments, toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran, fort protégé par madame de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement dans ma colonie le plus joli théâtre de province. Il demande Lekain pour consacrer cette

église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Lekain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Lekain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent : il me faut Genève, et il n'y a que Lekain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec Lekain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tancrède*.

Ce que je vous ai mandé des *Lettres chinoises* est très vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise : *Qui bene latuit, bene vixit;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckoucke a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon âme n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de Thibouville de faire jouer *Olympie*. Peut-être que les deux demoiselles Sainval pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon Lekain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre protégé Saint-Géran est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. Saint-Géran même se flattait de faire venir Lekain et mademoiselle Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes, qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin, qui était tombé, comme vous savez; et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet votre frère; ce sont de gros négociants de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père Pierre Ier, héros du Nord, et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtiments commencés. Cela ressemble aux *Mille et une Nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine, pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la co-

lonie est traversée. M. de Trudaine nous a déjà accordé une partie de cette grâce et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changements dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales ; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef d'un aréopage de passade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame Barmécide pour me justifier ; et, si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet ; mais les passions malheureuses sont plaintives ; et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif, que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes : elle ressemble à la période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes ?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités ; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes ; et s'il serait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au P. Du Halde, tome XXVIe des *Lettres curieuses*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat ; car, s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le bélier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars ; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril ; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens, qui ne connaissaient pas le blé, auraient-ils pu adopter ces signes ?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du bélier ? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow ? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles ; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

A M. DUPONT,

AVOCAT A COLMAR.

Ferney, 18 juin.

Mon cher ami, le bon M. Roset arriva hier avec ses mille louis, qui disparaissent aujourd'hui. Il en faudrait encore quatre mille pour payer les folies utiles que j'ai entreprises. Il n'appartenait pas à un pauvre homme de lettres de fonder une jolie ville, dans laquelle on fait déjà pour environ cinq cent mille francs de commerce par an. Mon insolence me fait voir du moins quel bien les seigneurs pourraient faire dans leurs provinces, s'ils savaient demeurer chez eux. Ils aiment mieux dépenser cent mille écus à la cour, pour obtenir une pension de deux mille. Leur folie ne vaut pas la mienne. Je m'y suis pris trop tard, mon cher ami, pour faire ce petit bien. M. Turgot, le père du peuple, m'encourageait. Il avait délivré mon petit pays des alguazils de la ferme-générale et de la tyrannie des gabelles. La destitution de ce grand homme m'écrase, et je vais mourir en le regrettant. Soyez sûr que je regrette aussi mon ami de Colmar, qui pense comme M. Turgot; mais je ne regretterai guère la vie. Je vous embrasse tendrement. Le vieux malade.

VOLTAIRE.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 juin.

Eh bien! madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très ornée, très bien entendue, et très commode. Deux choses me privent de ces plaisirs: ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert, qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je ne sais si M. Turgot est à la campagne chez madame la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie, et nos cœurs, seront toujours à vos pieds.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 juin.

Mon cher ange, ce n'est pas de mon joli théâtre, ce n'est pas de Lekain que je veux parler, c'est d'un cocher. Hélas! ce n'est pas d'un cocher pour me mener à Paris à l'ombre de vos ailes, c'est d'un cocher nommé Gilbert, dont vous ne vous doutez pas. Ce Gilbert est le même qui déposa contre M. de Morangiés, qui le fit condamner, par le nommé Pigeon et consorts, à payer cent mille écus, à garder prison, à être admonesté, etc. La cabale avocassière, convulsionnaire, usurière, prônait dans tout Paris ce Gilbert comme un Caton: c'était le cocher qui conduisait le monde dans le chemin de la vertu. Ce Caton, Dieu merci, vient d'être pris volant dans la poche et fesant de faux billets: il est dans les prisons du Châtelet. Je vous demande en grâce de vous en informer. Il est bien doux et bien utile de connaître à fond les gens qui ont séduit la canaille, comme les faux Messies et M. Gilbert: cela est important. Envoyez un valet de chambre demander des nouvelles de ce brave Gilbert.

Ne serez-vous pas charmé de voir tous ces impudents braillards du barreau humiliés? N'est-ce pas une grande consolation de confondre ceux qui avaient vu Du Jonquay porter à pied cent mille écus, et faire vingt-six voyages, l'espace de six lieues, en trois heures? N'est-il pas plaisant de confondre un peu ces témoins de miracles, et de pouvoir faire rougir tout Paris, si on ne peut le corriger? Ayez pitié de ma curiosité: c'est une grande passion.

On disait hier que mademoiselle Rancourt était à Genève; mais je n'en crois rien. On prétend qu'elle va en Russie, que depuis long-temps elle avait fait son marché.

Je vous conjure d'être aussi curieux que moi sur le cocher Gilbert.

A M. [1].

Vers juin.

Il vous souvient, monsieur, de ce fameux procès de M. le comte de Morangiés, maréchal-de-camp, lequel vous donna tant d'occupation, et de cette cabale abjecte et terrible qui se déchaînait contre lui. Il vous souvient d'un fiacre nommé Gilbert qui était à la tête de la troupe, avec un ancien clerc de procureur nommé Aubriot, lequel était alors dans les grands remèdes. Ils ameutaient le peuple, ils séduisaient tous les esprits. Le cocher Gilbert avait vu maître Liégard Du Jonquay, son intime ami, ne sachant ni lire, ni écrire, reçu docteur ès lois, demeurant dans un grenier sans meubles, et prêt à acheter une charge de conseiller au parlement; il l'avait vu, dis-je, comptant cent mille écus, en or, dans son grenier; il avait aidé le docteur ès lois à ranger cette somme et à la mettre dans des sacs. Il avait vu ce jeune magistrat porter à pied cent mille écus en treize voyages à M. de Morangiés, et courir chargé d'or l'espace de six lieues en trois heures.

Le clerc de procureur, tout couvert de mercure, d'ulcères, et d'onguents, depuis les pieds jusqu'à la tête, s'était échappé de son chirurgien, au risque de sa vie, pour voir avec Gilbert cette course digne des jeux olympiques.

Toute la halle, toute la basoche, jointes à des restes de convulsionnaires, attestaient Dieu en faveur de Du Jonquay. Ils attestaient, après Dieu, le cocher et le clerc de procureur vérolé. Ces deux témoins, comme on dit, ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Ils avaient vu, et ils déposaient en conscience. La cause du magistrat Du Jonquay était si juste, son droit si évident, qu'un usurier, nommé Ancour, acheta le procès et le poursuivit en son nom, comme un fripier achète un habit de gala pour le revendre.

En vain M. de Sartines, alors lieutenant-général de la police, secondé du lieutenant criminel, avait commencé par réprimer sagement l'insolence et l'intrigue aussi absurde que coupable de Du Jonquay et de ses complices. Le peuple cria que les Pilates opprimaient les justes. Les convulsionnaires écrivirent que les commandements de Dieu étaient impossibles aux maréchaux-de-camp, que tout homme de qualité était nécessairement un fripon, et qu'il n'y avait de vertu que dans les greniers, chez les fiacres, et chez les clercs de procureur attaqués de la maladie que dom Calmet attribue au saint homme Job. La voix du peuple est la voix de Dieu : cette voix fut si éclatante et si forte, que le procès ayant été d'abord envoyé par le parlement au bailliage du Palais pour être jugé en première instance, cette petite juridiction fit mettre le comte de Morangiés en prison, le condamna à rendre cent mille écus qu'il n'avait jamais pu recevoir, et adjugea trois mille six cents livres au généreux cocher pour récompenser sa vertu.

Le parlement eut bien de la peine à réparer l'horreur et le ridicule de cette sentence. La cabale accusa le parlement d'être cabale lui-même. Des avocats continuent à écrire que le maréchal-de-camp avait corrompu le parlement, le Châtelet et la police. Un des défenseurs du cocher Gilbert dit dans son mémoire que la présence de ce vertueux cocher fit trembler le juge qui l'interrogeait. C'était Caton que les satellites d'un tyran traînaient en prison.

Enfin, monsieur, on me mande de Paris que ce Gilbert, ce Caton des fiacres, après avoir souvent esquivé la corde, vient d'être surpris en flagrant délit, et convaincu d'être voleur et faussaire. Je ne sais pas si la cabale le sauvera d'un châtiment capital; mais je sais que, dès qu'un gueux est parvenu à se faire un parti dans la populace, ce parti n'est pas toujours anéanti à la mort du chef. Un seul enthousiaste suffit pour en ranimer la cendre. Si la justice fesait pendre le cocher Gilbert, le fanatisme ferait son panégyrique au pied de la potence. On invoquerait Gilbert comme le martyr du peuple immolé à la cour; et qui sait où cette passion pourrait aller?

On conte qu'un prêtre irlandais,

Qui vivait à Paris d'arguments et de messes,

mit un jour, par mégarde, dans sa poche un calice d'or appartenant à une chapelle royale. Comme on allait l'exécuter, un de ses camarades cria au peuple : Voyez comme on traite ici les bons catholiques! Ce seul mot excita une sédition. Je ne garantis pas cette histoire, car de mille je puis à peine en croire une.

Si vous me demandez comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, une grande partie du public a été assez maligne et assez sotte pour soutenir la misérable cause des gredins qui ont accusé le comte de Morangiés, je vous répondrai que du moins on ne voit plus de nos jours de ces procès criminels qui ressemblent à des champs de carnage, tels que celui des templiers, condamnés à mourir dans les flammes comme des apostats, après avoir combattu soixante ans pour la foi; tels que celui d'un prince d'Armagnac, dont le sang

[1] Il est probable que cette lettre a été adressée à Linguet.

fut versé goutte à goutte sur la tête de ses enfants par les bourreaux de Louis XI; ou celui d'un comte de Montecuccoli, écartelé sous François Ier, parce que le dauphin avait bu imprudemment à la glace; ou d'un conseiller Du Bourg, pendu pour avoir recommandé la vertu de la tolérance; ou d'un Ramus, dont le cadavre sanglant fut traîné aux portes de tous les colléges pour faire amende honorable aux quiddités et aux eccéités d'Aristote; ou d'un maréchal de Marillac, mené à la Grève dans un tombereau, parce que son frère déplaisait à un ministre, etc., etc.

Nous avons eu, à la vérité, il y a quelques années, deux exemples atroces, absurdes, exécrables, mais plus rarement qu'autrefois. La France et l'Europe en ont témoigné leur horreur. Nos pères regardèrent pendant douze siècles avec des yeux indifférents une suite non interrompue d'abominations publiques. Aujourd'hui la voix des sages semble en arrêter un peu le cours, etc. Mais qui sait si la voix des sages et des justes (c'est la même chose) l'emportera toujours sur le rugissement des pervers fanatiques?

A M. DE LA HARPE

A Ferney 4 juillet.

Le jour de votre réception, mon très cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure avec la vie active et glorieuse ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse, qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup *la Pharsale*, vous en tirerez un très bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III: *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli *Menzicof* et *les Barmécides*. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous les deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps :

Nimium vobis, *O Galla* propago,
Vim potens, superi, propria hæc si dona fuissent.

M. Turgot surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes-générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très éloigné des sentiments que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Lekain. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Genevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

Quant à mon ami, M. le cocher Gilbert, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

A M. MEUNIER.

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du très agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part[1]. Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Plines anciens et modernes ont tant parlé; mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi, qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

[1] *L'Esprit des Usages et Coutumes des différents peuples*; Paris, 1776, trois volumes in-8°. K.

A M. L'ABBÉ PEZZANA.

A Ferney, le 30 juillet.

Ecco il dotto Pezzana...

.... Che gran speme
Mi da che ancor del mio nativo nido
Udir farà da Calpe agli Indi il grido.

C'est à peu près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto nel canto XLVI, stanza* 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. *L'Orphelin de la Chine* ne méritait pas vos bontés; mais l'*Arioste* mérite tous vos soins. Il a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Este dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier chant. Ce dernier chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans, qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Lekain, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur; que les échafauds et les b....le

anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie pour nous voir mangés par des Hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'Alembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN.

Madame, madame de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que, si je disputais Lekain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au temple des Grâces, pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

Imite-nous, tu feras bien.
A cette reine si chérie
Nous ne disputons jamais rien,
Et nous l'avons toujours servie.

Madame, me voilà justement comme les Grâces, je ne dispute rien à sa majesté; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune, pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier : Vive la reine! de vous faire sa cour, de vous voir, et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux.

Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 8 auguste.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'Hénin, et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste; car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par madame de Saint-Julien, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville, à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie, à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Lekain pour venir enchanter les treize cantons. Pendant qu'il négociait avec Lekain, et que madame Denis regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Lekain; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Lekain est venu, et a rendu Ferney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les treize cantons ont accouru, et ont été ravis. Pour moi, misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué Lekain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Lekain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitants dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olympie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olympie;* mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous lègue *Olympie*, mon cher ange, et

à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbra alarum tuarum*. LE VIEUX MALADE.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami, M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denys. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive, et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître: c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

A M. DE VAINES.

14 auguste.

Le 25 du mois, monsieur, je combats en champ clos, sous les étendards de M. d'Alembert, contre Gilles Le Tourneur, écuyer de Gilles Shakespeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et pour les réprimer.

Je tremble pour mon petit pays dans les conjonctures où nous sommes.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Courage, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum*. Le *Journal littéraire*, dont Panckoucke a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'Alembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre, en pleine académie, Sophocle, Corneille, Euripide, et Racine, contre Gilles Shakespeare et Pierrot Le Tourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abîme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très cher confrère, de donner à mon discours patriotique la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine; il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infâme qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakespeare. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'Alembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner devant les dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *pisser*, *dépuceler*, etc.; mais M. d'Alembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakespeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu près ce que j'ai mandé à M. d'Alembert, et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande ; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du Théâtre-Français et de la foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts ; je ne l'ai que trop dit : mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rymer a eu bien raison de dire que Shakespeare n'était qu'un vilain singe.

Adieu, mon cher ami ; je finis, car je suis trop en colère.

A M. ***.

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre ; votre écrit respire la plus saine métaphysique ; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très bon ; ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire, car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi ; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au Destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Être éternel ; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli ; et je n'entends nullement ce raisonnement de Clarke : « Ce qui existe nécessairement en un lieu doit « exister nécessairement en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très bonnes objections, auxquelles il n'a fait que de très faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein ; ce dessein me fait connaître un moteur ; ce moteur est sans doute très puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte, mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace ; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'âme. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises ; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude ; nous avons très peu d'idées claires, et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très humble serviteur du vôtre.

A M. DE BURE, PÈRE.

A Ferney, 19 auguste.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'âme est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez m'a paru plein de déclamations rebattues et de lieux communs d'athéisme : mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolyngbroke [1], qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilly, et Pope, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie ; et, s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bo« lingbroke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'é« tat ; sept mille guinées de rente, mes sœurs, et « tout pour nous ! »

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, etc.

LE VIEUX MALADE.

[1] Dans la *Théorie des Sentiments agréables*, par Lévesque de Pouilly K.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 auguste? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout à fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olympie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître *Olympie* m'a été refusé. Il faut avouer que Lekain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité, pour tout mérite. Lekain, pour m'achever, jouera *Scévola* à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévola*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Lekain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien: aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Le Tourneur aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de feseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare, que M. Le Tourneur appelle le *dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir; c'est un métier que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Le Tourneur.

Je crois que vous aurez bientôt madame Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. Tronchin; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre.

Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *Commentaire historique* dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'Alembert.

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

A M. DE VAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Le Tourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très content de son journal; il écrit aussi bien en prose qu'en vers; et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang-froid, préférer un Gilles tel que Shakespeare à Corneille et à Racine. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu, qui est, dit-on, très pittoresque; il aura pu représenter très naturellement les passions que Shakespeare a défigurées, en les outrant d'une manière ridicule; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakespeare vaut mieux que Corneille, parce que Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos moments, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure qui fut lue à l'académie le jour de la Saint-Louis. Je suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage; et j'ose croire que notre doyen, qui les a fait passer sous les fourches Caudines, ne prendra pas le parti de Shakespeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes, et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie*? Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Le Tourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Le Tourneur, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

Madame de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore long-temps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

A M. DE CROMOT.

Ferney, 20 septembre.

Monsieur, en me donnant la plus agréable commission dont on pût jamais m'honorer, vous avez oublié une petite bagatelle; c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans passés. Vous êtes comme le dieu des jansénistes, qui donnait des commandements impossibles à exécuter; et, pour mieux ressembler à ce dieu-là, vous ne manquez pas de m'avertir qu'on n'aura que quinze jours pour se préparer; de sorte qu'il arrivera que la reine aura soupé avant que je puisse recevoir votre réponse à ma lettre.

Malgré le temps qui presse, il faut, monsieur, que je vous consulte sur l'idée qui me vient.

Il y a une fête fort célèbre à Vienne, qui est celle de *l'Hôte et de l'Hôtesse*: l'empereur est l'hôte, et l'impératrice est l'hôtesse: ils reçoivent tous les voyageurs qui viennent souper et coucher chez eux, et donnent un bon repas à table d'hôte. Tous les voyageurs sont habillés à l'ancienne mode de leur pays; chacun fait de son mieux pour cajoler

respectueusement l'hôtesse; après quoi tous dansent ensemble. Il y a juste soixante ans que cette fête n'a pas été célébrée à Vienne : Monsieur voudrait-il la donner à Brunoy?

Les voyageurs pourraient rencontrer des aventures : les uns feraient des vers pour la reine, les autres chanteraient quelques airs italiens ; il y aurait des querelles, des rendez-vous manqués, des plaisanteries de toute espèce.

Un pareil divertissement est, ce me semble, d'autant plus commode, que chaque acteur peut inventer lui-même son rôle, et l'accourcir ou l'allonger comme il voudra.

Je vous répète, monsieur, qu'il me paraît impossible de préparer un ouvrage en forme pour le peu de temps que vous me donnez ; mais voici ce que j'imagine : je vais faire une petite esquisse du ballet de *l'Hôte et de l'Hôtesse ;* je vous enverrai des vers aussi mauvais que j'en fesais autrefois ; vous me paraissez avoir beaucoup de goût, vous les corrigerez, vous les placerez, vous verrez *quid deceat, quid non.*

Je ferai partir, dans trois ou quatre jours, cette détestable esquisse, dont vous ferez très aisément un joli tableau. Quand un homme d'esprit donne une fête, c'est à lui à mettre tout en place.

Vous pourriez, à tout hasard, monsieur, m'envoyer vos idées et vos ordres ; mais je vous avertis qu'il y a cent vingt lieues de Brunoy à Ferney. Je vous demande le plus profond secret, parce qu'il n'est pas bien sûr que dans quatre jours je ne demande l'extrême-onction, au lieu de travailler à un ballet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, et une envie, probablement inutile, de vous plaire, etc.

A M. PASQUIER.

A Ferney, 20 septembre.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez. Mes yeux de quatre-vingts ans la lisent avec beaucoup de difficulté ; mon cœur en est très touché, et ma vieille raison me fait comprendre que j'aurais dû ne jamais écrire.

Je vois évidemment que l'avarice de quelques libraires m'a imputé plusieurs ouvrages qui ne sont pas de moi, et a falsifié ceux dont j'ai eu le malheur d'être l'auteur. J'ai vu quatre éditions du même écrit dont vous voulez bien me parler, et ces quatre éditions sont absolument différentes. Si je pouvais raisonnablement espérer ou craindre de vivre encore quelques années, je ferais moi-même une édition correcte que j'avouerais, et assurément vous n'en seriez pas mécontent.

Ma famille, monsieur, qui a eu l'honneur de jouir souvent de votre société, m'a appris ce qu'on doit à votre mérite personnel, à votre éloquence, et à la bonté réelle de votre caractère. J'ai tant de confiance en cette bonté, que je vous avouerai ingénuement la manière dont les choses dont vous me parlez se sont faites.

C'est le fils du brave, du malheureux, de l'indiscret officier dont vous me parlez, qui, dans le désespoir le plus juste ou du moins le plus pardonnable, a écrit les mémoires dont on a fait usage; et vous excuserez sans doute un fils qui veut justifier son père.

Puisque vous m'enhardissez, monsieur, à vous faire des aveux, dont je suis très sûr qu'un homme de votre rang et de votre âge n'abusera pas, je vous dirai encore que le très vertueux ami d'un jeune infortuné qui serait devenu un des meilleurs officiers de France ayant échappé à la catastrophe épouvantable de ce jeune ami, aussi imprudent que vertueux, a passé deux années entières chez moi, entre la Suisse et Genève. Ce jeune homme, traité aussi durement que son ami, est devenu un des meilleurs ingénieurs de l'Europe. J'ai eu le bonheur de le placer auprès d'un grand roi, qui connaît et qui récompense son mérite.

Je vous demande en grâce de lui pardonner aussi. En vérité, c'est tout ce que nous devons faire à l'âge où nous sommes vous et moi, monsieur, que de passer nos derniers jours à pardonner. Quand on regarde du bord de son tombeau tout ce qu'on a vu pendant sa vie, on frissonne de tant d'horribles désastres. Heureux ceux à qui on peut dire avec Homère :

Lenior ac melior fis accedente senecta!

Je vous souhaite, monsieur, une santé plus forte que la mienne, une longue jouissance de l'extrême considération où vous êtes, du repos après le travail, et toute l'indulgence si nécessaire pour les hommes, dont vous connaissez les faiblesses et les misères.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, de véritable estime et de vénération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

A M. LE BARON DE TOTT.

A Ferney, 23 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus

votre voisin il y a quelques années; ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions; c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre 1er; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles, c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE CROMOT.

Ferney, 22 septembre.

Si vous approuvez, monsieur, l'idée du divertissement que je vous propose, il vous sera très aisé d'y mettre tous les agréments et toutes les convenances dont il est susceptible; vous verrez que le canevas peut être étendu ou resserré à volonté.

Je ne crois pas que cette fête exige de grandes dépenses, et qu'elle soit d'une difficile exécution. Je sens bien, monsieur, que je vous ai mal servi; mais j'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'il y a bien des années que je suis au monde; et je n'ai pas mis vingt-quatre heures à vous obéir. Si je n'ai pas rencontré votre goût, je vous prie de me pardonner : je ne crois pas qu'il y ait de cuisinier en France qui puisse faire un bon souper à cent vingt lieues des convives. Je suis d'ailleurs un cuisinier qui n'a plus ni sel ni sauce; je n'avais que l'envie extrême de mériter la confiance dont vous m'honoriez : or cela ne suffit pas pour que Monsieur fasse bonne chère. Permettez-moi seulement de vous demander le secret, de peur que mon *menu* ne soit décrié dans la bonne compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 27 septembre.

Monseigneur, votre éminence croit peut-être que je suis mort : en ce cas, elle ne se trompe guère; mais, pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des moments où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien, en voyant la *bella Italia* et la *virtuosa e valente Eminenza : e bacio il sacro lembo di sua porpora*.

Le vieux Malade de Ferney.

A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine lettre à l'académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe; comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakespeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns* de M. de La Harpe, contre-signé *Cluny*. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout à fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre long-temps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une injustice, en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais sollicité

votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes ; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont, pour la plupart, des Genevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève ; ils y étaient sur le pied d'habitants. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger, et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragements qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents âmes.

Vous savez, monsieur, que, sur une frontière, des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'état, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Genevois paient au roi un écu ; et, si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Genevois ne paient que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney paieraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des âmes faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de monsieur le contrôleur-général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'état ; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

A M. DE CROMOT.

Ferney, 10 octobre.

Loin de prendre, monsieur, la liberté de vous envoyer de cent vingt lieues l'esquisse d'une fête pour un palais et des jardins que je ne connais pas, je devais vous écrire : *Si vous voulez voir un beau saut, faites-le.* Vous me faites voir que vous savez admirablement profiter des temps, des lieux, et des personnes : votre disposition est charmante ; tout est varié et brillant.

Si vous voulez de nouveaux vers et de plates chansons pour vos personnages, en voilà ; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas déceler un pauvre vieillard de quatre-vingt-deux ans passés, très malade, qui meurt en faisant des chansons. Il n'y a point de ridicule quand on vous sert, mais c'en est un très grand de vous servir si mal.

Baucis et Philémon, s'adressant au roi et à la reine, ou à Monsieur et à Madame.

Baucis et Philémon sont votre heureux modèle ;
Ils s'aimaient, ils étaient tous deux
Aussi tendres que généreux.
Que fit le ciel pour le prix de leur zèle ?
A quels heureux destins étaient-ils réservés ?
Le ciel leur accorda les dons que vous avez.

Les Bohémiens chantent au roi et à la reine.

Autrefois dans ces retraites
Nous disions à contre-temps
La bonne aventure aux passants ;
Mais c'est vous qui la faites.
Nous étions les interprètes
Du bonheur qu'on peut goûter :
Nous n'osons plus le chanter ;
Car c'est vous qui le faites.

A Monsieur et à Madame, qui veulent se faire dire leur bonne aventure : une Bohémienne regarde dans leur main.

Ma belle dame,
Mon beau monsieur,
Je lis dans votre âme ;
Je vous sais par cœur.
La belle nature
Forma votre humeur ;
De vos frères le bonheur
Est votre bonne aventure.

Pour monseigneur et madame comtesse d'Artois.

Je vous en dirai tout autant.
Pour vous, mon prince, allez toujours gaiement,
Gaiement, gaiement.

Vous plairez toujours, je vous jure ;
Et je vous prédirai souvent
Une bonne aventure.

Le chevalier de la reine peut chanter ou réciter :

Jadis de Bradamante on me vit chevalier ;
On la croyait alors une beauté parfaite ;
Et moi, très fidèle guerrier,
Je la quittai pour Antoinette.
Ce nom n'est pas, dit-on, trop heureux pour les vers ;
Mais il le sera pour l'histoire :
Il est cher à la France, il l'est à l'univers :
Sitôt qu'on le prononce, il appelle à la gloire
Les plus brillants esprits et les plus fiers vainqueurs.
Quand on est gravé dans les cœurs,
On l'est dans l'avenir au temple de mémoire.

On peut écrire au-dessus du buste de la reine :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent.
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer :
Les Vertus vous le permettent.

Je soupçonne toujours que mes sottises arriveront trop tard. Vous êtes aussi le premier qui ait commandé son souper si loin de chez soi : votre souper sera excellent sans que je m'en mêle. Je suis trop heureux que cette aventure m'ait procuré l'honneur d'être en quelque relation avec un homme de votre mérite.

Je suis, etc.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non seulement parce que je les crois très indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui ; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous fesant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'académie ;* c'est en vérité une chose très sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules ; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakespeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du *Commentaire historique* sur mes misérables œuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la bête, ou plutôt de M. d'Argenson le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoy est très fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoy, que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire ; ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés, et malgré madame de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible ; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de La Vie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des Erreurs et de la Vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point ; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais ; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères ; je les expose en soupirant. Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau.

A M. DE VAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être char-

gé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoëns;* je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps; je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point :

Urbem præclaram statui; mea mœnia vidi.

VIRG., *Æneid.*, lib. IV. v. 655.

Ma consolation serait de vous voir dans votre maison; mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux! je crois y être en vous écrivant.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis de Caraccioli, fort différent du prétendu marquis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de madame de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous en prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à messieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau souper; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette. On récita quelques autres mauvais vers de lui qui étaient venus auparavant à bon port [1].

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette, et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*Olympie* la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédants en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très sage, et de le confier à votre bon cœur; un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne baîssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins, dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie, c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais, en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné; ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac; à ma droite, les montagnes du Jura; à ma gauche, les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps, le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien, qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. Pierre Zaguri, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

A M. FÉLIX NOGARET.

20 octobre.

Tout le monde, monsieur, ne sera pas de votre avis. La vieillesse et l'enfance déposent trop contre vous. Rousseau, le feseur de stances, me revient en mémoire. Il a fait un tableau assez vrai des maux qui nous affligent. La peine que vous vous êtes donnée vous a fait tirer parti d'une thèse

[1] *L'Hôte et l'Hôtesse.*

que d'autres ont soutenue avant vous, et que j'ai combattue. Mon sentiment ne doit ni vous fâcher, ni vous surprendre. Je ne changerai pas d'opinion maintenant que je suis accablé par l'âge et les infirmités. Si, dans un bon moment, j'ai changé l'eau en vin, je l'oublie. J'aimerais assez qu'il ne fût plus question de ce miracle. Vous aurez des contradicteurs pour avoir soutenu sérieusement votre sentiment en prose. Le poëme suffisait; je me suis amusé en le lisant, et je vous en remercie.

Vous ne convenez pas dans vos notes que Fréron soit un animal à longues oreilles. Il m'a semblé pourtant que c'était une vérité reconnue dans Paris. Prenez garde que c'est consentir à passer pour poltron que de n'être pas de cet avis :

Auriculas asini Frero rex habet.

PERSE, I, 121.

Ce qui le distinguera de ses confrères dans la suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont M. Palissot l'a ingénieusement décoré. La qualification que je lui donne ne le prive point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit immortel, j'y consens. Érostrate, Empédocle, Abraham Chaumeix, le P. Fidèle et tant d'autres, le sont aussi. Il ne faut pour cela qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes folies ou de grands crimes. On parlera éternellement de Ganymède et d'Antinoüs. Il en sera de même de Desfontaines et de Fréron ; et ce sera pour eux un grand honneur. La monture de la sottise a sujet de se glorifier d'aller de pair un jour avec le favori de Jupiter et le mignon de l'empereur Adrien.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris, en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changements arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers-généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'est une ruine entière; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changements de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi ; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève, que M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès; comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme Amphion, qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakespeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer.

Vous êtes ma consolation, madame; je me mets à vos pieds.

LE VIEUX MALADE.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine ; et, comme les amants font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa majesté, qui ont été

récités dans la fête de Brunoy. Il est vrai que je ne m'en souviens plus ; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraissait tout à fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde ! et vous aussi, madame.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 1er novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque, voisin d'une ville où je crois que vous êtes né ; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre ; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques : tout cela, monsieur, a retardé la réponse que je vous dois depuis environ quinze jours :

Vacet oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis. (PHÆDR.)

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan* : c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens, qui sentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art surtout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice*, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus, invitam*, était bien plus aisée à traiter, parce que l'amour est une source inépuisable, et parce que le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que, parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan*, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur les progrès des Arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie ; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot : je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune.

Ne doutez pas, monsieur, des sentiments, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces ; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner, et attendre que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point ; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné ; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables ; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes situations.

Une autre tout aussi consolante est une meute de jansénistes qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaie les jésuites Nonotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers moments, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade, et si sot : peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

A M. DE VAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène; mais vous, qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires: je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet avant de recevoir votre lettre, dont je suis très touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, qui est très bonne et très estimable [1].

Je ne sais si un ancien Romain, sous le portrait duquel j'ai écrit :

Ostendent terris hunc tantum fata.

VIRG. *Æn.*, VI, 869.

est à Paris ou à La Roche-Guyon. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer, dans l'occasion, tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions toujours été ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que Monsieur a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur[1], et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune Chamfort. Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grâce, et fait des vers très heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? On dit que c'est M. Necker: il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey; il est, dit-on, secrétaire d'état de la guerre; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles; et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps.

Madame Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon [1]. Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin, et fanatique, pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

[1] Madame Necker. K.

[1] Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse. K.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulongeon. Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de jouir de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis prensans *nequicquam umbras et multa* volens *dicere*: et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulongeon m'a paru infiniment aimable, et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politesse, les talents, que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet, aut imbelle Tarentum.
HORAT., lib. I, ep. VII.

Je suis très touché, monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours.

Posthume, Posthume!
Labuntur anni.
HORAT., lib. II, od. XIV.

J'aime à citer Horace à un homme de sa famille. Mille tendres respects.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur-général par M. de la Touraille, gentilhomme de sa chambre; mais, si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur-général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur-général peut bien aisément engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville, qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés: voilà mon état; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous; et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de Laponce, de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très tendrement, très respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'Hacqueville, qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre-le-Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds

aujourd'hui lundi 18, parce que la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'académie, et surtout à M. d'Alembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fît autant d'honneur à monsieur votre fils, que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien.

S'il est vrai que l'académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner, autant que je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragements. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc mademoiselle Sainval une actrice sublime, supérieure à mademoiselle Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvements du théâtre; et il avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il faut : vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui : une demi-douzaine d'affaires très désagréables me tiraille de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de Polignac, accompagnée de madame Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du *tripot*. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 3 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra-comique de *la Belle et la Bête*.

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses, et une boîte pour Marseille.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage surtout a d'utile, c'est qu'on apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste, enthousiaste, ignorant, et phrasier : le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'état.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un

supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois avec douleur que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris [1]. Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable!

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de Barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédants en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé dans le siècle passé des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect, et d'amitié.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de Saint-Julien, qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux Flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé Delisle. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais, quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de Thibouville m'a mandé que mademoiselle Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 8 décembre.

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi nous attestons qu'au 22 novembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très bons raisonnements.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à

[1] M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article BONHEUR PUBLIC : il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article « était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de *Dieu* ne s'y trouvait pas une fois. » K.

M. de Boullogne par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur-général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement messieurs les fermiers-généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très lourd et très inégal dont on la charge. Non seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes-générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose, ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin, pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrètement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états, se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué, qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier, et fermier des terres du roi à Versoix, etc., etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait point à une province? — Non, messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient Rominagrobis; ils écrivent aux ministres. Les ministres, tout étonnés, consultent les fermiers-généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur-général de Berne, Bugey, Valromey, et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savants qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg, qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui paient.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que dans le *Journal de politique et de littérature*

la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du nord et du midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de La Harpe n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en fait d'excellents.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les *Psaumes* en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur et son goût, qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha* de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je me souviens d'une jeune Indienne qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, sans Racine, point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille :

Componit furtim subsequiturque decor.

A propos, il faut que vous jugiez entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit : « La gravité est un mystère de corps, inventé « pour cacher les défauts de l'esprit; » le seigneur chinois a dit : « La gravité n'est que l'écorce de la « sagesse, mais elle la conserve.

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre. »

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes-générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie paierait le tiers de ce que paieraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme-générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchise*.

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoix, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabry, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoix. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabry donnait dans cette affaire une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers-généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabry, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a

été que le ministère a prié messieurs du conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire : c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier, et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers-généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidèle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour et vous parler de Shakespeare, qui radote encore plus que moi!

Agréez, monsieur, le respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieux malade.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 13 décembre.

Un très vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 23 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers moments, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant, qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillants qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différents ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode; de même c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX HIBOU.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'*Ancien* ni le *Nouveau Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très embrouillées et très mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise dont madame de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très grandes espérances; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes, qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs la pièce, roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice*, qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville; il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle Sainval, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune*. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille. La

dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle ; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Grèce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très cher ange.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle Sainval m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur ; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple, qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoiselle Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend P. Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend P. Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le père Bourgeois ; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit, de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer, au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfants ; et celui-là aurait été intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de Boullogne. Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture ; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages : c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés.

A M. FABRY.

30 décembre.

Monsieur, le vieux malade de Ferney se proposait bien de vous prévenir, et de vous renouveler, en 1777, les sentiments qu'il a toujours eus pour vous depuis qu'il a choisi ce petit coin de terre pour sa patrie : vous lui avez toujours rendu cette patrie chère ; vous en êtes le soutien. Toutes vos occupations sont utiles au public, et les miennes n'ont été, pendant soixante ans, que de vains travaux d'un homme de lettres. Je me suis mis enfin à bâtir des maisons, afin de faire quelque chose de solide ; mais les principaux fondements de ma colonie sont vos conseils et vos bontés.

Quoique la crainte des impôts m'ait ôté quelques habitants, il m'en revient d'autres plus utiles et plus considérables ; c'est à votre sage administration principalement que je les dois : je dois commencer cette année par des remerciements. Recevez, avec votre bienveillance ordinaire, les assurances de la respectueuse amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

A M. DE BACQUENCOURT.

1er janvier 1777.

Monsieur, depuis la journée des Calas, je vous ai bien des obligations. La plus grande est celle d'être notre intendant. Je vous remercie surtout de m'avoir instruit sur la petite patrie que je me suis choisie je ne sais comment, et que je connais très peu.

Il me semble qu'on disputait sans beaucoup s'entendre. Ceux qui accusaient votre subdélégué de prendre secrètement le parti de son commis et de Rose m'ont paru injustes. Ceux qui ont accusé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de Rose ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma solitude, au milieu de mes souffrances continuelles, c'est que tout le monde avait raison en un seul point, celui de s'en rapporter à votre justice et à votre bonté.

Vous savez, monsieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, soit quand on soutient ses droits, soit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de se taxer elle-même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres; et il s'est trouvé à l'examen que l'industrie, laquelle réside presque tout entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en faisant casser le marché de Rose, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne dans des besoins urgents.

Vous mettez tous les disputants d'accord en leur promettant votre protection dans ce besoin, qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoient cinq cents. M. de Fargès dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, monsieur, en vous parlant de toutes ces misères; je vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miserabere agrestes
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari.

Je suis avec respect, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier.

Ne criez pas tant, messieurs; il y a long-temps que votre dîner est prêt, mais je n'ai pas osé le servir sur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très mauvaise chère; il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisants et assez intéressants, à mon gré, du *Droit du Seigneur*, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris quand j'ai relu ma petite drôlerie tragique; et ma peur a été si grande, que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame Denis. Hier j'ai surmonté mon dégoût et ma crainte, je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre; car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, la foule des méchants auteurs, tous les journalistes; et Dieu sait quelle joie quand toute cette canaille se réunira pour siffler un vieux fou qui, dans sa quatre-vingt-troisième année, abandonne toutes ses affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je suis assez fat pour croire que le rôle de mon impératrice est très honnête, très touchant, et même, si on veut, assez théâtral. Mais où mon gros abbé Mignot a-t-il pêché que le style est dans le goût de *Sémiramis* et de *Mahomet?* je vous jure qu'il n'en est rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime: c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe est agréable; mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient sur mademoiselle Sainval, que mon impératrice soit digne de ses talents. Et puis quand cette grande actrice voudrait se charger du rôle; quand Lekain voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux; quand Brizard voudrait jouer le père, qui, par parenthèse, est un moine; enfin, quand tous les comédiens seraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce passe à son rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécusse jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous sentez bien que la personne qui m'offre une place dans sa loge me fait quelque honneur et quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des spectres de Shakespeare. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistaire, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je

suis dans ma quatre-vingt-troisième année[1]. Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent; cependant ma remarque subsiste (comme dit Dacier). Tout ce que je sais, c'est que si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère-goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A AUTUN.

A Ferney, 6 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait son compliment sur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet : cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne songe qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de Necker.

Le sieur Bérard, capitaine de notre vaisseau *l'Hercule*, et du *Carnatic*, que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à Lorient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la justice en pleine mer, comme dans *les Fourberies de Scapin*. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'âme de Labat, qui nous avait enjolés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir!

M. Forestier, médecin, demande une maison de six mille francs; nous la lui donnerons. M. de Crassy, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de madame d'Hacqueville est bâtie, grâce au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de La Borde aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de La Borde se fait vassal du château de Bijou.

[1] Voltaire est né le 20 février 1694. Il vint au monde si faible, et l'on eut si peu d'espérance de le conserver, qu'on se contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptisé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les estampes, où l'époque de sa naissance est fixée, tantôt au 20 de février, tantôt au 20 ou 22 de novembre 1694. K.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 janvier.

Vous étiez né, monsieur, pour plaire aux princes et pour servir l'état. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitants des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable[1], auprès de qui vous avez le bonheur de vivre. Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Sceaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort, que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentiments que madame Denis et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DE MIRBECK.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante; mais vos clients ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt; et, ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves : mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin; les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc.

A M. DE PRUNAY,

CAPITAINE DE GRENADIERS, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, AUTEUR DE LA GRAMMAIRE DES DAMES.

A Ferney, 9 de janvier.

Monsieur, vous devez être accablé de la foule

[1] M. le duc de Penthièvre. K.

des gens de lettres qui vous remercient de votre ouvrage. Ils doivent tous être charmés autant qu'honorés de voir la langue française si heureusement cultivée par un homme de guerre, homme du monde. Mon extrême vieillesse et mes maladies continuelles ne m'ont pas encore permis la lecture entière de tout votre livre; mais ce que j'en ai lu m'a paru si vrai et si utile, que je ne puis différer les remerciements que je vous dois.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 janvier.

Monseigneur, que votre altesse sérénissime daigne agréer mes remerciements, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt dans cette affaire que celui d'avoir dépensé six cent mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers, en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux réglements ordinaires. On leur fesait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau, changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers, et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers, étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et, de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrai ensuite toutes les mesures que M. l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

A M. DU TERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

18 janvier.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie, et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs le duc de Bouillon et le maréchal de Richelieu.

M. d'Ailly m'a fait signer avec M. le duc de Bouillon un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de Bouillon ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers, qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de Laleu. Il est clair que, si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin; et des princes souverains qui me doivent beaucoup d'argent me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable je suis à la

veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent comme moi le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778, de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et, si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. Marchand, s'il ne paie pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me fesant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remerciements, etc.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 janvier.

J'ai recours à vous, monseigneur; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'état. J'avais été protégé sous le ministère de M. le duc de Choiseul. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiser des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres ressources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne pas me rebuter dans la détresse extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte assez à mon cœur.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1er février.

Il est bien juste, monsieur, que ma colonie et moi nous vous présentions nos remerciements. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de Condé, et la lettre de monsieur le contrôleur-général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands Condé que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au palais Bourbon que Gilles Shakespeare l'emporte sur le grand Corneille. On dit que vous allez décider incessamment entre Lulli, Piccini, Gluck et Grétry : ce sera là une très jolie guerre. Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

1er février.

Monseigneur, l'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur-général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés, car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitants de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Mon cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. Sélis dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé Pezzana, ni d'estampe de la part du graveur Henriquez. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé Pezzana, par une lettre adressée à l'hôtel-garni nommé *l'Ile d'Amour*, où il demeurait, il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de Thibouville, que je ne vous ai invité qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives;

mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper, j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissements à six juifs, et à leur aumônier, M. l'abbé Guénée, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très grands seigneurs, comme MM. les ducs de Bouillon et de Richelieu, et M. le duc de Wurtemberg, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier-général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame du Deffand; vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *Sufficit diei malitia sua.* Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous, et aimez-moi : vous ferez toujours ma consolation.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, monsieur, a encore assez de vie pour être très touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentiments. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'état éclairés et tolérants augmente tous les jours, qu'on adoucit partout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le Dieu de toutes les sectes et de tous les êtres.

A M. LE COMTE DE LAMBERG,

AUTEUR DU MÉMORIAL D'UN MONDAIN.

7 février.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très aimable *mondain* de tous les personnages que j'ai connus, et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

. . . . Pendent opera interrupta, minæque
Murorum *tenues*, æqualaque *mania fimo*.
Virg., *Æn.*, IV, 88.

Le fondateur, entouré de ruines et de maux, vous présente, monsieur, ses très humbles respects.

A M. HENRIQUEZ,

GRAVEUR.

A Ferney, 7 février.

Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très malade, son portrait, qui n'était pas digne de vos grands talents. Les trois autres estampes[1] dont vous l'avez gratifié méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remerciements est si courte et si faible.

[1] C'étaient les portraits de MM. de Montesquieu, d'Alembert, et Diderot. K.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

A M. DE MIRBECK [1].

10 février.

Vous défendez, monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi ; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitants dont je suis entouré n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puissent votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes!

Agréez, monsieur, les sincères compliments et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

A M. CHRISTIN.

10 février.

Mon cher ami, je doute fort que M. Turgot ait dit : *Il ne connaît pas ses forces*. Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de Montbarey rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de Montbarey ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse.

[1] Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent. — Voyez lettre du 9 janvier, page 391 de ce volume.

A M. PANCKOUCKE.

15 février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame Suard votre sœur (si je suis en vie, s'entend; car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le journal de M. de La Harpe reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres ; et, en tout genre, la *Phèdre* de Racine anéantit la *Phèdre* de Pradon. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de La Harpe succéder à son ennemi.[1] Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres ; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très bon journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrents. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense : quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram Shandy* en français, ni le livre *De l'Homme* dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de La Harpe ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de La Harpe soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à *la Félicité publique* sur l'*Esprit des Lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très bien dit madame du Deffand.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange ; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. Sélis. J'ai fait la revue de tous mes papiers. Je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé Pezzana, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'Amour. Je ne

[1] Linguet. K.

savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. Sélis et de M. Pezzana.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est madame Papillon-philosophe. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié; j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de Richelieu, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des Fréron, celle des Clément, et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de Richelieu, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude : il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'âme, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon consolateur.

A M. ***.

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. Thieriot m'envoya une brochure intitulée *Anecdotes sur Fréron*. Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de La Harpe. Il se peut qu'avant de l'avoir examiné, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de La Harpe, ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de La Porte, dont il est fort question dans cet ouvrage, et M. de Marmontel, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire Lambert avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à Fréron.

Voilà, je crois, tous les éclaircissements que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non; mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. BAILLY.

A Ferney, 27 février.

« Tradidit mundum disputationi eorum. »

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow.

1° Le livre du Shasta, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2° Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3° S'ils sont dégénéré sous la tyrannie des descendants de Tamerlan, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4° Zoroastre et Pythagore auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5° Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, Brama, Wistnou, et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques?

Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat.

La guerre de Moïsazor et des anges rebelles contre l'Éternel n'est-elle pas évidemment le modèle

de la guerre de Briarée et des autres géants contre Jupiter ?

6° N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes?

7° Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. Holwell et Dow n'en ont point parlé.

8° Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens ; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9° Voilà, monsieur, à peu près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'ai jamais lu le *Système* de M. de Mairan, *sur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le soleil en été*. J'étais seulement très persuadé qu'il y a partout du feu.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem.

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire.

Agréez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, *puer centum annorum.*

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

5 mars.

J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens, en me disant que mon neveu d'Hornoy ou Dampierre ne s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essuyez : j'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison ; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de Saint-Julien, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de La Borde, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage ; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune Lally pour faire revoir le procès de son père ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le sang de son père ; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général Lally, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune Tolendal-Lally est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de De Thou demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrètement ; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous.

A M. DE CHABANON.

5 mars.

Je remercie le Théocrite français, et non français, qui va être mon successeur à l'académie. Montaigne dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire Théocrite et Tibulle? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de Chabanon. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous estime. Ce sont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles, du vieux malade de Ferney.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 mars.

J'ai reçu, monsieur, du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts, un livre [1] dont je viens de faire la lecture avec madame Denis et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaissances de l'auteur, cette philosophie hardie à la fois et circonspecte qui règne dans l'ouvrage, et ce style si clair, si noble, si simple, si éloigné de l'affectation, de l'obscurité, de la violence, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit du siècle. Nous disions unanimement que ce siècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint seulement que son extrême indulgence pour deux ou trois personnages vivants ne fît un peu de tort à son goût. C'est ainsi que j'ai pensé, quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'Argental nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissements de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux-arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

Je vais bientôt quitter, monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentiments que je vous dois : j'en suis pénétré; madame Denis les partage de tout son cœur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] *Anecdotes de Louis* XV. K.

A M. DELISLE DE SALES.

7 mars.

Le vieux malade a reçu, monsieur, la nouvelle édition d'un ouvrage qui doit vous faire beaucoup d'honneur. Je m'intéresse vivement à votre bonheur et à votre gloire. Je croyais l'injuste procès qu'on vous a fait entièrement terminé, et je suis bien indigné qu'il dure encore.

Je ne connais pas l'*Histoire philosophique de Rome*. Je dois présumer que cet ouvrage sera aussi instructif et aussi agréable que l'autre. Vous allez vous faire un grand nom dans la littérature. Puisse votre réputation ne pas nuire à votre félicité! ce sont les vœux ardents de votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez Papillon-philosophe, je vous supplie de lui dire que l'autre Papillon [1] est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars sont venues. Je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfants nouveau-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. Gudin. Je suis plein de reconnaissance pour lui, mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Émile* de Jean-Jacques au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire Savoyard!* Je ne suis pas comme le Dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à Dieu et à Belzébuth. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal, car il encouragera les talents médiocres.

[1] Le maréchal de Richelieu. K.

On m'a envoyé un chevalier d'Éon, gravé en Minerve, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monuments les plus authentiques. D'Éon sera une Pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs sont adoucies.

Je ronge mon frein et mon âme bien tristement loin de mon cher ange.

A M. MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou; non, M. de Vaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'inquisition, car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté, dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *De la philosophie de la Nature?* Il a été violemment persécuté, et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en fesant des journaux contre la tolérance, et le métier de Fréron est devenu une charge héréditaire dans l'état. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie longtemps persécutée. Donnez-moi les *Incas* pour mon viatique, et que les Pizaro et les Almagro ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable qui vint me voir à Ferney il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers, ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y a bien long-temps, monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis aperçu, il y a quelques jours, plus que jamais. Je perdis, pendant deux jours, la mémoire comme Bernard, et je la perdis si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que je le suis; mais je vous jure que j'aurai beau essuyer ces petits accidents et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié madame de Saint-Julien, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez rendu déjà à ma seule prière; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon, probablement plus triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous; car je pourrais bien perdre le mien, et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'équité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître devant lui, je me serais cru trop heureux; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie.

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 mars.

Monseigneur, dans l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monsieur le maréchal votre père, et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci de venir faire ma cour à vos ancêtres m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes

de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, monseigneur, vous exprimer les remerciements que je vous dois. Je me suis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce : mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire.

Je suis, avec un profond respect et une juste reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

A M. AUDIBERT.

Mars.

Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant,
Ce n'est pas au Parnasse une chose ordinaire.
Vous pensez bien solidement,
Et vous possédez l'art de plaire.
C'est l'*utile dulci* que dans Rome autrefois
Enseignait le galant Horace,
Et dont vous donnez avec grâce
Des leçons chez les Marseillois.

Je vous remercie tendrement, mon cher confrère; j'aurais bien voulu passer mon hiver entre vous et M. Guys.

J'ai abusé plus d'une fois de vos bontés, monsieur; je les implore aujourd'hui en faveur de ma nièce, qui est toujours ou qui se croit toujours malade de la poitrine. Elle s'imagine que des branches de palmier d'Afrique, chargées de quelques dattes nouvelles, pourraient lui faire du bien. Je ne crois pas qu'un fruit d'Afrique rende la santé en Suisse; mais je vous demande cette grâce pour ma pauvre nièce, qui pense que Maroc lui fera plus de bien que la nouvelle ville de Versoix.

On vous aura sans doute mandé, monsieur, que cette ville de Versoix, si long-temps abandonnée, se construit à la fin. Ferney lui a donné tant d'émulation, qu'elle s'élève à nos dépens, et même un peu, dit-on, à ceux de Berne, qui commence à en être effarouchée. On bâtit les portes de la ville avec les pierres qui étaient déjà taillées pour achever le port.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis!
Insanire putas.

HORAT., lib. I, epist. I.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril.

Je suis obligé d'avouer à ma protectrice et à mon papillon-philosophe que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement personnel qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc; c'est M. Racle qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; c'est M. de Florian qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur, auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province; enfin, c'est madame Denis et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de Florian n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favorisés, madame, auprès de M. de Richelieu; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. Quirot de Poligny, conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire, souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de Poligny que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les papillons-philosophes qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celles de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoix.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se mor-

fondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de *l'Encyclopédie*; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est là ce qui dévore mon cœur du soir au matin; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle âme que la sienne : j'entends les âmes des hommes; car, pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres.

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame Denis, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de madame Denis en général.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature, qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à Melpomène. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services que je préparais pour elle, pour vous, et pour M. de Thibouville. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de Martialo.

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour, dans un petit coin, vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console :

Et cette illusion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur *les Incas*, que mon confrère de l'académie et en historiographerie m'a fait parvenir. J'espérais que ces Incas m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence, et je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer : le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharsale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose *aux Mânes de Louis XV?* Ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous, dans quelque loge, et entendre notre ami Lekain! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais! c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante.

A M. DE LA HARPE.

8 avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre, m'a empêché, mon très cher confrère, de répondre plus tôt à celle que j'ai reçue de vous il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes sur feu Zoïle Fréron*. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwick* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. Thieriot disait que c'était des vérités très connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusements jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. Phryné et Ninon n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas ! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à Jean Racine, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talents, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

A M. MARMONTEL.

8 avril.

L'accident qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli, que je n'aie été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau, et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la Sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca Atabalipa, et qui fit pendre et brûler sur-le-champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du Châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre Delisle de Sales, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est revoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du Châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la Nature*? je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes : ceux qui les trompent et qui les volent sont plus adroits que nous; ils sont mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 8 avril.

Le vieux malade de Ferney ressuscite un peu, pour assurer M. de Vaines qu'il est très affligé d'être à moitié mort sans avoir pu goûter la consolation de vivre pendant quelques jours avec lui et avec ses amis. Il le supplie de vouloir bien lui conserver l'amitié dont il l'a honoré, et de souffrir qu'il mette dans ce paquet ces deux billets, l'un pour M. d'Alembert, l'autre pour M. Marmontel.

S'il n'est pas en état d'écrire une longue lettre, il n'en est pas moins attaché à M. De Vaines, et n'en est pas moins sensible à toutes ses bontés.

Je finis mes adieux en cas que je parte, et je serai très fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous êtes. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour dire à M. Turgot que je lui serai attaché jusqu'à mon dernier moment ? V.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

9 avril.

Monsieur, la nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorsque j'ai reçu ma félicité dans le beau présent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme aussi maigre que moi d'être accusé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma destinée; et il faut bien qu'en effet j'aie essuyé cette plaisanterie, puisque tout le monde me le dit, et puisque j'ai été si long-temps sans pouvoir vous écrire et vous remercier; mais enfin je peux lire, et c'est là ma félicité, dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien em-

belli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix sur les dettes publiques* sont des morceaux très instructifs. Vos remarques sur les esclaves sont d'autant plus belles que vous aviez des esclaves autrefois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéressent et qui instruisent le lecteur.

Vous savez, monsieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être suspect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais, dans l'état où je suis, je ne dois pas hasarder une trop longue lettre ; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très tendre et très respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame Denis compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

A M. DELISLE DE SALES.

10 avril.

Le vieillard malade, ou plutôt mourant, à qui M. Delisle a écrit, compte parmi ses plus grands maux celui de n'avoir pu lui répondre avec exactitude. M. Delisle ne doute pas que ce pauvre solitaire ne soit pénétré d'horreur au récit des méchancetés et des bêtises de ces cannibales. Une relation de cette grossièreté barbare figurerait très bien dans un de ces journaux où l'on instruit l'Europe de ce qui se passe dans l'île de Bornéo ou dans l'île de Formose.

Le vieux malade va bientôt partir de ce globe, habité encore par tant de sauvages : mais il regrettera ceux qui parlent comme M. Delisle et son ami. L'apoplexie dont il a été attaqué n'a pas tout à fait pénétré jusqu'à son âme.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 30 avril.

On vous envoie, monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de Vergennes, un extrait assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusements vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces mémoires dans ma petite bibliothèque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. Luneau de Boisjermain. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aie jamais lu ; c'est l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire ; cependant je m'égaierai à dire un mot de ce pédant en us, nommé Guérin du Rocher, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. Delisle de Sales. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté ; car, il y a dix ans, il existait un chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant-général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève, et aux grands danseurs de corde du Boulevard.

Mes très humbles compliments, je vous en prie, à monsieur et à madame Suard, et à tous nos amis.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 avril.

Mon très aimable seigneur suisse, le vieux malade, qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des Horaces et des Curiaces, quoique son état ne lui donne pas envie de rire ; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot ;* je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de Bourgogne qu'il eût écrit à madame de Maintenon contre le duc de Vendôme, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de Villette, qui veut bien commander une montre de Ferney ; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamants au poussoir, au bouton, et aux aiguilles? la veut-il à secondes? il sera servi sur-le-champ ; vous savez combien je l'aime. Je suis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie ; ce sont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui ressemblait fort. Cela est fort ridicule à un homme aussi maigre que moi ; mais il faut que je passe par toutes les épreuves. Ce petit avertissement me dit que je ne vous suis pas attaché encore pour long-temps, mais ce sera avec la plus respectueuse tendresse.

A M. DELISLE DE SALES.

6 mai.

. . . . . .

Oui, c'est au ridicule, et non à leurs remords,

qu'il faut livrer tous ces inquisiteurs soit de Goa, soit de Paris, soit d'Espagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des suites d'une attaque d'apoplexie, c'est que, si les grands chirurgiens vous font des incisions aussi profondes que les frères subalternes vous en ont fait, vous ferez très bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez passé votre jeunesse dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons Dieu ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes.

. . . . . .

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 mai.

Il paraît un *Résumé* de cent vingt-six pages. Je vous conjure, monseigneur, de me l'envoyer. Ne me tenez point rigueur ; ne me punissez point de la mauvaise démarche de Papillon-philosophe, qui vous est venu demander des secours, après que vous m'en aviez donné, pour m'aider à soutenir le procès ridicule et ruineux que j'ai à la cour de Dijon pour une chaumière du pays de Genève. Je suis comme un vieux lapin qui combat pour un terrier ; et vous, un aigle attaqué par cinq ou six chats-huants.

Je vous demande en grâce, je vous supplie à genoux de me faire lire votre Résumé. Ordonnez qu'on me l'envoie, ou par la poste avec un contre-seing, ou par la diligence de Lyon. N'abandonnez pas absolument le persécuté de quatre-vingt-trois ans, tombé depuis peu en apoplexie, et ne soyez pas si fier de votre jeunesse de quatre-vingts ans. Conservez-moi vos bontés, comme je vous conserve mon très tendre respect, sur le point d'être enterré en Suisse.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 9 mai.

Monsieur, ces jours passés je rencontrai Eustache Prévôt, dit *La Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle ; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très malade ; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse ; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi ; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *La Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grâce à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement, et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. DE CROIX,

SECRÉTAIRE DU ROI, ANCIEN TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, 12 mai.

On n'a rendu, monsieur, que depuis très peu de jours, au vieillard moribond dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir. Il les a lus avec une extrême sensibilité ; mais le déplorable état où il se voit réduit le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la *somme* de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

17 mai.

Le vieillard, très malade des suites de son apoplexie, se console de quitter bientôt le monde, où il n'entend parler que des extravagances barbares des fanatiques ; mais il mourra bien plus consolé d'avoir appris, de science certaine, que les détestables coquins de convulsionnaires qui ont persécuté M. Delisle n'auront pas grand crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. Delisle. On lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux réglements de la librairie.

Je présente mes très humbles remercîments à M. l'abbé Du Vernet, et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier, qui, je crois, est actuellement délivré.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

17 mai.

Le vieux malade de quatre-vingt-trois ans, affligé d'un reste d'apoplexie qui le mène au pays où est descendu Catherin Fréron, a été bien consolé par le souvenir et par la lettre de M. le marquis de Villette. Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième du mois avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

Le malade, qui n'a guère la force d'écrire ni de dicter, fait ses tendres compliments à M. le marquis de Villevieille, et peut-être ses derniers adieux. Il y a eu un reclus, nommé M. Delisle de Sales, en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches. V.

A M. SÉLIS.

A Ferney,... mai.

Monsieur, un peintre des Gobelins est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des *Satires* de Perse, et de très jolis vers français. M. d'Argental m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi; mais je n'avais pas encore reçu votre ouvrage. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très judicieuse préface, et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes, qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas! ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras, ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement; mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût : mais malheureusement madame de Saint-Julien avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur : mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris; qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante-dix-huit? Je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de Duras vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de *Zuma*, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du *Don Pèdre:* le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune; des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Québec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à Thésée, Romulus, et M. Dupleix, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très réelle du reste de mes jours.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je

vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nasillonneur De Brosses, que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. Monsieur l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoix. Là, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruines, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoix, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette ville des priviléges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a point accordé la moindre concession ni le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Que deviendra mon obélisque de marbre, que j'avais déjà commandé au marbrier de Vevay? Le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris, et ne sera vu que par des gueux!

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grâce, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance ; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul, qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet.

A M. DE LA HARPE.

4 juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presque à la fois deux lettres de vous, et *la Religieuse*. Cette très attendrissante *Religieuse* était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami Panckoucke, qui voulait absolument que je combatisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon ; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé ; il m'a décelé très mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom ; je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire ; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident, que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de Panckoucke avec son V. me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du Châtelet une philippique un peu forte sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre Delisle, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence ; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Quand vous aurez un moment de loisir, dites-moi, je vous prie, quel est le polisson que le libraire de la poste du soir a choisi pour son bel-esprit.

Je suis en peine de la santé de M. d'Alembert. Pour la mienne, elle est bien déplorable ; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. DE VAINES.

4 juin.

Je suis bien sensible, monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi ; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde ; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je sou-

haite passionnément que cette prédiction soit véritable ; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne sais si vous avez lu l'*Éloge de Pascal*, avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à Pascal pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que saint Augustin l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret; mais je n'écris pas à un docteur de Sorbonne.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 juin.

Eh! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que madame Denis et moi nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous fesait que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire ; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de Morangiés, quand j'affrontai la canaille des petits praticiens de Paris, qui se croient des Cicéron, M. de Morangiés m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. Clément, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé Delisle, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires, aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire, suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurés. Vous serez bientôt dans la première place de l'état qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura, qui me séparent de vous. Job sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie : Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux! Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

7 juin.

J'ai trop tardé, monsieur, à vous remercier de vos remerciements. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation ; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir ; je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de *la Poste du soir*[1] qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire ; mais, quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux, n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnements et ses systèmes sont aussi faux que ses citations; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

[1] Le *Journal de Paris*. K.

Voilà ce qui m'occupe à présent, monsieur; mais, pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de *l'Esprit des Lois;* et surtout je voudrais savoir quel est le bel-esprit de *la Poste du soir* contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de Lally, de faire rendre justice à la mémoire de son père?

Conservez vos bontés, monsieur, pour votre très attaché et très respectueux serviteur.

A M. DE VAINES.

11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talents.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans *l'Esprit des Lois* vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur Panckoucke le manuscrit cacheté, avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis; mais je suis, comme M. de La Harpe, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de Condorcet m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade.

A M. GIN,

CONSEILLER AU GRAND CONSEIL,

Qui lui avait envoyé son livre *Des vrais Principes du gouvernement.*

En passant tout d'un coup par-dessus les compliments et les remerciements que je vous dois, monsieur, je commence par vous avouer que *despotique* et *monarchique* sont tout juste la même chose dans le cœur de tous les hommes et de tous les êtres sensibles. Despote (*herus*) signifie *maître*, et *monarque* signifie *seul maître*, ce qui est bien plus fort. Une mouche est monarque des animalcules imperceptibles qu'elle dévore; l'araignée est monarque des mouches, puisqu'elle les emprisonne et les mange; l'hirondelle domine sur les araignées; les pies-grièches mangent les hirondelles: cela ne finit point. Vous ne disconviendrez pas que les fermiers-généraux ne nous mangent; vous savez que le monde est ainsi fait depuis qu'il existe. Cela n'empêche pas que vous n'ayez très lumineusement raison contre l'abbé Mably, et je vous en rends, monsieur, mille actions de grâces. Vous prouvez très bien que le gouvernement monarchique est le meilleur de tous; mais c'est pourvu que Marc-Aurèle soit le monarque; car d'ailleurs qu'importe à un pauvre homme d'être dévoré par un lion ou par cent rats? Vous paraissez, monsieur, être de l'avis de *l'Esprit des Lois*, en accordant que le principe des monarchies est *l'honneur*, et le principe des républiques, *la vertu*. Si vous n'étiez pas de cette opinion, je serais de celle de M. le duc d'Orléans, régent, qui disait d'un de nos grands seigneurs: « C'est « l'homme le plus parfait de la cour; il n'a ni « humeur ni honneur; » et je dirais au président de Montesquieu que, s'il veut prouver sa thèse en disant que dans un royaume on recherche les honneurs, on les recherche encore plus dans les républiques. On courait après les honneurs de l'ovation, du triomphe, et de toutes les dignités. On veut même être doge à Venise, quoique ce soit *vanitas vanitatum*. Au reste, monsieur, vous êtes beaucoup plus méthodique que cet *Esprit des Lois*, et vous ne citez jamais à faux, comme lui; ce qui est un point bien important; car, si vous voulez vérifier les citations de Montesquieu, vous n'en trouverez pas quatre de justes; je m'en suis donné autrefois le plaisir. Je suis édifié, monsieur, de la circonspection avec laquelle vous vous arrêtez, dans le texte, au règne de Henri IV: tout ce que vous dites m'instruit; et je prends la liberté de deviner ce que vous ne dites pas. Je vous remercie surtout de la manière dont vous pensez, et dont vous vous exprimez sur ce gouvernement tartare qu'on appelle féodal; il est perfectionné, dit-on, à la diète de Ratisbonne; il est abhorré à une demi-lieue de chez moi, à droite et à gauche: mais, par une de nos contradictions françaises, il subsiste, dans toute son horreur, derrière mon potager, dans les vallées du mont Jura; et douze mille esclaves des chanoines de Saint-Claude, qui ont eu l'insolence de ne vouloir être que sujets du roi, et non serfs et bêtes de somme appartenant à

des moines, viennent de perdre leur procès au parlement de Besançon, attendu que plusieurs conseillers de grand'chambre ont des terres où la mainmorte est en vigueur, malgré les édits de nos rois : tant la jurisprudence est uniforme chez nous ! Enfin votre livre m'instruit et me console ; j'en chéris la méthode et le style. Vous n'écrivez point pour montrer de l'esprit, comme fait l'auteur de *l'Esprit des Lois* et des *Lettres persanes ;* mais vous vous servez de votre esprit pour chercher la vérité. Jugez donc, monsieur, si je vous ai obligation de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre ouvrage ; jugez si je le lis avec délices, et si je n'emploie qu'une formule vaine en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime et la plus sensible reconnaissance, etc.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, monsieur,

Humiles habitare casas, *non* figere cervos ;

vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Garville dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde. Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux-arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi*, la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont M. de La Borde fait la description, et les singulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai de grandes grâces à la destinée de me trouver sur la route, et je commence par vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami Panckoucke. Mais, selon ce qu'il me mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. Cramer et lui sont deux savants qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre ; mais je pense que les savants auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas ! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit ! La science de digérer est assurément la première de toutes, mais tout me manque : vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la boîte de Pandore pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris ; mais mon dégoût ne prouve point que j'aie mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de Thibouville, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je puis me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie ; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du *Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein [1], et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout ; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de Falkenstein. Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un

[1] L'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris. K.

homme qui devrait avoir l'église de Saint-Pierre de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux-arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a long-temps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût, comme M. le comte de Falkenstein, ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait pas même de me présenter devant lui. Je ferais une étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu, et non devant les puissances de la terre.

Adieu, mon digne et respectable ami.

A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

16 juillet.

Ayant encore, monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son altesse sérénissime monseigneur son père.

Son altesse sérénissime monseigneur le duc de Wurtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paie en politesses. Mes maçons, mes charpentiers, et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de Laleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse que de me les faire payer par feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailly m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé, et ma bourse, ne permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville, que je n'ai vue depuis trente années.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 18 juillet.

M. de Villette, monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies, et ma discrétion, m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous confie que deux horlogers genevois, habitants de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Genis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur, ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE.

A M. DE MESSANGE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ.

A Ferney.

J'ai reçu, monsieur, ma condamnation par livres, sous, et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me soumets à mon arrêt sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé Terray avait sans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des

misères de cette vie que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité, et la reconnaissance que je vous dois; ce sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

3 auguste.

Madame, je joins aux regrets que me laisse votre illustre ami les remerciements que je vous dois. Il a été opprimé, mais il n'a point été malheureux, puisque vous êtes à la tête de tous ceux qui lui ont rendu justice. J'ai vu par un petit écrit combien de sortes de mérites vous possédez.

Agréez mes faibles hommages : ils sont bien sincères. Je vois qu'avec un esprit supérieur, et avec les charmes de votre sexe, vous connaissez toutes les vertus de l'amitié. Elle est la plus grande des consolations dans les malheurs dont cette vie n'est que trop traversée. J'ose vous dire que j'ai éprouvé cette consolation dans le peu de jours que j'ai passés avec M. Delisle. Je me sens véritablement attaché à lui, et je me flatte, madame, qu'il voudra bien faire valoir auprès de vous les sentiments de l'estime que vous m'inspirez, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 auguste.

J'ai jugé, monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très précieux pour moi, dont vous m'avez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. Delisle, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardents défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin d'un homme comme lui. M. d'Alembert peut le servir très efficacement, et je ne m'y épargnerai pas; car, si je suis rentré en grâce auprès de ce prince si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien.

Il est vrai que les agréments de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent, comme vous, consoler leurs amis par des services toujours constants.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'Alembert, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, monsieur, après que vous avez fait du bien? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation, et de tous les amusements qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorency, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué *l'Égoïsme* bien ou mal dans votre *tripot* de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y a environ soixante-six ans que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour; et on m'a ôté je ne sais comment, du moins on ne me paie plus, une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans ou environ sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté; il me restait M. de Trudaine, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécile, au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de Thibouville, qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogriphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on fesait autrefois des pastilles d'épine-vinette

à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai pas combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtants; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté comme mademoiselle Adrienne les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître-d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito, subito*.

Je ne vous parle point du voyageur [1] que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

A M. DE VAINES.

5 auguste.

Il vous est échappé, monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement août dans la langue des Welches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables; mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances, compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'Argental; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante-dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous adressant un si gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts, si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres.

A M. LAUS DE BOISSY.

A Ferney, 7 auguste.

Je suis condamné, monsieur, à des souffrances intolérables dans les derniers jours de ma vie. Votre lettre du 2 juillet et votre très jolie comédie m'auraient fait oublier mes maux, si quelque chose pouvait les adoucir. Il m'a fallu passer plus d'un mois sans pouvoir vous remercier, et c'est pour moi une nouvelle peine. Si j'ai encore quelques jours à vivre, et si ces jours sont un peu moins douloureux, soyez sûr, monsieur, que je les passerai à nourrir dans mon cœur tous les sentiments que je dois à vos bontés, et à un mérite aussi reconnu que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc. VOLTAIRE.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

A Ferney, 10 auguste.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt de vos bontés, et des nouvelles instructions que vous voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été long-temps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plus tôt.

Un jour viendra, monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que

[1] L'empereur Joseph II. K.

les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse et cannelée de René Descartes. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire naturelle : hélas! il n'étudie que des fables contre nature.

Je vous invite, monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge, et les maladies qui me persécutent, ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

A M. DE VAINES.

12 auguste.

La mort de M. de Trudaine, monsieur, comble mon désespoir et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert, trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux ; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre un malade et un mourant. Si je ne savais que M. de Trudaine était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de Condorcet a remis la place qu'il avait acceptée de M. Turgot. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature, qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 16 auguste.

Si Charles IX, dont vous me parlez, monsieur, était allé près de la maison de Ronsard, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez; si le moment d'après deux Genevois, habitués dans le village de Ronsard, se fussent présentés à Charles IX étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, Charles IX, à mon avis, eût très bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez Ronsard.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez Ronsard; il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilly est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment je crierai à M. le prince de Condé, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourments, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à Dieu dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

DE M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au Palais-Bourbon, 6 auguste.

On nous dit, monsieur, qu'Auguste et Mécène ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez Horace; cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talents ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, monsieur, que l'on M. Jupiter, qui était plus grand seigneur qu'Auguste, donna plus d'embarras que de vanité à Baucis et à Philémon, quand, pour s'amuser, il fut, selon Chaulieu, manger un plat d'asperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX, voulant combler de joie son bon ami Ronsard, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. « Cette marque de protection me serait glorieuse, « dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs. »

D'après cela, monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur [1] dans sa maison? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux dieux et aux souverains.

M. le prince de Condé, monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le Titus adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilly pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richesses du roi de

[1] A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir Voltaire dans son voyage. K.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 auguste.

Un peu volé, dans de semblables occasions, signifie beaucoup volé. C'est la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement. Un doyen d'académie sait ces choses-là mieux que moi, quoiqu'il ne soit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'est point pédant du tout.

Après cette discussion académique, je viens, monseigneur, à la morale. Je conçois très bien qu'un esprit comme le vôtre est au-dessus de toutes les petites misères, de toutes les tracasseries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidents de la vie. Quand on a été élevé dans son berceau par madame de Mainteuon, quand on a vu Louis XIV et la régence, on est sans doute accoutumé à tout ; et le maréchal de France, possesseur du palais de Richelieu, peut jouir du soir serein d'un jour mêlé d'orages, et de très belles heures. Je ne suis pas au-dessus de Saint-Évremond comme vous êtes au-dessus du comte de Grammont, mais je voudrais repasser avec vous toute votre brillante et singulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réservé pour cette dernière besogne. Cette Providence a changé d'avis ; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette, qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien, mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout à fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres ; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur, est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très tendre et très vieux respect, et de jouir de vos bontés.

France : « Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de si belles vaches que « les miennes. »

Recevez, monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance ; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage[1] que vous prenez sous votre protection? vous savez que M. de Vaines ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de Villequier qu'un moment ; c'était un de mes plus mauvais jours ; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de Villequier avait oublié une lettre de M. de Malesherbes, écrite de Montigny au mois de juillet ; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse.

La mort de M. de Trudaine, chez qui M. de Malesherbes m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressants et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressants et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter, avec les maladies qui me désolent, et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre jusqu'au dernier moment la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains ; voyons comment je pourrais vous les envoyer ; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

Madame de Saint-Julien m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'Aumont à faire son affaire de cette *Sicile* que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de Thibouville suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès, et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise à mon âge désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de Thibouville,

[1] *Agathocle.* K.

l'élève de Baron, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'Aumont de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire, dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai, cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 auguste, ou peut-être du 29; car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de Trudaine, et ce n'est pas seulement parce qu'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parce que sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter monsieur et madame de Trudaine. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi M. de Fourqueux et madame d'Invau. Je ne sais si elle aura reçu dans son temps une lettre dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne.

Je n'aurai pas la consolation de voir monsieur et madame de Vaines dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils amenaient probablement avec eux M. Barthe, dont vous me parlez. Je me fesais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison; car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que *l'Esprit des Lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver.

Conservez-moi, monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Messieurs du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir si tôt la tâche très difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement; mais pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talents. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un Sybarite, ou du moins contre un Grec élevé à la française, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui fesant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par Racine. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros sauvage et philosophe combattît son amour, comme Titus combat le sien? voudriez-vous même qu'il songeât s'il est amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philosophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à son frère? Quels scrupules aurait-il à combattre? Il est beau de voir un homme lutter contre sa passion, quand cette passion est criminelle et funeste; mais hors de là le combat est ridicule, il est d'un froid insoutenable.

Quand on a jeté sa statue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un satyre un Apollon. Chaque chose doit rester dans son caractère, sans quoi tout est perdu. De plus, soyez très persuadé qu'on écrit toujours très mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, sans doute, le mérite continu dont il a besoin pour obtenir un jour un succès véritable, succès si rare, et qui dépend de mille circonstances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loisir; il faut surtout de la santé et des moments heureux; mais, dans l'état où je suis je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite besogne que vous commenciez à favoriser.

Je me meurs, mon cher ange.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame[1] ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait trouver place au milieu des enchantements des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

[1] Madame de Vimeux. K.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

A M. DE VAINES.

20 septembre.

Je me flatte, monsieur, que vous êtes un des administrateurs des *veredarii;* mais je n'espère plus que ces *veredarii* puissent jamais vous amener de mon vivant vers le beau lac de Genève, dans le plus joli petit canton de la terre, entouré des plus horribles montagnes et des plus affreux précipices. Je vous avais attendu dans mon lit, dont je ne sors presque plus. Je vous aurais parlé avec confiance, et j'aurais peut-être mérité la vôtre. Cette consolation m'est ravie. Donnez-moi, je vous en prie, celle de faire parvenir cette lettre à un de vos amis bien digne de l'être. Conservez-moi un peu d'amitié. Je présente mes respects et mes regrets à madame De Vaines.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 septembre.

Je ne sais, monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferez ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à Lucifer. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de Beauvau qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête, et mon estomac, m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clairvoyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela du fond de ma caverne qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre Suisse mort, et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher

de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aie rien de commun avec le vainqueur de Rosbach, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi, chétif, ce héros du Nord ; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien ?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné Lally. Je vous demandai votre avis ; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre ; mais enfin Lally trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit ; son style est vigoureux comme son âme ; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de La Barre et de d'Étallonde méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très bon et très brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse ; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie ? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. Pindare-Théocrite sait sans doute que M. De Vaines et M. Suard n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, monsieur, embelli quelque temps par les agréments de votre société et par le charme de vos talents aimables. Moi, qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie à laquelle vous feriez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien ; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence, et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. De Vaines et M. Suard. On ne me consulte pas plus sur la place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal-de-camp. Je vous avoue toute ma décadence : il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames, et les plus grandes princesses. En vérité, c'est Jeannot Lapin qui implore les dieux et les déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut, sans tant de cérémonies. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais ; la salle est très jolie et de fort bon goût ; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 septembre.

Quand l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant ;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidents et les juges de leurs amusements ; enfin on ne les exposait point aux impertinents discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de Villette, qui écrit comme les Chaulieu et les La Fare dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très malin, très injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmants de M. le marquis de Villette, sur les mêmes rimes, et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni, et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot :

Je ne crains point qu'une coquine,

est relevé dans les deux *tripots* avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et, malheureusement, ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de Villevieille, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

Il y a un reclus, nommé M. Del.... de S...., en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches. V.

A M. PETRINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION ITALIENNE DE L'ART POÉTIQUE D'HORACE.

Du château de Ferney, 25 septembre.

J'ai toujours pensé que les Barbares avaient tout bouleversé dans l'*Art poétique* d'Horace, comme ils ont fait dans Rome; et voilà pourquoi je tenais Boileau pour supérieur à Flaccus, parce qu'il est plus régulier. Aujourd'hui je préfère l'auteur de l'*Art poétique* en *terzetti* : vous avez fait la même chose que les souverains pontifes, vous avez rebâti Rome. Je vous remercie, monsieur, et je suis très sincèrement votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

A M. SAURIN.

26 septembre.

Votre lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très méchant, ou très malavisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux suivants : il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par Fréron *major*, et sera répétée par Fréron *minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer Fréron *minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du P. Lelong.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédants d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de La Harpe, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de Louis XVI.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de Trudaine; c'était le seul homme d'état dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'*Agathocle* dont vous a parlé M. d'Argental est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je fesais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers est : Malheur au vaincu....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de sa gloire...., etc., etc., etc.

Adieu, mon très cher confrère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me plongez, messieurs, dans le plus grand embarras où je puisse me trouver. M. Saurin et M. de La Harpe m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me disent même du bien d'*Agathocle*. Voilà mon secret connu, et tout ce que j'osais espérer de cet *Agathocle* renversé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me persécutent, et qui me poursuivront jusqu'à la mort. Peut-être le succès d'un ouvrage honnête, dans un âge si avancé, aurait pu, non pas désarmer des ennemis acharnés, mais émousser un peu la pointe du poignard qu'ils aiguisent depuis si long-temps contre moi.

Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de soins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, sur le bord du précipice où je suis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me soutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon *Sicilien;* et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'Aumont autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable; mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'Aumont est content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 5 octobre.

Je vous crois, monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'Argental; car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pèlerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le *L'Hospital* de M. de Condorcet. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui!

Mes respects et mes regrets à madame de Vaines.

A M. LE MARQUIS DE CUBIÈRES.

A Ferney, le 5 octobre.

Un beau siècle commence, et vous me l'annoncez.
Un jeune Titus le fait naître,
Et c'est vous qui l'embellissez:
L'écuyer est digne du maître.
Pégase, ayant su qu'aujourd'hui
Vous commandez dans l'écurie,
Vient s'offrir à vous, et vous prie
De vous servir souvent de lui;
Il aime votre grâce et votre humeur légère;
Sous d'autres écuyers il fit plus d'un faux pas;
Sous vous il vole, il sait nous plaire,
Il ne vous égarera pas.

Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier. Je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faudra dire :

Solve senescentem, etc.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. DE LA HARPE.

6 octobre.

Votre lettre, mon très cher confrère, m'a été rendue par M. Panckoucke. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. de Marmontel de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de Condorcet dans votre journal, et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de Beauvau et M. de Villette, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des Médicis : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'Argental est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridi-

cule, dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre usage, c'est-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de Saint-Lambert d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine académie. Si vous êtes assez sage et assez heureux pour élire M. de Condorcet, je ne désespère plus du siècle; mais, si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse; le tout sous l'enveloppe de M. De Vaines, le 5 d'octobre; et, comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand'peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. De Vaines n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite : j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'Aumont au lieu de M. le maréchal de Duras. Ce n'est pas ma seule bévue, il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople, si Dieu me prête vie; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers : vous n'aurez les derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi; mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature, qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos ailes?

Je fais mille remerciements à votre aimable secrétaire. Je vois que le caractère de son âme l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

A M. DE MARMONTEL.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher confrère, je vous fais mon compliment. J'aime mieux que vous soyez marié que moi. Vous êtes fait pour le sacrement de mariage. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible. Pour moi, je ne suis fait que pour le sacrement de l'extrême-onction. C'est un bon parti que vous prenez de vivre avec M. l'abbé Morellet. Vous devriez bien, quelque jour, nous le donner pour confrère, quand l'académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée. L'abbé Morellet ou Mord-les, sa nièce et vous, vous ferez une société charmante. Je voudrais venir vous voir dans votre ménage, si j'étais un homme transportable.

Notre ami M. de La Harpe m'a instruit de obligations que je vous ai. J'ai vu des vers charmants, dont je suis aussi reconnaissant qu'indigne. Il n'y a pas moyen que j'ose vous répondre sur le même ton; j'ai perdu mon *b-fa-si*.

Son rauco, e perdo il canto e la favella.

Mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous. VOLTAIRE.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes, parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort, mais vous êtes très vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très peu de mois.

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes. Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattants. Je vous demanderai bientôt un *Requiem*; mais, quand je lis quelque chose de vous, je lis des *Laudate*. Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit pénétré plus que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 octobre.

Messieurs et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est

sage ; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté Lekain et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de Duras, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison, que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma *Syracuse* ne sortira pas des vôtres : tout serait perdu si elle en sortait ; autant vaudrait jeter Agathocle et Idace dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés ; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes ; mais je n'ai que faire de me tuer ; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile et Constantinople, me tuent assez ; et, si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

A M. DE LA HARPE.

25 octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de *Mérope* et de La Noue est comme bien d'autres anecdotes ; il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. De Vaines. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. Luneau de Boisjermain puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami, sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson, qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour est de casser l'académie française, et de la joindre avec l'académie des inscriptions. Cela est absurde, mais cela n'est pas impossible : *verum quia absurdum ; credo quia impossibile*. En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de Condorcet, du rival de Pascal, plus grand géomètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus raisonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? Je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'Alembert que M. Delisle, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 octobre.

Si vous n'avez pas, monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacrements. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'Argental, votre ami ; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez ; parlez-moi de vos jouissances ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits ; je le suis de votre caractère et de votre esprit : nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais : il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 octobre.

Messieurs et anges, laissez là votre *Agathocle* ; cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques,

dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral, et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'Alexis est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, si cela déchire l'âme d'un bout à l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour Alexis que je vous implore; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament; il est plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat Marchand. Je vous supplie donc, messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de Duras fasse sa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître, et être souffert en faveur de son frère Alexis; mais à présent, mes chers anges, il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de Villette, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'Alexis, prétend que le nom de Basile est très dangereux, depuis qu'il y a eu un Basile dans *le Barbier de Séville*. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut, avec des Welches, qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je ne connais point *le Barbier de Séville*, je ne l'ai jamais vu ; mais je crois que M. de Villette a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile par le copiste de la comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. De Vaines. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de V.

A M. DOIGNY DU PONCEAU.

29 octobre.

Le solitaire de Ferney, accablé d'années et de maladies, a été hors d'état d'écrire depuis trois mois. Il profite dans ses souffrances d'un moment de relâche pour remercier M. Doigny, et pour lui témoigner avec reconnaissance combien il a reçu de consolation en lisant le *Panégyrique du chancelier de l'Hospital*. Il voudrait pouvoir donner plus d'étendue à l'expression de ses sentiments. Il supplie M. Doigny de lui pardonner si le misérable état où il est ne lui permet pas de lui dire plus au long combien il est son très humble et très obligé serviteur. V.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 octobre.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de voir monsieur votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. Madame Denis lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grâce, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 novembre.

Soyez le bienvenu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse. M. d'Alembert et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectius istis,
Candidùs imperti; si non, his utere *prudens*.

HORAT., lib. I, epist. VI.

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-Souci.

M. de Villette est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame Denis pense comme nous, et vous est très attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de Villette épouse cette demoiselle de Varicour que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillants et les plus riches qu'on lui a proposés; et, quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de Villette fait un très bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence; qui est née vertueuse et prudente, comme elle est née belle, qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame Denis et moi, du bonheur de faire deux heureux.

A MADAME DU BOCCAGE.

A Ferney, 2 novembre.

Génie vous-même, madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies; et étant très près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres, que j'ai bien mal imités, les Socrate et les Sophocle. Quand je verrai Corinne, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'*Alzire* m'ait valu votre lettre, qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embellie. Vous, madame, et les insurgents, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame Denis est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore Alzire. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de desirer, je desirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talents, et pour vous dire, avec la même simplicité, que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, jusqu'au dernier moment de ma vie.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 novembre.

Monsieur, il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 15 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six Juifs qui m'ont traité comme un Amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un Juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, monsieur, sur le ministre dont vous me parlez [1]: il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru âme damnée de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné, et lui aussi; mais il se trompait très fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé, mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de Richelieu l'a créée avec cette liberté, comme Dieu créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre, dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne fesant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût, qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister, comme ces anciens monuments qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière d'Éon, dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle d'Éon, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de Blot et à madame d'Ennery, on ne desire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai leur protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

[1] M. de Maurepas. K.

Je ne croyais pas que M. de Foncemagne fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aie jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de Richelieu avait au moins quelque part à son malheureux Testament. Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'Aiguillon, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, si vous voulez faire passer quelques moments heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *errata* pour la Sicile et pour Constantinople. Je sens bien que vous me direz : L'*errata* devait être cent fois plus long ; et moi je vous répondrai qu'il est encore plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, surtout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies : alors le temps de s'amender est passé ; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de Thibouville? N'a-t-il pas pitié de moi?

Nous aurons grand soin, madame Denis et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées-Villettes. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées : Mademoiselle Corneille, sa belle-sœur mademoiselle Dupuits, et mademoiselle Varicour, que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'âme inaltérable, avec de la sensibilité ; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre Irène : il prétend qu'elle sera traînée à la Morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant ; mais elle en demande pardon à Dieu, elle lui dit :

Dieu, prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort !

Elle ajoute même, en faisant un dernier effort :

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle ;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle ?

Son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires ; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de Duras ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer *Irène* pour les noces de madame de Villette ; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu ; et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à M. Baron que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquents de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris, à la suite d'*Irène* ; mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur *Irène* : c'est que M. Baron a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'*Ancien* ni du *Nouveau Testament*. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que si nous sommes barbares au Châtelet, nous ne le sommes point au théâtre.

A M. DE VAINES.

Ferney, 14 novembre.

Je suis fâché, monsieur, de n'être point instruit de votre destinée. Vous savez combien j'ai été affligé de ne vous pas voir dans la liste des conservés. Pour moi, je vous conserve ma véritable et inutile amitié. Vous jouissez du moins du contre-seing jusqu'au premier janvier. J'en profite pour vous envoyer deux exemplaires d'un ouvrage qui n'est que très peu de chose, mais avec lequel on peut gagner cent louis d'or. Si vous connaissez quelque jeune jurisconsulte un peu nécessiteux et un peu éloquent, à qui vous vous intéressiez, vous pouvez lui donner un exemplaire de ce programme. A l'égard de l'autre exemplaire, je crois que vous avez des affaires trop importantes pour qu'il vous reste le temps de le lire ; je n'ose vous en prier. Je suis plus occupé de votre situation que de tous les ouvrages du temps.

Conservez-moi vos bontés, quelque chose qui arrive. V.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 15 novembre.

Monsieur, pendant que M. de Villette se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu ; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami : j'ai vu partout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'air de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre ; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de Foncemagne, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer : ce sera une consolation pour madame de Blot et pour madame d'Ennery. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique, où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur, soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante-dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de Duras puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun ; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second, on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi*, et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots, *au premier coup porté*, et qui finissent par ces mots, *de mes scrupules vains*. Quand on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine ; les yeux du lecteur sont contents ; il faut qu'ils le soient pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien ; je veux seulement vous plaire et à M. le maréchal de Duras. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé, si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté Lekain, ne sache mettre les nuances nécessaires dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans Ferney, ces nuances sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange, c'est moi qui suis perdu si vous ne me soutenez pas.

N. B. Voyez comme à la fin Irène demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre, et un amant désespéré, ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes Irène, tandis qu'Irène demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

A M. DE LA HARPE.

19 novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très cher confrère, m'apprend les petites persécutions que

notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de Chabanon. On a voulu le rendre mon ennemi en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste ; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les *Barmécides* et les *Menzicof*. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment, par la rareté du fait.

Dulce est desipere in loco.

HOR., liv. IV, od. XII. v. 28.

C'est le mariage de M. de Villette, très connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de Villette, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux[1] que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de Suisse du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis, et moi cinquante autres, pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs états de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison, bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez, dans ce programme, des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les d'Alembert et les Condorcet, eussent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère ; combattez, triomphez et prospérez.

[1] Le *Prix de la justice et de l'humanité* ; voy. tome V. K.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE COPIE DE SON DISCOURS SUR LES DÉGOUTS DE LA LITTÉRATURE, ET QUI L'AVAIT CONSULTÉ SUR LE PROJET D'UNE ÉDITION DE SES OEUVRES.

20 novembre.

Je n'ai reçu, monsieur, que le 18 de novembre, votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de Villette, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers, et de vérités, dont vous m'avez gratifié. Je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable, et je ne suis point surpris qu'on vous ait refusé la permission d'imprimer l'éloge que vous faites d'un homme peu agréable au ministère et à l'ordre des avocats : vous sentez que des ennemis se tiennent pour insultés quand on loue leurs ennemis.

Vous ne trouverez pas, monsieur, beaucoup de secours pour votre édition parmi les libraires de Suisse et de Genève : il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque ; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs ; mais aucun qui sache encourager le mérite d'un homme de lettres. Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ce pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis ; vous pourrez dire de moi :

In qua scribebat barbara terra fuit.

OVID., *Tristes*, lib. III.

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. Dupaty. Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage : c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit ; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

A M. HENNIN.

....novembre.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie de toutes vos bontés. Il vous renvoie l'édit du roi, qui n'est pas une extrême bonté pour la nation, mais qui est du moins un petit soulagement pour

quelques pauvres petites familles. On n'est pas en état de faire de grandes choses quand on n'a que de grandes dettes.

Je supplie monsieur et madame Hennin d'agréer mes respects. V.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 24 novembre.

Je n'ai autre chose à vous mander, monsieur, sinon que j'écris aujourd'hui au même homme qui recevra la lettre de M. d'Alembert.

Le gros paquet qui contiendra vos ouvrages ne pourra lui parvenir que dans deux ou trois mois, par les voitures de Suisse, et par les chariots d'Allemagne. Ma lettre lui sera rendue dans quinze jours. Je compte beaucoup plus sur la recommandation de M. d'Alembert que sur la mienne ; mais je mets à cette négociation autant d'intérêt que lui. Il vaudrait mieux, sans doute, lui dédier un ouvrage de philosophie qu'à Palmyre. La galanterie française n'a que faire ici : Non erat his locus....

Hor., *Art poét.*, vers 19.

Au reste, le roi de Prusse fait bâtir une magnifique bibliothèque à Berlin. C'est à vous à lui fournir des ouvrages dignes de l'Apollon palatin. Le vieux malade vous embrasse sans cérémonie.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 novembre.

Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai Baron, plus connaisseur que Baron. Nous sommes encore bien loin de livrer *Irène* aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince Alexis Comnène, en présence d'Irène, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'Alexis en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout à fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vite qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidèle, et de se tuer très sottement, pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'allonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père, qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante.

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

Hor., *Art poét.*, v. 33.

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire, deux fois par an, quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies, et d'années; et cependant je trouve encore des moments pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin; mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame Denis, avec monsieur et madame de Villette; nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame Denis vous écrit à la fin : vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfants que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent : vous les laisserez mourir s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre: c'est de cet animal

amphibie qui n'est ni fille, ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille, qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset, et qui a, comme vous, douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai? Je ne crois pas que vous soyez de ses amis, s'il est de votre sexe; ni de ses amants, s'il est de l'autre. Vous êtes à portée, plus que personne, de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un Anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très embarrassé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de Thibouville; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très aimable secrétaire, qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon Constantinopolitain chez M. le maréchal de Duras? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange.

Je me recommande à M. de Thibouville.

A M. DELAUNAY,

MAÎTRE DES REQUÊTES.

8 décembre.

LE VIEUX MALADE TRÈS MORTEL, AU BRILLANT ET SOLIDE AUTEUR DU PANÉGYRIQUE DE LA PITIÉ.

Oui, la pitié est un don de Dieu; oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très éloquent; car, s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi Jean Racine prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies : Φόβος καὶ ἔλεος, *Crainte et pitié;* voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleison* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs mêmes font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de Villette, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

A M. FABRY.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée, que nous reçûmes de la part du ministère, dans tout le pays de Gex, il y a plusieurs années. C'était dans le temps que M. le duc de Praslin avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire, que nous fîmes. J'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi, et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés, pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives, ou dans celles des états de la province. Je vous serais très obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons encore qu'au jour de l'escalade 1777 [1]. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies.

Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Messieurs mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés, et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On pense ici unanimement que, si Alexis n'était pas coupable, Irène ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété.

On pense, et il est très vrai, que l'exemple de

[1] Fête annuelle célébrée à Genève en mémoire de ce que ses habitants, le 12 décembre 1602, repoussèrent les Espagnols qui, sous le commandement de Charles-Emmanuel de Savoie, avaient livré assaut à leur ville

Massinisse, dans la *Sophonisbe*, n'a rien de commun avec Alexis. Autrefois *Sophonisbe* réussit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière, et la *Sophonisbe* de Mairet l'emporta toujours sur la *Sophonisbe* de Corneille. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés et moins naturels. La *Sophonisbe* de Mairet, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un Romain, obligé par ce Romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, messieurs les anges, de bien peser cette vérité; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'*Irène* est d'amour, et d'amour effréné. La mort de Nicéphore n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point; et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

Certainement l'amour d'Irène doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite Idace, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une Agnès tragique. Idace est très honnête; mais Irène est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit, dont je ne sors point; mais, s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'Alexis a tort de vouloir épouser Irène immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai, comme les autres, qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé, et le tendre Alexis. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi bien qu'à M. de Thibouville. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très aimable secrétaire de fatiguer à ce point sa belle main, que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement Alexis, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'Alexis ne paraisse trop innocent, et qu'Irène ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à Dieu que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle D'Éon couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette D'Éon ayant le menton garni d'une barbe noire très épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de Guerchy, comme Pourceaugnac s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni D'Éon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même.

A M. CHRISTIN.

25 décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de Chastellux; mais j'avertis mon très cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. d'Aguesseau n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique*, qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu; et que le grand-oncle de *la Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant, et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser

M. Necker dans cette affaire! il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de Maurepas à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très cher ami le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres.

A M. DERREY DE ROCQUEVILLE,

AVOCAT AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Vous êtes une preuve, monsieur, de ce que j'ai dit publiquement, que l'éloquence qui régnait à Paris sous le grand siècle de Louis XIV se réfugie aujourd'hui en province. Je serais bien étonné si Louis Dussol ne vous doit pas sa fortune. Il est pauvre, il doit partager avec les pauvres; il est de la famille, il doit donc avoir la meilleure part. Voilà comme la nature jugerait ce procès, si on lui fesait l'honneur de la consulter. Toute loi qui contredit la nature est bien injuste. . . . . .

. . . . . .

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

A M. LE PELLETIER DE MORFONTAINE.

Le marquis de Villette permet, monsieur, que je me joigne à lui pour vous dire que je n'ai jamais oublié l'honneur que vous m'avez fait, et la protection utile que vous avez accordée aux malheureux Calas. Je me rappelle vos bontés pour mère Madeleine, ma cousine, supérieure des sœurs grises de votre ville, laquelle m'écrivait, autant qu'il m'en souvient, qu'elle aimait Jésus et Marie plus que sa vie.

Je me réjouis quelquefois par les pensées de ma vie sociale; elle est finie pour moi. Je ne supporte plus que ma vie pédantesque. Je fais mon testament, tandis que M. de Villette signe son contrat de mariage.

Je suis entièrement de son avis quand il dit que l'on souhaite à Ferney de vivre sous vos lois; vous êtes estimé des riches et adoré des pauvres. Mais je le désavoue tout à fait dans le bien qu'il dit de deux ouvrages qui ne se ressentent que trop de mes années. Je n'ai pas encore achevé tous ceux que j'ai entrepris à Ferney, et je ne les verrai pas finir.

Felices quels mœnia surgunt!

VIRG. *Æn.*, I, 437.

Ce vers de Virgile m'a coûté quinze cent mille livres. V.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 10 janvier 1775

Je suis plus fâché que vous, monsieur, du refus que nous avons essuyé. Vous n'avez perdu que ce que j'ai quitté. Je me flatte que vous trouverez dans votre patrie ce que nous cherchions ailleurs pour vous. Je deviens malheureusement tous les jours plus inutile. La mort m'a enlevé presque tous mes amis, et me rejoindra bientôt à eux. Mais il est impossible que votre mérite ne vous procure pas bientôt quelque place. Vous n'aurez jamais de recommandation plus forte que vous-même; montrez-vous, et vous réussirez. Il me semble d'ailleurs que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étrangers.

La manière dont on vous a refusé des biscuits est un peu dure. J'espère que vous trouverez plus de douceur chez les Français; car tous ne sont pas Welches, et je crois qu'il y en a beaucoup dignes de vous connaître et de vous accueillir. Je vous embrasse avec douleur, mais avec espérance.

A M. DE LA HARPE.

14 janvier.

Mon très cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la Comédie française l'esquisse dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. Théophraste, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours, et moi je dis, à quatre-vingt-quatre ans, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais, puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grâce à vouloir passer avant vous. Rien ne serait plus injuste et plus maladroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille, qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la

fin du siècle d'Auguste, et je suis déjà dans le Bas-Empire. Vous qui êtes

Spes altera Romæ,
VIRG., *Æneid.*, lib. XII, v. 168.

faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs partout où vous les conduirez.

Je vous parle très sérieusement; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de Villette est très sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidèle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime; et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite de votre réponse à cette Montagu, la Shakespearienne. Je vous avoue que la barbarie de De Belloy et consorts m'est presque aussi insupportable que la barbarie de Shakespeare. De Belloy est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le Gilles anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 janvier.

Mon cher ange, M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène* au *tripot*. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière, que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'Alexis soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que Nicéphore ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour Irène.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si Mathusalem avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de Thibouville de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de Duras.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage et que je n'y travaille encore que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours: c'est là le véritable dénoûment de la pièce. Il est triste d'être pressé, et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de Nicéphore et d'Alexis.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de Thibouville, que je mets dans votre hiérarchie.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 janvier.

Tandis que je travaillais jour et nuit pour M. Baron, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que Monvel a lu la chose au *tripot* assemblé, et je ne sais pas si le *tripot* a ri ou pleuré: je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à Monvel; je ne crois pas non plus que le *tripot* s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme Irène. Attendez, messieurs, attendez; vous êtes des jeunes gens bien pressés; vous aurez par la poste une Irène toute décrassée et sortant de sa toilette, dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des esquisses pour des tableaux. Pour Dieu, attendez que le peintre ait fini!

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'Argental, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient: Voilà un bras trop long quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

M. d'Argental me manda, il y a près d'un mois, que vous n'étiez pas très content de votre vache, et que vous étiez très enrhumé: votre santé m'est plus chère que celle d'Alexis. Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai

connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir un jour vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois ; car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux Baron, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parce que je viens de recevoir tout à l'heure une lettre de vous du 5 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue.

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'Argental. Je ne conçois rien à Lekain ; je n'entends rien à tout ce qui se passe ; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mise dans cette affaire, qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pu lire la ligne où vous me dites : Madame.... aura le manuscrit ce matin. Je ne sais point quelle est cette madame : c'est peut-être un monsieur, car il n'y a qu'une M fort mal faite. Je ne suis point étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu, jusqu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est Suard ; je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de Condorcet ; je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel ; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois.

Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de madame Vestris, ni de mademoiselle Sainval ; que je ne connais personne, excepté Lekain, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras ; car, en vérité, vous êtes un homme essentiel.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

A M. LEKAIN.

Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talents sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très sincère. Je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentiments qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

LE VIEUX MALADE.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

Mon cher ange, en voici bien d'une autre ! il faut, pour le coup, que je me jette entre les bras

de votre providence, de votre sagesse, et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de Thibouville à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de Fériol, votre oncle, l'ambassadeur à Constantinople, disait, s'il m'en souvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir, aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. Suard et à madame Vestris, et à un M. Monvel qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité, et beaucoup de talents, avec très peu de poitrine?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui certainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques ; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme Lazare sortant de son tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au *tripot*, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu, s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière ; mais, soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très difficile, mais très nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardents. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez, de plus, combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes, enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon ; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois au moins par-devant moi, et je vais les employer à vous plaire ; mais suis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié.

Vos deux lettres du 15 janvier me parvinrent hier dimanche, 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'Argental, et je vous répète que son oncle, M. de Fériol, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs : « Il « n'y a d'honneur ni à gagner ni à perdre avec « eux. »

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant sujet de vous plaindre : je suis pénétré de vos bontés ; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissants.

Madame Denis et M. de Villette sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut tout oublier jusqu'à nouvel ordre.

J'écris à M. d'Argental en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à madame Vestris et à M. Monvel, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas surtout à M. Suard. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'Argental, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. De Vaines, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sachant point d'ailleurs la demeure d'aucun de ces messieurs, je supplie M. d'Argental de leur faire tenir ces lettres par la petite poste, ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contents l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé : il n'y a que cela de précieux ; mais j'y ajoute encore l'amitié.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Nous croyons tous que madame de Villette est grosse.

A M. DE CROIX.

A Ferney, 23 janvier.

Je ne sais, monsieur, ce que vous avez fait à ce grand-pontife des Muses qui nous a bénis [1], mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.

M. le marquis de Villette, monsieur, n'a point vu, comme moi, le vieux Baron, ni Beaubourg, ni même Dufresne. Ce Dufresne n'avait qu'une belle voix et un beau visage; Beaubourg était un énergumène; Baron était plein de noblesse, de grâces, et de finesse; Lekain seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons madame Denis et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre, aux portes de Genève pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats [2].

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 janvier.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame Denis et les dames qui passent l'hiver avec nous vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit, en tout genre, à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de Sainte-Aldegonde, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remerciements pour quatre perdrix; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 janvier.

Monseigneur, la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène ma décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentiments, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrètement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de Thibouville une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de Villette et sa jeune femme. M. de Thibouville demeure à Paris dans la maison de M. de Villette. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de Villette et de Thibouville ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai

[1] Le premier alinéa est de M. le marquis de Villette, à qui l'on avait demandé le sentiment de Voltaire sur les plus célèbres acteurs tragiques français. (*Note de feu Decroix.*)

[2] Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney, ou, sur l'offre qu'ils avaient faite à Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins, et Voltaire lui-même. Mais se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées. (*Note de feu Decroix.*)

pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de Crébillon. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie; et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte *Irène*, je la retravaillerais de toutes mes forces, je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle Raucourt. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusants dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir, ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon âme un étui très faible et très mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle de trente mille Autrichiens campés à Straubingen alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de Montsauge, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. De Vaines. Il contient la lettre de Lekain, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point; les autres, que le dernier était d'une froideur insupportable. Lekain a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner *Irène* dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement à vous, mon cher ange, et à M. de Thibouville, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse *Irène* jusqu'à ce que je l'aie finie, et que vous en soyez contents. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu trouver alors quelques moyens de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. Crébillon donna son *Catilina* à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante, et moi j'ai commencé *Irène* à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de Thibouville a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse

de Bourbon et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme Molière aux empressés qui lui criaient: *Le roi attend. Il est le maître*, dit-il; *qu'il attende.*

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives; car de dents je n'en ai plus : mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises.

Étendez bien vos ailes, afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé, et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature? *Miserere mei.*

A M. DE TRESSÉOL.

Janvier.

J'ai reçu, monsieur, les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge, et mes infirmités, m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé aux gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

A M. DE VAINES.

2 février.

Je voudrais, monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur-général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez, et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité, car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement caboté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de Gazette sur les Charniers Saints-Innocents. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine, parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Église grecque sur l'Église latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli*; je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très volontiers *litteras proscriptionis.*

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*, si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie bien tendrement et salue madame De Vaines.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas madame Denis; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas, mais, avec le temps, on vient à bout de tout; et, quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès, et dix actes de tragédie sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner madame Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le

temps d'écrire à M. de Thibouville : ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Paris, 16 février.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, et le plaisir de la lire est un peu gâté par les souffrances horribles qui me tourmentent : elles sont un peu l'effet de la fatigue et du tourbillon bruyant où je me trouve. Je puis malheureusement en accuser aussi mon grand âge et ma faiblesse. Je vis comme je vivais à Ferney. Madame Denis, qui se porte mieux que jamais, fait les honneurs, et je me couche à peu près avec le soleil. Je quitterai ce chaos brillant le plus tôt que je pourrai, pour venir auprès de monsieur et madame de Florian, dans le séjour de la paix. V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, 19 février.

M. le maréchal de Richelieu sort de chez moi; il est touché des larmes de M. Molé; il m'a assuré que M^me^ Molé n'était pas absolument détestable. Il a tant dit, il a tant fait, que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de Zoé à madame Molé. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de Zoé, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'Irène est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle Sainval qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle Clairon débita le récit de Mérope; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. Molé ne devrait point s'y opposer, puisque Zoé n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice; et que c'est en effet madame Molé qui ôterait le rôle à mademoiselle Sainval.

Voilà *donc, mon cher ange,* à quel point nous en sommes.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

Mademoiselle Arnould revient de chez mademoiselle Sainval la cadette, qui lui a promis de jouer Zoé. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. Molé de convertir sa femme, à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans *le Droit du Seigneur*, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'*Irène*, si cette *Irène* avait un peu de succès; sinon je dirai comme Sosie :

O juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade.

A M. DE LA DIXMERIE.

A Paris, 19 février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que monsieur de La Dixmerie honore d'une épître si flatteuse rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. Tronchin lui défend d'écrire, mais il ne lui défend pas de sentir avec la plus extrême reconnaissance les bontés que M. de La Dixmerie lui témoigne avec tant d'esprit.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de Tressan, et sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. Tronchin; mais, quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon âme serait plus à son aise à Franconville.

Votre ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde; il y brille dans son étonnante maison; il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a long-temps que j'aspire à cette consolation. Je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

A M. L'ABBÉ GAULTIER [1].

Paris, 21 février

Votre lettre, monsieur, me paraît celle d'un honnête homme; et cela me suffit pour me

[1] Voici la lettre de l'abbé Gaultier qui motiva la réponse de Voltaire :

A Paris, ce 20 février.

« Beaucoup de personnes, monsieur, vous admirent; je désire, du plus profond de mon cœur, être de leur nombre; j'aurai cet avantage si vous le voulez, et cela dépend de vous. Il en est encore temps; je vous en dirai davantage si vous me permettez de m'entretenir avec vous. Quoique je sois le plus indigne de tous les ministres, je ne vous dirai cependant rien qui ne soit digne de mon ministère, et qui ne doive vous faire

déterminer à recevoir l'honneur de votre visite le jour et les moments qu'il vous plaira me la faire. Je vous dirai la même chose que j'ai dite en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illustre et sage Franklin, l'homme le plus respectable de l'Amérique; je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la liberté*. Tous les assistants versèrent des larmes d'attendrissement. Je me flatte que vous êtes dans les mêmes principes.

J'ai quatre-vingt-quatre ans; je vais bientôt paraître devant Dieu, créateur de tous les mondes. Si vous avez quelque chose à me communiquer, je me ferai un devoir et un honneur de recevoir votre visite, malgré les souffrances qui m'accablent. J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 26 février.

Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre : je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez. VOLTAIRE [1].

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, *le Droit du Seigneur*, et fait quatre actes d'*Atrée*. Songez que Molé m'a mutilé indignement, sottement et insolemment; qu'il ne veut point jouer son rôle dans *le Droit du Seigneur*, etc. Je suis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'est pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier si fort.

Je suis à vous, mon ange, à toute heure.

plaisir. Quoique je n'ose me flatter que vous me procuriez un si grand bonheur, je ne vous oublierai pas pour cela au très saint sacrifice de la messe, et je prierai, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, le Dieu juste et miséricordieux pour le salut de votre âme immortelle, qui est peut-être sur le point d'être jugée sur toutes ses actions. Pardonnez-moi, monsieur, si j'ai pris la liberté de vous écrire : mon intention est de vous rendre le plus grand de tous les services; je le puis avec le secours de celui qui choisit ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Que je me croirai heureux si votre réponse est analogue aux sentiments avec lesquels, etc.!

« GAULTIER, prêtre. »

[1] Madame Denis, le lendemain, écrivit à l'abbé Gaultier ce billet :

« 27 février 1778.

« Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, prie M. l'abbé Gaultier de vouloir bien le venir voir : elle lui sera très obligée. »

A MADEMOISELLE DIONIS,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ SON POEME DE L'ORIGINE DES GRACES.

Mars.

Mademoiselle, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison. Mais, en ajoutant à ce bienfait celui de m'écrire, vous ne m'avez point instruit de votre demeure. Je n'ai pu, même après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite; ainsi il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier. M. de La Harpe, qui se connaît en grâces et en style, vient de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très humble, etc.

A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE [1].

Mars.

M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, monsieur, pour la demarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai

RÉPONSE DE M. DE TERSAC,

CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs. Mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention : sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France, et même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait vous être utile dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, juge avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion, et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions, et tourmentés par leurs remords. Je sais que vous êtes bienfesant; si vous me permettiez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendriez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évangile, vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée, et fourni le parfait modèle, que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire, et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que les vœux de votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gaultier avait commencé par m'écrire, sur le bruit seul de ma maladie : il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'état. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus je crains d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère, et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre : elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. L'ABBÉ GAULTIER.

15 mars.

Le maître de la maison a ordonné à son suisse de ne laisser entrer aucun ecclésiastique que M. le curé de Saint-Sulpice [1]. Quand le malade aura recouvré un peu de santé, il se fera un plaisir de recevoir M. l'abbé Gaultier. DE VOLTAIRE.

[1] « A Paris, 13 mars.

« Je désire, monsieur, savoir de vos nouvelles : je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel, et toujours inutilement. Tout ce qu'on m'a dit, c'est que vous n'étiez pas visible. Je souhaite que votre santé se rétablisse : je ne cesse de demander, dans le saint sacrifice de la messe, que le Dieu de bonté vous accorde d'heureux jours. Soyez persuadé de mes sentiments; ils ne peuvent être ni plus vifs ni plus sincères. Si vous me permettez d'aller vous voir, je vous dirai de vive voix ce que je n'ose vous marquer dans cette lettre, plus dictée par le cœur que par l'esprit.

« J'ai l'honneur d'être, etc. GAULTIER. »

« 31 mars.

« Monsieur, plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes des nouvelles de votre santé me disent qu'elle se rétablit. Personne n'y prend plus de part que moi; je désire qu'elle soit parfaite. Je ne vous oublie point dans mes prières; si elles sont efficaces, vous en sentirez les heureux effets. Je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel pour vous féliciter sur votre convalescence. On m'a toujours répondu qu'il n'y avait plus rien à faire. Je ne sais ce que cela signifie, surtout après que vous m'avez écrit que vous me verriez avec plaisir lorsque vous seriez un peu rétabli. Je ne me présenterai plus à votre hôtel, car il me paraît inutile de frapper à d'autres portes qu'à celle de votre cœur; je suis sûr d'y avoir entrée. Quelle consolation et quel plaisir pour moi si je pouvais vous aider à parvenir au vrai bonheur! J'ai l'honneur d'être, etc.

« GAULTIER. »

Cette lettre resta sans réponse. Deux mois après, l'abbé ayant appris que Voltaire était condamné par les médecins, lui décocha encore une lettre, que voici :

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A BIJOU-FERNEY.

A Paris, 13 mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à monsieur et à madame de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis son accident. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où il souffre un peu moins, pour dire à monsieur et à madame de Florian qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant *Dieu et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bonté de la cour et de la ville a été bien au-delà de mes espérances et même de mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Estaing commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet une autre.

Vous savez que M. Dupuits est à Paris, et qu'il

« Paris, 30 mai.

« J'apprends, monsieur, par la voix publique que vous êtes très dangereusement malade. Cette nouvelle m'afflige beaucoup; mais ce qui augmente ma douleur, c'est qu'on ne m'envoie pas chercher de votre part. Quoique je n'aie pu, quelque effort que j'aie fait depuis votre dernière maladie, avoir l'honneur de vous voir, cela ne m'empêchera pas de retourner chez vous si vous me demandez. Hélas! si le Seigneur vous appelle à lui, quel bonheur pour vous de vous être mis en état de paraître devant ce grand Dieu qui juge les justices mêmes! Quel malheur, au contraire, de périr sans avoir pensé à la grande affaire de votre salut! Ah! mon cher monsieur, pensez-y sérieusement, et ne pensez qu'à cela; profitez du peu de temps qui vous reste à vivre; il va finir, et l'éternité va commencer.

« J'ai l'honneur d'être, etc. GAULTIER. »

Cette lettre fit effet sur Voltaire, alors très malade. L'abbé Mignot, son neveu, alla sur les six heures du soir chercher l'abbé Gaultier, pour qu'il confessât son oncle; mais quand cet ecclésiastique arriva, le malade n'était plus en état de se confesser, et Voltaire mourut dans la nuit.

espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rostbeef, de sauteurs anglais, et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises, et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou!

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril, à six heures du soir.

Madame d'Ennery et madame sa sœur sortent de chez moi, madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû dire à M. de Schomberg et à M. de Villarceaux, que, si elles pensaient à cette maison, j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit: Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de madame de Villarceaux. — Madame, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne.

Ces dames n'entendent pas parfaitement les affaires; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore. Elles disent qu'elles feraient les achèvements nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois. Je paierais sur-le-champ monsieur et madame de Villarceaux. Il ne s'agirait que d'engager madame d'Ennery à me donner un billet, par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de Villarceaux.

Vous savez, madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

A M. DUMOUSTIER DE LA FOND,

CAPITAINE D'ARTILLERIE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES.

Paris, 7 avril.

Monsieur, l'île de Délos eut son Apollon, la Sicile ses Muses, et Athènes sa Minerve. Les villes de Loudun et de Saint-Loup, à l'exemple des sept villes qui combattirent autrefois pour la naissance d'Homère, voudraient-elles aujourd'hui combattre pour être le lieu de la naissance de mes ancêtres? Je n'ai aucune voie de conciliation à leur proposer. Si cette découverte les intéresse, elles ne manqueront pas de moyens pour la faire. Les vers que fit Antoine Dumoustier, un de vos ancêtres, sur la mort de René Arouet, qui peut aussi être un des miens, sont animés d'un caractère d'amitié qui fait honneur au cœur de celui qui les a écrits. Puisque vous travaillez à l'histoire de votre province, évitez avec soin le trop grand flegme de style assez ordinaire aux personnes qui, comme vous, par état ou par goût, s'appliquent aux mathématiques.

Je suis avec toute la considération que vous méritez, monsieur, etc.

AROUET DE VOLTAIRE.

A M. DE VAINES.

A Paris, samedi, à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands hommes: mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, vous souhaitant un bon voyage.

A MADAME DE SAINT-JULIEN [1].

Je scai bien ce que je desire mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade je soufre de la tete aux pieds il ny a que mon cœur de sain. et cela nest bon a rien.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

A VERSAILLES.

A Paris, 16 avril.

Je demande bien pardon à madame Dix-neuf ans de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais

[1] Ce billet est imprimé avec l'orthographe du *fac-simile* que madame la marquise de Villette en a fait graver.

avoir bien plus de tort avec vous, monsieur, en vous remerciant si tard de votre très agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de Beauregard, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé de Beauregard; c'est bien assez qu'il ne se livre pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfants mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe : aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de Loyola; je ressemble au Lazare sortant de sa niche.

Je me flatte, monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger, au second acte, un petit couplet d'Argide, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'enorgueillis point d'être né de son sang;
Souviens-toi de la fange où le ciel te fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti
Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que Larive et Molé joueront bien les rôles des enfants d'Agathocle, qu'Idasan convient fort à Mouvel, que les cheveux blancs et la voix de Brizard suffiront pour Agathocle, et que le rôle d'Idace est beaucoup plus dans le caractère de madame Vestris que celui d'Irène, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'*Agathocle* sera beaucoup mieux joué qu'*Irène*, de laquelle *Irène* je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'*Irène* à la rentrée, pour égaler la gloire de M. Barthe. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange [1].

[1] *Notice sur M. le comte d'Argental (extrait du Journal de Paris, du 16 janvier 1788), par M. de La Harpe.*

« Monsieur le comte d'Argental fut pendant cinquante ans [a] l'ami de M. de Voltaire; sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand homme. Un autre grand homme a dit : « Il y a quelque chose de sacré dans les longs attachements, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* » (Cicéron); et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

« Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'Argental; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société, et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentiments qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le faisait chérir de ses amis.

« Il paraît que M. d'Argental a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres, et la société : ce fut là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

« Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs, souvent pénibles et gênants, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre,

[a] Et même pendant soixante et dix ans: et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage. É.

A M. L'ABBÉ DE LATTAIGNANT.

A Paris, 16 mai.

L'Attaignant chanta les belles;
Il trouva peu de cruelles,
Car il sut plaire comme elles :
Aujourd'hui, plus généreux,
Il fait des chansons nouvelles
Pour un vieillard malheureux.
Je supporte avec constance
Ma longue et triste souffrance,
Sans l'erreur de l'espérance :
Mais vos vers m'ont consolé;
C'est la seule jouissance
De mon esprit accablé.

Je ne peux aller plus loin, monsieur : M. Tronchin, témoin du triste état où je suis, trouverait trop étrange que je répondisse en mauvais vers à vos charmants couplets. L'esprit d'ailleurs se ressent trop des tourments du corps ; mais le cœur du vieux Voltaire est plein de vos bontés.

A M. LE COMTE DE LALLY,

FILS DU GÉNÉRAL, QUI AVAIT ANNONCÉ A L'AUTEUR LA CASSATION DE L'ARRÊT DU PARLEMENT QUI AVAIT CONDAMNÉ SON PÈRE A LA MORT.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle [1]; il embrasse bien tendrement M. de Lally : il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content [2].

mais surtout avec Voltaire. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger ; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que Voltaire le droit de le justifier?

« M. d'Argental n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'enorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans aucune ostentation ; il adorait ses talents comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès ; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

« Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément ; et *c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections*. Il en donna une preuve remarquable, et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis longtemps, par une correspondance journalière, avec un homme tout puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris ; et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'Argental, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui fesait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère* ; mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là.

« M. d'Argental ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité* ; mais il avait en effet une âme très sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas, pour le montrer, les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les moments : il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parents, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le désir de leur plaire et de les voir heureux était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même ; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

« Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui, depuis bien des années, était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter *. Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment ; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

« Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de Voltaire, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui ; mais il aima toujours les vrais talents en tout genre : et notre grand acteur Lekain trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

« Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts, et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur, et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'Argental conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événements publics, il s'intéressait à tout, autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu ; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage, dont ils se seraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

[1] La cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort.

[2] M. de Voltaire était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement ; il sembla se ranimer pour écrire ce billet, qui peut être regardé comme le dernier soupir de ce grand homme ; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. K.

* Madame de Courteille. K.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Année 1771 : page 85.
AGAY (le comte d'). Année 1774 : page 262.
AGINCOURT (d'). Année 1770 : page 68.
AIGUILLON (la duchesse douairière d'). Année 1771 : page 115.
ALLAMAND. Année 1771 : page 101.
AMBASSADEURS (à tous les). Année 1770 : page 35.
ANONYMES. Année 1770 : pages 7, 45. — 1771 : p. 124. — 1774 : p. 234. — 1776 : p. 367, 372. — 1777 : p. 396.
ARANDA (le comte d'). Année 1771 : page 122.
ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Année 1770 : pages 46, 56. — 1774 : p. 272. — 1776 : p. 382. — 1777 : p. 409, 422. — 1778 : p. 434.
ARGENS (la marquise d'). Année 1771 : page 76.
ARGENSON (le marquis de VOYER d'). Année 1770 : pages 56, 60, 66.
ARGENTAL (le comte d'). Année 1770 : pages 1, 4, 5, 10, 14, 17, 20, 21, 26, 28, 30, 31, 34, 42, 51, 52, 62, 65, 66, 68. — 1771 : p. 72, 75, 78, 88, 93, 105, 109, 112, 114, 116, 119, 125. — 1772 : p. 125, 129, 131, 134, 136, 137, 145, 144, 146, 150, 154, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 166, 167, 171, 173, 174, 175. — 1773 : p. 180, 181, 183, 186, 188, 191, 195, 197, 202, 205, 206, 214, 217, 219, 224, 229, 232. — 1774 : p. 233, 237, 238, 240, 244, 245, 247, 249, 254, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 271, 272, 274, 275. — 1775 : p. 277, 279, 284, 286, 290, 292, 295, 298, 299, 301, 306, 308, 315, 317, 319. — 1776 : p. 337, 344, 348, 351, 352, 353, 358, 360, 363, 366, 368, 369, 370, 373, 379, 381, 385, 388. — 1777 : p. 390, 393, 395, 398, 401, 405, 409, 411, 413, 414, 415, 416, 418, 420, 421, 424, 425, 427, 428, 429. — 1778 : p. 431, 432, 435, 436, 437, 438, 441.
ARGENTAL (madame d'). Année 1770 : pages 39, 68, 70. — 1771 : p. 87.
ARNAUD (l'abbé). Année 1771 : page 98.
AUDIBERT. Année 1770 : page 15. — 1771 : p. 113. — 1774 : p. 273. — 1776 : p. 342. — 1777 : p. 400.
AUDRA (l'abbé). Année 1770 : pages 8, 19, 37.

BACQUENCOURT (de). Année 1776 : page 376. — 1777 : p. 389.
BAILLY. Année 1773 : page 323. — 1776 : p. 332, 335. — 1777 : p. 396.
BAUDEAU (l'abbé). Année 1775 : page 291.
BEAUHARNAIS (madame de). Année 1772 : page 145.
BEAUMONT (Élie de). Année 1770 : pages 5, 8, 9, 16, 44. — 1771 : p. 99
BEAUVAU (le prince de). Année 1771 : page 98.
BEGUILLET. Année 1775 : page 314.
BELOWSELKI (le prince de). Année 1775 : page 268.
BERNIS (le cardinal de). Année 1770 : pages 7, 30, 71. — 1771 : p. 72, 74, 81, 118. — 1772 : p. 128, 142, 158, 164, 165, 166. — — 1773 : p. 221. — 1775 : p. 298. — 1776 : p. 376.
BERTRAND. Année 1770 : pages 18, 64. — 1771 : p. 73, 121.
BONCERF (de). Année 1776 : page 345.
BORDES. Année 1771 : page 111. — 1773 : p. 192, 207, 216.
BOURGELAT. Année 1774 : page 145. — 1775 : p. 285.
BOUVART. Année 1770 : pages 15, 20.
CAILLEAU. Année 1774 : page 243.
CAMPI (le comte). Année 1774 : pages 247, 249.
CHABANON (de). Année 1770 : pages 6, 15, 53. — 1771 : p. 79, 90. — 1772 : p. 132, 141, 160. — 1773 : p. 181, 195, 206, 223. — 1774 : p. 276. — 1775 : p. 309. — 1776 : p. 329, 353, 365. — 1777 : p. 398, 417, 420.
CHOISEUL (le duc de). Année 1770 : pages 10, 16, 31. — 1773 : p. 205.
CHOISEUL (la duchesse de). Année 1770 : pages 1, 12, 17, 19, 22, 33, 47, 49, 54, 64. — 1771 : p. 80, 89, 96, 102.
CHAMPFORT (de). Année 1774 : page 265.
CHARDON. Année 1771 : page 97.
CHASTELLUX (le chevalier de). Année 1771 : page 78. — 1772 : p. 175. — 1773 : p. 184, 231. — 1775 : p. 285. — 1776 : p. 384. — 1777 : p. 402, 407, 415.
CHESTERFIELD (milord). Année 1771 : page 115.
CHRISTIN. Année 1770 : page 71. — 1771 : p. 78, 95, 109. — 1772 : p. 138, 175. — 1773 : p. 199, 224, 232. — 1775 : p. 277, 296, 302, 309, 321. — 1776 : p. 344, 361. — 1777 : p. 395, 429.
CHRISTIN (madame). Année 1773 : page 199.
COLINI. Année 1770 : pages 44, 50. — 1775 : p. 300, 307. — 1778 : p. 435.
CONDÉ (le prince de). Année 1777 : pages 392, 393.
CONDORCET (le marquis de). Année 1770 : pages, 56, 64. — 1772 : p. 128, 141, 160. — 1773 : p. 180, 225, 226. — 1774 p. 244, 252.
CONSTANT DE REBECQUE (le baron de). Année 1772 : p. 165. — 1773 : p. 216. — 1774 : p. 245. — 1775 : p. 280, 302.
CRAMER. Année 1771 : page 104.
CRILLON (l'abbé de). Année 1771 : page 100.
CROMOT (de). Année 1776 : pages 374, 376, 377.
COURTIVRON (le marquis de). Année 1775 : page 314.
CUBIÈRES (le chevalier de). Année 1774 : page 264. — 1775 : p. 294.
CUBIÈRES (le marquis de). Année 1777 : page 419.
CURSAY (l'abbé de). Année 1773 : page 206.

D'ALEMBERT. Année 1771 : page 105. — 1775 : p. 289.
DE BELLOY. Année 1770 : pages 3, 56. — 1771 : p. 109, 120. — 1772 : p. 150.
DE BURE (père). Année 1776 : page 372.
DE CROIX. Année 1777 : page 404. — 1778 : p. 434.
DELAUNAY. Année 1777 : page 426.
DE LISLE (le chevalier). Année 1773 : pages 207, 220, 228. — 1774 : p. 235, 241, 245, 248, 251. — 1775 : p. 286. — 1776 : p. 347. — 1777 : p. 410.
DELISLE DE SALES. Année 1770 : pages 38, 65. — 1771 : p. 110. — 1776 : p. 336, 340, 353. — 1777 : p. 398, 405, 422, 427. — 1778 : p. 430.
D'ÉPINAY (madame). Année 1770 : page 60. — 1771 : p. 75, — 1774 : p. 260. — 1775 : p. 282.
DERBEY DE ROCQUEVILLE. Année 1777 : page 430.
DES ESSARTS. Année 1776 : page 341.
DESPRÉS. Année 1770 : page 40.
DE VAINES. Année 1775 : pages 286, 294, 296, 302, 303, 304, 305, 315, 320. — 1776 : p. 329, 341, 343, 344, 347, 348, 350, 353, 356, 358, 360, 371 373, 374, 376, 378, 382. — 1777 :

p. 402, 406, 408, 409, 412, 413, 416, 419, 421, 425. — 1778 : p. 436, 440.
DIDEROT. Année 1773 : page 194. — 1776 : p. 371.
DIONIS DU SÉJOUR. Année 1775 : page 278. — 1776 : p. 352.
DIONIS (mademoiselle). Année 1778 : page 438.
DODIN. Année 1775 : page 299.
DOIGNY DU PONCEAU. Année 1775 : page 314. — 1777 : p. 422.
DORAT. Année 1770 : page 45.
DU BARRI. Année 1773 : page 204.
DU BOCCAGE. Année 1777 : page 423.
DUCLOS. Année 1770 : pages 48, 70. — 1771 : p. 86.
DU COUDRAY (le chevalier). Année 1775 : page 194.
DU DEFFAND (la marquise). Année 1770 : pages 6, 11, 20, 27, 28, 32, 34, 37, 41, 46, 49, 57, 64, 67. — 1771 : p. 75, 76, 80, 81, 90, 92, 94, 98, 104, 105, 106. — 1772 : p. 133, 138, 142, 145, 146, 148, 153, 158, 166, 167, 170. — 1773 : p. 190, 209, 212, 217, 222, 224, 231. — 1774 : p. 241, 246, 247, 253, 255, 258, 267, 268, 269, 270, 276. — 1775 : p. 281, 284, 289, 293, 297, 318.
DUMOUSTIER DE LA FOND. Année 1778 : page 446.
DUPATY. Année 1780 : page 67.
DUPONT. Année 1770 : page 21. — 1776 : p. 366.
DUPONT DE NEMOURS. Année 1770 : page 42. — 1775 : p. 306. 313. — 1776 : p. 338, 339, 349, 350, 351.
DU TERTRE. Année 1777 : pages 392, 410.
DU VERNET (l'abbé). Année 1771 : page 116. — 1772 : p. 125. 132, 135, 153. — 1773 : p. 211. — 1774 : p. 252. — 1775 : p. 297. — 1776 : p. 342. — 1777 : p. 404.
DU VOISIN (madame). Année 1772 : page 125.

ETALLONDE DE MORIVAL (d'). Année 1772 : page 176.—1773 : p. 230. — 1774 : p. 235, 240. — 1775 : p. 327.
ENVILLE (la duchesse d'). Année 1774 : page 268. — 1775 : p. 284.
ESPAGNAC (le baron d'). Année 1773 : page 228. — 1774 : p. 234. — 1775 : p. 285, 304. — 1776 : p. 383. — 1777 : p. 404.

FABRY. Année 1770 : page 66. — 1771 : p. 73, 111. — 1772 : p. 171. — 1775 : p. 305. — 1776 : p. 328, 334, 336, 341. — 1777 : p. 389, 428.
FARGÈS. Année 1776 : pages 333, 334, 340.
FAUGÈRES (le baron de). Année 1776 : page 357.
FAVART. Année 1775 : page 310.
FLORIAN (le marquis de). Année 1770 : pages 19, 22, 45. — 1771 : p. 84, 91. — 1774 : p. 232, 233, 237, 238, 239, 240, 261. — 1777 : p. 391. — 1778 : p. 437, 439.
FLORIAN (la marquise de). Année 1770 : page 15.
FLORIAN (le chevalier de). Année 1775 : page 280. — 1777 : p. 391.
FONTANELLE. Année 1770 : page 45.
FORMEY. Année 1771 : page 110.
FOY (le comte de). Année 1770 : page 69.
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU. Année 1777 : page 426.

GALLITZIN (le prince de). Année 1773 : page 203.
GAMERRA (de). Année 1773 : page 213.
GAULTIER (l'abbé). Année 1778 : page 457, 458, 459.
GIN. Année 1777 : page 406.
GOLDONI. Année 1772 : page 137.
GOLTZ (le baron de). Année 1774 : page 269. — 1775 : p. 282.
GRIMM (le baron). Année 1770 : pages 40, 56, 59.
GUDIN DE LA BRENELLERIE. Année 1776 : page 381. — 1777 : p. 396.

HAMILTON (le chevalier.) Année 1775 : page 203.
HÉNIN (la princesse d'). Année 1776 : page 370.
HENNIN. Année 1770 : pages 12, 16, 25, 33, 36, 57, 69. — 1771 : p. 117. — 1772 : p. 162. — 1775 : p. 182. — 1776 : p. 338, 346. —1777 : p. 426.
HENRIQUEZ. Année 1777 : page 394.
HORNOY (madame d'). Année 1770 : page 48. — 1774 : p. 266.

JARDIN. Année 1770 : page 9.
JAUCOURT (le marquis de). Année 1770 : page 39.
JOLY DE FLEURY. Année 1771 : page 77.

KEATE. Année 1775 : page 215.

LA BORDE (de). Année 1770 : page 23.
LA CHAU (l'abbé de). Année 1776 : page 349.
LACOMBE. Année 1770 : page 36.
LA CONDAMINE (de). Année 1771 : page 86.
LA CROIX (de). Année 1770 : page 70. — 1771 : p. 121. — 1772 : p. 134. — 1773 : p. 189, 204. — 1775 : p. 279.
LA DIXMERIE. Année 1778 : page 457.
LA HARPE (de). Année 1770 : pages 5, 13, 15, 25, 32, 44. — 1771 : p. 83, 110, 113, 118. — 1772 : p. 127, 130, 137, 151, 164, 174. — 1773 : p. 182, 190, 193, 199, 215. — 1775 : p. 289, 302, 304, 312 324. — 1776 : p. 337, 343, 354, 360, 363, 368, 374. — 1777 : p. 402, 406, 419, 421, 425. — 1778 : p. 450.
LA HOULIÈRE (de). Année 1770 : page 58.
LALANDE (de). Année 1774 : page 272. — 1775 : p. 283.
LALLY-TOLENDAL (le chevalier de). Année 1775 : page 195, 200. — 1778 : p. 442.
LAMBERG (le comte de). Année 1777 : page 394.
LA PONCE (de). Année 1771 : page 90.
LA ROCHEFOUCAULD (le duc de). Année 1775 : page 283.
LA SAUVAGÈRE (de). Année 1770 : pages 52, 58. — 1777 : p. 412.
LATTAIGNANT (l'abbé de). Année 1778 : page 442.
LA TOURAILLE (le comte de). Année 1770 : page 81. — 1774 : p. 249. — 1777 : p. 395, 413.
LA TOURETTE (de). Année 1770 : pages 3, 38.
LAUJON. Année 1776 : page 365.
LAURENT. Année 1771 : page 120.
LAUS DE BOISSY. Année 1770 : page 64. — 1775 : p. 192. — 1775 : p. 294. — 1776 : p. 358.—1777 : p. 412.
LA VRILLIÈRE (le duc de). Année 1771 : page 93.
LEBAS. Année 1774 : page 277.
LE CLERC DE MONTMERCI. Année 1770 : page 65.
LE GENTIL. Année 1776 : page 363.
LE GOUX DE GERLAND. Année 1771 : page 72.
LE KAIN. Année 1770 : pages 4, 26. — 1772 : p. 167. — 1775 : p. 179, 187. — 1775 : p. 278, 316. — 1778 : p. 452.
LE PELLETIER DE MORFONTAINE. Année 1777 : page 430.
LÉPINE. Année 1774 : page 271.
LE RICHE. Année 1770 : page 7.
LEWENHAUPT (le comte de). Année 1772 : page 163. — 1771 : p. 234, 272.
LIGNE (le prince de). Année 1772 : page 165. — 1774 : p. 255. — 1776 : p. 388.
LUBERSAC (l'abbé de). Année 1775 : page 327.

MALESHERBES (de). Année 1775 : pages 284, 315.
MALLET DU PAN. Année 1772 : pages 140.—1774 : p. 245. —1775 : p. 328.
MARENZI. Année 1770 : page 8.
MARET. Année 1773 : page 196.
MARIN. Année 1772 : pages 140, 169, 172. — 1773 : p. 189, 196.— 1774 : p. 256.
MARMONTEL. Année 1770 : page 27. — 1771 : p. 105, 115. — 1772 : p. 124, 127, 139, 164, 168, 170. — 1773 : p. 187, 191, 196, 209, 214, 226, 230. — 1774 : p. 234. — 1776 : p. 346, 386 — 1777 : p. 399, 402, 420.
MAUPEOU (de). Année 1771 : page 94. — 1775 : page 229. — 1776 : p. 242, 256.
MEDINI (le comte de). Année 1774 : page 270.
MERCURE DE FRANCE (le rédacteur du). Année 1776 : p. 333.
MESSANGE (de). Année 1777 : page 410.
MEUNIER. Année 1776 : page 369.
MIGNOT (l'abbé). Année 1771 : page 103. — 1772 : p. 155. — 1773 : p. 214.
MILLE. Année 1771 : page 111.
MILLY (le comte de). Année 1773 : page 226.
MIRBECK (de). Année 1777 : pages 391, 395.
MONTFORT (le chevalier de). Année 1770 : page 14.
MORANGIÈS (le comte de). Année 1772 : pages 153, 168.
MORELLET (l'abbé). Année 1775 : pages 299, 303, 305, 316, 326 327. — 1776 : p. 339.
MOULTOU. Année 1772 : page 171.

NOAILLES (le maréchal de). Année 1777 : page 399.
NOGARET (Félix). Année 1776 : page 379.
NECKER (madame). Année 1770 : pages 24, 32, 38, 53, —1772 : p. 163. — 1773 : p. 195, 227.

PANCKOUCKE. Année 1770 : page 12. — 1777 : p. 395, 405.
PARFAICT. Année 1773 : page 210.

PARMENTIER. Année 1775 : page 290.
PASQUIER. Année 1776 : page 375.
PERRET. Année 1771 : page 125.
PETRINI. Année 1777 : page 418.
PEZAY (de). Année 1774 : page 233.
PEZZANA (l'abbé). Année 1776 : page 369.
PHILIPPON. Année 1770 : page 70. — 1771 : p. 120.
POMARET (de). Année 1771 : page 114. — 1774 : p. 252. — 1776 : p. 352, 368. — 1777 : p. 394.
PONNE. Année 1771 : page 104.
PRUNAY (de). Année 1777 : page 394.

RAUCOURT (mademoiselle). Année 1775 : page 179.
RICHELIEU (le maréchal duc de). Année 1770 : pages 8, 24, 38, 40, 47, 55, 59, 63, 69. — 1771 : p. 74, 75, 77, 81 82, 85, 88, 92, 97, 99, 107, 112, 119, 121. — 1772 : p. 127, 130, 138, 140, 141, 143, 147, 148, 149, 152, 156, 162, 165, 173, 174, 177. — 1773 : p. 184, 186, 195, 197, 200, 206, 207, 240, 213, 218, 219, 227. — 1774 : p. 238, 239, 246, 253, 259. — 1775 : p. 262, 287, 294, 301, 300, 319. — 1776 : p. 374, 378. — 1777 : p. 393, 397, 399, 404, 407, 414, 416. — 1778 : p. 434.
ROBERTSON. Année 1770 : p. 13.
ROCHEFORT (le comte de). Année 1770 : page 58. — 1771 : p. 80, 86, 91, 117, 122. — 1773 : p. 183, 184, 188, 196. — 1775 : p. 297. — 1778 : p. 440.
ROCHEFORT (la comtesse de). Année 1770 : page 54.
RUFFEY (le président de). Année 1771 : page 85.
RULHIÈRE (de). Année 1774 : page 254.

SABATIER DE CAVAILLON. Année 1771 : page 118.
SACY (de). Année 1775 : page 308.
SAINT-HEREM (la comtesse de). Année 1772 : page 157.
SAINT-JULIEN (madame de). Année 1772 : pages 126, 157, 159, 163. — 1773 : p. 198, 201, 216, 218. — 1775 : p. 283, 296, 307, 308. 310, 311, 312, 315, 316, 318, 321, 322, 324. — 1776 : p. 330, 354, 359, 364, 384, 366, 380, 383, 385. — 1777 : p. 400, 405. — 1778 : p. 440.
SAINT-LAMBERT (de). Année 1771 : page 92. — 1773 : p. 214.
SAINT-PRIEST (le comte de). Année 1771 : page 101.
SAURIN. Année 1770 : page 61. — 1772 : p. 128, 176. — 1777 : p. 418.
SAUVIGNY (madame de). Année 1774 : page 273. — 1775 : p. 280.
SCHOMBERG (le comte de). Année 1770 : pages 2, 29, 33, 38, 48, 54. — 1771 : p. 89. — 1772 : p. 145. — 1775 : p. 305. — 1777 : p. 423, 423.
SCHOWALOW (le comte de). Année 1771 : page 106. — 1773 : p. 222. — 1774 : p. 244. — 1775 : p. 288.
SÉLIS. Année 1777 : page 405.
SENAC DE MEILHAN. Année 1770 : page 28.
SERVAN. Année 1770 : page 2. — 1772 : p. 120.
SISSOUS DE VALMIRE. Année 1771 : page 125.
SPALLANZANI (l'abbé). Année 1776 : page 346, 362.
SUARD. Année 1774 : page 231.
SUARD (madame). Année 1775 : page 298.
SUDRE (de). Année 1770 : page 25.

TABAREAU. Année 1770 : pages 14, 23, 45, 71.
TALMONT (la princesse de). Année 1771 : page 85.
TERRAY (l'abbé). Année 1772 : page 172.
TERSAC (de), curé de Saint-Sulpice. Année 1775 : page 438.
THIBOUVILLE (le marquis de). Année 1770 : page 66. — 1771 : p. 74, 79, 83. — 1772 : p. 132, 178. — 1773 : p. 179, 185, 187, 192. — 1774 : p. 264. — 1775 : p. 287, 317, 322. — 1776 : p. 330, 345, 384. — 1777 : p. 389, 424, 427. — 1778 : p. 451 ; 452, 455.
THIERIOT. Année 1770 : pages 6, 58, 57. — 1771 : p. 106, 115. — 1772 : p. 151.
THOMAS. Année 1771 : page 109.
TOTT (le baron de). Année 1776 : page 378.
TRESSAN (le comte de). Année 1776 : pages 336, 343, 348, 383. — 1777 : p. 411. — 1778 : p. 437.
TRESSIOL (de). Année 1778 : page 456.
TRONCHIN. Année 1771 : page 119.
TRUDAINE (de). Année 1775 : pages 320, 325. — 1776 : p. 333, 387.
TURGOT. Année 1775 : pages 321, 323, 328, 329. — 1776 : p. 331 ; 332, 338, 336.
TURPIN (la comtesse de). Année 1776 : page 362.

URIOT. Année 1770 : page 29.
VASSELIER. Année 1770 : page 40. — 1772 : p. 132, 136, 146, — 1773 : p. 197, 200. — 1774 : p. 271. — 1775 : p. 315. — 1776 : p. 347, 384.
VERNES. Année 1770 : page 29. — 1774 : p. 264.
VERNERANGE (de). Année 1771 : page 84.
VIDAMPIERRE (la comtesse de). Année 1776 : page 339. — 1777 : p. 414.
VILLEMAIN D'ABANCOURT. Année 1775 : page 212.
VILLETTE (le marquis de). Année 1777 : pages 405, 417.
VILLEVIEILLE (le marquis de). Année 1770 : pages 38, 62. — 1774 : p. 253. — 1776 : p. 382. — 1777 : p. 405.
VITRAC (l'abbé de). Année 1775 : page 325.
VOISENON (l'abbé de). Année 1772 : page 140. — 1773 : p. 185, 226. — 1774 : p. 257, 262.

XIMENÈS (le marquis de). Année 1772 : p. 170. — 1773 : p. 221.

FIN DE LA TABLE.

TABLE GÉNÉRALE

ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

A, 1re lettre de l'alphabet. VII, 2. Emploi de cette lettre dans le mot *Français* et autres. Voyez *Ai*.

AARON, frère de Moïse. Érige le veau d'or, VI, 274. Est consacré grand-prêtre, VI, 278; IX, 410. Sa querelle avec Coré, Datan et Abiron VI, 116, 280; IX, 270.

AARON-AL-RASCHILD, calife de Bagdad. Civilise les Arabes, III, 97. Comparé à Charlemagne, 121. Ses conquêtes, 142; V, 135. Il envoie des ambassadeurs et des présents à Charlemagne, III, 120, 630.

Aaron et la veuve, satire juive, VI, 280.

ABADIE ou LABADIE (*Jean*). Auteur de 31 vol. de fanatisme. Notice sur sa vie, IV, 13.

ABAKUM, archiprêtre russe. Dogmatise, et se crée un parti, IV, 367.

Abares ou *Avares*. Nation scythe; ses conquêtes, III, 142.

ABASSIDES. Leur dynastie, III, 100.

ABAUZIT, philosophe et savant distingué, VIII, 76, 279, 694. Comment il explique la Trinité, VIII, 278. Voltaire lui attribue l'article *Apocalypse* de son *Dict. phil.*, X, 619, 630; XII, 311, 314, 318, 319.

ABBADIE (*Jacques*), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 13. Cité VI, 170, 314, 377. Ses bévues sur les Evangiles, VII, 450, 547, 548. Réfuté VIII, 337, 678; IX, 307.

ABBAS LE GRAND, roi de Perse. Notice sur sa vie, III, 222. Son caractère, 226.

Abbayes. Leurs revenus donnés à des gens d'épée, ou en dot à des filles, III, 319. Sur les abbayes en *commendes*, VII, 322. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 9 et suiv.

Abbés. Des abbés au temps de Charlemagne, III, 120. Leur puissance, 123. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 13.

Abbeville. Injuste condamnation portée par les juges de cette ville contre deux jeunes gentilshommes. (Voy. LA BARRE et D'ÉTALLONDE.)

A, B, C. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 7.

A. B. C., ou *Dialogues sur Hobbes, Grotius et Montesquieu*, VI, 670 et suiv. Attribués à Huet, membre du parlement d'Angleterre, X, 670 et suiv.; XII, 937, 942, 943.

ABDALA, conquérant de l'Inde. De brigand qu'il était devint un grand prince, IV, 728, 729, 236 et suiv.

ABDALLA. Père de Mahomet, III, 92.

ABDALLA, roi de Tolède. Épouse la sœur d'Alphonse V, roi de Léon, III, 171.

ABDALLA-MOUTALEB. Grand-père de Mahomet, III, 92.

ABDELAZIS, fils du conquérant Muza; épouse Égilone, veuve du roi Rodrigue, III, 143.

ABDÉRAME; étend l'empire mahométan; s'empare de l'Espagne; pénètre en France; est battu par Charles Martel, III, 92, 143 et suiv.

ABDIAS, évêque des premiers chrétiens. Fait l'histoire des apôtres, et parle le premier du voyage de saint Pierre à Rome, V, 323; VI, 191, 302; VII, 134, 330, 340; VIII, 638; XIII, 11.

ABDUL-ACHMET, frère et successeur de Mustapha III, X, 470. Traité qui démontre ses dispositions pacifiques envers les Russes, 674.

ABEILLE. Lettre que lui écrit Voltaire pour le remercier de son ouvrage sur l'agriculture, XII, 290.

Abeilles. Dissertation sur les abeilles, V, 307. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 13.

ABEL. Pourquoi son offrande à Dieu fut préférée, VI, 331.

ABÉLARD, écrivain du XIIe siècle, III, 281.

ABEN HEZRA, rabbin, III, 228; VI, 277.

Abensaïd, tragédie de Le Blanc, XI, 161, 167, 193, 201.

ABGARE, roi d'Édesse. Sa lettre à Jésus-Christ, III, 167.

ABIA, roi de Jérusalem. Du grand nombre de ses enfants, de ses femmes, etc., VI, 432.

ABIMÉLECH, roi de Gérare; enlève Sara, VI, 340; puis Rebecca, 322.

ABIMÉLECH, fils de Gédéon, roi des Hébreux. Ses cruautés, VII, 222.

ABINGTON (Lord); cité II, 230.

ABLANCOURT. Voy. PERROT D'ABLANCOURT.

Ablutions. Leur usage chez les Juifs, VI, 232. Recommandées par Mahomet, III, 99.

Abois. Approcher *des abois*. Expression employée par Corneille, IX, 222, 226.

ABRABANEL, rabbin du XVe siècle, III, 228.

ABRAHAM. Son origine, III, 21; VI, 344 et suiv. Sur son âge, V, 106. Sur son économie domestique, VII, 462. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 18 et suiv. (Voy. *Genèse*.)

ABRANTÈS (Duc d'), ministre d'Espagne lors de la mort de Charles II, IV, 147.

ABSALON. Son histoire, VI, 422; VIII, 228.

Absolutions. Voy. *Taxes*.

Absolutisme. Comment il s'est établi. Argument tiré d'une fable indienne. VIII, 42, 44.

ABUBÉKER, beau-père de Mahomet. Est élu calife, III, 94. Rassemble les feuilles éparses de l'*Alcoran*, 95. Son testament, 98.

ABULGAZI, historien des Mogols, III, 7, 221.

ABULFEDA, écrivain arabe, VII, 170.

ABU-MOHAMMED-MOUSTAPHA, historien arabe, VIII, 314.

Abus. Entretien philosophique sur les abus. VI, 705. De l'appel comme d'abus, VII, 22. Abus des mots, 22, 226. Abus des moines et des financiers; facétie, VIII, 666. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 21.

ABYDÈNE, historien grec, VI, 242.

Abyssinie. Relation d'Alvarès sur ce pays, III, 234, 422.

Abyssins. Moitié juifs, moitié chrétiens, III, 92, 422.

Acacia. Arbre en grande vénération chez les Arabes, III, 40.

Académicien (Réponse d'un) de Berlin à un académien de Paris, IX, 202.

Académicien de Lyon (Sentiment d'un sur quelques endroits du Commentaire de Corneille, IX, 229.

Académiciens (*Les*). Comédie de Saint-Évremond, VII, 25.

Académie. Voy. l'article du *Dict. phil.*, VII, 24.

Académie anglaise, projetée par Swift, V, 42.

Académie d'architecture, fondée par Colbert, en 1671, IV, 242.

Académie de peinture, réorganisée à Paris et établie à Rome, IV, 242.

Académie française. Fondée par Richelieu, III, 232. Époque de son établissement, IV, 64. Résistance qu'y apporte le parlement, 730. Critique des discours de réception, V, 44. Services qu'elle pourrait rendre, 48. Remarques sur l'Académie, IX, 1, 122. Ses sentiments sur le *Cid*, 254, 272, 273. Vers satiriques du grand Frédéric contre elle, X, 210, 230. Autres de Voltaire, 221. Elle s'oppose à une application du mot *soudain*, proposée par Voltaire, 222. Règlement qui obligeait à faire signer les discours par deux docteurs en théologie, 623, 705. Du droit d'auteur sur les discours académiques, 626. Anecdote relative à la souscription de 1,200 livres en faveur des pauvres, remise à l'archevêque de Paris, 713, 714. Sa bévue au sujet des pôles, XI, 122. Lettres que lui adresse Voltaire sur sa tragédie d'*Irène*, II, 240. Lettre à un de ses confrères de l'Académie, IX, 276. Lettres lues à l'occasion de la Saint-Louis, 290 à 307. Lettre dédicatoire des Commentaires sur Corneille, 322. Autres lettres à messieurs de l'Académie, 760, 764. Lettre en faveur de Delille, XIII, 82. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 4.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Sa fondation, IV, 226; VII, 24. Son but, V, 44. Sa bévue au sujet du méridien, XI, 152, 177.

Académie des sciences. Fondée par Colbert, IV, 226; VII, 24. Son utilité, V, 42. Ce qu'elle était en 1737, X, 99. Ode aux membres de cette académie qui ont été mesurer des degrés de latitude, II, 252.

Académie del Cimento, à Florence en 1622, IV, 252.

Académie de la Crusca à Florence, VII, 22. Aucun membre ne peut en prendre le titre à la tête d'un livre sans sa permission, II, 240. Lettre que lui adresse Voltaire, XI, 201.

Académie étrusque de Cortone. Lettre de Voltaire au secrétaire de cette académie, XI, 225.

Académie royale de musique. Sa fondation, VII, 24.

Académies. Lettre sur les académies, V, 45. Elles proposent quelquefois des prix ridicules, VIII, 300.

Académiste, titre donné aux élèves des écoles d'équitation et d'escrime, VII, 22.

ACBAR, conquérant de l'Inde. Son histoire, IV, 234 et suiv.

Accord de la religion et de l'humanité, etc., libelle réfuté par Voltaire, V, 220.

Accusateurs; doivent prouver leurs accusations, V, 440.

ACCILLI (D'). Voy. CAILLI.

ACHAB, roi d'Israël; s'empare de la vigne de Naboth, IV, 422; V, 417. Son histoire et celle du prophète Élie, VI, 422-428.

ACHÉ (Le comte d'), chef d'escadre. Son arrivée dans l'Inde avec le général Lally, IV, 732. Est battu pour la troisième fois par l'amiral Pococke, 797.

ACHÉ ou APCHER (Le chevalier d'), lieutenant général, meurt à Fontenoy, II, 422.

ACHERI (Dom Jean Luc d'). Notice sur ce écrivain, IV, 13.

ACHMET Ier, fils de Mahomet III; lui succède, III, 773. Notice sur son règne, 222, 776.

ACHMET II, sultan des Turcs, IV, 5.

ACHMET III, sultan. Notice sur sa vie, III, 894. Son avénement au trône, IV, 4, 491. Donne asile à Charles XII, *ibid.* Lui envoie des présents, 494. Fait la guerre au czar, 496 502. Lettre qu'il adresse à Charles XII pour l'inviter à retourner dans son royaume, 504 Déclare de nouveau la guerre à la Russie, 506. Fait la paix, 508. Veut éloigner Charles XII de ses États, 507, 508. Se déguisait souvent, afin de connaître l'esprit de son peuple, 517. Est déposé, III, 894; IV, 4.

ACHMET CUPROGLI ou KIEUPERLI, grand-vizir de Mahomet IV. Assiége et prend Candie; son éloge, III, 889, 890. Outrage le fils d'un ambassadeur de France, IV, 666; V, 378.

Açores (Les). Découverte d'une statue équestre sur un rocher d'une de ces îles, III, 417. Cruauté des Espagnols à la première bataille navale dans ces parages, 478.

ACOSTA-URIEL, écrivain juif. Renonce publiquement à l'Ancien-Testament, VI, 188, 890.

Actes des Apôtres. Voy. *Apôtres.*

Actes sincères. Sur l'histoire de Romain, martyr, rapportée dans cet ouvrage, et sur la conversion de saint Genest, VII, 434, 435.

Actions de grâces. Prières publiques, VIII, 100 et suiv.

ACTISANÈS, roi d'Éthiopie, VI, 230.

Actium (Bataille d'), II, 29 et suiv.

ADA; écrit le 5e évangile des manichéens, VI, 497.

ADALGISE, fils de Didier, roi des Lombards. Est battu par Charlemagne, III, 927.

ADAM, sa création, VI, 357; VII, 630; XII, 993. Avait la science infuse, III, 13. S'il fut l'*Adimo* des Indiens, VII, 888. Sur son existence, VI, 681, 692, 704, 708. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 25.

ADAM, jésuite. Est accueilli par Voltaire après l'abolition de l'ordre, I, 22; X, 888, 890. Devient chapelain de Ferney, XII, 478, 925, 931, 990, 614, 721. Voltaire demande pour lui au pape la permission de porter perruque, 928, 990, 1008.

ADAM (Nicolas Sébastien), sculpteur, XI, 818.

ADDISON, poëte anglais, auteur d'une tragédie de *Caton*, I, 142; IV, 247. La seule des tragédies anglaises qui soit bien écrite, I, 180; V, 32. Vers sur cette pièce, I, 222. Esquisse de *la mort de Socrate*, en trois actes, 701. Sur son poëme de la *campagne d'Hochstedt*, II, 492; IV, 161. Imitation en vers du monologue de *Caton*, II, 871, V, 32. Cité VII, 180, 631; IX, 330; XI, 178, 183, 266. Ce qu'il dit de quelques sots miracles des prêtres à Naples, III, 889.

ADDO, le prophète. Son histoire, VI, 450.

ADÉLAÏDE, abbesse de Gandersheim, fille de l'empereur Henri III, III, 614.

ADÉLAÏDE, concubine de Charlemagne, III, 641.

ADÉLAÏDE, femme d'Othon Ier, empereur. Notice sur sa vie, III, 612, 645.

ADÉLAÏDE, fille d'Adolphe de Nassau, III, 618.

ADÉLAÏDE, fille de l'empereur Henri IV, épouse Boleslas III, roi de Pologne, III, 614.

ADÉLAÏDE (Mad.), fille de Louis XV, X, 201.

ADÉLAÏDE DE BOURGOGNE, femme de l'empereur Othon Ier, III, 612.

ADÉLAÏDE DE RUSSIE, femme de l'empereur Henri IV. III, 614, 889.

ADÉLAÏDE DE VOHENBOURG, femme de Frédéric Barberousse, III, 614.

Adélaïde du Guesclin, tragédie, I, 222 et suiv. Jouée sans succès en 1734; reparaît sous le titre de *duc de Foix*, ou *Amélie*, *ibid.* Inconstance des jugements du public; mot d'un avocat vénitien à cette occasion, *ibid.* Détails et particularités concernant cette tragédie, I, 11, 222, 280; X, 888, 635; XI, 96, 97, 98, 99, 102, 106, 119, 120 à 123, 127, 200, 222, 600, 614, 621, 622; XII, 246, 247, 248, 280, 393. Reprise et succès de cette pièce, 886, 896, 898, 899, 607, 609, 615, 616.

ADELBERT, marquis de Toscane, célèbre par sa femme, Théodora, III, 642.

ADÉMAR CHABANIS. Ce qu'il rapporte du temps de Silvestre II, pape, III, 622.

ADHÉMAR (Le marquis d'). Est recommandé par Voltaire à la margrave de Bareith, X, 496, 497. Devient son chambellan, 498, 899. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 226.

Adhésion. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 254.

Adieux à la vie, vers de Voltaire, II, 804.

Adieux chimériques (*Les*), mauvaise comédie de J. B. Rousseau, II, 465.

Adieux de Mars (*Les*). Sur cet ouvrage publié en 1735, XI, 167.

ADIMO, fils de Brama. Origine du bien et du mal, père de tous les Indiens, III, 9, 25; VIII, 44. Si Adam n'était pas l'Adimo des Indiens? VII, 888.

ADLERFELD, officier suédois, auteur de *Mémoires* sur la vie de Charles XII, IV, 455, 458, 536.

ADOLPHE, comte de la Marche, électeur de Cologne, en 1364, III, 619.

ADOLPHE, fils d'Arnaud, duc de Gueldre; fait la guerre à son père, qui le déshérite, III, 888.

ADOLPHE DE CHAUMBOURG, électeur de Cologne; mort en 1556, III, 619.

ADOLPHE DE NASSAU, vingt-neuvième empereur d'Allemagne. Ses démêlés avec Albert d'Autriche, qui le tue dans un combat, III, 831, 893. Sa famille, 618.

ADOLPHE Ier DE NASSAU, électeur de Mayence. Sa mort en 1390, III, 618.

ADOLPHE II DE NASSAU, électeur de Mayence, mort en 1475, III, 619.

ADOLPHE LE SIMPLE, électeur palatin; mort en 1327, III, 620.

Adonaï, divinité phénicienne, VI, 888, 834. La même qu'Adonis, II, 408.

ADONIS, amant de Vénus, I, 211; II, 710.

ADONIBÉZEC; fait couper les pieds et les mains à 70 rois, qui mangeaient sous sa table, VI, 304. Subit le même sort, *id.*

Adorateurs (*Les*). Dialogue entre un *docteur* et un *adorateur*, VI, 686.

Adoration. Ce qu'on doit entendre par ce mot, VI, 482.

Adorer. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 28.

ADRIEN, empereur. Sa lettre au consul Servianus sur les Égyptiens, VII, 82. Protége les chrétiens, III, 103; divinise la sodomie, V, 436.

ADRIEN, patriarche russe, IV, 379.

ADRIEN I, pape, III, 612. Fut un des premiers à exiger le baisement des pieds, 614, 625. Fait battre monnaie, 618, 627. Son caractère, 618. Ses lettres à Irène, 627, 627. Sa mort, 629.

ADRIEN II, pape; est le premier qui fit porter la croix devant lui, III, 612. Sa conduite envers Lothaire et ses deux femmes, 649, 637. L'archevêque de Cologne s'humilie devant lui, 649. Ses menaces d'excommunication méprisées, 637; est excommunié par Photius, 612.

ADRIEN III, pape, III, 613.

ADRIEN IV, pape. Son origine, III, 871, 614, 666. Sa lettre aux évêques citée comme preuve de l'origine allemande de la race Carlovingienne, 122. Ses querelles avec Frédéric Barberousse au sujet des biens de la comtesse Mathilde, 666. Ses démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre, V, 523.

ADRIEN V, pape, III, 618.

ADRIEN VI, pape, fut d'abord précepteur et ministre de Charles-Quint, III, 864, 870. Était fils d'un artisan, 871, 616. Sa mort, 743.

Adultère. Sur ce délit et son châtiment, III, 696; V, 433; VII, 760. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 30, 34.

AÉTIUS, l'un des derniers soutiens de la grandeur romaine, III, 622.

Affirmation par serment. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 54.

Affranchissement des communes. Dû à Louis le Gros et à Louis le Hutin, III, 864. Admission du tiers aux états-généraux, *ibid.*

Affres de la mort (Les). Vieux mot qui n'est point remplacé dans la langue, IX, 219.

AFRE (Sainte); était fille de joie, VI, 602.

Afrique. Richesse du sol de l'Afrique, III, 422. Puissance de l'empire ottoman sur ses côtes 461. Monuments romains qui s'y trouvent, 462. Les corps et les esprits y sont plus avancés que chez nous, VII, 217.

AFROSINE, maîtresse d'Alexis Pétrovitz, IV, 630, 632, 666.

AGAG, roi des Amalécites. Coupé en morceaux par Samuel, II, 447; V, 421; VI, 414.

Agapes ou repas d'amour. En usage chez les premiers chrétiens, VII, 228; VIII, 61.

AGAPET II, pape, III, 613.

AGAR. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 35.

Agathocle, tragédie de Voltaire, II, 289 et suiv. N'est représentée qu'après sa mort; discours composé par d'Alembert à cette occasion, *ibid.* Détails et particularités sur cette pièce, XIII, 414, 418, 419, 421, 422, 441.

AGATHON, tragique grec cité par Aristote, I, 297.

AGAY (Le comte d'), intendant de Picardie. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 292.

Age. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 35.

Ages. Des *quatre âges* selon la fable indienne, IV, 221; V, 192.

AGÉNOIS (Le duc d'). Se distingue à la prise de Château-Dauphin, IV, 336.

Agésilas, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 694.

AGILTRUDE, mère de Gui de Spolette; se défend contre l'empereur Arnoud, III, 644.

AGINCOURT (D'), fermier général. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 62.

AGIS, roi de Lacédémone. Condamné à mort par le peuple, III, 889.

AGNÈS, femme de l'empereur Henri III. Gouverne avec habileté pendant la minorité de son fils, III, 614, 626.

AGNÈS SOREL, surnommée *Dame de beauté*, II, 304.

Agousta (Bataille navale d'). Gagnée par Duquesne; mort de Ruyter, IV, 121.

AGRÉDA MARIE. Visionnaire, IV, 278.

Agriculture. Protection qui lui est due, VII, 40. De l'agriculture en Chine, *ibid.* Préjudice que lui causent les jours fériés, 377. Pourquoi certaines terres sont mal cultivées, 378. Influence de la liberté et de la propriété sur la culture des terres, VIII, 168. Description d'une métairie, IX, 220. Dialogue sur l'agriculture, VI, 622. Lettres sur plusieurs questions d'agriculture, IX, 227. L'idée de *l'homme aux quarante écus* prise dans des ouvrages d'agriculture. VIII, 420. D'une épître sur l'agriculture, X, 271; XII, 187, 188. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 37.

AGRIPPA. Gagne la bataille d'Actium, II, 29.

AGRIPPA (Cornelie), écrivain allemand, VI, 666.

AGRIPPA, petit-fils d'Hérode le Grand; fait mettre saint Pierre aux fers, et condamne saint Jacques le Majeur à la mort, VI, 470, 471.

AGRIPPINE, mère de Néron. Doutes sur son histoire, V, 90.

Aguans. Ancienne colonie des Tartares, III, 896; IV, 666.

AGUESSEAU (Henri François d'), le chancelier. Notice sur sa vie, IV, 94. Son caractère, I, 18; X, 606. Refuse de se charger d'un édit relatif à la constitution *Unigenitus*, 274. Fait condamner le cardinal de Bouillon par le parlement, 222. Est opposé au système de Law 728. Sa disgrâce, *ibid.* Rappelé par le régent, 754. Comment il devint l'instrument du cardinal Dubois, 728. Lettre où il approuve *la question*, V, 442. Paroles remarquables tirées de sa dix-septième mercuriale, V, 229. Favorise le cartésianisme, 664; I, 12. Son *éloge* proposé par l'Académie, X, 572. Voltaire lui adresse son mémoire contre l'abbé Desfontaines, XI, 227. Cité XII, 201, 624; XIII, 2.

Ah, Ah! (*Les*), facétie contre Lefranc de Pompignan, VIII, 616.

AHIAS, prophète, VI, 229, 432.

AHMED-BEN-CASSUM-LA-ANDACOUSI, écrivain maure. Parle d'un manuscrit de l'histoire de Jésus écrite sur des lames de plomb, VIII, 66.

Ai, diphthongue. Dans quel cas on la substitue à la diphthongue *oi*, I, 228, 227; II, 22, 276, 281, 288; VII, 8 et suiv.; VIII, 642; IX, 662, 627, 648, 691; X, 684 et suiv.; XI, 284, 291. Voy. l'article du *Dict. phil.*, VII, 8.

AICHSPALT (Pierre), médecin du pape Clément V. Électeur de Mayence, III, 618.

AIDIE (Le chevalier d'). Comment Voltaire en parle dans sa correspondance, XI, 87, 188, 194; XII, 51, 73. Sa mort, 178, 180.

AIGNAN (François), capucin. Inventeur d'un remède contre la petite-vérole, XI, 51.

AIGUEBERRE (D'), conseiller au parlement de Toulouse. Son éloge, XI, 119. Lettres que lui adresse Voltaire, 227, 230.

Aiguillette. Ce qu'on entendait autrefois par ces mots : *nouer l'aiguillette*, II, 430.

AIGUILLON (Le duc d'). S'unit au chancelier Maupeou et à madame du Barry, pour renverser le duc de Choiseul, I, 42. Repousse les Anglais, qui avaient fait une descente en Bretagne, IV, 462. S'oppose au rétablissement

des jésuites, X, 732, 733. Le parlement le déclare *entaché*, il devient ministre six mois après, XIII, 248, note.

AIGUILLON (La duchesse d'), nièce du cardinal de Richelieu, III, 339. Corneille lui dédie sa tragédie du *Cid*, IX, 386.

AIGUILLON (Anne-Charlotte de Crussol-Florensac, duchesse douairière d'). Surnommée la *sœur du pot des philosophes*, XI, 136, 136, 408, 408, 719. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 136, 133; XIII, 118.

AILLON (D'), évêque de Bayeux. Se prononce pour Henri IV contre la bulle d'excommunication du pape, IV, 718.

AILLY (D'). Massacré par son père, II, 220, 226.

Aimer. Sentiment nécessaire pour faire un grand homme, X, 116.

AIMERI DE PAVIE, gouverneur de Calais pour Édouard III. Livre la ville aux Français, III, 263.

AIMOIN, historien du VIII^e^ siècle, III, 70.

Air. Influence du feu sur l'air, V, 770. Nécessaire pour la combustion, 782. Considéré comme élément, 888. Vapeurs, exhalaisons, VII, 42. Sa nature, sa pesanteur, IX, 74. Expérience de la montre sous le globe de la machine pneumatique, X, 103, 108. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 41.

AISCHA seconde femme de Mahomet; lui est infidèle, VII, 49.

Aisé (Mademoiselle). Ses amours avec le chevalier d'Aidie, XI, 67. Vers que lui adresse Voltaire, II, 706.

Aix-la-Chapelle. Concile tenu dans cette ville en 803, III, 630. Paix conclue en 1668, IV, 501; en 1748, 389; IX, 7.

Ajax, tragédie. Citée, XII, 343.

Akakia (pseud. de Voltaire). *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*, contre Maupertuis, VIII, 823 à 833; XI, 644.

AKBAR, conquérant de l'Inde, III, 453.

AKIB le rabbin (pseud. de Voltaire). Son *sermon*, VI, 129; X, 379.

ALAGONA, jésuite; accusé d'être complice de Ravaillac, II, 349.

ALAIN, comte de Bretagne. Lettre que lui adresse Guillaume le Conquérant, III, 167.

ALAIN (Madame). Comment en parle Voltaire, XI, 106.

ALAIN CHARTIER, historiographe de Charles VII, I, 145; VII, 630.

ALAIN DE LA ROCHE. Cité X, 364.

ALAMANI, poëte italien, XI, 490.

Alamire. Manuscrit d'une tragédie de ce nom par Voltaire, imitée d'*Adélaïde Du Guesclin*, I, 329. Fut composée pour les frères du roi de Prusse, *ibid.*

ALARI (L'abbé), X, 104, 630, 631.

ALARIC, roi des Goths, envahit Rome. Théodose est son tributaire. Règne sous le nom d'Attale, III, 68, 110.

Albanais, excellents soldats, III, 297; sont les anciens Épirotes, IV, 363.

ALBANI. Voy. CLÉMENT XI.

ALBANO (Pélage), cardinal et légat du pape. Cause la perte de Damiette, III, 213.

ALBARET (D'), censeur. Approuve les feuilles de Fréron, XII, 779.

ALBARET (Le comte d'). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 25, 63.

ALBE (Le duc d'), gouverneur des Pays-Bas sous Philippe II. Ses cruautés, III, 468, 789, 767. Vice-roi de Naples, envoie une armée contre le pape Paul IV, et s'humilie bientôt devant lui, 866. Comment il termine sa carrière de sang, III, 472.

ALBE (D'), duc d'Huescar, ex-ambassadeur d'Espagne à Paris. Souscrit pour la statue de Voltaire, X, 724.

ALBERG (D'). Voy. DAHLBERG.

ALBERGATI CAPACELLI (Le marquis), sénateur italien. Auteur d'une traduction de la *Phèdre* de Racine, XII, 111, 224. Traduit aussi *le comte de Comminges*, 790. Correspondance de Voltaire avec lui, 1089. Cité X, 366.

ALBERGOTTI (Lieutenant-général). Sa conduite au siége de Turin en 1706, IV, 163.

ALBERMALE (Le comte d'). Prend la Havane aux Espagnols, IV, 402.

ALBERMALE (Le général). Prisonnier à la bataille de Denain, IV, 180. Commande les Anglais à Fontenoi, IV, 548.

ALBERONI (Le cardinal). Premier ministre d'Espagne, IV, 311. Sa conspiration contre la France, découverte par une fille, la Filion. *ibid.*, 339, 331. Ses conférences avec le comte de Gortz, 648 et suiv. Chassé d'Espagne, 646. Son *Testament politique*, attribué à l'abbé de Montgon, V, 311, 319, est du capucin Maubert, XI, 730. Écrit à Voltaire, 161. Réponse de ce dernier, 163.

ALBERT (Jean), duc de Mecklembourg, s'arme contre Charles-Quint, III, 762. Fait la guerre à son frère Ulric, 766.

ALBERT, roi de Suède. Ses sujets se soulèvent contre lui, 1388, III, 388.

ALBERT, *comte d'Habsbourg*, père de l'empereur Rodolphe (1273), III, 680.

ALBERT I^er^ d'*Autriche*, 30^e^ empereur d'Allemagne, III, 618. Est fait duc d'Autriche, 691, 692. Ses prétentions à l'empire, 693. Tue Adolphe de Nassau, et lui succède, 731. Histoire de son règne, 694. Les Suisses se révoltent contre lui, 698. Sa mort, 696.

ALBERT d'*Autriche*, dit *le Sage*, fils du précédent, III, 618. Attaque en vain les Suisses (1338), III, 704.

ALBERT II d'*Autriche*, trente-huitième empereur d'Allemagne, III, 816, 724. Règne le premier sur la Hongrie, 360, 363.

ALBERT d'*Autriche*, frère de l'empereur Mathias. Gouverne les Pays-Bas, fait la guerre à Henri IV, III, 772. Épouse la fille de Philippe II, 773. Son éloge, 777.

ALBERT d'*Autriche*. Ses querelles avec son frère l'empereur Frédéric, III, 738.

ALBERT d'*Anhalt*. Voy. ANHALT.

ALBERT *de Bavière*, duc de Munich. Est mis au ban de l'empire (1401), III, 731.

ALBERT, *duc de Bavière*, fils de l'empereur Louis V. Ses prétentions sur la Suisse; il s'avilit devant le pape (1345), III, 707. Fait la guerre à Charles IV, 710.

ALBERT, *duc de Bavière*. Refuse la couronne de Bohême (1440), III, 723.

ALBERT II, *duc de Bavière*, gendre de l'empereur Ferdinand I^er^, III, 817, 766.

ALBERT *de Brandebourg*, électeur de Mayence, mort en 1545, III, 618.

ALBERT *de Brandebourg*, dit l'*Alcibiade*. Grand maître de l'ordre teutonique, III, 741. S'empare de la Prusse ducale, *ibid.* Est mis au ban de l'empire, 729. Charles-Quint lui fait quitter la ligue de Smalcalde, 738. Est pris par l'électeur de Saxe, 788. Est mis en liberté, 788. Pille toutes les commanderies de l'ordre teutonique, 788. Est forcé de se réfugier en France, 763.

ALBERT *de Saxe*, électeur de Mayence, 1482-1484, III, 618.

ALBERT II, *duc de Saxe*. Gendre de l'empereur Rodolphe, reçoit le titre de *palatin* (1290), III, 618, 692.

ALBERT II, électeur de Saxe, 1260-1297, III, 690.

ALBERT III, électeur de Saxe, 1419-1422, III, 690.

ALBERT l'*Achille*, burgrave de Nuremberg, et électeur de Brandebourg, III, 690. Ses victoires, 734, 736. Est battu à son tour, 739.

ALBERT *de Misnie*, landgrave de Thuringe. Vend tous ses fiefs à l'empereur, III, 683.

ALBERT LE GRAND, savant et philosophe. Son enseignement bizarre, III, 222. Précis de ses ouvrages par Pic de la Mirandole, 226. Son voyage en Pologne, 170. Son opinion sur la lumière et les couleurs de l'arc-en-ciel, V, 718.

ALBERTAS (D'), premier président de la chambre des comptes à Aix. Lettre que lui adresse Voltaire, XII, 619.

Albigeois. But qu'ils se proposaient; croisade contre eux, III, 227, 230; IV, 692, 693; V, 166, 333. Voy. *Vaudois*.

Albinos. Sur cette race d'hommes, III, 2, 422. Sur celui qui vint à Paris en 1744, V, 797.

ALBIZZI (Barthélemi), cordelier. Auteur des *Conformités de François avec le Christ*, III, 402.

ALBOACEN, roi de Grenade. Sa mort, III, 322.

ALBOIN, fondateur de la dynastie des Lombards en Italie, III, 111.

ALBRET (Connétable). Perd la bataille d'Azincourt, III, 272.

ALBRET (Jean d'), roi de Navarre. Est dépouillé de ses États par Ferdinand le Catholique, III, 348. Sa mort, 370.

ALBRET (Henri d'), roi de Navarre, fils du précédent. Son caractère, II, 339. Est fait prisonnier à Pavie, et s'échappe, III, 372.

ALBRET (Jeanne d'), mère de Henri IV. Notice sur sa vie, II, 291, 330. S'il est vrai qu'elle épousa un gentilhomme appelé Goyon, VII, 98. Conspiration contre elle, III, 464.

ALBRET (César-Phœbus), de la maison des rois de Navarre. Maréchal de France sous Louis XIV, IV, 6, 81.

ALBUQUERQUE (Alfonse d'). Établit la puissance portugaise dans l'Inde, III, 283, 419. Gagne la bataille de Badajoz, IV, 75.

Alceste. Pourquoi ce sujet convient mieux à l'opéra qu'à la tragédie, XI, 781.

Alchimiste. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 44.

ALCIBIADE. Insulte aux statues de Mercure. III, 80. Jugement qu'en porte Voltaire, V, 482.

Alcibiade, tragédie de Campistron. Critique de cette pièce, I, 131.

Alcoran ou *Koran*, le *livre* ou la *lecture* des Arabes. Sa publication, III, 94. Ce qu'il renferme, 82. Prescrit l'abstinence des liqueurs fortes, 99; IV, 826. Sectes qu'il produit, III, 100. Vénération des Turcs pour ce livre, VIII, 31. Réfutation de ce qu'en dit Larcher, V, 102. Erreur du jésuite Paulian sur l'alcoran, IX, 278. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 48. Courte revue de l'alcoran à propos des articles Arot et Marot, 171.

ALCUIN (L'abbé), archevêque d'York, étudie à Rome, III, 126. Vient à la cour de Charlemagne, et devient son instituteur, 126, 622. Avait un grand nombre d'esclaves, 629.

Aldée, mot arabe qui signifie *village*, IV 389, 795.

ALDOBRANDIN (Pierre), moine. Se soumet à l'épreuve du feu, III, 177, 338, 614; VII, 626.

ALDOBRANDIN (Cardinal.) S'empare de Ferrare, V, 371.

ALÈGRE (Yves d'), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 6.

ALEMBERT (D'). Son discours anniversaire de la mort de Voltaire pour la première représentation d'*Agathocle*, II, 229. Voltaire lui dédie *Don Pèdre*, 216. Son éloge, 80, 729, V, 208, 207; XI, 688. Découvre les principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides, IV, 432; V, 667, 690, 734. Ses mémoires sur la figure et les mouvements de la terre, 730, 742; VII, 383. Conçoit avec Diderot le projet de l'*Encyclopédie*, VI, 276. Éloge des articles qu'il a donnés pour cet ouvrage, VII, 200, 225, 745; XII, 80. Clameurs excitées par son article *Genève*, X, 139 et suiv.; XI, 647 et suiv. Est élu à l'Académie française, XI, 707. Lettres que lui écrit le roi de Prusse, X, 391, 392. Sa correspondance avec Voltaire, 827-760; XI, 496. Son mémoire sur l'inoculation, X, 872. Ses *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, 844. Refuse l'emploi de précepteur du grand-duc de Russie, 382, 389, 393. Voyage en Prusse, 886. Lettre à l'évêque du Puy, 603, 604. Sur son *Histoire de la destruction des Jésuites*, 622 à 629, 647, et tracasseries qu'il éprouve à ce sujet, *ibid.* et suiv. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 543, 548, 553, 588, 581, 583. L'Académie des sciences demande pour lui la pension de Clairaut; refus qu'elle éprouve, X, 630, 636; XI, 631; XII, 578, 580, 604. Sur sa liaison avec mademoiselle de l'Espinasse, X, 638. Éloge de son *Apologie de l'étude*, 647, 744. Discours qu'il adresse au roi de Danemark à l'Académie, 670, 671, 700. Son opinion sur Spinosa, et sur le scepticisme, 676. Texte qu'il propose à l'Académie pour sujet du prix de poésie, 677. Sur son *dialogue entre Descartes et Christine*, 702, 720, 721, 727. Est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française, X, 707; XIII, 128, 144. Continue l'histoire de cette assemblée, X, 714, 716, 720, 721. Fait l'éloge de M. de Sacy, 746, et celui de mad. Geoffrin, 782. Va voir Voltaire aux Délices, XI, 801. Son séjour à Ferney avec Condorcet, XIII, 25, 26, 28, 61. Mort de sa mère, madame de Tencin, XII, 583. Quel était son père? 970. Particularités qui le concernent, X, 632, 633, 634. Cité, VIII, 126, 128, 268; IX, 260. XI, 618; XII, 58, 81, 85, 96, 104, 133, 142.

ALEMON, historien. Cité, VIII, 221.

ALENÇON (Jean II, duc d'). Sa condamnation en 1458, III, 289; IV, 680, 681.

ALENÇON, (Duc d') 4^e^ fils de Henri II. Voy. FRANÇOIS de France.

Alençon (*Le duc d'*), ou *les Frères ennemis*, tragédie de Voltaire, composée pour les frères du roi de Prusse, I, 279 et suiv.

ALÉTHÉS (Irénée), professeur en droit dans

le canton d'Uri, pseud. de Voltaire : *Sur les Panégyriques*, IX, 241.

ALETOF, auteur du *Russe à Paris*, pseud. de Voltaire, X, 463 ; XII, 22.

ALEXANDRE, jésuite portugais. Adopte le principe du régicide, IV, 416.

ALEXANDRE, patriarche d'Alexandrie, fait excommunier Arius, VI, 208 ; VII, 160.

ALEXANDRE (Noël), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 19.

ALEXANDRE II, pape, élu malgré la cour impériale, III, 177, 614, 627. Excommunie ceux qui s'opposent aux desseins de Guillaume le Conquérant sur l'Angleterre, 168. En reçoit des secours, *ibid.* Cite l'empereur à son tribunal, 178, 627.

ALEXANDRE III, pape. Bienfaiteur de l'humanité, III, 186, 606. Abolit la servitude, 607. Régie l'élection des papes, 186. Notice sur sa vie, 614. Excommunie l'empereur Frédéric, qui avait nommé Victor à sa place, 186, 662. Se réfugie en France, 184, 669, 670. La ville d'Alexandrie bâtie en son honneur, 194, 670. Comment sa politique le fait triompher de l'empereur, 188, 671.

ALEXANDRE IV, pape, III, 234, 618. Ses querelles avec l'empire, 606. Dépouille le jeune Conradin de son héritage, 627. Sa mort, 234.

ALEXANDRE V, pape. Élu par le concile de Pise, III, 280. Sa mort, 281, 718.

ALEXANDRE VI, pape. Notice sur sa vie, III, 281, 340, 618 ; V, 374. Est soupçonné de la mort du frère de Bajazet, III, 333. Reçoit l'hommage de Charles VIII, *ibid.* Ses liaisons scandaleuses avec Lucrèce Borgia, sa fille, 337 ; V, 374 ; VI, 433 ; VII, 430, 566. Attentats de ce pape et de César Borgia, son fils, III, 338 ; V, 814 ; VII, 430. Sa mort, 340 ; V, 96, VIII, 566. Ses acquisitions, V, 374 ; VIII, 202. Ce qui prouve qu'il n'y avait pas le moindre instinct de religion dans son cœur, VI, 861. Du poison dont il faisait usage, VII, 497 Son entretien supposé avec Pic de la Mirandole au sujet de la foi, 497. Fut un tyran exécrable, VIII, 200. Dans quel cas put être un homme vertueux, 294. Comment il partage le monde après la découverte de l'Amérique, III, 430 ; IV, 221. Cité, VI, 743 ; VIII, 225, 266, 600, 640, 686 ; X, 20.

ALEXANDRE VII, pape. Sa vie, III, 617 ; IV, 2. Insulte l'ambassadeur de France et donne satisfaction à Louis XIV. 97 ; V, 373. Censure Jansenius, IV, 200. Préside au nom d'Innocent X dans le congrès de Munster, III, 791. Cité, IV, 619.

ALEXANDRE VIII, pape, III, 617 ; IV, 4.

Alexandrie (*Egypte*). Lettre de l'empereur Adrien au consul Servianus sur les habitants de cette ville, VI, 288 ; VII, 22. Notice sur cette ville, son avenir commercial, III, 418 ; VI, 288. Voy. l'art. du *Dict. phil*, VII, 22.

Alexandrie de la Paille, ville bâtie en l'honneur d'Alexandre III, pape, III, 186.

ALEXANDRE LE GRAND. Se fait initier aux mystères de la Samothrace, I, 803. Sa prudence à l'égard des mystères, III, 20. Examen de ce qu'en rapporte Quinte Curce, V, 76. Conte sur sa recherche de l'eau de l'immortalité, 197 ; IX, 271. Dialogue philosophique sur Alexandre, VI, 743. Remarques sur sa vie, VI, 457 ; IX, 75 ; X, 29 ; XIII, 223. Veut conquérir l'Yémen, III, 20. Ses vues en fondant la ville d'Alexandrie, III, 20, 418 ; VIII, 316. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 49.

ALEXIS, archevêque de Novogorod la grande (pseudon. de Voltaire). Mandement du révérendissime père en Dieu, VIII, 632.

ALEXIS Ier COMNÈNE, empereur des Grecs, monte sur le trône, III, 182, 202. Comment il se défit des premiers croisés, *ibid.* et suiv. Défend en personne les faubourgs de Constantinople, 204. Sa magnificence, *ibid.*

ALEXIS II MANUEL, empereur des Grecs. Épouse une fille de Louis le Jeune, roi de France, III, 211. Détrôné par un de ses parents, *ibid.*

ALEXIS III LANGE, empereur des Grecs, prend le nom de Comnène, III, 211. Sa fin tragique, *ibid.*

ALEXIS, dernier prince de la famille de Comnène, fonde l'empire de Trébisonde, III, 213.

ALEXIS MICHAELOWITZ, czar. Histoire de son règne, IV, 8, 363. Ses enfants, 364 ; III, 327.

ALEXIS PETROVITZ, fils de Pierre le Grand et d'Eudoxie Lapoukin, IV, 311, 639. Son portrait, 611. Son caractère, 636. Fait mourir sa femme de douleur, 639. Renonce à la couronne et veut se faire moine, *ibid.* Est déshérité, 631. Son procès, 639. Sa condamnation, 633 Sa mort, 636 ; XII, 225. Notice sur sa vie, IV, 668. Anecdote sur sa prétendue veuve, XII, 116, 122.

ALFONSE, gendre de Pélage. Roi des Asturies, III, 142.

ALFONSE Ier, dit *le Batailleur*, roi d'Aragon et de Navarre. Notice sur sa vie, III, 233.

ALFONSE *de Portugal*. Soumet les Maures et se fait roi, III, 233.

ALFONSE Ier, *duc de Ferrare*. Reprend à Clément VII Modène et Reggio, enlevées par Jules II, III, 746. Dispute la préséance au duc de Florence, 762.

ALFONSE II, roi des Asturies. Pourquoi il fut surnommé le Chaste, III, 144.

ALFONSE II, roi de Naples, s'enfuit à l'approche des Français, et se fait moine, III, 234.

ALFONSE III, dit *le Grand*, roi des Asturies, de Léon, etc. Fut loin de mériter le surnom que les historiens lui ont donné, III, 144.

ALFONSE V, roi de Léon. Marie sa sœur au sultan Abdalla, III, 171.

ALFONSE D'ARAGON. Chasse les Génois de l'île de Corse, en 1284, IV, 281.

ALFONSE V D'ARAGON, dit le Sage et le Magnanime, est adopté par Jeanne de Naples ; son aptitude, III, 268.

ALFONSE VI, roi de la Vieille Castille. Prend Tolède aux Mahométans, III, 172. Son mariage avec une musulmane, 173.

ALFONSE VI, roi de Portugal. Est enfermé par ordre de sa femme, qui le fait déclarer impuissant, IV, 4, 104.

ALFONSE VIII, dit *le Noble*. Marche contre les Maures de l'Andalousie, III, 234.

ALFONSE X, dit l'*Astronome* ou *le Sage*, roi de Castille. Notice sur sa vie, III, 268. Son élection à l'empire d'Allemagne, 235, 627.

ALFONSE XI, roi de Castille. Ses bâtards, III, 666.

ALFONSE DE CASTILLE, frère du roi Henri IV, est élu par des factieux, III, 282.

ALFONSE DE CASTRO. Son livre de la juste punition des hérétiques cité VII, 741.

ALFONSE DE PORTUGAL, oncle de Jeanne de Castille, veut l'épouser et arme en sa faveur, III, 288.

ALFRED LE GRAND, roi d'Angleterre. Résumé de son histoire, III, 141. Envoie un vaisseau pour découvrir un passage aux Indes par les mers du Nord, 142 ; on lui doit l'institution des jurés, 160. Sa mémoire vénérée, 227.

ALFRED II, roi d'Angleterre, est assassiné, III, 167.

ALFRENAS. Assassin du duc de Guise, III, 499.

ALGAROTTI (Le comte). Ses lettres à l'abbé Franchini sur la *Mort de César* de Voltaire, I, 323. Épîtres que Voltaire lui adresse, II, 614, 627. Sonnet, 773. Défend le newtonianisme, V, 746. Ce qu'en dit le prince royal de Prusse, X, 122. Vers que Voltaire publie sous son nom, 130 ; autres qu'il lui adresse, 166. S'est trompé en écrivant que les Grecs furent les inventeurs des arts et des sciences, 464 et suiv. Son séjour à Cirey, XI, 173. Sur son livre : *Il newtonianismo, per le dame*, 267, 289. Sa mort, 481, 483. Voltaire envoie son *éloge à la Gazette littéraire*, 484 ; IX, 244. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 460 ; XII, 3, 48, 62, 108, 112, 145, 324. Cité X, 286 ; XI, 190, 200, 213, 265, 267, 289, 296, 298 ; XII, 97.

Algarves, mot arabe. Ce qu'il signifie, III, 233.

Algèbre. Science inventée par les Arabes, III, 97.

Alger. Possession de l'empire ottoman sur les côtes d'Afrique, III, 492. Bombardement de cette ville sous Louis XIV, IV, 194. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 23.

ALGERAM, abbé de Sénones, évêque de Metz. *Fausses décrétales* qu'on lui attribue, III, 122.

Alguazil. Signification de ce mot, II, 411.

ALHAZEN, géomètre arabe, V, 709 ; IX, 74.

ALI, gendre de Mahomet, qui le désigne pour son successeur, III, 94. Meurt assassiné, 96. Transfère le siége des califes de Médine à Cufa, *ibid.* Son culte chez les Persans, 482.

ALI, amiral turc, perd la bataille de Lépante ; sa mort, III, 481.

ALI-BEY, *pacha d'Égypte*, X, 368, 439. Secoue le joug du sultan, 421, 422, 426. Ce qu'en dit Catherine II, 430, 431. Il marche en Syrie, 437 S'empare de Damas, 443, 444, 448. Vœux de Voltaire pour son indépendance, 438.

ALI COUMOURGI, favori d'Achmet III, IV, 294. Servait Charles XII, sans le vouloir. *ibid.*, 298. Ses intrigues, 304, 308, 316. Est nommé grand-vizir, 319. Est battu par le prince Eugène, 311. Sa mort, 312.

ALIGRE (Étienne d'), chancelier de France sous Louis XIV, IV, 10. Scelle l'édit qui soumettait tous les évêchés à la régale, 228.

ALIGRE, premier président. Son discours pour l'abolition des corvées, XIII, 247.

ALINVILLE (D') de la Comédie française, XII, 718.

ALION (D'), cité XI, 467, 478, 484.

ALIX PERSE. Maîtresse d'Édouard III, III, 286.

ALLACCI, bibliothécaire du Vatican, reçoit des marques de libéralité de Louis XIV, IV, 128.

ALLAMAND, ministre et professeur à Lausanne, XII, 4. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 181.

ALLARD. Général allemand au service de Russie, fait prisonnier à Naïwa, IV, 362. Résiste à toute l'armée ottomane à la bataille du Pruth, 606.

Allégorie. Sur l'allégorie de Job, III, 9. L'Ancien Testament n'est qu'une figure du Nouveau, VI, 182. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 24. (Voy. *Emblème* et *Figure*, autres articles du *Dict. phil.*)

Allemagne (Empire d'). Sa séparation de l'empire franc, III, 136. Envahie par les Normands au neuvième siècle, 140. Commencement de sa puissance sous Henri l'Oiseleur, 163. Au onzième siècle, 177 et suiv. De l'usage de demander le titre de roi aux empereurs, 580. Sa Situation aux quinzième et seizième siècles, 582. Sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II, 620. Les princes d'Allemagne indépendants et l'Empire affaibli, 645. Ses *Annales* depuis Charlemagne jusqu'à la paix de Westphalie, 611 à 702, 642. De la paix de Westphalie jusqu'à la mort de Ferdinand III, 704. Sous Léopold Ier, 709. Du temps de Joseph Ier et de Charles VI, 666. Réflexions sur cette longue suite d'empereurs, 602. État de l'Empire avant Louis XIV, IV, 42. Du nom de *César* donné aux empereurs d'Allemagne, VIII, 202. Remarques sur ce pays, X, 202. Sa division en cercles, III, 734, 733, 734. Cette puissance fut toujours troublée pour l'élection des empereurs, 124, et déchirée par les ligues protestante et catholique, 811, 772 et suiv. Peut fournir de plus grandes armées que la France, IV, 151. Pourquoi elle fut appelée *Empire*, III, 200.

Allemands. Sont patients, IV, 134. Lettres sur les écrivains allemands soupçonnés d'irréligion, VI, 666. Leur disposition pour les sciences et la littérature, X. 21, 29.

ALLIOT, conseiller aulique et commissaire général de la maison du roi Stanislas. Lettre que lui adresse Voltaire, XI, 284.

Alma, mot hébreu. Ce qu'il signifiait, VI, 187, 442 ; VIII, 164.

Almageste de Ptolémée, traduit en arabe par Ben-Honain, III, 97.

ALMAGRO (Diégo d'), aventurier. Fait avec Pizzaro la conquête du Pérou. III, 438. Sa mort, 436. Un de ses fils se fait reconnaître roi du Pérou, et meurt assassiné, 437.

ALMAMON, calife de Bagdad. Fait mesurer un degré du méridien, III, 177. Ses conquêtes, 148.

ALMAMON, roi de Tolède. Donne asile à Alfonse VI, roi de Castille, III, 172.

Almanach. Mot arabe qui démontre les connaissances astronomiques des Arabes, III, 97. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 28.

Almanach du Diable, libelle contre Voltaire, par Quesnel, XI, 238, 253, 267.

Almanza (Bataille d'), gagnée par le maréchal de Berwick, IV, 167, 264, 363.

ALMOADAN, soudan d'Égypte. Rend à saint Louis une partie de sa rançon, III, 216 ; IX, 114. Sa mort, 216.

ALONZO DE ERCILLA (Don), auteur espagnol. Notice sur sa vie et sur son poëme de l'*Araucana*, II, 373 et suiv.

Alouette. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 23.

Alphabet, ou a, b, c. Voy. l'art. du *Dict phil.*, VII, 7.

ALPHÉE. Le passage souterrain de ce fleuve jusqu'à la fontaine Aréthuse est une fable, II, 421.

ALPHONSE LE MAUVAIS, fils de Conrard Ier, tige de la maison de Bavière, III, 612.

Alsace. Est gouvernée par des seigneurs au temps de Rodolphe de Habsbourg, III, 629. Comment elle fut incorporée à la France, 720, 727, 728; IV, 67, 122. Est envahie en 1744 par l'Autriche et délivrée, 240.

Altena. Incendie de cette ville par les Suédois, IV, 512, 530.

Altesse. Usage de ce titre, III, 208, 484; VII, 314.

Alt-Ranstadt. Charles XII y établit son camp, IV, 473. Patkul y reste attaché pendant trois mois à un poteau, 476.

ALUMGIR, empereur mogol; son histoire et sa mort, IV, 725, 726, 730, 826.

ALVARADO, soldat de Cortès. Sa cruauté, III, 434.

ALVARÈS (Don Francisco). Pénètre le premier en Éthiopie, et fait connaître les sources du Nil, III, 423.

ALVIANO, général vénitien. Est l'empereur Maximilien, III, 736. Est vaincu à son tour, 738.

Alzire ou *les Américains*, tragédie, I, 339. Détails et particularités sur cette pièce, XI, 136, 145, 146, 148, 178, 179, 180, 182, 185, 186, 188, 191, 195, 193, 199, 200, 201, 204.

Amabed (*Lettres d'*), traduites par l'abbé TAMPONET, roman philosophique de Voltaire, VIII, 208 à 222.

AMALEC, petit-fils d'Ésaü, et chef de la race des Amélécites, VI, 571.

AMANDUS, secrétaire et historien de Frédéric Barberousse, III, 686.

Amants de Lyon. Leur suicide, VII, 208.

Amants (*Les*) *magnifiques*, comédie-ballet de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 47.

AMASA, tué par Joaben l'embrassant, VII, 228.

AMASIS, roi d'Égypte, VI, 230.

Amasis, tragédie par Lagrange Chancel, X, 60.

AMAURI, roi de Jérusalem, traite avec le soudan d'Égypte, III, 208.

AMAURI, comte de Montfort, vend une partie du comté de Toulouse à Louis VIII, III, 695.

AMAYUM, sultan de l'Inde. Battu par les Turcs, III, 423.

Amazones. Ce qu'il faut en penser, III, 96. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 28.

Ambassadeurs. Circulaire de Voltaire pour leur recommander sa fabrique de montres établie à Ferney, XIII, 38.

Ambitieux (*L'*), comédie de Destouches. Examen de cette pièce, XI, 92, 184 et suiv.

Ambition. De quelques morceaux de poésie remarquables sur ce sujet, IX, 136.

AMBOISE (Le cardinal George Chaumont d'), ministre de Louis XII. Signe le traité de Blois, III, 736. Obtient l'investiture du Milanais pour le roi, 737. Notice sur sa vie, 741. Sa mort est justement regrettée, II, 219. Cité 264.

AMBOISE (C. Chaumont d'), frère du précédent, commande l'armée française contre les Vénitiens, III, 742.

Amboise (Conspiration d'), III, 463.

AMBROISE, archevêque de Moscou. Est massacré par le peuple, X, 446, 449.

AMBROISE (Saint). Rend témoignage aux mœurs des brachmanes, III, 22, 66. Devient rapidement évêque et gouverneur de Milan, 549; VI, 206. Refuse l'entrée de l'église à Théodose, III, 134, 180.

AME. Ce qu'est l'âme du monde d'après les philosophes, II, 201. Comment les peuples sont parvenus à sa connaissance. III, 4. Opinions de différents philosophes, et particulièrement de Locke, V, 12 et suiv., 147. Vers d'Ovide, traduits par Du Bartas, sur l'âme, 190. L'immortalité de l'âme inconnue chez les Juifs, I, 403; V, 257; VI, 377, 523; VIII, 622; XII, 420, 421 Esprit considéré comme qualité de l'âme, VII, 234. Appelée aussi respiration, vie, air, souffle, 236. Comment elle est désignée suivant les langues étrangères modernes, 236. Difficulté d'en constater l'existence, V, 681. De la manière dont elle est unie au corps, 683. De l'âme chez les animaux, 238; VI, 711 et suiv.; VII, 279; XIII, 523. De l'âme dans l'homme, VI, 12, 14. Principe d'action, 49. Traité de l'âme par Sonnus, médecin de Trajan (Voltaire), 66. L'âme est-elle une faculté? 66. Immortalité des âmes suivant les brachmanes, VI, 66. Âmes corporelles, 67. Action de Dieu sur l'homme, 70. Courte revue des systèmes sur l'âme, 72, 81. Suivant Platon, 311. Entretien de Lucrèce et de Posidonius sur ce sujet, 631. Entretien et dialogue sur le même sujet, 677, 749. Suivant Aristote, 727. Doutes de Locke, 62, 68; VIII, 192. Paradoxe de Warburton sur l'immortalité de l'âme, VII, 62. Aristote l'appelle *entélichie*, 103. Deux sortes d'âme chez les poètes anciens. 672. Opinion des anciens, 701. S'il y a identité entre celle du vivant et celle du mort quant aux châtiments dont nous sommes menacés dans la vie éternelle, 703, 704. Si son séjour est dans la poitrine, VIII, 192. Est synonyme de *vie* dans les livres juifs, 235. Critiques de différents systèmes, 268, 269. Leibnitz, II, 748; V, 664; VIII, 268 et suiv. Gassendi, VII, 62. Malebranche, IV, 48; VIII, 268 et suiv. Marat, IX, 117 et suiv. Réflexions sur l'immortalité de l'âme, VIII, 268, 267. Conversation sur ce sujet, 272, 273. Lettre à M. de Formont sur la matérialité de l'âme, IX, 192. Opinion du grand Frédéric, X, 10, 268, 282. Réflexions sur l'âme, XI, 123; XII, 31, 34, 38. Trait facétieux sur le siége de l'âme, 680. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 29 à 76.

AMÉDÉE VIII, duc de Savoie, et pape sous le nom de Félix V, II, 256; III, 720, 723, 726.

AMÉLIE, sœur du grand Frédéric. Vers adressés à cette princesse, II, 723.

AMÉLIE *de Hanau.* Son éloge, III, 722.

Amélie ou *le duc de Foix*, tragédie de Voltaire, I, 229 et suiv. Donnée d'abord sous le titre d'*Adélaïde du Guesclin*, 238. Variantes de cette pièce, XI, 221.

AMELOT, ministre des affaires étrangères, X, 191; XI, 240, 244. Lettres que lui adresse Voltaire, 232, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (Nicolas), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 13; IX, 107. Ses *notes politiques* sur Machiavel, X, 122, 130.

AMELOTTE (Denis), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 14.

AMÉNOPHIS, roi d'Égypte, contemporain de Moïse, VI, 322.

Aménophis, tragédie de Linant, prise dans Métastase, XI, 223.

AMÈRE (D'), l'un des quatre officiers qui prirent le fort Ballard en 1744, IV, 288.

AMÉRIC VESPUCE (*Americo Vespucci*), négociant florentin, ne méritait pas que l'on donnât son nom au nouveau monde, III, 427.

Américains sont de race blanche, III, 427. Leur religion, 431. N'ont ni poil ni barbe; pourquoi? 12, 427; V, 229; VII, 244.

Américains (*Les*). Voy. *Alzire.*

Amérique. Formation de cette partie du monde; ses habitants primitifs, III, 3, 11, 12. Est découverte par Christophe Colomb, 423. Prédiction de Sénèque à cette occasion, IX, 298. Habitants, animaux et productions du pays à cette époque, 427 à 431; VIII, 140. Conquête du Mexique par Fernand Cortès, III, 432. Conquête du Pérou par Almagro et Pizzaro, 433. Découvertes de Magellan, 438. Du Brésil, 439. Possessions françaises, 440, 441, 442, 443. Possessions anglaises et hollandaises, 444. Caroline-Georgie-Virginie-Pensylvanie, 445. Nouvelle-Angleterre, 446. Paraguay, 447. Cruautés des Espagnols; douze millions d'âmes furent immolées, au témoignage de Las Casas, V, 224; VIII, 262. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 77.

AMFREVILLE (L'abbé d'), XI, 27, 43, 47.

AMFREVILLE (Mademoiselle d'), XI, 223.

Ami des hommes (*L'*), par Mirabeau. Examen de cet ouvrage, XII, 189, 190.

Amiraux de France sous Louis XIV, IV, 9.

Amitié. Morceaux remarquables en poésie et en prose sur ce sujet, IX, 132. Sentiments du prince royal de Prusse sur un de ces morceaux, X, 72. Stances à M. de Cideville, XI, 404, 406. *Le Temple de l'Amitié*, poëme, II, 472. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 72.

AMMAN, secrétaire de l'ambassadeur de Naples à Paris. Voltaire lui adresse des vers latins, II, 208, et lui écrit, XI, 486.

AMMIEN MARCELLIN. Cité III, 108; V, 168, 263; VII, 142. Sottise de Nonotte sur un passage de cet écrivain, III, 108; V, 166. Sur une traduction de cet auteur, X, 270, 272.

AMMON, roi d'Égypte, cité VII, 672.

AMMON (D'), *Amon* ou *Hamon*, chambellan du roi de Prusse. Loge à Paris chez Voltaire, XI, 223. Lettre qui lui est adressée, XII, 291.

Ammonites, peuples qui immolaient leurs enfants à Moloch, II, 208.

AMNON, fils de David, viole sa sœur. Son frère Absalon le fait assassiner, VI, 422.

AMONTONS (Guillaume), mécanicien du temps de Louis XIV, IV, 14. Ses découvertes sur la puissance de l'air comprimé, V, 771.

Amour. Considéré comme sixième sens ou organe, VI, 711. Des philtres, enchantements, etc., pour se faire aimer, 801. Opinion de Plutarque sur l'amour conjugal, 871. L'amour et la faim, principe physique pour les animaux, IX, 223. Des différents morceaux remarquables en poésie et en prose sur ce sujet, 124. Vers sur la métaphysique de l'amour, II, 761. Inscription pour sa statue, 762. Vers sur l'amour, 782. De l'amour au théâtre, I, 130; IX, 237, 402, 403, 404, 492, 522; X, 60, 67, 74; XI, 246, 247. Pourquoi Voltaire introduit cette passion dans *Brutus*, I, 181. Dans *Zaïre*, 222, 223. Pourquoi les Grecs ont rarement hasardé cette passion sur le théâtre, 181. En France n'est souvent que de la galanterie, et chez les Anglais il dégénère quelquefois en débauche, *ibid.* Passage d'*Alcibiade* critiqué par Voltaire, *ibid.* Mal exprimé dans *Venise sauvée*, *ibid.* Doit être le nœud nécessaire de la pièce pour être digne du théâtre, *ibid.* Pourquoi sur nos théâtres cette passion paraît avec une convenance qu'on ne retrouve pas ailleurs, 236. De l'amour *tendre* dans les tragédies de Racine, 402. Devrait toujours être tragique, 402, 460. Est déplacé dans la *Mérope* anglaise, *ibid.* Corneille essaya de le bannir de la tragédie, 432. Sur quatre cents tragédies données, dix au plus qui ne soient fondées sur une intrigue d'amour plus propre à la comédie qu'au genre tragique, 527. C'est pourquoi il est toujours mal exprimé dans nos tragédies, 522, 523, 631, 651. *Rome sauvée*, exemple d'une tragédie sans déclaration d'amour, 620. Comment cette passion est traitée par Racine et par Quinault, IX, 637. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 72.

Amour de Dieu. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 80.

Amour de la patrie. Définition de cette vertu chez les Romains, III,

Amour de l'ordre. Est remarqué chez tous les peuples, III, 602.

Amour médecin (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 42.

Amour-propre. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 81. Amour-propre et bienveillance, principe moral pour les hommes, IX, 323. Comment défini par Voltaire, X, 292.

Amour socratique. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 61.

Amours (*Les deux*). Vers adressés à madame de Rupelmonde, II, 763.

Amours contre nature, II, 201; VII, 25.

Amours (*Les*) *de Berlin et les dégoûts du plaisirs*, par Labeaumelle, XI, 636.

AMPHILOCHUS; rendait des oracles en songe, VIII, 99.

Amphitryon. Fable des brachmanes, IV, 512. Molière en a tiré le sujet de sa pièce, IX, 270. Notice sur cette pièce, 44.

Amplification. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 82.

Ampoule (*Sainte*), III, 113; V, 24.

Amsterdam. État de cette ville lors de l'insurrection des Pays-Bas, III, 466. Mœurs de ses habitants, 471; devient le magasin du monde, 572. Séjour qu'y fait Voltaire. Sa description, XI, 24.

AMURAT I. S'empare d'Andrinople, III, 292, 297. Réorganise les janissaires, 293. Meurt assassiné, *ibid.*

AMURAT II. Son mariage, III, 294, 296 Abdique deux fois, 299. Fait alliance avec Ladislas, roi de Pologne, 296, 297, 723, 726 Ses victoires, *ibid.* Sa mort, 297. Son éloge, 729.

AMURAT III. Châtie les janissaires, III, 827. Vend la paix à Rodolphe II, 771. Rompt la trêve, 772.

AMURAT IV, surnommé *Gasi*, l'*Intrepide*. Notice sur son règne, III, 208, 588.

AMYOT (Jacques). Bon mot qu'on lui attribue, VII, 691. Assiste au concile de Trente, comme ambassadeur de France, III, 697. Sa traduction de Plutarque citée. *ibid.* VII, 576, 668.

Ana. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 97. Les *Ana*, ou recueils d'anecdotes, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires, 688; IV, 20.

Anabaptistes. Fondation de cette secte. III, 300, 408, 748. A quoi se résumait la révolution que voulaient opérer ses fondateurs, 301. Donne naissance à la secte des quakers, 400. En quoi ceux d'Angleterre diffèrent de ceux d'Allemagne, *ibid.* Leurs entreprises en Saxe, 745. Comment châtiés par Frédéric, *ibid.* Renouvellent leurs fureurs en Allemagne, 747. Sont persécutés, 304, 780. S'emparent de Munster, 301, 751. Sont défaits par Georges Schenck, gouverneur de la Frise, 783. S'unissent aux unitaires, 302.

Anach, inventeur de l'astronomie chez les Phéniciens, et dont les Hébreux firent Enoch. VIII, 429.

Anaclet (Pierre de Léon), anti-pape, oblige Innocent II, son compétiteur, à quitter Rome Roger, roi de Sicile, le soutient, III, 185, 189, 665. Lothaire se prononce contre lui, 664.

Anacréon. Ses odes étaient chantées, VIII, 433. Doit être traduit en vers, IX, 2.

Analyse. Seule manière qui appartienne à l'homme de raisonner, V, 696.

Ananie et sa femme Saphira. Pourquoi Pierre Simon Barjone les fait mourir de mort subite, VI, 200.

Anastase III, pape, III, 613.

Anastase IV, pape, III, 614.

Anastase, bibliothécaire. Son existence mise en doute, V, 87.

Anatolie. Origine de ce mot, VI, 472.

Anatomie. Incertitude de cette science au temps de Voltaire, V, 828. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 98.

Anavérdikan, vice-roi d'Arcate, IV, 247. Assassiné à la tête de son armée, 399.

Anaxagore; fut un des thérapeutes grecs, VII, 542. Persécuté comme athée, 206; croyait à l'immortalité de l'âme, V, 18.

Anaximandre. Était athée, VII, 124.

Ancian, curé de Moëns; fait un procès aux habitants de Ferney, XII, 30, 162. Voltaire lui en suscite un à son tour, 170, 207, 213.

Anciens et les modernes (*Les*), ou la tollette de madame de Pompadour. Entretien philosophique entre madame de Pompadour et Tullia dame romaine, VI, 642.

Anciens et modernes. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 100. Querelle entre Perrault et Desprétaux à leur sujet, II, 388; IV, 48, 247.

Ancillon (David), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 14. Cité V, 297, 300.

Ancre (Concini, maréchal d'), Florentin, favori de Marie de Médicis, III, 817 et suiv.; IV, 730 et suiv. Est assassiné, III, 818; IV, 733; VIII, 371. Conduite de la populace après sa mort, III, 818; IV, 733. Bévue sur son histoire, VII, 91; V, 91.

Ancre (Éléonore Galigaï, maréchale d'); est brûlée comme sorcière, II, 398; III, 818; IV, 730, 733 et suiv.; VII, 91.

Andaberte, femme de l'empereur Louis II. Fable sur ses amours, III, 680.

André I, roi de Hongrie, épouse la fille de l'empereur Henri III, III, 682. Est battu par les Polonais, 686.

André II, roi de Hongrie, prend la croix, III, 818, 678. Serment qu'il prête à ses peuples, IV, 397.

André, frère de Louis, roi de Hongrie, épouse Jeanne, reine de Naples, et veut régner de son chef, III, 943. Est étranglé sous les yeux de sa femme, 946.

André (Le prêtre), cité, III, 708.

André (*M.*). Divertissement à madame de Villars, II, 477.

André, le Vénitien, roi de Hongrie; élu par le peuple, III, 389.

André (Saint), apôtre. Son Évangile, VI, 479, 484; VII, 136, 145.

André (Saint), archevêque primat d'Écosse. Est assassiné, III, 686.

André (Saint-), chirurgien de Londres, accouche une femme d'un lapereau, VIII, 67.

André Destouches à Siam, dialogue, VI, 664.

Andremen (Maréchal); fait prisonnier à la bataille de Navarette, III, 867.

Andreini (Isabella), comédienne; est enterrée avec pompe à Lyon, IX, 481.

Andreini (J. B.), comédien; fut de l'académie de Mantoue, et capitaine des chasses, IX, 481.

Andrinople. Les Turcs s'y établissent, III, 892, 897. Devient le rendez-vous de leurs armées contre la chrétienté, IV, 698.

Andromaque, tragédie de Racine. Examen de cette pièce, IX, 339. Est tirée du *Pertharite* de Corneille, 874 et suiv.; XII, 230.

Andromède, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 849-850.

Andronic, fils de Michel Paléologue; refuse la sépulture à son père, III, 892.

Andronic, empereur de Constantinople; épouse une princesse de Savoie, III, 919.

Andronic, fils de Jean Paléologue. Son père lui fait crever les yeux, III, 892; implore le secours de Bajazet, et fait enfermer son père, 896.

Andronic Comnène; monte sur le trône de Constantinople par le meurtre de son neveu, III, 902, 911; est détrôné à son tour et supplicié, 911.

Andronicus (Livius), acteur romain, VII, 283; IX, 82.

Andry, médecin, VIII, 492; IX, 405; XI, 511, 515.

Ane. De la fête de l'âne, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, III, 889; VII, 772. Histoire de l'âne de Vérone, III, 892; VII, 160. L'*Ane* de Machiavel, satire contre ses contemporains, *ibid.* Sur l'*Ane* d'Apulée, II, 463; XIII, 84. Ane de Balaam, 734; IX, 214. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 107 et suiv.

Anecdotes. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 87. Anecdotes du règne de Louis XIV, IV, 183, 196, 203, 210. Sur Pierre le Grand, IV, 602. Anecdotes hasardées, V, 93. Anecdotes sur le Cid, IX, 244. Anecdotes sur Fréron attribuées faussement à Voltaire, XIII, 45, 46, 108. De quelques anecdotes absurdes de l'antiquité, IX, 271. Lettre à M.*** sur les anecdotes, 286.

Anet (Château d'). Bâti par Henri II pour Diane de Poitiers, II, 330.

Ange (Saint-), cardinal, arbitre de la paix entre la reine Blanche et le comte de Toulouse, III, 229.

Angennes, évêque du Mans, se prononce pour Henri IV contre l'excommunication du pape, IV, 712.

Anges. Origine de ce mot, IV, 812. Sur leur croyance, III, 63. Livre d'Enoch sur la chute des anges, 64, et note, 65; VI, 221; de ceux qui vinrent trouver Abraham et se rendirent à Sodome, 348, 347; ange de Tobie. Pourquoi les Juifs leur ont donné des noms chaldéens? 448; III, 63. Anges des Perses et des Hébreux, VII, 111. Si les Grecs et les Romains admirent des anges, 112. De l'ange Moasor, d'après le *Shasta* des brachmanes, VIII, 412. De la fable de la révolte des anges, VI, 221; VIII, 231. Voy. *Génie*. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 109 et suiv.

Anglais. Lettres philosophiques sur les Anglais, V, 1 et suiv. Sur les auteurs anglais, VI, 202. Leurs dispositions pour les sciences mathématiques, VII, 730. Sur leur histoire, VIII, 495, 496. Jugement qu'en portait Fréderic, X, 91, 224. Nous avons tout imité d'eux, XII, 11. Leurs livres valent mieux que leurs personnes, 20. Lettre sur leur caractère et leurs mœurs en 1727, IX, 177 et suiv.

Angleterre. Découverte par les Phéniciens, III, 17. Conquise par César, 73. Ce qu'elle était au IX^e^ siècle, 141. Est envahie par les Saxons et les Normands, *ibid.* Alfred le Grand, *ibid.* Établissement de la religion chrétienne, 181. Austin, évêque de Cantorbéry, *ibid.* Conquête de Guillaume, duc de Normandie, 187. Bataille d'Hastings, 188. Exigences du pape Grégoire VII, 189. Son état au XII^e^ siècle, 188. Gouvernement féodal, *ibid.* Prétentions du pape Innocent III, *ibid.*, 192. Règnes des Édouard I, II et III, 228. Antipathie des Anglais et des Écossais, *ibid.*, 261 Guerres avec la France, sous Charles V, 228 et suiv. Sous Charles VII, 278 et suiv. Sous Louis XII, 348. Origine des factions de la rose blanche et de la rose rouge; Édouard IV, Marguerite d'Anjou, Henri VI, Henri VII, 324, 346, 352. État des Juifs en Angleterre, 327. Réforme religieuse opérée par Henri VIII, 394 et suiv. Suite des troubles religieux, 399. Marie, 401, 477. Elisabeth, 402, 476-479. Possessions anglaises en Amérique, 444. Projet d'invasion de Philippe II, roi d'Espagne, 473. Marie Stuart, 480. Jacques I^er^, 542. Conspiration des poudres, 549. Origine des *whigs* et des *torys*, 800. Charles I^er^, III, 202. Massacre des protestants en Irlande, *ibid.* Cromwell, 202 et suiv. République, 229. Charles II, 262 et suiv. Progrès de la navigation et des manufactures, 476, 827. Origine italienne de la maison régnante, 672. État de l'Angleterre avant Louis XIV, IV, 67. Lettre sur le commerce de ce pays, V, 12. Sottise de Nonotte sur la population de l'Angleterre, 176. De la donation faite aux papes par le roi Jean, VII, 448. Du crédit public, 466. Tableau du gouvernement anglais, 696. Sur l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, V, 343; IX, 228.

Angleterre (*Nouvelle-*). Notice sur cette colonie, III, 446.

Anglicans. Voy. *Religion anglicane*, V, 2.

Anglomanie (*Lettre sur l'*), IX, 228.

Angoisse. Emploi de ce mot, IX, 208.

Angos (D'). Ses observations sur un lézard à deux têtes, VII, 69.

Angoulême (Duchesse d'). Voy. Louise de Savoie.

Angria Conogé. Pirate redoutable, IV, 709.

Anguillara, écrivain italien, IX, 2.

Anguilles. Système du jésuite Needham sur leur histoire, V, 818; VII, 497.

Anhalt (Albert d'), surnommé *Albert l'Ours*, marquis de Brandebourg, III, 664, 671.

Anhalt (Bernard d'), fils du précédent. Est créé roi de Saxe par Frédéric Barberousse, III, 671. Origine de la puissance de cette maison, *ibid.*, 672.

Anhalt (Prince d'). Intervient en faveur des protestants, III, 772, 778. Est proscrit, 779.

Anhalt (Prince d'). Gagne la bataille de Dre-de en 1745, IV, 383. Était regardé comme le premier officier de l'Europe pour conduire l'infanterie, 384. Combat Charles XII, 822, 826. Ne croyait point en Dieu; était néanmoins superstitieux, X, 210.

Anhalt-Zerbst. Voy. Élisabeth.

Anika. Riche habitant d'Archangel, à qui l'on doit la découverte des Samoïèdes, IV, 824.

Animaux. Du rôle qu'ils jouent dans l'Écriture sainte, II, 734 et suiv. Remarques sur leurs organes et leur sensibilité, V, 824. Pourquoi les Égyptiens les distinguent en purs et impurs? VI, 376. De leur instinct, 711 et suiv.; 723. Ont-ils une âme? 678. S'ils ont des sentiments, des idées, IX, 127, 128. Voy. les art. *Ame* et *Bête* du *Dict. phil.*

Anitus. Accusateur de Socrate, II, 371; VIII, 189.

Anius. Prêtre d'Apollon et roi de Delos. Comment Voltaire cite et traduit Virgile, à son sujet, VIII, 189.

Anjou (Comtes et ducs d'), Voy. Charles d'Anjou; François duc d'Anjou; Henri III; Jean d'Anjou; Louis d'Anjou; Philippe V; René d'Anjou.

Anlezy (Le comte d'). Sa visite à Ferney, X, 742.

Annales. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 114.

Annales de l'Empire depuis Charlemagne, III, 611. Dédicace à madame la duchesse de Saxe-Gotha, *ibid.*; 603. Avertissement, 611. Introduction, 622. Sur la publication de cet ouvrage, IX, 261; X, 465, 800, 801; XI, 688, 672, 696, 697.

Annat (Le père), jésuite. Confesseur de Louis XIV, IV, 209; V, 409. Ce qu'il écrit contre les jansénistes, IV, 209.

Annates. Leur origine, III, 403; IV, 694. Leur produit, V, 281. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 118.

Anne (Sainte), mère de la vierge Marie; dicte sa vie au P. Malagrida, IV, 417.

Anne, fille de Jacques II, reine d'Angleterre; abandonne la cause de son père, IV, 120. Monte sur le trône, 120. Était gouvernée par le duc et la duchesse de Marlborough, 122. Rompt avec eux, 177, 178. Favorise les prétentions de l'archiduc Charles à la couronne d'Espagne, 161. Ses négociations pour la paix d'Utrech, 178, 179, 184. Garantit sa succession à la maison de Hanovre, 181. Son attachement pour son frère, 184, 382. Sa mort, 184, 822. Fut haïe de ses sujets; pourquoi? 181, 185, 382.

Anne Comnène, fille de l'empereur Alexis. Écrit l'histoire de son temps, III, 865, 901, 925, 904.

Anne-Marie d'Autriche, femme de Louis XIII, IV, 143. Comment elle répond à "?amour

de Richelieu, III, 833, 823; IV, 186 et à celui de Buckinghaim, III, 836, 837. Est poursuivie pour sa lettre à la duchesse de Chevreuse, 836. Avait le secret de la conspiration de Cinq Mars, 837. Avait la surintendance des mers, IV, 9 Est déclarée régente du royaume, 72, 74, 741. Pourquoi elle fut toujours malheureuse en France, 79. Ses différents avec le parlement, 743. Journée des barricades; elle s'enfuit à Saint-Germain, 78, 743. Elle rentre dans Paris avec Mazarin, 746. S'oppose à la passion de Louis XIV pour la nièce du cardinal, 93.

ANNE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Ferdinand Ier. Ses droits à l'empire, III, 766.

ANNE DE BOULEN, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Son élévation et sa fin malheureuse, III, 306, 309.

ANNE DE BOURBON, duchesse de Beaujeu, sœur de Charles VIII, gouverne à sa place, III, 323; IV, 688. Indulgences qu'elle reçoit du pape, III, 362.

ANNE DE BRETAGNE, femme de Charles VIII, avait épousé par procureur l'empereur Maximilien, III, 333, 734, 738. Femme de Louis XII, 337; faiblesse qu'il avait pour elle, 754. Son caractère, VIII, 205.

ANNE DE CLÈVES, 4e femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Son divorce, III, 309.

ANNE DE RUSSIE, femme de Henri Ier, roi de France, III, 161, 168.

ANNE DUBOURG. Voy. DUBOURG.

ANNE IWANOWNA, impératrice de Russie, XI, 141.

ANNE PETROWNA, fille de Pierre le Grand. Impératrice de Russie, IV, 646, 656, 682, 683, 684.

Anneau de Saturne. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 118.

Année. Fut réglée par les prêtres chez tous les peuples, VIII, 182. Voy. *Calendrier*.

Année littéraire (L'), par Fréron, XII, 84.

Année merveilleuse (L'), par l'abbé d'Entrées, VIII, 194; XII, 728.

Année Sainte, par Le Tourneux, IV, 41; X, 747.

ANNIBAL. Comment il s'ouvrit un passage à travers les Alpes, V, 809.

ANNIBAL DE CAPOUE. Nonce du pape en Pologne, III, 883.

Anonymes. Vers qui leur sont adressés, II, 883, 894, 601, 612, 617, 659, 763, 764, 771, 776, 795, 797, 799, 800, 802, 803. Lettre à M.*** sur les éléments de la philosophie de Newton, V, 760. Lettres écrites à des anonymes : Lettre de consolation, IX, 178. A M. *** sur les Anglais, 177. Aux auteurs du Nouvelliste du Parnasse, 180. A un premier commis, sur les encouragements à donner aux belles lettres, 186. A M. de ***, professeur en histoire sur les annales de l'Empire, 210. Aux auteurs du Journal encyclopédique, sur *Candide*, 212. A l'auteur du Mercure, sur *Zulime*, 218. Aux auteurs de la Gazette littéraire, 223-229, 244, 249. Au gazetier d'Avignon, sur la conversion, 267. A M. du M***, sur plusieurs anecdotes, 270. A M. ***, sur des questions de métaphysique, 271. Sur mademoiselle de Lenclos, 272. Sur les dictionnaires satyriques, 274. Sur un *Écrit anonyme*, 277. A un académicien, sur l'Épître à Ninon, 283. Sur la prétendue comète, 284. Aux éditeurs de la Bibliothèque des Romans, 295. Sur les anecdotes, 296. A M. ***, sur les prétendues lettres du pape Clément XIV, 297. Aux auteurs de la Bibliothèque française sur J. B. Rousseau, 310. A M. D., au sujet du prix de poésie donné par l'Académie française en 1714, XI, 10. A M. ***, sur son séjour à Sulli, en 1716, 16. A M. ***, sur les contradictions qui existent en France, 23. Lettres de Cirey (1734), 141, (1736), 195. A M. R. ***, sur ses différends avec J. B. Rousseau, 271. A M. ***, sur le mémoire de Desfontaines, 230. A M. L. C., sur les marées, 304. A MM.***, sur l'Histoire de Charles XII, 418. A mad. ***, sur la liberté de penser, 643. A M. ***, sur son arrestation à Francfort, 652, 660, 670. A M. ***, sur ses ressources pécuniaires, 679, 680. A M. ***, XII, 1. A M. ***, sur les querelles des gens de lettres, 131. A M. ***, 281. A Mademoiselle ***, sur Calas, 295. A M. ***, sur l'inoculation, 497. A M. ***, sur la famille Sirven, 863. A M. ***, sur ses *Lettres secrètes* imprimées en Hollande, 696. A M. ***, sur J. J. Rousseau, 730. Sur la littérature et sur sa pension de gentilhomme de la chambre *ibid.* A M. ***, signée *Brounas*; envoi de brochure 748. A M. ***, avocat, sous le nom d'un membre du conseil de Zurich, au sujet des poursuites dirigées contre le libraire Fantet, XII, 772. A un ministre d'État, 811. A M. ***, au sujet de ses arrangements avec madame Denis, 899. A M. ***, qui lui avait adressé des vers, 910. A M. L. C., sur diverses questions de physique, 910, 941. A M. ***, 969. A M. ***, sur les fraudes pieuses, 984. A M. D., sur les cimetières en plein air, 1027. A M. ***, sur le mot *enfiler*. XIII, 7. A M. ***, sur l'Histoire de Russie, 43. A M. ***, sur un procès de viol et de parricide intenté à Lyon, 134. A M. le comte de S. ***, 234. A M. ***, sur l'affaire Morangiès, 367. A M. ***, sur des questions de métaphysique, 372. A M.***, sur Fréron, 394.

ANQUETIL-DUPERRON. Sur son voyage dans l'Inde, VIII, 214.

ANSCHAIRE, moine de Corbie. Prêche le christianisme en Suède et en Danemark, III, 632, 634.

ANSELME, moine généalogiste. Précis sur sa vie et ses ouvrages, IV, 14.

ANSELME CASIMIR, électeur de Mayence, III, 618.

ANSELME D'INGELHEIM. Électeur de Mayence, III, 619.

ANSON, amiral anglais. Son voyage autour du monde, IV, 880. Ses vaisseaux dispersés par la tempête, 881. Livre la ville de Payta au pillage, 882. Sa détresse; il s'empare d'un galion, *ibid.* Son retour à Londres, 883. Est nommé vice-amiral après le combat du Finistère, 883. Médailles frappées en son honneur, *ibid.*; XII, 986, 991.

ANTE-CHRIST. Nom donné au pape, VIII, 184; X, 595.

Anthropomorphites. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 117.

ANTHROPOPHAGES. Leur existence ne peut être mise en doute, III, 431, 441, 447, 603; IV, 141; VI, 38. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 117, 121.

Anti-financier (L'). Examen de cet ouvrage, XII, 436, 437, 438.

Anti-giton (L'). Conte en vers, à mademoiselle Lecouvreur, II, 688.

ANTIGONE-GONATAS, roi de Macédoine; ses crimes, VII, 410.

ANTIGONE, juif; dispute la couronne à Hérode, VI, 465. Monte sur le trône, VII, 787. Est mis en croix par ordre de Marc Antoine, II, 29; VI, 468.

ANTIGONE, lieutenant d'Alexandre le Grand. Ce qu'il rapporte de sa mort, VII, 81.

Anti Lucrèce (L'), poème du cardinal de Polignac, XII, 442. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 121.

Anti-Machiavel (L'), par le roi de Prusse, préface de Voltaire, IX, 107. Correspondance concernant la révision et la publication de cet ouvrage, X, 120, 129, 130, 131 à 138, 142, 180, 182 à 161, 163, 230, 325, 234.

Antimoine. Le parlement et l'université en défendent l'usage, VIII, 181.

ANTIN (Le duc d'), courtisan de Louis XIV. Traits qu'on en cite, V, 277; VII, 315, 318; XI, 46 et suiv.

ANTINOUS, mignon d'Adrien qui le divinise, II, 433; V, 436; VII, 29, 477.

ANTIOCHUS et les Machabées, VI, 469.

Antipodes; rejetés par l'Église, VII, 346, 349.

Antiquité. Nous avons tout imité de l'antiquité, XII, 842. Voy l'art. du *Dict. phil.*, VII, 122.

Antiquité dévoilée (L'), par Boulanger, XII, 631.

Anti-trinitaires. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 126. Voir la 7e lettre sur les Anglais, V, 11.

ANTOINE, évêque de Liége et d'Utrech, électeur de Cologne, III, 619.

ANTOINE (Don), chevalier de Malte, prieur de Crato. Prétend au trône de Portugal; est secouru par la France. Sa mort, III, 672.

ANTOINE (Nicolas), ministre à Genève. Est brûlé par les calvinistes pour avoir embrassé le judaïsme, V, 408; VI, 277; VII, 361; VIII, 72.

ANTOINE (Marc). Notice sur sa vie, ses débordements, II, 28 et suiv.

ANTOINE, roi de Navarre. Voy. BOURBON.

ANTOINE (Saint) de Padoue. Sermon qu'il prêche aux poissons, IX, 216.

ANTONIN, empereur, VIII, 125. Sa vertu contestée par les théologiens, 294.

ANTONIN (Saint), archev. de Florence. Ce qu'il dit de la cour de Rome, VIII, 223.

ANTONIO DE DOMINIS. Voy. DOMINIS.

ANTREMONT (Marquise d'). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 272.

Anvers. Prise de cette ville par Alexandre Farnèse, III, 470, et par Louis XV, IV, 288.

AOD. Assassine Églon, roi des Moabites, II, 421; VI, 398.

Août. Pourquoi ce mois devrait s'appeler *auguste*, X, 735; XII, 108, 806, 889, 810, 912.

Apelles (Évangiles d'), VI, 484.

APION d'Alexandrie. Historien réfuté par Flavius Josèphe, VI, 221.

Apis (Le bœuf). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 127. Ses prêtres, 271.

Apocalypse, VIII, 22. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 128.

Apocalypses (Onze). Livres apocryphes, VII, 130.

Apocryphes. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII 130.

APOLLINAIRE (Saint). Institue un théâtre chrétien, IX, 22.

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe grec. Ses miracles le font mettre au rang des demi-dieux, III, 44. Comment fut écrite sa vie, VI, 230.

Apologie de la fable, poème, II, 476.

Apologue. Quel est le premier dont on ait fait usage dans l'Écriture sainte, VI, 207.

Apostat. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 141. Voy. JULIEN, 768 à 770.

Apothéoses. Leur origine, III, 6, 222.

Apôtres. Évangile des douze apôtres, VI, 484. Leurs livres sont mis au rang des *apocryphes*, VII, 134. Discipline sous laquelle ils vivaient, 147. Leurs miracles, VIII, 672, 673. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 143 et suiv.

Apôtres (Actes des). Caractérisés, VI, 185, 472. Ont été multipliés par l'imposture, 480.

Apparence. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 148.

Apparitions. Dans les tragédies, I, 289. Exemples pris chez les anciens et dans *Hamlet*, 289. Sur l'apparition de Jésus-Christ dans une paroisse de la Basse-Bretagne, X, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 149.

Appel aux nations, en faveur du théâtre français contre le théâtre anglais, XII, 607.

Appel à la raison. Ouvrage publié par les jésuites, XII, 358, 506.

Appel comme d'abus. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 22.

Appointé et *désappointé.* Expressions perdues, IX, 219. Voy. l'art. du *Dict. phil.* VII, 140.

Appointer, appointement (termes de palais). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 141.

APRAXIN, général de Pierre le Grand, IV, 688, 688, 690.

A propos, à-propos. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 180.

APULÉE, auteur de l'*Ane d'or*, III, 28; VI, 638; IX, 206.

AQUIN de Château-Lyon, écrivain. Cité II, 881, 882. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 402.

Arabes. Leur religion avant Mahomet, VI, 227. Des sciences que nous leur devons, III, 97; VII, 23; XIII, 295. Perfection de leur langue, III, 97. Leur conquête sous Mahomet, 98. Abubeker, 94. Omar, 98. Abdérame, 98. Femmes guerrières, 96. Paroles remarquables de leurs généraux, 98. Ont coutume d'exiger des filles nubiles en tributs, III, 144. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 181.

Arable. Histoire de ce pays, II, 816; III, 20.

ARABLAI (D'), cardinal; préside l'assemblée des notables en 1617, V, 671.

ARANDA (Le comte d'), ministre espagnol, et ambassadeur en France; détruit l'inquisition, II, 647, 742; III, 414; VII, 185; VIII, 248; XIII, 14 et suiv. Lettre qui lui est adressée, 122.

Ararat. Montagne d'Arménie sur laquelle s'arrêta l'arche de Noé. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 184.

Arbitraire. Application de ce mot, II, 808, qui naît de notre ignorance, VI, 20.

Arbitre. Franc arbitre (liberté, entendement, volonté libre), VII, 614; X, 20 et suiv.

Arbre d'pain. Découvert par Dampierre III, 432. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 188.

Arbre de la science du bien et du mal, II, 742; III, 13; VII, 630; VI, 236.

Arbre à suif. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 186.

Arbre Sensitif de l'Inde, IV, 788.

ARBRISSEL (Robert d'), fondateur de l'abbaye de Fontevrault; sa continence, II, 366, 400.

ARBUTHNOT (Docteur), VI, 409, note.

ARC (Jeanne d'). Son histoire, II, 319; III, 278, 279; V, 170, 171, 173; IX, 298; XI, 767. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 188, 746.

ARCADIUS, empereur d'Orient, devient tributaire des barbares, III, 68. Disputes de religion sous son règne, VII, 431; VIII, 89.

ARCEMBOLDI, légat du pape. Amasse deux millions en Danemark avec les indulgences, III, 367.

Arc-en-ciel. Explication de ce phénomène, V, 714 et suiv.

Archangel, province russe. Sa description, IV, 849. Comment le port fut découvert, III, 834.

Arche d'alliance. Comment elle fut construite. Réflexions critiques à ce sujet, VI, 378. Prise par les Philistins et renvoyée aux Juifs, VII, 372.

Arche de Noé, VI, 341; VIII, 838.

Archevêque. Ce titre ne date que du dixième siècle, III, 629. Un archevêque doit être homme d'État plutôt que théologien, XII, 488.

ARCHIMÈDE. Sa patrie, VII, 362. Trouve le moyen de déterminer l'alliage dans l'or, 125. Son éloge, 437, 717; X, 880.

Architecture. Ce qu'elle était au seizième siècle, III, 366. Au temps de Louis XIV, IV, 62, 244.

Archives. Introduction de leur usage. Jusque-là tout se réglait par témoignages, III, 673.

ARCHON (Le chevalier). Son duel avec son beau-père, III, 691.

ARDESKIR-BABEKAN, roi de Perse, assemble quarante mille prêtres pour les consulter sur le paradis et l'enfer, VII, 355.

Ardeur. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 188.

ARDOUIN (Marquis d'Ivrée). Se fait nommer roi d'Italie, III, 681. Fuit à l'approche de l'empereur Henri II, 682.

AREMBERG (Léopold-Philippe, prince et duc d'). Est blessé à la bataille de Dettingen, III, 339. Épître qui lui est adressée, II, 302. Son portrait par Frédéric, X, 116. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 220. Cité, X, 102, 106, 114, 123; XI, 213, 221. Visite que lui fait Voltaire, 350, 351.

ARESKINS, médecin écossais. Ses intrigues à la cour de Moscou, IV, 288.

Aréthuse. Voy. ALPHÉE.

ARÉTIN (Gui). Sa patrie, III, 240. Son opinion sur l'*incarnation*, VI, 460; VII, 688. Cité, 276; X, 340.

ARGANCE DE DIRAC (Marquis d'). Va voir Voltaire aux Délices, X, 268; XII, 118, 198, 198. Sa réponse à Fréron sur Calas, V, 288. Cité, X, 638; XII, 115, 118; XIII, 104. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1089; XIII, 443.

ARGENCOURT (Mlle d'). Attachement que Louis XIV avait pour elle, IV, 186.

ARGENS (Marquis d'), chambellan du grand Frédéric, XI, 441. Va à Monaco, 852. Fait représenter une comédie à Postdam, X, 195. Sa traduction du *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, VI, 508 et suiv.; IX, 240, 268. Éloges qu'en fait Voltaire, XII, 209, 212, 214, 215, 214. Ses démêlés avec Voltaire à propos de la disgrâce de ce dernier à la cour de Berlin, X, 238, 236. Sa *Philosophie du bon sens* condamnée par le parlement de Paris, 252. Ajoutait foi à l'histoire des vampires, VIII, 282. Son *Extrait de Gassendi*, 642. Éloge de ses *Lettres juives*, XI, 230, 238, 241; XII, 142. Elles sont brûlées à Colmar, 677. Sa mort, X, 208, 306. Regrets de Voltaire à sa veuve, XIII, 76. Lettres qu'il lui adresse, XI, 220.

ARGENS (La marquise d'), ancienne comédienne. Détails qui la concernent, X, 214, 215; XI, 231. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 76.

ARGENS (D'), frère du marquis, président au parlement d'Aix. Est envoyé secrètement en Écosse près du prétendant, IV, 270. Son mémoire cité, XI, 106, et brûlé par le parlement de Paris, XII, 249.

ARGENSON (Marc-René de Paulmi, marquis d'), premier lieutenant de police. Protége Fontenelle contre les jésuites, IV, 21; VI, 270. Son éloge, IV, 221; XI, 27. Créé tout à coup garde des sceaux et intendant des finances, afin de soutenir le système de Law, 722. Sa disgrâce, 754.

ARGENSON (René-Louis, marquis d'). Ami d'enfance de Voltaire, I, 21; XI, 240; VIII, 667. Nommé ambassadeur en Portugal, XI, 242, 280. Auteur des *Considérations sur les vrais principes du gouvernement*, dont Voltaire fait l'éloge, 240, 241, 283; coopère à l'*Histoire du droit public ecclésiastique*, III, 411; VII, 230. Est nommé ministre des affaires étrangères, XI, 480. Singulière pétition qui lui est adressée, VII, 490. Comment on l'appelait à la cour, XI, 800. Sa mort, X, 616, 617, 619; XI, 808; XII, 221, 204, 283. Sa correspondance avec Voltaire, XI, 227. Cité, X, 140, 268.

ARGENSON (Comte d'). Ministre de la guerre, IV, 230. Sa conduite à la bataille de Fontenoy, II, 496; IV, 247, et après l'assassinat de Damiens, 767. Est exilé, 769; XI, 800. Était appelé la Chèvre, 808, 813; XII, 803. Protége les auteurs de l'Encyclopédie, VI, 276. Son projet d'établir des pensions militaires sur les abbayes, VII, 12. D'Alembert lui dédie sa *Dynamique*, X, 221. Son éloge, III, 317. Circonstances de sa mort, 484, 201, 204; X, 616, 617, 619. Lettres qui lui sont adressées, XI, 431, 497, 804, 898, 630, 638, 742, 748.

ARGENSON (D'), intendant de Valenciennes. Veut faire croire que Louis XIV a guéri une femme des écrouelles. Réponse du ministère à ce sujet, III, 167.

ARGENSON (Marquis VOYER d'). Lettres qui lui sont adressées, XIII, 26, 60, 66.

Argent. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 127.

ARGENTAL (Charles-Augustin de Ferriol, comte d'). Notes sur sa vie, XI, 130; XIII, 441. Son éloge XI, 123, 179, 302. Son mariage, 244. Refuse l'intendance de Saint-Domingue, 223, 263, 302. Représente l'État de Parme à Paris, XII, 18. Sa correspondance avec Voltaire, XI, 297; XII, 1090; XIII, 443. Cité, XI, 220.

ARGENTAL (La comtesse d'). Vers pour sa fête, II, 772. Voltaire l'appelle madame Scaliger, XII, 16, 19, 25, 30, 36, 38, 90, 111, 128, 281. Lettres qu'il lui écrit, XI, 297; XII, 1029; XIII, 443.

ARGENTRÉ (D'), écrivain. Cité, IX, 304. Ce qu'il dit de la comtesse de Montfort, VII, 89.

ARGENVILLE (D'), encyclopédiste, VIII, 198.

ARGER, Jacobin. Un de ceux qui attentèrent à la vie de Henri IV, III, 810.

Argonautes. But de leur expédition, IX, 286.

Ariane, tragédie de Thomas Corneille. Remarques sur cette pièce, I, 408; IX, 630 à 642.

Arianisme (*L'*). En quoi il consiste, III, 623; VI, 204. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 189, 241.

Ariens, unitaires, sociniens, ou antitrinitaires, sectaires en Pologne, III, 884. Et en Angleterre, V, 10. Ne reconnaissent pas la divinité de Jésus, VII, 443; ni la doctrine du péché originel, VIII, 103; ni celle de la Trinité, 278.

ARIOSTE, le premier des poëtes italiens, et peut-être du monde entier, II, 317; III, 290; XII, 276. Son *Roland* supérieur à l'*Odyssée*, III, 288; VII, 318. Mérite de ses comédies, *ibid.* Imitation en vers, II, 671. Du style de ses contes, VIII, 647. Sur la traduction de Mirabaud, VII, 316; XII, 23. Éloge qu'en fait Voltaire, VII, 318; VIII, 284; XII, 23, 276; XIII, 286.

ARIOVISTE, roi des Germains, III, 72.

ARISTARQUE, de Samos. Ce qu'il rapporte des connaissances astronomiques des Chaldéens, III, 43; VIII, 247.

Ariste et Acrotal. Neuvième dialogue sur Ramus, Montaigne, Bayle, Locke, et les philosophes en général, VI, 668.

Ariste (*Excuse d'*). Remarques sur cette épître en vers, de Corneille, IX, 378.

ARISTÉE. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 192.

ARISTIDE. Cité II, 404, 804; X, 96, 231, 300, 330, 336.

ARISTOBULE, grand prêtre et roi des Juifs. Ses cruautés, III, 88; VI, 462, 466.

ARISTOBULE, neveu du précédent, roi des Juifs, est pris par Pompée, III, 88; VI, 464.

Aristocratie. La plus ancienne forme de gouvernement, VI, 696; VIII, 142, 260.

ARISTOPHANE. Accuse Socrate d'athéisme, VII, 202; I, 64. Son caractère, IX, 333.

ARISTOTE, précepteur d'Alexandre. Son éloge, I, 439; VIII, 374. Arrêt du parlement de Paris en faveur de sa doctrine, II, 266; III, 819; IV, 754; V, 451; VIII, 281. Dit que l'incrédulité est la source de toute sagesse, VI, 23. S'il nous a éclairé sur Dieu et sur la formation du monde? VI, 728. Sa *Logique*, VII, 163. Sa *Physique*, 164. Son *Traité sur les animaux*, 165. Soutient le monde éternel, *ibid.* Sa *Métaphysique*, *ibid.* Sa *Morale*, *ibid.* Sa *Rhétorique*, 166, 400, 234. Sa *Poétique*, 166. Note sur sa philosophie, VIII, 374. Fut le législateur du théâtre, I, 422. Sa définition de la comédie, IX, 333. Est accusé d'athéisme, VI, 727. Opinions diverses des conciles sur ses ouvrages, III, 236. Cité, VI, 727. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 163.

ARISTOTE, de Bologne, architecte du XVe siècle, IV, 830.

ARIUS, fondateur de l'*arianisme*, VI, 289; VII, 189, 241; VIII, 281.

Arles (Royaume et ville d'). Son état sous Constantin, III, 623, au IXe siècle, 126, 636.

ARMAGNAC (Jacques d'), duc de Nemours. Barbarie de Louis XI envers ce prince et ses enfants, III, 307.

Armagnacs (Faction des), III, 271.

Armées. Réflexions sur l'entretien permanent des armées, III, 277, 724; V, 328. Examen des morceaux remarquables en prose et en poésie sur les armées, IX, 137. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 167.

Arménie. État de ce pays, III, 422. Était autrefois la demeure des dieux, VII, 122.

ARMENONVILLE (Fleuriau d'), garde des sceaux sous Louis XV, XI, 26.

Armes, au XVe et au XVIe siècles, III, 623, 624. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 167.

Armide, opéra. Éloge de cette pièce, I, 288; VII, 189, 200; VIII, 229.

ARMIN, chef de la secte des *arminiens*. Ses disputes avec les *gomaristes*, III, 272.

ARMINIUS (ou *Hermann*), l'un des défenseurs de la liberté germanique, I, 622; III, 118, 626.

Armoiries. Nées de l'usage des tournois, III, 318, 319. Celles des souverains presque toujours décidées par le caprice des ouvriers, 706.

Armorique (L'). Refuse de reconnaître l'Empire, III, 632.

ARNAUD, de Brescia, prêche contre la puissance temporelle des papes et du clergé, III, 184, 622. Est brûlé vif, à Rome, 184, 606.

ARNAUD (L'abbé). Son éloge, II, 217; X, 708. Cité, 728; XII, 288; XIII, 337. Lettre que lui écrit Voltaire sur sa réception à l'Académie, XIII, 26.

ARNAUD (D'), maréchal de camp. Blessé mortellement au combat d'Exiles, IV, 268.

ARNAUD-BACULART. Voy. D'ARNAUD.

ARNAULD (Antoine), docteur de Sorbonne. Notice sur sa vie, IV, 14. Son système sur Dieu, II, 748. Est accusé d'athéisme, VII, 240. Fut le plus ardent défenseur du jansénisme, IV, 267 et suiv. Son *Apologie de Port-Royal* citée, VI, 284; XII, 34. Est exilé, VIII, 19; IX, 112.

ARNAULD, évêque d'Angers, frère des précédents. Signe le formulaire du pape concernant Jansénius après s'être prononcé contre, IV, 269.

ARNAULD-D'ANDILLY (Robert). Notice sur sa vie, IV, 14. Cité, VI, 462.

ARNOLPHE, ARNOLD ou ARNOUD, huitième empereur d'Allemagne. Son histoire, III, 130, 182, 613, 640.

ARNOLPHE, archevêque de Milan. S'oppose à la nomination d'Ardoin comme roi d'Italie, III, 681.

ARNOUD ou ARNAUD, dernier duc de Gueldre, outragé par son fils, donne ses États au duc de Bourgogne, III, 322.

ARNOULD (Mademoiselle), XIII, 246.

ARNOULT, apothicaire. Ses *sachets* contre l'apoplexie, VIII, 48, 331; IX, 376.

ARNOULT, avocat, doyen de l'université à Dijon. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 203, 204, 207, 214.

ARNOULT (Guillaume), témoin suborné par J. B. Rousseau, dans son procès avec Saurin, III, 58.

ARNOUX (Le P.), confesseur de Louis XIII. Paroles qu'il lui adresse en chaire, III, 418.

AROT et MAROT, noms de deux anges. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 170.

AROUET, père de Voltaire, I, 1. Croit son fils perdu parce qu'il fait des vers, 4. L'envoie en Hollande, 8. Sa mort, 14. Pourquoi Voltaire le mène à une représentation du *Grondeur*, XIII, 127.

AROUET (Armand), trésorier de la chambre des comptes, frère aîné de Voltaire, II, 680; XI, 4, 268.

AROUET (Marie), sœur de Voltaire, XI, 28.

Arquebuses. Deviennent une arme offensive et indispensable, III, 264.

Arques (Bataille d'), gagnée par Henri IV, III, 208.

ARQUIEN (Mademoiselle d'). Française, femme de Jean Sobieski, roi de Pologne, IV, 8; III, 702.

ARQUIER (D'), Toulousain, XII, 1007.

Arras (Bataille d'), gagnée par Turenne sur le grand Condé, IV, 66.

Arras (*La méprise d'*), V, 604.

Arrêts de mort. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 174.

Arrêts notables. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 173.

Arrhes. Usage de ce mot, IX, 268, 289.

ARRIVIER (L'), jésuite, X, 223.

ARSACES *le Parthien*, roi de Perse. Ses conquêtes, III, 80.

Arsacides. Disputent aux Romains l'empire d'Orient, III, 80.

ARSCHOT (Duc d'), général de Charles-Quint, III, 763.

ARSÈNE, évêque de Rostou. S'oppose aux projets de l'impératrice de Russie. Comment elle le punit, X, 304.

ARSTAD (Baron d'), XI, 666.

Art d'aimer (*L'*), poëme de Bernard, apprécié, XI, 300; XIII, 215, 223.

Art de la guerre (*L'*). Poëme du grand Frédéric, X, 230, 245, 487.

Art de gouverner (*L'*), XII, 418.

Art dramatique. D'abord cultivé en Chine, puis en Grèce et à Rome longtemps après ces derniers, I, 660. Son état aux quinzième et seizième siècles, III, 308. Est celui dans lequel les Français se sont distingués le plus, I, 716; II, 160, 218. Sa décadence, 217. Des divers changements arrivés à l'art tragique, IX, 31. Examen des discours de Pierre Corneille sur cet art, 338 à 340. Il est une imitation de la nature comme l'art de peindre, 345, 354, et peut être encouragé, même par des ecclésiastiques, 400, 461; XII, 229. Lettre à M. de Soumarokof sur l'art dramatique, 998. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 178 à 190.

Art poétique. Le poëme de Boileau supérieur à celui d'Horace, IX, 4. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 190.

ARTAGUAN. Ses Mémoires sont remplis de mensonges, V, 228.

ARTAXARE. Rétablit l'empire des Perses, III, 69.

Artaxeros, tragédie de Magnon, IX, 34.

Artaxerxe, pièce jouée avec succès en 1768, XII, 668.

ARTAXERXÈS MNÉMON, roi de Perse. Son histoire, VIII, 306 et suiv.

Artémire, tragédie de Voltaire. Jouée avec peu de succès, I, 6, 92. Fragments de cette pièce, 96 à 100.

ARTEVELT (Jacques), brasseur de Gand. Détermine Édouard III à prendre le titre de roi de France, III, 221.

ARTSCHELOU, fils du roi de Géorgie. Accompagne Pierre dans ses voyages, IV, 278. Est fait prisonnier à la bataille de Narva. Sa mort, *ibid.* 466.

ARTHÉMIUS. Comment il rapporte la vision de Constantin, VIII, 290, 306.

ARTHUS, jésuite, auteur d'une pièce sur l'histoire de *Joseph*, VI, 302.

Artillerie. Son invention attribuée au bénédictin Berthold Schwartz, III, 262. Rend les guerres moins funestes, VII, 168. Dans quel temps on commence à en faire usage, II, 780; III, 261, 266, 711. Louis XIV fonde des écoles d'artillerie, IV, 224.

Artistes. La jalousie est leur maladie la plus incurable, I, 241. On rend trop tard justice aux bons artistes, IV, 61. Ils ne sont bien jugés qu'après leur mort, II, 133; IV, 49. Artistes célèbres sous Louis XIV, 60.

Artois (L') réuni à la France, III, 309.

ARTON (Le comte d'), frère de Louis XVI, se fait inoculer, IV, 422. Vers à sa louange, XIII, 577.

Arts. Leur origine, VII, 122. Leurs principes sont tous puisés dans la nature et la raison, I, 72. A l'exception de ceux qui dépendent purement de l'imagination, II, 284. La plupart sont dus à un instinct mécanique chez les individus, IV, 17. Il y a dans tous un terme par delà lequel on ne peut plus avancer, I, 111. Des beaux-arts aux quinzième et seizième siècles, III, 263 *et suiv.* Aucun n'est méprisable, I, 222. Des conditions nécessaires pour qu'ils puissent prospérer chez une nation, X, 263. Leur décadence est quelquefois l'époque de celle d'un État, I, 224. Épître sur l'encouragement des arts, II, 660. N'ont que quatre époques dans les annales du monde, III, 29. Nous les devons presque tous aux Italiens, II, 314. Leur état en Italie aux treizième et quatorzième siècles, III, 277. En France, sous Louis XIII, 230; en Angleterre, du temps d'Élisabeth, 280; et de Charles II, 287. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 191, 192.

ARTUS, roi d'Angleterre. On lui attribue l'institution de la table ronde, III, 268.

ARTUS Ier, duc de Bretagne, dépossédé et assassiné par Jean sans terre, III, 196.

ARTY (L'abbé d'). Prononce à l'Académie le *Panégyrique de saint Louis* composé par Voltaire, IX, 130, 171.

ARUNDEL (Lord). Rapporte de la Grèce des marbres précieux, III, 24; VII, 622.

ARVIDSON (Baron d'). Contrefait la signature de Charles XII, pourquoi? IV, 314.

ASA, roi juif. Fait tuer une partie du peuple dans Jérusalem, III, 54.

ASCELIN (Frère). Sa mission près de Batou-Kan, III, 7, 225.

ASFELD (Baron d'). Est blessé au siége de Bonn, IV, 125.

ASFELD (Claude-François Bidal d'), fils du précédent, maréchal de France. Note sur sa vie, IV, 6.

Asie. Son état au temps des croisades, III, 199, 208, 266. Lors des découvertes des Portugais, 420. Sous les Tartares, 422. Du Mogol, 423. État de la Perse au seizième siècle, 428. De l'Empire ottoman, 427. Pourquoi les mœurs, les usages sont différents des nôtres, 607, 608.

ASMODÉE ou SHAMMADAY, un des principaux diables de la mythologie chrétienne, III, 62; VI, 447. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 192.

Asphaltite. Lac Asphaltide, Sodome. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 193.

ASRAF, chef des Aguans. Usurpe le royaume de Perse, III, 426.

ASSAN. A les faveurs de la seconde femme de Mahomet, VII, 49.

ASSAN, fils d'Ali. Sa modération, VI, 725.

ASSAS (Le chevalier d'). Sa mort, digne de la grandeur romaine, IV, 286; XII, 931.

Assassin, assassinat. Comment le punir, V, 22. Des assassinats par intérêt, II, 88; par fanatisme, 290, 309, 340; IV, 415; V, 944; VI, 614. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 196.

Assaut. Récits poétiques comparés de *la Henriade* et de l'*Iliade*, IX, 132.

ASSELIN (L'abbé), professeur au collége d'Harcourt. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 137, 172, 174, 180.

Assemblée. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 197.

Assemblées ecclésiastiques ou religieuses, VII, 488.

Assemblées représentatives conviennent aux grands États, III, 230.

Association (*Esprit d'*). Engendre toutes les sectes de l'antiquité, VI, 614.

ASSOUCI (D'). Se sert le premier des rimes redoublées, IV, 21; cité VIII, 2, 607.

ASSUÉRUS, roi de Perse. Doutes sur son existence, VI, 484; VIII, 628.

Assyrie. Recherches sur l'ancien empire d'Assyrie, III, 17.

ASTAROTH, ou la lune, ancien dieu de Syrie, depuis diable, III, 62.

ASTIER (M.). Voltaire le recommande pour la place de résident à Genève, XII, 890, 891.

ASTOLFE, roi des Lombards. Ses démêlés avec le pape, III, 111, 114, 628.

ASTOR Manfredi. Voy. MANFREDI.

Astracan. Description de ce pays, IV, 288.

Astrate. Éloge de cette pièce de Quinault, IX, 612.

Astrée (*L'*), roman du marquis d'Urfé, IX, 406, 479.

Astrologie. Pourquoi cette superstition règne plus particulièrement dans les cours, IV, 201; IX, 47. Fut apportée d'Italie en France à la suite de Catherine de Médicis, III, 498. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 198.

Astronomie. Des différents systèmes d'astronomie, VIII, 246. Découvertes des anciens, III, 14, 28, 72; XIII, 323, 352, 358, 368, 397. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 199. Voy. aussi les art. *Ciel matériel*, *ciel des anciens*, 344, 346.

ASTRUC, médecin. Auteur des *Conjectures sur l'Ancien Testament*, VI, 326, 364; VII, 634. Pourquoi rachète tous ses livres, VIII, 21. Ce qu'il dit des jansenistes, X, 223. Son Histoire de la vérole, citée VIII, 10.

ATABALIPA, fils d'Huescar, dernier roi du Pérou. Son histoire, III, 436; VIII, 255.

ATAIDE D'ATONGUIA (Comtesse). Fut la cause de l'assassinat du roi de Portugal Joseph Ier, IV, 416.

ATÉIUS, tribun du peuple. Maudit l'expédition de Crassus contre les Parthes, II, 340.

Ath (ville). Rendue aux Espagnols par les traités de Nimègue et de Riswick, IV, 121, 141. Est reprise par les Français en 1745, 282.

ATHALARIC. Fait un règlement pour l'élection des papes, III, 111.

ATHALIDE, fils de Mercure. Ressuscitait à son gré, VIII, 196, 200.

ATHALIE, mère d'Ochosias, roi de Juda. Note sur sa vie, I, 214; VI, 440.

Athalie, tragédie de Racine. Sur la présence des chœurs dans cette tragédie, I, 74. C'est le chef-d'œuvre de notre théâtre, I, 489; VII, 188; IX, 288. Comparaison du sujet avec celui de Mérope, I, 488, 493. Est mise en parallèle avec *Polyeucte*, 342; avec *Cinna*, 419. Comment jugée par d'Alembert, X, 680, et par Louis Racine, IX, 317. Critique du rôle de Joad, I, 214; II, 155. Remarques sur cette pièce, XII, 1000.

ATHANASE, diacre d'Alexandrie. Ses querelles avec Arius, VI, 202; VII, 189, 191. Court l'Europe pour soutenir son parti, 191; imagine le premier la descente de Jésus aux enfers, VI, 160; ne croit pas que les femmes ressusciteront avec leur sexe, VIII, 190.

Athée et le Sage. (*L'*), ou *Histoire de Jenni*, roman philosophique, VIII, 548 à 570.

Athée. Comparé au fanatique, VII, 231. Si une société d'athées peut subsister, V, 49; VII, 210. Leurs arguments, V, 675. Discours d'un athée sur le principe d'action, VI, 24. Réponse aux plaintes des athées, 72. Raisons des athées modernes, VII, 208. Les sénateurs et les chevaliers romains étaient de véritables athées, 210. Une fausse science fait les athées, VIII, 610. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 200, *et suiv.*

Athéisme. Comment il s'établit en Europe, III, 400, 401. N'existe pas en Chine, V, 184; VII, 232. Réfutation de cette doctrine, VI, 74; XII, 912. Raisons de l'athéisme, VI, 72. Comment détruite par la philosophie, VII, 209. L'athéisme et l'idolâtrie comparés, 220. Comment la religion chrétienne peut conduire à l'athéisme, 210. Dialogue sur l'athéisme, VIII, 320 à 333. Homélie sur l'athéisme, VI, 132 Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 202.

ATHÉNAGORE. Prouve que les premiers chrétiens n'avaient ni temples ni autels, VII, 210. Son opinion sur l'incarnation, 220. Son *Apologie des chrétiens*, VIII, 510.

ATHÉNÉE. Auteur du *Banquet des philosophes*, VIII, 10.

Athènes. Son état actuel, I, 661. Son territoire était plus propre aux arts que celui de Thèbes et de Lacédémone, 401; III, 72. Son état sous la domination turque, 302. Est bombardée par les Vénitiens, 304.

Athéniens. N'avaient pas l'idée de la perfection de l'art dramatique, I, 66. Peine infligée aux étrangers qui entraient dans l'assemblée du peuple, VII, 227. Jugements iniques qui leur sont reprochés, 410, 422. Leur éloge, 411.

ATHLONE, général hollandais. Dispute le commandement à Marlborough, IV, 122.

Atis. Éloge de cette pièce de Quinault, VII, 168.

ATLAS, nom d'un prince de Mauritanie, célèbre astronome, VII, 218.

Atomes. Admis par Démocrate, Epicure et Lucrèce, II, 744. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 218.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon. Critique de cette pièce, II, 176, 239; IX, 23, 343.

Atrée et Thyeste, ou les Pélopides, tragédie, II, 179. Composée en onze jours, Voltaire ayant quatre-vingt-quatre ans, XIII, 68, 70, 74, 78 et suiv., 426. Éloge qu'en fait le roi de Prusse, 438; X, 316.

ATTALE. Créé empereur dans Rome par Alaric, III, 110.

ATTICUS. Comment il mourut, VII, 308.

ATTILA, roi des Huns, X, 739. Ses conquêtes, III, 110. Son éloge, VIII, 208; IX, 688.

Attila, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 682.

ATTIRET, jésuite, missionnaire en Chine, V, 238; VII, 348.

Attraction. Découverte par Newton, V, 16, 94, 727; IX, 193. Lettre sur le système de l'attraction, V, 22. Éclaircissements sur l'attraction opérée par le soleil sur la terre et sur la période de 26,000 ans, V, 672. Application de ce principe à tous les corps, 673; à la lumière, 709. Opinions diverses, 710. Premières idées sur la pesanteur et les lois de l'attraction, 731 et suiv. Nouvel examen de ce principe, 744. Propriété du feu, 773. Lettre à M. de Mairan sur ce sujet, XI, 204-226. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 223.

Aubaine. Du droit d'aubaine, III, 606.

AUBAN (Madame d'), aventurière, se disant épouse du czarowitz, III, 116, 123, 125.

AUBE (D'), ancien intendant de Soissons, neveu de Fontenelle. Son caractère, VII, 430. Épigramme sur sa mort, M, 726. Vers sur son portrait par Rulhière, XII, 277.

AUBÉPINE (L'). A quelle occasion il prit le titre de secrétaire d'État, étant notaire du roi, VII, 281.

AUBERI (Antoine). Note sur sa vie, IV, 14. Écrit l'histoire du cardinal de Richelieu, V, 607; et du cardinal Mazarin, 201; XI, 221.

AUBERT (L'abbé), auteur des *fables*. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 264; XII, 208. Cité XIII, 232.

AUBERT, jésuite. Fait brûler les œuvres de Bayle à Colmar, VII, 781.

AUBESPINE (Charles de l'). Voy. CHATEAUNEUF.

AUBETERRE (Marquis d'). Combat à Fontenoi, II, 492; IV, 248 et suiv.

AUBETERRE (Chevalier d'), colonel du régiment des vaisseaux, tué au siége de Bruxelles (1746), IV, 336.

AUBETERRE (Comte d'), frère des précédents. Sa mort, II, 239; IV, 279.

AUBIGNAC (François, abbé d'). Sa *Pratique du théâtre*, peu lue, I, 75; IV, 14. Sa tragédie de *Zénobie*, sifflée, V, 201; VII, 288, 301; VIII, 208; IX, 416. Écrit contre Corneille, IV, 14; VII, 301; IX, 396, 421, 580, 582. Cité VI, 239; XII, 236.

AUBIGNÉ (Théodore Agrippa d'), grand-père de madame de Maintenon. Ce qu'il dit des taxes de la cour de Rome, VII, 238. Comment il rapporte l'assassinat du duc de Guise, II, 298.

AUBIGNÉ (Comte d'), frère de madame de Maintenon, IV, 208, 209; VII, 462.

AUBIGNI, jésuite, confesseur de Ravaillac, V, 414.

AUBOURG. Son rôle peu honorable dans l'affaire du comte de Morangiés. V, 698, 647.

AUBRAI (D'), lieutenant civil, père de la Brinvilliers. Fait sortir les solitaires de Port-Royal des Champs, IV, 222. Meurt empoisonné, 301.

AUBRI, curé de St-André des Arcs, le plus furieux des ligueurs, III, 209. Pousse Pierre Barrière à assassiner Henri IV, *ibid.*, IV, 718. Se réfugie chez le légat du pape, et est écartelé en effigie, III, 209.

AUBRY, ingénieur, X, 462, 463.

AUBUSSON (Pierre d'), grand maître de Rhodes. Défend cette ville contre les Turcs, III, 202, 750.

AUBUSSON. Voy. LA FEUILLADE.

AUDIBERT de Marseille. Lettres qui lui sont adressées, XII, 314, 323; XIII, 443.

AUDIFFRET (D'), lieutenant du roi, à Briançon. Vend au vaisselle pour secourir les blessés; sa femme meurt en les passant, IV, 363.

AUDINOT. Son spectacle de marionnettes, XIII, 207.

AUDOYER. Pasteur pendu lors de la révocation de l'édit de Nantes, IX, 194.

AUDRA (L'abbé). Enseigne publiquement l'histoire d'après Voltaire, X, 625, 723; XII, 249, 264; XIII, 13. Est persécuté par l'archevêque, X, 699. Sa mort, 696; XIII, 240. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1028; XIII, 443.

AUDRAN. Graveur en taille douce, IV, 62.

AUFRESNE. Acteur, XII, 314, 316; XIII, 122. Son éloge, X, 332, 360.

AUGER (Edmond), jésuite, confesseur de Henri III. Fait mettre ce prince à la tête des flagellants, VII, 219.

AUGSBOURG. Ville impériale et libre, IV, 328. Son état au seizième siècle, III, 225. Centre de la ligue protestante, 201, 720. Est assiégée par l'électeur de Saxe, en 1632, 492.

AUGURES. Ce qu'en dit Cicéron, VIII, 267. Leur origine, III, 40, 66. Lamentation d'un augure au temps de César, V, 400. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 213.

AUGUSTE CLÉMENT, électeur de Cologne, III, 619.

Auguste (Mois d'). Voy. *Août*.

AUGUSTE (Octave), empereur romain. Règne avec gloire, II, 27. Son portrait, IX, 682. Sa famille, II, 24. Ses débauches, 26; VII, 215; VIII, 108. Sa clémence mise en doute, II, 28; IX, 207. Ses cruautés, II, 28; VII, 216. Quand il reçut le nom d'Auguste, II, 47. Ses faiblesses superstitieuses, 28; III, 41. Note sur l'anneau qu'il portait au doigt, II, 32. Reçoit de son vivant les honneurs divins, VIII, 204. Horace et Virgile font à tort son éloge, VII, 218. Vers sur lui, II, 672. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 218.

AUGUSTE Ier (Frédéric), électeur de Saxe, depuis roi de Pologne, III, 620; IV, 2. Se ligue avec Pierre le Grand contre Charles XII, 446. Son portrait, *ibid.* Son invasion en Livonie, 447. Assiége Riga, 453. Son entrevue avec le czar, 457. Murmures de son peuple, 460. Il fait des ouvertures au roi de Suède, 468. Fuit devant lui, 463. Est battu à Clissau, 464. Convoque une diète à Marienbourg, puis à Dublin, 464. Sa déchéance prononcée par le sénat, 468. Est sur le point d'être fait prisonnier, *ibid.* Prend Varsovie, et en chasse Stanislas, 468, 469. Il se retire en Saxe, 470. Renouvelle l'ordre de l'Aigle blanc, 472. Implore la paix de Charles XII, 474. Conditions humiliantes qui lui sont imposées, 478, 491, 492. Singulière visite que lui fait Charles XII à Dresde, 480, 492. Est rétabli sur le trône de Pologne après la bataille de Pultava, 494, 520. Va trouver le czar à Iaroslav, 604. Envoie une ambassade solennelle en Turquie, 508. Est troublé par ses sujets, 522, 532. Sa mort, 522. Sa cour était l'une des plus brillantes de l'Europe, 446. Cité X, 17.

AUGUSTE II (Frédéric), électeur de Saxe et roi de Pologne, III, 620. Doit son élection à l'Autriche et à la Russie, 602; IV, 323, 325. Ses prétentions à l'Empire, par sa femme, 327. Se met à la solde des Anglais, 343. Refuse le trône impérial, 348. Paye à la Prusse un million d'écus, 388. S'unit à l'Autriche et à la Russie contre Frédéric, 392. Forcé de quitter sa capitale, *ibid.* Réfugié en Pologne, 394. Vers du roi de Prusse à son sujet, II, 602.

AUGUSTE LE PIEUX, électeur de Saxe, III, 620, 762. Secourt Maximilien contre les Turcs, 706. Conspiration contre sa vie; comment il punit les coupables, 767.

AUGUSTIN (Saint). Comparé à Rabelais, II, 732. Écrit souvent par économie, VII, 402. Sa correspondance avec Maxime de Madaure sur l'existence de Dieu, VI, 607; VII, 422. Son opinion sur les démons, 632; sur le mystère de la conception, 634; sur le culte des reliques, VIII, 107; sur la résurrection des enfants, 190; sur la prédestination des élus, III, 181. Fut manichéen, 202; VIII, 210. Ses querelles avec les manichéens, 210. Son homélie sur le symbole, VI, 186; VII, 136; VIII, 245. Enseigne des premiers la doctrine du péché originel, 102. Est combattu par Pelage à ce sujet, 204. Approuve le mariage des orthodoxes avec les hérétiques, 46. Ce qu'il rapporte du culte de Priape, IV, 219. Cité II, 201; VI, 214; VII, 84, 676; VIII, 202, 274; X, 373, 372, 612. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 247.

AUGUSTIN. Voy AUSTIN.

Augustins. Origine de ces moines, III, 229

AUGUSTULE, dernier empereur romain, III, 203; VII, 377.

AULNOI (Comtesse d'). Auteur de *Mémoires* sur l'Espagne et de romans écrits avec légèreté, IV, 14.

AULU-GELLE; est compté parmi les grammairiens, VIII, 12.

AUMALE (Duc d'), un des chefs de la Ligue, II, 300, 322.

AUMALE (Chevalier d'), frère du précédent. Son courage, II, 300, 322. Est tué à la bataille de Saint-Denis, 334.

AUMART (D'). Mousquetaire du roi, parent de Voltaire, IX, 207; XI 219; XII, 11, 12, 101, 125, 327, 329, 472.

AUMONT (Pierre d'), gentilhomme de la chambre, II, 325

AUMONT (Jean d'), maréchal de France, fils du précédent, l'un des grands capitaines de Henri IV, IV, 6. Sa conduite à la bataille d'Ivry, II, 328.

AUMONT (Antoine d'), maréchal de France sous Louis XIV, et petit-fils du précédent; IV, 6.

AUMONT (Duc d'), gentilhomme de la chambre du roi, chargé des spectacles, X, 329, 371, 604; XI, 426, 464, 504, 508, 529, 540, 541, 554, 604; XII, 1001, 1008; XIII, 51, 414, 420.

AUMONT (Duchesse d'), femme du précédent, meurt de la petite vérole, XI, 604.

AURÉLIEN, empereur. Consulte l'oracle de Palmyre, VII. 227; VIII, 99.

AURENGZEB. Empereur du Mogol. Se révolte contre son père, et se met à sa place, III, 229. Notice sur son règne, 227. Son caractère, *ibid.*; IV, 572, 598. Vécut plus de cent ans, 327.

Auréole. Ce que c'est, II, 327.

AUSONNE. Cité V, 407; VIII, 10.

Austérités. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 218.

AUSTIN (Saint). Fondateur de la Primatie de Cantorbéry, III, 231, 428.

Austrasie, nom primitif des territoires de Trèves, Cologne et Mayence, III, 691.

Austrégues. Conseil arbitral établi en Allemagne pour juger les différends entre seigneurs. III, 230, 682, 794.

Autels. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 249.

AUTEROCHE (Comte d'). Sa réponse aux Anglais à la bataille de Fontenoi, IV, 248.

AUTEUIL (D'), officier français. Se signale dans l'Inde, IV, 599.

Auteurs. Quand furent demandés pour la première fois par le parterre, I, 19. Obstacles qu'ils rencontrent à leurs débuts, 63, 68, 340. Distinction à faire entre l'auteur et ses ouvrages, 341; VIII, 230. Conseils donnés aux auteurs, I, 681; V, 221. On ne doit pas imprimer tout ce qu'ils ont écrit, XI, 229. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 230. Remarque sur cet article, X, 233.

AUTICHAMP (Marquis d'). Tué à la bataille de Lawfeld, IV, 279.

Auto-da-fé, acte de foi. Description de ce supplice inventé par l'inquisition, et qui n'a pu encore être aboli, III, 414; VIII, 272.

Autorité. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 252.

AUTREY (Henri Sabri de MONCAULT, comte d'). Sa mort, XI, 34.

AUTREY (Comtesse d'), XI, 412, 413.

AUTREY (Comte d'), fils des précédents. Auteur du *Pyrrhonien raisonnable*, XII, 322, 323, 692. Lettre qui lui est adressée, 230. Cité 227.

Autriche ou *Ostrogothie*. Marquisat érigé en duché, III, 666, 702; en archiduché, 727; puis en royaume, 904. Conquise par Rodolphe de Habsbourg, qui fut le fondateur de l'Empire, III, 230, 629. Son état sous le règne de Marie-Thérèse, 323; XI, 722. Guerre générale pour la succession de cet empire, après la mort de Charles VI, IV, 322 et suiv.

AUXILIUS. Évêque désapprouvé par saint Augustin, VIII, 209.

Avare (L'). Remarques sur cette pièce de Molière, I, 111; VII, 123; IX, 44, X, 512.

Avarice. Engendre les proscriptions, II, 28. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 252 et suiv.

AVAUX (Comte d'). Ambassadeur de France en Hollande, V, 231. Accompagne Jacques II en Irlande, IV, 120. Surintendant des finances en 1680, sa mort, 11.

Aveiro (Duc d'). Conspire contre le roi de Portugal, à l'instigation des jésuites, IV, 416.
Avençon (D'), archevêque d'Embrun. Demande qu'Henri IV soit déchu de ses droits à la couronne, IV, 706.
Avenelles (D'), avocat. Découvre la conspiration d'Amboise, IV, 696.
Aventure de la mémoire. Conte, VIII, 388 et suiv.
Aventure indienne. Conte philosophique, VIII, 376.
Averse, ville fondée par les Normands entre Naples et Bénévent, III, 165, 164.
Aveugle-né. Juge les distances, VII, 441.
Aveugles juges des couleurs (Les). Conte philosophique, VIII, 379.
Avignon, ville. Fut longtemps le séjour des papes, III, 248, 249, 711. Histoire des cessions qu'en ont faites les divers possesseurs, 289, 248; IV, 128, 419, 420; X, 308. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 224.
Avis à tous les Orientaux. Facétie contre les jésuites, VIII, 421.
Avocats. On ne doit pas priver un accusé de leur ministère, IV, 420; V, 419, 441. Prennent en France le titre d'*ordre*, IV, 722. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 223.
Avoués, Avoyers, étaient autrefois les avocats et commandants des troupes des monastères, III, 189, 641.
Avrigni (Hyacinthe Robillard d'), auteur des *Annales chronologiques* depuis 1601 jusqu'à 1718, et de mémoires ecclésiastiques, IV 14, 15; V, 176, 300.
Axe. Jésuite et missionnaire en Orient, IV, 336.
Axe de la terre, VII, 736. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 238.
Aydie (d'). Voy. Aide.
Ayen (Duc d'). Se distingue aux batailles de Dettingen, IV, 230, et de Fontenoy, II, 497. Cité, X, 230; XI, 470, 801.
Aymar (Jacques). Devient les voleurs avec sa baguette, I, 641.
Azincourt (Bataille d'), III, 279; IX, 200.
Azincourt (Blondel d'). Se distingue au combat de Lamecie, IV, 288.
Azof, place conquise par Pierre le Grand, IV, 447, 473. Est rendue aux Turcs, 508, 606.
Azolan ou *le Bénéficier*. Conte, II, 704

B

Baudricourt (Robert de), gentilhomme lorrain. Fait connaître Jeanne d'Arc, II, 302; III, 273.
Bauer, général russe. Combat à Pultava, IV, 296.
Bausmont, gentilhomme lorrain. Tue Charles le Téméraire, III, 720.
Bautru, avocat. Bon mot sur sa famille, VII, 31.
Bavalan, seigneur de Bretagne. Une circonstance de sa vie fait le sujet d'*Adelaïde Duguesclin*, I, 222.
Bavard. Vers à un bavard, II, 780.
Bavière (Comte de), frère de l'empereur Charles VII. Sa mort, II, 622; IV, 370; IX, 17.
Bavière (Marie-Anne-Christine-Victoire de), femme du dauphin fils de Louis XIV, IV, 2.
Bavière (Joseph-Ferdinand-Léopold de) nommé héritier de la couronne d'Espagne à l'âge de quatre ans, IV, 143, 144. Sa mort, 144, 168.
Bavière (Électeurs de), III, 620; IV, 27.
Baville (Lamoignon), intendant de Languedoc. Persécute les protestants, IV, 262; IX, 124. Ils conspirent contre lui, IV, 268. Fut le principal instigateur de la révocation de l'Édit de Nantes, 295; V, 279.
Bay (Marquis de), général espagnol. Battu par les Autrichiens à Saragosse, IV, 173.
Bayard (Le chevalier). Arme François 1er chevalier, II, 519. Sa bravoure, III, 338, 344. Faisait dire une messe avant de se battre en duel, 384. Blessé dans la retraite de Biagrasse; sa réponse au connétable de Bourbon, 371.
Bayard (*Le chevalier*). Pièce sifflée à la Comédie française en 1731, XI, 69.
Baye (M. de). Frère de madame de Prie, I, 348.
Bayer (Jean). Astronome, XI, 448.
Bayeul, membre du parlement de Paris. Persécuté par les Seize, II, 306.
Bayle (Pierre). Son éloge, II, 484; IX, 194; XI, 348, 779. Il nous apprend à douter. II, 808, 811, 846; VI, 371; IX, 78. Est l'avocat des philosophes, II, 811. Son but en les commentant, VIII, 308. A mal parlé de Henri IV, III, 201. Était un pauvre géomètre, V, 762; VII, 584. Son opinion sur l'athéisme, VII, 208 et suiv. Sur la démocratie, 410. Sur la doctrine de Spinosa, II, 744; VI, 31; lui est comparé, 32. Persécutions qu'il éprouve pour son article *David*, VII, 403, 699; VIII, 123. Réfutation de son article sur le pape Grégoire VII, VII, 606. Son sentiment sur le caractère du chrétien, 842. Sa dissertation sur le chaos, VIII, 107. Sur son article *Acyndinus*, VII, 24; VIII, 326. Ce qu'il dit des courtisans, IX, 322. Pourquoi son *Dictionnaire* ne fut pas imprimé en France, IV, 80. Défauts de son style, IX, 83; XI, 348. Aurait moins écrit s'il eût été maître de son temps, II, 856, 846; XI, 348. Jugement qu'en a porté d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. X, 618, 619. Ses œuvres brûlées en place publique, à l'instigation des jésuites, II, 841; XI, 678, 678. Est persécuté par Jurieu, II, 484; VII, 404; VIII, 123, 178; IX, 111. Cité IV, 16, 26, 237, 240; VI, 637; VIII, 23, 322, 643, 688; IX, 220; X, 26; XI, 779; XII, 943. Notes sur sa vie, IV, 18; VI, 371. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 246.
Bayonnette. Quand fut mise en usage, IV, 107, 223. D'où lui vient son nom, II, 223.
Bazin (L'abbé), pseud. de Voltaire pour la *Philosophie de l'histoire*, III, 1; VII, 220, 457. Est défendu par un neveu prétendu, V, 29; X, 304.
Bazincourt (Madame de); XII, 23, 118.
Bdellium. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 247.
Béatrix, abbesse de Gandersheim, III, 613.
Béatrix, de Glogau, première femme de Louis V, empereur, III, 61 8.
Béatrix, deux princesses de ce nom, filles de Philippe 1er, empereur d'Allemagne. L'une épouse Ferdinand III, roi de Castille, et l'autre meurt immédiatement après son mariage avec l'empereur Othon IV, III, 614, 677.
Béatrix, femme de Fréderic Barberousse. Sa fille abbesse de Quedlimbourg, III, 614.
Béatrix, veuve du roi de Hongrie; se remarie au roi de Bohême, et les Hongrois le couronnent, III, 731.
Beau (Le) en littérature, VIII, 18. Si ce qui est rare est toujours beau, 185. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 247.
Beaubourg, comédien, XIII, 454.
Beauchamps, auteur des *Recherches sur les théâtres*, XII, 229.
Baudeau (L'abbé), auteur des *Éphémérides du citoyen*, V, 472. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 291.
Beaudinet, pseud. de Voltaire pour les Lettres sur les miracles, VIII, 692, 694, 696, 699, 703, 704, 708, 707; XII, 630.
Beaufort (Comte de). Assassine un prêtre; Voltaire s'intéresse à sa femme, XIII, 107, 108, 113.
Beaufort (Duc de). Voy. Vendôme.
Beauharnais (Mad. de). Lettre qui lui est adressée, XIII, 143.
Beaujeu. Voy. Anne de bourbon beaujeu.
Beaujolais (Madame de), XI, 44.
Beaumanoir, chevalier breton. Provoque le combat des trente, en 1351, III, 208.
Beaumarchais (Caron de). Son éloge, X, 731. Ses *Mémoires* contre Goezman, etc., XIII, 232, 233, 238, 239. Anecdote plaisante qui le concerne, 237. Il perd son procès, 240, 242.
Beaumont (Christophe de), archevêque de Paris. Sa querelle avec J. J. Rousseau, II, 624. Invente les billets de confession, II, 729; IV, 408, 760. Se rend ridicule et odieux à ce sujet, 760. Ses querelles avec le parlement, 761, 811. Est exilé, 810, 764, 769. Est cité dans le procès de Damiens, 413, 414, 767, 762; XII, 413, 414. Anecdotes à l'occasion de son mandement au sujet de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, X, 713, 715. S'oppose au service que l'Académie avait demandé pour la mort de Voltaire, I, 83.
Beaumont de Péréfixe (Hardouin), archevêque de Paris. Notice sur sa vie, IV, 16. Étant abbé et précepteur de Louis XIV il autorise les spectacles, qu'il défend ensuite comme archevêque, 167.
Beaumont (Elie de), avocat au parlement de Paris, défenseur de Calas, V, 813; VII, 296; X, 204, 206, 627, 715; XII, 220, 230, 231, 248, 244, 245, 246, 280, et de la famille Sirven, 274, 276, 284; X, 637; XII, 273. Est auteur d'un ouvrage sur la *population*, 249, 253. Son mémoire pour M. de la Luzerne, 661. Plaide contre les protestants après les avoir défendus, 608, et contre Ramponneau, II, 721; VIII, 600. Sa correspondance avec Voltaire, XII, 1089 XIII, 443.
Beaumont (Madame Élie de). Lettre et vers qui lui sont adressés, II, 643, 794; XII, 466.
Beaune (Renaud de), archevêque de Bourges. Se prononce en faveur de Henri IV contre le pape, IV, 715, 717. Reçoit son abjuration, 717, 719.
Beaupréau (De). Blessé à la bataille de Coni, IV, 243.
Beauregard (L'abbé de), XIII, 441.
Beauregard. Poursuivi criminellement pour avoir maltraité Voltaire, XI, 25 à 27.
Beausobre (Isaac de). Note sur sa vie, IV 16. Son *Histoire du manichéisme*, citée, VIII, 90, 311. Son Éloge, 643; X, 7, 79; XI, 389, 699. Sa mort, X, 79. Est auteur d'une *Histoire de la vierge de Czenstokowa*, 31. Frédéric II se charge de l'éducation de son fils, XI, 699.
Beauté, en poésie. Ce n'est pas ce qu'on appelle esprit: c'est le sublime et le simple qui font la vraie beauté, VII, 438.
Beauteville (Chevalier de). Contribue à la prise de Berg-op-Zoom, II, 831. Est envoyé comme médiateur à Genève, XII, 630, 644, 649, 650. Cité IV, 380. Lettres qui lui sont adressées, XII, 735, 930.
Beauvais (Baronne de). Attachement que Louis XIV avait pour elle, IV, 166.
Beauvais (Jean de), évêque de Senez. Lettre critique de son oraison funèbre de Louis XV, VIII, 667.
Beauvau (Marquis de). Son ambassade à Berlin, IV, 228. Circonstances de sa mort au siége d'Ypres, 240; IX, 18.
Beauvau (Marquis de), fils du prince de Craon, tué à la bataille de Fontenoi, II, 498, 499, 728; IV, 349; IX, 18.
Beauvau (Prince de). Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de son discours à l'Académie, XIII, 98. Sa visite à Ferney, 416, 419. Cité X, 803.
Beauvilliers (Duc de), ministre de Louis XIV, expose au conseil la misère des peuples, IV, 141, 172. Empêche la reconnaissance du fils de Jacques II, 148. Son éloge, 178, 207; VIII, 98.
Beauvilliers (Duchesse de). Protége madame Guyon, IV, 277.
Beaux-arts. Voy. *Arts*.
Beauzée. Lettre qui lui est adressée sur sa grammaire, XII, 688.
Bec (Du), évêque de Nantes. Se prononce en faveur de Henri IV contre le pape, IV, 715.
Becan. Ce qu'il dit de la langue flamande, II, 300.
Beccaria (Marquis de), professeur en droit public à Milan. Veut que les peines soient proportionnées aux délits, VIII, 429. Son opinion sur la peine de mort, V, 422. Commentaire sur son livre *Des délits et des peines*, 403. Éloge de ce livre, VIII, 242, 244, 249. Cité VII, 772; XII, 688. Lettre qui lui est adressée au sujet du procès de M. de Morangiés, V, 622, et sur la mort du chevalier Labarre, 800.
Bec-Crépin (Du), comte de Moret. Singulière proposition qu'il fit à Turenne au nom de Mazarin, IV, 99.
Béchier. Son opinion sur la composition du globe terrestre, V, 234.
Béchimand (L'abbé). Convulsionnaire, V, 649; VIII, 74.
Beck (Général). Est battu et fait prisonnier par le grand Condé, IV, 74.
Becket (Thomas), archevêque de Cantorbéry. Sa vie et sa mort, III, 199. Est invoqué

comme un saint, 167, 273. Ses reliques brûlées par Henri VIII, 207.
Bedfort (Duc de). Voy. Betford.
Bedmar (Marquis de), ambassadeur d'Espagne à Venise. Conspire contre cette ville, III, 277.
Beffara (M.). Sa notice sur Molière, citée IX, 27.
Bégueule (La), conte moral, II, 704. Envoi à madame de Florian, X, 707, et à madame du Deffand, XIII, 142.
Béguillet, auteur d'un *Manuel du Meunier et du Charpentier*. Lettre qui lui est adressée, XIII, 314.
Behem (Martin), de Nuremberg. Sur sa prétendue découverte du Nouveau Monde, III, 422.
Bekker (Balthazar), auteur du *Monde enchanté*. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 248. Cité VIII, 96; XI, 232.
Bel, ou *Belus*, nom donné à la Divinité par les anciens, III, 14; VI, 388.
Bela, roi de Hongrie, fait la guerre à Ottocare, roi de Bohême, III, 669.
Belcastel, page de la princesse de Condé. Exécuté en effigie comme assassin de son mari, IV, 706.
Bélebat (La Fête de). Divertissement, I, 140.
Belestat (Marquise de). Vers à propos de ses plaintes au jeu, II, 786.
Belestat de Garduch (Marquis de), de l'académie de Toulouse, auteur présumé *de l'Examen de l'histoire de Henri IV de Bury*. X, 671, 672, 675; XII, 921, 927, 934, 955, 1012, 1013. Lettres qui lui sont adressées, XII, 924, 946.
Bélin. Voy. Bellino.
Belgorood, gouvernement de Russie. Sa description, IV, 529.
Belgrade (Bataille de). Gagnée par le prince Eugène, III, 201.
Bélisaire. Rétablit l'empire romain. Exile le pape Sylvère, III, 111.
Bélisaire, roman de Marmontel. Succès qu'il obtient, II, 636. Est censuré par la Sorbonne, 737, 738; V, 428; VIII, 437; X, 639, 660, et l'archevêque de Paris, 662. Facéties à ce sujet, 666; V, 196. Éloge du 18e chapitre, II, 217; IV, 433; X, 669; XII, 781, 782. Ce qu'en pensait le grand Frédéric, X, 696. Est traduit en russe et imprimé par l'impératrice Catherine, 1290, 1654.
Bellarmin (Le cardinal). Jésuite. Assiste à la procession de la Ligue, IV, 715. Préconise le régicide, III, 511. Cité V, 378; VII, 446.
Bellecour, comédien français, XII, 462.
Bellefonde (Bernardin Gigault, marquis de). Maréchal de France, IV, 6.
Bellegarde (J. B. Morvan, abbé de), V, 420; VII, 536.
Belleguier, ancien avocat. Pseudonyme de Voltaire. Discours sur le texte proposé par l'université de la ville de Paris pour le sujet de l'année 1773, VI, 502; X, 714, 715, 716; XIII, 180.
Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste Fouquet de), maréchal de France. Note sur sa vie, IV, 6. Son caractère, 322. Comment il contribue à faire élire Charles-Albert empereur, 330. Est fait prisonnier dans le Hanovre, 345. Chasse les Autrichiens et les Piémontais de la Provence, 361. Sa belle retraite de Prague, VIII, 306. Sa campagne d'Italie, IX, 11. Éloge qu'en fait le grand Frédéric, X, 175. Est élu à l'Académie, 819, 820. *Testament* politique qu'on lui attribue à tort, V, 311, 320; XII, 220. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 620. Cité 29; XII, 140. Son fils blessé à la journée de Crevelt, III, 207.
Belle-Isle (Louis-Charles, chevalier de), frère du précédent. Son portrait, IV, 329. Est fait prisonnier dans le Hanovre, 345. Sa mort, 6, 322. Son éloge, IX, 16. Cité XI, 20.
Belle-Isle, ville prise par les Anglais, IV, 405, et échangée contre l'île de Minorque, 406.
Bellemare, journaliste réfugié en Hollande. Son ingratitude envers Voltaire, XI, 699.
Belles-lettres. Voy. *Lettres* et *Gens de lettres*.
Bellet (De). Se distingue à Fontenoy, II, 207.
Belleval, conseiller au présidial d'Abbeville. Voy. Duval de Saucourt.
Bellièvre. Envoyé par Henri III au prince Casimir, qui le retient prisonnier, III, 207.
Bellièvre, premier président. Établit l'hôpital général, IV, 219. Inscription de Patru en son honneur, VII, 324.
Bellino (Gentili), peintre vénitien. Appelé près de Mahomet II, II, 499; III, 200.
Belloc, valet de chambre de Louis XIV. Compose des sujets de divertissements pour la cour, IV, 192; V, 276.
Belloste. Voy. Belestat de Garduch.
Belmont, comédien français, XIII, 130, 765.
Béloste, médecin. Ses pilules, XII, 213.
Belot (Madame). Traduit l'*Histoire d'Angleterre de Hume*, IX 234; XII, 9.
Belowselki (Prince de). Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 502; XIII, 222.
Belphégor, divinité syrienne qui présidait aux mariages, III, 62.
Belsunce (De), évêque de Marseille. Sa conduite lors de la peste de cette ville, II, 229; IX, 190. Vers en son honneur, V, 218.
Bélus, roi de Babylone. Mis au rang des conquérants injustes et sanguinaires, I, 312. N'a peut-être jamais existé, III, 13.
Belzébuth. Divinité des Syriens dont les Juifs ont fait le diable, II, 462; III, 63, 68. Inconnu dans l'Inde, IV, 727.
Benavidès ou Olavidès, philosophe espagnol. Son éloge, X, 723.
Bender. Ville de Turquie, IV, 492, 515.
Bénédictins. Leur origine, III, 404; VII, 10. Tenaient le premier rang parmi les autres ordres religieux, III, 402. Leur puissance, 129. Leurs travaux, *ibid.*, II, 642.
Bénéfices ecclésiastiques. Abus qu'on en faisait au XVIe siècle, III, 486; V, 298, 314; VII, 303. Taxes auxquelles ils ont été soumis en France, 722. Le fameux édit de restitution cause de la guerre de Trente ans, III, 612.
Bénéficier (Le). Conte en vers, II, 704.
Bénévent (Ducs de). Résistent à Charlemagne, III, 102. Étaient feudataires de Louis le Débonnaire, 631.
Bénévent (ville). Est donnée au pape par l'empereur Henri III, VII, 447. Le roi de Naples s'en empare, IV, 419.
Bengale. Détails sur ce pays, IV, 722, 723; VI, 334.
Benhadad, roi syrien. Vaincu par Achab, II, 447.
Ben-Honain, astronome arabe, III, 97.
Bénigne (Saint). Miracles et convulsions sur son tombeau à Dijon, III, 181.
Benjamin de Tudèle, juif espagnol. Visite la tour de Babel, et voit la statue de sel de la femme de Loth, V, 183; VI, 347. Parcourt l'Europe, l'Asie et l'Afrique; ce qu'il rapporte de la population juive, III, 88; VI, 441, 442. Ses voyages traduits par Baratier, IV, 18.
Benjamites. Massacrés par les autres juifs, VI, 403. Comment ils se repeuplèrent, 404.
Ben-Johnson. Voy. Johnson.
Ben-Maimon. Admet dix ordres d'anges, VII, 114.
Benoît, avocat, XIII, 292.
Benoît (Saint). Fonde l'abbaye du mont Cassin; son histoire, III, 406; VII, 10, 12.
Benoît III, pape, III, 612.
Benoît IV, pape, III, 613.
Benoît V, pape, III, 613; VIII, 322.
Benoît VI, pape, III, 167, 613; VIII, 322.
Benoît VII, pape, III, 613.
Benoît VIII, pape, III, 188, 613, 635.
Benoît IX, pape, III, 188, 613, 635; VIII, 322.
Benoît XII, pape, III, 229, 618, 763, 704.
Benoît XIII (Orsini), pape, III, 407; VII, 668. Convoque le concile d'Embrun, IV, 278.
Benoît XIV, pape (Lambertini). Accepte la dédicace de *Mahomet*, I, 434, 437. Vers pour son portrait, II, 508; III, 603; IX, 196. Sa neutralité pendant la guerre de 1741, IV, 334. Son caractère, IV, 411; VI, 773. Écrit aux évêques de France à propos de la bulle Unigenitus, IV, 412. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 476. Plaisante avec son médecin, 668.
Ben-Salen ou Bensalon, juif. Supposé collaborateur de Mahomet, VII, 47.
Benserade (Isaac de). Note sur sa vie, IV, 16. Était habile à composer des devises, 195, 194; V, 276. Comment il en fut récompensé, IV, 198. Sur son style, VII, 636. Cité II, 343; IX, 360; XI, 114.
Bentheim (Comte de), Hollandais. Gagné par Louvois, IV, 107.
Bentinck (Comtesse de), X, 238, 248, 491, XI, 688; XII, 13.
Bentivoglio, nonce du pape à Paris. Entretient une actrice de l'Opéra, VII, 668. Ce qu'il dit de la Suisse, XII, 737.
Benzoni. Défenseur de Candie, III, 220.
Bérault (L'abbé). Lettre qui lui est adressée, XII, 763.
Bercaville, actrice. Son éloge, XI, 451.
Bérenger, duc de Frioul, III, 182. Ses prétentions à l'empire, 640. Se fait couronner roi d'Italie, 182, 640; et de Lombardie, 641, 642.
Bérenger II, roi de Lombardie, III, 642. Chassé d'Italie par l'empereur Othon Ier, 126, 646.
Bérenger, archidiacre d'Angers. Prêche contre la *présence réelle*; est forcé de se rétracter, III, 178, 231. Cité V, 188.
Bérenger, un des combattants à Fontenay, II, 298.
Bérénice, fille d'Agrippa, VII, 728.
Bérénice, sujet traité simultanément par Racine et Corneille, II, 22. Remarques sur ces deux pièces, IX, 343, 686 à 630; XII, 902.
Berpen. Bataille gagnée par le duc de Broglie, IV, 320.
Berger, secrétaire du prince de Carignan et directeur de l'Opéra. Épître et lettres qui lui sont adressées, II, 614; XI, 297; XII, 545.
Berghes (Comte de), un des confédérés des Pays-Bas envoyés à Madrid, III, 667.
Bergier, auteur de la *Certitude des preuves du christianisme*, VII, 686. Conseils raisonnables qui lui sont donnés, VI, 278 à 286. Cité X, 668, 719.
Bergier, frère du précédent. Son éloge, X, 643; XII, 665.
Bergier (Nicolas). Note sur sa vie, IV, 16. Cité VII, 327.
Bergier (Pierre), brûlé à Lyon comme hérétique, VI, 118, 228.
Berg-op-Zoom. Siége de cette ville, IV, 378; IX, 18.
Béring, navigateur danois. Va chercher un passage en Amérique par le Kamtschatka; sa mort, IV, 836.
Beringhen (Marquis de), écuyer de Louis XIV, est enlevé, pour le dauphin, par un parti hollandais, IV, 170.
Beringhen, valet de chambre de Louis XIII. Conspire contre Richelieu, III, 238, 230.
Beringhen (Terre de). Madame Duchâtelet en propose l'acquisition au roi de Prusse, X, 80, 93, 111.
Berkeley (George), évêque de Cloyne, auteur de l'*Alciphron*, ou *le Petit philosophe*, II, 267; VII, 292; et d'une *Théorie de la vision*, V, 671. Cité VII, 585; IX, 97, 290; XI, 170, 294, 238.
Bermudes (Jean), patriarche d'Éthiopie. Sa lettre à dom Sébastien sur ce pays; en est chassé, III, 422.
Bernard (Saint), abbé de Clairvaux, VII, 10. Sa naissance, II, 446. Ses discours étaient un jargon barbare, III, 281. Son opinion sur les Romains, 184. Prêche la croisade en France et en Allemagne, 204, 606, 648.
Bernard, bâtard de Pepin, et neveu de Louis le Débonnaire. Charlemagne le fait roi d'Italie, III, 121, 612, 630. Fait la guerre à son oncle, qui lui fait crever les yeux. Sa mort, 134, 631.
Bernard (Cardinal). Un des juges des Templiers, IV, 674.
Bernard (Catherine). Auteur avec Fontenelle de quelques pièces de théâtre, IV, 17, 32.
Bernard, Comte de Barcelone, amant de Judith, femme de Louis le Débonnaire, III, 628. Sa fin tragique, 635.
Bernard (Gentil). Auteur de l'opéra de *Castor et Pollux* et de l'*Art d'aimer*, II, 482 X, 30, 134, 136; XI, 77, 178, 180, 191, 198, 204, 244, 248, 282, 289; XIII, 84, 100, 218, 225. Vers et lettre qui lui sont adressés, II, 767, 773, 774; XI, 187, 269.
Bernard (Jacques), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 17; VIII, 642.
Bernard, prêtre, premier évêque de Tolède, convertit la grande mosquée en église, III, 172.
Bernard (Les trois). Vers de Voltaire, II, 773.
Bernard (Samuel), banquier. Prête 600,000 francs à la Suède, IV, 612. Son procès avec Servandoni, XI, 181. Services qu'il a ren-

dus, V, 303; XI, 314. Reçoit des lettres de noblesse, VII, 314. Épître qui lui est adressée, II, 294.

Bernard (Samuel-Jacques), fils du précédent. Ses liaisons avec Voltaire, XI, 148. Pertes qu'il lui fait éprouver ainsi qu'à madame Denis, 212, 268; XII, 146, 441.

Bernard de Saxe-Weimar. *V.* Weimar.

Berne (Ville de). Digression sur les sacrilèges qui amenèrent la réformation de Berne, V, 281. Voltaire dédie la tragédie de *Rome sauvée* aux avoyers de cette ville, XI, 634.

Bernéri, évêque d'Ascoli, VIII, 634.

Bernier (François), voyageur. Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 17. Cité III, 484; IX, 38; XI, 208; XIII, 338.

Bernières (Marquis de), président à mortier au parlement de Rouen. Particularités qui le concernent ainsi que sa femme, XI, 94, 34, 35, 96, 99, 114. Sa mort, 147. Lettres qui sont adressées à la présidente, 207.

Bernin (Le cavalier), sculpteur et architecte. Est appelé en France, II, 268; IV, 222. Fait la statue de Louis XIV, 223. Construit le grand autel de Saint-Pierre de Rome, III, 378. Cité XI, 225, 228.

Bernis (Cardinal de). Son éloge, II, 218. Vers et lettres qui lui sont adressés, 777; XI, 278; XII, 1029; XIII, 443. Conclut le traité entre la France et l'Autriche en 1756, IV, 393; X, 390. Contribue à l'élection du pape Clément XIV, IV, 490. Doit son élévation à ses poésies, X, 404. Est cause de la perte du Canada, 267. Sur les poèmes de *la Religion* et des *Quatre Saisons*, 267, 606; XII, 404, 405. Est nommé archevêque d'Albi, X, 607. Sur son discours à l'Académie, XI, 460. Sa nomination au ministère des affaires étrangères, 269, 272. Contribue au rétablissement du parlement, 292. Cité IX, 289; X, 436, 468; XI, 207, 242; XII, 19, 438.

Bernouilli (Jacques), mathématicien, IV, 227, 248. Cité VII, 730. Sa prédiction sur le cours de la comète de 1680, IX, 324.

Bernouilli (Jean), frère du précédent. Vers pour son portrait, II, 774. Défend Leibnitz, V, 706. Cité 720, 726. Son éloge, IV, 248.

Bernstorff (Comte de), ministre du roi de Danemark. Lettre qui lui est adressée, XII, 742.

Bérose, Chaldéen. Cité VI, 230-245, 341, 747; VII, 184.

Berri (Duc de), frère de Louis XI. Meurt empoisonné par son confesseur, III, 306.

Berri (Charles, duc de), petit-fils de Louis XIV, IV, 1. Renonce à ses droits à la couronne d'Espagne, 100.

Berri (Duchesse de). Vers qui lui sont adressés, II, 761.

Berrier, lieutenant de police, puis ministre de la marine, XI, 208, 210, 283, 641, 642; XII, 124, 245, 292.

Berruyer, jésuite, VIII, 80. Poursuivi comme ayant voulu tourner la Bible en ridicule dans son *Histoire du peuple de Dieu*, VII, 27, 689; VIII, 604; XI, 294; XII, 436.

Bertaut, évêque de Séez. Son éloge comme poëte, VII, 534, 564.

Berte (L'abbé), XI, 427.

Berthe, fille de Charlemagne, III, 618.

Berthe, femme de l'empereur Henri IV, III, 614. Sa fille Berthe épouse un duc de Carinthie, 614.

Berthe, cousine et femme de Robert, roi de France. Son histoire, III, 161; V, 547; VIII, 309.

Berthier, jésuite. Rédacteur du *Journal de Trévoux*, V, 187; X, 534, 535, 536, 538; XII, 71. S'il fut proposé pour instituteur des enfants de France, X, 537, 588; XII, 388. Il se retire en Suisse, X, 611. Facétie contre lui sous le titre : *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier*, VIII, 602 à 606; XII, 44, 46, 47. Cité X, 606, 641; XII, 11, 35, 99, 168, 164, 168.

Berthol, comte de Maurienne, tige des ducs de Savoie, rois de Sardaigne, III, 170.

Bertin, anatomiste, VII, 100.

Bertin, contrôleur général, II, 648; IV, 776; VII, 89; X, 689, 725; XII, 55, 61, 244, 372, 1028; XIII, 230, 264.

Bertold, duc d'une petite partie de la Suisse. Élu empereur, III, 676.

Bertrade, femme d'un comte d'Anjou, devient celle de Philippe Ier, III, 161. Se retire à l'abbaye de Fontevrault, II, 306.

Bertrand. Deux personnages de ce nom ennoblis par Philippe le Bel et le comte de Foix, III, 518.

Bertrand ou Bertrandi (Cardinal). Chancelier d'Henri II, IV, 686. Est auteur de l'édit contre les mères infanticides, V, 494.

Bertrand (*Élie*), pasteur de Berne. Auteur d'un *Dictionnaire universel des fossiles*, IX, 238; XII, 302. Voltaire lui attribue l'article *Droit canonique* du *Dict. phil.*, VII, 488; XIII, 18; XI, 727. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1030; XIII, 442.

Bertrand, évêque de Metz. Le premier qui établit l'usage des archives. III, 673.

Bertrand, fils du comte de Toulouse, fonde le royaume de Tripoli, III, 202.

Berwick ou Barwick (Jacques Fitz-James de), fils naturel de Jacques II, et d'Anne sœur du duc de Marlborough, IV, 6. Commande les armées française et espagnole dans la guerre de la succession, IV, 167. Gagne la bataille d'Almanza, 167, 268; IX, 160. Assiége Barcelone, IV, 182. Remplace Villars en Languedoc; danger qu'il y court, 268. Exhorte son fils, servant en Espagne, à combattre contre lui, 512. *Ses mémoires* cités 148, 150, 170, 174.

Berwick de Fitz-James, évêque de Soissons, VI, 151.

Besançon. Ville impériale prise par les Français, IV, 102, 114.

Besicles. Leur usage introduit par Alexandre Spina au XIIIe siècle, III, 378.

Besenval (Mad. de). Son éloge; ce qu'elle dit des reines, XI, 40.

Besme, un des assassins de Coligny, II, 295, 349.

Besongne, libraire de Rouen, XII, 492, 507, 522.

Bessières (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XI, 20.

Bessin, curé de Plainville (Normandie). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 557.

Bestialité. Exemples anciens et modernes de ce crime, II, 201; V, 105, 134, 135, 333; VI, 377. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 273.

Bestucheff (Comte de), X, 210, 222. Lettre qui lui est adressée, XI, 611.

Bête de l'Apocalypse, VII, 129; VIII, 92.

Bêtes. Sont-elles de pures machines? V, 20; VI, 24, 60. Si elles parlaient autrefois, V, 127. Si leur destruction est un mal, VI, 32. Ont-elles des sentiments, des idées? VI, 61, 712; VII, 62; IX, 192. Pacte que Dieu fit avec elles, VI, 341. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 231.

Betford (Le duc de). Gouverne la France au nom de Henri VI, II, 288; III, 278. Ordonne le procès de Jeanne d'Arc, III, 278; V, 171.

Beth. Signification de ce mot, VI, 234.

Bethencourt (De), XI, 427.

Bethilles, pierres monumentales des anciens, VI, 234.

Bethlem-Gabor est nommé Vayvode de Transylvanie, III, 776. Fait la guerre à l'empereur Ferdinand, II, 772. Traite avec lui, 780.

Bethsabée, femme d'Uri, épouse le roi David, V, 249; VI, 421. Engendre Salomon, VII, 497.

Bethsamès ou *Bethshemesh*, village à deux milles de Jérusalem. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 229.

Béthune (Duchesse de). Épître qui lui est adressée, II, 292. Citée, XI, 33.

Bétizi (Marquis de), blessé à la bataille de Varbourg, IV, 396.

Bettinelli (Le P.). Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 791; XII, 64, 190.

Beuil (Mademoiselle de), une des maîtresses de Henri IV, III, 532.

Beuvron (Comte de), blessé à la bataille de *Dettingen*, IV, 338.

Beveren (Prince de). Commande l'armée prussienne, X, 206. Bat le prince Charles, 207. Est fait prisonnier, XI, 242.

Beys. Auteur dramatique, antérieur à Corneille, IX, 344.

Bèze (Théodore de). Assiste au colloque de Poissy, III, 122. Est faussement accusé d'avoir participé à l'assassinat du duc de Guise, 126. Cité II, 817; XII, 330.

Béziers, ville saccagée, lors de la croisade contre les albigeois, III, 227.

Bezons (De), intendant de Bordeaux, V, 316.

Bezons (Jacques Bazin de), maréchal de France, IV, 6.

Bianchi (Le docteur), à Rimini. Lettre qui lui est adressée, XII, 200. Cité 272.

Biancrini, savant italien, IV, 240.

Bianco, conquérant de la Corse, IV, 421.

Bibiena (Cardinal). Compose la première comédie italienne *la Calandra*, I, 234. Fait revivre la comédie grecque, III, 200; VII, 178; XII, 122.

Bible. Postérieure à Bacchus, III, 26. Était inconnue aux Romains, 20. Dieu n'approuve certainement pas tout ce qu'elle rapporte, V, 214. Préjugés populaires qu'elle consacre, III, 61. La lecture en est défendue aux peuples, 229; VI, 206, 720; VIII, 22. Obscénités qu'elle renferme, 518.

Bible (La) *enfin expliquée par plusieurs ecclésiastiques de S. M. L. D. P.* VI, 235 et suiv. Comment cet ouvrage est accueilli en Prusse, X, 572.

Bibliothèque. Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, III, 92. Charles V rassemble la première, environ 900 volumes, 292. Ferdinand II possédait la plus belle bibliothèque d'Allemagne, 770. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 283.

Bibliothèque du Vatican, fondée par Nicolas V, III, 282.

Bibliothèque ecclésiastique, par Dupin, VII, 479.

Bibliothèque française. Lettre adressée au rédacteur, XI, 322.

Bibliothèque impartiale, par Formey, XI, 220.

Bibliothèque orientale, par d'Herbelot, IV, 33; VII, 120.

Bibliothèque palatine, formée par Auguste, VII, 224.

Bibliothèque raisonnée. Lettre adressée aux auteurs, IV, 239.

Bibliothèque royale, fondée par Henri IV, III, 208. Enrichie par Louis XIV, IV, 234. Est la plus belle du monde entier, VII, 240.

Bibliothèque universelle des Romans, par le marquis de Paulmy. Lettre aux éditeurs de cet ouvrage, IX, 292.

Bielfeld (Baron de), X, 243. Lettre qui lui est adressée, XII, 200.

Bien et mal physique et moral, VI, 200. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 226. De la conscience du bien et du mal, 268.

Bien, Souverain bien. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 284.

Bienfesance. Mot créé par l'abbé de Saint-Pierre, II, 491. Stances sur cette vertu, 288, 287.

Bienfesance (*La*) *prouvée par les faits*. Éloge de madame Geoffrin par d'Alembert, X, 722.

Biennassis, jésuite. Son suicide, VIII, 236.

Bien, tout est bien. Axiome un peu étrange, II, 207; VIII, 240, 276. Le mieux est l'ennemi du bien, II, 706. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 288.

Biens d'Église. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 281.

Bienséances. Les nôtres ne sont point celles des autres peuples, VII, 284. Des bienséances théâtrales, I, 120, 228, 233.

Bienveillance et *Amour-propre*, principe moral pour les hommes, VI, 18; IX, 325.

Bienvenu (Madame), XI, 428.

Bigamie. Des rois de France, V, 67, 106, 213; VII, 272. Nature de ce délit et peine à lui appliquer, V, 453. En quels cas peut être autorisée, VII, 272.

Bigex (L'abbé). Nom sous lequel Voltaire a publié divers ouvrages, II, 744; XII, 298, 608, 606, 617, 688, 976.

Bignon (L'abbé). Comment il organise l'Académie, V, 43; VII, 94. Cité XI, 42.

Bignon (Jérome), avocat général au parlement. Note sur sa vie, IV, 17. Cité VIII, 24.

Bigorre (Sénéchal de). Interroge les templiers, IV, 272.

Bigot (Intendant). Son procès criminel, XII, 341, 431; XIII, 242.

Billac (Marquis de), XII, 816.

Billard, caissier général des postes. Est condamné au pilori comme banqueroutier, II, 742; VIII, 288.

Billat (M. de), XII, 478.

Billaut (Maître Adam), menuisier de Nevers. Note sur sa vie, IV, 17.

Billets de confession. Troubles dont ils furent la cause à Paris, IV, 700.

Billy (M. de), gouverneur du comte de Clermont, II, 144.

Bion. Cité V, 761 ; XI, 292.

Biord, évêque d'Anneci. Ses querelles avec Voltaire, I, 41 ; II, 650 ; VII, 142, 493, 804 ; VIII, 122, 178 ; X, 675, 674, 726 ; XII, 58, 963, 967, 992. Envoie au roi sa correspondance avec Voltaire, 908, 915. Est disgracié, 961. Lettres qu'il adresse à Voltaire et réponse de ce dernier, IX, 967 ; XII, 50, 675, 690, 824, 995.

Biotanates. Signification de ce mot, VIII, 31.

Birague (Le cardinal de), chancelier et garde des sceaux. Prépare la journée de la Saint-Barthélemy, III, 497 ; IV, 728. Tué par Mayenne, III, 813.

Biribi. Jeu fort à la mode, II, 691.

Biron (Henri de Gontaut, maréchal de), contribue au gain de la bataille d'Ivry, II, 323. Tué au siége d'Épernai, *ibid.*

Biron (Charles de Gontaut, maréchal de), fils du précédent. Est blessé à Ivry ; Henri IV lui sauve la vie, II, 327. Son discours à Henri IV, suivant Mézerai, VII, 492. Est décapité, II, 333. Conséquences de sa mort, VIII, 241.

Biron (Armand-Charles de Gontaut, duc de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 6.

Biron (Louis-Antoine de Gontaut, duc de), fils du précédent. Se distingue à la bataille de Fontenoy, II, 407 ; III, 306, et à celle de Dettingen, IV, 338.

Bissi (Cardinal de). Défend la bulle *Unigenitus*, IV, 273.

Bissi (Comte de). Tué au siége de Maëstrich, IX, 18.

Bissy (*Comte de*), XIII, 902.

Bitauré. Sa visite à Ferney, X, 327, 727.

Bitaut, conseiller au parlement. Opposé à Mazarin, est fait prisonnier, IV, 83.

Bisonto (Bataille de), IV, 328.

Bisonto (Évêque de). Son discours au concile de Trente, III, 490 ; IX, 218.

Black, physicien, V, 770.

Blake, amiral anglais. Opposé à Tromp, IV, 67. Brûle les galions d'Espagne, 68. Sa conduite avec le grand inquisiteur de Portugal, VI, 692.

Blakeney, général anglais. Vaincu par le maréchal de Richelieu, XI, 796, 802, 806.

Blackstone. Fait connaître le code criminel d'Angleterre, V, 427

Blamont (Colin de). Surintendant de la musique du roi, XI, 29.

Blanc et le noir (Le), roman, VIII, 413.

Blanche de Bourbon, épouse de don Pèdre, roi de Castille. Pourquoi fut enfermée par son mari, III, 206. Sa mort, 207.

Blanche de Castille. Femme de Louis VIII, et mère de saint Louis, III, 195, 214, 220, 260. Fait la guerre aux Albigeois, 222. Désapprouve les croisades, 213. Délivre les serfs de Saint-Claude, V, 469.

Blanche de Valois, femme de Charles IV, empereur, III, 614.

Blanche (Marie Sforze), femme de l'empereur Maximilien Ier, III, 646.

Blanc Ménil. Voy. Novion, Potier.

Blason. Sur quelques termes de blason, III, 319.

Blasphème. Terme vague qu'on interprète arbitrairement, V, 408. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 264.

Blavet (Michel), musicien, XI, 67.

Blé ou *Bled*. Son origine, VII, 266. Sa richesse, 267. Histoire du blé en France, 268. En Angleterre, 269. Dans les autres pays, 270. Sur l'emploi des moulins à vent, VI, 702. N'est pas la nourriture de la plus grande partie du monde, VII, 183. Erreur sur la germination du blé, VIII, 182. Observations sur la culture et le commerce du blé, VII, 277. Liberté de ce commerce, VIII, 181 ; V, 478 ; XII, 758, 962, 966. *Petit écrit* sur l'arrêt du conseil qui l'a permis en 1774, V, 660. Réflexions sur l'exportation des blés, VII, 32.

Blenheim. Bataille de Blenheim ou d'Hochstedt, IV, 122. Château bâti en Angleterre pour en perpétuer le souvenir, V, 23.

Blenau (Combat de), victoire remportée par Turenne sur le grand Condé, IV, 94.

Blet (De), abbé chargé des affaires du maréchal de Richelieu, XII, 734, 740 ; XIII, 107.

Blin de Sainmore. Stances et lettre qui lui sont adressées, II, 262 ; XII, 690. Sa tragédie d'*Ophanis*, XIII, 232. Cité X. 611 ; XII, 282, 480, 492, 497, 499, 802.

Blois (Charles, comte de). Dispute la Bretagne au comte de Monfort, III, 261. Est tué à la bataille d'Aurai, 266.

Blois (Louis, comte de), tué à la bataille de Crécy, III, 282.

Blois (Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de), fille légitimée de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, IV, 2.

Blois (Françoise-Marie de Bourbon, mademoiselle de), fille légitimée de Louis XIV et de la marquise de Montespan, IV, 2, 604.

Blois (Ville et château de), II, 220 ; IV, 707.

Blosseul (David), ministre protestant. Cité VII, 402, 408 ; VIII, 28, 126, 303.

Blondel (François), architecte de la porte Saint-Denis, II, 228.

Blondel d'Azincourt. Voy. Azincourt.

Blot, frondeur, IV, 25.

Blot (Madame de), XIII, 422.

Boabdilla, dernier roi maure en Espagne, III, 322.

Bobigni, fils du greffier de l'hôtel de ville. Tue le maréchal de Saint-André, IV, 700.

Boccace. Détails qui le concernent, III, 220 ; VI, 260.

Boccalini. Fable de ce poëte, citée I, 241.

Bocsin, ouvrier de Lyon. Sa lettre à la commission instituée pour la réforme des ordres religieux, VII, 370.

Bochart (Samuel). Note sur sa vie, IV, 17. Cité III, 27 ; VI, 400, 418 ; VII, 213, 227, 229, 311, 317 ; VIII, 220, 627.

Bodeau (*Antoine*), IX, 58.

Bodin. Cité V, 410 ; VII, 305, 727.

Boémond de Sarbruck, électeur de Trèves, III, 619.

Boémond de Vansberg, électeur de Trèves, III, 619.

Boerhaave, médecin et physicien hollandais. Son éloge, IV, 246. Cité VII, 292, 293, 606, 748, 755, 762, 767, 796 ; IX, 74 ; X, 2, 15, 104 ; XI, 290 ; XIII, 185.

Boffrand, architecte, II, 237.

Bognoli, acteur du théâtre Français, XIII, 130.

Bogoris, roi de Bulgarie. Se convertit au christianisme, III, 180 ; VII, 281.

Boguet, grand juge. Auteur d'un livre sur les sorciers, V, 304 ; VII. 274, 606, 726.

Bohaïra (Sergius). Moine qu'on suppose avoir été le collaborateur de Mahomet, VII, 47.

Bohême (La). Soumise par Othon le Grand, III, 122, 644, 645. Renonce au christianisme, 169. Catalogue de ses rois, 618. Reste superstitieuse, X, 273.

Bohêmes ou *Égyptiens*. Leur origine, III, 322.

Bohémond, fils de Robert Guiscard. Un des premiers croisés, III, 168, 203 et suiv.

Boileau (Gilles), frère aîné de Despréaux. Note sur sa vie, IV, 17. Comment son frère le traite dans ses satires, IX, 167.

Boileau (l'abbé Jacques), autre frère aîné de Despréaux. Note sur sa vie, IV, 17. Son éloge, 223.

Boileau-Despréaux (Nicolas). Notice sur sa vie, IV, 17. Comparé à Virgile et à Horace, 72. Le premier maître dans l'art des vers, II, 217. Épître qui lui est adressée, 647 ; XII, 906. Supériorité de son *Art poétique*, IV, 246. Trait de Charles XII à propos d'une de ses satires, 493. Ses bonnes satires sont immortelles, VII, 92. Donne la prééminence aux anciens sur les modernes, 198. Voy. *Art poétique*, article du *Dict. phil.*, 190. Jaloux de Quinault, 220. Esprit exact, 254, 258. Critique La Fontaine, 528. Son goût, 649. Historiographe de Louis XIV, 650. Repris sur ces mots *tionne* et *Dieu qui tonne*, VIII, 272. Seul poëte avec Racine d'une élégance continue, 280. Son jugement sur *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon, 291 et suiv. Son *Art poétique* est le code des poëtes et des prosateurs, 292. Il imita le style de Régnier, 647. Son mérite littéraire, IX, 4. A seul jugé Molière, 42. Parallèle d'Horace, de Boileau et de Pope, 67. Donne des ridicules à Alexandre, 72. Profite des leçons de Furetière, 100. Son éloge à propos d'une épître adressée à Voltaire, 122. Remarque sur ses satires, 202, 247, 262. Enseigne le premier l'art de bien parler, 288, 300. Expression grossière qu'Arnault lui fait supprimer dans son *Art poétique*, 579. Son épigramme sur l'*Agésilas* et sur l'*Attila* de Corneille, 694, 695. Son mot à de sots athées, X, 720. Sur sa poésie, XI, 402, 403, 409. Ses vers pour son portrait, 402. Se trompait toujours dans ses jugements sur les pièces de Racine et de Molière, XII, 622. Était janséniste ridicule, 627. Cité I, 77 ; II, 262, 528, 547 ; IX, 440 ; X, 71 ; XI, 387, 818.

Boindin (Nicolas), trésorier de France. Note sur sa vie, IV, 17. Réfutation de son mémoire contre Lamotte-Houdard, 27. Son caractère 29. Est désigné sous le nom de *Bavdon* dans le *Temple du goût*, 30 ; II, 241. Accusé d'athéisme, VII, 419 ; VIII, 626 ; XII, 462. Cité IX, 219.

Boire à la santé. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 271.

Boisard. Éloge de ses fables, XIII, 194.

Boisbourbon, amant d'Isabelle de Bavière. Son supplice, III, 272.

Boisbreant, fermier général. Sa mort, XIII, 341, 342.

Boisgelin (Le comte de), maître de la garde-robe du roi. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 727.

Bois-Guilbert, lieutenant général au bailliage de Rouen. Auteur d'un écrit intitulé : le *Détail de la France*, contre l'administration de Colbert, IV, 220 ; et de la *Dime royale*, attribuée à Vauban, II, 747 ; IV, 211 ; V, 328, 474 ; VII, 32, 243, 680 ; VIII, 660. Ses bévues, VII, 660.

Boisièvre. évêque d'Avranches. Sa condamnation, IV, 191.

Boismorand (L'abbé), traducteur du *Paradis perdu*, VII, 222.

Boisrobert (François Le Métel de), aumônier du roi et conseiller d'État. Note sur sa vie, IV, 18 ; l'un des auteurs des pièces que le cardinal de Richelieu donnait sous son nom, II, 429 ; IX, 243, 245, 253. Ces pièces manquent d'invention, II, 49.

Boissette, musicien, IX, 247.

Boissi (Cardinal de). Ce qu'il dit à François Ier au sujet du concordat, IV, 697.

Boissieux (Comte de), neveu du maréchal de Villars. Sa mission en Corse, IV, 422, 423.

Boissy (Laus de). Cité XI, 248. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 64, 198, 221, 228, 423.

Boitin (Frère), curé de Saint-Étienne du Mont. Troubles qu'il excite à propos des billets de confession, IV, 760, 761.

Boivin (Jean et Louis). Note sur les ouvrages de ces écrivains, IV, 18.

Boleslas, duc de Bohême. Battu par Othon le Grand, III, 649, 646.

Boleslas, duc de Pologne. Est créé roi par Othon III, III, 680. S'empare de la Bohême et fait crever les yeux au duc de ce pays, 681 ; V, 257.

Bolingbroke (Saint-Jean, depuis Lord). Commente Shaftesbury, I, 6. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Brutus*, 147. Négocie la paix d'Utrech, IV, 178, 181 ; VII, 280. Se réfugie en France, IV, 194. Intrigue pour le prétendant, 198. Auteur supposé de l'*Examen important ou le Tombeau du fanatisme*, V, 147-214 ; X, 630, 660, 672. Sa lettre, également supposée, à mylord Cornabury, et réponse de ce dernier, 214, 216. Son opinion sur divers passages de l'Écriture sainte : Joseph, 324 ; Moïse, 328, VIII, 77 ; Ville des Juifs, VI, 325, 327 ; *Josué*, 331 ; Livre des Justes, 332 : démontre que les Juifs étaient des voleurs arabes, 327 ; les Sabaïtes, 402 ; Dagon dans le temple d'Azot, 667. Samuel, 410 414 ; l'arche, 420 ; David ; 423 ; Élisée, 435, 437 ; Élie, 436, 437 ; Isaïe, 444 ; Jérémie, 446 ; Jésus emporté par le diable, 671. Note sur ses ouvrages, 324. Ses doutes sur Jésus-Christ, 328-660. Fragment supposé d'une de ses lettres, IX. 208. Sa défense, 206. Son portrait, XI, 31. Ses mémoires, 694, 695, 696. Son style prolixe, XII, 34. Mot des filles de Londres sur sa nomination de secrétaire d'État, XIII, 272. Cité IV, 178 ; V, 263 ; VIII, 74, 340, 669 ; X, 539 ; XI, 27, 696.

Bolingbroke (Madame), XI, 27, 141, 788.

Bollandus, jésuite. Son *Histoire des saints* citée III, 106 ; V, 102.

Bollioud-Mermet. Lettre qui lui est adressée, XI, 494.

Bologne (Université de). Son établissement, III, 662.

Bombaï (Ile de). Séjour insalubre, IV, 726.

BOMBELLES (Vicomte de), officier au régiment du roi. Son procès avec mademoiselle Camp, V, 688.

Bombes. Premier usage qu'on en fit en Flandre, II, 314. Comment employées au siége d'Alger, IV, 124.

BONA (Cardinal), VIII, 60.

BONAC (Marquis de), ambassadeur de France à Constantinople, IV, 690. Son fils blessé à la bataille de Laufeld, II, 630; IV, 379.

BONARD, homme d'affaires. Comment il compromit le maréchal de Luxembourg, IV, 201.

BONAVENTURE (Saint). Ses ouvrages cités II, 745; VIII, 170.

BONCERF (Pierre François de), premier commis de Turgot. Défense de sa brochure sur *Les inconvénients des droits féodaux*, IX, 307. Brûlée par ordre du Parlement, XIII, 342, 344, 347. Lettre que lui écrit Voltaire, 342.

BONDOCDAR, soudan de Damas. Révéré par les Orientaux, et dénigré par nos chroniqueurs, IX, 118.

Bonheur. Étymologie et emploi de ce mot, VII, 200. Ne peut être défini, 224; II, 230, 401, 634. N'est pas fait pour l'homme, 702. En quoi il consiste, 720. Contes à ce sujet, 706; VIII, 412. Vers du roi de Prusse sur le bonheur, X, 172. Est né de la raison unie à l'amour-propre, 202.

BONIFACE (Saint), évêque de Mayence. Apôtre de l'Allemagne, III, 694. Fonde l'abbaye de Fulde, 694. Pepin le met dans ses intérêts, et se fait sacrer par lui, 695; IV, 670; V, 24. Consulte le pape Grégoire II sur la question de savoir si un mari peut avoir deux femmes, VII, 372. Son martyre, III, 696.

BONIFACE VII, pape. Ses cruautés, III, 137, 640. Sa mort, 612.

BONIFACE VIII (Benoît Caïétan), pape. Institue le Jubilé, III, 588, 612. Ses prétentions sur tous les royaumes, 234, 237, 320, 694; VII, 242. Met la France en interdit, III, 237, 238. Comment Philippe le Bel s'en débarrasse, 238, 320. Ses querelles avec l'Empire, 695, 694. Sa mort, 230, 685.

BONIFACE IX (P. Tomacelli), pape. Succède à Urbain VI, III, 716. Donne la Hongrie à Ladislas, 717. Remplit l'univers d'indulgences plénières, VIII, 253.

Bonne-Espérance (*Cap de*). Sa découverte, III, 412.

BONNECORSE, écrivain. Cité, IX, 634

BONNET (Charles), médecin suisse, et célèbre naturaliste. Se mêlait aussi de théologie. Est auteur de la *Palingénésie*, II, 229; VI, 218; des *Considérations sur les corps organisés*, IX, 231, et d'un *Essai sur les facultés analytiques de l'âme*. XII, 230. Cité VIII, 694.

BONNEVAL, comédien, XI, 274.

BONNEVAL, précepteur chez M. de Montmartel, II, 726; VIII, 126; XI, 478. Escroque de l'argent à Voltaire, et fait imprimer un libelle contre lui, 699.

BONNEVAL (Comte de). Comment il devint bacha en Turquie, II, 628; IV, 311; VIII, 274; XII, 324.

BONNEVAL (De). Vers qui lui sont adressés dans la *fête de Bélebat*, I, 148.

BONNEVILLE, émissaire du roi de Prusse, XII, 63.

BONNIVET, Amiral. Commande les Français dans le Milanais; est battu à Biagrasse, III, 271, 744. Ses conseils à François Ier lui font perdre la bataille de Pavie, IV, 691.

BONONCINI. Pourquoi ne figure pas dans le *Temple du goût*, II, 237.

Bon sens (*Le*), ouvrage du baron d'Holbach apprécié, VIII, 268; X, 741, 728.

BONSTETTEN (De), conseiller de Berne. Ses conseils à Voltaire au sujet de l'*Orphelin de la Chine*, XI, 721, 728.

BONTEMS, valet de chambre de Louis XIV. Son caractère, II, 461. Est un des témoins du mariage du roi avec madame de Maintenon, IV, 208.

Bonzes, bonzesses. Détails historiques qui les concernent, III, 27, 31, 451.

BOOZ. Son histoire, VI, 404.

Borandiens, peuple inconnu cité par Buffon, IV, 228, 229.

BORDES, académicien de Lyon. Auteur du *Catéchumène*, etc.; ses ouvrages attribués à Voltaire, X, 311, 671; XII, 713, 717, 734, 736, 730; XIII, 191. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1029; XIII, 443.

BORE (Catherine), religieuse, épouse Luther, III, 388.

BORELLI, cité V, 628; VI, 711.

BORGIA (César), fils du pape Alexandre VI. Ses cruautés et ses débauches, II, 30; III, 237, 320, 340, 734; IV, 686; V, 228, 274.

BORGIA (François), neveu du précédent. Se fait jésuite, III, 410.

BORIS GUDENOU. Premier ministre de Fédor, czar de Russie, fait assassiner Demitri, frère de Fédor, et usurpe le trône. III, 228; IV, 502.

BORIS, fils du précédent. Victime d'un faux Demitri, III, 226.

BORCK (Comte de), ambassadeur de Prusse en Angleterre, X, 12, 18, 34, 79, 97, 106, 113, 142, 145; XI, 230.

Bornes de l'esprit humain. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 272.

BORNIER, jurisconsulte, V, 418.

Borussiens, nom primitif des Prussiens, III, 628.

BOSCAWEN, amiral anglais. Assiége vainement Pondichéri, défendu par Dupleix, IV, 389.

BOSLEDUC, médecin de Voltaire, XI, 57, 59.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Meaux. Sa vie et ses ouvrages, II, 246; III, 72; IV, 18, 230, 272; V, 46, 70, 107, 229, 403; VI, 229, 627; VII, 129, 140, 238, 253, 320, 329, 646, 655, 671; VIII, 92, 229, 300, 307, 645; IX, 84, 141, 228, 229; XI, 132, 133; XII, 222, 225, 230, 921.

Boston, capitale de la Nouvelle Angleterre. Son origine, III, 446.

BOTHWELL (Comte de), assassin de Henri Stuart. Se fait accuser d'adultère par sa femme, et épouse Marie Stuart, III, 481.

BOTHLER, habile constructeur de navires, est appelé en Russie, IV, 389.

BOTMER (M.). Son portrait, X, 84.

BOTSKAI, seigneur hongrois, soulève son pays contre l'Empire, et reçoit la couronne des mains du grand vizir, III, 773, 774.

BOTTA-ADORNO (Marquis de), Milanais, lieutenant général au service d'Autriche, s'empare de Gênes, III, 200. En est chassé par une émeute, 362, 363.

Boue du sabbat, V, 168, 333. Boue de Mendès, VI, 277. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 273.

BOUCHAGE (Henri, comte de), frère du duc de Joyeuse. Sa conversion, II, 201.

Bouchain. Prise de cette ville par Louis XIV, IV, 119.

BOUCHARDON, sculpteur, II, 548, 717. Son mot sur Homère, VII, 213. Son éloge, X, 127; XI, 312, 315, 320, 372.

BOUCHER (Jean), curé de Saint-Benoît. Calomnie Henri III, II, 203. Figure aux États de la Ligue, IV, 716.

BOUCHER D'ARGIS. Un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, V, 602; VII, 742; VIII, 126, 129. Est auteur d'un livre sur le *Droit ecclésiastique*, XII, 490.

BOUCHERAT (Louis), chancelier de France, IV, 10, 490.

BOUCHET, jésuite. Missionnaire aux Indes, IV, 818; V, 602.

BOUCICAUT (Maréchal de). Cause du massacre des Français à Gênes en 1410, III, 271.

Bouclier du Latium, II, 457.

BOUDET (Antoine), imprimeur libraire, VII, 680; VIII, 461, 602.

BOUDIER (René), écrivain, IV, 12. Ses vers sur le baptême, VII, 240.

BOUDIN, médecin. Son ignorance, V, 290.

BOUDOT (Abbé), XII, 927, 937, 980.

BOUFFLERS (Louis François, duc de), maréchal de France sous Louis XIV. Note sur sa vie, IV, 6. Commande en Allemagne sous le Dauphin, 121, 122. Part glorieuse qu'il prend à la victoire de Steinkerque, 137. Son éloge, 139, 173. Défend Lille pendant quatre mois, 170. Commande la retraite à Malplaquet, 174.

BOUFFLERS (Duc de), lieutenant général, fils du précédent. Est blessé à la bataille de Dettingen, IV, 230. Prend la Kenoque, 240. Secourt les Génois, 262. Son courage à la bataille de Raucoux, IX, 17. Sa mort, II, 630; IV, 264; IX, 17.

BOUFFLERS DE RÉMIANCOURT (Comte de). Héroïsme de sa mort à dix ans et demi, IX, 16.

BOUFFLERS (Marquise de). Lettres, vers et chanson qui lui sont adressés, II, 774, 776, 779, 782, 785; XII, 1030.

BOUFFLERS (Abbé et chevalier de). Lettres, épître et stances qui lui sont adressées, II, 182, 648; XII, 908. Son voyage en Pologne, X, 429. Son éloge, XII, 231, 236, 264. Passage d'une de ses lettres à sa mère, XIII, 316.

Bouffon, Burlesque (*bas comique*). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 274.

Bouffons de cour. Barbarie de cette coutume, IX, 328; XII, 907.

BOUGAINVILLE (L. A. de). Ce qu'il rapporte des jésuites du Paraguai, V, 481. Fait le tour du monde, VII, 346. Cité VIII, 578.

BOUGAINVILLE (J. P. de), frère du précédent. S'il est vrai qu'il ait persécuté et accusé Boindin d'athéisme, XII, 449. Sa mort, 500.

BOUGEANT, jésuite. Condamné à ne faire que des catéchismes, pour expier son livre : *Sur le langage des bêtes*, XI, 237. Critique de ce livre, 238. Prétend que les corps des bêtes sont habités par des anges pécheurs, VII, 111. Cité VIII, 606.

Bougre. Nom donné aux hérétiques, III, 230. D'où vient ce mot, VII, 280.

BOUGUER, physicien, II, 614; IV, 438; XI, 185.

BOUHIER (Jean), président du parlement de Dijon. Note sur ses ouvrages, IV, 18. Son éloge académique, IX, 1. Cité V, 490; VII, 728; XI, 186. Lettre en latin que lui écrit Voltaire, 344.

BOUHOURS (Dominique), jésuite. Note sur ses ouvrages, IV, 18. Son *Histoire de saint François Xavier*, 616. Définit la grâce, 661. Son mot sur M. de Pomponne, 673. Compose une épitaphe pour Molière, IX, 37. Cité II, 648; VII, 634, 674; VIII, 612.

BOUILLARD (Ismaël), mathématicien, IV, 18.

BOUILLON. Voy. GODEFROI DE BOUILLON.

BOUILLON (Henri de LA TOUR D'ORLIÈGUES, vicomte de TURENNE, duc et maréchal de). Épouse une princesse de Sedan, prend Sténai d'assaut la première nuit de ses noces, II, 234. S'unit aux mécontents contre Marie de Médicis, III, 817. L'un des chefs du parti réformé, 830; IV, 257. Prend parti pour le parlement, 79. Son aventure avec un alchimiste vénitien, VII, 44 et suiv.

BOUILLON (Frédéric Maurice, duc de), fils du précédent. Conspire contre Richelieu, III, 818, 836 et suiv. Est arrêté au milieu de son armée, III, 837. Renonce à la principauté de Sedan, *ibid.*; II, 324, 325.

BOUILLON (Cardinal de), ambassadeur à Rome, IV, 220. Se prétend indépendant du roi, 18, 209. Perdu à la cour par l'affaire du quiétisme, 221. Ses biens confisqués, 223; VII, 99. Sa mort, IV, 262; XII, 830. Cause de ses malheurs, 824.

BOUILLON (Duc de). Lettres qui lui sont adressées, XII, 221, 840.

BOUILLON (Duchesse de), nièce de Mazarin. Citée à la chambre ardente. Sa réponse au président, IV, 201.

BOUILLON (Duchesse de). Vers qui lui sont adressés, II, 770. Ce qu'elle dit à l'occasion du vendredi saint, X, 813.

BOUILLON (Le chevalier de). Sur ses *Aventures* racontées par Madame Dunoyer, V, 326.

BOUILLON-LA-MARCK, duc et souverain du château de Bouillon. Déclare la guerre à Charles-Quint, III, 742.

BOULAINVILLIERS (Henri, comte de). Son éloge, IV, 22. Croyait à l'astrologie, 221; XI, 20. Écrit la vie de Mahomet, X, 168. Était déiste, VIII, 220. Le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, entretien philosophique sur la religion, par Voltaire, VI, 716; X, 661. Cité VI, 220, 274, 624. Gouverneur. Note sur ses ouvrages, VI, 272, 274. Écrit l'article *Déluge* dans l'Encyclopédie, 400. Auteur de l'*Antiquité dévoilée*, XII, 621. On lui attribue le *Christianisme dévoilé* du baron d'Holbach, X, 634; XII, 697, 722. Ses observations sur l'histoire sainte : la *genèse*, 240; Joseph, 262, 264; Josué, 291, 292; Jephté, 290; Samuel, 407, 411; Saül, 412; sur l'onction de David, 414; compare Saül à un juge de village, 417; sur les fléaux proposés par Gad à David, 423; sur le prophète Isaïe, 444. Son opinion sur le baptême, VII, 242.

BOULANGER (Jean), conseiller au parlement. Un des juges du duc d'Alençon, IV, 690.

BOULDUC, chimiste, XI, 241; XII, 692.

BOULEN (Anne de). Voy. ANNE.

Boulevart ou *Boulevert*. Origine de ce mot, VIII, 600; IX, 474. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 277.

Boull, notaire à Manheim, X, 201.

Boullier, prédicant à Amsterdam, VIII, 664.

Boullogne (De), intendant des finances, X, 602; XIII, 200, 204, 206.

Boullongne (Bon et Louis), peintres, IV, 62.

Boulogne (Comte de), le premier laïque qui préside le parlement, III, 227.

Bourbier (Le), satire, II, 714.

Bouquet (Simon), échevin de Paris sous Charles IX, VII, 518.

Bourbon. Notice sur la maison de Bourbon avant Henri IV, II, 230. Sous Louis XIV, IV, 1 et suiv.

Bourbon (Antoine de), roi de Navarre, père de Henri IV et chef de la maison de Bourbon, II, 230 et suiv.; 330. Son caractère, II, 230, III, 422. Sa conduite lors de la conspiration d'Amboise, II, 230; III, 422. Est sur le point d'être assassiné dans la chambre de François II, II, 230, IV, 227. Est forcé de renoncer à la régence, II, 230; IV, 226. Est nommé lieutenant général du royaume pendant la minorité de Charles IX, *ibid.* Sa mort, II, 230; III, 422; IV, 700.

Bourbon (Cardinal), cousin germain de Henri IV. Se prononce contre la bulle d'excommunication du pape, IV, 718.

Bourbon (Le connétable Charles de). On lui doit le gain de la bataille de Marignan, III, 249; IV, 629. Refuse d'épouser la mère de François Ier, qui lui intente un procès injuste, 370; IV, 626, 630. Conduite ingrate et injuste de François Ier envers lui, III, 370; IV, 630. Se ligue avec Charles-Quint, III, 371, 745; IV, 630. Commande ses armées, 371, 743. Assiége Marseille, IV, 630. Gouverne Milan, III, 744. Bataille de Pavie; François Ier devient son prisonnier, 372, 744. Assiége Rome, et meurt en donnant l'assaut, 373, 746.

Bourbon (Jacques de), second mari de Jeanne de Naples, III, 287.

Bourbon (Jean, duc de). Propose un cartel aux Anglais pour éviter l'oisiveté, III, 322, 324.

Bourbon-Beaujeu (Anne de). Voy. Anne.

Bourbon-Condé (Louis de), nommé *Monsieur le Duc*, lieutenant général. Se distingue à la bataille de Steinkerque, IV, 137, 157, et à celle de Nerwinde, *ibid.* Son mariage, 204. Sa mort, 2.

Bourbon-Condé (Louise Bénédicte de), sœur du précédent, épouse du duc du Maine, IV, 204. Conspire contre le régent, 721, 723. Vers composés pour elle par Saint-Aulaire à quatre-vingt-quinze ans, 23. Sa chanson sur les miracles du diacre Pâris, II, 208; VII, 262. Voltaire lui dédie sa tragédie d'*Oreste*, I, 630. Épîtres, vers et lettres qui lui sont adressés, 630; II, 632, 764, 790; XI, 220. Son portrait, I, 23.

Bourbon-Condé (Louis-Henri, duc de), fils du précédent. Chef du conseil de régence sous l'autorité du duc d'Orléans, IV, 720. A la surintendance de l'éducation du roi, 723. Son ministère après la mort du régent, 318, 727. Ses démêlés avec le cardinal Fleury, 312, 319, 727. Est exilé, 320, 727.

Bourbon-Vendôme (Cardinal), oncle de Henri IV. Reconnu roi par la ligue sous le nom de Charles X, II, 347; III, 208; IV, 712.

Bourcet (De), nom sous lequel Voltaire désigne le duc de Choiseul, IV, 227; XII, 1014; XIII, 12, 23.

Bourchenu (Jean-Pierre Moret de), président de la chambre des comptes du Dauphiné. Note sur sa vie, IV, 19.

Bourdaloue (Louis). Modèle des prédicateurs, IV, 19, 228; VII, 491. Sa morale évangélique, 238. N'a jamais parlé des maux de la guerre, 600. Comparé à Corneille, IX, 216. Cité dans le *Temple du goût*, II, 241, 242.

Bourdillon, professeur en droit public. Pseudonyme de Voltaire pour son mémoire sur les dissensions des églises de Pologne, V, 264; X, 400, 492.

Bourdin, archevêque. Sacre l'empereur Henri V, III, 462. Celui-ci le fait pape, 463.

Bourdin, procureur général au parlement sous François II, II, 220.

Bourdon (Sébastien), peintre. Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 61.

Bouret, fermier général. Médaille frappée en son honneur pour avoir procuré du blé à la Provence, V, 223. Luxe de sa table pendant le carême, 224. Sa mort, *ibid.* Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 227, 911. Cité X, 604; XI, 734, 782; XII, 20, 29, 32, 106, 222, 291, 299.

Bourette (Madame) dite *la Muse limonadière*. Adresse un quatrain à Voltaire, XII, 135, 160.

Bourgelat, fondateur des Écoles vétérinaires. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 118, 222. Cité X, 265, 602, 603, 606.

Bourgeois. Ce qu'on entendait par *Francs bourgeois*, *grands bourgeois* et *petits bourgeois*, III, 218; des *Bourgeois* d'Allemagne et de France au quatorzième siècle, 222, 700.

Bourgeois gentilhomme (*Le*). Examen de cette comédie de Molière, IX, 47. La cérémonie offusque l'ambassadeur turc, III, 21.

Bourges, religieux jacobin. Assiste Calas dans ses derniers moments, V, 200.

Bourges (ville). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 277.

Bourgogne (Louis, duc de), père de Louis XV, IV, 1. Son mariage, *ibid.*, 140. Ses campagnes de Flandre, 126, 127, 168, 170. Fait partie du conseil, 172. Sa mort, 179; V, 220. Son éloge, IV, 1, 169.

Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de), IV, 1. Dote une fille naturelle du Dauphin, 2. Son mariage à l'âge de onze ans, 1, 140. Son éloge, 200. Sa mort, 1, 210. Citée V, 227.

Bourgogne. Vers sur la naissance d'un duc de Bourgogne en 1751, II, 726.

Bourgoin, prédicateur jacobin, II, 637. Excite Jacques Clément au meurtre de Henri III, III, 200, 202.

Bourguignons. Envahirent les Gaules avant les Francs, II, 22, note.

Bourguignons et *Armagnacs* (*Faction des*), III, 271.

Bourignon (Antoinette), visionnaire, IV, 271. Comment Adam lui apparut, II, 401; VII, 27. Sa réponse à Abadie, IV, 12.

Bourn (Le pasteur), pseudonyme de Voltaire (*homélie*), VI, 122.

Bournonville (Prince de), général des impériaux. Battu par Turenne, IV, 112.

Bourreau. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 277.

Bourru bienfaisant (*Le*), *Bugiardo*, comédie de Goldoni, IX, 472, 478; XIII, 134, 137.

Boursault (Edme). Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 19. Cité II, 544; V, 202; IX, 41.

Boursault, horloger, XIII, 202.

Boursier (Laurent-François). Note sur sa vie; examen de son livre de *l'action de Dieu sur ses créatures*, IV, 19; VI, 62.

Boursier, mathématicien, pseudonyme de Voltaire, X, 642; XII, 670, 672, 678.

Boursoufle (*Le comte de*). Comédie, I, 307; XII, 174.

Bourreis (Amable de). Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 19. Auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu*, 19, 431; V, 304 et suiv.; VII, 345; VIII, 237, 284, 400; IX, 62; XI, 340; XII, 881. Du *Traité des droits de la reine*, XI, 336, et du *Coup d'État*, 341.

Boussole, inventée par Flavio Gioia, III, 416. Ses variations conformes au système de Halley, IV, 380.

Boutet (Anne), mère de Molière, IX, 33.

Boutteville (Comte de). Son amitié pour le prince de Condé, IV, 27.

Boutin, intendant des finances, V, 492.

Boutord, curé du Plessis-Rosainvilliers. Fanatique condamné par le parlement au bannissement perpétuel, IV, 702.

Bouvart, médecin. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 18, 20.

Bouvet, capitaine de vaisseau. Son courage, IV, 794.

Bouvines (Bataille de), III, 195, 678.

Boyardo (Le), écrivain italien, III, 220.

Boyards, seigneurs russes, III, 522, 527; IV, 264, 267.

Boyer (Abbé), auteur dramatique contemporain de Corneille, I, 72; IX, 419, 421. Cabale contre Racine, 522. Chute de sa tragédie du *Comte d'Essex*, 642. Sa *Judith*, II, 209.

Boyer, théatin, évêque de Mirepoix. Précepteur du Dauphin, créature du cardinal de Fleury, persécute Voltaire, I, 30; II, 732; IV, 498, 780; VIII, 333, 336, 362. Dit du mal de l'imprimerie, II, 627. S'oppose à l'entrée de Voltaire à l'Académie, I, 30; XI, 627. Lettre qu'il en reçoit, 422. Vers, épigrammes, bons mots contre lui, I, 72, II, 721; X, 196, 202, 222, 234, 261, 267; XI, 242, 256, 277.

Boyer Bandol. Charlatan en vogue sous la régence, VI, 242.

Boyle (Robert), physicien. Ses erreurs, V, 267, 286, 294; VII, 213.

Boyne (Bataille de la), gagnée par Guillaume, prince d'Orange sur les Irlandais et les Français, IV, 134.

Bozk (Le Gros de), inspecteur de la librairie. Son caractère. Jugement qu'il porte de Voltaire, I, 2.

Bozon, duc ou roi d'Arles, prétendant à l'Empire, III, 180, 232, 630. Son fils est adopté par Charles le Gros, 60, et reconnu empereur à Rome, 641. Est pris par Bérenger, roi des Lombards, qui lui fait crever les yeux. 642.

Bozzo, nonce. Traite au nom du pape avec la Porte, III, 333.

Bozzoli, prêtre italien. Livre Crémone au prince Eugène, IV, 182.

Bracegirdle, actrice de Londres. Mariée à un grand seigneur, I, 224.

Brachmanes. Voy. *Brames*.

Bracq, premier président au parlement de Paris, est obligé de se faire anoblir, IV, 276.

Bradley, physicien, astronome. Ses découvertes. IV, 247, 482; V, 602, 603, 742, 760; X, 109; VIII, 247; X, 252; XI, 294, 295, 297.

Bradshaw, président des juges de Charles Ier. Son corps traîné au gibet, III, 223.

Bragadino, sénateur vénitien. Écorché vif par les Turcs pour s'être trop bien défendu, III, 429, 462; V, 292.

Braguettes. Ce qu'on entendait par ce mot, II, 227.

Brakel, ingénieur allemand. Employé par Pierre le Grand, IV, 276, 279.

Bram, Brama, *Abram*, *Ibra-Adim*. Origine de ces divers noms, III, 21. Voy. *Brames*.

Brames ou *Brachmanes*. Chronologie des Brames, VIII, 202; XIII, 222. Ils gouvernent l'Inde, III, 24, 28; VIII, 224. Croyaient à l'immortalité de l'âme; de là leur métempsycose, IV, 214; VI, 68. Leur éloge, IV, 227, 723; VI, 42. Idée de leur religion, IV, 220 et suiv. Reconnaissent une Trinité, 218. Ont eu les premiers l'idée d'un purgatoire, VIII, 174. Imitations de toutes leurs fables, IV, 218; VI, 221; VIII, 231; XIII, 226. Furent les premiers astronomes, V, 190, 202; XIII, 232. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 278. Les brames modernes communiquent peu avec les étrangers, XIII, 233.

Bramin (*Histoire d'un bon*). Roman philosophique, VIII, 412, 415.

Brancas (Henri de). Note sur ce maréchal de France, IV, 2.

Brancas (Marquis de), ambassadeur de France en Suède, IV, 482.

Brancas-Villars (Louis-Antoine, duc de). Lettre qui lui est adressée, XI, 12. Cité 28.

Brandebourg. Histoire des électeurs de cette ville, III, 630, 644, 700.

Brandon (Le chevalier). Épouse la reine Marie, veuve de Louis XII, IV, 477.

Brant, charpentier de marine. Employé par Pierre le Grand, IV, 269, 270.

Brantôme. *Ses mémoires* cités II, 220, 291, 294.

Braquemart. Que signifie ce mot? II, 227, 411.

Brassac (Chevalier de). Compose la musique d'un opéra, XI, 92, 109, 162.

Bravoure. Naît de la vanité, XII, 242.

Brazey. Auteur de *Mémoires*, peu dignes de foi, IV, 602.

Brébeuf (Guillaume de). Note sur cet écrivain, IV, 19. Sur sa traduction de Lucain, II, 264.

Brébeuf (Jean de), jésuite. Ce qu'il rapporte des anthropophages, VII, 112.

Bréda (Congrès de), IV, 202.

Bredembourg (Jean), disciple de Spinosa, VI, 220.

Brénan, jeune poëte, XI, 122.

Breille (Le marquis de), ambassadeur à Vienne. Ce qu'il rapporte au sujet du testament de Pierre le Grand, IV, 602.

Brémond (De), auteur des *Transactions philosophiques*, XI, 202.

Breuiles (De). Lettres qui lui sont adressées, XI, 297; XII, 1030. Quatrains de M. et de mad. de Breuiles à Voltaire, XI, 632.

Brésil. Détails sur ce pays à l'époque de sa découverte, III, 439. Passe au pouvoir des Hollandais, 440; puis des Portugais, 880.

Breslaw (Bataille de), X, 500.

Bret. Publie des mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos, IX, 274. Est destitué pour avoir approuvé le *Bélisaire* de Marmontel, XII, 727, 830. Lettre que lui écrit Voltaire, 243.

Bretagne. État de ce pays au IXe siècle, III, 632, 636. Est incorporée à la France sous Louis XII, 341.

Bretanville. Tue l'assassin de Coligni, II, 293.

Breteuil (François-Victor le Tonnelier de), ministre de la guerre en 1723, XI, 29.

Breteuil-Preuilli (Louis-Nicolas le Tonnelier de), oncle du précédent et père de madame Duchatelet, XI, 29. Pardonne à J. B. Rousseau d'avoir fait une satire contre lui, II, 641. Lettre qui lui est adressée, XI, 30.

Breteuil (L'abbé de), grand-vicaire à Sens, XI, 303. Lettre que lui écrit Voltaire, 1083.

Breteuil (Gabrielle-Emilie le Tonnelier de), marquise Duchatelet. Note sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voy. Duchatelet.

Bretigni (*Traité de*). La Guienne cédée au roi d'Angleterre, IV, 683.

Brewner, général allemand, IV, 511.

Brevedent (De), métaphysicien, XI, 184, 188.

Brézé (Armand de Maillé, marquis de), grand amiral de France en 1643, IV, 9.

Brézé (Urbain de Maillé, marquis de), maréchal de France en 1632, IV, 6.

Brézé (De). Voltaire lui prête 20,000 fr. en viager en 1737, XI, 243.

Briasson, libraire à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 760.

Brice (Germain). Ce qu'il rapporte dans sa *Description de Paris* au sujet des legs faits par le président de Bellièvre à l'hôtel-Dieu, VII, 384.

Brienne (Comte de). Rend justice au mérite de Conciai dans ses *Mémoires*, III, 818.

Brienne (Étienne-Charles de Loménie), archevêque de Toulouse, IX, 269. Élu à l'Académie, X, 629, 630, 691, 693. Persécute l'abbé Andra, 695 et suiv. Protège les jésuites, 751. Cité XIII, 37.

Brienne (Henri-Auguste de Loménie, comte de), secrétaire d'État des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Laisse des *Mémoires* instructifs, IV, 11, 19.

Brienne (Henri-Louis de), fils du précédent, secrétaire d'État à vingt-trois ans. Son caractère, IV, 11.

Brienne (Jean de). Voy. Jean.

Brienne (Marquis de). Sa mort glorieuse au combat d'Exiles, IV, 248; IX, 16.

Brigitte (Sainte). Ses lettres dictées par un ange, III, 249.

Braillant ou Brillaud, contrôleur de la maison du prince de Condé. Empoisonne ce prince, III, 813.

Brison (Mad. de). Femme bel esprit de la cour de Louis XIV, V, 333.

Brinvilliers (Marquise de). Ses crimes, IV, 200. Se confessait souvent, *ibid.*; VI, 727. Mot d'un vieux courtisan à son sujet, XII, 7.

Brionne (De). Se distingue à la bataille de Fontenoy, II, 297.

Brionne (Mad. de), remarquable par sa beauté. Vers sur son buste, II, 794; XII, 479. Autres, II, 800. Citée XII, 693, 698; XIII, 207, 215.

Briquemaut, gentilhomme ami de Coligni. Est condamné et exécuté comme complice de sa prétendue conspiration, III, 488; IV, 700.

Briquelibre, domestique de Henri IV, III, 814, 815.

Brissac (Maréchal de), ligueur. Négocie avec Henri IV et lui ouvre les portes de Paris, II, 382; III, 808; IV, 718.

Brisson (Barnabé), président du parlement de Paris. Pendu par les seize, avec deux autres conseillers, II, 306; IV, 710.

Brissonnet, président des comptes sous Charles VIII. Est fait cardinal, III, 233.

Britannicus, tragédie de Racine. Détails sur cette pièce, I, 180, II, 24, 28; IX, 286.

Brizard, comédien, XII, 110, 118, 131, 228.

Brizel (L'abbé), II, 488; XII, 199.

Brody, conseiller au parlement à Saint-Claude, XIII, 221, 228.

Broglio (Victor-Maurice), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 6.

Broglio (François-Marie, duc de), fils du précédent, aussi maréchal de France sous Louis XIV. Note sur sa vie, IV, 6. Vers de Frédéric II contre lui, XII, 125, 197. Cité XI, 147.

Broglie (Duc de), fils aîné du précédent. Se distingue au siége de Prague, IV, 230. Gagne les batailles de Bergen et de Marbourg, 298; XII, 80. Vers de Tancrède dont le public lui fait l'application au spectacle, 227. Lettre qui lui est adressée, XI, 300.

Brognon, prédicant génevois, II, 822.

Broussette (Claude), commentateur de Boileau, VII, 434. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 73, 123.

Brossoré, secrétaire des commandements de la reine, XI, 84.

Brossoret, conseiller au parlement, II, 486.

Broukana (Le baron de). Fournit à Voltaire les matériaux de l'art. *Judée* du *Dict. phil.*, VII, 734.

Broun, prédicant écossais, II, 823.

Brounker (Guillaume), mathématicien, VII, 730.

Broussas (Christophe), pseudonyme de Voltaire, XII, 742.

Broussel (Pierre), membre du parlement. Arrêté par ordre de Mazarin, IV, 77. La populace se soulève en sa faveur, 748. Notice qui le concerne, VII, 94.

Brousson (Claude), protestant. Se disant apôtre de J. C. Est roué vif, IV, 265, 297.

Broutel, marchand d'Abbeville, un des juges du chevalier Labarre, X, 646; XII, 693, 694.

Brown, général autrichien. Est battu à Prague, IV, 294; XI, 297. Cité 298, 700.

Brown, médecin aux Barbades. Comment il découvre l'auteur d'un vol qui lui avait été fait, VII, 338.

Brown, évêque de Cork. Fait un mandement sur l'usage de boire à la santé, VII, 272.

Bru, drogman de la Porte Ottomane. Renseignements qu'il transmet à Voltaire sur Charles XII, IV, 496.

Bruc (Comte de), ami de Voltaire, XII, 267.

Bruce (Jacob-Daniel), écossais. Grand-maître de l'artillerie de Pierre le Grand, IV, 648. Signe le traité de Neustadt, 647, 686.

Bruckeb, cité sur Hypathie, VII, 700.

Brueys (L'abbé de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 19. Cité IV, 207; XI, 11.

Brulard (De), aide-major général au siége de Namur, IV, 288.

Brumoy (Pierre), jésuite. Lettre que lui écrit le P. Tournemine sur la tragédie de *Mérope*, I, 422. Son opinion sur les sujets *feints* dans la tragédie, 227. Note sur sa vie, IV, 20. Cité VI, 629; VII, 104, 123; XI, 262, 288, 311, 312, 342.

Brunehaut, reine de France. Son supplice, III, 70, 122, 123; V, 68; VIII, 242.

Brunellesch. Rétablit l'architecture en Italie au XIVe siècle, III, 800, 872.

Brunet (Veuve), libraire de l'Académie, X, 624; XII, 412, 413.

Bruno (Giordano). Brûlé comme hérétique, VI, 800.

Bruno (Saint), fondateur des chartreux, II, 400.

Brunon, archevêque de Trèves et Primat des Gaules, III, 660.

Brunon, évêque de Cologne, III, 613. Sacre son neveu Othon, âgé de sept ans, 644. La Lorraine se soulève contre lui; son caractère, 647.

Brunswick (Jules de), embrasse le protestantisme, III, 762.

Brunswick (Henri, duc de), défend le Milanais contre les Français, III, 740. Est chassé de ses États, 782, 787. Y rentre et met tout à feu et à sang, 727. Est fait prisonnier, 788.

Brunswick (Jean de), neveu du précédent. Venge son oncle, III, 788.

Brunswick (Christiern, prince de), surnommé l'ami de Dieu et l'ennemi des prêtres. Est l'un des soutiens de la ligue protestante d'Allemagne, III, 242, 779. Sa mort, 780.

Brunswick (Ferdinand, prince de), beau-frère du roi de Prusse, commande en Hanovre, IV, 304. Gagne la bataille de Crevelt, 307. Perd celle de Bergen, 308. Cité XII, 25.

Brunswick (Prince héréditaire de). Combat à Crevelt, IV, 307. Son éloge, 308; VII, 297; X, 640; XII, 28. Est blessé, IV, 309. Son mariage, X, 128. Sa visite, à Ferney, XII, 870, 871. Vers et Lettre qui lui sont adressés, II, 706; VI, 886. Lettre qu'il écrit à Voltaire, X, 818.

Brunswick (Prince de), neveu du roi de Prusse, auteur d'un poëme sur la conquête du Mexique. Sa mort prématurée, X, 300, 301, 308.

Brunswick (Charlotte, duchesse de). Ses lettres à Voltaire, X, 498, 881.

Brutus (Marcus). Son caractère, I, 222; VIII, 293.

Brutus, tragédie de Voltaire, I, 147 et suiv. Le sujet avait été traité primitivement en Angleterre, *ibid.* Vers imités dans *Warwick* par la Harpe, 164. Cabale contre cette pièce, XI, 38.

Bruxelles (ville). Bombardée en 1695, IV, 130. Assiégée et prise en 1746 par les Français, 288. Opinion du grand Frédéric sur sa noblesse et sa cour, 117. Autres détails, 136.

Bruys, magistrat d'Amsterdam en 1702. Traite avec hauteur le président Rouillé, IV, 172.

Bruyset Ponthus, imprimeur libraire à Lyon, II, 880; X, 880.

Bucer (Martin), chargé par Philippe de Hesse de concilier les sacramentaires et les luthériens, III, 750. L'autorise à prendre une seconde femme, 748.

Buchwald (Mad. de), XIII, 60.

Buci (Simon de), président du parlement de Paris. Anobli par Philippe de Valois, ainsi que Nicole Taupin, sa femme, III, 318.

Buckingham (George Villiers, duc de), premier ministre d'Angleterre. Son portrait, III, 823, 826, 880. Son influence; conduit le prince de Galles en Espagne, 826, 880. Ses galanteries pour Anne d'Autriche, 826. Fait une descente dans l'île de Ré et est repoussé, 828. Est poursuivi par le parlement, 881. Est assassiné, 827, 881. Auteur d'une tragédie de *La mort de César*, I, 222. Son éloge, V, 37.

Buckurst (Lord), auteur d'une tragédie de *Gorboduc*, IX, 308.

Bucquoi (Général, comte de). Soumet la Bohême et la haute Hongrie à Ferdinand II; sa mort, III, 779.

Budée de Boisi, premier propriétaire de la terre de Ferney, XII, 64.

Buffevent (De). Va voir Voltaire à Ferney, XIII, 187, 189.

Buffier (Claude), jésuite. Note sur sa vie, IV, 20. Cité X, 826.

Buffon. Défend la philosophie de Newton, V, 746. Examen de son système sur les molécules organiques, VI, 763. Éloge de son *Histoire naturelle de l'homme*, II, 216; VI, 764. Critique de son hypothèse sur la formation des montagnes, IV, 635; V, 118, 117, 811; VI, 767. Se moque des Parisiens en disant que la terre est un globe de verre. VII, 440; VIII, 462. Son éloge, XI, 282. Cité V, 878; VI, 771; IX, 117-X, 626; XI, 288, 319.

Bulfinger. Cité sur les tourbillons, V, 728.

Bulgares ou *Boulgares*. Leurs ravages au VIIIe siècle, III, 146. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 280.

Bull ou Pull, notaire de Manheim et chimiste. Ses essais pour fabriquer le salpêtre, X, 483, 801.

Bulle. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 302. Étymologie de ce mot, III, 247, 667, 708.

Bulle *Auscultâ, fili*. Brûlée par Philippe le Bel, VII, 324.

Bulle *Unigenitus*. Par qui fabriquée, IV, 748, 782; VIII, 640. Comment elle fut enregistrée par le parlement, IV, 749, 780. Son principe fondamental était inintelligible, 782. Le parlement se déclare contre elle, 761. Malheurs et folies dont elle fut la cause, II, 726; IV, 272, 732, 762; VI, 636, 653, 732; VII, 322.

Bulle *In cœna Domini*, III, 809; V, 261; VII, 322, 429. Flétrie et supprimée dans plusieurs royaumes, III, 809; IV, 490. Chef-d'œuvre d'insolence et de folie, VII, 431.

Bulle de la *croisade*, qui accorde le droit de manger gras les jours maigres, III, 788; VII, 324.

Bulle de *composition*, qui permet de garder le bien volé, III, 328; VII, 324

Bulle d'or ou constitution de l'Empire, III, 317, 362, 766; XII, 362.

Bulle *Unam sanctam*, VII, 204.

BULLET. Doyen de l'université de Besançon. Auteur d'une *Histoire du Christianisme tirée des auteurs payens*, XII, 849. Et d'un traité sur l'*Existence de Dieu*, 913.

BULLION (Claude de), conseiller d'État et surintendant des finances en 1632, III, 532; IV, 10.

BUNDARI, historien arabe, VIII, 314.

BUONAROTTI. Voy. MICHEL-ANGE.

Buoncompagno, bâtard de Grégoire XIII, III, 471, 617.

Burates (Les), peuple de Russie, IV, 552.

BUREAU (Jean), trésorier de France (1453), IV, 600.

BURI ou BURY (De). Examen de son *Histoire de Henri IV*, II, 752; IV, 707; V, 245; X, 665; XII 627, 688, 830, 904, 916. Critique de cet ouvrage par La Beaumelle, 917, 920, 921, 924, 925, 927.

BURIGNY (Levesque de). Auteur de l'*Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*, ouvrage attribué à Fréret, VII 547; X, 630 et suiv.; XII, 663 et suiv. Traduit le livre de Porphyre sur l'abstinence des viandes, VIII, 288. Lettres qui lui sont adressées, XI, 690; XII, 222, 225.

BURNET. Évêque de Salisbury. Comment explique et justifie le supplice du feu infligé aux hérétiques, III, 401. A quoi il attribue la misère du peuple romain, 576. Et l'éloquence de la chaire chez ses compatriotes, IV, 547. Ses mémoires cités, VII, 622.

BURNET (Thomas). Ses opinions sur les révolutions du globe, V, 201, 203, 204; VIII, 377.

Buse, emploi de ce mot, V, 127.

BUSEMBAUM. Jésuite. Apologiste du régicide, III, 511; V, 529; VIII, 604.

BUSSI, jeune garçon dont Voltaire fait un comédien, XII, 92.

BUSSI, attaché à l'ambassade de Vienne, XI, 40.

BUSSI (Simon de). Premier président au parlement de Paris, est obligé de se faire anoblir, IV, 676.

BUSSI (Abbé de), évêque de Luçon, fils de Bussi-Rabutin. Épître qui lui est adressée, II, 296. Son éloge, 344. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 14. Entre à l'Académie, 70.

BUSSI. Brave officier, traducteur de la *Tactique* d'Œlien, tué à Hastembeck, IV, 505.

BUSSI. Frère du précédent, se distingue dans l'Inde, IV, 774, 791. Refuse de prêter cinq millions au général Lally, 795. Est fait prisonnier, 796.

BUSSI-LECLERC. Gouverneur de la Bastille et chef des seize, II, 305. Fait violence au parlement, 306; IV, 710, 715. Son caractère, II, 348. Perd son commandement, IV, 714.

BUSSI-RABUTIN (Roger de Rabutin, comte de). Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 22. Cité dans le *Temple du Goût*, II, 344.

BUSSY D'AMBOISE; assassine son cousin, le jour de la Saint-Barthélemy, II, 224.

BUTLER. Capitaine irlandais; assassine le général Valstein, III, 725.

BUTLER (Samuel). Auteur du poëme d'*Hudibras*, V, 52; VII, 221. Son éloge, 276. Vers qui lui sont adressés, II, 672.

BUZANVAL, évêque de Beauvais, se déclare d'abord contre le pape Alexandre VII, et signe ensuite le formulaire, IV, 200.

BUZLNVAL. Envoyé de France en Saxe, IV, 476.

BYNG, Amiral anglais. Son père gagne la bataille de Messine, en 1718, IV, 200. Est exécuté à Londres pour n'avoir pu secourir Port-Mahon, I, 52; IV, 502: XI, 202, 204, 8, 9, 210, 211, 219, 220, 238; VIII, 408; XII, 672, 1021.

Byzance. Pourquoi Constantin y transfère le siége de l'empire, III, 107.

C

Cabales au théâtre, II, 747. En littérature, 3, 744. Ont souvent pour causes des sujets frivoles, VIII, 222.

Cabales (*Les*), satire, II, 746. Jugement sur cette pièce, X, 317; XIII, 166.

CABANAC (De). Auteur des chansons satiriques contre le maréchal de Noailles attribuées à Rousseau, IV, 207.

CABANIS, chirurgien, XIII, 274.

CABBEROLES (D'ABBÈS DE). Auteur de l'article *Figure* (physiologie) dans l'Encyclopédie, VII, 223.

CABIRES (Dieux), VIII, 210.

CABRAL. Portugais; découvre le Brésil, IV, 480.

Cabrières (Bourg protestant), massacre de ses habitants, III, 405; IV, 692; V, 324.

Cacouacs (*Les*). Libelle contre les Encyclopédistes, XI, 260.

Cadenas (*Le*), conte en vers, II, 229.

CADIGE ou CADISHA, première femme de Mahomet, III, 92, 94; VII, 42, 292.

Cadix, ville fondée par les Phéniciens, III, 17. Prise par le comte d'Essex, 478.

Cafres. Sur cette race d'hommes, III, 3, 231; VI, 3, 4.

CAJETAN (Cardinal), légat du pape à Paris au temps de la Ligue; ses intrigues, IV, 712 et suiv.; V, 246.

CAJETAN de Tienne. Fondateur des *Théatins*, III, 402.

CAGNON (Mademoiselle de). Brûlée pour cause de religion en 1746, VI, 117, 225.

CAHUSAC. Ce qu'il dit des fêtes de Louis XIV dans l'Encyclopédie, VII, 200. Cité VIII, 229; XI, 478; XII, 200.

CAIEM, dernier des califes, III, 200.

CAILHAVA. Lettre qui lui est adressée, XII, 610.

CAILLARD, médecin de Jeanne d'Albret; recherche les causes de sa mort, II, 292.

CAILLE (L'abbé), pseudonyme de Voltaire, II, 737; X, 668; XI, 236, 240, 242.

CAILLE, libraire, X, 722.

CAILLEAU, libraire. Lettre qui lui est adressée, XIII, 245.

CAILLI (De) ou D'ACHILLI. Note sur cet écrivain, IV, 20.

Cailloux. Dissertation sur leur formation, V, 206.

CAIN. Son histoire, VI, 251, 259; VII, 622.

CALAIS (Ville). Prise par les Anglais; dévouement de ses habitants, III, 296; V, 471. Reprise par le duc de Guise, III, 444. Vendue à la France, 478. Bombardée en 1804, IV, 128.

CALAN ou CALANUS, philosophe indien; se jette dans un bûcher devant Alexandre, III, 84; VII, 220.

Calandra (*La*), comédie du cardinal Bibiéna, I, 234; VII, 476.

CALAS (Famille). Histoire de son procès, V, 447 et suiv. Mort de J. Calas, 240. Conséquences de son supplice, 243. Rapport de l'affaire au conseil du roi, 250. Pièces originales sur sa condamnation: lettre de madame veuve Calas, où elle retrace la mort de son fils, 255. Lettre et mémoire de Donat Calas, 256, 260. Histoire de cette famille, 268. Déclaration juridique de la servante, 271. Sa réhabilitation, V, 284; X, 636; XII, 374 et suiv. Le jugement de Toulouse est cassé, 480, 481, 548, 583. Dédommagement que lui accorde le roi, 581, 582. Lettre de Voltaire à madame Calas, 620. Détails et particularités sur cette famille, V, 213, 271, 273, 276, 285; VII, 388; VIII, 469; X, 511, 512, 515, 516, 581, 583, 585, 587, 588, 590, 592 et suiv., 630, 691; XII, 293 à 331, 336, 348, 346, 347, 351, 359, 360, 364, 365, 493, 654, 662, 770, 952, 949, 1007; XIII, 195.

Calatrava (Ordre des religieux de). Son institution, III, 233.

Calcinato (Combat de) en 1706, IV, 163.

Calcutta. Détails historiques sur cette province, IV, 768.

CALDÉRON, auteur dramatique espagnol. Voltaire traduit son *Héraclius*, II, 3-23, et envoie cette traduction à l'Académie, X, 607. Remarques sur cette pièce, I, 846; VII, 176; IX, 228; XII, 290 et suiv., 303, 306, 378, 388. Ses *Actes sacramentaux* cités, 306.

Calebasse. Voy. l'art. du *Dict phil.*, VII, 225.

Calender ou *Kalender*. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 772.

Calendrier. Des différentes réformes qu'il eut à subir, III, 270; IV, 220; VIII, 198.

Calice. S'il est nécessaire pour la communion, III, 494.

Calicut. Notice historique sur ce pays, IV, 788, 787.

Califes. Leur puissance, III, 97; V, 83. Leur décadence, III, 200. Attributions qu'ils se réservèrent, 128, 276.

CALIGULA, empereur. Sa naissance, II, 26. Doutes sur les faits rapportés par Tacite et Suétone, V, 79, 82.

Calish, première bataille gagnée par les Russes contre Charles XII, IV, 474, 591.

Calistins, nom d'un parti des Hussites, III, 734.

CALIXTE II (Gui de Bourgogne), pape, III, 614, 663.

CALIXTE III (Borgia), pape, III, 616.

CAL-KAN ou GASSAR-KAN, aïeul de Gengis. Ses conquêtes, III, 219.

CALLIMAQUE, amant de Drusilla, ressuscité par saint Jean, VII, 135.

CALLIMAQUE DE CYRÈNE. Sur la traduction italienne de ses hymnes, IX, 240.

CALLISTHÈNE. Ses tables astronomiques envoyées en Grèce, III, 12, 26, 27; VII, 227. Sa mort, VII, 51; X, 537.

Callisthène tragédie de Piron, XI, 97.

CALMET (Dom Augustin), prêtre bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Idulphe, abbé de Sénones. Auteur de *Commentaires sur la Bible*, IV, 20; VI, 230 et suiv.; XI, 229, 231, 235. Et d'une *Dissertation concernant la généalogie de Jésus*, VII, 220, 224. Cité sur la foi qu'on doit à la Bible, VI, 228. Décrit la tour de Babel, II, 280; VII, 220. Cité sur les géants, IV, 213; VI, 240. Sur le déluge, VII, 400. Sur Abraham, VI, 248; VII, 18. Et la visite que lui firent les anges, 112. Sur l'argent qu'il possédait, 188. Sur les mandragores, VI, 286. Sur Joseph, 288. Sur Thamar, 289; VII, 94. Sur les Cananéens, VI, 370, 303. Sur le passage de la mer Rouge, 320. Sur Balaam et son ânesse, 343. Sur l'assassinat de Phinées, 348. Sur Moïse et le Jourdain, 388. Sur le *Deutéronome*, 386 Sur Rahab la prostituée, 389. Sur les villes que possédaient les Juifs, 390. Sur les pluies de pierres, 393. Sur l'or rendu potable par Moïse, 374. Sur la cérémonie du taurobole, 376. Sur la lèpre, 376; VIII, 10. Sur les raisins de la Palestine, VI, 379. Sur la vache rousse, 381. Sur Josué arrêtant le soleil, 392. Sur les Hébreux considérés comme des voleurs arabes, 386. Sur les différents dieux de localités, 390. Sur le vœu de Jephté, 390. Sur Samson, 400. Sur les rois, 402. Sur les prophètes juifs, 416. Sur l'huile de Samuel, 410. Sur Saül et Jonathas, 411; VII, 379. Sur le roi Agag, VI, 414. Sur David et Saül, 414, 420, 421, 424, 425, 426; VII, 404. Sur la pythonisse d'Endor, VI, 418. Sur les mulets de Syrie, VI, 422. Et les prétendues richesses de Salomon, 427. Comment il explique le petit et le grand vent, 434. Sur Élisée, 436. Sur Isaïe, 444. Sa préface du livre de Tobie, 447; VII, 120. Sur Asmodée, VI, 447. Sur l'ange Raphael, 448. Sur Ézéchiel, 454; VII, 426. Sur Jonas, VI, 466. Sur Antiochus et les Machabées, 460. Sur Jésus emporté sur une montagne, 474. Sur l'évangile de saint Jean, 477. Sur la mort d'Ananias et de sa femme, VII, 147. Sur Job, 183, 725. Sur son *Dictionnaire de la Bible*, 268; VIII, 344. Sur les diables, VII, 296. Du système astronomique des Hébreux, 347. Sur le dénombrement du peuple juif, 414. Sur la résurrection des morts, 506. Sur la servitude chez les Juifs, 522. Sur les vampires, VIII, 200, 202. Sur le chevreau de Nisus, 220. Si les opérations des mages étaient des miracles, 227. Sur le voyage de saint Pierre à Rome, 303. Sur les deux généalogies de Melchisedech, 630. Si les Juifs mangeaient de la chair humaine, IX, 222. Remarques sur cet écrivain, V, 129; VIII, 257, 702, 708; IX, 322; X, 630; XI, 232. Sa mort, 240. Vers pour son portrait, II, 720. Lettres qui lui sont adressées, XI, 490, 602. Visite que lui fait Voltaire à Sénones, 608.

Calmouks. Notice sur ces peuples, IV, 492, 538.

Calomnie. Un homme calomnié une fois est sûr de l'être toujours, I, 64, 661. La confondre est un devoir, 342. Règne dans l'univers, 760. Est le poison des cours, II, 402; XI, 639. Et le plus grand des crimes, V, 80, 90. Des calomnies contre les écrivains en réputation, IX, 102.

Calomnie (*La*), épître à madame Duchatelet, II, 609. Remarques sur cette pièce, XI, 140, 147.

CALONNE (De), ministre, XII, 324, 695.

CALOT. Ses figures ne doivent paraître que dans des grotesques, IX, 79.

Calottes (*Les*), recueil de satires, IX, 102.

Caloyer (*Un*) *et un homme de bien*. Dialogue, VI, 642. Cité, XII, 412, 418.

CALVIN ou CHAUVIN. Fonde la secte qui porte son nom; sa doctrine, III, 392 et suiv., 721. Son mariage, 393. Son caractère, II, 488; III, 233, 294. Dispute contre Servet, et le fait brûler vif, 395; V, 62, 427; XII, 273. Condamne un magistrat pour avoir dansé avec sa femme, III, 294; VI, 720. Son sentiment sur la trinité, III, 294; VIII, 279. Cité, V, 173; VII, 442; X, 26, 230; XI, 116, 208, 214, 247.

Calvinisme. Est conforme à l'esprit républicain, III, 393, 492. Se répand en France, 721. Son histoire sous Louis XIV, IV, 223.

CAMARGO, danseuse. Vers qui lui sont adressés, II, 722.

CAMAS (De), ambassadeur de Prusse à Paris, X, 180, 188; XI, 374. Lettre qui lui est adressée, 381.

CAMBERT, musicien, VII, 187; XI, 206.

Cambrai, ville assiégée par Turenne, IV, 92. Prise par Louis XIV, 119. Reste incorporée à la France, 122. Histoire de la Ligue de Cambrai contre Venise, III, 341 et suiv., 736.

CAMBYSE, roi de Perse. Tue le bœuf Apis, III, 20; V, 429; VII, 329, 768.

CAMILLE. Doutes sur le récit que fait Tite-Live de sa victoire sur les Gaulois, III, 70.

CAMILLE (Mademoiselle), comédienne, XIII, 154, 156.

CAMOENS (Le). Note sur sa vie et ses ouvrages, II, 208; IX, 341.

CAMP (Mademoiselle), protestante. Épouse de M. de Bombelles. Son procès, V, 625; XIII, 165.

CAMP, banquier à Lyon, XI, 325, 418, 541, 570, 571, 572, 574.

CAMPBELL, commandant des gardes anglaises à Fontenoi, IV, 548.

CAMPI, comte modenois. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 247, 249.

CAMPION, jésuite. Conspire contre Élisabeth, et est pendu à Londres. III, 480.

CAMPISTRON (Jean GALBERT de). Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 90. Critique de sa tragédie d'*Alcibiade*, I, 181; II, 133; IX, 634. Lettre qui le concerne, IX, 100. Cité, II, 80; XI, 116, 172; XII, 480.

CAMPO-BASSO, napolitain. Trahit Charles le Téméraire, III, 710.

CAMPO-SANTO (Le comte de). Commande les Espagnols sous le prince de Conti, au combat de Château-Dauphin, IV, 536.

CAMPRA, musicien, II, 747; IV, 60.

CAMPREDON, ministre plénipotentiaire de France au congrès de Neustadt, IV, 647.

CAMUS, médecin. Professeur de l'université, VIII, 116.

CAMUS. Voy. LE CAMUS.

Canada. Sa découverte. Établissement des Français à Québec en 1608, III, 440. Ses habitants étaient anthropophages, 441. Détails sur les guerres avec l'Angleterre au sujet de cette colonie, IV, 391, 404; XI, 478; XII, 184, 618.

Cananor. Possession hollandaise dans l'Inde, IV, 728.

Canaries ou *Iles fortunées*. Leur découverte, III, 416.

Canaux. Sont plus utiles que les chemins, VII, 329. Les Sarrasins rétablissent le canal qui joint le Nil à la mer Rouge, III, 93. Louis XIV fait construire le canal du Languedoc, IV, 222; VII, 329.

CANAYE, avocat au parlement, VII, 265.

CANAYE (le P.), jésuite. Cité, VIII, 265; IX, 213; X, 614; XII, 681.

CANDALE (Duc de), fils de d'Épernon, IX, 374.

Candide ou *l'Optimisme*, roman philosophique, VIII, 376 et suiv. Lettre au *Journal encyclopédique* sur cet ouvrage, IX, 213.

CANDIDIEN, fils de l'empereur Galérius. Est assassiné par les chrétiens, V, 305.

Candie (Ile de), assiégée et prise par les Turcs, III, 389, 690; IV, 104, 108.

CANDISH. Fait le tour du globe, III, 476.

CANILLAC (Abbé de), XI, 91, 496, 462, 476.

CANILLAC (Marquis de), attaché au duc d'Orléans; le défend de l'accusation d'empoisonnement portée contre lui, et l'empêche de se constituer prisonnier, IV, 210. Participe au plan arrêté pour lui faire donner la régence, 311.

CANILLAC (Mademoiselle de). Procès à l'occasion de ses biens. Citation singulière d'Omer Talon, IV, 422; V, 417; VII, 347.

CANNING (Élisabeth). Son histoire, V, 227.

CANO (Sébastien). Son voyage autour du monde, III, 432.

Canon (Droit canonique). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 452.

Canons (Artillerie). Deux religieux allemands les importent à la Chine, II, 720. Erreur sur l'époque de la fonte du premier canon, V, 81. Si les Anglais leur durent le gain des batailles de Crécy et de Poitiers, II, 729; III, 222.

Canonisation. Ce qu'elle coûte aux fidèles, VIII, 636, 637.

Canonisation de saint Cucufin, facétie. VIII, 634, 637.

CANTACUZÈNE (Jean), empereur d'Orient. Ce qu'il dit de l'usage d'élever les empereurs sur un bouclier, III, 113. Donne sa fille à Orcan, fils d'Ottoman, 292, 296. Se retire dans un monastère, 292.

Cantarella. Poison employé par les Borgia dans leurs vengeances, V, 374; VII, 497.

CANTEMIR (Demétrius). Valvode de Moldavie. Son origine, IV, 499, 604. S'unit à Pierre le Grand contre les Turcs, ibid. Écrit leur histoire, XI, 540. Cité III, 299, 333; X, 137.

CANTILLON. Son ouvrage sur le commerce, cité, V, 548.

Cantique des Cantiques. Est attribué à Salomon. Doutes à ce sujet, II, 516, 518; VIII, 209. Précis en vers, II, 517.

Cantique de Jésus, VII, 29; VIII, 61.

Cantorbéry (Archevêque de). Sa prétendue lettre à l'archevêque de Paris sur la censure de *Bélisaire*, VIII, 633.

CANUT Le grand, roi de Danemark et d'Angleterre, III, 187.

CANUT V. Dispute à Suénon le pouvoir en Danemark, III, 668. Subjugue la Poméranie, 675.

CANUTSON (Charles), grand maréchal. Élu roi de Suède, III, 287.

Cap breton (Ile du), IV, 384.

Cap de Bonne-Espérance. Sa découverte III, 416.

CAPISTRAN (Jean), cordelier. Défend la Hongrie contre les Turcs, III, 732.

Capitation en France en 1695, IV, 231. En Russie, 227.

Capitulaires de Charlemagne, III, 668; VII, 736.

CAPPERONNIER, attaché à la bibliothèque du roi, X, 632, 666. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 900.

CAPRON, médecin, XI, 27.

Capucins. Se mettent à la tête des régiments envoyés contre les Vaudois, V, 926; se font renvoyer de Moscou, VIII, 170; procès scandaleux qu'ils eurent entre eux, 213, 214. Voltaire se fait recevoir capucin, XIII, 2.

Car (*Les*), etc. Facétie contre Lefranc de Pompignan, VIII, 618, 616. Plaisant emploi de ce mot, XII, 649.

CARACALLA. Protège les chrétiens, III, 108; VII, 272, 273.

CARACCIOLI (Dominique, marquis de), vice-roi de Sicile. Abolit l'inquisition; son voyage en France, III, 416; XIII, 279.

CARACCIOLI (Louis-Antoine). Auteur d'une prétendue *Vie de mad. de Pompadour*, etc., XIII, 279.

CARACCIOLI (Marquis de), gouverneur de Flandre, IV, 2.

Caractère. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 290.

Caractères et Portraits, considérés comme morceaux d'éloquence, IX, 140.

CARAFFA, cardinal, neveu du pape Paul IV. Sa mort, III, 668.

CARAFFA (Jean-Baptiste), historien de Naples, III, 229.

Caraïbes. Notice sur ces peuples, V, 118.

Caraïtes, juifs de Pologne, VI, 470.

CARAMUEL (Jean), évêque. Exemple de sa fécondité comme écrivain, VIII, 91.

CARDAN, cité comme déiste, VI, 220; VIII, 229.

Cardinaux. Leur origine, III, 81. Leur influence aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, 249, 254, 490. Prennent le titre d'Éminence, 490; IV, 8. Pourquoi se crurent égaux aux rois? V, 64. Leur inutilité, VI, 729. A quelle occasion reçurent le chapeau rouge, VII, 363.

Carélie, province de Finlande. Conquise par Pierre le Grand, IV, 201, 647.

Carême. Ses inconvénients, V, 294; XII, 1017. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 327.

CARETTO (Marquis de FINAL). Dépossédé de ses États par Philippe II, III, 722.

CARIBERT, roi de France. Avait plusieurs femmes, III, 148, 230; VII, 444.

CARIGNAN (Prince de), XI, 180.

CARILLO, archevêque de Tolède. Dépose Henri IV roi de Castille, III, 294.

CARISSIMI, musicien, XIII, 161.

CARLISLE (Comte de), ambassadeur d'Angleterre en Russie. Ce qu'il raconte de cet empire, III, 227; IV, 260; XI, 276; XII, 220.

CARLOMAN, frère de Pépin. Fait un évêque, III, 142. Abdique et se fait moine, 117, 234.

CARLOMAN. Partage le royaume avec son frère Charlemagne; meurt subitement, III, 117, 235, 660.

CARLOMAN, fils de Charles le Chauve. Se révolte contre lui, III, 237.

CARLOMAN, fils de Louis le Germanique, roi de Bavière, III, 238, 240.

CARLOMAN (Louis, et), fils de Louis le Bègue. Reconnus rois de France, III, 230.

CARLOS (Don), fils de Philippe II, roi d'Espagne. Conjectures sur sa mort, attribuée à la jalousie de son père, III, 475, 476; IV, 635; VIII, 122.

CARLOS (Don), fils de Philippe V, roi d'Espagne. Reçoit l'investiture de Parme, de Plaisance et du grand duché de Toscane, IV, 315, 314. Reconnu roi de Naples et de Sicile, 328, 334, 360. Comment il échappe aux Autrichiens, 344. Entre dans Rome, ibid. Devient roi d'Espagne, à la mort de son frère, 402. Entre dans le Portugal, ibid.

Carlovingiens. Passaient à Rome pour être de race allemande, III, 122.

Carmes. Leur origine, III, 402. Crurent longtemps que Pythagore était de leur ordre, VI, 469.

CARO (Annibal). Traduit Virgile en vers italiens, IX, 2.

CAROBERT ou CHAROBERT, fils de Charles Martel d'Anjou. Est nommé roi de Hongrie par Boniface VIII, III, 260, 264, 686. Dispute le royaume de Naples à Robert d'Anjou, son oncle, 687.

CAROBERT (Louis), fils du précédent, roi de Hongrie. Son éloge, III, 260.

Caroline (*La*). Loi de Charles-Quint qui ne parle que de torture, V, 442.

Caroline (*La*). Sur cette colonie, III, 448; VI, 223.

CAROUGE. Son duel avec Legris, ordonné par le parlement, III, 321; IV, 264.

CARPEGNE, cardinal. Anecdote sur sa maladie, VIII, 232.

CARPENTER (le Petit), chef des Chiroquois dans la Caroline, VI, 223.

Carpocratiens. Abominations et mystères de cette secte, VII, 734.

CARPOT, secrétaire du roi; rédige les lettres de noblesse de Lefranc de Pompignan, VIII, 619; XII, 571.

CARR. Voyez SOMMERSET.

CARRÉ (*Jérome*), pseudonyme de Voltaire, I, 718; IX, 26.

CARRÉ DE MONTGERON. Conseiller au parlement. Janséniste convulsionnaire, II, 734, 749; IV, 729; VI, 221, 432; VII, 223, 490. Présente au roi son recueil des miracles du diacre Paris, IV, 276, 729; meurt fou, 729.

CARRERO ou PORTO-CARRERO (Abbé). Comment il fait découvrir la conspiration de Cellamare, IV, 341.

Carrosses. Leur usage commence à Paris et se répand en Europe, IV, 291.

CARISSIMI. Ses motets cités, VII, 186; XIII, 161.

Carrousels, remplacent les tournois, III, 310. Description de ceux que donnent Louis XIV, Catherine de Russie et le roi de Prusse, 310; IV, 192; XI, 838, 857, 861, 862.

CARTE (Marquis de La). Sa mort, IV, 356.

Cartels. Voy. DUELS.

CARTERET (Lord). Son éloge, IV, 332; X, 801.

CARTERIUS. Évêque d'Espagne, se remarie deux fois, VII, 350.

Cartes, leur origine, V, 42. Sont à l'enseigne du roi David, II, 631.

Cartésianisme. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 288.

Carthage, fondée par les Phéniciens, III, 17.

CARTOUCHE (Bourguignon dit), note sur sa vie, IV, 306.

CARVALHO (Marquis de POMBAL), X, 882.

CARVER. Ses voyages cités, III, 12.

Casal (Ville), vendue à Louis XIV par le duc de Mantoue, IV, 194.

Casan, province russe; sa description, IV, 853.

CASAUBON. Son opinion sur saint Pierre, VIII, 131.

CASCA. Sénateur, meurtrier de César, II, 40.

CASIMIR LE GRAND. Roi de Pologne, législateur de son pays, III, 712.

CASIMIR, frère d'Uladislas VI, lui succède au trône de Pologne, III, 734; appelle les députés de la noblesse aux États, 885.

CASIMIR (Jean). Jésuite, puis cardinal, est du roi de Pologne après la mort de Ladislas son frère, épouse sa veuve et se retire à l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris, III, 894; IV, 2, 104.

CASIMIR. Prince palatin, fait la guerre à Henri III, III, 497. Soutient les protestants dans les Pays-Bas, 760. Secourt l'électeur déposséde de Cologne, 770. Son caractère, V, 247.

CASSAIGNE (l'abbé), les satires de Boileau le font mourir de chagrin, IX, 49.

CASSANDRE (François), note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 20.

Cassandre, tragédie de Voltaire. Voy. OLYMPIE.

Cassandre, roman de la Calprenède, I, 810.

Cassano (Bataille de), IV, 168.

CASSEN, avocat au conseil. Ses mémoires pour les Calas, V, 228. et les Sirven, XII, 722, 771, 800, 803. Voltaire publie sous son nom une *Relation de la mort du chevalier La-Barre*, V, 880. Sa mort, XII, 888, 889.

CASSIEN (Saint), maître d'école, fut fessé par ses écoliers, VI, 199.

CASSINI (Jean Dominique). Astronome. Notice sur sa vie et sur ses découvertes, IV, 21, 244. Son travail sur la méridienne de Paris, V, 732; VII, 885; VIII, 887; XI, 140. Cité I, 223.

CASSINI (Jacques), fils du précédent. Son erreur sur l'aplatissement des pôles, VII, 885; XI, 370.

CASSIODORE, ministre d'Athalaric. Se fait bénédictin, III, 111.

CASTALION. Savant Génevois, persécuté par Calvin, III, 388.

CASTANAGA (Marquis de), gouverneur de Flandre. Sa mort, IV, 6.

CASTEL (le Père). Sa *Mathématique universelle*, V, 199, 884, 786; VIII, 365; IX, 289; XI, 241, 880. Son *clavecin oculaire*, 228, 239, 243, 365; XIII, 357. Cité, XI, 261, 266, 270, 302, 880, 795.

CASTELANOS, jurisconsulte espagnol, victime de l'inquisition, VI, 236.

CASTELLI, servite, concourt à faire la bulle *Unigenitus*, VII, 228.

CASTELMORON, jeune officier. Se distingue à Fontenoy, II, 486.

CASTELNAU (De), envoyé de France en Angleterre: ce qu'il rapporte de la reine Élisabeth, II, 280.

CASTELNAU (Jacques de). Maréchal de France. Sa mort, IV, 6.

CASTELNAU (Pierre de), inquisiteur envoyé contre les Albigeois, meurt assassiné. III, 227.

CASTELNAUDARY (Journée de), III, 538.

CASTEL RODRIGO (Le commandeur de), gouverneur de Flandre, mort en 1647, IV, 2.

CASTEL RODRIGO (Marquis de), gouverneur de Flandre, mort en 1668, IV, 2.

CASTELVETRO, écrivain italien cité, IX, 73; X, 229.

CASTERA (De), écrivain recommandé par Voltaire au maréchal de Richelieu, III, 47.

CASTILHON (DE), magistrat, éloge de ses discours, IV, 431; X, 636, 666.

CASTILLE, détails historiques sur ce pays, au quatorzième siècle, III, 266 et suiv.

CASTILLE (Bernard), persécuté par les moines de Clairvaux, III, 673.

Castor et Pollux, opéra de Bernard, X, 707; XI, 844, 847.

CASTRACANI, tyran de Lucques et de Pistoie, III, 244, 256, 701.

Castramétation, signification de ce mot, VIII, 220.

Castration. Voy. EUNUQUES.

CASTRIES (Le marquis de), commande la cavalerie française à Rosbach, IV, 390. Blessé à la bataille de Varbourg, 398. Prend Rhinsberg. *ibid.*

CASTRO (Alfonse de), théologien, VII, 741.

CASTRO (Guilhem de), auteur espagnol, fournit à Corneille le sujet du *Cid*, IX, 244, 253.

Castro (Ville et duché de), usurpé par les papes sur les Farnèse, V, 372.

Catai, contrée d'Asie conquise par Gengis-Kan et ses enfants, III, 220, 222.

Catalogne (*La*), se donne à la France en 1640; III, 540, 789; IV, 183. Description de ce pays et caractère de ses habitants, 183.

Cateau-Cambrésis (Paix de), III, 468.

Catechisme Chinois. Catéchisme du Curé. Catechisme du Japonais. Catéchisme du Jardinier. Voy. les art. du *Dict. phil.*, VII, 291, 298, 300, 302; XII, 810.

Catéchisme de l'honnête homme, X, 899, 900.

Catéchumène (*Le*), par Bordes, X, 671; XII, 886, 889, 898; XIII, 191.

CATESBY, l'un des complices de la conspiration des poudres, III, 849.

CATHERINE ou plutôt CHRISTINE de Pise. Ses mémoires sur le règne de Charles V, cités, III, 223.

CATHERINE I, femme de Pierre le Grand. Son histoire; comment elle devient impératrice, IV, 201, 881, 665. Son énergie sauve l'armée dans la campagne du Pruth, 801, 804, 805, 806; témoignage que lui rend l'empereur à son couronnement, 806, 807, 822, 823; fêtes de son mariage, 812; elle retrouve un de ses frères, 813: accouche d'une fille: fondation de l'ordre de Sainte-Catherine, 819; donne le jour à un prince qui meurt bientôt, 822, 823; suit partout le Czar, 822, 823; tombe malade à Schverin et accouche d'un prince qui vécut un jour, 823; pourquoi elle n'accompagne pas Pierre le Grand en France, 836; elle ne prend aucune part à la condamnation du Czarowitz, 836; intercède pour lui, 836; réfutation des assertions de Lamberti contre elle à cette occasion, 837; voyage en Prusse avec son mari, 840; l'assiste dans ses derniers moments, 883; lui succède, 897, 824; son caractère, 866.

CATHERINE II, impératrice de Russie, épouse de Pierre III; lui succède, IV, 397. Son éloge, V, 271, 803, 804, 862; VIII, 477, 492; IX, 263, 264, 285; X, 808, 806, 817, 834; XII, 795. Sa tolérance, V, 271, 804, 807; VIII, 29, 170, 276, 681; X, 597; XII, 702, 758, 759, 860. Mesures pour limiter la puissance du clergé, IV, 838; VII, 467; IX, 264; X, 594. Ses lettres sur les deux puissances spirituelle et temporelle, VIII, 170; X, 780, 781. Abolit la torture, V, 442; VIII, 30, 276. Protége les arts, IV, 664. Achète la bibliothèque de Diderot, V, 807; X, 804, et les tableaux de feu Crozat, 429. Propose à d'Alembert d'être l'instituteur de son fils, 829. Traduit et fait imprimer *Bélisaire*, 399, 684; XII, 804, 816, 817. Offre de publier l'*Encyclopédie* en Russie, 251, 338. Souscrit aux œuvres de Corneille, 257, 298. Sur son code, VI, 674; IX, 283; X, 402, 407, 442, 476, 477. Son manifeste au sujet de la mort du prince Yvan, X, 619; XII, 863. Sa devise, X, 894. Voltaire lui dédie sa philosophie de l'histoire, X, 304; XII, 880 et suiv., et lui adresse son épître à l'empereur de la Chine, X, 498. Présents qu'elle lui fait, 401, 836; XII, 877, 887, 870. Fonde une maison d'éducation pour cinq cents jeunes filles, 433-437. Se fait inoculer, X, 401; XII, 902. Secours qu'elle adresse aux familles Calas et Sirven, V, 227; X, 396. Donne un carrousel à Saint-Pétersbourg, III, 219. Fête le prince Henri de Prusse, X, 423 et suiv. Détails qu'elle donne à Voltaire sur la Sibérie, 446, 448, et la guerre des Turcs, 512, 607 et suiv. Voltaire lui recommande sa fabrique d'horlogerie de Ferney, 428 et suiv. Invite Voltaire à venir en Russie, XI, 800. Sa mort, XII, 870. Sa correspondance avec Voltaire, X, 293 et suiv. Pièces de vers qui lui sont adressés, II, 882, 661, 794. Vers à son sujet, 799; X, 296, 420; XIII, 71.

CATHERINE D'ARAGON, femme de Henri VIII qui la répudie pour Anne de Boleyn, III, 388, 397, 736, 747, 748.

CATHERINE DE FRANCE, fille de Charles VI. Épouse Henri V, roi d'Angleterre avec la France pour dot, III, 873; IV, 678. Son second mariage avec un gentilhomme appelé Tudor, 677, 678.

CATHERINE DE MÉDICIS, veuve de Henri II, II, 540; est déclarée régente; sa politique, 541; III, 484, 485; IV, 688. Son caractère, II, 559; est injustement accusée de la mort de ses enfants, 559, 562. Se démet de la régence, III, 488; IV, 701. Sa conduite pendant la Saint Barthélemy, II, 543; III, 487; croit aux sortiléges et favorise l'astrologie, II, 508; III, 496; reçoit du pape Pie IV de l'argent et des troupes pour exterminer les Huguenots, 483; s'il est vrai qu'elle ait envoyé la tête de l'amiral à Rome, II, 295? Introduit en France la vénalité des charges, III, 496; sa seconde régence après la mort de Charles IX, III, 488; IV, 706.

CATHERINE (Madame), sœur de Henri IV. Tient un prêche dans son palais et excite une sédition de dévotes catholiques, IV, 723. Son mariage avec le duc de Lorraine, 728.

CATHERINE DE SIENNE (Sainte). Son histoire, III, 249.

CATHERINE HOWARD, cinquième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Sa mort, III, 389.

CATHERINE PARR, sixième femme de Henri VIII, III, 390.

CATHERINOT. Conseiller de Bourges. Persécute Bonaventure Desperiers, VI, 262.

Catholicisme, avilit les souverains, V, 377. Quelle cause en a détaché les peuples du nord, VII, 283. Est aboli en Angleterre, III, 478. On l'y déclare *idolâtrie*, VII, 708. Singulière prophétie du grand Frédéric sur sa destruction, X, 384.

Catilina ou Rome sauvée, tragédie de Voltaire, I, 238 et suiv. L'auteur essaie cette pièce sur son théâtre et y remplit le rôle de Cicéron, 22, 238. En promet la dédicace à la duchesse du Maine, XI, 800. Particularités sur cette pièce, I, 238; X, 296, 496; XI, 880 et suiv., 834, 844, 849, 872, 874 et suiv., 922, 934, 940, 998, 992, XII, 73. Jugée par Condorcet, I, 22.

Catilina, tragédie de Crébillon, comparée à celle de Voltaire, I, 22. Critique de cette pièce, *id.*, IX, 28; X, 214. Ce qu'en pensait le grand Frédéric, 212, et ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance, XI, 836, 858, 873, 904, 783.

CATINAT (Nicolas de). Maréchal de France. Note sur sa vie, II, 321; IV, 6. Son éloge, 153. Gagne les batailles de Staffarde et de la Marsaille, 136. Ses négociations avec Victor-Amédée, 140. Est remplacé dans son commandement; Pourquoi? 178. Continue de servir sous son successeur et est blessé à Chiari, 183. Son commandement à Strasbourg, 187. S'était fait un grand parti dans l'armée. VII, 880. Cité, X, 389. Sur ses éloges par la Harpe, Guibert et l'abbé d'Espagnac, XIII, 304, 305.

CATON d'Utique. Réflexions sur sa vie et sa mort, II, 25, 998. Voy. l'article de Caton et du suicide dans le *Dict. phil.*, VII, 203.

CATON, le Censeur. Réponse que lui fait Lucullus au sujet du luxe qu'il voulait interdire aux Romains, VIII, 41.

Caton (*La mort de*), tragédie. Voy. ADDISON.

Catoptriques (Problèmes de), V, 670; XI, 880, 884.

CATROU (François), jésuite. Note sur sa vie, IV, 21. Cité, 228; III, 484; VIII, 685, 692, IX, 94.

CATT (De). Secrétaire du roi de Prusse, X, 322.

CATUCLAN, traduit Shakespeare avec Letourneur, X, 747.

Caucase (Mont). Ses habitants, III, 438.

CAUCHON, évêque de Beauvais, un des juges de Jeanne d'Arc, III, 275; V, 171; VI, 168.

CAULET, évêque de Pamiers. Refuse de se soumettre à la régale, IV, 228. Est privé de ses revenus, *ibid.* Se déclare contre le formulaire et le signe ensuite. 300.

CAUMARTIN (De). Intendant des finances. Inspire à Voltaire la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*, I, 5. Ce qu'il rapporte des trésors laissés par Mazarin, IV, 190, 191. Son éloge, II, 290.

CAUMONT (Duc de la Force). Maréchal de France. Comment il échappa dans son enfance, au massacre de la Saint-Barthélemy, II, 294, 342. Défend Montauban assiégé par Louis XIII, et l'oblige à lever le siége, III, 221. Louis XIII. Achète sa soumission et le fait maréchal, 223. Est chargé par Richelieu d'arrêter le maréchal de Marillac. 230. Notice qui le concerne, IV, 7.

CAUMONT (Joseph de Feltres, marquis de). Cité, XI, 118, 121, 124. Lettres que lui écrit Voltaire, 117, 119; 125, 168.

Cause première (Dialogue sur la), V, 119.

Causes célèbres (Supplément aux), V, 640 et suiv.

Causes finales. Cicéron n'en doutait pas, V, 310: reconnues par Spinosa, qui s'en moquait cependant, VII, 426. Leurs ennemis sont plus hardis que raisonnables, XIII, 201. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 307.

CAUSEUR (Jean). Centenaire, XIII, 246, 280.

CAUSSIN (Le P.), jésuite, confesseur de Louis XIII. Favorise ses relations avec mademoiselle de la Fayette, III, 236. Cité, 606.

CAUX DE CAPPEVAL, traduit la *Henriade* en vers latins, II, 274.

CAVAGNE, gentilhomme protestant, exécuté comme complice de Coligni, III, 488 ; IV, 708.

Cavagnole, jeu à la mode à la cour, II, 278.

CAVALIER (Jean), se met à la tête des protestants, dans les Cévennes, IV, 264. Était garçon boulanger, devient colonel, officier général et meurt gouverneur de Jersey, 265.

CAVALIERI. Géomètre. cité, V, 664 ; VII, 730.

CAVEIRAC (L'abbé). Réfutation de son apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy, II, 730 ; V. 231, 325, 316, 379, 636 ; VIII, 315 ; X, 292, 303, XII, 238. Sur ses écrits en faveur des jésuites, VI, 168 ; X, 293, 295, 609 ; XII, 452, 458, 456, 461. Cité V, 208 ; VIII, 147 ; X, 568 ; XII, 9, 168.

CAYENNE (Ile de), les Français s'y établissent, III, 440. Leur occupation en 1763, X, 629.

CAYLUS (Le comte de). Voltaire lui attribue la comédie du B... XI, 204. Son éloge, 268. Cité 312. Lettres qui lui sont adressées, 109, 312, 377.

CAYLUS (Madame de), nièce de madame de Maintenon. Inspire les premiers vers de la Fare, IX, 34. Sur ses *Souvenirs*, V, 262 ; XII. 1018, 1024.

CAZE, avocat, XII, 292.

CAZES (Pierre Jacques), peintre, IV, 61.

CÉCIL, un des secrétaires d'État d'Élisabeth d'Angleterre. VII, 208.

Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire. Mémoire concernant les embellissements de Paris, V, 201.

Ce qui plaît aux Dames. Conte en vers, II, 693. Détails sur cet ouvrage, XII, 229, 230, 234, 602.

CÉCROPS, donne les premières lois à la Grèce, III. 33.

Ceilan (Ile de), sa description, IV, 728.

CÉLESTIN II, pape, III. 614.

CÉLESTIN III, pape, III, 614. Couronne l'empereur Henri VI, 614. Défend qu'on l'enterre, 614. Réclame l'évêque de Beauvais pris les armes à la main par le roi Richard. Réponse de ce dernier, III, 191.

CÉLESTIN IV, pape, III, 222, 614, 683.

CÉLESTIN V, pape, III, 615. Sa mort, 239.

Celibat. Comment s'établit celui des prêtres. III. 259 ; VII, 380, 381.

Célibataire, condition imposable, VII, 577.

CELLIUS, physicien, X, 131.

CELLAMARE (Le prince de), ambassadeur d'Espagne à Paris. Conspire contre le Régent, IV, 311.

CELLIER, avocat. XIII, 292.

CELLINI (Benvenuto), se vante d'avoir tué le duc de Bourbon au siége de Rome, III, 748.

CELSE, cité VIII, 669.

Celtes, leur origine, III, 72 ; VII, 600. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 311.

CENCIUS, bandit célèbre, maltraite le pape Grégoire VII et le fait prisonnier, III, 179.

CENSIO (Marquis de Frangipani). Consul de Rome. Entre au conclave et s'empare du pape Gélase II, III. 663.

Censure, en quoi elle consistait à Rome, V, 484.

CENTAL (Madame de), réclame contre le ravage de ses terres lors des massacres en Languedoc, V, 818.

CÉPIAS, surnom du père d'Auguste, II, 56.

CEQUINI, comédien, reçoit des lettres de noblesse, IX, 481.

CÉRAN, secrétaire de Voltaire, XI, 104.

CÉRATI, confesseur du pape Clément XII. Son avis sur le genre de pièces de théâtre que l'Église autorise, IX, 490. Lettres qui lui sont adressées, XI, 477, 486.

Cérémonies, Titres, Prééminences. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 312.

CÉRÈS ÉLEUSINE (Mystère de), III, 40 et suiv.

CÉRESTE (M. de), XI, 696.

Cerignola (Bataille de), gagnée par Gonsalve de Cordoue contre les Français, III, 330.

CÉRINTHE. On lui attribue l'*Apocalypse* de saint Jean, proclama le premier la doctrine du règne de *mille ans*, VII, 122, 678. Son *Évangile*, VI, 484.

Cérinthiens, sectaires, VII, 734 ; VIII, 270.

CÉRISI (Germain Habert de), écrivain, notice, IV, 21. Cité, II, 484.

Cerisoles (Bataille de), III, 377.

CERLE, moine. Condamné et exécuté en effigie pour l'affaire de la régale, IV, 283.

Certain, Certitude. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 316. Certaine imitation en vers, II, 673. Ce qu'on entend par *certitude* de l'histoire, VII, 688.

CÉRUTTI, jésuite, l'un des auteurs du *Dict. Anti. phil.*, XII, 242.

CERVANTÈS, VI, 886 ; X, 184.

CÉSAR (Jules). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 317. Si l'on doit lui attribuer la mort de Pompée, II, 26. Villes et châteaux qui veulent l'avoir eu pour fondateur, 24 ; VII, 318. Son caractère et ses vices, II, 26 ; VIII, 241 ; IX, 468. Sa clémence, II, 28 ; IX, 323. Son opinion sur les Français, VII, 318. Adopte Antoine. Pourquoi ? II, 26. Droit singulier que lui accorde le sénat sur les dames romaines, V, 103 ; VII, 396, 672. Reforme le calendrier, III, 670. Quand il fut assassiné ? I, 237.

César (*Jules*), tragédie de Shakespeare traduite par Voltaire, I, 232. Examen de la pièce de Shakespeare, 149.

CÉSAR (Lucius), proscrit par Antoine et sauvé par sa femme Julie, tante de ce dernier, II, 28.

César (*La Mort de*), tragédie de Voltaire, I, 232 et suiv. Traduite en italien par Paradisi, XII, 37. Et par l'abbé Césarotti, 622 et suiv. Lettre de M. Algarotti sur cette tragédie, I, 325. Détails et particularités qui la concernent, II, 781 ; XI, 157, 163 et suiv, 188, 190 et suiv., 429, 430 et suiv., 502 ; XII, 73.

Cesar (*La mort de*), tragédie par le duc de Buckingham. Autre par l'abbé Conti, Vénitien, I. 232.

CÉSARINI (Julien), cardinal. Légat du pape Eugène IV et persécuteur de Jean Hus, III, 292, 296. Pousse l'Allemagne contre les Turcs, 296, 363, 726. Sa mort, 297, 726.

CÉSARION, fils de Jules César et de Cléopâtre, II, 28.

CÉSAROTTI (L'abbé), traducteur de la *Mort de Cesar* et de *Mahomet*. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 622.

Cesure (La). Ce que c'est, VII, 672.

CÉTURA, femme d'Abraham, VI, 881.

Cevennes (Les), histoire du protestantisme et de la guerre dans ce pays, IV, 260 et suiv.; V, 88, 89 ; VI, 386.

CHABANON, de l'Académie des Belles-Lettres. Traducteur de *Pindare*, XIII, 132 ; de *Théocrite* et *Tibulle*, 386. Auteur d'une tragédie de *Virginie*, XII, 379. Conseils que lui donne Voltaire au sujet de cette pièce, 694, 695. Sa tragédie d'*Eudoxie*, X, 630, 660 ; XII, 660, 662. D'Alembert le recommande à Voltaire, X, 618, 638, 663. Ses démarches pour entrer à l'Académie, 744, 718, 787. Voltaire le détourne du projet de faire un opéra d'*Alceste* après celui de Quinault, XIII, 6. Son voyage à Ferney, X, 630. Cité, IX, 201 ; XII, 641. Lettres et épîtres qui lui sont adressées, II, 648 ; XII, 1080, XIII, 443.

Chaîne des êtres créés. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 318.

Chaîne des temps, des événements, II, 290 ; VIII, 672. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 318.

Chaise percée ; est le premier meuble des actions humaines, VII, 407 ; VIII, 676.

CHALCONDYLE, écrit *l'histoire des Turcs*, III, 302. Son éloge, 321, 321.

Chaldéens, antiquité de ces peuples, VI, 222. Leur religion, 224. Leurs connaissances astronomiques, III, 12, 13. Inventent le Zodiaque, 14.

CHALONS, secrétaire de Marie de Médicis, conseille à Corneille d'apprendre l'espagnol, IX, 323.

CHAMBON. Pseudonyme de Voltaire. — De la paix perpétuelle, V, 228. Éloge historique de la Raison, VIII, 241. Panégyrique de Louis XV, XIII, 248.

Chambres ardentes, instituées pour juger les hérétiques, IV, 688, et les empoisonneurs, 200.

Chambre de Justice, instituée à l'Arsenal par Richelieu, IV, 736. Ode sur la Chambre de Justice de 1716, II, 258.

Chambre de la Tournelle. Son institution, IV, 683.

Chambre étoilée. Cour de justice en Angleterre, III, 552.

CHAMFORT. Lettres qui lui sont adressées, XII, 444, 476, 1016 ; XIII, 268. Sur sa jeune Indienne, XII, 444, 476, 490 ; XIII, 247. Sur ses éloges de la Fontaine et de Molière, XII, 695, 1016 ; XIII, 263. Cité, XII, 225, 262.

CHAMIER, ministre protestant qui dressa l'édit de Nantes. Mort de son petit-fils, IV, 220.

CHAMILLART (Michel de), ministre de Louis XIV. Note sur sa vie, IV, 15. Son incapacité, IV, 221, 228 ; VIII, 25 ; XI, 630. Comment il payait les armées, IV, 232. Avait le secret du masque de fer, 229.

CHAMILLI (Noel Bouton, marquis de). Maréchal de France sous Louis XIV. IV, 6, 108.

CHAMOUSSET (M. de). Calcule la mortalité dans les hôpitaux. Son éloge, VII, 294 ; XII, 203.

CHAMPAGNE (Le maréchal de), massacré par ordre de Prévot Marcel en 1357, III, 225.

CHAMPBONIN (Madame de). Lettres qui lui sont adressées, XI, 292.

CHAMPEAUX (M.), XI, 34.

CHAMPFLOUR (M. de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 328.

CHAMPFLOUR (M. de), fils du précédent, lieutenant dans le régiment de Luxembourg recommandé au maréchal de Broglie, XI, 280.

Champion, d'où vient ce mot, II, 411.

CHAMPIONNET. Général en chef de l'armée française, fait liquéfier le sang de saint Janvier à Naples, III, 269.

CHAMPMÊLÉ (Mademoiselle). Comédienne. Son éloge, II, 644 ; XII, 60.

CHAMPROND. Conseiller au parlement, IV, 740.

CHANCELOR, navigateur anglais. Ses découvertes, III, 384 ; IV, 249 ; XI, 277.

CHANCLOS (De), général des armées autrichiennes dans les Pays Bas, défend Ostende, IV, 265. Est fait prisonnier, 325.

CHANDASARB. Aventurier Arabe. Soudoyé par Dupleix, devient vice-roi d'Arcate, IV, 299, 777. Sa mort, 400.

Chandernagor, établissement français dans l'Inde, IV, 288, 789.

Changements arrivés dans le globe. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 220.

Changements arrivés à l'art tragique IX, 81.

Chansons. Ce qu'est ce genre de poésie en France, V, 290 ; IX, 143.

Chant, en usage dans les fêtes sacrées de l'Orient, VII, 22, et dans les églises de France, III, 128, 628 ; Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 322.

CHANTAL (Madame de). Sa canonisation, XII, 237.

CHANTELOUBE (Le P.), confesseur de Marie de Médicis. Accuse d'avoir formé un complot contre la vie de Richelieu, III, 450.

CHANTERIEAU (Louis Lefèvre DE), historien. Sa vie, IV, 21.

CHANVALLON. Voy. HARLAI DE CHANVALLON.

Chaos (*Le*), a-t-il existé? VI, 27, 338. Opinions d'Ovide et de Bayle, VIII, 107.

CHAPELAIN (Jean). Note sur cet écrivain, IV, 21. Pensions que lui font Louis XIII et la maison de Longueville, I, 64; II, 324. Aidait Richelieu dans la composition de ses pièces, I, 422. Son éloge, IV, 198; IX, 180. Écrit le jugement de l'Académie sur le *Cid*, 372. Cité, I, 641; II, 123, 441; IV, 744; V, 44, 278; IX, 59, 341, 365; XI, 41, 116, 117.

CHAPELAIN, prédicateur, X, 347; XI, 287.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel Luillier). Notes sur cet auteur, II, 348; IV, 21; XI, 11, 12. Rixe avec Molière, IX, 23. Sa rupture avec Ninon, 272. Cité, 180; X, 76; XI, 28. Lettres qui lui sont adressées, 11.

Chapon et la Poularde (*Le*). Dialogue philosophique de Voltaire, VI, 648.

CHAPPE (L'abbé). Sur la relation de son voyage en Russie, X, 431, 440, 481; XIII, 284, 285.

CHARAS (Moyse). Pharmacien, membre de l'Académie des Sciences. Ses expériences sur les vipères, IV, 21.

CHARBONNET. Professeur au collége Mazarin, X, 717.

CHARDIN (Jean). Voyageur. Note sur sa vie, IV, 22. Ce qu'il rapporte sur l'Inde et la Perse, III, 466; V, 433; VI, 672; VII, 278; VIII, 314.

CHARDON. Maître des requêtes. Rapporteur dans le procès de la famille Sirven, V. 288; XII, 697, 699, 771, 778, 830. Sa correspondance avec Voltaire, 1030; XIII, 97.

CHARÈS, de Lindos, fondeur du fameux Colosse de Rhodes, III, 201.

Caliste, tragédie de Colardeau, X, 267.

Charges (*Vénalité des*), III, 358, 535; IV, 431, 688, 579, 683.

Charité Signification de ce mot, XII, 980. (Maison de). Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 323.

Charité (Frères de la), leur institution, VIII, 60.

Charité mal reçue (*La*). Épigramme contre Labletterie, II, 720.

CHARITESKY, pseudonyme de Voltaire, V, 288.

Charlatans. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 326.

Charlatanerie des sciences et de la littérature. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 326.

CHARLEMAGNE. Premier empereur d'Allemagne et d'Occident. Sa naissance, III, 612, 624. Nomenclature de ses femmes légitimes ou illégitimes et de ses enfants, 612. Principaux événements de son règne, 117, 624. Il s'empare des États de son frère, 117, 626; V, 266. Son caractère, III, 117. Ses guerres contre les Saxons et Vitikind, 117, 118. Ses cruautés; institue le tribunal vehmique, 118; V, 235, 411. Guerres contre les Arabes d'Espagne; mort de Roland son neveu, III, 119. Épouse la fille de Didier, roi des Lombards et la répudie, 119, 626. S'empare des États de son beau-père et l'enferme dans un cloître, 119. Est couronné roi d'Italie, 119, 627, et proclamé empereur d'Occident, 120. Ses donations à l'Église, 120; V, 27; VII, 446. Assemble un concile à Francfort contre les Iconoclastes, III, 121, 127. Associe son fils Louis le Débonnaire à l'empire, et donne l'Italie à son petit-fils Bernard, 121. Sa mort, 121, 618, 631. Sa canonisation, 600. Démembrement de son empire, 146. Fin de sa race, 123, 642. Mœurs et usages de son temps, 122, 230. Religion, 230. Justice, 232. Lois, 233, 632; VII, 726. Commerce, 122. Sciences, 126.

CHARLES-ALBART. Empereur d'Allemagne. Voy. CHARLES VII.

CHARLES, roi d'Arles, fils de Lothaire, III, 632, 637.

CHARLES Ier, duc de Lorraine, dépossédé de la couronne de France par Hugues Capet, III, 160, 648, 649.

CHARLES Ier, roi d'Angleterre. Buckingham le conduit en Espagne faire la cour à l'infante, III, 286, 580; il épouse Henriette, sœur de Louis XIII, 581, 586. La conduite de Buckingham, indispose contre lui le pays, 533, 586, 551. Trahissait la cause des Réformés de la Rochelle, 587. Son avénement au trône, 550. Mécontente ses peuples, 551. Assassinat de Buckingham, 584. Convoque le parlement, 588. Guerres civiles; massacres des protestants en Irlande, 553, 554, 555. Cromwell défait l'armée du roi près d'Oxford, 557, et le fait mettre en accusation, 559. Sa mort, 559; VII, 559; VIII, 300. Justifié par Milton, V, 208; VI, 304; VII, 559. Compose un livre dans sa prison, 95, 552.

CHARLES Ier, roi d'Espagne. Voy. CHARLES-QUINT, EMPEREUR.

CHARLES II, roi d'Angleterre. Partage les dangers de son père après sa défaite par Cromwell, III, 557; XI, 128. Comment il hâta la perte de son père, III, 559. Le parlement le rappelle en Écosse, 559. Est battu par Cromwell, qui le poursuit partout, 560. Il se réfugie en France, 560; IV, 96, puis en Espagne, 99. Est rappelé et proclamé à Londres, III, 563; IV, 94. Était prodigue et toujours indigent, III, 564; IV, 97, 99. Querelles religieuses, III, 565, 566. Émulation qu'il inspire à Louis XIV, IV, 96. Était gouverné par la duchesse de Portsmouth, 196. Préférait le théisme, III, 563; VI, 190. Sa mort, IV, 4.

CHARLES II, roi d'Espagne, fils de Marie d'Autriche et de Philippe IV. Sa faiblesse, III, 542; IV, 99, 147. Prétention de l'Autriche et de la France sur sa succession, 99, 100. Sa mort, son testament et guerres qui en furent les suites, 4, 146, 147; V, 200. Hérétiques brûlés en sa présence, VI, 226.

CHARLES II, dit le Chauve, roi de France et empereur d'Allemagne. Sa naissance, III, 612, 630. Reçoit une partie de l'Allemagne étant encore au berceau, 135, 632. Sa mère lui fait donner le royaume d'Aquitaine enlevé à Pepin, 632. Est enfermé dans un couvent, 134, 633. Partage l'empire avec ses frères, 636. Se fait proclamer roi des Romains, 637. Est élu empereur d'Allemagne, 638. Il fait crever les yeux à son fils, qui s'était revolté contre lui, 637. Confirme les donations de Pepin au saint-siége, 638. Lettre qu'il adresse au pape Adrien II, VII, 408. Sa mort, III, 108, 642, 638.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Fait assassiner le connétable La Cerda, III, 564; V, 87. Est arrêté par le roi Jean le Bon, son beau-frère, *ibid.* Est rendu à la liberté par le Dauphin, III, 565. Se profite pour attiser la discorde à Paris, *ibid.* Est accusé d'avoir empoisonné Charles V, V, 87.

CHARLES III, dit LE GROS. Septième empereur d'Occident. Régent de France pendant la minorité de Charles le Simple, III, 612, 639. Achète une trêve aux Normands qui assiégeaient Paris, 140, 639. Est déposé dans une diète qu'il avait convoquée, 138, 640. Sa mort, 612, 640.

CHARLES III dit le Simple. Roi de France, fils posthume de Louis le Bègue. Charles le Gros et Eudes sont élus rois pendant sa minorité, III, 640, 641. Est rappelé d'Angleterre où il s'était réfugié. 641. Abandonne la Neustrie et la Bretagne à Rollon, 140.

CHARLES III, roi d'Espagne. Voy. DON CARLOS.

CHARLES IV, empereur d'Allemagne. Sa naissance, ses femmes, ses enfants, III, 615. Vicaire de l'empire en Italie; bat les Guelfes et les Gibelins, 709. Son père lui donne en partage la Bohême et la Silésie, 704. Va à Avignon défendre ses prétentions à l'empire. 705. Promesses qu'il fait au pape, *ibid.* Son élection disputée, 706. Va en Italie se faire sacrer, 708, 709, 711. Sa faiblesse, 709. Sa constitution de la *Bulle d'or*, 247, 568, 708. Abandonne l'Italie, 710. Entreprend le voyage de Paris. 715. Du grand schisme d'Occident, 710, 712. Il fonde l'université de Prague, 264. Sa mort, 615, 714.

CHARLES IV, dit le Bel, roi de France. Principaux événements de son règne, III, 258, 260. Le pape Jean XXII lui promet la couronne impériale, 760. Sa mort, 260.

CHARLES IV, duc de Lorraine. Louis XIII lui enlève ses États, III, 833, 785; IV, 76. Concourt au gain de la bataille de Nordlingue, III, 786. Est battu par Bernard de Veimar, 788. La France lui rend ses États, 790; IV, 84. Il se réunit à l'empereur après la mort de Louis XIII, III, 790. Vend son armée au roi d'Espagne; reçoit des subsides de Mazarin et du prince de Condé, IV, 84. Donne la Lorraine à la France, après sa mort. III, 98.

CHARLES-QUINT ou CHARLES Ier D'ESPAGNE. Sa naissance, III, 616, 734. Note sur sa femme et sur ses enfants, 616. Sa minorité, 735. Rend hommage à François Ier, 736. Est successivement promis à cinq femmes, 736, 739, 743. Est reconnu roi de Castille. 738. Aspire à la couronne impériale en même temps que François Ier, 508, 509. Est élu empereur, 573, 741. Principaux événements de son règne. 509, 741. Se prononce contre Luther, 742. Fait un pape de son précepteur, 570, 743. Voyage en Angleterre, *ibid.* Guerres en Italie, 744. Bataille de Pavie, François Ier prisonnier, 573, 744. Ligue sainte contre lui, 748. Perd le fruit de la bataille de Pavie, 573, 747. N'aspirait pas à la monarchie universelle, 573, 578, 749. Se fait couronner par le Pape à Bologne, 575, 749. Repousse Soliman de la Hongrie, 574, 750. Soumet le roi de Tunis, 574, 751. S'empare du duché de Milan, 752. Son entrevue avec François Ier à Aigues-Mortes, 576, 753. Son Voyage à Paris, 576, 754. Réprime la révolte des Gantois, *ibid.* Va en Italie, puis à Alger où il échoue, 755. Diète de Spire, 760. Concile de Trente, 757. Combat les protestants à Mulberg, 579, 760. Est battu devant Metz, 763. Son abdication, 576, 616, 764. Fait faire ses obsèques, 579, 765. Sa mort, 579, 616, 765. Est faussement accusé de la mort du dauphin, fils de François Ier, 788; V, 88, 428. L'or de l'Amérique a fait toute sa puissance, III, 488. Anecdote sur la naissance de son fils don Juan d'Autriche, VII, 90.

CHARLES V, dit le Sage, roi de France. Est nommé régent du royaume pendant la captivité de son père, III, 268. Va implorer les secours de Charles IV à Metz, 248, 709. Comment ce prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes; son gouvernement, 268 et suiv., 709. Charles le Mauvais accuse de l'avoir empoisonné, V, 87. Amasse des trésors, III, 547, 269, 270, 572. Encourage les lettres et fonde une bibliothèque, 265. Accorde des privilèges aux Parisiens, 317. Son éloge mis au concours, X, 425.

CHARLES V, duc de Lorraine. S'empare de Philisbourg, IV, 190. Est battu par le maréchal de Créqui, qui lui ferme l'entrée de ses États, 190. Refuse le traité que lui propose LOUIS XIV, 192. Seconde J. Sobieski contre les Turcs, 192. III, 295, 797, 799. Combat Louis XIV et s'empare de Bonn et de Mayence, IV, 138. Sa mort, 142. Sur son prétendu testament politique, V, 225, 290; VII, 842; IX, 297.

CHARLES VI, roi de France. Pourquoi l'appelle-t-on encore le bien-aimé? II, 219. Monte sur le trône à douze ans, IV, 701; III, 269. Tombe en frénésie, 528, 270, 715. Invasion du royaume par les Anglais, 271, 272, 273. Meurt le plus malheureux des rois, 275. Règlement des repas sous son règne, 279. Son entrevue avec l'empereur Venceslas à Reims, 716.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne. Va en Espagne disputer la couronne au duc d'Anjou, IV, 180, 187. Notice qui le concerne, III, 618. Histoire des événements de son règne, 809, 901. Sa mort, II, 281; IV, 296; V, 298; X, 163.

CHARLES VII, empereur d'Allemagne, électeur de Bavière sous le nom de Charles-Albert. III, 630. Prétend à l'empire, IV. 296. Est élu, 330. Est chassé de ses États, 332. Se réfugie à Augsbourg, 336. Puis à Francfort, 337. Retourne à Munich, 343. Sa mort, 343.

CHARLES VII, roi de France, enlève les trésors de sa mère lorsqu'il n'est encore que dauphin, III, 272. Son entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 273. Est accusé de sa mort et condamné par contumace, 274. Dispute le royaume aux Anglais. 275. Est sacré à Reims, *ibid.* La France sous son règne, 277, 305. Rétablit le parlement de Paris, IV. 683. Donne sa fille Madeleine au roi de Bohême Ladislas le Posthume, III, 618. Persécute Jacques Cœur, 277. Sa mort, *ibid.*, 308.

CHARLES VIII, roi de France, fils de Louis XI. Lui succède à quatorze ans, III, 323. Est obligé de disputer sa couronne à son tuteur le duc d'Orléans, III, 323. Épouse Anne de Bretagne dont le pays est ajouté à la France, *ibid.*, 728. Entre en Italie, 332. Se fait proclamer empereur d'Orient, 333. Fait la conquête de Naples, 331, 735. Sa mort, 334. Anecdote hasardée de Duhaillan sur sa naissance, V, 98; VII, 90.

CHARLES IX, roi de France. La France pendant sa minorité, III, 494. Catherine de Médicis; États généraux de Pontoise; Colloque de Poissy; Massacre de Vassi; Bataille de Dreux, 495. Sa majorité, 496; IV, 701. Guerre de religion, III, 497. Marie sa sœur au roi de Navarre, II, 291; III, 499. Massacre de la Saint-Barthélemy, II, 342; III, 498. Va voir à Montfaucon le corps de Coligny, II, 293, 343; III, 499. Sa mort, II, 290, 345; III, 495; IV, 706; VIII, 569. Voy. l'art. du *Dict. phil.* qui le concerne, VII, 527. Vers qu'il aurait composés pour Ronsard, *ibid.*, X, 18; XIII, 305. Cité, VIII, 128; XIII, 413.

CHARLES IX, roi de Suède, III, 522.

CHARLES X. Voy. BOURBON-VENDÔME (Cardinal).

CHARLES X (Charles-Gustave), roi de Suède, succède à Christine, sa cousine, III, 522. Ses conquêtes, 521, 523; IV, 445. Sa mort, 8.

CHARLES XI, roi de Suède, père de Charles XII. Prince frugal, vigilant, laborieux, IV, 444. Appelé comme médiateur entre plusieurs grandes puissances, 448. Fut le premier roi absolu, III, 522. Sa mort, IV, 8.

CHARLES XII, roi de Suède. Note qui le concerne, IV, 8. Son histoire, 435, et suiv. — Sa naissance, 444. Son éducation, *ibid.* Monte sur le trône à quinze ans, 449. Changement subit dans son caractère. Se prépare à la guerre contre le Danemarck, la Pologne et la Moscovie, 446. Aperçu historique sur ce dernier pays, *ibid.* et suiv. Charles quitte Stockholm pour n'y plus rentrer, 452. Siége et prise de Copenhague, 453. Discipline et piété de ses troupes, *ibid.* Victoire de Narva, 454, 458, 522. Passage de la Dwina, 457. Entre vainqueur dans Varsovie, 463. Défait le roi de Pologne à Clissau, 464. Chute de cheval qui fait croire à sa mort, *ibid.* Poursuit de nouveau le roi de Pologne, 465. Passe la rivière de Bug, son infanterie en croupe derrière les cavaliers, *ibid.* Mort du général Lieven, tué près de lui, *ibid.* Prise de Thorn, 466. Refuse de prendre la couronne de Pologne et d'y établir le luthérianisme, 467. Fait élire Stanislas Leczinski, 468. Interdit aux ecclésiastiques de se mêler des affaires d'État, 470. Schulembourg complétement défait à Frauenstadt, 472, 520. S'empare de la Saxe, 473. Oblige Auguste à renoncer à la couronne de Pologne, 475, 476, 521. Ordonne le supplice de Patkul, 476, 522. Sa fermeté, 476. Reçoit dans son camp les ambassadeurs de presque toutes les puissances de la chrétienté. 478. Conditions humiliantes qu'il impose à l'empereur d'Allemagne, 479. Est comparé à Alexandre, *ibid.* Comment il quitte la Saxe pour marcher contre les Moscovites, 480. Réception qu'il fait à l'ambassadeur de la Porte-Ottomane, 481. Poursuit le czar et se trouve en même temps que lui dans la ville de Grodno. *ibid.*, 522. Bataille d'Hollosin, la plus glorieuse de toutes celles qu'il a données, 482, 523. Entouré par un groupe de Calmoucks, comment il parvient à se faire jour, 483. S'enfonce dans l'Ukraine et s'unit à Mazeppa, *ibid.*, 484. Le czar bat Levenhaupt à Lesno, 484, 485. Détresse de son armée pendant l'hiver de 1709, 488. Suspension d'armes, *ibid.*, 525. Investit Pultava, 486. Est blessé à la jambe, *ibid.* Bataille de Pultava, 487, 527, 530. Charles y perd son armée, 489. Sa fuite, il arrive à Bender, 491. Accueil qu'il reçoit des Turcs, *ibid.* Établit son camp près de la ville, 493. Son goût pour les lettres, 495. Refuse avec opiniâtreté de retourner en Suède, 494. Ses ennemis réveillés attaquent ses États, *ibid.*, 530. Traité de La Haye, 496. Auguste remonte sur le trône de Pologne, 530. Les Danois descendus sur les côtes de la Suède sont battus par les milices suédoises, 497. Excite les Turcs contre le czar. Affaires du Pruth, 501. Le grand vizir laisse échapper Pierre, 502. Indignation de Charles à ce sujet, *ibid.* On veut le forcer de quitter la Turquie, 503. Lettre que lui écrit le sultan, 504. Il résiste et soutient un siége dans sa demeure, 510. Est surnommé *Tête de fer*. Il est pris et traité en prisonnier, 512, 516. Va habiter la petite ville de *Démotico*, 517. Reste couché pendant *dix mois pour gagner du temps*, *ibid.* Etat de la Suède pendant sa captivité, 518, 519, 602. Quitte enfin la Turquie, *ibid.*, 600. Congédie sa suite et se rend à Stralsund incognito, 600. État de l'Europe à cette époque, 521, 524. Il marie sa sœur au prince de Hesse, 522. Est assiégé dans Stralsund, 524, 621. Est grièvement blessé dans une sortie, 526. Quitte Stralsund, 527. Passe en Norwége avec vingt mille hommes, 528. Négocie avec le czar, 530, 533, 619, 645. Va faire *une seconde fois la guerre en Norwége*, 534. Fait le siége de Frédrickshall, 534. Sa mort, 538, 648. Son portrait, 532; VII, 644; IX, 149. Surnommé le Don Quichotte du Nord, VIII, 477; XII, 26. Anecdotes qui le concernent, IV, 437, 537; V, 340; X, 230.

Charles XII (*Histoire de*), par Voltaire, 435 *et suiv.* Détails et éclaircissements relatifs à cet ouvrage, 436, 438, 441; V, 58; IX, 76; X, 27, 100; XI, 20, 60, 66, 69, 70, 71, 85, 90, 100, 117, 119, 223, 300, 329, 415, 526, 529. Envoi à madame du Châtelet, II, 772.

CHARLES-BORROMÉE (Saint). Archevêque de Milan. Veut réformer l'ordre des Humiliés, III, 569. Tentative d'assassinat sur sa personne, 579, 570. Examinait et approuvait les pièces de théâtre, VIII, 140.

CHARLES D'ANJOU, frère de saint Louis, est fait prisonnier avec lui, III, 216. Son caractère, 217; IX, 114. Appelé au trône de Naples et de Sicile, III, 217, 225, 229; V, 55, 57. A quelles conditions? III, 627. Est soutenu par le pape, 228, 622. Monnaie romaine portant son effigie, V, 55. Bat Conradin, s'en empare et le fait *périr*, III, 228, 622; V, 55. Ses cruautés, *ibid.* S'unit à l'empereur Rodolphe, III, 690. Vêpres Siciliennes, 136, 691.

CHARLES D'AUTRICHE, fils de Ferdinand, frère de l'empereur Rodolphe et de la fille d'un sénateur d'Augsbourg. Bat les Turcs, III, 772.

CHARLES DUC DE BERRI. Voy. BERRI.

CHARLES DE BOURBON (Le connétable). Voy. BOURBON.

CHARLES DE BOURBON-VENDÔME. Voy. BOURBON-VENDÔME.

CHARLES DE LORRAINE (Le cardinal), frère du duc de Guise, assiste au Concile de Trente, III, 493. Tient François II en tutelle, III, 495; IV, 696. Veut *établir l'inquisition en France*, 699. Conspiration d'Amboise, III, 495; IV, 696. Veut faire assassiner le roi de Navarre, 697. Son ambition, III, 496. Achète l'évêché de Strasbourg, 772. Persécute les protestants. IV, 704. Sa joie à la nouvelle de la Saint-Barthélemy, 706. Avait imaginé le projet de la ligue, *II*, 296; *III*, 707. *En suit pieds nus* la procession, 708. Sa mort, III, 800; IV, 708. Cité, VII, 445.

CHARLES DE LORRAINE (Le prince), frère du grand-duc de Toscane, IV, 230. Ses succès en Bohême, 231. Pénètre en Alsace, 239. Repasse le Rhin, 242. Poursuit le roi de Prusse, 243. Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, 255. Ne peut empêcher le siége de Namur, 268. Est battu à Prague par les Prussiens, 294. Défend cette ville, 302.

CHARLES DE VALOIS, frère de Philippe le Bel. Reçoit l'investiture du royaume d'Aragon, III, 226, 696. Épouse la fille de Baudoin II, et est nommé par le pape empereur d'Orient, 227, 694. Vicaire de l'empire en Italie, 227, 294. Persécute les Gibelins, 227, 280.

CHARLES, duc de Mantoue, est dépossédé par Ferdinand II, empereur, III, 546.

CHARLES-ÉDOUARD. Voy. ÉDOUARD (Charles.)

CHARLES-EMMANUEL de Savoie, gendre de Philippe II, roi d'Espagne, détails qui le concernent, III, 463, 474.

CHARLES-EMMANUEL, roi de Sardaigne. Victor-Amédée son père lui cède la couronne, IV, 322, 332. Ses prétentions sur le Milanais, 323. S'unit à Marie-Thérèse contre la France, 332; IX, 9. Son courage à la prise de Château-Dauphin, III, 326. Perd la bataille de Coni, 344. Se réfugie à Casal, 352. Reçoit une partie du Milanais par le traité d'Aix-la-Chapelle, 380.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne. Son portrait, III, 306, 729. Ses possessions, 309, 729. Veut les ériger en royaume, *ibid.* Périt devant Nancl, 340, 730.

CHARLES-LOUIS, fils de Frédéric V. Électeur palatin, III. 696. Le général Oxenstiern le fait rentrer dans ses États, dont son père avait été dépouillé, 728. Ses mauvais succès contre les impériaux, 728. Prisonnier en France, 700. Envoie un cartel à Turenne, IV, 118; XII, 252, 254.

CHARLES-MARTEL. Vainqueur d'Abdérame, III, 72, 96. Sa puissance, *ibid.*, 124. Fait périr l'abbé de Fontenelle, 129.

CHARLES-MARTEL. Neveu de saint Louis. Épouse au berceau la fille de Rodolphe de Habsbourg, III, 690. Le pape Nicolas IV lui donne la couronne de Hongrie, 329, 693

CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH, fils de Charles VII, empereur. Électeur de Bavière, III, 630; IV, 348.

CHARLES-PHILIPPE DE NEUBOURG. Électeur palatin, III, 630.

CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE DE SULTZBACH. Électeur palatin, III, 630. Sa correspondance avec Voltaire, X, 423 à 491.

CHARLEVAL (Charles Faucon de Ris). Sa vie et ses ouvrages, IV, 92; V, 292; IX, 20.

CHARLEVOIX (Le père). Son *Histoire du Canada* citée, VII, 119.

Charlot ou La comtesse de Givry, comédie de Voltaire, II, 72 et suiv., détails sur cette pièce, XII, 291 et suiv., 322 et suiv., 328, 331.

CHARLOTTE ÉLISABETH de Bavière, seconde femme de Philippe, frère de Louis XIV, IV, 2, 203.

CHARLOTTE, reine de Prusse, femme de Frédéric 1er, X, 31.

CHARNACÉ (De), ambassadeur de France près de Gustave-Adolphe, III, 522.

CHARNI Bourgeois de Calais. Édouard III lui pardonne, III, 222.

Charniers des Innocents, à Paris, II, 708.

CHAROLAIS (Le comte de), XI, 146, 147.

CHAROLOIS (*Mademoiselle de*). *Impromptu* qui lui est adressé, II, 782.

CHAROST (Le duc de), capitaine des gardes de Louis XV, IV, 320.

CHAROST (La duchesse de), protége madame Guyon, IV, 277.

CHAROST (Le comte de). S'il est auteur d'une *satire intitulée Portrait de Voltaire?* XI, 164.

CHARPENTIER (François). Note sur sa vie, IV, 22.

CHARRON. Auteur de *la Sagesse*, VIII, 122, 123, 522, 640; IX, 102.

Chars de guerre dont se servaient les anciens, VII, 244; X, 402, 410. Projet d'en reprendre l'usage en France, VII, 244. Essai qui en fut fait, X, 405; XI, 222. Voltaire propose à l'impératrice de Russie de s'en servir contre les Turcs, X, 402, 405, 413, 414, 415, 418. Résultats qu'on en peut obtenir, XI, 728, 813, 820, 822, 826, 830; XII, 14. Chars ou chariots armés en Chine, III, 77.

CHARTON. Membre du parlement. Arrêté par ordre de Mazarin, IV, 77.

Chartreuse (*La*), poëme de Gresset, citée, XI, 194.

Chartreux, ordre religieux, III, 402.

Chasse. Lois sur cette matière en Angleterre, V, 13.

CHASSÉ, artiste de l'Opéra, XI, 180.

CHASTELLUX (Le chevalier de), académicien. Éloge de sa *Félicité publique*, V, 228, 237; VIII, 662; IX, 280; X, 729; XIII, 162, 178, 176, 225, 251. Auteur de l'article *Bonheur public* du supplément à l'*Encyclopédie* rayé par la censure, 348. Vers qui lui sont adressés, II, 602. Sa correspondance avec Voltaire, XII, 748; XIII, 78, 175, 184, 231, 288, 344, 402, 407, 413.

CHATEAUBRIANT, cité, I, 92.

CHATEAUBRUN, académicien, XI, 732.

Château-Dauphin. Pris par les Français et les Espagnols en 1744; IV, 336.

CHATEAU-GONTIER (Nicolas Bailleul, marquis de). Surintendant des finances, IV, 10.

CHATEAUNEUF (L'abbé de). Parrain de Voltaire, I, 4. Ce qu'il dit de Ninon de Lenclos, II, 88. Son aventure avec elle, V, 108, 189; IX, 274. Voltaire donne sous son nom sa pièce du *Dépositaire*, XIII, 4, 22. Son opinion sur Corneille et Racine, XII, 466.

CHATEAUNEUF (Charles de l'Aubespine, *marquis de*), *créé garde des sceaux après la journée des Dupes*, III, 830; IV, 760. Poursuit le procès du maréchal de Marillac, III, 830. Emprisonné par ordre du cardinal, pourquoi? 833. Notice qui le concerne, IV, 10.

CHATEAUNEUF (Marquis de). Ambassadeur de France en Hollande. Signe le traité de commerce avec la Russie en 1717, IV, 229

Le jeune Voltaire exilé près de lui. I, 8; XI, 9, 8. Ambassadeur à Constantinople, V, 108.

CHATEAU-RENAUD (François-Louis Rousselet, comte de). Vice-amiral et maréchal de France. Note sur sa vie, IV, 8. Débarque Jacques II en Irlande, 130.

CHÂTEAUROUX (Madame de). Maîtresse de Louis XV, protége Voltaire, I, 18, 20.

CHATEAUVIEUX (De), inventeur d'un semoir, XII, 2.

CHATEL (Jean), tente d'assassiner Henri IV, à l'instigation des jésuites, III, 310, 311; IV, 720. Son procès et son supplice, *ibid.*, V, 188.

CHATILLON (Odet de). Évêque de Beauvais et cardinal. Se fait protestant. Son mariage, III, 488; IV, 701. Est condamné par l'inquisition, III, 494.

CHATILLON (Comte de), petit-fils de l'amiral Coligni. Bat les Ligueurs, III, 315. Le roi achète sa soumission et le fait maréchal de France, 320, 323.

CHATILLON (Duc de). Gouverneur du fils de Louis XV. Est exilé, IV, 768.

CHATILLON (La duchesse de). Sa visite à Ferney, X, 742.

CHAUBERT, libraire, XI, 227.

CHAUDON, avocat de Catherine Cadière, VII, 364; VIII, 122; XI, 69.

CHAUDRON (Michelle). Brûlée à Genève comme sorcière. Son histoire, V, 409, 422; VII, 249.

CHAUFEPIÉ (Jacques-George). Cité, VII, 248; IX, 116.

CHAULIEU (Guillaume Anfryo, abbé de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 98. Voltaire introduit dans sa société par l'abbé de Châteauneuf, I, 4. Se plaint qu'on lui attribue des vers qui ne sont pas de lui, 68. Autres détails qui le concernent, II, 544, 548; VIII, 421; IX, 290; X, 30, 47, 283; XI, 94. Sa place dans le *Temple du Goût*, II, 544, XI, 92. Cité, 101, 102, 113; XII, 4; VIII, 174; XII, 257; XIII, 225. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 761; XI, 11, 15, 16. Pourquoi Voltaire lui attribue son *Épître à Uranie*, I, 13; II, 478.

CHAULNES (HONORÉ D'ALBERT, duc de), maréchal de France, IV, 7.

CHAUMEIX (Abraham). Convulsionnaire, II, 720, 734, 750. Dénonce l'*Encyclopédie*, V, 200; VI, 276; VII, 9; X, 289; XII, 88. Devient maître d'école à Moscou, VIII, 170; X, 394, 641; XII, 206. Cité, VIII, 194, 196, 205, 206, 634; X, 268, 269; XII, 38, 69, 74, 76, 77, 105, 106, 146, 150, 154, 189, 162, 165, 178, 179, 185, 725.

CHAUSSON. Brûlé au dix-septième siècle, II, 225, 749; XI, 819.

CHAUVEAU, graveur. Ses ouvrages, IV, 62.

CHAUVELIN (M. de), est blessé à la bataille de Coni, IV, 348.

CHAUVELIN (Germain-Louis). Garde des sceaux, fait réunir la Lorraine à la France, IV, 336. Son exil, 768. Ses poursuites contre Voltaire, XI, 85, 180, 161, 181, 542.

CHAUVELIN (L'abbé de), depuis conseiller, fonde une messe à perpétuité pour remercier Dieu d'avoir sauvé la vie de Louis XV, IV, 418. Part qu'il eut à la destruction des jésuites, 771. Cité, X, 292; XI, 602; XII, 30, 37. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 803.

CHAUVELIN, l'intendant, XI, 89, 68, 66, 69, 281. Passionné pour le bien public, 282. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 27, 30.

CHAUVELIN (Marquis de), ambassadeur de France à Turin, auteur d'une pièce de vers intitulée : *Les sept péchés mortels*, II, 722; XI, 274. Son éloge, XII, 26, 30. Va voir Voltaire aux Délices, 32, 39. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1030.

CHAUVELIN (Marquise de), femme du précédent. Séjourne aux *Délices*, XII, 27, 32, 46, 66. Vers qui lui sont adressés, II, 782.

CHAVANES, catéchiste à Vevai, XI, 814; XII, 4.

CHAZIN, élève de rhétorique, écrit à Voltaire, XIII, 136.

CHAZOT. Major au service de Prusse, X, 286; XI, 441, 585.

Chef (*Tête*), emploi de ce mot, IX, 374.

CHEMINAIS DE MONTAIGU. Jésuite, prédicateur, II, 241; IV, 92; IX, 217.

Cheminées, étaient inconnues dans le treizième siècle, IV, 278.

Chemins et *routes*. Emploi des troupes pour leur construction, V, 378; XIII, 289 et suiv., les chemins de France sont trop larges, V, 283; VII, 288. Sur leur entretien, 277. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 327.

CHENEVIÈRES (De). Auteur du ballet de *Mysis et Glaucé*. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 787; XI, 802; XII, 77, 249.

CHÉRÉDIN-BARBEROUSSE. Voy. BARBEROUSSE.

CHÉREAS. Centurion, meurtrier de Caligula, X, 726.

CHÉRÉMON, d'Alexandrie, Cité, VI, 229.

CHÉRON (Élisabeth-Sophie). Note sur sa vie, IV, 22.

Chérub, *Chérubin*. Esprits célestes; leur origine, II, 415; VI, 230.

CHERRIER (L'abbé). Censeur de la librairie, XI, 220.

Chérusques (*Les*), tragédie citée, XIII, 167.

CHESELDEN. Célèbre chirurgien Anglais, IV, 248. Et habile oculiste, V, 708. Opération remarquable qu'il fit sur un aveugle-né, VII, 441; VIII, 225; XI, 234. Ses observations sur les hermaphrodites, VIII, 265.

CHESTERFIELD (Lord). Éloge de ses *Lettres à son fils Philippe Stanhope*, X, 248; XIII, 225. Cité, X, 134. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 113.

Chesterfield (*Les oreilles du comte de*), roman philosophique de Voltaire, VIII, 370.

Cheval de Troie. Explication qu'en donne Voltaire d'après Pausanias, III, 140.

Chevalerie. Son histoire jusqu'à Louis XI, III, 312, 314. Abolition des tournois, 319. Réflexions sur cette institution, 754.

CHEVALIER, peintre, XI, 214.

Chevaliers. Cérémonies de leur armement, III, 312, 672. Origine des chevaliers errants, 172. *Bas-chevaliers* ou *bacheliers*, 312. Formaient au seizième siècle une espèce d'ordre imaginaire, 754. N'exerçaient à ce titre aucun droit politique, *ibid.* Ce qu'on entendait par *preux chevaliers*, *ibid.*

Chevaux et les Ânes (*Les*), ou *Étrennes aux sots*. Satire par Voltaire, II, 751; XII, 268.

CHEVERT (De). Lieutenant-général et colonel du régiment de Beauce. Monte le premier à l'assaut de la ville de Prague, IV, 330. Son intrépidité à l'attaque de Château-Dauphin, 336.

CHEVRAU (Urbain). Note sur sa vie, IV, 23.

CHEVREMONT (L'abbé de), auteur du prétendu *Testament de Charles* V, *duc de Lorraine*, V, 285, 286. Cité, VII, 243.

CHEVREUSE (Duc de). Se distingue au combat de Sahy et à Fontenoy, II. 497. Protége Fénelon contre Bossuet, IV, 279.

CHEVREUSE (Duchesse de), courtisée par le cardinal de Richelieu, cabale contre lui, III, 525, 533.

CHEVREUSE (Duchesse de), protectrice de madame Guyon, IV, 277.

CHEVRIER (Comte de), tué à Fontenoy, II, 497; IV, 349.

CHEVRIER, écrivain, XI, 705, 706.

Chezeri (*Vallée de*), démarches de Voltaire pour l'affranchissement de ses habitants, XIII, 338, 339, 340, 581.

CHIABRERA. Poëte italien. Cité, IV, 248.

CHICOT, fou d'Henri III. Comment on le fait intervenir dans le procès à propos du meurtre du duc de Guise, IV, 710.

Chien. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 329.

CHIFFLET (Jean-Jacques). Note sur sa vie, IV, 23.

Chiffres. Inventés par les Indiens, III, 23, 23 et suiv. Servent à remplacer l'écriture dans les dépêches, VIII, 120.

CHIGI. Cardinal, neveu du pape Alexandre VII et son envoyé près de Louis XIV, IV, 97, 194.

CHI-HOANGTI. Empereur Chinois, fait brûler tous les livres, III, 76.

CHILDEBERT, roi de France, fait massacrer ses neveux, III, 122; V, 467. L'évêque de Reims se révolte contre lui, 129. Il marie sa fille à Ethelbert. 131.

CHILDÉRIC III, roi de France, déposé par Pepin, III, 113, 624.

Childéric, tragédie citée, XI, 211.

CHILPÉRIC, de Soissons, roi de France. Sa tyrannie, III, 122. Eut plusieurs femmes à la fois, 148; VII, 444.

CHIMÈNES (De). Se conduite à la bataille de Fontenoy, II, 497.

Chine, *Chinois*, leur antiquité, II, 625; III, 75; V, 108, 190, 227, 229; XII, 105. Cultivent l'art dramatique longtemps avant les Grecs, I, 622, 641. Caractère des modernes, X, 433. Notice sur l'empereur Kien-long. II, 628; V, 188 et suiv. Le seul des anciens États non soumis à la théocratie, III, 12. Aperçu historique sur le pays, 25, 75. Confucius, 26; V, 122. Bonzes, III, 27, 81, 481. Lois, 72, 79, 600; V, 186; VIII, 30. Usages, III, 72. Sciences, 72, 482. Commerce, IV, 641. Le livre des *Cinq-Kings*, III. 75. Population, 76; V, 227. Grande muraille, III, 77; V, 227; VII, 102. Chassés armés, III, 77. Monnaies, *ibid.* Inventent l'imprimerie, 78; V, 227. Sur quoi repose leur religion, III, 80; IV, 810; VI 219. Idole de Dalai-Lama, III, 81. Quand la religion chrétienne a-t-elle pénétré dans le pays, 82; V, 185. Découverte par les Portugais. III, 480. Yng-tsong chasse les descendants de Gengis et rétablit la dynastie chinoise, 481. État des lettres à cette époque, 482. Delà tragédie de *l'Orphelin de Tchao*, *ibid.* Gouvernement, *ibid.* État de la Chine au dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, 600. Agriculture, *ibid.*, VII, 40. Astronomie, III, 72; VII, 88. Géographie, VII, 630. Guerre des Tartares-Mandchoux, III, 600. Taïtsou, empereur des Tartares, 601. Li-tse-Tching s'empare de Pecckin, *ibid.* Les jésuites en Chine, 602; IV, 202; V, 189. Leur expulsion, VII, 234. Tremblement de terre, III, 605. Mœurs et cérémonies à l'époque de Louis XIV, IV, 220 et suiv. Christianisme proscrit de la Chine, 224, 225; VI, 729 à 736. Persévérance des mœurs chinoises, V, 49. Les Chinois sont à tort accusés d'athéisme, *ibid.*, 184; VII, 252. Ne sont pas idolâtres, IV, 810. Livre du *Shasta-bad*, V, 188. Magnificence de la maison de l'empereur, VII, 249. Du nombre de vieilles femmes dont parle le *Journal de la Chine*, VII, 270. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 330. Mémoires de Du Halde et de Hudde cités, IV, 22.

Chine (*Épître au roi de la*), par Voltaire, II, 622.

Chine (*Rescrit de l'empereur de la*), à l'occasion du projet de paix perpétuelle, par Voltaire, VIII, 292.

CHIMIAC (LA BASTIDE DUCLAUX). Avocat au parlement de Paris. Note qui le concerne, II, 831; V, 90. Auteur d'un *Commentaire sur le Discours des libertés gallicanes* de l'abbé Fleury; Voltaire redresse ses bévues et ses calomnies, 90 et suiv. Cité, VII, 336; VIII, 346; XII, 297.

CHIRCA, roi du Mogol. Y établit la religion musulmane, III, 482.

CHIROL. Libraire de Genève, X, 638, 734.

CHIRON. Astronome. Cité, V, 740.

Chirurgie. Perfection à laquelle cet art est parvenu, IV, 248.

CHIVERNI. Chancelier de France sous Henri IV, IV, 718, 719.

CHOERILE, poëte grec. Cité, I, 64.

Chœurs. Dissertation sur les chœurs, I, 74. Ceux de nos opéras comparés aux chœurs anciens, 74, 75, 584, 585.

CHOIN (Mademoiselle) ou CHOUIN. S'il est vrai qu'elle fut l'épouse du Dauphin, fils de Louis XIV, IV, 2.

CHOISEUL-FRANCIÈRES (Claude, comte de), maréchal de France, IV, 7. Amant rebuté de Ninon, IX, 273. Se distingue à la bataille de Steinkerque, 137.

CHOISEUL (Duc de). Ministre des affaires étrangères. Son éloge, IV, 425; V, 663; X, 451, XII, 153. Pourquoi ne peut être comparé à Colbert, 970, 978. Madame du Barri le renverse du ministère, I, 42, 44; IV, 428. Vers sur sa disgrâce, II, 670. Intérêt qu'il prend à la famille Calas, I, 34; V, 527; XII, 680. Se déclare contre les Sirven, qu'il avait promis de protéger, XII, 207. Quel sens on doit donner à la protection qu'il accordait à Palissot et à Fréron, 90; X, 657. Voltaire lui dédie sa tragédie des *Scythes*, II, 49. Opinion qu'en avait le grand Frédéric, X, 349. N'était point ennemi des philosophes, 261, 262. Services qu'il rend à Voltaire, 291, 292, 293, 629; XII. 149. Protége la colonie d'horlogers établie à Ferney, X, 691. Fonde la ville de Versoix, XII, 978, 1000, 1002, 1008, 1014; XIII, 30, 33, 44, 49, 84,

96, 98, 101. Cité, X, 287, 304; XII, 43, 46, 51, 53, 58, 57, 60, 79, 83, 92, 681, 967, 969. Lettres qui lui sont adressées, XI, 696, 767; XII, 1050; XIII, 10, 16, 31, 203.

CHOISEUL (Duchesse de), femme du précédent. Lettres, stances, épîtres et vers qui lui sont adressés, II, 823, 663, 670; XII, 930, 970; XIII, 1, 443. Citée, X, 691; XII, 855, 966, 967 XIII, 31, 37.

CHOISEUL (De). Sa conduite à la bataille de Coni, IV, 342.

CHOISEUL-BEAUPRÉ, cardinal, archevêque de Besançon, IX, 969.

CHOISEUL (Mademoiselle de). Sa mort singulière, XII, 646.

CHOISEUL-MEUSE (De), officier. Se distingue à Fontenoy, II, 486.

CHOISI (François-Timoléon de). Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 23. Cité, 219, 295.

Chokzim (*Bataille de*), où Sobiesky délivre la Pologne du joug des Turcs, II, 823; III, 884.

CHOMEL, pasteur protestant. Supplicié dans le Languedoc, IV, 239.

CHOPIN. Cité, VII, 12.

Chotsits ou *Czaslaw* (*Bataille de*), gagnée par Frédéric le 17 mai 1742, X, 184.

CHOURLOULI-ALI-BACHA. Grand vizir. Ses relations avec Charles XII. Son élévation et sa chute. IV, 492 et suiv.

CHOVANSKOI, chef des Strélitz, conspire contre la princesse Sophie, IV, 867. Celle-ci lui fait trancher la tête, *ibid.*

CHRAM, fils de Clotaire. Se révolte contre son père, qui le fait brûler avec tous ses amis prisonniers, III, 122.

CHRESTIEN (Florent), un des auteurs de la satire *Menippée*, IX, 121.

Chrétiens, catholiques. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 334. N'eurent d'abord ni temple ni autels, 819. Leurs mœurs étaient corrompues, 808, 863. Abusaient des mystères, 734, VI, 897. Faisaient des vers qu'ils attribuaient aux sybilles, 188. Leur conduite avec les juifs; explication des prophètes, 187. S'établissent en Italie, III, 101. Persécutés sous Dioclétien, 103. Constance Chlore les protége, 104, V, 363. Aident à mettre Constantin sur le trône, *id.*, VI, 201. S'il est vrai qu'ils sacrifiaient à J. C. un enfant paien, 205. Leur état jusqu'à Théodose, 209; et jusqu'à l'établissement du mahométisme, 210. Fraudes pieuses pendant les trois premiers siècles, 214. Suivent la doctrine de Platon, 219, 260. Tolérance des Romains à leur égard, VIII, 220. Quand devinrent intolérants et cruels, III, 108; V, 309; XII, 432. Usage du baiser chez les premiers chrétiens, VII, 235. Division des Grecs et des Latins, VIII, 372. Voy. *Christianisme*.

Chrétiens de Saint-Jean, VI, 223.

Chrétiens de Saint-Thomas (*Nestoriens*), habitants des côtes de Malabar, III, 88, 422.

CHRISANDER, théologien protestant. Son ouvrage sur les six jours de la création cité, VI, 338.

CHRIST (JÉSUS). Voy. JÉSUS.

Christiade (*La*), citée, VIII, 40.

CHRISTIAN Ier et CHRISTIAN II, électeurs de Saxe, III, 220.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark. Voy. CHRISTIERN.

CHRISTIAN V, roi de Danemark. Se mort, IV, 4.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark. Établit la liberté de la presse dans ses États. Épître à ce sujet, II, 686; X, 434, 701, 702. Ce qu'il dit du *Siècle de Louis XIV*, 668. Son voyage à Paris; assiste aux séances de l'Académie, 869, 670, 671. Lettres que lui écrit Voltaire, 692, 693, 691. Lui répond, 695.

Christianisme. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 334. Son établissement, III, 101, 131, 113, 603; V, 177, 185; VI, 191, 235, 302, 601; VII, 334, 337, 474; VIII, 270. Son état présent et sous Charlemagne, III, 118; VI, 271. Fut longtemps ignoré des autres peuples, VI, 282. Doute sur la personne de Jésus, 288, Ses disciples. 292. Les évangiles, III, 104; VI, 183. Le dogme de la fin du monde joint au platonisme, 296. Abus des mystères chrétiens, 297. Progrès du christianisme, III, 104; VI, 299. Son état sous Constantin, III, 107; VI, 204, 604. Dogmes et métaphysique des chrétiens des premiers siècles, 192. Différents de ceux de Jésus, 280. Sont tirés de la Sibylle de Cumes, VIII, 235, XII, 688. Quelle foi doit être ajoutée aux livres sacrés, VI, 240. Fondements sur lesquels ils reposent, V, 302, 377, 397; VI, 200, 723. Le christianisme est né de la religion naturelle, VIII, 236. Doit son existence à la liberté de penser, 18. Se soutient par l'enthousiasme, la fraude et l'argent. 600. Est intolérant, VI, 206; XII, 432. En quoi il pourrait être utile, VI, 610. Ses contradictions, 614. Combien il a fait verser de sang, 724. Ne peut subsister avec la raison, 725. Pourquoi fut-il aboli en Chine III, 603; VI, 720 à 736. Idées de la Mothe Le Vayer sur le christianisme, V, 349. Est un filet pour prendre les sots et un poignard pour les fanatiques, 367.

Christiade (*La*). Citée, VIII, 40.

Christianisme dévoilé (*Le*) par Boulanger. Examen de cet ouvrage, VI, 374; XII, 722. Est attribué à Damilaville, 938.

Christianisme raisonnable (*Le*) de Locke cité, VI, 725.

CHRISTIEN, archevêque de Mayence, est l'un des généraux de l'armée de Frédéric Barberousse, III, 670, 671.

CHRISTIERN, prince de Brunswick. *Voyez* BRUNSWICK.

CHRISTIERN II, roi de Danemark. Néron du nord. Épouse la fille de l'empereur Maximilien, III, 256. Obtient contre les Suédois un secours de trois mille Français; ne se montre pas reconnaissant, 257. Enlève Gustave Vasa, 257; IV, 443. Reconnu roi de Suède, fait égorger le sénat dans un repas, III, 258, 259, 741, 742; IV, 445. Se venge cruellement des succès de Gustave Vasa, III, 258. Est déposé par ses sujets, et reçoit son arrêt en criminel, 258, 743; s'enfuit en Flandre, ibid.; la diète de Worms s'oppose à ce que son beau-frère Charles-Quint le secoure, 742. Fait en Norwége une tentative inutile, 260. Fut un tyran aussi méchant qu'Alexandre VI, VIII, 220. Sa mort, III, 260. Fait Charles-Quint son héritier, 726.

CHRISTIERN III, roi de Danemark, attaque Charles-Quint en Hollande, III, 726. Reçoit l'investiture du duché de Holstein, 740. Son attachement pour son frère Adolphe, IV, 446.

CHRISTIERN ou CHRISTIAN IV, roi de Danemark, chef de la ligue protestante d'Allemagne, III, 720. Reçoit des secours de la France, 721. Est obligé de se soumettre à l'empereur, 721. Sa mort, IV, 4.

CHRISTIN, avocat au parlement de Besançon, cité, VII, 369, 723. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1030; XIII, 443.

CHRISTIN (Madame). Lettre que lui écrit Volt., XIII, 190.

CHRISTINE DE PISE, citée, III, 223.

CHRISTINE, duchesse de Savoie, fille de Henri IV. Note sur sa vie, IV, 4. Pourquoi Richelieu fait enlever son confesseur, III, 256.

CHRISTINE, reine de Suède. Son éloge, I, 340; III, 223; IV, 88, 443. Fait alliance avec Cromwell, 89. Abdique la couronne et vient en France, III, 223; IV, 91, 443. Fait assassiner son écuyer, 92; V, 68, 281. Écrit au cardinal Mazarin au sujet de ce meurtre, *ibid.* Doit être mise au rang des plus grands princes, I, 340. Songea un moment à reprendre le gouvernement, IV, 222. Les protestants l'ont attiquée à tort, et la cour de Rome a trop triomphé de sa conversion, 443. Ce qu'elle dit de la révocation de l'Édit de Nantes, IV, 360; V, 251. Vers qui la concernent, IX, 200; X, 481. Sa mort, IV, 8. Lettres publiées sous son nom, IX, 226, 227; XII, 594, 596. Citée, IV, 87; X, 4; XIII, 122.

CHRISTOBULE, architecte grec, III, 200.

CHRISTOPHE de Bavière, roi de Danemark, déposé par ses sujets, III, 702, 725.

CHRISTOPHE COLOMB. *Voy.* COLOMB.

Chronologie. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 341. Système de Newton, V, 22.

CHRYSOLOGUE (Pierre), invente, au cinquième siècle, les limbes ou paradis des enfants morts-nés et des fous, II, 304; VII, 240; VIII, 104.

CHUBB (Thomas). Notice sur sa vie et ses ouvrages, VI, 228. Cité, XI, 214.

CHUMONTOU, auteur de l'*Ezour-Veidam*, III, 27.

CHUN-TCHI, empereur de la Chine, III, 601, 602.

CHURCHILL, poëte anglais. Son éloge, IX, 226.

CHURCHILL. *Voy.* MARLBOROUGH.

CIBBER (Mademoiselle), actrice de Londres, I, 228.

CICÉRON. Son éloge, I, 240, 630; II, 28, 36, 211. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 343. Cité, II, 674; V, 140, 223; VI, 668; VII, 214, 425, 491, 599, 691, 693, 697; VIII, 195, 406; X, 70; XI, 192.

CID (RODRIGUE, surnommé LE). Son histoire, III, 172, 175.

Cid (*Le*). Tragédie de Corneille, sujet espagnol, XII, 496. Traduit dans toutes les langues, IX, 341. *Commentaires* de Volt. sur cette pièce, 325 à 379. Sentiments de l'Académie, 324, 372. Remarques à cette occasion, 373. Lettre de Balzac à Scudéri sur cette pièce, 325. Lettre de ce dernier à l'Académie française, 371. Réponse aux observations de Scudéri, 389, 370. Dédicace à madame la duchesse d'Aiguillon, 326. Fragments de l'historien Mariana allégués par Corneille, *ibid.* Anecdotes sur *le Cid*, 344, 379.

CIDEVILLE (De), conseiller au parlement de Rouen. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 536, 608, 763, 767; XI, 898; XII, 1030.

Ciel matériel, III, 81; VIII, 274. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 343.

CIGORGNE (L'abbé), ou plutôt Sigorgne, grand vicaire de Mâcon, auteur des *Lettres de la Plaine* et des *Institutions newtoniennes*, VIII, 674.

Cilice. Origine de ce mot, VI, 329.

CIMABUÉ. Invente de nouveau la peinture au treizième siècle, III, 260.

Cimetières. Nécessité de les placer hors des villes, I, 716. Voy. *Inhumations*.

Cinna, tragédie de Corneille. Commentée par Voltaire, IX, 294 et suiv. Dédicace à M. de Montauron, 297. Sujet tiré de Sénèque, *ibid.* Lettre de Balzac à Corneille sur cette pièce, 296. Sur le costume d'Auguste au temps de Corneille, 403. Effet que cette pièce produisit à la cour, 419. Examen qu'en fait Corneille lui-même, 419. Citée, I, 180; IX, 340; XII, 237, 238, 266, 267.

Cinq-kings, le livre le plus ancien de la Chine, III, 78.

CINQ-MARS (D'EFFIAT de), favori de Louis XIII. Protégé d'abord par le cardinal de Richelieu, il devint plus tard son ennemi, III, 237. Détails sur sa conspiration et sa mort, *ibid.*, V, 412, 414.

CIPIERRE (RENÉ DE SAVOIE, *comte de*), favorise les protestants; sa mort, IV, 704.

Circassiens. Inoculent leurs enfants, V, 18.

Circoncision. Origine et remarques sur cette coutume, III, 31; V, 134; VI, 332, 348, 349; VIII, 164. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 348. Sur la fête de la Circoncision, 772.

CIRRY (*Château de*), habitation de Voltaire, II, 772; XI, 242.

Cîteaux (Moines de). Avaient dans leur couvent une grosse tonne semblable à celle d'Heidelberg, II, 466. Jugeaient les hérétiques en 1198, III, 227. Leurs richesses, 229.

CLAIR (M.), pseudonyme de Voltaire, IX, 112.

CLAIRAUT, géomètre: envoyé en Laponie pour mesurer un degré du méridien, II, 425; V, 664, 734; VII, 472. Sa méthode pour apprendre la géométrie, 641; XII, 269. Son éloge, 730, IX, 21, 183; X, 121. Sa visite à Cirey, XI, 252. Sa mort, X, 630; XII, 878. Lettre qui lui est adressée, 24. Vers qui lui sont attribués, II, 788. Conseil qu'il donne à Voltaire, I, 16. Cité, IX, 225.

CLAIRE-EUGÉNIE, infante d'Espagne, fille de Philippe II, II, 300; III, 474; IV, 712, 714, 716.

CLAIRON (Mademoiselle), de la Comédie Française, I, 202. Volt. lui dédie *Zulime*, *ibid.* Épître qu'il lui adresse, II, 60, 643. Ses succès, VIII, 400; IX, 22. Dans les *Horaces*, 307. Dans *Tancrède*, X, 262. Dans *Olympie*, 611. Volt. lui abandonne le produit de l'édition de *Tancrède*, XII, 72. M. de Valbelle grave son portrait sous la figure de *Médée*, 443. Est envoyée au Fort-l'Évesque, X, 630, 630; XII, 887. Se retire du théâtre, X, 640; XII, 887. Rend le pain bénit, X, 641, XII, 662. Est calomniée par Fréron, X, 652. Son séjour à Ferney, II, 644; X, 632 à 638; XII, 822 à 898. Volt. lui demande son intercession pour un

curé de paroisse, 649. Particularités qui le concernent, VI, 680; XI, 908; XII, 101, 106, 110, 111, 127, 129, 153, 183, 184, 196, 209, 221, 247, 272, 418, 462, 551, 685, 686, 1023; XIII, 346. Lettres qui lui sont adressées, XI, 690; XII, 1050.

CLAMOUZE (DE), officier portugais au service de France. Sa conduite intrépide à la prise du fort Ballard, IV, 247.

CLAPARÈDE, *professeur de théologie*, VIII, 909.

CLARENCE. Envoyé par Henri VIII à Charles-Quint pour lui déclarer la guerre, III, 747.

CLARENCE (Duc de), frère d'Édouard IV, roi d'Angleterre, conspire contre son frère en faveur de Henri VI, III, 549. Sa condamnation et sa fin singulière, 550.

CLARENDON (HYDE), avocat, chancelier d'Angleterre, auteur d'une *Histoire des guerres civiles sous Charles Ier*, IV, 199; VII, 650, 686; X, 851.

CLARIS (Maurice de). Vers qui lui sont adressés, II, 778.

Clarisse, roman de Richardson, XII, 66, 793.

CLARKE (Samuel), disciple de Newton. Écrit *sur l'Existence de Dieu*, II, 807; V, 674; VIII, 157; X, 66, 68, 78. Ferme partisan de la doctrine arienne, V, 10. Réfute Collins, V, 676, 678. Son opinion sur l'*espace pur*, 790; VII, 851. Sur la création du monde, V, 790. Est opposé à Leibnitz sur les *forces motrices*, 793. Son éloge, VI, 27, 814; IX, 180. Cité, V, 433; VII, 846; IX, 106, 194; X, 70; XI, 97, 100, 198.

CLAUDE, évêque de Turin, chef des différentes sectes qu'on appela *vaudois*, *albigeois*, et plus tard *lutheriens*, *calvinistes*, etc, III, 173, 629; IV, 225, 693.

CLAUDE (Jean). Sur sa vie et ses ouvrages, IV, 23; VII, 846

CLAUDIEN. Cité; VII, 735; *fragment traduit* en vers, II, 674.

CLAUSSE, évêque de Châlons, prend parti pour Henri IV contre le pape, IV, 713.

CLAUSTRE, prêtre, précepteur dans la maison de Laborde. Son procès avec cette famille, V, 649 et suiv.

CLAVAREAU artiste du Théâtre-Français, XIII, 180.

CLAVE. Condamné par le parlement pour avoir professé contrairement aux principes d'Aristote, III, 819, 880.

CLAVERET, auteur de *la Place Royale*, comédie, détracteur de Corneille, II, 867; IX, 367, 371; XII, 188.

Clémence de Louis XIV et de Louis XV, dans la victoire (*La*), ode, II, 883.

CLÉMENCE, fille de Rodolphe de Hapsbourg, épouse de Charles Martel de Hongrie, III, 618.

CLÉMENT (Auguste), électeur de Cologne, III, 619.

CLÉMENT (Saint), pape. Livres apocryphes qui lui sont attribués, V, 868; VII, 137.

CLÉMENT (Saint) d'Alexandrie. Cité, IX, 98, 20, 46; V, 130; VI, 194; VII, 137.

CLÉMENT II, pape, III, 128, 614, 622.

CLÉMENT III, pape. Entreprend la réforme du clergé, III, 614. Fait prêcher une croisade contre Saladin, 209, 673

CLÉMENT IV, pape. Encourage saint Louis dans sa passion pour les croisades, III, 217. Donne l'investiture de Naples à son ancien maître Charles d'Anjou, 223. Réponse qu'il lui fit au sujet de l'héritier de ce royaume, 228, 616. Sa mort, 296, 688.

CLÉMENT V, pape. Réfugié en France, habite successivement Poitiers, Lyon, Vienne et Avignon, où il transporte le saint-siége, III, 228, 243, 697. Y vendait les bénéfices, 615; VIII, 205. Sa conduite dans le procès intenté à la mémoire de Boniface VIII, III, 230, et lors du procès des Templiers, 240. Abolit cet ordre, 615, 697. Contribue à faire élire l'empereur Henri VII 698. Ses démêlés avec ce prince; il condamne sa mémoire, 696. Couronne Louis de Cerda, roi des Iles Fortunées, 616.

CLÉMENT VI, pape. Établit le jubilé de cinquante en cinquante ans, III, 248. Ses querelles avec Louis de Bavière, empereur, 704, 705. Achète Avignon à Jeanne de Naples et ne le paye pas, 248, 246, 618. L'absout du meurtre de son mari, 246. Son éloge, VII, 22.

CLÉMENT VII (Robert de Genève), pape. Est élu concurremment avec Urbain VI. Commencement du grand schisme d'Occident, III, 266, 249, 618, 714. Défaite de son armée devant Rome, 280. N'est pas reconnu par les Romains après la mort d'Urbain, 250, 715.

CLÉMENT VII (Médicis), pape. Reproches qu'on lui fait, III, 616. Son caractère, 743. Défection de l'Angleterre sous son pontificat, 207, 743. S'unit à François Ier contre l'empereur, 372, 744. Est assiégé dans Rome, 746; et fait prisonnier, 373, 746. Traite avec Charles-Quint, 373, 748. Le couronne à Bologne, 373, 749. Refuse d'annuler le mariage de Henri VIII, 386. L'excommunie, 397, 700.

CLÉMENT VIII (Aldobrandin), pape. Note qui le concerne, III, 617. Fait plaider devant lui les dominicains et les jésuites au sujet du livre de Molina, IV, 208. Ordonne à son légat de faire élire un roi à Paris, 716. Comment il donne la discipline et l'absolution à Henri IV, III, 274; IV, 719, 720; VI, 681; VIII, 185, 703. Cardinal. *Voy.* ALDOBRANDIN.

CLÉMENT IX (Rospigliosi), pape. Met de l'ordre dans les finances, III, 617. Son caractère, IV, 2, 87. Médiateur entre la France et l'Espagne à Aix-la-Chapelle, 103. Apaise les querelles du jansénisme, 289.

CLÉMENT X (Altieri), pape. Son caractère, IV, 3. Comment on le fait intervenir dans les conspirations papistes de Londres, III, 625. C'est de son temps que commence la querelle de la régale en France, 617. Sa mort, IV, 3.

CLÉMENT XI (Albano), pape. Ses démêlés avec l'empereur Joseph Ier. Reconnaît, malgré le roi d'Espagne, Charles VI, III, 617, 801; IV, 171; V, 871. Compare à saint Pierre, IV, 171. Publie la bulle *Unigenitus*, III, 617; IV, 4. Fait l'éloge du livre de Quesnel, qu'il condamne ensuite, 271, 272. Envoie un légat en Chine, 284. S'oppose à l'élection de Stanislas Leczinski au trône de Pologne, 470. Sa mort, 4.

CLÉMENT XII, pape. Accorde au prince de Clermont, aloé de Saint-Germain des Près, la permission de commander au siége d'Ypres, IV, 339.

CLÉMENT XIII (Rezzonico), pape. Comment il fut cause de la destruction des jésuites à Parme, IV, 417 Ses prétentions sur le duché de Parme et de Plaisance, 418. La France lui enlève Avignon et le comtat Venaissin, 419, et le roi de Naples Bénévent et Ponte-Corvo, 419 Sa mort, 420. Épitaphe que lui fait Voltaire, II, 798. Cité, VI, 227, 773; XI, 213, 218, 937, 961.

CLÉMENT XIV (Ganganelli), pape. Son éloge, IV, 420; VIII, 848. Doit son élection au cardinal de Bernis, IV, 420; XII, 474, 962, 1023. Cesse de publier la bulle in *Cœna Domini*, IV, 420; V, 322. Abolit les jésuites, IV, 418, 420, 771 Sur les lettres qui lui sont attribuées, IX, 297; XIII, 253, 276, 279. Vers qui lui sont adressés. 119 Cité, II, 686; X, 998.

CLÉMENT (Jacques), assassin de Henri III. Détails qui le concernent, II, 307, 309, 310, 343; III, 801; V, 93; VII, 90, 711. Loué à Rome et canonisé à Paris, II, 318; III, 801, 739 Son panégyrique par la Sorbonne, 739. Jugement contre son cadavre, 801; IV, 711.

CLÉMENT (Joseph). Électeur de Cologne, III, 619.

CLÉMENT de Dijon. Notes qui le concernent, II, 681, 747, 753, 786. Lettre et vers qu'il adresse à Voltaire, II, 743; IX, 276. Publie contre lui la satire intitulée. *Mon dernier mot*, 131 Réponse à sa critique des commentaires de Corneille, 289. Son libelle contre Saint-Lambert, Delille, Watelet, etc., II, 681, 747; X, 700; XIII, 79, 85 Ses calomnies contre l'abbé Mignot, 193, 229, 230. Cité, II, 603; X, 706, 707, 711, 719, 793; XIII, 91, 93, 135, 231.

CLÉMENT de Montpellier. Vers qui lui sont adressés, II, 779.

CLÉMENT, receveur des tailles à Dreux. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 603, 779; XI, 90, 93, 127, 454, 503

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, II, 331, 401. Est le sujet de diverses pièces de théâtre; par Shakespeare, VII, 177. Dryden, XI, 176. Benserade, IX, 380, et Marmontel, XIII, 170.

CLÉRAMBAULT, musicien. Note qui le concerne, XI, 480.

Clercs. Sous Charlemagne, III, 190. Dans les Parlements, IV, 675. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 849.

CLÉRAMBAULT (Philippe de), maréchal de France. Notice sur sa vie, IV, 7.

CLÉRAMBAULT (marquis de), fils du précédent. Périt à la bataille de Blenheim, IV, 180.

Clergé. Devient en France un des trois ordres de l'État, III, 225, 643; IV, 200. Ses franchises, 249. Ses revenus, 249; V, 69. Si son pouvoir, dangereux dans une république, convient plus dans une monarchie, 447. Catherine fixe ses revenus en Russie, X, 304 Pourquoi son autorité n'est et ne peut être que spirituelle, VII, 425. Voy PRÊTRES.

Clergie (*Bénéfice de*). Ce que c'était, III, 223; VII, 350.

Clermont (*Concile de*) où fut résolue la première croisade, III, 202.

CLERMONT (Le prince de). Se distingue au combat de Dettingen, IV, 332. Commande au siége d'Ypres, 339. Prend Furnes, 340. Obtient du pape la permission de servir dans les armées, 339. Assiége Namur, 388. Cité, X, 704; XI, 33, 67. Vers à sa louange, 72, 73, 94, 98; I, 144.

CLERMONT (Mademoiselle de). Voltaire lui rend compte de la fête de Bélébat, I, 160.

CLERMONT-GALLERANDE, X, 360, 365.

CLERMONT-GALLERANDE (Comte de). S'empare d'Ath, IV, 385.

CLERMONT-RESNEL (Antoine de). Massacré le jour de la Saint-Barthélemy, II, 296.

CLERMONT-TONNERRE (Gaspard, marquis de), maréchal de France, IV, 7. Ses victoires en Alsace, 340.

Clerveaux (*Abbaye de*). Ses richesses, III, 227. Procès de Bernard Castille avec les moines de cette abbaye, VII, 173.

Clèves. Description de ce pays, II, 248. Voltaire propose au roi de Prusse d'en faire le séjour d'une colonie de philosophes libres, etc., X, 273, 275, 276, 277, 280, 281, 282.

Climat. Art. du *Dict. phil.*, VII, 321. Son influence sur les mœurs, V, 461.

Cliseau (*Bataille de*) gagnée par Charles XII sur le roi de Pologne, IV, 464.

CLISSON, connétable de France. Une anecdote de sa vie fait le sujet d'Adélaïde Duguesclin, I, 220. Son éloge, II, 519.

Clitandre, première pièce de Corneille, IX, 343.

CLIVE (Lord), fondateur de la puissance anglaise dans l'Inde, IV, 400, 791, 793, 805, 808.

Cloches en usage en Chine, III, 178. La plus grosse en Europe se trouve à Moscou, IV, 821.

CLODÉRIC, roi de Cologne, assassine son père; Clovis le fait tuer et s'empare de ses États, V, 233, 466.

CLODOALD, petit-fils de Clovis, se fait moine et est canonisé sous le nom de saint Cloud. III, 128; V, 467.

CLODOMIR, fils de Clovis. Sa mort, V, 467. Meurtre de ses enfants, III, 128; V, 467.

Clore, *clos*, etc. Emploi de ces mots, IX, 260.

CLOS. Lettre qui lui est adressée, XII, 114.

CLOTAIRE Ier, roi de Soissons, épouse la veuve de son frère Clodomir et massacre ses neveux, III, 128; V, 467. Rédige la loi salique, 469. S'il est vrai qu'après avoir tué le seigneur d'Yvetot il érigea ce fief en royaume, VIII, 308.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric. Ordonne le supplice de Brunehaut, III, 70, 133.

CLOTILDE (Sainte), veuve de Clovis, venge la mort de ses père et mère assassinés par son oncle Gondebaud, V, 233, 466, 467. Meurtre de ses petits-enfants, III, 128; V, 467.

Clou. Art. du *Dict phil.*, VII, 333.

CLOUD (Saint). Voy. CLODOALD.

CLOVIS. Son origine, III, 122, 124; V, 463; VII. 808. Ses cruautés, V, 233, 466; VI, 688; VIII, 241. Histoire de la sainte ampoule, III, 113. 605.

CLOVIS II. Pourquoi devint fou, III, 71.

Clovis, poëme de Desmarets, cité, I 421.

Clovis, poëme de Saint-Didier, cité, XI, 80, II, 755

COBHAM (Le baron de), est brûlé comme hérétique en 1481, III, 276.

COBHAM (Lord). Conspire contre Jacques Ier, IX, 649.

COCCHI (Antoine), lecteur de Pise. Sa lettre sur *la Henriade*, II, 274, 279; XI, 208, 213, 949.

Cochin, avocat. Son éloge, XI, 60.

Cochois ou **Cauchois** (Mademoiselle). Actrice d'Utrecht. Femme du marquis d'Argens, XI, 231.

Cochon. Pourquoi les Juifs et les Égyptiens n'en mangent pas, V, 134.

Coconas (Le comte de). Son rôle dans les massacres de la Saint-Barthélemy, II, 206.

Cocotier. Parti que l'on peut tirer de cet arbre, IV, 708 ; VI, 709.

Cocu imaginaire (*Le*). Observations sur cette comédie de Molière, IX, 29.

Cocuage (*Le*), conte par Voltaire, II, 660.

Codrus, médecin du roi de Prusse, X, 243 ; XI, 644.

Codrus-Urceus. Lettre au duc de la Vallière sur cet écrivain du seizième siècle, IX, 218.

Coetlosquet (J.-G. de), évêque de Limoges, X, 288.

Coetquen (La Marquise de), maîtresse de Turenne, IV, 200.

Coeur (Jacques), négociant sous Charles VII ; lui prête de l'argent ; en est persécuté, se réfugie à Chypre, III, 277.

Coeuvres (Marquis de), délivre la Valteline, III, 284.

Coffin, professeur de l'Université, meurt sans confession, IV, 760.

Cogé (L'abbé), professeur au collége Mazarin, soulève une partie de la Sorbonne contre le *Bélisaire* de Marmontel, II, 730. Plaisanteries dont il est le sujet, V, 127, 198 ; VI, 168 ; VIII, 116, 128, 488, 472, 478, 504, 527 ; X, 652-659, 661, 710-716, 725. Lettre qui lui est adressée, XII, 811.

Cohérence, *cohésion*, *adhésion*. Art. du *Dict phil.*, VII, 334.

Coborn, ingénieur hollandais, IV, 164. Fortifie Berg-op-Zoom, 370 ; IX, 13.

Coigni (François de Franquetos, duc de), maréchal de France, IV, 7. Sa conduite glorieuse au siége de Wissembourg, 240. Ses succès en Italie, XI, 147.

Coigni (Le comte de), fils du précédent. Apporte à Louis XIV les drapeaux pris à la bataille de Parme, XI, 141. Son éloge, XII, 936 ; XI, 349.

Colombe. Singulière procession qui s'y fait chaque année en l'honneur des compagnons de François d'Assise, III, 213.

Colsenvox (Antoine), sculpteur, IV, 69.

Colslin (De), évêque d'Orléans, délivre un malheureux moine enfermé dans une citerne, III, 411.

Colardeau. Ce qu'en dit Voltaire, X, 267, 271 ; XII, 144 ; XIII, 324.

Colasse, musicien, successeur de Lulli, IV, 60.

Colbert (Jean-Baptiste), contrôleur général des finances, IV, 12. Remplace Fouquet. Rétablit les finances, 191. Ses projets constamment traversés par les entreprises ruineuses de la cour, XII, 688. Accorde une exemption de taxe à tous ceux qui auront douze enfants, VII, 277. Ses services mal appréciés par le peuple, II, 519. Éloge de son administration, IV, 220, 228. Établit le premier une Compagnie des Indes en France, III, 604. Fonde l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres, IV, 236 ; VII, 24. Est défendu contre l'auteur des *Éphémérides*, V, 261. Sur son *Testament* prétendu attribué à Courtilz, 222, 223. Figure dans le *Dialogue sur la ville de Cachemire*, sous la dénomination de *bon vizir*, VI, 616. Son éloge, IX, 4 ; XIII, 121, 225, 257, 223, 227.

Colbert (Jean-Baptiste), marquis de Seignelai), fils du précédent contrôleur général des finances, IV, 12, 196, 232.

Colbert de Croissi (Charles), frère du grand Colbert, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1678, IV, 12.

Colbert (Jean-Baptiste), marquis de Torci, fils du précédent, lui succède, IV, 12. Son éloge, 174 ; VIII, 122. Son ambassade en Hollande, IV, 172, et suiv. Ses Mémoires cités, 23, 141, 147, 148, 172, 178, 181, 293 ; X, 25, 90, 263 ; XII, 240.

Colbert, comte de Croissi, frère du précédent, ambassadeur de France en Suède, est enfermé à Stralsund avec Charles XII, IV, 281, 286, 287.

Colbert, marquis de Croissi, lieutenant général, blessé à Fontenoy avec ses deux enfants, II, 496 ; IV, 321.

Colbert, évêque de Montpellier, IV, 728.

Colchide. Recherches sur ce pays et ses habitants, III, 22, 427.

Coleman, agent du duc d'York, depuis Jacques II, III, 222.

Coligni (Gaspard de), amiral de France, chef du parti des réformés, II, 201. Son histoire et celle de ses coreligionnaires sous la minorité de Charles IX, III, 422 et suiv. Est condamné à mort par le parlement et sa tête mise à prix, IV, 704. Faillit être empoisonné par un de ses valets, *ibid.* Est assassiné sous les yeux du roi, 706 ; II, 243, 262, 322. Accusé de conspiration après sa mort. Son château de Châtillon rasé, IV, 705. Essaya de fonder des colonies de calvinistes en Amérique, III, 440.

Coligni (Gaspard de), petit-fils de l'amiral, maréchal de France, IV, 7.

Coligni (Comte de). Commande les troupes de Louis XIV en Allemagne ; était le dernier rejeton de la famille de l'amiral, IV, 90.

Coligni, tragédie de Du Sauzet, non représentée et attribuée à Voltaire, XI, 267.

Colimaçons. Observations et expériences faites sur la renaissance de leur tête, V, 602, 633, 634 ; VIII, 143, 316, 322 ; XII, 910, 911, 922 ; XIII, 246, 268.

Colinebi, agent du duc d'Albert en France, IV, 311.

Colin de Blamont, surintendant de la musique du roi, XI, 22, 472.

Colingbourne (Guillaume). Pourquoi fut écartelé, V, 412.

Colini, un des secrétaires de Voltaire, auteur d'une *Histoire du Palatinat*, XII, 328. Ce qu'il rapporte au sujet du cartel offert par l'électeur palatin à Turenne, 923. Remarques de Volt. à ce sujet, 233, 239. Vient se fixer auprès de Volt., X, 490 ; XI, 706. Se propose de publier les Œuvres de ce dernier, VII, 1. Sa correspondance avec lui, XII, 442 ; XIII, 1030.

Collabon, médecin, IX, 324.

Collé, auteur de *la Partie de chasse de Henri IV* et d'une autre comédie intitulée : *Le Vieux Dupuis*, XII, 227, 324, 328, 327, 641, 644.

Collèges. Inconvénients des études réglées d'après les principes d'une théologie dogmatique, XII, 281.

Collenot, négociant d'Abbeville. Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de l'éducation qu'il doit donner à ses enfants, XII, 239.

Collet (Philibert), jurisconsulte distingué, IV, 23.

Colletet, un des auteurs qui travaillaient aux pièces de Richelieu, II, 237 ; IX, 243, 258, 419 ; XII, 234.

Collier écrivain. A très-bien senti les défauts du théâtre anglais, VII, 231.

Collins (Antoine), magistrat de Londres, auteur d'un livre remarquable sur la *Liberté de penser*, V, 679 ; VI, 28 ; VIII, 12. L'un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne, VI, 263. Cité, 286, 288, 289, 437, 280, 291. Était déiste, VIII, 669.

Colloque de Poissy. Ses résultats, IV, 699.

Collot, un des juges de la chambre de Valence, VIII, 471.

Colman, traduit l'*Écossaise* en anglais Lettre de Voltaire à ce sujet, XII, 932.

Cologne. Liste de ses électeurs, III, 619. Notice sur cette ville, 770.

Colomb (Christophe). Découvre l'Amérique, III, 419, 424 et suivantes. Créé amiral et vice-roi du Nouveau-Monde, *ibid.* Est mis dans les fers par ordre de l'évêque de Burgos, *ibid.* Anecdote de l'œuf, 427. Sa mort, 429.

Colomban, moine irlandais. Établit plusieurs monastères en Bourgogne, III, 131.

Colombier (Le cardinal), doyen du sacré collége. Est traité de Majesté par l'empereur Charles IV, III, 248.

Colomiez (Paul), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 23.

Colonna. L'un des quatre premiers barons romains, III, 701.

Colonne (Marc-Antoine). Commande les forces papales à la bataille de Lépante, III, 461.

Colonne (Othon). Est élu pape sous le nom de Martin V, III, 243. Voy. Martin.

Colonne ou **Colonna** (Sciarra). Ses démêlés avec le pape Boniface VIII, III, 228, 235.

Colonne (Prosper). Chasse Lautrec du Milanais, III, 702.

Columbrano (La princesse de), disciple de Leibnitz, V, 726 ; XI, 393.

Come de Médicis. Voy. Médicis.

Comédie. Voyez l'article *Art dramatique* du *Dict. phil.*, VII, 122. Pourquoi la bonne comédie fut ignorée jusqu'à Molière, I, 296. Quel doit être son but, XII, 124. De la comédie larmoyante ou tragédie bourgeoise, IX, 240. Conseils à un journaliste sur la comédie, 72. De la comédie anglaise, V, 33, 34, 35.

Comédiens. Des préjugés qui existent contre eux ; observations sur l'excommunication dont ils sont l'objet, VI, 680, VIII, 139 ; IX, 481, 580 ; X, 630 ; XII, 224, 231, 244, 316, 368, 384, 630, 647. Déclaration de Louis XII en faveur de cette profession, IX, 481. Des honneurs qui leur sont rendus en Angleterre, XII, 618. De ceux que leur accordaient les Grecs et les Romains, 619. Mémoire de M. Jabineau de la Voute en leur faveur, 633, 634, 640, 648. Plaisante description d'une troupe de comédiens, X, 181. Sur la vie d'une comédienne à Paris, VIII, 200. Plaidoirie d'un avocat contre cette profession, II, 722 ; VIII, 647 ; XII, 201 et suiv., 219. Voy. Le Dain.

Comédiens français. Lettres qui leur sont adressées, XI, 172 ; XII, 191.

Comètes. Recherches et observations sur ces corps, V, 672. XIII, 272, 279. Sur celle de Jules César, VIII, 162. *Lettre sur la prétendue comète de* 1772, IX, 284 ; X, 725.

Commentaires. Des conditions rigoureuses de ce genre d'écrit, IX, 276.

Commentaire sur le livre des Délits et des peines de Beccaria par Voltaire, V, 403 et suivantes. Ce qu'en dit l'auteur dans sa Correspondance, XII, 680, 695.

Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu, par Voltaire, V, 444 et suivants.

Commentaires sur Corneille, par Volt., IX, 328 à 657.

Commentaires de César. Cités, VII, 312.

Commerce. Chez les Grecs, VI, 673. Au temps de Charlemagne, III, 124 et suiv. Au seizième siècle, 322. Sous Louis XIV, IV, 218 et suiv. Sur le commerce en général, V, 60, 322 et suiv.

Comminès (Philippe de), historien. Cité, III, 506, 510. Est un des juges de Jacques d'Armagnac ; reçoit les terres de ce prince. 507.

Commire (Jean), jésuite poëte latin moderne, IV, 22.

Commode, empereur romain. Réflexions sur son histoire, V, 22, 23.

Communion. Homélie sur cette cérémonie, VI, 151. Pourquoi les quakers ne communient pas, V, 2. Avait lieu sous les deux espèces au temps de Charlemagne, III, 130. Ce qu'en pensait Voltaire, X, 272.

Comora ou **Comorin** (Cap). Sa description, IV, 722.

Comnène. Famille impériale de Constantinople, III, 212 : Voy. les prénoms de ses princes, *Alexis*, *Andronic*, *Anne*, *David*, etc.

Compagnie anglaise de commerce. Fait le trafic des nègres dans les colonies espagnoles, IV, 232. Priviléges qui lui sont concédés à Porto-Bello, *ibid.* Rivalise avec la Compagnie française des Indes, 229, 778.

Compagnie française des Indes. Son établissement, IV, 219. Devient la base du système de Law, 218. La Sorbonne déclare le dividende de ses actions usuraires, V, 262. La prise de Louisbourg lui devient fatale, IV, 324. Anéantie en 1712, renaît en 1720 à Pondichéri, 227. Ses succès sous Dupleix, 228, 778 et suiv. Sa destruction, 723, 727 et suiv., 827.

Comparaisons en littérature. Qualités qu'elles doivent avoir. Exemples tirés d'Homère, Fénelon, le Tasse, Milton, la *Henriade*, etc., IX, 142.

Compère Matthieu (*Le*), roman philosophique. Voy. Du Laurens.

Comtat Vénaissin. Cédé par le comte de Toulouse au pape, III, 229. Voyez *Avignon*, art. du *Dict. phil.*, VII, 224.

Comtes Leur origine, III, 134. Leurs attributions, *ibid.*, 138.

Conciles. Article du *Dict. phil.*, VII, 284-363. Notice des conciles généraux, 329. Fausse

convoqués d'abord par les empereurs, III, 109. Leur caractère, 705. Voy. les noms des villes où ils ont été tenus : *Aix-la Chapelle*, etc.

Conciliation (*Tribunaux de*). V, 497.

CONCINI, maréchal d'Ancre. Voy. ANCRE.

Concordat, entre Léon X et François Ier, IV, 617.

Condé (Maison de). Eut un très-grand éclat sous Louis XIV, IV, 6. Fut toujours opprimée par les prêtres, 318.

CONDÉ (Louis de), frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Fut longtemps le chef des réformés; il périt à Jarnac. Particularités qui le concernent, II, 290, 330, 341 : III, 483, 484, 485, 486, 487 ; IV, 318, 686 et suiv

CONDÉ (Henri de), fils du précédent. Se fait catholique, III, 490. Austérité de ses mœurs, 499. Sa mort, II, 585 ; III, 490 ; IV, 318, 708.

CONDÉ (Henri II), fils posthume du précédent et père du grand Condé. Notice, IV, 3. Prend parti contre la cour; est mis à la Bastille, III, 517. Va à Rome, 525. Combat le duc de Roban, 526. S'unit à Richelieu, 532. Lève le siége de Fontarabie, 538.

CONDÉ (Louis II, dit *le Grand*). Notice, IV, 3, 125, 318. Combat l'Autriche avec Turenne, III, 548. Gagne la bataille de Rocroi, 790 ; IV, 72, 74. Celle de Nordlingue, III, 791 ; IV, 74. Donne le premier Dunkerque à la France, 74. Lève le siége de Lérida, *ibid.* Appuie le parti de la cour, 70, 78. Remporte la victoire de Lens, 77, 748. Assiége les Parisiens, 79, 748. S'unit aux frondeurs, 80, 747. Est conduit à Vincennes, 81, 318. Mis en liberté. Organise la guerre civile, 89. Se ligue avec les Espagnols, 93, 97, 747. Ses succès, 84. Sa querelle avec le comte de Rieux, 85. Arrêt du parlement qui le condamne, 83, 86, 747. Sauve les troupes espagnoles battues par Turenne, 88, 89. Se réconcilie avec la cour, 94. S'empare de la Franche-Comté, 102. Commande en Hollande, 107. Est blessé, 109. Sa dernière bataille à Senef, 110. Arrête les progrès de Montécuculli, 118. Sa mort, 118, 204. Comparé à Turenne, II, 281. Et au duc de Bourbon, III, 571. Lettre que lui écrit Christine après son abdication, IV, 91. Sa liaison avec Molière, IX, 46, 46. Verse des larmes à la représentation de Cinna, 412.

CONDÉ (Princesse de), mère du précédent, IV, 81.

CONDÉ (Princesse de), femme du précédent, IV, 81, 82.

CONDÉ (Henri-Jules), fils du précédent, IV, 5, 114, 118.

CONDÉ (Louis). Voy. BOURBON-CONDÉ.

CONDÉ (Prince de). Se distingue à la bataille d'Hastembeck, IV, 295, 300. Vers en son honneur, XII, 414. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 392, 393.

Condé (ville). Prise par Louis XIV en personne, IV, 118, 122.

Condigne. Vieux mot, II, 408.

CONDILLAC (L'abbé de), philosophe profond, II, 216 ; VI, 771. Fait voir le faux de tous les systèmes, VII, 242. Cité sur les sensations, VIII, 222. Succède à l'abbé d'Olivet à l'Académie, X, 627; XII, 928. Faux bruit de sa mort, 523, 526, 535. Lettre que lui écrit Volt., XI, 773.

Conditions (*De l'égalité des*). Discours en vers, II, 480.

CONDORCET, auteur de la vie de Voltaire, I, 3. Son séjour à Ferney, XIII, 82, 86, 88, 61. Sur ses éloges des académiciens, X, 717, 720, 721, 725, 729, 730. Sa lettre d'un théologien à l'abbé Sabatier, 734 ; XIII, 260, 257, 268, 302. Publie les pensées de Pascal, VI, 99 ; X, 730, 732, 733, 734 ; XIII, 407, 408. Cité, X, 696, 697, 701, 707, 710, 712, 728, 731, 734, 735, 739, 741, 744, 746, 752, 756, 757, 759. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 443.

Condottieri. Brigands disciplinés qui louaient leurs services, III, 329, 332.

Confesseurs. Suivaient les armées au temps de Charlemagne, III, 131. Se font les conseillers des rois, 236. Leur portrait en vers, II, 439, 443.

Confession. Art. du *Dict. phil.*, VII, 263. Son établissement, III, 130 ; VII, 299. Ses inconvénients, III, 131, 236 ; VII, 299. Si les séculiers et les femmes avaient le droit de confesser, V, 178 ; VII, 263. Belle réponse d'un Grec au sujet de cette pratique dans l'antiquité, 263, 264 ; VIII, 97. Des billets de confession et des querelles qu'ils suscitèrent, VII, 266 ; VIII 475.

Confession d'Augsbourg. Sert de règle aux protestants, III, 749.

*Confessions du comte de****, par Duclos. Roman cité, XI, 413, 415.

Confiscation. Art. du *Dict. phil.*, VII, 266. Remarques sur la confiscation des biens considérée comme pénalité, IV, 427, 428 ; V, 416, 443.

Conformez-vous aux temps. Facétie de Voltaire, VIII, 296 à 299.

Confrères. Celles de la Mort et des pénitents blancs établies par Henri III, II, 285. Il y en avait quatre en Languedoc, V, 811. Autres, VII, 752.

CONFUCIUS ou CONFUTZIX, législateur chinois, III, 29 ; V, 188. Entretiens sur sa religion et sa morale, VII, 291. Son éloge, VIII, 123 ; VI, 41, 663 ; IX, 323 ; XII, 60. Doit être préféré à Mahomet, VII, 46. Quatrain à sa louange, 231.

Congo. Découverte de ce royaume, III, 417.

Congratuler. Observation grammaticale sur ce mot, IX, 480.

Congrès d'Aix-la-Chapelle, IV, 220. De Bréda, 265. De Cambrai, XI, 23.

CONGRÈVE, auteur dramatique, le Molière de l'Angleterre, V, 35, 45.

Coni (Bataille de). Gagnée par le prince de Conti, IV, 242.

Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, ouvrage attribué à Voltaire, IX, 133 et suiv.

CONOGE. Voy. ANGRIA.

CONON *de Falckenstein*, électeur de Cologne, archevêque de Trèves, III, 619.

Conquérants. Sont les fléaux du monde, II, 318 ; X, 181. Ceux qui savent faire des lois et qui font des heureux sont les vrais conquérants, 492, III, 141.

Conquête. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 267.

CONRAD Ier, dixième empereur d'Allemagne, III, 129-133. Notice sur son règne, 613, 642.

CONRAD II, dit le Salique, seizième empereur d'Allemagne. Notice sur son règne, III, 613, 653.

CONRAD III, vingt et unième empereur d'Allemagne, III, 614. Dispute la couronne à Lothaire, II, 663. Lui succède. Notice sur son règne, 664.

CONRAD IV, vingt-septième empereur d'Allemagne, III, 618. Est proclamé roi des Romains, 188, 681. Notice sur son règne, 688. Sa mort, 224, 686.

CONRAD, comte de Rens, électeur de Mayence, III, 618.

CONRAD *de Fallenstein*, électeur de Trèves, III, 619.

CONRAD *de Feinsberg*, électeur de Mayence, III, 618.

CONRAD, fils de l'empereur Henri IV. Se soulève contre son père, III, 182, 689. Est déclaré indigne de régner, 680.

CONRAD, frère de l'empereur Henri IV. Reçoit le duché de Souabe, III, 674.

CONRAD WALTHER, libraire à Dresde, V, 228

CONRADIN, fils de Conrad IV, empereur d'Allemagne, III, 226. Roi des Deux-Siciles, 615, V, 430. Dépouillé de son héritage et exécuté à Naples par ordre de Charles d'Anjou, III, 226, 615, 686, 687, 688. Son sang vengé par les vêpres siciliennes, III, 226. Note sur sa vie, V, 430.

CONRINGIUS. Cité, VIII, 121.

Consarbruck (Combat de), IV, 117.

Conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 268. Édit de Constantin sur la liberté de conscience, 374.

Conseil (*Le Grand*). Opposé au parlement, IV, 411.

Conseillers jugeurs, conseillers rapporteurs. Leurs attributions dans le parlement, IV, 674.

Conseiller ou *juge*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 270.

Conseils à M. Helvétius sur la composition et le choix du sujet d'une épître morale, IX, 96.

Conseils à M. Racine sur son poëme de *la Religion*, IX, 84.

Conseils à un journaliste sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les pièces de poésie, les mélanges littéraires, les anecdotes littéraires, les langues et le style, IX, 74.

Conseils raisonnables à M. Bergier, sur le christianisme, VI, 570.

Conseils supérieurs. Leur institution en 1771, XIII, 86, 91, 92.

Conséquence. Art. du *Dict. phil.*, VII, 271.

Considérations sur l'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques. Livre cité, VIII, 120.

Considérations sur l'état présent de l'Europe. Ouvrage du prince royal de Prusse, X, 76, 84, 85.

Consolation (*Lettre de*), IX, 176.

Consolés (*Les deux*), conte, VIII, 230.

Conspirations contre les peuples ou *Proscriptions*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 271 ; V, 281.

Conspiration des poudres, III, 540 ; XI, 281.

Conspiration contre César, tragédie anglaise. Citée, XII, 379.

CONSTANCE CHLORE. Son avénement à l'empire, VI, 602. Protége les chrétiens, III, 164; V, 243 ; VI, 602, 603 ; VII, 433.

CONSTANCE, fille de Constantin, empereur d'Orient. *Voy.* CONSTANTIN.

CONSTANCE (Phalk), grand vizir du roi de Siam. Envoie une ambassade à Louis XIV, IV, 196. Périt victime de son ambition, 197.

CONSTANCE *d'Aragon*, femme de l'empereur Frédéric II, III, 614, 679.

CONSTANCE *de Sicile*, femme de l'empereur Henri VI, III, 187, 614, 673 et suiv.

CONSTANCE, femme de Robert, roi de France, III, 173, 174 ; V, 405.

Constance (*Concile de*), III, 234 et suiv., 719, 720.

CONSTANT, fils de Constantin. Fait assassiner son frère aîné ; est tué par ses domestiques, III, 146 ; VI, 606.

CONSTANT *de Rebecque*, baron d'*Hermenches*, brigadier suisse. Voltaire le recommande au maréchal de Richelieu, XII, 840 ; XIII, 121. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 665, XIII, 168, 218, 243, 290, 308.

CONSTANTIN LE GRAND. Son élévation à l'empire malgré les Romains, III, 104, 107. Favorise le christianisme ; est cause de la décadence de l'empire, 107, 108. Sa prétendue donation à l'Église, 108, 109 ; VI, 603, 606 ; VIII, 446. Apparition du Labarum, III, 107, 666 ; VI, 604; VIII, 220. Ses crimes, I, 204 ; III, 167 ; V, 235; VI, 604; VIII, 240. Sa famille, VI, 605, 607. Sa mort, 206. Son caractère, V, 233 ; VI, 738 ; VIII, 192, 220 ; X, 201. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 271.

CONSTANTIN II, empereur, fils du précédent, est assassiné par ses frères, VI, 606.

CONSTANTIN III, empereur, meurt empoisonné par l'impératrice Martine, III, 146.

CONSTANTIN POGONAT, empereur. Fait crever les yeux à ses frères, III, 146.

CONSTANTIN COPRONYME. Secourt inutilement les Romains, III, 111. Envoie un orgue à Pepin, 696. Sa mort, 146.

CONSTANTIN, fils de Michel Ducas. Épouse la fille de Robert Guiscard, III, 163.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE I. Conspire contre sa mère, l'impératrice Irène, III, 127. Sa mort, *ibid.*, 699.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE II. Philosophe comme son père, rendit son peuple heureux, III, 200.

CONSTANTIN, fils de Jean II, Paléologue. Reçoit l'investiture du sultan Amurat III, 220. Perd Constantinople, 229, 727. Sa mort, 230.

CONSTANTIN, jésuite. Cité, VII, 270.

Constantinople. Sa situation, III, 147, 148. Capitale du monde chrétien, 200 ; VI, 606. Assiégée par les mahométans en 674, III, 97. Tableau sanguinaire de l'empire aux huitième et neuvième siècles, 146. Sa richesse, 220. Reste la capitale de l'empire romain jusqu'à Mahomet, 210. Est envahie par les croisés, 211. Qui en sont chassés par Michel Paléologue, 218. Conquise par Mahomet, 227 et suivantes.

CONSTANTIUS, fils de Constantin le Grand. Ses cruautés, VI, 206, 606 ; VII, 141.

Constipation. Son influence sur le caractère de l'homme, VII, 407 ; VIII, 226. Plaisanteries sur ce sujet, 276, 277.

Constitutions apostoliques, VI, 201 ; VII, 137 ; VIII, 278.

CONTADES (Maréchal de). Battu par le prince de Brunswick, XII, 23, 25, 28.

CONTANT D'ORVILLE. Lettre qui lui est adressée, XII, 632.

CONTARINI, duc de Venise, III, 668.

Contes en vers de Voltaire, II, 686 et suivantes.

CONTI. L'un des premiers barons romains, assistant au sacre de Louis de Bavière, III, 701.

CONTI (Armand, prince de). Son rôle dans la Fronde, IV, 2, 23, 78. Épouse une nièce de Mazarin, 3, 86. Protecteur de Molière, IX, 33.

CONTI (Louis), fils du précédent, IV, 2.

CONTI (François-Louis), frère du précédent. Son éloge, IV, 2. Commande à Steinkerque et à Nerwinde, 127. Est élu roi de Pologne, 142, 446, 461; V, 336.

CONTI (Louis-Armand), fils du précédent, IV, 2. Épouse la fille de La Vallière, 197.

CONTI (Armand), fils du précédent. Ses succès en Italie. Lettre qu'il adresse à Louis XV, IV, 336, 349; IX, 18, 18. S'empare de Mons, IV, 356. Vers qui lui sont adressés, II, 276, 297. Ses droits au comté de Neufchâtel, XI, 632.

CONTI (L'abbé), noble vénitien, auteur d'une tragédie de *la Mort de Cesar*, en italien, I, 322, XI, 178. Ses vers à madame du Châtelet, V, 797.

Contradictions. Art. du *Dict. phil.*, VII, 374 et suiv. Exemples tirés de l'histoire, de la sainte Écriture, etc., 377. Contradictions dans quelques rites, 378. Dans les affaires et dans les hommes, *ibid.* Dans les livres sacrés, *ibid.* Dans Moïse, XII, 418. Dans les jugements sur les ouvrages, VII, 382. Autres, VI, 663. Dans l'homme, VIII, 668, 706, 708. Facéties sur celles que l'on remarque le plus en France, XI, 83.

Contraste. Art. du *Dict. phil.*, VII, 382.

Contrat social. Voy. J.-J. ROUSSEAU.

Contrefaçon. Son utilité, V, 497.

Controverse. Est ennemie de toutes les religions et l'éteignoir de l'esprit humain, VII, 646, VIII, 16.

Contumax. Injustice de la procédure criminelle à leur égard, IV, 429; V, 410; VII, 388

Conversation de M. l'intendant des Menus en exercice avec M. l'abbé Grizet, VI, 629.

Convier. Emploi de ce mot, IX, 402.

Convulsionnaires au neuvième siècle, III, 181. Fourberies des convulsionnaires de Saint-Médard, II, 784; IV, 789; VII, 864; VIII, 128; IX, 197; XII, 186, 189.

Convulsions. Art. du *Dict. phil.*, VII, 383.

CONYERS, jésuite. Conspire contre Charles II, III, 668.

COOK. Ses découvertes dans la mer du Sud, III, 447.

COOTE, général anglais. Prend Pondichéri, IV, 402, 800, 801.

COPE, général anglais. Battu par le prince Charles-Édouard, IV, 380. Son procès, *ibid.*

Copenhague. Siége de cette ville par Charles XII, IV, 462, 463.

COPERNIC. Ses découvertes, III, 367, 544; IV, 235. Ses idées sur la gravitation, V, 727; IX, 74. Examen de son système, VI, 788; VIII, 246. Ce qu'en pensait le grand Frédéric, X, 331.

COQUELEY, conseiller au parlement, ligueur converti. Parle en faveur de l'Édit de Nantes, IV, 729.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE, avocat, censeur royal. Volt. lui reproche d'avoir approuvé les feuilles de Fréron contre les Calas, XII, 771, 777, 779. Lettre qui lui est adressée, 788.

Coquilles. Observations sur celles trouvées sur les montagnes, III, 2; V, 834, 837. Et en Touraine, 818. Critique des différents systèmes concernant leur formation, 819 et suiv.; VII, 711; VIII, 461, 462.

CORADIN, sultan de Damas. Secourt Damiette assiégée par les croisés, III, 912.

Corail. Dissertation sur sa nature, V, 808.

CORAS, écrivain. Cité, IX, 636.

Corasmins, peuples du Chorasan. Envahissent la Syrie, III, 914.

Corban. Ce que c'est, VII, 849.

CORBERA (Comte de). Nom pseudonyme de Voltaire pour la publication de l'Épître aux Romains, VI, 894.

CORBI facteur de librairie, XI, 748.

CORBIE (Armand), chancelier du parlement obligé de se faire anoblir, IV, 676.

Corbie, ville prise par les Espagnols et reprise par le comte de Soissons en 1636, III, 536. Rétablissement de son abbaye, 643.

Cordeliers. Leurs querelles au sujet de la forme du capuchon, III, 844, 700, V, 431. Anecdotes qui les concernent, III, 827; VIII, 177. Procès de ceux d'Orléans avec le seigneur de Saint-Mesmin, 297.

CORDEMOI (Géraud de), historien, IV, 25.

CORDIER, auteur de *Zaruckma*, tragédie, XII, 235.

Cordoue, séjour des rois Maurés et longtemps le siége des arts et des sciences en Occident, III, 171.

CORELLI, musicien, XIII, 181.

CORIBUT, prince de Lithuanie. Son histoire, III, 722.

CORISANDE D'ANDOUIN, veuve du comte de Grammont. Lettre que lui adresse Henri IV, III, 812.

CORLON (M. de). Vers qui lui sont adressés, II, 769.

Cormo-Veidam, rituel des brames, III, 68; VI, 222. Est un commentaire du Veidam, livre sacré des Indiens, III, 24, 66; IV, 782. Voyez *Brames* ou *Brachmanes*.

CORNARO (Les), nobles vénitiens, III, 531 800.

CORNEILLE (Pierre). Notice sur sa vie, IV, 23. Obstacles qu'il eut à surmonter, V, 18. Vécut et mourut pauvre, IV, 304. Son attachement pour madame Dupont de Rouen, IX, 378. Travaille aux pièces de Richelieu, 343, 352. Vers qu'il fait contre lui, 380; et contre Scudéri, V, 201; IX, 382. Sa renommée commence par *le Cid*, III, 832. Ses dernières tragédies mauvaises et incorrectes, V, 43. Pécha souvent contre la langue, II, 220; VIII, 8, 291. Ce qu'elle doit au *Cid* et à *Cinna*, IX, 3. Imite d'abord le style de Mairet et de Rotrou, VII 647. Est ridiculement critiqué par l'abbé d'Aubignac, 391. Sa supériorité dans les morceaux qui concernent la politique et le gouvernement, IX, 401. Doit être regardé comme le père de la tragédie, 84. Est forcé par le goût de l'époque d'y introduire la galanterie, X, 60. Lettre critique sur son *Œdipe*, I, 69. Son discours sur les trois unités, 77; IX, 332. Son éloge, I, 180; VII, 633, 834, 640; XII, 628, 628, 902, 905, 977. Comparé à Racine, IV, 241; XI, 832; XII, 422. S'est peint lui-même dans le rôle de Martian de Pulchérie, IX, 634. Ne fut pas apprécié de son vivant, XII, 233, 241, 242. Justice qu'on doit lui rendre, XI, 226. Appréciations, I, 180; IX, 77, 278, 330, 466, 477, 478; X, 74; XII, 200; XIII, 220, 257, 282, 288.

Corneille (*Commentaires sur*), IX, 323-647. Lettre à l'abbé d'Olivet, 219. Réponse à un de ses détracteurs, 226. Autre à un académicien, 227. Sentiment d'un académicien de Lyon sur quelques endroits de ses Commentaires, 329. Remarques sur les discours imprimés à la suite du théâtre de Corneille, 332 et suiv. Observations de d'Alembert sur les Commentaires, X, 674-806, 686. Voltaire les soumet à l'Académie, 684, 685. Détails sur l'édition de Corneille publiée par Voltaire, XII, 197, 198, 208, 211, 213, 216, 218, 220-230, 241, 243, 247, 249, 261, 264 et suiv., 274, 290, 301-311, 324, 538, 366, 372, 377, 380, 388, 392, 412, 415, 429, 427, 429, 466, 470, 474, 488.

Corneille (*Vie de P.*), par Fontenelle. Remarques sur cet ouvrage, IX, 341, 427.

CORNEILLE (Thomas). Note sur sa vie, IV, 24. Comparé à son frère, IX, 640. Remarques sur ses tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, 630, 649. Cité, XI, 228, 227, 408, 409.

CORNEILLE (Jean-François), descendant du grand Corneille. Volt. fait élever sa fille près de lui et pourvoit à son établissement. Lettres qu'il lui écrit à ce sujet, XII, 128. Ses visites à Ferney, 200, 205. Son caractère, 228.

CORNEILLE (Mademoiselle), fille du précédent, recueillie par Voltaire, I, 38; X, 513; XII, 126, 142, 143 à 150, 198 et suiv. Victime des calomnies de Fréron, 178 et suiv., 197, 226. Son éloge, 196. Voltaire publie l'édition des *Œuvres de Corneille* à son profit, 197, 198, 202 à 228, 264 à 268. Recherchée en mariage par M. Cormont de Vaugrenaut, 243 à 248. Rupture de ce mariage, *ibid.*, 248. Épouse M. Dupuits, 248 à 268. Autres détails qui la concernent, 270, 272, 273, 276, 610, 611, 613.

CORNEILLE (Claude-Étienne), arrière-petit-fils de Corneille, XII, 271, 272.

CORNEILLE (Pierre) DU PONT-MARIE, autre descendant de Corneille, XII, 232, 648.

CORNSBURY (Mylord). Sa correspondance supposée avec mylord Bolingbroke sur la religion chrétienne, VI, 214, 216 Sa conversation avec Voltaire au sujet d'*Athalie*, II, 133.

Coromandel (*Côte de*). Sa description, IV, 788, 789.

Coronets. Petites couronnes que portent les pairs d'Angleterre, I, 833.

Corps. Art. du *Dict. phil.*, VII, 382. Bévue de l'abbé Desfontaines sur leur pesanteur, IX, 92.

CORRARIO, pape pendant le grand schisme. Son histoire, III, 220, 221, 225, 718, 719.

Correspondance de Voltaire. Avec le roi de Prusse, X, 1 et suiv. — *Générale*, XI, XII, XIII.

Corse (*Ile de*). Son histoire, III, 170; IV, 490-498.

CORTEZ (Fernand). Sa conquête du Mexique, III, 282, 432 et suivantes. Est persécuté par l'évêque de Bargos comme Cristophe Colomb, 438. Avait fait ses premières armes lors de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, 728.

CORTUSIUS, historien de Padoue. Ce qu'il rapporte sur l'origine de la fabrication du papier, III, 278.

Corvées. Sont abolies, II, 757, note.

Cosaques. Détails historiques et mœurs de ces peuples, III, 282; IV, 298, 834.

Cosi-Sancta, nouvelle africaine par Voltaire, VIII, 386-388.

COSROÈS LE GRAND ou KOUSHIRVAN, roi de Perse. Proscrit le christianisme, III, 99.

COSROÈS II, roi de Perse, III, 92.

COSTAR, écrivain, IV, 196; VII, 649.

COSTE. Médecin recommandé par Volt. au duc de Choiseul, XII, 994, 1012.

COSTE, traducteur de Locke, VII, 831; et de Newton, XI, 281.

COTELIER, savant helléniste. Cité, VI, 482-487.

COTIN (L'abbé), écrivain, IV, 198; VIII, 128; Joué sous le nom de *Trissotin* dans *les Femmes savantes*, IX, 40. Ce qu'en dit Volt., 342, XII, 128, 189.

COTON (le P.), provincial des jésuites. Ses réponses au parlement sur la puissance temporelle du pape, et à Henri IV sur la confession, IV, 736; VII, 364.

COTYS, roi de Thrace, VIII, 106.

COUCI (Enguerrand de), gentilhomme picard. Lève une armée contre l'Autriche en 1378; IV, 718.

COUCY (Le seigneur de). S'établit en Sicile au temps de Charles le Chauve, II, 746, note.

COURT (L'abbé), grand vicaire du cardinal de Noailles. Cité, II, 882. Vers qui lui sont adressés, II, 764; XI, 48.

COUX, marchand anglais. Prête de l'argent à Charles XII, IV, 804.

Coulan, pays de l'Inde, IV, 787.

Couleurs. Explication sur la cause des couleurs, V, 718. Démonstration de Newton, 718. Dans quelles proportions le feu agit sur les sept couleurs, 778.

COUMOURGI. (Ali-Pacha), favori d'Achmet III. Son histoire, IV, 494, 806.

COUPLET. Ses expériences pour déterminer la forme de la terre, V, 729; VII, 884.

COUPROUGLI. Voy. CUPROGLI.

Cour aulique. Était le plus ferme appui de l'autorité impériale, III, 248.

Cour vehmique ou *de Westphalie*, instituée par Charlemagne; son histoire, III, 187, 698, 724; IV, 431; V, 255, 418.

Courage. Le vrai courage est de savoir souffrir, I, 127. Il y en a plus d'une sorte, X, 220.

COURAYER (le P.), savant religieux anglais, V, 9.

Cour-itté. Diète tartare, III, 220.

Courlande (*La*). Conquise par Charles XII, IV, 487. Envahie par Pierre le Grand, 889.

Couronnement. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes, III, 184.

COURT (DE), amiral français. Son histoire, IV, 838.

Courte réponse aux longs discours d'un docteur allemand, IX, 106.

COURTEILLES (DE), conseiller d'État; lettre qui lui est adressée, XII, 226.

Courbeyn (Le colonel de). Se distingue à la bataille de Cent, IV, 348. Tué à Fontenoy, 352.

Courtenai (Les). Reconnus en France comme princes du sang, IV, 2. Voy. Devonshire.

Courtenai (Pierre), comte d'Auxerre, empereur de Constantinople. Son histoire, III, 316.

Courtial, auteur d'une pièce intitulée *la Piété filiale*, XII, 205.

Courtils, enfermé à Spandau. Voit. intercède en sa faveur, X, 201.

Courtilz de Sandras (Gatien de). Sa vie et ses ouvrages, IV, 24; VII, 26, 345; VIII, 400; XII, 235, 239.

Courtisans. Leur duplicité, I, 204; II, 88; V, 206; VIII, 238. Un courtisan ne doit avoir ni honneur ni humeur, VII, 344.

Courtisans lettrés. Art. du *Dict. phil.*, VII, 324, V, 28.

Courtin, conseiller au parlement. Instruit les procès criminels contre Henri III, pour le meurtre du duc de Guise, III, 200, IV, 702. Juge la maréchale d'Ancre, 734.

Courtin (L'abbé). Ses relations avec Voltaire, I, 4; XI, 14, 18.

Courtivron (Marquis de), officier général, auteur d'un Traité de la lumière. Lettres qui lui sont adressées, XI, 645, 753, 934; XIII, 314.

Courtrai, ville remise deux fois aux Espagnols par Louis XIV, IV, 121, 141. Prise par Louis XV, 339.

Cousin (Louis), président de la cour des monnaies sous Louis XIV. Ses traductions, V, 24; V, 423; XI, 275, 288.

Coustou (Les frères), sculpteurs célèbres sous Louis XIV, IV, 62.

Coutras (*Bataille de*) gagnée par Henri IV sur Joyeuse, II, 297; III, 400.

Coutume. Son empire différent de celui de la nature, III, 600.

Coutume de Franche-Comté, V, 424.

Coutumes. Celles de France sont originaires de l'Allemagne, V, 63. V. l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 324.

Couturier, prêtre, X, 328.

Couvents. Sont supprimés en Angleterre, III, 297; VIII, 90. Abus d'autorité des supérieurs, III, 411. Inutilité des couvents, V, 342, 380; VIII, 467, 493.

Covelle (Robert). Pseudonyme de Voltaire, II, 320; VIII, 624, 694, 695, 704; IX, 255; X, 641.

Cowley, poëte anglais, XIII, 138.

Cowper, chancelier d'Angleterre. Épousa deux femmes à la fois et fit un livre en faveur de la polygamie, III, 360; V, 218; VII, 275. Sa réponse à des quakers sur le serment judiciaire, 23, 24.

Coyer (L'abbé). Exilé pour son histoire de Sobieski, IV, 5; XII, 191, 192. Sur son livre de la prédication, 218, 642, 692. La lettre au docteur Pansophe lui est faussement attribuée, X, 630, 640, 642, 671; XII, 713, 714, 716, 717; 723, 724, 726, 730.

Coypel, peintre, II, 257, 758, 772. Est chargé de faire des dessins pour *la Henriade*, XI, 23, 28, 178.

Cracovie, ville prise par Charles XII, IV, 464.

Crainte (*La*), conduit à la pusillanimité, I, 692.

Cramer (Gabriel), imprimeur-libraire, X, 628, 707, 721, 723. Son séjour à Ferney, XII, 292. Lettres qui lui sont adressées, 988, XIII, 104.

Cramer (Les frères), libraires de Genève. Publient les *Œuvres de Voltaire*, XI, 470, 624, 780, 772. Leur conduite dans les troubles de Genève, XIII, 20, 21 à 27. Publient le Traité sur la tolérance, X, 602, 603, 604. Cités, 623, 624.

Cramer (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 706. Citée, 888; X, 547.

Crangenor (Royaume de). Sa situation, IV, 727.

Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Annule le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, III, 720. Persécute les anabaptistes, 400. Abjure le catholicisme. Son supplice, 401.

Craon (Prince de), gouverneur de Toscane. Lettre qui lui est adressée, XI, 490.

Crassy (Les), gentilshommes suisses. Voltaire les fait rentrer dans des biens extorqués par les jésuites, I, 27; XII, 167, 169; XIII, 240, 305.

Crawford, physicien. Cité, V, 770.

Crazinska, comtesse polonaise. Son éloge, X, 294.

Création du monde. Des diverses images de la création, IV, 812, 813. Fables des anciens, VI, 718, 716. Preuve d'une intelligence suprême, 704 et suiv. Voyez *Chaîne des êtres*, et *Genèse*, articles du *Dict. phil.*, VII, 318, 322.

Crébillon (Prosper Jolyot de). Notice sur sa vie, IV, 24. Ses pièces comparées à celles de Voltaire, I, 22. Ce qu'il dit à ce dernier au sujet d'*Oreste*, 220. Refuse d'approuver Mahomet, 434. Le Droit du Seigneur, XII, 244, 278. Et Jules César, XI, 420. Son éloge critique par Voltaire, IX, 22 et suiv.; X, 228. Sa mort; le curé de sa paroisse persécute pour lui avoir fait un service funèbre, XII, 316, 320. Fut le protégé de Mme de Pompadour. I, 21; XII, 468. Sur ses ouvrages: Idoménée, IX, 23; XII, 284, 336, 440, 228. Atrée, II, 220; IX, 22. Électre, I, 228; VII, 613; IX, 24, 146, 147; X, 60, XIII, 213. Rhadamiste, VIII, 201, 202; IX, 20, 146 et suiv.; X, 214. Xercès, IX, 22. Sémiramis, VII, 613; IX, 22, 443; XI, 511. Pyrrhus, VII, 613; IX, 22. Catilina, VI, 648; VII, 613; VIII, 220; XI, 515, 526, 538, 575, 604, 765, 812, 914; XII, 276; XIII, 438. Le triumvirat, IX, 20. Ses discours académiques, VIII, 273. Cité, I, 343; IX, 4, 77; X, 20, 74, 226, 256, 297; XI, 22, 62, 73, 20; XII, 230, 234, 400, 420; XIII, 62, 74, 23, 213, 244.

Crébillon fils. Note sur sa vie, XI, 146. Est mis à la Bastille pour son roman de *Tanzaï et Neadarné*, *ibid.*; XII, 727. Cité, XI, 77, 90, 142, 148, 149, 200.

Créci (*Bataille de*). Y employa-t-on l'artillerie? II, 720; III, 201, 264, 272; V, 20.

Crédit. Voy. Économie politique, VII, 422.

Credo. Voy. *Symbole.*

Creech, commentateur de Lucrèce. Son suicide, VII, 208, VIII, 226

Crellius, théologien. Cité, VII, 443.

Crémille (De). Lieutenant général chargé du département de la guerre (1740), II, 791. En quoi contribue à la prise de Maëstricht, IV, 320.

Crémone. Prise et reprise de cette ville en 1702, IV, 185.

Crépi (Comte de). Épouse la veuve de Henri Ier, roi de France, III, 102.

Crepi en Valois. Paix signée dans cette ville en 1544, III, 277, 727.

Crépinade (*La*). Satire contre J.-B. Rousseau, II, 714.

Crequi (François de Bonne de), maréchal de France et général des galères, IV, 7, 9. Ambassadeur en Angleterre, 90; et à Rome, 97; V, 373. Bat les Espagnols, IV, 100. Est vaincu par les Allemands et pris, 117. Est racheté: ses succès, 120. Ce qu'il dit à Louis XIV du palais de Versailles, V, 277.

Créqui-Canaple (Le comte de), physicien. Cité, V, 666. Singulière requête qu'il adresse à son curé, VIII, 180; XII, 442.

Crescence ou Crescentius, fils du pape Jean X, consul romain, fait mourir le pape Benoît VI. Nomme Benoît VII, III, 613, 187, 220, 649.

Crescence II, consul de Rome. En chasse le pape Grégoire V. Soutient un siége contre l'empereur Othon III, qui épouse sa veuve, III, 613, 649.

Crescimbeni, auteur d'une *Histoire de la poésie italienne*, II, 325; X, 229.

Crésus, roi de Lydie, III, 2.

Cretois. Opinion de saint Paul à leur égard, VIII, 224, 228.

Créton, jésuite pendu à Londres comme séditieux, III, 490.

Creutz, général suédois. Fait prisonnier à Pultawa, IV, 497, 526.

Creutz (Comte de), ambassadeur de Suède à Madrid, XII, 473, 474.

Crevelt (Bataille de), gagnée par le prince de Brunswick, IV, 307.

Crévier, historien. Cité, II, 732; X, 606, 610, 611, 612; XII, 443, 444, 449, 450, 498.

Cri des nations (*Le*). V, 260.

Cri du sang innocent (*Le*). Mémoire au roi au nom de M. d'Étallonde, V, 592.

Crillon (Le brave). Se distingue à la bataille d'Ivry, II, 294, 297. Lettre que lui écrit Henri IV, *ibid.*, III, 402.

Crillon, marquis. Combat à Fontenoi, IV, 332.

Crillon, arrière-petit-fils du brave Crillon. Fait la campagne de l'Inde avec Lally, IV, 725, 732, 736.

Crillon (Abbé de). Lettre qui lui est adressée, XIII, 106.

Crillon (Marquise de). Impromptu qu'on lui est adressé, II, 764.

Crimée. Ancienne Chersonèse taurique, IV, 462.

Crimes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 324. Proportion à établir entre les crimes et les châtiments, V, 415, 490; VIII, 244. Sont dus aux passions, VI, 217. Leur utilité, VII, 62. Des crimes selon le temps ou les lieux, 402. S'expient avec de l'argent, 521; III, 302.

Criminaliste. Art. du *Dict. phil.*, VII, 322.

Criminel (Procès). Art. du *Dict. phil.*, VII, 327.

Critique. Art. du *Dict. phil.*, VII, 330. Critique permise, IX, 26; XI, 217. Molière est le premier qui l'ait faite au théâtre à propos de son école des femmes, IX, 41.

Crocheteur borgne (*Le*), VIII, 223.

Croi (duc de). Commande les Russes à Narva; est fait prisonnier, IV, 455, 462, 523.

Croire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 323.

Croisades. Leur histoire, III, 201, 218. Première croisade prêchée par Pierre l'Ermite, 201, 600. Deuxième par saint Bernard, 206, 602. Autres provoquées par Clément III, 200, et par Innocent, 677, 678. Baudoin, comte de Flandre, 210. Elsoin, Jean de Brienne, etc., 212. Saint Louis, 214. Croisade contre les *Slaves païens du Nord*, 200. Sacrifices qu'elles imposent à l'Europe, seul avantage qu'elle en retire, 217. Croisades contre les Juifs, V, 22. Les Albigeois, 227, V, 160. Cruautés de Robert, cordelier, grand inquisiteur, III, 230. Réflexions sur les croisades, V, 22, 160; IX, 112, 174.

Croises. Leurs brigandages dans les pays qu'ils traversèrent, III, 202, 660. S'emparent de Jérusalem, 206. Sont excommuniés par Innocent III, 210. Envahissent Constantinople et se partagent l'empire, 211. Prennent Damiette, 213. Sont battus, 214. Disparaissent de l'Asie, 217.

Croître. Emploi de ce mot, IX, 323.

Crom, roi des Bulgares. Coupe la tête de l'empereur Nicéphore et fait de son crâne une coupe pour ses festins, VII, 201.

Cromarty, pair écossais. Condamné à mort pour avoir pris le parti de Charles-Édouard; sa femme obtient sa grâce, IV, 370.

Cromé, conseiller au grand conseil. Lit au président Brisson sa sentence, IV, 713. Échappe à la vengeance du duc de Mayenne, 714.

Cromot (De), intendant de Monsieur, frère du roi. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 374, 376, 377.

Cromwell (Olivier). Son discours à la chambre basse à propos de la nomination d'un conseil à Charles Ier, III, 222. Ses premières armes, 222. Défait l'armée royale à Naseby, 227. Détruit la faction des *apiemisseurs*, *ibid.* Bat les Écossais à Preston, 230. Est nommé gouverneur d'Irlande, 230. Ses succès contre Charles II, 260. Dissout le parlement, 261. Se fait déclarer Protecteur, *ibid.*, IV, 21. Gouverne en roi; son caractère, III, 262; V, 172. Traite avec la France, III, 262, IV, 22. Sa mort, III, 262; IV, 20; V, 214. Son corps mis au gibet sous Charles II, III, 262, 263. Le fameux acte de navigation qu'on lui attribue fut fait contre son gré, 247. Comparé à Aureng-zeb et à Muley-Ismaël, 259. Sa politique, IV, 21; VII, 262, 264. Réflexions à ce sujet, VIII, 270; IX, 162. Ses discours étaient remplis d'un galimatias prophétique, à la mode alors, 264; IX, 257. Fut le plus terrible des charlatans, VII, 226. Voulait abolir l'inquisition, V, 422. Disait qu'on n'allait jamais si loin que lorsqu'on ne savait plus où on allait, IX, 242. Quatrain imité de Malvei pour son portrait, II, 692. Notice sur sa vie, art. du *Dict. phil.*, VII, 265.

Cromwell (Richard), fils du précédent. Lui succède, III, 262; IV, 21. Quitte le protectorat, III, 263; IV, 21. Voyage en France, *ibid.* Comparé à son père, VII, 226.

Cromwell, tragédie de Ducis, XII, 220.

Cronslot. Port construit par Pierre le Grand, IV, 383, 387.
CROQUET (Le professeur). Pseudonyme de Voltaire, VIII, 702.
CROSNE. Voy. THIROUX DE CROSNE.
CROUSAZ, géomètre. Cité, XI, 208, 404.
CROUST, jésuite, VII, 720.
CROY, évêque de Cambrai. Teste en faveur de ses enfants, III, 281.
CROZAT, négociant. Se fait concéder la Louisiane par Louis XV, III, 449. Sa mort, X, 214. Cité, 227.
CROZAT (Les frères), X, 148.
Cuba (Ile de), IV, 408.
CUBIÈRES-PALMÉZEAUX (Le chevalier). Lettres qui lui sont adressées, XIII, 261, 264. Cité, X, 230, 247.
CUBIÈRES (Marquis). Lettre en vers et en prose qui lui est adressée, XIII, 419.
CUBSTORF. Pseudonyme de Voltaire, IX, 213.
CUCUPIN, capucin. Sur sa canonisation sous le nom de saint Séraphin, II, 740; VIII, 634; XII, 937, 953, 962.
CUDWORTH. Son système des formes plastiques, VI, 34; VII, 344.
CUFA. Ville aujourd'hui détruite, siége de l'empire d'Ali, gendre de Mahomet, III, 90.
CUGNIÈRES (Pierre de), avocat général sous Philippe de Valois. Ses démêlés avec le clergé font accepter l'appel comme d'abus, III, 363; IV, 664; VII, 22.
Cuisine (*Préceptes de*), XII, 290, 291.
Cuissage (Droit de). Art. du *Dict. phil.*, VII, 306. Racheté par les vassaux, III, 196; V, 102.
CUL. Art. du *Dict. phil.*, VII, 307. Emploi de ce mot dans cul-de-lampe, II, 321; XII, 476. Dans cul-de sac, I, 719; II, 321; VIII, 2, 644, 648.
Culage (Droit de). *Voy.* CUISSAGE.
Culloden (Bataille de). Perdue par Charles-Édouard, IV, 373.
Cultes anciens (*Des*), VI, 219.
Culture. Voy. *Agriculture*.
CUMBERLAND (Duc de), second fils de George II. Combat à Dettingen, III, 357, 359. Commande l'armée anglaise à Fontenoi, II, 498; IV, 346. Détails de cette journée, 347, 348, 351. Défait Charles-Édouard à Culloden, 372-373. Commande l'armée anglaise en Autriche, 378, 390, 394, 395. Traite avec Richelieu, 396.
CUMBERLAND, savant anglais. Cité, V, 65; VI, 370; VII, 333.
CUNÉGONDE, femme de Henri II, empereur d'Allemagne, III, 615. Fait avec lui vœu de chasteté, 631. Comment prouve sa fidélité, 176.
CUNÉGONDE, fille de Frédéric d'Autriche, empereur, mariée au duc de Munich, III, 616, 731.
CUPROGLI ou KIEUPRALI (Achmet), grand vizir de Mahomet IV. Assiége Candie, III, 529. Son éloge, 530. Maltraite le fils de l'ambassadeur de France, IV, 603; V, 378.
CUPROGLI (Mustapha), frère d'Achmet Cuprogli. Dépose le sultan Mahomet IV. Devient grand vizir sous Soliman III, III, 394.
CUPROGLI (Numan), petit-fils d'Achmet, grand vizir. Son éloge, IV, 494 497.
Curé de campagne. Ce qu'il doit être, VI, 729; VII, 220. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 307.
Curiosité. Sentiment inné chez l'homme et quelques animaux; exemples, VI, 625. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 300.
CURSAY (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 206.
CURY. Cité, XII, 302.
CUSA, cardinal. Cité, V, 672.
CUSAN, roi de Mésopotamie. Réduit les Juifs en esclavage, III, 54.
Cycle d'or, composé par Méthon, VIII, 122.
CYPRIEN (Saint). Cité, III, 103; VI, 185; VII, 463. Son martyre, V, 256.
CYRANO DE BERGERAC. Cité, I, 99; II, 22; VI, 229.
CYRÉNIUS ou CYRINIUS. S'il était gouverneur de la Syrie lors de la naissance de Jésus, VII, 320.
CYRILLE (Saint) d'Alexandrie, III, 15; V, 364; VI, 229, 308, 338; VII, 700.
CYRILLE (Saint) de Jérusalem, VIII, 310, 318.
CYRUS. Son histoire par Xénophon et Hérodote, III, 18; V, 70, 74. Cité, 238; VI, 420, 423. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 400.
CYRUS le Jeune. Ses démêlés avec son frère Artaxerce, qui le tue de sa main, VIII, 308.
CZAR ou TZAR. Sur l'origine de ce titre, IV, 486, 489; XI, 276, 277.
CZENSTOKOSVA (Miracle de), X, 307.

D

DACIER (André). Note sur sa vie, IV, 24. Remarques sur ses traductions, I, 68; II, 238. Questions qui lui sont adressées sur Horace, VIII, 216. Ses jugements sur Corneille, IX, 440, 447. Cité, VIII, 6; IX, 93, 168; X, 229; XI, 26.
DACIER (Anne-Lefèvre), femme du précédent. Note sur sa vie, IV, 24. Questions qui lui sont adressées sur Homère, VIII, 218. Citée, VI, 229; VII, 416, 513, 514; VIII, 6, 218; IX, 44; X, 230, 602.
DACOMBE (Jean), agent de change. Son épitaphe par Shakspeare, VII, 20.
DAGUAUT. Est-il un des auteurs du Testament politique de Richelieu? V, 309.
DAFFIS, avocat général au parlement de Toulouse en 1580. Égorgé par la populace, IV, 711.
DAGOBERT Ier, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis, VII, 10.
DAGOBERT II. Sa magnificence; avait trois femmes, III, 123, 140.
Dagon, idole des Philistins, renversée devant l'arche, VI, 407.
DAGUÈRES. Gentilhomme autorisé à se battre en champ clos avec Fendilles, III, 281.
DAGUESSEAU. Voy. AGUESSEAU (d').
DAHLBERG (Comte de), gouverneur de Riga, assiégé par les Russes, IV, 425.
DAHLDORF, colonel suédois. Sauve Charles XII des mains des Calmouks, IV, 403. Le défend à Bender, 511. Sa mort, 522.
D'AIGUEBERRE. Voy. AIGUEBERRE.
DAILLÉ. Cité, VII, 546.
DAIRI (Le). Chef de la religion japonnaise, III, 200, 220.
DAKNIS, voyageur anglais, VIII, 378.
Dalai-lama, idole vivante de l'Inde, III, 21, 453.
DALAINVAL, acteur du Théâtre-Français, XIII, 180.
Dalécarlie. Dévouement des habitants pour Charles XII, IV, 497.
DALLEMANT (le P.), jésuite. Dispute avec la duchesse de Richelieu sur le système de Newton, XI, 161.
DALRYMPLE (Le chevalier). Ses mémoires cités, IV, 108, 122, 128.
DALRYMPLE (Milord). Son éloge, XIII, 222.
DAMASE II, pape, III, 122, 614, 622.
DAMBERTO, légat du pape. Se fait nommer patriarche de Jérusalem, III, 202.
DAMBY (Lord). Voy. DENBIGH.
Dames (*Ce qui plaît aux*).... Conte en vers, II, 293. Détails concernant cet ouvrage, X, 11, 229, 230, 424, 602.
DAMPREVILLE, capitaine de vaisseau. Délivre, au nom de Louis XIV, les chrétiens en esclavage à Alger, IV, 122; V, 220.
D'AMPREVILLE (Mademoiselle). Voy. AM PREVILLE (d').
DAMIEN (Pierre), cardinal. Cité, III, 161, 174, 176.
DAMIEN-HARTARD VON DER LEYEN. Électeur de Mayence, III, 619.
DAMIENS (Robert-François). Attente à la vie de Louis XV, IV, 413, 708 et suiv. Son supplice, 709. Détails qui le concernent, X, 204, 230; XI, 205, 207, 210, 214, 224.
DAMILAVILLE. Son éloge, V, 164, 261; VII, 66, IX, 252, 263. A fait, sous le nom de Boulanger, les articles *Vingtième* et *Population* pour l'Encyclopédie, XII, 230, 230. Est auteur du *Christianisme devoilé*, 232. Sa mort, X, 600; XII, 202, 230, 260, 325. Cité, X, 202, 632, 666 et suiv., 671. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1051.
Damnés. Leur nombre calculé d'après la population du globe, II, 318, note.
DAMNITZ, gouverneur de Fribourg, IV, 343.
DAMOURS. Publie des lettres sous le nom de Ninon de Lenclos, IX, 274.
DAMPIERRE. Ses remarques sur les hommes de Timor, III, 422.
DANCHET (Antoine). Poëte médiocre, II, 304, note. Notice sur sa vie, IV, 22. Ép grammes contre lui, II, 720. Cité, IV, 22; VII, 401; IX, 101, 230; XI, 92, 64, 177 à 179, 246.
DANCOURT (Florent CARTON). Notice sur sa vie, IV, 22. Cité, VII, 104; XI, 42.
Danemark. Appelé pays des Normands, III, 121. Soumis par Othon Ier, 123. La royauté y était élective, 257. Son état au dix-septième siècle, 501. Notices sur ses rois, IV, 5.
DANÈS (Pierre), ambassadeur de France au concile de Trente, III, 230; VII, 121.
DANET (Pierre). Note sur cet auteur de Dictionnaires, IX, 22.
DANGEAU (L'abbé de), académicien. Note sur sa vie, IV, 22. Cité, IX, 260; X, 223; XII, 11; XIII, 42.
DANGEAU (Marquis de). Ses mémoires, IV, 146, 192, 203; V, 222; XI, 292, 727.
Danger de la lecture, VIII, 220.
DANIEL (le Prophète). Sur le livre qui porte son nom, VI, 423. Cité, 234, 236.
DANIEL (le P.) jésuite. Note sur sa vie et ses ouvrages, IV, 22. Erreurs dont ils sont remplis, III, 422, 201, 202, 203; VII, 222; VIII, 644; XII, 222. Cité, III, 111; VI, 307; VII, 201, VIII, 202, 220, 661; XI, 222.
DANIEL BRENDEL DE HOMBOURG, électeur de Mayence, III, 612.
Danois; *Voy. Danemark*.
DANOY (De). Officier trouvé vivant parmi les morts deux jours après la bataille de Malplaquet, II, 220.
Danse. Son ancienneté, III, 236. Fut, dans le principe, une cérémonie religieuse, 260; VII, 20; VIII, 61, 62. Ce qu'elle était du temps de Louis XIV, II, 237; IV, 187, 214. Proscrite à Genève et à Paris par les jansénistes, VIII, 140.
DANTE. Sa vie et ses ouvrages, III, 270; V, 200. Imitation en vers français, II, 274. Sa prophétie sur la découverte des étoiles polaires, 417, 418; IX, 222. Cité, XII, 190. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 401,
DANTOINE. Lettre qui lui est adressée, XII, 202.
Dantzick, ville assiégée par les Russes, IV, 324. Mise à contribution par les Suédois, 422.
DANZEL. Grave le portrait de Voltaire, XII, 644.
DANVILLE. Cité, V, 291.
DAON, roi de Chaldée, VII, 202.
D'APCHER (le comte et le chevalier). Voy. ACHÉ.
Daphné (*Épître à*), II, 644.
D'AQUIN. Voy. AQUIN.
DARDELLE (M.). Cité, XII, 202, 223.
DARDUFF. Voy. DABLDORF.
D'ARGENVILLE. Voy. ARGENVILLE.
DARGET, secrétaire de l'ambassadeur Valori, X, 220, 226. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 634, 638, 726; XI, 226; XII, 22.
D'ARGONNE (Noël). Notice sur cet écrivain, IV, 22.
Dariens, anciens habitants de l'isthme de Panama, III, 430.
Darique, monnaie de l'ancienne Grèce, VIII, 202.
DARIUS, III, 27, 60.
DARMSTADT (Prince de). Sa mort au siége de Barcelone en 1706, IV, 162.
DARMSTADT (Madame la landgrave de). Éloge qu'en fait Catherine II, X, 607.
DARNAUD-BACULARD. Vers qui lui sont adressés, II, 722. Son ingratitude envers Volt. qui lui avait rendu des services pécuniaires, XI, 253, 264; XII, 217. Tracasseries qu'il sus-

cite à Volt. pendant son séjour en Prusse, X; 224, 227; XI, 242, 254 à 257, 669. Est forcé de quitter Berlin, *ibid.* Auteur supposé d'un Avertissement pour les Œuvres de Volt., 278. S'unit à La Beaumelle pour une édition de *la Pucelle*, 800, 802, 803. Ses pièces de *Théâtre*, 247, 422. Son *Épître à Manon*, 804. Détails qui le concernent, 202, 204, 219, 221, 222, 240, 303, 322, 324, 333, 338, 343, 814. Lettres qui lui sont adressées, 422, 804, 810, 812, 829, 834.

Darnal, éditeur d'un libelle contre Voltaire, XII, 3, 7.

Daschkof, princesse russe, X, 436; XIII, 102.

D'Assas (Chevalier). Voy. Assas.

D'Assouci. Cité, VIII, 2, 697.

D'Astrée (M.). Cité, X, 488.

D'Aube. Voy. Aube (d').

Daubenton, jésuite, confesseur de Philippe V. S'oppose au projet que le roi avait d'abdiquer, IV, 313; IX, 126. Son *Histoire de saint François Regis*, VII, 618. Cité, IX, 122. Ses intrigues; sa mort, 126.

Daubenton. L'un des auteurs de l'*Encyclopédie*, VIII, 126.

Dauberval, XIII, 180.

D'Aubrai. Voy. Aubrai (d').

Daudé (Pierre), IV, 263; VI, 258.

Daudet (Mademoiselle). Fille naturelle d'Adrienne Lecouvreur. Voltaire essaye de lui être utile, XI, 681, 685; XIII, 81 et suiv. 119.

D'Aumart. Voy. Aumart (d').

Daun, général autrichien. Bat les Prussiens, IV, 295. Accepte une toque et une épée bénites par le pape, X, 261; XII, 81.

Dauphin (*Petit commentaire sur l'éloge du*) de M. Thomas, IX, 111.

Dauphiné. Sa réunion à la France, III, 263. Prétention de l'empire sur cette province, 713. Son histoire par Claude Gallien, XII, 727.

Dauvet, président au parlement de Paris, IV, 676.

David, roi des Juifs. Son histoire, VI, 414-426. Ses psaumes, 268; V, 238. Cité, VII, 690; VIII, 123. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 403.

David, capitoul de Toulouse. Procède contre les Calas, I, 36; V, 311; XII, 251, 252.

David Comnène, empereur de Trébisonde, III, 241.

Davou, un des secrétaires du duc de Richelieu dans son ambassade, XI, 89, 40.

Dazès (L'abbé), X, 702.

Dubelloy, auteur du *Siége de Calais*, tragédie, II, 216, 218; VIII, 181. Éloge qu'en fait Voltaire, IX, 229; X, 632, 637; XII, 480, 546, 549, 581 et suiv. Est nommé à l'Académie, XIII, 102, 431. Correspondance de Volt. avec lui, XII, 257, 723, 795, 806; XIII, 3, 36, 109, 120, 180.

Débora, II, 280. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 243.

Debrie, ami de J. B. Rousseau. Ses conseils dans l'affaire des couplets, IX, 25; XI, 42.

Debrie, comédienne de la troupe de Molière, IX, 35.

De Brosse, auteur dramatique contemporain de Corneille, IX, 419.

Debrosse, architecte. Bâtit le Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, II, 244; IV, 244.

Debrosses, président du parlement de Bourgogne. Ses ouvrages, VIII, 1 et suiv.; X, 697. Se présente à l'Académie, 699 à 701; XIII, 66, 74, 75, 85. Ses démêlés avec Voltaire pour le domaine de Tournay, 72. Lettre qui lui est adressée, XII, 248.

Debure père, libraire. Lettre qui lui est adressée au sujet du *Système de la nature* qui lui était attribué, XIII, 378.

Decadence des Romains (*De la*) par Montesquieu. Éloge de ce livre, XI, 422.

Décalogue. Est comparé aux lois romaines, VI, 302.

De Caux. Voy. Caux.

Declamation théâtrale. Observation sur cet art, I, 408, 557; II, 82; XII, 586.

Déclarations relatives au libelle du sieur Fernet, IX, 257.

Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs qui se sont amusés à faire aux savants les questions ci-dessus, en neuf volumes. Dernier article du *Diction. philosophique*, VIII, 318.

Decourt (M.), XII, 378.

Decretales. Art. du *Dict. phil*, VII, 401. Fausses décrétales, III, 122.

Decroix, secrétaire du roi, ancien trésorier de France, l'un des éditeurs de Kehl, II, 117. Lettres et vers qui lui sont adressés, 201; XIII, 404, 434.

Defense de mon oncle (*La*), V, 90 et suiv. Particularités concernant cet ouvrage, X, 622, 634, 636 et suiv.

Défense de milord Bolingbroke, IX, 206.

Défense du Newtonianisme, V, 746.

Defense du paganisme. Note sur la publication de cet ouvrage de l'empereur Julien, IX, 240.

Deffand (Madame du). Voy. Du Deffand.

Defloration. Art. du *Dict. phil.*, VII, 406.

Defresnery. Lettre qui lui est adressée, XII, 481.

Défrichements. En quoi ils consistent, VII, 39. Entrepris par Voltaire, II, 735. Note.

Dehors trompeurs (*Les*), comédie. Citée, XI, 267.

Deidier (L'abbé), physicien, XI, 301, 302

Déisme. Voy. *Théisme*.

Déjection. Voy. *Excrements*.

De Lahaye-Vantelet, ambassadeur de France à Constantinople, V, 378.

Delaistre (M.), I, 145.

Delalleu, notaire, X, 699. Lettre qui lui est adressée, XII, 225.

Delaunai, l'un des quatre officiers qui entrèrent les premiers dans le fort Baltard, IV, 326.

Delaunay, maître des requêtes. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 492.

Delaunay. Voy. Launay, Pitot Delaunay, Staal.

Delevre, X, 667.

Delille (L'abbé). Éloge de ses traductions, II, 217; VII, 84; IX, 222; X, 629, 635, 697, 699, 700, 701; XII, 603; XIII, 82, 86. Lettre et vers qui lui sont adressés, II, 602; XII, 208.

Delisle (Guillaume), géographe, IV, 96; IX, 31.

Delisle (Le chevalier), capitaine de dragons. Son éloge, X, 730; XIII, 241. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 445.

Delisle de la Croyère, astronome, IV, 296.

Delisle de Sales. Publie la *Philosophie de la nature*, V, 433; VI, 752. Persécution que lui attire cet ouvrage, X. 322. Condamné au bannissement, Voltaire et d'Alembert le recommandent au roi de Prusse, 322 et suiv., 723 et suiv., XIII, 337, 339, 343, 383, 390, 402, 405. Va à Ferney, 411, 412. Lettres qui lui sont adressées, 443.

Délit. Voy. *Crime*.

Délits et des peines (*Des*). Commentaire sur cet ouvrage de Beccaria, V, 403.

Delorme (Marion), maîtresse de Richelieu, II, 728; III, 223.

Delprini (Cardinal), auteur d'une cantate latine, VII, 190.

Delrio, jurisconsulte, auteur des *Disquisitions magiques*. Cité, V, 429; VII, 274, 606, 727.

Deluc de Genève, II, 230.

Déluge universel. N'a jamais existé que dans les livres sacrés, III, 13, 18; V, 130; VI, 143, 243, 341, 727; VII, 238 711, 736; VIII, 211, 219, 704, 705. Attente d'un déluge en 1284, VII, 196. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 408.

Demad, auteur supposé de *Candide*, IX, 212; XII, 11.

Démétri ou Démétrius, deuxième fils de Jean Basilides, héritier légitime de Russie, IV, 262. Tué par son frère, III, 222. Histoire des faux Démétrius, 222, 228, 237, 627; IV, 262.

Démétrie, archevêque de Novogorod. Son éloge, X, 305, 307.

Démétrius-Cantemir. Voy. Cantemir.

Démocratie. Réflexions sur cette forme de gouvernement, III, 232; VI, 686; VIII, 31, 142. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 409.

Démoniaque de Romorantin. Son histoire, IV, 723.

Démoniaques. Art. du *Dict. phil.*, VII, 412. Du pouvoir de chasser les diables donné à l'Église, 477. Jurisconsultes démoniaques, V, 429.

Demoulin, homme d'affaires de Voltaire. Détails qui le concernent, XI, 22, 26, 104, 107, 120, 128, 136, 142, 195, 198, 208, 230, 231, 309, 660. Lettre écrite à sa femme, 304.

Denain (*Bataille de*), IV, 100.

Denbigh (Lord). Dépose son titre de général sous Charles Ier, III, 286.

Denèle (Mademoiselle). Voy. Quenault.

Deniau, bâtonnier des avocats en 1760, XI, 396.

Denier de saint Pierre, tribut payé à Rome par les Anglais, III, 120.

Denina, écrivain italien. N'a pas compris l'*Esprit des lois*, VIII, 476.

Denis (Madame), nièce de Voltaire. Se fixe auprès de lui, I, 22; XI, 229. Son séjour à Francfort, 660, 661. Se brouille avec lui, 670. Va le joindre à Plombières, 691. L'accompagne à Colmar, 694; à Lyon, 704 et suiv; à Pranguis (pays de Vaud), 707 et suiv. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 548; 222, 631, 803; XI, 686. Lettres qu'elle écrit à divers, 659, 686, 710, 806. Sa comédie de la *Coquette punie*, 527. 607, 610, 613 et suiv., 617. Sa tragédie d'*Alceste*, 779, 781. Détails qui la concernent, 26 note, 202, 422, 432, 447, 543; XII, 111, 119, 128, 135, 264, 275 et suiv., 278, 286, 289, 1081.

Denis (*Bataille de*) en 1567, III, 422, 427.

Denis *l'Aréopagite* (Saint). Art. du *Dict. phil.*, VII, 412. Cité, 113, 461.

Denis le Petit, auteur des *Décrétales*, III, 120; VII, 404.

Denis roi de Portugal. Remplace les templiers par les chevaliers du Christ, III, 211.

Denis (Saint), évêque de Paris. Son histoire, II, 286, 287, notes, III, 606.

Dennis, auteur anglais, VII, 302; IX, 177.

Dénombrement. Art. du *Dict. phil*, VII, 413.

Denys d'Alexandrie. Cité, VII, 120, 472.

Denys le Tyran. Comment traitait les philosophes, IX, 223.

Denys d'Halicarnasse, VII, 622.

Deodati *de Tovazzi*. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 223; XII, 171, 622. Cité, 179.

D'Eon (Le chevalier), XII, 490, 542, 557, 600; XIII, 350, 425, 428, 429.

Dépit amoureux (*Le*). Remarques sur cette pièce de Molière, IX, 26.

Dépositaire (*Le*), comédie de Voltaire, II, 22 et suiv. Jugement du grand Fréderic sur cette pièce, X, 142, 145. Détails qui s'y rapportent, XII, 265, 304, 1001; XIII, 4, 5, 6, 26, 34, 38, 62, 160.

Depuis. Observations sur ce mot, IX, 472.

Derbent. Description de cette ville de Perse, IV, 649.

Derechef. Emploi de ce mot, IX, 322.

Derham, auteur de la *Théologie astronomique*, V, 453; VIII, 265.

Dernières paroles d'Épictète à son fils (*Les*). Dialogue philosophique, VI, 647.

Derpt, ville d'Estonie, prise par Pierre le Grand, IV, 522.

Derrey de Rocqueville, avocat au parlement de Toulouse. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 430.

Derwentwater, lords écossais, partisans des Stuarts. Leur fin malheureuse, IV, 376.

Desaguliers, physicien. Cité, XI, 304.

Désalleurs (Roland Puchot, comte), ambassadeur de France à Constantinople, IV, 492, 519; XI, 42, 49, 54, 712. Lettre que lui écrit Voltaire, 296.

Désastre de Lisbonne (*Le*), poëme, II, 267.

Desbarreaux, conseiller au parlement. Paye les frais d'un procès qu'il avait trop différé de rapporter, II, 257; VI, 139; VII, 208. N'a point fait le sonnet qui lui est attribué, IV, 29; VI, 269; XII, 668. Cité, XI, 142.

Descartes (René). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 26; V, 21. Était le plus grand géomètre de son siècle, II, 734, 737; IV, 222; V, 290, 664, 675. Admettait un Dieu créateur, V, 677. Fut néanmoins persécuté, VIII, 122. Ses idées sur l'âme, V, 664; VII, 63. Sur la matière, V, 666; X, 676. Sur le mouvement, V. 669. Sur la lumière, 691, 764; IX, 74. Sur les couleurs, V, 711, 718. Sur la pesanteur, 727, 729. Des tourbillons, V, 671, 723; X, 106; XI, 281, 284, 288. Ce qu'il dit de l'envie, VII, 289. Son éloge par Thomas, XII, 292, 294. Ses erreurs refutées, VI, 22, 214, 720, 764, 802; VIII, 220; IX, 272. Cité, II, 274, 283, 734, 743, 744; V, 723; VI, 699, 769; VII, 730 731; VIII, 25, 62 139, 222, 260, 269, 292; IX, 106, 196; X, 670; XI, 20, 117, 210, 214, 216, 227, 240, 287.

Deschamps, disciple de Wolf, X, 7.
Deschamps, auteur de *Médus*, tragédie, ... 389.
Deschaufours, gentilhomme lorrain. Brûlé vif; pourquoi, VII, 63. Cité, XI, 819.
Descoutures (Le baron), traducteur de Lucrèce, XII, 34. Notice, IV, 26.
De Serre. Voy. Serre.
Desertion. Répression de ce délit, V, 444; XIII, 234.
Desessarts, avocat. Lettre qui lui est adressée, XIII, 241.
Desfontaines (L'abbé). Est accusé et poursuivi comme sodomiste, I, 17; V, 457; VIII, 273. Écrit contre Voltaire, qui l'avait fait sortir de prison, I, 17 et suiv.; II, 717; V, 225, 237; IX, 97, 104, 108; X, 101, 105; XI, 68, 69, 70, 107, 109, 170, 174, 214, 308; XI, 221, 300 et suiv., 323; XII, 186. Sa rétractation, IX, 93; XI, 178, 343, 346, 349, 380. Préservatif contre ses jugements sur les écrits modernes, IX, 77, 91 et suiv; XI, 172. Publie une réponse au livre de la religion prouvée par les faits, 25; XII, 334. Ses traductions de Virgile, VII, 66; IX, 168. Des psaumes, XIII, 267. *De l'essai sur la poésie épique* écrit en anglais par Voltaire, XI, 117. Publie une édition clandestine de la *Henriade*, 169; XII, 1011. Traits et satires contre lui, II, 402, 773; V, 264; IX, 314; XI, 189, 230, 351, 457, 472, 477, 494, 817, 819, 901, 902. Cité, VIII, 208, IX, 190; X, 756; XI, 36, 46, 144, 194, 201, 203; 211, 213, 214, 218, 223, 227, 228, 270, 288 et suiv., XII, 656; XIII, 139.
Desforges-Maillard. Signe ses vers dans *le Mercure* du nom supposé d'une demoiselle Malcrain de la Vigne, V, 637; XI, 136, 170. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 607; XI, 121, 128, 147. Cité, 62, 112.
Desgodets, architecte. Pris par les corsaires et racheté par Louis XIV, IV, 22.
Desgrets. Cité, XI, 116.
Deshauterains, antiquaire. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 181.
Deshayes. Répète l'expérience du pendule vers l'équateur, V, 738; VII, 264.
Deshayes (Mademoiselle), depuis madame de la Popelinière. Commente les principes de Rameau, XI, 244, 288. Vers en son honneur, 247 Citée, 702, 808.
Desboulières (Madame). Notice, IV, 26. Son éloge, VII, 490; X, 308. Citée, 342; XI, 171, 784.
Désidérate, femme de Charlemagne. En est répudiée, III, 119, 686.
Desinvolte. Emploi de ce mot, VIII, 223; XII, 114.
Deslandes, auteur de l'*Histoire de la philosophie*, VI, 729; X, 230; XII, 767.
Deslandes-Payen, l'un des juges de la maréchale d'Ancre, IV, 734.
Deslyons (Jean). Notice, IV, 27.
Desmarais. Épîtres et lettres qui lui sont adressées, II, 634, 637; XI, 729, 873. Cité, X, 201, 238; XII, 200, 216; XIII, 436.
Des Maiseaux, auteur d'une vie de Bayle, IV, 16. Publie les œuvres de Saint-Évremond, 23.
Desmarets (Mademoiselle), actrice, I, 63, XII, 36.
Desmarais (Régnier-). Notice, IV, 20. Cité, I, 64, 148.
Desmarets de Saint Sorlin (Jean). Notices sur sa vie et ses ouvrages, IV, 27; V 470. Cité, I 681; II, 480, 807; IX, 122.
Desmarets (Nicolas), contrôleur général des finances. Notice, IV, 13. Cité, 171, 228. Son éloge, X, 613. Emprunt forcé qu'il fait aux chartreux, V, 200.
Desmolets (Le P.), XI, 164.
Desnoeufs, chirurgien de Jeanne d'Albret, II, 200.
Desnoyers (François Sublet), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 12.
Despautère (Jean), VIII, 226, 230.
Desperriers (Bonaventure). Notice sur sa vie et ses écrits, VI, 227.
Desportes, peintre d'animaux. Notice, IV, 22.
Desportes, abbé de Tyron, II, 200; XI, 182.
Despote. Acception primitive de ce mot, V, 17, 446.
Despotisme. Défini, IV, 297; V, 157, 323, 326, 422, 426; VI, 276; VIII, 200.
Despotisme oriental (*Le*), ouvrage attribué à Helvétius, XII, 272, 277.
Despréaux. Voy. Boileau.
Després, architecte. Lettre qui lui est adressée, XIII, 40.
Desrivières, sergent. Vers à l'occasion de son livre des loisirs d'un soldat, II, 797.
Desroches, abbé, domestique du cardinal de Richelieu, V, 207.
Des Roumois, ingénieur. Ses observations sur la figure de la terre, V, 720, 722; VII, 222.
Destin, Destinée. Art. du *Dict. phil.*, VII, 416.
Destouches (André), musicien. Cité, II, 837; IV, 60. Ses aventures, VI, 664; VIII, 210
Destouches (Philippe Néricault). Notice, IV, 27. Sur le Glorieux, I, 184; VII, 186; XI, 71, 200. L'Ambitieux, 90, 184. Le Dissipateur, 215, 214. Cité, X, 196; XI, 26, 78, 78. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 766, 782; XI, 429, 830.
Destouches-Canon, père de d'Alembert, XII, 270.
Destruction des Jésuites (*La*), ouvrage de d'Alembert, X, 622 à 630, 647; XII, 245, 340, 333, 338, 361, 365.
Desvieux (Mademoiselle), depuis mademoiselle de Mauléon. Son contrat de mariage secret avec Bonnet, IV, 18, 230; XII, 222.
Desvignes (Pierre), chancelier de l'empereur Frédéric II, auteur présumé du livre des *Trois Imposteurs*, III, 292, 678, 682, 694, VIII, 477.
Detroy (François) et son fils, peintres. Notice, IV, 22. Ce dernier exécute des dessins pour la *Henriade*, I, 119; XI, 23, 26.
Dettingen (*Bataille de*), IV, 256; IX, 16.
Deuteronome. Explication de ce livre de la Bible, V, 161; VI, 288
Deux-Ponts (Duc de). Accueil qu'il fait à Fréron, X, 614, 613, 648.
Devaisnes, premier commis des finances. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 443. Cité, 305; X, 740, 741, 748, 751, 758.
Dévaler. Remarque sur ce mot, IX, 497.
Devaux, lecteur du roi de Pologne à Nancy. Correspondance de Volt. avec lui, XI, 867, 870, 631, 692, 749; XII, 220.
Devins. Voy. *Sorciers.*
Devonshire-Courtenai (Comte de). Prétend à la main de la reine Elisabeth, IV, 277.
Dévot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418. Caractère des dévots, XII, 641.
Dévouement. Détails relatifs à la cérémonie du dévouement dans l'antiquité, V, 77.
Dextrement. Emploi de ce mot, IX, 474.
D'Hoister (Pierre), généalogiste, IV, 27.
Diables. Leur origine, III, 62 et suiv.; VI, 240 et suiv. Leurs relations avec les humains, V, 420; VII, 98, 248; VIII, 140, 218. Du pouvoir donné à l'Église de les chasser, VII, 277.
Diable (*Le Pauvre*), II, 720. Ce qu'en dit Voltaire dans ses lettres, X, 228; XII, 90.
Dialogues. Réflexions sur ce genre de composition en vers, IX, 142. En prose, 146.
Dialogues en vers, du Père Nicodème et Janot, II, 741. De Pégase et du vieillard, 752.
Dialogues (en prose) *et entretiens sur les embellissements de la ville de Cachemire* (de Paris), VI, 616. D'un plaideur et d'un avocat, 619. De madame de Maintenon et de Ninon, 620. D'un philosophe et d'un contrôleur général des finances, 622. De Marc-Aurèle et d'un récollet, 634. D'un brachmane et d'un jésuite, 638. De Lucrèce et de Posidonius, 666. D'un sauvage et d'un bachelier, 633. D'Ariste et d'Acrotal, 634. Entre Lucien, Érasme et Rabelais, 652. D'un jésuite prêchant aux Chinois, 660. Sur l'éducation des Filles, 661. Sur les anciens et les modernes ou la toilette de madame de Pompadour, 662. Entre un chapon et une poularde, 663. Dernières paroles d'Épictète à son fils, 647. Dialogues entre un cajoleur et un homme de bien, 648. Entre un douteur et un adorateur, 650. De M. l'intendant des menus avec l'abbé Grizel, 652. D'André Destouches à Siam avec Croutel, 664. *Séphronime et Addas*, traduit de Maxime de Madaure, 666. Entre A. B. C. sur Hobbes, Grotius et Montesquieu, 670. Sur l'âme, 677. Sur l'homme, 678. Sur la loi naturelle et la curiosité, 682. Sur la liberté et la théocratie, 694. Sur les trois gouvernements, 696. Si l'Europe moderne vaut mieux que l'Europe ancienne, 698. Sur les serfs, 699. Sur la religion, 702. Sur le droit de la guerre, 706. Sur différents traits de perfidie punies dans l'histoire, 708. Sur les lois fondamentales, 709. Sur l'indépendance d'un État, 701. Sur la meilleure législation, 702. Sur les abus qui gouvernent le monde, 703. Sur des choses curieuses, 704. Entre les adorateurs de Dieu, 706. Le dîner du comte de Boulainvilliers ou entretiens sur la religion, 716. Pensées détachées de l'abbé de Saint-Pierre, 722. Dialogue entre l'empereur de la Chine et frère Rigolet, 729. Conférences entre un mandarin et un jésuite, 736. Dialogues d'Évhémère, 745. Sur Alexandre, *ibid.* Sur la divinité, *ibid.* Sur la philosophie d'Épicure et la théologie grecque, 748. Sur les dieux d'Épicure, 750. Sur les pauvres gens qui creusent dans un abîme et sur l'instinct considéré comme principe de toute action, 752. Sur Dieu et la formation du monde suivant Platon et Aristote, 752. Sur les philosophes qui ont fleuri chez les barbares, 758, 761. Sur la génération, 762. Si la terre a été formée par une comète, 764. Si les montagnes ont été formées par la mer, 766. Sur les inventions des modernes, 768. Entre un prêtre et un encyclopédiste, 772. Entre un prêtre et un ministre protestant, 774. Entre un juif et un chrétien devant Marc-Aurèle, V, 588 et suiv. Entre un mourant (Pascal) et un homme qui se porte bien, 542. Sur le catéchisme chinois, VII, 191. Sur le catéchisme du curé, 208. Sur Dieu, 421. Sur l'éducation, 471. Sur les fraudes pieuses, 612. Sur la liberté, VIII, 12. Sur la liberté de penser, 14. Sur la loi naturelle, 24. Entre un philosophe et la nature, 26. Sur le papisme, 108. Sur la Providence, 190. Sur Ravaillac, 186. Sur la vertu, 202.
Diamant. Si la poudre de diamant est un poison? IV, 120; XI, 734.
Diamante (Juan), auteur d'un *Cid* espagnol. Imité par Corneille, IX, 244, 283, 286.
Diane de Poitiers, II, 330, 438; IV, 600.
Diatribe à l'auteur des Éphémérides, V, 472.
Diatribe du docteur Akakia (Maupertuis), VIII, 263.
Diaz (Barthélemy). Fratricide par fanatisme, VII, 283; X, 168.
Dictionnaire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418.
Dictionnaire anti-philosophique. Apprécié, V, 92; VII, 740; XII, 668.
Dictionnaire de Bayle. Apprécié, VIII, 18, X, 619.
Dictionnaire de l'Académie. Plan proposé pour sa rédaction, I, 81. Réflexions d'un académicien sur cet ouvrage, VII, 490. Détails qui le concernent, XII, 104, 130, 144, 197, 204 412, 413, 418.
Dictionnaire de Trévoux, VII, 141, 136, 604; IX, 318.
Dictionnaire encyclopédique. Voy. *Encyclopédie.*
Dictionnaire historique de Ladvocat, V, 221. Autre publié sous le même titre contre cet ouvrage, 221; VII, 416; XII, 602, 814.
Dictionnaire néologique, VII, 672.
Dictionnaire philosophique, VII. VIII. Avertissement sur sa composition, VII, 1. Approuvé par le parlement de Paris, VII, 2; X, 649. Ce qu'en dit l'auteur lui-même, VIII, 218, 246; X, 614, 618, 617 à 621; XI, 271, 272, 273; XII, 600, 802 à 819, 826, 847, 850, 858, 867, 868, 1047, 1068; XIII, 20, 27.
Dictionnaire universel des Fossiles, par M. Elie Bertrand, pasteur à Berne. Notice sur cet ouvrage, IX, 223.
Dictionnaires satiriques. Fragment d'une lettre sur ces sortes d'ouvrages, IX, 274.
Dictys de Crète. Cité, II, 230.
Diderot. Notice, XI, 216. Est mis à la Bastille, 216, 218, XII, 767. Note sur sa publication de l'*Encyclopédie*, II, 729; V. 206; VI, 272 et suiv.; X, 648, 647, 649, 653, 656; XI, 620, 660, 662. Attaques de Palissot contre lui, II, 729; XII, 74, 78, 80, 490 et suiv., 461, 492. Son séjour en Russie, X, 668 et suiv. Présent que lui fait l'impératrice, XII, 227. Démarches pour le faire entrer à l'Académie, X, 201 et suiv.; XII, 91, 92, 99, 104. Sur le Père de Famille, X, 240, 241; XI, 666; XII. 99, 184 et suiv., 186. Cité, II, 649; VII, 636; VIII, 198, 199, 262; X, 709, XI, 21, 22, 69, 72, 80, 92, 97, 141, 698, 674, 696. Lettres qui lui sont adressées, XI, 200; XII, 1050; XIII, 414.

DIDIER, roi des Lombards. Marie sa fille à Charlemagne, III, 119. Qui la répudie, *ibid.*, 226. Est détrôné et meurt dans un monastère, 119.

DIDIER, abbé et pape sous le nom de Victor III, III, 176. 182, 630.

Didon, tragédie de Lefranc de Pompignan, VIII, 289, 290; XI, 149, 176, 201.

DIEGUE DE LARE, chevalier. Soutient en champ clos son accusation contre l'infante Ouraca, III, 172.

Dieppe, ville bombardée par les Anglais en 1694, IV, 139.

DIESBACH, colonel suisse. Sa conduite courageuse à Rosbach, IV, 306

DIETRICH. Électeur de Mayence, III, 272.

Dieu. Ode sur le vrai Dieu, II, 254. Comment défini dans le Shasta, IV, 210; V, 182; VI, 130; VII, 110. Dans les écrivains de l'antiquité, II, 201; V, 148; VI, 122; VII, 700. Donne aux hommes des idées de justice; loi naturelle, II, 201. Les Romains reconnaissaient un Dieu suprême, IV, 211; V, 284. Synonyme de *puissant* chez les Juifs, V, 241; VIII, 69. Est la force qui meut tout dans l'univers, V, 674, 689; X, 72; XI, 100. Sur son existence, VI, 4, 5, 72, 215, 700, 706 et suiv., 867, 722, 748; VII, 207, 247, 260; VIII, 129, 130, 329; IX, 183; X, 23, 201; XI, 622; XII, 112, 212; XIII, 98, 372. Difficultés et objections, VI, 6, 7. Opinions des matérialistes à ce sujet, 8. Questions sur Dieu, 28, 39, 45 et suiv. Discours d'un athée sur Dieu, 54. Autres d'un manichéen, d'un païen, 55, d'un Juif, 56, d'un Turc, 57, d'un théiste, 58, d'un citoyen, 59. Commentaire sur ce principe de Malebranche : Tout est en Dieu, 60 et suiv.; VII, 701. Son action sur l'homme, VI, 70. S'il est infini et s'il n'a pu empêcher le mal, 73. S'il arrange le monde de toute éternité, 76. Si la nature de l'âme peut nous faire connaître sa nature, 78, 79. Profession de foi des théistes, 118 à 121. Que la philosophie recommande l'amour de Dieu, 162. Le seul remède contre nos crimes et nos sottises, 218. Toutes les nations civilisées le reconnaissent, 219, 443; VII, 494. Comment il faut le prier, VI, 268. Narration de Moïse et de Platon sur Dieu, 300 et suiv. Noms différents qui lui sont donnés, 308. Il existe dans la nature, 668. Dieu agissant mieux que les dieux d'Épicure, qui ne font rien, 720. Sa représentation dans les églises, VII, 117. Voy. les art. du *Dict. phil.* *Dieu*, *Dieux*, 221. *Polytheisme*, VIII, 163. *Providence*, 100. *Puissance*, 107. *Théisme*, 223. *Théocratie*, 228. Correspondance avec le roi de Prusse, X, 44 et suiv, 54 et suiv., 63 et suiv., 69, 70, 73, 76.

Dieu et les hommes, VI, 217.

DIGBY (Lord). L'un des conseillers de Charles Ier, III, 223, 224.

Digesta (*Le*). Découverte de cet ouvrage, III, 664.

DIGOUTRETS, docteur de Sorbonne, IX, 217.

DILLON, Irlandais. Deux colonels de ce nom tués, l'un à Fontenoi, l'autre à Lawfelt, IV, 218, 240; IX, 17.

DILLON (Arthur), archevêque de Narbonne, IX, 200.

Dimanche. De la défense de travailler ce jour-là, V, 288; VII, 200. Du tort qui en résulte pour l'agriculture, VII, 277, 278; VIII, 228, 266; IX, 231; XII, 210. Que c'est mal servir la religion de passer ce jour-là dans les cabarets, VIII, 237, 238

Dimanche (*Le*), conte, II, 709.

Dîme. Abus qui en résultent, VII, 208.

DIMSDALE, médecin anglais. Propage l'inoculation en Russie, X, 401.

DINA, fille de Jacob, VI, 237; VIII, 708.

Dîner (*le*) *du comte de Boulainvilliers*, VI, 740 et suiv. Sur la publication de cet ouvrage, VII; 86 et suiv. 270.

DINOUART (L'abbé), l'un des rédacteurs du journal chrétien, VIII, 221; X, 618.

Diocèse. Origine de ce mot, III, 270.

DIOCLÉTIEN, empereur. Son caractère, III, 265; VIII, 52. Sa conduite envers les chrétiens, III, 102, 104; V, 317; VI, 199, 201 et suiv., 681. Son abdication, III, 304; VI, 202. Établit la coutume de baiser les pieds, III, 228. Abolit la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfants, XIII, 202. Voy. l'art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 432.

DIODORE de Sicile. Art. du *Dict. phil.*, VII, 436. Cité, III, 70; VI, 371.

DIOGÈNE. Cynique par vanité, II, 726.

DIOGÈNE DE LAERCE. Ce qu'il rapporte de Pythagore, VIII, 216

DION CASSIUS. Cité, II, 26; III, 16; VII, 208; IX, 240.

DIONIS (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XIII, 458.

DIONIS DU SÉJOUR, de l'Académie des sciences, X, 644, 676, 679, 748. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 278, 282.

Directeur de conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 437.

Discord. Emploi de ce mot, IX, 229.

Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux, prononcés à Oxford par M. R. Lowth, professeur de poésie. Notice sur cet ouvrage, IX, 246.

Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, par le major Kaiserling (Voltaire), V, 294.

Discours aux Welches, par Antoine Vadé (Voltaire), *frère de Guillaume Vadé*, VIII, 641 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XII, 272, 274.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, traduit par M. le marquis d'Argens (Voltaire), VI, 208 et suiv.

Discours en vers sur l'homme, II, 479 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XI, 290, 292, 302, 306, 345, 372.

Discours sur l'histoire universelle par Bossuet, IV, 230.

Dispensatry. Poëme burlesque de Garth, VII, 276, 286.

Dispenses accordées par l'Église, V, 341. Ce qui en revient à la cour de Rome, III, 302; VII, 439; VIII, 666.

Disputes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 432. Discours en vers par Ruthières, *ibid.* Une longue dispute signifie que les deux partis ont tort, VIII, 221. Disputes théologiques, 230, et suiv.; V, 242. Disputes en métaphysique, VIII, 22. Disputes littéraires, 232; X, 632. Disputes scolastiques, V, 231.

Dissertation du physicien de Saint Flour à propos des colimaçons, V, 232.

Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, V, 720 et suiv.

Dissipateur (*Le*) par Destouches, XI, 313, 314.

Distance. Comment on peut l'apprécier, V, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 440.

DITRICH, électeur de Mayence, III, 212.

DITRICH DE NASSAU, électeur de Trèves, III, 219.

Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, VII, 442.

Divorce. Mémoire d'un magistrat pour en démontrer la nécessité, 22. Réflexions sur quelques divorces célèbres, III, 122; V, 424. Voy. l'art. du *Dict. phil*, VII, 443.

DODD, prédicateur anglais, convaincu de vol, et pendu, V, 422.

DODDINGTON, Anglais, ami de Thomson, I, 701.

DODIN, avocat à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 292.

DODWELL, écrivain anglais. Cité, V, 234; VIII, 20.

Doge de Venise. Son mariage avec la mer, VIII, 164

Dogmes. Offensent la divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité, V, 263, 266. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 444.

DOIGNY DU PONCEAU. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 314, 422.

Dôle, ville assiégée et prise par Louis XIV, IV, 102.

DOLGOROUKI (Prince), ambassadeur de Russie en France en 1687, IV, 522. Bat les Tartares (1698), 270. Prisonnier de Charles XII à Mawa, 455, 522. Accompagne le czar en France, 522.

DOLGOROUKI, de la famille du précédent. Ses succès contre les Turcs en Crimée (1771), X, 430 et suiv. 443.

Dom. Signification de ce titre donné aux bénédictins et aux seigneurs espagnols, III, 144.

DOMAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Domaines des empereurs, rois, etc. Sont inaliénables, VII, 794.

Dominicains. Histoire de cet ordre, II, 307; III, 402; VII, 123, 727, 741. Procès d'un novice contre les dominicains de Berne, III, 247; V, 291; VII, 268.

DOMINIQUE (Saint), fondateur de l'ordre des Dominicains, II, 307; III, 402; VII, 123, 737, 741.

DOMINIS (Antonio de), archevêque de Spalatro en Dalmatie. Victime de l'inquisition, V, 718, 74.

DOMITIEN, empereur. Pourquoi cesse de persécuter les chrétiens, III, 102, 107.

DOMNUS, pape, III, 613.

Don Garcie de Navarre, comédie héroïque de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 29

Donations. Faites à l'Église par Constantin, VII, 446; VIII, 202. Pepin, Charlemagne, VII, 446. La comtesse Mathilde, 447, 667; III, 121. L'empereur Henri III, VII, 447. Le roi Jean, 448. Fausseté de la plupart de ces donations, V, 231. Donations faites par les papes, VII, 449, VI, 701. Donations entre particuliers, VII, 449. Donations des Romains, 668.

DONGE (Marquis de), IV, 302.

DONNEAU, auteur de la *Cocue imaginaire*, IX, 29.

DONGOIS, greffier du parlement, neveu de Boileau, II, 647.

DORAISON DE TORAME, avocat général au parlement de Provence, VIII, 131.

DORAT. Sur une épigramme de La Harpe attribuée à tort à Voltaire, X, 681; XII, 231, 232, 272, 279. Éloge de ses poésies, 102, 735; XIII, 249. Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 735, 740, 782, 788, 772, 872.

DORBAY. L'un des architectes du Louvre, IV, 65.

DORIA (André), amiral au service de France, puis à celui de Charles-Quint. Rend la liberté à Gênes sa patrie, III, 327, 747, 748, 762.

DORIA (Pierre). Délivre Gênes du joug des Allemands en 1746, IV, 362, 421.

DORIA, général au service d'Espagne en 1630. Est pris par Montmorenci au combat de Véglane, III, 220.

DORLÉANS, avocat, député aux États de la Ligue, III, 254; VI, 700.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite. Notice, IV, 27.

DORMANS (Guillaume de), chancelier au parlement de Paris, III, 312, 316; IV, 676.

Dormants (*Les sept*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 449.

DOROZ, procureur général au parlement de Besançon, X, 644.

DORSET (Milord), V, 37.

D'OSSAT (Le cardinal). Envoyé à Rome pour obtenir l'absolution d'Henri IV, IV, 728, 731.

DOSSERT, gouverneur de Rhinberg. Livre la place à Louis XIV. IV, 108.

DORTOUS DE MAIRAN. Voy. MAIRAN.

DOTTER (Johna), femme de Scanie. Ne vit que d'eau pendant plusieurs mois, IV, 234.

DOUCIN (Le P.). Fabrique avec les jésuites le Tellier et Lallemand la bulle *Unigenitus*, II, 294; VIII, 640. Cité, VI, 418; XI, 220.

DOUJAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Doutes sur la mesure des forces motrices. Ouvrage cité, V, 724 et suiv.; X, 672.

DOUVRIER, antiquaire, IV, 102.

DOUXMESNIL, auteur de *Mémoires sur Ninon de Lenclos*, IX, 274.

DOW, colonel au service de la compagnie des Indes. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, IV, 702, 803, 831; V, 198; VI, 67, 220; IX, 270.

DOXAT, major général. Rend aux Turcs une place qu'il ne pouvait plus défendre et est mis à mort, VIII, 302.

DOZITHÉE, évêque de Rostou. Dépose contre Alexis Petrowitz. Abuse de la faiblesse de la princesse Marie; son supplice; IV, 632.

Dragon (*soldat*). Origine de ce nom, II, 667.

Dragonnades. Nom donné aux expéditions contre les protestants, IV, 200.

DRAGUT, amiral turc, III, 761.

DRAKE (François), navigateur anglais, III, 273, 276; V, 178.

DREAMER (John), pseudonyme de Voltaire, VIII, 230.

DREBELLIUS, inventeur des thermomètres, VIII, 642.

Dresde. Prise par Frédéric II, IV, 324, 325

Dreux (*Bataille de*), entre les catholiques

et les protestants, II, 200 ; III, 466 ; IV, 700 ;
Drevet (Pierre), graveur, IV, 62.
Drogon, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, III, 612, 632.
Drogon, fils de Tancrède. Est élu roi de Pouille, I, 747 ; III, 163.
Droguet. Provençal dont les excès amènent les Vêpres siciliennes, III, 228.
Droit canonique ou *canon*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 422.
Droits féodaux (*Lettres sur les*). IX, 307 à 310 Les *Inconvénients des Droits Féodaux* par Boncerf sont brûlés par ordre du parlement, XIII, 544.
Droit des gens. Art. du *Dict. phil.*, VII, 430.
Droit de la guerre. Entretien entre un Français et un Allemand, VI, 686 ; VII, 400.
Droits des hommes et usurpations des papes, par Voltaire, V, 367. Ce qu'il dit de cet ouvrage, X, 513, 667.
Droit public. Art. du *Dict. phil.*, VII, 481.
Droit du seigneur (*Le*), comédie, I, 728. Détails et particularités sur cette pièce, XII, 68, 71, 72, 77, 78, 96, 97, 147, 160, 163, 189, 191, 198, 201, 229, 230, 234, 237, 271 à 280.
Droits seigneuriaux. Ceux qui caractérisent les mœurs du temps, III, 196 ; VII 396, 397.
Droit de trêve. Ce qu'on appelait ainsi, III, 432.
Druides. Art. du *Dict. phil.*, VII, 460.
Druides (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Le Blanc, X, 707 et suiv.; XIII, 151 et suiv.
Drummond (Lord), officier au service de France. Envoyé en Écosse pour soutenir le Prétendant, IV, 372.
Dryden, poëte anglais, I, 226 ; II, 672 ; IV, 542 ; VII, 208 ; IX, 2 ; XI, 176 ; XIII, 133.
Duaren, jurisconsulte, VII, 516.
Du Barri ou du Barry (La comtesse), maîtresse de Louis XV, I, 25 ; XII, 1008 ; XIII, 106. Lettre qui lui est adressée, 204.
Du Barri (Le comte), XIII, 231.
Du Barri de la Renaudie, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, III, 482
Du Bartas. Traduit les vers d'Ovide sur l'âme, V, 186.
Du Bellai (Jean), évêque de Paris. Fait brûler six bourgeois accusés d'hérésie, IV, 202. L'un des juges d'Anne Dubourg, 624.
Du Bellay L'abbé. Voyez. Durenel.
Du Belley (Cardinal). S'il était marié à madame de Chatillon, III, 406.
Dubelloy. Voyez De Belloy.
Du Boccage (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 579, 776, 783, 794, 796. Ses ouvrages, XI, 401, 614, 791 ; XII, 804. Sa visite aux délices, XI, 274. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 290 ; XII, 4, 804 ; XIII, 423.
Dubois (Le chevalier). Son duel avec le chevalier de Vervins ordonné par le parlement, III, 521.
Dubois, cardinal. Son origine et sa fortune, IV, 275, 317. Fait recevoir la bulle *Unigenitus*, 725. Sa réception à l'Académie française, IV, 36 ; XI, 26, 27. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 600 ; XI, 22. Cité, IV, 736 ; XIII, 44.
Dubois (Gérard), auteur de l'*Histoire de l'eglise de Paris*, IV, 27.
Dubois (Philippe Goibaud). A traduit saint Augustin, VI, 667 ; VII, 422.
Dubois, comédien, XI, 822.
Dubois (Mademoiselle), comédienne, XII, 20, 177, 347, 379, 702, 846, 849. Vers qui lui sont adressés, 900.
Dubois, intendant de l'armée de Lally, massacré à Pondichéry, IV, 402, 720, 800, 804.
Dubois de Lamotte, capitaine de vaisseau, IV, 305.
Dubordier. Résultats fâcheux de son voyage à Berlin, XI, 648.
Dubos (l'abbé), secrétaire de l'Académie française. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 349 ; IV, 27, 245 ; V, 466 ; VI, 4 ; VII, 305 ; VIII, 28. Cité, IX, 80 ; X, 91 : XI, 271, 290, 341, 349, 663. Lettre que lui écrit Voltaire, 292.
Duboullay ou Duboulay, auteur d'une *Histoire de l'université de Paris*, VII, 750 ; VIII, 281. Compose un opéra de *Zéphire et Flore*, XI, 11.
Dubourg (Éléonor-Marie du Maine, comte), maréchal de France, IV, 6, 100, 175.
Dubourg (Anne). conseiller au parlement de Paris. Son supplice, II, 807 ; III, 496 ; IV, 606 ; V, 407 ; VI, 117, 224.
Dubourg, chargé d'affaires de France à Vienne, XI, 28.
Dubourg, écrivain arrêté à Francfort. Pourquoi, V, 387.
Dubourg Terrouilly, XI, 197, 253, 547.
Dubreuil, copiste de Volt., XI, 89, 105 179.
Dubrocard, maréchal de camp. Tué à la bataille de Fontenoy, II, 406 ; IV, 220.
Dubuisson. Voyez. Courtils.
Dubut, pseud. de Voltaire, X, 630, 619 ; XII, 806, 860.
Duc de Foix (*Le*), tragédie de Voltaire. Voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
Ducange (Charles Dufresne). Sa notice IV, 28. Son Éloge, V, 260 ; VIII, 218.
Ducas (Constantin), historien grec. Créé prince de Moldavie, III, 300.
Ducas (Michel), empereur d'Orient. Voyez Michel VII.
Ducerceau (Jean-Antoine). Notice, IV, 28. Éloge de ses poésies, VIII, 21, 603.
Duchaila (Le marquis). Blessé à la bataille de Coni, IV, 249. Se distingue au combat de La Mesle, 253. Cité, II, 496.
Duchaila (L'abbé), IV, 288.
Duchange (Gaspard), graveur, IV, 62.
Duchatel (Tannegui). Entre dans Rome, et fait élire un nouveau pape, III, 241. Assassine le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 272, 274.
Duchatelet (Le duc), colonel, XIII, 62.
Duchatelet (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise). Notice sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voltaire lui dédie plusieurs ouvrages, I, 339 ; V, 468 ; XI, 71, 108, 112, 188. Son portrait, 114. Vers qui lui sont adressés, II, 347, 373, 377, 609, 615, 618. Voltaire compose pour elle son *Essai sur les mœurs*, III, 1, 71 ; V, 48, 225, 230. Son éloge, XI, 129, 130, 190, 193, 195, 402. Sur ses ouvrages, V, 666, 723, 727. Vers de l'abbé Conti à sa louange, 727. Voltaire compose pour elle son *Traité de métaphysique*, VI, 1. Apprend le latin, VII, 472, et l'anglais, XI, 121, 124. Comment a développé le système de Leibnitz, 108. Part qu'elle a prise à la *Philosophie de Newton*, X, 18. Éloge de son livre sur la *Nature du feu*, 86, 85, 96, 99. En quoi s'est trompée dans cet ouvrage, 98, 104. Réflexions auxquelles il donne lieu, XI, 262, 268, 270, 275. Concourt à l'Académie des sciences, 347. Pourquoi n'obtint pas le prix, V, 761. Citée, X, 82, 120 ; XI, 148 à 147, 155, 186, 189, 192, 163, 165, 169, 173, 176, 188, 190, 198, 196, 196, 198, 199, 212, 229, 237. Fragment de sa correspondance avec Voltaire, le seul qu'on ait pu trouver, 250. Torts de Maupertuis à son égard, 272, 276. Remarques sur ses études en physique, 267, 284, 288, 291, 297, et en géométrie, 409. Autres détails qui la concernent, X, 110 ; XI, 417, 424, 600 ; XII, 84, 272. Lettre que lui écrit le roi Stanislas, X, 480 ; sa mort, 234 ; XI, 288 à 290. Son *Éloge historique*, IX, 20.
Duchatelet (Lomont, marquis), seigneur de Cirey sur Blaise, mari de la précédente, XI, 148, 188.
Duchatelet (le comte), fils du précédent. Blessé à la bataille de Hastembeck, IV, 268.
Duchatelet (Paul Hay), l'un des juges du maréchal de Marillac, III, 230.
Duché, avocat général. Cité, X, 698.
Duché de Vancy (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV. Auteur de quelques tragédies, IV, 28 ; V, 276. Vers qui lui sont adressés, II, 720.
Duchesne (André), historiographe de Louis XIV, IV, 22.
Duchesne (Guy), libraire de Paris, XII, 453, 464, 522. Lettre que lui écrit Voltaire, 434.
Ducis, IX, 62, 306 ; XII, 1019.
Ducker ou Dukker, général de Charles XII et gouverneur de Stralsund, IV, 231, 281.
Du Clairon, consul à Amsterdam. Auteur d'une tragédie de *Cromwell*, XII, 490, 701.
Duclaux. Voyez Chemiac La Bastide Duclaux.
Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, II, 240, 720. Rédige l'article *Étiquette* de l'Encyclopédie, X, 234. Son *Histoire de Louis XI*, XI, 466. Remplace Voltaire en qualité d'historiographe de France, 532. Son ouvrage *Sur les mœurs*, XII, 20. Détails qui le concernent, VIII, 202 ; X, 252, 267, 349, 620, 698, 670 ; XI, 242, 267, 280 ; XII, 20, 21. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 403 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Duclos (Mademoiselle), actrice, II, 644, 720 ; VIII, 242 ; XI, 10, 48, 190.
Du Coudray (Le chevalier). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 181.
Ducrosy (Mademoiselle), actrice. Son portrait de Molière, IX, 56.
Du Deffand (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 726, 804 ; XII, 427, 449. Détails qui la concernent, VIII, 40 ; X, 250, 267, 367, 372, 394, 525, 609, 610, 612, 618, 650, 680, 691 ; XI, 48, 47, 102, 220, 306, 323, 321, 677 ; XII, 2, 147. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 280 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Dudley (Robert), favori d'Élisabeth, IX, 648.
Duels. Fréquents dans l'antiquité, I, 209 ; VII, 104. Inconnus chez les Romains, III, 220. Du duel dans les temps modernes, 221, 508, 564 ; IV, 223, 664 ; V, 423. Époque où ils étaient communs entre les princes mêmes, XII, 833.
Duval, directeur du cabinet d'histoire naturelle, II, 466. Détails qui le concernent, V, 668 ; XI, 62, 130, 220, 302.
Dufaur, conseiller du parlement sous Henri II, IV, 622.
Duvaure (M.), XI, 181.
Dufossé (Pierre-Thomas), auteur des *Mémoires de Pontis*, IV, 42 ; VII, 220.
Dufour, auteur d'un divertissement pour la prise de Mahon, XI, 794.
Dupourni, continuateur du P. Anselme, IV, 24.
Dufresne, comédien, I, 6 ; II, 463 ; XI, 56, 71, 74, 182, 327, 364, 412 ; XIII, 434.
Dufresne (Mademoiselle), actrice, sœur du précédent. Voy. Quinault-Dufresne.
Dufresnoi (Charles-Alphonse), peintre et poëte, IV, 28.
Dufresnoy (Madame), maîtresse de Louvois, IV, 197 ; VIII, 440.
Dufresny (Charles-Rivière). Notice, IV, 28. Cité, II, 481 ; V, 204 ; VIII, 177 ; IX, 78. Sa mort, XI, 27.
Duguast, mignon de Henri III, IV, 268.
Duguast (Marquis del Vasto). Commande les troupes de Charles-Quint dans le Piémont, III, 725, 727.
Duguay-Trouin (René), chef d'escadre, IV, 28, 130, 170. Ses mémoires, 22 ; XI, 376.
Duguesclin (Bertrand), connétable. Détails sur sa vie, II, 212, 219, 519 ; III, 227, 262.
Duguesclin. Blessé à Fontenay, II, 497 ; IV, 540.
Duguet (Jacques-Joseph), écrivain, IV, 28.
Duhaillan, historien. Cité, V, 62 ; VII, 50.
Duhalde (Jean-Baptiste), jésuite. Ses mémoires sur l'empire de la Chine, III, 77 ; IV, 22 ; V, 188 ; VII, 7.
Duhamel (Jean-Baptiste). Notice, IV, 29
Duhamel du Monceau (Henri-Louis), académicien, IV, 431. Inventeur d'un semoir, VIII, 460.
Dujarry (L'abbé). Couronné par l'Académie, IX, 311 ; XI, 10, 11 ; I, 6.
Dujonquay. Voy. Morangiès.
Dukker. Voy. Ducker.
Dulaurens, auteur du *Compère Mathieu*. Ouvrages qui lui sont attribués, XII, 814, 819, 822, 825, 829.
Dumarsais. Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 717 ; IV, 29 ; X, 401, 606, 614, 790. Cité sur diverses questions de l'histoire sainte, VI, 272, 407, 439, 446. Ses manuscrits servent à Voltaire pour la rédaction de son *Dict. phil.*, VII, 1. Coopère à l'Encyclopédie, 2, 225. Persécuté par Languet, évêque de Soissons, 2. Cité, VI, 272, 407, 422, 446 ; VII, 490 ; VIII, 120, 225, 261, 264, 269 ; XII, 230, 270. *Éloge*, par Dalembert, X, 230. Sa mort, 230. Lettre que lui écrit Volt., XI, 734.
Dumas d'Aigueberre. Voy. Aigueberre.
Du Maurier, fils de l'ambassadeur de France en Hollande, III, 279.
Duménil, avocat. Son voyage en Russie, X, 472, 473, 474.
Dumesnil. (Mademoiselle), actrice, II, 29, Joue Mérope, IX, 62. S'enivrait, XI, 722, 727

486, 487, 640; XII, 27, 30, 347. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 430.
Du Missy (César). Lettre qui lui est adressée, XI, 333.
Dumolard, orientaliste. Cité, I, 648; X, 538, 564; XI, 277, 800; XII, 166, 446. Lettre qui lui est adressée, 166.
Dumont (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 780.
Dumoulin (Charles), jurisconsulte, VII, 116, 846; IX, 308.
Dumouriez, auteur du poème de *Richardet*. Vers à cette occasion, II, 786.
Dumoulin, médecin, VII, 388.
Dumoustier de Lapond, capitaine d'artillerie. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 440.
Dunes (*Batailles des*), IV, 90.
Dunkerque, ville prise par le duc d'Enghien, IV, 74. Reprise par les Espagnols, 87. Bloquée par les Anglais, 89, 90. Achetée et fortifiée par Louis XIV, III, 884; IV, 88. Bombardée par les Anglais, 136. Son port démoli à la paix d'Utrecht, 192. Franchise de son port, 219.
Duron, jurisconsulte, V, 466.
Dunois (Jean comte de), II, 327 et suiv; III, 277, 306, 307.
Dunoyer (Madame). Réfugiée en Hollande. Volt. devient amoureux d'une de ses filles, I, 8. Auteur des prétendues *Aventures du chevalier de Boufflon*, V, 696. *L'Espion turc*, IX, 160. Ses *Lettres galantes*, XI, 4, 8.
Dunoyer (Mademoiselle.) Lettres qui lui sont adressées, XI, 1 à 9.
Dupaar *et sa femme*, comédiens de la troupe de Molière, IX, 25.
Du Pas, officier. Rend Naerden au prince d'Orange, IV, 113. Sa mort, 114.
Dupaty, avocat général à Bordeaux, V, 696, 696; XIII, 28, 492. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 999; XIII, 67.
Duperré de Saint-Maur, écrivain, VII, 272.
Duperron (Le cardinal). Se prononce en faveur du pape aux états généraux de 1614, III, 316; IV, 281. Sollicite à Rome l'absolution de Henri IV, 720. Ses discours contre l'inviolabilité de la couronne, 731. Son opinion sur la Bible, VIII, 98. Cité, V, 178.
Duperron de Castera. Traduit le *Newtonianisme*, XI, 301.
Dupeyron, pseudonyme de Voltaire, VIII, 702, 703, 704, 707.
Dupin (La). Rôle qu'elle joue dans le procès du maréchal duc de Luxembourg, IV, 201.
Dupin (Louis-Ellies), docteur de Sorbonne, II, 699; IV, 29; VI, 696; VII, 478; VIII, 303.
Dupin (Claude), fermier général, V, 445.
Dupinet (Antoine), auteur d'un ouvrage intitulé : *Trésor des parties casuelles de la boutique du pape, etc., etc.*, VIII, 234.
Dupleix (Scipion), écrivain, IV, 29.
Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, IV, 696, 699, 699, 723 et suiv.; XII, 44. Accusations dont il est l'objet, 352.
Duplessis, jésuite, VII, 401.
Duplessis-Chatillon. Blessé à Fontenoy, II, 699.
Duplessis le la Hauterive, auteur du poème de la Religion d'accord avec la Raison, XII, 234.
Duplessis-Mornay. Notes sur sa vie, II, 225, 389; III, 323.
Dupont de Nemours, auteur des *Éphémérides du citoyen*. Lettres que lui écrit Voltaire, IX, 319; XII, 467; XIII, 444.
Dupont (Avocat). Voltaire écrit en sa faveur au président Hénault, XI, 790. Lettres qui lui sont adressées, 695; XII, 1630; XIII, 21, 396.
Dupont (Madame). Ses liaisons avec Corneille, IX, 372.
Dupont d'Anville, docteur en Sorbonne, IX, 318.
Duprat (Le cardinal), chancelier de France. Rédige le *Concordat* de Léon X, III, 364, 403, 699, 690.
Duprat (Guillaume), fils du précédent, évêque de Clermont. Legs qu'il fait aux jésuites, IV, 702.
Duprat (Le P.), IX, 318 et suiv.; XI, 315.
Duparc, comédien, XI, 411.
Duparc de Saint-Maur, académicien, traducteur de Milton, X, 701.
Dupuis, auteur de l'*Origine des cultes*, III, 12.
Dupuis, libraire, XI, 220, 273.
Dupuits (Claude), cornette de dragons. Épouse mademoiselle Cornelie, XII, 87 à 92, 98, 396, 336; XIII, 116. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 359.
Dupuits (Madame), femme du précédent. Voy. Corneille (Mademoiselle).
Dupuy (Pierre), écrivain. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 242; IV, 29.
Dupuy (Raymond), fondateur et premier grand maître des *Templiers*, III, 208.
Dupuy (Le président), XI, 226.
Dupuy (Madame). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 734.
Duquesne, lieutenant général des armées navales, IV, 121, 124.
Duquesne, neveu du précédent. Quitte la France après la révocation de l'édit de Nantes et essaye de fonder une colonie au cap de Bonne-Espérance, IV, 221.
Durancy (Mademoiselle), comédienne, XII, 92, 703, 708, 709, 736, 777, 738, 797, 821, 846, 849.
Durand (Gilles), l'un des auteurs de la sa tire *Ménippée*, IX, 121.
Durand (Mademoiselle), femme auteur, I. Ses ouvrages, V, 228.
Durand, pseud. de Volt. pour la tragédie *des Pelopides*, XIII, 74.
Duranti, premier président du parlement de Toulouse. Sa mort, IV, 711.
Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), maréchal de France, IV, 7, 134.
Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), fils du précédent, maréchal de France, IV, 7.
Durazzo (Charles de), prince napolitain, III, 240.
Durazzo (Charles de), surnommé *le Petit*, roi de Naples, III, 246, 281. Sa conduite barbare envers Jeanne, sa mère adoptive, 714. Est couronné roi de Hongrie, 300, 718.
Duresnel (L'abbé). (Jean-François du Bellay), traducteur de Pope, XI, 77, 108, 128, 133, 167, 174, 1530, 1774; XII, 4, 45, 65, 147, 227. Épître de M. Formont à lui adressée, XI, 149. Son séjour à Cirey, 244. Vers sur lui, XII, 200.
Durey de Morsan, secrétaire de Voltaire, XIII, 9, 11, 138, 274.
During, officier suédois, seul compagnon de Charles XII à son départ de Turquie, IV, 280, 281.
Durocher (Guérin), prêtre. Son *Histoire véritable des temps fabuleux, etc.*, IX, 122.
Duroncel, pseud. de Voltaire, XIII, 132.
Durosoy, écrivain. Cité, X, 611.
Duryer (André), orientaliste, IV, 29; VII, 66.
Duryer (Pierre), auteur dramatique, IV, 29; IX, 344, 369.
Du Sauzet, libraire, auteur d'une tragédie de *Coligni* non représentée, XI, 367, 383.
Du Séjour (Dionis). Voy. Dionis.
Duters, auteur d'un livre contre les philosophes, intitulé : *le Tocsin*, VIII, 247; XIII, 173.
Du Tertre, notaire à Paris. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 392, 410.
Du Tillet, greffier du parlement, l'un des juge du prince Louis de Condé, II, 220.
Du Tillet. Cité, VIII, 281. Vers qui lui sont adressés, II. 744.
Du Tillot, Français, ministre de l'infant duc de Parme, IV, 418.
Dutot, économiste, V, 346, 348 et suiv.; X, 84.
Du Tremblai (Joseph), capucin. Son caractère artificieux, III, 831; IV, 227; V, 220.
Duval, bibliothécaire de François Ier, VII, 188.
Duval, bibliothécaire du duc de Lorraine, XI, 187.
Duval (Mademoiselle), cantatrice de l'Opéra, XI, 214.
Duval de Saucourt, appelé aussi Breteval, conseiller au présidial d'Abbeville. Sa conduite dans le procès du chevalier La Barre, V, 290, 298; VIII, 516; X, 339 et suiv., 546; XII, 671, 699.
Duvaure, auteur dramatique, XI, 383.
Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, V, 418; VIII, 436; IX, 343.
Duverger de Saint-Étienne, gentilhomme du roi de Pologne. Réponse de Voltaire à une épître qu'il lui avait adressée sur sa comédie de *l'Écossaise*, XII, 161.
Duvernet (L'abbé), proviseur du collége de Vienne, X, 708, 734. Veut écrire l'histoire de Voltaire, XIII, 122. Lettres qui lui sont adressées XII, 899; XIII, 444.
Duvernet (Paris). Voy. Paris-Duvernet.
Duvoisin (Madame), fille de Calas. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 128.

E

Eau. Considérée comme élément, V, 702, 894. Sa distribution dans Paris, XII, 899, 903.
Eaux (*Prendre les*). Inefficacité de cette médication, XIII, 94.
Ebbon, archevêque de Reims, III, 128, 136, 633, 634.
Ébionites (*Secte des*), VII, 672, 734. Leur évangile, VI, 464.
Eboli (La princesse d'), maîtresse de Philippe II, d'Espagne, II. 224.
Ecclésiaste (*Précis de l'*) en vers, II, 612. Par qui et quand fut composé, V, 201; VIII, 209.
Ecclésiastiques. Voyez *Abbés, clergé, évêques, prêtres*.
Échange (*L'*), ou *Quand est-ce qu'on me marie?* comédie de Voltaire, I, 307; XII, 172.
Échard (Laurent), auteur d'une *Histoire romaine*, VII, 216, 221; IX 634.
Échecs. Jeu inventé par les Indiens, III, 93, 94 et suiv.
Éclaircissements sur l'Histoire de Charles XII, par Voltaire, IV, 286 et suiv.
Éclipse. Art. du *Dict. phil.*, VII, 464.
Écliptique. Recherches sur son obliquité, V, 800, 803; XI, 230.
École des Amis (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, XI, 241.
École des Femmes (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 41.
École des maris (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, IX, 40.
Écoles (*Des*) dans les campagnes, VII, 527.
Économie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 463.
Économie publique ou politique, VII, 466. Ouvrages composés sur ce sujet, 20; VIII, 430.
Économie de paroles. Art. du *Dict. phil.*, VII, 466.
Écossais. Antagonisme avec les Anglais, III, 281. Leurs mœurs, VI, 267, 268.
Écossaise (*L'*), comédie, I, 716 et suiv. Détails sur cette pièce, 718; X, 263, 264; XII, 20, 27, 28, 31, 34, 38, 100, 102, 108, 117, 660.
Écosse. Situation de ce pays à l'époque de Charles-Quint, III, 261. Troubles religieux, 408; IV, 267, 268.
Écrivains. Liste de ceux qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, IV, 13 et suiv. Détails sur quelques-uns d'entre eux, V, 87; VI, 267; VIII, 172 et suiv. 221; IX, 162.
Écrouelles. Art. du *Dict. phil.*, VII, 470. De l'usage de toucher les écrouelles chez les rois de France et d'Angleterre, III, 117 (et notes); X, 261.
Écueil du sage (*L'*), titre primitif de la comédie du *Droit du seigneur* de Voltaire, I, 728.
Edrlinck, graveur, IV, 62.
Éden ou *Aden*, ville de l'Arabie, III, 90.
Édit de Nantes. Accordé par Henri IV, IV, 220, 724. Révoqué par Louis XIV, 220, 280; V, 221. Réflexions philosophiques sur cet édit, 220. *Apologie de la révocation* par l'abbé Caveyrac, 216. Réponse à cette apologie, 220; VIII, 227.
Édith, femme de Loth. Changée en statue de sel, VI, 247.

ÉDOUARD le Saint ou le Confesseur, roi d'Angleterre, III, 147.
ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre, III, 231, 268.
ÉDOUARD II, roi d'Angleterre, fils du précédent, III, 268.
ÉDOUARD III, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 167, 239, 261, 262, 266, 315, 703, 704, 708; V, 471.
Édouard III, tragédie de Gresset, X, 147, XI, 347.
ÉDOUARD IV, roi d'Angleterre. Principaux événements de son règne, III, 302 à 321.
ÉDOUARD V, fils du précédent. Sa fin tragique, III, 320, 326.
ÉDOUARD VI, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 400, 476, 477.
ÉDOUARD-CHARLES, dit le *Prétendant*, IV, 347; VIII, 407; IX, 13.
ÉDOUARD, duc de Parme, III, 278.
Éducation. Entretien philosophique sur ce sujet, VI, 641. Art. du *Dict. phil.*, ou Dialogue entre un conseiller et un jésuite, VII, 471. Le théâtre considéré comme moyen d'éducation, X, 484, 488. Lettre de Voltaire sur l'éducation des enfants, XII, 230.
Éducation d'une fille (*Gertrude ou l'*), conte en vers, II, 600.
Éducation d'un prince (*L'*), conte en vers, II, 607.
EDWIGE-ÉLÉONORE de Holstein, mère et tutrice de Charles XII, IV, 443.
EDWIGE, sœur ainée de Charles XII, IV, 446.
EFFIAT (Le marquis d'). Sa mission auprès de Charles Ier, V, 17.
Efficace. Emploi de ce mot pris comme substantif, IX, 473.
Égalité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 472. Discours sur l'égalité des conditions, II, 600.
ÉGBERT, l'un des premiers rois d'Angleterre, III, 141.
ÉGINHARD, historien, Cité, VI, 190; XIII, 11.
ÉGINHARD, secrétaire et historiographe de Charlemagne. Cité, III, 120, 128; VI, 204, 701; VIII, 261.
ÉGLISE. Son institution, schismes, etc., III, 116, 198, 148, 149, 181, 269, 289 et suiv., 379, 383 et suiv., 388; IV, 30; V, 170, 238; VI, 701. Précis de l'histoire de l'église chrétienne, art. du *Dict. phil.*, VII, 474 à 487. Donations faites à l'Église, art. du *Dict. phil.*, 441 et suiv. Biens de l'Église, art. du *Dict. phil.*, 521. Droit canon, 455 et suiv.; VIII, 169 et suiv., 208 238 et suiv.; IX, 481; X, 297, 304, 721 et suiv.
Église gallicane. Établissement de ses libertés, IV, 281 et suiv.; 749; VIII, 271.
Église grecque. Son origine et son histoire, III, 515 et suiv., 180 et suiv., 290, 296, 721, 302 et suiv.; V, 264; VII, 482, 486.
Église romaine. Sur quels fondements elle établit sa puissance, III, 173 et suiv.; VIII, 239. Ses excès, VI, 218 et suiv.
Églogue. Art. du *Dict. phil.*, VII, 487.
Églogue allemande, II, 670.
EGMONT (Le comte d'), général de Philippe II, roi d'Espagne. Gagne la bataille de Gravelines, III, 468. Sa mort, 467.
EGMONT (Le comte d'), fils du précédent. Envoyé au secours de la Ligue par l'Espagne, II, 281, 283; III, 302. Sa mort, II, 281.
EGMONT (Madame d'), XI, 44. Lettre que lui écrit Voltaire, 728.
EGON (Comte). Vend Fribourg à l'Autriche, III, 711.
Égra (*Diète d'*), dans laquelle l'empereur Frédéric II réprime la rapacité des seigneurs, III, 128.
Égypte. Remarques sur son antiquité, II, 1, 27 et suiv., 81; XII, 283, 239. Troglodite, III, 27. Thèbes, 28. Hiéroglyphes, 29. Monuments égyptiens, 34. Pyramides, V, 122; VII, 103. Se rend redoutable à l'empire ottoman, III, 427, et aux croisés, V, 128. Fragment de l'histoire de ce pays, 240.
Égyptiens. Peuple esclave, superstitieux et ignorant, V, 46. Subjugué par les Arabes pasteurs, VI, 263; V, 225; VII, 127. Ont-ils peuplé la Chine? V, 220. Culte et croyance des Égyptiens, III, 30, 31; IV, 218; V, 121, 267; VI, 226, 264, 484; VII, 707. Doutes à ce sujet, V, 72.
EHRENPREUS, secrétaire de la chancellerie de Charles XII, IV, 310.
EHRENSKOLD, amiral de Charles XII. Battu par les Russes, IV, 423.
EIDAR, prince de Perse. Notice, III, 425 et suiv.
EISEN, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 218.
EISINGER. Soulève l'Autriche en faveur de Ladislas, roi de Bohême, III, 727.
ÉKARD, marquis de Thuringe. Prétend à l'empire, III, 231.
El. Signifiait *Dieu* chez les Phéniciens, III, 13.
Elargir. Emploi de ce mot comme terme de palais, XII, 247.
Élasticité des corps. Si le feu en est la cause? V, 770-771.
ELBEUF (Le duc d'). S'arme contre le cardinal de Richelieu, III, 232.
Elbing, ville de Pologne. Refuse le passage aux troupes de Charles XII, IV, 466. Assiégée et prise par le czar en 1710, 601.
Eldorado, contrée imaginaire en Amérique que Raleig crut avoir trouvée, III, 440. Voyage de *Candide* dans ce pays, VIII, 208.
Électeurs (*Liste des*) de l'empire d'Allemagne depuis la fin du treizième siècle, III, 218. Par qui furent institués, 247, 688; V, 64.
Électre, sujet de tragédie traité par les anciens et les modernes, I, 616.
Électre de Sophocle, I, 647; IX, 419.
Électre de Longepierre, I, 622, 648, 651.
Électre de Crébillon, I, 658; IX, 24, 234; X, 214.
Électricité. Si le feu en est la cause? V, 772.
Élégance. Art. du *Dict. phil.*, VII, 488.
Éléments. Dissertation sur les éléments, V, 234.
Éléments de la philosophie de Newton, par Voltaire, V, 660 et suiv. Voyez NEWTON.
ÉLÉONORE DE GUSMAN, maîtresse d'Alfonse XI, roi de Castille, III, 268.
ÉLÉONORE de Guyenne, femme de Louis le Jeune, III, 128, 129, 208, 207. Puis de Henri II, roi d'Angleterre, 129.
ÉLÉONORE de Portugal, sœur de Charles-Quint et femme de François Ier, III, 753.
Éleusine. Voy CÉRÈS-ÉLEUSINE.
ELIE (Le prophète). Son histoire, III, 291; VI, 432, 457 Des fanatiques qui se font passer pour lui, VIII, 103.
Élie et Enoch. Art. du *Dict phil.*, VII, 489.
ÉLIE (Le P.), carme. Ses réponses au R. P. l'Escarbotier sur les colimaçons, V, 253.
ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham, VI, 230.
ÉLIEZER, rabbin, VII, 631.
ÉLIPAND, archevêque de Tolède, condamné pour ses doctrines sur J.-C. sous Charlemagne, III, 229
ELISABETH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Son avénement au trône, III, 402. Histoire des principaux événements de son règne, II, 340; III, 476 à 488, 505, 506; VIII, 260. Ses connaissances dans la langue grecque, XI, 604.
ÉLISABETH *de Bosnie*, régente de Hongrie. Notice sur elle et sur sa fille, la reine Marie, III, 360.
ÉLISABETH ou ISABELLE *de France*, femme de Philippe II, roi d'Espagne. Sa fin tragique, III, 476.
ÉLISABETH *de France*, fille de Henri IV et première femme de Phillippe IV, roi d'Espagne, IV, 2.
ÉLISABETH *de Parme*, deuxième femme de Philippe V, IV, 215, 282.
ÉLISABETH PÉTROWNA, impératrice de Russie, IV, 324, 378, 397, 417, 645, 651. Sa mort, X, 220. Vers que lui adresse Voltaire, II, 772. Citée, IX, 222.
ÉLISABETH, princesse D'ANHALT-ZERBST, mère de l'impératrice Catherine II. Lettre qu'elle écrit à Voltaire, qui lui avait envoyé un exemplaire de ses œuvres, X, 421. Autre, 430.
ÉLISÉE, prophète. Son histoire, V, 132; VI, 433 (note) et suiv., 457.
ELLER (Jean-Théodore), médecin du grand Frédéric, XI, 441.
ELMACIN, historien. Cité, III, 203.
Éloge de Crébillon, par Voltaire, IX, 22.
Éloge funèbre de Louis XV, IX, 30.
Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741, IV, 14. Autre sur le même sujet par le grand Frédéric, X, 228.
Éloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province par M de Chambon, VIII, 241.
Éloge historique de madame Duchatelet, XI, 90
Éloges funèbres. Fontenelle et Condorcet ont tracé la vraie méthode à suivre pour la composition de ce genre d'ouvrage, IX, 30.
Éloquence. En quoi elle consiste, IX, 128; XI, 128. Art. du *Dict. phil.*, VII, 490
ELSOIN, moine. Prêche une croisade en Bretagne, III, 218.
ELTZ (Philippe-Charles), électeur de Mayence, III, 619.
Emblèmes. En usage dans l'antiquité, III, 67. Art. du *Dict. phil.*, VII, 493, 502, 704 et suiv.
Embrun (Le conclle d'). A été convoqué contre les Jansénistes, IV, 275.
ÉMERI (Particelli d'), surintendant des finances sous Louis XIV, IV, 16, 11.
Émile de J.-J. Rousseau. Critique de cet ouvrage, V, 252.
EMMANUEL, roi de Portugal, III, 418.
EMMANUEL-MARIE (Le duc), électeur de Bavière. Sa conduite au siége de Vienne, III, 709.
EMMONOT, Ilgueur, un des Seize, II, 302.
Empereur de la Chine et frère Rigolet (*L'*), dialogue philosophique, VI, 720 et suiv.
Empereurs en Sorbonne (*Les trois*), satire de Voltaire, II, 732. Ce qu'en dit l'auteur, X, 686.
Empereurs d'Allemagne depuis Charlemagne. Leur chronologie, III, 218 et suiv., 221. Liste des empereurs contemporains de Louis XIV, IV, 4. Leurs prétentions sur la Hongrie, III, 280 et suiv. Leur élection établie par la bulle d'or, III, 247, 688, 706 et suiv. Cérémonies de leur couronnement, 164 et suiv., 249. Empereurs déposés par des évêques, 237. Devaient résider à Rome, 188. Se croient toujours les arbitres de l'Europe, 247. Leurs querelles avec les papes, 688. Voyez *Allemagne*.
Empire grec. Voyez *Empire d'Orient*.
Empire d'Occident ou *Empire d'Allemagne*. Voy. *Allemagne*.
Empire Ottoman. Voyez. *Turquie*.
Empire romain. Sa décadence, III, 107, 109, 111, 245, 292. Son étendue sous Constantin, VII, 572. Passe aux mains de Charlemagne, III, 119, 222. Son étendue sous Charles le Chauve, 136. Sous Léopold Ier, 709.
Empire d'Orient ou de Constantinople, III, 148 et suiv., 149. Son état à l'époque des croisades, 190 et suiv., 210 et suiv., 218 et suiv. Sa décadence, 292 et suiv. Subjugué par les Turcs, 297 et suiv., 302 et suiv.
EMPIRICUS SEXTUS. Cité. VII, 92.
Empoisonnements. Détails sur ceux qui eurent lieu sous le règne de Louis XIV, IV, 189 et suiv.; V, 220. Art. du *Dict. phil.*, VII, 497.
Enchaînement des choses, dialogue, VI, 696.
Enchantement. Art du *Dict. phil.*, VII, 499 et suiv.
Encratites, secte de chrétiens. Leur Évangile, VI, 488.
Encyclopédie. Détails sur sa publication. Éloge de cet ouvrage, II, 720; IV, 438; V, 60; VI, 272, 770, 772, 774; VII, 2; VIII, 128, 130, 147, 707, 709; IX, 218; X, 276, 287, 544, 550, 555, 556, 557, 580, 630, 670 à 683, 734; XI, 630 660, 700, 847, 848, 850, 852 à 865; XII, 10, 25, 28, 30, 34, 35, 123, 126, 135, 231, 232, 271, 431, 444, 456, 484, 509, 512, 554, 651, 696, 676, 678, 831, 857, 1017, 1018, 1032; XIII, 72, 106.
Endor (*Pythonisse d'*), III, 46; VI, 442.
Énéide. Voyez VIRGILE.
Énergumènes (*Les*), dialogue philosophique, VI, 647.
Enfants. Leur *éducation*. Voyez ce mot. Leurs devoirs, II, 630; VI, 641; VII, 471; VIII, 121; XII, 230.
Enfant prodigue (*L'*), comédie de Voltaire, I, 501 et suiv. Ce qu'on en dit dans la correspondance, XI, 126, 203, 215, 216, 217, 219, 222, 225, 233, 234, 243, 247, 300.
Enfer. Art. du *Dict. phil.*, VII, 502. Observations sur cet article, X, 537. Description de l'enfer donnée par divers auteurs, IX, 140. Descente de Jésus-Christ aux enfers, VII, 502.
Enfler. Emploi de ce mot, XIII, 7.
ENGELBERG, comte de la Marche, électeur de Cologne, III, 619.

Engelberg, comte de Falckenstein, électeur de Cologne, III, 619.

Enghien (Duc d'). Blessé mortellement à la bataille de Saint-Quentin (1557), III, 468.

Enghien (Le comte d'). Gagne la bataille de Cérisoles, III, 377, 787.

Énigmes. Voyez. *Emblèmes.*

Enguerrand de Coucy, gentilhomme picard Obtient de l'empereur Charles IV la permission de faire la guerre à l'Autriche, III. 713.

Enguerrand de Marigni, comte de Longueville. Son supplice, IV, 677.

Ennery (Le comte d'), administrateur des colonies, IV, 488

Enoch. Art. du *Dict. phil.*, VII, 469. Livre qui lui est attribué, III, 64, 65, 106; IV, 913; V, 195; VI, 340; VII, 134, 949.

Enquinauder. Emploi de ce mot, XI, 840.

Entendement. Considéré comme volonté libre, VII, 614.

Enterrement. Inconvénient des inhumations dans les églises, II, 602; VIII, 518; XII, 923. Art. du *Dict. phil.*, VII. 806

Enthousiasme. Art. du *Dict. phil*, VII, 807. Doit être gouverné par la raison, X, 832.

Enthousiastes (*Secte des*) en Angleterre, II, 306; III, 888 et suiv.

Entrymius Zigabenus. Cité, VI, 484.

Entius ou Enzio, roi de Sardaigne, III, 602, 604.

Entragues (Balzac de Clermont d'). Tué à la bataille d'Ivry, II, 326.

Entragues (Georges d'), duc de Phalaris, XI, 44.

Entragues (La marquise d'), maîtresse de Henri IV, III, 812; IV, 720.

Entragues (Le chevalier d'). Chasse les Autrichiens de Crémone, IV, 183, 184.

Entretiens philosophiques, par Voltaire, VI, 616 et suiv.

Envie. Réflexions à son sujet, II, 192; X, 74. Discours en vers, II, 463. Art. du *Dict. phil.*, VII, 809.

Envieux (*L'*), comédie de Voltaire, I, 308 et suiv.; XI, 501.

Enville (Le duc d'). Sa mort, IV, 385.

Enville (La duchesse d'). S'intéresse à la famille Calas, V, 874, 887; X, 736, 738; XII, 298, 300, 308, 770. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 268, 281.

Enzio. Voy. Entius.

Éon (Le chevalier d'), XIII. 389, 423, 428 et suiv.; XII, 499, 445.

Épandre. Emploi de ce mot, IX. 318.

Épernon (Duc d'), favori de Henri III, II, 965; III, 498, 512, 516, 518, 519, 520; IV, 729, 71, 736; VII, 518, 732.

Épernon (Duc d'), courtisan de Louis XIV. Voy. Antin (Duc d').

Éphémérides (*Diatribe à l'auteur des*), par Voltaire, V, 472 et suiv.; X, 302.

Éphémérides du citoyen. Ouvrage cité, V, 234.

Éphèse (Concile d'), VI, 288.

Épices. Redevance judiciaire, III, 346; IV, 602.

Épictète, VI, 670, 718; VII, 700; VIII, 123.

Épicure. Son système, V, 810; VI, 48. Dialogue sur sa philosophie, 748 et suiv. Cité, V, 477; VII, 912. 310, 121.

Épigramme. Remarque sur ce genre de poésie, II, 670, 671; IX, 181. Art. du *Dict. phil.*, VII, 808.

Épigrammes de Voltaire, II, 760.

Epinay (Madame d'). Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 648, 642, 653; XII, 1030; XIII, 60, 75, 280, 282. Citée, X, 360; XI, 814, 846, 846; XII, 80; XIII, 262.

Épinay ou l'Épinay (Mademoiselle), comédienne, XII, 948.

Épiphane (Saint), VI, 897; VII, 734.

Épiphanie. Signification de ce mot, V, 127. Art. du *Dict. phil.*, VII, 811. Vers sur l'Épiphanie de 1741, II, 777.

Épitaphe de damoiselle Rauquet par Corneille, IX, 577.

Épitaphes en vers par Voltaire, II, 686, 788, 767, 768, 783, 788, 798, 802, 804.

Épître écrite de Constantinople aux frères, facétie de Voltaire, VIII, 628.

Épître. Du choix et de la composition d'une épître morale. Conseils à Helvétius, IX, 68. Voltaire supprime les formules de pure vanité dans l'épître dédicatoire, 260.

Épître (supposée) *aux Romains, traduite de l'Italien par le comte de Corbera* (Voltaire), VI, 294 à 304.

Épîtres en vers par Voltaire, II, 888. Détails sur la composition de quelques épîtres, IX, 128; X, 492, 493; XI, 115, 571.

Éponine, tragédie. Citée, XII, 348.

Épopée, Poëme épique. Art. du *Dict. phil.*, VII, 811.

Épreuves ou *Jugement de Dieu*, III, 132, 176, 177, 390; VII, 994.

Équivoque. Art. du *Dict. phil.*, VII, 998.

Érasme, écrivain allemand, III, 325; VI, 266; VIII, 132. Son *Entretien avec Lucien et Rabelais dans les champs Élysées*, VI, 630. Sa *Vie* écrite par l'évêque de Burigny, XI, 818.

Eratou (anagramme d'Arouet), pseudonyme de Voltaire, II, 816; IX, 222.

Ercilla (don Alonzo de), II, 373.

Éric, roi de Danemark et de Suède. Est déposé par les États (1449), III, 725.

Éric, roi de Danemark. Envahit la France au neuvième siècle. III, 139.

Éric, fils de Gustave Vasa, roi de Suède et de Danemark. Notice sur sa vie, III, 881.

Érimbolt, pseud. de Voltaire, XII, 818.

Ériphyle, tragédie de Voltaire, I. 191. Détails sur cette pièce, XI, 62 à 78, 84, 85, 100, 109, 104.

Erlach (Le comte d'), IV, 80, 396.

Erlach (Le brigadier d'). Tué à la bataille de Lawfeldt, IV, 379.

Erlang, évêque de Würtzbourg. Trahit l'empereur Henri V. III, 668.

Ernest-Auguste, duc de Brunswick, électeur de Hanovre, III, 690.

Ernest *de Bavière*, évêque de Liége, puis archevêque de Cologne, III, 618, 771.

Ernest-Frédéric, dit le religieux, électeur de Saxe, III. 690.

Ernest, duc de Souabe. Est mis au ban de l'empire, III, 634.

Ernest, Comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, III, 762.

Érostrate. Brûle le temple d'Éphèse, II, 851.

Errement. Emploi de ce mot, IX, 229.

Erreur. Dans quel cas peut-être louable, X, 93.

Érythrée, sibylle, III, 41.

Esaü. Commentaire sur son histoire et celle de ses descendants, VI, 243.

Escarbagnas (*La comtesse d'*), comédie de Molière. Commentaire sur cette pièce, IX, 49.

Eschyle, père de la tragédie, I, 69, 140, 220, 646 et suiv.

Esclavage. Réflexions à ce sujet, V, 462; VI, 699, 690, 691; VII, 964.

Esclaves, VI, 699 et suiv. Art. du *Dict. phil.*, VII, 964, 827, 829.

Escobar, jésuite, I, 75; II, 594.

Escobiac, auteur de la Christiade, VIII, 49.

Escovedo. Assassiné par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, III, 664.

Esdras. Refit entièrement les livres juifs, VI, 234, 241, 422. Commentaire sur ses livres, 449.

Ésope. N'était autre que le *Lokman* des Persans, III, 89. Ses fables, VI, 92.

Espace. Art. du *Dict. phil.*, VII, 850.

Espagnac (Le baron d'), gouverneur des Invalides. Correspondance de Voltaire avec lui, XIII, 444.

Espagnac (L'abbé d'), fils du précédent. Auteur d'un éloge du maréchal de Catinat. XIII, 304. Voltaire le recommande à d'Alembert pour le faire entrer à l'Académie, X, 731, 732, 733. Cité, XII, 16, 20, 21, 26, 36, 37, 41, 49, 81, 124, 128.

Espagne. Peuples qui l'envahissent successivement, III, 73. Est subjuguée par les Sarrasins aux huitième et neuvième siècles, 143 et suiv. Situation de l'Espagne et des mahométans jusqu'au douzième siècle, 171. Guerres contre les Maures; le Cid, 172 Son état au douzième siècle, 232, 234. Au milieu du quinzième siècle, 324. Boabdilla, dernier roi maure, 326. Ferdinand et Isabelle, *ibid.* Maures et juifs persécutés, *ibid.* Histoire de l'Inquisition, III, 413 et suiv.; VII, 183; VIII, 372; X, 733; XIII, 11 et suiv. Son gouvernement, ses mœurs depuis Philippe II jusqu'à Charles II, III, 820. Ministère du duc de Lerme, 540. D'Olivarès, *ibid.*, 541. Le Portugal sous le joug, *ibid.* Théâtre espagnol, *ibid.* Munificence des seigneurs espagnols, *ibid.* L'Espagne sous Charles II, 842 Avant Louis XIV, IV, 64. Guerre de la succession, 143, 180 et suiv., V, 662; X, 85. Progrès de la raison dans ce pays, XII, 897.

Espagnols. Leur caractère, III, 415; VIII, 308. En quoi sont supérieurs aux autres peuples, III. 472, 540.

Espérance. Nécessaire à l'homme, II, 812.

Espinac (D'), archevêque de Lyon. Ses intrigues en faveur de la ligue, IV, 717; II, 906.

Espinasse (D'). Malheurs de cette famille, XII, 691, 701, 707.

Espion chinois (*L'*), par le chevalier *Goudard*, V, 204.

Espion turc (*L'*), V, 204.

Esprit (Jacques), orateur, IV, 29; VII, 868.

Esprit. Art. du *Dict. phil.*, VII, 878, 881 Définition qu'en donne le grand Frédéric, X, 868. De l'esprit en littérature, IX, 832. *Épître* sur l'orgueil et la paresse de l'esprit, 67.

Esprit (*De l'*), ouvrage d'Helvétius. Voyez Helvétius.

Esprit du clergé (*L'*), ouvrage philosophique, X, 649.

Esprit des Lois par Montesquieu. Commentaire sur cet ouvrage, V, 444 et suiv.

Esquimaux. Remarques sur ces peuples, III, 11.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, par Voltaire, III, 1 à 616. *Remarques* pour servir de supplément à cet ouvrage, V, 45 et suiv. *Fragments sur l'histoire* faisant suite à cet ouvrage, 228 et suiv. Comment et pourquoi Voltaire entreprit cet Essai, 42. Résumé de cette histoire générale et son grand objet, III, 605 et suiv.; V, 47 et suiv. *Éclaircissements historiques*, V, 164 et suiv., 211 et suiv. Lettre à M***, professeur en histoire, sur cet ouvrage, IX, 210. Éloge qu'en fait le grand Frédéric, X, 189, 190, 193 Est la continuation de l'*Histoire universelle* de Bossuet, III, 72. Dédié à madame Dunatelet, 1, 71; V, 228, Détails et particularités sur sa publication, XI, 607, 610, 611, 619, 631, 670, 674, 692, 697, 691, 695, 694, 696, 718, 729, 815; XII, 33, 260, 321, 323, 346, 389, 395, 397. En quoi cet ouvrage put déplaire au parlement, 396, 397, 398, 616, l'abbé Audra l'abrége pour les écoles, III, 222.

Essai sur la nature du feu et sur sa propagation, V, 764 et suiv.

Essai sur les probabilités en fait de justice, V, 808 et suiv.

Essai sur la poésie épique, II, 343 et suiv.; XI. 117.

Essai sur les guerres civiles de France, II, 330 et suiv.

Essai sur les préjugés. Opinions de Voltaire et de Frédéric sur cet ouvrage, X, 298.

Essai sur l'homme de Pope, V, 41.

Essen, général russe, sous Catherine II, X, 448.

Esséniens, secte juive, VI, 468; VII, 874; VIII, 228. Art. du *Dict. phil.*, VII, 840.

Essex (Robert d'Évreux, comte d'). Son histoire, II, 200; III, 478, 480; IX, 648.

Essex (Lord). Concourt à la révolution contre Charles Ier, III, 888.

Essex (*Le comte d'*), tragédie de Thomas Corneille. Commentaires sur cette pièce, IX, 648 et suiv.

Est (D'), princes d'Italie, III, 827; V, 371; VII, 876.

Est (Anne d'), mère des deux princes de Guise assassinés à Blois. Sa requête au parlement, IV, 709.

Estaing (Le comte d'). Son expédition dans l'Inde, IV, 792, 793. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 606.

Estaing (M. d'), débiteur de Voltaire, XI, 880.

Esther. Erreur du peuple juif à son égard, VIII, 636.

Esther (*Livre d'*). Remarques dont il est l'objet, VI, 481; X, 668.

Esther, tragédie de Racine. Réflexions sur cette pièce, I, 74; VIII, 635; IX. 346, 516.

Estienne (Henri). Son apologie d'Hérodote, VII, 438.

Estonie, province russe. Conquise par Pierre le Grand, IV, 882, 901, 947.

Estrades (Godefroi, comte d'), ambassadeur de France à Londres. Ses lettres diplo-

matiques, III, 338, 378; IV, 29. Tué à la bataille de Dettingen, 338.
Estrées (Gabrielle d'), maîtresse de Henri IV, II, 331; IV, 723.
Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal de France, III, 818; IV, 7.
Estrées (Le cardinal d'), chargé d'affaires de Louis XIV à Rome, IV, 127, 279.
Estrées (Jean, comte d'), vice-amiral, puis maréchal de France, IV, 7, 112.
Estrées (Victor-Marie, duc d'), fils du précédent, IV, 7.
Estrées (Louis-César, maréchal d'). Commande les troupes françaises alliées de l'Autriche à Hartembock, IV, 308. Sa conduite à Poutenoy, II, 497.
Estrées (L'abbé d'), auteur de l'année merveilleuse, V, 309; VIII, 124; X, 621, 623, 629; XII, 812, 813, 814, 818, 842, 848, 849, 864, 725.
Étallonde de Morival. Condamné à Abbeville avec le chevalier la Barre, pour crime de sacrilége, I, 40; V, 393, 396; X, 641 et suiv. Se réfugie en Prusse, I, 40; X, 225, 226, 227, 322, 324, 326, 328, 329, 331, 336, 337, 338, 339, 340. Démarches et écrits de Voltaire en sa faveur, 343 à 349, 361 à 364, 366, 367, 381, 388, 710, 734 à 745; XII, 778, 781, 796, 797; XIII, 196, 208, 224, 226, 261, 263, 263 à 271. Son voyage à Ferney, 261, 263. Autres détails, 275 à 279, 281, 282, 283, 284, 290, 292, 294, 295, 296, 303, 315, 317, 417. Lettres qui lui sont adressées, XII, 737, 747 797, 859; XIII, 176, 230, 238, 240, 327.
Étampes (Jacques de la Ferté-Imbault d'), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 7.
États, gouvernements. Art. du *Dict. phil.*, VII, 843. Comment les États étaient gouvernés aux quinzième et seizième siècles, III, 364. Tout État doit être indépendant. Dialogue, VI, 701 et suiv,
États généraux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 844. Convoqués par le roi Jean en 1355, III, 364. Admission du tiers état et affranchissement des communes, 384. Réflexion sur l'état du clergé, 385. Etats généraux tenus à Orléans après la mort de François II, 484. A Pontoise sous la minorité de Charles IX, *ibid.* Sous Philippe le Bel, IV, 672. A Blois, 706. A Paris sous la ligue, 718 Assemblée de Rouen convoquée par Henri IV, 721. États généraux de 1614 assemblés après sa mort, III, 816; IV, 730.
Éternité de la matière, VI, 27. Art. du *Dict. phil.*, VII, 844.
Éternuer. Origine de l'usage de saluer ceux qui éternuent, III, 90.
Ethelbert, l'un des premiers rois de l'Angleterre, III, 131, 141.
Éthiopie ou Abyssinie. Notes sur ce pays, III, 494, 495
Étienne (Saint), VIII, 106, 206.
Étienne II, pape, III, 111, 612; VII, 446.
Étienne III, pape, III, 112, 115, 612.
Étienne IV, pape, III, 612, 631.
Étienne VI, pape, III, 613.
Étienne VII, pape, III, 138, 613.
Étienne VIII, pape, III, 197, 613; VIII, 222.
Étienne IX, pape, III, 613; VIII, 222.
Étienne X, pape, III, 614.
Étienne, chef des Hongrois, III, 631, 338, 631, 634.
Étienne, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, III, 188, 189, 190.
Étienne confesseur de la reine Constance; accusé d'hérésie. Son supplice, III, 173, 174, IV, 122.
Étienne (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 672.
Étoiles. Recherches sur leur lumière, V, 292; VI, 64.
Étoile. Ce que signifie ce mot, II, 414.
Étourdi (L'), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 32.
Être suprême. Voyez Dieu.
Etrennes aux sots ou *Les chevaux et les ânes*, satire de Voltaire, II, 731.
Etres (Gradation des), VII, 316.
Etude. Modération dans l'étude, II, 482. Épître sur l'amour de l'étude, IX, 71.
Eu (Le comte d'), pair de France, connétable. Sa mort (1384), III, 364; IV, 677.
Eu (Le comte d'), grand maître de l'artillerie, II, 495; IV, 330. Vers qui lui sont adressés, II, 720.
Eucharistie. Sur ce sacrement, III, 174, 330, 494. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 846.
Eucher (Saint). Cité, III, 104; V, 188.
Euclide. Cité, VII, 641.
Euctemon, astronome, V, 740.
Eudes ou Odon, comte de Paris, roi de France, III, 138, 629, 640.
Eudes (Le P.), frère de Mezerai. Fonde une congrégation, IV, 45.
Eudes le Maire, bourgeois de Paris. Anobli par Philippe Ier, III, 815.
Eudoxie Lapuchin, première femme de Pierre le Grand, IV, 889, 603, 611, 630, 632.
Eugène II, pape, III, 612, 632.
Eugène III, pape, III, 184, 614, 666.
Eugène IV, pape, III, 616. Ses démêlés avec le concile de Bâle, 723, 728. Reçoit la soumission de Jean Paléologue et de l'Église grecque, 726.
Eugène *de Savoie* (Le prince). Combat les Français à la Marsaille, IV, 138. Ses succès contre les Turcs, III, 891, 891; IV, 143. Son gouvernement de Flandre, 6. Son origine et son caractère, 182. Fait le maréchal de Villeroy prisonnier à Crémone, 133, 134. Se joint à Marlborough, 135, 186. Et gagne avec lui la bataille d'Hochstedt, 138 et suiv. Est battu à Cassano par Vendôme, 163. Gagne la bataille de Turin, 264. Assiége Lille, 169, 170. Victoire de Malplaquet, 174. Prend le Quesnoi, 178. Épître qui lui est adressée, II, 883. Cité, IV, 478; X, 743; XI, 21, 130.
Euler (Léonard), l'un des plus grands géomètres de l'Europe. On lui doit les lunettes achromatiques, IV, 432; V, 668. Ses recherches, 714, 734; X, 104. Cité, VIII, 290; X, 210, 638.
Euménides. Ce que signifiait ce mot, V, 127.
Eunuques. Leur condition chez les anciens, III, 801, 807; V, 418; VI, 300; VIII, 262.
Euphémie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 847.
Euphemius, Sicilien. Épouse une religieuse, III, 146.
Euripide. Réflexions sur ses tragédies. I, 62, 457, 132, 135 et suiv., 646 et suiv.; IX, 535.
Europe. Charlemagne en devient l'arbitre, III, 190. Son état après la mort de Louis le Débonnaire, 134 et suiv. Au dixième et onzième siècle, 169 et suiv. Ses pertes à l'époque des croisades, 217. Sa situation au treizième siècle, 230 et suiv. A l'époque du concile de Constance, 231 et suiv. Comparée à une vaste république dont l'empereur et le pape sont les chefs, 236. Sa faiblesse contre Mahomet, 290. Son état à la fin du quinzième siècle, 323 et suiv., 329. État des juifs en Europe à cette époque, 327. Sous Charles-Quint, 383 et suiv. Du temps de Philippe II, roi d'Espagne, 463. Sous Henri IV, 502. Est plus peuplée aujourd'hui que du temps de Charlemagne, 660. Puissances de l'Europe avant Louis XIV, IV, 62. Ce prince en devient l'arbitre, 99, 102. Paix d'Aix-la-Chapelle (1668), 103. Paix de Nimègue, 122. Paix de Ryswick, 140, 147. Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV, 185. Après sa mort, 310, 312. Son état à la Paix d'Aix-la Chapelle (1748), 329. Sous Louis XV en 1788, 500. Sa situation au retour de Charles XII dans ses États, 631. Ce qu'elle était en 1761, XII, 217. En 1768, 530. Parallèle entre l'Europe ancienne et l'Europe moderne, VI, 668.
Européens ou Européens, I, 681.
Euric ou Évaric, législateur des Goths, V, 488.
Eusèbe de Césarée, évêque. Cité, III, 104, 107; VI, 189, 385; VIII, 200, 204; IX, 202. Ses erreurs en astronomie et en physique, VI, 64, 248, 247.
Eutichus (d'Alexandrie). Cité, II, 590.
Évangile. Art. du *Dict. phil.*, VII, 847, et *Livres*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 19, 20. Mot inconnu des Romains, VI, 322. Sommaire historique des quatre évangiles, 471. Attribués à Matthieu, à Marc, à Luc et à Jean, 506. Collection d'anciens évangiles, 472, et suiv. Notice et fragments de cinquante de ces anciens évangiles, 482 et suiv. Évangile de la naissance de Marie, 488. Protévangile attribué à Jacques, 492. Évangile de l'enfance du Christ, 495, 498, 500. Évangile de Nicodème, 512 et suiv. Évangiles apocryphes, III, 104; VI, 479; VII, 126. Fausseté et contradictions qu'on remarque dans les évangiles, VI, 183, 187, 188, 189; VII, 561; VIII, 269, 270.
Ève (Évangile d'), VI, 488.
Événements (*Chaîne des*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 319.
Événements de l'année 1744, poëme, II, 491. Sur cet ouvrage, XI, 487.
Évêques. Art. du *Dict. phil.*, VII, 848. Leur puissance, III, 104, 188, 189, 134, 138, 137, 140, 183. Évêques guerriers au douzième siècle, 181. S'arment contre les albigeois, 228. Évêques mariés, 233, 486. Leur faste au douzième siècle, 278, 279. Exclus du parlement sous Philippe le Long, 287. Les évêques convoqués par Louis XII confirment la pragmatique-sanction, 343. Fanatisme des évêques anglais, 396, 401. Leur conduite au concile de Constance 486.
Évocation, enchantement. Art. du *Dict. phil.*, VII, 869.
Évitable. Définition de ce mot, IX, 488.
Évrard (M.), VIII, 600.
Exagération. Art. du *Dict. phil.*, VII, 849.
Examen critique des apologistes de la religion chrétienne par Fréret, VI, 275; XII, 700.
Examen important de milord Bolingbroke ou *Le tombeau du Fanatisme*, VI, 167.
Exarchat de Ravenne. Son histoire, III, 111, 114, 120; V, 82 et suiv., 174.
Excellence. Titre donné d'abord aux rois, III, 389. Puis aux ministres, 792.
Excommunication de plusieurs rois de France, III, 161; VIII, 208, 210. Réflexions sur cette mesure, III, 161; IV, 418; VII, 220.
Excréments. Leur influence sur les idées et les passions de l'homme, VII, 407; VIII, 282 276, 277.
Excuse à Ariste, épître de Corneille, IX, 372, 378.
Exideuil (Le marquis d'). Fut-il ambassadeur de Henri IV auprès du czar Michel Federovitz? IV, 289.
Exili, chimiste italien. Complice de la Brinvilliers, IV, 200, 201.
Existence. Sur cet article de l'Encyclopédie du chevalier Jaucourt, VI, 12.
Exode. Examen de ce livre, VI, 285 et suiv.; VIII, 228, 296.
Exorable. Emploi de ce mot par Corneille, IX, 410.
Exorcismes. Pouvoir donné à l'Église de chasser les diables, VII, 877.
Explications. Chez les anciens, I, 266; III, 6. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 850.
Exposition du livre des institutions physiques, V, 727.
Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome, à l'occasion d'une libelle intitulé : Lettre sur le vingtième, VIII, 294.
Extrait de la gazette de Londres, VIII, 602.
Extrait de Jean d'Antioche. Sur la mort de Jésus, VI, 238.
Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France, V, 690, 691.
Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Quercy, le 1er juillet 1760, VIII, 617.
Extrait des sentiments de Jean Meslier, VI, 236.
Extrême. Art. du *Dict. phil.*, VII, 852.
Eymeric (Nicolas), auteur du Directoire des inquisiteurs, VII, 732.
Ézéchias, roi de Juda, VI, 442, 444; V, 129.
Ézéchiel, prophète. Détails historiques qui le concernent. Commentaires sur son livre, II, 816, 817; III, 82; V, 637; VI, 434, 480; VII, 619, 692; IX, 240; XII, 22, 142, 166. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 853.
Ezour-Veidam, livre sacré des Indiens, III, 24, 25, 26, 27, 28; IV, 527, 783; V, 666, 690; VII, 555; XII, 242, 245.
Ezzelino, tyran de Padoue, III, 728, 730.

cite à Volt. pendant son séjour en Prusse, X; 236, 237; XI, 248, 334 à 337, 669. Est forcé de quitter Berlin, *ibid.* Auteur supposé d'un Avertissement pour les Œuvres de Volt., 278. S'unit à La Beaumelle pour une édition de *la Pucelle*, 800, 802, 803. Ses pièces de *Théâtre*, 367, 422. Son *Épître à Manon*, 604. Détails qui le concernent, 202, 204, 219, 221, 222, 240, 303, 323, 324, 333, 338, 343, 814. Lettres qui lui sont adressées, 422, 504, 510, 512, 529, 534.

DARNAL, éditeur d'un libelle contre Voltaire, XII, 3, 7.

DASCHKOF, princesse russe, X, 436; XIII, 102.

D'ASSAS (Chevalier). Voy. ASSAS.

D'ASSOUCI. Cité, VIII, 2, 697.

D'ASTÉE (M.). Cité, X, 488.

D'AUBE. Voy. AUBE (d').

DAUBENTON, jésuite, confesseur de Philippe V. S'oppose au projet que le roi avait d'abdiquer, IV, 313; IX, 128. Son *Histoire de saint François Regis*, VII, 618. Cité, IX, 128. Ses intrigues; sa mort, 126.

DAUBENTON. L'un des auteurs de l'*Encyclopédie*, VIII, 128.

DAUBERVAL, XIII, 150.

D'AUBRAI. Voy. AUBRAI (d').

DAUDÉ (Pierre), IV, 265; VI, 256.

DAUDET (Mademoiselle). Fille naturelle d'Adrienne Lecouvreur. Voltaire essaye de lui être utile, XI, 661, 665; XIII, 81 et suiv. 119.

D'AUMART. Voy. AUMART (d').

DAUN, général autrichien. Bat les Prussiens, IV, 395. Accepte une toque et une epée bénites par le pape, X, 261; XII, 81.

Dauphin (*Petit commentaire sur l'éloge du*) de M. Thomas, IX, 111.

Dauphiné. Sa réunion à la France, III, 263. Prétention de l'empire sur cette province, 713. Son histoire par Claude Gallen, XII, 727.

DAUVET, président au parlement de Paris, IV, 676.

DAVID, roi des Juifs. Son histoire, VI, 414-426. Ses psaumes, 208; V, 238. Cité, VII, 660; VIII, 193. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 405.

DAVID, capitoul de Toulouse. Procède contre les Calas, I, 36; V, 311; XII, 851, 858.

DAVID COMNÈNE, empereur de Trébisonde, III, 361.

DAVOU, un des secrétaires du duc de Richelieu dans son ambassade, XI, 59, 40.

DAZÈS (L'abbé), X, 709.

DUBELLOY, auteur du *Siége de Calais*, tragédie, II, 216, 218; VIII, 181. Éloge qu'en fait Voltaire, IX, 229; X, 625, 627; XII, 480, 546, 548, 551 et suiv. Est nommé à l'Académie, XIII, 100, 431. Correspondance de Volt. avec lui, XII, 857, 783, 793, 806; XIII, 3, 36, 109, 120, 150.

DÉBORA, II, 290. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 243.

DEBRIE, ami de J. B. Rousseau. Ses conseils dans l'affaire des couplets, IX, 25; XI, 49.

DEBRIE, comédienne de la troupe de Molière, IX, 35.

DE BROSSE, auteur dramatique contemporain de Corneille, IX, 419.

DEBROSSE, architecte. Bâtit le Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, II, 546; IV, 244.

DEBROSSES, président du parlement de Bourgogne. Ses ouvrages, VIII, 1 et suiv.; X, 697. Se présente à l'Académie, 699 à 701; XIII, 68, 74, 75, 82. Ses démêlés avec Voltaire pour le domaine de Tournay, 72. Lettre qui lui est adressée, XII, 248.

DEBURE père, libraire. Lettre qui lui est adressée au sujet du *Système de la nature* qui lui était attribué, XIII, 372.

Décadence des Romains (*De la*) par Montesquieu. Éloge de ce livre, XI, 488.

Décalogue. Est comparé aux lois romaines, VI, 208.

DE CAUX. Voy. CAUX.

Declamation théâtrale. Observation sur cet art, I, 408, 557; II, 81; XII, 888.

Déclarations relatives au libelle du sieur Fernet, IX, 257.

Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs qui se sont amusés à faire aux savants les questions ci-dessus, en neuf volumes. Dernier article du *Diction. philosophique*, VIII, 515.

DECOURT (M.), XII, 372.

Décrétales. Art. du *Dict. phil*, VII, 401. Fausses décrétales, III, 188.

DECROIX, secrétaire du roi, ancien trésorier de France, l'un des éditeurs de Kehl, II, 117. Lettres et vers qui lui sont adressés, 801; XIII, 404, 434.

Defense de mon oncle (*La*), V, 90 et suiv. Particularités concernant cet ouvrage, X, 682, 684, 686 et suiv.

Défense de milord Bolingbroke, IX, 208.

Défense du Newtonianisme, V, 746.

Défense du paganisme. Note sur la publication de cet ouvrage de l'empereur Julien, IX, 240.

DEFFAND (Madame DU). Voy. DU DEFFAND.

Défloration. Art. du *Dict. phil.*, VII, 406.

DEFRESNEY. Lettre qui lui est adressée, XII, 481.

Défrichements. En quoi ils consistent, VII, 39. Entrepris par Voltaire, II, 753. Note.

Dehors trompeurs (*Les*), comédie. Citée, XI, 327.

DEIDIER (L'abbé), physicien, XI, 301, 302.

Déisme. Voy. *Théisme*.

Déjection. Voy. *Excrements*.

DE LAHAYE-VANTELET, ambassadeur de France à Constantinople, V, 378.

DELAISTRE (M.), I, 145.

DELALEU, notaire, X, 699. Lettre qui lui est adressée, XII, 883.

DELAUNAI, l'un des quatre officiers qui entrèrent les premiers dans le fort Baltard, IV, 336.

DELAUNAY, maître des requêtes. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 422.

DELAUNAY. Voy. LAUNAY, PITOT DELAUNAY, STAAL.

DELEYRE, X, 867.

DELILLE (L'abbé). Éloge de ses traductions, II, 217; VII, 84; IX, 223; X, 622, 625, 627, 630, 700, 701; XII, 608; XIII, 25, 26. Lettre et vers qui lui sont adressés, II, 802; XII. 208.

DELISLE (Guillaume), géographe, IV, 98; IX, 31.

DELISLE (Le chevalier), capitaine de dragons. Son éloge, X, 730; XIII, 241. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 443.

DELISLE DE LA CROYÈRE, astronome, IV, 338.

DELISLE DE SALES. Publie la *Philosophie de la nature*, V, 433; VI, 784. Persécution que lui attire cet ouvrage, X. 322. Condamné au bannissement, Voltaire et d'Alembert le recommandent au roi de Prusse, 329 et suiv., 725 et suiv., XIII, 237, 330, 345, 353, 386, 402, 408. Va à Ferney, 411, 416. Lettres qui lui sont adressées, 445.

Délit. Voy. *Crime*.

Délits et des peines (*Des*). Commentaire sur cet ouvrage de Beccaria, V, 403.

DELORME (Marion), maîtresse de Richelieu, II, 725; III, 825.

DELPHINI (Cardinal), auteur d'une cantate latine, VII, 189.

DELRIO, jurisconsulte, auteur des *Disquisitions magiques*. Cité, V, 429; VII, 274, 696, 727.

DELUC de Genève, II, 530.

Déluge universel. N'a jamais existé que dans les livres sacrés, III, 15, 18; V, 190; VI, 145, 245, 341, 767; VII, 630 711, 756; VIII, 211, 212, 704, 708. Attente d'un déluge en 1284, VII, 126. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 408.

DEMAD, auteur supposé de *Candide*, IX, 212; XII, 11.

DÉMÉTRI ou DÉMÉTRIUS, deuxième fils de Jean Basilides, héritier légitime de Russie, IV, 302. Tué par son frère, III, 225. Histoire des faux Démétrius, 225, 226, 227, 637; IV, 262.

DÉMÉTRIE, archevêque de Novogorod. Son éloge, X, 303, 307.

DÉMÉTRIUS-CANTEMIR. Voy. CANTEMIR.

Démocratie. Réflexions sur cette forme de gouvernement, III, 353; VI, 686; VIII, 51, 142. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 409.

Démoniaque de Romorantin. Son histoire, IV, 733.

Démoniaques. Art. du *Dict. phil*, VII, 413. Du pouvoir de chasser les diables donné à l'Église, 477. Jurisconsultes démoniaques, V, 429.

DEMOULIN, homme d'affaires de Voltaire. Détails qui le concernent, XI, 94, 96, 104, 107, 120, 125, 136, 142, 198, 199, 206, 230, 231, 309, 669. Lettre écrite à sa femme, 304.

Denain (*Bataille de*), IV, 190.

DENBIGH (Lord). Dépose son titre de général sous Charles Ier, III, 226.

DENÈLE (Mademoiselle). Voy. QUINAULT.

DENIAU, bâtonnier des avocats en 1789, XI, 396.

Denier de saint Pierre, tribut payé à Rome par les Anglais, III, 188.

DENINA, écrivain italien. N'a pas compris l'*Esprit des lois*, VIII, 470.

DENIS (Madame), nièce de Voltaire. Se fixe auprès de lui, I, 32; XI, 329. Son séjour à Francfort, 660, 661. Se brouille avec lui, 679. Va le joindre à Plombières, 691. L'accompagne à Colmar, 694; à Lyon, 704 et suiv.; à Frangus (pays de Vaud), 707 et suiv. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 848, 882, 651, 805; XI, 896. Lettres qu'elle écrit à divers, 659, 686, 710, 806. Sa comédie de la *Coquette punie*, 327. 602, 610, 615 et suiv., 617. Sa tragédie d'*Alceste*, 779, 781. Détails qui la concernent, 96 note, 202, 429, 432, 447, 843; XII, 111, 116, 128, 136, 264, 278 et suiv., 370, 386, 389, 1021.

Denis (*Bataille de*) en 1567, III, 486, 487.

DENIS *l'Aréopagite* (Saint). Art. du *Dict. phil.*, VII, 413. Cité, 113, 681.

DENIS LE PETIT, auteur des *Décrétales*, III, 130; VII, 404.

DENIS roi de Portugal. Remplace les templiers par les chevaliers du Christ, III, 241.

DENIS (Saint), évêque de Paris. Son histoire, II, 386, 387, notes, III, 606.

DENNIS, auteur anglais, VII, 309; IX, 177.

Dénombrement. Art. du *Dict. phil*, VII, 413.

DENYS d'Alexandrie. Cité, VII, 120, 478.

DENYS LE TYRAN. Comment traitait les philosophes, IX, 323.

DENYS d'Halicarnasse, VII, 688.

DEODATI *de Tovazzi*. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 883; XII, 171, 688. Cité, 179.

D'EON (Le chevalier), XII, 439, 548, 827, 900; XIII, 100, 422, 428, 429.

Dépit amoureux (*Le*). Remarques sur cette pièce de Molière, IX, 35.

Dépositaire (*Le*), comédie de Voltaire, II, 88 et suiv. Jugement du grand Frédéric sur cette pièce, X, 142, 145. Détails qui s'y rapportent, XII, 965, 994, 1001; XIII, 4, 5, 6, 26, 34, 38, 68, 100.

Depuis. Observations sur ce mot, IX, 478.

Derbent. Description de cette ville de Perse, IV, 649.

Derechef. Emploi de ce mot, IX, 322.

DERHAM, auteur de la *Théologie astronomique*, V, 433; VIII, 265.

Dernières paroles d'Épictète à son fils (*Les*). Dialogue philosophique, VI, 647.

Derpt, ville d'Estonie, prise par Pierre le Grand, IV, 288.

DERREY DE ROCQUEVILLE, avocat au parlement de Toulouse. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 430.

DERWENTWATER, lords écossais, partisans des Stuarts. Leur fin malheureuse, IV, 378.

DESAGULIERS, physicien. Cité, XI, 304.

DÉSALEURS (Roland PUCHOT, comte), ambassadeur de France à Constantinople, IV, 495, 519; XI, 45, 49, 54, 712. Lettre que lui écrit Voltaire, 296.

Désastre de Lisbonne (*Le*), poëme, II, 887.

DESBARREAUX, conseiller au parlement. Paye les frais d'un procès qu'il avait trop différé de rapporter, II, 827; VI, 139; VII, 808. N'a point fait le sonnet qui lui est attribué, IV, 90; VI, 800; XII. 868. Cité, XI, 149.

DESCARTES (René). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 20; V, 21. Était le plus grand géomètre de son siècle, II, 734, 737; IV, 332; V, 200, 664, 675. Admettait un Dieu créateur, V, 677. Fut néanmoins persécuté, VIII, 122. Ses idées sur l'âme, V, 644; VII, 65. Sur la matière, V, 666; X, 676. Sur le mouvement, V, 669. Sur la lumière, 691, 764; IX, 74. Sur les couleurs, V, 711, 718. Sur la pesanteur, 727, 728. Des tourbillons, V, 671, 725; X, 106; XI, 281, 284, 288. Ce qu'il dit de l'envie, VII, 660. Son éloge par Thomas, XII, 882, 884. Ses erreurs refutées, VI, 23, 214, 750, 784, 806; VIII, 220; IX, 278. Cité, II, 274, 663, 734, 743, 744; V, 723; VI, 600, 769; VII, 730 731; VIII, 25, 88 129, 222, 368, 369, 598; IX, 108, 196; X. 670; XI, 90, 117, 210, 214, 216, 227, 240, 287.

Deschamps, disciple de Wolf, X, 7.
Deschamps, auteur de *Médus*, tragédie, .., 248.
Deschaufours, gentilhomme lorrain. Brûlé vif; pourquoi, VII, 83. Cité, XI, 819.
Descoutures (Le baron), traducteur de Lucrèce, XII, 84. Notice, IV, 26.
De Serre. Voy. Serre.
Desertion. Répression de ce délit, V, 444; XIII, 224.
Desessarts, avocat. Lettre qui lui est adressée, XIII, 241.
Desfontaines (L'abbé). Est accusé et poursuivi comme sodomiste, I, 17; V, 457; VIII, 273. Écrit contre Voltaire, qui l'avait fait sortir de prison, I, 17 et suiv.; II, 717; V, 223, 237; IX, 97, 104, 105; X, 101, 105; XI, 68, 69, 70, 107, 109, 170, 174, 214, 308; XI, 291, 309 et suiv., 323; XII, 184. Sa rétractation, IX, 82; XI, 172, 243, 246, 249, 290. Préservatif contre ses jugements sur les écrits modernes, IX, 77, 91 et suiv; XI, 172. Publie une réponse au livre de la religion prouvée par les faits, 84; XII, 334. Ses traductions de Virgile, VII, 95; IX, 108. Des psaumes, XIII, 227. *De l'essai sur la poésie épique* écrit en anglais par Voltaire, XI, 117. Publie une édition clandestine de la *Henriade*, 169; XII, 1011. Traits et satires contre lui, II, 422, 773; V, 206; IX, 314; XI, 169, 220, 251, 427, 472, 477, 491, 517, 519, 691, 692. Cité, VIII, 288, IX, 190; X, 726; XI, 59, 66, 144, 184, 201, 203; 211, 213, 214, 218, 223, 227, 228, 229, 288 et suiv., XII, 636; XIII, 129.
Desforges-Maillard. Signe ses vers dans *le Mercure* du nom supposé d'une demoiselle Malcrain de la Vigne, V, 257; XI, 128, 170. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 607; XI, 131, 138, 157. Cité, 68, 112.
Desgodets, architecte. Pris par les corsaires et racheté par Louis XIV, IV, 28.
Desgrets. Cité, XI, 116.
Deshauteraies, antiquaire. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 181.
Deshayes. Répète l'expérience du pendule vers l'équateur, V, 736; VII, 284.
Deshayes (Mademoiselle), depuis madame de la Popelinière. Commente les principes de Rameau, XI, 244, 288. Vers en son honneur, 247 Citée, 792, 809.
Deshoulières (Madame). Notice, IV, 29. Son éloge, VII, 480; X, 388. Citée, 342; XI, 171, 784.
Désidérate, femme de Charlemagne. En est répudiée, III, 119, 688.
Desinvolte. Emploi de ce mot, VIII, 253; XII, 114.
Deslandes, auteur de l'*Histoire de la philosophie*, VI, 789; X, 230; XII, 767.
Deslandes-Payen, l'un des juges de la maréchale d'Ancre, IV, 734.
Deslyons (Jean). Notice, IV, 27.
Desmahis. Épîtres et lettres qui lui sont adressées, II, 634, 637; XI, 729, 873. Cité, X, 201, 252; XII, 208, 210; XIII, 436.
Des Maiseaux, auteur d'une vie de Bayle, IV, 16. Publie les œuvres de Saint-Évremond, 23.
Desmares (Mademoiselle), actrice, I, 63, XII, 36.
Desmarais (Régnier-). Notice, IV, 20. Cité, I, 64, 148.
Desmarets de Saint Sorlin (Jean). Notices sur sa vie et ses ouvrages, IV, 27; V 270. Cité, I 201; II, 480, 807; IX, 122.
Desmarets (*Nicolas*), contrôleur général des finances. Notice, IV, 18. Cité, 171, 228. Son éloge, X, 612. Emprunt forcé qu'il fait aux chartreux, V, 220.
Desmolets (Le P.), XI, 164.
Desnoyers (François Sublet), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 18.
Despautère (Jean), VIII, 220, 230.
Desperriers (Bonaventure). Notice sur sa vie et ses écrits, VI, 227.
Desportes, peintre d'animaux. Notice, IV, 28.
Desportes, abbé de Tyron, II, 220; XI, 182.
Despote. Acception primitive de ce mot, V, 17, 440.
Despotisme. Défini, IV, 227; V, 127, 343, 388, 406, 423; VI, 676; VIII, 220.
Despotisme oriental (Le), ouvrage attribué à Helvétius, XII, 278, 277.
Desprreaux. Voy. Boileau.
Després, architecte. Lettre qui lui est adressée, XIII, 40.
Desrivières, sergent. Vers à l'occasion de son livre des loisirs d'un soldat, II, 797.
Desroches, abbé, domestique du cardinal de Richelieu, V, 207.
Des Roubois, ingénieur. Ses observations sur la figure de la terre, V, 732, 833; VII, 202.
Destin, Destinée. Art. du *Dict. phil.*, VII, 416.
Destouches (André), musicien. Cité, II, 837; IV, 60. Ses aventures, VI, 664; VIII, 210
Destouches (Philippe Néricault). Notice, IV, 27. Sur le Glorieux, I, 194; VII, 186; XI, 71, 200. L'Ambitieux, 90, 184. Le Dissipateur, 213, 214. Cité, X, 190; XI, 56, 75, 78. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 766, 782; XI, 439, 830.
Destouches-Canon, père de d'Alembert, XII, 270.
Destruction des Jésuites (La), ouvrage de d'Alembert, X, 632 à 650, 647; XII, 242, 248, 253, 288, 291, 295.
Desvieux (Mademoiselle), depuis mademoiselle de Maulion. Son contrat de mariage secret avec Bousset, IV, 18, 230; XII, 222.
Desvignes (Pierre), chancelier de l'empereur Frédéric II, auteur présumé du livre des *Trois Imposteurs*, III, 292, 679, 682, 684, VIII, 177.
Detroy (François) et son fils, peintres. Notice, IV, 62. Ce dernier exécute des dessins pour la *Henriade*, I, 112; XI, 23, 26.
Dettingen (Bataille de), IV, 256; IX, 16.
Deuteronome. Explication de ce livre de la Bible, V, 181; VI, 288.
Deux-Ponts (Duc de). Accueil qu'il fait à Fréron, X, 614, 613, 640.
Devaisnes, premier commis des finances. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 443. Cité, 503; X, 740, 741, 746, 751, 782.
Dévaler. Remarque sur ce mot, IX, 497.
Devaux, lecteur du roi de Pologne à Nancy. Correspondance de Volt. avec lui, XI, 267, 270, 631, 692, 749; XII, 220.
Devins. Voy. *Sorciers.*
Devonshire-Courtenai (Comte de). Prétend à la main de la reine Elisabeth, IV, 277.
Dévot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418. Caractère des dévots, XII, 841.
Dévouement. Détails relatifs à la cérémonie du dévouement dans l'antiquité, V, 77.
Dextrement. Emploi de ce mot, IX, 474.
D'Hosier (Pierre), généalogiste, IV, 27.
Diables. Leur origine, III, 63 et suiv.; VI, 230 et suiv. Leurs relations avec les humains, V, 420; VII, 86, 218; VIII, 149, 218. Du pouvoir donné à l'Église de les chasser, VII, 277.
Diable (Le Pauvre), II, 720. Ce qu'en dit Voltaire dans ses lettres, X, 288; XII, 86.
Dialogues. Réflexions sur ce genre de composition en vers, IX, 148. En prose, 140.
Dialogues en vers, du Père Nicodème et Janot, II, 741. De Pégase et du vieillard, 752.
Dialogues (en prose) *et entretiens sur les embellissements de la ville de Cachemire* (de Paris), VI, 616. D'un plaideur et d'un avocat, 619. De madame de Maintenon et de Ninon, 620. D'un philosophe et d'un contrôleur général des finances, 622. De Marc-Aurèle et d'un récollet, 624. D'un brachmane et d'un jésuite, 626. De Lucrèce et de Posidonius, 628. D'un sauvage et d'un bachelier, 633. D'Ariste et d'Acrotal, 634. Entre Lucien, Érasme et Rabelais, 652. D'un jésuite prêchant aux Chinois, 640. Sur l'éducation des Filles, 641. Sur les anciens et les modernes ou la toilette de madame de Pompadour, 642. Entre un chapon et une poularde, 643. Dernières paroles d'Épictète à son fils, 647. Dialogues entre un cabaret et un homme de bien, 649. Entre un douteur et un adorateur, 652. De M. l'intendant des menus avec l'abbé Grizel, 655. D'André Destouches à Siam avec Croutel, 664. *Sopronime et Adélos*, traduit de Maxime de Madaure, 666. Entre A. B. C. sur Hobbes, Grotius et Montesquieu, 670. Sur l'âme, 677. Sur l'homme, 679. Sur la loi naturelle et la curiosité, 681. Sur la liberté et la théocratie, 684. Sur les trois gouvernements, 686. Si l'Europe moderne vaut mieux que l'Europe ancienne, 698. Sur les serfs, 699. Sur la religion, 692. Sur le droit de la guerre, 694. Sur différents traits de perfidie punies dans l'histoire, 698. Sur les lois fondamentales, 699. Sur l'indépendance d'un État, 701. Sur la meilleure législation, 702. Sur les abus qui gouvernent le monde, 703. Sur des choses curieuses, 704. Entre les adorateurs de Dieu, 708. Le dîner du comte de Boulainvilliers ou entretiens sur la religion, 716. Pensées détachées de l'abbé de Saint-Pierre, 722. Dialogue entre l'empereur de la Chine et frère Rigolet, 729. Conférences entre un mandarin et un jésuite, 736. Dialogues d'Évhémère, 748. Sur Alexandre, *ibid.* Sur la divinité, *ibid.* Sur la philosophie d'Épicure et la théologie grecque, 749. Sur les dieux d'Épicure, 750. Sur les pauvres gens qui creusent dans un abîme et sur l'instinct considéré comme principe de toute action, 752. Sur Dieu et la formation du monde suivant Platon et Aristote, 753. Sur les philosophes qui ont fleuri chez les barbares, 759, 761. Sur la génération, 762. Si la terre a été formée par une comète, 764. Si les montagnes ont été formées par la mer, 766. Sur les inventions des modernes, 768. Entre un prêtre et un encyclopédiste. 772. Entre un prêtre et un ministre protestant, 774. Entre un juif et un chrétien devant Marc-Aurèle, V, 248 et suiv. Entre un mourant (Pascal) et un homme qui se porte bien, 249. Sur le catéchisme chinois, VII, 291. Sur le catéchisme du curé, 292. Sur Dieu, 431. Sur l'éducation, 471. Sur les fraudes pieuses, 612. Sur la liberté, VIII, 12. Sur la liberté de penser, 14. Sur la loi naturelle, 94. Entre un philosophe et la nature, 96. Sur le papisme, 108. Sur la Providence, 168. Sur Ravaillac, 186. Sur la vertu, 292.
Diamant. Si la poudre de diamant est un poison? IV, 188; XI, 734.
Diamante (Juan), auteur d'un *Cid* espagnol. Imité par Corneille, IX, 344, 383, 386.
Diane de Poitiers, II, 330, 438; IV, 680.
Diatribe à l'auteur des Éphémérides, V, 472.
Diatribe du docteur Akakia (Maupertuis), VIII, 343.
Diaz (Barthélemy). Fratricide par fanatisme, VII, 285; X, 188.
Dictionnaire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418.
Dictionnaire anti-philosophique. Apprécié, V, 90; VII, 740; XII, 649.
Dictionnaire de Bayle. Apprécié, VIII, 18, X, 419.
Dictionnaire de l'Académie. Plan proposé pour sa rédaction, I, 21. Réflexions d'un académicien sur cet ouvrage, VII, 490. Détails qui le concernent, XII, 104, 136, 144, 197, 204 412, 413, 418.
Dictionnaire de Trévoux, VII, 641, 138. 696; IX, 318.
Dictionnaire encyclopédique. Voy. *Encyclopédie.*
Dictionnaire historique de Ladvocat, V, 221. Autre *publié sous le même titre* contre cet ouvrage, 221; VII, 418; XII, 805, 814.
Dictionnaire néologique, VII, 613.
Dictionnaire philosophique, VII, VIII. Avertissement sur sa composition, VII, 1. Approuvé par Condorcet, I, 46, 47. Condamné par le parlement de Paris, VII, 2; X, 649. Ce qu'en dit l'auteur lui-même. VIII, 212, 216; X, 814, 818, 817 à 821; XI, 271, 272, 273; XII, 480, 803 à 818, 836, 837, 850, 858, 847, 897, 903, 9047, 1088; XIII, 20, 27.
Dictionnaire universel des Fossiles, par M. Elie Bertrand, pasteur à Berne. Notice sur cet ouvrage, IX, 228.
Dictionnaires satiriques. Fragment d'une lettre sur ces sortes d'ouvrages, IX, 274.
Dictys de Crète. Cité, II, 230.
Diderot. Notice, XI, 216. Est mis à la Bastille, 216, 219, XII, 767. Note sur sa publication de l'*Encyclopédie*, II, 729; V, 206; VI, 272 et suiv.; X, 248, 247, 249, 253, 256; XI, 230, 260, 292. Attaques de Palissot contre lui, II, 730; XII, 74, 78, 80, 426 et suiv., 461, 495. Son séjour en Russie, X, 400 et suiv. Présent que lui fait l'impératrice, XII, 227. Démarches pour le faire entrer à l'Académie, X, 294 et suiv.; XII, 91, 99, 99, 104. Sur le Père de Famille, X, 240, 241; XI, 252; XII, 99, 104 et suiv., 106. Cité, II, 649; VII, 636; VIII, 122, 129, 202; X, 707, XI, 81, 82, 69, 72, 89, 95, 97, 141, 220, 274, 696. Lettres qui lui sont adressées, XI, 200; XII, 1250; XIII, 444.

cite à Volt. pendant son séjour en Prusse, X; 226, 227; XI, 248, 234 à 237, 669. Est forcé de quitter Berlin, *ibid.* Auteur supposé d'un Avertissement pour les Œuvres de Volt., 272. S'unit à La Beaumelle pour une édition de *la Pucelle*, 200, 202, 203. Ses pièces de *Théâtre*, 267, 422. Son *Épître à Manon*, 304. Détails qui le concernent, 202, 204, 219, 221, 222, 249, 303, 323, 324, 333, 338, 343, 814. Lettres qui lui sont adressées, 422, 504, 510, 512, 529, 534.

DARNAL, éditeur d'un libelle contre Voltaire, XII, 3, 7.

DASCHKOF, princesse russe, X, 436; XIII, 102.

D'ASSAS (Chevalier). Voy. ASSAS.

D'ASSOUCI. Cité, VIII, 2, 697.

D'ASTÉE (M.). Cité, X, 455.

D'AUBE. Voy. AUBE (d').

DAUBENTON, jésuite, confesseur de Philippe V. S'oppose au projet que le roi avait d'abdiquer, IV, 313; IX, 190. Son *Histoire de saint François Regis*, VII, 618. Cité, IX, 122. Ses intrigues; sa mort, 196.

DAUBENTON. L'un des auteurs de l'*Encyclopédie*, VIII, 126.

DAUBERVAL, XIII, 180.

D'AUBRAI. Voy. AUBRAI (d').

DAUDÉ (Pierre), IV, 265; VI, 286.

DAUDET (Mademoiselle). fille naturelle d'Adrienne Lecouvreur. Voltaire essaye de lui être utile, XI, 681, 682; XIII, 81 et suiv. 119.

D'AUMART. Voy. AUMART (d').

DAUN, général autrichien. Bat les Prussiens, IV, 286. Accepte une toque et une épée bénites par le pape, X, 261; XII, 21.

Dauphin (*Petit commentaire sur l'éloge du*) de M. Thomas, IX, 111.

Dauphiné. Sa réunion à la France, III, 263. Prétention de l'empire sur cette province, 713. Son histoire par Claude Gallen, XII, 727.

DAUVET, président au parlement de Paris, IV, 676.

DAVID, roi des Juifs. Son histoire, VI, 414-426. Ses psaumes, 268; V, 228. Cité, VII, 680; VIII, 132. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 406.

DAVID, capitoul de Toulouse. Procède contre les Calas, I, 36; V, 311; XII, 821, 822.

DAVID COMNÈNE, empereur de Trébisonde, III, 301.

DAVOU, un des secrétaires du duc de Richelieu dans son ambassade, XI, 39, 40.

DAZÈS (L'abbé), X, 709.

DUBELLOY, auteur du *Siége de Calais*, tragédie, II, 216, 216; VIII, 181. Éloge qu'en fait Voltaire, IX, 288; X, 622, 627; XII, 480, 546, 548, 551 et suiv. Est nommé à l'Académie, XIII, 102, 451. Correspondance de Volt. avec lui, XII, 527, 723, 725, 806; XIII, 5, 56, 108, 190, 120.

DÉBORA, II, 290. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 245.

DEBRIE, ami de J. B. Rousseau. Ses conseils dans l'affaire des couplets, IX, 25; XI, 42.

DEBRIE, comédienne de la troupe de Molière, IX, 35.

DE BROSSE, auteur dramatique contemporain de Corneille, IX, 419.

DEBROSSE, architecte. Bâtit le Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, II, 844; IV, 244.

DEBROSSES, président du parlement de Bourgogne. Ses ouvrages, VIII, 1 et suiv.; X, 697. Se présente à l'Académie, 698 à 701; XIII, 88, 74, 75, 86. Ses démêlés avec Voltaire pour le domaine de Tournay, 72. Lettre qui lui est adressée, XII, 548.

DEBURE père, libraire. Lettre qui lui est adressée au sujet du *Système de la nature* qui lui était attribué, XIII, 378.

Decadence des Romains (*De la*) par Montesquieu. Éloge de ce livre, XI, 488.

Decalogue. Est comparé aux lois romaines, VI, 200.

DE CAUX. Voy. CAUX.

Declamation théâtrale. Observation sur cet art, I, 402, 427; II, 81; XII, 522.

Declarations relatives au libelle du sieur Fornet, IX, 527.

Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs qui se sont amusés à faire aux savants les questions ci-dessus, en neuf volumes. Dernier article du *Diction. philosophique*, VIII, 518.

DECOURT (M.), XII, 378.

Decretales. Art. du *Dict. phil*, VII. 401. Fausses décrétales, III, 180.

DECROIX, secrétaire du roi, ancien trésorier de France, l'un des éditeurs de Kehl, II, 117. Lettres et vers qui lui sont adressés, 801; XIII, 404, 434.

Defense de mon oncle (*La*), V, 90 et suiv. Particularités concernant cet ouvrage, X, 622, 634, 636 et suiv.

Defense de milord Bolingbroke, IX, 206.

Defense du Newtonianisme, V, 746.

Defense du paganisme. Note sur la publication de cet ouvrage de l'empereur Julien, IX, 240.

DEFFAND (Madame DU). Voy. DU DEFFAND.

Defloration. Art. du *Dict. phil.*, VII. 406.

DEFRESNEY. Lettre qui lui est adressée, XII, 461.

Défrichements. En quoi ils consistent, VII, 39. Entrepris par Voltaire, II, 703. Note.

Dehors trompeurs (*Les*), comédie. Citée, XI, 267.

DEIDIER (L'abbé), physicien, XI, 301, 302

Déisme. Voy. *Théisme*.

Déjection. Voy. *Excrements*.

DE LABAYE-VANTELET, ambassadeur de France à Constantinople, V, 378.

DELAISTRE (M.), I, 148.

DELALEU, notaire, X, 699. Lettre qui lui est adressée, XII, 823.

DELAUNAI, l'un des quatre officiers qui entrèrent les premiers dans le fort Baltard, IV, 326.

DELAUNAY, maître des requêtes. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 492.

DELAUNAY. Voy. LAUNAY, PITOT DELAUNAY, STAAL.

DELEYRE, X, 667.

DELILLE (L'abbé). Éloge de ses traductions, II, 217; VII, 84; IX, 202; X, 622, 625, 627, 699, 700, 701; XII, 603; XIII, 85, 86. Lettre et vers qui lui sont adressés, II, 602; XII. 206.

DELISLE (Guillaume), géographe, IV, 28; IX, 31.

DELISLE (Le chevalier), capitaine de dragons. Son éloge, X, 730; XIII, 241. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 443.

DELISLE DE LA CROYÈRE, astronome, IV, 226.

DELISLE DE SALES. Publie la *Philosophie de la nature*, V, 433; VI, 784. Persécution que lui attire cet ouvrage, X. 322. Condamné au bannissement, Voltaire et d'Alembert le recommandent au roi de Prusse, 329 et suiv., 758 et suiv., XIII, 237, 330, 345, 363, 390, 402, 405. Va à Ferney, 411, 416. Lettres qui lui sont adressées, 443.

Délit. Voy. *Crime*.

Délits et des peines (*Des*). Commentaire sur cet ouvrage de Beccaria, V, 403.

DELORME (Marion), maîtresse de Richelieu, II, 732; III, 823.

DELPHINI (Cardinal), auteur d'une cantate latine, VII, 189.

DELRIO, jurisconsulte, auteur des *Disquisitions magiques*. Cité, V, 420; VII, 274, 668, 727.

DELUC de Genève, II, 550.

Déluge universel. N'a jamais existé que dans les livres sacrés, III, 15, 18; V, 190; VI, 145, 343, 341, 767; VII, 630 711, 736; VIII, 211, 218, 704, 708. Attente d'un déluge en 1794, VII, 196. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 408.

DEMAD, auteur supposé de *Candide*, IX, 219; XII, 11.

DÉMÉTRI ou DÉMÉTRIUS, deuxième fils de Jean Basilides, héritier légitime de Russie, IV, 302. Tué par son frère, III, 322. Histoire des faux Démétrius, 322, 326, 327, 687; IV, 302.

DÉMÉTRIE, archevêque de Novogorod. Son éloge, X, 324, 327.

DEMÉTRIUS-CANTEMIR. Voy. CANTEMIR.

Démocratie. Réflexions sur cette forme de gouvernement, III, 252; VI, 686; VIII, 51, 142. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 409.

Démoniaque de Romorantin. Son histoire, IV, 723.

Démoniaques. Art. du *Dict. phil*, VII, 412. Du pouvoir de chasser les diables donné à l'Église, 477. Jurisconsultes démoniaques, V, 429.

DEMOULIN, homme d'affaires de Voltaire. Détails qui le concernent, XI, 94, 98, 104, 107, 120, 132, 136, 142, 192, 198, 206, 230, 231, 300, 669. Lettre écrite à sa femme, 304.

Denain (*Bataille de*), IV, 100.

DENBIGH (Lord). Dépose son titre de général sous Charles Ier, III, 226.

DENÈLE (Mademoiselle). Voy. QUINAULT.

DENIAU, bâtonnier des avocats en 1720, XI, 396.

Denier de saint Pierre, tribut payé à Rome par les Anglais, III, 122.

DENINA, écrivain italien. N'a pas compris l'*Esprit des lois*, VIII, 476.

DENIS (Madame), nièce de Voltaire. Se fixe auprès de lui, I, 22; XI, 229. Son séjour à Francfort, 668, 681. Se brouille avec lui, 679. Va le joindre à Plombières, 691. L'accompagne à Colmar, 694; à Lyon, 704 et suiv; à Pranguis (pays de Vaud), 707 et suiv. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 846, 882, 631, 905; XI, 668. Lettres qu'elle écrit à divers, 629, 686, 710, 806. Sa comédie de la *Coquette punie*, 227. 607, 610, 613 et suiv., 617. Sa tragédie d'*Alceste*, 779, 781. Détails qui la concernent, 26 note, 229, 422, 432, 447, 543; XII, 111, 119, 123, 138, 264, 278 et suiv., 278, 286, 289, 1021.

Denis (*Bataille de*) en 1567, III, 426, 427.

DENIS *l'Areopagite* (Saint). Art. du *Dict. phil.*, VII, 412. Cité, 113, 481.

DENIS LE PETIT, auteur des *Décrétales*, III, 180; VII, 404.

DENIS roi de Portugal. Remplace les templiers par les chevaliers du Christ, III, 241.

DENIS (Saint), évêque de Paris. Son histoire, II, 286, 287, notes, III, 606.

DENNIS, auteur anglais, VII, 309; IX, 177.

Dénombrement. Art. du *Dict. phil*, VII, 413.

DENYS d'Alexandrie. Cité, VII, 128, 478.

DENYS LE TYRAN. Comment traitait les philosophes, IX, 323.

DENYS d'Halicarnasse, VII, 622.

DEODATI *de Tovazzi*. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 263; XII, 171, 699. Cité, 179.

D'ÉON (Le chevalier), XII, 439, 542, 557, 600; XIII, 220, 423, 422, 429.

Dépit amoureux (*Le*). Remarques sur cette pièce de Molière, IX, 32.

Dépositaire (*Le*), comédie de Voltaire, II, 22 et suiv. Jugement du grand Frédéric sur cette pièce, X, 142, 145. Détails qui s'y rapportent, XII, 925, 994, 1001; XIII, 4, 5, 6, 20, 34, 36, 62, 180.

Depuis. Observations sur ce mot, IX, 478.

Derbent. Description de cette ville de Perse, IV, 649.

Derechef. Emploi de ce mot, IX, 229.

DERHAM, auteur de la *Théologie astronomique*, V, 455; VIII, 365.

Dernières paroles d'Épictète à son fils (*Les*). Dialogue philosophique, VI, 647.

Derpt, ville d'Estonie, prise par Pierre le Grand, IV, 226.

DERREY DE ROCQUEVILLE, avocat au parlement de Toulouse. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 430.

DERWENTWATER, lords écossais, partisans des Stuarts. Leur fin malheureuse, IV, 276.

DESAGULIERS, physicien. Cité, XI, 294.

DÉSALEURS (Roland PUCHOT, comte), ambassadeur de France à Constantinople, IV, 425, 519; XI, 42, 49, 54, 712. Lettre que lui écrit Voltaire, 296.

Désastre de Lisbonne (*Le*), poème, II, 207,

DESBARREAUX, conseiller au parlement. Paye les frais d'un procès qu'il avait trop différé de rapporter, II, 257; VI, 130; VII, 208. N'a point fait le sonnet qui lui est attribué, IV, 26; VI, 289; XII. 662. Cité, XI, 142.

DESCARTES (René). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 26; V, 21. Était le plus grand géomètre de son siècle, II, 724, 727; IV, 222; V, 290, 664, 675. Admettait un Dieu créateur, V, 677. Fut néanmoins persécuté, VIII, 122. Ses idées sur l'âme, V, 664; VII, 63. Sur la matière, V, 686; X, 676. Sur le mouvement, V, 689. Sur la lumière, 691, 764; IX, 74. Sur les couleurs, V, 711, 712. Sur la pesanteur, 727, 728. Des tourbillons, V, 671, 723; X, 106; XI, 281, 284, 288. Ce qu'il dit de l'envie, VII, 660. Son éloge par Thomas, XII, 695, 894. Ses erreurs refutées, VI, 22, 214, 729, 764, 866; VIII, 220; IX, 272. Cité, II, 274, 625, 734, 742, 744; V, 723; VI, 666, 760; VII, 730 731; VIII, 25, 82 129, 222, 508, 549, 698; IX. 106, 194; X. 670; XI, 90, 117, 210, 214, 216, 297, 349, 587.

Deschamps, disciple de Wolf, X, 7.

Deschamps, auteur de *Médus*, tragédie, ..., 389.

Deschaufours, gentilhomme lorrain. Brûlé vif; pourquoi, VII, 85. Cité, XI, 819.

Descoutures (Le baron), traducteur de Lucrèce, XII, 34. Notice, IV, 92.

De Serre. Voy. Serre.

Desertion. Répression de ce délit, V, 444; XIII, 234.

Desessarts, avocat. Lettre qui lui est adressée, XIII, 341.

Desfontaines (L'abbé). Est accusé et poursuivi comme sodomiste, I, 17; V, 437; VIII, 273. Écrit contre Voltaire, qui l'avait fait sortir de prison, I, 17 et suiv.; II, 717; V, 223, 237; IX, 97, 104, 108; X, 101, 103; XI, 68, 69, 70, 107, 109, 170, 174, 814, 398; XI, 221, 309 et suiv., 322; XII, 182. Sa rétractation, IX, 93; XI, 178, 343, 346, 349, 350. Préservatif contre ses jugements sur les écrits modernes, IX, 77, 91 et suiv; XI, 178. Publie une réponse au livre de la religion prouvée par les faits, 92; XII, 334. Ses traductions de Virgile, VII, 96; IX, 108. Des psaumes, XIII, 347. *De l'essai sur la poésie épique* écrit en anglais par Voltaire, XI, 117. Publie une édition clandestine de la *Henriade*. 169; XII, 1011. Traits et satires contre lui, II, 402, 778; V, 304; IX, 314; XI, 189, 228, 231, 427, 472, 477, 491, 817, 819, 891, 892. Cité, VIII, 888, IX, 199; X, 736; XI, 30, 46, 168, 184, 201, 203; 211, 213, 214, 218, 225, 227, 228, 229, 262 et suiv., XII, 836; XIII, 139.

Desforges-Maillard. Signe ses vers dans *le Mercure* du nom supposé d'une demoiselle Malcrain de la Vigne, V, 237; XI, 188, 170. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 607; XI, 131, 136, 187. Cité, 62, 112.

Desgodets, architecte. Pris par les corsaires et racheté par Louis XIV, IV, 22.

Desgrets. Cité, XI, 116.

Deshauteraies, antiquaire. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 121.

Deshayes. Répète l'expérience du pendule vers l'équateur, V, 736; VII, 884.

Deshayes (Mademoiselle), *depuis* madame de la Popelinière. Commente les principes de Rameau. XI, 244, 288. Vers en son honneur, 247 Citée, 782, 809.

Deshoulières (Madame). Notice, IV, 20. Son éloge, VII, 480; X, 382. Citée, 342; XI, 171, 784.

Désidérate, femme de Charlemagne. En est répudiée, III, 119, 686.

Desinvolte. Emploi de ce mot, VIII, 283; XII, 114.

Deslandes, auteur de l'*Histoire de la philosophie*, VI, 729; X, 230; XII, 767.

Deslandes-Payen, l'un des juges de la maréchale d'Ancre, IV, 734.

Deslyons (Jean). Notice, IV, 27.

Desmahis. Épîtres et lettres qui lui sont adressées, II, 634, 639; XI, 729, 873. Cité, X, 201, 234; XII, 209, 918; XIII, 436.

Des Maiseaux, auteur d'une vie de Bayle, IV, 16. Publie les œuvres de Saint-Évremond, 23.

Desmares (Mademoiselle), actrice, I, 63, XII, 36.

Desmarais (Régnier-). Notice, IV, 20. Cité, I, 64, 148.

Desmarets de Saint Sorlin (Jean). Notices sur sa vie et ses ouvrages, IV, 27; V 420. Cité, I 681; II, 480, 807; IX, 122.

Desmarets (Nicolas), contrôleur général des finances. Notice, IV, 15. Cité, 171, 233. Son éloge, X, 612. Emprunt forcé qu'il fait aux chartreux, V, 200.

Desmolets (Le P.), XI, 164.

Desnoeuds, chirurgien de Jeanne d'Albret, II, 292.

Desnoyers (François Sublet), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 12.

Despautère (Jean), VIII, 226, 238.

Desperrières (Bonaventure). Notice sur sa vie et ses écrits, VI, 867.

Desportes, peintre d'animaux. Notice, IV, 23.

Desportes, abbé de Tyron, II, 228; XI, 188.

Despote. Acception primitive de ce mot, V, 440.

Despotisme. Défini, IV, 227; V, 457, 383, 386, 446, 482; VI, 676; VIII, 280.

Despotisme oriental (*Le*), ouvrage attribué à Helvétius, XII, 272, 277.

Desprauux. Voy. Boileau.

Desprès, architecte. Lettre qui lui est adressée, XIII, 40.

Desrivières, sergent. Vers à l'occasion de son livre des loisirs d'un soldat, II, 797.

Desroches, abbé, domestique du cardinal de Richelieu, V, 207.

Des Roubois, ingénieur. Ses observations sur la figure de la terre, V, 720, 722; VII, 822.

Destin, Destinée. Art. du *Dict. phil.*, VII, 416.

Destouches (André), musicien. Cité, II, 837; IV, 60. Ses aventures, VI, 684; VIII, 210

Destouches (Philippe Néricault). Notice, IV, 27. Sur le Glorieux, I, 196; VII, 186; XI, 71, 200. L'Ambitieux, 90, 104. Le Dissipateur, 212, 214. Cité, X, 190; XI, 56, 75, 79. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 766, 782; XI, 439, 520.

Destouches-Canon, père de d'Alembert, XII, 870.

Destruction des Jésuites (*La*), ouvrage de d'Alembert, X, 692 à 696, 697; XII, 845, 848, 833, 888, 841, 882.

Desvieux (Mademoiselle), depuis mademoiselle de Maulron. Son contrat de mariage secret avec Bossuet, IV, 18, 230; XII, 882.

Desvignes (Pierre), chancelier de l'empereur Frédéric II, auteur présumé du livre des *Trois imposteurs*, III, 692, 679, 682, 684, VIII, 177.

Detroy (François) et son fils, peintres. Notice, IV, 62. Ce dernier exécute des dessins pour la *Henriade*, I, 112; XI, 23, 26.

Dettingen (*Bataille de*), IV, 336; IX, 16.

Deuteronome. Explication de ce livre de la Bible, V, 164; VI, 286.

Deux-Ponts (Duc de). Accueil qu'il fait à Fréron, X, 614, 612, 620.

Devaisnes, premier commis des finances. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 443. Cité, 303; X, 740, 741, 742, 781, 782.

Dévaler. Remarque sur ce mot, IX, 407.

Devaux, lecteur du roi de Pologne à Nancy. Correspondance de Volt. avec lui, XI, 207, 270, 631, 692, 749; XII, 220.

Devins. Voy. *Sorciers.*

Devonshire-Courtenai (Comte de). Prétend à la main de la reine Elisabeth, IV, 277.

Dévot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418. Caractère des dévots, XII, 841.

Dévouement. Détails relatifs à la cérémonie du dévouement dans l'antiquité, V, 77.

Dextrement. Emploi de ce mot, IX, 474.

D'Hozier (Pierre), généalogiste, IV, 27.

Diables. Leur origine, III, 65 et suiv.; VI, 680 et suiv. Leurs relations avec les humains, V, 428; VII, 98, 243; VIII, 149, 318. Du pouvoir donné à l'Église de les chasser, VII, 477.

Diable (*Le Pauvre*), II, 720. Ce qu'en dit Voltaire dans ses lettres, X, 288; XII, 90.

Dialogues. Réflexions sur ce genre de composition en vers, IX, 148. En prose, 162.

Dialogues en vers, du Père Nicodème et Janot, II, 741. De Pégase et du vieillard, 782.

Dialogues (en prose) *et entretiens sur les embellissements de la ville de Cachemire* (de Paris), VI, 616. D'un plaideur et d'un avocat, 619. De madame de Maintenon et de Ninon, 620. D'un philosophe et d'un contrôleur général des finances, 622. De Marc-Aurèle et d'un récollet, 624. D'un brachmane et d'un jésuite, 626. De Lucrèce et de Posidonius, 628. D'un sauvage et d'un bachelier, 633. D'Ariste et d'Acrotal, 634. Entre Lucien, Érasme et Rabelais, 638. D'un jésuite prêchant aux Chinois, 640. Sur l'éducation des Filles, 641. Sur les anciens et les modernes ou la toilette de madame de Pompadour, 642. Entre un chapon et une poularde, 643. Dernières paroles d'Épictète à son fils, 647. Dialogues entre un cajoyer et un homme de bien, 648. Entre un docteur et un adorateur, 656. De M. l'Intendant des menus avec l'abbé *Grizel*, 660. D'André Destouches à Siam avec *Crouteł*, 664. *Sopharonime et Adélos*, traduit de Maxime de Madaure, 666. Entre A. B. C. sur Hobbes, Grotius et Montesquieu, 670. Sur l'âme, 677. Sur l'homme, 678. Sur la loi naturelle et la curiosité, 682. Sur la liberté et la théocratie, 684. Sur les trois gouvernements, 686. Si l'Europe moderne vaut mieux que l'Europe ancienne, 688. Sur les serfs, 689. Sur la religion, 692. Sur le droit de la guerre, 696. Sur différents traits de perfidie punies dans l'histoire, 698. Sur les lois fondamentales, 699. Sur l'indépendance d'un État, 701. Sur la meilleure législation, 702. Sur les abus qui gouvernent le monde, 703. Sur des choses curieuses, 704. Entre les adorateurs de Dieu, 706. Le dîner du comte de Boulainvilliers ou entretiens sur la religion, 716. Pensées détachées de l'abbé de Saint-Pierre, 722. Dialogue entre l'empereur de la Chine et frère Rigolet, 729. Conférences entre un mandarin et un jésuite, 736. Dialogues d'Évhémère, 748. Sur Alexandre, *ibid.* Sur la divinité, *ibid.* Sur la philosophie d'Épicure et la théologie grecque, 748. Sur les dieux d'Épicure, 750. Sur les pauvres gens qui creusent dans un abîme et sur l'instinct considéré comme principe de toute action, 752. Sur Dieu et la formation du monde suivant Platon et Aristote, 758. Sur les philosophes qui ont fleuri chez les barbares, 759, 761. Sur la *génération*, 762. Si la terre a été formée par une comète, 764. Si les montagnes ont été formées par la mer, 766. Sur les inventions des modernes, 768. Entre un prêtre et un encyclopédiste. 772. Entre un prêtre et un ministre protestant, 774. Entre un juif et un chrétien devant Marc-Aurèle, V, 248 et suiv. Entre un mourant (Pascal) et un homme qui se porte bien, 342. Sur le catéchisme chinois, VII, 291. Sur le catéchisme du curé, 296. Sur Dieu, 431. Sur l'éducation, 471. Sur les fraudes pieuses, 616. Sur la liberté, VIII, 12. Sur la liberté de penser, 14. Sur la loi naturelle, 24. Entre un philosophe et la nature, 28. Sur le paplisme, 106. Sur la Providence, 166. Sur Ravaillac, 186. Sur la vertu, 222.

Diamant. Si la poudre de diamant est un poison? IV, 190; XI, 734.

Diamante (Juan), auteur d'un *Cid* espagnol. Imité par Corneille, IX, 344, 353, 358.

Diane de Poitiers, II, 330, 438; IV, 600.

Diatribe à l'auteur des Éphémérides, V, 472.

Diatribe du docteur Akakia (Maupertuis), VIII, 262.

Diaz (Barthélemy). Fratricide par fanatisme, VII, 255; X, 168.

Dictionnaire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418.

Dictionnaire anti-philosophique. Apprécié, V, 20; VII, 749; XII, 842.

Dictionnaire de Bayle. Apprécié, VIII, 18, X, 419.

Dictionnaire de l'Académie. Plan proposé pour sa rédaction, I, 21. Réflexions d'un académicien sur cet ouvrage. VII, 220. Détails qui le concernent, XII, 104, 130, 144, 197, 204 412, 413, 418.

Dictionnaire de Trévoux, VII, 141, 136. 604; IX, 318.

Dictionnaire encyclopédique. Voy. *Encyclopédie.*

Dictionnaire historique de Ladvocat, V, 221. Autre publié sous le même titre contre cet ouvrage, 221; VII, 418; XII, 802, 814.

Dictionnaire néologique, VII, 612.

Dictionnaire philosophique, VII. VIII. Avertissement sur sa composition, VII, 1. Approuvé par Condorcet, I, 46, 47. Condamné par le parlement de Paris, VII, 2; X, 642. Ce qu'en dit l'auteur lui-même. VIII, 212, 216; X, 614, 618, 617 à 621; XI, 271, 273, 275; XII, 480, 803 à 818, 826, 827, 830, 834, 847, 897, 908, 1047, 1062; XIII, 20, 27.

Dictionnaire universel des Fossiles, par M. Elie Bertrand, pasteur à Berne. Notice sur cet ouvrage, IX, 228.

Dictionnaires satiriques. Fragment d'une lettre sur ces sortes d'ouvrages, IX, 274.

Dictys de Crète. Cité, II, 830.

Diderot. Notice, XI, 816. Est mis à la Bastille, 816, 818, XII, 767. Note sur sa publication de l'*Encyclopédie*, II, 729; V. 306; VI, 678 et suiv.; X, 618, 647, 649, 653, 656; XI, 630, 660, 662. Attaques de Palissot contre lui, II, 730; XII, 74, 78, 80, 426 et suiv., 461, 488. Son séjour en Russie, X, 660 et suiv. Présent que lui fait l'impératrice, XII, 867. Démarches pour le faire entrer à l'Académie, X, 301 et suiv.; XII, 91, 92, 99, 104. Sur le Père de Famille, X, 300, 341; XI, 668; XII. 99, 101 et suiv., 102. Cité. II, 649; VII, 636; VIII, 128, 190, 202; X, 709, XI, 81, 82, 89, 72, 80, 86, 87, 141, 659, 674, 696. Lettres qui lui sont adressées, XI, 690; XII, 1060; XIII, 414.

cite à Volt. pendant son séjour en Prusse, X; 236, 237; XI, 248, 254 à 257, 660. Est forcé de quitter Berlin, *ibid.* Auteur supposé d'un Avertissement pour les Œuvres de Volt., 278. S'unit à La Beaumelle pour une édition de *la Pucelle*, 800, 802, 805. Ses pièces de *Théâtre*, 267, 488. Son *Épître à Manon*, 804. Détails qui le concernent, 202, 204, 219, 231, 239, 249, 305, 325, 324, 333, 358, 545, 514. Lettres qui lui sont adressées, 488, 804, 810, 812, 880, 834.

DARNAL, éditeur d'un libelle contre Voltaire, XII, 3, 7.

DASCHKOF, princesse russe, X, 436; XIII, 102.

D'ASSAS (Chevalier). Voy. ASSAS.

D'ASSOUCI. Cité, VIII, 2, 697.

D'ASTÉE (M.). Cité, X, 488.

D'AUBE. Voy. AUBE (d').

DAUBENTON, jésuite, confesseur de Philippe V. S'oppose au projet que le roi avait d'abdiquer, IV, 313; IX, 126. Son *Histoire de saint François Regis*, VII, 618. Cité, IX, 128. Ses intrigues; sa mort, 126.

DAUBENTON. L'un des auteurs de l'*Encyclopedie*, VIII, 126.

DAUBERVAL, XIII, 180.

D'AUBRAI. Voy. AUBRAI (D').

DAUDÉ (Pierre), IV, 265; VI, 238.

DAUDET (Mademoiselle), fille naturelle d'Adrienne Lecouvreur. Voltaire essaye de lui être utile, XI, 661, 668; XIII, 81 et suiv. 119.

D'AUMART. Voy. AUMART (D').

DAUN, général autrichien. Bat les Prussiens, IV, 208. Accepte une toque et une épée bénites par le pape, X, 261; XII, 51.

Dauphin (*Petit commentaire sur l'éloge du*) de M. Thomas, IX, 111.

Dauphiné. Sa réunion à la France, III, 263. Prétention de l'empire sur cette province, 713. Son histoire par Claude Gallen, XII, 727.

DAUVET, président au parlement de Paris, IV, 676.

DAVID, roi des Juifs. Son histoire, VI, 414-426. Ses psaumes, 228; V, 238. Cité, VII, 680; VIII, 125. Voy. l'art du *Dict. phil.*, VII, 405.

DAVID, capitoul de Toulouse. Procède contre les Calas, I, 39; V, 511; XII, 551, 552.

DAVID COMNÈNE, empereur de Trébisonde, III, 301.

DAVOU, un des secrétaires du duc de Richelieu dans son ambassade, XI, 39, 40.

DAZÈS (L'abbé), X, 702.

DUBELLOY, auteur du *Siége de Calais*, tragédie, II, 216, 218; VIII, 181. Éloge qu'en fait Voltaire, IX, 228; X, 625, 627; XII, 480, 546, 548, 551 et suiv. Est nommé à l'Académie, XIII, 108, 451. Correspondance de Volt. avec lui, XII, 557, 725, 732, 806; XIII, 2, 36, 100, 120, 150.

DÉBORA, II, 200. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 243.

DEBRIE, ami de J. B. Rousseau. Ses conseils dans l'affaire des couplets, IX, 25; XI, 42.

DEBRIE, comédienne de la troupe de Molière, IX, 25.

DE BROSSE, auteur dramatique contemporain de Corneille, IX, 419.

DEBROSSE, architecte. Bâtit le Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, II, 246; IV, 244.

DEBROSSES, président du parlement de Bourgogne. Ses ouvrages, VIII, 1 et suiv.; X, 697. Se présente à l'Académie, 600 à 701; XIII, 62, 74, 75, 86. Ses démêlés avec Voltaire pour le domaine de Tournay, 72. Lettre qui lui est adressée, XII, 248.

DEBURE père, libraire. Lettre qui lui est adressée au sujet du *Système de la nature* qui lui était attribué, XIII, 372.

Decadence des Romains (*De la*) par Montesquieu. Éloge de ce livre, XI, 422.

Decalogue. Est comparé aux lois romaines, VI, 208.

DE CAUX. Voy. CAUX.

Declamation théâtrale. Observation sur cet art, I, 402, 457; II, 81; XII, 286.

Déclarations relatives au libelle du sieur Fernet, IX, 287.

Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs qui se sont amusés à faire aux savants les questions ci-dessus, en neuf volumes. Dernier article du *Diction. philosophique*, VIII, 515.

DECOURT (M.), XII, 372.

Decretales. Art. du *Dict. phil*, VII, 401. Fausses décrétales, III, 188.

DECROIX, secrétaire du roi, ancien trésorier de France, l'un des éditeurs de Kehl, II, 117. Lettres et vers qui lui sont adressés, 801; XIII, 404, 434.

Defense de mon oncle (*La*), V, 90 et suiv. Particularités concernant cet ouvrage, X, 628, 634, 638 et suiv.

Défense de milord Bolingbroke, IX, 206.

Defense du Newtonianisme, V, 746.

Defense du paganisme. Note sur la publication de cet ouvrage de l'empereur Julien, IX, 246.

DEFFAND (Madame DU). Voy. DU DEFFAND.

Défloration. Art. du *Dict. phil.*, VII, 406.

DEFRESNEY. Lettre qui lui est adressée, XII, 481.

Défrichements. En quoi ils consistent, VII, 39. Entrepris par Voltaire, II, 753. Note.

Dehors trompeurs (*Les*), comédie. Citée, XI, 267.

DEIDIER (L'abbé), physicien, XI, 301, 302

Déisme. Voy. *Théisme*.

Déjection. Voy. *Excrements*.

DE LAHAYE-VANTELET, ambassadeur de France à Constantinople, V, 378.

DELAISTRE (M.), I, 145.

DELALEU, notaire, X, 600. Lettre qui lui est adressée, XII, 443.

DELAUNAI, l'un des quatre officiers qui entrèrent les premiers dans le fort Baltard, IV, 326.

DELAUNAY, maître des requêtes. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 422.

DELAUNAY. Voy. LAUNAY, PITOT DELAUNAY, STAAL.

DELEYRE, X, 667.

DELILLE (L'abbé). Éloge de ses traductions, II, 217; VII, 84; IX, 202; X, 622, 625, 627, 636, 700, 701; XII, 605; XIII, 28, 66. Lettre et vers qui lui sont adressés, II, 602; XII, 208.

DELISLE (Guillaume), géographe, IV, 96; IX, 31.

DELISLE (Le chevalier), capitaine de dragons. Son éloge, X, 730; XIII, 241. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 443.

DELISLE DE LA CROYÈRE, astronome, IV, 256.

DELISLE DE SALES. Publie la *Philosophie de la nature*, V, 435; VI, 784. Persécution que lui attire cet ouvrage, X. 228. Condamné au bannissement, Voltaire et d'Alembert le recommandent au roi de Prusse, 229 et suiv., 728 et suiv., XIII, 237, 330, 545, 553, 586, 602, 605. Va à Ferney, 411, 416. Lettres qui lui sont adressées, 443.

Délit. Voy. *Crime*.

Délits et des peines (*Des*). Commentaire sur cet ouvrage de Beccaria, V, 405.

DELORME (Marion), maîtresse de Richelieu, II, 723; III, 225.

DELPHINI (Cardinal), auteur d'une cantate latine, VII, 189.

DELRIO, jurisconsulte, auteur des *Disquisitions magiques*. Cité, V, 429; VII, 274, 686, 727.

DELUC de Genève, II, 550.

Deluge universel. N'a jamais existé que dans les livres sacrés, III, 18, 15; V, 130; VI, 145, 343, 341, 767; VII, 638 711, 736; VIII, 211, 219, 704, 708. Attente d'un déluge en 1824, VII, 196. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 408.

DEMAD, auteur supposé de *Candide*, IX, 219; XII, 11.

DÉMÉTAI ou DÉMÉTRIUS, deuxième fils de Jean Basilides, héritier légitime de Russie, IV, 262. Tué par son frère, III, 242. Histoire des faux Démétrius, 238, 296, 297, 627; IV, 262.

DÉMÉTRIE, archevêque de Novogorod. Son éloge, X, 306, 307.

DÉMÉTRIUS-CANTEMIR. Voy. CANTEMIR.

Démocratie. Réflexions sur cette forme de gouvernement, III, 338; VI, 686; VIII, 51, 142. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 409.

Démoniaque de Romorantin. Son histoire, IV, 725.

Demoniaques. Art. du *Dict. phil*, VII, 412. Du pouvoir de chasser les diables donné à l'Église, 477. Jurisconsultes démoniaques, V, 429.

DEMOULIN, homme d'affaires de Voltaire. Détails qui le concernent, XI, 26, 28, 104, 107, 120, 125, 126, 142, 158, 159, 200, 230, 231, 300, 660. Lettre écrite à sa femme, 304.

Denain (*Bataille de*), IV, 100.

DENBIGH (Lord). Dépose son titre de général sous Charles Ier, III, 228.

DENÈLE (Mademoiselle). Voy. QUINAULT.

DENIAU, bâtonnier des avocats en 1760, XI, 286.

Denier de saint Pierre, tribut payé à Rome par les Anglais, III, 128.

DENINA, écrivain italien. N'a pas compris l'*Esprit des lois*, VIII, 476.

DENIS (Madame), nièce de Voltaire. Se fixe auprès de lui, I, 28; XI, 529. Son séjour à Francfort, 668, 681. Se brouille avec lui, 679. Va le joindre à Plombières, 691. L'accompagne à Colmar, 694; à Lyon, 704 et suiv; à Pranguis (pays de Vaud), 707 et suiv. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 542, 552, 651, 663; XI, 668. Lettres qu'elle écrit à divers, 650, 666, 718, 806. Sa comédie de la *Coquette punie*, 527, 667, 610, 615 et suiv., 617. Sa tragédie d'*Alcasie*, 779, 781. Détails qui la concernent, 26 note, 202, 488, 452, 447, 545; XII, 111, 118, 128, 138, 264, 278 et suiv., 372, 386, 389, 1021.

Denis (*Bataille de*) en 1567, III, 496, 497.

DENIS *l'Aréopagite* (Saint). Art. du *Dict. phil.*, VII, 412. Cité, 113, 481.

DENIS LE PETIT, auteur des *Décrétales*, III, 130; VII, 404.

DENIS roi de Portugal. Remplace les templiers par les chevaliers du Christ, III, 241.

DENIS (Saint), évêque de Paris. Son histoire, II, 486, 587, notes, III, 606.

DENNIS, auteur anglais, VII, 309; IX, 177.

Dénombrement. Art. du *Dict. phil.*, VII, 413.

DENYS d'Alexandrie. Cité, VII, 128, 478.

DENYS LE TYRAN. Comment traitait les philosophes, IX, 223.

DENYS d'Halicarnasse, VII, 682.

DEODATI *de Tovazzi*. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 583; XII, 171, 686. Cite, 179.

D'EON (Le chevalier), XII, 430, 542, 597, 600; XIII, 289, 423, 428, 429.

Dépit amoureux (*Le*). Remarques sur cette pièce de Molière, IX, 34.

Dépositaire (*Le*), comédie de Voltaire, II, 88 et suiv. Jugement du grand Frédéric sur cette pièce, X, 149, 145. Détails qui s'y rapportent, XII, 923, 924, 1001; XIII, 4, 5, 6, 26, 54, 59, 62, 180.

Depuis. Observations sur ce mot, IX, 478.

Derbent. Description de cette ville de Perse, IV, 649.

Derechef. Emploi de ce mot, IX, 329.

DERHAM, auteur de la *Théologie astronomique*, V, 455; VIII, 365.

Dernières paroles d'Épictète à son fils (*Les*). Dialogue philosophique, VI, 647.

Derpt, ville d'Estonie, prise par Pierre le Grand, IV, 286.

DERREY DE ROCQUEVILLE, avocat au parlement de Toulouse. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 430.

DERWENTWATER, lords écossais, partisans des Stuarts. Leur fin malheureuse, IV, 376.

DESAGULIERS, physicien. Cité, XI, 304.

DÉSALEURS (Roland PUCHOT, comte), ambassadeur de France à Constantinople, IV, 423, 819; XI, 42, 46, 54, 712. Lettre que lui écrit Voltaire, 306.

Désastre de Lisbonne (*Le*), poëme, II, 207.

DESBARREAUX, conseiller au parlement. Paye les frais d'un procès qu'il avait trop différé de rapporter, II, 227; VI, 130; VII, 226. N'a point fait le sonnet qui lui est attribué, IV, 20; VI, 220; XII, 226. Cité, XI, 142.

DESCARTES (René). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 22; V, 21. Était le plus grand géomètre de son siècle, II, 734, 737; IV, 222; V, 220, 224, 673. Admettait un Dieu créateur, V, 677. Fut néanmoins persécuté, VIII, 122. Ses idées sur l'âme, V, 624; VII, 65. Sur la matière, V, 626; X, 676. Sur le mouvement, V. 622. Sur la lumière, 621, 764; IX, 74. Sur les couleurs, V, 711, 715. Sur la pesanteur, 727, 729. Des tourbillons, V, 671, 723; X, 106; XI, 221, 224, 228. Ce qu'il dit de l'envie, VII, 220. Son éloge par Thomas, XII, 223, 224. Ses erreurs refutées, VI, 25, 214, 729, 764, 220; VIII, 220; IX, 278. Cité, II, 274, 463, 734, 742, 744; V, 723; VI, 622, 709; VII, 730 731; VIII, 25, 82 129, 225, 506, 520, 602; IX, 105, 194; X. 670; XI, 20, 117, 210, 214, 216, 227, 249, 287.

Deschamps, disciple de Wolf. X, 7.

Deschamps, auteur de *Médus*, tragédie, ..., 380.

Deschaufours, gentilhomme lorrain. Brûlé vif; pourquoi, VII, 63. Cité, XI, 819.

Descoutures (Le baron), traducteur de Lucrèce, XII, 34. Notice, IV, 26.

De Serre. Voy. Serre.

Desertion. Répression de ce délit, V, 444; XIII, 254.

Desessarts, avocat. Lettre qui lui est adressée, XIII, 241.

Desfontaines (L'abbé). Est accusé et poursuivi comme sodomiste, I, 17; V, 437; VIII, 273. Écrit contre Voltaire, qui l'avait fait sortir de prison, I, 17 et suiv.; II, 717; V, 223, 237; IX, 97, 104, 106; X, 101, 102; XI, 68, 69, 70, 107, 109, 170, 174, 214, 268; XI, 281, 300 et suiv., 382; XII, 186. Sa rétractation, IX, 92; XI, 178, 342, 346, 349, 380. Préservatif contre ses jugements sur les écrits modernes, IX, 77, 91 et suiv.; XI, 172. Publie une réponse au livre de la religion prouvée par les faits, 25; XII, 334. Ses traductions de Virgile, VII, 66; IX, 166. Des psaumes, XIII, 327. *De l'essai sur la poésie épique* écrit en anglais par Voltaire, XI, 117. Publie une édition clandestine de la *Henriade*. 169; XII, 1041. Traits et satires contre lui, II, 492, 773; V, 204; IX, 314; XI, 159, 223, 331, 487, 572, 477, 491, 517, 519, 601, 663. Cité, VIII, 265, IX, 199; X, 795; XI, 30, 46, 168, 184, 201, 203; 211, 213, 214, 218, 225, 227, 228, 229, 262 et suiv., XII, 634; XIII, 130.

Desforges-Maillard. Signe ses vers dans *le Mercure* du nom supposé d'une demoiselle Malcrain de la Vigne, V, 537; XI, 126, 170. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 607; XI, 121, 126, 127. Cité, 68, 119.

Desgodets, architecte. Pris par les corsaires et racheté par Louis XIV, IV, 22.

Desgrets. Cité, XI, 116.

Deshauteraies, antiquaire. *Lettre que lui* écrit Voltaire, XII, 181.

Deshayes. Répète l'expérience du pendule vers l'équateur, V, 736; VII, 324.

Deshayes (*Mademoiselle*), *depuis* madame de la Popelinière. Commente les principes de Rameau, XI, 244, 282. Vers en son honneur, 247 Citée, 702, 800.

Desmoulières (Madame). Notice, IV, 20. Son éloge, VII, 490; X, 302. Citée, 342; XI, 171, 784.

Désidérate, femme de Charlemagne. En est répudiée, III, 119, 222.

Désinvolte. Emploi de ce mot, VIII, 223; XII, 114.

Deslandes, auteur de l'*Histoire de la philosophie*, VI, 729; X, 239; XII, 767.

Deslandes-Payen, l'un des juges de la maréchale d'Ancre, IV, 734.

Deslyons (Jean). Notice, IV, 27.

Desmahis. Épitres et lettres qui lui sont adressées, II, 634, 637; XI, 729, 873. Cité, X, 201, 252; XII, 209, 218; XIII, 434.

Des Maiseaux, auteur d'une vie de Bayle, IV, 16. Publie les œuvres de Saint-Évremond, 23.

Desmares (Mademoiselle), actrice, I, 63, XII, 36.

Desmarais (Régnier-). Notice, IV, 20. Cité, I, 64, 142.

Desmarets de Saint Sorlin (Jean). Notices sur sa vie et ses ouvrages, IV, 27; V 270. Cité, I 681; II, 420, 807; IX, 122.

Desmarets (Nicolas), contrôleur général des finances. Notice, IV, 13. Cité, 171, 332. Son éloge, X, 612. Emprunt forcé qu'il fait aux chartreux, V, 200.

Desmolets (Le P.), XI, 164.

Desmoulins, chirurgien de Jeanne d'Albret, II, 202.

Desnoyers (François Sublet). contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 12.

Despautère (Jean), VIII, 226, 532.

Desperrières (Bonaventure). Notice sur sa vie et ses écrits, VI, 267.

Desportes, peintre d'animaux. Notice, IV, 22.

Desportes, abbé de Tyron, II, 202; XI, 182.

Despote. Acception primitive de ce mot, V. 47, 446.

Despotisme. Défini, IV, 207; V, 187, 253, 296, 402, 488; VI, 676; VIII, 200.

Despotisme oriental (*Le*), ouvrage attribué à Helvétius, XII, 272, 277.

Despreaux. Voy. Boileau.

Després, architecte. Lettre qui lui est adressée, XIII, 40.

Desrivières, sergent. Vers à l'occasion de son livre des loisirs d'un soldat, II, 727.

Desroches, abbé, domestique du cardinal de Richelieu, V, 297.

Des Roubois, ingénieur. Ses observations sur la figure de la terre, V, 730, 822; VII, 322.

Destin, Destinée. Art. du *Dict. phil.*, VII, 416.

Destouches (André), musicien. Cité, II, 837; IV, 60. Ses aventures, VI, 664; VIII, 310

Destouches (Philippe Néricault). Notice, IV, 27. Sur le Glorieux, I, 194; VII, 186; XI, 71, 200. L'Ambitieux, 90, 184. Le Dissipateur, 215, 214. Cité, X, 196; XI, 56, 72, 78. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 766, 782; XI, 439, 830.

Destouches-Canon, père de d'Alembert, XII, 970.

Destruction des Jésuites (*La*), ouvrage de d'Alembert, X, 622 à 630, 647; XII, 845, 848, 853, 858, 861, 865.

Devieux (Mademoiselle), depuis mademoiselle de Mauléon. Son contrat de mariage secret avec Bossuet, IV, 18, 230; XII, 222.

Devignes (Pierre), chancelier de l'empereur Frédéric II, auteur présumé du livre des *Trois Imposteurs*, III, 292, 678, 682, 684, VIII, 177.

Detroy (François) et son fils, peintres. Notice, IV, 62. Ce dernier exécute des dessins pour la *Henriade*, I, 118; XI, 22, 26.

Dettingen (*Bataille de*), IV, 236; IX, 16.

Deuteronome. Explication de ce livre de la Bible, V, 164; VI, 306.

Deux-Ponts (*Duc de*). *Accueil qu'il fait* à Fréron, X, 614, 613, 620.

Devaisnes, premier commis des finances. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 443. Cité, 503; X, 740, 741, 749, 751, 752.

Dévaler. Remarque sur ce mot, IX, 407.

Devaux, lecteur du roi de Pologne à Nancy. Correspondance de Volt. avec lui, XI, 207, 570, 631, 692, 749; XII, 220.

Devins. Voy. *Sorciers.*

Devonshire-Courtenai (Comte de). Prétend à la main de la reine Elisabeth, IV, 277.

Dévot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 419. Caractère des dévots, XII, 841.

Dévouement. Détails relatifs à la cérémonie du dévouement dans l'antiquité, V, 77.

Dextrement. Emploi de ce mot, IX, 474.

D'Hoiser (Pierre), généalogiste, IV, 27.

Diables. Leur origine, III, 62 et suiv.; VI, 230 et suiv. Leurs relations avec les humains, V, 428; VII, 88, 242; VIII, 140, 518. Du pouvoir donné à l'Église de les chasser, VII, 477.

Diable (*Le Pauvre*), II, 720. Ce qu'en dit Voltaire dans ses lettres, X, 228; XII, 90.

Dialogues. Réflexions sur ce genre de composition en vers, IX, 142. En prose, 149.

Dialogues en vers, du Père Nicodème et Janot, II, 741. De Pégase et du vieillard, 782.

Dialogues (en prose) *et entretiens sur les embellissements de la ville de Cachemire* (de Paris), VI, 616. D'un plaideur et d'un avocat, 619. De madame de Maintenon et de Ninon, 620. D'un philosophe et d'un contrôleur général des finances, 622. De Marc-Aurèle et d'un récollet, 624. D'un brachmane et d'un jésuite, 626. De Lucrèce et de Posidonius, 628. D'un sauvage et d'un bachelier, 633. D'Ariste et d'Acrotal, 634. Entre Lucien, Érasme et Rabelais, 638. D'un jésuite prêchant aux Chinois, 640. Sur l'éducation des Filles, 641. Sur les anciens et les modernes ou la toilette de madame de Pompadour, 642. Entre un chapon et une poularde, 643. Dernières paroles d'Épicière à son fils, 647. Dialogues entre un cajoyer et un homme de bien, 649. Entre un douteur et un adorateur, 650. De M. l'intendant des menus avec l'abbé Grizel, 652. D'André Destouches à Siam avec Croutel, 654. *Sophronime et Adélos*, traduit de Maxime de Madaure, 656. Entre A. B. C. sur Hobbes, Grotius et Montesquieu, 670. Sur l'âme, 677. Sur l'homme, 679. Sur la loi naturelle et la curiosité, 682. Sur la liberté et la théocratie, 684. Sur les trois gouvernements, 686. Si l'Europe moderne vaut mieux que l'Europe ancienne, 688. Sur les serfs, 690. Sur la religion, 692. Sur le droit de la guerre, 694. Sur différents traits de perfidie puisés dans l'histoire, 696. Sur les lois fondamentales, 699. Sur l'indépendance d'un État, 701. Sur la meilleure législation, 702. Sur les abus qui gouvernent le monde, 703. Sur des choses curieuses, 704. Entre les adorateurs de Dieu, 706. Le dîner du comte de Boulainvilliers ou entretiens sur la religion, 716. Pensées détachées de l'abbé de Saint-Pierre, 718. Dialogue entre l'empereur de la Chine et frère Rigolet, 720. Conférences entre un mandarin et un jésuite, 726. Dialogues d'Évhémère, 748. Sur Alexandre, *ibid.* Sur la divinité, *ibid.* Sur la philosophie d'Épicure et la théologie grecque, 748. Sur les dieux d'Épicure, 750. Sur les pauvres gens qui creusent dans un abîme et sur l'instinct *considéré comme principe de toute action*, 752. Sur Dieu et la formation du monde suivant Platon et Aristote, 758. Sur les philosophes qui ont fleuri chez les barbares, 759, 761. Sur la *génération*, 762. Si la terre a été formée par une comète, 764. Si les montagnes ont été formées par la mer, 766. Sur les inventions des modernes, 768. Entre un prêtre et un encyclopédiste, 772. Entre un prêtre et un ministre protestant, 774. Entre un juif et un chrétien devant Marc-Aurèle, V, 288 et suiv. Entre un mourant (Pascal) et un homme qui se porte bien, 342. Sur le catéchisme chinois, VII, 291. Sur le catéchisme du curé, 292. Sur Dieu, 431. Sur l'éducation, 471. Sur les fraudes pieuses, 618. Sur la liberté, VIII, 12. Sur la liberté de penser, 14. Sur la loi naturelle, 24. Entre un philosophe et la nature, 28. Sur le papisme, 102. Sur la Providence, 166. Sur Ravaillac, 186. Sur la vertu, 202.

Diamant. Si la poudre de diamant est un poison ? IV, 190; XI, 734.

Diamante (Juan), auteur d'un *Cid* espagnol imité par Corneille, IX, 244, 283, 288.

Diane de Poitiers, II, 330, 438; IV, 220.

Diatribe à l'auteur des Éphémérides, V, 472.

Diatribe du docteur Akakia (Maupertuis), VIII, 343.

Diaz (Barthélemy). Fratricide par fanatisme, VII, 263; X, 102.

Dictionnaire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 418.

Dictionnaire anti-philosophique. Apprécié, V, 22; VII, 740; XII, 842.

Dictionnaire de Bayle. Apprécié, VIII, 18, X, 619.

Dictionnaire de l'Académie. Plan proposé pour sa rédaction, I, 81. Réflexions d'un académicien sur cet ouvrage, VII, 490. Détails qui le concernent, XII, 104, 130, 144, 197, 304 413, 415, 418.

Dictionnaire de Trévoux, VII, 241, 136. 624; IX, 518.

Dictionnaire encyclopédique. Voy. *Encyclopédie.*

Dictionnaire historique de Ladvocat, V, 221. Autre publié sous le même titre contre cet ouvrage, 221; VII, 418; XII, 802, 814.

Dictionnaire néologique, VII, 612.

Dictionnaire philosophique, VII. VIII. Avertissement sur sa composition, VII, 1. Approuvé par Condorcet, I, 42, 47. Condamné par le parlement de Paris, VII, 2; X, 642. Ce qu'en dit l'auteur lui-même. VIII, 513, 516; X 614, 615, 617 à 621; XI, 271, 272, 273; XII, 490, 803 à 818, 826, 847, 850, 852, 847, 897, 902, 1047, 1082; XIII, 20, 27.

Dictionnaire universel des Fossiles, par M. Elie Bertrand, pasteur à Berne. Notice sur cet ouvrage, IX, 228.

Dictionnaires satiriques. Fragment d'une lettre sur ces sortes d'ouvrages, IX, 274.

Dictys de Crète. Cité, II, 230.

Diderot. Notice, XI, 216. Est mis à la Bastille, 216, 218, XII, 707. Note sur sa publication de l'*Encyclopédie*, II, 720; V, 206; VI, 272 et suiv.; X, 642, 647, 649, 653, 656; XI, 630, 660, 662. Attaques de Palissot contre lui, II, 720; XII, 74, 78, 90, 492 et suiv., 661, 662. Son séjour en Russie, X, 662 et suiv. Présent que lui fait l'impératrice, XII, 227. Démarches pour le faire entrer à l'Académie, X, 284 et suiv.; XII, 91, 92, 93, 104. Sur le Père de Famille, X, 240, 241; XI, 668; XII. 92, 124 et suiv., 126. Cité. II, 662; VII, 636; VIII, 152, 190, 205; X, 709, XI, 51, 52, 69, 72, 80, 85, 87, 141, 622, 674, 692. Lettres qui lui sont adressées, XI, 206; XII, 1050; XIII, 644.

Didier, roi des Lombards. Marie sa fille à Charlemagne, III, 119. Qui la répudie, *ibid.*, 666. Est détrôné et meurt dans un monastère, 119.

Didier, abbé et pape sous le nom de Victor III, III, 176, 182, 638.

Didon, tragédie de Lefranc de Pompignan, VIII, 289, 690; XI, 149, 176, 201.

Diegue de Lara, chevalier. Soutient en champ clos son accusation contre l'infante Ourraca, III, 172.

Dieppe, ville bombardée par les Anglais en 1694, IV, 139.

Diesbach, colonel suisse. Sa conduite courageuse à Rosbach, IV, 306

Dietrich. Electeur de Mayence, III, 618.

Dieu. Ode sur le vrai Dieu, II, 334. Comment défini dans le Shasta, IV, 810; V, 193; VI, 139; VII, 110. Dans les écrivains de l'antiquité, II, 501; V, 140; VI, 628; VII, 700. Donne aux hommes des idées de justice; loi naturelle, II, 501. Les Romains reconnaissaient un Dieu suprême, IV, 811; V, 284. Synonyme de *puissant* chez les Juifs, V, 341; VIII, 93. Est la force qui meut tout dans l'univers, V, 674, 689; X, 70; XI, 100. Sur son existence, VI, 4, 5, 72, 618, 706, 708 et suiv., 667, 728, 748; VII, 307, 647, 800; VIII, 129, 130, 590; IX, 183; X, 83, 691; XI, 655; XII, 113, 913; XIII, 80, 272. Difficultés et objections, VI, 6, 7. Opinions des matérialistes à ce sujet, 8. Questions sur Dieu, 22, 59, 48 et suiv. Discours d'un athée sur Dieu, 24. Autres d'un manichéen, d'un païen, 25, d'un Juif, 26, d'un Turc, 27, d'un théiste, 28, d'un citoyen, 29. Commentaire sur ce principe de Malebranche : Tout est en Dieu, 60 et suiv.; VII, 701. Son action sur l'homme, VI, 70. S'il est infini et s'il n'a pu empêcher le mal, 73. S'il arrangea le monde de toute éternité, 76. Si la nature de l'âme peut nous faire connaître sa nature, 78, 79. Profession de foi des théistes, 112 à 121. Que la philosophie recommande l'amour de Dieu, 162. Le seul remède contre nos crimes et nos sottises, 216. Toutes les nations civilisées le reconnaissent, 219, 648; VII, 494. Comment il faut le prier, VI, 260. Narration de Moïse et de Platon sur Dieu, 300 et suiv. Noms différents qui lui sont donnés, 302. Il existe dans la nature, 666. Dieu agissant mieux que les dieux d'Épicure, qui ne font rien, 700. Sa représentation dans les églises, VII, 117. Voy. les art. du *Dict. phil. Dieu*, *Dieux*, 401. *Polytheisme*, VIII, 168. *Providence*, 166. *Puissance*, 167. *Théisme*, 263. *Théocratie*, 265. Correspondance avec le roi de Prusse, X, 44 et suiv, 54 et suiv., 62 et suiv., 69, 70, 72, 76.

Dieu et les hommes, VI, 217.

Digby (Lord). L'un des conseillers de Charles Ier, III, 583, 584.

Digeste (*Le*). Découverte de cet ouvrage, III, 686.

Digotrets, docteur de Sorbonne, IX, 317.

Dillon, Irlandais. Deux colonels de ce nom tués, l'un à Fontenoi, l'autre à Lawfelt, IV, 318, 360; IX, 17.

Dillon (Arthur), archevêque de Narbonne, IX, 280.

Dimanche. De la défense de travailler ce jour-là, V, 388; VII, 300. Du tort qui en résulte pour l'agriculture, VII, 577, 678; VIII, 665, 666; IX, 231; XII, 210. Que c'est mal servir la religion de passer ce jour-là dans les cabarets, VIII, 637, 638

Dimanche (*Le*), conte, II, 700.

Dîme. Abus qui en résultent, VII, 300.

Dimsdale, médecin anglais. Propage l'inoculation en Russie, X, 401.

Dina, fille de Jacob, VI, 327; VIII, 705.

Dîner (*le*) *du comte de Boulainvilliers*, VI, 740 et suiv. Sur la publication de cet ouvrage, XII, 30 et suiv. 670.

Dinouart (L'abbé), l'un des rédacteurs du journal chrétien, VIII, 541; X, 618.

Diocèse. Origine de ce mot, III, 670.

Dioclétien, empereur. Son caractère, III, 603; VIII, 59. Sa conduite envers les chrétiens, III, 103, 104; V, 317; VI, 199, 201 et suiv., 691. Son abdication, III, 704; VI, 699. Établit la coutume de baiser les pieds, III, 688. Abolit la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfants, XIII, 322. Voy. l'art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 432.

Diodore de Sicile. Art. du *Dict. Phil.*, VII, 436. Cité, III, 70; VI, 371.

Diogène. Cynique par vanité, II, 728.

Diogène de Laerce. Ce qu'il rapporte de Pythagore, VIII, 246

Dion Cassius. Cité, II, 28; III, 16; VII, 280; IX, 240.

Dionis (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XIII, 438.

Dionis du Séjour, de l'Académie des sciences, X, 646, 676, 678, 745. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 278, 288.

Directeur de conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 437.

Discord. Emploi de ce mot, IX, 229.

Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux, prononcés à Oxford par M. R. Lowth, professeur de poésie. Notice sur cet ouvrage, IX, 246.

Discours aux confédérés catholiques de Kaminiack en Pologne, par le major Kaiserling (Voltaire), V, 284.

Discours aux Velches, par Antoine Vadé (Voltaire), *frère de Guillaume Vadé*, VIII, 641 et suiv. Détails y relatifs, XII, 672, 674.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, traduit par M. le marquis d'Argens (Voltaire), VI, 202 et suiv.

Discours en vers sur l'homme, II, 479 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XI, 200, 202, 209, 206, 243, 373.

Discours sur l'histoire universelle par Bossuet, IV, 239.

Dispensary. Poëme burlesque de Garth, VII, 276, 286.

Dispenses accordées par l'Église, V, 141. Ce qui en revient à la cour de Rome, III, 388; VII, 429; VIII, 666.

Disputes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 438. Discours en vers par Ruthières, *ibid.* Une longue dispute signifie que les deux partis ont tort, VIII, 231. Disputes théologiques, 230, et suiv.; V, 640. Disputes en métaphysique, VIII, 62. Disputes littéraires, 238; X, 652. Disputes scolastiques, V, 431.

Dissertation du physicien de Saint Flour à propos des colimaçons, V, 633.

Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, V, 729 et suiv.

Dissipateur (*Le*) par Destouches, XI, 313, 314.

Distance. Comment on peut l'apprécier, V, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 440.

Dittrich, électeur de Mayence, III, 618.

Dittrich de Nassau, électeur de Trèves, III, 619.

Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, VII, 446.

Divorce. Mémoire d'un magistrat pour en démontrer la nécessité, 32. Réflexions sur quelques divorces célèbres, III, 186; V, 484. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 445.

Dodd, prédicateur anglais, convaincu de vol, et pendu, V, 492.

Doddington, Anglais, ami de Thomson, I, 701.

Dodin, avocat à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 209.

Dodwell, écrivain anglais. Cité, V, 284; VIII, 80.

Doge de Venise. Son mariage avec la mer, VIII, 194

Dogmes. Offensent la divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité, V, 265, 266. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 444.

Dogny du Ponceau. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 214, 288.

Dôle, ville assiégée et prise par Louis XIV, IV, 102.

Dolgorouki (Prince), ambassadeur de Russie en France en 1687, IV, 562. Bat les Tartares (1688), 570. Prisonnier de Charles XII à Mawa, 455, 562. Accompagne le czar en France, 696.

Dolgorouki, de la famille du précédent. Ses succès contre les Turcs en Crimée (1771), X, 430 et suiv. 443.

Dom. Signification de ce titre donné aux bénédictins et aux seigneurs espagnols, III, 144.

Domat (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Domaines des empereurs, rois, etc. Sont inaliénables, VII, 726.

Dominicains. Histoire de cet ordre, II, 307; III, 402; VII, 123, 737, 741. Procès d'un novice contre les dominicains de Berne, III, 387; V, 321; VII, 263.

Dominique (Saint), fondateur de l'ordre des Dominicains, II, 307; III, 402; VII, 123, 737, 741.

Dominis (Antonio de), archevêque de Spalatro en Dalmatie. Victime de l'inquisition, V, 713, 74.

Domitien, empereur. Pourquoi cesse de persécuter les chrétiens, III, 102, 107.

Domnus, pape, III, 613.

Don Garcie de Navarre, comédie héroïque de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 39

Donations. Faites à l'Église par Constantin, VII, 446; VIII, 202. Pepin, Charlemagne, VII, 446. La comtesse Mathilde, 447, 667; III, 121. L'empereur Henri III, VII, 447. Le roi Jean, 448. Fausseté de la plupart de ces donations, V, 234. Donations faites par les papes, VII, 449, VI, 701. Donations entre particulières, VII, 449. Donations des Romains, 448.

Donge (Marquis de), IV, 322.

Donneau, auteur de la *Cocue imaginaire*, IX, 29.

Dorgois, greffier du parlement, neveu de Boileau, II, 647.

Doraison de Torame, avocat général au parlement de Provence, VIII, 131.

Dorat. Sur une épigramme de La Harpe attribuée à tort à Voltaire, X, 681; XII, 634, 653, 672, 678. Éloge de ses poésies, 286, 738; XIII, 240. Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 735, 740, 785, 788, 778, 872.

Dorbay. L'un des architectes du Louvre, IV, 65.

Doria (André), amiral au service de France, puis à celui de Charles-Quint. Rend la liberté à Gênes sa patrie, III, 327, 747, 748, 763.

Doria (Pierre). Délivre Gênes du joug des Allemands en 1746, IV, 383, 631.

Doria, général au service d'Espagne en 1630. Est pris par Montmorenci au combat de Veglane, III, 620.

Dorlhans, avocat, député aux États de la Ligue, III, 804; VI, 700.

Dorléans (Pierre-Joseph), jésuite. Notice, IV, 27.

Dormans (Guillaume de), chancelier au parlement de Paris, III, 312, 316; IV, 678.

Dormants (*Les sept*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 449.

Doroz, procureur général au parlement de Besançon, X, 646.

Dorset (Milord), V, 37.

D'Ossat (Le cardinal). Envoyé à Rome pour obtenir l'absolution d'Henri IV, IV, 720, 721.

Dossert, gouverneur de Rhinberg. Livre la place à Louis XIV. IV, 102.

Dortous de Mairan. Voy. Mairan.

Dotter (Johns), femme de Scanie. Ne vit que d'eau pendant plusieurs mois, IV, 234.

Dougin (Le P.). Fabrique avec les jésuites le Tellier et Lallemand la bulle *Unigenitus*, II, 294; VIII, 640. Cité, VI, 418; XI, 228.

Doujat (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Doutes sur la mesure des forces motrices. Ouvrage cité, V, 724 et suiv.; X, 678.

Douvrier, antiquaire, IV, 192.

Douxmesnil, auteur de *Mémoires sur Ninon de Lenclos*, IX, 274.

Dow, colonel au service de la compagnie des Indes. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, IV, 700, 809, 921; V, 190; VI, 67, 330; IX, 270.

Doxat, major général. Rend aux Turcs une place qu'il ne pouvait plus défendre et est mis à mort, VIII, 206.

Dozithée, évêque de Rostou. Dépose contre Alexis Petrowitz. Abuse de la faiblesse de la princesse Marie; son supplice; IV, 634.

Dragon (*soldat*). Origine de ce nom, II, 697.

Dragonnades. Nom donné aux expéditions contre les protestants, IV, 200.

Dragut, amiral turc, III, 761.

Drake (François), navigateur anglais, III, 473, 476; V, 176.

Dreamer (John), pseudonyme de Voltaire, VIII, 239.

Drebellius, inventeur des thermomètres, VIII, 642.

Dresde. Prise par Frédéric II, IV, 326, 328

Dreux (*Bataille de*), entre les catholiques

et les protestants, II, 889 ; III, 486 ; IV, 799 ;
DERVET (Pierre), graveur, IV, 68.
DROGON, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, III, 618, 632.
DROGON, fils de Tancrède. Est élu roi de Pouille, I, 747 ; III, 163.
DROGUET. Provençal dont les excès amènent les Vêpres siciliennes, III, 220.
Droit canonique ou *canon*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 482.
Droits féodaux (*Lettres sur les*). IX, 307 à 310 Les *Inconvénients des Droits Féodaux* par Boncerf sont brûlés par ordre du parlement, XIII, 344.
Droit des gens. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Droit de la guerre. Entretien entre un Français et un Allemand, VI, 638 ; VII, 480.
Droits des hommes et usurpations des papes, par Voltaire, V, 347. Ce qu'il dit de cet ouvrage, X, 342, 867.
Droit public. Art. du *Dict. phil.*, VII, 481.
Droit du seigneur (*Le*), comédie, I, 768. Détails et particularités sur cette pièce, XII, 66, 71, 72, 77, 78, 86, 87, 147, 160, 163, 188, 191, 198, 201, 229, 230, 234, 237, 271 à 290.
Droits seigneuriaux. Ceux qui caractérisent les mœurs du temps, III, 196 ; VII 396, 397.
Droit de trêve. Ce qu'on appelait ainsi, III, 632.
Druides. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Druides (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Le Blanc, X, 707 et suiv. ; XIII, 131 et suiv.
DRUMMOND (Lord), officier au service de France. Envoyé en Écosse pour soutenir le Prétendant, IV, 372.
DRYDEN, poëte anglais, I, 228 ; II, 678 ; IV, 246 ; VII, 808 ; IX, 2 ; XI, 176 ; XIII, 133.
DUAREN, jurisconsulte, VII, 116.
DU BARRI ou DU BARRY (La comtesse), maîtresse de Louis XV. I, 42 ; XII, 1008 ; XIII, 868. Lettre qui lui est adressée, 204.
DU BARRI (Le comte), XIII, 221.
DU BARRI DE LA RENAUDIE, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, III, 423
DU BARTAS. Traduit les vers d'Ovide sur l'âme, V, 188.
DU BELLAI (Jean), évêque de Paris. Fait brûler six bourgeois accusés d'hérésie, IV, 892. L'un des juges d'Anne Dubourg, 686.
DU BELLAY L'abbé. Voyez. DURRANEL.
DU BELLEY (Cardinal). S'il était marié à madame de Chatillon, III, 486.
DUBELLOY. Voyez DE BELLOY.
DU BOCCAGE (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 878, 776, 783, 794, 798. Ses ouvrages, XI, 404, 614, 791 ; XII, 804. Sa visite aux délices, XI, 874. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 888 ; XII, 4, 804 ; XIII, 423.
DUBOIS (Le chevalier). Son duel avec le chevalier de Vervins ordonné par le parlement, III, 221.
DUBOIS, cardinal. Son origine et sa fortune, IV, 278, 317. Fait recevoir la bulle *Unigenitus*, 788. Sa réception à l'Académie française, IV, 36 ; XI, 26, 27. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 600 ; XI, 22. Cité, IV, 736 ; XIII, 44.
DUBOIS (Gérard), auteur de l'*Histoire de l'eglise de Paris*, IV, 27.
DUBOIS (Philippe GOIBAUD). A traduit saint Augustin, VI, 667 ; VII, 423.
DUBOIS, comédien, XI, 382.
DUBOIS (Mademoiselle), comédienne, XII, 20, 177, 247, 278, 798, 846, 848. Vers qui lui sont adressés, 889.
DUBOIS, intendant de l'armée de Lally, massacré à Pondichéry, IV, 402, 788, 800, 804.
DUBOIS DE LAMOTTE, capitaine de vaisseau, IV, 806.
DUBORDIER. Résultats fâcheux de son voyage à Berlin, XI, 648.
DUBOS (l'abbé), secrétaire de l'Académie française. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 242 ; IV, 27, 243 ; V, 466 ; VI, 4 ; VII, 288 ; VIII, 29. Cité, IX, 90 ; X, 26 ; XI, 271, 280, 341, 360, 622. Lettre que lui écrit Voltaire, 222.
DUBOULLAY ou DUBOULAY, auteur d'une *Histoire de l'université de Paris*, VII, 720 ; VIII, 261. Compose un opéra de *Zéphire et Flore*, XI, 11.
DUBOURG (Éléonor-Marie DU MAINE, comte), maréchal de France, IV, 6, 100, 172.
DUBOURG (Anne). conseiller au parlement de Paris. Son supplice, II, 887 ; III, 466 ; IV, 696 ; V, 497 ; VI, 117, 224.
DUBOURG, chargé d'affaires de France à Vienne, XI, 22.
DUBOURG, écrivain arrêté à Francfort. Pourquoi, V, 227.
DUBOURG TERROULDE, XI, 227, 233, 247.
DUBREUIL, copiste de Volt., XI, 28, 105 179.
DUBROCARD, maréchal de camp. Tué à la bataille de Fontenoy, II, 466 ; IV, 380.
DUBUISSON. Voyez. COURTILS.
DUBUT, pseud. de Voltaire, X, 618, 619 ; XII, 808, 888.
Duc de Foix (*Le*), tragédie de Voltaire. Voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
DUCANGE (Charles DUFRESNE). Sa notice IV, 28. Son Éloge, V, 280 : VIII, 218.
DUCAS (Constantin), historien grec. Créé prince de Moldavie, III, 200.
DUCAS (MICHEL), empereur d'Orient. Voyez MICHEL VII.
DUCERCEAU (Jean-Antoine). Notice, IV, 28. Éloge de ses poésies, VIII, 21, 603.
DUCHAILA (Le marquis). Blessé à la bataille de Coni, IV, 343. Se distingue au combat de La Mesle, 368. Cité, II, 496.
DUCHAILA (L'abbé), IV, 963.
DUCHANGE (Gaspard), graveur, IV, 68.
DUCHATEL (Tannegui). Entre dans Rome, et fait élire un nouveau pape, III, 221. Assassine le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 273, 274.
DUCHATELET (Le duc), colonel, XIII, 62.
DUCHATELET (Gabrielle-Émilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise). Notice sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voltaire lui dédie plusieurs ouvrages, I, 339 ; V, 468 ; XI, 71, 108, 119, 129. Son portrait, 114. Vers qui lui sont adressés, II, 867, 873, 877, 609, 613, 618. Voltaire compose pour elle son *Essai sur les mœurs*, III, 1, 71 ; V, 48, 235, 280. Son éloge, XI, 129, 130, 190, 192, 193, 402. Sur ses ouvrages, V, 666, 798, 797. Vers de l'abbé Conti à sa louange, 797. Voltaire compose pour elle son *Traité de métaphysique*, VI, 1. Apprend le latin, VII, 478, et l'anglais, XI, 121, 124. Comment a developpé le système de Leibnitz, 102. Part qu'elle a prise à la *Philosophie de Newton*, X, 19. Éloge de son livre sur la *Nature du feu*, 96, 93, 99, 99. En quoi s'est trompée dans cet ouvrage, 99, 104. Réflexions auxquelles il donne lieu, XI, 263, 268, 270, 273. Concourt à l'Académie des sciences, 247. Pourquoi n'obtint pas le prix, V, 761. Citée, X, 82, 130 ; XI, 168 à 147, 153, 158, 159, 162, 163, 165, 169, 172, 174, 182, 190, 198, 199, 199, 198, 199, 218, 268, 237. Fragment de sa correspondance avec Voltaire, le seul qu'on ait pu trouver, 230. Torts de Maupertuis à son égard, 275, 276. Remarques sur ses études en physique, 247, 284, 288, 291, 297, et en géométrie, 402. Autres détails qui la concernent, X, 110 ; XI, 417, 488, 600 ; XII, 84, 272. Lettre que lui écrit le roi Stanislas, X, 480 ; sa mort, 294 ; XI, 288 à 290. Son *Éloge historique*, IX, 20.
DUCHATELET (LOMONT, marquis), seigneur de Cirey sur Blaise, mari de la précédente, XI, 148, 186.
DUCHATELET (le comte), fils du précédent. Blessé à la bataille de Hastembeck, IV, 306.
DUCHATELET (Paul HAY), l'un des juges du maréchal de Marillac, III, 230.
DUCHÉ, avocat général. Cité, X, 698.
DUCHÉ DE VANCI (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV. Auteur de quelques tragédies. IV, 28 ; V, 272. Vers qui lui sont adressés, II, 788.
DUCHESNE (André), historiographe de Louis XIV, IV, 28.
DUCHESNE (GUY), libraire de Paris, XII, 483, 484, 882. Lettre que lui écrit Voltaire, 434.
DUCIS, IX, 62, 208 ; XII, 1019.
DUCKER ou DUKER, général de Charles XII et gouverneur de Stralsund, IV, 221, 231.
DU CLAIRON, consul à Amsterdam. Auteur d'une tragédie de *Cromwell*, XII, 490, 701.
DUCLAUX. Voyez CHIMIAC LA BASTIDE DUCLAUX.
DUCLOS, secrétaire perpétuel de l'Académie, II, 940, 799. Rédige l'article *Étiquette* de l'Encyclopédie, X, 234. Son *Histoire de Louis XI*, XI, 462. Remplace Voltaire en qualité d'historiographe de France, 272. Son ouvrage *Sur les mœurs*, XII, 90. Détails qui le concernent, VIII, 282 ; X, 252, 347, 540, 600, 669, 670 ; XI, 242, 287, 290 ; XII, 90, 91. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 462 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
DUCLOS (Mademoiselle), actrice, II, 644, 760 ; VIII, 245 ; XI, 10, 40, 190.
DU COUDRAY (Le chevalier). Lettre que lui écrit Voltaire. XIII, 191.
DUCROISY (Mademoiselle), actrice. Son portrait de Molière, IX, 34.
DU DEFFAND (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 796, 804 ; XII, 487, 462. Détails qui la concernent, VIII, 40 ; X, 259, 327, 347, 372, 384, 393, 609, 610, 612, 618, 632, 660, 691 ; XI, 42, 47, 178, 228, 306, 322, 321, 677 ; XII, 2, 247. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 880 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
DUDLEY (Robert), favori d'Élisabeth, IX, 642.
Duels. Fréquents dans l'antiquité, I, 210 ; VII, 104. Inconnus chez les Romains, III, 220. Du duel dans les temps modernes, 221, 222, 364 : IV, 222, 691 ; V, 422. Époque où ils étaient communs entre les princes mêmes, XII, 233.
DUFAI, directeur du cabinet d'histoire naturelle, II, 488. Détails qui le concernent, V, 806 ; XI, 20, 130, 288, 302.
DUFAUR, conseiller du parlement sous Henri II, IV, 688.
DUFAURE (M.), XI, 181.
DUFOSSÉ (Pierre-Thomas), auteur des *Mémoires de Pontis*, IV, 42 ; VII, 180.
DUFOUR, auteur d'un divertissement pour la prise de Mahon, XI, 794.
DUFOURNI, continuateur du P. Anselme, IV, 14.
DUFRESNE, comédien, I, 6 ; II, 465 ; XI, 86, 71, 74, 182, 287, 294, 419 ; XIII, 434.
DUFRESNE (Mademoiselle), actrice, sœur du précédent. Voy. QUINAULT-DUFRESNE.
DUFRESNOI (Charles-Alphonse), peintre et poëte, IV, 22.
DUFRESNOY (Madame), maîtresse de Louvois, IV, 197 ; VIII, 440.
DUFRESNY (Charles-Rivière). Notice, IV, 22. Cité, II, 481 ; V, 204 ; VIII, 177 ; IX, 72. Sa mort, XI, 27.
DUGUAST, mignon de Henri III, IV, 208.
DUGUAST (Marquis DEL VASTO). Commande les troupes de Charles-Quint dans le Piémont, III, 725, 727.
DUGUAY-TROUIN (René), chef d'escadre, IV, 28, 138, 176. Ses mémoires, 22 ; XI, 374.
DUGUESCLIN (Bertrand), connétable. Détails sur sa vie, II, 218, 219, 319 ; III, 267, 922.
DUGUESCLIN. Blessé à Fontenay, II, 497 ; IV, 249.
DUGUET (Jacques-Joseph), écrivain, IV, 22.
DUHAILLAN, historien. Cité, V, 25 ; VII, 90.
DUHALDE (Jean-Baptiste), jésuite. Ses mémoires sur l'empire de la Chine, III, 77 ; IV, 20 ; V, 220 ; VII, 7.
DUHAMEL (Jean-Baptiste). Notice, IV, 29
DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), académicien, IV, 431. Inventeur d'un scaphandre, VIII, 440.
DUJARRY (L'abbé). Couronné par l'Académie, IX, 311 ; XI, 10, 11 ; I, 6.
DUJONQUAY. Voy. MORANGIÉS.
DUKER. Voy. DUCKER.
DULAURENS. auteur du *Compère Mathieu*. Ouvrages qui lui sont attribués, XII, 814, 819, 822, 828, 889.
DUMARSAIS. Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 717 ; IV, 28 ; X, 602, 606, 614, 790. Cité sur diverses questions de l'histoire sainte, VI, 278, 407, 439, 446. Ses manuscrits servent à Voltaire pour la rédaction de son *Dict. phil.*, VII, 1. Coopère à l'Encyclopédie, 2, 223. Persécuté par Languet, évêque de Soissons, 2. Cité, VI, 278, 407, 439, 446 ; VII, 490 ; VIII, 198, 228, 661, 641, 669 ; XII, 428, 430. *Éloge*, par Dalembert, X, 252. Sa mort, 230. Lettre que lui écrit Volt., XI, 784.
DUMAS D'AIGUEBÈRE. Voy. AIGUEBÈRE.
DU MAURIER, fils de l'ambassadeur de France en Hollande, III, 579.
DUMÉNIL, avocat. Son voyage en Russie, X, 472, 473, 474.
DUMESNIL. (Mademoiselle), actrice, II, 20, Joue Mérope, IX, 62. S'enivrait, XI, 728, 797

496, 497, 510; XII, 37, 39, 347. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 450.

Du Missy (César). Lettre qui lui est adressée, XI, 353.

Dumolard, orientaliste. Cité, I, 646; X, 139, 164; XI, 377, 389; XII, 108, 446. Lettre qui lui est adressée, 106.

Dumont (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 720.

Dumoulin (Charles), jurisconsulte, VII, 516, 540; IX, 308.

Dumouriez, auteur du poème de *Richardet*. Vers à cette occasion, II, 796.

Dumoulin, médecin, VII, 388.

Dumoustier de Lafond, capitaine d'artillerie. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 440.

Dunes (*Batailles des*), IV, 90.

Dunkerque, ville prise par le duc d'Enghien, IV, 70. Reprise par les Espagnols, 87. Bloquée par les Anglais, 89, 90. Achetée et fortifiée par Louis XIV, III, 384; IV, 98. Bombardée par les Anglais, 138. Son port démoli à la paix d'Utrecht, 192. Franchise de son port, 219.

Dunod, jurisconsulte, V, 486.

Dunois (Jean comte de), II, 327 et suiv; III, 277, 306, 307.

Dunoyer (Madame). Réfugiée en Hollande. Volt. devient amoureux d'une de ses filles, I, 8. Auteur des prétendues *Aventures du chevalier de Boufflon*, V, 490. *L'Espion turc*. IX, 140. Ses *Lettres galantes*, XI, 4, 8.

Dunoyer (Mademoiselle.) Lettres qui lui sont adressées, XI, 1 à 9.

Dupaer *et sa femme*, comédiens de la troupe de Molière, IX, 35.

Du Pas, officier. Rend Naerden au prince d'Orange, IV, 113. Sa mort, 114.

Dupaty, avocat général à Bordeaux, V, 490, 492; XIII, 92, 526. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 992; XIII, 67.

Duperré de Saint-Maur, écrivain, VII, 272.

Duperron (Le cardinal). Se prononce en faveur du pape aux états généraux de 1614, III, 514; IV, 251. Sollicite à Rome l'absolution de Henri IV, 720. Ses discours contre l'inviolabilité de la couronne, 731. Son opinion sur la Bible, VIII, 92. Cité, V, 172.

Duperron de Castera. Traduit le *Newtonianisme*, XI, 201.

Dupeyron, pseudonyme de Voltaire, VIII, 702, 703, 704, 707.

Dupin (La). Rôle qu'elle joue dans le procès du maréchal duc de Luxembourg, IV, 200.

Dupin (Louis-Ellies), docteur de Sorbonne, II, 899; IV, 99; VI, 699; VII, 472; VIII, 303.

Dupin (Claude), fermier général, V, 443.

Dupinet (Antoine), auteur d'un ouvrage intitulé : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, etc., etc.*, VIII, 234.

Duplaix (Scipion), écrivain, IV, 39.

Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, IV, 600, 609, 609, 775 et suiv.; XII, 44. Accusations dont il est l'objet, 452.

Duplessis, jésuite, VII, 201.

Duplessis-Chatillon. Blessé à Fontenoy, II, 696.

Duplessis de la Hauterive, auteur du poème de la Religion d'accord avec la Raison, XII, 234.

Duplessis-Mornay. Notes sur sa vie, II, 225, 389; III, 222.

Dupont de Nemours, auteur des *Éphémérides du citoyen*. Lettres que lui écrit Voltaire, IX, 319; XII, 497; XIII, 444.

Dupont (Avocat). Voltaire écrit en sa faveur au président Hénault, XI, 710. Lettres qui lui sont adressées, 696; XII, 1630; XIII, 21, 306.

Dupont (Madame). Ses liaisons avec Corneille, IX, 372.

Dupont d'Anville, docteur en Sorbonne, IX, 319.

Duprat (Le cardinal), chancelier de France. Rédige le *Concordat* de Léon X, III, 564, 605, 609, 690.

Duprat (Guillaume), fils du précédent, évêque de Clermont. Legs qu'il fait aux jésuites, IV, 702.

Duprat (Le P.), IX, 318 et suiv.; XI, 518.

Duprat, comédien, XI, 411.

Duprè de Saint-Maur, académicien, traducteur de Milton, X, 701.

Dupuis, auteur de l'*Origine des cultes*, III, 12.

Dupuis, libraire, XI, 220, 273.

Dupuits (Claude), cornette de dragons. Épouse mademoiselle Corneille, XII, 87 à 62, 62, 328, 528; XIII, 116. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 550.

Dupuits (Madame), femme du précédent. Voy. Corneille (Mademoiselle).

Dupuy (Pierre), écrivain. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 241; IV, 29.

Dupuy (Raymond), fondateur et premier grand maître des *Templiers*, III, 208.

Dupuy (Le président), XI, 220.

Dupuy (Madame). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 704.

Duquesne, lieutenant général des armées navales, IV, 121, 124.

Duquesne, neveu du précédent. Quitte la France après la révocation de l'édit de Nantes et essaye de fonder une colonie au cap de Bonne-Espérance, IV, 251.

Durancy (Mademoiselle), comédienne, XII, 29, 703, 706, 709, 706, 777, 786, 797, 831, 846, 869.

Durand (Gilles), l'un des auteurs de la satire *Ménippée*, IX, 121.

Durand (Mademoiselle), femme auteur, I. Ses ouvrages. V, 288.

Durand, pseud. de Volt. pour la tragédie *des Pelopides*, XIII, 74.

Duranti, premier président du parlement de Toulouse. Sa mort, IV, 711.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), maréchal de France, IV, 7, 150.

Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), fils du précédent, maréchal de France, IV, 7.

Durazzo (Charles de), prince napolitain, III, 249.

Durazzo (Charles de), surnommé *le Petit*, roi de Naples, III, 246, 251. Sa conduite barbare envers Jeanne, sa mère adoptive, 714. Est couronné roi de Hongrie, 260, 715.

Duresnel (L'abbé). (Jean-François du Bellay), traducteur de Pope, XI, 77, 108, 122, 133, 167, 176, 230, 776; XII, 4, 48, 62, 167, 247. Épître de M. Formont à lui adressée, XI, 149. Son séjour à Cirey, 244. Vers sur lui, XII, 208.

Durey de Morsan, secrétaire de Voltaire, XIII, 9, 11, 128, 276.

During, officier suédois, seul compagnon de Charles XII à son départ de Turquie, IV, 250, 251.

Durocher (Guérin), prêtre. Son *Histoire véritable des temps fabuleux*, etc., IX, 122.

Durongel, pseud. de Voltaire, XIII, 132.

Durosoi, écrivain. Cité, X, 611.

Duryer (André), orientaliste, IV, 29; VII, 66.

Duryer (Pierre), auteur dramatique, IV, 90; IX, 344, 349.

Du Sauzet, libraire, auteur d'une tragédie de *Coligni* non représentée, XI, 267, 283.

Du Séjour (Dionis). Voy. Dionis.

Dutens, auteur d'un livre contre les philosophes, intitulé : *le Tocsin*, VIII, 247; XIII, 178.

Du Tertre, notaire à Paris. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 292, 410.

Du Tillet, greffier du parlement, l'un des juge du prince Louis de Condé, II, 300.

Du Tillet. Cité, VIII, 281. Vers qui lui sont adressés, II. 764.

Du Tillot, Français, ministre de l'infant duc de Parme, IV, 412.

Dutot, économiste, V, 346, 388 et suiv.; X, 94.

Du Tremblai (Joseph), capucin. Son caractère artificieux, III, 831; IV, 257; V, 220.

Duval, bibliothécaire de François Ier, VII, 190.

Duval, bibliothécaire du duc de Lorraine, XI, 187.

Duval (Mademoiselle), cantatrice de l'Opéra, XI, 216.

Duval de Saucourt, appelé aussi Epleval, conseiller au présidial d'Abbeville. Sa conduite dans le procès du chevalier La Barre, V, 280, 286; VIII, 316; X, 338 et suiv., 346; XII, 671, 690.

Duvaure, auteur dramatique, XI, 223.

Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, V, 418; VIII, 436; IX, 345.

Duverger de Saint-Étienne, gentilhomme du roi de Pologne. Réponse de Voltaire à une épître qu'il lui avait adressée sur sa comédie de *l'Écossaise*, XII, 161.

Duvernet (L'abbé), proviseur du collége de Vienne, X, 704, 734. Veut écrire l'histoire de Voltaire, XIII, 132. Lettres qui lui sont adressées XII, 800; XIII, 444.

Duvernet (Paris). Voy. Paris-Duvernet.

Duvoisin (Madame), fille de Calas. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 126.

E

Eau. Considérée comme élément, V, 722, 894. Sa distribution dans Paris, XII, 609, 903.

Eaux (*Prendre les*). Inefficacité de cette médication, XIII, 92.

Ebbon, archevêque de Reims, III, 128, 132, 633, 634.

Ébionites (*Secte des*), VII, 672, 734. Leur évangile, VI, 494.

Eboli (La princesse d'), maîtresse de Philippe II, d'Espagne, II, 294.

Ecclésiaste (*Précis de l'*) en vers, II, 612. Par qui et quand fut composé, V, 201; VIII, 202.

Ecclésiastiques. Voyez *Abbés, clergé, évêques, prêtres*.

Échange (*L'*), ou *Quand est-ce qu'on se marie?* comédie de Voltaire, I, 207; XII, 176.

Échard (Laurent), auteur d'une *Histoire romaine*, VII, 216, 221; IX 634.

Échecs. Jeu inventé par les Indiens, III, 98, 99 et suiv.

Éclaircissements sur l'Histoire de Charles XII, par Voltaire, IV, 294 et suiv.

Éclipse. Art. du *Dict. phil.*, VII, 461.

Écliptique. Recherches sur son obliquité, V, 800, 809; XI, 230.

École des Amis (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, XI, 241.

École des Femmes (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 41.

École des maris (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, IX, 40.

Écoles (*Des*) dans les campagnes, VII, 527.

Économie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 463.

Économie publique ou politique, VII, 466. Ouvrages composés sur ce sujet, 38; VIII, 430.

Économie de paroles. Art. du *Dict. phil.*, VII, 466.

Écossais. Antagonisme avec les Anglais, III, 281. Leurs mœurs, VI, 267, 268.

Écossaise (*L'*), comédie, I, 716 et suiv. Détails sur cette pièce, 718; X, 263, 264; XII, 28, 27, 28, 31, 34, 38, 100, 102, 108, 117, 282.

Écosse. Situation de ce pays à l'époque de Charles-Quint, III, 281. Troubles religieux, 288; IV, 267, 268.

Écrivains. Liste de ceux qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, IV, 12 et suiv. Détails sur quelques-uns d'entre eux, V, 27; VI, 207; VIII, 170 et suiv. 281; IX, 168.

Écrouelles. Art. du *Dict. phil.*, VII. 470. De l'usage de toucher les écrouelles chez les rois de France et d'Angleterre, III, 117 (et notes); X, 201.

Écueil du sage (*L'*), titre primitif de la comédie du *Droit du seigneur* de Voltaire, I, 709.

Édelinck, graveur, IV, 62.

Éden ou *Aden*, ville de l'Arabie, III, 90.

Édit de Nantes. Accordé par Henri IV, IV, 228, 734. Révoqué par Louis XIV, 229, 260; V, 221. Réflexions philosophiques sur cet édit, 222. *Apologie de la révocation* par l'abbé Caveyrac, 216. Réponse à cette apologie, 228; VIII, 227.

Édith, femme de Loth. Changée en statue de sel, VI, 247.

Édouard le Saint ou le Confesseur, roi d'Angleterre, III, 147.

Édouard Ier, roi d'Angleterre, III, 231, 268.

Édouard II, roi d'Angleterre, fils du précédent, III, 268.

Édouard III, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 267, 330, 361, 362, 366, 512, 703, 704, 708; V, 471.

Édouard III, tragédie de Gresset, X, 147, XI, 367.

Édouard IV, roi d'Angleterre. Principaux événements de son règne, III, 368 à 381.

Édouard V, fils du précédent. Sa fin tragique, III, 380, 386.

Édouard VI, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 400, 476, 477.

Édouard-Charles, dit le *Prétendant*, IV, 367; VIII, 407; IX, 13.

Édouard, duc de Parme, III, 578.

Éducation. Entretien philosophique sur ce sujet, VI, 641. Art. du *Dict. phil.*, ou Dialogue entre un conseiller et un jésuite, VII, 471. Le théâtre considéré comme moyen d'éducation, X, 484, 488. Lettre de Voltaire sur l'éducation des enfants, XII, 530.

Éducation d'une fille (*Gertrude ou l'*), conte en vers, II, 600.

Éducation d'un prince (*L'*), conte en vers, II, 607.

Edwige-Éléonore de Holstein, mère et tutrice de Charles XII, IV, 445.

Edwige, sœur ainée de Charles XII, IV, 446.

Effiat (Le marquis d'). Sa mission auprès de Charles Ier, V, 17.

Efficace. Emploi de ce mot pris comme substantif, IX, 473.

Égalité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 472. Discours sur l'égalité des conditions, II, 600.

Egbert, l'un des premiers rois d'Angleterre, III, 141.

Égésippe, historien, Cité. VI, 190; XIII, 11.

Éginhard, secrétaire et historiographe de Charlemagne. Cité, III, 190, 196; VI, 304, 701; VIII, 221.

Église. Son institution, schismes, etc., III, 116, 190, 148, 149, 181, 249, 289 et suiv., 379, 383 et suiv., 386; IV, 30; V, 170, 222; VI, 701. Précis de l'histoire de l'Église chrétienne, art. du *Dict. phil.*, VII, 474 à 487. Donations faites à l'Église, art. du *Dict. phil.*, 445 et suiv. Biens de l'Église, art. du *Dict. phil.*, 501. Droit canon, 482 et suiv.; VIII, 168 et suiv., 202 632 et suiv.; IX, 491; X, 227, 304, 721 et suiv.

Église gallicane. Établissement de ses libertés, IV, 251 et suiv.; 749; VIII, 271.

Église grecque. Son origine et son histoire, III, 115 et suiv., 130 et suiv., 290, 296, 724, 308 et suiv.; V, 264; VII, 485, 488.

Église romaine. Sur quels fondements elle établit sa puissance, III, 173 et suiv.; VIII, 630. Ses excès, VI, 212 et suiv.

Églogue. Art. du *Dict. phil.*, VII, 487.

Églogue allemande, II, 670.

Egmont (Le comte d'), général de Philippe II, roi d'Espagne. Gagne la bataille de Gravelines, III, 468. Sa mort, 487.

Egmont (Le comte d'), fils du précédent. Envoyé au secours de la Ligue par l'Espagne, II, 281, 323; III, 502. Sa mort, II, 281.

Egmont (Madame d'), XI, 44. Lettre que lui écrit Voltaire, 722.

Egon (Comte). Vend Fribourg à l'Autriche, III, 711.

Égra (*Diète d'*), dans laquelle l'empereur Frédéric II réprime la rapacité des seigneurs, III, 196.

Égypte. Remarques sur son antiquité, II, 6, 27 et suiv., 51; XII, 103, 330. Troglodite, III, 27. Thèbes, 28. Hiéroglyphes, 29. Monuments égyptiens, 30. Pyramides, V, 122; VII, 122. Se rend redoutable à l'empire ottoman, III, 487, et aux croisés, V, 122. Fragment de l'histoire de ce pays, 240.

Égyptiens. Peuple esclave, superstitieux et ignorant, V, 44. Subjugué par les Arabes pasteurs, VI, 263; V, 223; VII, 127. Ont-ils peuplé la Chine? V, 229. Culte et croyance des Égyptiens, III, 30, 31; IV, 618; V, 121, 207; VI, 286, 344, 464; VII, 707. Doutes à ce sujet, V, 72.

Ehrenpreus, secrétaire de la chancellerie de Charles XII, IV, 510.

Ehrenskold, amiral de Charles XII. Battu par les Russes, IV, 623.

Eidar, prince de Perse. Notice, III, 422 et suiv.

Eisen, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 518.

Eisinger. Soulève l'Autriche en faveur de Ladislas, roi de Bohême, III, 727.

Ekard, marquis de Thuringe. Prétend à l'empire, III, 231.

El. Signifiait *Dieu* chez les Phéniciens, III, 18.

Élargir. Emploi de ce mot comme terme de palais, XII, 347.

Élasticité des corps. Si le feu en est la cause? V, 770-771.

Elbeuf (Le duc d'). S'arme contre le cardinal de Richelieu, III, 532.

Elbing, ville de Pologne. Refuse le passage aux troupes de Charles XII, IV, 666. Assiégée et prise par le czar en 1710, 691.

Eldorado, contrée imaginaire en Amérique que Raleig crut avoir trouvée, III, 440. Voyage de *Candide* dans ce pays, VIII, 303.

Électeurs (*Liste des*) de l'empire d'Allemagne depuis la fin du treizième siècle, III, 618. Par qui furent institués, 947, 698; V, 64.

Électre, sujet de tragédie traité par les anciens et les modernes, I, 614.

Électre de Sophocle, I, 647; IX, 419.

Électre de Longepierre, I, 622, 646, 681.

Électre de Crébillon, I, 685; IX, 94, 230; X, 214.

Électricité. Si le feu en est la cause? V, 772.

Élégance. Art. du *Dict. phil.*, VII, 488.

Éléments. Dissertation sur les éléments, V, 624.

Éléments de la philosophie de Newton, par Voltaire, V, 688 et suiv. Voyez Newton.

Éléonore de Guzman, maîtresse d'Alfonse XI, roi de Castille, III, 368.

Éléonore de Guyenne, femme de Louis le jeune, III, 168, 189, 208, 207. Puis de Henri II, roi d'Angleterre, 189.

Éléonore de Portugal, sœur de Charles-Quint et femme de François Ier, III, 753.

Éleusine. Voy Cérès-Eleusine.

Elie (Le prophète). Son histoire, III, 891; VI, 452, 457. Des fanatiques qui se font passer pour lui, VIII, 163.

Élie et Énoch. Art. du *Dict phil.*, VII, 490.

Élie (Le P.), carme. Ses réponses au R. P. l'Escarbotier sur les collimaçons, V, 633.

Éliézer, serviteur d'Abraham, VI, 320.

Éliézer, rabbin, VII, 631.

Elipand, archevêque de Tolède, condamné pour ses doctrines sur J.-C. sous Charlemagne, III, 629

Elisabeth, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Son avénement au trône, III, 402. Histoire des principaux événements de son règne, II, 340; III, 476 à 488, 502, 508; VIII, 200. Ses connaissances dans la langue grecque, XI, 604.

Élisabeth *de Bosnie*, régente de Hongrie. Notice sur elle et sur sa fille, la reine Marie, III, 360.

Élisabeth ou Isabelle *de France*, femme de Philippe II, roi d'Espagne. Sa fin tragique, III, 476.

Élisabeth *de France*, fille de Henri IV et première femme de Philippe IV, roi d'Espagne, IV, 2.

Élisabeth *de Parme*, deuxième femme de Philippe V, IV, 312, 322.

Élisabeth Pétrowna, impératrice de Russie, IV, 384, 578, 607, 617, 643, 681. Sa mort, X, 220. Vers que lui adresse Voltaire, II, 779. Citée, IX, 322.

Élisabeth, princesse d'Anhalt-Zerbst, mère de l'impératrice Catherine II. Lettre qu'elle écrit à Voltaire, qui lui avait envoyé un exemplaire de ses œuvres, X, 481. Autre, 490.

Élisée, prophète. Son histoire, V, 138; VI, 433 (note) et suiv., 457.

Eller (Jean-Théodore), médecin du grand Frédéric, XI, 441.

Elmacin, historien. Cité, III, 202.

Éloge de Crébillon, par Voltaire, IX, 23.

Éloge funèbre de Louis XV, IX, 30.

Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741, IV, 14. Autre sur le même sujet par le grand Frédéric, X, 228.

Éloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province par M de Chambon, VIII, 641.

Éloge historique de madame Duchatelet, XI, 20

Éloges funèbres. Fontenelle et Condorcet ont tracé la vraie méthode à suivre pour la composition de ce genre d'ouvrage, IX, 20.

Éloquence. En quoi elle consiste, IX, 128; XI, 128. Art. du *Dict. phil.*, VII, 490

Elsoen, moine. Prêche une croisade en Bretagne, III, 212.

Eltz (Philippe-Charles), électeur de Mayence, III, 619.

Emblèmes. En usage dans l'antiquité, III, 27. Art. du *Dict. phil.*, VII, 493, 688, 704 et suiv.

Embrun (Le concile d'). A été convoqué contre les Jansénistes, IV, 272.

Émeri (Particelli d'), surintendant des finances sous Louis XIV, IV, 16, 11.

Émile de J.-J. Rousseau. Critique de cet ouvrage, V, 452.

Emmanuel, roi de Portugal, III, 418.

Emmanuel-Marie (Le duc), électeur de Bavière. Sa conduite au siége de Vienne, III, 720.

Emmerot, ligueur, un des Seize, II, 304.

Empereur de la Chine et frère Rigolet (*L'*), dialogue philosophique, VI, 720 et suiv.

Empereurs en Sorbonne (*Les trois*), satire de Voltaire, II, 730. Ce qu'en dit l'auteur, X, 668.

Empereurs d'Allemagne depuis Charlemagne. Leur chronologie, III, 618 et suiv., 681. Liste des empereurs contemporains de Louis XIV, IV, 4. Leurs prétentions sur la Hongrie, III, 320 et suiv. Leur élection établie par la bulle d'or, III, 247, 698, 700 et suiv. Cérémonies de leur couronnement, 304 et suiv., 349. Empereurs déposés par des évêques, 137. Devaient résider à Rome, 198. Se croient toujours les arbitres de l'Europe, 327. Leurs querelles avec les papes, 668. Voyez *Allemagne*.

Empire grec. Voyez *Empire d'Orient*.

Empire d'Occident ou *Empire d'Allemagne*. Voy. *Allemagne*.

Empire Ottoman. Voyez. *Turquie*.

Empire romain. Sa décadence, III, 107, 108, 111, 245, 292. Son étendue sous Constantin, VII, 378. Passe aux mains de Charlemagne, III, 119, 622. Son étendue sous Charles le Chauve, 126. Sous Léopold Ier, 720.

Empire d'Orient ou de Constantinople, III, 145 et suiv., 149. Son état à l'époque des croisades, 198 et suiv., 210 et suiv., 218 et suiv. Sa décadence, 220 et suiv. Subjugué par les Turcs. 227 et suiv., 303 et suiv.

Empiricus Sextus. Cité. VII, 92.

Empoisonnements. Détails sur ceux qui eurent lieu sous le règne de Louis XIV, IV, 190 et suiv.; V. 220. Art. du *Dict. phil.*, VII, 497.

Enchaînement des choses, dialogue, VI, 636.

Enchantement. Art du *Dict. phil.*, VII, 499 et suiv.

Encratites, secte de chrétiens. Leur Évangile, VI, 422.

Encyclopédie. Détails sur sa publication. Éloge de cet ouvrage, II, 728; IV, 438; V, 66; VI, 575, 770, 772, 774; VII, 2; VIII, 198, 120, 147, 707, 708; IX, 518; X, 276, 287, 544, 590, 662, 666, 667, 690, 690, 670 à 673, 754; XI, 600 600, 702, 947, 948, 950, 958 à 963; XII, 10, 25, 28, 30, 34, 35, 182, 185, 186, 231, 328, 371, 431, 444, 456, 494, 509, 518, 524, 581, 606, 676, 678, 931, 957, 1017, 1018, 1025; XIII, 12, 106.

Endor (*Pythonisse d'*), III, 46; VI, 411.

Énéide. Voyez Virgile.

Énergumènes (*Les*), dialogue philosophique, VI, 647.

Enfants. Leur *éducation*. Voyez ce mot. Leurs devoirs, II, 600; VI, 611; VII, 471; VIII, 121; XII, 350.

Enfant prodigue (*L'*), comédie de Voltaire, I, 301 et suiv. Ce qu'on en dit dans la correspondance, XI, 188, 203, 212, 216, 217, 219, 222, 223, 225, 234, 243, 247, 300.

Enfer. Art. du *Dict. phil.*, VII, 502. Observations sur cet article, X, 259. Description de l'enfer donnée par divers auteurs, IX, 168. Descente de Jésus-Christ aux enfers, VII, 668.

Enflier. Emploi de ce mot, XIII, 7.

Engelberg, comte de la Marche, électeur de Cologne, III, 619.

Engelberg, comte de Falckenstein, électeur de Cologne, III, 619.

Enghien (Duc d'). Blessé mortellement à la bataille de Saint-Quentin (1557), III, 466.

Enghien (Le comte d'). Gagne la bataille de Cérisoles, III, 377, 767.

Énigmes. Voyez. *Emblèmes*.

Enguerrand de Couci, gentilhomme picard Obtient de l'empereur Charles IV la permission de faire la guerre à l'Autriche, III. 713.

Enguerrand de Marigni, comte de Longueville. Son supplice, IV, 677.

Ennery (Le comte d'), administrateur des colonies, IV, 488

Enoch. Art. du *Dict. phil.*, VII, 469. Livre qui lui est attribué, III, 64, 68, 106; IV, 813; V, 193; VI, 240; VII, 134, 248.

Enquinauder. Emploi de ce mot. XI, 240.

Entendement. Considéré comme volonté libre, VII, 614.

Enterrement. Inconvénient des inhumations dans les églises, II, 692; VIII, 318; XII, 923. Art. du *Dict. phil.*, VII. 206

Enthousiasme. Art. du *Dict. phil*, VII, 207. Doit être gouverné par la raison, X, 859.

Enthousiastes (*Secte des*) en Angleterre, II, 302; III, 886 et suiv.

Entrymius Zigabenus. Cité, VI, 444.

Entius ou Enzio, roi de Sardaigne, III, 668. 864.

Entragues (Balzac de Clermont d'). Tué à la bataille d'Ivry, II, 326.

Entragues (Georges d'), duc de Phalaris, XI, 44.

Entragues (La marquise d'), maîtresse de Henri IV, III, 812; IV, 729.

Entragues (Le chevalier d'). Chasse les Autrichiens de Crémone, IV, 183, 184.

Entretiens philosophiques, par Voltaire, VI, 616 et suiv.

Envie. Réflexions à son sujet, II, 192; X, 74. Discours en vers, II, 463. Art. du *Dict. phil.*, VII, 209.

Envieux (*L'*), comédie de Voltaire, I, 388 et suiv.; XI, 201.

Enville (Le duc d'). Sa mort, IV, 385.

Enville (La duchesse d'). S'intéresse à la famille Calas, V, 274, 287; X, 736, 738; XII, 200, 300, 308, 770. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 262, 281.

Enzio. Voy. Entius.

Éon (Le chevalier d'), XIII, 209, 433, 438 et suiv.; XII, 499, 845.

Épandre. Emploi de ce mot, IX, 815.

Épernon (Duc d'), favori de Henri III, II, 963; III, 498, 812, 816, 818, 819, 830; IV, 729, 71, 738; VII, 314, 752.

Épernon (Duc d'), courtisan de Louis XIV. Voy. Antin (Duc d').

Éphémérides (*Diatribe à l'auteur des*). par Voltaire, V, 478 et suiv.; X, 302.

Éphémérides du citoyen. Ouvrage cité, V, 284.

Éphèse (Concile d'), VI, 262.

Épices. Redevance judiciaire, III, 346; IV, 663.

Épictète. VI, 670, 718; VII, 700; VIII, 133.

Épicure. Son système, V, 810; VI, 42. Dialogue sur sa philosophie, 748 et suiv. Cité, V, 677; VII, 212. 310, 191.

Épigramme. Remarque sur ce genre de poésie, II, 670, 671; IX, 181. Art. du *Dict. phil.*, VII, 309.

Épigrammes de Voltaire, II. 700.

Epinay (Madame d'). Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 248, 843, 883; XII, 1030; XIII, 60, 78, 280, 282. Citée, X, 880; XI, 844, 846, 846; XII, 60; XIII, 282.

Épinay ou l'Épinay (Mademoiselle), comédienne, XII, 948.

Épiphane (Saint), VI, 897; VII, 734.

Epiphanie. Signification de ce mot, V, 127. Art. du *Dict. phil.*, VII, 811. Vers sur l'Épiphanie de 1741, II. 777.

Épitaphe de damoiselle Rauquet par Corneille, IX, 877.

Épitaphes en vers par Voltaire, II, 686, 780, 767, 768, 783, 788, 798, 802, 804.

Épître écrite de Constantinople aux frères, facétie de Voltaire, VIII, 638.

Épître. Du choix et de la composition d'une épître morale. Conseils à Helvétius, IX, 66. Voltaire supprime les formules de pure vanité dans l'épître dédicatoire, 260.

Épître (supposée) *aux Romains, traduite de l'italien par le comte de Corbera* (Voltaire), VI, 294 à 304.

Épîtres en vers par Voltaire, II, 888. Détails sur la composition de quelques épîtres, IX, 198; X, 428, 429; XI, 118, 871.

Éponine, tragédie. Citée, XII, 349.

Épopée, Poème épique. Art. du *Dict. phil.*, VII, 811.

Épreuves ou *Jugement de Dieu*, III, 132, 176, 177, 380; VII, 884.

Équivoque. Art. du *Dict. phil.*, VII, 886.

Érasme, écrivain allemand, III, 383; VI, 868; VIII, 132. Son *Entretien avec Lucien et Rabelais dans les champs Élysées*, VI, 630. Sa *Vie* écrite par l'évêque de Burigny, XI, 618.

Eratou (anagramme d'Arouet), pseudonyme de Voltaire, II, 816; IX, 282.

Ercilla (don Alonzo de), II, 373.

Éric, roi de Danemark et de Suède. Est déposé par les États (1449), III, 736.

Éric, roi de Danemark. Envahit la France au neuvième siècle. III, 139.

Éric, fils de Gustave Vasa, roi de Suède et de Danemark. Notice sur sa vie, III, 881.

Érimbolt, pseud. de Voltaire, XII, 815.

Ériphyle, tragédie de Voltaire, I, 191. Détails sur cette pièce, XI, 68 à 78, 84, 85, 100, 102, 104.

Erlach (Le comte d'), IV, 80, 306.

Erlach (Le brigadier d'). Tué à la bataille de Lawfeldt, IV. 379.

Erlang, évêque de Würtzbourg. Trahit l'empereur Henri V, III, 662.

Ernest-Auguste, duc de Brunswick, électeur de Hanovre, III. 690.

Ernest de *Baviere*, évêque de Liége, puis archevêque de Cologne, III. 618, 771.

Ernest-Frédéric, dit le religieux, électeur de Saxe, III. 690.

Ernest, duc de Souabe. Est mis au *ban* de l'empire, III, 641.

Ernest, Comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, III, 763.

Érostrate. Brûle le temple d'Éphèse, II, 831.

Errement. Emploi de ce mot, IX, 288.

Erreur. Dans quel cas peut-être louable, X, 83.

Érythrée, sibylle, III, 41.

Esau. Commentaire sur son histoire et celle de ses descendants, VI, 263.

Escarbagnas (*La comtesse d'*), comédie de Molière. Commentaire sur cette pièce, IX, 49.

Eschyle, père de la tragédie, I, 69. 149, 289, 646 et suiv.

Esclavage. Réflexions à ce sujet, V, 463; VI, 669, 696, 691; VII, 264.

Esclaves, VI, 669 et suiv. Art. du *Dict. phil.*, VII, 264. 827, 829.

Escobar, jésuite, I, 78; II, 394.

Escobiac, auteur de la Christiade, VIII, 49.

Escovedo. Assassiné par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, III, 464.

Esdras. Rejt entièrement les livres juifs, VI, 234, 241, 498. Commentaire sur ses livres, 499.

Ésope. N'était autre que le *Lokman* des Persans, III, 89. Ses fables, VI, 42.

Espace. Art. du *Dict. phil.*, VII, 830.

Espagnac (Le baron d'), gouverneur des Invalides. Correspondance de Voltaire avec lui, XIII, 444.

Espagnac (L'abbé d'), fils du précédent. Auteur d'un éloge du maréchal de Catinat, XIII, 304. Voltaire le recommande à d'Alembert pour le faire entrer à l'Académie, X, 781, 739, 783. Cité, XII, 16, 20, 21, 26, 36, 37, 41, 49, 51, 124, 138.

Espagne. Peuples qui l'envahissent successivement, III, 73. Est subjuguée par les Sarrasins aux huitième et neuvième siècles, 143 et suiv. Situation de l'Espagne et des mahométans jusqu'au douzième siècle, 171. Guerres contre les Maures; le Cid, 172 Son état au douzième siècle, 223, 234. Au milieu du quinzième siècle, 294. Boabdilla, dernier roi maure, 298. Ferdinand et Isabelle, *ibid.* Maures et juifs persécutés, *ibid.* Histoire de l'Inquisition, III, 413 et suiv.; VII, 183; VIII, 378; X, 733; XIII, 14 et suiv. Son gouvernement, ses mœurs depuis Philippe II jusqu'à Charles II, III, 859. Ministère du duc de Lerme, 540. D'Olivarès, *ibid.*, 541. Le Portugal sous le joug, *ibid.* Théâtre espagnol, *ibid.* Munificence des seigneurs espagnols, *ibid.* L'Espagne sous Charles II, 842 Avant Louis XIV, IV, 64. Guerre de la succession, 143, 180 et suiv., V, 663; X, 82. Progrès de la raison dans ce pays, XII, 857.

Espagnols. Leur caractère, III, 415; VIII, 208. En quoi sont supérieurs aux autres peuples, III, 472, 840.

Esperance. Nécessaire à l'homme, II, 812.

Espinac (D'), archevêque de Lyon. Ses intrigues en faveur de la ligue, IV, 717; II, 888.

Espinasse (D'). Malheurs de cette famille, XII, 691, 701, 707.

Espion chinois (*L'*), par le chevalier *Goudard*, V, 204.

Espion turc (*L'*), V, 204.

Esprit (Jacques), oratorien, IV, 89; VII, 888.

Esprit. Art. du *Dict. phil.*, VII, 278, 831 Définition qu'en donne le grand Frédéric, X, 868. De l'esprit en littérature, IX, 852. *Épître* sur l'orgueil et la paresse de l'esprit, 67.

Esprit (*De l'*), ouvrage d'Helvétius. Voyez Helvétius.

Esprit du clergé (*L'*), ouvrage philosophique, X, 669.

Esprit des Lois par Montesquieu. Commentaire sur cet ouvrage, V, 444 et suiv.

Esquimaux. Remarques sur ces peuples, III, 11.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, par Voltaire, III, 1 à 616. *Remarques* pour servir de supplément à cet ouvrage, V, 42 et suiv. *Fragments sur l'histoire* faisant suite à cet ouvrage, 228 et suiv. Comment et pourquoi Voltaire entreprit cet Essai, 42. Résumé de cette histoire générale et son grand objet, III, 606 et suiv.; V, 47 et suiv. *Éclaircissements historiques*, V, 164 et suiv., 211 et suiv. Lettre à M***, professeur en histoire, sur cet ouvrage, IX, 210. Éloge qu'en fait le grand Frédéric, X, 188, 190, 193 Est la continuation de l'*Histoire universelle* de Bossuet, III, 72. Dédié à madame Duhatelet, 1, 71; V, 225. Détails et particularités sur sa publication, XI, 607, 610, 611, 619, 631, 670, 674, 682, 687, 691, 696, 694, 696, 718, 729, 818; XII, 23, 260, 301, 302, 306, 389, 395, 397. En quoi cet ouvrage put déplaire au parlement, 396, 397, 398, 618, l'abbé Audra l'abrége pour les écoles, III, 928.

Essai sur la nature du feu et sur sa propagation, V, 764 et suiv.

Essai sur les probabilités en fait de justice, V, 808 et suiv.

Essai sur la poésie épique. II, 242 et suiv.; XI. 117.

Essai sur les guerres civiles de France, II, 330 et suiv.

Essai sur les préjugés. Opinions de Voltaire et de Frédéric sur cet ouvrage, X, 298.

Essai sur l'homme de Pope, V, 41.

Essen, général russe, sous Catherine II, X, 448.

Esséniens, secte juive, VI, 468; VII, 674; VIII, 298. Art. du *Dict. phil.*, VII, 840.

Essex (Robert d'Evreux, comte d'). Son histoire, II, 300; III, 478, 480; IX, 644.

Essex (Lord). Concourt à la révolution contre Charles Ier, III, 886.

Essex (*Le comte d'*), tragédie de Thomas Corneille. Commentaires sur cette pièce, IX, 644 et suiv.

Est (D'), princes d'Italie, III, 827; V, 371; VII, 676.

Est (Anne d'), mère des deux princes de Guise assassinés à Blois. Sa requête au parlement, IV, 709.

Estaing (Le comte d'). Son expédition dans l'Inde, IV, 788, 788. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 688.

Estaing (M. d'), débiteur de Voltaire, XI, 880.

Esther. Erreur du peuple juif à son égard, VIII, 638.

Esther (*Livre d'*). Remarques dont il est l'objet, VI, 481; X, 668.

Esther, tragédie de Racine. Réflexions sur cette pièce, I, 74; VIII, 655; IX. 340, 816.

Estienne (Henri). Son apologie d'Hérodote, VII, 436.

Estonie, province russe. Conquise par Pierre le Grand, IV, 882, 601, 647.

Estrades (Godefroi, comte d'), ambassadeur de France à Londres. Ses lettres diplo-

matiques, III, 338, 872; IV, 29. Tué à la bataille de Dettingen, 338.
Estrées (Gabrielle d'), maîtresse de Henri IV, II, 331; IV, 725.
Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal de France, III, 318; IV, 7.
Estrées (Le cardinal d'), chargé d'affaires de Louis XIV à Rome, IV, 127, 279.
Estrées (Jean, comte d'), vice-amiral, puis maréchal de France, IV, 7, 113.
Estrées (Victor-Marie, duc d'), fils du précédent, IV, 7.
Estrées (Louis-César, maréchal d'). Commande les troupes françaises alliées de l'Autriche à Hartembock, IV, 306. Sa conduite à Foutenoy, II, 497.
Estrées (L'abbé d'), auteur de l'année merveilleuse, V, 309; VIII, 194; X, 681, 625, 629; XII, 812, 813, 818, 818, 842, 842, 849, 864, 728.
Étallonde de Morival. Condamné à Abbeville avec le chevalier la Barre, pour crime de sacrilége, I, 40; V, 893, 896; X, 641 et suiv. Se réfugie en Prusse, I, 40; X, 822, 826, 827, 828, 824, 826, 828, 829, 831, 836, 837, 838, 839, 840. Démarches et écrits de Voltaire en sa faveur, 343 à 369, 361 à 364, 366, 367, 381, 888, 710, 734 à 743; XII, 778, 781, 796, 797; XIII, 168, 206, 234, 236, 261, 262, 263 à 271. Son voyage à Ferney, 261, 262. Autres détails, 275 à 279, 281, 282, 283, 286, 290, 292, 294, 295, 299, 303, 316, 317, 417. Lettres qui lui sont adressées, XII, 737, 747 797, 829; XIII, 176, 230, 238, 240, 327.
Étampes (Jacques de la Ferté-Imbault d'), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 7.
États, gouvernements. Art. du *Dict. phil.*, VII, 342. Comment les États étaient gouvernés aux quinzième et seizième siècles, III, 364. Tout État doit être indépendant. Dialogue, VI, 701 et suiv,
États généraux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 344. Convoqués par le roi Jean en 1355, III, 364. Admission du tiers état et affranchissement des communes, 284. Réflexion sur l'état du clergé, 285. Etats généraux tenus à Orléans après la mort de François II, 424. A Pontoise sous la minorité de Charles IX, *ibid.* Sous Philippe le Bel, IV, 672. A Blois, 706. A Paris sous la ligue, 718. Assemblée de Rouen convoquée par Henri IV, 721. États généraux de 1614 assemblés après sa mort, III, 316; IV, 730.
Éternité de la matière, VI, 27. Art. du *Dict. phil.*, VII, 345.
Éternuer. Origine de l'usage de saluer ceux qui éternuent, III, 90.
Ethelbert, l'un des premiers rois de l'Angleterre, III, 121, 141.
Éthiopie ou *Abyssinie.* Notes sur ce pays, III, 494, 498
Étienne (Saint), VIII, 190, 206.
Étienne II, pape, III, 111, 612; VII, 446.
Étienne III, pape, III, 112, 113, 612.
Étienne IV, pape, III, 612, 631.
Étienne VI, pape, III, 613.
Étienne VII, pape, III, 125, 612.
Étienne VIII, pape, III, 127, 613; VIII, 222.
Étienne IX, pape, III, 613; VIII, 222.
Étienne X, pape, III, 616.
Étienne, chef des Hongrois, III, 621, 222, 631, 634.
Étienne, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, III, 182, 189, 190.
Étienne confesseur de la reine Constance; accusé d'hérésie. Son supplice, III, 172, 174, IV, 602.
Étienne (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 674.
Étoiles. Recherches sur leur lumière, V, 692; VI, 64.
Étole. Ce que signifie ce mot, II, 414.
Étourdi (L'), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 32.
Être suprême. Voyez Dieu.
Etrennes aux sots ou *Les chevaux et les ânes*, satire de Voltaire, II, 731.
Etres (Gradation des), VII, 318.
Étude. Modération dans l'étude, II, 468. Épître sur l'amour de l'étude, IX, 71.
Eu (Le comte d'), pair de France, connétable. Sa mort (1344), III, 364; IV, 677.
Eu (Le comte d'), grand maître de l'artillerie, II, 493; IV, 338. Vers qui lui sont adressés, II, 720.
Eucharistie. Sur ce sacrement, III, 174, 230, 494. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 806.
Eucher (Saint). Cité, III, 104; V, 168.
Euclide. Cité, VII, 641.
Euctemon, astronome, V, 740.
Eudes ou Odon, comte de Paris, roi de France, III, 138, 630, 640.
Eudes (Le P.), frère de Mezerai. Fonde une congrégation, IV, 45.
Eudes le Maire, bourgeois de Paris. Ennobli par Philippe Ier, III, 218.
Eudoxie Lapuchin, première femme de Pierre le Grand, IV, 889, 603, 611, 650, 632.
Eugène II, pape, III, 612, 632.
Eugène III, pape, III, 164, 614, 636.
Eugène IV, pape, III, 616. Ses démêlés avec le concile de Bâle, 723, 726. Reçoit la soumission de Jean Paléologue et de l'Église grecque, 726.
Eugène *de Savoie* (Le prince). Combat les Français à la Marsaille, IV, 136. Ses succès contre les Turcs, III, 894, 901; IV, 143. Son gouvernement de Flandre, 6. Son origine et son caractère, 138. Fait le maréchal de Villeroy prisonnier à Crémone, 133, 134. Se joint à Marlborough, 135, 136. Et gagne avec lui la bataille d'Hochstedt, 138 et suiv. Est battu à Cassano par Vendôme, 163. Gagne la bataille de Turin, 164. Assiége Lille, 169, 170. Victoire de Malplaquet, 174. Prend le Quesnoi, 178. Épître qui lui est adressée, II, 883. Cité, IV, 478; X, 743; XI, 21, 130.
Euler (Léonard), l'un des plus grands géomètres de l'Europe. On lui doit les lunettes achromatiques, IV, 433; V, 666. Ses recherches, 714, 734; X, 104. Cité, VIII, 890; X, 210, 632.
Euménides. Ce que signifiait ce mot, V, 127.
Eunuques. Leur condition chez les anciens, III, 201, 207; V, 416; VI, 200; VIII, 922.
Euphémie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 317.
Euphemius, Sicilien. Épouse une religieuse, III, 166
Euripide. Réflexions sur ses tragédies, I, 88, 427, 138, 235 et suiv., 646 et suiv.; IX, 235.
Europe. Charlemagne en devient l'arbitre, III, 190. Son état après la mort de Louis le Débonnaire, 134 et suiv. Au dixième et onzième siècle, 189 et suiv. Ses pertes à l'époque des croisades, 217. Sa situation au treizième siècle, 220 et suiv. A l'époque du concile de Constance, 231 et suiv. Comparée à une vaste république dont l'empereur et le pape sont les chefs, 226. Sa faiblesse contre Mahomet, 229. Son état à la fin du quinzième siècle, 243 et suiv., 249. État des juifs en Europe à cette époque, 247. Sous Charles-Quint, 253 et suiv. Du temps de Philippe II, roi d'Espagne, 463. Sous Henri IV, 266. Est plus peuplée aujourd'hui que du temps de Charlemagne, 660. Puissances de l'Europe avant Louis XIV, IV, 62. Ce prince en devient l'arbitre, 99, 103. Paix d'Aix-la-Chapelle (1668), 103. Paix de Nimègue, 122. Paix de Ryswick, 140, 147. Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV, 182. Après sa mort, 310, 312. Son état à la Paix d'Aix-la Chapelle (1748), 268. Sous Louis XV en 1788, 260. Sa situation au retour de Charles XII dans ses États, 631. Ce qu'elle était en 1761, XII, 217. En 1768, 230. Parallèle entre l'Europe ancienne et l'Europe moderne, VI, 688.
Européens ou Européens, I, 631.
Euric ou Évaric, législateur des Goths, V, 488.
Eusèbe de Césarée, évêque. Cité, III, 108, 107; VI, 189, 385; VIII, 206, 304; IX, 262. Ses erreurs en astronomie et en physique, VI, 246, 247.
Eutichus (d'Alexandrie). Cité, III, 299.
Évangile. Art. du *Dict. phil.*, VII, 847, et *Livres*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 19, 20. Mot inconnu des Romains, VI, 322. Sommaire historique des quatre évangiles, 471. Attribués à Matthieu, à Marc, à Luc et à Jean, 486. Collection d'anciens évangiles, 478, et suiv. Notice et fragments de cinquante de ces anciens évangiles, 493 et suiv. Évangile de la naissance de Marie, 488. Protévangile attribué à Jacques, 492. Évangile de l'enfance du Christ, 493, 498, 500. Évangile de Nicodème, 519 et suiv. Évangiles apocryphes, III, 104; VI, 479; VII, 126. Fausseté et contradictions qu'on remarque dans les évangiles, VI, 183, 187, 188, 189; VII, 361; VIII, 689, 670.
Ève (Évangile d'), VI, 488.
Événements (Chaîne des). Art. du *Dict. phil.*, VII, 519.
Événements de l'année 1764, poëme, II, 494. Sur cet ouvrage, XI, 487.
Évêques. Art. du *Dict. phil.*, VII, 848. Leur puissance, III, 101, 188, 189, 134, 138, 137, 140, 143. Évêques guerriers au douzième siècle, 181. S'arment contre les albigeois, 208. Évêques mariés, 223, 488. Leur faste au douzième siècle, 278, 279. Exclus du parlement sous Philippe le Long, 287. Les évêques convoqués par Louis XII confirment la pragmatique-sanction, 343. Fanatisme des évêques anglais, 398, 401. Leur conduite au concile de Constance 488.
Évocation, enchantement. Art. du *Dict. phil.*, VII, 889.
Évitable. Définition de ce mot, IX, 485.
Évrard (M.), VIII, 908.
Exagération. Art. du *Dict. phil.*, VII, 849.
Examen critique des apologistes de la religion chrétienne par Fréret, VI, 278; XII, 760.
Examen important de milord Bolingbroke ou *Le tombeau du Fanatisme*, VI, 167.
Exarchat de Ravenne. Son histoire, III, 111, 114, 190; V, 88 et suiv., 174.
Excellence. Titre donné d'abord aux rois, III, 289. Puis aux ministres, 792.
Excommunication de plusieurs rois de France, III, 161; VIII, 289, 310. Réflexions sur cette mesure, III, 161; IV, 418; VII, 889.
Excréments. Leur influence sur les idées et les passions de l'homme, VII, 407; VIII, 222 276, 277.
Excuse à Ariste, épître de Corneille, IX, 372, 378.
Exideuil (Le marquis d'). Fut-il ambassadeur de Henri IV auprès du czar Michel Federovitz? IV, 229.
Exill, chimiste italien. Complice de la Brinvilliers, IV, 200, 204.
Existence. Sur cet article de l'Encyclopédie du chevalier Jaucourt, VI, 12.
Exode. Examen de ce livre, VI, 285 et suiv.; VIII, 288, 298.
Exorable. Emploi de ce mot par Corneille, IX, 410.
Exorcismes. Pouvoir donné à l'Église de chasser les diables, VII, 477.
Explications. Chez les anciens, I, 226; III, 6. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 840.
Exposition du livre des institutions physiques, V, 727.
Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome, à l'encontre d'une libelle intitulé : Lettre sur le vingtième, VIII, 804.
Extrait de la gazette de Londres, VIII, 600.
Extrait de Jean d'Antioche. Sur la mort de Jésus, VI, 288.
Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France, V, 690, 692.
Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Quercy, le 1er juillet 1760, VIII, 617.
Extrait des sentiments de Jean Meslier, VI, 236.
Extrême. Art. du *Dict. phil.*, VII, 888.
Eymeric (Nicolas), auteur du Directoire des inquisiteurs, VII, 732.
Ézéchias, roi de Juda, VI, 442, 444; V, 190.
Ézéchiel, prophète. Détails historiques qui le concernent. Commentaires sur son livre, II, 816, 817; III, 80; V, 837; VI, 454, 220; VII, 118, 698; IX, 249; XII, 92, 142, 166. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 853.
Ezour-Védam, livre sacré des Indiens, III, 24, 82, 86, 87, 88; IV, 267, 763; V, 188, 196; VII, 288; XII, 202, 845.
Ezzelino, tyran de Padoue, III, 228, 230,

Didier, roi des Lombards. Marie sa fille à Charlemagne, III, 119. Qui la répudie, *ibid.*, 666. Est détrôné et meurt dans un monastère, 119.

Didier, abbé et pape sous le nom de Victor III, III, 176. 182, 638.

Didon, tragédie de Lefranc de Pompignan, VIII, 889, 890; XI, 168, 176, 201.

Diegue de Lara, chevalier. Soutient en champ clos son accusation contre l'infante Oursca, III, 172.

Dieppe, ville bombardée par les Anglais en 694, IV, 139.

Diesbach, colonel suisse. Sa conduite courageuse à Rosbach, IV, 206

Dietrich. Électeur de Mayence, III, 618.

Dieu. Ode sur le vrai Dieu, II, 884. Comment défini dans le Shasta, IV, 810; V, 195; VI, 130; VII, 110. Dans les écrivains de l'antiquité, II, 801; V, 148; VI, 622; VII, 709. Donne aux hommes des idées de justice; loi naturelle, II, 801. Les Romains reconnaissaient un Dieu suprême, IV, 811; V, 884. Synonyme de *puissant* chez les Juifs, V, 841; VIII, 69. Est la force qui meut tout dans l'univers, V, 674, 689; X, 70; XI, 100. Sur son existence, VI, 4, 5, 72, 615, 709, 706 et suiv., 667, 728, 748; VII, 307, 347, 900; VIII, 129, 130, 590; IX, 185; X, 83, 691; XI, 625; XII, 113, 913; XIII, 56, 572. Difficultés et objections, VI, 6, 7. Opinions des matérialistes à ce sujet, 8. Questions sur Dieu, 28, 29, 45 et suiv. Discours d'un athée sur Dieu, 34. Autres d'un manichéen, d'un païen, 35, d'un Juif, 36, d'un Turc, 37, d'un théiste, 38, d'un citoyen, 39. Commentaire sur ce principe de Malebranche : Tout est en Dieu, 60 et suiv.; VII, 701. Son action sur l'homme, VI, 70. S'il est infini et s'il n'a pu empêcher le mal, 73. S'il arrangea le monde de toute éternité, 76. Si la nature de l'âme peut nous faire connaître sa nature, 78, 79. Profession de foi des théistes, 119 à 121. Que la philosophie recommande l'amour de Dieu, 122. Le seul remède contre nos crimes et nos sottises, 218. Toutes les nations civilisées le reconnaissent, 219, 444; VII, 494. Comment il faut le prier, VI, 288. Narration de Moïse et de Platon sur Dieu, 300 et suiv. Noms différents qui lui sont donnés, 309. Il existe dans la nature, 666. Dieu agissant mieux que les dieux d'Épicure, qui ne font rien, 720. Sa représentation dans les églises, VII, 117. Voy. les art. du *Dict. phil. Dieu*, *Dieux*, 481. *Polythéisme*, VIII, 142. *Providence*, 106. *Puissance*, 187. *Théisme*, 662. *Théocratie*, 208. Correspondance avec le roi de Prusse, X, 45 et suiv, 84 et suiv., 62 et suiv., 68, 70, 73, 76.

Dieu et les hommes, VI, 227.

Digby (Lord). L'un des conseillers de Charles Ier, III, 823, 824.

Digeste (*Le*). Découverte de cet ouvrage, III, 664.

Digotrets, docteur de Sorbonne, IX, 317.

Dillon, Irlandais. Deux colonels de ce nom tués, l'un à Fontenoi, l'autre à Lawfelt, IV, 316, 340; IX, 17.

Dillon (Arthur), archevêque de Narbonne, IX, 200.

Dimanche. De la défense de travailler ce jour-là, V, 208; VII, 200. Du tort qui en résulte pour l'agriculture, VII, 277, 278; VIII, 662, 668; IX, 221; XII, 210. Que c'est mal servir la religion de passer ce jour-là dans les cabarets, VIII, 637, 638

Dimanche (*Le*), conte, II, 700.

Dîme.. Abus qui en résultent, VII, 208.

Dimsdale, médecin anglais. Propage l'inoculation en Russie, X, 401.

Dina, fille de Jacob, VI, 217; VIII, 702.

Dîner (*le*) *du comte de Boulainvilliers*, VI, 740 et suiv. Sur la publication de cet ouvrage, XII, 92 et suiv. 870.

Dinouart (l'abbé), l'un des rédacteurs du journal chrétien, VIII, 821; X, 618.

Diocèse. Origine de ce mot, III, 670.

Dioclétien, empereur. Son caractère, III, 669; VIII, 88. Sa conduite envers les chrétiens, III, 103, 104; V, 317; VI, 199, 201 et suiv., 601. Son abdication, III, 104; VI, 602. Établit la coutume de baiser les pieds, III, 622. Abolit la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfants, XIII, 202. Voy. l'art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 432.

Diodore de Sicile. Art. du *Dict. Phil.*, VII, 435. Cité, III, 70; VI, 371.

Diogène. Cynique par vanité, II, 796.

Diogène de Larrce. Ce qu'il rapporte de Pythagore, VIII, 218

Dion Cassius. Cité, II, 26; III, 16; VII, 389; IX, 240.

Dionis (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XIII, 438.

Dionis du Séjour, de l'Académie des sciences, X, 646, 676, 678, 745. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 278, 288.

Directeur de conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 437.

Discord. Emploi de ce mot, IX, 329.

Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux, prononcés à Oxford par M. R. Louth, professeur de poésie. Notice sur cet ouvrage, IX, 246.

Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, par le major Kaiserling (Voltaire), V, 894.

Discours aux Velches, par Antoine Vadé (Voltaire), *frère de Guillaume Vadé*, VIII, 641 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XII, 672, 674.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, traduit par M. le marquis d'Argens (Voltaire), VI, 808 et suiv.

Discours en vers sur l'homme, II, 479 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XI, 220, 222, 302, 306, 343, 373.

Discours sur l'histoire universelle par Bossuet, IV, 230.

Dispensary. Poëme burlesque de Garth, VII, 272, 296.

Dispenses accordées par l'Église, V, 761. Ce qui en revient à la cour de Rome, III, 309; VII, 489; VIII, 666.

Disputes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 432. Discours en vers par Rulhières, *ibid.* Une longue dispute signifie que les deux partis ont tort, VIII, 221. Disputes théologiques, 220, et suiv.; V, 640. Disputes en métaphysique, VIII, 68. Disputes littéraires, 228; X, 632. Disputes scolastiques, V, 431.

Dissertation du physicien de Saint Flour à propos des colimaçons, V, 238.

Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, V, 720 et suiv.

Dissipateur (*Le*) par Destouches, XI, 313, 314.

Distance. Comment on peut l'apprécier, V, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 440.

Ditrich, électeur de Mayence, III, 618.

Ditrich de Nassau, électeur de Trèves, III, 618.

Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, VII, 448.

Divorces. Mémoire d'un magistrat pour en démontrer la nécessité, 32. Réflexions sur quelques divorces célèbres, III, 106; V, 484. Voy. l'art. du *Dict. phil*, VII, 443.

Dodd, prédicateur anglais, convaincu de vol, et pendu, V, 492.

Doddington, Anglais, ami de Thomson, I, 701.

Dodin, avocat à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 200.

Dodwell, écrivain anglais. Cité, V, 824; VIII, 20.

Dogo de Venise. Son mariage avec la mer, VIII, 184

Dogmes. Offensent la divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité, V, 268, 266. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 444.

Doigny du Ponceau. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 314, 488.

Dôle, ville assiégée et prise par Louis XIV, IV, 102.

Dolgorouki (Prince), ambassadeur de Russie en France en 1687, IV, 868. Bat les Tartares (1686), 870. Prisonnier de Charles XII à Mawa, 455, 882. Accompagne le czar en France, 886.

Dolgorouki, de la famille du précédent. Ses succès contre les Turcs en Crimée (1771), X, 430 et suiv. 443.

Dom. Signification de ce titre donné aux bénédictins et aux seigneurs espagnols, III, 144.

Domat (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Domaines des empereurs, rois, etc. Sont inaliénables, VII, 726.

Dominicains. Histoire de cet ordre, II, 307-III, 408; VII, 125, 727, 741. Procès d'un novice contre les dominicains de Berne, III, 527; V, 241; VII, 288.

Dominique (Saint), fondateur de l'ordre des Dominicains, II, 307; III, 408; VII, 125, 737, 741.

Dominis (Antonio de), archevêque de Spalatro en Dalmatie. Victime de l'inquisition, V, 718, 74.

Domitien, empereur. Pourquoi cesse de persécuter les chrétiens, III, 102, 107.

Domnus, pape, III, 615.

Don Garcie de Navarre, comédie héroïque de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 30

Donations. Faites à l'Église par Constantin, VII, 466; VIII, 202. Pepin, Charlemagne, VII, 446. La comtesse Mathilde, 447, 667; III, 181. L'empereur Henri III, VII, 447. Le roi Jean, 448. Paussetté de la plupart de ces donations, V, 221. Donations faites par les papes, VII, 440, VI, 701. Donations entre particulières, VII, 469. Donations des Romains, 448.

Donge (Marquis de), IV, 322.

Donneau, auteur de la *Coeue imaginaire*, IX, 29.

Dongois, greffier du parlement, neveu de Boileau, II, 647.

Doraison de Toraime, avocat général au parlement de Provence, VIII, 131.

Dorat. Sur une épigramme de La Harpe attribuée à tort à Voltaire, X, 681; XII, 851, 872, 878, 879. Éloge de ses poésies, 882, 736; XIII, 249. Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 735, 740, 782, 788, 772, 878.

Dorbay. L'un des architectes du Louvre, IV, 65.

Doria (André), amiral au service de France, puis à celui de Charles-Quint. Rend la liberté à Gênes sa patrie, III, 277, 747, 748, 782.

Doria (Pierre). Délivre Gênes du joug des Allemands en 1746, IV, 363, 491.

Doria, général au service d'Espagne en 1630. Est pris par Montmorenci au combat de Veglitane, III, 220.

Dorléans, avocat, député aux États de la Ligue, III, 804; VI, 700.

Dorléans (Pierre-Joseph), jésuite. Notice, IV, 27.

Dormans (Guillaume de), chancelier au parlement de Paris, III, 312, 316; IV, 676.

Dormants (*Les sept*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 449.

Doroz, procureur général au parlement de Besançon, X, 646.

Dorset (Milord), V, 27.

D'Ossat (Le cardinal). Envoyé à Rome pour obtenir l'absolution d'Henri IV, IV, 720, 721.

Dossert, gouverneur de Rhinberg. Livre la place à Louis XIV. IV, 108.

Dortous de Mairan. Voy. Mairan.

Dotter (Johna), femme de Scanie. Ne vit que d'eau pendant plusieurs mois, IV, 834.

Doucin (Le P.). Fabrique avec les jésuites le Tellier et Lallemand la bulle *Unigenitus*, II, 894; VIII, 640. Cité, VI, 418; XI, 223.

Doujat (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Doutes sur la mesure des forces motrices. Ouvrage cité, V, 724 et suiv.; X, 672.

Douvrier, antiquaire, IV, 198.

Douxmesnil, auteur de *Mémoires sur Ninon de Lenclos*, IX, 274.

Dow, colonel au service de la compagnie des Indes. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, IV, 708, 809, 881; V, 198; VI, 67, 220; IX, 270.

Doxat, major général. Rend aux Turcs une place qu'il ne pouvait plus défendre et est mis à mort, VIII, 206.

Dozithée, évêque de Rostou. Dépose contre Alexis Petrowitz. Abuse de la faiblesse de la princesse Marie; son supplice; IV, 630.

Dragon (*soldat*). Origine de ce nom, II, 467.

Dragonnades. Nom donné aux expéditions contre les protestants, IV, 220.

Dragut, amiral turc, III, 761.

Drake (François), navigateur anglais, III, 475, 476; V, 176.

Dreamer (John), pseudonyme de Voltaire, VIII, 229.

Drebellius, inventeur des thermomètres, VIII, 643.

Dresde. Prise par Frédéric II, IV, 344, 348

Dreux (*Bataille de*), entre les catholiques

et les protestants, II, 200 ; III, 425 ; IV, 709 ; Drevet (Pierre), graveur, IV, 63.
Drogon, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, III, 612, 632.
Drogon, fils de Tancrède. Est élu roi de Pouille, I, 747 ; III, 163.
Droguet. Provençal dont les excès amènent les Vêpres siciliennes, III, 228.
Droit canonique ou *canon*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 482.
Droits féodaux (*Lettres sur les*), IX, 307 à 316 Les *Inconvénients des Droits Féodaux* par Bonceri sont brûlés par ordre du parlement, XIII, 344.
Droit des gens. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Droit de la guerre. Entretien entre un Français et un Allemand, VI, 698 ; VII, 400.
Droits des hommes et usurpations des papes, par Voltaire, V, 367. Ce qu'il dit de cet ouvrage, X, 349, 367.
Droit public. Art. du *Dict. phil.*, VII, 481.
Droit du seigneur (*Le*), comédie, I, 762. Détails et particularités sur cette pièce, XII, 66, 71, 72, 77, 78, 96, 97, 147, 160, 163, 189, 191, 198, 201, 229, 230, 234, 237, 271 à 290.
Droits seigneuriaux. Ceux qui caractérisent les mœurs du temps, III, 196 ; VII 396, 397.
Droit de trêve. Ce qu'on appelait ainsi, III, 422.
Druides. Art. du *Dict. phil.*, VII, 400.
Druides (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Le Blanc, X, 707 et suiv.; XIII, 151 et suiv.
Drummond (Lord), officier au service de France. Envoyé en Écosse pour soutenir le Prétendant, IV, 379.
Dryden, poëte anglais, I, 226 ; II, 673 ; IV, 246 ; VII, 800 ; IX, 2 ; XI, 176 ; XIII, 125.
Duaren, jurisconsulte, VII, 416.
Du Barri ou du Barry (la comtesse), maîtresse de Louis XV. I, 49 ; XII, 1008 ; XIII, 200. Lettre qui lui est adressée, 204.
Du Barri (Le comte), XIII, 281.
Du Barri de la Renaudie, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, III, 423
Du Bartas. Traduit les vers d'Ovide sur l'âme, V, 198.
Du Bellai (Jean), évêque de Paris. Fait brûler six bourgeois accusés d'hérésie, IV, 402. L'un des juges d'Anne Dubourg, 696.
Du Bellay L'abbé. Voyez. Durenel.
Du Belley (Cardinal). S'il était marié à madame de Chatillon, III, 426.
Dubelloy. Voyez De Belloy.
Du Boccage (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 679, 776, 783, 794, 798. Ses ouvrages, XI, 404, 614, 791 ; XII, 804. Sa visite aux délices, XI, 274. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 698 ; XII, 4, 804 ; XIII, 423.
Bubois (Le chevalier). Son duel avec le chevalier de Vervins ordonné par le parlement, III, 321.
Dubois, cardinal. Son origine et sa fortune, IV, 278, 317. Fait recevoir la bulle *Unigenitus*, 725. Sa réception à l'Académie française, IV, 30 ; XI, 26, 27. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 600 ; XI, 23. Cité, IV, 726 ; XIII, 44.
Dubois (Gérard), auteur de l'*Histoire de l'eglise de Paris*, IV, 27.
Dubois (Philippe Goibaud). A traduit saint Augustin, VI, 667 ; VII, 422.
Dubois, comédien, XI, 322.
Dubois (Mademoiselle), comédienne, XII, 20, 177, 347, 378, 702, 846, 848. Vers qui lui sont adressés, 669.
Dubois, intendant de l'armée de Lally, massacré à Pondichéry, IV, 402, 726, 668, 804.
Dubois de Lamotte, capitaine de vaisseau, IV, 398.
Dubordier. Résultats fâcheux de son voyage à Berlin, XI, 648.
Dubos (l'abbé), secrétaire de l'Académie française. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 343 ; IV, 27, 245 ; V, 466 ; VI, 4 ; VII, 285 ; VIII, 28. Cité, IX, 90 ; X, 81 ; XI, 271, 280, 241, 340, 622. Lettre que lui écrit Voltaire, 282.
Duboullay ou Duboulay, auteur d'une *Histoire de l'université de Paris*, VII, 720 ; VIII, 261. Compose un opéra de *Zéphire et Flore*, XI, 11.
Dubourg (Éléonor-Marie du Maine, comte), maréchal de France, IV, 6, 788, 178.
Dubourg (Anne). conseiller au parlement de Paris. Son supplice, II, 207 ; III, 466 ; IV, 698 ; V, 497 ; VI, 117, 284.
Dubourg, chargé d'affaires de France à Vienne, XI, 28.
Dubourg, écrivain arrêté à Francfort. Pourquoi, V, 227.
Dubourg Theroulde, XI, 627, 153, 247.
Dubreuil, copiste de Volt., XI, 89, 105 179.
Dubrocard, maréchal de camp. Tué à la bataille de Fontenoy, II, 486 ; IV, 380.
Dubuisson. Voyez. Courtilz.
Dubut, pseud. de Voltaire, X, 618, 619 ; XII, 808, 809.
Duc de Foix (*Le*), tragédie de Voltaire. Voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
Ducange (Charles Dufresne). Sa notice IV, 28. Son Éloge, V, 280 ; VIII, 218.
Ducas (Constantin), historien grec. Créé prince de Moldavie, III, 300.
Ducas (Michel), empereur d'Orient. Voyez Michel VII.
Ducerceau (Jean-Antoine). Notice, IV, 28. Éloge de ses poésies, VIII, 21, 603.
Duchaila (Le marquis). Blessé à la bataille de Coni, IV, 242. Se distingue au combat de La Mesle, 323. Cité, II, 486.
Duchaila (L'abbé), IV, 323.
Duchange (Gaspard), graveur, IV, 62.
Duchatel (Tannegui). Entre dans Rome, et fait élire un nouveau pape, III, 241. Assassine le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 273, 274.
Duchatelet (Le duc), colonel, XIII, 62.
Duchatelet (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise). Notice sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voltaire lui dédie plusieurs ouvrages, I, 330 ; V, 468 ; XI, 71, 108, 112, 189. Son portrait, 114. Vers qui lui sont adressés, II, 267, 273, 277, 609, 613, 615. Voltaire compose pour elle son *Essai sur les mœurs*, III, 1, 71 ; V, 45, 295, 280. Son éloge, XI, 129, 130, 190, 192, 193, 402. Sur ses ouvrages, V, 666, 703, 727. Vers de l'abbé Conti à sa louange, 727. Voltaire compose pour elle son *Traité de métaphysique*, VI, 1. Apprend le latin, VII, 472, et l'anglais, XI, 121, 124. Comment a développé le système de Leibnitz, 103. Part qu'elle a prise à la *Philosophie de Newton*, X, 19. Éloge de son livre sur la *Nature du feu*, 66, 85, 96, 99. En quoi s'est trompée dans cet ouvrage, 98, 104. Réflexions auxquelles il donne lieu, XI, 263, 268, 270, 273. Concourt à l'Académie des sciences, 547. Pourquoi n'obtint pas le prix, V, 761. Citée, X, 62, 130 ; XI, 142 à 147, 153, 156, 159, 162, 165, 168, 169, 173, 174, 182, 190, 198, 198, 196, 198, 199, 212, 220, 237. Fragment de sa correspondance avec Voltaire, le seul qu'on ait pu trouver, 230. Torts de Maupertuis à son égard, 273, 276. Remarques sur ses études en physique, 367, 384, 385, 391, 397, et en géométrie, 403. Autres détails qui la concernent, X, 110 ; XI, 417, 486, 600 ; XII, 84, 272. Lettre que lui écrit le roi Stanislas, X, 480 : sa mort, 234 ; XI, 282 à 290. Son *Éloge historique*, IX, 20.
Duchatelet (Lomont, marquis), seigneur de Cirey sur Blaise, mari de la précédente, XI, 142, 186.
Duchatelet (le comte), fils du précédent. Blessé à la bataille de Hastembeck, IV, 388.
Duchatelet (Paul Hay), l'un des juges du maréchal de Marillac, III, 230.
Duché, avocat général. Cité, X, 698.
Duché de Vancy (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV. Auteur de quelques tragédies, IV, 22 ; V, 279. Vers qui lui sont adressés, II, 789.
Duchesne (André), historiographe de Louis XIV, IV, 28.
Duchesne (Guy), libraire de Paris, XII, 483, 484, 822. Lettre que lui écrit Voltaire, 434.
Ducis, IX, 62, 306 ; XII, 1019.
Ducker ou Dukker, général de Charles XII et gouverneur de Straisund, IV, 221, 231.
Du Clairon, consul à Amsterdam. Auteur d'une tragédie de *Cromwell*, XII, 490, 701.
Duclaux. Voyez Chimiac La Bastide Duclaux.
Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, II, 240, 729. Rédige l'article *Étiquette* de l'Encyclopédie, X, 234. Son *Histoire de Louis XI*, XI, 462. Remplace Voltaire en qualité d'historiographe de France, 832. Son ouvrage *Sur les mœurs*, XII, 20. Détails qui le concernent, VIII, 222 ; X, 232, 247, 249, 620, 669, 670 ; XI, 249, 287, 280 ; XII, 20, 21. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 462 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Duclos (Mademoiselle), actrice, II, 644, 760 ; VIII, 245 ; XI, 10, 42, 190.
Du Coudrat (Le chevalier). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 191.
Ducrosy (Mademoiselle), actrice. Son portrait de Molière, IX, 26.
Du Deffand (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 706, 804 ; XII, 497, 462. Détails qui la concernent, VIII, 40 ; X, 250, 257, 547, 572, 584, 625, 629, 810, 612, 618, 628, 630, 691 ; XI, 48, 47, 152, 295, 300, 323, 321, 677 ; XII, 2, 147. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 286 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Dudley (Robert), favori d'Élisabeth, IX, 646.
Duels. Fréquents dans l'antiquité, I, 810 ; VII, 104. Inconnus chez les Romains, III, 220. Du duel dans les temps modernes, 321, 326, 364 ; IV, 223, 691 ; V, 423. Époque où ils étaient communs entre les princes mêmes, XII, 233.
Dufai, directeur du cabinet d'histoire naturelle, II, 486. Détails qui le concernent, V, 606 ; XI, 20, 130, 220, 320.
Dufaur, conseiller du parlement sous Henri II, IV, 696.
Dufaure (M.), XI, 481.
Dufossé (Pierre-Thomas), auteur des *Mémoires de Pontis*, IV, 42 ; VII, 190.
Dufour, auteur d'un divertissement pour la prise de Mahon, XI, 794.
Dupourni, continuateur du P. Anselme, IV, 14.
Dufresne, comédien, I, 6 ; II, 463 ; XI, 26, 71, 74, 182, 327, 394, 412 ; XIII, 434.
Dufresne (Mademoiselle), actrice, sœur du précédent. Voy. Quinault-Dufresne.
Dufresnoi (Charles-Alphonse), peintre et poëte, IV, 28.
Dufresnoy (Madame), maîtresse de Louvois, IV, 197 ; VIII, 440.
Dufresny (Charles-Rivière). Notice, IV, 29. Cité, II, 481 ; V, 204 ; VIII, 177 ; IX, 78. Sa mort, XI, 27.
Duguast, mignon de Henri III, IV, 288.
Duguast (Marquis del Vasto). Commande les troupes de Charles-Quint dans le Piémont, III, 755, 757.
Duguay-Trouin (René), chef d'escadre, IV, 28, 139, 178. Ses mémoires, 28 ; XI, 374.
Duguesclin (Bertrand), connétable. Détails sur sa vie, II, 218, 219, 319 ; III, 267, 269.
Duguesclin. Blessé à Fontenay, II, 497 ; IV, 349.
Duguet (Jacques-Joseph), écrivain, IV, 28.
Duhaillan, historien. Cité, V, 93 ; VII, 90.
Duhalde (Jean-Baptiste), jésuite. Ses mémoires sur l'empire de la Chine, III, 77 ; IV, 28 ; V, 189 ; VII, 7.
Duhamel (Jean-Baptiste). Notice, IV, 29
Duhamel du Moncrau (Henri-Louis), académicien, IV, 451. Inventeur d'un semoir, VIII, 460.
Dujarry (L'abbé). Couronné par l'Académie, IX, 311 ; XI, 10, 11 ; I, 6.
Dujonquay. Voy. Morangiès.
Dukker. Voy. Ducker.
Dulaurens, auteur du *Compère Mathieu*. Ouvrages qui lui sont attribués, XII, 814, 819, 822, 828, 829.
Dumarsais. Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 717 ; IV, 29 ; X, 602, 606, 614, 730. Cité sur diverses questions de l'histoire sainte, VI, 278, 407, 430, 446. Ses manuscrits servent à Voltaire pour la rédaction de son *Dict. phil.*, VII, 1. Coopère à l'Encyclopédie, 2, 223. Persécuté par Languet, évêque de Soissons, 2. Cité, VI, 278, 407, 429, 446 ; VII, 490 ; VIII, 128, 628, 661, 661, 680 ; XII, 422, 430. *Éloge*, par Dalembert, X, 252. Sa mort, 230. Lettre que lui écrit Volt., XI, 724.
Dumas d'Aiguerère. Voy. Aiguerère.
Du Maurier, fils de l'ambassadeur de France en Hollande, III, 679.
Dumesnil, avocat. Son voyage en Russie, X, 472, 473, 474.
Dumesnil (Mademoiselle), actrice, II, 20, Joue Mérope, IX, 22. S'enivrait, XI, 728, 807

DIDIER, roi des Lombards. Marie sa fille à Charlemagne, III, 119. Qui la répudie, *ibid.*, 666. Est détrôné et meurt dans un monastère, 119.

DIDIER, abbé et pape sous le nom de Victor III, III, 179, 182, 638.

Didon, tragédie de Lefranc de Pompignan, VIII, 229, 690; XI, 148, 176, 201.

DIEGUE DE LARE, chevalier. Soutient en champ clos son accusation contre l'infante Ourraca, III, 172.

Dieppe, ville bombardée par les Anglais en 1694, IV, 139.

DIESBACH, colonel suisse. Sa conduite courageuse à Rosbach, IV, 288

DIETRICH. Électeur de Mayence, III, 618.

Dieu. Ode sur le vrai Dieu, II, 254. Comment défini dans le Shasta, IV, 810; V, 193; VI, 130; VII, 110. Dans les écrivains de l'antiquité, II, 501; V, 142; VI, 622; VII, 709. Donne aux hommes des idées de justice; loi naturelle, II, 501. Les Romains reconnaissaient un Dieu suprême, IV, 811; V, 284. Synonyme de *puissant* chez les Juifs, V, 241; VIII, 93. Est la force qui meut tout dans l'univers, V, 674, 689; X, 72; XI, 100. Sur son existence, VI, 4, 5, 78, 618, 705, 706 et suiv., 667, 728, 748; VII, 207, 247, 260; VIII, 129, 130, 580; IX, 185; X, 83, 691; XI, 622; XII, 113, 913; XIII, 56, 572. Difficultés et objections, VI, 6, 7. Opinions des matérialistes à ce sujet, 8. Questions sur Dieu, 22, 29, 45 et suiv. Discours d'un athée sur Dieu, 54. Autres d'un manichéen, d'un païen, 55, d'un Juif, 56, d'un Tare, 57, d'un théiste, 58, d'un citoyen, 59. Commentaire sur ce principe de Malebranche : Tout est en Dieu, 60 et suiv.; VII, 701. Son action sur l'homme, VI, 70. S'il est infini et s'il n'a pu empêcher le mal, 73. S'il arrangea le monde de toute éternité, 76. Si la nature de l'âme peut nous faire connaître sa nature, 78, 79. Profession de foi des théistes, 112 à 121. Que la philosophie recommande l'amour de Dieu, 162. Le seul remède contre nos crimes et nos sottises, 218. Toutes les nations civilisées le reconnaissent, 219, 448; VII, 494. Comment il faut le prier, VI, 220. Narration de Moïse et de Platon sur Dieu, 300 et suiv. Noms différents qui lui sont donnés, 329. Il existe dans la nature, 668. Dieu agissant mieux que les dieux d'Épicure, qui ne font rien, 720. Sa représentation dans les églises, VII, 117. Voy. les art. du *Dict. phil.* *Dieu*, *Dieux*, 421. *Polythéisme*, VIII, 145. *Providence*, 166. *Puissance*, 167. *Théisme*, 223. *Théocratie*, 225. Correspondance avec le roi de Prusse, X, 41 et suiv., 54 et suiv., 69 et suiv., 69, 70, 75, 76.

Dieu et les hommes, VI, 217.

DIGBY (Lord). L'un des conseillers de Charles Ier, III, 525, 554.

Digeste (*Le*). Découverte de cet ouvrage, III, 664.

DIGOTRETS, docteur de Sorbonne, IX, 317.

DILLON, Irlandais. Deux colonels de ce nom tués, l'un à Fontenoi, l'autre à Lawfelt, IV, 318, 360; IX, 17.

DILLON (Arthur), archevêque de Narbonne, IX, 220.

Dimanche. De la défense de travailler ce jour-là, V, 208; VII, 200. Du tort qui en résulte pour l'agriculture, VII, 577, 578; VIII, 645, 666; IX, 221; XII, 210. Que c'est mal servir la religion de passer ce jour-là dans les cabarets, VIII, 657, 658

Dimanche (*Le*), conte, II, 708.

Dîme. Abus qui en résultent, VII, 208.

DINSDALE, médecin anglais. Propage l'inoculation en Russie, X, 401.

DINA, fille de Jacob, VI, 247; VIII, 708.

Dîner (*le*) *du comte de Boulainvilliers*, VI, 748 et suiv. Sur la publication de cet ouvrage, XII, 20 et suiv. 270.

DINOUART (l'abbé), l'un des rédacteurs du journal chrétien, VIII, 521; X, 618.

Diocèse. Origine de ce mot, III, 670.

DIOCLÉTIEN, empereur. Son caractère, III, 603; VIII, 88. Sa conduite envers les chrétiens, III, 103, 104; V, 317; VI, 299, 301 et suiv., 601. Son abdication, III, 104; VI, 602. Rétablit la coutume de baiser les pieds, III, 688. Abolit la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfants, XIII, 202. Voy. l'art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 422.

DIODORE de Sicile. Art. du *Dict. Phil.*, VII, 435. Cité, III, 70; VI, 371.

DIOGÈNE. Cynique par vanité, II, 726.

DIOGÈNE DE LAERCE. Ce qu'il rapporte de Pythagore, VIII, 216

DION CASSIUS. Cité, II, 28; III, 16; VII, 288; IX, 240.

DIONIS (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XIII, 438.

DIONIS DU SÉJOUR, de l'Académie des sciences, X, 646, 676, 679, 745. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 272, 282.

Directeur de conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 437.

Discord. Emploi de ce mot, IX, 209.

Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux, prononcés à Oxford par M. R. Lowth, professeur de poésie. Notice sur cet ouvrage, IX, 246.

Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, par le major Kaiserling (Voltaire), V, 294.

Discours aux Welches, par Antoine Vadé (Voltaire), *frère de Guillaume Vadé*, VIII, 641 et suiv. Détails relatifs, XII, 272, 274.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, traduit par M. le marquis d'Argens (Voltaire). VI, 208 et suiv.

Discours en vers sur l'homme, II, 479 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XI, 290, 292, 302, 308, 343, 373.

Discours sur l'histoire universelle par Bossuet, IV, 230.

Dispensary. Poëme burlesque de Garth, VII, 270, 286.

Dispenses accordées par l'Église, V, 161. Ce qui en revient à la cour de Rome, III, 308; VII, 429; VIII, 668.

Disputes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 438. Discours en vers par Rulhières, *ibid.* Une longue dispute signifie que les deux partis ont tort, VIII, 221. Disputes théologiques, 230, *et suiv.*; V, 642. Disputes en métaphysique, VIII, 68. Disputes littéraires, 252; X, 632. Disputes scolastiques, V, 431.

Dissertation du physicien de Saint Flour à propos des colimaçons, V, 238.

Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, V, 720 et suiv.

Dissipateur (*Le*) par Destouches, XI, 513, 514.

Distances. Comment on peut l'apprécier, V, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 440.

DITRICH, électeur de Mayence, III, 618.

DITRICH DE NASSAU, électeur de Trèves, III, 618.

Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, VII, 445.

Divorces. Mémoire d'un magistrat pour en démontrer la nécessité, 22. Réflexions sur quelques divorces célèbres, III, 106; V, 484. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 443.

DODD, prédicateur anglais, convaincu de vol, et pendu, V, 492.

DODDINGTON, Anglais, ami de Thomson, I, 701.

DODIN, avocat à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 200.

DODWELL, écrivain anglais. Cité, V, 284; VIII, 20.

Dogre de Venise. Son mariage avec la mer, VIII, 184

Dogmes. Offensent la divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité, V, 265, 266. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 444.

DOIGNY DU PONCEAU. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 314, 488.

Dôle, ville assiégée et prise par Louis XIV, IV, 102.

DOLGOROUKI (Prince), ambassadeur de Russie en France en 1687, IV, 502. Bat les Tartares (1688), 570. Prisonnier de Charles XII à Mawa, 455, 502. Accompagne le czar en France, 625.

DOLGOROUKI, de la famille du précédent. Ses succès contre les Turcs en Crimée (1771), X, 430 et suiv. 443.

Dom. Signification de ce titre donné aux bénédictins et aux seigneurs espagnols, III, 144.

DOMAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Domaines des empereurs, rois, etc. Sont inaliénables, VII, 724.

Dominicains. Histoire de cet ordre, II, 307; III, 408; VII, 123, 727, 741. Procès d'un novice contre les dominicains de Berne, III, 527; V, 281; VII, 202.

DOMINIQUE (Saint), fondateur de l'ordre des Dominicains, II, 307; III, 408; VII, 123, 737, 741.

DOMINIS (Antonio de), archevêque de Spalatre en Dalmatie. Victime de l'inquisition, V, 718, 74.

DOMITIEN, empereur. Pourquoi cesse de persécuter les chrétiens, III, 102, 107.

DOMNUS, pape, III, 613.

Don Garcie de Navarre, comédie héroïque de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 20

Donations. Faites à l'Église par Constantin, VII, 446; VIII, 202. Pepin, Charlemagne, VII, 446. La comtesse Mathilde, 447, 667; III, 191. L'empereur Henri III, VII, 447. Le roi Jean, 448. Fausseté de la plupart de ces donations, V, 251. Donations faites par les papes, VII, 440, VI, 701. Donations entre particuliers, VII, 449. Donations des Romains, 628.

DONGE (Marquis de), IV, 322.

DONNEAU, auteur de la *Coeus imaginaire*, IX, 20.

DONGOIS, greffier du parlement, neveu de Boileau, II, 647.

DORAISON DE TORAME, avocat général au parlement de Provence, VIII, 131.

DORAT. Sur une épigramme de La Harpe attribuée à tort à Voltaire, X, 681; XII, 251, 252, 275, 278. Éloge de ses poésies, 252, 735; XIII, 249. Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 735, 740, 752, 762, 772, 778.

DORBAY. L'un des architectes du Louvre, IV, 65.

DORIA (André), amiral au service de France, puis à celui de Charles-Quint. Rend la liberté à Gênes sa patrie, III, 277, 747, 748, 762.

DORIA (Pierre). Délivre Gênes du joug des Allemands en 1746, IV, 363, 421.

DORIA, général au service d'Espagne en 1630. Est pris par Montmorenci au combat de Veglane, III, 220.

DORLÉANS, avocat, député aux États de la Ligue, III, 204; VI, 700.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), Jésuite. Notice, IV, 27.

DORMANS (Guillaume de), chancelier au parlement de Paris, III, 315, 316; IV, 678.

Dormants (*Les sept*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 449.

DOROZ, procureur général au parlement de Besançon, X, 646.

DORSET (Milord), V, 57.

D'OSSAT (Le cardinal). Envoyé à Rome pour obtenir l'absolution d'Henri IV, IV, 720, 721.

DOSSERT, gouverneur de Rhinberg. Livre la place à Louis XIV. IV, 108.

DORTOUS DE MAIRAN. Voy. MAIRAN.

DOTTER (Johns), femme de Scanie. Ne vit que d'eau pendant plusieurs mois, IV, 254.

DOUCIN (Le P.). Fabrique avec les jésuites le Tellier et Lallemand la bulle *Unigenitus*, II, 294; VIII, 640. Cité, VI, 418; XI, 222.

DOUJAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Doutes sur la mesure des forces motrices. Ouvrage cité, V, 724 et suiv.; X, 672.

DOUVRIER, antiquaire, IV, 192.

DOUXMESNIL, auteur de *Mémoires sur Ninon de Lenclos*, IX, 274.

DOW, colonel au service de la compagnie des Indes. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, IV, 708, 809, 821; V, 690; VI, 67, 220; IX, 270.

DOXAT, major général. Rend aux Turcs une place qu'il ne pouvait plus défendre et est mis à mort, VIII, 308.

DOZITHÉE, évêque de Rostou. Dépose contre Alexis Petrowitz. Abuse de la faiblesse de la princesse Marie; son supplice; IV, 632.

Dragon (*soldat*). Origine de ce nom, II, 467.

Dragonnades. Nom donné aux expéditions contre les protestants, IV, 200.

DRAGUT, amiral turc, III, 761.

DRAKE (François), navigateur anglais, III, 475, 476; V, 178.

DREAMER (John), pseudonyme de Voltaire, VIII, 229.

DREBELLIUS, inventeur des thermomètres, VIII, 643.

Dresde. Prise par Frédéric II, IV, 324, 328

Dreux (*Bataille de*), entre les catholiques

et les protestants, II, 209 ; III, 406 ; IV, 709 ; DREVET (Pierre), graveur, IV, 62.
DROGON, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, III, 612, 632.
DROGON, fils de Tancrède. Est élu roi de Pouille, I, 747 ; III, 163.
DROUET. Provençal dont les excès amènent les Vêpres siciliennes, III, 228.
Droit canonique ou *canon*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 422.
Droits féodaux (*Lettres sur les*), IX, 307 à 310 Les *Inconvénients des Droits Féodaux* par Boncerf sont brûlés par ordre du parlement, XIII, 244.
Droit des gens. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Droit de la guerre. Entretien entre un Français et un Allemand, VI, 628 ; VII, 400.
Droits des hommes et usurpations des papes, par Voltaire, V, 267. Ce qu'il dit de cet ouvrage, X, 242, 267.
Droit public. Art. du *Dict. phil.*, VII, 481.
Droit du seigneur (*Le*), comédie, I, 762. Détails et particularités sur cette pièce, XII, 66, 71, 72, 77, 79, 86, 87, 147, 160, 163, 189, 191, 198, 201, 229, 230, 234, 237, 271 à 290.
Droits seigneuriaux. Ceux qui caractérisent les mœurs du temps, III, 196 ; VII 396, 397.
Droit de trêve. Ce qu'on appelait ainsi, III, 632.
Druides. Art. du *Dict. phil.*, VII, 400.
Druides (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Le Blanc, X, 707 et suiv.; XIII, 181 et suiv.
DRUMMOND (Lord), officier au service de France. Envoyé en Écosse pour soutenir le Prétendant, IV, 372.
DRYDEN, poète anglais, I, 226 ; II, 673 ; IV, 246 ; VII, 208 ; IX, 2 ; XI, 176 ; XIII, 135.
DUAREN, jurisconsulte, VII, 116.
DU BARRI ou DU BARRY (la comtesse), maîtresse de Louis XV, I, 42 ; XII, 1008 ; XIII, 208. Lettre qui lui est adressée, 204.
DU BARRI (Le comte), XIII, 281.
DU BARRI DE LA RENAUDIE, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, III, 422
DU BARTAS. Traduit les vers d'Ovide sur l'âme, V, 192.
DU BELLAI (Jean), évêque de Paris. Fait brûler six bourgeois accusés d'hérésie, IV, 202. L'un des juges d'Anne Dubourg, 696.
DU BELLAY L'abbé. Voyez. DURFRESNEL.
DU BELLEY (Cardinal). S'il était marié à madame de Chatillon, III, 466.
DUBELLOY. Voyez DE BELLOY.
DU BOCCAGE (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 679, 776, 783, 794, 798. Ses ouvrages, XI, 491, 614, 791 ; XII, 804. Sa visite aux délices, XI, 574. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 698 ; XII, 4, 804 ; XIII, 423.
DUBOIS (Le chevalier). Son duel avec le chevalier de Vervins ordonné par le parlement, III, 221.
DUBOIS, cardinal. Son origine et sa fortune, IV, 278, 317. Fait recevoir la bulle *Unigenitus*, 728. Sa réception à l'Académie française, IV, 36 ; XI, 26, 27. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 600 ; XI, 22. Cité, IV, 726 ; XIII, 44.
DUBOIS (Gérard), auteur de l'*Histoire de l'eglise de Paris*, IV, 27.
DUBOIS (Philippe GOIBAUD). A traduit saint Augustin, VI, 667 ; VII, 423.
DUBOIS, comédien, XI, 525.
DUBOIS (Mademoiselle), comédienne, XII, 20, 177, 347, 379, 702, 806, 840. Vers qui lui sont adressés, 999.
DUBOIS, intendant de l'armée de Lally, massacré à Pondichéry, IV, 402, 709, 666, 994.
DUBOIS DE LAMOTTE, capitaine de vaisseau, IV, 506.
DUBORDIER. Résultats fâcheux de son voyage à Berlin, XI, 646.
DUBOS (l'abbé), secrétaire de l'Académie française. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 342 ; IV, 27, 245 ; V, 466 ; VI, 6 ; VII, 225 ; VIII, 29. Cité, IX, 90 ; X, 81 ; XI, 271, 280, 241, 340, 622. Lettre que lui écrit Voltaire, 202.
DUBOULLAY ou DUBOULAY, auteur d'une *Histoire de l'université de Paris*, VII, 729 ; VIII, 281. Compose un opéra de *Zéphire et Flore*, XI, 11.
DUBOURG (Éléonor-Marie DU MAINE, comte), maréchal de France, IV, 6, 166, 178.
DUBOURG (Anne). conseiller au parlement de Paris. Son supplice, II, 1017 ; III, 466 ; IV, 694 ; V, 497 ; VI, 117, 224.
DUBOURG, chargé d'affaires de France à Vienne, XI, 52.
DUBOURG, écrivain arrêté à Francfort. Pourquoi, V, 227.
DUBOURG TERROULDE, XI, 227, 133, 147.
DUBREUIL, copiste de Volt., XI, 80, 105 179.
DUBROCARD, maréchal de camp. Tué à la bataille de Fontenoy, II, 466 ; IV, 320.
DUBUISSON. Voyez. COURTILZ.
DUBUT, pseud. de Voltaire, X, 618, 619 ; XII, 806, 999.
Duc de Foix (*Le*), tragédie de Voltaire. Voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
DUCANGE (Charles DUFRESNE). Sa notice IV, 22. Son Éloge, V, 280 ; VIII, 218.
DUCAS (Constantin), historien grec. Créé prince de Moldavie, III, 300.
DUCAS (MICHEL), empereur d'Orient. Voyez MICHEL VII.
DUCERCEAU (Jean-Antoine). Notice, IV, 22. Éloge de ses poésies, VIII, 21, 203.
DUCHAILA (Le marquis). Blessé à la bataille de Coni, IV, 249. Se distingue au combat de La Mesle, 362. Cité, II, 492.
DUCHAILA (L'abbé), IV, 222.
DUCHANGE (Gaspard), graveur, IV, 62.
DUCHATEL (Tannegui). Entre dans Rome, et fait élire un nouveau pape, III, 241. Assassine le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 273, 274.
DUCHATELET (Le duc), colonel, XIII, 62.
DUCHATELET (Gabrielle-Émilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise). Notice sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voltaire lui dédie plusieurs ouvrages, I, 330 ; V, 468 ; XI, 71, 108, 112, 189. Son portrait, 114. Vers qui lui sont adressés, II, 267, 273, 277, 609, 613, 615. Voltaire compose pour elle son *Essai sur les mœurs*, III, 1, 71 ; V, 48, 225, 280. Son éloge, XI, 129, 130, 190, 192, 193, 402. Sur ses ouvrages, V, 666, 795, 797. Vers de l'abbé Conti à sa louange, 797. Voltaire compose pour elle son *Traité de métaphysique*, VI, 1. Apprend le latin, VII, 472, et l'anglais, XI, 121, 124. Comment a développé le système de Leibnitz, 102. Part qu'elle a prise à la *Philosophie de Newton*, X, 19. Éloge de son livre sur la *Nature du feu*, 86, 85, 96, 99. En quoi s'est trompée dans cet ouvrage, 98, 104. Réflexions auxquelles il donne lieu, XI, 263, 268, 270, 275. Concourt à l'Académie des sciences, 347. Pourquoi n'obtint pas le prix, V, 761. Citée, X, 62, 130 ; XI, 142 à 147, 153, 156, 159, 162, 165, 164, 169, 173, 174, 182, 190, 198, 193, 196, 198, 199, 212, 220, 227. Fragment de sa correspondance avec Voltaire, le seul qu'on ait pu trouver, 250. Torts de Maupertuis à son égard, 272, 276. Remarques sur ses études en physique, 367, 384, 385, 391, 397, et en géométrie, 402. Autres détails qui la concernent, X, 110; XI, 417, 424, 600; XII, 84, 272. Lettre que lui écrit le roi Stanislas, X, 480 ; sa mort, 224 ; XI, 288 à 290. Son *Éloge historique*, IX, 20.
DUCHATELET (LOMONT, marquis), seigneur de Cirey sur Blaise, mari de la précédente, XI, 148, 186.
DUCHATELET (le comte), fils du précédent. Blessé à la bataille de Hastembeck, IV, 388.
DUCHATELET (Paul HAY), l'un des juges du maréchal de Marillac, III, 230.
DUCHÉ, avocat général. Cité, X, 698.
DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV. Auteur de quelques tragédies, IV, 22 ; V, 272. Vers qui lui sont adressés, II, 738.
DUCHESNE (André), historiographe de Louis XIV, IV, 22.
DUCHESNE (GUY), libraire de Paris, XII, 483, 484, 822. Lettre que lui écrit Voltaire, 434.
DUCIS, IX, 62, 306 ; XII, 1019.
DUCKER ou DUKER, général de Charles XII et gouverneur de Stralsund, IV, 221, 231.
DU CLAIRON, consul à Amsterdam. Auteur d'une tragédie de *Cromwell*, XII, 490, 701.
DUCLAUX. Voyez CHIMIAC LA BASTIDE DUCLAUX.
DUCLOS, secrétaire perpétuel de l'Académie, II, 240, 729. Rédige l'article *Étiquette* de l'Encyclopédie, X, 234. Son *Histoire de Louis XI*, XI, 462. Remplace Voltaire en qualité d'historiographe de France, 472. Son ouvrage *Sur les mœurs*, XII, 20. Détails qui le concernent, VIII, 202 ; X, 232, 247, 249, 620, 669, 670 ; XI, 242, 327, 380 ; XII, 20, 21. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 462 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
DUCLOS (Mademoiselle), actrice, II, 644, 760 ; VIII, 248 ; XI, 10, 48, 190.
DU COUDRAY (Le chevalier). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 191.
DUCROISY (Mademoiselle), actrice. Son portrait de Molière, IX, 22.
DU DEFFAND (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 766, 804 ; XII, 497, 449. Détails qui la concernent, VIII, 40 ; X, 250, 257, 267, 272, 284, 285, 609, 610, 612, 618, 628, 680, 691 ; XI, 48, 47, 182, 228, 300, 323, 321, 677 ; XII, 2, 147. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 286 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
DUDLEY (Robert), favori d'Élisabeth, IX, 648.
Duels. Fréquents dans l'antiquité, I, 819 ; VII, 104. Inconnus chez les Romains, III, 230. Du duel dans les temps modernes, 231, 268, 344 ; IV, 223, 691 ; V, 423. Époque où ils étaient communs entre les princes mêmes, XII, 833.
DUFAI, directeur du cabinet d'histoire naturelle, II, 486. Détails qui le concernent, V, 266 ; XI, 98, 130, 222, 228.
DUFAUR, conseiller du parlement sous Henri II, IV, 698.
DUFAURE (M.), XI, 181.
DUFOSSÉ (Pierre-Thomas), auteur des *Mémoires de Pontis*, IV, 42 ; VII, 220.
DUFOUR, auteur d'un divertissement pour la prise de Mahon, XI, 794.
DUPOURNI, continuateur du P. Anselme, IV, 14.
DUFRESNE, comédien, I, 6 ; II, 465 ; XI, 56, 71, 74, 128, 327, 384, 412 ; XIII, 434.
DUFRESNE (Mademoiselle), actrice, sœur du précédent. Voy. QUINAULT-DUFRESNE.
DUFRESNOI (Charles-Alphonse), peintre et poète, IV, 28.
DUFRESNOY (Madame), maîtresse de Louvois, IV, 197 ; VIII, 440.
DUFRESNY (Charles-Rivière). Notice, IV, 22. Cité, II, 491 ; V, 204 ; VIII, 177 ; IX, 76. Sa mort, XI, 37.
DUGUAST, mignon de Henri III, IV, 208.
DUGUAST (Marquis DEL VASTO). Commande les troupes de Charles-Quint dans le Piémont, III, 725, 727.
DUGUAY-TROUIN (René), chef d'escadre, IV, 22, 139, 178. Ses mémoires, 22 ; XI, 374.
DUGUESCLIN (Bertrand), connétable. Détails sur sa vie, II, 218, 219, 519 ; III, 267, 262.
DUGUESCLIN. Blessé à Fontenay, II, 497 ; IV, 249.
DUGURT (Jacques-Joseph), écrivain, IV, 22.
DUHAILLAN, historien. Cité, V, 93 ; VII, 90.
DUHALDE (Jean-Baptiste), jésuite. Ses mémoires sur l'empire de la Chine, III, 77 ; IV, 22 ; V, 189 ; VII, 7.
DUHAMEL (Jean-Baptiste). Notice, IV, 29
DUHAMEL DU MONCHAU (Henri-Louis), académicien, IV, 451. Inventeur d'un scaphandre, VIII, 460.
DUJARRY (L'abbé). Couronné par l'Académie, IX, 311 ; XI, 10, 11 ; I, 6.
DUJONQUAY. Voy. MORANGIÈS.
DUKER. Voy. DUCKER.
DULAURENS, auteur du *Compère Mathieu*. Ouvrages qui lui sont attribués, XII, 814, 819, 822, 828, 829.
DUMARSAIS. Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 717 ; IV, 29 ; X, 402, 606, 614, 790. Cité sur diverses questions de l'histoire sainte, VI, 272, 407, 439, 446. Ses manuscrits servent à Voltaire pour la rédaction de son *Dict. phil.*, VII, 1. Coopère à l'Encyclopédie, 2, 228. Persécuté par Languet, évêque de Soissons, 2. Cité, VI, 272, 407, 439, 446 ; VII, 490 ; VIII, 128, 228, 661, 661, 660 ; XII, 422. 430. *Éloge*, par Dalembert, X, 252. Sa mort, 250. Lettre que lui écrit Volt., XI, 734.
DUMAS D'AIGUERÈRE. Voy. AIGUERÈRE.
DU MAURIER, fils de l'ambassadeur de France en Hollande, III, 679.
DUMÉNIL, avocat. Son voyage en Russie, X, 472, 473, 474.
DUMESNIL (Mademoiselle), actrice, II, 29, Joue Mérope, IX, 22. S'enivrait, XI, 722, 727

DIDIER, roi des Lombards. Marie sa fille à Charlemagne, III, 119. Qui la répudie, *ibid.*, 686. Est détrôné et meurt dans un monastère, 119.

DIDIER, abbé et pape sous le nom de Victor III, III, 176, 182, 638.

Didon, tragédie de Lefranc de Pompignan, VIII, 289, 690; XI, 140, 174, 901.

DIEGUE DE LARA, chevalier. Soutient en champ clos son accusation contre l'infante Ourraca, III, 172.

Dieppe, ville bombardée par les Anglais en 1694, IV, 138.

DIESBACH, colonel suisse. Sa conduite courageuse à Rosbach, IV, 308

DIETRICH. Electeur de Mayence, III, 670.

Dieu. Ode sur le vrai Dieu, II, 294. Comment défini dans le Shasta, IV, 810; V, 195; VI, 130; VII, 110. Dans les écrivains de l'antiquité, II, 801; V, 140; VI, 622; VII, 700. Donne aux hommes des idées de justice; loi naturelle, II, 801. Les Romains reconnaissaient un Dieu suprême, IV, 611; V, 284. Synonyme de *puissant* chez les Juifs, V, 841; VIII, 69. Est la force qui meut tout dans l'univers, V, 674, 689; X, 78; XI, 100. Sur son existence, VI, 4, 5, 72, 615, 706, 708 et suiv., 667, 798, 746; VII, 307, 847, 860; VIII, 129, 130, 590; IX, 1251; X, 83, 691; XI, 688; XII, 113, 913; XIII, 59, 272. Difficultés et objections, VI, 6, 7. Opinions des matérialistes à ce sujet, 8. Questions sur Dieu, 24, 29, 48 et suiv. Discours d'un athée sur Dieu, 34. Autres d'un manichéen, d'un païen, 35, d'un Juif, 36, d'un Tare, 37, d'un théiste, 38, d'un citoyen, 39. Commentaire sur ce principe de Malebranche : Tout est en Dieu, 90 et suiv.; VII, 701. Son action sur l'homme, VI, 70. S'il est infini et s'il n'a pu empêcher le mal, 73. S'il arrangea le monde de toute éternité, 76. Si la nature de l'âme peut nous faire connaître sa nature, 78, 79. Profession de foi des théistes, 118 à 121. Que la philosophie recommande l'amour de Dieu, 162. Le seul remède contre nos crimes et nos sottises, 218. Toutes les nations civilisées le reconnaissent, 219, 448; VII, 494. Comment il faut le prier, VI, 248. Narration de Moïse et de Platon sur Dieu, 300 et suiv. Noms différents qui lui sont donnés, 302. Il existe dans la nature, 662. Dieu agissant mieux que les dieux d'Épicure, qui ne font rien, 790. Sa représentation dans les églises, VII, 117. Voy. les art. du *Dict. phil. Dieu*, *Dieux*, 421. *Polytheisme*, VIII, 143. *Providence*, 166. *Puissance*, 167. *Théisme*, 253. *Théocratie*, 255. Correspondance avec le roi de Prusse, X, 44 et suiv., 54 et suiv., 63 et suiv., 68, 70, 73, 76.

Dieu et les hommes, VI, 217.

BIGBY (Lord). L'un des conseillers de Charles Ier, III, 583, 584.

Digeste (*Le*). Découverte de cet ouvrage, III, 664.

DIGOTRETS, docteur de Sorbonne, IX, 317.

DILLON, Irlandais. Deux colonels de ce nom tués, l'un à Fontenoi, l'autre à Lawfelt, IV, 318, 380; IX, 17.

DILLON (Arthur), archevêque de Narbonne, IX, 209.

Dimanche. De la défense de travailler ce jour-là, V, 268; VII, 300. Du tort qui en résulte pour l'agriculture, VII, 577, 578; VIII, 605, 606; IX, 231; XII, 210. Que c'est mal servir la religion de passer ce jour-là dans les cabarets, VIII, 637, 638

Dimanche (*Le*), conte, II, 709.

Dîme. Abus qui en résultent, VII, 302.

DIMSDALE, médecin anglais. Propage l'inoculation en Russie, X, 401.

DINA, fille de Jacob, VI, 247; VIII, 705.

Dîner (*le*) *du comte de Boulainvilliers*, VI, 710 et suiv. Sur la publication de cet ouvrage, XII, 96 et suiv. 870.

DINOUART (L'abbé), l'un des rédacteurs du journal chrétien, VIII, 821; X, 612.

Diocèse. Origine de ce mot, III, 670.

DIOCLÉTIEN, empereur. Son caractère, III, 605; VIII, 55. Sa conduite envers les chrétiens, III, 163, 164; V, 217; VI, 199, 201 et suiv., 691. Son abdication, III, 164; VI, 609. Établit la coutume de baiser les pieds, III, 622. Abolit la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfants, XIII, 292. Voy. l'art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 432.

DIODORE de Sicile. Art. du *Dict. Phil.*, VII, 436. Cité, III, 70; VI, 271.

DIOGÈNE. Cynique par vanité, II, 796.

DIOGÈNE DE LAERCE. Ce qu'il rapporte de Pythagore, VIII, 216

DION CASSIUS. Cité, II, 28; III, 16; VII, 580; IX, 240.

DIONIS (Mademoiselle). Lettre qui lui est adressée, XIII, 458.

DIONIS DU SÉJOUR, de l'Académie des sciences, X, 646, 676, 678, 745. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 272, 292.

Directeur de conscience. Art. du *Dict. phil.*, VII, 437.

Discord. Emploi de ce mot, IX, 229.

Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux, prononcés à Oxford par M. R. Lowth, professeur de poésie. Notice sur cet ouvrage, IX, 246.

Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, par le major Kaiserling (Voltaire), V, 294.

Discours aux Velches, par Antoine Vadé (Voltaire), *frère de Guillaume Vadé*, VIII, 641 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XII, 872, 874.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, traduit par M. le marquis d'Argens (Voltaire), VI, 508 et suiv.

Discours en vers sur l'homme, II, 479 et suiv. Détails relatifs à cet ouvrage, XI, 290, 295, 302, 306, 343, 373.

Discours sur l'histoire universelle par Bossuet, IV, 239.

Dispensary. Poëme burlesque de Garth, VII, 276, 286.

Dispenses accordées par l'Église, V, 741. Ce qui en revient à la cour de Rome, III, 308; VII, 429; VIII, 602.

Disputes. Art. du *Dict. phil.*, VII, 438. Discours en vers par Ruihières, *ibid.* Une longue dispute signifie que les deux partis ont tort, VIII, 221. Disputes théologiques, 230, et suiv.; V, 844. Disputes en métaphysique, VIII, 88. Disputes littéraires, 238; X, 632. Disputes scolastiques, V, 431.

Dissertation du physicien de Saint Flour à propos des colimaçons, V, 632.

Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, V, 720 et suiv.

Dissipateur (*Le*) par Destouches, XI, 313, 314.

Distance. Comment on peut l'apprécier, V, 704. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 440.

DITRICH, électeur de Mayence, III, 618.

DITRICH DE NASSAU, électeur de Trèves, III, 619.

Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, VII, 445.

Divorce. Mémoire d'un magistrat pour en démontrer la nécessité, 32. Réflexions sur quelques divorces célèbres, III, 186; V, 434. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 445.

DODD, prédicateur anglais, convaincu de vol, et pendu, V, 492.

DODDINGTON, Anglais, ami de Thomson, I, 701.

DODIN, avocat à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 209.

DODWELL, écrivain anglais. Cité, V, 234; VIII, 20.

Doge de Venise. Son mariage avec la mer, VIII, 184

Dogmes. Offensent la divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité, V, 265, 266. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 444.

DOIGNY DU PONCEAU. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 314, 492.

Dôle, ville assiégée et prise par Louis XIV, IV, 102.

DOLGOROUKI (Prince), ambassadeur de Russie en France en 1687, IV, 568. Bat les Tartares (1688), 570. Prisonnier de Charles XII à Mawa, 655, 662. Accompagne le czar en France, 688.

DOLGOROUKI, de la famille du précédent. Ses succès contre les Turcs en Crimée (1771), X, 430 et suiv. 442.

Dom. Signification de ce titre donné aux bénédictins et aux seigneurs espagnols, III, 144.

DOMAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Domaines des empereurs, rois, etc. Sont inaliénables, VII, 725.

Dominicains. Histoire de cet ordre, II, 307; III, 402; VII, 135, 737, 741. Procès d'un novice contre les dominicains de Berne, III, 227; V, 251; VII, 263.

DOMINIQUE (Saint), fondateur de l'ordre des Dominicains, II, 307; III, 402; VII, 135, 737, 741.

DOMINIS (Antonio de), archevêque de Spalatro en Dalmatie. Victime de l'inquisition, V, 718, 74.

DOMITIEN, empereur. Pourquoi cesse de persécuter les chrétiens, III, 162, 167.

DOMNUS, pape, III, 613.

Don Garcie de Navarre, comédie héroïque de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 30

Donations. Faites à l'Église par Constantin, VII, 446; VIII, 202. Pepin, Charlemagne, VII, 446. La comtesse Mathilde, 447, 667; III, 181. L'empereur Henri III, VII, 447. Le roi Jean, 448. Fausseté de la plupart de ces donations, V, 251. Donations faites par les papes, VII, 449, VI, 701. Donations entre particuliers, VII, 449. Donations des Romains, 448.

DONGE (Marquis de), IV, 308.

DONNEAU, auteur de la *Cocue imaginaire*, IX, 29.

DONGOIS, greffier du parlement, neveu de Boileau, II, 847.

DORAISON DE TORAINE, avocat général au parlement de Provence, VIII, 131.

DORAT. Sur une épigramme de La Harpe attribuée à tort à Voltaire, X, 681; XII, 831, 832, 872, 878. Éloge de ses poésies, 896, 735; XIII, 249. Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 735, 740, 785, 788, 778, 878.

DORBAY. L'un des architectes du Louvre, IV, 65.

DORIA (André), amiral au service de France, puis à celui de Charles-Quint. Rend la liberté à Gênes sa patrie, III, 277, 747, 748, 762.

DORIA (Pierre). Délivre Gênes du joug des Allemands en 1746, IV, 363, 491.

DORIA, général au service d'Espagne en 1630. Est pris par Montmorenci au combat de Végliane, III, 220.

DORLÉANS, avocat, député aux États de la Ligue, III, 804; VI, 700.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite. Notice, IV, 27.

DORMANS (Guillaume de), chancelier au parlement de Paris, III, 312, 316; IV, 678.

Dormants (*Les sept*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 449.

DOROZ, procureur général au parlement de Besançon, X, 646.

DORSET (Milord), V, 37.

D'OSSAT (Le cardinal). Envoyé à Rome pour obtenir l'absolution d'Henri IV, IV, 720, 721.

DOSSERT, gouverneur de Rhinberg. Livre la place à Louis XIV. IV, 106.

DORTOUS DE MAIRAN. Voy. MAIRAN.

DOTTER (Johns), femme de Scanie. Ne vit que d'eau pendant plusieurs mois, IV, 854.

DOUCIN (Le P.). Fabrique avec les jésuites le Tellier et Lallemand la bulle *Unigenitus*, II, 894; VIII, 640. Cité, VI, 418; XI, 892.

DOUJAT (Jean), jurisconsulte, IV, 27.

Doutes sur la mesure des forces motrices. Ouvrage cité, V, 724 et suiv.; X, 672.

DOUVRIER, antiquaire, IV, 192.

DOUXMESNIL, auteur de *Mémoires sur Ninon de Lenclos*, IX, 274.

DOW, colonel au service de la compagnie des Indes. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, IV, 702, 809, 821; V, 190; VI, 67, 220; IX, 270.

DOXAT, major général. Rend aux Turcs une place qu'il ne pouvait plus défendre et est mis à mort, VIII, 308.

DOZITHÉE, évêque de Rostou. Dépose contre Alexis Petrowitz. Abuse de la faiblesse de la princesse Marie; son supplice; IV, 632.

Dragon (*soldat*). Origine de ce nom, II, 497.

Dragonnades. Nom donné aux expéditions contre les protestants, IV, 302.

DRAGUT, amiral turc, III, 761.

DRAKE (François), navigateur anglais, III, 473, 476; V, 176.

DREAMER (John), pseudonyme de Voltaire, VIII, 229.

DREBELLIUS, inventeur des thermomètres, VIII, 643.

Dresde. Prise par Frédéric II, IV, 324, 328

Dreux (*Bataille de*), entre les catholiques

et les protestants, II, 899 ; III, 486 ; IV, 709 ;
Drevet (Pierre), graveur, IV, 62.
Drogon, évêque de Metz, fils naturel de Charlemagne, III, 612, 632.
Drogon, fils de Tancrède. Est élu roi de Pouille, I, 747 ; III, 163.
Droguet. Provençal dont les excès amènent les Vêpres siciliennes, III, 226.
Droit canonique ou *canon*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 422.
Droits féodaux (*Lettres sur les*). IX, 307 à 310 Les *Inconvénients des Droits Féodaux* par Boncerf sont brûlés par ordre du parlement, XIII, 344.
Droit des gens. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Droit de la guerre. Entretien entre un Français et un Allemand, VI, 686 ; VII, 400.
Droits des hommes et usurpations des papes, par Voltaire, V, 267. Ce qu'il dit de cet ouvrage, X, 312, 667.
Droit public. Art. du *Dict. phil.*, VII, 481.
Droit du seigneur (*Le*), comédie, I, 768. Détails et particularités sur cette pièce, XII, 66, 71, 72, 77, 78, 86, 87, 147, 160, 163, 189, 194, 196, 201, 229, 230, 234, 237, 271 à 280.
Droits seigneuriaux. Ceux qui caractérisent les mœurs du temps, III, 196 ; VII 396, 397.
Droit de trêve. Ce qu'on appelait ainsi, III, 632.
Druides. Art. du *Dict. phil.*, VII, 460.
Druides (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Le Blanc, X, 707 et suiv. ; XIII, 151 et suiv.
Drummond (Lord), officier au service de France. Envoyé en Écosse pour soutenir le Prétendant, IV, 372.
Dryden, poète anglais, I, 226 ; II, 678 ; IV, 240 ; VII, 208 ; IX, 2 ; XI, 176 ; XIII, 152.
Duaren, jurisconsulte, VII, 116.
Du Barri ou du Barry (La comtesse), maîtresse de Louis XV, I, 43 ; XII, 1003 ; XIII, 966. Lettre qui lui est adressée, 204.
Du Barri (Le comte), XIII, 281.
Du Barri de la Renaudie, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, III, 423
Du Bartas. Traduit les vers d'Ovide sur l'âme, V, 190.
Du Bellai (Jean), évêque de Paris. Fait brûler six bourgeois accusés d'hérésie, IV, 892. L'un des juges d'Anne Dubourg, 696.
Du Bellay L'abbé. Voyez. Durranel.
Du Bellet (Cardinal). S'il était marié à madame de Chatillon, III, 486.
Dubelloy. Voyez De Belloy.
Du Boccage (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 870, 776, 785, 794, 798. Ses ouvrages, XI, 404, 614, 791 ; XII, 804. Sa visite aux délices, XI, 274. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 898 ; XII, 4, 304 ; XIII, 423.
Dubois (Le chevalier). Son duel avec le chevalier de Vervins ordonné par le parlement, III, 321.
Dubois, cardinal. Son origine et sa fortune, IV, 272, 317. Fait recevoir la bulle *Unigenitus*, 785. Sa réception à l'Académie française, IV, 36 ; XI, 26, 27. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 600 ; XI, 22. Cité, IV, 746 ; XIII, 44.
Dubois (Gérard), auteur de l'*Histoire de l'eglise de Paris*, IV, 27.
Dubois (Philippe Goibaud). A traduit saint Augustin, VI, 667 ; VII, 422.
Dubois, comédien, XI, 823.
Dubois (Mademoiselle), comédienne, XII, 20, 177, 347, 378, 702, 846, 849. Vers qui lui sont adressés, 900.
Dubois, intendant de l'armée de Lally, massacré à Pondichéry, IV, 402, 780, 800, 804.
Dubois de Lamotte, capitaine de vaisseau, IV, 596.
Dubordier. Résultats fâcheux de son voyage à Berlin, XI, 645.
Dubos (l'abbé), secrétaire de l'Académie française. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 342 ; IV, 27, 245 ; V, 466 ; VI, 4 ; VII, 388 ; VIII, 30. Cité, IX, 99 ; X, 81 ; XI, 271, 280, 341, 380, 683. Lettre que lui écrit Voltaire, 892.
Duboullay ou Duboulay, auteur d'une *Histoire de l'université de Paris*, VII, 780 ; VIII, 321. Compose un opéra de *Zéphire et Flore*, XI, 11.
Dubourg (Éléonor-Marie du Maine, comte), maréchal de France, IV, 2, 106, 172.
Dubourg (Anne). conseiller au parlement de Paris. Son supplice, II, 397 ; III, 406 ; IV, 696 ; V, 497 ; VI, 117, 224.
Dubourg, chargé d'affaires de France à Vienne, XI, 52.
Dubourg, écrivain arrêté à Francfort. Pourquoi, V, 267.
Dubourg Terrouilde, XI, 997, 133, 147.
Dubreuil, copiste de Volt., XI, 89, 105 170.
Durocard, maréchal de camp. Tué à la bataille de Fontenoy, II, 466 ; IV, 320.
Dubuisson. Voyez. Courtils.
Dubut, pseud. de Voltaire, X, 618, 619 ; XII, 806, 809.
Duc de Foix (*Le*), tragédie de Voltaire. Voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
Ducange (Charles Dufresne). Sa notice IV, 22. Son Éloge, V, 280 ; VIII, 215.
Ducas (Constantin), historien grec. Créé prince de Moldavie, III, 300.
Ducas (Michel), empereur d'Orient. Voyez Michel VII.
Ducerceau (Jean-Antoine). Notice, IV, 22. Éloge de ses poésies, VIII, 21, 602.
Duchaila (Le marquis). Blessé à la bataille de Coni, IV, 348. Se distingue au combat de La Mesle, 382. Cité, II, 490.
Duchaila (L'abbé), IV, 265.
Duchange (Gaspard), graveur, IV, 62.
Duchatel (Tannegui). Entre dans Rome, et fait élire un nouveau pape, III, 251. Assassine le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau, 272, 274.
Duchatelet (Le duc), colonel, XIII, 62.
Duchatelet (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise). Notice sur sa vie et ses écrits, IV, 19. Voltaire lui dédie plusieurs ouvrages, I, 329 ; V, 468 ; XI, 71, 102, 112, 189. Son portrait, 114. Vers qui lui sont adressés, II, 847, 873, 877, 909, 913, 918. Voltaire compose pour elle son *Essai sur les mœurs*, III, 1, 71 ; V, 48, 235, 280. Son éloge, XI, 129, 130, 190, 192, 193, 402. Sur ses ouvrages, V, 668, 795, 797. Vers de l'abbé Conti à sa louange, 797. Voltaire compose pour elle son *Traité de métaphysique*, VI, 1. Apprend le latin, VII, 472, et l'anglais, XI, 121, 124. Comment a développé le système de Leibnitz, 102. Part qu'elle a prise à la *Philosophie de Newton*, X, 22. Éloge de son livre sur la *Nature du feu*, 86, 93, 96, 99. En quoi s'est trompée dans cet ouvrage, 98, 104. Réflexions auxquelles il donne lieu, XI, 262, 268, 270, 272. Concourt à l'Académie des sciences, 547. Pourquoi n'obtint pas le prix, V, 761. Citée, X, 82, 130 ; XI, 142 à 147, 153, 156, 159, 162, 165, 166, 168, 175, 174, 182, 190, 192, 195, 196, 198, 199, 212, 220, 227. Fragment de sa correspondance avec Voltaire, le seul qu'on ait pu trouver, 250. Torts de Maupertuis à son égard, 378, 376. Remarques sur ses études en physique, 367, 384, 385, 391, 397, et en géométrie, 402. Autres détails qui la concernent, X, 110 ; XI, 417, 426, 600 ; XII, 84, 878. Lettre que lui écrit le roi Stanislas, X, 480 ; sa mort, 234 ; XI, 285 à 290. Son *Éloge historique*, IX, 20.
Duchatelet (Lomont, marquis), seigneur de Cirey sur Blaise, mari de la précédente, XI, 142, 196.
Duchatelet (le comte), fils du précédent. Blessé à la bataille de Hastembeck, IV, 268.
Duchatelet (Paul Hay), l'un des juges du maréchal de Marillac, III, 230.
Duché, avocat général. Cité, X, 696.
Duché de Vancy (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV. Auteur de quelques tragédies, IV, 22 ; V, 272. Vers qui lui sont adressés, II, 729.
Duchesne (André), historiographe de Louis XIV, IV, 28.
Duchesne (Guy), libraire de Paris, XII, 453, 484, 822. Lettre que lui écrit Voltaire, 434.
Ducis, IX, 62, 306 ; XII, 1019.
Ducker ou Duker, général de Charles XII et gouverneur de Stralsund, IV, 221, 231.
Du Clairon, consul à Amsterdam. Auteur d'une tragédie de *Cromwell*, XII, 490, 701.
Duclaux. Voyez Chimiac La Bastide Duclaux.
Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, II, 940, 732. Rédige l'article *Étiquette* de l'Encyclopédie, X, 234. Son *Histoire de Louis XI*, XI, 463. Remplace Voltaire en qualité d'historiographe de France, 832. Son ouvrage *Sur les mœurs*, XII, 80. Détails qui le concernent, VIII, 282 ; X, 332, 347, 349, 630, 669, 670 ; XI, 249, 827, 880 ; XII, 80, 81. Correspondance de Voltaire avec lui, XI, 403 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Duclos (Mademoiselle), actrice, II, 644, 760 ; VIII, 248 ; XI, 10, 42, 190.
Du Coudray (Le chevalier). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 191.
Ducroisy (Mademoiselle), actrice. Son portrait de Molière, IX, 32.
Du Deffand (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 766, 804 ; XII, 497, 462. Détails qui la concernent, VIII, 40 ; X, 350, 357, 367, 372, 384, 383, 609, 610, 612, 618, 638, 660, 691 ; XI, 42, 67, 128, 228, 300, 383, 821, 677 ; XII, 2, 147. Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 898 ; XII, 1030 ; XIII, 444.
Dudley (Robert), favori d'Élisabeth, IX, 648.
Duels. Fréquents dans l'antiquité, I, 819 ; VII, 104. Inconnus chez les Romains, III, 320. Du duel dans les temps modernes, 321, 322, 324 ; IV, 223, 602 ; V, 423. Époque où ils étaient communs entre les princes mêmes, XII, 833.
Dufai, directeur du cabinet d'histoire naturelle, II, 402. Détails qui le concernent, V, 606 ; XI, 30, 132, 228, 302.
Dufaur, conseiller du parlement sous Henri II, IV, 696.
Dufaure (M.), XI, 161.
Dufossé (Pierre-Thomas), auteur des *Mémoires de Pontis*, IV, 42 ; VII, 120.
Dufour, auteur d'un divertissement pour la prise de Mahon, XI, 794.
Dufourni, continuateur du P. Anselme, IV, 14.
Dufresne, comédien, I, 6 ; II, 462 ; XI, 86, 71, 74, 182, 387, 394, 412 ; XIII, 434.
Dufresne (Mademoiselle), actrice, sœur du précédent. Voy. Quinault-Dufresne.
Dufresnoi (Charles-Alphonse), peintre et poète, IV, 22.
Dufresnoy (Madame), maîtresse de Louvois, IV, 197 ; VIII, 440.
Dufresny (Charles-Rivière). Notice, IV, 22. Cité, II, 481 ; V, 204 ; VIII, 177 ; IX, 72. Sa mort, XI, 27.
Duguast, mignon de Henri III, IV, 265.
Duguast (Marquis del Vasto). Commande les troupes de Charles-Quint dans le Piémont, III, 725, 727.
Duguay-Trouin (René), chef d'escadre, IV, 22, 130, 178. Ses mémoires, 22 ; XI, 374.
Duguesclin (Bertrand), connétable. Détails sur sa vie, II, 218, 219, 249 ; III, 247, 248.
Duguesclin. Blessé à Fontenay, II, 497 ; IV, 240.
Duguet (Jacques-Joseph), écrivain, IV, 22.
Dubaillan, historien. Cité, V, 83 ; VII, 90.
Duhalde (Jean-Baptiste), jésuite. Ses mémoires sur l'empire de la Chine, III, 77 ; IV, 22 ; V, 180 ; VII, 7.
Duhamel (Jean-Baptiste). Notice, IV, 29
Duhamel du Moncrau (Henri-Louis), académicien, IV, 431. Inventeur d'un semoir, VIII, 460.
Dujarry (L'abbé). Couronné par l'Académie, IX, 311 ; XI, 10, 11 ; I, 6.
Dujonquay. Voy. Morangiès.
Duker. Voy. Ducker.
Dulaurens, auteur du *Compère Mathieu*. Ouvrages qui lui sont attribués, XII, 814, 819, 822, 828, 829.
Dumarsais. Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 717 ; IV, 29 ; X, 602, 606, 614, 790. Cité sur diverses questions de l'histoire sainte, VI, 275, 407, 439, 446. Ses manuscrits servent à Voltaire pour la rédaction de son *Dict. phil.*, VII, 1. Coopère à l'Encyclopédie, 2, 883. Persécuté par Languet, évêque de Soissons, 2. Cité, VI, 275, 407, 439, 446 ; VII, 490 ; VIII, 129, 625, 661, 661, 666 ; XII, 422, 830. *Éloge*, par Deisembert, X, 838. Sa mort, 830. Lettre que lui écrit Volt., XI, 784.
Dumas d'Aiguebère. Voy. Aiguebère.
Du Maurier, fils de l'ambassadeur de France en Hollande, III, 579.
Duménil, avocat. Son voyage en Russie, X, 472, 473, 474.
Dumesnil (Mademoiselle), actrice, II, 29, Joue Mérope, IX, 22. S'enivrait, XI, 782, 797

486, 497, 516; XII, 57, 76, 347. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 430.

Du Missy (César). Lettre qui lui est adressée, XI, 333.

Dumolard, orientaliste. Cité, I, 646; X, 139, 164; XI, 377, 380; XII, 106, 446. Lettre qui lui est adressée, 106.

Dumont (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 780.

Dumoulin (Charles), jurisconsulte, VII, 116, 846; IX, 308.

Dumouriez, auteur du poème de *Richardet*. Vers à cette occasion, II, 790.

Dumoulin, médecin, VII, 388.

Dumoustier de Lavoird, capitaine d'artillerie. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 440.

Dunes (*Batailles des*), IV, 90.

Dunkerque, ville prise par le duc d'Enghien, IV, 74. Reprise par les Espagnols, 87. Bloquée par les Anglais, 89, 90. Achetée et fortifiée par Louis XIV, III, 284; IV, 98. Bombardée par les Anglais, 130. Son port démoli à la paix d'Utrecht, 182. Franchise de son port, 219.

Dunod, jurisconsulte, V, 488.

Dunois (Jean comte de), II, 247 et suiv; III, 277, 304, 307.

Dunoyer (Madame). Réfugiée en Hollande. Volt. devient amoureux d'une de ses filles, I, 8. Auteur des prétendues *Aventures du chevalier de Bouillon*, V, 496. *L'Espion turc*. IX, 140. Ses *Lettres galantes*, XI, 4, 8.

Dunoyer (Mademoiselle.) Lettres qui lui sont adressées, XI, 1 à 9.

Dupaar *et sa femme*, comédiens de la troupe de Molière, IX, 52.

Du Pas, officier. Rend Naerden au prince d'Orange, IV, 113. Sa mort, 114.

Dupaty, avocat général à Bordeaux, X, 688, 696; XIII, 22, 492. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 660; XIII, 67.

Duperré de Saint-Maur, écrivain, VII, 272.

Duperron (Le cardinal). Se prononce en faveur du pape aux états généraux de 1614, III, 216; IV, 221. Sollicite à Rome l'absolution de Henri IV, 720. Ses discours contre l'inviolabilité de la couronne, 731. Son opinion sur la Bible, VIII, 92. Cité, V, 178.

Duperron de Castera. Traduit le *Newtonianisme*, XI, 301.

Dupeyron, pseudonyme de Voltaire, VIII, 702, 703, 704, 707.

Dupin (La). Rôle qu'elle joue dans le procès du maréchal duc de Luxembourg, IV, 201.

Dupin (Louis-Ellies), docteur de Sorbonne, II, 608; IV, 93; VI, 680; VII, 472; VIII, 303.

Dupin (Claude), fermier général, V, 448.

Dupinet (Antoine), auteur d'un ouvrage intitulé : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, etc., etc.*, VIII, 234.

Duplaix (Scipion), écrivain, IV, 98.

Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, IV, 606, 609, 609, 772 et suiv.; XII, 44. Accusations dont il est l'objet, 372.

Duplessis, jésuite, VII, 201.

Duplessis-Chatillon. Blessé à Fontenoy, II, 696.

Duplessis de la Hauterive, auteur du poème de la Religion d'accord avec la Raison, XII, 234.

Duplessis-Mornay. Notes sur sa vie, II, 283, 289; III, 223.

Dupont de Nemours, auteur des *Éphémérides du citoyen*. Lettres que lui écrit Voltaire, IX, 319; XII, 467; XIII, 444.

Dupont (Avocat). Voltaire écrit en sa faveur au président Hénault, XI, 720. Lettres qui lui sont adressées, 806; XII, 1030; XIII, 21, 368.

Dupont (Madame). Ses liaisons avec Corneille, IX, 378.

Dupont d'Anville, docteur en Sorbonne, IX, 318.

Dupraт (Le cardinal), chancelier de France. Rédige le *Concordat* de Léon X, III, 244, 403, 608, 690.

Dupraт (Guillaume), fils du précédent, évêque de Clermont. Legs qu'il fait aux jésuites, IV, 708.

Duprat (Le P.), IX, 318 et suiv.; XI, 318.

Duprè, comédien, XI, 411.

Duprè de Saint-Maur, académicien, traducteur de Milton, X, 701.

Dupuis, auteur de l'*Origine des cultes*, III, 18.

Dupuis, libraire, XI, 280, 273.

Dupuits (Claude), cornette de dragons. Épouse mademoiselle Corneille, XII, 57 à 62, 68, 396, 338; XIII, 116. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 959.

Dupuits (Madame), femme du précédent. Voy. Corneille (Mademoiselle).

Dupuy (Pierre), écrivain. Notes sur sa vie et ses ouvrages, III, 241; IV, 99.

Dupuy (Raymond), fondateur et premier grand maître des *Templiers*, III, 208.

Dupuy (Le président), XI, 296.

Dupuy (Madame). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 734.

Duquesne, lieutenant général des armées navales, IV, 121, 124.

Duquesne, neveu du précédent. Quitte la France après la révocation de l'édit de Nantes et essaye de fonder une colonie au cap de Bonne-Espérance, IV, 281.

Durancy (Mademoiselle), comédienne, XII, 92, 703, 708, 709, 766, 777, 786, 797, 821, 840, 869.

Durand (Gilles), l'un des auteurs de la satire *Ménippée*, IX, 121.

Durand (Mademoiselle), femme auteur, I. Ses ouvrages, V, 208.

Durand, pseud. de Volt. pour la tragédie *des Pelopides*, XIII, 74.

Duranti, premier président du parlement de Toulouse. Sa mort, IV, 711.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), maréchal de France, IV, 7, 134.

Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), fils du précédent, maréchal de France, IV, 7.

Durazzo (Charles de), prince napolitain, III, 240.

Durazzo (Charles de), surnommé *le Petit*, roi de Naples, III, 240, 221. Sa conduite barbare envers Jeanne, sa mère adoptive, 714. Est couronné roi de Hongrie, 280, 715.

Duresnel (L'abbé). (Jean-François du Bellay), traducteur de Pope, XI, 77, 108, 128, 133, 167, 174, 230, 774; XII, 4, 45, 62, 147, 927. Épître de M. Formont à lui adressée, XI, 149. Son séjour à Cirey, 244. Vers sur lui, XII, 200.

Durey de Morsan, secrétaire de Voltaire, XIII, 9, 11, 132, 274.

During, officier suédois, seul compagnon de Charles XII à son départ de Turquie, IV, 290, 281.

Durocher (Guérin), prêtre. Son *Histoire véritable des temps fabuleux*, etc., IX, 122.

Duroncel, pseud. de Voltaire, XIII, 132.

Durosoi, écrivain. Cité, X, 611.

Duryer (André), orientaliste, IV, 29; VII, 44.

Duryer (Pierre), auteur dramatique, IV, 29; IX, 344, 369.

Du Sauzet, libraire, auteur d'une tragédie de *Coligni* non représentée, XI, 267, 263.

Du Séjour (Dionis). Voy. Dionis.

Dutens, auteur d'un livre contre les philosophes, intitulé : *le Tocsin*, VIII, 249; XIII, 173.

Du Tertre, notaire à Paris. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 292, 410.

Du Tillet, greffier du parlement, l'un des juge du prince Louis de Condé, II, 220.

Du Tillet. Cité, VIII, 221. Vers qui lui sont adressés, XII, 764.

Du Tillot, Français, ministre de l'infant duc de Parme, IV, 418.

Dutot, économiste, V, 346, 382 et suiv.; X, 24.

Du Tremblai (Joseph), capucin. Son caractère artificieux, III, 231; IV, 227; V, 230.

Duval, bibliothécaire de François Ier, VII, 190.

Duval, bibliothécaire du duc de Lorraine, XI, 167.

Duval (Mademoiselle), cantatrice de l'Opéra, XI, 216.

Duval de Saucourt, appelé aussi Bralleval, conseiller au présidial d'Abbeville. Sa conduite dans le procès du chevalier La Barre, V, 280, 298; VIII, 316; X, 338 et suiv., 346; XII, 671, 699.

Duvaure, auteur dramatique, XI, 523.

Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, V, 413; VIII, 436; IX, 342.

Duverger de Saint-Étienne, gentilhomme du roi de Pologne. Réponse de Voltaire à une épître qu'il lui avait adressée sur sa comédie de *l'Écossaise*, XII, 181.

Duvernet (L'abbé), proviseur du collége de Vienne, X, 708, 734. Veut écrire l'histoire de Voltaire, XIII, 132. Lettres qui lui sont adressées XII, 800; XIII, 444.

Duverney (Paris). Voy. Paris-Duverney.

Duvoisin (Madame), fille de Calas. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 126.

E

Eau. Considérée comme élément, V, 764, 824. Sa distribution dans Paris, XII, 800, 802.

Eaux (*Prendre les*). Inefficacité de cette médication, XIII, 96.

Ebbon, archevêque de Reims, III, 138, 136, 633, 634.

Ébionites (*Secte des*), VII, 672, 734. Leur évangile, VI, 464.

Eboli (La princesse d'), maîtresse de Philippe II, d'Espagne, II, 224.

Ecclesiaste (*Précis de l'*) en vers, II, 612. Par qui et quand fut composé, V, 201; VIII, 209.

Ecclésiastiques. Voyez *Abbés, clergé, évêques, prêtres*.

Échange (*L'*), ou *Quand est-ce qu'on me marie?* comédie de Voltaire, I, 307; XII, 174.

Échard (Laurent), auteur d'une *Histoire romaine*, VII, 216, 221; IX 634.

Échecs. Jeu inventé par les Indiens, III, 25, 26 et suiv.

Éclaircissements sur l'Histoire de Charles XII, par Voltaire, IV, 186 et suiv.

Éclipse. Art. du *Dict. phil.*, VII, 461.

Écliptique. Recherches sur son obliquité, V, 800, 802; XI, 230.

École des Amis (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, XI, 241.

École des Femmes (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 41.

École des maris (*L'*), comédie. Notice sur cette pièce, IX, 40.

Écoles (*Des*) dans les campagnes, VII, 277.

Économie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 463.

Économie publique ou politique, VII, 466. Ouvrages composés sur ce sujet, 28; VIII, 430.

Économie de paroles. Art. du *Dict. phil.*, VII, 468.

Écossais. Antagonisme avec les Anglais, III, 281. Leurs mœurs, VI, 267, 269.

Écossaise (*L'*), comédie. I, 716 et suiv. Détails sur cette pièce, 718; X, 263, 264; XII, 66, 67, 90, 91, 94, 99, 100, 102, 108, 117, 200.

Écosse. Situation de ce pays à l'époque de Charles-Quint, III, 261. Troubles religieux, 402; IV, 267, 268.

Écrivains. Liste de ceux qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, IV, 13 et suiv. Détails sur quelques-uns d'entre eux, V, 97; VI, 267; VIII, 178 et suiv. 261; IX, 162.

Écrouelles. Art. du *Dict. phil.*, VII, 479. De l'usage de toucher les écrouelles chez les rois de France et d'Angleterre, III, 117 (et notes); X, 261.

Écueil du sage (*L'*), titre primitif de la comédie du *Droit du seigneur* de Voltaire, I, 720.

Edelinck, graveur, IV, 62.

Éden ou *Aden*, ville de l'Arabie, III, 20.

Édit de Nantes. Accordé par Henri IV, IV, 228, 734. Révoqué par Louis XIV, 228, 280; V, 231. Réflexions philosophiques sur cet édit, 228. *Apologie de la révocation* par l'abbé Caveyrac, 216. Réponse à cette apologie, 228; VIII, 207.

Édith, femme de Loth. Changée en statue de sel, VI, 347.

ÉDOUARD le Saint ou le Confesseur, roi d'Angleterre, III, 167.

ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre, III, 231, 268.

ÉDOUARD II, roi d'Angleterre, fils du précédent, III, 268.

ÉDOUARD III, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 167, 239, 261, 262, 266, 315, 703, 704, 708; V, 471.

Édouard III, tragédie de Gresset, X, 147, XI, 347.

ÉDOUARD IV, roi d'Angleterre. Principaux événements de son règne, III, 368 à 381.

ÉDOUARD V, fils du précédent. Sa fin tragique, III, 380, 381.

ÉDOUARD VI, roi d'Angleterre. Notes sur son règne, III, 400, 476, 477.

ÉDOUARD-CHARLES, dit le *Prétendant*, IV, 347; VIII, 407; IX, 13.

ÉDOUARD, duc de Parme, III, 576.

Éducation. Entretien philosophique sur ce sujet, VI, 611. Art. du *Dict. phil.*, ou Dialogue entre un conseiller et un jésuite, VII, 471. Le théâtre considéré comme moyen d'éducation, X, 484, 488. Lettre de Voltaire sur l'éducation des enfants, XII, 230.

Éducation d'une fille (*Gertrude ou l'*), conte en vers, II, 680.

Éducation d'un prince (*L'*), conte en vers, II, 667.

EDWIGE-ÉLÉONORE de Holstein, mère et tutrice de Charles XII, IV, 445.

EDWIGE, sœur aînée de Charles XII, IV, 446.

EFFIAT (Le marquis d'). Sa mission auprès de Charles Ier, V, 17.

Efficace. Emploi de ce mot pris comme substantif, IX, 473.

Égalité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 472. Discours sur l'égalité des conditions, II, 460.

ÉGBERT, l'un des premiers rois d'Angleterre, III, 141.

ÉGÉSIPPE, historien, Cité, VI, 190; XIII, 11.

ÉGINHARD, secrétaire et historiographe de Charlemagne. Cité, III, 190, 198; VI, 304, 701; VIII, 281.

ÉGLISE. Son institution, schismes, etc., III, 116, 128, 142, 149, 181, 249, 259 et suiv., 379, 383 et suiv., 386; IV, 30; V, 170, 232; VI, 701. Précis de l'histoire de l'Église chrétienne, art. du *Dict. phil.*, VII, 474 à 487. Donations faites à l'Église, art. du *Dict. phil.*, 448 et suiv. Biens de l'Église, art. du *Dict. phil.*, 461. Droit canon, 483 et suiv.; VIII, 169 et suiv., 203 238 et suiv.; IX, 481; X, 297, 304, 721 et suiv.

Église gallicane. Établissement de ses libertés, IV, 381 et suiv.; 749; VIII, 371.

Église grecque. Son origine et son histoire, III, 118 et suiv., 120 et suiv., 290, 296, 721, 303 et suiv.; V, 264; VII, 485, 486.

Église romaine. Sur quels fondements elle établit sa puissance, III, 173 et suiv.; VIII, 630. Ses excès, VI, 313 et suiv.

Église. Art. du *Dict. phil.*, VII, 487.

Église allemande, II, 670.

EGMONT (Le comte d'), général de Philippe II, roi d'Espagne. Gagne la bataille de Gravelines, III, 465. Sa mort, 467.

EGMONT (Le comte d'), fils du précédent. Envoyé au secours de la Ligue par l'Espagne, II, 321, 323; III, 502. Sa mort, II, 321.

EGMONT (Madame d'), XI, 44. Lettre que lui écrit Voltaire, 722.

EGON (Comte). Vend Fribourg à l'Autriche, III, 711.

Égra (*Diète d'*), dans laquelle l'empereur Frédéric II réprime la rapacité des seigneurs, III, 190.

Égypte. Remarques sur son antiquité, II, 6, 27 et suiv., 81; XII, 403, 1230. Troglodite, III, 27. Thèbes, 29. Hiéroglyphes, 29. Monuments égyptiens, 30. Pyramides, V, 122; VII, 109. Se rend redoutable à l'empire ottoman, III, 457, et aux croisés, V, 128. Fragment de l'histoire de ce pays, 240.

Égyptiens. Peuple esclave, superstitieux et ignorant, V, 46. Subjugué par les Arabes pasteurs, VI, 263; V, 225; VII, 127. Ont-ils peuplé la Chine? V, 229. Culte et croyance des Égyptiens, III, 30, 82; IV, 818; V, 121, 267; VI, 286, 364, 484; VII, 707. Doutes à ce sujet, V, 73.

EHRENFREUS, secrétaire de la chancellerie de Charles XII, IV, 810.

EHRENSKOLD, amiral de Charles XII. Battu par les Russes, IV, 823.

EIDAR, prince de Perse. Notice, III, 422 et suiv.

EISEN, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 812.

EISINGER. Soulève l'Autriche en faveur de Ladislas, roi de Bohême, III, 737.

EKARD, marquis de Thuringe. Prétend à l'empire, III, 681.

El. Signifiait *Dieu* chez les Phéniciens, III, 18.

Élargir. Emploi de ce mot comme terme de palais, XII, 347.

Élasticité des corps. Si le feu en est la cause? V, 770-771.

ELBEUF (Le duc d'). S'arme contre le cardinal de Richelieu, III, 838.

Elbing, ville de Pologne. Refuse le passage aux troupes de Charles XII, IV, 666. Assiégée et prise par le czar en 1710, 691.

Eldorado, contrée imaginaire en Amérique que Raleig crut avoir trouvée, III, 440. Voyage de *Candide* dans ce pays, VIII, 363.

Électeurs (*Liste des*) de l'empire d'Allemagne depuis la fin du treizième siècle, III, 616. Par qui furent institués, 247, 608; V, 64.

Électre, sujet de tragédie traité par les anciens et les modernes, I, 646.

Électre de Sophocle, I, 647; IX, 419.

Électre de Longepierre, I, 652, 646, 681.

Électre de Crébillon, I, 688; IX, 24, 224; X, 214.

Électricité. Si le feu en est la cause? V, 772.

Élégance. Art. du *Dict. phil.*, VII, 488.

Éléments. Dissertation sur les éléments, V, 824.

Éléments de la philosophie de Newton, par Voltaire, V, 688 et suiv. Voyez NEWTON.

ÉLÉONORE DE GUSMAN, maîtresse d'Alfonse XI, roi de Castille, III, 266.

ÉLÉONORE de Guyenne, femme de Louis le jeune, III, 122, 129, 206, 207. Puis de Henri II, roi d'Angleterre, 129.

ÉLÉONORE de Portugal, sœur de Charles-Quint et femme de François Ier, III, 725.

Élevsine. Voy CÉRÈS-ÉLEUSINE.

ELIE (Le prophète). Son histoire, III, 201; VI, 432, 457. Des fanatiques qui se font passer pour lui, VIII, 103.

Élie et Enoch. Art. du *Dict phil.*, VII, 489.

ELIE (Le P.), carme. Ses réponses au R. P. l'Escarbotier sur les colimaçons, V, 233.

ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham, VI, 340.

ELIEZER, rabbin, VII, 631.

ÉLIPAND, archevêque de Tolède, condamné pour ses doctrines sur J.-C. sous Charlemagne, III, 629.

ELISABATH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Son avénement au trône, III, 402. Histoire des principaux événements de son règne, II, 346; III, 476 à 482, 805, 806; VIII, 280. Ses connaissances dans la langue grecque, XI, 604.

ÉLISABETH *de Bosnie*, régente de Hongrie. Notice sur elle et sur sa fille, la reine Marie, III, 360.

ÉLISABETH ou ISABELLE *de France*, femme de Philippe II, roi d'Espagne. Sa fin tragique, III, 476.

ÉLISABETH *de France*, fille de Henri IV et première femme de Philippe IV, roi d'Espagne, IV, 2.

ÉLISABETH *de Parme*, deuxième femme de Philippe V, IV, 312, 325.

ÉLISABETH PÉTROWNA, impératrice de Russie, IV, 324, 378, 397, 817, 645, 681. Sa mort, X, 280. Vers que lui adresse Voltaire, II, 778. Citée, IX, 322.

ÉLISABETH, princesse D'ANHALT-ZERBST, mère de l'impératrice Catherine II. Lettre qu'elle écrit à Voltaire, qui lui avait envoyé un exemplaire de ses œuvres, X, 481. Autre, 490.

ÉLISÉE, prophète. Son histoire, V, 132; VI, 433 (note) et suiv., 457.

ELLER (Jean-Théodore), médecin du grand Frédéric, XI, 441.

ELMACIN, historien. Cité, III, 205.

Éloge de Crébillon, par Voltaire, IX, 22.

Éloge funèbre de Louis XV, IX, 30.

Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741, IV, 14. Autre sur le même sujet par le grand Frédéric, X, 212.

Éloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province par M de Chambon, VIII, 441.

Éloge historique de madame Duchatelet, XI, 20

Éloges funèbres. Fontenelle et Condorcet ont tracé la vraie méthode à suivre pour la composition de ce genre d'ouvrage, IX, 30.

Éloquence. En quoi elle consiste, IX, 128; XI, 128. Art. du *Dict. phil.*, VII, 490

ELSOIX, moine. Prêche une croisade en Bretagne, III, 212.

ELTZ (Philippe-Charles), électeur de Mayence, III, 619.

Emblèmes. En usage dans l'antiquité, III, 67. Art. du *Dict. phil.*, VII, 493, 688, 704 et suiv.

Embrun (Le concile d'). A été convoqué contre les Jansénistes, IV, 278.

EMERI (Particelli d'), surintendant des finances sous Louis XIV, IV, 10, 11.

Émile de J.-J. Rousseau. Critique de cet ouvrage, V, 450.

EMMANUEL, roi de Portugal, III, 418.

EMMANUEL-MARIE (Le duc), électeur de Bavière. Sa conduite au siége de Vienne, III, 720.

EMMONOT, ligueur, un des Seize, II, 304.

Empereur de la Chine et frère Rigolet (*L'*), dialogue philosophique, VI, 729 et suiv.

Empereurs en Sorbonne (*Les trois*), satire de Voltaire, II, 736. Ce qu'en dit l'auteur, X, 228.

Empereurs d'Allemagne depuis Charlemagne. Leur chronologie, III, 612 et suiv., 681. Liste des empereurs contemporains de Louis XIV, IV, 4. Leurs prétentions sur la Hongrie, III, 589 et suiv. Leur élection établie par la bulle d'or, III, 247, 620, 708 et suiv. Cérémonies de leur couronnement, 184 et suiv., 249. Empereurs déposés par des évêques, 137. Devaient résider à Rome, 128. Se croient toujours les arbitres de l'Europe, 257. Leurs querelles avec les papes, 608. Voyez *Allemagne*.

Empire grec. Voyez *Empire d'Orient*.

Empire d'Occident ou *Empire d'Allemagne*. Voy. *Allemagne*.

Empire Ottoman. Voyez. *Turquie*.

Empire romain. Sa décadence, III, 107, 109, 111, 243, 292. Son étendue sous Constantin, VII, 372. Passe aux mains de Charlemagne, III, 119, 622. Son étendue sous Charles le Chauve, 124. Sous Léopold Ier, 729.

Empire d'Orient ou de Constantinople, III, 145 et suiv., 149. Son état à l'époque des croisades, 190 et suiv., 210 et suiv., 218 et suiv. Sa décadence, 292 et suiv. Subjugué par les Turcs, 297 et suiv., 302 et suiv.

EMPIRICUS SEXTUS. Cité. VII, 62.

Empoisonnements. Détails sur ceux qui eurent lieu sous le règne de Louis XIV, IV, 189 et suiv.; V. 280. Art. du *Dict. phil.*, VII, 497.

Enchaînement des choses, dialogue, VI, 696.

Enchantement. Art du *Dict. phil.*, VII, 499 et suiv.

Encratites, secte de chrétiens. Leur Évangile, VI, 485.

Encyclopédie. Détails sur sa publication. Éloge de cet ouvrage. II, 729; IV. 429; V, 68; VI, 575, 770, 772, 774; VII, 2; VIII, 128, 129, 147, 707, 708; IX, 515; X, 276, 827, 844, 830, 865, 886, 887, 890, 630, 679 à 685, 734; XI, 680 680, 702, 847, 848, 630, 838 à 863; XII, 10, 25, 28, 30, 34, 35, 123, 182, 186, 231, 232, 271, 431, 440, 455, 494, 509, 512, 524, 681, 696, 676, 672, 831, 987, 1017, 1018, 1025; XIII, 12, 106.

Endor (*Pythonisse d'*), III, 40; VI, 418.

Énéide. Voyez VIRGILE.

Énergumènes (*Les*), dialogue philosophique, VI, 647.

Enfants. Leur *éducation*. Voyez ce mot. Leurs devoirs, II, 680; VI, 611; VII, 471; VIII, 121; XII, 230.

Enfant prodigue (*L'*), comédie de Voltaire, I, 301 et suiv. Ce qu'on en dit dans la correspondance, XI, 180, 203, 218, 216, 217, 219, 223, 225, 233, 234, 243, 247, 300.

Enfer. Art. du *Dict. phil.*, VII, 502. Observations sur cet article, X, 237. Description de l'enfer donnée par divers auteurs, IX, 140. Descente de Jésus-Christ aux enfers, VII, 508.

Enfler. Emploi de ce mot, XIII, 7.

ENGELBERG, comte de la Marche, électeur de Cologne, III, 619.

Engelberg, comte de Falckenstein, électeur de Cologne, III, 619.

Enghien (Duc d'). Blessé mortellement à la bataille de Saint-Quentin (1557), III, 465.

Enghien (Le comte d'). Gagne la bataille de Cérisoles, III, 377, 787.

Énigmes. Voyez *Emblèmes*.

Enguerrand de Couci, gentilhomme picard. Obtient de l'empereur Charles IV la permission de faire la guerre à l'Autriche, III. 715.

Enguerrand de Marigni, comte de Longueville. Son supplice, IV, 677.

Ennery (Le comte d'), administrateur des colonies, IV, 498

Enoch. Art. du *Dict. phil.*, VII, 469. Livre qui lui est attribué, III, 64, 65, 108; IV, 813; V, 193; VI, 340; VII, 134, 249.

Enquinauder. Emploi de ce mot, XI, 840.

Entendement. Considéré comme volonté libre, VII, 614.

Enterrement. Inconvénient des inhumations dans les églises, II, 698; VIII, 318; XII, 923. Art. du *Dict. phil.*, VII. 208

Enthousiasme. Art. du *Dict. phil*, VII, 207. Doit être gouverné par la raison, X, 332.

Enthousiastes (*Secte des*) en Angleterre, II, 300; III, 333 et suiv.

Enthymius Zigabenus. Cité, VI, 484.

Entius ou Enzio, roi de Sardaigne, III, 699, 694.

Entragues (Balzac de Clermont d'). Tué à la bataille d'Ivry, II, 324.

Entragues (Georges d'), duc de Phalaris, XI, 44.

Entragues (La marquise d'), maîtresse de Henri IV, III, 519; IV, 729

Entragues (Le chevalier d'). Chasse les Autrichiens de Crémone, IV, 153, 154.

Entretiens philosophiques, par Voltaire, VI, 616 et suiv.

Envie. Réflexions à son sujet, II, 198; X, 74. Discours en vers, II, 463. Art. du *Dict. phil.*, VII, 209.

Envieux (*L'*), comédie de Voltaire, I, 388 et suiv.; XI, 201.

Enville (Le duc d'). Sa mort, IV, 363.

Enville (La duchesse d'). S'intéresse à la famille Calas, V, 274, 287; X, 736, 738; XII. 200, 300, 308, 770. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 268, 281.

Enzio. Voy. Entius.

Éon (Le chevalier d'), XIII. 389, 423, 428 et suiv.; XII, 409, 543.

Épandre. Emploi de ce mot, IX, 313.

Épernon (Duc d'), favori de Henri III, II, 965; III, 496, 512, 516, 518, 519, 520; IV, 729, 71, 738; VII, 318, 732.

Épernon (Duc d'), courtisan de Louis XIV. Voy. Antin (Duc d').

Éphémérides (*Diatribe à l'auteur des*), par Voltaire, V, 472 et suiv.; X, 369.

Éphémérides du citoyen. Ouvrage cité, V, 254.

Éphèse (Concile d'), VI, 969.

Épices. Redevance judiciaire, III, 346; IV, 693.

Épictète. VI, 670, 718; VII, 700; VIII, 193.

Épicure. Son système, V, 810; VI, 42. Dialogue sur sa philosophie, 748 et suiv. Cité, V, 677; VII, 218, 310, 181.

Épigramme. Remarque sur ce genre de poésie, II, 670, 671; IX, 181. Art. du *Dict. phil.*, VII, 208.

Épigrammes de Voltaire, II, 760.

Épinay (Madame d'). Correspondance de Voltaire avec elle, XI, 848, 843, 885; XII, 1030; XIII, 60, 78, 280, 292. Citée, X, 360; XI, 814, 846, 846; XII, 40; XIII, 282.

Épinay ou l'Épinay (Mademoiselle), comédienne, XII, 945.

Épiphane (Saint), VI, 897; VII, 734.

Épiphanie. Signification de ce mot, V, 137. Art. du *Dict. phil.*, VII, 211. Vers sur l'Épiphanie de 1741, II, 777.

Épitaphe de damoiselle Rauquet par Corneille, IX, 377.

Épitaphes en vers par Voltaire, II, 686, 789, 767, 788, 795, 798, 799, 802, 804.

Épître écrite de Constantinople aux frères, facétie de Voltaire, VIII, 659.

Épître. Du choix et de la composition d'une épître morale. Conseils à Helvétius, IX, 60. Voltaire supprime les formules de pure vanité dans l'épître dédicatoire, 300.

Épître (supposée) *aux Romains, traduite de l'italien par le comte de Corbera* (Voltaire), VI, 294 à 304.

Épîtres en vers par Voltaire, II, 888. Détails sur la composition de quelques épîtres, IX, 120; X, 488, 472; XI, 113, 371.

Éponine, tragédie. Citée, XII, 348.

Époppée, Poëme épique. Art. du *Dict. phil.*, VII, 211.

Épreuves ou *Jugement de Dieu*, III, 132, 176, 177, 380; VII, 234.

Équivoque. Art. du *Dict. phil.*, VII, 236.

Érasme, écrivain allemand, III, 383; VI, 666; VIII, 132. Son *Entretien avec Lucien et Rabelais dans les champs Élysées*, VI, 250. Sa *Vie* écrite par l'évêque de Burigny, XI, 818.

Eratou (anagramme d'Arouet), pseudonyme de Voltaire, II, 816; IX, 228.

Ercilla (don Alonzo de), II, 373.

Éric, roi de Danemark et de Suède. Est déposé par les États (1449), III, 728.

Éric, roi de Danemark. Envahit la France au neuvième siècle, III, 139.

Éric, fils de Gustave Vasa, roi de Suède et de Danemark. Notice sur sa vie, III, 881.

Érimbolt, pseud. de Voltaire, XII, 813.

Ériphyle, tragédie de Voltaire, I, 191. Détails sur cette pièce, XI, 82 à 78, 84, 85, 100, 102, 104.

Erlach (Le comte d'), IV, 80, 396.

Erlach (Le brigadier d'). Tué à la bataille de Lawfeldt, IV, 379.

Erlang, évêque de Würtzbourg. Trahit l'empereur Henri V, III, 669.

Ernest-Auguste, duc de Brunswick, électeur de Hanovre, III. 690.

Ernest *de Bavière*, évêque de Liége, puis archevêque de Cologne, III, 618, 771.

Ernest-Frédéric, dit le religieux, électeur de Saxe, III. 820.

Ernest, duc de Souabe. Est mis au *ban* de l'empire, III, 634.

Ernest, Comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, III, 763.

Érostrate. Brûle le temple d'Éphèse, II, 831.

Errement. Emploi de ce mot, IX, 229.

Erreur. Dans quel cas peut-être louable, X, 93.

Érythrée, sibylle, III, 41.

Esau. Commentaire sur son histoire et celle de ses descendants, VI, 325.

Escarbagnas (*La comtesse d'*), comédie de Molière. Commentaire sur cette pièce, IX, 49.

Eschyle, père de la tragédie, I, 69, 149, 220, 646 et suiv.

Esclavage. Réflexions à ce sujet, V, 465; VI, 699, 690, 691; VII, 264.

Esclaves, VI, 689 et suiv. Art. du *Dict. phil.*, VII, 264, 327, 329.

Escobar, jésuite, I, 78; II, 324.

Escorbiac, auteur de la Christiade, VIII, 69.

Escovedo. Assassiné par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, III, 464.

Esdras. Refit entièrement les livres juifs, VI, 234, 241, 423. Commentaire sur ses livres, 440.

Ésope. N'était autre que le *Lokman* des Persans, III, 89. Ses fables, VI, 42.

Espace. Art. du *Dict. phil.*, VII, 250.

Espagnac (Le baron d'), gouverneur des Invalides. Correspondance de Voltaire avec lui, XIII, 444.

Espagnac (L'abbé d'), fils du précédent. Auteur d'un éloge du maréchal de Catinat. XIII, 304. Voltaire le recommande à d'Alembert pour le faire entrer à l'Académie, X, 781, 732, 783. Cité, XII, 16, 20, 21, 26, 36, 37, 41, 49, 51, 124, 129.

Espagne. Peuples qui l'envahissent successivement, III, 73. Est subjuguée par les Sarrasins aux huitième et neuvième siècles, 143 et suiv. Situation de l'Espagne et des mahométans jusqu'au douzième siècle, 171. Guerres contre les Maures; le Cid, 172 Son état au douzième siècle, 232, 234. Au milieu du quinzième siècle, 294. Boabdilla, dernier roi maure, 295. Ferdinand et Isabelle, *ibid.* Maures et juifs persécutés, *ibid.* Histoire de l'Inquisition, III, 413 et suiv.; VII, 185; VIII, 372; X, 733; XIII, 11 et suiv. Son gouvernement, ses mœurs depuis Philippe II jusqu'à Charles II, III, 880. Ministère du duc de Lerme, 840. D'Olivarès, *ibid.*, 841. Le Portugal sous le joug, *ibid.* Théâtre espagnol, *ibid.* Munificence des seigneurs espagnols, *ibid.* L'Espagne sous Charles II, 842 Avant Louis XIV, IV, 64. Guerre de la succession, 143, 180 et suiv., V, 682; X, 88. Progrès de la raison dans ce pays, XII, 897.

Espagnols. Leur caractère, III, 412; VIII, 208. En quoi sont supérieurs aux autres peuples, III. 473, 840.

Esperance. Nécessaire à l'homme, II, 812.

Espinac (D'), archevêque de Lyon. Ses intrigues en faveur de la ligue, IV, 717; II, 888.

Espinasse (D'). Malheurs de cette famille, XII, 691, 701, 707.

Espion chinois (*L'*), par le chevalier Goudard, V, 204.

Espion turc (*L'*), V, 204.

Esprit (Jacques), oratorien, IV, 29; VII, 869.

Esprit. Art. du *Dict. phil.*, VII, 278, 831. Définition qu'en donne le grand Frédéric, X, 368. De l'esprit en littérature, IX, 832. *Épître* sur l'orgueil et la paresse de l'esprit, 67.

Esprit (*De l'*), ouvrage d'Helvétius. Voyez Helvétius.

Esprit du clergé (*L'*), ouvrage philosophique, X, 669.

Esprit des Lois par Montesquieu. Commentaire sur cet ouvrage, V, 444 et suiv.

Esquimaux. Remarques sur ces peuples, III, 11.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, par Voltaire, III, 1 à 810. *Remarques* pour servir de supplément à cet ouvrage, V, 45 et suiv. *Fragments sur l'histoire* faisant suite à cet ouvrage, 228 et suiv. Comment et pourquoi Voltaire entreprit cet Essai, 45. Résumé de cette histoire générale et son grand objet, III, 808 et suiv.; V, 47 et suiv. *Éclaircissements historiques*, V, 184 et suiv., 211 et suiv. Lettre à M***, professeur en histoire, sur cet ouvrage, IX, 210. Éloge qu'en fait le grand Frédéric, X, 189, 190, 193 Est la continuation de l'*Histoire universelle* de Bossuet, III, 72. Dédié à madame Duhatelet, I, 71; V, 222. Détails et particularités sur sa publication, XI, 807, 810, 811, 819, 651, 670, 674, 682, 687, 689, 693, 694, 696, 712, 729, 818; XII, 33, 260, 281, 382, 386, 389, 395, 397. En quoi cet ouvrage put déplaire au parlement, 386, 397, 399, 418, l'abbé Audra l'abrége pour les écoles, III, 222.

Essai sur la nature du feu et sur sa propagation, V, 764 et suiv.

Essai sur les probabilités en fait de justice, V, 808 et suiv.

Essai sur la poésie épique, II, 325 et suiv.; XI. 117.

Essai sur les guerres civiles de France, II, 339 et suiv.

Essai sur les préjugés. Opinions de Voltaire et de Frédéric sur cet ouvrage, X, 294.

Essai sur l'homme de Pope, V, 41.

Essen, général russe, sous Catherine II, X, 448.

Esséniens, secte juive, VI, 462; VII, 274; VIII, 298. Art. du *Dict. phil.*, VII, 340.

Essex (Robert d'Évreux, comte d'). Son histoire, II, 300; III, 478, 480; IX, 648.

Essex (Lord). Concourt à la révolution contre Charles Ier, III, 886.

Essex (*Le comte d'*), tragédie de Thomas Corneille. Commentaires sur cette pièce, IX, 648 et suiv.

Est (D'), princes d'Italie, III, 257; V, 371; VII, 376.

Est (Anne d'), mère des deux princes de Guise assassinés à Blois. Sa requête au parlement, IV, 780.

Estaing (Le comte d'). Son expédition dans l'Inde, IV, 793, 798. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 688.

Estaing (M. d'), débiteur de Voltaire, XI, 909.

Esther. Erreur du peuple juif à son égard, VIII, 635.

Esther (*Livre d'*). Remarques dont il est l'objet, VI, 481; X, 668.

Esther, tragédie de Racine. Réflexions sur cette pièce, I, 74; VIII, 635; IX. 340, 516.

Estienne (Henri). Son apologie d'Hérodote, VII, 458.

Estonie, province russe. Conquise par Pierre le Grand, IV, 883, 601, 647.

Estrades (Godefroi, comte d'), ambassadeur de France à Londres. Ses lettres diplo-

matiques, III, 338, 872; IV, 29. Tué à la bataille de Dettingen, 338.
Estrées (Gabrielle d'), maîtresse de Henri IV, II, 331; IV, 723.
Estrées (François-Annibal, duc d'), maréchal de France, III, 818; IV, 7.
Estrées (Le cardinal d'), chargé d'affaires de Louis XIV à Rome, IV, 127, 279.
Estrées (Jean, comte d'), vice-amiral, puis maréchal de France, IV, 7, 113.
Estrées (Victor-Marie, duc d'), fils du précédent, IV, 7.
Estrées (Louis-César, maréchal d'). Commande les troupes françaises alliées de l'Autriche à Hartembock, IV, 393. Sa conduite à Foutenoy, II, 497.
Estrées (L'abbé d'), auteur de l'année merveilleuse, V, 209; VIII, 124; X, 631, 633, 639; XII, 812, 813, 815, 818, 843, 846, 849, 864, 725.
Étallonde de Morival. Condamné à Abbeville avec le chevalier la Barre, pour crime de sacrilége, I, 40; V, 893, 896; X, 641 et suiv. Se réfugie en Prusse, I, 40; X, 225, 226, 227, 229, 324, 326, 328, 329, 331, 336, 337, 338, 339, 340. Démarches et écrits de Voltaire en sa faveur, 343 à 359, 361 à 364, 366, 367, 381, 893, 710, 736 à 743; XII, 778, 781, 786, 797; XIII, 196, 205, 224, 226, 961, 963, 265 à 271. Son voyage à Ferney, 261, 263. Autres détails, 276 à 279, 281, 282, 283, 286, 290, 293, 294, 295, 299, 303, 313, 317, 417. Lettres qui lui sont adressées, XII, 737, 747 797, 839; XIII, 176, 230, 235, 240, 327.
Étampes (Jacques de la Ferté-Imbault d'), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 7.
États, gouvernements. Art. du *Dict. phil.*, VII, 343. Comment les États étaient gouvernés aux quinzième et seizième siècles, III, 344. Tout État doit être indépendant. Dialogue, VI, 701 et suiv,
États généraux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 344. Convoqués par le roi Jean en 1355, III, 344. Admission du tiers état et affranchissement des communes, 324. Réflexion sur l'état du clergé, 325. Etats généraux tenus à Orléans après la mort de François II, 484. A Pontoise sous la minorité de Charles IX, *ibid.* Sous Philippe le Bel, IV, 672. A Blois, 706. A Paris sous la ligue, 718. Assemblée de Rouen convoquée par Henri IV, 721. États généraux de 1614 assemblés après sa mort, III, 816; IV, 730.
Éternité de la matière, VI, 27. Art. du *Dict. phil.*, VII, 343.
Éternuer. Origine de l'usage de saluer ceux qui éternuent, III, 90.
Éthelbert, l'un des premiers rois de l'Angleterre, III, 121, 141.
Éthiopie ou *Abyssinie.* Notes sur ce pays, III, 494, 625
Étienne (Saint), VIII, 196, 206.
Étienne II, pape, III, 111, 612; VII, 446.
Étienne III, pape, III, 112, 113, 612.
Étienne IV, pape, III, 612, 631.
Étienne VI, pape, III, 613.
Étienne VII, pape, III, 183, 615.
Étienne VIII, pape, III. 197, 615; VIII, 332.
Étienne IX, pape, III, 615; VIII, 332.
Étienne X, pape, III, 614.
Étienne, chef des Hongrois, III, 631, 388, 631, 634.
Étienne, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, III, 188, 189, 190.
Étienne confesseur de la reine Constance; accusé d'hérésie. Son supplice, III, 173, 174, IV, 692.
Étienne (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 674.
Étoiles. Recherches sur leur lumière, V, 492; VI, 64.
Étoile. Ce que signifie ce mot, II, 414.
Étourdi (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 32.
Être suprême. Voyez Dieu.
Etrennes aux sots ou *Les chevaux et les ânes*, satire de Voltaire, II, 731.
Etres (*Gradation des*), VII, 318.
Etude. Modération dans l'étude, II, 482. Épître sur l'amour de l'étude, IX, 71.
Eu (Le comte d'), pair de France, connétable. Sa mort (1344), III, 284; IV, 677.
Eu (Le comte d'), grand maître de l'artillerie, II, 403; IV, 230. Vers qui lui sont adressés, II, 720.
Eucharistie. Sur ce sacrement, III, 174, 230, 494. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 346.
Eucher (Saint). Cité, III, 104; V, 166.
Euclide. Cité, VII, 641.
Eudemon, astronome, V, 740.
Eudes ou Odon, comte de Paris, roi de France, III, 138, 630, 640.
Eudes (Le P.), frère de Mezerai. Fonde une congrégation, IV, 42.
Eudes le Maire, bourgeois de Paris. Ennobli par Philippe Ier, III, 318.
Eudoxie Lapuchin, première femme de Pierre le Grand, IV, 389, 603, 611, 629, 638.
Eugène II, pape, III, 613, 639.
Eugène III, pape, III, 124, 614, 666.
Eugène IV, pape, III, 616. Ses démêlés avec le concile de Bâle, 723, 724. Reçoit la soumission de Jean Paléologue et de l'Église grecque, 726.
Eugène *de Savoie* (Le prince). Combat les Français à la Marsaille, IV, 136. Ses succès contre les Turcs, III, 891, 681; IV, 143. Son gouvernement de Flandre, 6. Son origine et son caractère, 182. Fait le maréchal de Villeroy prisonnier à Crémone, 133, 134. Se joint à Marlborough, 135, 138. Et gagne avec lui la bataille d'Hochstedt, 138 et suiv. Est battu à Cassano par Vendôme, 163. Gagne la bataille de Turin, 164. Assiége Lille, 169, 170. Victoire de Malplaquet, 174. Prend le Quesnoi, 178. Épître qui lui est adressée, II, 393. Cité, IV, 478; X, 743; XI, 21, 139.
Euler (Léonard), l'un des plus grands géomètres de l'Europe. On lui doit les lunettes acromatiques, IV, 422; V, 668. Ses recherches, 714, 734; X, 104. Cité, VIII, 890; X, 210, 638.
Euménides. Ce que signifiait ce mot, V, 127.
Eunuques. Leur condition chez les anciens, III, 801, 897; V, 416; VI, 369; VIII, 282.
Euphémie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 347.
Euphemius, Sicilien. Épouse une religieuse, III, 146.
Euripide. Réflexions sur ses tragédies, I, 69, 457, 158, 883 et suiv., 646 et suiv.; IX, 333.
Europe. Charlemagne en devient l'arbitre, III, 130. Son état après la mort de Louis le Débonnaire, 134 et suiv. Au dixième et onzième siècle, 169 et suiv. Ses pertes à l'époque des croisades, 217. Sa situation au treizième siècle, 230 et suiv. A l'époque du concile de Constance, 231 et suiv. Comparée à une vaste république dont l'empereur et le pape sont les chefs, 288. Sa faiblesse contre Mahomet, 289. Son état à la fin du quinzième siècle, 323 et suiv., 329. État des juifs en Europe à cette époque, 327. Sous Charles-Quint, 333 et suiv. Du temps de Philippe II, roi d'Espagne, 463. Sous Henri IV, 808. Est plus peuplée aujourd'hui que du temps de Charlemagne, 689. Puissances de l'Europe avant Louis XIV, IV, 68. Ce prince en devient l'arbitre, 99, 102. Paix d'Aix-la-Chapelle (1668), 103. Paix de Nimègue, 123. Paix de Ryswick, 140, 147. Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV, 185. Après sa mort, 310, 315. Son état à la Paix d'Aix-la Chapelle (1748), 389. Sous Louis XV en 1756, 360. Sa situation au retour de Charles XII dans ses États, 681. Ce qu'elle était en 1761, XII, 217. En 1763, 330. Parallèle entre l'Europe ancienne et l'Europe moderne, VI, 688.
Européens ou Européens, I, 681.
Euric ou Évaric, législateur des Goths, V, 488.
Eusèbe de Césarée, évêque. Cité, III, 103, 107; VI, 189, 193; VIII, 299, 304; IX, 302. Ses erreurs en astronomie et en physique, VI, 248, 247.
Eutichus (d'Alexandrie). Cité, II, 370.
Évangile. Art. du *Dict. phil.*, VII, 347, et *Livres*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 19, 20. Mot inconnu des Romains, VI, 322. Sommaire historique des quatre évangiles, 471. Attribués à Matthieu, à Marc, à Luc et à Jean, 580. Collection d'anciens évangiles, 478, et suiv. Notice et fragments de cinquante de ces anciens évangiles, 482 et suiv. Évangile de la naissance de Marie, 488. Protévangile attribué à Jacques, 492. Évangile de l'enfance du Christ, 493, 500, 500. Évangile de Nicodème, 513 et suiv. Évangiles apocryphes, III, 104; VI, 479; VII, 126. Fausselés et contradictions qu'on remarque dans les évangiles, VI, 183, 187, 188, 189; VII, 381; VIII, 669, 670.
Ève (Évangile d'), VI, 486.
Événements (*Chaîne des*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 349.
Événements de l'année 1744, poëme, II, 604. Sur cet ouvrage, XI, 487.
Évêques. Art. du *Dict. phil.*, VII, 348. Leur puissance, III, 101, 188, 189, 134, 138, 137, 140, 153. Évêques guerriers au douzième siècle, 191. S'arment contre les albigeois, 222. Évêques mariés, 223, 486. Leur faste au douzième siècle, 278, 279. Exclus du parlement sous Philippe le Long, 287. Les évêques convoqués par Louis XII confirment la pragmatique-sanction, 343. Fanatisme des évêques anglais, 390, 401. Leur conduite au concile de Constance 486.
Évocation, enchantement. Art. du *Dict. phil.*, VII, 480.
Évitable. Définition de ce mot, IX, 486.
Évrard (M.), VIII, 666.
Exagération. Art. du *Dict. phil.*, VII, 349.
Examen critique des apologistes de la religion chrétienne par Fréret, VI, 278; XII, 700.
Examen important de milord Bolingbroke ou *Le tombeau du Fanatisme*, VI, 167.
Exarchat de Ravenne. Son histoire, III, 111, 114, 120; V, 98 et suiv., 174.
Excellence. Titre donné d'abord aux rois, III, 329. Puis aux ministres, 798.
Excommunication de plusieurs rois de France, III, 161; VIII, 309, 310. Réflexions sur cette mesure, III, 161; IV, 418; VII, 290.
Excréments. Leur influence sur les idées et les passions de l'homme, VII, 407; VIII, 288 576, 577.
Excuse à Ariste, épître de Corneille, IX, 378, 379.
Exideuil (Le marquis d'). Fut-il ambassadeur de Henri IV auprès du czar Michel Federovitz? IV, 890.
Exill, chimiste italien. Complice de la Brinvilliers, IV, 200, 201.
Existence. Sur cet article de l'Encyclopédie du chevalier Jaucourt, VI, 12.
Exode. Examen de ce livre, VI, 263 et suiv.; VIII, 228, 296.
Exorable. Emploi de ce mot par Corneille, IX, 410.
Exorcismes. Pouvoir donné à l'Église de chasser les diables, VII, 477.
Expiations. Chez les anciens, I, 885; III, 6. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 350.
Exposition du livre des institutions physiques, V, 727.
Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome, à l'encontre d'une libelle intitulé : Lettre sur le vingtième, VIII, 304.
Extrait de la gazette de Londres, VIII, 200.
Extrait de Jean d'Antioche. Sur la mort de Jésus, VI, 282.
Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France, V, 690, 691.
Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Quercy, le 1er juillet 1760, VIII, 617.
Extrait des sentiments de Jean Meslier, VI, 236.
Extrême. Art. du *Dict. phil.*, VII, 352.
Eymeric (Nicolas), auteur du Directoire des inquisiteurs, VII, 730.
Ézéchias, roi de Juda, VI, 443, 444; V, 198.
Ézéchiel, prophète. Détails historiques qui le concernent. Commentaires sur son livre, II, 816, 817; III, 80; V, 857; VI, 434, 880; VII, 119, 294; IX, 249; XII, 22, 142, 166. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 853.
Ezour-Védam, livre sacré des Indiens, III, 24, 62, 86, 87. 88; IV, 367, 783; V, 109, 190; VII, 335; XII, 242, 245.
Ezzelino, tyran de Padoue, III, 328, 329.

F

Fabert (Abraham), maréchal de France, IV, 7.

Fable. Art. du *Dict. phil.*, VII, 252. Plus ancienne que l'histoire, *ibid.*, III, 87. De quelques fanatiques qui ont voulu proscrire les anciennes fables, VII, 257. *Apologie de la Fable*, poëme de Voltaire, II, 476. Remarques sur ce genre de poésie, IX, 188.

Fables de la Fontaine. Voyez LA FONTAINE.

Fabliaux. Poésies des treizième et quatorzième siècles, III, 279.

Fabre. Le fils est condamné aux galères pour le père, XII, 288.

Fabriano (Nicolas), moine augustin. Accuse le pape Jean XXII, III, 701.

Fabrice (Le baron), lecteur de Charles XII, IV, 428, 493.

Fabricius (Albert), auteur d'un livre *Sur la vie et la mort de Moïse*, IX, 370. Ses recherches sur les évangiles, VI, 380, 478, 479, 488, 489, 492.

Fabry, syndic du pays de Gex, XII, 610, 690 Lettres qui lui sont adressées, XI, 288; XII, 423; XIII, 444.

Facéties de Voltaire, VIII, 281 à 708.

Fâcheux (*Les*), comédie de Molière, IX, 40.

Facile. Examen grammatical de ce mot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 229.

Faction. Art. du *Dict. phil.*, VII, 230.

Faculté. Art. du *Dict. phil*, VII, 230.

Fagel, greffier des États-généraux de Hollande, IV, 183, 476.

Fahrenheit, le philosophe des artisans, V, 279.

Faible. Art. du *Dict. phil*, VII, 230.

Faim. Considérée comme principe physique des animaux, IX, 323.

Faisence. Origine de sa fabrication, III, 272.

Fairfax (Lord), général des parlementaires. Se démet de cette charge, III, 236.

Fairfax (Le chevalier), fils du précédent. Réforme l'armée de Cromwell; juge Charles Ier, donne sa démission, III, 236 à 260.

Fakirs. Voyez *Faquirs.*

Falbaire. Voyez Fenouillot de Falbaire.

Falconbridge (Lord), gendre de Cromwell, ambassadeur auprès de Louis XIV, IV, 90.

Falconnet, sculpteur. Fait la statue de Catherine de Russie, VII, 631; X, 462, 468.

Falkener (Le chevalier), ambassadeur d'Angleterre à la Porte Ottomane. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Zaïre*, I, 232, 234; XI, 92 à 97. Cité, XI, 110, 128, 168, 168, 190, 235, 281. Sa mort, XII, 71.

Fallacieux. Examen de ce mot, IX, 495.

Falun. Examen du falun de Touraine sous le rapport de la formation du globe, V, 116, 218.

Famien Strada, jésuite. Cité, IX, 278.

Fanaticus. Signification de ce mot, VII, 232.

Fanatisme. Art. du *Dict. phil*, VII, 261 et suiv. Peut faire commettre un crime sans complot, V, 96. Exemples, 277 et suiv.; VI, 611, 613; VIII, 208; X, 167 à 169, 448, 446, 449. Son principal remède est dans la tolérance, VI, 613. Se communique promptement, VIII, 282. Ce qu'en pensait le grand Frédéric, X, 278. Ode sur le fanatisme, II, 257. Le tombeau du fanatisme, VI, 167 et suiv.

Fanatisme (*Le*) ou *Mahomet le Prophète*, tragédie, I, 433.

Fangé (Dom), abbé de Sénones. Lettres qui lui sont adressées, XI, 222, 240.

Fanime ou Médime, tragédie de Voltaire. Est la même que *Zulime* Voy. ce mot.

Fantaisie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 267.

Fantasques. Examen de ce mot, VII, 267.

Fantet, libraire de Besançon. Poursuivi pour vente d'ouvrages philosophiques, XII, 686, 748, 764, 772, 773.

Fantin, curé de Versailles. Accusé de séduction et de vol, II, 455, 731; VII, 264; XII, 96, 168.

Faquirs. Comment vivent dans l'Inde, III, 9; IV, 214; VIII, 300, 361.

Farel, reformateur protestant. Attaque et dispersе une procession, V, 323.

Faret, écrivain, II, 237.

Fargès (De), maître des requêtes. Son opinion sur l'affaire Calas, XII, 486, 493. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 333, 334, 340.

Fariaux, gouverneur de Maëstricht, IV, 113.

Farnèse (Pierre-Louis), duc de Parme et de Plaisance, III, 491, 757. Sa mort, 780.

Farnèse (Octave), duc de Parme, III, 491, 492, 700.

Farnèse (Alexandre), duc de Parme. Son éloge, III, 466. Gouverne les Pays-Bas au nom de Philippe II, 770; IV, 5.

Farnèse (Rainuce I), duc de Parme. Ses démêlés avec Sixte-Quint, V, 372.

Farnèse (Odoard), fils du précédent. Le pape lui prend les duchés de Castro et de Ronciglione, IV, 410; V, 372.

Farnèse (Rainuce II), fils du précédent. Fait la guerre au pape, V, 373.

Farinelli, chanteur italien. Devient chevalier de Calatrava, VI, 663; VIII, 206.

Faste. Art. du *Dict. phil.*, VII, 267.

Fat puni (*Le*), comédie de Pont de Veyle, XI, 264, 273; XII, 146.

Fatalisme. Voyez *Destin.*

Fatalité absolue, III, 80; X, 78.

Fatema, pseudonyme de Voltaire, I, 701.

Fatimides, dynastie des califes, III, 190.

Fatio-Duillier, protestant. L'un des plus grands géomètres de l'Europe, IV, 283; V, 272; VII, 266.

Faugères (Le baron de), officier de marine. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 257.

Fausseté. Art. du *Dict. phil.*, VII, 267. Des vertus humaines, 268.

Faust, inventeur de l'imprimerie, III, 267.

Faustus (Le docteur). Son commerce avec le diable, VI, 268.

Fautras (Le chevalier de). L'un des quatre officiers qui prirent le fort Ballard, IV, 257.

Favart. Cité, XI, 208; XII, 600. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 618; XIII, 210.

Favart (Madame). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 282.

Faveur. Art. du *Dict. phil.*, VII, 268.

Favières, conseiller au parlement. Lettre qui lui est adressée, XI, 61.

Favori et *Favorite.* Art. du *Dict. phil.*, VII, 269.

Fawkes, Anglais, traducteur de Théocrite, VII, 267.

Faydit (L'abbé), écrivain, IV, 20; VII, 292; VIII, 257.

Fazelli, historien. Cité, III, 688

Faye (Barthélemi), conseiller au parlement sous François II. L'un des juges du prince de Condé, II, 290.

Féciales, prêtres romains, VI, 37.

Fecond. Art. du *Dict. phil.*, VII, 269

Fédérowitz, général russe. Pris par Charles XII à la bataille de Narva, IV, 465.

Fédor, empereur de Russie. Voyez Fœdor.

Fédor-Romanow, patriarche russe, III, 587.

Fée. Origine de ce mot, IV, 212.

Fée Urgèle (*La*), par Favart. Voy. ce nom.

Fereté (Le comte de). Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 797; XII, 801, 817, 854, 887, 952, 955, 1023.

Fel (Mademoiselle), cantatrice. Sa visite à Ferney, XII, 14, 16. Lettre que lui écrit Voltaire, 22.

Félibien (André). Son ouvrage sur la peinture, II, 240. Notice qui le concerne, IV, 29.

Felice, prêtre italien. Cité, X, 674, 688.

Félicité (Sainte) et ses sept enfants martyrs, V, 232; VIII, 31. Autre martyre de ce nom, 92.

Félicité. Art du *Dict. phil.*, VII, 269.

Félicité des temps (*La*) (1746), ode, II, 264.

Felicité publique (*De la*), par le marquis de Chastellux. Voyez Chastellux.

Feliciter. Emploi de ce mot, VII, 270.

Felino (Le marquis de). Cité, XIII, 257, 271.

Félix, pape. Ce qu'il rapporte sur la Vierge, VII, 233.

Félix, chirurgien de Louis XIV. L'opère de la fistule, IV, 208.

Felton, assassin du duc de Buckingham, III, 231.

Femme qui a raison (*La*), comédie de Voltaire, I, 402 et suiv. Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XI, 274, 279, 281; XII, 44, 48, 56, 82, 84, 122, 161.

Femmes. Lois de la sainte Écriture qui les concernent, V, 181, 190. Différence dans la manière dont elles sont traitées par les Orientaux et par nous, III, 602 Règles auxquelles Mahomet les soumet, VII, 42. Femme physique et morale. Art. du *Dict. phil.*, 270. Pourquoi moins criminelles que les hommes, 605. Influence de leurs passions sur leur fortune, 722. La curiosité leur donne des penchants cruels, VIII, 276. Pensées sur les femmes, IX, 282; X, 79. Amazones, VII, 20.

Femmes savantes (*Les*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 40.

Femmes, soyez soumises à vos maris, facétie, VIII, 282, 296.

Fendilles. Son duel avec Dagueres autorisé par Henri II, III, 221.

Fénelon (François de Salignac de La Mothe). Notice sur sa vie et ses ouvrages, 4, 22. Écrivain aimable, II, 241. Plus moraliste que politique, V, 246. Caractère de ses ouvrages, XI, 182, 183. Son Télémaque, IV, 229; VIII, 642; IX, 138, 149. Aimait la poésie sans être poëte, V, 69; VIII, 229; XI, 61. Son sentiment sur Corneille, IX, 405, 406. Comparé à Spinosa, VII, 422. Sa liaison avec madame Guyon; persécutions qu'il éprouve au sujet du quiétisme, IV, 277, 278; VII, 90; VIII, 232. Cité, IX, 229; X, 224; XI, 242; XII, 880. Sa *Vie* écrite par Ramsay, IV, 20.

Fénelon (Le marquis de), neveu du précédent. Son éloge, IV, 257; IX, 17. Attaque l'Anti-Machiavel du Roi de Prusse, X, 134

Fenouillot de Falbaire, auteur de l'Honnête criminel, X, 600, et d'un écrit sur les finances, XIII, 2; XII, 251, 280. Lettres qui lui sont adressées, 248, 284.

Fenton, écrivain anglais, auteur d'une tragédie de Marianne. XI, 22.

Féodalité. Son origine, III, 122, 234. Du gouvernement féodal au douzième siècle, 188. Au quinzième siècle, 211 et suiv. Montesquieu refuté à ce sujet, V, 461.

Fer. Sa pesanteur spécifique, V, 707.

Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, quarante-deuxième empereur d'Allemagne. Sa naissance, sa famille, III, 616. Roi de Hongrie, de Bohême et des Romains, 492, 746, 749. Fait assassiner le cardinal Martinusius, 492. Se met à la tête des protestants d'Allemagne, 742. Est battu par Soliman, 753. Rupture entre son frère et lui, 761, 762. Le danger commun les rapproche, *ibid.* Charles Quint abdique en sa faveur, 764. Son avénement à l'empire, *ibid.* Histoire des principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv. Cité, 343.

Ferdinand II, quarante-sixième empereur d'Allemagne. Notice, III, 617. D'abord duc de Stirie sous le nom de Ferdinand de Gratz, est couronné roi de Bohême par l'empereur Mathias, 777. Son avénement à l'empire, 778. Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv., 548 et suiv. 778, 782, 784, 786, 788, 787. Sa mort, 847, 789.

Ferdinand III (Ernest), fils du précédent, quarante-septième empereur d'Allemagne. Notice, III, 617. Est couronné roi de Hongrie, 780, et de Bohême, 781. Gagne la bataille de Nordlingue, 786. Est déclaré roi des Romains, 787. Son avénement à l'empire, 788. Histoire des principaux événements de son règne, 847, 848, 788 et suiv., 792 et suiv. Sa mort, 617, 794, 732.

Ferdinand, roi de Navarre et d'Aragon. Réunit sous sa domination la vieille Castille et le royaume de Léon, III, 171, 172.

Ferdinand III, dit *le Saint*, roi de Castille et de Léon. Notice, III, 234.

Ferdinand IV, fils de l'empereur Ferdinand III. Couronné à Prague et à Presbourg. Sa mort prématurée, III, 791.

Ferdinand IV, dit *l'Ajourné*, roi d'Espagne. Notice, III, 233.

Ferdinand v, dit *le Catholique*. Essaye d'établir le gouvernement absolu, III, 300. Détruit la féodalité dans ses États, 311. Son mariage avec Isabelle, 324. Comment fut appelé au trône de Castille, 322. Sa conduite perfide envers Louis XII au sujet du royaume de Naples, 338 et suiv. Mort d'Isabelle, 733. Difficultés qui en sont la suite, *ibid.* Cité, VIII, 283.

Ferdinand vi, roi d'Espagne. Succède à son père Philippe v, IV, 380. Sa mort, 408.

Ferdinand de Bourbon, duc de Parme. Chasse les jésuites de ses États et est excommunié, IV, 418.

Ferdinand, duc de Courlande. Commande l'armée saxonne contre Charles xii, IV, 487.

Ferdinand, électeur de Cologne, III, 619.

Ferdinand-Marie, électeur de Bavière, III, 620.

Ferguson, géomètre écossais au service de Pierre le Grand, IV, 577.

Féria (Le duc de), ambassadeur d'Espagne à Paris au temps de la ligue, IV, 716.

Féria (Le duc de). Commande l'armée espagnole contre les protestants d'Allemagne (1633), III, 788.

Ferioi (De), ambassadeur de France près la Porte Ottomane, IV, 494; XIII, 433.

Féristha (Cassim), écrivain persan. Cité, IV, 231 et suiv.

Fermat, conseiller au parlement de Toulouse et mathématicien distingué, V, 664; VII, 750; XI, 288.

Fermeté. Art. du *Dict. phil.*, VII, 374.

Fermiers généraux. Ce qu'en dit le marquis de Souvré, V, 380. Leur désintéressement, 382, 383.

Fermond (M. de), XI, 303.

Fernand-Cortez. Voyez Cortez.

Fernandès de Velasco, gouverneur de Flandre, IV, 5.

Fernando, roi de Naples, III, 338.

Fernando, petit-fils du précédent, roi de Naples, III, 334.

Fernando de Zarate. Cité, IX, 244.

Fernel, médecin de François 1er et de Henri II, V, 161.

Ferney. Voltaire achète cette terre et y fixe son séjour, I, 743; XI, 288, 288, 290. Fait construire le château, XII, 21, 22, 30. Y fonde une colonie d'horlogers, XIII, 22, 23, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 71, 101, 102, 107, 113 à 118, 126, 149, 172, 201, 205, 209, 231, 304 à 306, 364, 366, 370, 377, 380 à 382, 434. Les recommande à l'impératrice de Russie, X, 488 à 488. Produits de ces fabriques fournis pour le mariage de Louis XVI, 723. Déclaration des notables de cette ville à l'occasion des services rendus par Voltaire, IX, 227. Symptômes de peste remarqués dans cette ville, XII, 146. Autres détails concernant cette habitation de Voltaire, XII, 301, 400, 430, 482, 527 à 529; XIII, 242.

Ferrand, comte de Flandre. Marche contre Philippe-Auguste, III, 133. Est battu et fait prisonnier à la bataille de Bouvines, V, 288.

Ferrand (Antoine), poëte, IV, 29; IX, 72, 231; XI, 113.

Ferrare (Duché de). Art. du *Dict. phil.*, VII, 374. Prétentions des papes sur ce domaine, III, 374; V, 371.

Ferrier, ambassadeur de France au concile de Trente, III, 493, 494.

Ferriol (Madame de), née *Tencin*. Voyez ce mot.

Fertile. Emploi de ce mot, VII, 380.

Fertilisation. Art. du *Dict. phil.*, VII, 378. Voy. *Agriculture*, VII, 37.

Fessard, graveur, XI, 227.

Fessard (Mesdemoiselles), XI, 217.

Fesst (Le P.), hôte de Voltaire. Sa conduite condamnable, XIII, 192, 242, 318, 316.

Festin de Pierre (Le), comédie de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 42.

Fêtes. Art du *Dict. phil.*, VII, 378. Leur origine, 124, 123 Jeux séculaires chez les Romains, VIII, 100. Fête de l'âne et des fous, VII, 772. Fêtes publiques en France, X, 118, 122, 127. Fêtes religieuses, VIII, 89; X, 718, 716, 717. De la célébration des fêtes et dimanches et du dommage qui en résulte pour l'agriculture dans les pays catholiques, V 388; VII, 503, 577, 578; VIII, 637, 638, 686; IX, 291; XII, 210.

Fêtes indiennes (Les), ouvrage cité, XI, 127.

Feu. Art. du *Dict. phil.*, VII, 380. De cette expression au moral, 381; II, 609 Recherches sur le feu élémentaire, V, 721. Si la lumière et le feu sont le même *être*, 760. *Essai sur la nature du feu et sa propagation* par Voltaire, 764 à 783 et 848. Mémoire à l'occasion de l'ouvrage de madame Du Châtelet sur ce sujet, 784. Diverses questions sur la pesanteur du feu, XI, 239 à 242. Ouvrage de Fontenelle sur sa propagation. 242.

Feu (Épreuves du), III, 176.

Feu grégeois, III, 211.

Feuillée, géomètre. Cité, V, 738; VII, 804.

Feuquières, capitaine. Tué à la bataille d'Ivry, II, 282.

Feuquières (Antoine de Pas, marquis de). Ses écrits sur l'art de la guerre, IV, 80. Cité, 139, 189, 160.

Février. Conjecture sur l'origine de ce mot, XIII, 230.

Feydeau de Brou (Madame), abbesse de Villancourt. Son rôle dans le procès du chevalier La Barre, V, 890, 896.

Fez, libraire à Avignon. Sa correspondance avec Voltaire. V, 211; XII, 301.

Fez (royaume de), III, 462.

Fiction. Art. du *Dict. phil.*, VII, 381. Des fictions dans l'art dramatique, I, 287, et en poésie, II, 462.

Fiefs (Le baron de). Attaché à la maison de Charles xii, IV, 310.

Fiefs. Voyez *Féodalité. Droits féodaux*.

Fielding. Donne une traduction anglaise de l'Avare de Molière, IX, 48. Ses romans 249.

Fierté. Art. du *Dict. phil.*, VII, 382.

Fierville (Le marquis de). Sa mission secrète auprès de Charles xii à Bender, IV, 318. Fournit à Voltaire des documents pour l'histoire de ce prince, 436.

Fierville, comédien, X, 302; XI, 731.

Fiesc (Lozeran de), jésuite, habile géomètre, V, 686. Sa dissertation sur le feu, 726.

Fieubet (M. de), maître des requêtes et poëte, IX, 72.

Fièvre. Art. du *Dict. phil.*, VII, 382.

Figuier, chirurgien. Ce qu'il avance sur les serpents, VIII, 223.

Figure. Art. du *Dict. phil.*, VII, 382, 387.

Figuré. Signification de ce mot, VII, 386 et suiv.

Filicaia, poëte italien, IV, 208.

Filles. Dialogue sur leur éducation, VI, 641. Vers sur ce sujet, II, 680.

Filles d'honneur. Quand cette institution fut supprimée, IV, 302.

Filles de joie. Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de Fontevrault, en convertit un grand nombre, II, 398.

Filles nubiles. Données en tribut chez les Arabes, III. 144.

Fillon. (La), femme publique. Découvre la conspiration de Cellamare, IV, 311; XI, 27.

Filosofe. Voyez *Philosophe*.

Fin du monde. Art. du *Dict. phil.*, VII, 390.

Finances. De la Chine, III, 77. De la France au temps de Charlemagne, 128. Sous le roi Jean, 268. Au temps de Charles VII, 286. Sous Louis XII, 338, 343 Sous François 1er, 370. Sous la minorité de Charles IX. 484. Leur état après la mort de Henri IV et de Louis XIII. IV, 70, 71, 76, en 1708, 171. Colbert, 228 et suiv. Leur mauvais état en 1771, X, 281; XIII, 92. Sur les finances des nations en général, V, 61. *Fragment des instructions pour le prince royal de *** sur les finances*, 379. Méprise funeste du gouvernement de Suède en fait de finances, 831. *Dialogue sur les finances*, VI, 622. Des compagnies par actions, XII, 14. Comptes des finances de l'État rendus publics, 800. *Les Finances*, conte en vers, II, 708. Origine de ce conte, VIII. 486. Contrôleurs généraux de finances sous Louis XIV, 11 et suiv.

Financier citoyen (Le). Critique de cet ouvrage, VIII, 660.

Finesse. Art. du *Dict. phil.*, VII, 393

Fingal, poëme, VII, 104 et suiv.

Fingsten, secrétaire du conseil privé de Fréd. Auguste, roi de Pologne, IV, 474, 492.

Finiguerra, inventeur de la gravure, VIII. 642.

Finistère (Combat naval du). Perdu par les Français, IV, 388.

Finlande, Observations sur ce pays, IV, 349, 380, 619.

Firmament. Voyez *Astronomie*.

Firmian (Le comte de), ministre de Marie-Thérèse. Détruit l'inquisition à Milan, III, 488. Cité, XIII, 5.

Fisher, évêque d'Angleterre, III, 300.

Fischer, intendant des postes de Berne. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 888.

Fitz-James Stuart, évêque de Soissons. Résiste au pape, IV, 62. Sa tolérance, VIII, 272; X, 536.

Fitz-Otthern, seigneur normand. Équipe à ses frais quarante vaisseaux pour conquérir l'Angleterre, III, 168.

Flagellants. Leur origine, III, 329. Se répandent en Allemagne, 707. Leurs processions dans Paris. IV, 708.

Flagellations, austérités, expiations. Art. du *Dict. phil.*, VII 218, 220.

Flagrant délit. Considéré comme preuve en justice, V, 419.

Flamarens (Madame de). Vers qui lui sont adressés, II, 771.

Flamma (La), écrivain économiste du quatorzième siècle, III, 278.

Flamsteed, astronome, V, 695.

Flandre. Gouverneurs de ce pays, IV, 5. Conquise par Louis xiv, IV, 90.

Flatterie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 392. Ode sur la flatterie par le grand Frédéric, X, 128.

Flécnier (*Esprit*). Sa vie et ses ouvrages, IV, 50, 198, 238; VII, 832.

Flemming (Le comte de), général et ministre d'Auguste, roi de Pologne. Son éloge, IV, 483, 498, 508.

Fleur des saints (La), par Ribadeneira, II, 731; V. 329; VII, 413, 469.

Fleuri. Sur les différentes acceptions de ce mot. Voy. l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 393.

Fleuri (Marquis de). Tué à la bataille de Dettingen, IV, 532.

Fleuriau, comte de Morville. Voyez Morville.

Fleuriau (Le président de). Vers qui lui sont adressés, II, 800.

Fleurus (Bataille de). Gagnée par le maréchal de Luxembourg, IV, 136.

Fleury (Le cardinal), évêque de Fréjus et précepteur de Louis xv, IV, 318, 319. Fait exiler le cardinal de Bourbon et gouverne à sa place, 320. Reçoit le chapeau de cardinal, *ibid.* Son caractère, I, 19; IV, 320, 727. Son animosité contre les jansénistes, 378. Convoque le concile d'Embrun, *ibid.* Ne méritait pas les éloges adressés à l'abbé Fleury, VII, 97. A laissé après sa mort la France dans une crise qui altère la gloire de son ministère, IV, 332 Ce qu'en disait le grand Frédéric, X, 134, 162, 197, 198. Anecdotes qui le concernent, 139, 191, 196. Son opinion sur la tragédie de Mahomet, I, 435. Approuve la canonisation de Grégoire xii, III, 161. Pourquoi Voltaire use de ménagements à son égard, I, 19; XI, 403, 404. Voltaire désigné pour lui succéder à l'Académie, 494 à 497. Lettres qui lui sont adressées, 323, 416, 419, 490. Cité, VIII, 323; IX, 12; X, 111, 112, 148; XI, 89, 90; XII, 810.

Fleury (Claude), auteur de l'histoire ecclésiastique, II, 749; IV. 30, 321; V, 71; VII, 97, 888; VIII, 58, 172; X, 281, 289, 323, 327; XII, 232.

Fleury (Omer Joli de). Voyez : Joli de Fleury.

Fleuves. Art. du *Dict. phil.*, VII, 394.

Flibustiers. Leur origine, III, 442. V. l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 398.

Florence. Situation de cette république à l'époque du grand schisme d'Occident, III, 249, 712. Caractère de ses habitants, 288. État des arts et des sciences au quatorzième siècle, 291. Sous les Médicis, 330. Avant Louis xiv. IV, 69. Lettre de Voltaire aux académiciens de cette ville (en italien), XI, 491.

Florian (Squin de), bourgeois de Béziers. L'un des accusateurs des templiers, III, 339.

Florian (Le marquis de). Son mariage avec madame Fontaine, nièce de Voltaire, XII,

291. Ses autres mariages après la mort de celle-ci, II, 708; XIII, 128, 136, 140, 142, 160, 164, 261, 264. Son intervention dans le procès Morangiès, V, 638. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1030; XIII, 444.

FLORIAN (La marquise de), nièce de Voltaire. Détails qui la concernent, XI, 26, 763, 764; XII, 291. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1080; XIII, 13.

FLORIAN (Madame de), deuxième femme du marquis, XIII, 128, 136, 140, 142, 160, 164. Voltaire lui envoie son conte de *la Bégueule*, II, 708 Notice qui le concerne, *ibid.*

FLORIAN (Madame de), troisième femme du marquis, XIII, 271, 264. Vers qui lui sont adressés, II, 805.

FLORIAN (Le chevalier de). Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 280, 281.

Floride (*La*). Sujet de guerre entre les Français et les Espagnols, III, 440. Cédée en 1763 à l'Angleterre, IV, 408.

FLORIDOR, sieur de Soulas, comédien, IX, 481.

FLOTTE (Pierre), chancelier de Philippe le Bel, III, 237.

Flux et reflux de la mer. Recherches et observations sur les causes de ce phénomène, V, 672, 742; VII, 713, 731.

Fo ou *Foe*, idole des Japons et des Tartares, III, 81.

FODOR (czar), fils d'Alexis, IV, 8. Améliorations que lui doit la Russie, 231, 261. Notice historique sur son règne, 264, 265.

FODOR ou THÉODORE (czar), fils de Jean Basilide. Détrôné par Boris, III, 225.

FOENESTE (Le baron de). Cité, VII, 346, 348.

FO-HI, premier roi de la Chine, III, 75, 76.

Foi (*La*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 280 et suiv.

FOIX (Paul de), conseiller au parlement de Paris, III, 496

FOIX (Gaston de), duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne, II, 319; III, 344.

Foix (*Amélie ou le duc de*), tragédie de Voltaire composée à l'occasion du mariage du Dauphin, XI, 448, 447, 490 et suiv.; XII, 346.

FOLARD (Le chevalier de), officier français au service de Charles XII, IV, 250. Auteur de Commentaires sur Polybe *ibid.*, VI, 271; VIII, 21; X, 496; XI, 70; XII, 130; XIII, 310.

FOLARD (Le P.), jésuite, auteur d'une tragédie d'Œdipe, I, 75.

Folie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 280.

Folliculaires. Vers qui les concernent, II, 725; V, 209.

FONCEMAGNE (De). Réfuté au sujet du testament politique de Richelieu, V, 296 et suiv; XII, 317, 319, 321, 322, 324, 325. Cité, X, 697, 699; XIII, 424.

FONSECA, évêque de Burgos. Sa conduite envers Christophe Colomb, III, 423. Et Fernand Cortez, 435.

FONSECA, médecin du sérail, agent de Charles XII, IV, 192.

FONTAINE (Madame de), première femme du marquis de Florian. Voyez FLORIAN.

FONTAINE (Madame la comtesse de). Épître qui lui est adressée, II, 288.

FONTAINE, écrivain, X, 730.

FONTAINE-MALHERBE, l'un des traducteurs de Shakspeare, X, 747.

FONTAINE-MARTEL (Madame de). Épître et vers qui lui sont adressés, II, 808, 767. Détails qui la concernent, XI, 71, 77, 83; XII, 800. Sa mort, XI, 95, 96.

Fontaine de Budée à Yère. Impromptu, II, 779.

Fontaines publiques de Paris, II, 346; V, 300.

FONTANA, architecte. Rétablit les obélisques de Césarée à Rome, III, 573.

FONTANA (L'abbé), auteur d'un ouvrage sur le venin de la vipère, VII, 497, 800.

FONTENELLE (De), rédacteur de la *Gazette littéraire des Deux-Ponts*, X, 667, 716. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 43.

FONTANGE (Mademoiselle de), maîtresse de Louis XIV, IV, 203.

Fonts. Art du *Dict phil.*, VII, 299.

Fontenai (*Bataille de*), entre Lothaire empereur et ses deux frères (841), III, 136.

FONTENAY (Le P.). Continue l'histoire de l'Église gallicane du P. Longueval, IV, 61.

Fontenelle (*L'abbaye de*), III, 122.

FONTENELLE (Bernard LE BOVIER de). Notes sur sa vie et ses ouvrages, I, 1; IV, 30; V, 432; VI, 870; VIII, 432; IX, 4, 50, 202; X, 230. Son livre des *Mondes*, II, 242; IV, 240; XI, 225, 228. Son *Histoire des Oracles*, V, 200; VIII, 97, 124, 225. Ses *Dialogues*, IX, 146. Ses *Éloges des académiciens*, VII, 615. Son travail sur les Infinis, 731; IX, 92. Son *Éloge* de René d'Argenson, XI, 27. Auteur des *Lettres du chevalier d'Her*, IX, 160. Sa tragédie *d'Ericie* ou *la Vestale*, X, 667. Sa pièce de *Thétis et Pélée*, XI, 190; II, 242. Ce qu'il dit à Voltaire sur son *Brutus*, I, 9. Sa *Vie de Pierre Corneille*, IX, 241. Sa *Justification* de Thomas Corneille, XI, 408. Discours qu'il prononce à l'académie à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, 411. Cité, V, 93; VI, 286; VII, 101, 281, 419, 672, 731; VIII, 266; X, 278; XI, 248; XII, 152, 169, 182, 181. Détails qui le concernent, VIII, 490; IX, 202; X, 30, 674; XI, 45, 89, 178, 183, 527; XII, 272, 307. Sa mort, XI, 208. Sa place dans le *Temple du goût*, II, 262. Lettre qui lui est adressée, XI, 18.

Fontenoi (*Bataille de*), IV, 344 et suiv. 382 et suiv.; V, 204, 286; VII, 687; IX, 10; XI, 667.

Fontenoi (*Bataille de*), poëme, II, 402 et suiv. Détails concernant cet ouvrage, XI, 467, 468, 470, 471, 472, 478, 661.

FONTETTE (M. de). VII, 229.

Fontevrault. Détails sur cette abbaye de filles, II, 206.

FORBIN-JANSON (Claude, chevalier de), chef d'escadre de France et grand amiral du roi de Siam, IV, 31, 205.

FORBONNAIS (VIRON de), auteur des Recherches et considérations sur les finances de France, etc., V, 241, 272, 282; IX, 128; XI 667; XII, 103.

FORCALQUIER (De). Vers qui lui sont adressés, II, 272, 769. Cité, XI, 123.

FORCALQUIER (Le sénéchal de), auteur d'un ouvrage intitulé : *L'art de gouverner*, XII 415.

Force. Physique et mécanique et au figuré. Art. du *Dict. phil.*, VII, 602, 603. Centripète et centrifuge, V, 728. Active, 680.

Forces motrices, V, 784 et suiv. Forces vives, VIII, 25; XI, 291, 292

FORMEY, secrétaire de l'académie de Berlin, VIII, 227; IX, 208; X, 230; XII, 25. Écrits publiés sous son nom, VIII, 224, 225; IX, 221; XI, 226, 610; XII, 2. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 228; XII, 7, 23, 481; XIII, 110.

FORMONT (De). Vers qui lui sont adressés, II, 605, 766, 771. Lettre que lui écrit Voltaire sur la matérialité de l'âme, IX, 198. Autre en réponse à son Épître sur la décadence de la poésie, XI, 65. Observations sur cette épître, 167, 174, 294, 295, 304. Sa lettre sur Locke, 114. Son Épître à l'abbé du Resnel, 149. Sa traduction de l'Énéide, 167. Cité, 122, 165. Sa mort, 293, 294; XII, 2, 2. Lettres particulières qui lui sont adressées, XI, 290.

FORMOSE, pape. Singulier procès qu'on lui fit après sa mort, III, 134, 155, 613.

Formulaire du pape Alexandre VII contre les cinq propositions de Jansénius, IV, 269 et suiv.

Fornication. Art. du *Dict. phil.*, VII, 604, particularité relative à cet article, X, 248.

Fornoue (*Bataille de*), gagnée par Charles VIII, III, 334.

Fort-Louis (Le), ouvrage de Vauban, rasé après la paix de Ryswick, IV, 141.

FORTESCUE (Jean), grand chancelier d'Angleterre, VII, 471.

FORTUNAT, évêque de Poitiers, II, 444; VIII, 310, 311.

Fossiles (*Dictionnaire universel des*), par M. Élie Bertrand, IX, 238.

FOUCAULT (Louis), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 7.

FOUCAUT, intendant de Caen, V, 818.

FOUCHER (L'abbé), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, janséniste, V, 108; VII, 25; IX, 317; X, 622, 633, 644. Lettres que lui écrit Voltaire au sujet du livre intitulé *Le Sadder*, XII, 278, 288, 1006.

Foudre. Voyez *Tonnerre*. Art. du *Dict. phil.*; VIII, 272 et suiv. Remarque sur l'emploi de ce mot en poésie, 272. Recherches de Franklin sur sa nature, IV, 432.

FOUQUET, jésuite, missionnaire en Chine, III, 21; VII, 98.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances sous Louis XIV, IV, 11. Ses prodigalités, 189. Son procès, 190. Est enfermé au château de Pignerol, 191. Sa mort, *ibid.*, VII, 84 Vers qui lui sont adressés par Corneille, IX, 277.

Fourberies de Scapin (*Les*), comédie de Molière. Remarques sur cette pièce, IX, 48.

FOURILLES (Le marquis de), inspecteur de la cavalerie sous Louis XIV, IV, 207.

FOURMONT, savant dans l'histoire et la langue des Chinois, II, 422.

FOURNIER, médecin, XII, 22, 1000.

Fours à poulets. Inventés par les Égyptiens. Observation sur leur emploi en Europe, V, 207.

Fous. Celui de Louis XIV, nommé ANGELI, 198. Autres fous de la cour, IX, 47. Description de la fête des fous, VII, 772. Supplice de Jacques Rinquet connu sous le nom de *Fou de Verberie*, VIII, 242.

FOX (George), fondateur de la secte des Quakers, V, 8.

FOY (Le comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 99.

Fragments sur l'histoire, faisant suite à *l'Essai sur les Mœurs*, V, 222 et suiv. *Fragment des instructions pour le prince royal de. . .*, 276 et suiv. *Fragment* d'une lettre sur un usage très-utile établi en Hollande, 297. — D'une lettre sur *Didon*, tragédie, VIII, 220. — D'une lettre écrite à un membre de l'Académie de Berlin, IX, 190. — D'une lettre sur les moyens de gouverner les hommes sans le secours de la superstition, 203. — D'une lettre sur les dictionnaires satiriques, 274. — D'une lettre à M*** sur Paulian et l'abbé Sabatier, 283.

FRAGUIER (Claude), écrivain. Son éloge, IV, 31; VIII, 291.

FRAIGNE (Le marquis de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 240.

Franc ou *Franq*, *France*, *François*, *Français*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 604 à 614.

Français ou *François*. Remarques sur l'origine et l'orthographe de ce mot, I, 227; II, 22, 220; III, 122, 123, 272; V, 494; X, 224, 228, 229; XI, 204, 204, 729. Opinion de César sur les Français, XI, 241. Ont fait revivre les sciences depuis les Grecs et les Romains, X, 31. Mais n'y ont apporté aucune invention, 223. Leur caractère, V, 467; X, 434. Conséquences de leur légèreté, VIII, 244; XII, 797. Quand devient le peuple le plus poli de la terre, I, 220. Comparés aux Anglais, *ibid.* Jugement qu'en portent les Allemands, X, 172. Particulièrement le grand Frédéric, 25, 90, 200, 270, 300. L'impératrice Catherine, 437.

Franc-arbitre. Art. du *Dict. phil.*, VII, 614; VIII, 12 et suiv.

France. Partie des Gaules envahie par les Francs ou Sicambres, IV, 220; III, 122. Son étendue sous le règne de Charlemagne, 224. Est séparée de l'empire et donnée en partage à Charles le Chauve, 127. Son état sous Hugues Capet, 180; IV, 229. Aux dixième et onzième siècles, III, 161. Au douzième siècle, 220. Au treizième siècle, 233. Sous Philippe de Valois, 322. Sous le roi Jean, 324. Sous Charles V, 332. Sous Charles VI, invasion des Anglais, 290. Sous Charles VII, 272 et suiv. Sous Louis XI, gouvernement féodal, 341. Ses malheurs sous François Ier, 370. Renaissance des beaux-arts, 372. Progrès de la puissance ecclésiastique, 402. Ordres religieux, 406. Inquisition, 412. Possessions françaises en Amérique, 440. Son état vers la fin du seizième siècle sous François II, 422. Sous Charles IX, 424, 425. Sous Henri III, 426. Sous Henri IV, 206, 227. Sous Louis XIII jusqu'à Richelieu, 228. Pendant son ministère, 234, 250. Après la mort de Louis XIII, IV, 70, 71. Sous Louis XIV et sous Louis XV. Voyez l'histoire de ces deux règnes, 1 à 209 et 210 à 454. Ses dettes depuis la mort de Louis XIV, V, 222. Sa situation en 1789, XII, 4. Après la paix de 1763, 326; en 1768, X, 220. Est le pays des vraies lumières, X, 11. Recherches et observations sur cette nation, V, 467. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 604 à 614; XII, 797. Réflexions de Frédéric sur sa politique, X, 22, 90, 200, 270, 300. Remarques sur ses différentes *histoires*, XI, 288, XII, 35.

France équinoxiale. Nom donné à la colonie de Cayenne en 1664, III, 440.

Francfort (*Concile de*), III, 127, 698.

Franche-Comté. D'où vient cette dénomination, III, 687. Conquise par Louis XIV, IV, 101 et suiv. 113 et suiv. Coutumes de ce pays, V, 490, 488; VII, 880, 830; VIII, 47.

FRANCHEVILLE, secrétaire de Voltaire et du prince Henri de Prusse, XI, 884.

FRANCHIN, gazetier de Hollande, X, 18, 16.

FRANCHINI (l'abbé), chargé d'affaires du grand-duc de Toscane à Paris, XI, 108, 188. Lettre qui lui est adressée sur la mort de César, II, 323, 324.

Franchise. Art. du *Dict. phil.*, VII, 618.

FANCINE (De), directeur de l'Opéra. Ses rapports avec J. B. Rousseau, IX, 313.

Franciscains. Voy. *Cordeliers.*

FRANÇOIS Ier, roi de France. Épouse Claude de Bretagne. III, 541, 738. Principaux événements de son règne, 740, 387, 388. Le *camp du drap d'or*, 304 388. Bataille de Marignan, 388, 730. S'empare de la Navarre, 389, 382. Prétend à l'empire, 389 et suiv. 740 et suiv. Pénurie des finances; il fait enlever la grille d'argent du tombeau de saint Martin de Tours, 370, 748. Rupture avec le connétable de Bourbon, 371. Bataille de Pavie; il est fait prisonnier, 372, 373, 744, 746. Sa délivrance, 373. Il donne ses fils en otage, 743, 748. Veut se battre avec Charles-Quint, 375, 747, 728. Assemblée tenue dans la grande salle du palais à cette occasion, IV, 690. Son entrevue avec Charles-Quint à Aigues-Mortes, III, 376, 735, 738. Fait alliance avec Soliman, 377, 733. Signe la ligue sainte contre l'empereur, 748. S'unit aux protestants d'Allemagne, 749. Essaye de reconquérir le Milanais, 750, 731, 728. Fait de grands armements contre Charles-Quint, 728, 736. Convoque la diète de Spire, *ibid.* Gagne la bataille de Cérisolles; paix de Crépi, 377, 727. Signe le concordat de Léon X, 403, 404; IV, 687. Persécute les hérétiques, III, 378, 404, 405; IV, 692, 693; V, 90, 818; VI, 988. Sa mort, III, 379. Mort du Dauphin, son fils, 376, 732; VIII, 243. Autres détails sur son règne, III, 378; IV, 688; V, 389; VII, 607, 608; VIII, 863; XII, 877. Sottise de Nonotte sur François Ier, V, 373.

FRANÇOIS Ier, empereur. Épouse Marie-Thérèse, reine de Hongrie, III, 616, 805; IV, 327. Est couronné empereur à Francfort, 344 et suiv. Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 638; XI, 637. Cède la Lorraine à la France, IV, 866. Cité, 463. Voyez MARIE-THÉRÈSE.

FRANÇOIS II, roi de France. Son mariage avec Marie Stuart, II, 340. État de la France sous son règne, III, 482. Conjuration d'Amboise, 483. Pouvoir du duc de Guise et condamnation de Louis de Bourbon, prince de Condé, 484; IV, 698 et suiv. Sa mort, 693.

FRANÇOIS, duc d'Anjou. S'unit aux protestants contre son frère Henri III, III, 497. Est appelé en Flandre; 469. Sa conduite le fait détester du peuple; il se retire, 470. Ce qu'il pensait de l'amiral Coligny, II, 295. Sa mort, 340, 343.

FRANÇOIS II, duc de Bretagne. Battu par Charles VIII, III, 323. Lui donne sa fille en mariage, 381.

FRANÇOIS, duc de Lorraine, frère de Charles IV, IV, 738, 739.

FRANÇOIS GEORGE DE SCHOENBORN, électeur de Trèves, III, 619.

FRANÇOIS LOUIS, électeur de Mayence, et grand maître de l'ordre Teutonique, III, 619.

FRANÇOIS (L'abbé), auteur des Preuves de la religion chrétienne, II, 638; VII, 712; VIII. 163.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint), fondateur des moines mendiants, II, 648, III, 213; VIII, 176, 301.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, Épître et lettre qui lui sont adressées, II, 644; XIII, 496. Cité, X, 702.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), (*Martorillo*), ermite de Calabre. Est appelé en France par Louis XI, III, 508; VII, 470. Fonde l'ordre des Minimes, V, 138.

FRANÇOIS RÉGIS (Saint). Son histoire par le jésuite Daubenton, VII, 618.

FRANÇOIS DE SALES (Saint). Cité, VII, 80; XII, 622.

FRANÇOIS-XAVIER (Saint) ou XAVERO, surnommé *l'apôtre des Indes.* Ses miracles, VII, 616 et suiv.; III, 490; IV, 707; V, 280; VI, 223; VIII, 304 et suiv. Sa vie par le jésuite Bouhours, VII, 616. Ses lettres choisies, *ibid.*, VI, 223. Cité, VII, 480.

François (*Frère*). Pseudonyme de Voltaire, X, 201.

FRANÇOISE-MAGDELEINE, femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, IV, 2.

FRANKLIN. Son entrevue avec Voltaire à Paris, I, 31. Ses recherches sur la nature de la foudre, IV, 422. Son établissement en Amérique, X, 730, 731. Anecdote qui le concerne, XIII, 458, 459.

FRA PAOLO (SARPI), défenseur de la liberté vénitienne, III, 489, 578. Son histoire du concile de Trente, VIII, 92.

Frappart. Origine de ce mot, II, 405.

Fraudes religieuses. III, 397; VI, 234 et suiv. S'il est permi d'en user avec le peuple, VII. 618.

Frauenstadt (*Bataille de*), IV, 472, 890.

FRÉDÉGAIRE, historien du huitième siècle. Comment rapporte le supplice de la reine Brunehaut, III, 70.

FRÉDÉRIC Ier, dit *Barberousse*, vingt-deuxième empereur d'Allemagne. Sa naissance, ses femmes et ses enfants, III, 614. Ses premières armes. 664. Son couronnement, 183. Son règne, 186, 209, 666 et suiv. Sa mort, 209, 614.

FRÉDÉRIC II, vingt-sixième empereur d'Allemagne. Sa naissance, ses femmes, ses enfants, III, 614. Son père, Henri VI, le fait élire étant encore au berceau, 678. Ses droits à l'empire lui sont contestés, 676. Philippe, duc de Souabe, Berthold et Othon IV sont élus successivement à sa place, *ibid.*, 677, 678. Philippe-Auguste le rétablit sur le trône impérial après la bataille de Bouvines *ibid.* Histoire des principaux événements de son règne, 193 et suiv., 678 à 684, 195, 213, 679, 196, 682 et suiv. On lui attribue le livre des Trois imposteurs, 196, 197, 682. Ainsi qu'à son chancelier Pierre Desvignes. 196, 682, 683. Son mariage avec la fille de Jean de Brienne, 213, 679. Est déposé par le concile de Lyon, 197. Sa mort, 198, 614.

FRÉDÉRIC III, trente-neuvième empereur d'Allemagne. Sa naissance, sa famille, III, 616. Ses prétentions sur la Hongrie, 324, 361. Ne fut pas aussi puissant qu'il aurait pu l'être, 362. Principaux événements de son règne, 725 et suiv., 802. Sa mort, 325, 324, 616, 732.

FRÉDÉRIC DE HOHENZOLLERN, burgrave de Nuremberg. Achète l'électorat de Brandebourg de l'empereur Sigismond, III, 680, 720, 721.

FRÉDÉRIC AUX DENTS DE FER, électeur de Brandebourg, III, 620.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, III, 620. Ses prétentions sur la Silésie, 722. Comment traité par le comte d'Avaux, plénipotentiaire de France, 722. Secourt les Hollandais contre Louis XIV, IV, 111. Celui-ci l'oblige à restituer la Poméranie, 112.

FRÉDÉRIC Ier, électeur de Brandebourg. Premier roi de Prusse, III, 620; IV, 8. La Prusse ducale est érigée en royaume en sa faveur, 327. Recherche l'amitié de Charles XII, 471. Négocie avec Pierre le Grand, 640. Se fait livrer Stettin et une partie de la Poméranie, 322. Cité, X, 31, 121.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I, appelé aussi Frédéric-Guillaume II, deuxième roi de Prusse. Père du grand Frédéric, III, 620; IV, 8. Parvient par ses économies à rendre son peuple puissant, 327. Sa mort, X, 147 et suiv.

FRÉDÉRIC LE GRAND. Notice sur ce prince, I, 18; X, 12. Son avènement au trône, 147 à 149, 151, 370. Ses prétentions sur la Silésie, IV, 327, 328. Bataille de Czaslaw (1742), X, 124; XI, 416 et suiv. S'empare de la Moravie, IV, 330; X, 168. Traité de Francfort, 341. Victoire de Fledberg, 328. Bataille de Dresde; il signe la paix avec l'Autriche, 354, 368. La moitié de l'Europe se ligue contre lui, 170, 392; XI, 786 à 800. Victoire de Lovositz, IV, 382; de Pragne, 394. Ses suites, 384; X, 203, 206, 238 et suiv., XI, 424 et suiv.; 850. Bataille de Rosbach, IV, 396, 729. Le duc de Richelieu lui propose la paix, X, 223 280, 287, 231. Victoire de Lissa, IV, 396. Bataille de Breslaw, *ibid.*, X, 500, 250; XI, 813 à 831; s'allie avec Pierre III. IV, 397. Ses réformes en Prusse et en Silésie, X, 332, 333, 338, 368. Protège les jésuites dans ses États, 324, 388, 603, 604, 713. S'intéresse à la famille Sirven, V, 387; X, 645; XII, 674, 677. Et au jeune d'Etallonde, X, 684, 704, 726, 740, 741; XII, 738, 778, 781, 796, 797. Sa liaison avec Voltaire, I, 18; X, 141, 184 et suiv., 298, 299, 317, 319, 390, 349, 388, 634, 676, 689 à 695, 699, 709, 710; XI, 222, 280, 250, 258, 261, 285, 384, 383, 429, 830, 849 et suiv.; XIII, 178. Leur rupture, I, 46, 27; X, 247, 248, 248, 267, 289, 300 379, 820, 585, 643 et suiv.; XI, 262, 265, 633, 643, 646 647, 660, 680, 681, 688; XII, 4, 8, 88, 92. Voyage de d'Alembert à Berlin, X, 288, 702. Frédéric fait recevoir Helvétius et Jaucourt à l'Académie de Berlin, 600. Voltaire et d'Alembert lui recommandent Delisle de Sales, 786, 787. Sa correspondance avec Voltaire, comme prince royal, X, 1 à 147. Comme roi, 147 à 392. Interrompue (entre 1760 et 1763), 272 Voltaire lui dédie la Henriade, X, 111. Son *Précis de l'Ecclesiaste*, II, 812. Sa *Profession de foi des théistes*, VI, 118. L'article *Arts*, *Beaux-Arts* du *Dict. phil.*, VII, 191. Réfute Machiavel. Voir *Anti-Machiavel.* Vers que lui adresse Voltaire, II, 861, 876, 878, 880. 881, 886, 616, 618, 619, 621 à 626, 628, 638, 777; X, 14, 118, 130, 137, 136, 140, 149, 161, 162, 165, 170 à 172, 249, 784 à 787, 801; XI, 377. Jugé, comme poète, par Voltaire, X, 49 à 51, 281. Par Charles Théodore, électeur palatin, 467. Par lui-même, 292. Ses poésies, X, 16, 22, 30, 94, 98, 124, 125, 130, 210, 212, 215, 230. 312 à 315, 317, 324. 486, 557; XI 563, 729, 783, 786, 825; XII, 89; XIII, 127. Ses ouvrages en prose, X, 22, 72, 73, 84, 85, 125, 127, 190, 200, 284 à 285, 287. 323, 324, 231, 236, 268, 341, 639 à 641 XII, 630, 632; XII, 894, 620, 714. Ses *Œuvres* publiées à Paris, XII, 60. Détails qui le concernent, II, 276; VII, 61; IX, 4, 260. 225; X, 4, 163, 169, 119, 120, 123, 143, 147, 163, 181, 210, 215, 260, 225, 332, 333, 327 710, 713 738 à 780; XI, 368, 378, 380, 403, 441, 536, 537, 541, 542, 840 et suiv., 849. 850. 857, 858. Cité, IV, 327, 328, 354; VI, 308; VII, 123; X, 4, 11, 31, 33, 64, 74, 75. 142, 157. 188, 190, 190. 195, 197, 275, 277, 278, 296, 327, 334 et suiv., 398 et suiv., 816, 824, 845, 851, 864. 883, 887, 686, 689. 691, 743; XI, 121, 210, 218. 213 et suiv., 227. 230, 233, 243. 285, 288, 291, 328. 349 et suiv., 362, 368, 375, 378 et suiv., 382 et suiv., 390. 397, 399, 810, 814, 817, 834, 870; XII, 11 et suiv., 18, 23, 52, 57. 43, 48, 49, 51 et suiv., 271, 844, 845; XIII, 417.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, quatrième roi de Prusse. Neveu du grand-Frédéric, X, 308. Sa correspondance avec Voltaire, 881, 892, 923.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, fils du précédent, X, 300.

FRÉDÉRIC Ier, duc de Holstein, roi de Danemark. Fait déposer son neveu Christiern II et gouverne à sa place, III, 388.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemark, III, 381, 383; II, 4.

FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark, IV, 4. Ligué contre Charles XII, 446. Demande la paix, 488, 485. Attaque de nouveau la Suède, 488, 497.

FRÉDÉRIC LE BEAU, duc d'Autriche, fils d'Albert Ier, empereur, III, 618, 625, 696, 699, 700.

FRÉDÉRIC, duc de Souabe, fils de Frédéric Barberousse. Est élu duc d'Autriche, III, 670 672. Meurt en Palestine, 209, 673.

FRÉDÉRIC, duc de Brunswick, élu empereur et assassiné (1400), III, 716.

FRÉDÉRIC, duc d'Autriche. Commande les troupes du pape au concile de Constance, III. 719. 720.

FRÉDÉRIC, duc d'Autriche. Prend parti pour Conradin, son parent, contre Charles d'Anjou, III, 220. Sa mort, *ibid.* 688.

FRÉDÉRIC, prince de Hesse, depuis roi de Suède. Battu par le maréchal de Tallard, IV, 327. Qui devient à son tour son prisonnier, 190. Prend Gibraltar, 162. Son mariage avec la sœur de Charles XII, 825, 824. Son avènement au trône, 647.

FRÉDÉRIC Ier, marquis de Misnie, électeur de Saxe, III, 680. Achète l'électorat de l'empereur Sigismond, 723. Souche de la maison de Saxe, *ibid.*

FRÉDÉRIC LE SAGE, électeur de Saxe, III,

650. Protecteur de Luther, 364, 740, 741. Défait complétement les anabaptistes, 743. Sa mort (1532), 650.

FRÉDÉRIC L'AFFABLE, électeur de Saxe, III, 650.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, électeur de Saxe. Mort en 1002, III, 650.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, électeur de Saxe et roi de Pologne, III, 650.

FRÉDÉRIC, comte de Sarverde, électeur de Cologne, III, 619.

FRÉDÉRIC DE VÉDA, électeur de Cologne, III, 619.

FRÉDÉRIC LE BELLIQUEUX, électeur Palatin, III, 650. Mort en 1476, *ibid.*

FRÉDÉRIC LE SAGE, électeur palatin. Mort en 1556. III, 650.

FRÉDÉRIC III, électeur palatin, III, 650.

FRÉDÉRIC IV, électeur palatin, III, 650, 775.

FRÉDÉRIC V, électeur palatin. III, 650. Est élu roi de Bohême, 648, 777, 779. Perd la bataille de Prague, 648, 779. Mis au ban de l'empire, *ibid.* Est dépouillé de ses États, 779. Son électorat donné à Maximilien de Bavière. 780. Est soutenu par Gustave-Adolphe, 782, 784. Sa mort, ses malheurs, 648, 789. Sa maison rétablie sur le trône après la paix de Westphalie, 793.

FRÉDÉRIC DE STAUFFEN (Baron), créé duc de Souabe par l'empereur Henri IV, (1081), III, 650.

FRÉDÉRIC, duc de Souabe, fils du précédent. S'oppose à l'élection de Lothaire II à l'empire. III. 663, 664.

FRÉDÉRIC DE STAUFFEN, père de l'empereur Barberousse, vient au secours de l'empereur Henri V contre Lothaire (1114), III, 692.

FRÉDÉRIC III, duc de Lorraine, reçoit l'investiture d'Alfonse X, empereur, III, 697.

FRÉDÉRIC III, roi de Naples, III, 834. Détrôné par Louis XII, qui lui fait une pension, 838.

FRÉDÉRIC II, landgrave de Hesse. Proscrit la torture de ses États, V, 442. Vers qui lui sont adressés, II, 800.

FRÉDÉRIC de Tolède, amiral espagnol, envoyé à Louis XIII pour l'aider dans le siége de la Rochelle, III, 887.

FRÉDÉRIC LE SÉVÈRE, marquis de Misnie, gendre de Louis de Bavière, empereur, III, 618. Refuse l'empire, 706.

Frederikschall (*Siége de*), où mourut Charles XII, IV, 334

FRÉGOSE, ambassadeur de François Ier à Venise. Est assassiné, III, 738; V, 388.

FREINSHEMIUS, écrivain allemand, VII, 600.

FRÉNAIS, traducteur de Sterne, IX, 190.

Frères ennemis (*Les*), ou Le duc d'Alençon, tragédie, I, 270 et suiv. Observations sur la tragédie de ce nom de Racine, IX, 281.

FRÉRET, secrétaire perpétuel de l'Académie des belles-lettres, VI, 272; VII, 579; XII, 602, 604. S'il est l'auteur de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne, VII, 547; X, 639 et suiv.; XII, 663, 664, 677. Réfute Newton, V, 30; XI, 867. Son rôle dans le *Dîner* du comte de Boulainvilliers, VI, 716. Cité sur divers passages de l'Écriture sainte, VI, 320, 326, 324, 325, 329, 394, 401, 406, 407, 413, 423, 424, 425, 446; VII, 18. Fut injustement accusé d'athéisme, 572. Était déiste, VIII, 660. Pourquoi mis à la Bastille, XII, 767. Anecdote qui le concerne, 881.

FRÉRON, auteur de *L'Année littéraire*, journal souvent dirigé contre Voltaire. Est livré par celui-ci au mépris public, I, 35; II, 425, 494, 722. Vers contre lui, 720, 791, 792; XII, 820. Rôle que lui fait jouer Voltaire dans sa comédie de *L'Écossaise*, I, 718; X, 363; XII, 97, 29, 90, 92, 108, 938. Comment traité par Palissot dans la *Dunciade*, II, 625. Son nom devenu une injure, V, 208. Son caractère ignoble, 96. Protége la pièce des *Philosophes modernes*, X, 337. Est soutenu par un très-haut personnage, 625, 626, 627, 694. Et payé par la police, XIII, 12. Critique la *Henriade*, X, 367, 368. Insulte mademoiselle Corneille, 389; XII, 178 et suiv., 180 et suiv., 217. Calomnie mademoiselle Clairon, X, 626. Est mis en prison, XII, 120, 160, 163. Approuve les persécutions contre les familles Calas et Sirven, V, 271, 325, 326, 328; XII, 770, 771, 780, 782. Lettre de cachet contre lui, XIII, 37. Le libraire Panckoucke essaye de le raccommoder avec Voltaire, XII. 474 et suiv. Démarche faite en sa faveur, XI, 614. Sa mort, X, 719. Sa veuve implore l'assistance de Voltaire pour sa fille, XIII, 345, 351. *Anecdotes sur Fréron.* Écrit faussement attribué à Voltaire, 45, 48, 84, 108, 691, 692. Traits et sarcasmes contre lui, VII, 98, 302, 303; VIII, 202, 223, 400, 409, 508, 601, 606, 618, 634; IX, 277, 279, 371; X, 251, 306, 364, 368, 368, 611, 614, 618, 641, 647, 740, 754, 755; XI, 818, 834, 886, 601, 617, 642; XII, 31, 80, 89, 32, 61, 77, 79, 92, 106, 107, 111, 112, 118, 119, 126, 144, 158, 130, 166, 444, 473, 806, 822, 751, 806, 868, 872, 888; XIII, 42, 120, 300, 418.

FRESNEY. Voyez DEFRESNEY.

FREUDENREICH (Monsieur et madame de), de Berne. Leurs relations avec Voltaire, XI, 720, 728, 727.

FREYTAG, agent du roi de Prusse à Francfort. Chargé d'arrêter Voltaire en cette ville, I, 27; X, 300; XI, 657, 660; XII, 12.

Fribourg (*Bataille de*), IV, 74. La ville est prise par le maréchal de Créqui, 190. Et restituée à la paix de Ryswick, 141. Est assiégée par Louis XV, 341, 342.

Fridlingen (*Bataille de*). Gagnée par Villars, IV, 127.

FRISI, jésuite professeur de mathématiques à Milan, X, 636.

Frivolité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 600.

Froid. De ce qu'on entend par ce terme dans les belles-lettres, dans les beaux-arts. Art. du *Dict. phil.*, VII, 600.

FROISSARD, historien. Cité, II, 720; III, 600.

FROMENTEAU, intendant des finances sous Henri III, III, 848.

Fronde (*La*). Mélange de plaisanteries et de scélératesses, II, 748. Ses commencements, IV, 72 et suiv. Quelles en furent les causes, 742. Journée des barricades, 744, 745, Fin des troubles à Paris, 747.

Frondeurs. Origine de cette dénomination, IV, 81.

FRONTENAC (Le marquis de). Se distingue au siége de Candie, III, 600.

FROULAI (Le bailli de). Cité, XI, 198, 205.

FROULAI (Le chevalier de). Cité, XI, 97, 184.

FROULAI (Le comte de). Mort dans la guerre de 1741, IX, 17.

FROULAI (Le marquis de). Mort à la bataille de Lawfeld (1747), IV, 370.

FROULAI (René, sire de), maréchal et général des galères de France, IV, 2.

FRUPAN (Georges), officier chrétien. Conduit le siége de Constantinople sous les ordres de Mahomet, III, 301, 302.

FUENTES (Le comte de), général espagnol. Tué à Rocroi, IV, 74.

FUENTES (Le comte de), fils du précédent. Envoyé par le roi d'Espagne pour donner satisfaction à Louis XIV, IV, 97.

Fulde (*Abbaye de*). Sa fondation, III, 604, 779.

FULVIE, femme de Marc-Antoine, II, 82, 86. Son caractère cruel, 42. Épigramme que fit Octave contre elle, II, 86; VII, 212.

FUMÉE, évêque de Beauvais. Se prononce en faveur de Henri IV contre l'excommunication du pape, IV, 718.

Funester. Sur ce verbe, employé par Voltaire, III, 882.

FUNK, envoyé de Charles XII auprès du grand seigneur, IV, 300.

FURETIÈRE (Antoine), écrivain, IV, 34. Cité, IX, 100; X, 72.

Furnes. Ville prise par le prince de Clermont, IV, 340.

FURSTEMBERG (Les deux frères). Rétablis dans leurs biens par le traité de Nimègue, IV, 122, 127.

FUSIGAT (Antoine). Malheureuse aventure arrivée à sa famille, II, 700.

FUZELIER, auteur dramatique. Cité, XI, 20.

G

Gabelles. Étymologie de ce mot, II, 700.

GABON (Bethlem), voyvode de Transylvanie, puis roi de Hongrie, III, 778, 779, 780.

GABRIEL (Don), infant d'Espagne. Traduit Salluste, X, 724.

GABRIELLE D'ESTRÉES, duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV. Notice qui la concerne, II, 331; IV, 733.

GACON (François), écrivain, II, 807; IV, 31. Cité, XI, 98, 601.

GAGARIN (Le prince), gouverneur de la Siberie, IV, 641.

GAGES (Le comte de), général espagnol, IV, 328.

Gageure imprévue (*La*). Note sur cette pièce, XIII, 33.

GAGNIER, orientaliste anglais, VII, 170.

GAGNON (Mademoiselle de). Condamnée au feu, VI, 117.

GAGUIN (Robert), historien du seizième siècle. Cité, VIII, 201, 300.

GAI DE NAUBLAC. Voyez GAY DE NOBLAC.

GAIFRE, duc d'Aquitaine. Soumis par Pepin, III, 628.

GAILLARDE (L'abbé), docteur de Sorbonne, IX, 316 et suiv.

GAILLARD (Achille), jésuite. Cité, IV, 366.

GAILLARD, de l'Académie de Rouen. Publie l'éloge de Corneille et l'histoire de François Ier. Ses titres à l'Académie, X, 600, 602, 607; XIII, 63, 77, 81. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 888, 902, 902, 977.

Galant, galanterie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 601.

GALÉAS (Jean) VISCONTI. Voyez VISCONTI.

GALE MORRIS. Cité, VII, 600.

GALÈRE (Maximien Galérius), associé à l'empire par Dioclétien. Son origine, VII, 632. Persécute les chrétiens, 634; III, 106; VI, 201, 202. Ceux-ci égorgent sa famille, 200; V, 202.

GALIANI (L'abbé), auteur de dialogues sur le commerce des blés, VII, 260; X, 661, 662; XIII, 2, 21, 60. Cité, X, 362.

GALIEN (Claude), protégé du duc de Richelieu, placé auprès de Voltaire, XII, 701, 707, 734, 737, 746, 766, 767, 892, 846, 853, 884, 861, 862.

GALIGAI (Éléonore). Voyez ANCRE.

GALILÉE. Ses découvertes en physique et en astronomie, III, 807; V, 668, 726, 728; VIII, 643; IX, 194; XI, 897. Persécuté comme hérétique, II, 305; III, 807; V, 668, 712, 822.

Galimatias dramatique, ou entretien entre un jésuite, un janséniste, un quaker, un anglican, un luthérien, un puritain, un mahométan, un juif et des Chinois, VI, 480 et suiv.

Galimatias pindarique. Ode sur un carrousel donné par l'impératrice de Russie, II, 571.

Gallotes à bombes. Leur invention, IV, 194.

GALLAND (Antoine), auteur des *Mille et une nuits*, IV, 31.

GALLAS, général de Ferdinand III, empereur, III, 790, 791.

GALLATIN, officier aux gardes suisses, XII, 100.

GALLES (Le prince de), fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, III, 847. Se réfugie en France avec sa mère et meurt assassiné, 849.

GALLES (Le prince de), appelé aussi Le Prétendant, Jacques III, le Chevalier de Saint-Georges, fils de Jacques II, roi d'Angleterre Vient en France avec son père, IV, 130, 147 148, 168, 169, 185.

GALLES (La princesse de), femme de George II, roi d'Angleterre, V, 12.

GALLIEN, empereur. Accorde la liberté de conscience aux chrétiens, II, 128.

GALLITZIN (Basile), généralissime russe. Administre l'État avec la princesse Sophie, IV, 267. Est le premier qui envoya un ambassadeur en France, 280. Est exilé, *ibid.*

GALLITZIN (Le prince Michel Michaelovitz),

général de Pierre le Grand, IV, 262. Est nommé gouverneur de Finlande, 619.

Gallitzin (Alexandre), général de l'impératrice Catherine II. Sa campagne contre les Turcs, II, 271, 283.

Gallitzin (Le prince de), ambassadeur russe à Paris, puis en Hollande. Sa visite à Ferney, X, 412. Fait imprimer à La Haye le *Système de la nature*, 727, 728. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 600, 778, 817, 832; XIII, 205.

Galloche (peintre). Chargé de composer des dessins pour *la Henriade*, XI, 25, 26.

Gallois (L'abbé Jean), écrivain, IV, 31.

Galloway (Lord), Français, autrefois comte de Ruvigny. Marche contre Philippe V, en Espagne, IV, 167. Est battu par Berwick à Almanza, *ibid.*

Gama (Vasco de). Ses découvertes, III, 412, 419.

Gamaches (L'abbé de), auteur d'une astronomie physique, XI, 262, 271.

Gamaliel, savant juif contemporain de Jésus-Christ. Cité, VIII, 101.

Gambie. Les possessions anglaises de ce pays sont ravagées par un armateur de Brest, IV, 130.

Gamerra (de), auteur d'un poëme intitulé : *Corneide* ou *Histoire des cornes*. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, XIII, 213.

Gand, ville natale de Charles-Quint. Défend contre lui son indépendance, III, 735, 734. Est prise par Louis XIV, IV, 120. Et plus tard par le maréchal de Saxe, 333.

Gandie (le duc de), III, 337.

Ganganelli, pape. Voyez Clément XIV.

Gange, fleuve de l'Inde, III, 424.

Gannay (Jean), premier président du parlement de Paris sous Charles VIII, III, 355.

Garant, garantie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 691.

Garasse, jésuite. Sa doctrine curieuse, VI, 262. Persécute le poëte Théophile, V, 451; VI, 206, 209; VIII, 178. Son plaidoyer contre le savant Pasquier, V, 451. Usage qu'il faisait des allégories dans ses sermons, VII, 25. Ceux qu'il appelait *athéistes*, 209. Continue le *Journal de Trévoux*, VIII, 205. Attaqué par Voltaire, II, 241; VI, 261; VIII, 207, 606. Cité, 181; IX, 217, 225.

Garcilasso de la Véga, Indien. Écrit l'histoire des Incas, dont il descendait lui-même, III, 435.

Garden (Alexandre). Cité, X, 425.

Gardeuse de cassette (La), un des titres du *Dépositaire*, comédie de Voltaire. Voyez *Dépositaire*.

Gardien des capucins de Raguse (Pseudonyme de Voltaire), VIII, 626.

Gargantua. Son histoire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 629.

Garnet, jésuite. Condamné comme complice de la conspiration des poudres, III, 319; VIII, 167.

Garnier (Robert), auteur tragique, VII, 177; IX, 344, 607.

Garrick, célèbre comédien anglais, II, 30; XII, 258.

Garth (Samuel), écrivain anglais, auteur du *Dispensary*, poëme burlesque, II, 673; VII, 276, 262.

Garville (De), cité, XIII, 217.

Gasi, raja du Mogol, IV, 728.

Gasparini, comédien, XII, 78.

Gassendi (Pierre). Notes sur sa vie et ses ouvrages, II, 745; IV, 31; IX, 34. Cité, V, 22 677; VII, 62; VIII, 12, 125, 202; XI, 12, 207 640.

Gassion (Jean de), maréchal de France, IV, 7, 72.

Gassion (de), lieutenant général. Sa conduite à la bataille de Rumilies, IV, 123.

Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Voyez Orléans (d').

Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII. Voyez Nemours.

Gatien de Courtile de Sandras. Voyez Courtils.

Gatimozin, empereur du Mexique, III, 434 Sa mort, *ibid.*, 435.

Gaubil (Le P.). Envoyé en Chine pour vérifier des observations astronomiques, III, 78. Traduit l'histoire de la Chine, 220.

Gauchat (Jean), docteur en théologie, auteur de brochures, II, 732; VIII, 400. En quels termes en parle Voltaire, X, 281, 284, 288; XII, 106, 118, 162, 163, 165.

Gauffecourt (De), de Genève, XII, 29. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 747, 770.

Gaufridi, curé à Marseille. Brûlé comme sorcier, V, 427; VII, 201; VIII, 241.

Gaulard, receveur général. Cité, XII, 78, 98.

Gaule. Les enfants de Gomer, fils de Japhet, viennent l'habiter, III, 12. Son état au temps de l'empereur Julien, III, 72. Lors de la conquête de César, IV, 689. Druides, sacrifices humains, II, 197. Envahie par les Francs, VII, 204.

Gaulmin (Gilbert). Publie une traduction d'un livre hébreu sur la vie et la mort de Moïse, VI, 263, 280; VII, 131, 288; IX, 270.

Gaulmin, auteur dramatique, contemporain de Corneille, IX, 419.

Gaulois. Voyez *Gaule*.

Gaultier (L'abbé), aumônier des incurables, confesseur de Voltaire, I, 22. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 437. 438, 439.

Gauric (Luc), astronome italien, amené en France par Catherine de Médicis, III, 492.

Gausain (Mademoiselle), actrice du Théâtre-Français, II, 249, 262. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, 600, 763, 772; XI, 87. En quels termes il en parle dans sa correspondance, X, 817, 818; XI, 22, 84, 146, 187, 190, 192, 196, 260, 251, 294, 611, 643, 288; XII, 108. Gauthier *sans avoir*, l'un des chefs de la première croisade, III, 302, 303, 600.

Gautier ou Vautier, seigneur d'Yvetot en 1516. Son histoire racontée par Gaguin, VIII, 302, 209 et suiv.

Gautier (L'abbé). Traite de la paix entre la France et l'Angleterre en 1711, IV, 178.

Gautier (Dominique-François). Impliqué dans le procès de Damiens, IV, 762, 769.

Gautier (Mademoiselle), comédienne, XI, 599.

Gavaches (*Gavachos*). Signification de ce mot chez les Espagnols, VIII, 101.

Gaveston, favori d'Édouard Ier. Sa mort, III, 222.

Gavre (Le prince de), gouverneur de Namur pour Marie-Thérèse, IV, 226, 227.

Gay (Jean), fabuliste anglais, XI, 27.

Gay de Nobilac, avocat à Bordeaux. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 200.

Gaya (Le chevalier). Lettre que lui adresse Voltaire, XI, 225.

Gayot de Pitaval, avocat, auteur du Recueil des causes célèbres, IV, 201; V, 640 XI, 211, 215.

Gazette. Art. du *Dict. phil.*, VII, 663.

Gazette de France. Jugée par Voltaire, X, 248, 249.

Gazette ecclésiastique. Ce qu'en dit Voltaire, II, 729; VI, 668; VII, 418; VIII, 179, 215, 204, 261.

Gazette littéraire de l'Europe. Protégée par le duc de Praslin; Voltaire concourt à cette entreprise, XII, 280, 281, 284, 285, 287, 290. Lettres adressées aux auteurs de cette feuille, VIII, 280; IX, 223, 233, 227, 230, 239, 240; XII, 280.

Grangoir, fils d'Akebar, grand Mogol, IV, 463, 507, 628.

Géants. Ce qu'en disent les auteurs religieux de l'antiquité, IV, 215; VI, 240, 265, 418.

Geber, savant arabe à qui nous devons la science de l'algèbre, III, 97.

Gebhard Truchsès de Valbourg, archevêque, électeur de Cologne, III, 619. Veut introduire la religion protestante dans ses États; son mariage, *ibid.*, 770. Est excommunié. 771. Perd son électorat et se retire à La Haye, *ibid.*

Gédéon, roi des Juifs. Son histoire, VI, 206, 207; VII, 262.

Gédoyn (L'abbé Nicolas), écrivain, IV, 32; VII, 419. Cité, VIII, 201; XII, 280.

Gefrard. Voyez Lamotte Gefrard.

Gélase, pape. Son décret touchant les évangiles, VI, 470 et suiv.

Gélase II, pape, III, 611, 662.

Gélase de Cyzique, écrivain du cinquième siècle. Cité, VIII, 266

Gelée (Claude), dit le Lorrain ou Claude Lorrain, peintre. Notice, IV, 61.

Gendarmerie. Ce qu'elle était au quinzième siècle, III, 344. Au seizième siècle, 712.

Généalogie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 681.

Genep (Veuve). Intente un procès à son confesseur, V, 610; XI, 281, 282; XII, 141.

Gener. Origine de ce mot, IX, 427.

Génération. Système d'Aristote, VI, 757. Dialogue sur ce sujet, 762. Article du *Dict phil.*, VII, 686. Influence des passions des mères sur leur fœtus, 732. Conjectures sur la formation des monstres, VIII, 22. Son mécanisme, 118. Critique des différents systèmes 464 et suiv. Remarques sur ce sujet, IX, 234 et suiv.

Généreux, générosité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 687.

Gênes. Son état aux dixième et onzième siècles, III, 170, 204. Rivale de Venise au quatorzième siècle, 227. Punie par Louis XII, 241. Bombardée par Louis XIV, IV, 198. Prise par les Autrichiens, 240. Sa révolution, 241. Les Autrichiens chassés, 268 et suiv. Louis XV lui envoie des secours, 262. Sa charte, VIII, 284.

Genèse. Les Juifs n'ont fait que reproduire les anciennes fables des peuples leurs voisins, VI, 172. Commentaires de Voltaire sur ce livre, 238 à 268. Quand fut écrite, 243; VIII, 228. Ce qui démontre que Moïse n'en est pas l'auteur, VI, 258, 261. Pourquoi la lecture en était interdite aux Juifs avant l'âge de vingt-cinq ans, VII, 28. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 628 à 638.

Genest (L'abbé), prêtre et auteur dramatique, IV, 32; IX, 481. Remarque sur sa tragédie de *Joseph*, VI, 262.

Genest (Saint), comédien, VI, 190. Sa conversion, son martyre, *ibid*, VII, 432.

Genève. Devient la capitale de la religion réformée (1534), III, 378, 392, 393 Repousse l'agression du duc de Savoie tentée en 1589, 474, 472. Troubles religieux dans cette ville, X, 262, 264, 265; XII, 170, 206, 804 et suiv; 625, 630, 632, 637; 622, 661, 665, 672, 677, 680, 717 et suiv., 725, 825; XIII, 9 et suiv., 36.

Genève. Article de l'Encyclopédie. Clameurs qu'il excite de la part des prédicants de cette ville, X, 250 et suiv.; XI, 247, 248, 252, 255, 288.

Geneviève (Sainte), imitation d'une ode latine sur cette patrone de Paris, II, 251. Les frondeurs lui demandent l'expulsion de Mazarin, IV, 22.

Gengis-Kan. Ses conquêtes, étendue de son empire. Sa dynastie, III, 219 et suiv. 430 et suiv.

Génie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 632. Est le résultat d'une imagination active, 717.

Génies. Voyez *Anges*, *Astrologie Magie*, articles du *Dict. phil.*, VII, 108, 636, 637.

Gennadius, patriarche de Constantinople institué par Mahomet II, III, 200

Gennes (Monsieur de), fermier général, XI, 226.

Genonville de La Faluère (de), conseiller au parlement. Épîtres et lettre qui lui sont adressées, II, 200, 604; XI, 12.

Genre humain. Voyez *Hommes*, *Population*.

Genre de style. Art. du *Dict. phil.*, VII, 637.

Gens de lettres. Articles du *Dict. phil.*, VII, 636; VIII, 11.

Genséric, roi des Vandales. Envahit Rome, V, 462.

Gentil, impliqué dans l'affaire de Semblançay, surintendant des finances, IV, 282.

Gentil (La marquise de). Son séjour chez Voltaire à Lausanne, XI, 228

Gentilis, dogmatiseur. Ses démêlés avec Calvin, VII, 192.

Gentous, Gentils ou *Gentes*, nom des premiers Indiens, IV, 781. Leurs mœurs, *ibid.*, 782, 784.

Geoffrin (Madame). Se fait la protectrice des Sirven, V, 227. Comment en parle Voltaire dans sa correspondance, X, 708, 710, 720, 722, 726, 729; XII, 472, 602.

Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé *Grisegonelle*, III, 640.

Geoffroi de Viterbe. Cité, III, 127, 640; V, 174

Geoffroi du Maine, évêque d'Angers. Cité, III, 221; IV, 694.

Geoffroi apothicaire, membre de l'Académie des sciences, XI, 240, 242.

Geoffroi de Preuilli, gentilhomme de Touraine. Compose un règlement sur les tournois, III, 318

Geoffroy, abbé de Vendôme. Comment fut fait cardinal, III, 660.

Geoghegan (Le chevalier de). Ses succès dans l'Inde, IV, 401, 797.

Géographie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 639.

Géométrie. Art du *Dict. phil.*, VII, 641 et suiv.

George (Saint), patron de l'Angleterre, II, 404, 429.

George (Saint), moine. Soulève le peuple contre l'empereur Zénon, II, 404. Nommé évêque d'Alexandrie, VI, 207.

George Ier (Louis), électeur de Hanovre, et depuis roi d'Angleterre, III, 690. Son avénement au trône (1714), IV, 822 S'empare des duchés de Brême et de Verden, *ibid.*, 828. Gortz conspire contre lui, 831, 838, 846, 847. Sa mort, 11. Épître qui lui est adressée, II, 200. Donne son nom à la *Géorgie*, III, 448.

George II, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, III, 690. Louis XV lui déclare la guerre, IV, 238. Commande en personne à la bataille de Dettingen, 237. Sa valeur, 238. Fait arrêter le maréchal de Belleisle en Hanovre, 248, 283. Perd la bataille de Fontenoi, 348 et suiv. Son trône menacé par les entreprises du prétendant Charles-Édouard, 384, 387 et suiv. Traite avec Élisabeth, impératrice de Russie, 378. Perd la bataille de Laufeld, *ibid.* Épouse la princesse de Galles, V, 18. Sa mort, XII, 140.

George III, roi d'Angleterre. Son avénement au trône, XII, 140.

George-Frédéric de Greiffenclau, électeur de Mayence, III, 618.

George-Guillaume, électeur de Brandebourg, III, 690.

George Padibrade, roi de Bohême, III, 618.

George de Saxe, souverain de la Misnie et de la Thuringe. Son testament, III, 784.

George Dandin. Remarques sur cette comédie de Molière, IX, 48.

Géorgie (*États-unis*). Notice sur cette colonie, III, 448.

Gérard (Balthazar), fanatique. Assassine Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Sa famille anoblie par Philippe II, III, 470, 771.

Gérard, baron d'Eppenstein, électeur de Mayence, III, 618.

Gérard (Comte). L'empereur Othon Ier lui donne le marquisat de Brandebourg, III, 644.

Gérard d'Alsace. Reçoit de l'empereur Henri III le duché de la Lorraine mosellanique, III, 633.

Gérardo (Pietro) auteur d'une vie d'Ezzelino, tyran de Padoue, III, 228, 686.

Gerberon, jésuite. Ce qu'il rapporte sur le grand Lama, V, 106.

Gerbert, archevêque de Reims. Fait excommunier le roi de France Robert, III, 161. Devient pape sous le nom de Sylvestre, II, 630. Voyez ce nom.

Gerbier, avocat, XIII, 220.

Gerbillon, jésuite, missionnaire en Chine, IV, 871, 872.

Geré (Jean), curé de Sainte-Foi. Cité, VII, 272.

Gerlach de Nassau, électeur de Mayence, III, 618.

Germain (Pierre), orfèvre, II, 727; IV, 62.

Germains. Ce qu'ils étaient à l'époque de César, III, 73.

Germes (*Dissertation sur les*), V, 818.

Gerson (Jean), chancelier de l'Université. Combat les doctrines du régicide au concile de Constance, III, 923; V, 830; VI, 163.

Gertrude ou *l'Éducation d'une fille*, conte en vers, II, 699.

Gervais et Protais (Saints). Leur apparition, VIII, 69.

Gervaise, avocat, auteur du *Portier des chartreux*, II, 725. On lui attribue le discours prononcé par le président d'Aligre en 1776 pour l'abolition des corvées, XIII, 547, 558.

Gervasi, médecin. Guérit Voltaire de la petite vérole, V, 30, 47, 48, 661. Épître qui lui est adressée, II, 691.

Gesseler, gouverneur d'Uri. Sa tyrannie envers les Saisses. Est tué par Guillaume Teil, III, 942, 966.

Ces (*Pays de*). Sa situation après la révocation de l'édit de Nantes, II, 664. Voltaire s'intéresse à ce pays, V, 477, 492, 494, 496; X, 742, 743; XII, 257; XIII, 303 à 348, 364 à 392.

Ghirardelli (Jean-Baptiste), auteur dramatique cité par Corneille, IX, 337.

Giafar le Barmécide. Vers sur sa disgrâce, II, 670; III, 97.

Giafferi, l'un des chefs de l'insurrection en Corse (1733), IV, 488, 493.

Giannone, auteur d'une histoire de Naples, III, 644; IV, 141; V, 568; VII, 417.

Gibber (Mademoiselle), actrice anglaise. Remplit le rôle de *Zaïre*, I, 225.

Gibelins. Opposés aux Guelfes, III, 196, 628, 664, 681, 695, 696, 697, 699; VII, 601.

Gibraltar. Prise de ce fort, IV, 103. Laissé aux Anglais, 181; V, 347.

Gierta, colonel suédois. Sa conduite à Pultava, IV, 492.

Giez, banquier de Voltaire, XI, 708 et suiv.

Gigas, jurisconsulte milanais. Cité, III, 837.

Gilbert, ministre résident de la reine Christine, auteur d'une *Mérope*, I, 488, et d'une *Rodogune*, IX, 496.

Gille (Frère), compagnon de saint François d'Assise. Sa mort, III, 213.

Gilles de Beauvais, écrivain. Cité, VIII, 281.

Gillet, auteur dramatique, IX, 419.

Gilli. Lettre qui lui est adressée, XII, 558.

Gillot (Jacques), l'un des auteurs de la satire *Ménippée*, IX, 181.

Gin, conseiller au grand conseil. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 406.

Giotto (Le), peintre du treizième siècle, III, 220.

Girard (Antoine), jésuite, traducteur de *la Fleur des saints* et de l'histoire des *Sept Dormants*, II, 731; VII, 449; VIII, 172.

Girard (le P.), jésuite. Brûlé comme sorcier, II, 525, 731, 766; V, 457; VII, 201. Son procès au sujet de la Cadière, 578.

Girard (L'abbé Gabriel), auteur du livre des synonymes, IV, 52. Est d'une nouvelle grammaire, IX, 158. Cité, VII, 556, 697; XI, 200.

Girardeau, mousquetaire. Blessé à la bataille de Dettingen, IV, 238.

Girardon (François), sculpteur, II, 643; IV, 62. Auteur du mausolée du cardinal de Richelieu, III, 558; XI, 510.

Giraudeau aîné, auteur de la *Banque rendue facile*, VIII, 181.

Giselbert, duc de Lorraine. Ses démêlés avec Henri l'Oiseleur, III, 643.

Gisèle, reine de Hongrie (1001), III, 629.

Gisors (Le comte de). Fils du maréchal de Belle-Isle. Sa mort, IV, 297.

Giudice (Le cardinal), grand inquisiteur d'Espagne et ambassadeur de Philippe V en France. Maintient l'inquisition en Espagne, IV, 312.

Giustiniani, général génois. Défend Constantinople contre Mahomet II, III, 920.

Giustiniani, général vénitien. Célèbre par sa défense de Candie, III, 890.

Givri (Le bailli de). Sa mort, IV, 236.

Givry (*La comtesse de*), drame. Voyez *Charlot*.

Glace. Expériences faites en Russie sur ses propriétés, X, 484.

Glafey, auteur d'un ouvrage sur les prétentions de l'empire, VIII, 188.

Glaser, Allemand. Ses recherches sur la pierre philosophale IV, 200.

Globe. Voltaire contribue à la suppression de cette servitude, I, 718.

Glebo (Étienne), officier russe. Complice de l'évêque Douthec, IV, 632.

Gleichen (Le baron de). Sa visite à Ferney, XIII, 143, 148, 184.

Globe terrestre. Ses révolutions, III, 9; V, 789 et suiv; X, 400; XI, 961; XIII, 144. Article du *Dict. phil.*, VII, 390. Voyez *Terre*.

Globes de feu (*Météores*). Fable à laquelle ils ont donné lieu, VII, 142.

Gloucester (Le duc de), oncle de Henri VI. Sacrifié avec sa femme, à la haine de Marguerite d'Anjou, II, 276, 283, 346, 347.

Gloucester Warburton. Voyez Warburton.

Gloire. Art. du *Dict. phil.*, VII, 644 et suiv. Pensées sur la gloire, IX, 385. Son influence sur les hommes, rois et particuliers, X, 383, 384.

Gloire (*Temple de la*), opéra, I, 518 et suiv.

Glorieux (*Le*), comédie de Destouches. Observations sur cette pièce, VII, 596; XI, 71, 200.

Glorieux. Emploi de ce mot, VII, 644 et suiv.

Gluck, musicien. Son éloge, X, 262; XIII, 322, 326, 381.

Gnostiques. Secte des premiers chrétiens, VI, 466. VII, 457, 675, 734;

Goa. Notice historique sur cette ville, IV, 796.

Goas (Le comte de), colonel. Sa mort, IV, 303.

Goberlin (L'abbé), confesseur de madame de Maintenon, IV, 206; VIII, 481.

Gobelins (*Manufacture des*), IV, 220.

Godeau (Antoine), évêque de Vence. Notice, IV, 32. Sur son poème des *Fastes de l'Église*, VII, 257. Son opinion sur *Polyeucte*, IX, 430. Comment devint évêque, XI, 192.

Godefroi, comte des Ardennes. Est fait duc de Lorraine par Henri II, empereur, III, 629.

Godefroi de Bouillon. Gagne la bataille de Mersebourg, III, 659. Son expédition en Palestine, 903. Duc de Jérusalem, 906.

Godefroi (Denis), auteur du *Corpus juris civilis*, IV, 32.

Godefroi (Théodore), fils du précédent, historiographe de France sous Louis XIII et Louis XIV, IV, 32.

Godefroi (Denis), fils du précédent, également historiographe de France, IV, 32.

Godefroy, prince de Danemark. Pénètre en France à la tête des Normands, III, 160.

Godereu, négociant, l'un des directeurs de la compagnie des Indes. Succède à Dupleix, IV, 778.

Godescalc (Jean), bénédictin. Victime de ses doctrines sur la prédestination et la grâce (850). III, 181.

Godescald ou Godescalc, moine allemand, l'un des chefs de la première croisade (1096), III, 902, 920.

Godet-Desmarets, évêque de Chartres. Son influence sur madame de Maintenon, IV, 208, 277, 279.

Godin, physicien. Ses recherches sur la forme de la terre, II, 614; XI, 125, 228.

Goertz, ministre de Charles XII. Voyez Gortz.

Goëts, général de l'armée impériale sous Ferdinand III, III, 782, 791. Sa mort, *ibid.*

Goezmann, membre du parlement, XIII, 233, 239, 262.

Goia (Flavio), Napolitain. Invente la boussole, III, 416; VIII, 442.

Goin, Notice qui le concerne, IV, 492.

Goldoni, auteur dramatique. Remarques sur sa comédie du *Menteur* (*Bugiardo*) et sur son *Bourru*, IX, 470, 472, 476; XII, 111. Son éloge, 124, 197, 226, 234, 268; XIII, 151, 157. Lettres qui lui sont adressées, XII, 122, 223, 267, 287, 422, 467, 574; XIII, 137.

Goliath. Remarques sur les géants de la *Genèse*, VI, 415.

Gollovin (Alexis), boïard, gouverneur de Sibérie. Traite avec les Chinois, IV, 872. Accompagne le czar dans ses voyages, 874. Devient son favori et le premier chevalier de l'ordre de Saint-André, 881.

Gollovin (Le comte), général russe, IV, 487.

Golowkin, général russe, prisonnier de Charles XII, IV, 444.

Golstad, écrivain. Cité. III, 631.

Goltz (Le baron de), ministre du roi de Prusse à Paris. Lettres que lui écrit Voltaire au sujet du jeune d'Étallonde, XIII, 200, 202.

Gomar, docteur calviniste. Fait secte à La Haye, III, 379; V, 888.

Gombaud, moine. Délivre de la prison Louis le Débonnaire, III, 633.

Gombauld (Jean Ogier de), écrivain, IV, 32.

Gomberville (Marin Leroi de), écrivain, IV, 32.

Gomérites. Enfants de Gomer, fils de Japhet. Peuplent les Gaules, III, 19.
Gomorrhe. Observations sur la destruction de cette ville, VI, 347.
GONDEBAUD, oncle de sainte Clotilde, roi des Bourguignons, 330; V, 488, 466, 467.
GONDI, cardinal et archevêque de Paris. Partage avec Sully l'intendance générale des finances, IV, 721, 722; XIII, 350.
GONDI (Albert de), maréchal de Retz. Voy. RETZ.
GONDI (Jean-François-Paul de), cardinal de Retz. Voyez RETZ.
GONDRIN (Le marquis de). Sa mort, V, 220.
GONDRIN (Madame de), comtesse de Toulouse. Épître qui lui est adressée, II, 203. Anecdote qui la concerne, I, 341.
Gonorrhée. Remarques sur cette maladie, dont parle la Bible, V, 161; VI, 378.
GONSALEZ DE MENDOZA, moine augustin. Le premier qui nous ait donné des notions sur la Chine, V, 185, 184.
GONSALVE DE CORDOUE, dit le grand Capitaine. Notice sur sa vie, III, 334, 339. Comparé à Turenne, IV, 117.
GONTAUT-BIRON. Voyez BIRON.
GONTIER, archevêque de Cologne. Excommunié par le pape Nicolas 1er, III, 148.
GONTRAN, roi des Francs. Eut plusieurs femmes à la fois, III, 146.
Gonzague (Maison de). S'établit dans le Mantouan, III, 227.
GONZAGUE (Frédéric de), duc de Nevers, l'un des auteurs de la Saint-Barthélemy, II, 263.
GONZAGUE (Charles de), duc de Nevers. Ses droits au duché de Mantoue, que se disputent la France et l'Autriche, III, 721.
GONZAGUE (César), duc de Guastelle. Ses prétentions au duché de Mantoue, III, 721.
GONZAGUE (Marie-Louise de), femme de Ladislas, roi de Pologne, III, 822, 824
GONZAGUE (Anne de), de Clèves, princesse palatine. Son oraison funèbre par Bossuet, VII, 149, 180; VIII, 306; IX, 262.
GOODHEART (Le docteur), pseudonyme de Voltaire, V, 385.
GORDON, Écossais, l'un des généraux de Pierre le Grand, IV, 570, 572, 575, 578.
GORDON, auteur écossais, l'un des assassins du général Valstein, III, 725.
GORDON (Le chevalier). Sa traduction des *Notes politiques d'Amelot* contre Machiavel, V, 193.
GORDON, auteur de *l'Imposture sacerdotale*, VI, 230. Apologiste de l'assassinat de Jules César, 202. Ses doutes sur la personne de Jésus, 220. Rôle que lui fait jouer Voltaire, dans *l'Ingénu*, VIII, 434 et suiv.
GORTZ (Baron Henri de), favori et premier ministre de Charles XII, IV, 478, 532, 616 et suiv. 624; XII, 624, 625. Ses liaisons avec Voltaire, I, 6. Son rôle lors des conférences d'Aland, 648. Est arrêté deux fois, 531, 633. Devient exécrable à la nation, 533. Le sénat le condamne à avoir la tête tranchée, 536. Sa mort, 646.
GOSLIN, évêque de Paris. Concourt avec Eudes à la défense de cette ville contre les Normands, III, 140, 640.
GOSSELIN, géographe. Cité, VI, 488.
GOTHA (La duchesse de SAXE). Voyez *Saxe-Gotha.*
GOTHA (Jean-Frédéric, duc de). Essaye de reprendre l'électorat de Saxe perdu par son père, III, 727.
GOTHARD KETTLER, duc de Courlande et vice-roi de Livonie, III, 728.
GOTTER (Le comte de), grand maréchal de la maison du roi de Prusse. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 681.
GOUDARD (Le chevalier), auteur de *l'Espion chinois*, V, 204.
GOULIN, rapporteur, à la cour des aides, du procès du chevalier La Barre, X, 646.
GOUGE (Jean de), bourgeois de Sens. Se fait proclamer roi de France pendant la captivité du roi Jean, III, 365.
GOUGENOT, avocat, auteur de *La fidèle tromperie*, comédie, IX, 345
GOUJON (Jean), sculpteur, II, 548
GOUJU (Charles), pseudonyme de Voltaire, VIII, 608; XII, 240.
GOURGUES (Le chevalier de). Son expédition dans la Floride, III, 440.
GOURVILLE, d'abord valet de chambre du duc de La Rochefoucauld et plus tard désigné comme successeur de Colbert dans le ministère. Notice sur sa vie, IV, 32. Son caractère hardi et entreprenant, 82, 88. Essaye de délivrer le prince de Condé prisonnier de Mazarin, 92. Se prononce en faveur de Fouquet, 190. Anecdote qui le concerne, IX, 273.
Goût. Art. du *Dict. phil.*, VII, 647 et suiv.
Goût (*Le temple du*), poëme, II, 236 et suiv.
Gouvernement. Art. du *Dict. phil.*, VII, 663. Origine des différentes espèces de gouvernements, VI, 624, 628. De l'influence du climat sur le gouvernement, VII, 383. Celle de la propriété, VIII, 108. Des demi-volontés et des demi-moyens de la part de ceux qui gouvernent, 284. Si l'on peut gouverner les hommes sans le secours de la superstition, IX, 205. Tableau du gouvernement anglais, V, 12; VII, 625. Voyez *Despotisme, Féodalité, Théocratie.*
GOUVERNET (Mademoiselle de LA CHARCE de). Pensionnée par Louis XIV pour un acte de courage, V, 235.
GOUVERNET (Madame de). Voyez LIVRI (Mademoiselle).
GOVEA (Antoine). Son procès avec Ramus, VIII, 221.
GOWERS, XI, 286.
GOYON, gentilhomme. Épouse Jeanne d'Albret, II, 292.
GOZZANI, jésuite. Cité, V, 181.
GRABBE ou GRABIUS, théologien, VI, 486, 478.
Grâces. Art. du *Dict. phil.*, VII, 689.
Grâces (*Actions de*), VIII, 100.
Grâce (*Votre*), titre accordé aux grands. VII, 314.
Grâce (*La*), poëme de Louis Racine. Voyez ce nom.
Gracieux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 664.
GRAFFIGNY (Madame de), célèbre par son goût pour les belles-lettres, XI, 218, 791, 793; XII, 2. Ses ouvrages, XI, 236, 240, 614. Lettres que lui écrit Voltaire au sujet de sa comédie de *La Fille d'Aristide*, 664, 668.
GRAGEON, docteur de Sorbonne, IX, 317.
GRAHAM, mécanicien, V, 693.
Grains. Voyez *Blés.*
GRAMKAN fils. Visite qu'il fait à Voltaire, X, 729.
Grammaires. Remarques sur la manière d'en faire usage, IX, 198 et suiv.
Grammairiens. Ce qu'en pense Voltaire, IX, 883.
GRAMMONT (Antoine de), maréchal de France en 1641, IV, 7. Se distingue à la bataille de Fribourg, 74. Est fait prisonnier à Nordlingen, *ibid.* Ses fonctions et son grade, réglementés par Louis XIV, 923. Sa mort, 7; XI, 46.
GRAMMONT (Antoine de), petit-fils du précédent, maréchal de France en 1724, IV, 7
GRAMMONT (Le duc de), fils du précédent, colonel des gardes françaises. Cause la perte de la bataille de Dettingen, IV, 337. Meurt à Fontenoi, II, 499; IV, 347; IX, 17.
GRAMMONT (Le comte de). Cité, IV, 217; IX, 268. Ses mémoires, X, 792.
GRAMMONT (Le président), auteur d'une Histoire de France oubliée. Persécute Vanini, VII, 209.
GRAMMONT (La duchesse de). Citée, XII, 576. Lettre que lui écrit Voltaire, 537.
GRANA (Le marquis de), gouverneur de Flandre, IV, 8.
GRANCEI (Jacques ROUXEL, comte de), maréchal de France, IV, 7.
GRANCEY (La maréchale de). Dans quel sens en parle Voltaire, VIII, 200 et suiv.
Grand, Grandeur. Art. du *Dict. phil.*, VII, 664.
GRAND (M.), de Lausanne. Cité, XI, 782.
GRANDIER (Urbain), curé de Loudun. Son supplice, II, 308; V, 227.
GRANDSON, général anglais. Pris par Duguesclin, III, 228.
GRANDVAL, comédien, IX, 201, 274, 610.
GRANET (L'abbé), l'un des auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, IX, 180.
GRANVELLE, évêque d'Arras, depuis cardinal. Gouverne la Flandre pour Charles-Quint, III, 364, 467. Sa conduite perfide envers Philippe, landgrave de Hesse, 729.
GRASSET, libraire à Lausanne. Sa conduite déloyale envers Voltaire à l'occasion d'une publication de *la Pucelle*, II, 281; XI, 738 à 743, 750, 781. Lettre qui lui est adressée à ce sujet, 738. Fait imprimer un libelle contre Voltaire, XII, 3, 4, 6, 7, 49, 58, 63; XIII, 180, 181.
GRASSIN (de). Sa conduite et celle de son régiment à la journée de Lamesle, IV, 322.
GRATIANI ou GRAZIANI (Le comte), secrétaire d'État du duc de Modène, IV, 198.
GRATIEN ou GRATIAN, jésuite espagnol, VII, 288; XI, 49.
GRATIEN, diacre. Voyez GRÉGOIRE VI.
Grave, Gravité (*au sens moral*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 665.
Gravelines (*Bataille de*). Gagnée par les Espagnols (1558), III, 463.
GRAVESANDE. Voyez SAINT-GRAVESANDE.
Graveurs. Célèbres sous le règne de Louis XIV, IV, 62.
GRAVILLE (Le marquis de). Blessé au combat de Lamesle, IV, 323.
GRAVINA (L'abbé). Ses préceptes sur l'art tragique, VI, 620; IX, 248; X, 289.
Gravitation des corps. Examen du système de Newton, V, 721 et suiv. Comment elle fut découverte, 727. Nouvel examen de ce principe, 744; IX, 74, 193. Voyez *Attraction.*
Gravure. Inventée à Florence au quinzième siècle, III, 328. Gravure des médailles et des pierres précieuses sous Louis XIV, IV, 242.
GRAY (Jeanne). Notice sur sa vie, III, 401. Sa fin tragique, *ibid.*, 477.
Grec ou *Langue grecque.* Art. du *Dict. phil.*, VII, 666.
Grèce ancienne. Origines, III, 32, 33. Ses croyances, 34. Platon, 35. Zaleucus, 36. Bacchus, *ibid.* Ses métamorphoses, 37. Les Sibylles, 41. Grèce actuelle. Son état sous le joug des Turcs, 302 et suiv. Vœux de Voltaire pour son émancipation, I, 47; X, 292, 300, 310, 330 et suiv. (1770), 418 et suiv., 441, 447, 463.
Grèce (*De la guerre de*), (1748), ode pindarique, II, 271.
GRÉCOURT (Jean-Baptiste-Joseph VILLART de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV 32. Cité, VIII, 49.
Grecs. État de l'art tragique chez les Grecs, I, 648 et suiv. Ce qu'ils étaient à l'époque de la guerre de Troie, II, 195. Leur origine, III, 32 et suiv. Leur théologie, VI, 229, 743. Retraite des dix mille, VIII, 308 et suiv. Leur commerce, VI, 673 État des sciences et des arts, VIII, 644, 647, 648. Les empruntent aux Phéniciens et aux Égyptiens, etc., X, 465, 466. Église grecque, VII, 485, 486. Caractère des Grecs modernes, X, 464. Voyez *Grèce.*
GRECCE, écrivain anglais. Traduit Lucrèce, IX, 2.
GRÉGOIRE LE THAUMATURGE (Saint), V, 71, 525; VI, 201.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint). Son discours contre l'empereur Julien, VI, 307, 308; VIII, 208. Introduit à Rome l'usage de jouer des mystères sur des théâtres ambulants, III, 221; VII 575.
GRÉGOIRE DE TOURS, le premier qui écrivit une histoire de France, II, 448, III, 70. Quelques-uns de ses contes, V, 84.
GRÉGOIRE 1er (Saint), dit le Grand, pape, III, 93, 631. Envoie Augustin ou Austin en Angleterre pour convertir les habitants, 132. Livre le premier les sorciers aux flammes, V, 488. Moyens qu'il donne pour convertir les esprits, VIII, 107, 196. Cité, VII, 113.
GRÉGOIRE II, pape. Sa conduite envers les empereurs, III, 116 Sa décrétale concernant le mariage, 309, 390.
GRÉGOIRE III, pape. Implore le secours des Francs contre les empereurs, III, 112, 116.
GRÉGOIRE IV, pape. Notice qui le concerne, III, 612. Son entrevue avec Louis le Débonnaire dans le champ du mensonge, 633.
GRÉGOIRE V, pape. Notice sur sa vie. III, 613. Chassé de Rome par le consul Crescence, *ibid.*, 128, 680.
GRÉGOIRE VI, pape (Gratien). Son origine, III, 128, 614, 634, 668.
GRÉGOIRE VII, pape (Hildebrand), moine de Cluni. Notice sur sa vie, III, 128, 614. Son

caractère, 178, 607. Ses efforts pour soumettre les empereurs à la puissance du saint-siége, 178, 179 et suiv., 657. Est assiégé dans Rome par Henri IV, empereur, et délivré par Robert Guiscard, 180. Son histoire, Art. du *Dict. phil.*, VII, 666. Le premier qui imagina les croisades, III, 637; IX, 183. Sa discipline sur le célibat, VII, 281. Remarques sur la donation qu'il se fit faire par la comtesse Mathilde, sa parente, 447; III, 688. Sa canonisation, 181. Autres remarques sur ce pape et sur son pontificat, V, 206, 363, 380; VII, 430, 463; VIII, 208.

GRÉGOIRE VIII, pape, III, 614.

GRÉGOIRE IX, pape. Notice, III, 614. Ses querelles avec l'empire, 620 et suiv. Sa mort, 623. Sa bulle concernant l'Université de Paris, VIII, 281.

GRÉGOIRE X, pape. Notice, III, 615. Ses relations avec l'empereur Rodolphe de Habsbourg, 630.

GRÉGOIRE XI, pape. Notice, III, 618 Ses prétentions sur la Sicile, 719.

GRÉGOIRE XIII, pape. Notice, III, 617. Ses prétentions sur le Portugal, 671. Reçoit une ambassade du Japon, 680, 671. Approuve le massacre de la Saint-Barthélemi, *ibid.* Réforme le calendrier, 674, 770.

GRÉGOIRE XIV, pape. Envoie des troupes à Paris pour soutenir la ligue, III, 803. Son dévouement à l'Espagne, 673, 674. Notice qui le concerne, 617.

GRÉGOIRE XV, pape. Notice qui le concerne, III, 617.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT de Bruges, mathématicien, VII, 730.

GRÉGOIRE, député du commerce de Marseille. Vers qui lui sont adressés, II, 771.

GRÉGORI. Cité, V, 730; VII, 688; VIII, 246; VII, 98.

GRENAILLE, auteur dramatique, IX, 419.

GRESHAM, négociant anglais. On lui attribue la destruction de la *Flotte invincible*, III, 675. Fait construire à ses frais la Bourse de Londres, 677.

GRESLON, jésuite, auteur d'une histoire de la Chine, VII, 669.

GRESSET. Observations sur ses ouvrages : *Vert-vert*, II, 723. La *Chartreuse*, XI, 184. *L'Amour de la patrie*, ode, 228, 260, 263. *Édouard III*, tragédie, X, 147; XI, 367. Remarques sur son style et sur ses poésies, X, 20, 62, 72, 78, 136, 138; XI, 228. Son séjour à Berlin, 324, 441; XII, 20. Sa mort, X, 788. Épigramme contre lui, II, 788.

GRÉTRY. Voltaire compose pour lui *Le Baron d'Otranle*, II, 117. Vers sur son opéra du *Jugement de Midas*, 804.

GRIFFET, jésuite. Est expulsé de France, X, 883; XII, 530.

GRILLE (de), major général. Sa conduite à Fontenoi, II, 406. Sa mort, IV, 362.

GRIMALDI, jésuite. Ses découvertes sur la lumière, V, 671, 711; IX, 74; XI, 294.

GRIMM (Le baron de). Son séjour en Russie X, 377, 396, 467. Est chargé d'affaires de la ville de Francfort, XII, 82. Pourquoi surnommé le petit *Prophète*, 81, 91. Lettres que lui écrit Voltaire, 668, 804, 943; XIII, 40, 68, 89.

GRIMOARD, évêque d'Angoulême. Ses démêlés avec Gui, vicomte de Limoges, III, 102.

GRISEL (L'abbé). Sa *Conversation avec monsieur l'intendant des menus sur les comédiens*. Facétie contre lui VI, 620. Anecdotes qui le concernent, VIII, 328; X, 373, 374; XII, 161, 165, 230; XIII, 90, 51.

GROS, l'abbé, curé de Ferney. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 691, 971.

GROS ou LE GROS DE BOZE, inspecteur de la librairie. Voyez BOZE.

GROSLEY, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Lettre qui lui est adressée, XI, 824.

GROSLIER (Bailli de), XII, 816.

GROSSE, chimiste, XI, 241, 242.

GROTHUSEN, trésorier de Charles XII, IV, 292. Obtient 1,200 bourses du pacha de Bender, 600. Harangue les janissaires, 810. Sa mort, 822.

GROTIUS ou GROOT, ambassadeur de Suède à Paris, III, 232. Condamné en Hollande à une prison perpétuelle, 800. Auteur d'un livre intitulé : *De la vérité de la religion chrétienne*, VI, 80, 218. Erreurs qu'on y remarque, XII, 788. Ses harangues à Louis XIII, VI, 216. A composé plusieurs tragédies, *ibid.* Réflexions sur ses ouvrages, X, 688. Sa Vie écrite par Léveque de Burigny, XI, 818. Cité, IV, 782, 808; VI, 208, 262, 302, 670; VII, 172, 681, 833; VIII, 90.

Grotte des fées. Description de la grotte de ce nom à Chabiais, V, 814.

GROU, jésuite, traducteur de Platon, X, 719.

GROUMBACH. Défend, à la tête d'une troupe d'aventuriers, la ville de Gotha contre l'électeur de Saxe, III, 767.

GUADAGNI, secrétaire de la société botanique de Florence. Lettre que lui écrit Voltaire, (*en italien*), XI, 683.

GUADELFIERO, historien italien. Cité, III, 688.

GUALTÉRIUS (Othon), théologien, VII, 668.

GUARINI. Éloge de son *Pastor fido*, III, 568, VII, 234. Imitation en vers, *ibid.*, II, 678.

GUASTALDI. Traduit *Alzire*, XII, 847, 862.

GUAZZESI (Lorenzo), écrivain italien. Tragédies françaises qu'il a traduites, IX, 238.

GUDIN DE LA BRENELLERIE, auteur dramatique. Son ouvrage intitulé : *Anecdotes de Louis XV*. XIII, 300, 401. Lettres qui lui sont adressées, 241, 288.

GUERNARD DE TRUCHSES, archevêque de Cologne. Voyez GEBHARD.

Guèbres ou Parsis. Remarques sur ces peuples errants, III, 58; VII, 725, 768.

Guèbres (Les) ou *La tolérance*, tragédie, II, 138 et suiv. Détails et particularités sur cette pièce, X, 676, 688; XII, 912, 913, 918, 922, 935, 938, 934, 939, 979 et suiv., 987, 997, 1004.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste-Budes, comte de), maréchal de France, IV, 7. Se distingue au siége de Brisach, III, 788. Commande les troupes weimariennes, 789. Sa mort, 790.

GUÉBRIANT (Le comte de), président au parlement. Regrette de n'avoir pu empêcher la condamnation du chevalier La Barre, X, 668.

GUÉBRIANT, débiteur de Voltaire, XI, 378.

GUÉNRIANT (La maréchale de). Sa mission diplomatique en Pologne, IV, 40.

GUELFE, fils d'Azon, marquis d'Italie. Est fait duc de Bavière par Henri IV, empereur, III, 626.

GUELFE, fils du précédent et mari de la comtesse Mathilde, III, 629. Donne son nom à la faction des *Guelfes*, *ibid.*

Guelfes. Origine de cette faction, III, 624, 629. Leurs querelles avec les gibelins, 628, 631, 635, 636, 637, 639; VII, 401.

GUÉNEAU DE MONTBÉLLIARD. Vers qui lui sont adressés, II, 901.

GUENÉE (L'abbé), ancien professeur du collége Du Plessis à Paris, auteur d'une satire contre Voltaire, intitulée : *Trois Juifs de Hollande*, etc., V, 138, 139, 146, 147, 150. Et des Lettres de quelques Juifs, etc., VII, 699; VIII, 208; X, 720 et suiv.

GUÉNIGAUD, trésorier de l'Espagne sous Louis XIV. Marie sa fille au maréchal d'Albret, IV, 6. Sa disgrâce, 191.

GUERCHI ou GUERCHY, victime de la Saint-Barthélemy, II, 804.

GUERCHI, colonel du régiment des vaisseaux. Sa conduite à Fontenoi, II, 406; IV 349.

GUÉRET, jésuite, l'un de ceux qui excitèrent les meurtriers de Henri IV, III, 810, IV, 720.

GUÉRET (Gabriel), écrivain sous Louis XIV, IV, 33.

GUERICKE de Magdebourg. Invente la machine pneumatique, VIII, 643.

GUÉRIN, évêque de Senlis. Range l'armée française en bataille à Bouvines, III, 193.

GUÉRIN, avocat général du parlement d'Aix. Provoque les massacres de Mérindol, III, 488; V, 322, 323.

GUÉRIN-DUROCHER, prêtre, auteur d'une *Histoire véritable des temps fabuleux*, IX, 122; XIII, 403.

Guerre. Art. du *Dict. phil.*, VII, 642. État de l'art de la guerre au quinzième siècle, III, 824. Au seizième siècle, 741, 742. Réflexion sur cet art, VII, 822. La civilisation seule peut la rendre inutile, IV, 722. Si elle est l'état naturel de l'homme, VI, 672. Entretien sur le droit de la guerre, 668. Réflexions critiques et philosophiques sur la guerre, VIII, 317, 388; X, 122, 531, 541, 545, 544, 681.

Guerre de trente ans. Quelle en fut la cause, III, 618, 777.

Guerre de 1741. Ses causes, IV, 288 et suiv.; VIII, 180. Éloge des officiers morts dans cette guerre, IX, 14 et suiv. *Histoire de cette guerre* écrite par Voltaire et dont le manuscrit lui a été volé, XI, 737, 748, 747, 781, 788 784, 942.

Guerre civile de Genève (La), poëme de Voltaire, II, 280 et suiv. Détails sur cet ouvrage, XII, 781, 895.

Guerre de monsieur de V. (La), libelle contre Voltaire, XII, 5.

Guerres de religion. Voyez *Religion*.

Guerres civiles de France (Essai sur les) par Voltaire, II, 230 et suiv.

GUEST, gouverneur d'Édimbourg, IV, 389, 370.

GUEUDEVILLE, IV, 29.

Gueux, mendiant. Art. du *Dict. phil.*, VII 670.

GUI, frère du dauphin d'Auvergne, l'un des chefs des Templiers. Son supplice, III, 240, 241, 627; IV, 672.

GUI D'ARREZZO. Invente les notes de la musique, III, 220, 261.

GUI, duc de Spolette. Ses prétentions à l'empire, III, 182, 640.

GUI, vicomte de Limoges. Ses démêlés avec l'évêque d'Angoulême, III, 102.

GUI DAMPIERRE, comte de Flandre. Est dépossédé par Philippe le Bel, III, 634.

GUI DUCHESNE, libraire. Entreprend une édition de la *Henriade*, XII, 434, 433, 434, 444. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, 454.

GUI-PATIN, médecin. Cité, IV, 47; V, 220.

GUI de Bourgogne. Voyez CALIXTE II.

GUIBERT, archevêque de Ravenne, antipape, III, 180, 629, 630.

GUIBERT (De). Détails qui le concernent, II, 217; X, 333, 334. Son épître de la Tactique, 338; XIII, 234, 236. Sa tragédie du connétable de Bourbon, X, 361, 729; XIII, 231, 238. Son éloge de Catinat, 305, 316.

GUICHARDIN ou GUICCIARDINI, historien. Cité, II, 342; III, 333, 368; VII, 632.

GUICHE (Le comte de). Contribue à la disgrâce de madame de La Vallière, IV, 196.

Guidon des finances (Le). Examen de cet ouvrage, VII, 633.

GUIGNARD, jésuite et ligueur, II. 637. Condamné comme complice de Jean Châtel, III, 810; IV, 720; VIII, 137.

GUIGNES (De), auteur d'une *Histoire des Huns*, XII, 108, 103, 230, 612.

GUIGNON, violoniste, XI, 688.

GUILDFORT (Lord), époux de Jeanne Gray. Périt avec elle sur l'échafaud, IV, 477.

GUILLAUME *le Bâtard* ou *Le Conquérant*, duc de Normandie. Fait la conquête de l'Angleterre, III, 167, 168, 169; V, 12. Bâtit la tour de Londres, 227.

GUILLAUME Ier, roi de Sicile. Ses démêlés avec le pape Adrien IV, III, 182.

GUILLAUME *Fier à bras*, fils de Tancrède. Fait la conquête de Naples, III, 168, 163.

GUILLAUME LE ROUX, deuxième fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, III, 203.

GUILLAUME II, fils de Tancrède, roi de Sicile, III, 187, 673.

GUILLAUME DE GENEPPE, électeur de Cologne, III, 619.

GUILLAUME, comte de Hollande. Accepte l'empire des mains du pape Innocent IV, III, 624. Le dispute à Conrad IV, 625. Sa mort, 626.

GUILLAUME II, fils de Charles Ier, stathouder. Veut se rendre souverain de la Hollande, III, 801.

GUILLAUME III, fils du précédent, stathouder de Hollande, III, 881. Capitaine général des troupes hollandaises, résiste à Louis XIV, IV, 160. Est fait stathouder, 110. Établit une discipline rigoureuse dans son armée, 112. Sa conduite à la bataille de Senef, 114. A Bouchain, 119. Perd la bataille de Mont Cassel, 120. Attaque le maréchal de Luxembourg dans

Mons, 122. Débarque en Angleterre et détrôné Jacques II, 126. Est élu roi d'Angleterre, 129 et suiv.; III, 220. Gagne la bataille de la Boyne, IV, 131 et suiv. Celle de Steinkerque, 136. Et celle de Nerwinde, 137, 138. S'empare de Namur, 139. Paix de Ryswick. 141 Seconde Louis XIV dans l'affaire de la succession d'Espagne, 142 et suiv. Essaye d'abaisser la puissance du roi de France, 142. Sa mort, 149. Est mis en parallèle avec Louis XIV, 150. Réflexions sur ce prince, V, 223; VII, 589; VIII, 225.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé *le Taciturne*. Gouverneur des Pays-Bas sous Philippe II, III, 467. Déclare la guerre à l'Espagne et fonde la république des Provinces-Unies, 490 et suiv., 767 et suiv. Gouverne la Hollande sous le titre de stathouder, *ibid.* Meurt assassiné, 470, 771.

Guillaume (Charles-Henri-Frison, prince d'Orange), de la branche de Nassau-Diest. Est élu stathouder de Hollande (1747), IV, 344. Cité, X, 87, 731.

Guillaume de Tyr. Cité, III, 201.

Guillaume le Breton. Cité, III, 220.

Guillaume Tell. Fonde la liberté suisse, III, 242, 683.

Guillaume Tell, tragédie de Lemière. Remarques sur cette pièce, XII, 714, 718, 724, 720, 830.

Guillaumot, architecte. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 913.

Guillelmini, astronome. A part aux libéralités de Louis XIV, I, 223.

Guillen de Castro. Remarques sur sa tragédie du Cid, IX, 244, 343.

Guillemet, typographe de la ville de Lyon, pseud. de Voltaire, XII, 226, 302.

Guillon (Claude), gentilhomme exécuté pour avoir mangé de la chair de cheval en carême, II, 136; V, 304; V, 412.

Guinées, monnaie anglaise. Origine de son nom, III, 417.

Guinegatte (*Bataille de*), appelée aussi la *Journée des éperons*, III, 248, 726.

Guiri, secrétaire du duc de Richelieu à Vienne, XI, 42.

Guiscard (Robert). Voy. Robert-Guiscard.

Guiscard (Le comte de), ambassadeur de France près du roi Charles XII, IV, 432, 499.

Guiscard (Le marquis de), sous-gouverneur de Louis XIV. IV, 344.

Guise (*Les*). Origine de leur puissance, II 220, 240. Caractère héréditaire dans cette famille, 221; VII, 304.

Guise (François, duc de), père du Balafré. Jette les fondements de la ligue avec son frère le cardinal, II, 220; IV, 220 et suiv., 707. Veut faire assassiner Antoine de Navarre dans la chambre de François II, II, 220; IV, 697. Oblige Charles-Quint à lever le siége de Metz, II, 220; III, 279, 723. Marche contre Philippe II, et perd la bataille de Saint-Quentin, 466. Reprend Calais aux Anglais, *ibid.* Devient vice-roi de France sous le titre de lieutenant général; *ibid.* Gagne la bataille de Dreux contre les protestants, 422, 426. Sa toute-puissance, *ibid.*; 423 et suiv.; IV, 682 et suiv. Conjuration d'Amboise, III, 422; IV, 696 et suiv. Massacre de Vassi; III, 422. Est assassiné au siége d'Orléans, II, 220; III, 422, 426; IV, 700, 701.

Guise (Henri, duc de), surnommé *le Balafré*. Chef de la Ligue, II, 240 et suiv., 296; III, 497 et suiv.; IV, 707 et suiv. Son caractère, II, 220. Notice sur sa vie, *ibid.* Soupçonné d'avoir fait assassiner Saint-Mégrin, 294. S'empare du commandement des armées de Henri III, III, 497. Dirige la faction des Seize, 222. Demande le rétablissement de l'inquisition, 229. Repousse avec succès les Allemands envoyés pour soutenir les calvinistes, *ibid.* Particularités sur son arrivée à Paris contrairement aux ordres du roi, *ibid.* Journée des barricades, *ibid.*, IV, 702 et suiv. Est assassiné aux États de Blois II, 220, 242; III, 490 et suiv.; IV, 708 et suiv.; V, 174.

Guise (Le cardinal de). Voyez Lorraine.

Guise (Le cardinal de), frère du *Balafré*. Est assassiné aux états de Blois, II, 242; III, 220; IV, 709. Cité sur Henri III, II, 222.

Guise (Le caruinal de). Tire l'épée contre le duc de Nevers en 1617, III, 519.

Guise (Le duc de), petit-fils du *Balafré*. Conspire contre le cardinal de Richelieu, III, 234. Son expédition de Naples, IV, 72. Particularités de sa vie, 192.

Guise (Le prince de). Voltaire place des fonds entre ses mains, XI, 241, 249, 287, 289. Lettre qui lui est adressée, 287.

Guise (La princesse de), belle-mère du duc de Richelieu, XI, 33. Lettre que lui écrit Voltaire, 72.

Guise (Le duc de). Vers qui lui sont adressés, II, 720.

Guise (Mademoiselle de). Voyez Richelieu (Duchesse de).

Guiton, maire de La Rochelle, III, 220, IV, 287.

Gulliver (*Voyages de*). Ce qu'en dit Voltaire, XI, 21, 22.

Gunther de Schwartzbourg. Son élection à l'empire, III, 702.

Gustave Vasa. Notice sur sa vie, IV, 642. Son avénement au trône de Suède, III, 220, 227 et suiv. Sagesse de son gouvernement, 220. Proscrit la religion catholique de ses États, 742.

Gustave Vasa, tragédie de Piron. Remarques sur cette pièce, XI, 97, 98, 102.

Gustave-Adolphe, roi de Suède. Appelé par les protestants d'Allemagne pour les défendre contre l'empereur. Ses succès, III, 230, 231, 246, 247, 702, 722. Est soutenu par le cardinal de Richelieu, *ibid.*, 704. Sa mort, 233, 247, 724. Son éloge, IV, 442.

Gustave III, roi de Suède. Épîtres qui lui sont adressées, II, 602, 623. Son éloge comme législateur, V, 602; X, 709, 710, 714. Correspond avec Voltaire, 402, 404.

Guymond de La Touche, auteur d'une tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, X, 422; XI, 224, 230, 256, 292, 293, 297, 322. Voltaire lui attribue sa tragédie des *Guèbres*, XII, 233, 236, 252, 261.

Guyon (L'abbé), auteur d'une *Histoire du bas-empire*, et d'un libelle intitulé : *l'Oracle des philosophes*, IV, 784; V, 219. Traits satiriques et sarcasmes contre lui, 422, 467; VII, 263; VIII, 218, 460; IX, 371; XII, 127, 129, 129, 163, 165.

Guyon (Jeanne). Cherche à se faire une célébrité religieuse. IV, 277 et suiv. Ses relations avec Fénelon, *ibid.*, 278. Son système du quiétisme, VII, 90; VIII, 232.

Guyot, auteur d'un *Vocabulaire de la langue française*. Lettres que lui écrit Voltaire; XII, 214, 234.

Guyot de Merville, auteur d'une *Critique des Œuvres de Voltaire*, XI, 272, 722. Lettre qui lui est adressée, *ibid.*

Guyot. Voyez Desfontaines.

Guys, auteur d'un *Voyage en Grèce*, Épître qui lui est adressée, II, 226.

Gyac (Dame de), maîtresse du duc de Bourgogne, IV, 272.

Gyllembourg (Le comte de), ambassadeur de Charles XII en Angleterre, IV, 250 et suiv., 692 et suiv.

Gyllenstierna, gentilhomme suédois. Favori de Charles XII, IV, 422.

H

H, lettre supprimée dans la langue italienne, I, 227; VIII, 168. Remarques sur l'*h* aspirée, 207, 208.

Habeas corpus, loi fondamentale en Angleterre, IV, 271.

Habert, docteur en théologie, IV. 227.

Habert de Cerisi (Germain), académicien, II, 424. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 21.

Habile, *Habileté*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 671.

Hachette (Jeanne). Sa glorieuse défense de Beauvais, VII, 22.

Hacqueville (Madame d'). Se donne pour la veuve du Czarovitz, XIII, 224, 243.

Haddik, général autrichien. Surprend Berlin (1757), IV, 302.

Haïti. Voyez *Saint-Domingue*.

Hales, physicien, IX, 74.

Halfrenas, l'un des assassins du duc de Guise à Blois, II, 220.

Haller (Le baron de), naturaliste. Cité, II, 221; VIII, 422; IX, 117; XII, 22. Lettre que lui écrit Voltaire, 6. Sa réponse, *ibid.*

Halley, astronome anglais, IV, 247. Ses observations sur la boussole, 241. Sur les comètes, V, 744. Sur la vie humaine, VIII, 423. Cité, V, 722. Son éloge, 727; VI, 761; VIII, 247.

Hallifax (Milord), écrivain, V, 27. Cité, IX 222.

Halloy, Hollandais. Ses relations avec Voltaire à La Haye, X, 123.

Ham (*Château de*), XI, 240.

Hambourg. Rivalité entre cette ville et celle d'Altona, IV, 218, 230, 240.

Hamédi-Kermani, poëte persan, III. 220.

Hamilton, curé de Saint-Côme, ligueur, II, 208, IV, 713, 714.

Hamilton (Le marquis), membre du conseil secret de Charles Ier, III, 222.

Hamilton (Le duc), général écossais. Battu et fait prisonnier par Cromwell, III, 230, 232.

Hamilton, général suédois. Est fait prisonnier a la bataille de Pultava, IV, 427, 496.

Hamilton (Le comte Antoine), écrivain, II, 242. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 23. Cité, VIII, 421; IX, 72, 100; X, 270.

Hamilton (Le chevalier), ambassadeur à Naples, VIII, 272. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 202.

Hamlet, tragédie de Shakspeare. Remarques sur cette pièce, I, 223; V, 21; VII, 121; IX, 22, 201.

Hamlet, tragédie de Ducis. Remarques sur cette pièce, XII, 1019.

Hamon (D'), chambellan du roi de Prusse et son envoyé à Paris (1751), XI, 232, 239, 262. Lettre qui lui est adressée, XII, 291.

Hanbetaire (D'), littérateur, auteur d'un poëme attribué à Voltaire, IX, 200; XIII, 161.

Hanovre. Liste de ses électeurs, III, 220.

Hanschius. Cité, XI, 277.

Hanscrit, langue sacrée des brames, III, 22.

Haquin, roi de Norvége, III, 120.

Harcourt (Le comte d'), de la maison de Lorraine. Bat les Espagnols à Balaguer, IV, 72. Conduit le prince de Condé prisonnier au Havre, 81. Blessé à la bataille de Dettingen, 232.

Harcourt (Henri duc d'), maréchal de France. Sa mission en Espagne, IV, 7, 142, 146. Sa mort, 7.

Harcourt (Le duc d'), fils du précédent, maréchal de France, IV, 7. Accompagne le roi en Flandre (1746), 241. Se conduite à Fontenoi, 280; II, 424.

Hardi ou Hardy, auteur dramatique, I, 76; IX, 241, 244, 607.

Hardion (Jacques), académicien, XI, 70, 174, 179, 207.

Hardouin (Jean). Jésuite, II, 222; IV, 22. Accuse les philosophes d'athéisme, VII, 210. Cité, X, 420; XI, 120.

Haremburg (D'), général français (1746). Blessé et pris à la bataille de Plaisance, IV, 320.

Harlay (Achille de), premier président du parlement de Paris, II, 210. Son dévouement a Henri IV, III, 426; IV, 711. Est mis à la Bastille par les Seize, IV, 710. Ses efforts pour secouer le joug de Rome, 718. Assiste à l'assemblée de Rouen, 721, 722. Cité, III, 223; IV, 721, 724, 727; VI, 227.

Harlay de Chanvalon, archevêque de Paris, IV, 44. Refuse la sépulture à Molière, *ibid.*, XII, 1006. Consacre le mariage secret de madame de Maintenon avec Louis XIV, IV, 202. Fait arrêter madame Guyon et son directeur, 277, 278. Cité, VIII, 420.

Harlem. Assiégée et prise par les Espagnols (1573), III, 420.

Harley (Lady Loure). Vers anglais qui lui sont adressés, II, 222.

Harlot. Signification de ce mot, III, 497.

Harmonie préétablie. Critique de ce système, IX, 106.

HARO (Louis de), ministre d'Espagne, IV, 88, 93.

HAROLD. Perd la bataille d'Hastings, III, 100.

HARRACH (Le comte d'), ambassadeur de l'empereur Léopold en Espagne, IV, 146, 147.

HARRIOT, mathématicien. Cité, VII, 730; IX, 74.

HARRISSON, major général de l'armée de Cromwell, III, 864.

HARTSOEKER, physicien. Cité, V, 688; VIII, 866.

HARVAY, médecin. Cité, VI, 708; VIII, 247, 863; IX, 91, 251; XII, 918.

HARVEY (Lord), ministre d'Angleterre. Son éloge, IX, 64. Cité, II, 678; V, 36. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 1058.

Hasard (*Réflexions sur le*), VII, 818, 813 X, 78.

Hastings (*Bataille de*), III, 100.

HATTON ou OTHON, archevêque de Mayence. Sa mort, V, 87.

HATUEY, cacique de l'île de Cuba. Sa mort, III, 437.

Haubert, *aubergeon*, sorte d'armure, II, 397.

Hautain. Art. du *Dict. phil.*, VII, 672.

HAUTEROCHE. Voyez AUTEROCHE.

Hauteur. Art. du *Dict. phil.*, VII, 672.

HAUZIBON, princesse chinoise, V, 184.

HAUY, l'abbé. Cité, V, 711.

Havane (*La*). Prise par les Anglais en 1762, IV, 408.

Havre (*Le*). Ville construite par François 1er, III, 466. Bombardée par les Anglais en 1694, IV, 138.

HAVRÉ (Le duc d'), colonel du régiment de la couronne. Sa mort, II, 686.

HAWKE, amiral anglais, IV, 286.

HAY, jésuite. Complice de Jean Châtel, IV, 780.

HAY (Lord Charles), capitaine anglais. Sa conduite à Fontenoi, IV, 248.

HAY DU CHATELET (Paul), l'un des juges du maréchal de Martillac, III, 850.

HAYER (Le P.), récollet. Auteur du *Journal chrétien* et de *la Religion vengée*, ouvrage anti-philosophique, II, 624; VIII, 194, 260, 660; X, 261, 262, 639, 736.

Hazazel ou le bouc expiateur, dogme égyptien, VII, 231.

HAZON, marchand de Paris. Sa réponse à Colbert, IV, 220.

HEATON, évêque d'Ély. Lettre que lui écrit la reine Élisabeth, III, 479.

HÉBERT, marchand de curiosités, I, 259. Note, II, 480.

HÉBERT, madame. Vers qui lui sont adressés, II, 804.

Hébreux. Comment fut écrite leur histoire, V, 72. Leur origine, 123 et suiv.; VI, 230 et suiv., 258 et suiv., 301, 303, 307, 457 et suiv. S'établissent dans la Palestine, 137. Appelé aussi *peuple d'Israël*, *ibid.*, 258 et suiv. *Épître aux Hébreux* attribuée à Paul, 449. *Discours sur la poésie des Hébreux* par le professeur Lowth d'Oxford, IX, 244. *Évangile selon les Hébreux*, VI, 486, 487. (Voyez *Juifs*.)

HECQUET (Philippe), médecin. Cité, IV, 33; V, 288; VI, 711; VIII, 294, 295.

HÉGÉSIPPE, écrivain. Cité, V, 388; VI, 190, 303; XIII, 11.

Hégire, ère des musulmans, III, 92.

HEIN (Pierre), amiral hollandais, III, 220.

HEINSIUS, grand pensionnaire de Hollande, IV, 178, 476.

HELINIUS (Daniel). Sur sa tragédie latine du *Massacre des Innocents*, IX, 274.

HÉLÈNE (SAINTE), mère de Constantin le Grand, VI, 309; VII, 478.

HELGANT, écrivain. Cité, III, 44.

HÉLIODORE, officier de Séleucus Philopator, VI, 460.

HÉLIOGABALE, empereur romain, V, 35. Protége les chrétiens, III, 408; VII, 372.

Héloïse (*La Nouvelle*). Voyez ROUSSEAU (J.-J.)

HELVÉTIUS (Jean-Claude-Adrien), médecin, II, 482; IV, 33.

HELVÉTIUS, fils du précédent, fermier général. Abandonne ses fonctions pour se livrer à la culture des lettres, II, 720; IV, 33; XI, 291, 318, 322. Épîtres qui lui sont adressées, II, 685, 819. Conseils que lui donne Voltaire, IX, 66 et suiv., 67 et suiv., 71 et suiv.; XI, 309, 336, 408, 409. Persécutions que lui attire son livre *De l'Esprit*, V, 680, 678; VII, 668; VIII, 12, 172, 179, 278; X, 262; XI, 668, 694, 698, 699; XII, 727; XIII, 177, 203, 215, 220 et suiv. Cet ouvrage est traduit en anglais, XII, 222. Son livre *de l'homme et de ses facultés*, ouvrage posthume, I, 22; X, 220, 222, 230, 668, 727, 728; XIII, 172. Nommé de l'Académie de Berlin, X, 668; XII, 272, 277. Sa mort, XIII, 127, 128. Détails qui le concernent, II, 482; X, 630; XI, 22, 208; XII, 2, 20, 21, 220, 252, 272, 277. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 668; XII, 1051.

Hémistiche. Art. du *Dict. phil.*, VII, 672.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), le président. Notice sur sa vie, IV, 22. Stances et épîtres qui lui sont adressées, II, 276, 624, 630, 639. Calomnié par Le Beaumelle au sujet de la vie de Henri IV, XII, 917, 920 et suiv. Extrait d'une lettre de lui concernant le Panégyrique de Louis XV par Volt., IX, 2. Remarques sur ses ouvrages, III, 274: VI, 516; IX, 4, 72; XI, 448, 472, 476; XII, 420, 490, 808. Détails qui le concernent, X, 270, 668, 681; XI, 201, 272; XII, 2, 432, 964. Sa mort, XIII, 64, 67. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 668; XII, 1051.

HÉNAULT (Jean), poëte. *Voyez* HESNAULT.

HÉNIN (La princesse d'). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 270.

HENIN. *Voyez* HENNIN.

HENNEBERG ou HANNEBERG (BERTHOLD de), archevêque et électeur de Mayence, III, 618; VIII, 472, 863.

HENNEQUIN, le président. Ligueur, IV, 767.

HENNIN, résident de France à Genève. Dans quel sens en parle Voltaire, XII, 22, 602, 694, 649. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1051; XIII, 444.

HENRI Ier (*l'Oiseleur*), onzième empereur d'Allemagne, III, 163, 318, 612, 642.

HENRI Ier roi de France. Son mariage avec une Russe, III, 161, 162.

HENRI Ier, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, III, 189.

HENRI Ier (*de* TRANSTAMARE). Usurpe la couronne de Castille, II, 216; III, 267, 324. Battu à Navarette, II, 218; III, 267. Assassine son frère don Pèdre, *ibid.*

HENRI, duc de Lorraine. Sa conduite envers l'empereur Othon Ier, son frère, III, 644, 645.

HENRI II, empereur d'Allemagne, surnommé *le saint*, *le chaste* et *le boiteux*. Sa femme accusée d'adultère, III, 179, 613. Fait vœu de chasteté, 681. Sa mort, 613, 633.

HENRI II, roi de France. Ses démêlés avec Charles-Quint, III, 278, 761. Fait arrêter Anne Dubourg, 606. Ses guerres contre Philippe II, roi d'Espagne, 468 et suiv. Lui donne sa fille Isabelle en mariage, 666. Histoire du parlement de Paris sous son règne, IV, 694. Ses édits sur les franchises, V, 680. Sa mort, III, 319.

HENRI II, roi d'Angleterre, Épouse Éléonore de Guyenne, III, 189. Événements de son règne, 198, 189, 190; V, 323. Ses enfants se révoltent contre lui, IV, 190, 194.

HENRI III, dit *le Noir*, dix-septième empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 614. Accorde aux Normands l'investiture de leurs conquêtes en Italie, 663. Ses démêlés avec Rome, 664 et suiv. Événements remarquables de son règne, 684 et suiv. Sa mort, 614.

HENRI III, roi de France, d'abord duc d'Anjou. Se distingue aux journées de Jarnac et de Montcontour, II, 263; III, 487. Son élection au trône de Pologne, 695, 722. Son retour en France, II, 220; III, 488, 720. Principaux événements de son règne, II, 220, 681, 344, 345; III, 497 à 501; IV, 706, 707, 708, 709, 711; V, 178. Ses mignons et ses débauches, II, 223; III, 497, 498. Sa mort, II, 281, 312; III, 500, 501; IV, 711. Réflexions sur ce règne, V, 329; VIII, 128.

HENRI III, roi d'Angleterre, fils de Jean Sans Terre. Son avénement au trône, III, 194. Battu par saint Louis, 216. Ses rapports avec le pape Alexandre IV, 225, 660.

HENRI III, roi de Castille. Envoie un ambassadeur à Tamerlan. *ibid.* 222.

HENRI IV, dix-huitième empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 614. État de l'empire et de l'Italie à son avénement, 172. Principaux événements de son règne, III, 176 à 183, 625 à 630; V, 323; VIII, 640, 783. Ses fils se révoltent contre lui, III, 182, 630 et suiv. Il est détrôné, 182, 660, 661. Sa fin misérable, 182, 183, 614, 634

HENRI IV, roi de France. Sa naissance, famille, II, 330. Son mariage, 220, 340. Ses bâtards, III, 328. Principaux événements qui ont précédé son avénement au trône, II, 220, 221, 222, 324, 327, 341, 342; III, 464, 478, 484, 487, 488, 492, 504, 505; IV, 688 et suiv., 702, 703, 710 et suiv., 717; V, 430. Son abjuration, II, 352, 347; III, 479, 480, 504, 505; IV, 712, 94, 178, VII, 90. Son entrée dans Paris et son sacre, II, 358, 360; III, 504, 506; IV, 717. Sa situation des finances lors de son avénement, III, 508. Convoque une assemblée des notables à Rouen, 527; IV, 721, 722. S'empare d'Amiens, 527, 723. Signe la paix de Vervins, 220, 229, 723. Subsides qu'il reçut de la reine Élisabeth, II, 221, 300, 340; III, 479. Devient l'arbitre des autres États, 508, 573. Édit de Nantes, IV, 734. Attentats contre sa vie, III, 509, 510; IV, 712, 719, 720, 726, 727; VIII, 128, 723. Histoire du Parlement de Paris sous son règne, IV, 718 et suiv., 723. Son divorce, 726. Ses faiblesses, III, 501, 508, 509, 512 et suiv.; IV, 726, 727; X, 12; XII, 240. Ses économies, III, 520; V, 322; VIII, 427. Son esprit propre aux affaires, IV, 721. Sa mort, II, 348 et suiv.; III, 511, 512, 773; IV, 728, 729; V, 94; VII, 90, 91; XIII, 227. Jugé par Voltaire, II, 220; III, 512; V, 324; VII, 644; VIII, 241. Erreurs de quelques historiens sur ce prince, III, 501, 506, 508; IV, 707; V, 248 et suiv.; VII, 27; IX, 324. Détails qui le concernent, II, 73 et suiv.; III, 501; V, 60; IX, 324; XII, 601, 609.

HENRI IV, roi d'Angleterre, III, 220.

HENRI IV, surnommé l'*Impuissant*, roi de Castille. Déposé par ses sujets, III, 324, 328.

HENRI V, dix-neuvième empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 614. Se révolte contre son père, 182, 630. Et le détrône, 183, 660. Principaux événements de son règne, 183 et suiv., 661 et suiv.; VIII, 640. Sa mort, III, 614.

HENRI V, roi d'Angleterre. Son caractère, II, 326; III, 220. Ses projets de conquête sur la France, 228, et 271 et suiv. Première invasion en Normandie, 272. Seconde invasion et paix de Troyes, 273. Épouse la fille de Charles VI et règne paisiblement à Paris, 274. Sa mort, 278.

HENRI V, tragédie de Shakespeare. Remarques sur cette pièce, VII, 178; IX, 301.

HENRI VI, empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 614, 670. Son mariage, 672. Son avénement au trône, 673. Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv., 187, 674, 678. Ses querelles avec Rome, 187, 674 et suiv. Son couronnement, 187, 674. Sa mort, 644, 676.

HENRI VI, roi d'Angleterre. Reconnu. Roi de France à l'âge de neuf ans, II, 328; III, 278. Son mariage avec Marguerite d'Anjou, 346. Ses armoiries donnent le nom à la faction de *la rose rouge*, 347. Sa faiblesse, 348, 347, 348. Sa fin malheureuse, 349

HENRI VII, empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 614. Principaux événements de son règne 643, 618, 636 et suiv. Sa mort, 645, 618.

HENRI VII, roi d'Angleterre. Vainqueur de Richard III à la bataille de Bosworth, III, 351. Met fin aux troubles de la *rose blanche* et de la *rose rouge*, *ibid.*, 324. La couronne lui est contestée, 328. Épouse une fille d'Édouard, IV, 321. Son règne apprécié, *ibid*; V, 12, 18.

HENRI VIII, roi d'Angleterre. Principaux événements de son règne, III, 348, 328, 323, 324, 326, 329, 377, 328, 326, 326, 327, 396, 732, 748, 750, 751 et suiv. Publie un livre contre Luther, 326; X, 132. Ordonne le supplice de Thomas Morus, de l'évêque Fisher, d'Anne de Boulen; III, 326. Ses femmes, 329. Fait condamner le duc de Norfolk, 477. Sa mort, 329, 477; VIII, 228. Son caractère, *ibid.* Juge par Voltaire, III, 471; VIII, 220; IX, 237.

HENRI DE BAVIÈRE. Dispute l'empire à Othon II et à Othon III, III, 648, 649.

HENRI DE PORTUGAL, fils du roi Jean Ier. Son éloge, III, 337, 416 et suiv.

HENRI (Le comte), descendant de Hugues Capet. S'empare d'une partie du Portugal, III, 332. Son fils en est reconnu roi, 333.

HENRI (Don), cardinal, roi de Portugal, III, 471, 472.

HENRI, fils de Frédéric II, empereur. Se révolte contre son père, III, 180, 631. Se meurt, 634.

HENRI, duc de Bavière, surnommé *le Superbe*. Ses prétentions à l'empire, III, 660.

HENRI LE LION, fils de Henri *le Superbe*.

de Bavière, III, 664 à 671, 675. Dispute ...re à Henri VI, 674. Sa mort, 675.
...RI, landgrave de Thuringe. Prétend à ...empire, est surnommé le *roi des prêtres*, III, 664.
HENRI, DE CASTILLE, frère d'Alfonse X. Prétend à l'empire; soutient les droits de Conradin, III, 682.
...RI (Prince de Prusse), frère du grand ...éric. Fêtes qu'il donne à l'impératrice de ...ussie, X, 499, 531, 532. Se conduite à la bataille de Rosbach, XI, 685. Joue la comédie, 1756, 1757. Sa correspondance avec Voltaire, X, 531, 534; XII, 302.
HENRI-FRÉDÉRIC DE NASSAU. Combat pour la ligue protestante en Allemagne, III, 772.
HENRI, comte de Saxe. Assassine Hugues, abbé de Saint-Denis, III, 630.
HENRI, roi de Bohême. Notice, III, 616.
HENRI KNODERER, franciscain. Devient électeur de Mayence, III, 616.
HENRI, comte de Virnebourg, électeur de Mayence, III, 616.
HENRI, comte de Vinsaubach, électeur de Cologne, III, 619.
HENRI DE VESTIGEN, électeur de Trèves, III, 619.
Henriade (*La*), poëme, II, 273 et suiv. Dédié à la reine d'Angleterre, *ibid.* Préface de Marmontel, *ibid.* Autre préface du roi de Prusse, 278. Lettre de M. Antonio Cocchi, lecteur de Pise, sur ce poëme, 279. Son but moral, X, 2. Voltaire persécuté pour ce poëme, X, 19-23. Critique par La Beaumelle et Fréron, 267, 268, 742. Voltaire l'envoie à l'impératrice de Russie; vers à cette occasion, II, 772. Traduite en plusieurs langues, II, 274; XI, 134; XIII, 2, 270. Éditions diverses, I, 111; X, 103, 109, 110, 111, 112, 128, 145, 147; XI, 22, 23, 28, 268, 603; XII, 454. Détails concernant cet ouvrage, II, 280, 303; X, 120; XI, 18, 49, 96, 108, 185, 212 et suiv., 229, 272; XII, 218; XIII, 151.
HENRIETTE (Marie), fille de Henri IV et sœur de Louis XIII. Son mariage, III, 324, 328; IV, 2. Son éloge, III, 324, 325. Se réfugie en France, 326; IV, 79, 89.
HENRIETTE D'ANGLETERRE (Anne), fille de Charles Ier et petite-fille de Henri IV, IV, 2. Son enfance, 79. Son mariage, 2. Donne à Corneille et à Racine le sujet de tragédie de Bérénice, IX, 696. Sa mort, IV, 108, 109 et suiv. Son *Histoire* écrite par Mme de La Fayette, *ibid.*; II, 348.
HENRIQUE, famille espagnole, III, 208, 267
HENRIQUEZ, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 304.
HENTONIUS, écrivain, VI, 404.
HER (Le chevalier d'), écrivain, IX, 182.
HÉRACLIUS, empereur romain, III, 25.
Heraclius, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 540, 816, à 845; XI, 228.
Héraclius (*L'*) de Calderon de la Barca. Traduction, II, 2. Remarques sur cette pièce, 22; XII, 296 et suiv., 305, 306, 308, 328.
HÉRAULT, lieutenant de police. Persécute Voltaire, I, 13; X, 260; XI, 130, 136, 146, 236.
Hérauts d'armes. Leurs fonctions, III, 321, 338; IV, 70.
HERBELADE, l'un des assassins du duc de Guise, II, 280.
HERBELOT (Barthélemi d'), orientaliste, IV, 33; VII, 130.
HERBERT DE CHERBURY (Lord), théologien, VI, 364, 383, 384; VIII, 125, 669.
HERCULE. Observations sur son histoire, III, 26; V, 206; VIII, 102, 200.
HÉRÉE. Sa résurrection suivant Platon, VIII, 130, 200.
Hérésie, fruit d'un peu de science et de loisir, III, 173. Art. du *Dict. phil.*, VII, 674 à 678. Moyen de l'extirper, V, 402. Considérée comme crime, 422, 407.
Hérésies (*Histoire des*), par Hermant, IV, 34.
Hérétiques. Persécutés, III, 173; IV, 622; V, 401, 407, 422; VII, 674 et suiv. Voyez *Inquisition*.
HÉRICOURT. Tué par le marquis de Villars, IV, 85.
HÉRIOLT, prince danois. Embrasse le christianisme, III, 632.
Héritier ridicule (*L'*), comédie, XI, 322.
HERMANN. Voyez ARMINIUS.
HERMAN, landgrave de Hesse, directeur de Cologne, III, 619.
HERMAN DE VERA ou NEUVIO, archevêque et électeur de Cologne, III, 619. Introduit le luthéranisme dans ses États, *ibid.*, 727. Est excommunié, *ibid.*
HERMAN, prince de Bade, III, 726.
HERMANN, physicien. Cité, V, 600, 726, 730.
HERMANN, pseudonyme de Voltaire pour son traité sur la tolérance, XII, 423.
HERMANN, duc de Souabe et d'Alsace, III, 622.
HERMANN, créé marquis de Misnie, III, 622.
HERMANN (Comte d'), opposé par les Saxons à l'empereur Henri IV. Sa mort, III, 629.
HERMANT (Godefroy), écrivain, IV, 34.
HERMANT (Jean), écrivain, IV, 34.
Hermaphrodites. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 292, 293.
HERMAS, écrivain religieux, VI, 222; VII, 130.
HERMENCHES (CONSTANT DE REBECQUE, baron d'). Voltaire le recommande au maréchal de Richelieu, XII, 240; XIII, 121. Vers et lettres qui lui sont adressés, 185, 218, 243, 280, 303; II, 303.
HERMENIGILDE. Se révolte contre son père Leuvigilde, roi des Visigoths. Est canonisé, III, 142; V, 212.
HERMÈS ou Ermès, un des noms de Mercure. Art. du *Dict. phil.*, VII, 679.
Hernoutres (*herrhutes* ou *herrhuters*), secte d'enthousiastes, V, 206.
HÉRODE, roi des Juifs. Son histoire, III, 23; VI, 248, 404, 466, 467, 484, 506; VII, 784.
Hérodiens, secte juive, VI, 469; VII, 675, 736.
HÉRODOTE. Art. du *Dict. phil.*, VII, 634 et suiv. Critique de son histoire, V, 74, 75. Cité, 226, 229; VII, 227, 542. Voyez LARCHER. Son apologie par Henri Estienne, VII, 637.
HÉROLD, écrivain allemand. Cité, V, 600.
HEROUVILLE (Le marquis d'). Commande le corps des ingénieurs au siége d'Ostende, IV, 323.
HÉROUVILLE (Le comte d'), un des auteurs de l'encyclopédie, VI, 376.
HERRERA, historien espagnol. Cité, III, 681, 637; X, 168.
HERRY, chapelain de Cromwell, III, 322.
HERVART (Barthélemi), contrôleur général des finances sous Louis XIV, II, 232; IV, 11, 220, 229.
HERVEY (Lord John). Voyez HARVEY.
HÉSIODE. Cité VII, 512, 611, 612. Imitation en vers, II, 672.
HESNAULT (Jean), poëte, IV, 33; XI, 681. Son sonnet contre Colbert, IV, 190.
HESSE-CASSEL (Frédéric, prince de), beau-frère de Charles XII, général estimé. Ses campagnes, IV, 137, 160, 162. Son mariage 322, 324. Devient roi de Suède, 647.
HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de), neveu du grand Frédéric. Auteur du catéchisme des souverains, X, 570, 598; XII, 90. Lettres que lui écrit Voltaire, X, 200, 516, 517, 519, 520, 522. Ses réponses, 516, 517, 520, 521, 523, 524, 622, 626.
HESSE-CASSEL (Frédéric, prince héréditaire de), fils du précédent. Sa correspondance avec Voltaire, X, 490, 520, 521.
HESSE-PHILIPSTADT (Le prince de). Résiste aux Français devant Berg-op-Zoom, IV, 378.
HESSENSTEIN (Le comte de). Sa conduite dans la révolution de Suède, X, 710, 714, 716.
HESYCHIUS ou HÉSYQUE, Égyptien. Son évangile, VI, 466.
Heur. Observation sur ce mot, IX, 201.
Heureux, heureuse, heureusement. Art du *Dict. phil.*, VII, 679.
HÉVÉLIUS, astronome allemand, IV, 648.
HIAO, empereur de la Chine. Remarque sur son nom, III, 73.
Hiatus. Observations de d'Alembert sur les hiatus dans notre langue, X, 624, 625, 626.
Hic. Remarques sur l'emploi de cette syllabe dans la versification latine, I, 437.
HILDEBOURGHAUSEN (Le prince de). Commande l'armée impériale à Rosbach, IV, 302.
HILDEBRAND. Voyez GRÉGOIRE VII
HILDEGARDE, première femme de Charlemagne, III, 612, 627. Mère de Louis le Débonnaire, 631.
HILDERIC. Voyez CHILDÉRIC.
HILDUIN (Abbé), auteur du conte sur saint Denis décapité, II, 208.
HILL. Traduit *Zaïre* en anglais, I, 232; XI, 200, 218.
HILLEL, rabbin. Fonde la secte des Pharisiens, VIII, 94, 160.
HILSPACH, ministre réformé, XII, 497.
HINCMAR, archevêque de Reims, III, 112, 120.
HIPATIE. Voyez HYPATIE.
HIPPARQUE, astronome, V, 80, 700.
HIPPOLYTE (Saint). Sa mort rapprochée de celle du fils de Thésée, V, 228.
HIRCAN, grand prêtre de Jérusalem, conquérant et prophète, VI, 462. Ses descendants, 463.
HISS-PRIEST-CRAFT (Le comte de), pseudonyme de Voltaire, VIII, 677, 690, 706, 707.
Histoire. Sa définition, VII, 621. Ses premiers fondements, *ibid.* N'est souvent que le récit des fables ou des préjugés, II, 219; III, 27, 41, 64, 69, 74; V, 68, 84, 87, 225, 230 et suiv. Les premiers peuples qui ont écrit l'histoire, III, 69. Comment doit être divisée l'histoire du monde, IV, 63. Pourquoi Voltaire entreprend son *Histoire générale* ou *Essai sur les mœurs*, III, 71, 72; V, 42, 47. Ce qu'on appelle *Histoire du moyen-âge*, 72. But philosophique de l'histoire, 220; IX, 325. Remarques sur la manière de l'écrire, III, 69; V, 70 et suiv., 225 et suiv., 240 et suiv.; VII, 622, 627, 628; IX, 322; X, 260; XI, 448, 449. Son utilité, V, 243. Est la leçon des rois, 242 Ses contradictions, VII, 527. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 621 et suiv. *Remarques et questions sur l'histoire*, V, 42 et suiv., 64, 66. Le *Pyrrhonisme de l'histoire*, 70 et suiv. *Fragments sur l'histoire*, 222 et suiv. *Conseils à un journaliste sur l'histoire*, IX, 72.
Histoire générale par Voltaire. Voyez *Essai sur les mœurs*.
Histoire ancienne. Est composée de fables, III, 73; V, 74, 76, 225 et suiv. Voyez ROLLIN.
Histoire romaine. Ses fondements, III, 69 et suiv. Mérite notre attention, V, 72. Critique de Tacite et de Suétone, 72 et suiv., 103; X, 18, 20 et suiv. Antiquités romaines trouvées en Prusse, 21, 23.
Histoire du moyen âge. Définie, V, 72.
Histoire de l'établissement du christianisme, par Voltaire, VI, 222 et suiv.
Histoire ecclésiastique. de Fleury, V, 71. Voyez FLEURY.
Histoire de France. Dépourvue d'intérêt jusqu'au siècle de Louis XIV, III, 70; IV, 63; XII, 272. Remarques sur les principaux faits depuis Charlemagne jusqu'à la mort de Louis XIII, V, 42 et suiv. Pourquoi nous ne pouvons en avoir une réelle, XII, 423.
Histoire universelle publiée en Angleterre. Critique de cet ouvrage, V, 200.
Histoire universelle de Bossuet. Voyez BOSSUET.
Histoire du parlement de Paris, par Voltaire, IV, 629 et suiv.
Histoire de la duchesse de Berri, XI, 212.
Histoire des voyages de Scarmentado écrite par lui-même, VIII, 271 à 274.
Histoire d'un bon bramin, VIII, 412, 413.
Histoire de Jenni ou *l'Athée et le Sage*, VIII, 242 à 270.
Histoire de lady Julie Mandeville. Notice sur cet ouvrage, IX, 241.
Histoire du ministère du chevalier Robert Walpoole. Notice sur cet ouvrage, IX, 242.
Histoire du ciel et spectacle de la nature, V, 722.
Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes. Réfutation de cet ouvrage, VII, 22; XIII, 216.
Histoire littéraire de la France par les bénédictins, XI, 102.
Historiens. Jugés par Voltaire, III, 61, 69; V, 62, 64; IX, 322.
Historiographe. Art. du *Dict. phil.*, VII, 680.
HOAITSONG, empereur de la Chine, III, 661.
HOBBES, philosophe anglais. Examen de son système, VI, 69, 223; VII, 211, 450; X, 310; XI, 100. *Dialogues sur lui*, VI, 670.
Hochstedt (*Bataille de*). Appelée en Angleterre bataille de *Blenheim*, et en Allemagne de *Plentheim*. Détails concernant la perte de cette bataille par les Français en 1700, IV,

200 et suiv., 473; III, 726 Autre bataille de ce nom gagnée par le maréchal de Villars, IV, 187.

HOCQUINCOURT (Charles de MOUCHI), maréchal de France, IV, 7. Son billet à la duchesse de Montbazon, 60. Commande l'armée de Mazarin, 82, 84, 86.

HOCSENIUS Cité, III, 706.

HODE, écrivain jugé par Voltaire, XI, 600.

Hoque (*Bataille navale de la*), IV, 132.

HOHENZOLLERN (Jean-Georges de). Est fait prince de l'empire, III, 730.

HOLBACH (baron d'), auteur de plusieurs ouvrages philosophiques. Remarques sur l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, VIII, 40; X, 706. Le *Système de la nature*, II, 633; VIII, 284; X, 760. Cet ouvrage est attribué à Mirabeau, VII, 207, 426. Le *Bon sens*, 430, 741. L'*Essai sur les préjugés*, X, 622. Ses autres ouvrages, IX, 222; X, 627, 630, 673, 706; XII, 25, 232, 262, 280. Jugés par Voltaire, II, 645.

Hollandais. Leurs possessions en Amérique, III, 444 et suiv., 580. Guerres contre Philippe II et fondation de leur république, 468 et suiv. Leur établissement dans l'Inde, 418, 580, 604 et suiv. Leurs mœurs au seizième siècle, 471. Au dix-septième siècle, 578. Se défendent contre Louis XIV, IV, 109 et suiv. Leur exigence envers lui, 171 et suiv.

Hollande. Situation du pays sous les ducs de Bourgogne au quinzième siècle, III, 300. Refuse de reconnaître Maximilien empereur comme régent, 738. Fondation de la république des Provinces-Unies (1579). 468 et suiv. Guillaume, prince d'Orange, proclamé chef de la république, 469. Qui prend le nom général de *Hollande*, *ibid.* Redoutable à Philippe III, 530. Sa situation au dix-septième siècle, 578, 579. Ses établissements dans l'Inde et en Amérique, 418, 446, 580, 604. Son état avant Louis XIV, IV, 67. Secourue par Louis XIV contre l'évêque de Munster, 90 Louis XIV tente sa conquête, 105 à 118. Paix de Nimègue, 118 et suiv. S'unit à l'Angleterre contre la France, 131 et suiv. Louis XIV lui demande la paix, 171 et suiv. Seconde campagne de Louis XIV en Hollande, *ibid.* Paix d'Utrecht, 181. Éloge des *Juges conciliateurs* établis en Hollande, V, 497. Ses ressources financières, 408. Notice des anciens gouverneurs des Pays-Bas, IV, 8 et suiv. Voyez *Flandre*, *Pays-Bas*.

Hollande (*Nouvelle*). Notice sur ce pays, III, 447.

Hollosin (*Bataille de*), gagnée par Charles XII, IV, 402.

Holstein (Duché de). Détails historiques sur cette maison, IV, 446, 481, 618.

HOLSTEIN (Le duc de), beau-frère de Charles XII, IV, 406 et suiv. Sa mort, 424.

HOLSTEIN (Le duc de), fils du précédent. Dépouillé de ses États, IV, 599. Exclu de la Suède, 532. Se retire auprès du czar Pierre le Grand et épouse sa fille Petrowna, 692.

HOLSTEIN (Edwige-Éléonore de), veuve de Charles X, roi de Suède. Est déclarée régente et tutrice du jeune roi Charles XII, IV, 446.

HOLSTEIN (La duchesse de), sœur de Charles XII. Sa mort, IV, 624.

HOLWELL, sous-gouverneur de Calcutta, à qui nous devons le *Shasta*, le plus ancien des livres sacrés de l'Inde, III, 24. Ses recherches sur l'histoire de ce pays, III, 24; IV, 598, 760, 790, 791, 809; V, 198 et suiv.; VI, 67, 221 et suiv., 330; VII, 111; XIII, 323.

HOMBERG, chimiste, IV, 210; V, 280, 721; XI, 249.

HOME, grand juge d'Écosse. Auteur d'un *Essai sur la critique*, VIII, 476; IX, 923.

HOMEL, ministre protestant. Condamné à la roue, IX, 134.

Homélies prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particulière par Voltaire, VI, 132.

Homélie (*Traduction de l'*) *du pasteur Bourn, prêchée à Londres le jour de la Pentecôte 1765*, par Voltaire, VI, 132.

HOMÈRE. Notice sur ce poëte, II, 338. Examen de l'*Iliade*, *ibid.*, 676, 672; VII, 313. Questions à son sujet, VIII, 218, 408; IX, 241. Traductions et imitations de l'*Iliade*, II, 676.

Homme, *Hommes*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 291 et suiv. Ignorance sur sa nature, 714. Des différentes races d'hommes, III, 2; V 114, 178; VI, 3; VII, 695. L'homme dans l'état de pure nature, 696. Ses premiers besoins, VIII, 141. Études sur l'homme, VI, 9, 12, 15, 18, 19, 22, 25, 28, 32, 39, 47, 51, 52 et suiv., 60, 679, 714, 716; VII, 696; VIII, 44, 52, 122. Action de Dieu sur l'homme, 52. Contradictions qu'on remarque en lui, VIII, 622. Pensée de Pascal sur lui, VII, 696. Autres, IX, 222 et suiv. Durée moyenne de sa vie, III, 3.

Homme (*Discours en vers sur l'*), 470 et suiv. Ce qu'on dit de cet ouvrage, X, 22.

Homme (*Entretien sur l'*), VI, 634.

Homme aux quarante écus (*L'*), roman philosophique, VIII, 480 et suiv. Objet de cet ouvrage, *ibid.* Ouvrage cité comme impie, X, 667; XII, 272.

Hommes (*De l'*), par Helvétius, I, 85; X, 220, 222, 230, 466, 727, 728; XIII, 172.

Homme (*Essai sur l'*) de Pope, II, 697; V, 41; VII, 230; XI, 624, 667.

Homme (*De l'*) ou des *Principes et des lois*, etc., etc., par J. P. Marat. Observations sur cet ouvrage, IX, 117.

Hommes (*Grands hommes*). Réflexions sur ceux qu'on appelle ainsi, VI, 744; X, 122. Ceux que la France a produits, II, 219 et suiv.

Hommes de lettres. Voyez *Gens de lettres*.

HONDORFF, théologien. Cité, VIII, 92.

Hongrie. Ravagée lors de la première croisade, III, 202. Les Huns viennent s'y établir, 206. Son état avant le seizième siècle, 240 et suiv. Après la paix de Westphalie, 734. Du temps de Léopold Ier, 736 et suiv.

HONI, marchand de vin. Chargé de remettre au roi de Prusse des stances de Voltaire, II, 276; X, 186.

Honnête criminel (*L'*), tragédie de Fenouillot de Falbaire, XII, 243.

Honnêtetés littéraires (*Les*), répliques de Voltaire aux critiques de ses ouvrages, V, 201 à 222.

Honneur. Art. du *Dict. phil.*, VII, 697. Pensées et réflexions sur ce sujet, VI, 22; IX, 324.

HONORIA, sœur de Valentinien III, empereur. Offre sa main au vainqueur Attila, III, 110.

HONORIUS, empereur romain. Sa faiblesse, III, 62 et suiv., 110.

HONORIUS Ier, pape. Condamné comme hérétique, III, 623; VIII, 302.

HONORIUS II, pape, III, 614.

HONORIUS III, pape, III, 614, 676 et suiv.

HONORIUS IV, pape, III, 615.

HOOK (l'abbé). Publie les *Mémoires de Berwick*, IV, 6.

HOOKE, astronome. Auteur d'une *Micrographie*, V, 695, 700. Lettre sur son Histoire romaine, IX, 222.

HOORN. Voyez HORN.

Hôpitaux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 292.

HORACE. Notice sur ce poëte, I, 340. Épître qui lui est adressée, II, 623. Observations sur cette épître, XIII, 166, 168, 170, 171. Imitations en vers et traductions, II, 681. Sur le *Juste* et l'*Injuste*, VI, 671. Licences qu'il a prises contre la langue et la prosodie, VIII, 2. Ses *Odes*, 100; XIII, 133. Questions sur cet auteur, VIII, 213, 408. Comparé à Boileau et Pope, IX, 63.

Horaces (*Les*). Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 379 et suiv.

HORN, major général de l'armée suédoise. Blessé à Pultava, IV, 600, 610. Cité, 620.

Horloge. Réflexions sur celle d'Achaz. Art. du *Dict. phil.*, VII, 696. L'horloge envoyée à Pépin par le pape Paul Ier, III, 636. Autre envoyée à Charlemagne par Aroun-al-Raschild, 128. Horloge de Bologne vers le quatorzième siècle, 278.

Horlogerie. Mémoire au roi en faveur des fabricants établis à Verloy. V, 486.

HORN (Le baron de), gouverneur de Narva. Résiste aux troupes de Pierre le Grand, IV, 424. Sa mission en Pologne, 442. Est prisonnier de Frédéric-Auguste, 600. Sa conduite à Pultava, 627.

HORN (Comte de). Philippe II lui fait trancher la tête à Bruxelles, III, 467.

HORN (Le maréchal de). Assiste le duc Bernard de Saxe-Weimar, III, 726.

HORNAC (comte de), ban de Croatie. Fait le procès à Élisabeth et à Marie de Hongrie III 300. Sa mort, *ibid.*

HORNEBECK, théologien. Cité, VII, 466.

HORNIUS, écrivain. Cité, VIII, 142.

HORNOY (D'). Voyez ORNOY.

HOSPITAL-VITRI (Nicolas de L'), maréchal de France, IV, 7.

Hospitalité (*Entretien sur l'*), VII, 2007. Comment exercée chez les Grecs, 223.

Hôte (*L'*) *et l'hôtesse*, divertissement, II, 232. Observations sur cette pièce, IV 1570 XIII, 474, 578, 579.

Hôtel-Dieu de Paris, VII, 224.

Hôtel-de-ville de Paris, X, 618.

HOTHAM, gouverneur de Hull pour le parlement. En refuse l'entrée à Charles Ier, III, 554.

Hottentots. Notice sur ces peuples, III, 42 et suiv.

HOUDARD DE LA MOTTE, avocat. Son mémoire en faveur des comédiens condamnés par le parlement, X, 573; XII, 200.

HUASCAR, Inca. Son histoire, III, 622 et suiv.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 34, 200. *Sa démonstration évangélique*, IX, 162. Son *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, V, 60. Ses erreurs, 180; VII, 229, 727; VIII, 200.

HUET ou HUT, petit-neveu du précédent. Membre du parlement anglais, auteur de *Saül*, I, 729. Et d'une *Dissertation touchant George II et le roi David*, *ibid.*, VII, 208. Son livre de l'homme selon le cœur de Dieu, I, 729; VI, 200. Cité, *ibid.*, 411, 418 et suiv., 623, 625. Voltaire lui attribue ses Dialogues A. B. C.

HUGO ou HUGUES, roi d'Arles et de Lombardie. Épouse la célèbre Marozie, qui le fait empereur romain, III, 185.

HUGONIS, docteur de Sorbonne. Son rôle au concile de Trente, III, 494.

Huguenots. Étymologie de ce mot, III, 322.

HUGUES, abbé de Saint-Quentin, bâtard de Charlemagne, III, 137, 638

HUGUES, abbé de Saint-Denis, bâtard de Lothaire, roi de Lorraine. Aspire à la royauté, III, 630.

HUGUES, cardinal. Accuse le pape Grégoire VII, III, 657.

HUGUES, appelé *Hugues l'abbé*, père de Hugues Capet, III, 160, 618, 642; VII, 12.

HUGUES CAPET. Son avénement, III, 638, 649. État de la France sous son règne, III, 159, 160.

HUGUES, frère de Philippe Ier. Fait la première croisade, III, 202, 204. Sa mort, 222.

HUGUES (Marquis de LYONNE), contrôleur général des finances, IV, 12.

Huîtres. Observations sur leur existence, V, 207.

HULDRIC, théologien. Son livre intitulé : *Toldos Jeschut*, VIII, 62.

HUMAIOU, roi indien. Son histoire, IV, 622.

Humanité. Du sens attaché à ce mot, V, 230. Avantage de cette vertu chez les princes X, 30. Poëme du grand Frédéric sur ce sujet; Éloge qu'en fait Voltaire, 84, 92.

HUMBERT aux blanches mains. Le plus puissant des feudataires de la Bourgogne après la mort de Rodolphe, III, 632.

HUME (David). Remarques sur son *Histoire d'Angleterre*, V, 245; IX, 222. Ses démêlés avec J.-J. Rousseau, X, 642, 643 et suiv., 681. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 702. Cité, VI, 772; VIII, 167; IX, 258; X, 200; XI, 225; XII, 24, 72, 422.

Hume, pasteur protestant. Voltaire lui attribue sa comédie de *l'Écossaise*, I, 716; X, 289; XII, 192.

Humfroi, l'un des fils de Tancrède. S'établit dans la Pouille avec ses frères, III, 163, 164.

Humières (Louis de Crevant, duc d'), maréchal de France, IV, 7. Ses campagnes, 101, 116, 190, 134, 135.

Humilité. Entretiens sur ce sujet. VII, 200. Art. du *Dict. phil.*, 220.

Huniade (Jean-Corvin), prince de Transylvanie. Résiste à Mahomet, III, 220, 301, 361, 732.

Huniade (Mathias-Corvin), fils du précédent, III, 341. Se défend avec succès contre l'empereur Frédéric III, *ibid.*, 732. Traite avec lui, *ibid.* Le pape lui donne la Bohême, 730. Ses prétentions à l'empire, 731. Sa mort, *ibid.*

Huns. Leur origine et leur établissement en Hongrie, III, 100 et suiv., 208 et suiv., 220, 704 et suiv. Leur *Histoire* par de Guignes, XII, 612.

Hurons (*Le*) ou *l'Ingénu*, VIII, 422 et suiv.

Hurtaud, pseudonyme de Voltaire pour le Droit du Seigneur, XII, 92, 93.

Hus (Jean). Condamné par le concile de Constance pour ses doctrines, II, 197; III, 252, 718, 730; VI, 270; XI, 116. Voyez *Hussites*.

Hus (Mademoiselle), comédienne, XII, 74, 247.

Hussein-Sophi, empereur de Perse. Le dernier de la race des Sophis, III, 206.

Hussites, partisans de Jean Hus. Vengent sa mort, III, 721 et suiv.

Hutten, écrivain allemand, IX, 121.

Hutter, nouvel apôtre des anabaptistes. Pris et brûlé, III, 720.

Huygens, mathématicien. IV, 230. Ses découvertes, V, 726, 622, 600; VII, 116; VIII, 600.

Cité, V, 726, 730, 732, 672, 602; VII, 204; IX, 92. Épris de Ninon de Lenclos, 272.

Huygens de Zuilichem, frère du précédent. Compose un distique latin sur la mort de De Thou, III, 237.

Hyde, le docteur, savant anglais, IV, 247. Ses recherches sur la religion des Mages, VII, 111. Sur Zoroastre, VIII, 214.

Hyde Clarendon. Voy. Clarendon.

Hymne, chanté au village de Pompignan (avec la musique), II, 702; X, 220.

Hymnes. Voyez *Oraison*, etc. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 100.

Hymnes de Callimaque de Cyrène, etc. Notice sur cet ouvrage, IX, 240.

Hypatie, massacrée par ordre de l'évêque Cyrille, VI, 202. Voy. l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 700.

Hypocrisie en matière de religion, VIII, 190.

Hypocrisie (*Éloge de l'*), satire, II, 735.

I

Iao, *Iaho*. Voyez *Jaova*.

Ibrahim. Est l'origine du nom juif Abraham, VII, 16, 17, 19.

Ibrahim, fils d'Amurat IV, empereur des Turcs, IV, 4. Notice sur son règne, III, 220 et 222. Sa mort, *ibid.*

Ibrahim-Mollah, grand vizir d'Achmet, III. Son élévation, IV, 217. Sa mort, 219; V, 182. Stances dont il est l'auteur, IX, 234

Iconoclastes. Leurs querelles avec les iconolâtres, III, 116 et suiv., 127; V, 202.

Idées. Art. du *Dict. phil.*, VII, 700. Leur formation, V, 604. Nous viennent des sens, VI, 9, 11. Et de l'expérience, 24. Celles qui viennent en songe, VIII, 220. Sont une modification de la matière, XII, 92. *Idées innées* ne sont pas admises par Newton, V, 602. Sentiment de Locke, X, 20, 40. Système de Malebranche, VI, 10, 21. Qu'il n'y a point d'idées innées, 9; VII, 421; VIII, 220. Idées dans les animaux, VI, 24. Satire sur ce sujet. Voyez *Aventure de la Mémoire*, conte philosophique, 222 et suiv.

Idées sur la religion, par Voltaire, V, 249 et suiv.

Idées républicaines, par Voltaire, V, 200 et suiv.

Identité. Art. du *Dict. phil.*, VII, 702.

Idiot. Signification de ce mot, V, 127; VII, 12.

Idole, *Idolâtre*, *Idolâtrie*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 704 et suiv. Fausse application du mot *idolâtrie*, III, 30 et suiv.

Idoménée. Remarques sur cette tragédie de Crébillon, IX, 23; XII, 204, 230, 442, 223.

Ignace (Saint), évêque d'Antioche, V, 226; VI, 223; VII, 472, 207.

Ignace, patriarche de Constantinople. Était eunuque, VII, 422.

Ignace de Loyola. Ses aventures, III, 499; IV, 702. *Voy.* l'art. du *Dict. phil.*, VII, 710.

Ignorance. Art. du *Dict. phil.*, VII, 711.

Il faut prendre un parti ou le principe d'action, VI, 44 et suiv.

Ilgebert, poëte du temps de Charlemagne, III, 222.

Iliade d'Homère. Remarques sur ce poëme, II, 322, 674, 670; VII, 213. Voyez Homère.

Illinois (*Les*), tragédie de Senvigny. Remarques sur cette pièce, XII, 220, 221.

Illuminé (Frère), compagnon de saint François d'Assise, III, 213.

Illusions de la nature, V, 102.

Images. Querelles qui résultèrent du culte des images, III, 116. Ce culte aboli par Constantin Copronyme, 116, 127; V, 202.

Imagination. Art. du *Dict. phil.*, VII, 718 et suiv.

Imbercourt, chambellan de Marie de Bourgogne. Sa mort, III, 210.

Imhof (Le baron d'). Demande la paix à Charles XII, IV, 474. Est mis en prison, 492.

Imitateur. Défini par Voltaire, IX, 324.

Immortalité. Fable et pensées sur ce sujet, VI, 714; IX, 223.

Immortalité de l'âme. Voyez Ame.

Impasse. Mot à substituer à celui de *cul-de-sac*, I, 719; II, 201; VIII, 2, 644, 646.

Impie. Art. du *Dict. phil.*, VII, 720.

Imposteur (*L'*) ou *Le Tartufe*, comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 42.

Imposteurs (*Traité des trois*) Remarques sur ce livre, III, 297, 122; XII, 220.

Imposture sacerdotale (*L'*). Jugements sur cet ouvrage, X, 672; XII, 240.

Impôt. Observations sur les impôts, V, 222 et suiv. Objections contre l'établissement d'un impôt unique, VIII, 422, 426, 427. Des impôts payés au clergé, 427. *Voy.* l'art. du *Dict. phil.*, VII, 720 et suiv.

Imprimerie. Inventée par les Chinois, III, 72; V, 227. Et plus tard en Allemagne, III, 247, 612. Remarques sur cette découverte, VI, 770.

Impromptu de Versailles (*L'*), comédie de Molière. Notice sur cette pièce, IX, 41.

Impromptus de Voltaire, II, 220, 702, 762, 764, 766, 770, 772, 778, 779, 781, 784, 786, 792, 796, 800, 801, 802.

Impuissance. Art. du *Dict. phil.*, VII, 722.

Inaliénation, *Inaliénable* (*Domaine*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 722.

Inas, l'un des tyrans de l'heptarchie anglaise, V, 12.

Incas. Leur histoire lors de la conquête du Pérou, III, 422 et suiv.

Incas (*Les*), ouvrage de Marmontel, XIII, 202, 401.

Inceste. Art. du *Dict. phil.*, VII, 722. Réflexions sur ce sujet, V, 104, 422.

Incitement. Emploi de ce mot, VII, 220.

Inconvenance. Mot introduit dans la langue par Voltaire, XII, 223, 252.

Incubes et *succubes*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 722.

Incurable. Emploi de ce mot en poésie VII, 420.

Inde. Antiquité de ce pays, III, 22; V, 100; XII, 244, 245, 621. État des sciences dans l'Inde, III, 23, 82, 83; IV, 220. Croyances religieuses des Indiens, III, 22, 22 à 26, 424, 220; IV, 723, 220, 228, 815 à 820; VI, 221, 223; VII, 276 et suiv. Livres sacrés des Indiens, III, 23, 22, 24 et suiv.; V, 109, 192; VI, 126; VII, 272. L'Inde, berceau du genre humain, III, 24. Du Paradis terrestre et de la conformité de quelques contes de l'Inde avec l'Écriture sainte, IV, 812; V, 196. Mœurs des Indiens, III, 25; VII, 424. Leur nature précoce, III, 421, 423. Histoire générale de l'Inde, 22, 26, 220, 220; IV, 772, 779 à 781, 784 et suiv., 720, 791, 792, 220. Histoire des Indiens jusqu'à Tamerlan, 621 à 623. Depuis Tamerlan jusqu'à M. Holwell, 623 à 628. Peuplades du Bishnapar ou Vishnapar, 625; V, 196. Division de l'empire de l'Inde par provinces vers l'an 1770, IV, 220. Républiques des Seikes, leur religion, *ibid.*; XIII, 221. Cruautés exercées par les Espagnols dans l'Inde, VIII, 208. Réflexions sur la langue des Indiens, III, 22. Sur leur pays, XII, 68. *Fragments historiques sur l'Inde* par Voltaire, IV, 772 et suiv. Historiens de l'Inde. Voyez Holwell, Raynal.

Indes (*Compagnie des*). Voyez ce mot.

Indiens. Voyez *Inde*.

Indépendants (*Secte des*). Son rôle dans la révolution d'Angleterre sous Cromwell, III, 220 et suiv.

Indiscret (*L'*), comédie de Voltaire, I, 722 et suiv. Remarques sur cette pièce, *ibid.*; XI, 24, 42, 162.

Indulgences. Délivrées par les papes et les empereurs, III, 262, 730 et suiv. Cause de la division entre les augustins et les dominicains, *ibid.* Notice sur Luther et sur les indulgences, 262 et suiv. Voyez *Expiation* et *Taxe*, articles du *Dictionnaire philosophique*, VII, 231; VIII, 262 et suiv.

Industrie. Son état au seizième siècle, III, 252, 262. A l'époque de Louis XIV, IV, 221 et suiv.

Inès. Remarques sur cette tragédie de Lamotte, VIII, 220; XI, 27, 122, 217, 612.

Infaillibilité du pape. Attaquée par l'Église gallicane, IV, 221 et suiv.

Infanticide. Commentaires sur cette espèce de crime, V, 202. Et sur les lois qui le punissent, 424. Exemple d'un jugement injuste, VIII, 242.

Infini. Art. du *Dict. phil.*, VII, 727 et suiv.

Infini actuel, ce qu'on doit entendre par ces mots, VI, 721. Infini en géométrie, VII, 720; X, 20, 27, 34. Histoire de l'infini, VII, 729 et suiv.

Influence. Art. du *Dict. phil.*, VII, 731.

Ingénu (*L'*), roman philosophique de Voltaire, VIII, 422 et suiv. Observations sur cet ouvrage, X, 602, 627, 620, 622.

Ingolsby, major général anglais. Sa conduite à Fontenoi, IV, 242.

Ingratitude (*L'*), ode au duc de Richelieu, II, 222.

Inhumations. Voyez *Églises*.

Initiation aux anciens mystères, I, 602. Voyez l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 732.

Initiés. Qui l'on qualifiait ainsi, I, 604.

Inès, jésuite, recteur du collége des Écossais, secrétaire d'État du roi Jacques I, IV, 130.

Innocent II, pape. Principaux événements de son pontificat, III, 202, 422, 614, 662. Met la France en interdit, VIII, 202.

Innocent III, pape. Son origine, III, 127. Son exaltation, 614. Est reconnu souverain des États romains, 102. Met l'Angleterre en interdit, 192. En fait une province du domaine de Rome, *ibid.* Origine des querelles pour les investitures. 672 et suiv. Ranime le zèle des chrétiens pour les croisades, 672. Son décret sur la confession, VII, 222. Met la France en interdit, VIII, 202.

Innocent IV, pape. III, 614. Ses querelles avec Frédéric II empereur, 622 et suiv.

Innocent V, pape, III, 612.

Innocent VI, pape, III, 612. Reçoit la soumission d'Albert, duc de Bavière, 707. Règle le cérémonial du sacre de l'empereur Charles IV dans Avignon, 702. Soutient la suprématie du saint-siége sur l'empire, 710. Ses prétentions sur Bologne, *ibid.*

Innocent VIII, pape, III, 616. Ordonne le massacre des vaudois, V, 222. Conduite du peuple romain après sa mort, III, 251. Cède

sure les propositions de Pic de la Mirandole, 222. Cité, VIII, 202.
INNOCENT IX, pape, III, 647.
INNOCENT X, pape. Notice qui le concerne, III, 647; IV, 5. Médiateur de la paix de Westphalie, III, 701, 788. Fait raser la ville de Castro, V, 374.
INNOCENT XI, pape. Notice, III, 647, IV, 5. Ses démêlés avec Louis XIV, 197, 223, 253.
INNOCENT XII, pape. Notice, III, 647; IV, 4.
Innocents (*Massacre des*). Art. du *Dict. phil.*, VII, 732. Questions à ce sujet, III, 22.
Innocents (*Saints*). Détails concernant le marché, les Charniers et la Fontaine des Innocents à Paris, II, 248, 746.
Inoculation. Lettre sur l'inoculation ou l'insertion de la petite vérole, V, 14 et suiv. Expériences faites en Angleterre, 272. Difficultés qu'elle rencontra en France, *ibid.*, 632, 643; XI, 604 et suiv., 632; XII, 200, 204, 222. Ce qu'en dit Voltaire dans son Éloge funèbre de Louis XV, IX, 23. Méthode accréditée en Russie, X, 401 Mémoire de d'Alembert sur cette découverte, 272. Tronchin, médecin de Genève, vient à Paris pour inoculer les princes; vers à ce sujet, XI, 777. Ce qu'en dit Voltaire dans sa lettre à M. Paulet, auteur d'une *Histoire de la petite vérole*, XII, 222.
Inondation (*Déluge universel*). Art du *Dict. phil.*, VII, 732.
Inquisition. Son histoire, art. du *Dictionnaire philosophique*, VII, 737 et suiv. Établie dans les divers pays de la chrétienté, III, 220, 412, 413, 414; VII, 188, 749; VIII, 372; X, 720. Abolie en Espagne, II, 647, 748; III, 414; VII, 183; XIII, 14 et suiv. Réponse remarquable de Cromwell au sujet de l'inquisition, V, 433. Un exemple du gouvernement par l'inquisition, VII, 220. Réflexions sur cette institution, 274 et suiv. Dans quel sens en parle Voltaire dans ses romans philosophiques de *Scarmentado*, *la Princesse de Babylone*, *Candide*, *Amabed*. Voyez ces divers écrits et particulièrement le *Sermon du rabbin Akib*.
Inscriptions, en vers, de Voltaire, II, 702, 706, 771, 774, 778, 777; IV, 217; XI, 606, 772, 779, 783, 800; XII, 404, 412, 414, 418, 767, 789, 791, 794, 797, 800, 802, 806. Pourquoi la langue française ne convient pas au style des inscriptions, XI, 606, 794; XII, 348, 404, 414, 418, 801; XIII, 196. Objections sur une inscription découverte en Chine, relative à la religion chrétienne, III, 21, 22.
Instinct. Principe d'action dans le genre animal, VI, 711, 712, 728. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 748.
Institution d'un prince (*L'*). Critique de cet ouvrage, XI, 370.
Instruction pastorale de l'humble évêque d'Aletopolis, à l'occasion de l'instruction pastorale de Jean-George, humble évêque du Puy. (Lefr. de Pompignan), satire contre ce dernier, VIII, 230.
Instruction du gardien des capucins de Raguse à frère Pediculoso, partant pour la terre sainte, facétie, VIII, 228 à 230.
Instructions à Antoine Jacques Rustan, écrit philosophique de Voltaire, VI, 272 et suiv.
Intelligence humaine. Est très-bornée, VI, 22
Intelligence suprême, VI, 702 et suiv. Voyez *Dieu*.
Intendants des provinces. Institués sous Louis XIII, IV, 72, 77. Louis XIV leur demande une description détaillée des provinces pour l'instruction du duc de Bourgogne, 222. Observation sur la rédaction de leurs *Mémoires*, *ibid.*
Interdit. Ce que c'était que mettre un royaume en interdit, II, 627; V, 324. La France mise en interdit, VIII, 209.
Intérêt. Art. du *Dict. phil.*, VII, 752.
Intonement. Orthographe de ce mot, II, 621.
Intolérance. Raisons qui la condamnent, V, 227 et suiv. Intolérance religieuse et politique, *ibid.*, 222. Philosophes injustement accusés d'intolérance, 209. Cause la mort de Jean Calas, 210 et suiv. Si l'intolérance est de droit naturel et de droit humain, 219. Seul cas où elle est de droit humain, 224. Si elle a été connue des Grecs, 220. Les Romains en furent injustement accusés, 221 et suiv. Abus de l'intolérance, 220. Si elle fut de droit divin dans le judaïsme et si elle fut toujours mise en pratique, 231. Si elle a été enseignée par Jésus-Christ, 230. Témoignages contre elle tirés des écrivains anciens et modernes, 241. Ce qui l'a fomentée principalement, 222. Crimes qu'on peut lui imputer en France, XII, 1007. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 742.
Introïsation, des papes, III, 674.
Invaincu. Mot employé par Corneille, IX, 261, 301.
Invalides (*Hôtel des*). Construit par Louis XIV, IV, 234; V, 227, 263; VII, 224.
INVAU (Madame d'). Citée, XIII, 418.
Investitures. Querelles entre l'empire et Rome au sujet des investitures, III, 177 et suiv., 163, 627, 628, 663.
Iphigénie en Aulide, tragédie de Racine. Observations sur cette pièce I, 111, 224, 228; IX, 228; XII, 1001.
Iphigénie en Tauride, tragédie de Guymond de la Touche, X, 426; XI, 234, 230, 234, 238 et suiv.
IPHITUS, astronome, VIII, 190.
IRAILH (L'abbé), auteur d'une *Histoire des querelles littéraires*. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 261.
IRÈNE, impératrice d'Orient. Fit périr son fils pour régner, III, 127, 646, 669. Établit le culte des images, 127, 147. Forme une ligue puissante contre Charlemagne, 669. Projette de l'épouser, 121, 630.
IRÈNE, prétendue maîtresse de Mahomet II, III, 206, 727. Contes absurdes à son sujet, XI, 240.
Irène, tragédie de Voltaire, II, 244 et suiv. Lettre de Voltaire à l'Académie française sur cette pièce, 240 et suiv. Détails et particularités qui la concernent, X, 700; XIII, 189 et suiv., 406 à 437.
IRÉNÉE (Saint). Cité, VI, 198, 479; VII, 192.
IRETON, gendre de Cromwell et l'un des juges de Charles Ier, III, 220. Son corps traîné au gibet, 263.
Irlande. Notice historique sur ce pays, III, 180. Massacres des protestants d'Irlande, V, 226, 316; VI, 212, 226.
IRMENGARDE, femme de Louis le Débonnaire, III, 662, 831.
IRNERGAN, Anglais. Intrigue à la cour du czar pour le fils de Jacques II, IV, 232.
ISAAC, fils d'Abraham. Sa naissance, VI, 242, 244. Offert en sacrifice à Dieu, 249. Épouse Rebecca, 251. Sa race, VII, 21.
ISAAC, rabbin, auteur du *Rempart de la Foi*. Cité, VI, 272, 278; VIII, 164, 278.
ISAAC L'ANGE, empereur de Constantinople. Refuse de reconnaître Frédéric Barberousse, III, 672. Sa fin tragique, 211.
ISABELLE DE BAVIÈRE, femme du roi Charles VI. Part qu'elle prend au gouvernement de la France, III, 271 et suiv.
ISABELLE DE CASTILLE, femme de Ferdinand le Catholique. Sa mort, 734. Voyez FERDINAND LE CATHOLIQUE.
ISABELLE, fille de Philippe le Bel et femme d'Édouard II roi d'Angleterre. Notice, III, 220.
ISABELLE, fille de Henri II et troisième femme de Philippe II d'Espagne, III, 406. Sa fin malheureuse, 472.
ISAÏE (Le prophète), VI, 442, 462; IX, 240.
ISENGHIEN (D'), maréchal de France, IV, 2.
ISIDORE, cardinal romain. Assiste à la prise de Constantinople par Mahomet, III, 220, 727. Cité, 220.
Isis et Osiris. Leur culte, III, 20 et suiv., 220
Islamisme. Ce que signifie ce mot, III, 220.
Islande. Le Thulé des anciens, III, 220.
ISMAEL, fils d'Abraham, VI, 221. Ses descendants, VII, 12, 21.
ISMAEL, fils de Sophi, prince de Perse. Notice, III, 422.
ISMAEL-BACHA, seraskier de Bender. Ses relations avec Charles XII, IV, 222 et suiv. S'empare de sa personne, 223. Reçoit Stanislas, roi de Pologne, comme prisonnier, 226.
Israël. Ce que signifie ce mot, III, 22; V, 127. Surnom de Jacob, VI, 222.
Israélites, enfants d'Israël ou de Jacob. Leur séjour en Égypte, VI, 242 et suiv. Leur fuite de ce pays, 270. S'établissent en Palestine, 271 et suiv.
ISSARTS (Le marquis DES), ambassadeur de France à Dresde. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 222, 236.
ISSARTS (L'abbé DES). Cité, VII, 744.
Issé, opéra. Madame Du Châtelet joue dans cette pièce, II, 720.
Issévi, ou Jésus en langue turque, III, 220.
Italie. Conserve son nom malgré ses envahissements successifs, VII, 224. De l'Italie et de l'Église avant Charlemagne, III, 101. Établissement du christianisme, *ibid.* et suiv. Décadence de l'ancienne Rome, 107, 108, 111. Origine de la puissance des papes, 112 et suiv. État de l'Italie au huitième siècle et au neuvième, 140; au onzième, 177; au treizième, 242; à l'époque du concile de Constance, 222, 227; au quinzième, 229 et suiv.; au seizième 284, 286 et suiv.; au dix-septième, 276 et suiv. Avant Louis XIV, IV, 22. Ravagée par les Allemands, III, 182 et suiv. Par les Normands, 162 et suiv. Guerres de la liberté italique contre la puissance allemande, 184 et suiv., 187, 198 et suiv. Savonarole, 234. Pic de la Mirandole, 238. Histoire d'Alexandre VI et des Borgia, 234 et suiv., 239 et suiv. Prétentions de Louis XII sur l'Italie, 257 et suiv. Guerres de François Ier, 262 et suiv. La Toscane, 276 et suiv. Venise, 277. Malte, 278. Congrès de Plaisance, fondement du droit public de l'Italie, 272. Absence de places fortes dans ce pays, X, 113. *Lettres sur l'Italie* par madame du Boccage, XII, 204. La *Riforma d'Italia* (*La riforma d'Italia*), ouvrage dirigé contre les prêtres. Succès prodigieux de cet écrit, X, 227, 272; XII, 223, 257 et suiv.
IVAN, frère de Fœdor et de Pierre Ier. Incapable de régner, IV, 204. Proclamé czar de Russie, 206. Son mariage, *ibid.* N'eut qu'une part nominale au gouvernement, 222. Sa mort, *ibid.*, 273.
IVAN (Le prince). Ses droits à l'empire de Russie, dépossédé, VIII, 407. Sa mort, X, 272. Détails qui le concernent, XII, 201, 202, 222.
IVAN BASILOVITZ, fondateur de l'empire russe, 222, 234. S'empare de Nowogorod, IV, 222. Assemble un concile en cette ville, X, 222.
IVAN BASILOVITS OU JEAN BASILIDES, petit-fils du précédent. Affranchit la Russie du joug des Tartares et prend Casan et Astracan, III, 228, 234, 262; IV, 222. La Sibérie découverte sous son règne, 234. Prend le titre de czar, demeuré à ses descendants, 220. Tue son fils accusé de conspiration, III, 222. Doit être compté au nombre des plus grands princes, 228.
IVETAUX (Des), précepteur de Louis XIII, VII, 219.
Ivetot (*Royaume d'*). Voyez Yvetot. Art. du *Dict. phil.*
Ivry (*Bataille d'*), II, 201, 222, 228; III, 202, 203.
IWANOWNA (ANNE), impératrice de Russie Citée, XI, 141.

J

JABINEAU DE LAUBUTE, avocat. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 223, 226.
JACOB. Sa naissance, VI, 224. Son histoire, *ibid.* et suiv., 220. Sa postérité, *ibid.*, 222, 224 et suiv.
JAÇOB, officier. Originaire de Dantzick au service de Pierre le Grand, IV, 222. Tourne ses armes contre l'empereur et est fait prisonnier, 272.
JACOBSENNE, favori de la reine Jeanne II, III, 227. Fonde la maison des Sforce. Voyez SFORCE.
JACOUELLO, bourgeois de Terni. Son aventure avec l'ermite Pasquale, VIII, 27.
JACQUELOT (Isaac), écrivain. Cité, VI, 277; VII, 22.
Jacquerie (*La*). Atrocités commises dans cette guerre, V, 227.

Jacques (Saint), frère aîné de Jésus, premier évêque de Jérusalem. Son histoire, III, 1021; V, 167; VI, 190; VII, 144, 145. Le protévangile lui est attribué, VI, 194, 202 et suiv.

Jacques le Mineur (Saint) (Protévangile de), VI, 202, 492. Son histoire, VII, 130.

Jacques Ier, roi d'Angleterre. D'abord Jacques VI, roi d'Écosse, III, 302. Son avénement au trône d'Angleterre, 344. Principaux événements de son règne, 349, 350 et suiv., 772, 780. Surnommé le *Salomon d'Angleterre*, 350. Sa mort, 780. Est auteur d'ouvrages de théologie, V, 289; X, 152.

Jacques Ier, roi d'Aragon, III, 254.

Jacques Ier, roi d'Écosse. Sa vie malheureuse. III, 302; IV, 133.

Jacques II, roi d'Écosse. Sa mort, III, 302; IV, 133.

Jacques II, roi d'Angleterre, à la fois Jacques VII, roi d'Écosse, fils de Charles Ier. Réfugié en Hollande à l'âge de quinze ans, III, 350. Succède à Charles II, son père, IV, 192. Essaye de rétablir le catholicisme en Angleterre, *ibid.*; III, 362. Se rend odieux à la nation, *ibid.*, IV, 130. Est détrôné par Guillaume, prince d'Orange, son gendre. Se réfugie en France. *ibid.* Comment reçu par Louis XIV, 150. Ne sait profiter des secours qui lui sont donnés, 151. Défait au combat de la Boyne, revient en France, 156. Sa mort, 133. Ses *Mémoires*, XI, 180. Réflexions sur les malheurs de sa maison, III, 302.

Jacques III, fils du précédent. Voyez prince de Galles.

Jacques III, roi d'Écosse. Sa mort, III, 302; IV, 133.

Jacques IV roi d'Écosse. Son règne malheureux; sa mort, III, 302; IV, 133.

Jacques IV, roi d'Aragon. Le pape Boniface VIII lui donne la Sardaigne et la Corse, III, 251.

Jacques V, roi d'Écosse. Ses malheurs, III, 302.

Jacques VI, roi d'Écosse. Voyez Jacques Ier, roi d'Angleterre.

Jacques VII, roi d'Écosse. Voyez Jacques II, roi d'Angleterre.

Jacques Pierre, l'un des chefs de la conjuration de Venise, III, 277.

Jacques, homme de lettres, XII, 72.

Jacques Clément. Voyez Clément (Jacques).

Jacques Coeur, négociant du quinzième siècle. Étendue de son commerce. Ingratitude de Charles VII à son égard, III, 277.

Jacques de Bade, électeur de Trèves, III, 619.

Jacques d'Elte, électeur de Trèves, III, 619.

Jacques de Liebenstein, électeur de Mayence, III, 618.

Jacques de Sirck, électeur de Trèves, III, 619.

Jaffier. Conspire contre Venise, III, 277.

Jagellons (Les). Notice sur cette dynastie des rois de Pologne, III, 328.

Jagenndorff (Le duc de), soutient Frédéric V, électeur palatin, III, 772, 778.

J'ai vu (*Les*), satire faussement attribuée à Voltaire qui le fit mettre à la Bastille, I, 5, 63 et suiv.

Jalhun, savant juif. Cité, II, 202.

Jamaïque, île prise par les Anglais (1655), IV, 90. Saccagée par les Français (1694), 130.

Janissaires. Puissance de cette milice, III, 297. Détruite par Mahmoud II, IV, 449.

Jansénisme. Histoire de cette secte, IV, 202 à 276. Les convulsions, VII, 202. Querelles du jansénisme, V, 99. Réflexions sur le jansénisme, XIII, 322.

Jansénistes. Voyez *Jansénisme*.

Jansénius (Cornélius), évêque d'Ypres. Fondateur de la secte des jansénistes, IV, 207 et suiv.; IX, 243.

Jansenius ou Yancen, jésuite de Bruxelles. Nie le dépôt qui lui avait été confié, V, 240; XI, 331, 332; XIII, 106.

Janvier (Saint). Liquéfaction du sang de ce saint à Naples, III, 202.

Japon. Mœurs, gouvernement et religion de ce pays, III, 410; VIII, 224. Les Hollandais s'y établissent, III, 410, 604, 660. Ambassade envoyée au pape, 420, 571. Et à Philippe II, *ibid.* Etat du Japon au dix-septième siècle. 605. Extinction de la religion catholique dans ce pays, *ibid.* Les Hollandais en sont chassés, 604. Troubles qu'y causèrent les jésuites, V, 217. Voy. l'article du *Dictionnaire philosophique*, VII, 748.

Japonais. Voyez *Japon*.

Jaraslau ou Jaroslau (Le duc de). Marie sa fille à Henri Ier, roi de France, III, 162.

Jarchi ou Rashi (Salomon), rabbin. Cité, VIII, 65.

Jardin (De), greffier du Châtelet. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 9.

Jarnac, son duel avec La Chataigneraie, IV, 294.

Jarnac (*Bataille de*), II, 220.

Jaromire, duc de Bohême, III, 252.

Jas (Le commandeur de). Condamné et gracié sur l'échafaud, III, 333.

Jaucourt (Le chevalier de), l'un des collaborateurs de l'Encyclopédie, II, 730; V, 202. Éloge qu'en fait Voltaire, VI, 270; VII, 122, 200, 322, 636; VIII, 126, 129, 206; XII, 80, 81, 647; XIII, 20. Nommé membre de l'Académie de Berlin, X, 660.

Jaucourt (Le marquis de). Sa visite à Ferney, XII, 202, 1000. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 20.

Jaurigny, Espagnol. Attente à la vie du prince d'Orange, III, 470, 771, 414.

Java. Établissement des Hollandais dans cette île, III, 604, 605.

Jayez, ministre de l'Évangile à Noyon. Son épitaphe, II, 204.

Jean-Baptiste (Saint). Détails qui le concernent, II, 418; VIII, 90. Ses disciples, VII, 472.

Jean l'Évangéliste (Saint). Gouverne l'Église d'Éphèse en Asie, VII, 142; VI, 201. Ses Évangiles, 271 et suiv., 292, 296. Son Apocalypse, VII, 190. Réflexions sur sa mort, VI, 277.

Jean, roi de Danemark, fils de Christiern Ier. Soumet les Suédois, III, 327. Réclame l'assistance de Maximilien empereur, 734.

Jean, roi de France. Injustement surnommé *le Bon*, II, 219. État de la France sous son règne, III, 254 et suiv. Convoque les états généraux, *ibid.* Vaincu à la bataille de Poitiers, *ibid.* Est prisonnier à Londres, 327.

Jean, roi d'Angleterre, surnommé *Jean sans Terre*. S'empare de la Bretagne au préjudice de son neveu, III, 101. Accusé de la mort de celui-ci et condamné par les grands vassaux, *ibid.*, 192; IV, 201. Innocent III met en interdit son royaume qu'il donne à Philippe-Auguste, III, 202. Il se soumet au pape, *ibid.*; V, 12 et suiv., 442. Sa mort, III, 194.

Jean, roi de Suède. Succède à son frère Éric, III, 361. Sa mort, 362.

Jean, petit-fils de Rodolphe de Habsbourg. Assassine l'empereur Albin, son oncle, III, 292.

Jean, surnommé *le Cicéron*, électeur de Brandebourg, III, 602.

Jean *le Constant*, électeur de Saxe, III, 620. Abolit la religion romaine dans ses États, 742. S'oppose à l'élection de Ferdinand Ier comme roi des Romains, 720.

Jean *le Sévère*, électeur de Brandebourg, III, 732.

Jean Adam de Bicken, électeur de Mayence, III, 618.

Jean Bart. Notice, IV, 140.

Jean Basilides. Voyez Ivan Basilowitz.

Jean d'Antioche. Cité, VI, 282.

Jean d'Autriche, comte du Tyrol. Fait prisonnier le pape Jean XXIII, III, 728.

Jean d'Avesnes, fils d'une comtesse de Flandre. Dispute sa succession à sa mère, III, 220. Reçoit de nouvelles investitures de Rodolphe de Habsbourg, 292.

Jean de Bade, électeur de Trèves, III, 619.

Jean de Bavière, évêque de Liége, surnommé *Jean sans Pitié*. Dispute son siége à main armée, III, 712. Ses cruautés, VI, 218.

Jean, duc de Bourgogne, surnommé *Jean sans Peur*. Prisonnier de Bajazet, III, 322. Fait assassiner le duc d'Orléans, IV, 277 et suiv. Origine des factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs*, III, 271. Maître de Paris, traite secrètement avec l'Angleterre, 272. Entrevue du pont de Montereau, où il est assassiné. 272 et suiv.; IV, 272 et suiv.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, III, 212. Puis empereur de Constantinople, 214. Chef de la croisade papale contre son gendre, est défait, 201.

Jean Casimir, roi de Pologne. Voyez Casimir.

Jean-Frédéric-Charles, électeur de Mayence, III, 619.

Jean-Frédéric-Henri, surnommé *le Magnanime*, duc et électeur de Saxe, III, 620. Dépossédé par Charles-Quint, 720. Ses malheurs, *ibid.* et suiv. Souche des maisons de Gotha et de Weimar, 620, 720. Sa mort, 620.

Jean-Frédéric, duc de Gotha, fils du précédent. Essaye en vain de rentrer en possession de l'électorat de Saxe, III, 727.

Jean de Gand, duc de Lancastre, fils d'Édouard III, III, 281.

Jean-George, électeur de Brandebourg, III, 620. Les protestants lui offrent l'évêché de Strasbourg, 771.

Jean-George, archevêque de Magdebourg, III, 720.

Jean-George Ier, II, III, et IV, électeurs de Saxe, III, 620.

Jean-Guillaume, électeur palatin, III, 620.

Jean-Hugues d'Ortbeck, électeur de Trèves, III, 619.

Jean Hus. Voyez Hus.

Jean d'Isembourg, électeur de Trèves, III, 619.

Jean Chatel, assassin de Henri IV. Voyez Chatel (Jean).

Jean de Dieu. Fonde les *Frères de la Charité*, VIII, 62.

Jean Leclerc. Supplicié comme hérétique sous François Ier, III, 404.

Jean de Leyde, chef des anabaptistes, III, 301, 302, 731, 732.

Jean de Leyen, électeur de Trèves, III, 619.

Jean Louis de Hagen, électeur de Trèves, III, 619.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, surnommé *Jean l'Aveugle*, III, 252, 253, 260. Cède la Bohême contre le palatinat du Rhin, 260. Arbitre dans la succession de Léopold d'Autriche, 709. Ses succès en Italie, 702. Sa puissance en Allemagne, 703. Son mariage, *ibid.* Sa mort, 618, 702

Jean de Luxembourg, prince de Carinthie, fils du précédent. Son mariage est cassé, III, 703.

Jean de Luxembourg, comte de Saint-Paul, électeur de Mayence, III, 618.

Jean de Metzenhausen, électeur de Trèves, III, 619.

Jean de Nassau, électeur de Mayence, III, 618.

Jean Nepomucène, prêtre. Sa mort, III, 715.

Jean Paléologue Ier, empereur d'Orient. Implore la médiation du pape Urbain V, III, 209. S'humilie devant Amurat, *ibid.*, 252. Ses efforts inutiles contre les Ottomans, *ibid.*

Jean Paléologue II. Apporte au pape la soumission de l'Église latine, III, 290, 290, 720. Sa mort, 292.

Jean Philippe de Schonborn, électeur de Mayence, III, 618.

Jean de Schonberg, électeur de Trèves, III, 619.

Jean Scheyghard de Cronenbourg, électeur de Mayence, III, 618.

Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg, III, 620.

Jean de Vert. Commande l'armée autrichienne à la bataille de Nordlingue. III, 720, 721. Est fait prisonnier, 722.

Jean de Virnenbourg, électeur de Cologne, III, 619.

Jean Ier, électeur de Brandebourg. Abdique en faveur de son frère, III, 620.

Jean II, roi de Castille. Notice, III, 322.

Jean IV, duc de Bragance, roi de Portugal, III, 340, 341. Ne peut délivrer son pays de l'inquisition, 418; IV, 4.

Jean V, roi de Portugal, IV, 4.

Jean Zimiscès, empereur d'Orient, III, 200, 642.

Jean Cantacuzène, empereur d'Orient, III, 208, 220. Cité, 112.

Jean VIII, pape. Reconnaît Photius comme patriarche de Constantinople, III, 130 et suiv. Ses querelles avec l'Église grecque, 181. Promet l'empire à Charles le Chauve. 237. Puis à Louis le Bègue, 238. Notice qui le concerne, 612. Sa mort, 181; VIII, 202.

Jean IX, pape. Notice qui le concerne, III, 238, 613, 642.

Jean X, pape. Notice, III, 615. Son éloge, 188. Évêque de Bologne et de Ravenne, arrive au pontificat par les intrigues de sa maîtresse, *ibid.*, 640. Chasse les Sarrasins d'Italie, 188. Cité, V, 220; VIII, 202.

Jean XI, pape. Fils de Marozie et du pape Sergius, III, 188. Notice qui le concerne, 212. Cité, 642; V, 202.

Jean XII, pape, petit-fils de Marozie. Obtient le pontificat à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille, III, 188, 640. Ses démêlés avec l'empereur Othon, 188 et suiv., 647 et suiv. Notice qui le concerne, 613. Cité, V, 202, 220; VIII, 202, 222.

Jean XIII, pape. Cité, III, 217, 647.

Jean XIV, pape, III, 613.

Jean XV ou XVI, pape, III, 615, 630.

Jean XVII, pape, III, 613.

Jean XVIII, pape, III, 613, 650.

Jean XIX ou XX, pape, III, 613.

Jean XXI, pape, III, 618.

Jean XXII, pape. Sa basse extraction, III, 202 et suiv. Est élu à Lyon, *ibid.* Ses démêlés avec l'empire, 244, 720 et suiv. Condamné à Rome par Louis de Bavière, 244. Notice sur son pontificat, 618. Cité, VIII, 202.

Jean XXIII, pape. Son histoire, III, 251 et suiv. Son élection, 718. Ses démêlés avec l'empereur Sigismond, 719. Préside le concile de Constance, *ibid.* S'enfuit et est fait prisonnier, 720.

Jean-de-Latran (*Saint-*), première église latine, III, 102.

Jean qui pleure et Jean qui rit, poëme, II, 222.

Jeanne, fille unique de Louis le Hutin, V, 470.

Jeanne (ou Dona Juana), femme de Henri IV, roi de Castille, III, 284.

Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Voyez Albret.

Jeanne d'Arc. Notice sur sa vie, II, 319. 320; III, 278; V, 170. Son histoire par le P. Daniel, IX, 251. Relation qu'en donne Rapin Thoiras, 220. Comparée aux autres héroïnes, VII, 89. Fausse Jeanne d'Arc, XI, 727.

Jeanne d'Arc. Art. du *Dict. phil.*, VII, 740.

Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, IV, 677.

Jeanne de Castille, fille de Henri IV, roi d'Espagne, III, 284. Exclue du trône, *ibid.* Reléguée dans un cloître, 222. Le roi de Portugal, son oncle, arme en sa faveur, *ibid.*

Jeanne de France, femme de Louis XII, III, 237. Son divorce, *ibid.*; IV, 686.

Jeanne de Seymour, femme de Henri VIII, III, 309.

Jeanne Gray, cousine d'Édouard VI, III, 401, 477.

Jeanne Hachette. Son histoire, VII, 89.

Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Fonde le collége de Navarre, V, 83.

Jeanne la-Folle, III, 736.

Jeanne Ire, reine de Naples. Son origine III, 248. Ses mariages, *ibid.*, 206. Le roi de Hongrie venge la mort de son frère, *ibid.* Est rétablie sur le trône par le pape Clément VI, 247. Excommuniée et déposée par le pape Urbain VI, *ibid.* Charles Durazzo la fait prisonnière et ordonne son supplice, *ibid.*, 714.

Jeanne II, reine de Naples, III, 247. Adopte Alphonse d'Aragon, puis René d'Anjou, 220.

Jeannez (Alexandre), grand prêtre et gouverneur de Jérusalem, VI, 402, 463.

Jeannin (Le président). Sa conduite prudente lors de la Saint-Barthélemy, II, 240.

Jeannot et Colin, conte, VIII, 419 à 422.

Jeffreys, magistrat anglais. Sa cruauté, V, 411.

Jehova, *Jeova*, *Jao* ou *Jaho*, nom du Dieu des Juifs, III, 18. Puissance de ce mot chez les peuples d'Orient, V, 237; VI, 434; VII, 9, VIII, 196. Rapproché du nom de *Hiao* empereur de la Chine, III, 72; VI, 222 et suiv. *Jeova*, article du *Dict. phil.*, VII, 748.

Jéhu, roi d'Israël, I, 214. Son histoire, VI, 440.

Jemitz, empereur du Japon. En chasse les chrétiens, III, 604.

Jenkins, marin anglais. Sa mort, IV, 338.

Jenni (*Histoire de*), ou l'*Athée et le Sage* VIII, 242 à 270.

Jennings, chambellan du roi de Suède. Éloge qu'en fait d'Alembert, X, 672.

Jephté. Son histoire, VI, 200 et suiv. Son vœu, 200; V, 143, 234. Cité, 138. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 748.

Jephté, opéra joué sans succès, XI, 72, 75.

Jérémie, prophète. Son histoire, VI, 446; VII, 494; IX, 220.

Jericho. Observations sur cette ville, II, 29; III, 25, 201; VI, 320 et suiv. Comment fut prise par Josué, 200.

Jéroboam, roi d'Israël. Son histoire, VI, 430.

Jerombal, prêtre et savant, III, 18.

Jérôme (Saint). II, 664. Son caractère, 692. Cité, III, 201; V, 190; VII, 400, 470, 767

Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus. Condamné par le concile de Constance. Son supplice, II, 127; III, 238, 720 et suiv.

Jérusalem, ville sainte des Syriens, III, 17. Sa situation, 30. Son importance, VI, 202. Détruite par Nabuchodonosor, 442 et suiv. Ses différents noms, 171. État du royaume de Jérusalem à l'époque des croisades, III, 291. Sous Jean de Brienne, 812 et suiv. Comparée à Paris, V, 184. *La Nouvelle Jérusalem*, décrite suivant l'Apocalypse, VII, 122.

Jesuates, ordre religieux, VII, 736.

Jesuites. Leur histoire en France, II, 201; III, 689, 410, 447, 209; IV, 270 et suiv., 416, 417, 418, 702, 720, 770 et suiv.; V, 128; VII, 710; X, 240, 282 et suiv., 610 et suiv., 622, 721, et suiv.; XI. 238, 268; XII, 224, 300 et suiv., 317, 251, 701, 725. En Portugal, III, 410; IV, 418; X, 726; XII, c. au Paraguay, III, 447; VIII, 207. En Prusse, IV, 418; V, 628; X, 351 et suiv., 344, 388, 602, 605, 713. En Allemagne, V, 224. En Chine, V, 189; VI, 722 et suiv.; VII, 351, 480; X, 734. Au Japon, V, 817; VII. 746 et suiv. En Russie, V, 628; X, 304. En Espagne, 7, 631, 725; XII. 701, 725. A Naples, X, 625; XII, 240. En Bretagne, X, 623. *La Destruction des Jésuites*, ouvrage publié par d'Alembert, X, 622 et suiv., 647; XII, 243 et suiv. Leurs ressources après leur suppression, VIII 462 et suiv. Visitent Ferney, XII, 363, 380. Ce que leur doit Voltaire, IX, 187 et suiv. Pourquoi la Voltaire en restitution des patrimoines de six gentilshommes suisses, XII, 180 et suiv., 187, 189; XII, 20, 242. Leur *Appel à la Raison*, 288, 308. Ouvrages de Voltaire contre les Jésuites, V, 221, 243, 246, 627; VI, 686, 640, 726; VII. 90; VIII, 78, 171, 213, 230, 900 à 911, 631. Sarcasmes dont ils sont l'objet, X, 217, 729. *Jesuites*. article du *Dict. phil.*, VII, 748 et suiv. Voyez Xavier, Molina, Malagrida, Ignace de Loyola.

Jésuitesses. Abolies par Urbain, VIII, IV, 2.

Jésus. Appelé Issévi en turc, III, 300. Histoire de sa famille, VI, 484, 488, 492, 496. Sa naissance, VI, 328, 471, 480, 494, 491, 492, 688 et suiv.; VII, 230, 279, 624; VIII, 89, 90, 676. Sa personne, VI, 177, 181. 247, 248, 318, 321, 322 et suiv. Son enfance, VI, 498 et suiv. Absurdité de son histoire, VI, 506. Ses disciples, VI, 161, 202; VII, 478 Sa secte, VI, 223, 730. Sa morale, VI, 240, 630. Ses mœurs, 223. Sa religion, VI, 221, 230, 630; VIII, 130 et suiv. En quoi la religion chrétienne diffère de celle que J.-C. a pratiquée, VI, 200, 204; VIII. 271. Étymologie du mot *Evangile*, VII, 222. Divinité de Jésus. Art. du *Dict. phil.*, 442. Ses miracles. VI, 474, 731 et suiv.; VIII, 688 et suiv. Des trois Mages, VI, 472. De la fuite en Égypte, *ibid.* Du massacre des Innocents, *ibid.* Son baptême, 472. Emporté par le diable sur une montagne, *ibid.* Cochons qui avaient le diable dans le corps. *ibid.* Du figuier, *ibid.* La prédiction de la fin du monde, 472. Les ténèbres, 476. De la passion et de la résurrection, 512 et suiv. Remarque critique sur son supplice, VIII, 244. Sa descente aux enfers, VII, 226. La *Messie*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 62 et suiv. Des meurtres commis en son nom, VI, 265. Que les ecclésiastiques ne peuvent tenir de lui aucune domination temporelle dans ce monde, VII, 429. Qu'il n'a rien écrit, VIII, 230. Comparé à Socrate, V, 240. Ce qu'en rapporte l'empereur Julien, VI, 223. Sentiments de Jean Meslier sur J.-C., 222. Questions à son sujet, VI, 722, VIII, 208; X, 260. Relation du gouverneur Pilate à l'empereur Tibère touchant J.-C., 222 et suiv. Du livre intitulé *Sephar Toldos Jeschui* publié par M. Vagenseil, VIII, 66. *Histoire critique de J.-C.*, par le baron d'Holbach, VIII, 42; X, 702 et suiv. Son prétendu commerce épistolaire avec le roi d'Édesse, VII, 128.

Jetzer, visionnaire, V, 221. Son procès contre les dominicains de Berne, III, 247; VII, 223; VIII, 206 et suiv.

Jeux. Fêtes des jeux séculaires chez les Romains, VIII, 102.

Joachim I et II, électeurs de Brandebourg, III, 630.

Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, III, 630.

Joad, grand prêtre d'Israël, VI, 440. Remarques sur son caractère dans la tragédie d'*Athalie*, I, 214.

Joannet, l'un des rédacteurs du *Journal chrétien*, VIII, 221; X, 616.

Joannic, roi des Bulgares. Refuse d'être le vassal de l'empereur Alexis et du pape, VII, 221. S'empare de l'empereur Baudouin, *ibid.*

Joas, roi des Juifs. Son histoire, I, 214; VI, 440 et suiv.

Job, son origine, III, 20; V, 21 et suiv.; VIII, 10. Cité, X, 202. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 721.

Jodelets (*Les*) de Scarron, VII, 272; IX, 202.

Jodelle, auteur dramatique. Cité, I, 72.

Johnson (Ben-), auteur d'une tragédie de *Catilina*, I, 22.. L'un des premiers dramaturges de l'Angleterre, III, 220.

Johnson (Samuel), éditeur de Shakespeare. Son jugement sur le théâtre tragique, VII, 177.

Joinville (Sire de), historiographe de saint Louis, III, 210; V, 42; VII, 202.

Joli (Gui). Notice, IV, 24, 81.

Joly de Fleury (Omer), procureur général au parlement. Persécuteur de l'Encyclopédie, X, 227 et suiv.; XII, 22, 122 et suiv., 122 et suiv., 210, 217, 220, 222. Son réquisitoire contre l'inoculation, VIII, 632; XII, 202 et suiv. Autre contre M. de Beaumont, 444, 448. Indignation de Voltaire contre lui, X, 200 et suiv., 620, 622, 626 et suiv.; XII. 9, 21 et suiv., 22, 22, 60 et suiv., 90, 96, 114, 130 et suiv., 270.

Joly de Fleury, conseiller d'État, frère du précédent. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 77. Sa visite à Ferney, 130, 134, 136, 139 et suiv.

Jonas. Commentaires sur ses *Prophéties*, VI, 428.

Jonathas, fils de Saül. Son histoire, VI, 412.

Jonathan, petit-fils de Moïse, V, 139.

Jonval, rédacteur d'une feuille intitulée : *L'Avant-coureur*, XII, 102.

Jordan, bibliothécaire du grand Frédéric. Vers qui lui sont adressés, II, 772. Dans quel sens en parle Voltaire, X, 20 et suiv., 27, 29, 118, 142; XI, 441.

Jore, libraire imprimeur de Voltaire. Menacé de la Bastille, XI, 22, 62 et suiv., 74, 89, et suiv., 129 et suiv., 184, 193. Lettre qui lui est adressée 202, 206 et suiv. Publie un mémoire calomnieux contre Voltaire, 272. Cité, 200, 334, 622.

Jornandès, historien. Cité, IX, 600.

Joseph, fils de Jacob, vendu par ses frères et conduit en Égypte. Son histoire tirée de la *Genèse*, VI, 320 et suiv. A quelle époque fut ministre du roi d'Égypte, VII, 116. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, 722 et suiv.

Joseph, père de Jésus. Comment épousa Marie, VI, 490-494.

Joseph, Juif d'Arimathie. Donne la sépulture à J.-C., VIII, 272.

Joseph Ier, empereur d'Allemagne. Sa naissance, sa famille, III, 618. Roi de Hongrie à l'âge de neuf ans, 720 Son avénement à l'empire, 800. Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv.; IV, 272. Son caractère, 202. Sa mort, III, 618, IV, 272.

Joseph Ier, roi de Portugal. Épouse l'infante d'Espagne destinée à Louis XV, IV, 322.

Les jésuites attentent à sa vie, 418 et suiv., VIII, 180.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne. Supprime les couvents, III, 412. Ordonne la destruction de la bulle *In cœna Domini*, V, 302. Ses lois sur le mariage, VII, 33. Voyage à Paris sous le nom de *comte de Falkenstein*, X, 323, 728; XIII, 409 et suiv. Jugé par le grand Frédéric, X, 323. Cité, 679.

JOSEPH DU TREMBLAY, capucin. Opère l'arrestation de la reine mère, III, 551. Son caractère artificieux, *ibid.* Négocie avec les calvinistes, IV, 227. Cité, V, 299.

Joseph, tragédie de l'abbé Genest, VI, 202.

JOSÈPHE (Flavius), historien, III, 89; VI, 220, 237, 408 et suiv.; VII, 338; VIII, 377, 690. Son éloge, VII, 336. Erreurs que contient son histoire des Juifs, V, 290; VI, 202, 470, 583; VII, 330. Des divers faits sur lesquels il garde le silence, VI, 631. Ne parle pas de Jésus-Christ, VI, 202; VII, 337. Cité, II, 309; III, 54, 90; VI, 220, 263 et suiv., 370, 378, 384, 390, 427 et suiv., 481, 488, 492; VII, 130, 194.

JOSIAS, roi des Juifs, VI, 444, 446.

JOSSE, trente-sixième empereur d'Allemagne, III, 718, 719. Sa mort, 816.

JOSSE (François et René), libraires. Publient une édition subreptice des *Lettres philosophiques*, XI, 28, 138 et suiv., 202 et suiv. Lettre qui leur est adressée, 24.

JOSUÉ. Commentaires sur le livre qui lui est attribué, VI, 220 et suiv. Son histoire rapprochée de celle de Bacchus, III, 37. Cité, 28, 98 et suiv.; XII, 762.

JOURDAN, l'un des princes normands en Sicile. Soulève le peuple d'Italie, III, 678. Son supplice, *ibid.*, 676.

Journal chrétien. Notice sur ce journal, II, 684, 720; VII, 481; VIII, 179.

Journal des savants. Le premier des ouvrages de ce genre, IV, 236. Attaque Voltaire, IX, 109.

Journal de Trévoux. Tombe avec les jésuites. II, 730; IV, 276. Facétie contre ce journal, VIII, 202 et suiv.

Journal économique. En quoi s'est trompé le compilateur de ce journal, V, 220.

Journal encyclopédique, XII, 286. Lettre à ses auteurs, IX, 218.

Journaliste (*Conseils à un*), IX, 74 à 84.

Journaux. Quels sont les premiers qui parurent en France, IV, 25, 202.

Journée des dupes. Notice, III, 230.

Jours gras et jours maigres. Critiques de cette prescription de l'Église, VI, 719 et suiv.; VII, 287 et suiv.

JOUSSOUPAF (Le prince). Sa visite à Ferney, X, 476.

JOUVENCI (Le P.), auteur d'une *Histoire de la compagnie de Jésus*, IV, 24. Fait l'apologie des assassins de Henri IV, III, 510. Cité, 713; VIII, 604; XI, 183.

JOUVENET (Jean), peintre, IV, 61.

JOVE (Paul). Cité, III, 533, 540, 576.

JOVIEN, empereur romain. Se fait chrétien, VII, 771.

JOYEUSE (colonel de). Sa mort, IV, 473.

JOYEUSE (Duc de); mignon de Henri III II, 297, 298; III, 202.

JOYEUSE (Henri, comte du Bouchage), frère du précédent. Sa conversion, II, 301, 323.

JOYEUSE (Le cardinal). Sa mission à Venise (1600), III, 272.

JOYEUSE (Jean-Armand de), maréchal de France, IV, 2.

JUAN (DON) d'Autriche, fils de Philippe IV, gouverneur de Flandre. Notice qui le concerne. IV, 2, 20.

JUAN (DON) d'Autriche, bâtard de Charles-Quint. Se distingue à la bataille de Lépante, III, 461, 462. Gouverneur de Flandre, 492, 709 et suiv. Sa mort, 469.

JUANA (DONA), femme de Henri IV, roi de Castille, III, 394.

Jubilé. Son institution. III, 258; V, 180. Ne peut être comparé aux jeux séculaires des Romains, VIII, 100.

Judaïsme. Voyez *Juifs*.

Judaïtes (*Secte des*). VII, 474.

JUDAS ISCARIOTE. Son évangile, VI, 490. Son caractère, 202.

JUDE THADDÉE. Son évangile, VI. 490.

Judée. Son étendue suivant saint Jérôme, V, 129. Description de ce pays, VI, 367. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 734, 767.

JUDITH et HOLOPHERNE, VI, 440.

JUDITH, femme de Louis le Débonnaire, III, 134, 632, 633. Accusée d'adultère, 134. Prisonnière de Lothaire, 138.

Juge ou conseiller. Art. du *Dict. phil.*, VII, 370.

Juges (*Livre des*), VI, 281.

Juges de paix ou conciliateurs. Observations sur cette institution en Hollande, V, 497.

Juifs. Leur origine, III, 80; V, 123; VI, 23, 164, 230 et suiv., 302 et suiv; VII, 28, 338 728; VIII, 90. Longtemps inconnus des autres peuples, VI, 222. Leurs possessions, 305, 427. Empruntent leurs coutumes aux autres peuples, III, 62; V, 128; VI, 187 et suiv., 249; VIII, 200. Leur haine pour ces peuples, III, 89; V, 111. Source de leur langue. 157; VIII, 77, 274. Leur caractère, III, 94; V, 128; VI, 207, 220, 230; VIII, 202, 200. Leur histoire, III, 81 et suiv., 82, 86, 89; V, 72, 122, 129, 131, 134, 139, 192, 191; VI, 172, 232 et suiv., 245, 286, 332 et suiv., 367, 377, 382, 406 et suiv., 414, 490, 440, 441, 445 et suiv.. 461, 470 et suiv.; VII, 84, 235, 602, 724, 760, 725, 727; XII, 318. Peuples qu'ils appelaient *Gog* et *Magog*, IV, 211. Leur religion, leurs croyances et leur théologie. III, 6, 82; V, 151, 152, 147, 180, 187, 162; VI, 221, 231, 253 et suiv., 230, 240, 442; VII, 220; VIII, 61, 101, 188, 274. Ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme, I, 203; III, 83; V, 147, 237; VI, 228, 283, VIII, 191; XII, 490 et suiv. Leurs superstitions, III, 63; V, 132, 143, 144, 148, 187, 163; VI, 227; VII, 493 et suiv., 497. Leurs mœurs et coutumes, III, 81; V, 104, 108, 134, 136, 137 et suiv., 184, 189, 190, 191, 193, 237; VI, 174, 234, 248, 348; VII, 252, 764; VIII, 10; X, 207 et suiv. Leurs cruautés, III, 84, 89; V, 130, 136, 141 et suiv., 189, 190, 198, 221; VI, 236, 402; VII, 118 et suiv., 228, 723, 726; VIII, 274 et suiv., IX, 222. Leurs sectes, 467 à 470, 286. Leurs livres, III, 61, 63; V, 130, 134; VI, 166, 171, 173, 231, 238 et suiv., 250, 277, 280. Leurs prophètes, III, 88; V, 143, 146; VI, 176. Abraham, V, 104, 120 et suiv.; VI, 245 et suiv. Moïse, III, 81; V, 125; VI 238 et suiv., 490. David, V, 146. Jephté, V, 150, 152. La femme de Michas, V, 150; VII, 764. Isaïe, V, 140. Ézéchiel, *ibid.*, 146. Osée, V, 140, 146. Jésus, VI, 177, 187, 247 et suiv., 288 et suiv.; VIII, 62 et suiv. Leurs lois, III, 62; V, 120; VI, 228; VII, 228, 729; VIII, 30 et suiv. Leurs poids et monnaies, V, 122; VIII, 28. Richesses de Salomon, V, 163. Sont platoniciens, VI, 220, 226. Leurs connaissances en astronomie, V, 129. Leur situation à Rome, III, 46, 81, 68, 101 et suiv.; V, 129, 262, 280 et suiv.; VI, 228; VII, 413. En Europe aux treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, III, 230, 237, 696, 716, IV, 735; V, 262. État actuel des juifs. V, 185; VI, 29. Ridiculisés par Voltaire, XIII, 228. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VII, 734 et suiv.

JULE, frère de Constantin Ier et père de Julien le philosophe. Sa mort, VI, 206.

JULES-CÉSAR. Voyez CÉSAR.

JULES II, pape. Notice. III, 241 et suiv., 616. Son ambition, 243. Étend le domaine de l'Église, 738 et suiv; V, 273. Assiége la Mirandole, III, 244. Moteur de la *ligue de Cambrai*, 736. Ses desseins sur l'Italie, 737. Sa bulle de la *Cruzade*, 286. Excommunie Louis XII, VIII, 223. Sa mort, III, 810, 736. Détails qui le concernent, 262, 730. Cité, V, 314; VII, 346; VIII, 205, 200, 696.

JULES III, pape. Notice, III, 614. Son histoire et celle du concile de Trente, 492 et suiv., 700 et suiv. Cité, VI, 644; XII, 308.

JULE (Le chevalier de), brigadier des gardes du roi. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 200.

JULIE, fille incestueuse d'Antoine, II, 28.

JULIEN, empereur. Était déiste, VIII, 600. Sa *Défense du paganisme*, IX, 240. Cité, VIII, 123, 124. Remarques sur sa *Satire des Cæsars*, X, 223. Sa *Vie* par Labletterie, II, 727; XI, 180, 183-188.

JULIEN LE PHILOSOPHE, empereur, neveu du grand Constantin. Épargné lors du massacre de sa famille, VI, 202. Surnommé *l'Apostat*, *ibid.*; VII, 141. Fragment sur l'histoire de cet empereur, V, 234. Son portrait, VI, 202 et suiv. Son apologie, 207. Protecteur des Gaules, V, 430, 464; X, 201. Le temple de Jérusalem réédifié sous son règne, VII, 143. Sa conduite envers les habitants d'Antioche, VIII, 200. Cité, III, 73; VII, 202. *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, V, 262, VI, 124, 202 et suiv., 333 et suiv.; VIII, 313. *Julien*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 728 et suiv. Remarques sur cet article, X, 279.

JULIEN, faux messie, VIII, 67.

JULIEN (Comte). Conspire contre Rodrigue, roi d'Espagne, III, 143.

JULIEN, cardinal. Voy. CÉSARINI.

JULIEN DE LA ROVÈRE, cardinal. Voyez JULES II.

JULIERS (VALRAME, comte de), électeur de Cologne, III, 619.

JULIERS (Le duc de). Fait la guerre à Venceslas, duc de Luxembourg, et le fait prisonnier, III, 712.

JULIERS (Le marquis de), III, 727.

JUMILHAC (DE), capitaine des mousquetaires à Fontenoi, IV, 220.

Jupiter. Recherches historiques sur ce dieu, II, 190.

Jura (*Mont-Jura*). Voltaire s'intéresse à ce pays, V, 477 et suiv., 478 et suiv., 479, 482 et suiv.

Jurandes, compagnies d'ouvriers. Supprimées par Louis XVI, V, 443; XIII, 243.

Jurés ou juges. Leur origine, III, 190. Leur institution en Angleterre, XIII, 29 et suiv.

JURIEU, ministre protestant. Persécute Bayle. Prophétise en Hollande contre Louis XIV, II, 484; IV, 202; VI, 176, 438; VII, 404, 600. Sarcasmes dont il est l'objet, VIII, 22, 125, 165, 178, 684, 703; IX, 111, 200; X, 24. Cité, XI, 34, 225.

JURIN, métaphysicien et physicien anglais, II, 686; V, 726, 794, 822.

JUSSIEU (De). Cité, V, 806.

JUSSUF, bache. Reçoit Charles XII à Bender, IV, 401, et suiv.

JUSSUF ou (JOSEPH), grand visir d'Achmet III. Origine de sa fortune, IV, 804. Oblige Charles XII à quitter la Turquie, *ibid.*, 810.

JUSTE, historien juif. Ne parle pas de Jésus, son contemporain, VI, 247.

JUSTE-LIPSE. Cité, IX, 107.

Juste (*Du*) *et de l'injuste*. Art. du *Dict. phil.*, VII 771. Comment défini par Horace, VI, 271. Autres réflexions sur ce sujet, 278, 602.

Justes (*Livre des*), VI, [illegible].

Justice. Article du *Dictionnaire philosophique*, VII, 772. Rétractation concernant cet article, VIII, 316. Justice de Dieu, VI, 781. Administration de la justice en France sous Louis XIV, IV, 218 et suiv. Sous Louis XV, 490 et suiv. Édits de Louis XVI, sous l'administration de Turgot, V, 602. Mal administrée en France, X, 270 et suiv., 285 Écrits publiés par Voltaire sur ce sujet, voyez *Politique et législation*, V, 846 et suiv. Fragment des instructions pour le prince royal de*** sur la justice, V, 277. *Essai sur les probabilités de la justice*, 602 et suiv. *Fragment sur la justice*, à l'occasion du procès de M. de Morangiés, 646.

JUSTIN (Saint). Notice, VII, 122. Cité, VII, 128.

JUSTINIEN, empereur. Son code et particulièrement ses lois sur le divorce, VII, 444.

JUSTINIEN Ier, empereur d'Orient. Son histoire par Procope, IV, 163.

JUSTINIEN II, empereur d'Orient. Ses crimes et sa fin tragique, III, 146.

JUVÉNAL DES URSINS (Jean), prévôt des marchands sous le règne de Charles VI. Notice, III, 271.

K

Kahle (Martin), professeur de Gottingen. Lettres que lui écrit Voltaire, IX, 200; XI; 220. Cité, X, 276.

Kaiserling (Le baron de). Favori du grand Frédéric, X, 14, 24, 26, 29. Vers et lettres qui le concernent, 124, 137 et suiv., 170; XI, 242. Cité 223. Lettre qu'il écrit à Voltaire, X, 190. Lettres qui lui lui sont adressées, XI, 202, 222, 440. Voltaire lui attribue son *Discours aux confédérés de Pologne*, V, 204.

Kalendes ou *calendes*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 272 et suiv.

Kalf, charpentier de Sardam. Reçoit chez lui le czar et la czarine, IV, 223.

Kalish ou *Calish*, bataille gagnée par les Russes contre les Suédois, IV, 291.

Kamtschatka. Usages des habitants de ce pays, IV, 222.

Kang-hi, empereur de la Chine. Histoire de son règne, III, 202. Son caractère, IV, 223, 224, 241, 242, 264; V, 189. Description de sa magnifique maison de campagne, VII, 242. Sa mort, IV, 224, 242. Son goût pour les arts européens, 224. Population de la Chine sous son règne, V, 188.

Kans, princes tartares, IV, 290.

Kara-Mustapha, grand visir de Mahomet IV. Assiége Vienne, III, 222. Est mis en déroute par Sobieski, *ibid.*, 727 et suiv.

Karical, comptoir français dans l'Inde, IV, 722.

Kaunitz (Le comte de). Premier ministre de Marie-Thérèse, IV, 220. Commande l'armée autrichienne dans les Pays-Bas, 222. Assiégé et pris dans Bruxelles par le maréchal de Saxe, 228.

Keate. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 272.

Keill, physicien. Cité, V, 222, 722, 761, 222; VIII, 242; XI, 222.

Kelly, officier irlandais. Accompagne le prince Charles-Édouard en Écosse, IV, 202.

Kempfer, voyageur. Cité, III, 230, 262; V, 217.

Kennicott, irlandais, docteur en théologie. Cité, VI, 220; VII, 222.

Kenoque (*Le*). Prise par le duc de Bouffiers, IV, 240.

Kepler, astronome, III, 244; V, 720. Ses démonstrations sur la gravitation, 732. Cité, 222 et suiv. 672, 720, 722, 727; VIII, 247; IX, 74.

Kermesses, VII, 222.

Kersboom, économiste. Ses calculs sur la population d'Amsterdam, VII, 25.

Kien-Long, empereur de la Chine. Épître que lui adresse Voltaire, II, 222. Notice qui le concerne, *ibid.* Réflexions sur son origine, V, 182. Éloge de son poëme de *Moukden*, 180. Cité, X, 227, 302, 372 et suiv., 220, 230.

Kilmarnock (Lord), partisan du prince Charles-Édouard. Sa condamnation, IV, 276.

Kimchi, rabbin du douzième siècle. Cité, VIII, 62.

Kings (*Les cinq*), livre sacré des Chinois, III, 22, et suiv. 72; V, 192.

Kinsay, ancienne ville de la Chine, V, 184.

Klovis. Voyez *Ukraine*.

Kirch, professeur de physique à Berlin, X, 102. Sa mort, 242.

Kircher, jésuite. Commente l'histoire de la Chine, V, 186. Son éloge, 732; VI, 221; VIII, 180, 267.

Knobelsdorf, peintre et graveur, X, 21, 203, 212.

Ko, jésuite chinois. Anecdote qui le concerne, VII, 20; X, 723.

Koenig, bibliothécaire de la princesse d'Orange. Comment fut la cause de la rupture entre Frédéric et Voltaire, I, 22. Sa querelle avec Maupertuis, VIII, 227, 222 et suiv.; XI 272, 220, 242, 227. Son *Appel au public*, 220, 232 et suiv. 247. Lettres que lui écrit Voltaire, IX, 222; XI, 242, 244. Cité, IX, 219; XI, 222, 220.

Koenigseck, général allemand. Négocie avec le cardinal Fleuri en 1722, IV, 221. Commande les troupes autrichiennes à Fontenoi, 242.

Koenigsmarck (Le comte de), général suédois, III, 721. Sa réponse à Louis XIV, qui le pressait de se faire catholique, IX, 224.

Koenigsmarck ou Konismare (Aurore, comtesse de), Suédoise, mère de Maurice de Saxe, depuis maréchal de France, II, 220; IV, 217. Intercède inutilement en faveur d'Auguste, roi de Pologne, auprès de Charles XII, 222.

Koppen, colonel prussien. Sa conduite au siége de Stralsund, IV, 222.

Korbeker, capitaine hollandais. Aide les Japonais à se débarrasser des chrétiens, III, 224.

Kolb (Pierre). Ses voyages chez les Hottentots, III, 212.

Kolbs (le P.). Condamne le mariage de l'archevêque de Cologne, III, 612.

Koop, conseiller privé du landgrave de Hesse-Cassel, X, 228.

Koran. Voyez *Alcoran*.

Koublai-Kan, petit-fils de Gengis-Kan, III, 222. S'empare du Japon, 223.

Kouli-Kan ou Nadir, empereur de Perse. Son histoire, III, 226, 227, 228.

Kourakin (Le prince). Accompagne Pierre le Grand dans son voyage à Paris, IV, 222. Négocie contre l'Angleterre, 242.

Kressa, jésuite. Ses intrigues, IX, 122.

Kuse-Sleep, officier suédois. Sa conduite dans l'île d'Usedom, IV, 294. Lettre que lui écrit Charles XII, *ibid.* Sa mort, *ibid.*

L

Labadie. Voyez Abadie.

La Balme (M. de). Son fils protégé par Voltaire, XII, 200.

La Barre (Chevalier de). Condamné à mort par le tribunal d'Abbeville pour crime d'impiété, I, 40. Précis de la procédure, V, 228 et suivantes. Relation de sa mort, 229 et suiv. Réflexions au sujet de sa condamnation, I, 40; IV, 272, 222; V, 222, 230, 644; VII, 242; VIII, 242, 272; X, [illegible] 276, 700 et suiv., 724 et suiv.; XII, 227, [illegible] 223; XIII, 117. Indignation de Voltaire [illegible]us et suiv., 250 et suiv., 641 et suiv. Le crime de La Barre imputé aux encyclopédistes, XII, 222, 227 et suiv., 271. Pièces relatives à ce procès, VIII, 246; X, 250, 246; XII, 271. Voyez Étallonde.

Labarum. Son apparition, III, 107; VI, 224; VIII, 220.

La Bastide, assassin du duc de Guise, II, 220.

La Bastide (de), avocat à Nîmes. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 220.

La Bastide de Genève. Ouvrage qui lui est attribué, X, 272, 274.

La Bastide. Voyez Chiniac La Bastide Duclaux.

Labat, Français réfugié à Genève, II, 222. Voltaire s'intéresse à son fils, XIII, 276.

Labat, jacobin. Cité, VII, 222, 224.

Labbe (Philippe), écrivain. Notice qui le concerne, IV, 24. Cité, VI, 220.

La Beaumelle, écrivain. Particularités de sa vie, I, 22; II, 222; V, 224; VIII, 122; XI, 212. Ses ouvrages, IV, 221; XI, 232 et suiv. Trouble longtemps le repos de Voltaire, V, 2; II, 749; V, 226; VIII, 246, 220; X, 227, 220; XI, 222. 242, 222, 720 et suiv.. 721; XII, 21, 112. Publie une édition subreptice de *la Pucelle* de concert avec d'Arnaud, II, 221; XI, 200, 202 et suiv. 232; XII, 127, 1012. Son édition annotée du *Siècle de Louis XIV*, IV, 92, 227 et suiv.; V, 220, 222, 224; X, 222; XI, 232 et suiv., 728; XII, 214, 212, et suiv.; XIII, 22 et suiv. Réfutation de ses *Mémoires de madame de Maintenon*, IV, 2, 22, 122 et suiv., 142, 147, 170, 190, 204 et suiv., 212, 272 et suiv.; V, 202; X, 222; XI, 242, et suiv., 222, 722, 723, 722 et suiv., 727. Ouvrage plein de mensonges, VII, 22. Jugé par Volt., VIII, 120 et suiv.; XII, 217. Lettre qui le concerne, II, 220; XIII, 22. Son *Examen de l'histoire de Henri IV*, V, 222; XII, 217, 220 et suiv. Ses erreurs historiques, VII, 227. Sa *Critique de la Henriade*, X, 227 et suiv.

Labid ou Abid, poëte arabe, IV, 94; VII, 120.

La Bletterie (l'abbé de). Écrit une vie de Julien et traduit Tacite, II, 727; VII, 142; XI, 120, 122 et suiv.; XII, 201, 204, 222, 210, 213. Épigrammes contre lui, II, 727, 720; X, 222 et suiv. Soin qu'il mettait à écrire les *Histoires*, 224. Protégé par la duchesse de Choiseul, XII, 240, 242. Cité, V, 234; VI, 208 et suiv.; XI, 221.

Laborde, l'un des juges de Calas, V, 220

Laborde (Jean-François de), écuyer. Notice qui le concerne, V, 642, et suiv. Voyez Claustre.

La Borde (Jean-Benjamin de), fils aîné du précédent. Premier valet de chambre du roi, V, 649; XII, 22. Lettre qui lui est adressée, 224. Jugé par Voltaire, 222 et suiv., 240 et suiv., 260, 262, 264, 272, 274, 222, 220, 1002, 1012; XIII, 22, 142, 127, 220, 247. Vers pour son portrait, II, 727.

La Borde (de), banquier de la cour. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 22.

La Borde des Martres (Madame de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 1012. Voyez Claustre.

La Bourdonnaie (de), intendant de Rouen, V, 212.

La Bourdonnaie (Marie de), gouverneur de Bourbon et de Maurice, IV, 282; XI, 229. Accusé d'avoir trahi la France, IV, 229. Sa conduite dans l'Inde, 272. Sa prison, 272. Son procès, XII, 492. Sa défense contre l'auteur des *Éphémérides*, V, 222.

La Bourlie (l'abbé de), IV, 224.

La Boyne (*Bataille de*), IV, 121.

La Brosse, barbier de saint Louis, puis son chambellan, III, 212. Sa mort, 224.

La Bruère, écrivain. Vers qui lui sont adressés, II, 272. Éloge qu'en fait Voltaire IX, 211; XI. 224, 221, 228, 422. Rédige le *Mercure*, 422.

La Bruyère, conseiller au Châtelet. Ligueur, IV, 207.

La Bruyère (Jean de). Publie ses *Caractères*, IV, 24, 240; VII, 124, 228. Son parallèle de Corneille et de Racine, IX, 221, 272. Cité, 222.

Lac Asphaltide. Art. du *Dict. phil.*, VII, 122.

La Cadière (Mlle). Son procès avec le P. Girard, VII, 272; VIII, 272.

Lacaille (Madame de). Brûlée à Paris comme hérétique, VI, 117, 224.

La Calprenède (Gautier Coste de). Notice sur cet écrivain, IV, 22. Auteur de[illegible] man de *Cassandre*, II, 212. Et d'une tragé[illegible] du *comte d'Essex*, IX, 242. Cité, XII, 222.

La Carte (Le marquis de). Tué au combat de Château-Dauphin, IV, 226.

La Casa, archevêque. Auteur burlesque italien, VII, 276.

La Case, auteur dramatique, IX, 212.

La Cerda (Louis de), prince d'Espagne. Roi des îles fortunées, III, 212.

La Cerda (Don), prince d'Espagne, V, 22. Sa mort, 27.

La Chaise (le P.), confesseur de Louis XIV. Son influence, III, 222; IV, 222, 271, 272; V, 212, 226; IX, 222. Du livre intitulé. *Les amours du révérend père La Chaise*, V, 222.

La Chalotais (de), procureur général au parlement de Bretagne. Auteur d'un *Traité sur les études*, etc. Éloge qu'en fait Voltaire, IV, 424; X, 630, 644; XII, 227, 220, 272, 227. Son réquisitoire contre les Jésuites, X, 222; XII, 220 et suiv., 217, 221. Lettres que lui écrit Voltaire, 1021.

La Chambre (Marin Cureau de), académicien, IV, 24.

La Chambre (Pierre Cureau de), fils du précédent, académicien, IV, 24.

La Chapelle (Jean de), auteur tragique,

Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 24. Sa *Cleopatre*, I, 449. Sa *Mérope*, ibid. Traduct. de *Tibulle*, VII, 102.

LA CHAUX, (mademoiselle). Voyez GOUVERNET.

LA CHAUX (Pierre de), écrivain, VI, 220.

LA CHASTRE (Edme, comte de), IV, 22.

LA CHATAIGNERAIE. Son duel avec Jarnac, IV, 294.

LA CHATRE, maréchal, II, 292. Soutient les protestants d'Allemagne, III, 772.

LA CHAU (L'abbé de), auteur d'une *Dissertation de Vénus*. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 249.

LA CHAUSSÉE (Pierre Claude NIVELLE DE), Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 42. Vers qui lui sont adressés, II, 772. Son *Préjugé à la mode*, VII, 102. Sa tragédie de *Mariamne*, X, 62, 71; XI, 206 et suiv. Sa comédie de *La fausse antipathie*, 112, 120. Son *Épître à Clio*, 102, 200. Son *École des Mères*, 402. Sa *Pamela*, 212. Cité, 264; XII, 222, 274, 277. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 220.

LA CHAUSSERAIE (Mademoiselle de). Ses relations avec madame de Maintenon, IV, 220.

LA CHÉTARDIE (Le ministre DE), envoyé de France à Berlin, X, 122.

LA CHÉTARDIE, curé de Saint-Sulpice. Ses aventures, VII, 129.

LA CLÈDE (M. de), auteur d'une *Histoire de Portugal*, XI, 140. Sa mort, 122, 192.

LA CLUR (M. de). Cité, XII, 26.

LACOMBE, barnabite. Directeur de la veuve Guyon, IV, 270.

LACOMBE, avocat, puis libraire, XII, 222, 777. Rédige le *Mercure*, 212. Lettres que lui écrit Voltaire, 1031; XIII, 26.

LA CONDAMINE (DE), académicien. Vers sur son voyage au Pérou, II, 772. Auteur de deux poèmes intitulés : *Mon Catéchisme* et *le Chinois*, XIII, 292. Cité, VI, 630; VII, 209; X, 272; XI, 92, 137, 141, 166; XII, 108; XIII, 116. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 137, 141, 202, 208, 651; XIII, 26.

LACOSTE (L'abbé), rédacteur de l'*Année littéraire*. Est condamné aux galères, II, 422, 732; V, 422. Cité, VI, 620. Vers sur sa mort, II, 781.

LACOTE (Mademoiselle), comédienne, XI, 66.

LACOUTURE. Cité, X, 621.

LACREUSE (M. de). Cité, XI, 225.

LA CROIX, jésuite. Fait l'apologie du régicide, III, 511; VIII, 604.

LA CROIX (DE), avocat à Toulouse, auteur d'un mémoire en faveur des Sirven. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 70, 181, 279.

LA CROIX, avocat, auteur du *Spectateur anglais*. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 234.

LA CROIX (LEJEUNE DE). Lettres qui lui sont adressées, XIII, 189, 204.

LA CROZE (Mathurin VEISSIÈRE DE), bibliothécaire du roi de Prusse, VIII, 22. Notice [illegible] le concerne, IV, 24. Défend Vaniui, VII, [illegible] Épigramme du roi contre lui, X, 18, 17. Sa mort, 118. Son éloge, *ibid.*, VII, 720; X, 222. Cité, VI, 202; VIII, 21.

LACTANCE, père de l'Église. Écrit l'histoire de Diocletien, VI, 202; VII, 220, 233. Ses erreurs en astronomie, 246, 248. Cité, VI, 202, 220; VII, 220, VIII, 270, 282, 304.

LADISLAS, roi de *Naples*. Voyez LANCELOT.

LADISLAS, fils de Venceslas. Est chassé de la Hongrie, III, 202.

LADISLAS, fils de Sigismond, roi de Pologne, 2222. III, 202, 222.

LADISLAS III, roi de Hongrie, III, 602.

LADISLAS IV, roi de Pologne, III, 228.

LADISLAS V, fils posthume d'Albert d'Autriche. Son éducation, III, 724, 726. L'Autriche se soulève en sa faveur, 727. Son caractère, 722. D'abord roi de Pologne, 729. Puis de Hongrie, 221. Fait périr le fils de Jean Hunade; est chassé de la Hongrie, *ibid.* Sa mort, 222.

LADISLAS V, premier des Jagellons, roi de Pologne, III, 222.

LADISLAS VI, second des Jagellons, fils du précédent, roi de Pologne, III, 226, 242, 722. Prise de Hongrie, *ibid.* Signe avec Amurat II un traité solennel, 722. Sa mort, 226, 726. Appelé aussi VLADISLAS, 722 et suiv.

LADISLAS, roi de Bohême. Dépossédé par l'empereur Frédéric Barberousse (1172), III, 670.

LADISLAS SIGISMOND, roi de Pologne. Envoie une ambassade à la cour de France, IV, 2.

LA DIXMERIE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 427.

LADVOCAT (L'abbé), bibliothécaire de la Sorbonne. Auteur du *Dictionnaire historique*, IV, 21; V, 220, 221.

LÆNAS (Popilius), assassin de Cicéron, II, 22.

LA FARE (Charles-Auguste, marquis de). Notice, IV, 24. Voltaire est introduit dans sa société par l'abbé de Châteauneuf, I, 2. Détails qui le concernent, II, 242; VIII, 421; X, 20; XI, 25; XII, 221; XIII, 221.

LA FARE (Le marquis de), fils du précédent. Maréchal de France, IV, 7. Prend Charleroi, 220.

LA FARE, évêque de Laon. Cité, XI, 62.

LA FARGUE (DE), littérateur, XII, 222.

LA FAYE (DE), académicien. Son portrait, II, 722. Épigramme qui lui est attribuée, 772. Éloge de ses poésies, I, 72; IX, 72. Quatrains sur sa mort, XI, 64, 66. Cité, 22, 112, 122. Vers et lettre qui lui sont adressés, II, 724; XI, 12.

LA FAYE (DE), secrétaire du cabinet du roi. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 211.

LA FAYE (Le marquis de). Tué au siége de Gênes, IX, 17.

LA FAYETTE (Mademoiselle de), fille d'honneur d'Anne d'Autriche et favorite de Louis XIII, III, 236.

LA FAYETTE (Marie-Magdeleine PIOCHE DE LAVERGNE, comtesse de). Notice, IV, 22. Éloge de son roman de *Zaïde*, II, 244; et de son *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, ibid., IV, 220. Citée, IX, 20; XII, 220.

LA FERRIÈRE (Jean de), vidame de Chartres. Victime de la Saint-Barthélemy, IV, 704, 708.

LA FERTÉ (maréchal de). Est fait prisonnier par Condé, IV, 22.

LA FERTÉ-IMBAULT (Madame de). Jugée par d'Alembert, X, 730, 732.

LA FERTÉ SENNECTERRE (Henri, duc de), maréchal de France, IV, 7.

LA FEUILLADE (François D'AUBUSSON DE), maréchal de France, IV, 2. Ses premières armes, 22. Secourt Candie, 102. Accompagne Louis XIV au siége de Valenciennes, 112. Fit construire la place des Victoires, 2, 217; V, 220.

LA FEUILLADE (Louis D'AUBUSSON, duc de), fils du précédent, maréchal de France, IV, 2. Son portrait, 164. Perd la bataille de Turin, V, 220. Remarque qu'il fit sur la tragédie de *Cinna*, IX, 417; XII, 220. Épître et vers qui lui sont adressés, I, 142; II, 201. Cité, XI, 100

LAFFICHARD (Joseph), pseudonyme de Voltaire, II, 727.

LAFITAU, jésuite. Ses erreurs sur l'Amérique, III, 21; V, 122; VIII, 122.

LA FONTAINE (Jean). Notice sur sa vie et sur ses ouvrages, IV, 22. Sa naïveté, 242; VII. 224. Son éloge, II, 246; VII, 226; VIII, 272, 222, 246; IX, 122. Critiqué par Boileau. VII, 222. Ses *Contes*, VIII, 647; IX, 220. Son style, VII, 222. Lettre qui le concerne, IX, 222 et suivantes. Jugé dans le *Temple du goût*, II, 247. Cité, II, 722; VII, 222, 227; XI, 110 et suiv., 402, 424. Sa mort, XII, 227. Son *Éloge* par Chamfort, XIII, 222.

LAFORCE (CAUMONT, marquis de). V. CAUMONT, IV, 249.

LA FORCE (Mademoiselle de). Anecdote qui la concerne, II, 422.

LA FOSSE (Charles de), peintre, IV, 22.

LA FOSSE (Antoine de), auteur dramatique, IV, 22. Sa tragédie de *Manlius*, I, 120; IX, 77; XI, 272.

LA FOSSE (Femme). Sujet d'un miracle des jansénistes, IV, 272.

LA GALAISIÈRE (mademoiselle de), comédienne. Vers que lui adresse Voltaire, II, 727.

LA GALISSONIÈRE (Le marquis de). Dispense la flotte anglaise devant Minorque, IV, 220.

LAGERCRON, général suédois, IV, 224.

LA GRANGE (cardinal), ministre de Philippe de Valois. Apostrophe le pape Urbain VI, II, 249, 713. Ses richesses, 279.

LA GRANGE-CHANCEL, auteur dramatique. Éloge de son *Amasis*, I, 422; X, 60. Compose des *Philippiques* contre le régent, II, 420 et suiv.; V, 25. Sa tragédie d'*Érigone*, XI, 62 et suiv. Cité, X, 74, 222.

LA GRANGE (Madame DE TRUCHIS DE), religieuse. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 222.

LAGUESLE, procureur général au parlement. Conduit Jacques Clément à Saint-Cloud, II, 220. Son rôle dans le procès fait au cadavre de cet assassin, IV, 711.

LAGUETTE, ministre de Charles le Boi. Est soumis à la question, III, 220.

LA GUICHE, commandant de Mâcon. Refuse d'obéir aux ordres de la cour lors de la Saint-Barthélemy, IV, 220.

LA HARPE. Ses ouvrages, I, 124; IX, 220, 222; X, 227, 642, 222 et suiv., 222, 223 et suiv., 224 et suiv., 712 et suiv., 720 et suiv., 730 et suiv.; XII, 422, 270, 727 et suiv.; XIII, 2, 12 et suiv., 102 et suiv., 122, 220, 224, 247, 254, 220. *Son style*, 22. *Comparé à celui de Racine*, 222. Ses titres et sa réception à l'Académie, X, 227; XIII, 122, 141. Pensionné par le prince royal de Russie, X, 275. Auteur d'une épigramme contre Dorat, 221; XII, 230. 720, 730, 747. Ses rapports avec Volt., X, 710, 715; XII, 276, 279 et suiv., 747 et suiv., 277, 220, 227; XIII. 230. Anecdotes sur Préron qui lui sont attribuées, 226, 403, 410. Cité, IX, 220; X, 270, 236; XII, 641, 720, 722, 722, 727, 729; XIII, 120, 190, 227. Vers que lui adresse Voltaire, II, 722. Correspondance de Voltaire avec lui, IX, 220, 221; XII, 1031; XIII, 444.

LA HAYE. Séjour de Voltaire dans cette ville, XI, 84, 422.

LAHIRE, un des capitaines de Charles VII, II, 227.

LAHIRE (Philippe de), mathématicien, IV; 52.

LAHODE. Voyez LAMOTTE, jésuite.

LA HOULIÈRE (DE), neveu de Voltaire, XIII, 22, 27. Lettre qui lui est adressée, 22.

LA HOUSSAYE (ARNELOT DE). Voyez ARNELOT.

LAIGLE ou LAIGNE (Alexandre), poète, IV, 22. Cité, XI, 16.

LAIGNET. Voyez LIGNET.

LAINEZ, général des jésuites. Prend part au colloque de Poissy, III, 222. Et au concile de Trente, 224.

LA JONCHÈRE, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Sa disgrâce, XI, 27, 220.

LA JONCHÈRE, écrivain. Auteur d'un *Système de finances*, II, 747; VIII, 242. Fait un livre contre Voltaire, XI, 220.

LA JONQUIÈRE (Le marquis de). Perd la bataille navale du Finistère, IV, 222, 226.

LALANDE, astronome. Son livre sur les comètes, VI, 722; VIII, 129; IX, 224; X, 722. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 222, 225; XIII, 272, 225.

LALEU (DE). Voyez DELALEU.

LA LEGRIE, chirurgien de Louvois, IV, 227.

LALLEMAND, jésuite. Est un des auteurs de la bulle *Unigenitus*, VIII, 640.

LALLY (Thomas-Arthur, comte de), lieutenant général. Son origine, IV, 272, 772, 779, 220. Est nommé lieutenant général des armées françaises dans l'Inde, 220, 772. État de ce pays avant son arrivée, 720 et suiv., 722 et suiv. Ses succès, 401, 722, 724, 722, 221, 722. Ses malheurs, 221, 224, 724 et suiv., 722 et suiv., 221. Sa prison, 222, 229. Son procès, *ibid.* et suiv., 224 Sa condamnation, 771, 226. Son innocence, 226; I, 21; IV, 772. Voltaire prend sa défense, V, 222. Ses efforts pour faire casser l'arrêt qui l'avait condamné, I, 20; V, 226; XIII, 227, 247, 242. Sa réhabilitation, I, 22, 22; IV, 227; V, 441; XIII, 242. Ce qu'il en dit dans sa correspondance, X, 230 et suiv.; XII, 27, 22, 226, 224, 227, 251 et suiv., 232, 224, 254, 222, 2227, 1024; XIII, 220 et suiv. *Fragments historiques* sur ce général, IV, 772 et suiv.

LALLY (Le comte de), fils du précédent. Ses efforts pour faire réhabiliter son père, IV, 227. Lettres que lui écrit Voltaire à ce sujet, XIII, 122, 220, 242.

LA LOUBÈRE (Simon de), jésuite envoyé à Siam. Ses mémoires, IV, 32.

LA LOUBÈRE, jésuite et mathématicien. Ses recherches sur les propriétés de la cycloïde, IV, 26; VII, 721.

Lamande, petite génévois. Protégé par Volt., XII, 229.

La Marche (de), premier président au parlement de Bourgogne. Couplets et lettre qui lui sont adressés, II, 794; XII, 180.

La Mare (Nicolas de), auteur d'une histoire de la police. IV, 28.

La Mare (l'abbé de). Auteur présumé d'une satire contre Voltaire, XI, 164. Ses rapports avec lui, 172, 177, 180 et suiv., 188, 191, 204, 211, 214, 218 et suiv. 220, 230, 304 et suiv. Sa préface de sa tragédie de *Jules César*, 188. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, *ibid.*

La Marche (Comte de). Voy. Édouard IV.

La Marche-Conti (Le prince de). Sa brigade à la bataille d'Hastenberg, IV, 202.

La Mare (Comte de). Sa conduite à Fontenoy, II, 406; IV, 200.

La Mare (Madame de). Ennemie de Diderot, X, 228, 229.

La Mare (Charlotte de), princesse de Sedan. Épouse le vicomte de Turenne, II, 264.

La Martinière (Bruzen de), auteur d'un *Dictionnaire géographique*, IV, 223; XI, 204. Lettre que lui écrit Voltaire, 443.

La Martinière (Mad. Benoît de). Ses romans, XII, 617.

Lamberg (Le comte de), auteur du *Mémorial d'un mondain*. Lettre que Voltaire lui écrit à ce sujet, XIII, 204.

Lambert, duc de Spolette. Le pape Jean VIII lui promet l'empire, III, 256.

Lambert, fils du précédent. Vainement sacré empereur par le pape Jean IX, III, 265.

Lambert, sacramentaire anglais. Sa dispute avec Henri VIII, qui le fait pendre, III, 292.

Lambert, général de Cromwell. Battu par Monck, III, 363.

Lambert, compositeur, II, 644.

Lambert, libraire. Publie les Œuvres de Voltaire en dix volumes, XI, 71, 709, 715, 729, 794.

Lambert (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de). Notice, IV, 26. Citée, IX, 134; XI, 135.

Lamberti, écrivain. Cité, IV, 232. Jugé par Voltaire, XI, 202, 228; XII, 225.

La Mailleraye (Charles de La Porte, duc de), Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV, IV, 2. Surintendant des finances, 10 et suiv.

La Menardaye (L'abbé de), auteur de l'*Examen des diables de Loudun*, V, 220. Apologiste du meurtre d'Urbain Grandier, 270.

La Menardière, auteur dramatique. Cité, IX, 419.

Lambal, comédien, X, 402.

Lamétrie, auteur de *l'Homme plante*, de *la Vie heureuse*, II, 720; XII, [illegible] 25, et de *l'Homme machine*, VI, 274; X, 341; XII, 224, 244. Sa philosophie, VI, 130, 274. Cité, VIII, 120, 260; IX, 224; X, 243; XI, 245, 278 et suiv., 292, 630; XII, 221, 228, 1000. Lecteur du roi de Prusse et membre de l'Académie de Berlin, VI, 274; XI, 279. Sa mort, 324, 328. Frédéric II fait son *Éloge funèbre*, X, 247; XI, 292. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 794, 728; X, 270.

Lami (Bernard), auteur des *Éléments de mathématiques*, IV, 26.

La Michodière, intendant d'Auvergne puis de Rouen. Son éloge, VIII, 425. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 223; XII, 364. Cité, 237.

La Mina (Marquis de), général espagnol, IV, 232, 260 et suiv., 264.

Lamoignon (Président). Premier président du parlement de Paris, IV, 212. Son éloge, 227, 229. Son projet d'édit d'affranchissement, V, 491. Ministre regretté, X, 228.

Lamoignon Baville, intendant du Languedoc, IV, 281. Persécute les protestants, 280, 281, 282; IX, 194.

La Monnoye (Bernard de). Notice, IV, 26. Son éloge, V, 227, 260 et suiv. Cité, IV, 45.

Lamothe-Houdancourt (Philippe de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2.

Lamothe-Houdancourt (Le comte de), petit-fils du précédent. Maréchal de France sous Louis XV. IV, 2, 232.

Lamothe (Orléans de). *Voyez* Orléans de Lamotte.

Lamothe-Le-Vayer (François de), historiographe de France sous Louis XIV, IV, 26; VI, 222. Remarque sur son *Traité de la vertu des païens*, 720. Ses *Idées*, V, 249. Ses *Dialogues*, IX, 146. Cité, VIII, 128, 230; IX, 105; X, 220.

Lamotte, jésuite. Réfugié en Hollande sous le nom de Labode. Auteur de notes calomnieuses sur Louis XIV, IV, 244; V, 227.

Lamotte-Grefrard (de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 311, 312, 378, 384, 916.

Lamotte-Houdart (Antoine de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, II, 446; IV, 26. Critique de sa poésie et de son style, II, 446, 841; IV, 242; IX, 20, 201; XI, 16, 74. Comparé à J. B. Rousseau, 17. Auteur de deux tragédies d'*Œdipe*, I, 72; II, 241; VII, 185; VIII. 220; IX, 202; XI, 42, 46, 47, et d'*Inès de Castro*, IV, 26; VIII, 220; XI, 27, 220, 614. Sa traduction de l'*Iliade*, II, 264; VII, 215, 225, 230, 230, VIII, 218, 644; IX, 22, 130. Ses *fables*, V, 210; IX, 122, 220. Ses *stances*, II, 644; VII, 220. Ses *operas*, IX, 162. Son *Oreste et Pylade*, X, 227. Son ballet : *le Triomphe des arts*, VII, 230. Sa critique de la *Phèdre* de Racine, VII, 224. Détails qui le concernent, II, 720, 724; IV, 27 et suiv.; XI, 214 et suiv. Sa mort, II, 241; XI, 70. Cité, I, 2, 7, 74, 77; VII, 201, 202, 220; VIII. 220; IX, 2, 22, 24, 69, 101, 220, 211, 228, 412; XII, 219, 224.

Lamotte (Huerne de), avocat. Auteur d'un mémoire en faveur des comédiens, X, 273; XII, 220, 234.

Lamottraye, écrivain. Critique l'*Histoire de Charles* X de Voltaire, IV, 227; XI, 22, 22, 108, 117.

Lampride, historien romain. Cité, V, 22.

Lancastre (Le duc de). Voyez Henri IV.

Lancelot, roi de Naples. Sa conduite lors du grand schisme d'Occident, III, 221. Roi de Hongrie sous le nom de Ladislas, 717. Chassé par Sigismond, 719. Prend Rome. Sa mort, *ibid.* Son histoire, II, 223.

Lancelot (Claude), écrivain. Notice, IV, 29.

Lancre (Pierre de), auteur d'un livre sur les sorciers, V, 229; VII, 249.

Langret, peintre, XI, 200.

Landau. Prise et fortune militaire de cette ville sous Louis XIV, IV, 157, 161, 181.

Landon, pape, III, 122, 613

Landriano, nonce du pape au temps de la ligue, IV, 714.

Landulphe (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 673.

La Neuville, envoyé de Pologne à Moscou. Cité, IV, 268.

La Neuville (Comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 130, 140, 143, 147, 148, 169.

Lanfranc, théologien du onzième siècle. Ses disputes sur la présence réelle, III, 172.

Langage. Voyez *Langue*.

Langallerie (Marquis de). Fait jouer chez lui la tragédie des *Scythes* de Voltaire, II, 21. Cité, XI, 223.

Langé, envoyé du czar Pierre le Grand en Chine, IV, 232.

Lange, théologien. Persécute le docteur Wolf, VIII, 178; IX, 219; X, 422.

Langeac (L'abbé de), auteur de la *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, couronnée par l'Académie, X, 222.

Langeai, commandant en Piémont, III, 402.

Langeais (Le marquis de). Son procès avec sa femme, VII, 732.

Langelli, fou de Louis XIV, IV, 193.

Langeron (Maulevrier de), maréchal de France, IV, 2.

Langeron (de), commandant de Marseille. Sa conduite pendant la peste, II, 222.

Langlade, gentilhomme condamné à la torture, V, 440, 442; VII, 314.

Langlois, échevin de Paris. Contribue à faire reconnaître Henri IV, III, 202.

Langue anglaise. Familière aux gens de lettres, I, 222. Remarques sur cette langue, XI, 121; XIII, 22, 162. Mots adoptés dans la langue française, VII, 612.

Langue chinoise. Nombre de figures dont elle est composée, II, 222.

Langue espagnole. Née de la langue romane, III, 122. Son introduction en France, IX, 222.

Langue française. Née de la langue romane, III, 122. Ses éléments, III, 122; VII, 209, 210, 212, 222; IX, 72, 82. Ses irrégularités, 611 et suiv.; XII, 214. Souvent mal employée. VII, 214. Se répand, VIII, 7, 225; IX, 4. Sa stérilité, VIII, 2. Ce qu'elle doit à Corneille, IX, 2 et suiv. Les beautés et les défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, VII, 611 et suiv.; IX, 122 et suiv. Fautes contre la langue, IX, 124. Mots perdus, VII, 611; IX, 219; XII, 220. Critique de mots, etc. VII, 611 et suiv.; IX, 220; X, 222. Barbarisme de mots et de phrases, 221. Mots propres à la poésie ou à la prose, VII, 644; X, 40. Mot d'une dame de la cour de Versailles sur la langue française, 220. Observation sur les rimes féminines mises en musique, 222. Quelques difficultés de notre langue, 624 et suiv.; XII, 220 et suiv. Est impropre au style lapidaire, XI, 202, 724; XII, 204, 414 et suiv.; XIII, 122. Ses défauts, I, 232. Se corrompt au dix-huitième siècle, VII, 210 et suiv.; XII, 222. Emploi des diphthongues *oi* et *oi*, I, 227; II, 22, 270, 221, 220; VII, 2; VIII. 240; IX, 220, 227, 228, 221; X, 224 et suiv.; XI, 204, 221. Observations sur son orthographe, VIII, 202.

Langue grecque. Sa richesse, I, 221; VIII, 7. Son utilité, IX, 22; VIII, 244, 247 et suiv. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 220.

Langue italienne. Née de la langue romane, III, 122. Son état aux treizième et quatorzième siècles, 270 et suiv., 221. Remarques sur cette langue, I, 227; VIII, 202; XII, 171 et suiv.

Langue latine. Parlée en France vers le dixième siècle, VII, 202. Origine de la langue française, *ibid.* Presque générale en Europe du temps de Théodose, III, 222. Emploi de cette langue dans les inscriptions, XI, 222.

Langue romane ou romain rustique. Sa formation, III, 122. Était en usage dans la France occidentale au dixième siècle, VII, 220. Origine de la langue italienne, III, 221.

Langue toscane, III, 220.

Langues. Leur origine, III, 22. Leur génie déterminé par les grands poëtes, IX, 2. Prononciation de certains mots et de certaines lettres dans différentes langues, 202. Conseils à un journaliste sur les langues, IX, 22. Pensée sur les langues, 224. Remarques sur les langues en général, IX, 223 et suiv.; XII, 171 et suiv. Sur la réforme des langues, 222. V. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 2.

Languedoc. Ses guerres religieuses, III, 227 et suiv. Confréries de ce pays, V, 211.

Languet, évêque de Soissons. Écrit l'histoire de Marie Alacoque, II, 220, 752; IV, 720. Persécute Dumarsais, VII, 2. Condamné par le parlement, VIII, 220. Cité, 272; XI, 241.

Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, V, 202. Refuse la sépulture à mademoiselle Lecouvreur, XII, 252.

Lannoy, général de Charles-Quint, III, 271. Créé vice-roi de Naples, 744. Sa mission auprès de François Ier, 748.

Lannoi (Le comte de), gouverneur de Bruxelles, IV, 224.

Lannoy, jurisconsulte. Écrit contre les annates, VII, 220.

La Noue (de). Henri IV fait l'éloge de sa conduite sous les murs de Paris, III, 222.

Lanoue, comédien, auteur d'une tragédie de *Mahomet*. Remarques sur cette pièce, détails qui le concernent, XI, 232, 237 et suiv., 260 et suiv., 401 et suiv., 411 et suiv., 420, 424, 274, 294, 295. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 177; XI, 232, 277, 294, 413, 414, 222.

Lantin, pseudonyme de Voltaire, II, 220; IX, 2; XIII, 21, 27.

Lanzberg (Comte de), seigneur saxon. Tige de la maison de Saxe, III, 620.

Laokium, sectateur chinois, III, 21.

La Parisière, évêque de Nîmes. Successeur de Fléchier, IV, 27.

La Peyronie, médecin et philosophe, VII, 72, 223; VIII, 220.

La Pivardière. Son procès, V, 442.

La Place. Traduit Shakespeare, XII, 222, 226.

Laplacette (Jean de), écrivain, IV, 22.

Lapole. Voyez Fisher.

La Ponce (de), secrétaire du duc de Choiseul. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 20.

Laponie, *Lapons*. Les Lapons, troglodytes ou pygmées septentrionaux des anciens, III 220. Notice sur ces peuples, IV, 240. Remarques sur les Lapons, XI, 277.

La Popelinière (de) fermier général

Auteur d'un roman intitulé *Daire*, II, 781. En quels termes en parle Voltaire, XI, 166, 373 et suiv.; XII, 188. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 781; XII, 182.

LA POPELINIÈRE (Madame de). Voyez DESMATES (Mademoiselle).

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de Louis XIV. Ses mémoires, IV, 80.

LA PORTE (L'abbé de), éditeur de l'*Almanach des gens de lettres*, X, 446. Épître qui lui est adressée, II, 230.

LAPUCHIN, beau-père de Pierre le Grand, IV, 389.

LAPUCHIN (Comte de), fils du précédent, IV, 627.

LAQUEUE (DE), gentilhomme. Épouse une fille naturelle de Louis XIV, IV, 218.

LA QUINTINIE (Jean de), décorateur de jardins, IV, 49, 63.

LA RAMÉE. Voyez RAMUS.

LA RAUBIÈRE (Madame de), X, 225.

LARCHER (Jean), député de l'Université. Cité, IV, 678.

LARCHER (Claude), conseiller du parlement sous la ligue. Sa mort, IV, 712.

LARCHER, répétiteur au collége Mazarin, II, 461. Traduit Hérodote, 488; VII, 437. Attaque l'*Essai sur les mœurs*, III, 1; V, 69, 230; XII, 729, 808 et suiv. Particularités qui le concernent, V, 162, 118, 220; VII, 92; VIII, 908, 316. 468, 808, 833; X, 284. 634 et suiv., 711.

LA RENAUDIE (DU BARRI DE). Fait découvrir la conspiration d'Amboise, III, 463.

LA REYNIÈRE (M. de), X, 604.

LARGILLIÈRE, peintre, I, 220. Fait le portrait de Voltaire, II, 606.

LA RIVAUDAIE (Madame de), XI, 99, 66.

LARIVE, comédien français, XIII, 69, 211.

LA RIVIÈRE (L'abbé DE). Dispute le chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris et au prince de Conti, IV, 81.

LA-RIVIÈRE (MERCIER DE), auteur d'un livre intitulé : *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, XII, 818, 817, 831, 881. Son voyage en Russie, X, 475.

LA RIVIÈRE (DE). Ses lettres contre Bussy-Rabutin, son beau-père, IX, 209.

La Rivière-Bourdet (Château de). Séjour qu'y fait Voltaire, XI, 38.

Larmes. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 9.

LARNET. Voyez VERNET.

LA ROCHE-AYMON (Cardinal), VIII, 688; X, 781.

LA ROCHEFOUCAULD (MARSILLAC, comte de). Sa mort, II, 204, 349.

LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Clermont, puis cardinal. Premier ministre sous Louis XIII, III, 888. Réforme les génovéfains, IV, 723.

LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de). Ses *Mémoires*, etc., IV, 40; VII, 606. Ses *Pensées*, IV, 40, 230; V, 429. Attache au parti de Condé dans les guerres de la Fronde, IV, 28 et suiv. Blessé dans le faubourg Saint-Antoine, 88. Anecdote qui le concerne, V, 202. Cité, IX, 60.

LA ROCHEFOUCAULD (Le duc de), grand maître de la garde-robe sous Louis XV, IV, 768. Exilé lors du procès de Damiens, *ibid.* Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 283.

LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), marquis de Surgères. Cité, XI, 104.

La Rochelle. Notice sur cette ville, III, 427. Siége du parti protestant, *ibid.*, 881. Prise par Richelieu, 894.

LA ROCHEMONDIÈRE (M. de), XI, 228.

LA ROQUE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 98, 182, 614. Cité, VII, 773.

LAROQUE, théologien. Cité, VIII, 630.

LA ROUPILLIÈRE, pseudonyme de Voltaire, V, 100.

LARREY (Isaac de), IV, 40. Auteur d'une *Histoire d'Angleterre* et d'une *Histoire de Louis XIV*, II, 288; IV, 40. Cité, XI, 200, 894.

LA RUE (Charles de), jésuite. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 40. Sa tragédie de *Sylla* attribuée à Corneille, XIII, 172, 174. Cité, VIII, 21

LA SABLIÈRE (M. de). Cité, VII, 534, 537.

LA SALLE, conseiller au parlement de Toulouse. Se réunit dans le procès des Calas, V, 202.

LA SAUVAGÈRE (LE ROYER DE), auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités des Gaules*, V, 314, 316. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 460; XIII, 92, 88, 412.

LASCARIS (Théodore), empereur d'Orient, III, 212.

LASCARIS (Jean), fils du précédent, empereur d'Orient. Dépouillé par Michel Paléologue, III, 216.

LAS CASAS (Barthélemi de), évêque de la Chiappa. Obtint de Charles-Quint et de Philippe II des lois pour adoucir le sort des Indiens, III, 457. Cité, V, 284; VIII, 302.

LASCY, capitaine écossais. L'un des assassins de Valstein, III, 722.

LA SELVE, avocat, IX, 548.

LA SERRE (PUGET de), auteur dramatique, IX, 681.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de). Est préféré à Voltaire pour écrire la *Vie de Molière*, IX, 23; XI, 108. Cité, 178, 181, 214; XII, 208.

LASS (Jean). Voyez LAW.

LASSAI (Marquis de). Ses mémoires, VI, 768. Commente Racine, VII, 324.

LA SUZE (Henriette DE COLIGNI, comtesse de), célèbre par son esprit, IV, 87.

LA THORILLIÈRE, comédien, XI, 574.

LA TOUCHE (DE), officier français. Ses succès dans l'Inde, IV, 390, 777.

LA TOUCHE (GUYMOND DE), auteur tragique. Dans quel sens en parle Voltaire, X, 496; XI, 234, 230, 236, 298 et suiv., 264. Ce dernier lui attribue sa tragédie des *Guèbres*, XII, 253, 256, 258, 261.

LA TOUR (Le P. de). Lettre qui lui est adressée sur le pape Benoît XIV et les jésuites, IX, 196 Cité, X, 225.

LA TOUR (DE), officier français. Porte au roi de Prusse la nouvelle de la victoire de Fontenoi, IV, 528.

LATOUR (DE), peintre. Fait le portrait de Voltaire, XI, 272, 279, 287.

LA TOURATTE (Comte de). Lettres qui lui sont adressées, XII, 90; XIII, 2, 26.

LA TOUR DU PIN (Le comte de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 206.

LA TOUR DU PIN (L'abbé). Est mis à la Bastille, XII, 490.

LA TOURAILLE (Le comte de). Sa correspondance avec Voltaire. Cité, XII, 206, 228; XIII, 1031; XIII, 21, 249, 295, 413.

Latran (Conciles de). Leur histoire, III, 276; VII, 560 et suiv.

LA TREMBLAYE (Le chevalier de). Vers qui lui sont adressés, II, 794. Cité, X, 822.

LA TRIMOUILLE (Guy DE), Surnommé *le Vaillant*, II, 319.

LA TRIMOUILLE (Louis de), général de Charles VIII. Marche contre le duc d'Orléans (Louis XII) et le fait prisonnier, III, 323. Ses succès dans le Milanais, 338. Est défait à Novarre par les Suisses, 738.

LA TRIMOUILLE (Claude, duc de), chef du parti réformé, III, 899. Tué à la bataille d'Ivry, II, 305.

LA TRIMOUILLE (Charlotte de), femme de Henri de Condé. Soupçonnée du meurtre de son mari, II, 286; III, 490. En demande justice, 500.

LA TRIMOUILLE (cardinal), ambassadeur de France à Rome, V, 271. Lettre que lui écrit Louis XIV, IV, 222.

LA TRIMOUILLE (Charles-Aimé-Armand de), pair de France. Membre de l'Académie française, XI, 23, 409.

LA TUAUMONT, gentilhomme normand. Son supplice, IV, 226.

LATTAIGNANT (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 442.

LAUBARDEMONT, juge commissaire dans le procès Grandier, V, 490.

LAUBARDEMONT DE CALONNE. Son rôle dans le procès de M. de La Chalotais, X, 645.

L'AUBESPINE (Charles de), marquis de CHATEAUNEUF. V CHATEAUNEUF.

LAUBRUSSEL, jésuite. Auteur d'un écrit intitulé : *De l'abus de la critique en matière de religion*, X, 253.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbery et membre du Conseil secret de Charles 1er, III, 442. Lui offre une partie de ses biens, 632. Son supplice, 656.

LAUDER (Will.), écrivain écossais. Antagoniste de Milton, VII, 232.

Laufeld. Voy. *Lauefeldt*.

LAUGEOIS, ex-directeur des fermes. Écrit sur les *Pensées* de David, XII, 234.

LAUJON. Lettre qui lui est adressée, XIII, 263.

LAUNAI (DE). Pénètre un des premiers dans le fort Ballard, IV, 228.

LAUNAI (Mademoiselle de). Voyez STAAL.

LAUNAY (François de), jurisconsulte et écrivain du temps de Louis XIV, IV, 42

LAUNAY (DE), auteur dramatique, XI, 69, 96, 101 et suiv. Fait une parodie de *Zaïre*, 190 et suiv., 208, 272. Attaque Voltaire, 204, 214, 216.

LAUNOY (Jean de), théologien, IV, 49; VIII, 80.

LAURAGUAIS (Comte de), depuis duc de Brancas. Voltaire lui dédie l'*Écossaise*, I, 716; XII, 200. Fait une pension à Dumarsais, I, 717. Fait une tragédie d'*Oreste*, XII, 191. Cité, 241, 495; XI, 784, 894

LAURENCI (Le chevalier de), italien, au service de France, IV, 322.

LAURENCIN (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 203.

LAURENT, enthousiaste dont on a fait un saint, V, 322. Son martyre, 322; VI, 220.

LAURENT, ingénieur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 120.

LAURENT (Madame). Son café était le rendez-vous des gens de lettres, XI, 16.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), jurisconsulte, IV, 40.

LAUTREC, gouverneur du Milanais. Est chassé de ce pays, III, 278, 728. Le reprend, 747. Sa mort, 748.

LAUTREC (Le comte de), écrivain. Cité, X, 711.

LAUZUN (Duc de), favori de Louis XIV, IV, 196. Son mariage avec Mademoiselle, 197. Sa disgrâce, *ibid.* et suiv. Détails qui le concernent, V, 320, 338.

LAVAISSE, avocat de Toulouse, V, 310. Sa fille épouse La Beaumelle, XII, 204, 618. Lettre que lui écrit Voltaire, 311.

LAVAISSE (Gobert), fils du précédent. Impliqué dans le procès de Calas, V, 310 et suiv., 324. Auteur d'un mémoire en faveur de cette famille, XII, 231. Détails qui le concernent, 311 et suiv., 208, 219.

LAVAL (Marquis de). Sa conduite au combat de Lamesle, IV, 328. Blessé au siége de Namur, 327.

LAVAL-MONTMORENCI (Comte de). Sa mort, IV, 328.

LAVAL-MONTMORENCI (DE). Son voyage en Prusse (1776), X, 340, 365, 380 et suiv.

LAVALETTE (Cardinal de), prélat guerrier, IV, 234.

LAVALETTE (Jean de), grand maître de l'ordre de Malte, III, 578.

LAVALETTE (Le duc de), Accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé au siége de Fontarabie, IV, 238.

LAVALETTE, jésuite. Supérieur des missions à la Martinique, IV, 770. Sa banqueroute et son procès, *ibid.*, 417; VIII, 428, 600, 668 et suiv.

LA VALLIÈRE (Mademoiselle de), maîtresse de Louis XIV, IV, 192. Sa conversion, 197. Ses enfants, 2.

LA VALLIÈRE (Duc de), grand fauconnier de France. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Sophonisbe*, II, 120. Fait une *Histoire du théâtre*, XII, 62, 220 et suiv. Son éloge, 200 Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 642 701; IX, 218; XI, 718; XII, 19, 620.

LA VALLIÈRE (Duchesse de). Vers que lui adresse Voltaire, II, 776, 778. Citée, XI, 270.

LA VAQUERIE (Jean de), premier président du parlement (1484), IV, 624; VIII, 111.

LAVARDIN (Marquis de), victime de la Saint-Barthélemy, II, 294.

LAVARDIN (Marquis de), ambassadeur à Rome. Brave l'autorité du pape Innocent XI, IV, 127.

LAVARDIN, évêque du Mans. Traits singuliers de son caractère, VI, 178; VIII, 102.

LA VARENNE, gouverneur du château de la Flèche sous Henri IV. Contribue au rappel des jésuites, IV, 722.

LAVAU (L'abbé de). Est l'auteur du fameux sonnet attribué à Desbarreaux, IV, 88; VI, 220; XII, 602.

LA VAUGUYON. Sa conduite à Fontenoy, II, 496.

LAVAUR, jésuite. Supérieur des missions

dans l'Inde, IV, 704, 800 et suiv. Sa conduite envers Lally-Tollendal, *ibid.*. 4-2, 803. Avait été secrétaire d'ambassade en Hollande, X, 286.

Laverdy (de), contrôleur général des finances, X, 666. Son avénement au ministère XII, 630, 634, 644, 655. Son édit concernant la police municipale, 800. Éloge de son administration, 700, 900.

La Verpillière (de), prévôt des maréchaux à Lyon. Refuse de faire jouer la tragédie des *Guèbres*, XII, 1000 et suiv.

La Vieuville (Charles, duc de), surintendant des finances sous Louis XIII, III, 800, 804. Créé duc et pair par Louis XIV, IV, 11.

Laville (L'abbé), ministre de Louis XIV à La Haye, IV, 198, 200.

Laville, jésuite. Secrétaire d'ambassade en Hollande, puis premier commis des affaires étrangères, X, 184.

La Virotte (de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 647.

La Visclède (de), secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. Auteur d'une Ode *sur la mort* que La Beaumelle s'attribue, VIII, 184. Voltaire écrit sous son nom *Les filles de Minos*, II, 709, et une lettre sur La Fontaine, IX, 288 et suiv.

Lavoute. Voyez Jabineau (de).

La Vrillière (Louis Phelypeaux, marquis de), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 12.

La Vrillière (Le duc de), ministre d'État. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 90. Blessé à la chasse, X, 635.

La Vrillière (Le marquis de). Certifie que Voltaire n'est pas l'auteur de la pièce de vers intitulée : *J'ai vu*, I, 64. Fait construire la place des Victoires, V, 380. Sa mort, XI, 46.

La Vrillière (Mademoiselle de). Vers qui lui sont adressés, II, 700. Sa visite au château de Sulli, où était Voltaire, XI, 12.

Laus de Boissy. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 64, 198, 291, 388, 412.

Law ou Lass. Histoire de son système, IV, 731. Est fait contrôleur général, 784. Occasionne une sédition dans Paris, 788. Sa fuite, *ibid.* Réflexions sur son système, 814; V, 365 et suiv.; VIII, 184; IX, 126; X, 96; XI, 19. Ses projets de colonisation à la Louisiane, III, 449.

Law, major, neveu du précédent, IV, 777, 791.

Lawfeld ou *Lawfeld* (*Bataille de*), IV, 378 et suiv. Poëme sur cette victoire, II, 638 et suiv. Vers sur le village de ce nom, 784.

Le la les. Remarques grammaticales sur l'emploi de ces articles, XIII, 222.

Le Bailly, gentilhomme ordinaire du roi, XI, 805, 807, 608.

Le Battheux (l'abbé). Chargé de l'éloge de l'abbé d'Olivet, X, 667.

Le Bas, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 277.

Le Beau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*, VII, 180; VIII, 84; X, 636, 700.

Le Bègue de Villaines, gentilhomme français. Prend Don Pèdre le Cruel, III, 967.

Lebrun (L'abbé). Notice, IV, 40.

Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, II 816; XI, 29.

Le Blanc (L'abbé), concurrent de Diderot à l'Académie, X, 630. Est élu. XI, 633. Remarques sur ses tragédies, X, 707, 708; XI, 161, 167, 193, 201, 255; XIII, 131 et suiv. Cité, XI, 122 220. Lettre que lui écrit Voltaire, 1193

Leboasu (P. René), le supérieur de Sainte-Geneviève. IV, 40; VI, 630.

Le Boutbillier (Claude), surintendant des finances, IV, 10.

Le Boutbillier de Chavigny (Léon), fils du précédent, ministre de la guerre, IV, 12.

Le Breton, imprimeur, II, 281.

Lebrun (Charles), peintre, IV, 61. Son éloge, I, 78, 111; II, 845.

Le Brun, auteur de l'opéra *d'Hippocrate amoureux*, et de la pièce de vers intitulée *les J'ai vu*, I, 61.

Lebrun, de l'Oratoire, IV, 40; VII, 880; VIII, 640.

Le Brun. Injustement condamné à la torture, V, 440.

Lebrun, rédacteur de la *Renommée littéraire*, écrit périodique, II, 281. Auteur d'une ode sur mademoiselle Corneille, 630; X, 268, 804 et suiv.; XII, 168 et suiv., 172, 179. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 136, 142, 147, 168, 175, 178, 181, 185, 194, 202, 217.

Le Camus (Cardinal), XII, 678.

Le Camus, évêque de Belley, VII, 130; VIII, 170, 177.

Le Camus, premier président de la cour des aides, VIII, 220.

Le Cat, de l'Académie de Rouen, VII, 281; IX, 117.

Le Chiniac. Voyez Chiniac-Lamaignon-Duclaux.

Leclerc (Jean), chancelier de Charles-VI, IV, 672.

Leclerc (Jean), cardeur de laine, caviniste. Son supplice, III, 604; VI, 272.

Leclerc (Sébastien), graveur, IV, 62.

Leclerc (Jean), écrivain, IV, 40. Jugé par Voltaire, V, 200. Cité, VI, 238, 280, 208; VII, 279, 635; VIII, 602, 643.

Leclerc, physicien. Cité, V, 702.

Leclerc, auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme*. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 278.

Leclerc, libraire à Nancy. Mis à la Bastille, XII, 743, 748, 767,

Leclerc de Montmorency, avocat au parlement de Paris. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1081; XIII, 66.

L'Écluse, jésuite. Falsifia les *Mémoires de Sully*, IV, 730.

L'Écluse, comédien, puis chirurgien, XII, 72, 168, 172 et suiv., 182, 184.

L'Église, pseudonyme de Voltaire, VIII, 612.

Lecoigneux, président au parlement de Paris, père de Bachaumont, II, 742.

Lecointe (Charles), de l'Oratoire, IV, 40.

Lecomte (Le P.), missionnaire en Chine, IV, 223.

Lecomte, lieutenant criminel, IV, 20.

Lecoq (M.), XI, 411.

Lecouvreur (Adrienne), actrice, I, 40. Épître qui lui est adressée, II, 602. Vers à sa louange, 477, 788, 781, 771. Dans quels termes en parle Voltaire, IX, 23; X, 97; XI, 27, 643. Ses succès à Fontainebleau, 41, 42. Sa mort, 61, 62. Ses funérailles, I, 224, 228; XII, 231, 612. Pourquoi fut excommuniée, VI, 620.

Lecouvreur (Mademoiselle Daudet), fille de la précédente. Visite Voltaire à Strasbourg, XI, 681, 686. Démarches qu'il fait dans ses intérêts, XIII, 81 et suiv.

Leczinska. Voyez Marie Leczinska.

Leczinski. Voyez Stanislas Leczinski.

Ledain (Étienne), avocat, II, 728; VIII, 647; XII, 201 et suiv. 219.

Ledet et compagnie, libraires à Amsterdam. Éditeurs des œuvres de Voltaire, XI, 220. Lettre qui leur est adressée. 274.

Le Duchat, commentateur de Rabelais, VI, 630.

Lee, auteur anglais. Composa une tragédie de *Brutus*, I, 147.

Lefebvre ou Lefèvre, poëte. Aimé de Voltaire, XI, 118, 168, 184. Vers et lettre qui lui sont adressés, II, 760; IX, 184.

Lefèvre, doyen de la faculté de théologie de Paris, I, 304.

Lefèvre (Tannegui), écrivain, père de madame Dacier, IV, 40.

Lefèvre (Abbé). Voyez Dacier.

Lefèvre de Chanterreau, écrivain, IV, 21.

Lefèvre d'Ormesson, avocat général, IX, 318 Persécute les gens de lettres, XI, 625.

Lefèvre d'Orval, conseiller de Douai, IV, 180.

Lefort, Genevois. Conseiller intime de Pierre le Grand et son favori, IV, 448, 660. Son histoire, 170 et suiv., 874. Sa mort, 870.

Lefort (Marc), fils du précédent. Voltaire sollicite en sa faveur le consulat de Marseille, X, 478.

Lefranc de Pompignan (Simon), de l'Académie française. D'abord avocat général de la cour des aides à Montauban, XI, 200. Sa disgrâce, 201. Lettres élogieuses que lui écrit Voltaire, 220, 241 et suiv. Jugé par Voltaire, I, 34; II, 722, 726. Sa tragédie de *Didon*, 722; VIII, 226, 616, 630; XI, 148, 176; XII, 168, 140. Sa *Zoraïde*, II, 720; XI, 170 et suiv. Devient l'ennemi de Voltaire, I, 34. Sa réception à l'Académie, VIII, 612. Son discours, IX, 214; XII, 413. Son mémoire au roi, II, 728; VIII, 617; IX, 214; X, 226 et suiv. Satires dirigées contre lui, II, 726 et suiv.; VIII, 612 et suiv., 649, 816. *Relation de son voyage depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau*, *ibid.* *Lettre de M. de l'Écluse*, 613 et suiv. *Lettre de Paris*, 619. *La prière universelle traduite de l'anglais de M. Pope*, critique de la *Prière du Deiste*, 622 et suiv. Retracte cet écrit, 623 et suiv. Lettre satirique écrite contre lui, IX, 214. Compose un sermon, *ibid.*, XII, 228. Belle strophe de lui attribuée à J.-B. Rousseau et anecdote à ce sujet, IX, 221. Son *Éloge historique du duc de Bourgogne*, X, 276; XII, 228. Ses prétentions à la place d'historiographe des enfants de France, *ibid.* et suiv., 230. Remarques sur sa traduction des *Géorgiques*, 622. Son *Jonas*, XI, 248. Ses *poésies sacrées*, XII, 22. Traits et sarcasmes contre lui, VIII, 601; IX, 215; X, 618 et suiv., 720 et suiv.; XII, 20 et suiv., 71 et suiv., 80 et suiv., 120, 130, 136, 139, 147, 163, 187, 200, 271, 276, 278, 280, 463, 602.

Lefranc de Pompignan (Jean-George), évêque du Puy en Velay, frère du précédent. Adresse aux habitants de ce pays une *Instruction pastorale* contre les philosophes, III, 108; V, 203; VIII, 220, 625 et suiv. *Lettres d'un quaker* qui lui sont adressées à ce sujet, *ibid.* *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Aletopolis*, qui y répond, 630; X, 602, 718 et suiv.; XII, 425, 430, 434, 916. Chansons contre lui, II, 791, 793; XII, 430. Nommé archevêque de Vienne, 625. Auteur d'un ouvrage intitulé : *Réconciliation de la dévotion avec l'esprit*, *ibid.*, X, 523; XII, 22. Ses *Questions sur l'incrédulité*, VIII, 600; X, 522. Lettre que lui adresse d'Alembert, 605, 606. Refuse de faire l'oraison funèbre de madame la Dauphine, 620. Cité, VII, 625; VIII, 263; XII, 20, 80, 300.

Legats à latere. Leur mission, III, 625.

Légende dorée (*La*). Critique de cet ouvrage, VII, 440.

Légendes. Que les légendes n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne, III, 104 et suiv. Légendes du moyen âge, II, 219. Du danger des fausses légendes, V, 227. Critique des légendaires, VIII, 20 et suiv.

Legendre (Louis). Notice sur cet écrivain, IV, 40.

Le Gentil. Ses recherches sur l'astronomie des anciens, IV, 209. Son *Voyage dans les mers des Indes*, III, 602; IV, 102, 722. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 305.

Légier (L'abbé). Vers qu'il adresse à Voltaire, XI, 227.

Légion thébaine. Son histoire est une fable, II, 282; III, 104; V, 162, 227.

Législateurs. Sur ceux qui ont parlé au nom des dieux, III, 71.

Législation. Écrits divers publiés par Voltaire sur ce sujet, V, 246 à 662. Entretien philosophique sur la meilleure législation, IV, 702. Observation sur la législation criminelle, XII, 622.

Le Goux de Gerland, bailli de la noblesse de Bourgogne à Dijon. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 72.

Le Gouz, pseudonyme de Voltaire, XII, 220, 230, 234.

Legrand, fabricier dieppois, VII, 622.

Legrand (Joachim). Notice sur cet écrivain, IV, 40.

Legrand, comédien et auteur dramatique. XI, 41, 45, 92.

Legris. Son duel ordonné par le parlement III, 221, 601.

Legros (Pierre), sculpteur, IV, 62.

Legros (L'abbé), docteur de Sorbonne, IX, 316.

Legros de Bozel. Voyez Bozel.

Leibnitz. Notice historique sur ce savant, II, 242. Son système sur l'âme, 725; V, 604; VIII, 268 et suiv. Son système des *monades*, II, 746; V, 622, 623, 721, 806, 812; VI, 24, 128; VIII, 104, 622; IX, 120. Sa *Théodicée*, V, 722. Inintelligible, VIII, 228. Son système sur la formation de la terre, VI, 722. Sur la religion naturelle, V, 661. Sur le mouvement, 622. Sur le calcul différentiel et intégral, VII, 720. Sur les forces vives, VIII, 22. Critique de son har-

monie prétablie, 410. Son système sur la liberté (métaphysique), X, 88 et suiv. *Examen* de ses idées par madame Duchatelet, V, 727 et suiv.; XI, 201 et suiv. Son éloge, IV, 200; V, 684 et suiv. Sa philosophie, VIII, 200. Hardie, mais hypothétique, 209. En quoi s'est montré chrétien, X, 670. Fut soupçonné d'irréligion, VI, 208. Ce qu'en dit Fontenelle, X, 31. Cité, 72; XI, 182, 288; XIII, 160. Vers pour son portrait, II, 774.

LEICESTER (Comte de), favori d'Élisabeth, III, 472.

LEIDE (Le marquis de). Son ingratitude envers Philippe V, et son repentir, IV, 212.

LEJAI, premier président du parlement sous Louis XIII, IV, 737, 738.

LEJAY (Le P.), jésuite. Professeur de Voltaire, I, 2. Auteur d'une ode latine sur sainte Geneviève, II, 231.

LEJAY, libraire à Lyon. Publie une édition de la *Henriade*, II, 201.

LEJEUNE DE LACROIX. Voy. LACROIX.

LEKAIN, acteur, II, 20. Vers qui lui sont adressés, 208; X, 322. Ses divers rôles, IX, 68; XI, 782; XII, 72, 272, 720. Son voyage à Berlin, X, 322, 200. A Genève, 720; XIII, 102 et suiv. Son séjour aux *Délices*, XI, 781. Et à Ferney, XII, 204, 220; XIII, 270, 272. Cité, XI, 811, 836; XII, 110, 127, 196, 203; XIII, 227, 209, 284. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1031; XIII, 444.

LE LABOUREUR (Jean), aumônier de Louis XIV, IV, 40.

LE LABOUREUR, frère du précédent. Auteur d'un poème de Charlemagne, IV, 46.

LELIÈVRE, médecin, VIII, 48.

LÉLIO, auteur d'une chanson contre Manpertuis, XI, 109, 202, 272.

Lelex, pays du Jura. Démarche de Voltaire en faveur de ses habitants, XIII, 222.

LE LONG (Jacques), oratorien, IV, 41; V, 207.

LEMAIRE, jésuite. Lettre qu'il fait écrire par l'évêque de Marseille à M. de Machault, IV, 427.

LEMAITRE, avocat du roi au parlement, III, 210.

LEMAITRE, avocat. Critique de ses plaidoyers, VIII, 647.

LEMAURE (Mademoiselle), actrice, XI, 208, 207.

LÉMERY (Nicolas), chimiste, IV, 41; V, 202, 229; XI, 230, 242.

LEMIÈRE, de l'Académie française, X, 701. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 24, 220. Remarques sur ses tragédies d'*Hypermnestre*, 144; de *Térée*, 121; et de *Guillaume Tell*, 714, 724, 730 et suiv., 220.

LEMOINE (Le cardinal). Met la France en interdit (1303), III, 232.

LEMOINE (Pierre), jésuite. Auteur de la *Louisiade*, et de *La dévotion aisée*, II, 230; 44; VIII, 608; XI, 514.

LEMOINE, peintre, I, 112, 228; IV, 68; VII, 228.

LEMOINE, statuaire, VIII, 601.

LEMONNIER. Mesure à Tornéa un degré du méridien, II, 222. Son livre des *Institutions astronomiques*, VII, 220; VIII, 242; IX, 202.

LENAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien). Notice sur cet écrivain, IV, 41. Attaque les liturgies attribuées à saint Jacques et à saint Pierre, VII, 136. Cité, VIII, 68, 512.

LENCLOS. Voyez NINON DE LENCLOS.

LENET (Pierre). Notice sur cet écrivain, XIV; IV, 72. Ses mémoires sur la Fronde, *ibid.*, 82. Cité, 727.

LENFANT (Jacques). Notice sur cet écrivain, IV, 41. Cité. VIII, 648.

LENGLET-DUFRESNOY (L'abbé). auteur d'une *Chronologie universelle*, V, 674; VII, 242, 422. Son *Histoire des apparitions et des visions*, 180; VIII, 627. Est mis à la Bastille, XI, 227, 453. Réfutation de ses assertions contre M. de Chauvelin, 477. Traduit l'épître dédicatoire de la *Henriade* à la reine d'Angleterre, écrite en anglais, II, 272. Cité, VI, 200.

LENDRAIN, comédien, X, 200.

LENONCOURT (Cardinal de). Se prononce contre la bulle d'excommunication de Henri IV, IV, 718.

LENORMANT, évêque d'Évreux, XI, 7, 8.

LENORMAND, avocat, XI, 20

LE NOSTRE, architecte décorateur de jardins, IV, 66. Cité, X, 618.

LENOX (Comte de), Élu régent d'Écosse, III, 491.

Lens (*Bataille de*), IV, 74.

LÉON (*l'Isaurien*), empereur d'Orient. Iconoclaste, III, 116. Sa mort, 146.

LÉON (*l'Arménien*), empereur d'Orient. Meurt assassiné, III, 146.

LÉON (*le Philosophe*), empereur d'Orient. Son mariage, III, 146.

LÉON Ier, pape, appelé aussi saint Léon. Son entrevue avec Attila, III, 110. Accuse les manichéens, VIII, 212 et suiv. Sa loi concernant les religieuses, III, 411.

LÉON III, pape, III, 612. Lettre que lui écrit Charlemagne, 230. Le proclame empereur d'occident, 130. Fable relative à son avénement au trône pontifical, V, 27, 200.

LÉON IV, pape I, 746. Sauve Rome des musulmans, III, 143, 634. Notice historique qui le concerne, 612.

LÉON V, pape, III, 612.

LÉON VI, pape, III, 612.

LÉON VII, pape, III, 613.

LÉON VIII, pape, III, 130, 612, 647.

LÉON IX (Brunon), pape, III, 614, 622. Résiste en vain aux Normands, 164; V, 200.

LÉON X, pape, arrière-petit-fils de Côme de Médicis. Son histoire, 243, 280, 281, 282, 283, 402, 404, 619, 720, 730, 742. Établit un tarif des péchés, VII, 218, 221; VIII, 243. Sa mort, III, 270, 742. Avait 12,000 Suisses à son service, 743. Son goût pour l'art dramatique et sa tolérance envers les comédiens, VI, 220; VIII, 140. Cité, V, 214; VI, 223; VII, 246; VIII, 228, 263, 280, 286; XI, 242.

LÉON XI, pape, III, 617 (note).

LÉONARD (Le P.), cordelier. Défend Metz contre Charles-Quint, III, 742.

LÉONCE, empereur d'Orient, III, 146.

LÉONTIUS, évêque de Tripoli. Son impertinence envers l'impératrice Eudoxie, VII, 720. Cité, VI, 422, 420.

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne, fils de Ferdinand III. Sa naissance. Ses femmes, ses enfants, III, 617. Élu roi de Hongrie et de Bohême, 704 et suiv.; IV, 92. Son avénement à l'empire, III, 705; IV, 4. Principaux événements de son règne, III, 693, 702 à 800 et suiv.; IV, 92, 200, 112, 182, 188, 220, 280 et suiv., 287, 290 et suiv., 267, 287. Sa mort, III, 617, 706.

LÉOPOLD, duc d'Autriche. Ses querelles avec Richard Cœur de Lion, III, 674. Le fait arrêter lors de son retour de la croisade, 672; IV, 187, 210.

LÉOPOLD, duc d'Autriche. Entreprend de venger ses frères Henri et Frédéric, prisonniers de l'empereur Louis de Bavière, III, 800, 700.

LÉOPOLD, duc d'Autriche. Attaque les Suisses à Morgarten. Sa mort, III, 718.

LÉOPOLD, archiduc. Chef de la ligue catholique d'Allemagne, III, 844. Ses défaites, 774, 780.

LÉOPOLD, grand duc de Lorraine. Régiment qu'il établit sur les couvents, VIII, 497. Son éloge, IV, 142. Vers qui lui sont adressés, II, 761.

LÉOPOLD (Guillaume), archiduc d'Autriche, IV, 2.

LÉOPOLD, archevêque de Varsovie. Sacre Stanislas Leczinski et sa femme, IV, 471.

Léopold ou *Léopol*, capitale du grand palatinat de Russie. Ses richesses, IV, 402. Prise par Charles XII, *ibid.*; et reprise par Pierre le Grand, 477.

Lépante (*Bataille de*), III, 600.

LEPELLETIER (Claude), contrôleur général des finances, IV, 12, 230.

LEPELLETIER (Jean), marchand de Rouen. Sa dissertation sur la construction d'une arche comme celle de Noé, VI, 242; VIII, 600, 726; VIII, 627.

LEPELLETIER SAINT-FARGEAU, avocat général au parlement, IV, 770.

LEPELLETIER DE MORFONTAINE. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 220.

LÉPIDE, triumvir, II, 22, 20.

LÉPINE, horloger du roi, 202. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 272.

Lèpre et *Vérole*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 20. De la lèpre chez les Juifs, VI, 270. Au temps de Charlemagne, III, 120. Et à l'époque des croisades, 122.

LEPRIEUR. Sa bévue sur les marées, VII, 200. Cité, 240.

LEQUIEN (Michel), dominicain, IV, 44.

LERATZ DE LANTERNÈRE, homme de lettres, XI, 222.

LERBRE. Écrit une lettre en vers à Voltaire, XI, 232.

LE RICHE, directeur des domaines à Besançon, XII, 202. Lettres que lui écrit Voltaire, 1031; XIII, 7.

Lérida. Siége de cette ville par le duc d'Enghien (1647), IV, 74. Prise par le duc d'Orléans, depuis régent, 127.

LERMA (SANDOVAL, duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, III. 202. Reçoit Louis XIV à Bruxelles, 281. Impertinence du jésuite Nitard envers lui, 222. Son nom primitif, 200. Ridiculement soupçonné du meurtre de Henri IV, V, 94; VII, 62.

LEROI (Jean), assassin. Jugé et condamné par Henri IV, III, 201.

LEROI, horloger, IV, 422.

LEROI, curé de Saint-Herbland. Prêche à Saint-Eustache contre les philosophes, X, 222, 222 et suiv.

LEROUGE (L'abbé), docteur de Sorbonne. Dénonce la thèse de l'abbé de Prades, IX, 212, 216 et suiv.

LEROUGE (Claudine), de Lyon. Sujet d'un procès criminel pour viol et assassinat, V, 440; VI, 206. Lettres concernant ce procès, XIII, 102, 164.

LEROY (Pierre), l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, IX, 124.

LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE. Voyez LA SAUVAGÈRE.

LERVÈCHE. Écrit contre la mémoire de Seurin, XII, 7.

LESAGE, prêtre. Brûlé comme sorcier en 1630, IV, 201. Accusé d'avoir vendu du poison appelé alors *poudre de la succession*, *ibid.* Crime dont il accuse le maréchal de Luxembourg, 202.

LESAGE, auteur de *Gil-Blas*, IV, 61.

LESCARO, doge de Gênes. Se soumet à Louis XIV, IV, 126.

L'ESCARBOTIER. Voyez ESCARBOTIER.

LESCOT (Pierre), abbé de Clagny. Dessine la fontaine des Innocents, II, 242.

LESDIGUIÈRES (Le maréchal duc de), surnommé *l'Heureux*, II, 228. Lève une armée à ses frais contre les Espagnols, III, 222. Bat le duc de Savoie, 202. Refuse de se mettre à la tête des réformés, 222; IV, 227. Reçoit l'épée de connétable, III, 262, 222.

LESDIGUIÈRES (Madame de), maîtresse de l'archevêque de Paris, XII, 1016.

LESEUR (Le P.). Commente Newton, X, 722.

LESLEY, jésuite écossais. Son éloge, XII, 222.

Lesno ou *Lemos* (*Bataille de*). Gagnée par Pierre le Grand contre Charles XII, IV, 424 et suiv., 222.

L'ESPINASSE (Mademoiselle de). Ses liaisons avec d'Alembert, X, 232, 742, 742. Sa mort, 742, 748.

LESTANDOUX (DE), auteur du *Tuteur dupé*, comédie, XII, 220.

LESTANDURE (DE), chef d'escadre, IV, 222.

L'ESTOC, chirurgien, IX, 222.

L'ESTOILE (DE). Ses mémoires cités, II, 220; V, 174, 178; VIII, 177.

L'ESTOILE, fils du précédent, auteur dramatique, IX, 242, 282. Son mauvais goût, VII, 646.

LESUEUR (Eustache), peintre, IV, 61; II, 242.

LE TELLIER (Michel), chancelier de France sous Louis XIV, IV, 20. Et contrôleur général des finances, 12. Persécute les réformés, 222 et suiv. Auteur de la Révocation de l'Édit de Nantes, 281; IX, 182. Son oraison funèbre par Bossuet, IV, 12, 201. Cité, IX, 222.

LE TELLIER (François-Michel, marquis de LOUVOIS). Voyez LOUVOIS.

LE TELLIER (Louis François-Marie, marquis de BARBEZIEUX). Voyez BARBEZIEUX.

LE TELLIER, jésuite, confesseur de Louis XIV, II, 204. Son caractère odieux, IV, 272, 417; VII, 430; VIII, 185. L'un des auteurs de la bulle *Unigenitus*, IV, 272; VI, 222; VII, 202, 442; VIII, 610, 640. Persécute Fontenelle, IV, 21. Et le cardinal de Noailles, 274. A perdu les jésuites, 417. Son exil, IV, 274. Cité, VIII, 490, 620, 660, 699; XII, 914. *Lettre qui lui est*

écrite par un bénédictin le 8 *mai* 1714, V, 245.

LE THIBOIS, avocat. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 245.

LE TOURNEUR, auteur d'une traduction de *Shakespeare*, IX, 220 et suiv. Cité, XIII, 388 et suiv. Lettre qui lui est adressée, XII, 245.

LE TOURNEUX (Nicolas), auteur de *l'Année chrétienne*, IV, 41 ; X, 747.

Lettres (Belles-Lettres). Art. du *Dict. phil.*, VII, 634 ; VIII, 11. Seigneurs anglais qui les cultivent, V, 36. Consideration qu'on doit aux gens de lettres, 42. Femmes de lettres célèbres, II, 240. Passage de Cicéron sur les avantages des lettres, *ibid.* Du style des lettres familières, IX, 189.

Lettres de Voltaire qui ne font pas partie de la correspondance générale.

Lettre de consolation à M*** de N., IX, 176. — En 1727, à M*** sur les Anglais, 177 et suiv. — En 1731, aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, 180 et suiv. — En 1732, à M. Lefèvre sur les inconvénients attachés à la littérature, 184 et suiv. — En 1732, à un premier commis sur les arts et la littérature, 185 et suiv. — Au P. Tournemine, jésuite, sur quelques questions de métaphysique, 186, 188. Au même, réponse à une lettre qu'il avait publiée dans le journal de Trévoux, 190. — En 1734, à M. de Formont sur la matérialité de l'âme, 198 et suiv. — Aux auteurs de la *Bibliothèque française* sur J.-B. Rousseau, 210 à 214. — En 1736, à M. Thiriot sur l'ouvrage de M. Meion et sur celui de M. Dutot, V, 202. — En 1738, à M. de Maupertuis sur les Éléments de la philosophie de Newton, 720 et suiv. A M*** sur diverses questions de physique, 760 et suiv. — En 1740, à M. le maréchal de Schullenbourg concernant l'histoire de Charles XII, IV, 434. — En 1744, à M. Norberg sur le même sujet, IV, 438. — En 1746, au P. de La Tour sur Benoît XIV et les jésuites, IX, 136 et suiv. — En 1751, à M*** sur mademoiselle de Lenclos, etc., 272 et suiv. — En 1752, à un membre de l'Académie de Berlin sur diverses anecdotes en littérature, 280 et suiv. Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris concernant Maupertuis, 302. A M. Kœnig, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange, concernant le *Siècle de Louis XIV* et Maupertuis, 306 et suiv. Sur l'existence de Dieu, 308 et suiv. A M. Martin Kahle, professeur et doyen des philosophes de Gottingen, sur des questions métaphysiques, 320. — En 1752, à M. de ***, professeur en histoire, 310. — En 1750, aux auteurs du *Journal encyclopédique* concernant les jésuites du Paraguay et le roman de *Candide*, 312. — En 1761, à M. le duc de La Vallière, grand fauconnier de France, sur Urceus Codrus, 218 et suiv. A M. l'abbé d'Olivet, chancelier de l'Académie française, sur Corneille, 219 et suiv. A l'auteur du *Mercure* concernant une contrefaçon de *Zulime*, 218. — En 1762, à M. Damilaville sur plusieurs anecdotes, VII, 96 et suiv. — En 1764, aux auteurs de la *Gazette littéraire* sur l'*Essai sur la critique*, de M. Home, IX, 263 et suiv. — Sur M. Hooke et l'*Histoire romaine*, 228. — Autre sur Pétrarque, 227. — Autre sur la Suède, 228. — Autre sur l'anglomanie, 229. — Autre sur la mort d'Algarotti, 244. — Sur les songes, VIII, 228. — En 1762, à M. Damilaville sur les Calas et les Sirven, V, 272. — A M. le marquis d'Argens sur le même sujet, 228 et suiv. — A M. Elie de Beaumont, avocat au parlement, sur le même sujet, 298. — En 1767, à M. l'abbé d'Olivet, sur la nouvelle édition de la *Prosodie*, IX, 288 et suiv. — En 1768, au gazetier d'Avignon, 287. — En 1769, à M. Dupont de Nemours sur les *Saisons* de Saint-Lambert, 319 et suiv. — En 1771, sur les Dictionnaires satiriques, 274 et suiv. — En 1772, réponse à un écrit anonyme, 277 et suiv. — A M. de Laharpe sur quelques sujets de poésie et de littérature, 290 ; autre, 291 et suiv. — A un académicien sur Clément, écrivain, et sa fable du *Rossignol et le Geai*, 276 et suiv. — A Beccaria sur le procès de M. de Morangiès, V, 298 et suiv. — En 1772, à MM. de la noblesse du Gevaudan concernant ce même procès, 632, 640, 644, 646. — Sur la prétendue comète annoncée par Lalande pour 1773, IX, 291 et suiv. — En 1774, à M. du M***, membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes, 270 et suiv. — A M***, qui lui avait adressé un ouvrage de métaphysique, 271 et suiv. — A un académicien de ses amis concernant Chapelle, Ninon et M. de Schouvalof, 283. — A M. Rosset, maître des comptes, auteur d'un *Poëme sur l'agriculture*, 267 et suiv. — En 1775, à M*** sur les anecdotes ou contes historiques, 286 et suiv. — A M. le comte de Tressan, lieutenant général des armées du roi, sur l'épître d'un prétendu chevalier de Morton, 294 et suiv. — A MM. les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des Romans* sur les romans anciens et modernes, 296. — En 1776, à M*** sur les prétendues lettres du pape Ganganelli (Clément XIV), 267 et suiv. — *A l'Académie française* contre Shakespeare et Letourneur, 299 à 307. — Lettres sur *Œdipe*, I, 23 et suiv. Sur l'*Œdipe* de Sophocle, 64. Sur l'*Œdipe* de Corneille, 69. Sur l'*Œdipe* de Voltaire, 72 et suiv. Sur les autres auteurs qui ont traité ce sujet, 76 et suiv. Sur Corneille, IX, 326, 327.

(*Écrits divers de Voltaire présentés sous forme de lettres.*)

Lettre écrite depuis l'impression des Doutes, concernant les Testaments politiques, V, 311 et suiv. — D'un écclesiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris, 237. — De milord Bolingbroke à milord Cornsbury concernant Grotius et Pascal, VI, 311 et suiv. — De milord Cornsbury à milord Bolingbroke sur la religion chrétienne, 216 et suiv. — A S. A. monseigneur le prince de Brunswick sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, 228 à 230. — D'un ouvrier de Lyon à messeigneurs de la commission établie à Paris pour la réformation des ordres religieux (1768), VII, 279 et suiv. — De Charles Gouju à ses frères sur les jésuites, VIII, 600. — De M. de L'Écluse, chirurgien dentiste, seigneur de Tilloy, près de Montargis, à M. son curé, contre Lefranc de Pompignan, 618. — Lettre de Paris, du 20 février 1762, contre le même, 619. — D'un quaker à Jean-George Lefranc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc., 622. — Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Auch J. F. de Montillet, 631, 632. — Du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Lefranc de Pompignan, XI, 314. — De l'archevêque de Canturbéry à l'archevêque de Paris, 623, 624. — Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV évêque de Senez, VIII, 627. — De M. Cubstorf, pasteur de Helmstadt, à M. Kirkef, pasteur de Laurtrop, IX, 313. — Lettre écrite sous le nom de M. Formey, 231 et suiv. — Écrite sous le nom de M. Cloopère à M. Eratou, 232 et suiv. — Écrite de Munich aux auteurs de la *Gazette littéraire* sur la bataille d'Azincourt et sur la Pucelle d'Orléans, 249 et suiv. — De J.-J. Rousseau à son libraire de Paris, 253 et suiv. — Lettre curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville, 255 et suiv. — Sur les panégyriques, 261 et suiv. — D'un avocat de Besançon au nommé nonotte, exjésuite, 262 et suiv. — D'un parent de M. de Voltaire à l'évêque d'Annecy, 267 et suiv. — Lettre écrite sous le nom de M. de Morza à M***, 263 et suiv. — Lettre écrite sous le nom de M. de La Visclède, à M. le secrétaire de l'Académie de Pau (sur La Fontaine), 228. — Du révérend père Polycarpe, prieur des Bernardins de Chésery, à M. l'avocat général Séguier, 307 et suiv. — D'un bénédictin de Franche-Comté au président Séguier, 310.

Lettres anglaises, lettres sur les Anglais, ou *lettres philosophiques*, V, 8 et suiv. Voltaire, persécuté pour cet ouvrage, I, 12 et suiv.; XI, 112 et suiv., 121, 126, 129 et suiv. L'ouvrage est condamné, 127, 130 et suiv. Madame de Richelieu cherche à arrêter les persécutions, 142, 146 et suiv., 154. Critique de ces lettres par un ignorant, 168, 170. Détails concernant ces *Lettres*, 200 et suiv., 274 et suiv., 338, 496 ; XII, 334 et suiv. Voir *Gouvernement*, art. du *Dict. phil.*, VII, 620.

Lettres d'Amabed, traduites par l'abbé Tamponet, etc., roman philosophique de Voltaire, VIII, 202. Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XII, 204.

Lettres de M. de Balzac à M. Corneille, sur *Cinna*, IX, 322.

Lettres chinoises, indiennes et tartares, ouvrage de Voltaire, V, 190 à 200.

Lettres édifiantes et curieuses, par le R. P. Patouillet. Citées, V, 220. Critique de ces lettres, XIII, 389, 390.

Lettres du pape Ganganelli (Clément XIV). Ne sont pas de lui, IX, 294, 297. Critique de ces lettres, *ibid.*, et suiv. ; XIII, 378.

Lettres des gens obscurs (*Epistolæ obscurorum virorum*). Notice sur ce recueil, VI, 240. Son éloge, XII, 25.

Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement. Remarques sur cet ouvrage, XII, 422.

Lettres ingénieuses et galantes, faussement attribuées à Voltaire, IX, 297.

Lettres juives, par le marquis d'Argens. Éloge qu'en fait Voltaire, XI, 230, 232, 241. Brûlées à Colmar en place publique, 677 ; XII, 112.

Lettres de madame de Maintenon, publiées par La Beaumelle, XI, 236 et suiv., 241 et suiv., 242. Comparées à celles de madame de Sévigné, IV, 42.

Lettres de madame de Pompadour, XIII, 126, 135.

Lettres de mademoiselle Du Tron aux révérend père La Chaise. Citées, IX, 297.

Lettres de Memmius à Cicéron sur des questions de philosophie et de métaphysique, VI, 71 à 92. Ce qu'en dit l'auteur (Voltaire) dans sa correspondance, X, 245, 706 ; XIII, 149.

Lettres sur Mérope, du P. de Tournemine au P. Brumoy, I, 422. De M. de la Lindelle, 429 et suiv.

Lettres de milady Wortley Montague. (*Letters of the Right honourable lady Montague*) *écrites pendant ses voyages en Europe, en Asie, en Afrique*, etc., IX, 223. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 247, 417.

Lettres on Questions sur les miracles, VIII, 222.

Lettres de Mlnon de Lenclos. Recueil de mensonges, IX, 190, 207.

Lettres persanes, par Montesquieu. Notice et remarques sur cet ouvrage, IV, 64 ; IX, 160 ; XI, 110, 220. Sont une imitation du *Siamois et de l'Espion turc*, IV, 42. Présentent des contradictions sur l'histoire de Louis XIV, VII, 276.

Lettres philosophiques. Voyez *Lettres anglaises*.

Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme, par Toland. Remarques sur cet ouvrages, X, 227.

Lettres de Pilate à l'empereur Tibère, VI, 228 ; IX, 297.

Lettres provinciales de Pascal. Cet ouvrage forme définitivement notre langue, IV, 232. Ce qu'en dit Bossuet, *ibid.*, VIII, 222. Condamnées à être brûlées, IV, 220. Pourquoi ne peuvent être comparées aux *Philippiques* VIII, 642.

Lettres de quelques juifs portugais, allemands, etc. Voyez GUENÉE.

Lettres de la reine Christine. Observations sur cet ouvrage, V, 321 ; IX, 220, 222, 227 ; XII, 304, 306.

Lettres de Rousseau (*J.-B.*). Observation sur ce recueil, IX, 291.

Lettre du S. Royon, avocat au parlement de Bretagne, concernant Fréron, son beau-frère, VII, 92.

Lettres de M. de Scudéri à l'Académie française sur le *Cid*. Critique de cette lettre, IX, 271 et suiv.

Lettres secrètes attribuées à Voltaire et publiées en Hollande. Épigrammes à ce sujet, II, 294. Détails sur ces lettres, V, 220 ; XII, 220 et suiv., 222, 237, 243, 245, 247 et suiv. à 701.

Lettres toulousaines publiées à l'occasion du procès des Calas, XII, 272.

Lettres sur le vingtième. Cet ouvrage ridiculisé par Voltaire, VIII, 204.

LEUDOVALDE, évêque de Bayeux. Met l'interdit sur les églises de Rouen (1200), VIII, 202.

Leuse (*Bataille de*), IV, 126.

LEUWENHOECK, physicien. Cité sur la gé-

mération, V, 616; VI, 703; VIII, 366; IX, 231.

LEVASSEUR (Mademoiselle), IX, 226.

LEVASSEUR (Thérèse), gouvernante, puis femme de J.-J. Rousseau, II, 220.

LEVASSOR (Michel), oratorien. Notice, IV, 41. Son *Histoire de Louis XIII*, 344, 730; V, 300; XII, 281.

LEVAU (Louis), architecte, IV, 65.

LÈVE (Antoine de), général de Charles-Quint en Italie, III, 743, 746.

LEVENHAUPT, général de Charles XII, IV, 477, 480. Est défait à Lesnau, 484 et suiv. Poltava, 497. Se rend au prince Menzicoff avec son armée, *ibid.*, 498.

LEVENHAUPT (Le comte de), maréchal de camp au service de France. Lettres qui lui sont adressées, XII, 271; XIII, 163, 234, 278.

LE VERRIER, VIII, 291.

LEVESQUE DE BURIGNY. Voyez BURIGNY.

LEVESQUE DE CHAMPEAUX, XI, 36.

LEVESQUE DE POUILLI. Voyez POUILLI.

LÉVI (Barach), juif d'Haguenau. Son mariage et son procès avec sa femme, VIII, 47.

LEVI (Salomon), munitionnaire de l'armée impériale en Italie, etc. Mémoire qui le concerne, XI, 92.

LEVIER, libraire de La Haye. Édite la *Henriade*, XI, 26.

LÉVITE D'ÉPHRAÏM. Son histoire, VI, 402.

Lévitique (*Le*). Commentaires sur le livre VI, 578 et suiv.

Leyde. Defense de cette ville contre les Espagnols, III, 468.

LEYRIT (DUVAL DE), gouverneur de Pondichéry. Lettre que lui écrit Lally, IV, 406 et suiv.

LÉZEAU (Marquis de LAMOTTE), débiteur de Voltaire, XI, 33, 71, 96, 99, 106, 118, 139 et suiv., 176, 209, 224 et suiv.; XII, 65.

L'HOSPITAL (Michel DE), chancelier. Législateur et philosophe, III, 484. Notice sur sa famille, 488. Le pape Pie IV propose à Catherine de Médicis de le faire enfermer à la Bastille, 493. Son ordonnance de Moulins, IV, 708. Sa harangue au parlement de Bordeaux, 703. Ses efforts pour pacifier les esprits, 704. Son caractère, III, 494; IV, 704. Est accusé d'athéisme, VII, 209. Cité, III, 496; IV, 700; VIII, 114, 125; XI, 282. Sa *Vie*, XII, 463 et suiv.

L'HOSPITAL (Nicolas VITRI DE), capitaine des gardes sous Louis XIII. Tue le maréchal d'Ancre, III, 818; IV, 7, 733.

L'HOSPITAL, maréchal de France. Conseiller du duc d'Enghien dans sa première campagne, IV, 73.

L'HOSPITAL (François, marquis de). Notice, IV, 41.

L'HOSPITAL (Le marquis de), ambassadeur de France à Naples (1744), IV, 344.

L'HUILLIER, prévôt des marchands. Favorise l'entrée de Henri IV dans Paris, IV, 718.

LIBANIUS, stoïcien. Cité, VI, 308; VIII, 220.

Libelles. Article du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 12. Observations sur ce genre d'écrits, V, 438; VIII, 177 et suiv.; X, 84, 86.

LIBERQUIN, habile mécanicien. Ce qu'en dit Frédéric II, X, 138.

Liberté (Métaphysique), ou *libre arbitre*. *Discours* sur la liberté dans l'homme, II, 481. Définie par Locke, V, 838. Dissertation sur ce sujet, 678. De spontanéité, 679. D'indifférence, 680; VIII, 14, 130. Liberté de l'homme quant à l'exercice de sa volonté, VI, 18, 36, 670. Pouvoir libre de Dieu et de l'homme 751. *Liberté* ou *Franc-Arbitre*, articles du *Dictionnaire philosophique*, VII, 614; VIII, 12 et suiv. Ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance avec Frédéric II, X, 41 et suiv., 81 et suiv., 83 et suiv., 99 et suiv., 74 et suiv., 311. Nouvelles observations sur ce sujet, XIII, 372.

Liberté naturelle et politique. Entretien philosophique sur la liberté de l'homme, VI, 624. Elle est la loi fondamentale de toutes les nations, 700. Arrêts notables sur la liberté naturelle, VII, 173. *Liberté* ou *Franchise*, 618. Son influence sur la propriété, VIII, 168. Liberté de commerce, XIII, 49. La liberté en France, IX, 300. La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force, VIII, 202. Comment s'est conservée ou perdue à Venise, à Genève, en Suisse et dans les Provinces-Unies, *ibid.* Ce que disent les poëtes sur ce sujet, IX, 161.

Liberté de conscience et liberté de penser. La liberté de penser donne la fermeté du langage, I, 147. Liberté de penser, art. du *Dict. phil.*, VIII, 14. Édit de Constantin sur la liberté de conscience, VII, 374. Est la source d'opulence dans un État, XIII, 92. Art. du *Dict. phil.*, VII, 349.

Liberté d'imprimer. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 18 et suiv. Base des autres libertés, 691. Persécutions contre les auteurs et leurs livres, VII, 222.

Libertés de l'Église gallicane. Anciens droits de l'Église française, conservés par la Pragmatique Sanction, III, 214. Proclamées en France, IV, 231 et suiv. Querelles à ce sujet, *ibid.*, 740; VIII, 271. Conservées par le concile de Trente, III, 282.

Librairie. Notice sur l'inspection de la librairie par la police, VII, 222.

LICHTENSTEIN (Le prince de), commandant l'armée de l'impératrice-reine en Italie. Gagne la bataille de Plaisance, IV, 229. Négocie la pacification de la Corse, 453.

Liége (*Bataille de*) ou de *Rancoux*, IV, 233 et suiv.

Lieux communs en littérature. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 17. Lieux communs de la morale, de la controverse, etc., 18.

LIÉVEN, général de Charles XII. Sa mort, IV, 462.

LIGNE (Deux princes de). Assiégés dans Bruxelles, IV, 230.

LIGNE (Prince de). Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 662, 803; XII, 1031; XIII, 162, 263, 282.

LIGNE (La princesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 479.

LIGNI (Jean de LUXEMBOURG, comte de). Rend Jeanne d'Arc aux Anglais, V, 171.

LIGONIER, Français au service d'Angleterre. Prisonnier à la bataille de Lawfeldt, IV, 379.

Ligue (*La*). Son organisation, III, 407. Henri III s'en déclare le chef, *ibid.* Philippe II la soutient, 474. Les Seize, 498; IV, 710. Histoire de cette conspiration, IV, 707 et suiv. Procession des flagellants, 708. Le duc de Mayenne créé lieutenant général du royaume, 711. Ses progrès activés par la Sorbonne, *ibid.* Paris assiégé, *ibid.* Meurtre de Henri III, *ibid.* Mort du roi Charles IX, 722. Intrigues de l'Espagne, *ibid.* et suiv. Procession de capucins, 713. Le pape soutient la Ligue, *ibid.* Exécutions dans Paris, *ibid.* et suiv. Désordres des provinces, 714. États généraux de Paris, 715 et suiv. Henri IV, reconnu roi, abjure, 717. Entre dans Paris, 718. Fin de la Ligue, *ibid.* *Histoire abrégée* de ses principaux événements, II, 220 et suiv. *Essai sur les guerres civiles de France*, et particulièrement sur celles de la ligue, 344 et suiv.

Ligue (*La*). Titre primitif de la *Henriade*, II, 273. Voyez *Henriade*.

Ligue de Cambrai. Ses conséquences, III, 241 et suiv., 736 et suiv.; XI, 22. Son histoire par l'abbé Dubos, III, 242.

Ligue du Rhin, organisé par Mazarin. Son but, IV, 99 et suiv.

Ligue sainte contre Charles-Quint, III, 748, et suiv.

Ligue de Souabe. Véritable ligue du bien public, III, 740.

Ligue de Smalcade. Son but et ses effets, III, 749 et suiv., 788.

LILIO, médecin et astronome. Réforme le calendrier, III, 870; VIII, 128.

LILLE. Prise par Louis XIV, IV, 100, et fortifiée par Vauban, 101.

LILLO, auteur dramatique anglais, I, 456.

Limaçons. Voyez *Colimaçons*.

Limbes. Étymologie de ce mot, II, 294; VIII, 104.

LIMBORCH (Philippe), théologien hollandais. Ses disputes avec le rabbin Orobio, VI, 570 et suiv.

LIMIERS, historien. Cité, IV, 148; XI, 292, 299, 304.

LINANT (Michel, abbé de). Édite en 1739 les œuvres de Voltaire, XI, 71. Intérêt que lui témoigne ce dernier, 72 et suiv. Il le propose comme lecteur à la duchesse du Maine, 88. Reproches que lui adresse Voltaire, 194. Écrit une préface pour la *Henriade*, 220. Voltaire s'emploie en faveur de sa sœur, 221 et suiv. Obtient le prix de l'Académie, 223, 411. Sa pièce d'*Aménophis*, 225. Vers qui lui sont adressés, II, 722, 772. Détails qui le concernent, XI, 191, 212, 225, 304.

LINANT, précepteur du fils de madame d'Épinay, XI, 220. Lettres que lui écrit Voltaire, 208; XII, 88, 96.

LINDSAY, théologien anglais. Cité, X, 322, 324.

Lingam, superstition des Indiens, IV, 219.

LINGENDES (Jean de), évêque de Mâcon, IV, 230; IX, 200.

LINGUET, avocat. Défenseur de M. de Morangiès, V, 632, 646. Auteur d'une satire contre Cicéron, VII, 342. Sa *Théorie des lois civiles* citée sur l'esclavage, 628. Son Journal, XIII, 300. Cité, II, 664; VII, 228; X, 670 et suiv., 719. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 722, 906; XIII, 247.

LINNÆ, moine d'Oxford, III, 416.

LIONAIS, greffier de Lagni. Contribue à la publication des lettres philosophiques, XI, 208.

LIPPE-SCHOMBOURG (Le comte de la), seigneur de Westphalie. Envoyé par l'Angleterre pour défendre le Portugal, IV, 608.

Lis (*Fleur de*). Origine et forme de cet emblème, III, 193.

Lisbonne, ville détruite par un tremblement de terre en 1755; IV, 300; XI, 722 et suiv., 774 et suiv.

Lisbonne (*Le désastre de*), poëme, II, 207.

LISTCHING. Voyez LI-TSE-CHING.

LISTENAY (Madame de). Vers qui lui sont adressés, II, 700. Voltaire la visite au château de Sully, XI, 13.

Lithuanie. Notice sur cette province par le prince royal de Prusse, X, 190, 121.

LI-TSE-CHING ou LITSCHING. Usurpe l'empire de la Chine, III, 889, 901. Son histoire par le P. de Mailla, jésuite, *ibid.* Sa mort, 902.

Littérateurs. Voyez *Gens de lettres*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 632.

Littérature. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 12. Voyez *Lettres*, *Gens de lettres*.

LITTLETON, I, 701.

Liturgie. Article de l'Encyclopédie, X, 235.

LIVAROT, un des mignons de Henri III, II, 223.

Livonie, province russe. Sa description, IV, 548.

Livres. Les premiers qui parurent en France saisis, III, 367; IV, 668. Livres saints, art. du *Dict. phil.*, VIII, 19, 20. Leur objet, III, 61. De la diacte des bons livres et de la multitude des mauvais, V, 65.

LIVRI (L'abbé de), ambassadeur de Louis XV en Portugal et en Espagne, IV, 318. Vers qui lui sont adressés dans la fête de Bellebat, I, 148.

LIVRI (Le marquis de), frère du précédent. Fête qu'il donne à sa terre de Bellebat, I, 148.

LIVRI (Mademoiselle de). Voyez GOUVERNET.

LIVRI (M. de), secrétaire du roi. Correspondant de Voltaire, XI, 88, 60.

Livron. Siége de cette ville par Henri III, 668; V, 172, 230.

LIXEN (Le prince de). Meurt dans un duel, XI, 137.

LOBKOVITZ (Le prince de). Commande l'armée autrichienne en Italie, IV, 343. Surprend Velletri et en est chassé, 344.

LOCKE. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 247, 263; V, 18; V, 90 Voy. l'article du *Dict. phil.*, VIII, 22. Législateur de la Caroline, III, 445; V, 818; VI, 614; VII, 624. Établit la liberté de conscience dans la Géorgie, III, 443. Son livre sur l'*Entendement humain*, II, 208; VI, 644; VIII, 632; IX, 190. Comment définit la liberté, V, 681; VII, 614; VIII, 12. Son système sur les *Idées innées*, V, 668; VII, 240; VIII, 222 et suiv.; X, 30 et suiv. Son livre du *Christianisme raisonnable*, VI, 722; VIII, 622. Ses doutes sur l'âme, VII, 62. Comment la définit, 62; VIII, 120. Sur la pensée et la matière, XI, 176; VIII, 668; IX, 72. Son style, 82. Défendu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, VIII, 222. Remarques qui le concernent, V, 662, 729; VI, 34, 36 et suiv., 637; VII, 204; VIII, 122, 220, 222, 300, 478, 527, 628, 648; XI, 90, 100, 137 et suiv., 198, 207, 401, 423; XII, 502.

Lockart (lord), ambassadeur d'Angleterre en France, IV, 90, 94; V, 402.

Lockman, fabuliste persan, I, 660. Fut le même qu'Ésope, III, 89.

Lockman. Traduit en anglais la *Henriade* et le poëme de Fontenoy, II, 274.

Locmaria (de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 408.

Lognas (Popilius), assassin de Cicéron, II, 28.

Lognac, capitaine des gardes. Assassine le duc de Guise, II, 290; III, 490; V, 226.

Logni (de). Sa conduite à Fontenoy, II, 497.

Lokman. Voyez Lockman.

Loi naturelle. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 94. Observations et entretien sur ce sujet, V, 413; V, 237 et suiv.; VI, 682, 688 et suiv.

Loi naturelle (*La*), poëme de Voltaire, II, 466 et suiv. Détails concernant cet ouvrage, X, 252, 466; XI, 771 et suiv.; XII, 900; XIII, 108.

Loi salique. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 98 et suiv. Remarques sur cette loi, III, 202, 633, IV, 716; V, 65, 468, VII, 608; VIII, 98; X, 813.

Lois. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 98 et suiv. Communiqué par Voltaire à Catherine II, X, 435. Lois, œuvres de l'opinion, V, 89. Leur objet. 307 et suiv. Leurs contradictions, IV, 430; V, 300; VI, 19. Leurs rapports avec les climats, VII, 644. Leur multitude funeste à l'État, XI, 812. Différence entre les lois politiques et les lois naturelles, V, 412. Entretien philosophique sur les lois fondamentales, VI, 660. Leur principe, VIII, 96. Lois civiles et ecclésiastiques, art. du *Dict. phil.*, 33 et suiv. Lois criminelles, 34, 241 et suiv.; XII, 804; XIII, 200. Lois et coutumes de France au temps de Charlemagne, III, 138 et suiv. Sous Hugues Capet, 189 et suiv. Sous Louis XIV, IV, 218 et suiv. Sous le règne de Louis XV, 488 et suiv. 430. Inconvénients résultant de la diversité des lois dans les différentes parties du royaume, 430. Dialogue sur ce sujet, VI, 619. Nécessité de ses réformes, VII, 688; VIII, 181; XII, 1016 et suiv.; XIII, 100. *Lois romaines*. III, 67.

Lois juives. Ce qu'en dit l'historien Josèphe, III, 66.

Lois somptuaires en France, V, 306. Aux quinzième et seizième siècles, III, 348 et suiv.

Loi vehmique. Instituée par Charlemagne. *Cour vehmique* ou *jugement secret*, III, 734; V, 411.

Lois de Minos (*Les*), tragédie de Voltaire, II, 109 et suiv. Composée en huit jours, II, 192. Soixante ans après *Œdipe*, 193. Ce qu'en dit l'auteur, X, 321, 327, 709 et suiv., 719. Détails concernant cette tragédie, X, 723; XIII, 124, 129, 131 et suiv., 134 et suiv., 143 et suiv., 147, 160 et suiv., 254.

Lombard (Pierre), VII, 641.

Lombards. S'établissent en Italie, III, 109. Leurs rois : Alboin, 110, Rotharic, Astolfe, III. Étendue de leur territoire, *ibid.* Didier, rol enfermé dans un monastère, 119. Fin de leur puissance, *ibid.*, 623.

Lorénie. Voy. Brienne.

Londres. Vers sur cette ville, II, 227. Ravagée par la peste en 1665 et consumée par un incendie l'année suivante, III, 264; IV, 90. Sa Bourse, V, 9.

Longaunay, colonel de grenadiers. Sa mort, II, 495; IV, 349.

Longchamp (Guillaume de). Sa mort, III, 196.

Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de). Notice, IV, 41. Son *Électre*, I, 622, 681. Sa *Médée*, IX, 344.

Longin. Cité, IV, 812.

Longueruе (Louis Dufour de). Notice, IV, 41 Cité, VI, 304, 407; IX, 85.

Longueil (Rene de). Voy. Maisons.

Longueval (Jacques), écrivain, IV, 41.

Longueville (de). Se distingue près de Paris; son éloge par Henri IV, III, 315. Accompagne le maréchal de Guébriant en Autriche, 729. Se déclare pour le parlement dans les guerres de la Fronde, IV, 79. Abandonne le parti, 81. Arrêté par ordre de Mazarin, *ibid.*

Longueville (Duc de), fils du précédent. Sa mort, IV, 109.

Longueville (Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de), sœur du grand Condé. Ses intrigues lors des troubles de la Fronde, IV, 60 et suiv. Sa retraite à Port-Royal, 270. Sa mort, *ibid.*

Longueville (Marie de Nemours, duchesse de). Ses *Mémoires*. Voy Nemours.

Lope de Véga, auteur et artiste dramatique, II, 23; VII, 177. A donné à la langue espagnole sa noblesse et sa pompe, IX, 3. Cité, II, 23; IX, 302. Imité par Volt., II, 606; et par Corneille, IV, 470.

Lorenzi (Comte de), chargé d'affaires de France en Toscane. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 67.

Lorry, gazetier. Cité, IX, 41

Loretto ou *Loretto*. La maison de la Vierge transportée de Nazareth en cette ville, III, 202; VI, 729.

Lorges (Gui-Aldonce de Durfort, duc de), maréchal de France, IV, 8. Accompagne le roi, au siége de Valenciennes, 112. Ses succès à Spire-Bach, 150.

Lorges (Le comte, puis duc de). Assiste à la bataille de Fontenoy, IV, 320.

Lorrain (Claude Gelée dit Le), paysagiste, IV, 61.

Lorrain, pseudonyme du grand Fréd. Lettre de Volt. à son *cher Lorrain*, qu'il suppose être le copiste des ouvrages du roi, X, 292. Réponse du roi, 293.

Lorraine, anciennement *Lotharingie*, du nom d'un des fils de Lothaire, III, 137 et suiv. Son étendue, 636. Son état au dixième siècle, 643, 647. Envahie par les armées françaises en 1644, IV, 72. Réunie à la France, 322 et suiv. Remarques sur cette province, X, 85, 90; XI, 85.

Lorraine (*Maison de*). Son influence sous le règne de François II, II, 340. Titres de Bohémise accordés à cette maison. VII, 318.

Lorraine (Cardinal de). Voy. Charles de Lorraine.

Lorraine (Le chevalier de). Ses liaisons avec la maîtresse de Turenne; se justifie d'avoir contribué à l'empoisonnement de Madame, IV, 200.

Los-Rios, feld-maréchal. Bloqué dans Bruxelles, IV, 228.

Loterie. De l'usage qu'on en fait en Allemagne et en Hollande, VII, 402.

Loth. Son histoire suivant la Genèse, V, 344; VI, 346 et suiv.

Lothaire Ier, empereur. Sa naissance. III, 612. Associé à l'empire, 631. Couronné à Rome, 632. Se révolte contre son père, 138 et suiv. 633. Partage avec ses frères l'empire de Charlemagne, 137, 634. Son avénement a l'empire, 634. Son règne, 137 et suiv., 634 et suiv. Se fait moine, 636. Sa mort, *ibid.*, 612.

Lothaire, fils du précédent, III, 612. Obtient le royaume de Lotharingie en partage, 636. Son divorce, 148, 637. Son excommunication, 140. Sa mort, *ibid.*, 637.

Lothaire II, duc de Saxe. Son élection à l'empire, III, 183, 614, 665. Principaux événements de son règne, 183, 182, 614, 665, 664.

Lothaire II, roi de France, III, 186, 646, 648.

Lothaire (François de Schoenborn), électeur de Mayence, III, 619.

Lothaire de Matternich, électeur de Trèves, III, 619.

Lothaire (Frédéric de Metternich), électeur de Mayence, III, 649.

Loucbart, commissaire de Paris. L'un des Seize, II, 306.

Louet, conseiller au parlement, IV, 316.

Louis Ier, dit *le Faible* ou *le Débonnaire*, fils de Charlemagne et de Hildegarde, roi d'Aquitaine, III, 637. Ses femmes, ses enfants, 612, 631. Ses premières armes, 682. Attaque les Maures et prend Barcelone, 141. Associé à l'empire, 121, 630. Succède à son père, 631. Étendue de ses États, *ibid.* Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv. Met ses sœurs en prison, *ibid.* Fait crever les yeux à Bernard, son neveu, roi d'Italie, 134, 631; VI, 645. Partage l'empire entre trois de ses fils, Lothaire, Pepin et Louis III, 134, 631. A l'exclusion de Charles, depuis Charles *le Chauve*, 134, 632. Lui donne enfin l'Allemagne, 632. Mécontente ses enfants, 134 et suiv., 636. Est déposé, 138, 633. Le pape le trompe au *Champ du mensonge*, *ibid.* Est enfermé dans un couvent, 136, 634. Sa mort, 136, 612, 634.

Louis Ier, roi d'Espagne, fils de Philippe V, IV, 313. Son mariage, XI, 33. Sa mort, 36.

Louis Ier, roi de Hongrie. Venge la mort de son frère André, roi de Naples, III, 216. Son goût pour les sciences, 360.

Louis, dit le *Germanique*, fils de Louis *le Débonnaire*. Reçoit la Bavière en partage. III, 134, 631. Se révolte contre son père, 138 et suiv. 632 et suiv. Pénètre en Allemagne, 633, 634. L'obtient à la paix de Verdun, 137. En fut pour ainsi dire le premier roi, *ibid*, 638 et suiv. Ses prétentions sur la Lorraine. 632 et suiv. Ses droits à l'empire, 637. Charles *le Chauve* élu à sa place, *ibid.* S'en venge sur la France, *ibid.* Sa mort, 638.

Louis II, surnommé *l'Italique*, fils aîné de Lothaire Ier, III, 612, 636. Est proclamé empereur, 136, 634. Événements de son règne, *ibid.* et suiv. Sa mort, 612, 637.

Louis II, dit *le Bègue*, roi de France, fils de Charles le Chauve, III, 612. 639. Dispute l'empire aux descendants de Charlemagne, 138 Est sacré empereur, *ibid.*, 638. Sa mort, 612, 639.

Louis II, roi de Bohême et de Hongrie. Perd la bataille de Mohats contre Soliman (1526), III, 361, 616, 746. Sa mort, *ibid.*

Louis IV, surnommé *l'Enfant*, empereur. Dernier prince du sang de Charlemagne, III, 188, 641, 642. Sa mort, *ibid.*, 613.

Louis IV, *d'Outremer*, roi de France, III, 186. Fait la guerre à Othon le Grand, 644 et suiv. Ses querelles avec Hugues, père de Hugues Capet, 184, 618, 645.

Louis V, *de Bavière*. Élu empereur en même temps que Frédéric le Beau, III, 243, 660. Ses démêlés avec le pape Jean XXII, 244, 690 et suiv. Entre en Italie, puis à Rome, *ibid.* Y convoque une assemblée générale, 244, 701. Dépose le pape Jean, *ibid.* Se réfugie à Pise, *ibid.* Son traité avec son neveu Robert, *ibid.* Principaux événements de son règne, 618, 690 et suiv. Sa mort, 244, 706.

Louis V, dit le *Fainéant*, dernier des Carlovingiens, III, 160 Sa mort, *ibid.*, 649.

Louis VI, dit *le Gros*, roi de France. Soumet les seigneurs, III, 184, 284. Abolit la servitude dans ses domaines, *ibid.* Médiateur entre le pape et l'empereur à propos des investitures, 663.

Louis VI, électeur palatin, III, 660.

Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France. Est sacré à Reims, III, 113. Chef de la première croisade, 206. Sa femme l'accompagne en Palestine, *ibid.* Revient en France, 207. Fait casser son mariage avec Eléonore, 188 et suiv. Conséquence de ce divorce, 189. La France mise en interdit sous son règne, *ibid.*, VIII, 309.

Louis VIII, roi de France, fils de Philippe Auguste. Est excommunié, III, 198; V, 323. État de la France sous son règne, III, 198. Son testament, *ibid.* Massacre des albigeois, 194. Sa mort, 195, 608.

Louis IX dit *saint Louis*, roi de France. Son caractère; principaux événements de son règne, III, 214 et suiv. Victoire de Taillebourg, 216. Première croisade, *ibid.* et suiv. Est fait prisonnier, 216. Choisi pour arbitre entre le roi Henri III et ses barons, *ibid.* Seconde croisade; sa mort, 217. Réflexions sur les croisades, *ibid.*, 221; V, 24; IX, 114. Ses lois, III, 214, 218, 231; IX. 114. Affranchissements, III, 217; V, 480. S'il fut l'auteur de la pragmatique sanction, III, 216, 234. Dépose les reliques de J. C. dans la sainte chapelle à Paris, III. 218. Achète le marquisat de Namur, *ibid.* Est appelé le premier roi chrétien. Réflexions à ce sujet, 738. Son aventure avec le Vieil de la montagne, VII, 196. Son histoire par le sire de Joinville, III, 216; V, 46. Avait permis l'établissement d'un inquisiteur en France, III, 230. Son *Panegyrique* par Voltaire, IX, 171 et suiv. Notice sur ce panégyrique, 132.

Louis X, dit le *Hutin*, roi de France, fils aîné de Philippe le Bel. Accuse sa femme d'adultère, III, 238. Joint la Navarre à la France, *ibid* Dépouille les templiers, 241. Son édit d'affranchissement des serfs, 284; V, 489.

Louis XI, roi de France. Ses premières armes, III, 728. Cause la mort de son père Charles VII, 277. Événements de son règne,

208 et suiv., 211 et suiv. Son caractère, 204, 207, 208; VI, 727, 728; VII, 846. *Ligue du bien public*, III, 208. Perd la bataille de Montlhéri, *ibid.* Jaloux de Charles le Téméraire, *ibid.*, 720. Veut donner Marie de Bourgogne à son fils, 720. S'empare de la Bourgogne, *ibid.*, 208. Fait emprisonner son frère le duc de Berry, *ibid.* S'humilie devant l'Angleterre, *ibid.*, 220. Ses ministres et ses confidents, 207. Supplice de Jacques d'Armagnac, *ibid.* Ses démêlés avec le pape au sujet du comtat Venaissin, VII, 228 Son caractère libertin et superstitieux, III, 208, 207, 208; VII, 218, 270. Institue l'ordre de Saint-Michel, 212. Encourage l'imprimerie, 267; IV, 688. Prend le premier le titre de *Majesté*, VII, 214, et le nom de *très-chrétien*, III, 208, 728. Sacrifia la pragmatique sanction, IV, 681. Cité, III, 220, 704, 208; X, 418; XI, 402. Avantages que la France a retirés de son règne, 200 et suiv. État de la féodalité et du parlement après lui, 211 et suiv.; IV, 688.

Louis XII, roi de France, surnommé *le Père du peuple*, II, 219; III, 230, 244, 728. Son inclination pour Anne de Bretagne, 227. Prétention à la tutelle de Charles VIII, 223; IV, 688. Porte la guerre civile en Bretagne, III, 223. Est fait prisonnier et accompagne Charles VIII en Italie, 228 et suiv. Revient en France; son couronnement, 234. Principaux événements de son règne, 236 et suiv. Son divorce, 237, 738. Ses succès en Italie, 238, 734 et suiv. Traité de Blois, 241, 735. Perd le fruit de ses conquêtes en Italie, 239, 243, 244, 738. Forme la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, 242, 736. Reçoit l'investiture du Milanais, 243, 737, 738. Est excommunié, 246, 737 et suiv.; VIII, 883. Ligue de Malines contre lui, III, 243, 738. Les Suisses attaquent Dijon, 244, 738. Épouse la sœur de Henri VIII, 243, 738. Fut le tuteur de Charles-Quint, 738. Ses démêlés avec le pape Alexandre VI, 236 et suiv.; VIII, 610. Modicité des impôts sous son règne, III, 248 et suiv. Réorganise les parlements, 248; IV, 688. Son édit concernant l'exécution de la loi, III, 246. Il abolit la vénalité des charges, *ibid.* Cité, VII, 467. Sa mort, III, 248. Réflexion sur ce prince, IX, 9.

Louis XIII, roi de France, sa minorité, III, 316 et suiv.; IV, 730 et suiv., 731. Est surnommé le Juste, 818; IV, 733; XI, 244. Fait assassiner Concini, III, 817 et suiv.; IV, 733 et suiv. Ses démêlés avec la régente, sa mère, III, 818 et suiv. Désordre dans l'administration de l'État, 819 et suiv.; IV, 736 Réunit le Béarn à la couronne, III, 820. Poursuit les protestants en France et soutient ceux d'Allemagne, 721, 781 et suiv. Résistance de Montauban, *ibid.* Sa victoire contre Soubise, 822 Paix de Privas, *ibid.* Entrée de Richelieu au conseil, 823. Au ministère, 824 et suiv.; IV, 736. Peinture de son intérieur, III, 824, 828, 836. Fait avec Richelieu le siége de la Rochelle, *ibid.*, 827, 828. Ses succès en Italie, *ibid.* Donne à Richelieu le titre de premier ministre, 829. Envahit la Savoie, *ibid. Journée des Dupes*, 832 et suiv; IV, 736 et suiv. Disgrâce de Gaston, frère du roi, 832, 835 et suiv.; IV, 738 et suiv. Guerre avec la maison d'Autriche, III, 834 et suiv., 786 et suiv. Sa vénération pour la Vierge, *ibid.*. IV, 740, 781; V, 388; IV, 740. Ses favoris, Saint-Simon, III, 836. Cinq-Mars, 837. Réflexions sur son règne et sa vie intérieure, 838, 838 et suiv.; VIII, 194; IX, 234. Sa mort, III, 838. Situation de la France après sa mort, IV, 70 et suiv., 741. Protége les comédiens, IX, 481. Achète Versailles, III, 850. Ode de Voltaire sur son vœu, II, 888. Son histoire par Levassor, IV, 739; XII, 831. Voyez Richelieu, Marie de Médicis, Anne d'Autriche.

Louis XIV, roi de France. Histoire du siècle de Louis XIV, IV, 65. (*Nous n'avons pas analysé cet ouvrage, renvoyant le lecteur à la Table des matières du tome IV, page* 831.) Secourt l'île de Candie, III, 880. Paix de Nimègue, 783. Louis surnommé le Grand, V, 278. Bombardement d'Alger, VII, 83. Le doge à Versailles, V, 350. L'Europe se ligue contre lui, III, 782 et suiv. Lettre de Louis XIV à Philippe V, V, 339. Bataille d'Hochstedt, III, 786; V, 340. De Ramillies, IX, 334. Le roi fait porter sa vaisselle à la monnaie, V, 380. Sa mort, V, 349. Comparé à Henri IV, III, 649; V, 394. On lui impute l'idée de la monarchie universelle, III, 786. Questions sur lui, VIII, 180. Le dix-huitième siècle justement appelé *siècle de Louis* XIV, IV, 246; XI et suiv.; XII, 1000. Colbert, V, 261 et suiv. Ses grands établissements, IV, 819 et suiv.; V, 287, 279. Ses largesses envers les gens de lettres, IV, 198, 248; V, 278 et suiv. Progrès des beaux-arts sous son règne, IV, 237 et suiv., 244 et suiv.; V, 276; VII, 191, 688; XI, 248 et suiv.; XII, 1008; XIII, 267. Fit comprendre à sa nation le vrai génie de Molière, IX, 26. Révocation de l'Édit de Nantes, IV, 280 et suiv.; V, 281 et suiv., 279; VI, 728. Son édit contre les sorciers, magiciens, etc., V, 429. Contre les blasphémateurs, VIII, 344. Querelles avec Rome au sujet du comtat Venaissin, VII, 228. Son Édit portant défense aux catholiques d'épouser des hérétiques, VIII, 46 et suiv. Ses avantages personnels, IV, 187, 191; V, 278 et suiv. Était né avec du goût, IV, 212; V, 278; VII, 633. Son éducation, ses études, IV, 198, 213; V, 274; X, 2, 11, 19 et suiv. Ses grandes qualités, IX, 2. Son assiduité au travail, XI, 646. Son goût pour la magnificence, IV. 192 et suiv.; V, 276; X, 118. Ce que lui coûta Versailles, III, 850; V, 270. Éloges qu'on fit de lui de son vivant, IX, 202. Vers et ode de Voltaire à sa louange, I, 225; II, 885. Calomnié par différents écrivains et notamment par La Beaumelle, V, 288 et suiv., 285 et suiv., 288 et suiv.; VIII, 181 et suiv. *Mémoires de Dangeau* sur sa vie privée, IV, 148, 192, 205; V, 238 et suiv.; XI, 292. Ce qu'on en dit dans les *Mémoires de Noailles*, IX, 193 et suiv. Particularités et anecdotes de son règne, IV, 185 et suiv.; V, 96, 273 et suiv., 322 et suiv.; VII, 88. Marie Mancini, IX, 631. Madame de Maintenon, V, 329 et suiv., 236; XI, 632. Ce qu'il fit en faveur de la profession de comédien, IX, 481. Ce qu'il disait de Dufresney et de Boutemps, II, 481. Histoire de l'homme au masque de fer, IV, 188 et suiv.; V, 69; XI, 292. Bruits d'empoisonnement dans la famille royale, IV, 200 et suiv.; V, 280. Pension qu'il fit à Charles II, roi d'Angleterre, III, 888. Doutes sur ce qu'il dit à lord Flair, ambassadeur d'Angleterre, au sujet de Dunkerque, IV, 188; V, 290; VII, 98; XIII, 314. S'il est vrai qu'il exempta de la taille, pendant cinq ans, les nouveaux mariés, VII, 93. Reproche qui lui est fait de n'avoir pas été philosophe, VI, 686. Réflexions sur ce prince, V, 328; IX, 9; XII, 888. Sa prétendue lettre au prince d'Orange, IV, 194; V, 294. Son panégyrique par Pellisson, IX, 7, 8. Allégorie qui le concerne, VI. 616.

Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*. Fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse, IV, 1. Son caractère, 124. Ses premières armes, *ibid.* Son mariage, 1, 140. 203. Sur le point d'être enlevé près de Versailles par un parti hollandais, 170. Père de Philippe V, roi d'Espagne, I. Le défend contre les prétentions du duc d'Orléans, 170. Sa mort, 179; V, 16. Laisse une fille naturelle, IV, 2.

Louis, duc de Bourgogne, fils du précédent. Voyez Bourgogne.

Louis, duc de Bretagne, petit-fils de Louis XIV, IV, 1.

Louis de Bourbon. Voyez Bourbon.

Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Voyez Vermandois.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. Voyez Maine.

Louis-César, comte de Vexin. Voyez Vexin.

Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Voyez Toulouse.

Louis XV, roi de France. Précis du siècle de Louis XV, IV, 310. (*Nous n'avons pas analysé cet ouvrage, renvoyant le lecteur à la Table des matières du tome IV, p.* 834.) Son caractère, IX, 31. Son mariage avec Marie Leczinska, XI, 48. Comparé à Louis XIV, IX, 7. Témoignages d'affection que lui donnent les Parisiens, 9. Bataille de Fontenoi, 10. S'empare du comtat Venaissin, IV, 410; VII, 228. Dépenses de la guerre de 1788, V, 602. Lois, IV, 428 et suiv. Leurs prodigieuses contrariétés, 430; VI, 619. Nécessité de leur réforme, VII, 688; VIII, 121; XII, 1016 et suiv.; XIII, 100. Réflexions sur son règne, X, 732. Dans quel sens Voltaire et le grand Frédéric en parlent dans leur correspondance, 198, 190, 240. 247 et suiv. Résistance des parlements à l'autorité royale, IV, 408 et suiv., 468 et suiv. 787 et suiv.; XII, 448 et suiv., 642 et suiv. Abolit la vénalité des charges, IV, 772. Institue six nouveaux parlements ou *conseils supérieurs*, IV, 412; XIII, 86 et suiv. Attentat de Damiens, IV, 412, 708 et suiv.; X, 804; XI, 808 et suiv. Les jésuites chassés par un édit du roi, IV, 417 et suiv.; 770 et suiv. Grande impression que faisait sur lui le mot de religion, X, 247 et suiv. Sa faiblesse cause la mort du chevalier La Barre, *ibid.*, IV, 771. Sa mort, IV, 428, 772; V, 272 et suiv.; X, 240. Son *Panégyrique* par Voltaire, IX, 6 et suiv. Et observations sur cet ouvrage, 263; XI, 281; XIII, 246. Vers sur ce *panégyrique*, II, 781. Son *Éloge funèbre* par le même, IX, 20 et suiv. Ode sur sa clémence, II, 885. Épître qui lui est adressée, 888. Inscriptions mises sur la porte de Nevers élevée en son honneur, 770. Autres pour sa statue, 783; XII, 404, 412, 444 et suiv., 911, 916; XIII, 190. Surnommé le *Bien-Aimé*, IV, 726; IX, 9, 31. Protége l'Académie. 6. Auteur d'un ouvrage sur la géographie, 31. Lettre que lui écrivit le prince de Conti, IV, 236; IX, 12. Mot de lui à l'abbé Alary, X, 104. Dans quelle circonstance Voltaire le désigne sous le nom de *M. le Prieur*, XII, 907, 1008. *Louis XV aux champs élysées*, satire faussement attribuée à Voltaire, X, 242. Vengé des calomnies de La Beaumelle, V, 223. Progrès de l'esprit humain dans son siècle, IV, 451. Apostrophe à lui adressée, VI, 688.

Louis, dauphin, fils de Louis XV. Son mariage, I, 487; IV, 244. Accompagne son père à Fontenoi, *ibid.* Ses études, XII, 888, 897. Sa mort, II, 797; XII, 907 et suiv., 917, 921. Son *Éloge funèbre* par Thomas, XII, 947 et suiv. Cité. X, 708.

Louis XVI, roi de France, petit-fils de Louis XV, IV, 428. Son mariage, 428. Proclame la liberté du commerce des blés, V, 661. Éloge de l'administration de Turgot, 688. Remet au peuple le droit *de joyeux avénement*, *ibid.*, VIII, 243. Abolit les jurandes, V, 443; XIII, 242. Ses lois concernant les déserteurs, V, 444. Réhabilite le général Lally, 441. Juge par le grand Frédéric, X, 240, 249 et suiv., 276 et suiv., 281. Son sacre, 289. Était bon écrivain, 274. Réflexions sur son règne, X. 734. 743, 749 et suiv., XIII, 220, 226. Cité, II, 711; XIII, 225, 242, 247 et suiv.

Louis, prince de Rade. Prend Landau, IV, 187. Est battu par Villars, *ibid.* Son éloge, 181.

Louis de Bavière, duc d'Ingolstadt. Mis au ban de l'empire, III 722.

Louis, duc de Bavière-Landshut. Ses prétentions sur Donavert, III, 728, 729.

Louis, landgrave de Hesse. Refuse la couronne impériale, III, 722.

Louis d'Anjou, frère de Charles V. Adopté par Jeanne Ire de Naples, III, 218, 220. Enlève les trésors de son frère, 217, 270. Tuteur de Charles VI, roi de France, son neveu, soutient les prétentions du pape Jean XXIII, 220. Sa mort, 217.

Louis d'Anjou, petit-fils du précédent. Adopté à son tour par Jeanne II, reine de Naples, III, 220.

Louis, fils d'Othon, électeur palatin, III, 680.

Louis le Barbu, électeur palatin, III, 680.

Louis le Sévère, duc de Bavière. Donne sa voix à Rodolphe de Habsbourg, III, 628.

Louis le Verteux, électeur palatin, III, 680.

Louis, fils de Philippe, électeur palatin, III 680.

Louis de la Cerda, prince d'Espagne, Nommé par le pape roi des *Iles fortunées*, III, 416.

Louis, chirurgien. Sa consultation en faveur de Montbailli, V, 603-606.

Louis-Philippe d'Orléans. Voyez Orléans.

Louisbourg (*Ile de*) ou du *cap Breton*. Prise et reprise par les Anglais en 1720 et 1758, III, 564; IV, 441; XI. 272.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Mère de François Ier, III, 270 et suiv. Régente du royaume, 630. Intente au connétable Charles de Bourbon un procès inique, *ibid.*

LAMANDE, petite génévois. Protégé par Volt., XII, 228.

LA MARCHE (DE), premier président au parlement de Bourgogne. Couplets et lettre qui lui sont adressés, II, 704; XII, 160.

LA MARE (Nicolas de), auteur d'une histoire de la police. IV, 56.

LA MARE (L'abbé de). Auteur présumé d'une satire contre Voltaire, XI, 164. Ses rapports avec lui, 172, 177, 180 et suiv., 188, 191, 204, 211, 214, 216 et suiv. 220, 230, 234 et suiv. Sa préface de sa tragédie de *Jules César*, 192. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, *ibid.*

LA MARCHE (Comte de). Voy. ÉDOUARD IV.

LA MARCHE-CONTI (Le prince de). Se signale à la bataille d'Hastenberg, IV, 228.

LA MARK (Comte de). Sa conduite à Fontenoy, II, 406; IV, 260.

LA MARK (Madame de). Ennemie de Diderot, X, 228, 229.

LA MARK (Charlotte de), princesse de Sedan. Épouse le vicomte de Turenne, II, 304.

LA MARTINIÈRE (BRUZEN DE), auteur d'un *Dictionnaire géographique*, IV, 223; XI, 294. Lettre que lui écrit Voltaire, 443.

LA MARTINIÈRE (Mad. Benoît de). Ses romans, XII, 617.

LAMBERG (Le comte de), auteur du *Mémorial d'un mondain*. Lettre que Voltaire lui écrit à ce sujet, XIII, 304.

LAMBERT, duc de Spolette. Le pape Jean VIII lui promet l'empire, III, 236.

LAMBERT, fils du précédent. Vainement sacré empereur par le pape Jean IX, III, 240.

LAMBERT, sacramentaire anglais. Sa dispute avec Henri VIII, qui le fait pendre, III, 302.

LAMBERT, général de Cromwell. Battu par Monck, III, 363.

LAMBERT, compositeur, II, 644.

LAMBERT, libraire. Publie les Œuvres de Voltaire en dix volumes, XI, 91, 709, 715, 729, 794.

LAMBERT (Anne-Thérèse DE MARGUENAT DE COURCELLES, marquise de). Notice, IV, 32. Citée, IX, 134; XI, 133.

LAMBERTI, écrivain. Cité, IV, 236. Jugé par Voltaire, XI, 202, 209; XII, 223.

LA MEILLERAYE (Charles DE LA PORTE, duc de), Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV, IV, 2. Surintendant des finances, 10 et suiv.

LA MENARDAYE (L'abbé de), auteur de l'*Examen des diables de Loudun*, V, 232. Apologiste du meurtre d'Urbain Grandier, 270.

LA MENARDIÈRE, auteur dramatique. Cité, IX, 410.

LAMERI, comédien, X, 462.

LAMÉTRIE, auteur de *l'Hom[illegible]lante*, de *la Vie heureuse*, II, 720; XII, [illegible] 62, et de *l'Homme machine*, VI, 274; X, 311; XII, 254, 544. Sa philosophie, VI, 130, 274. Cité, VIII, 198, 200; IX, 264; X, 243; XI, 248, 270 et suiv., 292, 600; XII, 681. 252, 1000. Lecteur du roi de Prusse et membre de l'Académie de Berlin, VI, 274; XI, 270. Sa mort, 264, 288. Frédéric II fait son *Éloge funèbre*, X, 247; XI, 292. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 704, 705; X, 270.

LAMI (Bernard), auteur des *Éléments de mathématiques*, IV, 32.

LA MICHODIÈRE, intendant d'Auvergne puis de Rouen. Son éloge, VIII, 485. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 233; XII, 364. Citée, 237.

LA MINA (Marquis de), général espagnol, IV, 255, 260 et suiv., 264.

LAMOIGNON (Président). Premier président du parlement de Paris, IV, 213. Son éloge, 237, 420. Son projet d'édit d'affranchissement, V, 491. Ministre regretté, X, 228.

LAMOIGNON BAVILLE, intendant du Languedoc, IV, 221. Persécute les protestants, 260, 261, 262; IX, 264.

LA MONNOYE (Bernard de). Notice, IV, 32. Son éloge, V, 227, 260 et suiv. Cité, IV, 43.

LAMOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2.

LAMOTHE-HOUDANCOURT (Le comte de), petit-fils du précédent. Maréchal de France sous Louis XV. IV, 2, 252.

LAMOTHE (ORLÉANS DE). *Voyez* ORLÉANS DE LAMOTTE.

LAMOTHE-LE-VAYER (François de), historiographe de France sous Louis XIV, IV, 32; VI, 122. Remarque sur son *Traité de la vertu des païens*, 720. Ses *Idées*, V, 249. Ses *Dialogues*, IX, 140. Cité, VIII, 120, 250; IX, 105; X, 220.

LAMOTTE, jésuite. Réfugié en Hollande sous le nom de LABORDE. Auteur de notes calomnieuses sur Louis XIV, IV, 264; V, 227.

LAMOTTE-GEFFRARD (DE). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 511, 512, 575, 584, 916.

LAMOTTE-HOUDART (Antoine de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, II, 446; IV, 32. Critique de sa poésie et de son style, II, 446, 541; IV, 249; IX, 30, 261; XI, 16, 74. Comparé à J. B. Rousseau, 17. Auteur de deux tragédies d'*Œdipe*, I, 72; II, 541; VII, 125; VIII. 208; IX, 265; XI, 45, 46, 57, et d'*Inès de Castro*, IV, 36; VIII, 220; XI, 57, 102, 614. Sa traduction de l'*Iliade*, II, 224; VII, 212, 233, 238, 239. VIII, 219, 644; IX, 22, 120. Ses *fables*, V, 310; IX, 102, 220. Ses *stances*, II, 644; VII, 220. Ses *opéras*, IX, 102. Son *Oreste et Pylade*, X, 227. Son ballet : *le Triomphe des arts*, VII. 238. Sa critique de la *Phèdre* de Racine, VII, 224. Détails qui le concernent, II, 720, 724; IV, 27 et suiv.; XI, 614 et suiv. Sa mort, II, 541; XI, 70. Cité, I, 2, 7, 74, 77; VII, 191, 203, 230; VIII. 228; IX, 2, 22, 24, 29, 101, 222, 511, 330, 416; XII, 219, 226.

LAMOTTE (HUBERT DE), avocat. Auteur d'un mémoire en faveur des comédiens, X, 273; XII, 200, 234.

LAMOTTRAYE, écrivain. Critique l'*Histoire de Charles* X de Voltaire, IV, 427; XI, 22, 92, 100, 117.

LAMPRIDE, historien romain. Cité, V, 25.

LANCASTRE (Le duc de). Voyez HENRI IV.

LANCELOT, roi de Naples. Sa conduite lors du grand schisme d'Occident, III, 221. Roi de Hongrie sous le nom de Ladislas, 717. Chassé par Sigismond, 719. Prend Rome. Sa mort. *ibid.* Son histoire, II, 265.

LANCELOT (Claude), écrivain. Notice, IV, 32.

LANCRE (Pierre de), auteur d'un livre sur les sorciers, V, 429; VII, 249.

LANCRET, peintre, XI, 200.

LANDAU. Prise et fortune militaire de cette ville sous Louis XIV, IV, 157, 161, 181.

LANDON, pape, III, 188, 213

LANDRIANO, nonce du pape au temps de la ligue, IV, 714.

LANDULPHE (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 672.

LA NEUVILLE, envoyé de Pologne à Moscou. Cité, IV, 262.

LA NEUVILLE (Comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 130, 140, 143, 147, 146, 162.

LANFRANC, théologien du onzième siècle. Ses disputes sur la présence réelle, III, 178.

Langage. Voyez *Langue*.

LANGALLERIE (Marquis de). Fait jouer chez lui la tragédie des *Scythes* de Voltaire, II, 21. Cité, XI, 253.

LANGE, envoyé du czar Pierre le Grand en Chine, IV, 222.

LANGE, théologien. Persécute le docteur Wolf, VIII, 176; IX, 319; X, 422.

LANGEAC (L'abbé de), auteur de la *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, couronnée par l'Académie, X, 226.

LANGEAL, commandant en Piémont, III, 402.

LANGEAIS (Le marquis de). Son procès avec sa femme, VII, 722.

LANGELI, fou de Louis XIV, IV, 193.

LANGERON (MAULEVRIER DE), maréchal de France, IV, 2.

LANGERON (DE), commandant de Marseille. Sa conduite pendant la peste, II, 238.

LANGLADE, gentilhomme condamné à la torture, V, 440, 442; VII, 216.

LANGLOIS, échevin de Paris. Contribue à faire reconnaître Henri IV, III, 202.

Langue anglaise. Familière aux gens de lettres, I, 222. Remarques sur cette langue, XI, 121; XIII, 92, 102. Mots adoptés dans la langue française. VII, 612.

Langue chinoise. Nombre de figures dont elle est composée, II, 222.

Langue espagnole. Née de la langue romane, III, 122. Son introduction en France, IX, 222.

Langue française. Née de la langue romane, III, 122. Ses éléments, III, 124; VII, 209, 210, 212, 220; IX, 72, 23. Ses irrégularités, 211 et suiv.; XII, 214. Souvent mal employée. VII. 214. Se répand, VIII, 7, 223; IX, 4. Sa stérilité, VIII, 2. Ce qu'elle doit à Corneille, IX, 2 et suiv. Les beautés et les défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, VII, 211 et suiv.; IX, 122 et suiv. Fautes contre la langue, IX, 124. Mots perdus, VII, 211; IX, 219; XII, 222. Critique de mots, etc. VII, 211 et suiv.; IX, 222; X, 222. Barbarisme de mots et de phrases, 261. Mots propres à la poésie ou à la prose, VII, 214; X, 40. Mot d'une dame de la cour de Versailles sur la langue française, 220. Observation sur les rimes féminines mises en musique, 222. Quelques difficultés de notre langue, 222 et suiv.; XII, 222 et suiv. Est impropre au style lapidaire, XI, 202, 724; XII, 204, 214 et suiv.; XIII, 102. Ses défauts, 1, 220. Se corrompt au dix-huitième siècle, VII, 210 et suiv.; XII, 222. Emploi des diphthongues *oi* et *oi*, I, 227 : II, 22, 270, 281, 282; VII, 8; VIII, 242; IX, 222, 227, 232, 281; X, 224 et suiv ; XI, 224, 281. Observations sur son orthographe, VIII, 102.

Langue grecque. Sa richesse, I, 221; VIII, 7. Son utilité, IX, 22; VIII, 244, 247 et suiv. Voyez l'art. du *Dict. philos.*, VII, 222.

Langue italienne. Née de la langue romane, III, 122. Son état aux treizième et quatorzième siècles, 270 et suiv., 281. Remarques sur cette langue, I, 227; VIII, 102; XII, 171 et suiv.

Langue latine. Parlée en France vers le dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue française, *ibid.* Presque générale en Europe du temps de Théodose, III, 222. Emploi de cette langue dans les inscriptions, XI, 222.

Langue romane ou *romain rustique*. Sa formation, III, 122. Était en usage dans la France occidentale au dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue italienne, III, 221.

Langue toscane, III, 222.

Langues. Leur origine, III, 12. Leur génie déterminé par les grands poëtes, IX, 2. Prononciation de certains mots et de certaines lettres dans différentes langues, 102. Conseils à un journaliste sur les langues, IX, 22. Pensée sur les langues, 224. Remarques sur les langues en général, IX, 221 et suiv.; XII, 171 et suiv. Sur la réforme des langues, 222. V. l'art. du *Dict. philos.*, VIII, 1.

Languedoc. Ses guerres religieuses, III, 227 et suiv. Confréries de ce pays. V. 211.

LANGUET, évêque de Soissons. Écrit l'histoire de Marie Alacoque, II, 222, 731; IV, 722. Persécute Dumarsais, VII, 2. Condamné par le parlement, VIII, 160. Cité, 272; XI, 241.

LANGUET DE GERGY, curé de Saint-Sulpice, V, 223. Refuse la sépulture à mademoiselle Lecouvreur, XII, 251.

LANNOY, général de Charles-Quint, III, 271. Créé vice-roi de Naples, 744. Sa mission auprès de François Ier, 748.

LANNOY (Le comte de), gouverneur de Bruxelles, IV, 224.

LANNOY, jurisconsulte. Écrit contre les annates, VII, 116.

LA NOUE (DE). Henri IV fait l'éloge de sa conduite sous les murs de Paris, III, 218.

LABOUE, comédien, auteur d'une tra[illegible] de *Mahomet*. Remarques sur cette pièce. détails qui le concernent, XI, 238, 237 et suiv., 280 et suiv., 601 et suiv., 611 et suiv., 622, 624, 674, 684, 693. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 177; XI, 238, 277, 280, 413, 414, 222.

LANTIN, pseudonyme de Voltaire, II, 180; IX, 1; XIII, 31, 37.

LANZBERG (Comte de), seigneur saxon. Tige de la maison de Saxe, III, 620.

LAOKIUM, sectateur chinois, III, 21.

LA PARISIÈRE, évêque de Nîmes. Successeur de Fléchier, IV, 17.

LA PEYRONIE, méde[illegible]et philosophe, VII, 72, 222; VIII, 110.

LA PIVARDIÈRE. Son procès, V, 440.

LA PLACE. Traduit Shakespeare, XII, 222, 224,

LAPLACETTE (Jean de), écrivain, IV, 32.

LAPOLE. Voyez FISHER.

LA PONCE (DE), secrétaire du duc de Choiseul. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 22.

Laponie, *Lapons*. Les Lapons, troglodytes ou pygmées septentrionaux des anciens, III 222. Notice sur ces peuples, IV, 240. Remarques sur les Lapons, XI, 277.

LA POPELINIÈRE (DE) fermier général

Auteur d'un roman intitulé *Daïra*, II, 701. En quels termes en parle Voltaire, XI, 108, 275 et suiv.; XII, 188. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 781; XII, 182.

LA POPELINIÈRE (Madame de). Voyez DESMAYES (Mademoiselle).

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de Louis XIV. Ses mémoires, IV, 20.

LA PORTE (L'abbé de), éditeur de l'*Almanach des gens de lettres*, X, 440. Épître qui lui est adressée, II, 630.

LAPUCHIN, beau-père de Pierre le Grand, IV, 389.

LAPUCHIN (Comte de), fils du précédent, IV, 667.

LAQUEUE (DE), gentilhomme. Épouse une fille naturelle de Louis XIV, IV, 218.

LA QUINTINIE (Jean de), décorateur de jardins, IV, 40, 66.

LA RAMÉE. Voyez RAMUS.

LA RAUBIÈRE (Madame de), X, 255.

LARCHER (Jean), député de l'Université. Cité, IV, 678.

LARCHER (Claude), conseiller du parlement sous la ligue. Sa mort, IV, 713.

LARCHER, répétiteur au collége Mazarin, II, 461. Traduit Hérodote, 488; VII, 437. Attaque l'*Essai sur les mœurs*, III, 1; V, 90, 238; XII, 708, 802 et suiv. Particularités qui le concernent, V, 105, 118, 280; VII, 82; VIII, 280, 316, 469, 805, 833; X, 284, 634 et suiv., 711.

LA RENAUDIE (DU BARRI DE). Fait découvrir la conspiration d'Amboise, III, 463.

LA REYNIÈRE (M. de), X, 604.

LARGILLIÈRE, peintre, I, 288. Fait le portrait de Voltaire, II, 606.

LA RIVAUDAIE (Madame de), XI, 80, 96.

LARIVE, comédien français, XIII, 68, 211.

LA RIVIÈRE (L'abbé DE). Dispute le chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris et au prince de Conti, IV, 81.

LA-RIVIÈRE (MERCIER DE), auteur d'un livre intitulé: *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, XII, 218, 217, 231, 231. Son voyage en Russie, X, 473.

LA RIVIÈRE (DE). Ses lettres contre Bussy-Rabutin, son beau-père, IX, 202.

La Rivière-Bourdet (Château de). Séjour qu'y fait Voltaire, XI, 22.

Larmes. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 9.

LARNET. Voyez VERNET.

LA ROCHE-AYMON (Cardinal), VIII, 625; X, 781.

LA ROCHEFOUCAULD (MARSILLAC, comte de). Sa mort, II, 204, 342.

LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Clermont, puis cardinal. Premier ministre sous Louis XIII, III, 225. Réforme les génovéfains, IV, 723.

LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de). Ses *Mémoires*, etc., IV, 40; VII, 622. Ses *Pensées*, IV, 40, 228; V, 438. Attache au parti de Condé dans les guerres de la Fronde, IV, 22 et suiv. Blessé dans le faubourg Saint-Antoine, 28. Anecdote qui le concerne, V, 329. Cité, IX, 22.

LA ROCHEFOUCAULD (Le duc de), grand maître de la garde-robe sous Louis XV, IV, 769. Exilé lors du procès de Damiens, *ibid.* Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 323.

LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), marquis de Surgères. Cité, XI, 104.

La Rochelle. Notice sur cette ville, III, 427. Siége du parti protestant, *ibid.*, 231. Prise par Richelieu, 294.

LA ROCHEMONDIÈRE (M. de), XI, 228.

LA ROQUE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 90, 108, 414. Cité, VII, 773.

LAROQUE, théologien. Cité, VIII, 630.

LA ROUPILLIÈRE, pseudonyme de Voltaire, V, 100.

LARREY (Isaac de), IV, 40. Auteur d'une *Histoire d'Angleterre* et d'une *Histoire de Louis XIV*, II, 288; IV, 40. Cité, XI, 202, 204.

LA RUE (Charles de), jésuite. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 40. Sa tragédie de *Sylla* attribuée à Corneille, XIII, 172, 174. Cité, VIII, 21

LA SABLIÈRE (M. de). Cité, VII, 634, 827.

LA SALLE, conseiller au parlement de Toulouse. Se réunit dans le procès des Calas, V, 228.

LA SAUVAGÈRE (LE ROYER DE), auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités des Gaules*, V, 214, 216. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 400; XIII, 78, 80, 412.

LASCARIS (Théodore), empereur d'Orient, III, 212.

LASCARIS (Jean), fils du précédent, empereur d'Orient. Dépouillé par Michel Paléologue, III, 216.

LAS CASAS (Barthélemi de), évêque de la Chiappe. Obtint de Charles-Quint et de Philippe II des lois pour adoucir le sort des Indiens, III, 437. Cité, V, 294; VIII, 208.

LASCY, capitaine écossais. L'un des assassins de Valstein, III, 722.

LA SELVE, avocat, IX, 345.

LA SERRE (PUGET de), auteur dramatique, IX, 481.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de). Est préféré à Voltaire pour écrire la *Vie de Molière*, IX, 23; XI, 108. Cité, 170, 181, 214; XII, 202.

LASS (Jean). Voyez LAW.

LASSAI (Marquis de). Ses mémoires, VI, 763. Commente Racine, VII, 224.

LA SUZE (Henriette DE COLIGNI, comtesse de), célèbre par son esprit, IV, 27.

LA THORILLIÈRE, comédien, XI, 274.

LA TOUCHE (DE), officier français. Ses succès dans l'Inde, IV, 389, 777.

LA TOUCHE (GUYMOND DE), auteur tragique. Dans quel sens en parle Voltaire, X, 486; XI, 234, 230, 236, 272 et suiv., 284. Ce dernier lui attribue sa tragédie des *Guèbres*, XII, 233, 234, 238, 261.

LA TOUR (Le P. de). Lettre qui lui est adressée sur le pape Benoît XIV et les jésuites, IX, 198 Cité, X, 223.

LA TOUR (DE), officier français. Porte au roi de Prusse la nouvelle de la victoire de Fontenoi, IV, 252.

LATOUR (DE), peintre. Fait le portrait de Voltaire, XI, 272, 279, 287.

LA TOURATTE (Comte de). Lettres qui lui sont adressées, XII, 90; XIII, 2, 20.

LA TOUR DU PIN (Le comte de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 288.

LA TOUR DU PIN (L'abbé). Est mis à la Bastille, XII, 286.

LA TOURAILLE (Le comte de). Sa correspondance avec Voltaire. Cité, XII, 208, 239; XII, 1031; XIII, 81, 240, 295, 413.

Latran (Conciles de). Leur histoire, III, 278; VII, 360 et suiv.

LA TREMBLAYE (Le chevalier de). Vers qui lui sont adressés, II, 784. Cité, X, 223.

LA TRIMOUILLE (Guy DE), Surnommé *le Vaillant*, II, 319.

LA TRIMOUILLE (Louis de), général de Charles VIII. Marche contre le duc d'Orléans (Louis XII) et le fait prisonnier, III, 322. Ses succès dans le Milanais, 332. Est défait à Novarre par les Suisses, 752.

LA TRIMOUILLE (Claude, duc de), chef du parti réformé, III, 220. Tué à la bataille d'Ivry, II, 325.

LA TRIMOUILLE (Charlotte de), femme de Henri de Condé. Soupçonnée du meurtre de son mari, II, 208; III, 220. En demande justice, 200.

LA TRIMOUILLE (cardinal), ambassadeur de France à Rome, V, 371. Lettre que lui écrt Louis XIV, IV, 228.

LA TRIMOUILLE (Charles-Aimé-Armand de), pair de France. Membre de l'Académie française, XI, 22, 109.

LA TRUAUMONT, gentilhomme normand. Son supplice, IV, 220.

LATTAIGNANT (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 442.

LAUBARDEMONT, juge commissaire dans le procès Grandier, V, 422.

LAUBARDEMONT DE CALONNE. Son rôle dans le procès de M. de La Chalotais, X, 645.

L'AUBESPINE (Charles de), marquis de CHATEAUNEUF. V CHATEAUNEUF.

LAUBRUSSEL, jésuite. Auteur d'un écrit intitulé: *De l'abus de la critique en matière de religion*, X, 223.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbery et membre du Conseil secret de Charles Ier, III, 446. Lui offre une partie de ses biens, 228. Son supplice, 254.

LAUDER (Will.), écrivain écossais. Antagoniste de Milton, VII, 222.

Laufeld. Voy. *Lawfeldt*.

LAUGEOIS, ex-directeur des fermes. Écrit sur les *Psaumes* de David, XII, 234.

LAUJON. Lettre qui lui est adressée, XIII, 363.

LAUNAI (DE). Pénètre un des premiers dans le fort Ballard, IV, 288.

LAUNAI (Mademoiselle de). Voyes STAAL.

LAUNAY (François de), jurisconsulte et écrivain du temps de Louis XIV, IV, 40

LAUNAY (DE), auteur dramatique, XI, 60, 80, 101 et suiv. Fait une parodie de *Zaïre*, 160 et suiv., 208, 272. Attaque Voltaire, 204, 214, 216.

LAUNOY (Jean de), théologien, IV, 40; VIII, 80.

LAURAGUAIS (Comte de), depuis duc de Brancas. Voltaire lui dédie *l'Écossaise*, I, 710; XII, 220. Fait une pension à Dumarsais, I, 717. Fait une tragédie d'*Oreste*, XII, 101. Cité, 241, 295; XI, 724, 824

LAURENCI (Le chevalier de), italien, au service de France, IV, 288.

LAURENCIN (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 205.

LAURENT, enthousiaste dont on a fait un saint, V, 322. Son martyre, 223; VI, 196.

LAURENT, ingénieur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 190.

LAURENT (Madame). Son café était le rendez-vous des gens de lettres, XI, 14.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), jurisconsulte, IV, 22.

LAUTRAC, gouverneur du Milanais. Est chassé de ce pays, III, 270, 742. Le reprend, 747. Sa mort, 748.

LAUTRAC (Le comte de), écrivain. Cité, X, 711.

LAUZUN (Duc de), favori de Louis XIV, IV, 186. Son mariage avec Mademoiselle, 197. Sa disgrâce, *ibid.* et suiv. Détails qui le concernent, V, 329, 338.

LAVAISSE (Gobert), fils du précédent. Impliqué dans le procès de Calas, V, 216 et suiv., 224. Auteur d'un mémoire en faveur de cette famille, XII, 221. Détails qui le concernent, 311 et suiv., 605, 619.

LAVAL (Marquis de). Sa conduite au combat de Lamesle, IV, 328. Blessé au siége de Namur, 387.

LAVAL-MONTMORENCI (Comte de). Sa mort, IV, 328.

LAVAL-MONTMORENCI (DE). Son voyage en Prusse (1776), X, 240, 252, 280 et suiv.

LAVALETTE (Cardinal de), prélat guerrier, IV, 234.

LAVALETTE (Jean de), grand maître de l'ordre de Malte, III, 278.

LAVALETTE (Le duc de), Accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé au siége de Fontarabie, IV, 238.

LAVALETTE, jésuite. Supérieur des missions à la Martinique, IV, 770. Sa banqueroute et son procès, *ibid.*, 417; VIII, 452, 602, 605 et suiv.

LA VALLIÈRE (Mademoiselle de), maîtresse de Louis XIV, IV, 182. Sa conversion, 197. Ses enfants, 2.

LA VALLIÈRE (Duc de), grand fauconnier de France. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Sophonisbe*, II, 122. Fait une *Histoire du théâtre*, XII, 62, 220 et suiv. Son éloge, 200 Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 642 721; IX, 218; XI, 710; XII, 19, 620.

LA VALLIÈRE (Duchesse de). Vers que lui adresse Voltaire, II, 776, 778. Citée, XI, 272.

LA VAQUERIE (Jean de), premier président du parlement (1484), IV, 624; VIII, 511.

LAVARDIN (Marquis de), victime de la Saint-Barthélemy, II, 294.

LAVARDIN (Marquis de), ambassadeur à Rome. Brave l'autorité du pape Innocent XI, IV, 197.

LAVARDIN, évêque du Mans. Traits singuliers de son caractère, VI, 278; VIII, 102.

LA VARENNE, gouverneur du château de la Flèche sous Henri IV. Contribue au rappel des jésuites, IV, 728.

LAVAU (L'abbé de). Est l'auteur du fameux sonnet attribué à Desbarreaux, IV, 26; VI, 220; XII, 222.

LA VAUGUYON. Sa conduite à Fontenoy, II, 496.

LAVAUR, jésuite. Supérieur des missions

Lamaindre, petite génévois. Protégé par Volt., XII, 229.

La Marche (de), premier président au parlement de Bourgogne. Couplets et lettre qui lui sont adressés, II, 794; XII, 160.

La Mare (Nicolas de), auteur d'une histoire de la police. IV, 36.

La Mare (L'abbé de). Auteur présumé d'une satire contre Voltaire, XI, 164. Ses rapports avec lui, 172, 177, 180 et suiv., 188, 191, 204, 211, 214, 218 et suiv. 220, 228, 204 et suiv. Sa préface de sa tragédie de *Jules César*, 198. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, *ibid.*

La Marche (Comte de). Voy. Édouard IV.

La Marche-Conti (Le prince de). Se signale à la bataille d'Hastemberg, IV, 229.

La Mark (Comte de). Sa conduite à Fontenoy, II, 498; IV, 220.

La Mark (Madame de). Ennemie de Diderot, X, 220, 229.

La Mark (Charlotte de), princesse de Sedan. Épouse le vicomte de Turenne, II, 294.

La Martinière (Bruzen de), auteur d'un *Dictionnaire géographique*, IV, 225; XI, 294. Lettre que lui écrit Voltaire, 443.

La Martinière (Mad. Benoît de). Ses romans, XII, 617.

Lamberg (Le comte de), auteur du *Mémorial d'un mondain*. Lettre que Voltaire lui écrit à ce sujet, XIII, 294.

Lambert, duc de Spolette. Le pape Jean VIII lui promet l'empire, III, 436.

Lambert, fils du précédent. Vainement sacré empereur par le pape Jean IX, III, 442.

Lambert, sacramentaire anglais. Sa dispute avec Henri VIII, qui le fait pendre, III, 322.

Lambert, général de Cromwell. Battu par Monck, III, 265.

Lambert, compositeur, II, 644.

Lambert, libraire. Publie les Œuvres de Voltaire en dix volumes, XI, 71, 709, 715, 720, 724.

Lambert (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de). Notice, IV, 24. Citée, IX, 134; XI, 123.

Lamberti, écrivain. Cité, IV, 436. Jugé par Voltaire, XI, 208, 209; XII, 223.

La Meilleraye (Charles de la Porte, duc de), Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV, IV, 6. Surintendant des finances, 10 et suiv.

La Menardaye (L'abbé de), auteur de l'*Examen des diables de Loudun*, V, 232. Apologiste du meurtre d'Urbain Grandier, 270.

La Menardière, auteur dramatique. Cité, IX, 418.

Lamerl, comédien, X, 462.

Lamétrie, auteur de l'*Hom[illegible]lante*, de *la Vie heureuse*, II, 720; XII, [illegible] 25, et de l'*Homme machine*, VI, 274; X, 241; XII, 254, 244. Sa philosophie, VI, 120, 274. Cité, VIII, 126, 230; IX, 294; X, 243; XI, 244, 278 et suiv., 292, 280; XII, 281, 282, 1000. Lecteur du roi de Prusse et membre de l'Académie de Berlin, VI, 274; XI, 270. Sa mort, 294, 295. Frédéric II fait son *Éloge funèbre*, X, 247; XI, 292. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 794, 725; X, 270.

Lami (Bernard), auteur des *Éléments de mathématiques*, IV, 36.

La Michodière, intendant d'Auvergne puis de Rouen. Son éloge, VIII, 422. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 224; XII, 264. Citée, 237.

La Mina (Marquis de), général espagnol, IV, 253, 260 et suiv., 294.

Lamoignon (Président). Premier président du parlement de Paris, IV, 215. Son éloge, 237, 239. Son projet d'édit d'affranchissement, V, 491. Ministre regretté, X, 228.

Lamoignon Baville, intendant du Languedoc, IV, 261. Persécute les protestants, 280, 281, 292; IX, 124.

La Monnoye (Bernard de). Notice, IV, 26. Son éloge, V, 207, 200 et suiv. Cité, IV, 43.

Lamothe-Houdancourt (Philippe de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 6.

Lamothe-Houdancourt (Le comte de), petit-fils du précédent. Maréchal de France sous Louis XV. IV, 2, 252.

Lamothe (Orléans de). *Voyez* Orléans de Lamothe.

Lamothe-Le-Vayer (François de), historiographe de France sous Louis XIV, IV, 28; VI, 220. Remarques sur son *Traité de la vertu des païens*, 729. Ses *Idées*, V, 249. Ses *Dialogues*, IX, 140. Cité, VIII, 120, 236; IX, 105; X, 220.

Lamotte, jésuite. Réfugié en Hollande sous le nom de Labode. Auteur de notes calomnieuses sur Louis XIV, IV, 244; V, 267.

Lamotte-Gefrard (de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 311, 319, 378, 394, 916.

Lamotte-Houdart (Antoine de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, II, 446; IV, 26. Critique de sa poésie et de son style, II, 446, 241; IV, 248; IX, 39, 201; XI, 18, 74. Comparé à J. B. Rousseau, 17. Auteur de deux tragédies d'*Œdipe*, I, 72; II, 241; VII, 122; VIII, 202; IX, 202; XI, 45, 60, 87, et d'*Inès de Castro*, IV, 26; VIII, 220; XI, 27, 128, 614. Sa traduction de l'*Iliade*, II, 224; VII, 615, 225, 236, 239, VIII, 219, 644; IX, 22, 120. Ses *fables*. V, 210; IX, 128, 260. Ses *stances*, II, 644; VII, 260. Ses *opéras*, IX, 102. Son *Oreste et Pylade*, X, 207. Son ballet : *le Triomphe des arts*, VII, 252. Sa critique de la *Phèdre* de Racine, VII, 224. Détails qui le concernent, II, 760, 764; IV, 27 et suiv.; XI, 214 et suiv. Sa mort, II, 241; XI, 70. Cité, I, 6, 7, 74, 77; VII, 191, 202, 230; VIII. 220; IX, 2, 26, 84, 89, 101, 228, 314, 332, 410; XII, 219, 220.

Lamotte (Hubert de), avocat. Auteur d'un mémoire en faveur des comédiens, X, 272; XII, 220, 251.

Lamottraye, écrivain. Critique l'*Histoire de Charles* X de Voltaire, IV, 237; XI, 28, 29, 102, 117.

Lampride, historien romain. Cité, V, 23.

Lancastre (Le duc de). Voyez Henri IV.

Lancelot, roi de Naples. Sa conduite lors du grand schisme d'Occident, III, 261. Roi de Hongrie sous le nom de Ladislas, 717. Chassé par Sigismond, 718. Prend Rome. Sa mort. *ibid.* Son histoire, II, 223.

Lancelot (Claude), écrivain. Notice, IV, 29.

Lancre (Pierre de), auteur d'un livre sur les sorciers, V, 429; VII, 249.

Lancret, peintre, XI, 209.

Landau. Prises et fortune militaire de cette ville sous Louis XIV, IV, 137, 161, 181.

Landon, pape, III, 225, 613

Landriano, nonce du pape au temps de la ligue, IV, 714.

Landulphe (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 672.

La Neuville, envoyé de Pologne à Moscou. Cité, IV, 266.

La Neuville (Comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 130, 140, 143, 147, 148, 198.

Lanfranc, théologien du onzième siècle. Ses disputes sur la présence réelle, III, 178.

Langage. Voyez *Langue*.

Langallerie (Marquis de). Fait jouer chez lui la tragédie des *Scythes* de Voltaire, II, 21. Cité, XI, 223.

Langé, envoyé du czar Pierre le Grand en Chine, IV, 622.

Langé, théologien. Persécute le docteur Wolf, VIII, 178; IX, 319; X, 426.

Langeac (L'abbé de), auteur de la *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, couronnée par l'Académie, X, 226.

Langeai, commandant en Piémont, III, 406.

Langeais (Le marquis de). Son procès avec sa femme, VII, 720.

Langeli, fou de Louis XIV, IV, 102.

Langeron (Maulevrier de), maréchal de France, IV, 2.

Langeron (de), commandant de Marseille. Sa conduite pendant la peste, II, 222.

Langlade, gentilhomme condamné à la torture, V, 440, 442; VII, 316.

Langlois, échevin de Paris. Contribue à faire reconnaître Henri IV, III, 202.

Langue anglaise. Familière aux gens de lettres, I, 222. Remarques sur cette langue, XI, 181; XIII, 96, 102. Mots adoptés dans la langue française, VII, 612.

Langue chinoise. Nombre de figures dont elle est composée, II, 222.

Langue espagnole. Née de la langue romane, III, 126. Son introduction en France, IX, 222.

Langue française. Née de la langue romane, III, 126. Ses éléments, III, 126; VII, 209, 610, 612, 626; IX, 72, 83. Ses irrégularités, 611 et suiv.: XII, 214. Souvent mal employée. VII. 614. Se répand, VIII, 7, 225; IX, 4. Sa stérilité, VIII, 6. Ce qu'elle doit à Corneille, IX, 2 et suiv. Les beautés et les défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, VII, 611 et suiv.; IX, 122 et suiv. Fautes contre la langue, IX, 124. Mots perdus, VII, 611; IX, 219; XII, 222. Critique de mots, etc. VII, 611 et suiv.; IX, 222; X, 222. Barbarisme de mots et de phrases, 261. Mots propres à la poésie ou à la prose, VII, 614; X, 40. Mot d'une dame de la cour de Versailles sur la langue française, 220. Observation sur les rimes féminines mises en musique, 224. Quelques difficultés de notre langue, 224 et suiv.; XII, 224 et suiv. Est impropre au style lapidaire, XI, 222, 724; XII, 204, 214 et suiv.; XIII, 106. Ses défauts, 1, 220. Se corrompt au dix-huitième siècle, VII, 610 et suiv.; XII, 222. Emploi des diphthongues *oi* et *oi*, I, 227; II, 22, 270, 281, 282; VII, 5; VIII. 240; IX, 222, 227, 228, 291; X, 224 et suiv; XI, 204, 291. Observations sur son orthographe, VIII, 106.

Langue grecque. Sa richesse, I, 221; VIII, 7. Son utilité, IX, 22; VIII, 244, 247 et suiv. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 226.

Langue italienne. Née de la langue romane, III, 126. Son état aux treizième et quatorzième siècles, 270 et suiv., 661. Remarques sur cette langue, I, 227; VIII, 102; XII, 171 et suiv.

Langue latine. Parlée en France vers le dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue française, *ibid.* Presque générale en Europe du temps de Théodose, III, 222. Emploi de cette langue dans les inscriptions, XI, 222.

Langue romane ou *romain rustique*. Sa formation, III, 126. Était en usage dans la France occidentale au dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue italienne, III, 661.

Langue toscane, III, 220.

Langues. Leur origine, III, 12. Leur génie déterminé par les grands poètes, IX, 2. Prononciation de certains mots et de certaines lettres dans différentes langues, 102. Conseils à un journaliste sur les langues, IX, 22. Pensée sur les langues, 294. Remarques sur les langues en général, IX, 222 et suiv.; XII, 171 et suiv. Sur la réforme des langues, 202. V. l'art. du *Dict. phil*, VIII, 1.

Languedoc. Ses guerres religieuses, III, 227 et suiv. Confréries de ce pays, V, 211.

Languet, évêque de Soissons. Écrit l'histoire de Marie Alacoque, II, 222, 751; IV, 720. Persécute Dumarsais, VII, 2. Condamné par le parlement, VIII, 160. Cité, 272; XI, 241.

Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, V, 202. Refuse la sépulture à mademoiselle Lecouvreur, XII, 251.

Lannoy, général de Charles-Quint, III, 271. Créé vice-roi de Naples, 744. Sa mission auprès de François Ier, 745.

Lannoi (Le comte de), gouverneur de Bruxelles, IV, 224.

Lannoy, jurisconsulte. Écrit contre les annates, VII, 116.

La Noue (de). Henri IV fait l'éloge de sa conduite sous les murs de Paris, III, 218.

Lanoue, comédien, auteur d'une tra[illegible] de *Mahomet*. Remarques sur cette pièce, détails qui le concernent, XI, 238, 237 et suiv., 290 et suiv., 401 et suiv., 411 et suiv., 420, 424, 474, 494, 495. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 177; XI, 238, 277, 292, 413, 414, 222.

Lantin, pseudonyme de Voltaire, II, 129; IX, 1; XIII, 21, 27.

Lanzberg (Comte de), seigneur saxon. Tige de la maison de Saxe, III, 629.

Laokium, sectateur chinois, III, 21.

La Parisière, évêque de Nîmes. Successeur de Fléchier, IV, 17.

La Peyronie, méde[illegible]et philosophe, VII, 72, 222; VIII, 116.

La Pivardière. Son procès, V, 449.

La Place. Traduit Shakespeare, XII, 222, 224,

Laplacette (Jean de), écrivain, IV, 22.

Lapole. Voyez Fisher.

La Ponce (de), secrétaire du duc de Choiseul. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 22.

Laponie, *Lapons*. Les Lapons, troglodytes ou pygmées septentrionaux des anciens, III 222. Notice sur ces peuples, IV, 240. Remarques sur les Lapons, XI, 277.

La Popelinière (de) fermier général

Auteur d'un roman intitulé *Doira*, II, 761. En quels termes en parle Voltaire, XI, 166, 275 et suiv.; XII, 122. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 761; XII, 122.

LA POPELINIÈRE (Madame de). Voyez DESNAYES (Mademoiselle).

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de Louis XIV. Ses mémoires, IV, 29.

LA PORTE (L'abbé de), éditeur de l'*Almanach des gens de lettres*, X, 646. Épître qui lui est adressée, II, 630.

LAPUCHIN, beau-père de Pierre le Grand, IV, 269.

LAPUCHIN (Comte de), fils du précédent, IV, 267.

LAQUEUE (DE), gentilhomme. Épouse une fille naturelle de Louis XIV, IV, 218.

LA QUINTINIE (Jean de), décorateur de jardins, IV, 40, 63.

LA RAMÉE. Voyez RAMUS.

LA RAUBIÈRE (Madame de), X, 225.

LARCHER (Jean), député de l'Université. Cité, IV, 272.

LARCHER (Claude), conseiller du parlement sous la ligue. Sa mort, IV, 713.

LARCHER, répétiteur au collége Mazarin, II, 461. Traduit Hérodote, 228; VII, 437. Attaque l'*Essai sur les mœurs*, III, 1; V, 99, 230; XII, 729, 205 et suiv. Particularités qui le concernent, V, 195, 115, 220; VII, 82; VIII, 220, 316, 468, 505, 533; X, 284, 634 et suiv., 711.

LA RENAUDIE (DU BARRI DE). Fait découvrir la conspiration d'Amboise, III, 455.

LA REYNIÈRE (M. de), X, 604.

LARGILLIÈRE, peintre, I, 222. Fait le portrait de Voltaire, II, 605.

LA RIVAUDAIE (Madame de), XI, 80, 96.

LARIVE, comédien français, XIII, 68, 211.

LA RIVIÈRE (L'abbé DE). Dispute le chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris et au prince de Conti, IV, 21.

LA-RIVIÈRE (MERCIER DE), auteur d'un livre intitulé : *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, XII, 218, 217, 231, 231. Son voyage en Russie, X, 473.

LA RIVIÈRE (DE). Ses lettres contre Bussy-Rabutin, son beau-père, IX, 202.

La Rivière-Bourdet (Château de). Séjour qu'y fait Voltaire, XI, 22.

Larmes. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 2.

LARNET. Voyez VERNET.

LA ROCHE-AYMON (Cardinal), VIII, 623; X, 781.

LA ROCHEFOUCAULD (MARSILLAC, comte de). Sa mort, II, 294, 349.

LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Clermont, puis cardinal. Premier ministre sous Louis XIII, III, 223. Réforme les génovéfains, IV, 723.

LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de). Ses *Mémoires*, etc., IV, 40; VII, 222. Ses *Pensées*, IV, 40, 238; V, 432. Attache au parti de Condé dans les guerres de la Fronde, IV, 22 et suiv. Blessé dans le faubourg Saint-Antoine, 25. Anecdote qui le concerne, V, 229. Cité, IX, 20.

LA ROCHEFOUCAULD (Le duc de), grand maître de la garde-robe sous Louis XV, IV, 723. Exilé lors du procès de Damiens, *ibid.* Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 223.

LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), marquis de Surgères. Cité, XI, 104.

La Rochelle. Notice sur cette ville, III, 427. Siége du parti protestant, *ibid.*, 231. Prise par Richelieu, 234.

LA ROCHEMONDIÈRE (M. de), XI, 228.

LA ROQUE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 22, 123, 214. Cité, VII, 773.

LAROQUE, théologien. Cité, VIII, 630.

LA ROUFFILLIÈRE, pseudonyme de Voltaire, V, 190.

LARREY (Isaac de), IV, 40. Auteur d'une *Histoire d'Angleterre* et d'une *Histoire de Louis XIV*, II, 222; IV, 40. Cité, XI, 222, 234.

LA RUE (Charles de), jésuite. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 40. Sa tragédie de *Sylla* attribuée à Corneille, XIII, 172, 174. Cité, VIII, 21

LA SABLIÈRE (M. de). Cité, VII, 234, 237.

LA SALLE, conseiller au parlement de Toulouse. Se récuse dans le procès des Calas, V, 222.

LA SAUVAGÈRE (LE ROYER DE), auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités des Gaules*, V, 214, 216. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 490; XIII, 22, 32, 412.

LASCARIS (Théodore), empereur d'Orient, III, 218.

LASCARIS (Jean), fils du précédent, empereur d'Orient. Dépouillé par Michel Paléologue, III, 218.

LAS CASAS (Barthélemi de), évêque de la Chiappa. Obtint de Charles-Quint et de Philippe II des lois pour adoucir le sort des Indiens, III, 437. Cité, V, 224; VIII, 202.

LASCY, capitaine écossais. L'un des assassins de Valstein, III, 722.

LA SELVE, avocat, IX, 242.

LA SERRE (PUGET de), auteur dramatique, IX, 421.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de). Est préféré à Voltaire pour écrire la *Vie de Molière*, IX, 25; XI, 102. Cité, 179, 181, 214; XII, 202.

LASS (Jean). Voyez LAW.

LASSAI (Marquis de). Ses mémoires, VI, 723. Commente Racine, VII, 234.

LA SUZE (Henriette DE COLIGNI, comtesse de), célèbre par son esprit, IV, 27.

LA THORILLIÈRE, comédien, XI, 274.

LA TOUCHE (DE), officier français. Ses succès dans l'Inde, IV, 329, 777.

LA TOUCHE (GUYMOND DE), auteur tragique. Dans quel sens en parle Voltaire, X, 426; XI, 234, 230, 232, 242 et suiv., 244. Ce dernier lui attribue sa tragédie des *Guèbres*, XII, 233, 236, 238, 281.

LA TOUR (Le P. de). Lettre qui lui est adressée sur le pape Benoît XIV et les jésuites, IX, 192. Cité, X, 223.

LA TOUR (DE), officier français. Porte au roi de Prusse la nouvelle de la victoire de Fontenoi, IV, 322.

LATOUR (DE), peintre. Fait le portrait de Voltaire, XI, 272, 279, 287.

LA TOURETTE (Comte de). Lettres qui lui sont adressées, XII, 90; XIII, 2, 32.

LA TOUR DU PIN (Le comte de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 200.

LA TOUR DU PIN (L'abbé). Est mis à la Bastille, XII, 230.

LA TOURAILLE (Le comte de). Sa correspondance avec Voltaire. Cité, XII, 226, 230; XII, 1631; XIII, 21, 249, 282, 413.

Latran (Conciles de). Leur histoire, III, 272; VII, 260 et suiv.

LA TREMBLAYE (Le chevalier de). Vers qui lui sont adressés, II, 794. Cité, X, 623.

LA TRIMOUILLE (Guy DE), Surnommé *le Vaillant*, II, 319.

LA TRIMOUILLE (Louis de), général de Charles VIII. Marche contre le duc d'Orléans (Louis XII) et le fait prisonnier, III, 322. Ses succès dans le Milanais, 332. Est défait à Novarre par les Suisses, 732.

LA TRIMOUILLE (Claude, duc de), chef du parti réformé, III, 290. Tué à la bataille d'Ivry, II, 282.

LA TRIMOUILLE (Charlotte de), femme de Henri de Condé. Soupçonnée du meurtre de son mari, II, 282; III, 290. En demande justice, 300.

LA TRIMOUILLE (cardinal), ambassadeur de France à Rome, V, 271. Lettre que lui écrit Louis XIV, IV, 222.

LA TRIMOUILLE (Charles-Aimé-Armand de), pair de France. Membre de l'Académie française, XI, 23, 400.

LA TRUAUMONT, gentilhomme normand. Son supplice, IV, 226.

LATTAIGNANT (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 442.

LAUBARDEMONT, juge commissaire dans le procès Grandier, V, 422.

LAUBARDEMONT DE CALONNE. Son rôle dans le procès de M. de La Chalotais, X, 645.

L'AUBESPINE (Charles de), marquis de CHATEAUNEUF. V CHATEAUNEUF.

LAUBRUSSAL, jésuite. Auteur d'un écrit intitulé : *De l'abus de la critique en matière de religion*, X, 223.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbery et membre du Conseil secret de Charles Ier, III, 446. Lui offre une partie de ses biens, 452. Son supplice, 534.

LAUDER (Will.), écrivain écossais. Antagoniste de Milton, VII, 232.

Laufeld. Voy. *Lawfeldt*.

LAUGEOIS, ex-directeur des fermes. Écrit sur les *Psaumes* de David, XII, 334.

LAUJON. Lettre qui lui est adressée, XIII, 263.

LAUNAI (DE). Pénètre un des premiers dans le fort Ballard, IV, 226.

LAUNAI (Mademoiselle de). Voyez STAAL.

LAUNAY (François de), jurisconsulte et écrivain du temps de Louis XIV, IV, 40

LAUNAY (DE), auteur dramatique, XI, 22, 22, 101 et suiv. Fait une parodie de *Zaïre*, 122 et suiv., 222, 272. Attaque Voltaire, 204, 214, 218.

LAUNOY (Jean de), théologien, IV, 40; VIII, 20.

LAURAGUAIS (Comte de), depuis duc de Brancas. Voltaire lui dédie *l'Écossaise*, I, 716; XII, 229. Fait une pension à Dumarsais, I, 717. Fait une tragédie d'*Oreste*, XII, 191. Cité, 241, 285; XI, 784, 284

LAURENCI (Le chevalier de), italien, au service de France, IV, 222.

LAURENGIN (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 223.

LAURENT, enthousiaste dont on a fait un saint, V, 222. Son martyre, 223; VI, 122.

LAURENT, ingénieur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 130.

LAURENT (Madame). Son café était le rendez-vous des gens de lettres, XI, 12.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), jurisconsulte, IV, 40.

LAUTREC, gouverneur du Milanais. Est chassé de ce pays, III, 270, 742. Le reprend, 747. Sa mort, 748.

LAUTREC (Le comte de), écrivain. Cité, X, 711.

LAUZUN (Duc de), favori de Louis XIV, IV, 122. Son mariage avec Mademoiselle, 227. Sa disgrâce, *ibid.* et suiv. Détails qui le concernent, V, 220, 232.

LAVAISSE, avocat de Toulouse, V, 210. Sa fille épouse La Beaumelle, XII, 204, 218. Lettre que lui écrit Voltaire, 311.

LAVAISSE (Gobert), fils du précédent. Impliqué dans le procès de Calas, V, 210 et suiv., 224. Auteur d'un mémoire en faveur de cette famille, XII, 231. Détails qui le concernent, 311 et suiv., 204, 619.

LAVAL (Marquis de). Sa conduite au combat de Lamesle, IV, 222. Blessé au siége de Namur, 227.

LAVAL-MONTMORENCI (Comte de). Sa mort, IV, 228.

LAVAL-MONTMORENCI (DE). Son voyage en Prusse (1776), X, 580, 622, 720 et suiv.

LAVALETTE (Cardinal de), prélat guerrier, IV, 234.

LAVALETTE (Jean de), grand maître de l'ordre de Malte, III, 278.

LAVALETTE (Le duc de), Accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé au siége de Fontarabie, IV, 232.

LAVALETTE, jésuite. Supérieur des missions à la Martinique, IV, 770. Sa banqueroute et son procès, *ibid.*, 417; VIII, 425, 600, 605 et suiv.

LA VALLIÈRE (Mademoiselle de), maîtresse de Louis XIV, IV, 192. Sa conversion, 197. Ses enfants, 2.

LA VALLIÈRE (Duc de), grand fauconnier de France. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Sophonisbe*, II, 129. Fait une *Histoire du théâtre*, XII, 62, 220 et suiv. Son éloge, 200 Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 622 723; IX, 215; XI, 718; XII, 19, 620.

LA VALLIÈRE (Duchesse de). Vers que lui adresse Voltaire, II, 776, 779. Citée. XI, 276.

LA VAQUERIE (Jean de), premier président du parlement (1484), IV, 624; VIII, 211.

LAVARDIN (Marquis de), victime de la Saint-Barthélemy, II, 224.

LAVARDIN (Marquis de), ambassadeur à Rome. Brave l'autorité du pape Innocent XI, IV, 127.

LAVARDIN, évêque du Mans. Traits singuliers de son caractère, VI, 278; VIII, 102.

LA VARENNE, gouverneur du château de la Flèche sous Henri IV. Contribue au rappel des jésuites, IV, 722.

LAVAU (L'abbé de). Est l'auteur du fameux sonnet attribué à Desbarreaux, IV, 26; VI, 220; XII, 222.

LA VAUGUYON. Sa conduite à Fontenoy, II, 496.

LAVAUR, jésuite. Supérieur des missions

Lamaindre, petite génévois. Protégé par Volt., XII, 269.

La Marche (de), premier président au parlement de Bourgogne. Couplets et lettre qui lui sont adressés, II, 704; XII, 160.

La Mare (Nicolas de), auteur d'une histoire de la police, IV, 26.

La Mare (L'abbé de). Auteur présumé d'une satire contre Voltaire, XI, 164. Ses rapports avec lui, 172, 177, 180 et suiv., 190, 191, 204, 211, 214, 218 et suiv. 220, 230, 204 et suiv. Sa préface de sa tragédie de *Jules César*, 190. Lettre que lui écrit Voltaire à ce sujet, *ibid.*

La Marche (Comte de). Voy. Édouard IV.

La Marche-Conti (Le prince de). Se signale à la bataille d'Hastemberg, IV, 208.

La Mark (Comte de). Sa conduite à Fontenoy, II, 406; IV, 209.

La Mark (Madame de). Ennemie de Diderot, X, 220, 230.

La Mark (Charlotte de), princesse de Sedan. Épouse le vicomte de Turenne, II, 304.

La Martinière (Bruzen de), auteur d'un *Dictionnaire géographique*, IV, 223; XI, 204. Lettre que lui écrit Voltaire, 443.

La Martinière (Mad. Benoît de). Ses romans, XII, 617.

Lamberg (Le comte de), auteur du *Mémorial d'un mondain*. Lettre que Voltaire lui écrit à ce sujet, XIII, 304.

Lambert, duc de Spolette. Le pape Jean VIII lui promet l'empire, III, 234.

Lambert, fils du précédent. Vainement sacré empereur par le pape Jean IX, III, 242.

Lambert, sacramentaire anglais. Sa dispute avec Henri VIII, qui le fait pendre, III, 322.

Lambert, général de Cromwell. Battu par Monck, III, 363.

Lambert, compositeur, II, 644.

Lambert, libraire. Publie les Œuvres de Voltaire en dix volumes, XI, 71, 709, 715, 720, 724.

Lambert (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de). Notice, IV, 24. Citée, IX, 134; XI, 123.

Lamberti, écrivain. Cité, IV, 230. Jugé par Voltaire, XI, 208, 209; XII, 223.

La Meilleraye (Charles de La Porte, duc de), Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV, IV, 2. Surintendant des finances, 10 et suiv.

La Menardaye (L'abbé de), auteur de l'*Examen des diables de Loudun*, V, 232. Apologiste du meurtre d'Urbain Grandier, 270.

La Menardière, auteur dramatique. Cité, IX, 418.

Lamerl, comédien, X, 462.

Lamétrie, auteur de *l'Hom[illegible]lante*, de *la Vie heureuse*, II, 720; XII, [illegible]25, et de *l'Homme machine*, VI, 274; X, 344; XII, 224, 244. Sa philosophie, VI, 130, 274. Cité, VIII, 122, 220; IX, 224; X, 242; XI, 245, 278 et suiv., 292, 240; XII, 281, 282, 1000. Lecteur du roi de Prusse et membre de l'Académie de Berlin, VI, 274; XI, 270. Sa mort, 284, 285. Frédéric II fait son *Éloge funèbre*, X, 247; XI, 292. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 724, 725; X, 270.

Lami (Bernard), auteur des *Éléments de mathématiques*, IV, 26.

La Michodière, intendant d'Auvergne puis de Rouen. Son éloge, VIII, 422. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 232; XII, 264. Citée, 257.

La Mina (Marquis de), général espagnol, IV, 232, 240 et suiv., 264.

Lamoignon (Président). Premier président du parlement de Paris, IV, 212. Son éloge, 237, 239. Son projet d'édit d'affranchissement, V, 291. Ministre regretté, X, 285.

Lamoignon Baville, intendant du Languedoc, IV, 261. Persécute les protestants, 220, 261, 262; IX, 194.

La Monnoye (Bernard de). Notice, IV, 22. Son éloge, V, 207, 200 et suiv. Cité, IV, 43.

Lamothe-Houdancourt (Philippe de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2.

Lamothe-Houdancourt (Le comte de), petit-fils du précédent. Maréchal de France sous Louis XV, IV, 2, 232.

Lamothe (Orléans de). *Voyez* Orléans de Lamotte.

Lamothe-le-Vayer (François de), historiographe de France sous Louis XIV, IV, 24; VI, 220. Remarque sur son *Traité de la vertu des païens*, 220. Ses *Idées*, V, 249. Ses *Dialogues*, IX, 142. Cité, VIII, 122, 230; IX, 105; X, 220.

Lamotte, jésuite. Réfugié en Hollande sous le nom de Labode. Auteur de notes calomnieuses sur Louis XIV, IV, 244; V, 267.

Lamotte-Gerrard (de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 511, 519, 575, 594, 916.

Lamotte-Houdart (Antoine de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, II, 446; IV, 26. Critique de sa poésie et de son style, II, 446, 841; IV, 248; IX, 30, 261; XI, 16, 74. Comparé à J. B. Rousseau, 67. Auteur de deux tragédies d'*Œdipe*, I, 72; II, 841; VII, 125; VIII. 202; IX, 202; XI, 45, 66, 67, et d'*Inès de Castro*, IV, 26; VIII, 200; XI, 27, 122, 614. Sa traduction de l'*Iliade*, II, 224; VII, 215, 235, 236, 239, VIII, 219, 644; IX, 25, 120. Ses *fables*, V, 310; IX, 122, 220. Ses *stances*, II, 644; VII, 200. Ses *opéras*, IX, 122. Son *Oreste et Pylade*, X, 207. Son ballet : *le Triomphe des arts*, VII, 236. Sa critique de la *Phèdre* de Racine, VII, 234. Détails qui le concernent, II, 720, 724; IV, 27 et suiv.; XI, 214 et suiv. Sa mort, II, 241; XI, 70. Cité, I, 6, 7, 76, 77; VII, 101, 205, 230; VIII. 220; IX, 2, 26, 84, 99, 101, 220, 311, 332, 416; XII, 219, 226.

Lamotte (Huerne de), avocat. Auteur d'un mémoire en faveur des comédiens, X, 272; XII, 200, 234.

Lamottraye, écrivain. Critique l'*Histoire de Charles* X de Voltaire, IV, 237; XI, 22, 29, 100, 117.

Lampride, historien romain. Cité, V, 23.

Lancastre (Le duc de). Voyez Henri IV.

Lancelot, roi de Naples. Sa conduite lors du grand schisme d'Occident, III, 221. Roi de Hongrie sous le nom de Ladislas, 717. Chassé par Sigismond, 718. Prend Rome. Sa mort, *ibid.* Son histoire, II, 263.

Lancelot (Claude), écrivain. Notice, IV, 29.

Lancre (Pierre de), auteur d'un livre sur les sorciers, V, 422; VII, 249.

Lancret, peintre, XI, 200.

Landau. Prises et fortune militaire de cette ville sous Louis XIV, IV, 137, 161, 181.

Landon, pape, III. 225, 243

Landriano, nonce du pape au temps de la ligue, IV, 214.

Landulphe (Cardinal), l'un des juges des Templiers, IV, 272.

La Neuville, envoyé de Pologne à Moscou. Cité, IV, 202.

La Neuville (Comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 130, 140, 142, 147, 148, 190.

Lanfranc, théologien du onzième siècle. Ses disputes sur la présence réelle, III, 272.

Langage. Voyez *Langue*.

Langallerie (Marquis de). Fait jouer chez lui la tragédie des *Scythes* de Voltaire, II, 21. Cité, XI, 223.

Lange, envoyé du czar Pierre le Grand en Chine, IV, 222.

Lange, théologien. Persécute le docteur Wolf, VIII, 272; IX, 319; X, 422.

Langeac (L'abbé de), auteur de la *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, couronnée par l'Académie, X, 226.

Langeai, commandant en Piémont, III, 402.

Langeais (Le marquis de). Son procès avec sa femme, VII, 722.

Langeli, fou de Louis XIV, IV, 125.

Langeron (Maulevrier de), maréchal de France, IV, 2.

Langeron (de), commandant de Marseille. Sa conduite pendant la peste, II, 222.

Langlade, gentilhomme condamné à la torture, V, 440, 442; VII, 216.

Langlois, échevin de Paris. Contribue à faire reconnaître Henri IV, III, 202.

Langue anglaise. Familière aux gens de lettres, I, 222. Remarques sur cette langue, XI, 121; XIII, 92, 102. Mots adoptés dans la langue française, VII, 212.

Langue chinoise. Nombre de figures dont elle est composée, II, 222.

Langue espagnole. Née de la langue romane, III, 122. Son introduction en France, IX, 222.

Langue française. Née de la langue romane, III, 122. Ses éléments, III, 122; VII, 209, 210, 212, 226; IX, 72, 83. Ses irrégularités, 211 et suiv.: XII, 214. Souvent mal employée. VII, 214. Se répand, VIII, 7, 225; IX, 4. Sa stérilité, VIII, 2. Ce qu'elle doit à Corneille, IX, 2 et suiv. Les beautés et les défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, VII, 211 et suiv.; IX, 122 et suiv. Fautes contre la langue, IX, 124. Mots perdus, VII, 241; IX, 219; XII, 222. Critique de mots, etc. VII, 211 et suiv.; IX, 222; X, 222. Barbarisme de mots et de phrases, 261. Mots propres à la poésie ou à la prose, VII, 214; X, 40. Mot d'une dame de la cour de Versailles sur la langue française, 220. Observation sur les rimes féminines mises en musique, 224. Quelques difficultés de notre langue, 224 et suiv.; XII, 224 et suiv. Est impropre au style lapidaire, XI, 222, 724; XII, 224, 244 et suiv.; XIII. 102. Ses défauts, 1, 220. Se corrompt au dix-huitième siècle, VII, 210 et suiv.; XII, 222. Emploi des diphthongues *oi* et *oi*, I, 227; II, 25, 270, 281, 282; VII, 2; VIII, 242; IX, 222, 223, 245, 291; X, 224 et suiv; XI, 204, 291. Observations sur son orthographe, VIII, 102.

Langue grecque. Sa richesse, I, 221; VIII, 7. Son utilité, IX, 22; VIII, 244, 247 et suiv. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VII, 222.

Langue italienne. Née de la langue romane, III, 122. Son état aux treizième et quatorzième siècles, 270 et suiv., 224. Remarques sur cette langue, I, 227; VIII, 102; XII, 171 et suiv.

Langue latine. Parlée en France vers le dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue française, *ibid.* Presque générale en Europe du temps de Théodose, III, 222. Emploi de cette langue dans les inscriptions, XI, 222.

Langue romane ou *romain rustique*. Sa formation, III, 122. Était en usage dans la France occidentale au dixième siècle, VII, 222. Origine de la langue italienne, III, 221.

Langue toscane, III, 222.

Langues. Leur origine, III, 10. Leur génie déterminé par les grands poètes, IX, 2. Prononciation de certains mots et de certaines lettres dans différentes langues, 102. Conseils à un journaliste sur les langues, IX, 22. Pensée sur les langues, 224. Remarques sur les langues en général, IX, 223 et suiv.; XII, 171 et suiv. Sur la réforme des langues, 222. V. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 1.

Languedoc. Ses guerres religieuses, III, 227 et suiv. Confréries de ce pays. V. 211.

Languet, évêque de Soissons. Écrit l'histoire de Marie Alacoque, II, 422, 731; IV, 720. Persécute Damaraix, VII, 2. Condamné par le parlement, VIII, 102. Cité, 272; XI, 241.

Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, V, 223. Refuse la sépulture à mademoiselle Lecouvreur, XII, 231.

Lannoy, général de Charles-Quint, III, 271. Créé vice-roi de Naples, 744. Sa mission auprès de François Ier, 748.

Lannoi (Le comte de), gouverneur de Bruxelles, IV, 224.

Lannoy, jurisconsulte. Écrit contre les annates, VII, 112.

La Noue (de). Henri IV fait l'éloge de sa conduite sous les murs de Paris, III, 512.

Lanoue, comédien, auteur d'une tra[illegible] de *Mahomet*. Remarques sur cette pièce, détails qui le concernent, XI, 235, 237 et suiv., 240 et suiv., 241 et suiv., 411 et suiv., 422, 424, 474, 494, 495. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 177; XI, 238, 277, 302, 413, 414, 422.

Lantin, pseudonyme de Voltaire, II, 229; IX, 2; XIII, 21, 27.

Lanzberg (Comte de), seigneur saxon. Tige de la maison de Saxe, III, 229.

Laokium, sectateur chinois, III, 21.

La Parisière, évêque de Nîmes. Successeur de Fléchier, IV, 17.

La Peyronie, médecin et philosophe, VII, 72, 222; VIII, 112.

La Place. Traduit Shakespeare, XII, 222, 223.

Laplacette (Jean de), écrivain, IV, 22.

Lapole. Voyez Fisher.

La Ponce (de), secrétaire du duc de Choiseul. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 22.

Laponie, *Lapons*. Les Lapons, troglodytes ou pygmées septentrionaux des anciens, III 222. Notice sur ces peuples, IV, 240. Remarques sur les Lapons, XI, 277.

La Popelinière (de) fermier général

Auteur d'un roman intitulé *Datira*, II, 781. En quels termes en parle Voltaire, XI, 166, 275 et suiv.; XII, 128. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 781; XII, 128.

LA POPELINIÈRE (Madame de). Voyez DESMATYS (Mademoiselle).

LA PORTE (Pierre de), premier valet de chambre de Louis XIV. Ses mémoires, IV, 38.

LA PORTE (L'abbé de), éditeur de l'*Almanach des gens de lettres*, X, 446. Épître qui lui est adressée, II, 630.

LAPUCHIN, beau-père de Pierre le Grand, IV, 389.

LAPUCHIN (Comte de), fils du précédent, IV, 667.

LAQUEUE (DE), gentilhomme. Épouse une fille naturelle de Louis XIV, IV, 218.

LA QUINTINIE (Jean de), décorateur de jardins, IV, 40, 65.

LA RAMÉE. Voyez RAMUS.

LA RAUBIÈRE (Madame de), X, 252.

LARCHER (Jean), député de l'Université. Cité, IV, 678.

LARCHER (Claude), conseiller du parlement sous la ligue. Sa mort, IV, 713.

LARCHER, répétiteur au collége Mazarin, II, 461. Traduit Hérodote, 688; VII, 437. Attaque l'*Essai sur les mœurs*, III, 1; V, 99, 230; XII, 729, 808 et suiv. Particularités qui le concernent, V, 102, 115, 220; VII, 83; VIII, 220, 316, 469, 506, 535; X, 264, 624 et suiv., 711.

LA RENAUDIE (DU BARRI DE). Fait découvrir la conspiration d'Amboise, III, 443.

LA REYNIÈRE (M. de), X, 604.

LARGILLIÈRE, peintre, I, 222. Fait le portrait de Voltaire, II, 606.

LA RIVAUDAIS (Madame de), XI, 80, 96.

LARIVE, comédien français, XIII, 69, 311.

LA RIVIÈRE (L'abbé DE). Dispute le chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris et au prince de Conti, IV, 81.

LA-RIVIÈRE (MERCIER DE), auteur d'un livre intitulé: *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, XII, 818, 817, 831, 831. Son voyage en Russie, X, 473.

LA RIVIÈRE (DE). Ses lettres contre Bussy-Rabutin, son beau-père, IX, 202.

La Rivière-Bourdet (Château de). Séjour qu'y fait Voltaire, XI, 22.

Larmes. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 9.

LARNET. Voyez VERNET.

LA ROCHE-AYMON (Cardinal), VIII, 625; X, 781.

LA ROCHEFOUCAULD (MARSILLAC, comte de). Sa mort, II, 204, 242.

LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Clermont, puis cardinal. Premier ministre sous Louis XIII, III, 222. Réforme les génovéfains, IV, 725.

LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de). *Ses Mémoires*, etc., IV, 40; VII, 622. Ses *Pensées*, IV, 40, 228; V, 422. Attache au parti de Condé dans les guerres de la Fronde, IV, 68 et suiv. Blessé dans le faubourg Saint-Antoine, 88. Anecdote qui le concerne, V, 222. Cité, IX, 90.

LA ROCHEFOUCAULD (Le duc de), grand maître de la garde-robe sous Louis XV, IV, 728. Exilé lors du procès de Damiens, *ibid.* Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 222.

LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), marquis de Surgères. Cité, XI, 104.

La Rochelle. Notice sur cette ville, III, 427. Siége du parti protestant, *ibid.*, 231. Prise par Richelieu, 294.

LA ROCHEMONDIÈRE (M. de), XI, 228.

LA ROQUE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 80, 102, 414. Cité, VII, 772.

LAROQUE, théologien. Cité, VIII, 630.

LA ROUPILLIÈRE, pseudonyme de Voltaire, V, 190.

LARREY (Isaac de), IV, 40. Auteur d'une *Histoire d'Angleterre* et d'une *Histoire de Louis XIV*, II, 222; IV, 40. Cité, XI, 222, 224.

LA RUE (Charles de), jésuite. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 40. Sa tragédie de *Sylla* attribuée à Corneille, XIII, 172, 174. Cité, VIII, 21

LA SABLIÈRE (M. de). Cité, VII, 234, 237.

LA SALLE, conseiller au parlement de Toulouse. Se récuse dans le procès des Calas, V, 222.

LA SAUVAGÈRE (LE ROYER DE), auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités des Gaules*, V, 214, 216. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 440; XIII, 92, 89, 412.

LASCARIS (Théodore), empereur d'Orient, III, 219.

LASCARIS (Jean), fils du précédent, empereur d'Orient. Dépouillé par Michel Paléologue, III, 218.

LAS CASAS (Barthélemi de), évêque de la Chiappa. Obtint de Charles-Quint et de Philippe II des lois pour adoucir le sort des Indiens, III, 437. Cité, V, 284; VIII, 202.

LASCY, capitaine écossais. L'un des assassins de Valstein, III, 728.

LA SELVE, avocat, IX, 242.

LA SERRE (PUGET de), auteur dramatique, IX, 481.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de). Est préféré à Voltaire pour écrire la *Vie de Molière*, IX, 23; XI, 102. Cité, 178, 181, 214; XII, 202.

LASS (Jean). Voyez LAW.

LASSAI (Marquis de). Ses mémoires, VI, 722. Commente Racine, VII, 284.

LA SUZE (Henriette DE COLIGNI, comtesse de), célèbre par son esprit, IV, 87.

LA THORILLIÈRE, comédien, XI, 274.

LA TOUCHE (DE), officier français. Ses succès dans l'Inde, IV, 309, 777.

LA TOUCHE (GUYMOND DE), auteur tragique. Dans quel sens en parle Voltaire, X, 426; XI, 234, 230, 236, 242 et suiv., 264. Ce dernier lui attribue sa tragédie des *Guèbres*, XII, 933, 936, 938, 961.

LA TOUR (Le P. de). Lettre qui lui est adressée sur le pape Benoît XIV et les jésuites, IX, 198 Cité, X, 223.

LA TOUR (DE), officier français. Porte au roi de Prusse la nouvelle de la victoire de Fontenoi, IV, 223.

LATOUR (DE), peintre. Fait le portrait de Voltaire, XI, 278, 279, 287.

LA TOURETTE (Comte de). Lettres qui lui sont adressées, XII, 90; XIII, 2, 32.

LA TOUR DU PIN (Le comte de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 200.

LA TOUR DU PIN (L'abbé). Est mis à la Bastille, XII, 486.

LA TOURAILLE (Le comte de). Sa correspondance avec Voltaire. Cité, XII, 200, 260; XII, 1031; XIII, 81, 240, 295, 412.

Latrus (Conciles de). Leur histoire, III, 278; VII, 240 et suiv.

LA TREMBLAYE (Le chevalier de). Vers qui lui sont adressés, II, 784. Cité, X, 223.

LA TRIMOUILLE (Guy DE), Surnommé *le Vaillant*, II, 319.

LA TRIMOUILLE (Louis de), général de Charles VIII. Marche contre le duc d'Orléans (Louis XII) et le fait prisonnier, III, 323. Ses succès dans le Milanais, 332. Est défait à Novarre par les Suisses, 728.

LA TRIMOUILLE (Claude, duc de), chef du parti réformé, III, 290. Tué à la bataille d'Ivry, II, 285.

LA TRIMOUILLE (Charlotte de), femme de Henri de Condé. Soupçonnée du meurtre de son mari, II, 288; III, 400. En demande justice, 200.

LA TRIMOUILLE (cardinal), ambassadeur de France à Rome, V, 271. Lettre que lui écrt Louis XIV, IV, 222.

LA TRIMOUILLE (Charles-Aimé-Armand de), pair de France. Membre de l'Académie française, XI, 23, 100.

LA TRUAUMONT, gentilhomme normand. Son supplice, IV, 228.

LATTAIGNANT (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 442.

LAUBARDEMONT, juge commissaire dans le procès Grandier, V, 282.

LAUBARDEMONT DE CALONNE. Son rôle dans le procès de M. de La Chalotais, X, 648.

L'AUBESPINE (Charles de), marquis de CHATEAUNEUF. V CHATEAUNEUF.

LAUBRUSSEL, jésuite. Auteur d'un écrit intitulé: *De l'abus de la critique en matière de religion*, X, 253.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbery et membre du Conseil secret de Charles Ier, III, 440. Lui offre une partie de ses biens, 252. Son supplice, 254.

LAUDER (Wilt.), écrivain écossais. Antagoniste de Milton, VII, 222.

Laufeld. Voy. *Lawfeldt*.

LAUGEOIS, ex-directeur des fermes. Écrit sur les *Psaumes* de David, XII, 234.

LAUJON. Lettre qui lui est adressée, XIII, 262.

LAUNAI (DE). Pénètre un des premiers dans le fort Ballard, IV, 228.

LAUNAI (Mademoiselle de). Voyez STAAL.

LAUNAY (François de), jurisconsulte et écrivain du temps de Louis XIV, IV, 40

LAUNAY (DE), auteur dramatique, XI, 60, 92, 101 et suiv. Fait une parodie de *Zaïre*, 190 et suiv., 202, 275. Attaque Voltaire, 204, 214, 216.

LAUNOY (Jean de), théologien, IV, 40; VIII, 80.

LAURAGUAIS (Comte de), depuis duc de Brancas. Voltaire lui dédie *l'Écossaise*, I, 716; XII, 229. Fait une pension à Dumarsais, I, 717. Fait une tragédie d'*Oreste*, XII, 191. Cité, 241, 493; XI, 724, 824

LAURENCI (Le chevalier de), italien, au service de France, IV, 202.

LAURENCIN (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 202.

LAURENT, enthousiaste dont on a fait un saint, V, 242. Son martyre, 222; VI, 102.

LAURENT, ingénieur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 190.

LAURENT (Madame). Son café était le rendez-vous des gens de lettres, XI, 16.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), jurisconsulte, IV, 40.

LAUTREC, gouverneur du Milanais. Est chassé de ce pays, III, 270, 742. Le reprend, 747. Sa mort, 748.

LAUTREC (Le comte de), écrivain. Cité, X, 711.

LAUZUN (Duc de), favori de Louis XIV, IV, 186. Son mariage avec Mademoiselle, 187. Sa disgrâce, *ibid.* et suiv. Détails qui le concernent, V, 220, 225.

LAVAISSE, avocat de Toulouse, V, 210. Sa fille épouse La Beaumelle, XII, 204, 212. Lettre que lui écrit Voltaire, 311.

LAVAISSE (Gobert), fils du précédent. Impliqué dans le procès de Calas, V, 210 et suiv., 224. Auteur d'un mémoire en faveur de cette famille, XII, 231. Détails qui le concernent, 311 et suiv., 202, 219.

LAVAL (Marquis de). Sa conduite au combat de Lamesle, IV, 228. Blessé au siége de Namur, 257.

LAVAL-MONTMORENCI (Comte de). Sa mort, IV, 225.

LAVAL-MONTMORENCI (DE). Son voyage en Prusse (1776), X, 240, 242, 249 et suiv.

LAVALETTE (Cardinal de), prélat guerrier, IV, 234.

LAVALETTE (Jean de), grand maître de l'ordre de Malte, III, 272.

LAVALETTE (Le duc de), Accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé au siége de Fontarable, IV, 232.

LAVALETTE, jésuite. Supérieur des missions à la Martinique, IV, 770. Sa banqueroute et son procès, *ibid.*, 417; VIII, 422, 202, 225 et suiv.

LA VALLIÈRE (Mademoiselle de), maîtresse de Louis XIV, IV, 192. Sa conversion, 197. Ses enfants, 2.

LA VALLIÈRE (Duc de), grand fauconnier de France. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Sophonisbe*, II, 120. Fait une *Histoire du théâtre*, XII, 62, 220 et suiv. Son éloge, 200 Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 642 721; IX, 212; XI, 718; XII, 19, 220.

LA VALLIÈRE (Duchesse de). Vers que lui adresse Voltaire, II, 776, 779. Citée. XI, 272.

LA VAQUERIE (Jean de), premier président du parlement (1424), IV, 624; VIII, 111.

LAVARDIN (Marquis de), victime de la Saint-Barthélemy, II, 224.

LAVARDIN (Marquis de), ambassadeur à Rome. Brave l'autorité du pape Innocent XI, IV, 127.

LAVARDIN, évêque du Mans. Traits singuliers de son caractère, VI, 272; VIII, 102.

LA VARENNE, gouverneur du château de la Flèche sous Henri IV. Contribue au rappel des jésuites, IV, 722.

LAVAU (L'abbé de). Est l'auteur du fameux sonnet attribué à Desbarreaux, IV, 26; VI, 250; XII, 225.

LA VAUGUYON. Sa conduite à Fontenoy, II, 426.

LAVAUR, jésuite. Supérieur des missions

dans l'Inde, IV, 704, 800 et suiv. Sa conduite envers Lally-Tollendal, *ibid.*, 802, 803. Avait été secrétaire d'ambassade en Hollande, X, 186.

LAVERDY (DE), contrôleur général des finances, X, 800. *Son avènement au ministère* XII, 630, 634, 644, 668. Son édit concernant la police municipale, 668. Éloge de son administration, 708, 720.

LA VERPILLIÈRE (DE), prévôt des marchands à Lyon. Refuse de faire jouer la tragédie des *Guèbres*, XII, 1000 et suiv.

LA VIEUVILLE (Charles, duc de), surintendant des finances sous Louis XIII, III, 688, 804. Créé duc et pair par Louis XIV, IV, 11.

LAVILLE (L'abbé), ministre de Louis XIV à La Haye, IV, 328, 366.

LAVILLE, jésuite. Secrétaire d'ambassade en Hollande, puis premier commis des affaires étrangères, X, 184.

LA VIROTTE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 647.

LA VISCLÈDE (DE), secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. Auteur d'une Ode *sur la mort* que La Beaumelle s'attribue, VIII, 184. Voltaire écrit sous son nom *Les filles de Minos*, II, 709, et une lettre sur La Fontaine, IX, 200 et suiv.

LAVOUTE. Voyez JABINEAU (DE).

LA VRILLIÈRE (Louis PHELYPEAUX, marquis de), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 18.

LA VRILLIÈRE (Le duc de), ministre d'État. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 96. Blessé à la chasse, X, 635.

LA VRILLIÈRE (Le marquis de). Certifie que Voltaire n'est pas l'auteur de la pièce de vers intitulée : *J'ai vu*, I, 64. Fait construire la place des Victoires, V, 380. Sa mort, XI, 60.

LA VRILLIÈRE (Mademoiselle de). Vers qui lui sont adressés, II, 700. Sa visite au château de Sulli, où était Voltaire, XI, 15.

LAUS DE BOISSY. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 64, 198, 291, 388, 412.

LAW ou LASS. Histoire de son système, IV, 721. Est fait contrôleur général, 734. Occasionne une sédition dans Paris, 736. Sa fuite, *ibid.* Réflexions sur son système, 814; V, 343 et suiv.; VIII, 186; IX, 198; X, 80; XI, 19. Ses projets de colonisation à la Louisiane, III, 443.

LAW, major, neveu du précédent, IV, 777, 791.

Lawfeld ou *Laufeld* (*Bataille de*), IV, 376 et suiv. Poëme sur cette victoire, II, 680 et suiv. Vers sur le village de ce nom, 724.

Le la les. Remarques grammaticales sur l'emploi de ces articles, XIII, 220.

LE BAILLY, gentilhomme ordinaire du roi, XI, 206, 207, 608.

LE BATTEUX (l'abbé). Chargé de l'éloge de l'abbé d'Olivet, X, 667.

LE BAS, graveur. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 277.

LE BEAU, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*, VII, 100; VIII, 64; X, 636, 700.

LE BÈGUE DE VILAINES, gentilhomme français. Prend Don Pèdre le Cruel, III, 367.

LEBRUN (L'abbé). Notice, IV, 40.

LE BLANC, secrétaire d'État de la guerre, II 816; XI, 22.

LE BLANC (L'abbé), concurrent de Diderot à l'Académie, X, 220. Est élu. XI, 222. Remarques sur ses tragédies, X, 707, 708; XI, 141, 162, 193, 201, 288; XIII, 131 et suiv. Cité, XI, 188 220. Lettre que lui écrit Voltaire, 223

LEBOSSU (P. René), le supérieur de Sainte-Geneviève, IV, 40; VI, 620.

LE BOUTHILLIER (Claude), surintendant des finances, IV, 10.

LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNY (Léon), fils du précédent, ministre de la guerre, IV, 12.

LE BRETON, imprimeur, II, 221.

LEBRUN (Charles), peintre, IV, 61. Son éloge, I, 76, 111; II, 243.

LE BRUN, auteur de l'opéra d'*Hippocrate amoureux*, et de la pièce de vers intitulée *les J'ai vu*, I, 64.

LEBRUN, de l'Oratoire, IV, 40; VII, 200; VIII, 640.

Je BRUN. *Injustement condamné à la torture*, V, 440.

LEBRUN, rédacteur de la *Renommée littéraire*, écrit périodique, II, 221. Auteur d'une ode sur mademoiselle Corneille, 600; X, 202, 204 et suiv.; XII, 168 et suiv., 178, 179. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 136, 142, 147, 160, 172, 178, 181, 182, 194, 202, 217.

LE CAMUS (Cardinal), XII, 272.

LE CAMUS, évêque de Belley, VII, 120; VIII, 170, 177.

LE CAMUS, premier président de la cour des aides, VIII, 220.

LE CAT, de l'Académie de Rouen, VII, 221; IX, 217.

LE CHINIAC. Voyez CHINIAC-LABASTIDE-DUCLAUX.

LECLERC (Jean), chancelier de Charles VI, IV, 272.

LECLERC (Jean), cardeur de laine, calviniste. Son supplice, III, 404; VI, 276.

LECLERC (Sébastien), graveur, IV, 62.

LECLERC (Jean), écrivain, IV, 40. Jugé par Voltaire, V, 200. Cité, VI, 358, 388, 200; VII, 279, 633; VIII, 666, 642.

LECLERC, physicien. Cité, V, 702.

LECLERC, auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme*. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 272.

LECLERC, libraire à Nancy. Mis à la Bastille, XII, 742, 748, 767,

LECLERC DE MONTMORENCY, avocat au parlement de Paris. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1031; XIII, 65.

L'ÉCLUSE, jésuite. Falsifia les *Mémoires de Sully*, IV, 720.

L'ÉCLUSE, comédien, puis chirurgien, XII, 72, 168, 176 et suiv., 182, 194.

L'ÉCLUSE, pseudonyme de Voltaire, VIII, 618.

LECOGNEUX, président au parlement de Paris, père de Rachaumont, II, 722.

LECOINTE (Charles), de l'Oratoire, IV, 40.

LECOMTE (Le P.), missionnaire en Chine, IV, 223.

LECOMTE, lieutenant criminel, IV, 22.

LECOQ (M.), XI, 411.

LECOUVREUR (Adrienne), actrice, I, 10. Épître qui lui est adressée, II, 602. Vers à sa louange, 677, 728, 761, 771. Dans quels termes en parle Voltaire, IX, 22; X, 27; XI, 27, 642. Ses succès à Fontainebleau, 41, 42. Sa mort, 61, 62. Ses funérailles, I, 224, 228; XII, 231, 618. Pourquoi fut excommuniée, VI, 640.

LECOUVREUR (Mademoiselle DAUDET), fille de la précédente. Visite Voltaire à Strasbourg, XI, 201, 202. Démarches qu'il fait dans ses intérêts, XIII, 31 et suiv.

LECZINSKA. Voyez MARIE LECZINSKA.

LECZINSKI. Voyez STANISLAS LECZINSKI.

LEDAIN (Étienne), avocat, II, 732; VIII, 647; XII, 201 et suiv. 219.

LEDET ET COMPAGNIE, libraires à Amsterdam. Éditeurs des œuvres de Voltaire, XI, 230. Lettre qui leur est adressée, 274.

LE DUCHAT, commentateur de Rabelais, VI, 220.

LEE, auteur anglais. Composa une tragédie de *Brutus*, I, 147.

LEFEBVRE ou LEFÈVRE, poëte. Aimé de Voltaire, XI, 118, 122, 124. Vers et lettre qui lui sont adressés, II, 709; IX, 184.

LEFÈVRE, doyen de la faculté de théologie de Paris, I, 304.

LEFÈVRE (Tanneguy), écrivain, père de madame Dacier, IV, 40.

LEFÈVRE (Anne). Voyez DACIER.

LEFÈVRE DE CHANTERRAU, écrivain, IV, 21.

LEFÈVRE D'ORMESSON, avocat général, IX, 318. Persécute les gens de lettres, XI, 220.

LEFÈVRE D'ORVAL, conseiller de Douai, IV, 120.

LEFORT, Genevois. Conseiller intime de Pierre le Grand et son favori, IV, 444, 622. Son histoire, 270 et suiv., 274. Sa mort, 279.

LEFORT (Marc), fils du précédent. Voltaire sollicite en sa faveur le consulat de Marseille, X, 475.

LEFRANC DE POMPIGNAN (Simon), de l'Académie française. D'abord avocat général de la cour des aides à Montauban, XI, 220. Sa disgrâce, 221. Lettres élogieuses que lui écrit Voltaire, 291, 341 et suiv. Jugé par Voltaire, I, 24; II, 722, 726. Sa tragédie de *Didon*, 722; VIII, 220, 616, 690; XI, 146, 176; XII, 168, 240. Sa *Zoraïde*, II, 722; XI, 170 et suiv. Devient l'ennemi de Voltaire, I, 34. Sa réception à l'Académie, VIII, 612. Son discours, IX, 214; XII, 412. Son mémoire au roi, II, 722; VIII, 617; IX, 214; X, 220 et suiv. Satires dirigées contre lui, II, 720 et suiv.; VIII, 612 et suiv., 618, 616. *Relation de son voyage depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau*, *ibid.* *Lettre de M. de l'Écluse*, 618 et suiv. *Lettre de Paris*, 612. *La prière universelle traduite de l'anglais de M. Pope*, critique de la *Prière du Déiste*, 220 et suiv. Retracte cet écrit, 222 et suiv. Lettre satirique écrite contre lui, IX, 214. Compose un sermon, *ibid.*, XII, 202. Belle strophe de lui attribuée à J.-B. Rousseau et anecdote à ce sujet, IX, 221. Son *Éloge historique du duc de Bourgogne*, X, 276; XII, 200. Ses prétentions à la place d'historiographe des enfants de France, *ibid.* et suiv., 222. Remarques sur sa traduction des *Géorgiques*, 602. Son *Junius*, XI, 222. Son *poésies sacrées*, XII, 22. Traits et sarcasmes contre lui, VIII, 602; IX, 215; X, 612 et suiv., 720 et suiv.; XII, 20 et suiv., 71 et suiv., 20 et suiv., 122, 126, 130, 132, 136, 147, 163, 182, 200, 271, 272, 282, 300, 402, 602.

LEFRANC DE POMPIGNAN (Jean-George), évêque du Puy en Velay, frère du précédent. Adresse aux habitants de ce pays une *Instruction pastorale* contre les philosophes, III, 102; V, 202; VIII, 220, 622 et suiv. *Lettres d'un quaker* qui lui sont adressées à ce sujet, *ibid.* *Instruction pastorale de l'humble evêque d'Aletopolis*, qui y répond, 630; X, 600, 712 et suiv.; XII, 422, 430, 436, 616. Chansons contre lui, II, 720, 723; XII, 430. Nommé archevêque de Vienne, 622. Auteur d'un ouvrage intitulé : *Réconciliation de la dévotion avec l'esprit*, *ibid.*, X, 222; XII, 22. Ses *Questions sur l'incrédulité*, VIII, 622; X, 222. Lettre que lui adresse d'Alembert, 622, 623. *Refuse de faire l'oraison funèbre de madame la Dauphine*, 622. Cité, VII, 622; VIII, 222; XII, 20, 22, 200.

Legats à latere. Leur mission, III, 622.

Légende dorée (*La*). Critique de cet ouvrage, VII, 440.

Légendes. Que les légendes n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne, III, 104 et suiv. Légendes du moyen âge, II, 210. Du danger des fausses légendes, V, 227. Critique des légendaires, VIII, 20 et suiv.

LEGENDRE (Louis). Notice sur cet écrivain, IV, 22.

LE GENTIL. Ses recherches sur l'astronomie des anciens, IV, 222. Son *Voyage dans les mers des Indes*, III, 202; IV, 104, 722. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 220.

LÉGIER (L'abbé). Vers qu'il adresse à Voltaire, XI, 227.

Légion thébaine. Son histoire est une fable, II, 220; III, 104; V, 102, 227.

Législateurs. Sur ceux qui ont parlé au nom des dieux, III, 72.

Législation. Écrits divers publiés par Voltaire sur ce sujet, V, 342 à 222. Entretien philosophique sur la meilleure législation, IV, 702. Observation sur la législation criminelle, XII, 222.

LE GOUX DE GERLAND, bailli de la noblesse de Bourgogne à Dijon. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 72.

LE GOUZ, pseudonyme de Voltaire, XII, 220, 230, 234.

LEGRAND, flibustier dieppois, VII, 222.

LEGRAND (Joachim). Notice sur cet écrivain, IV, 40.

LEGRAND, comédien et auteur dramatique, XI, 41, 45, 22.

LEGRIS. Son duel ordonné par le parlement III, 221, 601.

LEGROS (Pierre), sculpteur, IV, 62.

LEGROS (L'abbé), docteur de Sorbonne, IX, 216.

LEGROS DE BOZE. Voyez BOZE.

LEIBNITZ. Notice historique sur ce savant, II, 242. Son système sur l'âme, 748; V, 224; VIII, 220 et suiv. Son système des monades, II, 748; V, 222, 228, 721, 804, 822; VI, 24, 788; VIII, 104, 222; IX, 106. Sa *Théodicée*, V, 722. Inintelligible, VIII, 220. Son système sur la formation de la terre, VI, 726. Sur la religion naturelle, V, 621. Sur le mouvement, 222. Sur le calcul différentiel et intégral, VII, 720. Sur les forces vives, VIII, 22. Critique de son har-

monde prétablie, 410. Son système sur la liberté (métaphysique), X, 22 et suiv. Examen de ses idées par madame Dachatelet, V, 727 et suiv.; XI, 201 et suiv. Son éloge, IV, 200; V, 684 et suiv. Sa philosophie, VIII, 200. Hardie, mais hypothétique, 200. En quoi s'est montré charlatan, X, 670. Fut soupçonné d'irreligion, VI, 222. Ce qu'en dit Fontenelle, X, 31. Cité, 72; XI, 163, 202; XIII, 160. Vers pour son portrait, II, 774.

Leicester (Comte de), favori d'Élisabeth, III, 472.

Leide (Le marquis de). Son ingratitude envers Philippe V, et son repentir, IV, 513.

Lejai, premier président du parlement sous Louis XIII, IV, 737, 730.

Lejay (Le P.), jésuite. Professeur de Voltaire, I, 4. Auteur d'une ode latine sur sainte Geneviève, II, 231.

Lejay, libraire à Lyon. Publie une édition de la *Henriade*, II, 201.

Lejeune de Lacroix. Voy. Lacroix.

Lekain, acteur, II, 20. Vers qui lui sont adressés, 200; X, 222. Ses divers rôles, IX, 68; XI, 752; XII, 72, 272, 720. Son voyage à Berlin, X, 220, 200. A Genève, 720; XIII, 102 et suiv. Son séjour aux *Délices*, XI, 721. Et à Ferney, XII, 200, 200; XIII, 270, 272. Cité, XI, 211, 250; XII, 110, 127, 190, 205; XIII, 227, 200, 254. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1031; XIII, 244.

Le Laboureur (Jean), aumônier de Louis XIV, IV, 40.

Le Laboureur, frère du précédent. Auteur d'un poème de Charlemagne, IV, 41.

Lelièvre, médecin, VIII, 42.

Lélio, auteur d'une chanson contre Montpertuis, XI, 102, 221, 272.

Lelieu, pays du Jura. Démarche de Voltaire en faveur de ses habitants, XIII, 220.

Le Long (Jacques), oratorien, IV, 41; V, 227.

Lemaire, jésuite. Lettre qu'il fait écrire par l'évêque de Marseille à M. de Machault, IV, 227.

Lemaître, avocat du roi au parlement, III, 216.

Lemaître, avocat. Critique de ses plaidoyers, VIII, 247.

Lemaure (Mademoiselle), actrice, XI, 200, 227.

Lémery (Nicolas), chimiste, IV, 41; V, 222, 220; XI, 220, 242.

Lemière, de l'Académie française, X, 701. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 24, 200. Remarques sur ses tragédies d'*Hypermnestre*, 244; de *Térée*, 251; et de *Guillaume Tell*, 714, 724, 720 et suiv., 220.

Lemoine (Le cardinal). Met la France en interdit (1303), III, 232.

Lemoine (Pierre), jésuite. Auteur de la *Louisiade*, et de *La dévotion aisée*, II, 420; 42; VIII, 206; XI. 214.

Lemoine, peintre, I, 112, 220; IV, 62; VII, 222.

Lemoine, statuaire, VIII, 601.

Lemonnier. Mesure à Tornéa un degré du méridien, II, 222. Son livre des *Institutions astronomiques*, VII, 220; VIII, 200; IX, 222.

Lenain de Tillemont (Louis-Sébastien). Notice sur cet écrivain, IV, 41. Attaque les liturgies attribuées à saint Jacques et à saint Pierre, VII, 120. Cité, VIII, 20, 212.

Lenclos. Voyez Ninon de Lenclos.

Lenet (Pierre). Notice sur cet écrivain, XIV; IV, 72. Ses mémoires sur la Fronde, *ibid.*, 22. Cité, 727.

Lenfant (Jacques). Notice sur cet écrivain, IV, 41. Cité. VIII, 625.

Lenglet-Dufresnoy (L'abbé). auteur d'une *Chronologie universelle*, V, 172; VII, 222, 222. Son *Histoire des apparitions et des visions*, 220; VIII, 227. Est mis à la Bastille, XI, 227, 233. Réfutation de ses assertions contre M de Chauvelin, 277. Traduit l'épître dédicatoire de la *Henriade* à la reine d'Angleterre, écrite en anglais, II, 272. Cite, VI, 220.

Lenoble, comédien, X, 220.

Lenoncourt (Cardinal de). Se prononce contre la bulle d'excommunication de Henri IV, IV, 712.

Lenormant, évêque d'Évreux, XI, 7, 9.

Lenormand, avocat, XI, 22

Lenostre, architecte décorateur de jardins, IV, 22. Cité, X, 212.

Lenox (Comte de), Élu régent d'Écosse, III, 221.

Lens (*Bataille de*), IV, 74.

Léon (*l'Isaurien*), empereur d'Orient. Iconoclaste, III, 112. Sa mort, 142.

Léon (*l'Arménien*), empereur d'Orient Meurt assassiné, III, 142.

Léon (*le Philosophe*), empereur d'Orient. Son mariage, III, 142.

Léon Ier, pape, appelé aussi saint Léon. Son entrevue avec Attila, III, 110. Accuse les manichéens, VIII, 212 et suiv. Sa loi concernant les religieuses, III, 411.

Léon III. pape, III, 212. Lettre que lui écrit Charlemagne, 220. Le proclame empereur d'occident, 120. Fable relative à son avénement au trône pontifical, V, 27, 220.

Léon IV, pape I, 722. Sauve Rome des musulmans, III, 142, 224. Notice historique qui le concerne, 212.

Léon V, pape, III, 212.

Léon VI, pape, III, 212.

Léon VII, pape, III, 212.

Léon VIII, pape, III, 122, 212, 247.

Léon IX (Brunon), pape, III, 214, 222. Résiste en vain aux Normands, 124; V, 220.

Léon X, pape, arrière-petit-fils de Côme de Médicis. Son histoire, 242, 249, 241, 242, 245, 402, 402, 410, 722, 720, 722. Établit un tarif des péchés, VII, 212, 221; VIII, 242. Sa mort, III, 270, 722. Avait 12,000 Suisses à son service, 742. Son goût pour l'art dramatique et sa tolérance envers les comédiens, VI, 220; VIII, 140. Cité, V, 214; VI, 222; VII, 240; VIII, 220, 242, 220, 220; XI, 242.

Léon XI, pape, III, 217 (note).

Léonard (Le P.), cordelier. Défend Metz contre Charles-Quint, III, 722.

Léonce, empereur d'Orient, III, 142.

Léontius, évêque de Tripoli. Son importunence envers l'impératrice Eusébie, VII, 720. Cité, VI, 220, 220.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne, fils de Ferdinand III. Sa naissance. Ses femmes, ses enfants, III, 617. Élu roi de Hongrie et de Bohême, 724 et suiv.; IV, 92. Son avénement à l'empire, III, 702; IV, 4. Principaux événements de son règne, III, 202, 702 à 220 et suiv.; IV, 20, 100, 112, 122, 120 et suiv., 127, 129 et suiv., 167, 227. Sa mort, III, 217, 720.

Léopold, duc d'Autriche. Ses querelles avec Richard Cœur de Lion, III, 274. Le fait arrêter lors de son retour de la croisade, 272; IV, 127, 210.

Léopold, duc d'Autriche. Entreprend de venger ses frères Henri et Frédéric, prisonniers de l'empereur Louis de Bavière, III, 220, 700.

Léopold, duc d'Autriche. Attaque les Suisses à Morgartin. Sa mort, III, 712.

Léopold, archiduc. Chef de la ligue catholique d'Allemagne, III, 244. Ses défaites, 772, 720.

Léopold, grand duc de Lorraine. Règlement qu'il établit sur les couvents, VIII, 227. Son éloge, IV, 142. Vers qui lui sont adressés, II, 702.

Léopold (Guillaume), archiduc d'Autriche, IV, 2.

Léopold, archevêque de Varsovie. Sacre Stanislas Leczinski et sa femme, IV, 271.

Léopold ou *Léopol*, capitale du grand palatinat de Russie. Ses richesses, IV, 222. Prise par Charles XII, *ibid.*; et reprise par Pierre le Grand, 277.

Lépante (*Bataille de*), III, 220.

Lepelletier (Claude), contrôleur général des finances. IV. 12, 230.

Lepelletier (Jean), marchand de Rouen. Sa dissertation sur la construction d'une arche comme celle de Noé, VI, 242; VIII, 220, 720; VIII, 227.

Lepelletier Saint-Fargeau, avocat général au parlement, IV. 770.

Lepellet.er de Morfontaine. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 220.

Lépide, triumvir, II, 22, 20.

Lépine, horloger du roi, 222. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 272.

Lèpre et *Vérole*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 20. De la lèpre chez les Juifs, VI, 270 Au temps de Charlemagne, III, 120. Et à l'époque des croisades, 222.

Lepraieur. Sa bévue sur les marées, VII, 220. Cité, 242.

Lequien (Michel), dominicain, IV, 44.

Lerate de Lanthenèe, homme de lettres, XI, 222.

Lerber. Écrit une lettre en vers à Voltaire, XI, 222.

Le Riche, directeur des domaines à Besançon, XII, 222. Lettres que lui écrit Voltaire, 1021; XIII, 7.

Lérida. Siége de cette ville par le duc d'Enghien (1647), IV, 74. Prise par le duc d'Orléans, depuis régent, 227.

Lerme (Sandoval, duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, III. 220. Reçoit Louis XIV à Bruxelles, 224. Impertinence du jésuite Nitard envers lui, 222. Son nom primitif, 222. Ridiculement soupçonné du meurtre de Henri IV, V, 24; VII, 24.

Leroi (Jean), assassin. Jugé et condamné par Henri IV, III, 221.

Leroi, horloger, IV, 222.

Leroi, curé de Saint-Herbland. Prêche à Saint-Eustache contre les philosophes, X, 222, 222 et suiv.

Lerouge (L'abbé), docteur de Sorbonne. Dénonce la thèse de l'abbé de Prades, IX, 212, 210 et suiv.

Lerouge (Claudine), de Lyon. Sujet d'un procès criminel pour viol et assassinat, V, 440; VI, 220. Lettres concernant ce procès, XIII, 102, 104.

Leroy (Pierre), l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, IX, 121.

Le Royer de La Sauvagère. Voyez La Sauvagère.

Lervèche. Écrit contre la mémoire de Saurin, X:I, 7.

Lesage, prêtre. Brûlé comme sorcier en 1620, IV, 201. Accusé d'avoir vendu du poison appelé alors *poudre de la succession*, *ibid.* Crime dont il accuse le maréchal de Luxembourg, 202.

Lesage, auteur de *Gil-Blas*, IV, 41.

Lescaro, doge de Gênes. Se soumet à Louis XIV, IV, 122.

L'Escarbotier. Voyez Escarbotier.

Lescot (Pierre), abbé de Claigny. Dessine la fontaine des Innocents, II, 242.

Lesdiguières (Le maréchal duc de), surnommé *l'Heureux*, II, 222. Lève une armée à ses frais contre les Espagnols, III, 220. Bat le duc de Savoie, 202. Refuse de se mettre à la tête des réformés, 222; IV, 227. Reçoit l'épée de connétable, III, 202, 222.

Lesdiguières (Madame de), maîtresse de l'archevêque de Paris, XII, 1012.

Lescur (Le P.). Commente Newton, X, 722.

Leslet, jésuite écossais. Son éloge, XII, 222.

Lesno ou *Lesnau* (*Bataille de*). Gagnée par Pierre le Grand contre Charles XII, IV, 224 et suiv., 222.

L'Espinasse (Mademoiselle de). Ses liaisons avec d'Alembert, X, 232, 742, 742. Sa mort, 742, 744.

Lestandoux (de), auteur du *Théâtre dupé*, comédie, XII, 210.

Lestanduère (de), chef-d'escadre, IV, 222.

L'Estoc, chirurgien, IX, 222.

L'Estoile (de). Ses mémoires cités, II, 220; V, 174, 176; VIII, 177.

L'Estoile, fils du précédent, auteur dramatique, IX, 242, 242. Son mauvais goût, VII, 222.

Lesueur (Eustache), peintre, IV, 61; II, 242.

Le Tellier (Michel), chancelier de France sous Louis XIV, IV, 20. Et contrôleur général des finances, 12. Persécute les réformés, 222 et suiv. Auteur de la Révocation de l'Édit de Nantes, 221; IX, 122. Son oraison funèbre par Bossuet, IV, 10, 201. Cité, IX, 222.

Le Tellier (François-Michel, marquis de Louvois). Voyez Louvois.

Le Tellier (Louis François-Marie, marquis de Barbesieux). Voyez Barbesieux.

Le Tellier, jésuite, confesseur de Louis XIV, II, 224. Son caractère odieux, IV, 272, 417; VII, 420; VIII, 122. L'un des auteurs de la bulle *Unigenitus*, IV, 272; VI, 222; VII, 222, 222; VIII, 210, 240. Persécute Fontenelle, IV. 21. Et le cardinal de Noailles, 274. A perdu les jésuites, 417. Son exil, IV, 274. Cité, VIII, 222, 224, 220, 220; XII, 214. *Lettre qui lui est*

écrite par un bénédictin le 6 mai 1714, V, 245.

LE THIBOUT, avocat. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 245.

LE TOURNEUR, auteur d'une traduction de *Shakespeare*, IX, 290 et suiv. Cité, XIII, 368 et suiv. Lettre qui lui est adressée, XII, 244.

LE TOURNEUX (Nicolas), auteur de l'*Année chrétienne*, IV, 41; X, 747.

Lettres (Belles-Lettres). Art. du *Dict. phil.*, VII, 636; VIII, 11. Seigneurs anglais qui les cultivent, V, 38. Considération qu'on doit aux gens de lettres, 42. Femmes de lettres célèbres, II, 240. Passage de Cicéron sur les avantages des lettres, *ibid.* Du style des lettres familières, IX, 189.

Lettres de Voltaire qui ne font pas partie de la correspondance générale.

Lettre de consolation à M*** de N., IX, 170. — En 1727, à M*** sur les Anglais, 177 et suiv. — En 1731, aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, 190 et suiv. — En 1732, à M. Lefèvre sur les inconvénients attachés à la littérature, 184 et suiv. — En 1733, à un premier commis sur les arts et la littérature, 185 et suiv. — Au P. Tournemine, jésuite, sur quelques questions de métaphysique, 186, 188. Au même, réponse à une lettre qu'il avait publiée dans le journal de Trévoux, 190. — En 1734, à M. de Formont sur la matérialité de l'âme, 195 et suiv. — Aux auteurs de la *Bibliothèque française* sur J.-B. Rousseau, 310 à 314. — En 1736, à M. Thiriot sur l'ouvrage de M. Meion et sur celui de M. Dutot, V, 292. — En 1739, à M. de Maupertuis sur les Éléments de la philosophie de Newton, 725 et suiv. A M*** sur diverses questions de physique, 760 et suiv. — En 1740, à M. le maréchal de Schullemboug concernant l'histoire de Charles XII, IV, 434. — En 1744, à M. Norberg sur le même sujet, IV, 438. — En 1746, au P. de La Tour sur Benoît XIV et les jésuites, IX, 186 et suiv. — En 1751, à M*** sur mademoiselle de Lenclos, etc., 272 et suiv. — En 1753, à un membre de l'Académie de Berlin sur diverses anecdotes en littérature, 190 et suiv. Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris concernant Maupertuis, 202. A M. Kœnig, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange, concernant le *Siècle de Louis XIV* et Maupertuis, 208 et suiv. Sur l'existence de Dieu, 208 et suiv. A M. Martin Kahle, professeur et doyen des philosophes de Gottingen, sur des questions métaphysiques, 209. — En 1755, à M. de **, professeur en histoire, 210. — En 1760, aux auteurs du *Journal encyclopédique* concernant les jésuites du Paraguay et le roman de *Candide*, 213. — En 1761, à M. le duc de La Vallière, grand fauconnier de France, sur Urcœus Codrus, 218 et suiv. A M. l'abbé d'Olivet, chancelier de l'Académie française, sur Corneille, 219 et suiv. A l'auteur du *Mercure* concernant une contrefaçon de *Zulime*, 218. — En 1762, à M. Damilaville sur plusieurs anecdotes, VII, 86 et suiv. — En 1764, aux auteurs de la *Gazette littéraire* sur l'*Essai sur la critique*, de M. Home, IX, 223 et suiv. — Sur M. Hooke et l'*Histoire romaine*, 228. — Autre sur Pétrarque, 227. — Autre sur la Suède, 228. — Autre sur l'anglomanie, 230. — Autre sur la mort d'Algarotti, 244. — Sur les songes, VIII, 228. — En 1765, à M. Damilaville sur les Calas et les Sirven, V, 273. — A M. le marquis d'Argens sur le même sujet, 284 et suiv. — A M. Elie de Beaumont, avocat au parlement, sur le même sujet, 296. — En 1767, à M. l'abbé d'Olivet, sur la nouvelle édition de la *Prosodie*, IX, 228 et suiv. — En 1768, au gazetier d'Avignon, 267. — En 1769, à M. Dupont de Nemours sur les *Saisons* de Saint-Lambert, 319 et suiv. — En 1771, sur les Dictionnaires satiriques, 374 et suiv. — En 1772, réponse à un écrit anonyme, 377 et suiv. — A M. de Laharpe sur quelques sujets de poésie et de littérature, 380; autre, 381 et suiv. — A un académicien sur Clément, écrivain, et sa fable du *Rossignol et le Geai*, 378 et suiv. — A Beccaria sur le procès de M. de Morangiès, V, 622 et suiv. — En 1773, à MM. de la noblesse du Gevaudan concernant ce même procès, 638, 640, 644, 646. — Sur la prétendue comète annoncée par Lalande pour 1773, IX, 201 et suiv. — En 1774, à M. du M***, membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes, 270 et suiv. — A M***, qui lui avait adressé un ouvrage de métaphysique, 271 et suiv. — A un académicien de ses amis concernant Chapelle, Ninon et M. de Schouvalof, 282. — A M. Rosset, maître des comptes, auteur d'un *Poème sur l'agriculture*, 287 et suiv. — En 1775, à M*** sur les anecdotes ou contes historiques, 288 et suiv. — A M. le comte de Tressan, lieutenant général des armées du roi, sur l'épître d'un prétendu chevalier de Morton, 294 et suiv. — A MM. les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des Romans* sur les romans anciens et modernes, 296. — En 1776, à M*** sur les prétendues lettres du pape Ganganelli (Clément XIV), 297 et suiv. — *A l'Académie française* contre Shakespeare et Letourneur, 299 à 307. — Lettres sur *Œdipe*, I, 62 et suiv. Sur l'*Œdipe* de Sophocle, 66. Sur l'*Œdipe* de Corneille, 69. Sur l'*Œdipe* de Voltaire, 72 et suiv. Sur les autres auteurs qui ont traité ce sujet, 78 et suiv. Sur Corneille, IX, 228, 327.

(*Écrits divers de Voltaire présentés sous forme de lettres.*)

Lettre écrite depuis l'impression des Doutes, concernant les Testaments politiques, V, 311 et suiv. — D'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris, 327. — De milord Bolingbroke à milord Cornsbury concernant Grotius et Pascal, VI, 211 et suiv. — De milord Cornsbury à milord Bolingbroke sur la religion chrétienne, 216 et suiv. — A S. A. monseigneur le prince de Brunswick sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, 228 à 230. — D'un ouvrier de Lyon à messeigneurs de la commission établie à Paris pour la réformation des ordres religieux (1768), VII, 279 et suiv. — De Charles Gouju à ses frères sur les jésuites, VIII, 220. — De M. de L'Écluse, chirurgien dentiste, seigneur de Tilloy, près de Montargis, à M. son curé, contre Lefranc de Pompignan, 612. — Lettre de Paris, du 20 février 1763, contre le même, 619. — D'un quaker à Jean-George Lefranc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc., 622. — Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Auch J. F. de Montillet, 631, 632. — Du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Lefranc de Pompignan, XI, 214. — De l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris, 625, 644. — Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV évêque de Senez, VIII, 607. — De M. Cubstorf, pasteur de Helmstadt, à M. Kirkef, pasteur de Laurtrop, IX, 213. — Lettre écrite sous le nom de M. Formey, 221 et suiv. — Écrite sous le nom de M. Cloepicre à M. Eratou, 208 et suiv. — Écrite de Munich aux auteurs de la *Gazette littéraire* sur la bataille d'Azincourt et sur la Pucelle d'Orléans, 249 et suiv. — De J.-J. Rousseau à son libraire de Paris, 250 et suiv. — Lettre curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville, 255 et suiv. — Sur les panégyriques, 261 et suiv. — D'un avocat de Besançon au nommé nonotte, ex-jésuite, 268 et suiv. — D'un parent de M. de Voltaire à l'évêque d'Annecy, 267 et suiv. — Lettre écrite sous le nom de M. de Morza à M***, 282 et suiv. — Lettre écrite sous le nom de M. de La Visclède, à M. le secrétaire de l'Académie de Pau (sur La Fontaine), 286. — Du révérend père Polycarpe, prieur des Bernardins de Chézery, à M. l'avocat général Séguier, 307 et suiv. — D'un bénédictin de Franche-Comté au président Séguier, 310.

Lettres anglaises, lettres sur les Anglais, ou *lettres philosophiques*, V, 1 et suiv. Voltaire, persécuté pour cet ouvrage, I, 62 et suiv.; XI, 218 et suiv., 221, 228, 229 et suiv. L'ouvrage est condamné, 237, 239 et suiv. Madame de Richelieu cherche à arrêter les persécutions, 243, 245 et suiv., 254. Critique de ces lettres par un ignorant, 268, 270. Détails concernant ces *Lettres*, 299 et suiv., 274 et suiv., 338, 486; XII, 334 et suiv. Voir *Gouvernement*, art. du *Dict. phil.*, VII, 620.

Lettres d'Amabed, traduites par l'abbé Tamponet, etc., roman philosophique de Voltaire, VIII, 208. Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XII, 284.

Lettres de M. de Balzac à M. Corneille, sur *Cinna*, IX, 322.

Lettres chinoises, indiennes et tartares, ouvrage de Voltaire, V, 190 à 200.

Lettres édifiantes et curieuses, par le R. P. Patouillet. Citées, V, 230. Critique de ces lettres, XIII, 389, 396.

Lettres du pape Ganganelli (Clément XIV). Ne sont pas de lui, IX, 224, 227. Critique de ces lettres, *ibid.*, et suiv.; XIII, 378.

Lettres des gens obscurs (*Epistolæ obscurorum virorum*). Notice sur ce recueil, VI, 240. Son éloge, XII, 24.

Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement. Remarques sur cet ouvrage, XII, 492.

Lettres ingénieuses et galantes, faussement attribuées à Voltaire, IX, 227.

Lettres juives, par le marquis d'Argens. Éloge qu'en fait Voltaire, XI, 230, 232, 241. Brûlées à Colmar en place publique, 277; XII, 112.

Lettres de madame de Maintenon, publiées par La Beaumelle, XI, 232 et suiv., 241 et suiv., 242. Comparées à celles de madame de Sévigné, IV, 42.

Lettres de madame de Pompadour, XIII, 120, 125.

Lettres de mademoiselle Du Tron ex révérend père La Chaise. Citées, IX, 227.

Lettres de Memmius à Cicéron sur des questions de philosophie et de métaphysique, VI, 71 à 80. Ce qu'en dit l'auteur (Voltaire) dans sa correspondance, X, 318, 708; XIII, 140.

Lettres sur Mérope, du P. de Tournemine au P. Brumoy, I, 420. De M. de la Lindelle, 422 et suiv.

Lettres de milady Wortley Montague. (*Letters of the Right honourable lady Montague*) *écrites pendant ses voyages en Europe, en Asie, en Afrique*, etc., IX, 223. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 247, 417.

Lettres ou Questions sur les miracles, VIII, 222.

Lettres de Mlaon de Lenclos. Recueil de mensonges, IX, 190, 227.

Lettres persanes, par Montesquieu. Notice et remarques sur cet ouvrage, IV, 44; IX, 160; XI, 110, 220. Sont une imitation du *Siamois* et de l'*Espion turc*, IV, 44. Présentent des contradictions sur l'histoire de Louis XIV, VII, 276.

Lettres philosophiques. Voyez *Lettres anglaises.*

Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'âme, par Toland. Remarques sur cet ouvrages, X, 267.

Lettres de Pilate à l'empereur Tibère, VI, 298; IX, 227.

Lettres provinciales de Pascal. Cet ouvrage forme définitivement notre langue, IV, 232. Ce qu'en dit Bossuet, *ibid.*, VIII, 233. Condamnées à être brûlées, IV, 220. Pourquoi ne peuvent être comparées aux *Philippiques* VIII, 242.

Lettres de quelques juifs portugais, allemands, etc. Voyez GUÉNÉE.

Lettres de la reine Christine. Observations, sur cet ouvrage, V, 321; IX, 220, 228, 227; XII, 324, 328.

Lettres de Rousseau (*J.-B.*). Observation sur ce recueil, IX, 201.

Lettre du S. Royon, avocat au parlement de Bretagne, concernant Fréron, son beau-frère, VII, 92.

Lettres de M. de Scudéri à l'Académie française sur le *Cid*. Critique de cette lettre, IX, 271 et suiv.

Lettres secrètes attribuées à Voltaire et publiées en Hollande. Épigrammes à ce sujet, II, 294. Détails sur ces lettres, V, 220; XII, 230 et suiv., 232, 237, 242, 246, 247 et suiv. à 701.

Lettres toulousaines publiées à l'occasion du procès des Calas, XII, 272.

Lettres sur le vingtième. Cet ouvrage ridiculisé par Voltaire, VIII, 204.

LEUDOVALDE, évêque de Bayeux. Met l'interdit sur les églises de Rouen (1082), VIII, 208.

Leuse (*Bataille de*), IV, 126.

LEUWENHOECK, physicien. Cité sur la gé-

mération, V, 816; VI, 703; VIII, 306; IX, 231.
LEVASSEUR (Mademoiselle), IX, 226.
LEVASSEUR (Thérèse), gouvernante, puis femme de J.-J. Rousseau, II, 228.
LEVASSOR (Michel), orateur. Notice, IV, 41. Son *Histoire de Louis XIII*, 344, 730; V, 30; XII, 281.
LEVAU (Louis), architecte, IV, 68.
LÈVE (Antoine de), général de Charles-Quint en Italie, III, 743, 748.
LEVENHAUPT, général de Charles XII, IV, 477, 480. Est défait à Lesnau, 484 et suiv. Poltava, 487. Se rend au prince Menzicoff avec son armée, *ibid.*, 496.
LEVENHAUPT (Le comte de), maréchal de camp au service de France. Lettres qui lui sont adressées, XII, 271; XIII, 163, 234, 272.
LE VERRIER, VIII, 291.
LEVESQUE DE BURIGNY. Voyez BURIGNY.
LEVESQUE DE CHAMPEAUX, XI, 26.
LEVESQUE DE POUILLI. Voyez POUILLI.
LÉVI (Barach), juif d'Haguenau. Son mariage et son procès avec sa femme, VIII, 47.
LEVI (Salomon), munitionnaire de l'armée impériale en Italie, etc. Mémoire qui le concerne, XI, 22.
LEVIER, libraire de La Haye. Édite la *Henriade*, XI, 26.
LÉVITE D'ÉPHRAÏM. Son histoire, VI, 402.
Lévitique (*Le*). Commentaires sur le livre VI, 578 et suiv.
Leyde. Défense de cette ville contre les Espagnols, III, 462.
LEYRIT (DUVAL DE), gouverneur de Pondichéry. Lettre que lui écrit Lally, IV, 406 et suiv.
LÉZEAU (Marquis de LAMOTTE), débiteur de Voltaire, XI, 33, 71, 86, 90, 106, 118, 139 et suiv., 176, 209, 224 et suiv.; XII, 68.
L'HOSPITAL (Michel DE), chancelier. Législateur et philosophe, III, 484. Notice sur sa famille, 488. Le pape Pie IV propose à Catherine de Médicis de le faire enfermer à la Bastille, 495. Son ordonnance de Moulins, IV, 702. Sa harangue au parlement de Bordeaux, 703. Ses efforts pour pacifier les esprits, 704. Son caractère, III, 484; IV, 704. Est accusé d'athéisme, VII, 200. Cité, III, 496; IV, 700; VIII, 114, 125; XI, 225. Sa *Vie*, XII, 465 et suiv.
L'HOSPITAL (Nicolas VITRI DE), capitaine des gardes sous Louis XIII. Tue le maréchal d'Ancre, III, 518; IV, 7, 733.
L'HOSPITAL, maréchal de France. Conseiller du duc d'Enghien dans sa première campagne, IV, 73.
L'HOSPITAL (François, marquis de). Notice, IV, 41.
L'HOSPITAL (Le marquis de), ambassadeur de France à Naples (1744), IV, 344.
L'HUILLIER, prévôt des marchands. Favorise l'entrée de Henri IV dans Paris, IV, 718.
LIBANIUS, stoïcien. Cité, VI, 308; VIII, 200.
Libelles. Article du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 12. Observations sur ce genre d'écrits, V, 438; VIII, 177 et suiv.; X, 84, 96.
LIBERKUHN, habile mécanicien. Ce qu'en dit Frédéric II, X, 152.
Liberté (Métaphysique), ou *libre arbitre*. *Discours* sur la liberté dans l'homme, II, 481. Définie par Locke, V, 232. Dissertation sur ce sujet, 672. De spontanéité, 679. D'indifférence, 680; VIII, 14, 130. Liberté de l'homme quant à l'exercice de sa volonté, VI, 18, 20, 670. Pouvoir libre de Dieu et de l'homme 781. *Liberté* ou *Franc-Arbitre*, articles du *Dictionnaire philosophique*, VII, 614; VIII, 19 et suiv. Ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance avec Frédéric II, X, 41 et suiv., 81 et suiv., 93 et suiv., 99 et suiv., 74 et suiv., 311. Nouvelles observations sur ce sujet, XIII, 373.
Liberté naturelle et politique. Entretien philosophique sur la liberté de l'homme, VI, 624. Elle est la loi fondamentale de toutes les nations, 709. Arrêts notables sur la liberté naturelle, VII, 173. *Liberté* ou *Franchise*, 618. Son influence sur la propriété, VIII, 162. Liberté de commerce, XIII, 29. La liberté en France, IX, 306. La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force, VIII, 302. Comment s'est conservée ou perdue à Venise, à Genève, en Suisse et dans les Provinces-Unies, *ibid.* Ce que disent les poëtes sur ce sujet, IX, 161.
Liberté de conscience et liberté de penser. La liberté de penser donne la fermeté du langage, I, 147. Liberté de penser, art. du *Dict. phil.*, VIII, 14. Édit. de Constantin sur la liberté de conscience, VII, 574. Est la source d'opulence dans un État, XIII, 49. Art. du *Dict. phil.*, VII, 249.
Liberté d'imprimer. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 16 et suiv. Base des autres libertés, 204. Persécutions contre les auteurs et leurs livres, VII, 222.
Libertés de l'Église gallicane. Anciens droits de l'Église française, conservés par la Pragmatique Sanction, III, 514. Proclamées en France, IV, 251 et suiv. Querelles à ce sujet, *ibid.*, 740; VIII, 371. Conservées par le concile de Trente, III, 222.
Librairie. Notice sur l'inspection de la librairie par la police, VII, 228.
LICHTENSTEIN (Le prince de), commandant l'armée de l'impératrice-reine en Italie. Gagne la bataille de Plaisance, IV, 320. Négocie la pacification de la Corse, 423.
Liége (*Bataille de*) ou de *Rancoux*, IV, 252 et suiv.
Lieux communs en littérature. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 17. Lieux communs de la morale, de la controverse, etc., 18.
LIÉVEN, général de Charles XII. Sa mort, IV, 468.
LIGNE (Deux princes de). Assiégés dans Bruxelles, IV, 282.
LIGNE (Prince de). Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 668, 803; XII, 1031; XIII, 142, 262, 328.
LIGNE (La princesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 479.
LIGNI (Jean de LUXEMBOURG, comte de). Rend Jeanne d'Arc aux Anglais, V, 171.
LIGONIER, Français au service d'Angleterre. Prisonnier à la bataille de Lawfeldt, IV, 370.
Ligue (*La*). Son organisation, III, 497. Henri III s'en déclare le chef, *ibid.* Philippe II la soutient, 474. Les Seize, 498; IV, 710. Histoire de cette conspiration, IV, 707 et suiv. Procession des flagellants, 708. Le duc de Mayenne créé lieutenant général du royaume, 711. Ses progrès activés par la Sorbonne, *ibid.* Paris assiégé, *ibid.* Meurtre de Henri III, *ibid.* Mort du roi Charles IX, 712. Intrigues de l'Espagne, *ibid.* et suiv. Procession de capucins, 713. Le pape soutient la Ligue, *ibid.* Exécutions dans Paris, *ibid.* et suiv. Désordres des provinces, 714. États généraux de Paris, 718 et suiv. Henri IV, reconnu roi, abjure, 717. Entre dans Paris, 719. Fin de la Ligue, *ibid.* *Histoire abrégée* de ses principaux événements, II, 220 et suiv. *Essai sur les guerres civiles de France*, et particulièrement sur celles de la ligue, 344 et suiv.
Ligue (*La*). Titre primitif de la *Henriade*, II, 273. Voyez *Henriade*.
Ligue de Cambrai. Ses conséquences, III, 241 et suiv., 734 et suiv.; XI, 23. Son histoire par l'abbé Dubos, III, 542.
Ligue du Rhin, organisé par Mazarin. Son but, IV, 92 et suiv.
Ligue sainte contre Charles-Quint, III, 748, et suiv.
Ligue de Souabe. Véritable ligue du bien public, III, 740.
Ligue de Smalcade. Son but et ses effets, III, 749 et suiv., 788.
LILIO, médecin et astronome. Réforme le calendrier, III, 570; VIII, 192.
LILLE. Prise par Louis XIV, IV, 100, et fortifiée par Vauban, 101.
LILLO, auteur dramatique anglais, I, 228.
Limaçons. Voyez *Colimaçons*.
Limbes. Étymologie de ce mot, II, 324; VIII, 102.
LIMBORCH (Philippe), théologien hollandais. Ses disputes avec le rabbin Orobio, VI, 572 et suiv.
LIMIERS, historien. Cité, IV, 148; XI, 222, 223, 224.
LINANT (Michel, abbé de). Édite en 1739 les œuvres de Voltaire, XI, 71. Intérêt que lui témoigne ce dernier, 72 et suiv. Il le propose comme lecteur à la duchesse du Maine, 88. Reproches que lui adresse Voltaire, 194. Écrit une préface pour la *Henriade*, 220. Voltaire s'emploie en faveur de sa sœur, 281 et suiv. Obtient le prix de l'Académie, 283, 411. Sa pièce d'*Anaximophis*, 222. Vers qui lui sont adressés, II, 702, 772. Détails qui le concernent, XI, 191, 212, 225, 304.
LINANT, précepteur du fils de madame d'Épinay, XI, 220. Lettres que lui écrit Voltaire, 202; XII, 59, 96.
LINDSEY, théologien anglais. Cité, X, 322, 323.
Lingam, superstition des Indiens, IV, 819.
LINGENDES (Jean de), évêque de Mâcon, IV, 232; IX, 320.
LINGUET, avocat. Défenseur de M. de Morangiès, V, 632, 646. Auteur d'une satire contre Cicéron, VII, 243. Sa *Théorie des lois civiles* citée sur l'esclavage, 252. Son Journal, XIII, 322. Cité, II, 624; VII, 232; X, 670 et suiv., 719. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 762, 822; XIII, 267.
LINNA, moine d'Oxford, III, 416.
LIONAIS, greffier de Lagni. Contribue à la publication des lettres philosophiques, XI, 208.
LIPPE-SCHOMBOURG (Le comte de la), seigneur de Westphalie. Envoyé par l'Angleterre pour défendre le Portugal, IV, 402.
Lis (*Fleur de*). Origine et forme de cet emblème, III, 193.
Lisbonne, ville détruite par un tremblement de terre en 1755; IV, 290; XI, 722 et suiv., 776 et suiv.
Lisbonne (*Le désastre de*), poëme, II, 307.
LISTCHING. Voyez LI-TSE-CHING.
LISTENAY (Madame de). Vers qui lui sont adressés, II, 729. Voltaire la visite au château de Sully, XI, 12.
Lithuanie. Notice sur cette province par le prince royal de Prusse, X, 190, 191.
LI-TSE-CHING ou LITCHING. Usurpe l'empire de la Chine, III, 230, 401. Son histoire par le P. de Mailla, jésuite, *ibid.* Sa mort, 402.
Littérateurs. Voyez *Gens de lettres*. Art. du *Dict. phil.*, VII, 252.
Littérature. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 18. Voyez *Lettres*, *Gens de lettres*.
LITTLETON, I, 701.
Liturgie. Article de l'Encyclopédie, X, 222.
LIVAROT, un des mignons de Henri III, II, 923.
Livonie, province russe. Sa description, IV, 542.
Livres. Les premiers qui parurent en France saisis, III, 567; IV, 688. Livres saints, art. du *Dict. phil.*, VIII, 19, 20. Leur objet, III, 61. De la diction des bons livres et de la multitude des mauvais, V, 68.
LIVRI (L'abbé de), ambassadeur de Louis XV en Portugal et en Espagne, IV, 312. Vers qui lui sont adressés dans la fête de Bellebat, I, 142.
LIVRI (Le marquis de), frère du précédent. Fête qu'il donne à sa terre de Bellebat. I, 142.
LIVRI (Mademoiselle de). Voyez GOUVERNET.
LIVRI (M. de), secrétaire du roi. Correspondant de Voltaire, XI, 22, 60.
Lixon. Siége de cette ville par Henri III, 496; V, 178, 230.
LIXEN (Le prince de). Meurt dans un duel, XI, 137.
LOBKOVITZ (Le prince de). Commande l'armée autrichienne en Italie, IV, 342. Surprend Velletri et en est chassé, 344.
LOCKE. Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 247, 262; V, 18; V, 26 Voy. l'article du *Dict. phil.*, VIII, 22. Législateur de la Caroline, III, 442; V, 618; VI, 624; VII, 624. Établit la liberté de conscience dans la Géorgie, III, 442. Son livre sur l'*Entendement humain*, II, 206; VI, 644; VIII, 232; IX, 190. Comment définit la liberté, V, 681; VII, 624; VIII, 19. Son système sur les *Idées innées*, V, 622; VII, 320; VIII, 222 et suiv.; X, 20 et suiv. Son livre du *Christianisme raisonnable*, VI, 722; VIII, 222. Ses doutes sur l'âme, VII, 92. Comment la définit, 92; VIII, 192. Sur la pensée et la matière, XI, 172; VIII, 222; IX, 72. Son style, 23. Défendu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, VIII, 222. Remarques qui le concernent, V, 602, 729; VI, 54, 56 et suiv., 657; VII, 204; VIII, 122, 220, 222, 223, 475, 527, 622, 660; XI, 20, 100, 137 et suiv., 192, 207, 401, 523; XII, 202.

Lockart (lord), ambassadeur d'Angleterre en France, IV, 90, 94; V, 292.

Lockman, fabuliste persan, I, 660. Fut le même qu'Ésope, III, 89.

Lockman. Traduit en anglais la *Henriade* et le poème de Fontenoy, II, 274.

Locmaria (de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 405.

Lornas (Popilius), assassin de Cicéron, II, 24.

Lognac, capitaine des gardes. Assassine le duc de Guise, II, 280; III, 490; V, 252.

Logni (de). Sa conduite à Fontenoy, II, 497.

Lokman. Voyez Lockman.

Loi naturelle. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 94. Observations et entretien sur ce sujet, V, 412; V, 627 et suiv.; VI, 692, 693 et suiv.

Loi naturelle (*La*), poème de Voltaire, II, 490 et suiv. Détails concernant cet ouvrage, X, 252, 499; XI, 771 et suiv.; XII, 900; XIII, 108.

Loi salique. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 22 et suiv. Remarques sur cette loi, III, 929, 133, IV, 716; V, 62, 462, VII, 665; VIII, 38; X, 612.

Lois. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 92 et suiv. Communiqué par Voltaire à Catherine II, X, 632. Lois, œuvres de l'opinion, V, 20. Leur objet, 307 et suiv. Leurs contradictions, IV, 430; V, 280; VI, 19. Leurs rapports avec les climats, VII, 644. Leur multitude funeste à l'État, XI, 812. Différence entre les lois politiques et les lois naturelles, V, 412. Entretien philosophique sur les lois fondamentales, VI, 668. Leur principe, VIII, 20. Lois civiles et ecclésiastiques, art. du *Dict. phil.*, 23 et suiv. Lois criminelles, 24, 241 et suiv.; XII, 804; XIII, 290. Lois et coutumes de France au temps de Charlemagne, III, 138 et suiv. Sous Hugues Capet, 189 et suiv. Sous Louis XIV, IV, 218 et suiv. Sous le règne de Louis XV, 426 et suiv. 430. Inconvénients résultant de la diversité des lois dans les différentes parties du royaume, 430. Dialogue sur ce sujet, VI, 619. Nécessité de ses réformes, VII, 622; VIII, 181; XII, 1016 et suiv.; XIII, 100. *Lois romaines*. III, 67.

Lois juives. Ce qu'en dit l'historien Josèphe, III, 66.

Lois somptuaires en France, V, 200. Aux quinzième et seizième siècles, III, 362 et suiv.

Loi vémique. Instituée par Charlemagne. *Cour vémique* ou *jugement secret*, III, 724; V, 411.

Lois de Minos (*Les*), tragédie de Voltaire, II, 192 et suiv. Composée en huit jours, II, 192. Soixante ans après *Œdipe*, 193. Ce qu'en dit l'auteur, X, 521, 527, 709 et suiv., 719. Détails concernant cette tragédie, X, 725; XIII, 124, 129, 131 et suiv., 134 et suiv., 143 et suiv., 147, 160 et suiv., 224.

Lombard (Pierre), VII, 641.

Lombards. S'établissent en Italie, III, 109. Leurs rois : Alboin, 110, Rotharic, Astolfe, III. Étendue de leur territoire, *ibid.* Didier, roi enfermé dans un monastère, 119. Fin de leur puissance, *ibid.*, 625.

Loménie. Voy. Brienne.

Londres. Vers sur cette ville, II, 227. Ravagée par la peste en 1666 et consumée par un incendie l'année suivante, III, 364; IV, 90. Sa Bourse, V, 9.

Longaunay, colonel de grenadiers. Sa mort, II, 495; IV, 349.

Longchamp (Guillaume de). Sa mort, III, 196.

Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de). Notice, IV, 41. Son *Électre*, I, 692, 681. Sa *Médée*, IX, 344.

Longin. Cité, IV, 812.

Longueruе (Louis Dufour de). Notice, IV, 41 Cité, VI, 304, 407; IX, 85.

Longueil (Rene de). Voy. Maisons.

Longueval (Jacques), écrivain, IV, 41.

Longueville (de). Se distingue près de Paris; son éloge par Henri IV, III, 815. Accompagne le maréchal de Guébriant en Autriche, 720. Se déclare pour le parlement dans les guerres de la Fronde, IV, 79. Abandonne le parti, 81. Arrêté par ordre de Mazarin, *ibid.*

Longueville (Duc de), fils du précédent. Sa mort, IV, 109.

Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), sœur du grand Condé. Ses intrigues lors des troubles de la Fronde, IV, 80 et suiv. Sa retraite à Port-Royal, 270. Sa mort, *ibid.*

Longueville (Marie de Nemours, duchesse de). Ses *Mémoires*. Voy Nemours.

Lope de Véga, auteur et artiste dramatique, II, 25; VII, 177. A donné à la langue espagnole sa noblesse et sa pompe, IX, 2. Cité, II, 23; IX, 305. Imité par Volt., II, 686; et par Corneille, IV, 470.

Lorenzi (Comte de), chargé d'affaires de France en Toscane. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 67.

Loret, gazetier. Cité, IX, 41

Loretle ou *Loretto*. La maison de la Vierge transportée de Nazareth en cette ville, III, 202; VI, 729.

Lorges (Gui-Aldonce de Durfort, duc de), maréchal de France, IV, 2. Accompagne le roi, au siége de Valenciennes, 119. Ses succès à Spire-Bach, 130.

Lorges (Le comte, puis duc de). Assiste à la bataille de Fontenoy, IV, 280.

Lorrain (Claude Gelée dit Le), paysagiste, IV, 61.

Lorrain, pseudonyme du grand Fréd. Lettre de Volt. à son *cher Lorrain*, qu'il suppose être le copiste des ouvrages du roi, X, 292. Réponse du roi, 293.

Lorraine, anciennement *Lotharingie*, du nom d'un des fils de Lothaire, III, 127 et suiv. Son étendue, 632. Son état au dixième siècle, 642, 647. Envahie par les armées françaises en 1644, IV, 78. Réunie à la France, 288 et suiv. Remarques sur cette province, X, 82, 89; XI, 82.

Lorraine (*Maison de*). Son influence sous le règne de François II, II, 240. Titres de noblesse accordés à cette maison. VII, 518.

Lorraine (Cardinal de). Voy. Charles de Lorraine.

Lorraine (Le chevalier de). Ses liaisons avec la maîtresse de Turenne; se justifie d'avoir contribué à l'empoisonnement de Madame, IV, 200.

Los-Rios, feld-maréchal. Bloqué dans Bruxelles, IV, 288.

Loterie. De l'usage qu'on en fait en Allemagne et en Hollande, VII, 400.

Loth. Son histoire suivant la Genèse, V, 144; VI, 346 et suiv.

Lothaire Ier, empereur. Sa naissance. III, 612. Associé à l'empire, 631. Couronné à Rome, 632. Se révolte contre son père, 128 et suiv. 633. Partage avec ses frères l'empire de Charlemagne, 137, 638. Son avénement à l'empire, 634. Son règne, 137 et suiv., 634 et suiv. Se fait moine, 636. Sa mort, *ibid.*, 612.

Lothaire, fils du précédent, III, 612. Obtient le royaume de Lotharingie en partage, 636. Son divorce, 148, 637. Son excommunication, 149. Sa mort, *ibid.*, 637.

Lothaire II, duc de Saxe. Son élection à l'empire, III, 185, 614, 663. Principaux événements de son règne, 183, 185, 614, 663, 664.

Lothaire II, roi de France, III, 186, 648, 649.

Lothaire (François de Schoenborn), électeur de Mayence, III, 619.

Lothaire de Matternich, électeur de Trèves, III, 619.

Lothaire (Frédéric de Metternich), électeur de Mayence, III, 649.

Loucbart, commissaire de Paris. L'un des Seize, II, 308.

Louet, conseiller au parlement, IV, 316.

Louis Ier, dit *le Faible* ou *le Débonnaire*, fils de Charlemagne et de Hildegarde, roi d'Aquitaine, III, 627. Ses femmes, ses enfants, 612, 631. Ses premières armes, 628. Attaque les Maures et prend Barcelone, 141. Associé à l'empire, 121, 630. Succède à son père, 631. Étendue de ses États, *ibid.* Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv. Met ses sœurs en prison, *ibid.* Fait crever les yeux à Bernard, son neveu, roi d'Italie, 134, 631; VI, 645. Partage l'empire entre trois de ses fils, Lothaire, Pepin et Louis III, 124, 631. A l'exclusion de Charles, depuis Charles *le Chauve*, 124, 632. Lui donne enfin l'Allemagne, 632. Mécontente ses enfants, 134 et suiv., 636. Est déposé, 135, 633. Le pape le trompe au *Champ du mensonge*, *ibid.* Est enfermé dans un couvent, 136, 634. Sa mort, 138, 612, 634.

Louis Ier, roi d'Espagne, fils de Philippe V, IV, 513. Son mariage, XI, 33. Sa mort, 38.

Louis Ier, roi de Hongrie. Venge la mort de son frère André, roi de Naples, III, 246. Son goût pour les sciences, 360.

Louis, dit le *Germanique*, fils de Louis *le Débonnaire*. Reçoit la Bavière en partage. III, 134, 631. Se révolte contre son père, 128 et suiv. 633 et suiv. Pénètre en Allemagne, 633, 634. L'obtient à la paix de Verdun, 137. En fut pour ainsi dire le premier roi, *ibid.*, 638 et suiv. Ses prétentions sur la Lorraine, 633 et suiv. Ses droits à l'empire, 637. Charles *le Chauve* élu à sa place, *ibid.* S'en venge sur la France, *ibid.* Sa mort, 638.

Louis II, surnommé *l'Italique*, fils aîné de Lothaire Ier, III, 612, 636. Est proclamé empereur, 138, 636. Événements de son règne, *ibid.* et suiv. Sa mort, 612, 637.

Louis II, dit *le Bègue*, roi de France, fils de Charles le Chauve, III, 612, 639. Dispute l'empire aux descendants de Charlemagne, 138 Est sacré empereur, *ibid.*, 636. Sa mort, 613, 639.

Louis II, roi de Bohême et de Hongrie. Perd la bataille de Mohats contre Soliman (1526), III, 361, 616, 746. Sa mort, *ibid.*

Louis IV, surnommé *l'Enfant*, empereur. Dernier prince du sang de Charlemagne, III, 188, 641, 642. Sa mort, *ibid.*, 613.

Louis IV, *d'Outremer*, roi de France, III, 184. Fait la guerre à Othon le Grand, 644 et suiv. Ses querelles avec Hugues, père de Hugues Capet, 184, 618, 645.

Louis V, *de Bavière*. Élu empereur en même temps que Frédéric le Beau, III, 243, 650. Ses démêlés avec le pape Jean XXII, 244, 650 et suiv. Entre en Italie, puis à Rome, *ibid.* Y convoque une assemblée générale, 244, 701. Dépose le pape Jean, *ibid.* Se réfugie à Pise, *ibid.* Son traité avec son neveu Robert, *ibid.* Principaux événements de son règne, 618, 650 et suiv. Sa mort, 244, 706.

Louis V, dit le *Fainéant*, dernier des Carlovingiens, III, 160 Sa mort, *ibid.*, 649.

Louis VI, dit *le Gros*, roi de France. Soumet les seigneurs, III, 188, 224. Abolit la servitude dans ses domaines, *ibid.* Médiateur entre le pape et l'empereur à propos des investitures, 663.

Louis VI, électeur palatin, III, 660.

Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France. Est sacré à Reims, III, 113. Chef de la première croisade, 206. Sa femme l'accompagne en Palestine, *ibid.* Revient en France, 207. Fait casser son mariage avec Éléonore, 188 et suiv. Conséquence de ce divorce, 189. La France mise en interdit sous son règne, *ibid.*, VIII, 308.

Louis VIII, roi de France, fils de Philippe Auguste. Est excommunié, III, 198; V, 363. État de la France sous son règne, III, 198. Son testament, *ibid.* Massacre des albigeois, 194. Sa mort, 198, 608.

Louis IX dit *saint Louis*, roi de France. Son caractère; principaux événements de son règne, III, 214 et suiv. Victoire de Taillebourg, 214. Première croisade, *ibid.* et suiv. Est fait prisonnier, 216. Choisi pour arbitre entre le roi Henri III et ses barons, *ibid.* Seconde croisade; sa mort, 217. Réflexions sur les croisades, *ibid.*, 231; V, 25; IX, 114. Ses lois, III, 214, 218, 231; IX. 114. Affranchissements, III, 217; V, 480. S'il fut l'auteur de la pragmatique sanction, III, 216, 231. Dépose les reliques de J. C. dans la sainte chapelle à Paris, III, 218. Achète le marquisat de Namur, *ibid.* Est appelé le premier roi chrétien. Réflexions à ce sujet, 732. Son aventure avec le Vieil de la montagne, VII, 196. Son histoire par le sire de Joinville, III, 216; V, 46. Avait permis l'établissement d'un inquisiteur en France, III, 230. Son *Panégyrique* par Voltaire, IX, 171 et suiv. Notice sur ce panégyrique, 122.

Louis X, dit le *Hutin*, roi de France, fils aîné de Philippe le Bel. Accuse sa femme d'adultère, III, 230. Joint la Navarre à la France, *ibid* Dépouille les templiers, 241. Son édit d'affranchissement des serfs, 241; V, 489.

Louis XI, roi de France. Ses premières armes, III, 728. Cause la mort de son père Charles VII, 287. Événements de son règne,

306 et suiv., 311 et suiv. Son caractère, 306, 307, 309; VI, 727, 732; VII, 816. *Ligue du bien public*, III, 306. Perd la bataille de Montlhéri, *ibid.* Jaloux de Charles le Téméraire, *ibid.*, 729. Veut donner Marie de Bourgogne à son fils, 730. S'empare de la Bourgogne, *ibid.*, 308. Fait emprisonner son frère le duc de Berry, *ibid.* S'humilie devant l'Angleterre, *ibid.*, 330. Ses ministres et ses confidents, 307. Supplice de Jacques d'Armagnac, *ibid.* Ses démêlés avec le pape au sujet du comtat Venaissin, VII, 222 Son caractère libertin et superstitieux, III, 306, 307, 308; VII, 218, 470. Institue l'ordre de Saint-Michel, 513. Encourage l'imprimerie, 367; IV, 688. Prend le premier le titre de *Majesté*, VII, 814, et le nom de *très-chrétien*, III, 308, 732. Sacrifia la pragmatique sanction, IV, 681. Cité, III, 328, 794, 808; X, 416; XI, 402. Avantages que la France a retirés de son règne, 308 et suiv. État de la féodalité et du parlement après lui, 311 et suiv.; IV, 688.

Louis XII, roi de France, surnommé *le Père du peuple*, II, 319; III, 330, 344, 732. Son inclination pour Anne de Bretagne, 327. Prétention à la tutelle de Charles VIII, 323; IV, 688. Porte la guerre civile en Bretagne, III, 323. Est fait prisonnier et accompagne Charles VIII en Italie, 332 et suiv. Revient en France; son couronnement, 334. Principaux événements de son règne, 336 et suiv. Son divorce, 337, 738. Ses succès en Italie, 338, 734 et suiv. Traité de Blois, 341, 738. Perd le fruit de ses conquêtes en Italie, 339, 343, 344, 732. Forme la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, 342, 736. Reçoit l'investiture du Milanais, 343, 737, 738. Est excommunié, 346, 737 et suiv.; VIII, 823. Ligue de Malines contre lui, III, 343, 738. Les Suisses attaquent Dijon, 344, 738. Épouse la sœur de Henri VIII, 345, 732. Fut le tuteur de Charles-Quint, 738. Ses démêlés avec le pape Alexandre VI, 336 et suiv.; VIII, 610. Modicité des impôts sous son règne, III, 344 et suiv. Réorganise les parlements, 346; IV, 686. Son édit concernant l'exécution de la loi, III, 349. Il abolit la vénalité des charges, *ibid.* Cité, VII, 467. Sa mort, III, 348. Réflexion sur ce prince, IX, 9.

Louis XIII, roi de France. Sa minorité, III, 816 et suiv.; IV, 730 et suiv., 731. Est surnommé le Juste, 818; IV, 733; XI, 844. Fait assassiner Concini, III, 817 et suiv.; IV, 733 et suiv. Ses démêlés avec la régente, sa mère, III, 818 et suiv. Désordre dans l'administration de l'État, 819 et suiv.; IV, 736 Réunit le Béarn à la couronne, III, 820. Poursuit les protestants en France et soutient ceux d'Allemagne, 721, 781 et suiv. Résistance de Montauban, *ibid.* Sa victoire contre Soubise, 822 Paix de Privas, *ibid.* Entrée de Richelieu au conseil, 823. Au ministère, 824 et suiv.; IV, 736. Peinture de son intérieur, III, 824, 828, 838. Fait avec Richelieu le siége de la Rochelle, *ibid.*, 827, 828. Ses succès en Italie, *ibid.* Donne à Richelieu le titre de premier ministre, 829. Envahit la Savoie, *ibid. Journée des Dupes*, 830 et suiv.; IV, 736 et suiv. Disgrâce de Gaston, frère du roi, 832, 835 et suiv.; IV, 738 et suiv. Guerre avec la maison d'Autriche, III, 834 et suiv., 786 et suiv. Sa vénération pour la Vierge, *ibid.*; IV, 740, 781; V, 388; IV, 740. Ses favoris, Saint-Simon, III, 836, Cinq-Mars, 837. Réflexions sur son règne et sa vie intérieure, 836, 838 et suiv.; VIII, 194; IX, 324. Sa mort, III, 838. Situation de la France après sa mort, IV, 70 et suiv., 741. Protége les comédiens, IX, 421. Achète Versailles, III, 850. Ode de Voltaire sur son vœu, II, 839. Son histoire par Levassor, IV, 789; XII, 831. Voyez Richelieu, Marie de Médicis, Anne d'Autriche.

Louis XIV, roi de France. Histoire du siècle de Louis XIV, IV, 62. (*Nous n'avons pas analysé cet ouvrage, renvoyant le lecteur à la Table des matières du tome IV, page* 831.) Secourt l'île de Candie, III, 880. Paix de Nimègue, 782. Louis surnommé le Grand, V, 278. Bombardement d'Alger, VII, 88. Le doge à Versailles, V, 330. L'Europe se ligue contre lui, III, 786 et suiv. Lettre de Louis XIV à Philippe V, V, 339. Bataille d'Hochstedt, III, 786; V, 340. De Ramillies, IX, 324. Le roi fait porter sa vaisselle à la monnaie, V, 340. Sa mort, V, 342. Comparé à Henri IV, III, 812; V, 344. On lui impute l'idée de la monarchie universelle, III, 786. Questions sur lui, VIII, 130. Le dix-huitième siècle justement appelé *siècle de Louis* XIV, IV, 246; XI et suiv.; XII, 1008. Colbert, V, 281 et suiv. Ses grands établissements, IV, 819 et suiv.; V, 227, 279. Ses largesses envers les gens de lettres, IV, 168, 246; V, 278 et suiv. Progrès des beaux-arts sous son règne, IV, 237 et suiv., 244 et suiv.; V, 276; VII, 191, 622; XI, 388 et suiv.; XII, 1008; XIII, 247. Fit comprendre à sa nation le vrai génie de Molière, IX, 26. Révocation de l'Édit de Nantes, IV, 280 et suiv.; V, 281 et suiv., 279; VI, 722. Son édit contre les sorciers, magiciens, etc., V, 480. Contre les blasphémateurs, VIII, 814. Querelles avec Rome au sujet du comtat Venaissin, VII, 222. Son Édit portant défense aux catholiques d'épouser des hérétiques, VIII, 46 et suiv. Ses avantages personnels, IV, 187, 191; V, 278 et suiv. Était né avec du goût, IV, 212; V, 278; VII, 622. Son éducation, ses études, IV, 188, 215; V, 278; X, 9, 11, 19 et suiv. Ses grandes qualités, IX, 8. Son assiduité au travail, XI, 648. Son goût pour la magnificence, IV. 192 et suiv.; V, 279; X, 112. Ce que lui coûta Versailles, III, 850; V, 276. Éloges qu'on fit de lui de son vivant, IX, 302. Vers et ode de Voltaire à sa louange, I, 223; II, 365. Calomnié par différents écrivains et notamment par La Beaumelle, V, 228 et suiv., 282 et suiv.; VIII, 181 et suiv. *Mémoires de Dangeau* sur sa vie privée, IV, 168, 192, 203; V, 282 et suiv.; XI, 292. Ce qu'on en dit dans les *Mémoires de Noailles*, IX, 193 et suiv. Particularités et anecdotes de son règne, IV, 192 et suiv.; V, 90, 275 et suiv., 369 et suiv.; VII, 88. Marie Mancini, IX, 231. Madame de Maintenon, V, 339 et suiv., 336; XI, 632. Ce qu'il fit en faveur de la profession de comédien, IX, 421. Ce qu'il disait de Dufresnoy et de Bontempa, II, 421. Histoire de l'homme au masque de fer, IV, 188 et suiv.; V, 60; XI, 292. Bruits d'empoisonnement dans la famille royale, IV, 209 et suiv.; V, 280. Pension qu'il fit à Charles II, roi d'Angleterre, III, 866. Doutes sur ce qu'il dit à lord Clair, ambassadeur d'Angleterre, au sujet de Dunkerque, IV, 189; V, 298; VII, 96; XIII, 314. S'il est vrai qu'il exempta de la taille, pendant cinq ans, les nouveaux mariés, VII, 85. Reproche qui lui est fait de n'avoir pas été philosophe, VI, 166. Réflexions sur ce prince, V, 328; IX, 8; XII, 866. Sa prétendue lettre au prince d'Orange, IV, 124; V, 294. Son panégyrique par Pellisson, IX, 7, 8. Allégorie qui le concerne, VI. 616.

Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*. Fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse, IV, 1. Son caractère, 134. Ses premières armes, *ibid.* Son mariage, 1, 140. 203. Sur le point d'être enlevé près de Versailles par un parti hollandais, 170. Père de Philippe V, roi d'Espagne, 1. Le défend contre les prétentions du duc d'Orléans, 170. Sa mort, 179; V, 16. Laisse une fille naturelle, IV, 2.

Louis, duc de Bourgogne, fils du précédent. Voyez Bourgogne.

Louis, duc de Bretagne, petit-fils de Louis XIV, IV, 1.

Louis de Bourbon. Voyez Bourbon.

Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Voyez Vermandois.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. Voyez Maine.

Louis-César, comte de Vexin. Voyez Vexin.

Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Voyez Toulouse.

Louis XV, roi de France. Précis du siècle de Louis XV, IV, 310. (*Nous n'avons pas analysé cet ouvrage, renvoyant le lecteur à la Table des matières du tome IV, p.* 884.) Son caractère, IX, 31. Son mariage avec Marie Leczinska, XI, 48. Comparé à Louis XIV, IX, 7. Témoignages d'affection que lui donnent les Parisiens, 9. Bataille de Fontenoi, 20. S'empare du comtat Venaissin, IV, 410; VII, 222. Dépenses de la guerre de 1756, V, 662. Lois, IV, 492 et suiv. Leurs prodigieuses contrariétés, 430; VI, 619. Nécessité de leur réforme, VII, 625; VIII, 181; XII, 1016 et suiv.; XIII, 100. Réflexions sur son règne, X, 733. Dans quel sens Voltaire et le grand Frédéric en parlent dans leur correspondance, 186, 189, 240, 347 et suiv. Résistance des parlements à l'autorité royale, IV, 466 et suiv., 486 et suiv. 787 et suiv.; XII, 448 et suiv., 648 et suiv. Abolit la vénalité des charges, IV, 772. Institue six nouveaux parlements ou *conseils supérieurs*, IV, 412; XIII, 86 et suiv. Attentat de Damiens, IV, 415, 766 et suiv.; X, 804; XI, 808 et suiv. Les jésuites chassés par un édit du roi, IV, 417 et suiv.; 770 et suiv. Grande impression que faisait sur lui le mot de religion, X, 347 et suiv. Sa faiblesse cause la mort du chevalier La Barre, *ibid.*, IV, 771. Sa mort, IV, 426, 772; V, 272 et suiv.; X, 340. Son *Panégyrique* par Voltaire, IX, 6 et suiv. Et observations sur cet ouvrage, 363; XI, 281; XIII, 246. Vers sur ce *panégyrique*, II, 781. Son *Éloge funèbre* par le même, IX, 30 et suiv. Ode sur sa clémence, II, 388. Épître qui lui est adressée, 688. Inscriptions mises sur la porte de Nevers élevée en son honneur, 770. Autres pour sa statue, 793; XII, 404, 412, 414 et suiv., 911, 916; XIII, 196. Surnommé le *Bien-Aimé*, IV, 766; IX, 9, 31. Protége l'Académie, 6. Auteur d'un ouvrage sur la géographie, 31. Lettre que lui écrivit le prince de Conti, IV, 336; IX, 12. Mot de lui à l'abbé Alary, X, 104. Dans quelle circonstance Voltaire le désigne sous le nom de *M. le Prieur*, XII, 927, 1008. *Louis XV aux champs élysées*, satire faussement attribuée à Voltaire, X, 342. Vengé des calomnies de La Beaumelle, V, 223. Progrès de l'esprit humain dans son siècle, IV, 421. Apostrophe à lui adressée, VI, 168.

Louis, dauphin, fils de Louis XV. Son mariage, I, 427; IV, 344. Accompagne son père à Fontenoi, *ibid.* Ses études, XII, 666, 667. Sa mort, II, 727; XII, 667 et suiv., 617, 631. Son *Éloge funèbre* par Thomas, XII, 647 et suiv. Cité. X, 708.

Louis XVI, roi de France, petit-fils de Louis XV, IV, 422. Son mariage, 422. Proclame la liberté du commerce des blés, V, 661. Éloge de l'administration de Turgot, 688. Remet au peuple le droit *de joyeux avenement*, *ibid.*, VIII, 842. Abolit les jurandes, V, 443; XIII, 343. Ses lois concernant les déserteurs, V, 444. Réhabilite le général Lally, 441. Jugé par le grand Frédéric, X, 340, 339 et suiv., 370 et suiv., 381. Son sacre, 389. Était bon écrivain, 374. Réflexions sur son règne, X. 734, 763, 769 et suiv., XIII, 220, 226. Cité, II, 711; XIII, 223, 340, 347 et suiv.

Louis, prince de Bade. Prend Landau, IV, 187. Est battu par Villars, *ibid.* Son éloge, 181.

Louis de Bavière, duc d'Ingolstadt. Mis au ban de l'empire, III 723.

Louis, duc de Bavière-Landshut. Ses prétentions sur Donavert, III, 728, 729.

Louis, landgrave de Hesse. Refuse la couronne impériale, III, 728.

Louis d'Anjou, frère de Charles V. Adopté par Jeanne Ire de Naples, III, 814, 828. Enlève les trésors de son frère, 817, 870. Tuteur de Charles VI, roi de France, son neveu, soutient les prétentions du pape Jean XXIII, 900. Sa mort, 817.

Louis d'Anjou, petit-fils du précédent. Adopté à son tour par Jeanne II, reine de Naples, III, 828.

Louis, fils d'Othon, électeur palatin, III, 680.

Louis le Barbu, électeur palatin, III, 680.

Louis le Sévère, duc de Bavière. Donne sa voix à Rodolphe de Habsbourg, III, 688.

Louis le Vertueux, électeur palatin, III, 680.

Louis, fils de Philippe, électeur palatin, III 680.

Louis de la Cerda, prince d'Espagne, Nommé par le pape roi des *Iles fortunées*, III, 416.

Louis, chirurgien. Sa consultation en faveur de Montbailli, V, 603-606.

Louise-Philippe d'Orléans. Voyez Orléans.

Louisbourg (*Ile de*) ou du *cap Breton*. Prise et reprise par les Anglais en 1745 et 1758, III, 804; IV, 441; XI, 272.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Mère de François Ier, III, 370 et suiv. Régente du royaume, 688. Intente au connétable Charles de Bourbon un procès inique, *ibid.*

Louise (Madame), fille de François 1er. Est offerte en mariage à l'archiduc Charles, depuis Charles-Quint, III, 739.

Louisiade (*La*), poème épique de Lemoine, II, 480; IV, 41; VIII, 603.

Louisiane, possession française en Amérique, III, 442. Cédée par Louis XIV au négociant Crozat, *ibid.* Projets du financier Law sur cette colonie, *ibid.* Cédée aux Espagnols lors de la guerre de 1733, *ibid.* Perte importante pour la France, XII, 134, 136.

Loup moraliste (*Le*), fable, II, 729.

Louvet, ministre d'État sous Charles VII, II, 327.

Louville (Chevalier de), astronome, V, 606.

Louville, favori de Philippe V, roi d'Espagne. Cité, IX, 196.

Louvois (François-Michel Letellier, marquis de), fils du chancelier, IV, 10. Ministre de la guerre sous Louis XIV, 12; IX, 72. Prépare la campagne de Flandre, IV, 100 et suiv., 108, 119. Jaloux de Colbert et de Turenne, 100, 102, 115, 117; V, 268. Et du maréchal de Luxembourg, IV, 135, 209. Reçoit avec dureté les députés de la Hollande, 110, 172. Songe à inonder ce pays, VI, 637. Succès des campagnes de Hollande, IV, 111. Et de Franche-Comté, 102, 114 et suiv. Son système sur les places fortes, 101, 112, 114, 134. Sa dureté, 113 et suiv. Comment il s'empare de Strasbourg, 123. Signe l'ordre d'embraser le Palatinat, 131. Sa mort, 138, 207. Son entrevue avec l'homme au masque de fer, 188. Ses maîtresses, 197. Cherche à empêcher Louis XIV d'épouser madame de Maintenon, 207. Persécute les réformés, 288, 290; IX, 123. Son intolérance, V, 288. *Testament politique* qui lui est attribué, V, 288, 290; VII, 543.

Louvre (*Palais du*). Sa construction, II, 486, 506; IV, 221. Stance de Voltaire sur cet édifice, II, 579.

Lovat (Lord). Son entreprise en faveur du prince Charles-Édouard et sa mort, IV, 577.

Lowendal (Comte de), Danois, lieutenant général au service de France. S'empare de Gand, d'Ostende, IV, 383, et de Berg-op-Zoom, 379. Est nommé maréchal de France, 380. Se distingue à la bataille de Fontenoy, II, 497. Cité, XI, 574.

Lowositz (*Bataille de*) entre le Grand Frédéric et les Impériaux, IV, 303.

Lowth, professeur de poésie à Oxford. Notice sur ses *Discours académiques sur la poésie sacrée des Hébreux*, IX, 214.

Loiseau, avocat, défenseur de la famille Calas, V, 313; X, 396, 715. Son plaidoyer contre Berne, XII, 515.

Lozerande de Fiesc, jésuite, géomètre, V, 668. Cité, 796.

Lubeck, ville libre, III, 672.

Lubersac (Abbé de), vicaire général de Narbonne. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 327.

Lubert (Marie-Madeleine de). Notice, XI, 25. Lettre et épîtres qui lui sont adressées, *ibid.*; II, 604, 618.

Lublin. Diètes convoquées dans cette ville, IV, 464 et suiv., 477.

Lubomirski, maison de Pologne attachée au roi de Suède, IV, 460.

Luc (Saint). Sa généalogie de Jésus, IV, 163, 183. Évangile qui lui est attribué, *ibid.*, 200. Sa prophétie sur la fin du monde, 187 et suiv.; VII, 391.

Luc Gaurik, astrologue, favori de Catherine de Médicis, III, 496

Lucain. Notice sur ce poëte, II, 363. Sa *Pharsale*, *ibid.*, VII, 814 et suiv. Cité, 880. Imitation de ce poëte, II, 621.

Luchet (Le marquis de). Son séjour auprès du landgrave de Hesse-Cassel, X, 224. Détails qui le concernent, XIII, 292, 295, 296, 299.

Luci-Melchior, député suisse au concile de Trente, III, 493.

Lucianus. Son Évangile, VI, 466.

Lucien. Caractère de cet écrivain, X, 220. Son conte de l'*Ane*, sujet de l'Ane d'Apulée; VII, 107.

Lucien, visionnaire, VIII, 190.

Lucifer. Observations sur ce mot, IV, 215; V, 194.

Lucius (César). Enveloppé dans les proscriptions d'Antoine, II, 22. Ce qu'il reproche à Auguste, 22.

Lucius. Voyez Léontius.

Lucius II, pape, III, 614, 668

Lucius III, pape, III, 614. Chassé de Rome, *ibid.*, 672 et suiv.

Lucrèce. Sa place dans *le Temple du goût*, II, 237, 242. Réfuté par le cardinal de Polignac, *ibid.*, VII, 121. Son *Système de la nature*, V, 432; VIII, 182. Critiqué sur diverses questions de physique, V, 219 et suiv.; VI, 709. Cité, I, 340; VI, 213, 631, 663; VII, 389, 851. Moins philosophe que poëte, 492. Imitation de ses poésies, II, 621. Remarques qui le concernent, VIII, 139, 182; XII, 54.

Lucrèce Borgia fille du pape Alexandre VI. Sa vie scandaleuse, III, 337; V, 374.

Ludlow, lieutenant général de Cromwell en Irlande, III, 502. L'un des juges de Charles 1er, 668. Ses *Mémoires*, V, 433; VII, 606, 668.

Ludolphe, fils d'Othon 1er, empereur, III, 648. Conspire contre son père, 646. Sa mort, *ibid.*

Lugeac (Le marquis de). Blessé à Raucoux, IV, 347. Son intrepidité devant Berg-op-Zoom, 379.

Luines (Charles-Albert de), favori de Louis XIII, III, 817, 820; IV, 733. Sa haine contre Concini, maréchal d'Ancre, *ibid.*, 734. Est fait ministre, III, 817. Puis connétable, 819. Lève le siége de Montauban, 821. Sa mort, *ibid.*

Luiscius, ministre de Prusse à La Haye, X, 132, 160.

Luiscius, fils du précédent. Voltaire le recommande au roi de Prusse, X, 132, 160.

Luitprand, évêque, écrivain du dixième siècle, III, 181, 182, 646.

Lulli (Jean-Baptiste), surintendant de la musique de Louis XIV, IV, 60; VII, 187. Père de la musique en France, IV, 60; V, 290; IX, 278. Son éloge, IV, 60; VII, 189; VIII, 363; XII, 843, 847 et suiv.; XIII, 283. Pourquoi n'encourut point l'excommunication, VI, 660. Remarques qui le concernent, IX, 47, 292; XI, 306.

Lullin, conseiller et secrétaire d'État de Genève. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 603. Anecdote sur sa fille, XIII, 227.

Lullin (Madame). Vers qui lui sont adressés, II, 582, 788.

Lumière. Examen de la philosophie de Newton concernant la théorie de la lumière par Voltaire, V, 669, 691 à 721. Opinion des Grecs à ce sujet, 691. Système de Descartes, *ibid.* Erreur de Pluche dans son *Spectacle de la nature*, 692. Expérience de Roëmer et autres savants, 693. Système de Malebranche, 694, 707 et suiv. Sa création suivant la Genèse, 695; VI, 334. Sa nature, V, 694. Émane du soleil, 695, 696; XI, 228. Que la lumière et le feu sont le même être, 694, 760. Lumière des étoiles, 698; VI, 64. Ses propriétés, V, 696 et suiv. Comment agit sur nos yeux, 699 et suiv. Observations sur la lumière, *ibid.*, 709 à 721. Erreur de Desfontaines, IX, 96. Opinion du grand Frédéric, X, 107 et suiv. Autres questions sur la lumière, V, 696; VII, 590; IX, 74; XI, 225 et suiv.

Luna (Le comte de), ambassadeur de Philippe II au concile de Trente, III, 493.

Luna. (Pierre de). Voyez Pierre de Luna.

Lune. Observations et recherches sur son mouvement autour de la terre, V, 730 et suiv. 734, 748 et suiv. Savante découverte sur le phénomène appelé *libration de la lune*, 742. Sa lumière sans chaleur, 764. Pourquoi paraît plus grande à l'horizon qu'au méridien, 707. Son influence sur le flux et le reflux de la mer, 745; VII, 713, 731.

Luneau de Boisjermain. Ses commentaires sur Racine, VII, 134; X, 680. Lettre que lui écrit Voltaire, XII 1019.

Lunettes. De l'usage et de l'invention des lunettes, V, 701; VI, 709.

Lupercales, fêtes des Romains, VII, 220.

Lusignan (Gui de), roi de Jérusalem. Vaincu par Saladin, III,

Lusignan (Emeri de), roi de Chypre, II, 676.

Lustrac (De), traducteur de Pope, IX, 240.

Luther (Martin), moine augustin, III, 740. Son caractère, 203, 740; X, 730. Sa querelle contre les dominicains, III, 203. Décrie les indulgences, *ibid.* Attaque la papauté, *ibid.* Soutenu par Frédéric le Sage, électeur de Saxe, 204, 740. Anathématisé par Léon X, 204. Compose son livre *de la captivité de Babylone*, *ibid.* Brûle la bulle du pape, *ibid.* Son examen des dogmes de l'Église, *ibid.* Henri VIII écrit contre lui, 205; X, 132. Charles-Quint l'assigne devant la diète de Worms, III, 220, 742. Subterfuge qu'il emploie pour faire abolir la messe, 226. Son mariage, *ibid.* Autorise la polygamie, 229 et suiv., 784 et suiv. Exemple qu'il en donne, 230. Progrès de sa doctrine. Le luthéranisme adopté en Suède, en Danemark et en Allemagne, 229. Confession d'Augsbourg, 291. Luther devient l'apôtre du Nord, 229. Sa mort, 747. Cité, VII, 131; X, 26.

Lutheranisme. Né des abus de la puissance ecclésiastique, III, 379 et suiv. Luther fondateur de cette secte, 383 et suiv. Ses progrès en Suède, en Danemark et en Allemagne, 229 et suiv. Confession d'Augsbourg, 291.

Luttraux (De), lieutenant-colonel des gardes et lieutenant général. Sa mort en 1741, II, 496; IV, 348 et suiv.; IX, 47.

Lutzelbourg (Comtesse de). Inscription pour la tombe de son fils, II, 727; XI, 708; XII, 223, 226. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 290; XII, 1031. Cité, XI, 17.

Lutzen (*Bataille de*), célèbre par la mort de Gustave-Adolphe, III, 647. Mot de Charles XII à ce sujet, IV, 473.

Luxe. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 49. Observations sur le luxe, V, 247 et suiv. Apologie du luxe, *ibid.* Vers à ce sujet, II, 715, 718; X, 19 et suiv.; XI, 236. Du luxe aux treizième et quatorzième siècles, III, 272. Au seizième siècle, 348. *Apologie du luxe* par Meion, II, 718; X, 741.

Luxembourg (Maison de). Son origine, III, 647. Terre de Luxembourg érigée en duché par l'empereur Charles IV, 707

Luxembourg (Jean de), comte de Ligni, bâtard de Vendôme. Vend Jeanne d'Arc aux Anglais, V, 171.

Luxembourg (François-Henri de Montmorency-Boutteville, duc de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2. Son caractère, 138. Élève du grand Condé, *ibid.*, 2, 101. L'accompagne en Franche-Comté, *ibid.* En Hollande, 107 et suiv. Son entreprise sur Leyde et La Haye, 118. Accompagne le roi au siége de Valenciennes, 119 Laisse prendre Philipsbourg, 120. Son habileté à la bataille de Mont-Cassel, *ibid.* Le roi lui remet le commandement de l'armée en Flandre, 135 et suiv. Victorieux à Fleurus, à Mons, à Lens, à Steinkerque, à Nerwinde, 136, 137. Sa mort, 138. Son procès devant la chambre ardente 201 et suiv. Vers et notice qui le concernent dans *la Henriade*, II, 381. Malheureux à la cour, *ibid.* Jalousie que lui portait Louvois, IV, 135.

Luxembourg (Christian-Louis de Montmorency), petit-fils du précédent, aussi maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2. Accompagne le maréchal de Boufflers en Flandre, 174. Sa conduite à la bataille de Dettingen, 338.

Luxembourg (La maréchale duchesse de). Vers et lettre que lui adresse Voltaire, II, 765; XII, 858 Citée, 478.

Luxembourg (*Palais du*). Construit par Debrosses sous Marie de Médicis, II, 846; IV, 244.

Lycanthropie. Son objet, VII, 891.

Lyon. Conciles tenus dans cette ville, III, 197, 662; VII, 361. Vers adressés à ses habitants, II, 727.

Lyonne (Hugues, marquis de), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 19.

Lyttelton (Lord). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 115.

M

Marillon (Jean), bénédictin. Le père de l'érudition, IV, 41.

Mably (L'abbé de), ennemi des philosophes, X, 707. Cité, I, 89; II, 663.

Macanaz, fiscal du conseil de Castille. Persécute, IV, 312.

Macao, possession portugaise en Chine, III, 419; IV, 323.

Macbeth, tragédie de Shakespeare. Critique de cette pièce, IX, 300 et suiv.

Mac Carthy (abbé), Irlandais. Se fait mahométan, II, 236, 537; VIII, 674; XI, 39, 145.

Macartney, écrivain anglais. Cité, X, 598.

Macdonald (Mlle). Son entrevue avec Charles-Édouard fugitif, IV, 374.

Macédoine. Son gouvernement tyrannique, VII, 410.

Macédonius, patriarche de Constantinople. Persécute les catholiques, VII, 677.

Macharèbe (Les). Commentaire sur leur histoire, VI, 467 et suiv.; XII, 490.

Machault (De), contrôleur général des finances. Veut soumettre à l'impôt les biens du clergé, IV, 407. Est exilé, 426.

Machault (De), dit *coupe-tête*, magistrat, V, 411.

Machiavel, secrétaire de Florence. Sa connaissance de l'art de la guerre, VII, 245 et suiv., et des lettres, III, 364. Sa comédie de *la Mandragore*, *ibid.*, VI, 328; VIII, 625. Son *Ane*, poème satirique VII, 100. Était déiste, VIII, 649. Sa politique, X, 77. Jugé et refuté par le grand Frédéric, IX, 107; X, 72, 81, 112, 114. Remarques sur quelques-uns de ses chapitres, X, 129. Écrits publiés contre lui, 114. Cité, XI, 483; XII, 107. Imitation de cet écrivain, II, 622.

Machine pneumatique. Son invention, V, 722. Son utilité, *ibid.* Expériences, X, 103, 106.

Machuel, imprimeur et libraire de Rouen. Édite l'*Histoire de Charles* XII, XI, 69 et suiv.

Macrobe, historien. Cité, VI, 472, 589; VIII, 10.

Madame. Voyez Henriette d'Angleterre.

Madame, femme du Régent. Voltaire lui dédie sa tragédie d'*Œdipe*, I, 63.

Madame. De l'emploi de ce mot dans la tragédie, IX, 630.

Madaure, ville d'Afrique, VI, 606.

Mademoiselle (La Grande). Voyez Montpensier.

Madère (*Ile de*). Sa découverte, III, 416, 417.

Madianites (Les). Massacrés par les Israélites, VI, 324 et suiv.

Madiès, chef des Scythes. Envahit l'Asie, IV, 322.

Madras, possession anglaise dans l'Inde, IV, 322. Sa fortune militaire, *ibid.*, 329, 726.

Madrigal. Est distinct de l'épigramme, IX, 181 et suiv.

Maffei, ambassadeur de Sicile à Rome. Son à-propos au pape Clément XII, VII, 181.

Maffei. (Le marquis Scipion), poète italien. Sa *Merope*, I, 439, 462, 464. Observations sur cette tragédie, IX, 243; X, 40, 42; XI, 316. Ne figure pas dans *le Temple du goût*, II, 537. Cité, I, 110, 117.

Magalon (Chevalier de), chargé d'affaires d'Espagne à Paris, X, 734.

Magdeleine (Marie), sainte, II, 737. Histoire de sa vie, VIII, 48. Vers sur elle, II, 432.

Magellan. Son voyage autour du monde, III, 432 et suiv.

Magencé (De). Lettre qui lui est adressée, XI, 273.

Mages. Leur puissance, I, 348. Leur religion, III, 94; VII, 111; VIII, 161 et suiv.

Mages (*Les Trois*). Réflexions sur leur histoire, VI, 471, 472.

Maghmud. Voyez Mahmoud.

Magie. Signification de ce mot, V, 429. Est de tous les temps et de tous les pays, III, 46; VIII, 193. Édit de Louis XIV concernant la sorcellerie et la magie, IV, 234; V, 420. Voy. l'article du *Dict. phil.*, VIII, 42.

Magistrature. Ce qu'en pensait Voltaire, II, 490; IX, 328 XIII,

Magnon, auteur d'une tragédie d'*Artaxerce*, IX, 34, 419.

Magnus, roi de Danemark. Notice, III, 231.

Magon, banquier du roi, II, 801.

Mahamad-Sha, Grand Mogol, III, 288.

Mahmoud (ou Maghmud), chef des Aguan-. S'empare de la Perse, III, 286; IV, 648 et suiv. Ses démêlés avec Pierre le Grand, IV, 649 et suiv. Sa mort, III, 286; IV, 651.

Mahmoud (Le vieux Mogol). Ses malheurs, IV, 728.

Mahmoud, fils de Mustapha. Recouvre l'empire, dévolu à son oncle, III, 291. Offre sa médiation aux puissances européennes (1745); IV, 384.

Mahmoud II. Détruit les janissaires (1826), IV, 449 (note).

Mahomet, le prophète. Ses commencements, III, 89 à 92; VI, 248; VII, 636. S'enfuit de la Mecque; date de l'hégire, III, 93. Soumet l'Arabie, *ibid.* Était poète, 94. Sur l'*Alcoran*, 95, 96 et suiv.; V, 106; VII, 43 et suiv., 170 et suiv. Influence de sa religion, III, 96 et suiv.; V, 81 et suiv.; VII, 49. Particularités de sa vie, III, 94; V, 62; VII, 43 et suiv. Sa mort, III, 93. Comment qualifié, VIII, 192. Ses règlements sur les femmes, VII, 46. Erreurs à son sujet, V, 81 et suiv., 89.

Mahomet le Prophète ou *le Fanatisme*, tragédie, I, 433 et suiv. Dédiée au pape Benoît XIV, 434 et suiv. Observations sur cette pièce dans la correspondance de Voltaire avec Frédéric II; X, 118, 124, 128 et suiv, 130 et suiv., 167 et suiv. Autres détails, XI, 338, 337, 381, 389 et suiv., 506 et suiv., 394, 396 et suiv., 401, 402 et suiv., 416, 417, 466, 468, 570, 583.

Mahomet Ier, fils de Bajazet, III, 291; et père d'Amurat II, 296.

Mahomet II (Bouyouk), surnommé le Grand, III, 298. S'empare de Constantinople, 299, 727. Sa tolérance religieuse, 300; VIII, 272. Ses conquêtes, III, 301 et suiv. Résistance que lui oppose Huniade, *ibid.* Sa mort, 302. Ses libéralités, 299. Contes absurdes à son sujet, *ibid.*, V, 172. Cité, III, 302.

Mahomet II, tragédie de Lanoue, II, 777; XI, 336, 337 et suiv., 347.

Mahomet III, fils d'Amurat III, prince cruel. Événements de son règne, III, 286, 772. Sa mort, 773.

Mahomet IV, sultan contemporain de Louis XIV, IV, 4. Fait le siége de Candie, III, 288 et suiv. Marche contre les Polonais, 292. Couronne quatre princes chrétiens, 293. Assiége Vienne, *ibid.*, 727. Ses disgrâces, 293 et suiv. Est déposé, 294.

Mahometans ou *Musulmans*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 43. Leur puissance aux huitième et neuvième siècles, III, 145.

Mahometisme. Ses fondements, III, 92. Plus rapproché de la religion de Jésus que le christianisme, VI, 324. Voyez *Alcoran*, Mahomet.

Mai, poète. Cité, XI, 727.

Maignan (Emmanuel), mathématicien, IV, 41.

Maigre. Voyez *Carême*.

Maigreur. Exemples de cette disposition physique, XI, 728.

Maigrot, missionnaire, évêque *in partibus* de la province de Conon, III, 97; IV, 223. Audience qu'il reçoit de l'empereur Kanghi, 224. Est banni de la Chine, *ibid.* Cité, VII, 24.

Maigrot, chancelier du duché de Bouillon. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 321, 371.

Mailla, jésuite. Son histoire de la Chine, III, 601.

Maillard, cordelier. Ses sermons, VII, 55; IX, 213.

Maillard (Thomas). Voyez Tournon.

Maillé (Armand de), marquis de Brezé. Grand amiral de France, IV, 9.

Maillé (Urbain de), marquis de Brezé. Maréchal de France et vice-roi de Catalogne, IV, 6.

Maillebois (Jean-Baptiste-François, marquis de), officier de grande réputation et maréchal de France, IV, 9. Ses succès en Italie, 327. Défait à la bataille de Plaisance, 329. Soumet la Corse en peu de temps, 423. Commande en Westphalie, 329. Cité, XI, 804,

Maillebois (comte de), fils du précédent. Fait adopter un plan d'attaque qui assure le succès de la bataille de Milan, IV, 322. Son éloge, 340, 392. Accompagne le duc de Richelieu en Hanovre, 396.

Maillet (Benoît de), consul de France au Caire, IV, 41. Ouvrage qu'il publie sous le titre de *Telliamed*, *ibid.* Critique de ce livre, II, 744, 749, 767; V, 210 et suiv., 217, 226; VI, 706; VII, 394, 711; VIII, 461 et suiv.; IX, 278; XIII, 352. Cité, V, 230; VIII, 669, 677.

Maillet du Boullay, secrétaire de l'Académie de Rouen. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 227.

Maillet (Madame). Impromptu fait chez elle, II, 800.

Mailli ou Mailly, archevêque de Reims et cardinal, IV, 374; VIII, 160.

Mailli (La comtesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 416

Maimbourg (Louis), jésuite. Notice, IV, 42. Son *Histoire de la Ligue*, III, 299, 324, 406, 703. Ses portraits des princes, IV, 445, Cité, IX, 142.

Maimonides, écrivain juif du treizième siècle, IV, 322; VI, 277.

Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 2. Général des galères de France, 2. Son éducation, I, 290; IV, 206. Son mariage, 204. Héritier de la couronne à défaut de princes du sang, 211, 720. Prend parti contre le régent, 731. Est privé de ses charges et privilèges, *ibid.*, 733.

Maine (Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du), petite fille du grand Condé Son mariage, IV, 204. Son éloge, *ibid.*, I, 23. S'unit au cardinal de Polignac contre le Régent, IV, 733. Son goût pour les arts, 204; I, 23, 290 et suiv., 621. Voltaire lui dédie son *Oreste*, 290 et suiv. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 622, 764, 780, XI, 32, 321, 332. En quels termes en parle Voltaire, XI, 134. 324, 645.

Mainfroi ou Manfredi, fils de Frédéric II, empereur, III, 224, 622. Prétend à la couronne de Naples, *ibid.*, *ibid.* Se fait proclamer roi, 224, 627. Ses démêlés avec les papes, *ibid.* *ibid.*, 228. Est défait par Charles d'Anjou, *ibid.*, 629. Sa mort, *ibid.*, *ibid.*

Mainissier, auteur de la *Politique morale*. Recommandé par le prince Henri de Prusse à Voltaire, X, 324.

Main-morte (*Droit de*). Origine du mot, IV, 430. Observations sur ce droit, *ibid.*; V, 477, 482, 491; VII, 239; XIII, 327.

Maintenon (Françoise d'Aubigné, veuve Scarron, marquise de). Notice, IV, 42. Commencement de sa vie, 206, 208. Sa famille, 208 et suiv.; VII, 482; VIII, 481. Ses lettres au roi origine de sa fortune, IV, 190, 206. Rivale de madame de Montespan et de mademoiselle de Fontange, 203, 206. Son élévation, *ibid.* Son désintéressement, 207. Son ascendant sur le roi, qui l'épouse secrètement, *ibid.*, 207. Fonde l'abbaye de Saint Cyr, 208. Son caractère, 231, 206, 272. Favorise les jésuites, 272. Leur livre l'autorité royale, 273. Contribue à la révocation de l'édit de Nantes, 48; IX, 122. Sa conduite envers Fénelon et madame Guyon au sujet du quiétisme, IV, 277 et suiv. Cause les malheurs de la France, 236. Ses démarches en faveur du fils de Jacques II, 148 et suiv. Sa résignation lors de la disette de 1709; V, 681. Commande *Esther* à Racine, IV, 209 Protége mal ce poète, 207. Sa retraite à Saint-Cyr après la mort de Louis XIV, 208. Sa mort, *ibid.*, 42. Ses lettres, *ibid.* Publiées par La Beaumelle, XI, 636 et suiv., 641 et suiv., 644. Ses *Mémoires* écrits par le même, IV, 1, 42, 120 et suiv., 142, 147, 170, 190, 204 et suiv., 218, 272 et suiv. Visite que lui fait Pierre le Grand, 688. Dialogue entre elle et Ninon de Lenclos, VI, 680. Particularités et anecdotes qui la concernent, IV, 170; V, 228 et suiv., 329 et suiv.; VII, 607

Mairan (Dortous de), secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris, II, 465. Ses er-

reurs en histoire. V, 191 ; en mathématiques, 282. Consulté par Voltaire, XI, 280. 282 et suiv. Ses *Lettres au P. Parennin*, XII, 108. Son *Traité sur l'aurore boréale*, XI, 127. Notice qui le concerne, *ibid.* Cité, II, 248 ; V, 793 ; VIII, 85, 287 ; XI, 207, 218. Lettres qui lui sont adressées, 127, 219, 281, 329, 381, 385, 308, 499 ; XII, 288 ; XIII, 397

MAIRE, jésuite, X, 537.

Maires du palais ou *majordomes*. Leur origine, III, 123.

MAIRET, auteur d'une *Sophonisbe*, I, 286-282 ; II, 189 ; VII, 649 ; IX, 383. Remarques sur cette pièce, 85, 338, 241, 344, 369, 480, 610 et suiv. ; XIII, 208 et suiv.

MAISONFORT (Madame de la). Recommande madame Guyon à madame de Maintenon, IV, 277. Lettre que lui écrit cette-ci sur l'ennui des grandeurs, 208.

MAISONS (René de LONGUEIL, marquis de), surintendant des finances, IV, 11.

MAISONS (Le Président, marquis de), petit-fils du précédent. Ses relations avec Voltaire, X, 789 ; XI, 30, 83, 191. Incendie de son château, 31 et suiv. Sa mort, 66. Défendu contre La Beaumelle, V, 264. Sa place dans *le Temple du goût*, II, 245.

MAISONS (Madame de). Citée, XI, 31.

Maisons de charité, de bienfaisance. Article du *Dict. phil.*, VII, 322.

Maître. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 43.

Maîtrises et jurandes. Abolies par Louis XVI, V, 443 ; XIII, 345.

Majesté. Historique de cette qualification, III, 264, 464, 638, 792 ; IV, 161, 294 ; VII, 314. Comment a été employée par Corneille, IX, 396.

MAJORIEN, empereur. Sa loi sur les religieuses, III, 411.

Mal. Fables et versions des anciens sur son origine, III, 2, 91 ; VI, 84, 713 et suiv. Le mal physique et le mal moral, VII, 230 et suiv. Conscience du mal, 268. Opinion de J. J. Rousseau sur l'origine du mal, II, 496 et suiv.

Malabar (*Côtes de*). Notice sur ce pays, IV, 706.

Malade imaginaire (*Le*). Remarques sur cette comédie de Molière, IX, 49.

Maladie. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 44 ; Voy. *Médecins*.

MALAFER, bijoutier. Impliqué dans l'affaire des couplets de J. B. Rousseau, IV, 27.

MALAGRIDA, jésuite. Instigateur de l'attentat contre Joseph Ier, roi de Portugal, IV, 416. Son procès, *ibid.*, VI, 130 ; VII, 201 ; VIII, 76, 127, 242, 274 ; X, 278 ; XII, 90, 260.

Malandrins, brigands appelés aussi *tard-venus*, ou *grandes compagnies*, qui infestèrent la France au quatorzième siècle, III, 257. Duguesclin les conduit en Castille, *ibid.* Ils désolent l'Allemagne, la Flandre et la Hollande, 716.

MALASPINA (George, marquis de). Soupçonné d'avoir empoisonné Léon X ; III, 742 et suiv.

MALBOROUGH. Voyez MARLBOROUGH.

MALCRAIS de LAVIGNE (Mademoiselle). Voy. DESFORGES MAILLARD.

MALDONAT, écrivain, Cité, VII, 402.

MALEBRANCHE (Nicolas), père de l'Oratoire. Son traité sur les erreurs des sens et de l'imagination, IV, 42 ; V, 260. Éloge de son livre sur la *Recherche de la vérité*, II, 727 ; IX, 406. Son principe que *Tout est en Dieu*, II, 748 ; VI, 60 et suiv. Son système sur la nature de l'âme, IV, 42 ; VIII, 268 et suiv. Sur les *Idées innées*, VI, 10, 61 ; VIII, 286, 288. Sur les *Tourbillons*, V, 788 ; VIII, 80. Sur la lumière, V, 694, 707 ; XI, 284, 258. Ses erreurs sur la distance apparente des astres, V, 707 ; XI, 406. Cas qu'il fait de l'histoire, VII, 96. Son esprit, IV, 42 ; VII, 534. Sa métaphysique, VIII, 22. Son style, IX, 82. Comparé à Descartes, IV, 42 ; à Newton et Leibnitz, V, 664. Était un peu quaker, 8. Cité, 712 ; VIII, 104, 189. Détails qui le concernent, I, 629 ; V, 673 ; VI, 713 ; VIII, 435 ; XI, 100, 111, 274, 276, 284, 287, 348 ; XII, 240 ; XIII, 347.

MALESHERBES (LAMOIGNON de), ministre de Louis XIV. Son éloge, II, 918, 667. Aimait Voltaire et les encyclopédistes, X, 838, 841 et suiv., 889 et suiv. Ses titres à l'Académie, 667. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 294, 318. Cité 309, 388.

MALESPINA, historien. Cité, III, 296.

MALÉZIEU (Nicolas de), précepteur du duc de Bourgogne, du duc et de la duchesse du Maine, I, 630. Son éloge, 631. Ses *Éléments de géométrie*, IV, 42 ; VIII, 23 ; IX, 106. Détails qui le concernent, IV, 42 ; XI, 28 et suiv.

MALHERBE, poète. Son éloge, III, 819 ; VII, 167, 609 ; IX, 5. Son ode sur la mort du dauphin, fils de François Ier, VIII, 245. Comparé à Racan, III, 819 ; IX, 132. Cité, 188.

Malheurs du temps (*Les*), (1713), ode, II, 855.

MALICOURT, pseudonyme de Voltaire, XI, 330.

MALIDE (l'abbé de), évêque d'Avranches, X, 716.

MALIJAC (Monsieur de), XI, 119.

MALLET (Jean Roland), gentilhomme ordinaire du roi. Académicien, XI, 28 ; XII, 118.

MALLET (Edme), un des auteurs de l'Encyclopédie, VII, 282 ; X, 237, 831.

MALLET (Dav.), Écossais. Secrétaire et disciple de Bolingbroke, VI, 214, 291, 297, 410, 432.

MALLET DU PAN (J.). Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 140, 242, 286.

MALLET (P. H.), historien. Auteur d'une histoire de Danemark, X, 817 et suiv., 823 ; XI, 266 ; XII, 429.

MALLEVILLE (Claude de), académicien, IV, 42.

MALPIGHI, médecin Cité, IX, 231.

Malplaquet (*Bataille de*), II, 389 ; IV, 274.

Malte. Notice sur cette île et sur les chevaliers de l'ordre de Malte, III, 301, 378, 749 ; VIII, 218. Inscription pour cette île, II, 202 ; XIII, 314.

MAMAKI, pseudonyme de Voltaire, VIII, 327.

Mamelouks. Leur origine, III, 216. Se rendent maîtres de l'Égypte, *ibid.*, 467. Font saint Louis prisonnier, *ibid.*

MANASSÉ, roi des Juifs, III, 84, 87 ; VI, 444.

MANCHESTER (lord). Se révolte contre Charles Ier, III, 286.

MANCINI (mesdemoiselles), nièces de Mazarin. Particularités qui les concernent, IV, 88, 90, 92, 186 ; IX, 634.

MANCO-CAPA, divinisé par les Péruviens, III, 8.

Mandarin et le jésuite (*Le*), dialogue philosophique, VI, 734 et suiv.

Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Norogorod-la-Grande, facétie VIII, 632 à 640. Détails concernant cet écrit, XII, 208, 229.

MANDEVILLE, auteur de la fable *Les Abeilles*, VII, 14, 209. Imitation de cette fable, II, 688.

Mandeville (*Histoire de lady Julie*). Notice sur cet ouvrage, IX, 241.

Mandragore (*La*), comédie de Machiavel. Éloge de cette pièce, III, 268 ; VI, 328 ; VIII, 525.

Mandragores. Sur leur propriété selon les anciens, VI, 238.

MANDRIN. Notice, V, 428 ; XI, 713. Son prétendu *Testament*, V, 297.

MANÈS d'Alexandrie. Fonde la secte des Manichéens, III, 173 ; VII, 272.

MANÉTHON, écrivain égyptien, VI, 239.

MANFREDI (Astor), seigneur de Faënza, favori de César Borgia. Son supplice, III, 330 ; V, 274.

MANFREDI, physicien italien, IV, 248.

Manichéens, secte fondée par Manès, III, 91, 173 ; VIII, 272. Sur quels principes, *ibid.* ; VI, 84, 714. Sont proscrits à Rome, VII, 272. Persécutés par Théodora, III, 147. Ravagent l'Asie Mineure, *ibid.* Mystères qu'on lui impute, VIII, 310 et suiv. Nom commun à tous les hérétiques aux dixième et onzième siècles, III, 173 ; IV, 608 ; VII, 281. Leur Évangile, VI, 486.

Manichéisme. Voyez MANÈS, *Manichéens*.

Manières (*Les trois*), conte, II, 700.

Manifeste de la République confédérée de Pologne. Opinion de Voltaire sur cet ouvrage, X, 433 et suiv. Il y répond, *ibid.* ; V, 208, 220.

Manille, ville prise par les Anglais en 1762, IV, 483.

Manlius, tragédie de Lafosse. Observations sur cette pièce, I, 148 ; IX, 77 ; XI, 273.

MANNORY, avocat. Ses obligations et son ingratitude envers Voltaire, VIII, 601 ; XI, 491, 669.

Manquement. Emploi de ce mot, IX, 44.

MANSARD (François), architecte, IV, 62. Bâtit le château de Maisons, II, 62.

MANSARD (Jules-Hardoin), neveu du précédent, architecte, surintendant des bâtiments sous Louis XIV, IV, 62.

MANSFELD (Le comte de), aventurier, bâtard de la maison de Mansfeld. Se met à la tête de la ligue protestante d'Allemagne, III, 224, 243, 770. Proscrit après la bataille de Prague, *ibid.* Son éloge, 779. Sa conduite en Allemagne, *ibid.*, 780. Sa mort, *ibid.*

MANSTEIN (Le comte de). Notice, XI, 267. Son rôle dans la brouille entre le roi de Prusse et Voltaire, XII, 8.

MANTOUAN (Baptiste), général des Carmes, au quinzième siècle. Cité, VIII, 286.

Mantoue. Érigée en duché par Charles-Quint, III, 749. Guerre au sujet de la succession de ce duché, 781 et suiv. État de ce pays au quatorzième siècle, 257.

MANUEL COMNÈNE, empereur de Constantinople, III, 207, 210 et suiv.

MANUEL (Alexis), fils du précédent, empereur de Constantinople, III, 211.

MANUEL PALÉOLOGUE, second fils d'Amurat. Obtient l'empire au préjudice de son frère, III, 292 et suiv. Implore inutilement le secours de la France contre Bajazet, 293. Est sauvé par Tamerlan, 294.

Manuel des inquisiteurs. Éloge de cet ouvrage de l'abbé Morellet, X, 278 et suiv.

Manufactures. Leur état sous Louis XIII, III, 836. Sous Colbert, IV, 280. Emploi des enfants, VII, 276.

MARACCI, écrivain. Cité, VII, 46.

MARAT (Jean-Paul), auteur d'un livre intitulé : *De l'homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps*, etc. Observations sur cet ouvrage, IX, 117 et suiv.

Marathon (*Bataille de*), II, 664.

Maruttes. Notice sur ces peuples, IV, 287, 709.

MARAVIGLIA, agent de François Ier dans le Milanais, III, 730. Son supplice, *ibid.*

MARBOEUF (Le marquis de). Soumet la Corse, IV, 458.

MARC (Saint). Son Évangile, VI, 292.

MARC-ANTONIN, empereur. Sa loi sur les héritages résultant d'un suicide, V, 416 ; VIII, 472.

MARC-AURÈLE, empereur et philosophe. Vers à sa louange, II, 616, 738 et suiv. Son rôle dans *la Paix perpétuelle* de Voltaire, V, 388 et suiv. ; dans le *Dialogue entre Marc-Aurèle et un récollet*, VI, 634 et suiv. Était un vrai philosophe, VII, 272. Ne persécuta jamais les chrétiens, VIII, 31 et suiv. Éloge de son règne, 92. Cité, X, 77.

MARC PAUL ou MARCO PAULO, écrivain, V, 182. Son voyage en Chine, *ibid.*, 230. Sa relation sur le Japon, III, 418. Cité, 431 ; VII, 118, 190

MARC TULLE, écrivain. Cité, X, 70.

Marc d'argent. Sa valeur sous le roi Jean, III, 244 Sous Louis XIV, IV, 238.

MARCA (Pierre de), archevêque de Paris. Notice, IV, 42. Cité, VIII, 305.

MARCEL, centurion qui se fait chrétien. Est canonisé, V, 168, 358 ; VII, 434.

MARCEL, auteur d'Évangile, V, 322 ; VI, 191, 229 ; XIII, 11.

MARCEL II, pape, III, 616.

MARCEL, prévôt des marchands de Paris (1357). Fait massacrer les maréchaux de Clermont et de Champagne, III, 244.

MARCHAND, avocat. Auteur d'un livre contre Voltaire intitulé : *Testament politique d'un académicien*, II, 664 ; VIII, 126 ; IX, 200, 204, 207 ; X, 308 ; XIII, 92, 132, 151.

Marchand. Profession méprisée à tort, I, 222. Observation sur les marchands de Paris, VIII, 320.

MARCION. Son Évangile, VI, 297.

MARCUFILE. Ses *Formules*, III, 128, 133.

Mardick, ville achetée par Louis XIV, IV, 90. Il y fait construire un port, 163. Et est obligé de l'abandonner après la paix d'Utrecht, *ibid.*

MARDOCHÉE, oncle d'Esther. Son histoire VI, 461, 462.

MARDONIUS, chef de l'armée des Perses. Sa mort, II, 662.

MARÉCHAL (Mylord), ministre du roi de

Prusse et gouverneur de Neufchâtel. Son éloge, X, 280, 284, 285, 311; XI, 278; XII, 2.

Maréchaux de France sous le règne de Louis XIV, IV, 6 et suiv.

Marées. Sur leurs causes, V, 672, 742 et suiv.; VII, 712, 731; XI, 288; XII, 940. Préjugé sur leur influence, VII, 731.

Marenzi. Traduit *la Henriade* en italien. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1087; XIII, 2.

Marest, jésuite. Son erreur sur les naturels de la Louisiane, V, 482 et suiv.

Maret, médecin. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 196.

Marfee (*bataille de La*). Gagnée par le comte de Soissons (1641), III, 536.

Margat, jésuite. Auteur d'un ouvrage intitulé : *Tamerlan*, XI, 548.

Marginer, mot créé par Voltaire, XII, 282.

Margouillistes. Ceux que l'on nommait ainsi, X, 258, XI, 810.

Marguerite d'Anjou, fille de René d'Anjou. Épouse Henri VI, roi d'Angleterre, III, 344. Gouverne à la place de son mari, *ibid.* Troubles de *la Rose Rouge* et de *la Rose Blanche*, 347. Ses succès et ses revers, 348, 349. Sa prison, *ibid.* Sa délivrance, 350. Sa mort, *ibid.* Réflexions sur cette princesse, *ibid.*, VII, 88, 858.

Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien empereur. Gouverne les Pays-Bas, III, 738. Lettre que lui écrit son père, 737. Dirige la ligue de Malines contre Louis XII, 738.

Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin. Accusée d'adultère, IV, 677. Son supplice, III, 229.

Marguerite *la grande bouche*, princesse de Carinthie. Épouse Jean duc de Luxembourg. La rupture de son mariage amène une division entre la Bavière et l'Autriche, III, 703, 708, 710.

Marguerite de Lorraine. Son mariage secret avec Gaston, frère de Louis XIII, III, 533; IV, 738.

Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Épouse Alexandre de Médécis, III, 781. Puis Octave Farnèse, 783, 616. Gouvernante des Pays-Bas, 400.

Marguerite de Valdemar, reine de Danemark et de Norwége. Surnommée la *Sémiramis* du Nord, III, 336, 714; IV, 442 et suiv.

Marguerite de Valois, sœur de François Ier et mère de Jeanne d'Albret, II, 292.

Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Mariée à Henri IV, II, 290, 291. Danger qu'elle courut le jour de la Saint-Barthélemy, 348. Se prononce en faveur de la ligue, III, 496. Enfermée au château d'Usson, IV, 718. Son divorce, 720; VII, 93.

Marguerite (Louise), femme de Côme de Médicis, IV, 2.

Mariage. Article du *Dict. phil.*, VIII, 48 et suiv. Attache l'homme à la vertu et le citoyen à la patrie, 46. Différence entre le contrat et le sacrement, *ibid.*, VII, 482. Prohibition de mariage, VIII, 48 et suiv.; V, 458. Mariage des prêtres, III, 486, 491, 770 et suiv.; VII, 288. Dispenses, 460. Taxes de l'Église sur ce sacrement, VIII, 283 et suiv. Les juifs le considèrent comme une obligation, 46. Réglements de la Franche-Comté à ce sujet, 47. Interprété par Luther d'après la loi naturelle, III, 903 et suiv. Opinion de Voltaire sur ce point, XI, 121. Voyez *Divorces, Bigamie*.

Mariage forcé (*Le*) Notice sur cette comédie de Molière, IX, 42.

Mariamne, tragédie, I, 100 et suiv. Épître à la reine Marie Leczinska en lui envoyant cette pièce, II, 602. Détails concernant cet ouvrage, I, 700, 710; II, 764; XI, 36, 45, 47 et suiv.; XII, 318, 388, 350, 367, 369.

Mariamne (*La vie de*). Ouvrage cité, XI, 127.

Mariana, jésuite espagnol. Auteur d'un livre intitulé : *Institution des rois*, III, 901. Cité, *ibid.*, IX, 284.

Mariannes (*Iles*). Notice sur ces îles, III, 436.

Marie, mère de Jésus. Évangiles de sa naissance, VI, 488 et suiv.; de son trépas, 488, 497. Protévangile attribué à Jacques le Juste sur la naissance de Marie, 492 et suiv. Calomnies et doutes à son sujet, II, 610; VI, 888 et suiv.; VII, 884 et suiv. Voyez Jésus. Soupçonnée d'adultère, comment Joseph se réconcilie avec elle, III, 132. Déclarée mère de Dieu au concile d'Éphèse, VI, 502. La France est placée sous sa protection, III, 536; IV, 740, 731; V, 282.

Marie (la belle), fille du prince des Copites, III, 93.

Marie, fille de Charles-Quint, épouse de Maximilien II, III, 616, 617.

Marie, sœur de Henri VIII. Mariée à Louis XII, III, 348, 732. Son second mariage, 477.

Marie, fille de Henri VIII. Reine d'Angleterre, III, 396. Jeanne Gray déclarée héritière à sa place, 401. Ordonne le supplice de sa rivale, *ibid.* Épouse Philippe II, roi d'Espagne, 401 402, 444. VIII, 371. Son caractère, III, 401. Sa mort, 402. État de l'Angleterre sous son règne, IV, 477.

Marie, sœur de Pierre le Grand, IV, 631. Impliquée dans le procès contre Alexis Petrovitz, 632.

Marie, fille de Jacques II et femme de Guillaume, roi d'Angleterre, IV, 129.

Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV, roi d'Espagne, IV, 1. Régente du royaume, III, 842.

Marie-Antoinette, femme de Louis XVI. Fête qui lui est donnée à Brunoy, XIII, 374 et suiv.

Marie d'Aragon, femme d'Othon III. Ses amours avec un duc de Modène, III, 680, 686; V, 174.

Marie de Bavière (Anne-Christine-Victoire), femme de Louis, dauphin, fils de Louis XIV, IV, I.

Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, III, 310, 730.

Marie de Hongrie, femme de Sigismond, empereur, III, 618. 360, 718.

Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Son enfance, IV, 402 et suiv. Son mariage avec Louis XV, 318, X, 728; XI, 44, 46. Lettres et vers que Voltaire lui adresse, II, 602, 768; X, 479; XI, 807. Pension qu'elle accorde à Voltaire, 48 et suiv.

Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, régente d'Écosse, III, 382.

Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV, III, 518 et suiv. Régente, IV, 729. Désordre de son administration, III, 518; IV, 730. Gouvernée par Concini et sa femme, III, 517 et suiv. IV, 730 et suiv., 733, et suiv. Exilée à Blois, III, 518; IV, 733. Tirée de sa prison par le duc d'Épernon, III, 518; IV, 732. Se réconcilie avec son fils, III, 519. Part qu'y prit Richelieu. Elle sollicite pour lui le chapeau de cardinal, *ibid.* Et le fait entrer au conseil, 523, 528, 532, 539; IV, 736. Ses intrigues pour le renverser du ministère, III, 529. *Journée des dupes*, 530. Richelieu la fait arrêter, 551. Elle quitte le royaume, *ibid.*; IV, 736 et suiv. Et se réfugie à Bruxelles, III, 531; IV, 737. Richelieu la fait condamner par une chambre de justice, III, 531; IV, 739. Ses partisans tentent de le faire tuer, III, 554. Meurt à Cologne, 532. Son caractere, 7, IV, 736. N'aimait pas Henri IV, III, 512. La mort de ce prince lui est imputée, II, 548; III, 512; IV, 729. Importe le goût des arts en France, III, 518.

Marie Stuart, reine d'Écosse, femme de François II, roi de France, II, 340; III, 479; IV, 696. Prend le titre de reine d'Angleterre, III, 479. Sa rivalité avec Élisabeth, 480. Se retire en Écosse après la mort de François II, 402, 479. Épouse Henri Stuart, comte Darnley, 480. Sa faiblesse pour un musicien italien cause tous ses malheurs, *ibid.* Celui-ci est assassiné sous ses yeux, 481. Impression que produit cette scène sur le caractère de Jacques VI, son fils, dont elle était grosse, *ibid.* Son nouvel engagement avec le comte de Botwell, *ibid.* Mort de Henri Stuart; Marie méprisée et abandonnée de ses sujets, *ibid.* Élisabeth s'empare de sa personne et l'accuse du meurtre de son mari, *ibid.* Ses partisans ou plutôt ceux du catholicisme se soulèvent en son nom, *ibid.* et suiv. Est prise et jugée comme rebelle, 482. Son supplice, *ibid.* Sa faiblesse cause de ses malheurs et de ceux de l'Écosse, 402.

Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, femme de Louis XIV, IV, 6, 93. Son portrait par Bossuet, IX, 141.

Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie. Fille de Charles VI, III, 618; IV, 386. La succession de son père lui est disputée. Son mariage avec François de Lorraine, III, 618; IV, 387. Est couronnée reine de Hongrie, *ibid.* Donne à son mari le titre de *co-régent*, *ibid.* Ses guerres avec la Prusse, 388 et suiv. Perd la bataille de Molvitz, *ibid.* État désespéré de ses affaires, 389. Implore le secours des Hongrois, *ibid.*, XII, 1006. Enthousiasme qu'elle inspire aux dames anglaises, IV, 330. La perte de la bataille de Prague la réduit à l'extrémité, *ibid.* Charles-Albert élu empereur, *ibid.* Pertes qu'il éprouve, 331. Marie-Thérèse reprend tout le terrain envahi, *ibid.* Ses succès embarrassent la France, 332. Fait la guerre à cette puissance, 333 et suiv. Elle triomphe, 336 et suiv. Louis XV l'attaque en personne, *ibid.* et suiv. Ses succès en Allemagne, 341; et en Flandre, 345. Est sur le point de conquérir le royaume de Naples, 344. Mort de son compétiteur Charles VII, 345. Est défaite à Fontenoi, 388. Son mari couronné empereur, 384. Signe avec Frédéric II la paix de Dresde, 388. Continue la guerre contre la France, *ibid.* Ses pertes en Flandre, 396. Ses avantages en Italie, 397 et suiv. Met Gênes à contributions, 360 et suiv. Son projet de s'emparer de Toulon et de Marseille, 361. Paix d'Aix-la-Chapelle, 389. Nouvelle guerre contre le roi de Prusse à l'occasion de la Silésie, 398 et suiv. Marie-Thérèse s'unit à Louis XV, 393. Bat le roi de Prusse à Prague, 395. Donne sa fille au petit-fils de Louis XV, 498. Ses grandes qualités, IX, 9. Vers qui lui sont adressés, II, 562, 791.

Marie-Thérèse d'Espagne. Mariée au dauphin, fils de Louis XV, I, 427 et suiv.; IV, 346.

Marie Alacoque. Son histoire par Languet, évêque de Soissons, II, 430, 731; IV, 788; VII, 8; XI, 241.

Marienbourg, ville détruite par les Suédois et par les Russes, IV, 288.

Mariendal (*bataille de*), IV, 74.

Marietta, avocat. Défend la famille Calas, V, 813; X, 596; XII, 813, 888, 888, 886. Son désintéressement, 480.

Marignan (*Bataille de*), III, 208 et suiv.

Marigni (Enguerrand de). Sa mort, III, 204.

Marigni (Pierre), avocat général au parlement de Paris. Procède contre le dauphin, accusé du meurtre du duc de Bourgogne, III, 274; IV, 678.

Marigni, bel esprit du temps de la Fronde, IV, 23.

Marillac, garde des sceaux. Exilé par Richelieu après la *journée des dupes*, III, 529, 530. Sa mort, *ibid.*

Marillac (Le maréchal de), frère du précédent. Entre dans la ligue contre Richelieu, IV, 800. Est arrêté au milieu de son armée après la *journée des dupes*, 530. Son procès, *ibid.* Sa condamnation, *ibid.*; IV, 732.

Marin I (ou Martin II), pape III, 615

Marin II (ou Martin III), pape, III, 615.

Marin III (ou Martin IV), pape, III, 615.

Marin, secrétaire de la librairie et censeur des théâtres. En quels termes en parle Voltaire, X, 612, 674. Prétend à l'Académie, 697 et suiv. Reproches qui lui sont adressés 730; XII, 377, 784; XIII, 220 et suiv. Ses démêlés avec Beaumarchais, 344, 900. Vers et lettres que lui écrit Voltaire, II 790; XIII, 1031; XIII, 444.

Marina, maîtresse de Fernand Cortez. L'accompagne dans ses découvertes, III, 438 et suiv.

Marine anglaise. Ce qu'elle était en 1708 et 1747, IV, 388.

Marine française sous Charlemagne, III, 122. Sous saint Louis, 218. Sous Charles VI, 270. Lors de l'avénement de Louis XIII, IV, 64. Rétablie par le cardinal de Richelieu, 72; et par Colbert, 90, 113, 124, 150 et suiv. Son état à la fin du règne de Louis XIV, 168 et suiv. Anéantie sous le ministère du cardinal Fleury, 388. Son état sous le règne de Louis XV, 384 et suiv., 388 et suiv.

Marini (Le), écrivain. Appelé en France par Marie de Médicis, VII, 649; IX, 362.

Marion Delorme, II, 722; III, 822; IV, 81.

Mariott, avocat général d'Angleterre. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 644, 727,

Mariotte, physicien. Cité, V, 660, 713; XI, 288.

MARIUS. Ses proscriptions, II, 26; V, 288. Son exil, II, 62.

MARIVAULT (Comte de), lieutenant général, V, 277.

MARIVAUX (De), royaliste. Son duel avec de Marolles, ligueur, II, 254.

MARIVAUX, auteur des *Serments indiscrets*, XI, 78, 76. De *la Voiture embourbée*, du *Télémaque travesti* et du *Paysan parvenu*, 197. En quels termes en parle Voltaire, 96, 118, 123, 129, XII, 280.

MARLBOROUGH (Jean CHURCHILL, duc de). Abandonne Jacques II et se joint à Guillaume, prince d'Orange, IV, 129. Sert sous Turenne, 186. Sa puissance en Angleterre, 185 et suiv. Son éloge, 478 Ses succès en Flandre, 188 et suiv., 188 et suiv., 165, 169, 170. Est fait prince de l'empire, 161. Gagne la bataille de Malplaquet, 174. Perd sa faveur auprès de la reine Anne, 177 et suiv. Accusé d'avarice, V, 17. Surnommé *le Bel Anglais*, IV, 186.

MARLBOROUGH (duchesse de), femme du précédent, IV, 177. Son ascendant sur la reine Anne, *ibid.* Son aventure avec lady Masham, *ibid.*, X, 86. Amène la paix d'Utrecht, IV, 177 et suiv. Secours en argent qu'elle offrit à Marie-Thérèse, 250.

MARMONTEL. Écrit une préface pour *la Henriade*, II, 272; XI, 486. Son *Bélisaire*, II, 217; XII, 680, 741 et suiv. Ouvrage condamné par la Sorbonne, V, 452; VIII, 437, 680 et suiv., X, 288, 680 et suiv., 684, 669; XII, 727, 761, 781, 794 et suiv., 804, 810, 813, 816 et suiv., 831, 845. Compose l'article *Critique* dans l'Encyclopédie, VII, 590. Éloge de sa *Poétique*, X, 286; XII, 286, 300. Sa tragédie de *Denis*, XI, 480 et suiv., 8.6, 812. Celle d'*Aristomène*, 816 et suiv. Ses *Contes*, XII, 384. Sa *Cléopâtre*, XIII, 170. Ses *Incas*, 401 et suiv. Est mis à la Bastille, X, 292. Attaqué par Palissot, XII, 496. Refait le *Venceslas* de Rotrou, 680. Sa réception à l'Académie, X, 601 et suiv.; XII, 174, 188, 498 et suiv. Rédige le *Mercure*, XI, 867, 869. En quels termes en parle Voltaire, V, 127; VIII, 198; IX, 228; X, 278, 688, 788; XI, 899; XII, 86, 747. Épîtres et lettres qui lui sont adressées, II, 685, 785; XI, 482, 499, 801, 812, 815, 816, 849; XII, 1054; XIII, 441.

Maroc Description de ce pays, III, 468 et suiv. L'empereur y est le bourreau, 213.

MAROLLES (Claude de), ligueur, II, 334.

MAROLLES (Michel de). Notice, IV, 42.

MARON (Madame de), baronne de MEILLONAZ. Auteur de plusieurs tragédies et comédies, X, 688; XII, 885; XIII, 284.

MAROT. Ses *Psaumes*, IV, 228, ses *Epigrammes*, VII, 810; IX, 181. État de la langue française à son époque, VII, 808; IX, 3. Cité dans *le Temple du goût*, II, 648.

MAROZIE, fille de Théodora. Fait élire deux papes, III, 185.

MARQUEMONT, ambassadeur de France à Rome. Lettre que lui écrit Richelieu, III, 824

Marquette (*Droit de*). Voyez *Cuissage*.

MARRON (Marquis de), XII, 864.

Marsaille (*Bataille de*), IV, 186.

Marsal, ville cédée par le duc de Lorraine à Louis XIV, IV, 88.

MARSAN (Comte de). Exilé après la mort de *Madame*, sœur de Louis XIV, IV, 200.

Marseillais et le Lion (*Le*), satire, II, 734.

Marseille, ville. Sa fondation, III, 72. Est déclarée port franc sous Louis XIV, IV, 210.

MARSHAM, savant écrivain anglais, IV, 247; VI, 807; VIII, 689; IX, 230.

MARSIGLI (Comte de), III, 804; VI, 675,

MARSILLAC (LA ROCHEFOUCAULD, comte de). Victime de la Saint-Barthélemy, II, 294, 342.

MARSIN (Ferdinand, comte de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 8. Perd la bataille de Blenheim ou d'Hochstedt, 188 et suiv. Sa mort, 165.

MARSOLLIER (Jacques), historien, IV, 42.

MARSY (De), jésuite, VII, 720; X, 688 et suiv.

MARTEAU (Pierre), imprimeur à Cologne, II, 627.

MARTEL, lieutenant du vice-amiral d'Estrées, IV, 212.

MARTELLI (Pierre), IX, 268.

MARTENNE, bénédictin. Ses recherches sur les Actes de l'Église, IV, 22.

MARTIALO, auteur du *Cuisinier français*, II, 716.

MARTIAN, empereur. Épouse Pulchérie, IX, 824 et suiv.

MARTIGNAC (Étienne ALGAI de). Notice, IV, 42.

MARTIN (Saint), évêque de Tours. Désapprouve le supplice de Priscillien, III, 174; V, 408. Son tombeau, III, 370.

MARTIN II, pape. Son exaltation, III, 613. S'affranchit du joug des empereurs, 630.

MARTIN III, pape, III, 613.

MARTIN IV, pape, Français d'origine, III, 618, 690. Donne l'Aragon à la France, 231. Autorise le duel entre Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, 231 et suiv.

MARTIN V (Othon COLONNE), pape. Son élection, III, 253, 616, 721. Ses décrets, 263.

MARTIN, vicaire général de l'inquisition. Meurtrier de Jeanne d'Arc, VI, 163.

MARTIN, amiral anglais. Sa conduite énergique devant Naples, IV, 234.

MARTIN, cultivateur du bailliage de Bar. Injustement condamné à la roue, V, 601 et suiv., 609; VII, 316; X, 678 et suiv.; XII, 1003 et suiv.; XIII, 209.

MARTIN, vernisseur à Paris, II, 660.

MARTINE, impératrice de Constantinople. Empoisonne son mari, III, 146. Sa fin tragique, *ibid.*

MARTINELLI (Vincenzo). Publie une édition du Dante et compose une préface insultante pour Voltaire, V, 200. Sarcasmes contre lui, *ibid.* et suiv.; XII, 190.

MARTINET, inspecteur de l'infanterie sous Louis XIV, IV, 107.

Martinique, colonie française. Prise par les Anglais, IV, 404, XII, 294.

MARTINOZZI (Anne), nièce de Mazarin. Mariée au prince de Conti, IV, 2, 26.

MARTINUSIUS, évêque de Varadie et cardinal. Gouverne la Transylvanie, III, 761, 762. Sa mort, *ibid.*, 492.

Martyrs. Signification de ce mot, V, 257; VIII, 80. Premiers martyrs, III, 103, 102; VI, 197 et suiv.; VII, 438, 478 Faux martyrs, V, 232. Les chrétiens furent-ils martyrisés pour cause de religion? 822; VI, 901 et suiv. Nombres des martyrs de la réforme, VI, 118. Article du *Dict. Phil.*, VIII, 80 et suiv.

MARVEL, poète anglais. Imité par Voltaire, II, 692.

MARVILLE (De), lieutenant général de police. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 416.

Maryland. Notice sur cette colonie, III, 442.

MASAN (L'abbé), pseudonyme de Voltaire, XIII, 190.

MASCARON (Jules), évêque de Tulles, puis d'Agen. Notice, IV, 42. Ses *Oraisons funèbres*, *ibid.*; VII, 860. Cité, VIII, 102.

MASÉNIUS, jésuite de Cologne. Auteur d'un poème latin intitulé : *Sarcotis*, VII, 825.

MASHAM (Lady), favorite de la reine Anne d'Angleterre, IV, 177.

Masque de fer (*L'homme au*). Son histoire, IV, 188, 294; V, 69; VII, 92 et suiv., 885.

Massacre des Innocents. Art. du *Dict. phil.*, VII, 735 et suiv.

Massacres. Origine et emploi de ce mot. Art. du *Dict. phil.*, VII, 88.

Massacres religieux, V, 368; VI, 125 et suiv., 263 et suiv.; VIII, 188. Voyez *Saint-Barthélemy*, *Croisades*, *Albigeois*, *Irlande*, *Mérindol*.

Massacres des sauvages de l'Amérique, III, 227 et suiv.; VI, 988.

MASSILLON (Jean-Baptiste), évêque de Clermont et célèbre prédicateur, IV, 42, 228. Bénit les drapeaux du régiment de Catinat, VI, 600. Son sermon sur le *Petit nombre des élus*, VII, 491. Est le seul qui ait osé parler contre la guerre, 669. Passage d'un sermon sur Marie-Magdeleine qui lui est faussement attribué, VIII, 49. Comparé à l'archevêque Tillotson, I, 716. A Racine, IX, 216. Cité, 228.

Mastricht, Ville assiégée par Louis XIV, IV, 113; puis par le maréchal de Saxe, 269.

MATIOF, ambassadeur de Pierre le Grand en Angleterre, IV, 660.

Matérialisme. Ne doit pas être confondu avec l'athéisme, III, 80; VIII, 88. Observations sur ce système, V, 4 et suiv., 9 et suiv., 674 et suiv., 688. Voyez *Matière*.

MATEUCCI, archevêque. Commande des troupes envoyées par le pape au secours de la ligue, IV, 712.

MATHA (*Jean de*). Fonde la congrégation des trinitaires pour le rachat des captifs, III, 411.

Mathanasius, facétie, IV, 18. Est de M. de Sallengre, IX, 80. Citée, XII, 881.

Mathématiques. Leur utilité, X, 548, 569; XII, 821.

MATHIAS (Saint), apôtre, VII, 166. Son Évangile, VI, 487.

MATHIAS, empereur d'Allemagne. Sa naissance, III, 617. Se met à la tête des protestants d'Allemagne, 668, 644. Gouverne les Pays-Bas, 769 et suiv. Commande l'armée de son frère Rodolphe contre les Turcs, 772 et suiv. Conspire contre lui, 774. Se fait sacrer roi de Bohême, 776. Son avénement à l'empire, 776 et suiv. Sa mort, 617, 777.

MATHIAS, comte de Bucheck. Électeur de Mayence, III, 618.

MATHILDE D'EST, sœur de l'empereur Henri III, III, 177, 638.

MATHILDE (La comtesse), fille de la précédente. Sa haine contre l'Empire, III, 677, 688. Sur ses relations avec le pape Grégoire VII, 179 et suiv. Soutient la guerre contre Henri IV, empereur, 689. Épouse le jeune prince de Guelfe, *ibid.*, 121. Leur séparation, 660. Donne ses biens à l'Église, 161, 674, 688, 663 et suiv., 763; VII, 447.

MATROS, jésuite portugais. Poursuivi comme régicide, IV, 416.

Matière. Si elle existe par elle-même, V, 8 et suiv, 674, 689. Ne peut-être infinie, 677. Ses premiers principes, 686 et suiv. EXAMEN des différents systèmes : Newton, *ibid.*, 688, 721. Leibnitz, *ibid.* Locke, VIII, 87. Si elle est pensante, XI, 100, 111, 124, 190, 196. Système de Descartes, V, 721 et suiv. Voy. l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 87.

MATIGNON (Charles-Auguste GOYON DE GACÉ, maréchal de), IV, 8. Commande l'expédition en faveur de Jacques II, 160.

Matrone d'Éphèse (*La*). Son Histoire, IV, 818; IX, 270.

MATTHEWS, amiral anglais. Commande la flotte anglaise au combat de Toulon (1744), IV, 234. Débarque à Villefranche et est sur le point d'être pris, 232.

MATTHIEU (Saint). apôtre, VII, 146. Son Évangile, VI, 487, 886. Cité, VII, 901.

MATTHIEU PARIS, historien. Cité, III, 662.

MATTHIEU (Pierre), historiographe de France sous Henri IV, III, 811; VII, 185, 686.

MATTHIEU (Claude), jésuite, dit *le Courrier de la Ligue*, III, 808. Envoyé près de Philippe II, IV, 714.

Matthieu (*Le compère*), roman philosophique, XIII, 889.

MATY, fils du rédacteur du *Journal britannique*. Est recommandé à Voltaire par d'Alembert, X, 678, 677,

MAUBERT, ex-capucin réfugié en Hollande. Publie une édition falsifiée de *la Pucelle*, II, 321, 343, 471; XI, 735, 730 et suiv. Est l'auteur du *Testament politique du cardinal Alberoni*, *ibid.* Et de celui du *maréchal de Belle-Isle*, XII, 900. Traduit le livre des *Trois imposteurs*. 889.

Maubeuge, ville prise par Louis XIV; IV, 128.

MAUCROIX (François de), IV, 42.

MAUDAVE (Le chevalier de). Sa visite à Ferney, X, 884.

MAUGIRON (Baron d'AMPAS), mignon de Henri III, II, 883.

MAUGIRON (Le marquis de), personnage supposé. Sa mort. Son aventure avec le clergé. Vers de lui à sa dernière heure, XII, 774.

MAULÉON (De), officier du régiment du roi, parent de Voltaire. Personnage supposé, IX, 207.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal de France, IV, 8.

MAUPEOU, premier président du parlement de Paris. Son rôle dans la querelle occasionnée par la bulle *Unigenitus*, IV, 761, 764.

MAUPEOU, fils du précédent. Abolit la vénalité des charges, III, 546, 772. Se réunit à madame du Barry contre le duc de Choiseul, I, 42. Cité, V, 686. Son éloge, X, 674. Vers et lettres qui lui sont adressées, II, 790; XIII, 94, 229, 242, 280.

MAUPEOU (De), intendant de Poitiers. Son *Mémoire* sur le commerce de cette province, V, 812.

MAUPERTUIS (Moreau de), auteur de divers ouvrages de physique. Mesure à Tornea un degré du méridien, II, 465; IX, 886; XI, 234. Amène à Paris deux Lapones, II, 468; XI, 203. Son caractère, IV, 287; X, 98. Son voyage à Berlin; est nommé directeur de l'Académie, X, 83, 87; XI, 374, 378 et suiv., 188. Oblige Voltaire à quitter cette ville, I, 28; XII, 8; XI, 875, 609, 617 et suiv. Ce dernier publie contre lui la *Diatribe du docteur Akakia*, VIII, 383 et suiv; XI, 646. Le grand Frédéric entreprend de les réconcilier, X, 234, 253, 257, 263, 267, 279, 348, 380. Sa querelle avec Koenig, 278; XI, 609, 618, 629, 632 et suiv., 647, 649, 654 et suiv. Ses torts à l'égard de madame Duchâtelet, 378 et suiv. Son aventure à la bataille de Molwitz, 402. Pub le un libelle contre Voltaire, 456 et suiv. Empêche la nomination de l'abbé Raynal à l'académie de Berlin, 622. Faveur dont il jouissait en Prusse, en Russie et en France, 378. Sa mort, X, 834, 886, 888, 600; XI, 396, 399: XII, 24 et suiv. Fut le seul défenseur de Newton. V, 664. 710. 746; XI, 905, 959. Lettre que lui écrit Voltaire sur les *Éléments de la philosophie de Newton*, V, 725. Critique de la *Vénus physique*, 818; VI, 765; VII, 234; VIII, 464. Sa *Cosmologie*, V, 757; IX, 208; XI, 91, 407. Ses *Songes physiques*, X, 801. Ses erreurs en philosophie, en astronomie, en histoire naturelle, IV, 655; V, 117; VII, 116, 207 et suiv., 408; XI, 639; XII, 913, 918. Lettre de Voltaire à ce sujet, IX, 202 et suiv. Ses opinions philosophiques, VIII, 462. Cité, VII, 695; IX, 238; XI, 97. Traits et sarcasmes contre lui, VI, 686, 771; VII, 894; VIII, 614; X, 81, 679; XI, 245, 295, 649, 661, 678; XII, 87, 58 et suiv. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 777, 784; XI, 403, 407, 899.

MAURÉGAT, prétendu roi des Asturies, III, 444.

MAUREPAS (De), ministre de Louis XV, XIII, 239. Son éloge, *ibid.*, 767. Ennemi du maréchal de Richelieu, 264, 423. S'oppose à l'élection de Voltaire à l'académie, I, 20. Est exilé, IV, 496, 769. Jugé par Frédéric II, X, 320. Pourquoi fut surnommé *mylord Colifichet*, XI, 29. Ses bons mots, XIII, 231. Épître que lui adresse Voltaire, II, 630; X, 149. Cité, XI, 46, 388, 570; XIII, 277.

Maures. Leur invasion en Espagne aux huitième et neuvième siècles, III, 142 et suiv. 233. Pénètrent en France, 142. En sont chassés par Charles Martel, 144. Leurs possessions en Espagne aux douzième et treizième siècles, 232 et suiv. Bataille de la Sierra-Morena, 234 et suiv. Prise de Grenade, leur dernier asile, 328. Sont persécutés, *ibid.* et suiv., 413, 830. Philippe III les fait tous transporter en Afrique, *ibid.*

MAUREVERT, assassin de l'amiral Coligni, IV, 703.

MAURICE, empereur de Constantinople, III, 146.

MAURICE DE NASSAU, fils de Guillaume le Taciturne, III, 470. Gouverneur de Clèves, II, 848 et suiv. Stathouder à la mort de son père, III, 470, 771. Secourt le roi de Portugal contre Philippe II, 471. Se met à la tête des *gomaristes*, 870. Fait condamner Barnevelt et Grotius, 880.

MAURICE DE SAXE. Est déshérité par son oncle George pour cause de religion, III, 784. Protestant zélé, 747. Se range au parti de Charles-Quint, 738. Devient électeur de Saxe, 820, 789. S'empare de Magdebourg, 761. Assiége Augsbourg, 492. Chasse les impériaux du Tyrol, 762. Secourt Charles-Quint attaqué par les Turcs et par les Français, *ibid.* Bat Albert de Brandebourg; sa mort, 765.

MAURICE (Le comte), maréchal de Saxe. Voyez SAXE.

Maurienne. Origine de cette maison, III, 170.

MAURO (Le), auteur burlesque italien, VII, 276.

MAURY (L'abbé). Son *Panégyrique de saint Louis*, X, 720.

MAXENCE, empereur romain, renversé par Constantin, III, 104. Fut injustement appelé tyran, VII, 573.

MAXIME, empereur. Son caractère, V, 404, 406; VII, 673. Ordonne le supplice de Priscillien, V, 564; VII, 675.

MAXIME DE MADAURE, philosophe païen. Ses principes sur Dieu, VI, 666; VII, 709; X, 373. Sa lettre à saint Augustin, VII, 425; VIII, 145.

MAXIME *de Tyr*. Cité, VI, 666; VIII, 188.

MAXIME *le magicien*, VI, 666.

Maximes du droit public des Français. Observations sur cet ouvrage, X, 709.

MAXIMIEN-GALÉRIUS. Voyez GALERIUS.

MAXIMIEN (Hercule), crée César par Dioclétien, VII, 413.

Maximien, tragédie de Lachaussée, attribuée à l'abbé Leblanc, XI, 244 et suiv.

MAXIMILIEN Ier, fils de Frédéric III, empereur d'Allemagne. Conséquences de son mariage avec Marie de Bourgogne, III, 318, 383 et suiv., 341 et suiv., 730. Gagne la bataille de *Guinegatte*, 348. Avantages qu'il retire de cette victoire, 349, 730. Solde qu'il reçevait de l'Angleterre, 383. Épouse, en secondes noces, Anne de Bretagne, 731. Son avénement à l'empire, 383, 732. Principaux événements de son règne, 732 à 740. Son projet de se faire pape, 388, 737 et suiv. Sa mort, 740. Notice qui le concerne, 616.

MAXIMILIEN II, empereur. Son mariage avec la fille de Charles Quint, III, 617, 760. Régent d'Espagne avec sa femme, *ibid.* Est élu roi des Romains, 764. Son avénement à l'empire, 843, 766. Principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv. Laisse la république de Hollande se fonder, 466 et suiv., 843, 767. Prétend à la couronne de Pologne, 768 et suiv. Sa mort, 769. Notice qui le concerne, 617.

MAXIMILIEN (Archiduc), frère de Rodolphe II. Est élu roi de Pologne, III, 823, 771. Marche contre les Turcs, 772. Est battu par Mahomet III, *ibid.* Dépouillé de ses droits à l'empire par son frère Mathias, 777.

MAXIMILIEN, premier électeur de Bavière, III, 600. Chef de la ligue catholique d'Allemagne, 773. Quatre électeurs lui offrent la couronne impériale, 777. Cède ses droits à l'empire à Ferdinand de Gratz, 843. Bat Frédéric V, chef de la ligue protestante, 778. Est nommé électeur palatin, 780. Sa jalousie contre le général Valstein, 782, 784. Battu par Turenne, se réfugie à Salzbourg, 792.

MAXIMILIEN (Henri), électeur de Cologne, III, 229. Soudoye par Louis XIV pour écraser les Hollandais, IV, 108. S'unit à la maison de Bourbon contre l'empereur, 140. Est mis au ban de l'empire, 184, III, 800. Louis XIV obtient son rétablissement par la paix d'Utrecht, IV, 182.

MAXIMILIEN-MARIE (Emmanuel). Électeur de Bavière, III, 620. Gouverneur de Flandre, IV, 6. S'unit à la France dans la guerre de la succession d'Espagne, 148. S'empare de Ratisbonne, 187. Gagne, avec Villars, la bataille d'Hochstedt, *ibid.* Devient redoutable à l'empereur, 188. La Bavière passe sous le joug de l'empire, 160. Se réfugie à Bruxelles, *ibid.* Est mis au ban de l'empire, 168; III, 800. Rétabli après la paix d'Utrecht, IV, 182. Contribue à la délivrance de Vienne, III, 799.

MAXIMIN, empereur romain. Persécute les chrétiens, V, 38, 382.

MAYANS-Y-SISCAR, ancien bibliothécaire du roi d'Espagne à Valence. Lettre qui lui est adressée, XII, 307.

Mayence (*Ville de*). Liste de ses électeurs, III, 618. Défense de cette place par le maréchal d'Uxelles, IV, 138.

MAYENNE (Duc de), frère du duc de Guise, tué à Blois, II, 229, 348. Son caractère, 300. Principal chef de la ligue, 221, 348; III, 800; IV, 709 et suiv. Conspire contre Henri III pour venger son frère, III, 800, 813; IV, 709. Créé lieutenant général du royaume, IV, 711. Refuse le titre de roi, II, 346 et suiv. Henri IV le bat à Ivry, 224, 346. Résiste aux prétentions de l'Espagne et maintient la loi salique, III, 805 et suiv.; IV, 716. Quitte Paris lors de la prise de cette ville par Henri IV, 718. Obtient le gouvernement de l'Ile de France, III, 806.

MAYNARD (François), écrivain, IV, 43.

MAZARIN (Giulio Mazarini), cardinal et premier ministre sous la minorité de Louis XIV, IV, 9. Origine de sa fortune politique, III, 831; IV, 78. Le prince de Conti épouse une de ses nièces, 9, 96. Son empire sur Anne d'Autriche, régente, 78, 741. D'abord modéré, 76. Conclut le traité de Munster, *ibid.*, 743. Désordre dans les finances, *ibid.* et suiv., 741 et suiv. Enregistrement des édits bursaux, 77, 742. Résistance du parlement, 743, 744. *Journée des barricades*, 77 et suiv., 744 et suiv. S'enfuit avec la cour à Saint-Germain, 78 et suiv. Il est déclaré ennemi de l'État, 748. Rentre avec la cour à Paris, 80, 746. Le prince de Condé à Vincennes, 81, 746. Mazarin exilé à Cologne, 82, 746. Sa tête mise à prix, 83, 746. N'en gouverne pas moins la France dans son exil, 89. Est rappelé, 86, 747. Sa toute-puissance, *ibid.* Abaissement du parlement, 747. Paix de Westphalie, 87. Part qu'il prit à la conquête d'Arras, 88. Devient maître absolu de la France et du roi, *ibid.* Comparé à Cromwel, *ibid.* Signe avec Cromwell un traité humiliant pour la France, 89. Refuse une de ses nièces à Charles II refugié. Reçoit une ambassade du Protecteur, 90. Voulait faire nommer Louis XIV empereur, 93; et le marier avec l'infante d'Espagne, 93. Apogée de sa puissance après le mariage du roi, 94. Donne ses biens au roi, 19, 90, 95, 741. Sa mort, 96. Réflexions sur cet homme d'État, *ibid.* Comparé à Richelieu, *ibid.*, 749. Plus doux que lui, 744. La France lui doit l'Alsace, 95, 748. Particularités qui le concernent, V, 383; X, 309; XII, 633, 641. Encourageait les arts, VII, 127; XIII, 248. Corneille lui dédie sa tragédie de *Pompée*, IX, 440. Sur son *Testament politique*, V, 298.

MAZEPPA, prince polonais, gouverneur de l'Ukraine. Ses démêlés avec Pierre le Grand, IV, 483. Se ligue avec Charles XII contre lui, *ibid.* Sa mort, 493.

MEAD, médecin anglais. Essaie le premier l'inoculation, V, 275. Cité, VII, 497, 731; VIII, 589.

Mécanique. Premier instinct de mécanique chez l'homme, III, 10.

Mechant. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 88.

MECKLEMBOURG (Duc de), chef de l'union protestante en Allemagne, III, 846. Ses États donnés au général Valstein, *ibid.*, 781.

Médailles. Sur la collection du Louvre, IV, 948. Médailles frappées sous Louis XV, IX, 6. Leur objet, IV, 233.

MÉDARD (Saint). Ses miracles, II, 748; IV, 758; VIII, 128. Voyez *Convulsions* et PARIS, diacre.

MÉDAVI (Jacques-Léonor ROUXET DE GRANCEI, comte de), maréchal de France, IV, 8. Bat les impériaux à Castiglione, 668.

MEDECHINO (Marquis de MARIGNAN, général de Côme de Médicis, III, 763.

Médecin malgré lui (*Le*). Notice sur cette comédie de Molière, IX, 43.

Medecine. Recherches sur cet art., VII, 493; VIII, 44. Ses progrès sous Louis XIV, IV, 246.

Médecins. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 89. Réflexions qui les concernent, IX, 322 et suiv.

Medée, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 343 à 388.

Medée, tragédie de Longepierre. Comparée à celle de Corneille, IX, 344.

MÉDICIS (Les). Prospérité de Florence sous leur gouvernement, III, 330. Encouragent les arts, 331, 881.

MÉDICIS (Côme Ier de), grand-duc de Toscane. Son origine, III, 330. Ses richesses acquises par le commerce, *ibid.*, 277. Comparé à Jacques Cœur, *ibid.* Son éloge, 330. Mérita le surnom de *Père de la patrie*, *ibid.* Prend parti pour l'empereur Charles-Quint, 765. Institue l'ordre de Saint-Étienne, *ibid.* Dispute la préséance au duc de Ferrare, 778. Le pape lui donne le titre de *Grand-duc*, *ibid.*

MÉDICIS, gonfalonier, fils du précédent, III, 330.

MÉDICIS (Cosme II de), grand-duc de Toscane. Sa naissance, III, 768. Éloge de son administration, 877.

MÉDICIS (Alexandre de). Est créé duc de Toscane par Charles-Quint, qui lui donne sa fille naturelle en mariage, III, 781.

MÉDICIS (Jean de), général de Charles-Quint en Italie, III, 371 et suiv. 744.

MÉDICIS (Julien de), petit-fils de Côme Ier. Sa mort, III, 330.

MÉDICIS (Laurent de), frère du précédent. Échappe aux assassins de son frère, III, 330. Son éloge, 331.

Médicis (Pierre de), fils du précédent. Conserve avec peine le gouvernement de la Toscane, III, 251. Se retire à Venise, 253.

Médicis (Jean de), pape. Voyez **Léon X.**

Médine, titre primitif de la tragédie de *Zuline*, XII, 74 et suiv. Voyez *Zuline*.

Médina, jésuite refugié en Hollande, XI, 253, 264. Reproches qu'il adresse à J. B. Rousseau, *ibid.*, IV, 82.

Médine, première ville de l'empire de Mahomet III, 93.

Méd.ni (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire sur sa traduction en vers italiens de *la Henriade*, XIII. 270.

Médiocrité Réflexions sur ce défaut, VI, 772; VIII, 262.

Medley, amiral anglais. Commande la croisière devant Gênes (1747), IV, 263.

Migret, ingénieur français au service de Charles XII, IV, 234 et suiv.

Mélac. Défend Landau contre le prince de Bade, IV, 187.

Melchtal, l'un des fondateurs de la liberté suisse. III, 241, 686.

Meillerave. Voyez **La Meillerave.**

Mélanges historiques, par Voltaire, V, 1 à 343.

Mélanges de littérature. Des ouvrages que l'on peut réunir sous cette dénomination, IX, 89.

Mélanges littéraires, par Voltaire, IX, 1 et suiv.

Mélanchthon. S'oppose à Luther sur quelques articles, III, 741. Invité par François 1er à venir à sa cour, 274. Soupçonné d'irreligion, VI, 266.

Melchom, *Melk* ou *Melkom*. Signification de ce mot chez les Juifs, VIII, 719.

Melec-Sala, soudan d'Egypte. Son humanité III, 214. Saint Louis lui refuse la paix, 214.

Mélédin, soudan d'Égypte. Attaqué par les croisés, III, 219. Traite avec Frédéric II, empereur, 220.

Mélicerte. Notice sur cette comédie de Molière, IX, 44.

Mélioratl, cardinal. Élu pape pendant le grand schisme, III, 240.

Mélite, comédie de Corneille, son premier ouvrage, IX, 232.

Mél.ton, évêque de Sardes au deuxième siècle. Examen de son *Apocalypse*, VII, 129.

Melian (Claude), graveur, IV, 62.

Melid, prince de Bari. Entreprend de chasser les Sarrasins d'Italie. III, 682 et suiv.

Melio d'Asumar (le marquis Francisco de), gouverneur de Flandre, IV, 3.

Melon (Nicolas), secrétaire du régent. Écrit à la comtesse de Verrue, II, 718; X, 741 Partage les idées de Law, IV, 317 et suiv.; V, 246. Observations sur son *Essai sur le commerce*, 326 et suiv. Éloge de son livre sur le *Commerce des blés*, VII, 267. Et sur son histoire de *Mahmoud*, XI, 130.

Melopée Observations sur ce genre de poésie, I, 268; VII, 322; IX, 227.

Melun (Le duc de) Sa mort, IX, 34.

Meme. Emploi de ce mot dans la tragédie, IX, 431.

Memnon ou *la Sagesse humaine*, roman philosophique de Voltaire, VIII, 336 à 360.

Mémoire sur la Satire, par Voltaire, IX, 92 à 108; X, 101.

Mémoire sur un ouvrage de physique de madame la marquise du Chatelet, V, 793 et suiv.

Mémoire (*Aventure de la*), par Voltaire, VIII, 324 à 327.

Mémoires de madame de Maintenon, par La Beaumelle. Ouvrage plein de mensonges, VII, 99 Voyez **La Beaumelle.**

Ménage (Gilles), écrivain du siècle de Louis XIV, I, 268; IV, 43, 747; VII, 664; IX, 20. Est le *Vadius* des *Femmes savantes*, 49,

Ménager, conseiller au Parlement, IV, 516.

Ménandre. Cité, II, 220.

Mendiant, Gueux. Art. du *Dict. phil.*, VII, 670. Moyen d'utiliser les mendiants, 677. François d'Assise fonde l'ordre des Mendiants, II, 649; III, 213.

Mendicité. Fragment des instructions pour le prince royal de *** sur la mendicité, V, 280.

Menestrier (Claude-François), héraldiste, IV, 43. Sur son traité des ballets, VIII, 92.

Menin, ville prise par Louis XV, IV, 229.

Menot, prédicateur du temps de François 1er. VII, 26; VIII, 62; IX, 218.

Menou (Le P.), jésuite. Confesseur du roi Stanislas, XII, 48 et suiv., 130, 146, 230. Lettres que lui écrit Voltaire, 98, 107, 109, 119; XI, 674.

Mensonges imprimés, opuscule de Voltaire, V, 294 et suiv. Remarques sur cet ouvrage, X, 479.

Menteur (*Le*) et *la suite du Menteur*, comédies de Corneille. Remarques sur ces pièces, IX, 464 à 479.

Mentor cavalier (*Le*). Remarques sur cet ouvrage, XI, 213, 214.

Mentzel, colonel de hussards. Ses férocités et ses brigandages (1742 à 1744), IV, 257 et suiv.

Menzicoff, favori de Pierre le Grand, IV, 280. Stanislas lui prend huit cent mille ducats, 472. Gagne la bataille de Kalish contre les Suédois, 474, 491. Sa conduite à la bataille de la Poltava, 487 et suiv. Ses liaisons avec Catherine, 634. La fait déclarer impératrice, *ibid.* Son exil et sa mort en Sibérie, 501.

Mépris d'Arras (*Le*), écrit de Voltaire en faveur de la famille Montbailli, V, 602; XIII, 117.

Mer. Explication de ses mouvements, III, 2; V, 672, 838 et suiv. Sel qui rend son eau potable, X, 423. Comment on explique la salure de ses eaux, 800.

Mercator, Piscator ou **Peccator** (Isidore), auteur des *Fausses décrétales*, III, 198.

Mercator *de Holstein*, mathématicien, IV, 248; VII, 730.

Merci, général autrichien. Bat le maréchal de Ranitzau à Dullingue, III, 790. Défait Turenne à Mariendal, *ibid.*, III, 791. Est vaincu par le grand Condé, 790; IV, 74. Sa mort, *ibid*

Merci autre général de ce nom. Vaincu par le maréchal Dubourg, IV, 178.

Mercier de La Rivière. Voyez **La Rivière.**

Mercoeur (Le duc de), prince de la maison de Lorraine, III, 773. Marche avec l'archiduc Mathias contre les Turcs (1606), *ibid.*

Mercure, divinité du paganisme, VI, 286.

Mercure trismégiste. Voyez **Hermès** et Art. du *Dict. phil.*, VII, 676.

Mercure de France, journal, XII, 202. Lettres de Voltaire à son rédacteur, IX, 218; XIII, 328.

Mères. Leurs devoirs, VIII, 121. Influence de leurs passions sur leurs fœtus, VII, 732.

Méridien. Degré du méridien mesuré par les Arabes, III, 97. Celui de Paris établi par Cassini, V, 750 et suiv Nouvelles recherches faites sous Louis XV, II. 665.

Meriadol (*Bourg de*). Massacres de ses habitants, IV, 692; V, 324, 325.

Merlin, libraire à Paris. Publie les ouvrages philosophiques poursuivis, XII, 527. Surnom que lui donne Voltaire, 81, 86, 88, 91, 142, 149, 297.

Mérope, tragédie de Voltaire, I, 434 et suiv. Dédiée au marquis Scipion de Maffei, 480. Ce qu'en disent Voltaire et Frédéric II dans leur correspondance, X, 14, 57, 60, 62, 67 et suiv., 74, 92, 98, 99, 202. Lettre et observations concernant la *Mérope* de Maffei, I, 462 et suiv., IX, 243; X, 88. Sujet traité par divers autres auteurs, I, 430 et suiv Détails et anecdotes sur cette pièce, I, 19; XI, 254, 281 et suiv., 290 et suiv., 288 et suiv., 301, 313, 370, 497; XII. 474.

Mérovée, roi de France. Prétendu frère d'Attila. IX, 628.

Mersenne (Le P.), minime, IV, 812; V, 680; VI, 808; XI, 190.

Mersham (Le chevalier), VI, 581.

Méry (Jean), chirurgien, IV, 42.

Meslier (Jean), curé d'Etrepigni près de Rocroi, VI, 168, 256. *Extrait de ses sentiments*, 258 et suiv. Notice qui le concerne, 278. Voit des contradictions dans les livres saints, VII, 381. Cité, VI, 296, 297, 400, 404, 415, 428, 440; VIII, 669.

Meslier (*Extrait du testament du curé*). Sur cet ouvrage, VI, 255, 256, 278; VIII, 74; X, 280 et suiv., 282; XII, 281, 284, 308, 335, 362, 371, 378, 382, 387, 388, 500 et suiv.

Mesmer. Critique de sa *Physique*, X, 740.

Mesmes (De), premier président. Ses remontrances à Louis XIV à propos de la bulle *Unigenitus*, IV, 274.

Mesmes (Claude de), comte d'**Avaux**. Voy. ce nom.

Mespham, ambassadeur anglais au conseil de Lyon, IV, 196.

Mesange ou **Messance** (de), receveur des tailles en Forez. Auteur d'un livre sur la population de la France, VIII, 423. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII. 410.

Messe. Son origine, III, 139; V, 667. V. l'Art. du *Dict. phil.*, VIII. 90 et suiv.

Messie. Voy. l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 92 et suiv. Son retour attendu en Europe pour l'année 1866, III, 280.

Messine, ville occupée par les Français, IV, 190 et suiv.

Mesures. Inconvénient de la diversité des mesures en France, VII, 584.

Métamorphoses. Leur origine, III, 27. Voyez l'Art du *Dict. phil.*, VIII. 67.

Métaphore, figure de rhétorique. Son usage en poésie, IX, 143, 229.

Métaphysique. En quoi consiste, X, 22. N'exige aucune étude préliminaire, VIII, 277. Ne divise pas les hommes comme la théologie, X, 130. Jugement du grand Frédéric sur cette partie de la philosophie, 21, 211. Moyen de saisir le vrai, VII, 852. Disputes en métaphysique, II, 777; VI, 791; VIII, 22. Lettres de Voltaire sur diverses questions de métaphysique, IX, 209: XIII, 378. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 62.

Métaphysique (*Traité de*), composé par Voltaire pour madame du Chatelet, VI, 1 et suiv.

Métastate (L'abbé). Fait chanter des maximes de morale devant Charles VI, I, 812. Comparé à Racine, I, 888. Ses ouvrages, *ibid.*, 681; IV, 240.

Métempsycose. Dogme originaire de l'Inde, IV, 814; V, 830; VI, 822; VII, 279; VIII, 286. Comment comprise par les Égyptiens, IV, 818. Admise par Platon, *ibid.* Lettre sur ce sujet, V, 197. Voy. l'Art. du *Dict. phil.*, VIII. 67.

Metzeren, historien belge. Cité, VII, 218.

Méthon, astronome grec, V, 740 Compose le *Nombre d'or* ou *Cycle solaire*, VIII, 128.

Méthuin (Chevalier), ambassadeur d'Angleterre en Savoie, IV, 168.

Métiers (*L'origine des*), conte enfoui, II, 705.

Métrodore de Lampsaque, II, 230.

Métromanie (*La*) de Piron, XI, 228.

Mettius (Jacques). Invente les télescopes, VIII, 612.

Metz, ville prise par Henri II, III, 278. Efforts inutiles de Charles-Quint pour la reprendre, *ibid.*, 765.

Meunier. Lettre que lui écrit Voltaire sur son livre de l'*Esprit des usages et coutumes des différents peuples*. XIII, 329.

Meursius, écrivain. Cité, VI, 427.

Meurtre. Des peines applicables à ce crime, V, 422.

Meuse (Marquis de). Paroles que lui adresse Louis XV à Fontenoi, IV, 349.

Mexicains. Leurs divinités, VIII, 191.

Mexique. Sa conquête par Fernand Cortès, III, 432 à 435.

Meyerfeld, général de Charles XII. Est battu par le prince Menzicoff, IV, 474.

Mézeray (François-Eudes de), historien, IV, 43. Supérieur à Daniel, 488. Quelquefois sublime, VII, 492. Ses erreurs, VIII, 27, 262. Cité, XI, 588

Mézières (De), officier d'état-major. Tué à Fontenoy, II, 493,

Michas. Son histoire et celle de sa femme, V, 139; VI. 401.

Michaud et Michelle, ou *Michon et Michelle*, ouvrage faussement attribué à Voltaire, X, 675 et suiv.; XII. 1020 et suiv.; XIII, 2.

Michaudière. Voyez **Lamichodière.**

Michée (Le prophète). Souffleté par Sedekia, II, 225; III, 27. Ses prophéties malheureuses, VI, 433 et suiv.

Michel I, *Curopalate*, empereur d'Orient, contemporain de Charlemagne, III, 166, 636.

Michel II, *le Bègue*, empereur de Constantinople. Épouse une religieuse, III, 166.

Michel III, *le jeune*, fils de Théodora, empereur de Constantinople, III, 147. Crée Photius patriarche, 149.

Michel IV, *Paphlagonate*, empereur de Constantinople, III, 200.

MICHEL VII, *Ducas*. Marie son fils Constantin à la fille de Robert Guiscard; détrôné par Nicéphore Botoniate, III, 168.

MICHEL VIII, *Paléologue*, empereur. Ses cruautés envers Lascaris, son pupille. III, 214 Reprend Constantinople sur les croisés, *ibid.*

MICHEL, receveur général des finances. Sa banqueroute, où Voltaire est engagé, XI, 406, 407, 411. Vers à ce sujet, II, 777.

MICHEL-ANGE (BUONAROTTI). Donne les dessins de deux dômes de Saint-Pierre de Rome, III, 272.

MICHEL CORIBUT, roi de Pologne, III, 284.

MICHEL FÉDEROWITZ, czar de Russie, III, 297; IV, 346, 350.

MICHEL ROMANOW, czar de Russie Grand-père de Pierre le Grand, IV, 360. Son mariage. 8, 363 et suiv. Son règne, 363. Ses descendants, *ibid.* et suiv.

MICHEL VIESNOVIESKI, roi de Pologne, IV, 8.

MICHON (Pierre), conseiller au parlement. Instruit le procès criminel contre Henri III pour le meurtre du duc de Guise, III, 200; IV, 709.

MICROMÉGAS, roman philosophique de Volt.; VIII, 308 à 340. Envoi au roi de Prusse, X, 118 et suiv.

MIDDLETON, bibliothécaire de Cambridge. Auteur d'une *Vie de Cicéron*, IX, 210; XII, 819. Et d'un *Traité sur les miracles*, VII, 1. Fragment de ses poésies sur les Français, II, 688, 220 Cité, VIII, 80, 269; IX, 239.

MIGNARD (Pierre), peintre, IV, 61.

MIGNOT (L'abbé), neveu de Voltaire. Conseiller au grand conseil. Auteur d'une *Histoire des Turcs*, V, 165; XII, 778 Calomnié par Clément de Dijon, XIII, 229 et suiv. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 103, 125, 214. Cité, 142.

MIGNOT (Les demoiselles). Voyez DENIS et FONTAINE.

Milanais (*Le*). Notice sur ce pays et sa capitale lors de sa conquête par Frédéric Barberousse, III, 267 et suiv. Prétentions de la France à sa possession, 330, 341. Reste sous la domination de Charles-Quint, 360 et suiv., 748 et suiv. Marie-Thérèse s'efforce de le conserver, IV, 335 et suiv.

Milices. Leur organisation en France, II, 297.

Militaire philosophe (*Le*). Examen de cet ouvrage, V, 92 et suiv.; X, 630, 679; XII, 830, 841, 866 et suiv.

MILLE. Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de son *Histoire de Bourgogne*, XIII, 111.

Millénaires (*Secte des*), III, 20, 42.

MILLET (L'abbé). Dénonce l'Encyclopédie, IX, 313 et suiv.

MILLOT (L'abbé), de l'Académie française, IX, 125; X, 720.

MILLY (Le comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 228.

MILTON, secrétaire de Cromwell. Cherche à justifier le meurtre de Charles Ier, V, 202; VI, 283; VII, 222 et suiv. Notice sur sa vie et sur son *Paradis perdu*, II, 372. Réflexions sur ce poëme, IV, 246; VI, 221; VIII, 49, 310 et suiv.; IX, 220. Imité en vers par Voltaire, II, 663. Sa tragédie de *Samson agoniste*, VIII, 219 Traits contre lui, VIII, 400. Ses malheurs, IX, 241.

MIREPOIX (Le marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV et auteur de poésies estimées, IV, 43

MIREPOIX (La marquise de). Ses relations avec Voltaire, XI, 10, 37, 41. Lettres qu'il lui écrit, 10, 13, 18, 19.

MINARD, président aux enquêtes. Poursuit la mort d'Anne Dubourg, IV, 696.

Minée (*Les filles de*), conte en vers, II, 709.

MINET. Reproches que lui adresse Voltaire, XI, 817.

MING (Yng-Tsong), empereur de la Chine. Fonde une nouvelle dynastie, III, 421.

MINGARD. Vers qui lui sont adressés, II, 726.

Minimes (*Les*), III, 409.

Ministres. Qualités qui leur sont nécessaires, VII, 245.

Minorque (*Ile de*), conquise par le maréchal de Richelieu, IV, 326; XI, 720 et suiv.

MINOS, législateur de la Crète, III, 33; VIII, 200.

Minos, tragédie de Voltaire. Voyez *Lois de Minos*.

MINUTIUS FELIX, écrivain religieux du troisième siècle, VII, 219.

MIOSSENS (Comte de). Conduit le grand Condé à Vincennes, IV, 21.

MIRA DE MESZEVA, auteur dramatique. Cité, IX, 481.

MIRABAUD, secrétaire de l'Académie française. Le *Système de la nature* lui est faussement attribué, VII, 307, 426. A traduit l'Arioste, 316; XII, 33. Cité, XIII, 29.

MIRABEAU (Le marquis de). Encourage l'agriculture par son livre de *l'Ami des hommes*, II, 725; XI, 229. Est mis en prison à Vincennes. XII, 129 et suiv.

MIRABEL, ambassadeur d'Espagne en France. Intrigue contre Richelieu, III, 229.

Miracles. Opérés par le christianisme, VI 200. Fondements de la religion, 252 et suiv. Miracles anciens et nouveaux, 348; III, 43 et suiv., 259; VI, 201, 206. Ceux de Moïse et de Jésus contestés, VI, 729, VIII, 72. Ceux des jansénistes, IV, 222, 275 Toutes les religions en ont donné, 634. Pourquoi on n'en fait plus, VI, 330. Des faux miracles, V, 223; VIII, 122, 237 et suiv. *Questions sur les miracles*, 259 à 707. Art. du *Dict. phil.*, 62 et suiv.

MIRANDA (Le marquis de), camérier major du roi d'Espagne. Lettre que lui écrit Voltaire, VII, 215. Cité, 258.

MIRANDOLE (Prince de LA). Voyez PIC DE LA MIRANDOLE.

MIRBACK (De), avocat. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 231, 286.

MIROMESNIL (De), intendant de Touraine, V, 218; X, 735.

MIRZIFLOS ou MURAUFLE, compétiteur de Baudouin à l'empire, III, 211.

Misanthrope (*Le*). Notice sur cette comédie de Molière, IX, 45.

Mishna (*Le*), recueil des lois juives, VII, 363.

Misopogon, ouvrage de l'empereur Julien, III, 73; VII, 322.

Missions. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 76.

Mississipi. Voy. *Louisiane*.

MITHRIDATE, roi de Pont. Ordonne le massacre des Romains dans l'Asie Mineure, V, 322.

Mithridate, tragédie de Racine. Prédilection de Charles XII pour cette pièce, IV, 403. Remarques sur cette tragédie, I, 111; IX, 324, 434.

MITTELESKI, roi de Géorgie. Chassé par ses sujets Sert sous le czar Pierre Ier, IV, 688. Son fils prisonnier à la bataille de Narva, *ibid.*, 383.

MODÈNE (Le duc de). Épouse la fille du régent, IV, 334. Est surpris dans Velletri par un corps autrichien, 341. Rentre dans ses États à la paix d'Aix-la-Chapelle, 391

MODÈNE (Le chevalier de). Sa conduite à la prise de Château-Dauphin, IV, 336.

Modération (*De la*), quatrième discours sur l'homme, II, 482. Éloge de cet ouvrage, X, 92; XI, 373.

MOENS DE LACROIX, chambellan de Catherine Ier. Condamné à mort par Pierre le Grand, IV, 612.

Moëns (*Curé de*). Voyez ANCIAN.

Mœurs. Essai sur les mœurs et l'esprit des nations par Voltaire, III, 1 à 610. (*Voyez la table analytique de cet ouvrage à la fin du tome III.*) Les mœurs s'adoucissent sous Louis XIV, IV, 277. Influence du climat sur les mœurs, VII, 331 et suiv. Ouvrages qui peuvent leur être contraires, II, 321. Sur l'importance de leur austérité. 329. Influence des prêtres, *ibid.* Voyez *Coutumes*, *Usages*.

Mogol (*Empire du*). Sa fondation, III, 219 et suiv. Découvertes des Portugais, 443. Superstitions et coutumes, 454. Femmes qui se jettent dans les flammes, 458. Son état au dix-septième siècle, 597. Ses richesses et ses armées nombreuses, 606. Forme de son gouvernement, IV, 772.

MOHAMMED, sultan du nouvel empire des Carismins, III, 219 et suiv. Ses États subjugués par Gengis-Kan, 221 et suiv. Sa mort, *ibid*

MOHAMMED-BEN-JOSEPH Sa descente en Espagne, III, 233 et suiv. Est défait à la bataille de la Sierra-Morena, 234.

Mohatz (*Batailles de*) entre Soliman et les Hongrois, III, 341, 746. Autre perdue par Mahomet, 729.

MOIMIR, duc de Moravie au neuvième siècle, III, 642.

MOINEL, jeune homme impliqué dans l'affaire du chevalier Labarre, V, 292 et suiv., 299 et suiv.; X, 644.

Moines. Leur origine orientale, III, 404. Établissement des moines de Saint-Basile, *ibid.*, VII, 12. Des moines de Saint-Benoît, III, 406 et suiv. Leurs richesses au temps de Charlemagne, 198 et suiv. Inondent les États chrétiens au commencement du seizième siècle, 407. Histoire des différents ordres religieux, 406 et suiv. Influence fâcheuse de leur institution, V, 84 et suiv.; VII, 129 et suiv.; IX, 225; X, 226, 228. Inventions qu'on leur doit, VI, 644. Leurs possessions territoriales, 650 et suiv. Leurs friponneries, III. 397; VIII, 86. Sur les moines mendiants de Saint François, 178 et suiv. Attaques dirigées contre les moines, 465 et suiv., 602.

Moire. Origine de ce mot, VIII, 248.

MOÏSE. Pourquoi Sanchoniaton n'en parle pas, III. 19. Doutes sur son existence, 23; VI, 238; VIII, 260, 275. Quand et par qui sa vie fut écrite, VI, 179, 240, 366; VII. 131 et suiv. Analogie de son histoire avec celle de Bacchus, III, 37, 52, 53; VI, 227, 245; VII, 229; VIII, 312. Son histoire suivant l'*Exode*, VI, 242 et suiv. Ses miracles inconnus des nations contemporaines, VI, 792; VIII, 291. Ses *Livres*, VI, 160. Dialogues philosophiques sur ses *livres*, 648. N'est l'auteur ni de la *Genèse* ni du *Pentateuque*, 230, 237, 252, 258, 261, 272. *Cosmogonie* qui lui est attribuée, 242. Son *Deutéronome*, 614. Sa mort, 241; VII, 135. Considéré comme chef d'une nation, III, 21 Mis en parallèle avec Platon, VI, 300. Réflexions sur lui, VI, 169; VIII, 132, 230 et suiv., 708; XII, 419. *Moïse*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 77 à 82.

MOISSAC, cornette des mousquetaires. Sa conduite à la prise de Valenciennes, IV, 119.

MOLAI (Jacques), grand maître des Templiers. Son supplice, III, 240, 297; IV, 675.

Moldavie. Situation de ce pays à l'époque de Pierre le Grand, IV, 604.

MOLE, conseiller au parlement sous la ligue, II, 306.

MOLÉ (Matthieu), procureur général au parlement sous Louis XIII. IV, 752. Créé chancelier de France et premier président sous Louis XIV, 10.

MOLÉ (La présidente). Reproches que lui fait Voltaire, XII, 146, 183.

MOLÉ, comédien français, XII, 491, 492; XIII, 226.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN). Notice historique sur sa vie et sur ses ouvrages, IV, 43 et suiv.; IX, 33 et suiv. Remarques et observations sur chacune de ses pièces, 32 et suiv.; XI, 462. *Le Misanthrope*, IV, 44; IX, 45, 124. *Les Femmes savantes*, IV, 64; IX, 49. *Tartufe*, IV, 44; IX, 46. *L'Avare*, I, 111; VII, 128; IX, 44; X, 818. *Amphitryon*, IV, 44. Ce qu'il a puisé dans Cyrano de Bergerac, I, 69; VII, 294. Justifié d'avoir usé de la bouffonnerie, 274. En quoi il a manqué aux règles de l'art, IX, 338. Que ses pièces n'ont pas assez d'incidents, 342. Observation sur ses vers, VIII, 229. Mis au-dessus d'Aristophane, XII, 200. Surnommé le législateur des bienséances, IV, 242. Montfleury prétend rivaliser avec lui, IX, 46 et suiv. Comment traité de son vivant, 47. Le clergé animé contre lui, *ibid.* Est excommunié, VI, 660. Le clergé lui refuse la sépulture, I, 234; IV, 44; IX, 37. Ses comédies en prose mises en vers après sa mort, I, 146. Cité, IX, 403; XIII, 257, 436. Son *Éloge* par Chamfort, V, 229; XII, 1016. Laserre préféré à Voltaire pour donner la *Vie de Molière*, IX, 33; XI, 102. Vers à sa louange, II, 847.

MOLIÈRE, comédien. Auteur d'une tragédie de *Polixène*, IX, 34.

MOLIÈRE (François), auteur de *La Semaine amoureuse*, IX, 34.

MOLIÈRES Voyez PRIVAT DE MOLIÈRES.

MOLINA, jésuite espagnol. Père des Molinistes, II, 324; IV, 220; VII, 661. Établit la doctrine du régicide, III, 510.

MOLINEUX, physicien. Cité, V, 671, 693; X, 838.

Molinistes. Leurs querelles avec les jansénistes, IV, 206 et suiv.; V, 68.

MOLMIRE (Chevalier de), pseudonyme de Voltaire, X, 177, 879.

Moloch, dieu des Juifs. Comment honoré, II, 306; VIII, 274.

MOLUCCO, roi de Maroc. Sa mort glorieuse, III, 471.

Molwitz (*Bataille de*) Gagné par Frédéric II contre Marie-Thérèse, IV, 398.

MONACO (Prince de). Blessé au siége de Namur, IV, 257.

Monades. Signification de ce mot, VI, 752. Système de Leibnitz, II, 745; V, 625, 628, 791, 804, 822; VI. 34; VIII, 104, 468; IX, 106.

MONALDESCHI, écuyer de la reine Christine. Sa mort, IV, 98. Voyez CHRISTINE de Suède.

MONALDESCO (Ludovico), écrivain du quatorzième siecle, III, 244.

Monarchie. Recherches et observations sur cette forme de gouvernement, I, 89; V, 446 et suiv.; VI, 678, 685 et suiv.; VIII, 118, 142.

Monastères. Voy. *Couvents*.

MONCK. Rétablit Charles II sur le trône, III, 263.

Moncontour (*Journée de*), III, 487.

MONCORNILLON, religieuse à Liége. Ses visions sanctifiées, III, 232.

MONCRIF (De), auteur des *Moyens de plaire*, V, 430. Et d'une *Histoire des chats*, VII, 350. Traits satiriques contre lui, *ibid.*, X, 691, 696; XI, 446. Et contre ces deux ouvrages XII, 28, 134, 442, 458, 607, 664. Cité, XI, 91, 128, 146, 149. Lettres que lui écrit Voltaire, 72, 94, 98, 99, 128, 131, 493, 471, 478, 486, 487, 509, 516.

Mondain (*Le*) et sa *Défense*, satires de Voltaire, II, 718 et suiv., 719 et suiv. Anecdotes et particularités concernant ces deux ouvrages, *ibid. ibid.*; X, 13 et suiv., 164; XI, 212, 222 et suiv., 228, 238, 274.

Monde Fables des anciens sur sa création, IV, 512 et suiv.; VI, 713 et suiv.; VII, 312, 618. Fin du monde, 880.

Monde comme il va (*Le*), *vision de Babouc*, roman philosophique, VIII, 217 à 223

Mondes (*Le meilleur des*). VI, 33.

Mondes (*Les*). Voyez FONTENELLE.

MONDORI, comédien, IX, 371.

MONGAULT (L'abbé de). Notice, IV, 44. Cité, XI, 680.

MONGLAT (Madame de). Son aventure, XIII, 240.

MONLUC, gouverneur de Bordeaux sous Henri II. Est massacré dans une sédition, IV, 694

MONMOUTH (Duc de), fils naturel de Charles II. Défait les Ecossais, III, 306.

Monnaies. Quelle était celle des Juifs, VIII, 228. Recherches historiques sur les monnaies, V, 347 et suiv. Leur valeur sous Charlemagne, III, 128. Au douzième siècle, 128. Au quatorzième siecle, 228. Avant Louis XIV, IV, 70. Du crime de fabrication de fausse monnaie, V, 413.

Monologues. Leur emploi au théâtre, IX, 319, 328. Remarques sur ceux de la tragédie de *Cinna*, 309, 410, 413, 416.

MONS. Premier magistrat de Jutland. Remet à Christine II la sentence de sa déposition, IV, 338.

Mons, ville prise par le maréchal de Luxembourg. IV, 136. Par les Hollandais en 1709, 174 et suiv. Reprise en 1746 par le prince de Conti, 356.

Monseigneur. Anecdote sur l'emploi de ce titre, VII, 313 et suiv.

MONSEIGNEUR, fils de Louis XIV. Voyez LOUIS Dauphin.

MONSIEUR (Philippe, duc D'ORLÉANS). Voyez ORLÉANS.

MONSIEUR LE DUC. Voyez BOURBON (Louis, duc de).

MONSIEUR LE PRINCE. Voyez CONDÉ (Henri-Jules de).

MONSIGNY, compositeur, II, 606.

MONSIVRY, assassin du duc de Guise, II, 200.

MONSTRELET, chroniqueur. Cité, II, 389.

Monstres. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 83.

Monstruosités de la nature, V, 829.

Montagne qui accouche d'une souris. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 84.

Montagnes. Recherches sur leur formation, III, 74; V, 115, 809 et suiv., 836; VI, 706; VIII, 401 et suiv.

MONTAGUE (Marie WORTLEY). Éloge de ses lettres, IX, 223; XII, 347, 417. Ses opinions sur Shakespeare, Racine et Corneille, II, 941 et suiv. Contribue à répandre l'inoculation, V, 15, 274; XII, 417. Citée, XI, 102.

MONTAIGNE (Michel), le plus sage et le plus aimable des philosophes, V, 312. Cité, I, 718; VI, 636; VII, 120, 186, 191, 608; VIII, 125, 289, 522, 600; IX, 3, 102; X, 72, 290; XI, 494.

MONTAIGU. Voyez CHEMNAIS.

MONTAIGU, surintendant des Finances. Son supplice, III, 304; IV, 677.

MONTAL (Le marquis de). Sa conduite au siége de Wissembourg (1744), IV, 340.

MONTALEMBERT (De). Capitaine. Sa conduite au combat de Lamesle, IV, 383

MONTAUDOIN (De), armateur de Nantes. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 201.

MONTAURON (De), trésorier de l'Epargne. Corneille lui dédie *Cinna*, IX, 397, 440.

MONTAUSIER, Duc de), IV, 173; V, 216.

MONTAZET (Antoine de MALVIN de), archevêque de Lyon, II, 667; IX, 289.

MONTBAILLI et sa femme. Injustement condamnés pour crime de parricide, I, 45; V, 440, 601, 602, 604 et suiv.; XIII, 117.

MONTBARRY (Le comte de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 396.

MONTBAZON (Le duc de). Ses paroles à Gaston, duc d'Orléans, IV, 2. Pourquoi met l'épée à la main dans l'église de Notre Dame, 740.

MONTBRUN, chef des protestants du Dauphiné. Condamné par le parlement de Grenoble, II, 295. Pille les équipages de Henri III, III, 496.

MONTBRUN, écrivain. Ses *Mémoires*, VIII, 627.

MONTBRUN (Mademoiselle de), XI, 11.

MONTBRUN SAINT-ANDRE (Le marquis de). Se distingue au siége de Candie, III, 590.

MONTBRUN-VILLEFRANCHE, Madame de). Épître que lui adresse Voltaire, II, 590.

MONTCALM, général français. Sa mort, IV, 404.

MONTCARVILLE, de l'Académie des sciences, V, 789.

MONT-CASSIN (Abbaye du). Son histoire, VII, 10, 12.

MONTCHAL, archevêque de Toulouse, III, 523; V, 305 et suiv.

MONTCHESNE (De). I, 144, 145.

MONTCHEVREUIL, premier valet de chambre de Louis XIV et témoin de son mariage avec madame de Maintenon, IV, 208.

MONTCLAR (De), procureur général. Maltraité par les jésuites, IV, 431; VII. 780.

MONTECUCULLI. Accusé d'avoir empoisonné le Dauphin, fils de François Ier, est écartelé. III, 752; V, 95; VIII. 242; XII. 900.

MONTECUCULLI, général de l'empire (1893-1680), III, 593, 772; IV, 116. Défait les Turcs à Saint-Gothard, III, 592, 796. Cité, VIII, 551.

MONTEIL, évêque du Puy, légat du pape. Assiste à la prise de Constantinople par les croisés, III. 204.

MONTEMAR (Duc de). Gagne la bataille de Bisonto, IV, 328, 338.

MONTENARO (Duchesse de), fille de madame du Châtelet. Lettre que lui adresse Voltaire, XI, 486.

MONTEREY (Le comte de), gouverneur de Flandre, IV, 8. Secourt les Hollandais contre la France, 119 La favorise dans la guerre de la succession d'Espagne, 146.

MONTESPAN (Athenais de MORTEMAR, marquise de), maîtresse de Louis XIV, IV, 196, 199. Supplantée par madame de Maintenon, 203 et suiv. Particularités qui la concernent, 204. Enfants qu'elle eut du roi, 2, 206.

MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de LA BRÈDE.) Notice sur sa vie et sur ses ouvrages, IV, 44 et suiv. Observations sur les *Lettres persanes*, 44; VII, 376, IX, 180; XI. 110, 488. Sur la *Grandeur et la decadence des Romains*, IV, 44; XI. 488. Sur *l'Esprit des lois*, IV, 44 et suiv.; V, 405, 444 et suiv. VI, 671 et suiv; VII, 697; VIII, 34, 179; IX, 259, 278, XI, 719; XII, 442, 765; XIII, 288, 408 Son éloge, IV, 45; V, 444; IX, 4; XII, 113 Refuté par Voltaire, III, 606, 609; V, 411, 461, 503; VI, 690; VII, 559, 542, 571, 573, 670, 726. Accusé d'athéisme et d'impiété, VI, 574; VIII, 681 et suiv., 688. Difficulté qu'il éprouva pour entrer à l'Académie IV, 44. *Dialogues* sur Hobbes, Grotius et Montesquieu par Voltaire, VI, 670 et suiv. Cité, V, 244, 516, 563; VII, 191; VIII, 289; XII, 115, 272, 944.

MONTESQUIOU, capitaine des gardes. Assassine le prince Louis de Condé à Jarnac, II, 290; III, 487.

MONTESQUIOU-D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal de France, IV, 8, 180.

MONTESSON (de), commandant la maison du roi à la bataille de Fontenoi, IV, 341.

MONTESSU (Durand de), conseiller au parlement, XI, 29.

MONTEYNARD (Marquis de), ministre de la guerre (1771), VIII, 227.

MONTEZUMA, empereur du Mexique. Son histoire, III, 422 et suiv.

Montézume, tragédie. Observation sur cette pièce, I, 130.

MONTFAUCON (Bernard de). Notice, IV, 48.

MONTFAUCON DE VILLARS (L'abbé). Voy. VILLARS.

MONTFERRAT (La marquise de). Son portrait en vers, II, 799 En quels termes en parle Voltaire, XI, 442.

MONTFERRAT (Marquis de). Commande les croisés lors de la prise de Constantinople, III, 210. Obtient la Thessalie en partage, 212.

MONTFLEURY, comédien. Auteur de *La femme juge et partie*, IX, 46, 47.

MONTFORT. Voy. AMAURI, comte de Montfort.

MONTFORT (Simon de). Se croise contre les Albigeois, III, 227. Sa mort, 229.

MONTFORT, (Le comte de). Ses prétentions au duché de Bretagne, III, 241, 264.

MONTFORT (La comtesse de). Veuve du précédent. Soutient les droits de son fils, III, 266. Son éloge, VII, 89.

MONTFORT (Chevalier de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 11.

MONTGERON. Voyez CARRÉ DE MONTGERON.

MONTGOMERY (Comte de), protestant. Victime de la Saint-Barthélemy, IV, 704.

MONTGON (L'abbé). Auteur présumé du *Testament politique du cardinal Alberoni*, V, 311. Ses *Mémoires*, IV, 344; XI, 69, 612.

MONTIGNI, de l'Académie des sciences, V, 493.

MONTILLET (Jean-François de), archevêque d'Auch. Son *Instruction pastorale* contre les parlements, II, 534; V, 217 et suiv. Est brûlée par la main du bourreau, VIII, 160. *Lettre pastorale* qui lui est adressée, 631 et suiv. Cité, XIII, 282.

Mont Jura. *Requêtes* et *Mémoires* de Voltaire en faveur des habitants de ce pays, V, 477, 481.

MONTLUC (Jean de), évêque de Valence. Fait élire roi de Pologne le duc d'Anjou, II, 523. Le pape Pie IV demande à Catherine de Médicis de le faire enfermer, III, 495.

MONTLUC (Jean de), conseiller du parlement. Le premier qui tint un recueil des anciens édits, etc., IV, 624.

MONTMARTEL. Voyez PARIS.

MONTMERCY. Voyez LECLERC DE MONTMERCY.

MONTMOLIN, pasteur de Moutier-Travers. Persécute J. J. Rousseau, VIII, 696. Facétie de Voltaire publiée sous son nom, 697 et suiv.

Montmorenci. Ancienneté et illustration de cette maison, II, 519; XI. 633.

MONTMORENCI (Matthieu de). Épouse la veuve de Louis le Gros, III, 478.

MONTMORENCI (Anne de), connétable de France, III, 578. Sauve la Provence et le Dauphiné attaqués par Charles-Quint, *ibid.* Sa disgrâce, 576 Prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 625. Son rôle dans la conspiration d'Amboise, 625; IV, 697. Son pouvoir sous la minorité de Charles IX, III, 624. Commande l'armée royale à la bataille de Dreux, est fait prisonnier, 628; IV, 700. Chasse les Anglais du Havre, III, 680. Blessé à mort à la bataille de Saint-Denis, *ibid.*; IV. 704. Fait punir à Bordeaux les assassins du sieur de Monier et interdit le parlement de cette ville, 694. Fut le général le plus malheureux de son temps, II, 289. Et le premier gentilhomme qui fut duc et pair, IV 688. Savait à peine signer son nom, 688.

MONTMORENCI (Henri, duc de), amiral sous Louis XIII. Bat la flotte des Rochellois, III, 228. Se met à la tête des Languedociens, 286. Remporte une victoire signalée à Veglane; lettre que lui écrit Louis XIII à cette occasion, 289. Brave le cardinal, 292. Est défait à Castelnaudary, *ibid.* Sa condamnation à mort, *ibid.* Legs qu'il fait au cardinal, 333.

MONTMORENCI-LAVAL. Voyez LAVAL.

MONTMORIN, gouverneur d'Auvergne. S'oppose au massacre de la Saint-Barthélemy, II, 345.

MONTMORIN, évêque d'Aire, VII, 627.

MONTOLIEU (de), possesseur d'un manuscrit falsifié de la *Pucelle*, XI, 740.

MONTPENSIER (Henri de BOURBON, prince de). Sa mort, III, 319.

MONTPENSIER (La duchesse de), sœur du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, II, 299; IV, 111. Anecdote qui la concerne, *ibid.*; VIII, 90.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise de), dite la *grande demoiselle*, fille de Gaston, IV, 2. Fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, 82. Refuse de porter le deuil de Cromwell, 91. Son mariage secret avec le comte de Lauzun, 197 et suiv. Sa mort, 198. Ses *Mémoires*, 2, 42, 80, 198; XI, 85. Anecdotes qui la concernent, V, 223.

MONTPERNI (Le marquis de), chambellan de la margrave de Bareuth, X, 497 et suiv.; XI, 840 et suiv., 342.

MONTPÉROUX (De), ministre résident à Genève, XII, 315.

MONTPEZAT, archevêque de Toulouse. Son rôle dans l'affaire de la régale, IV, 252.

Montre, synonyme de *revue*, IX, 466.

MONTREUIL (Matthieu de). Notice, IV, 42.

MONTREVEL (comte de), commandant de Dôle lors de la prise de cette place par Louis XIV, IV, 102.

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de LA BAUME, marquis de), maréchal de France, IV, 2. Est envoyé dans les Cevennes contre les réformés, 264.

MONTREVEL (comtesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 830.

MONTROSE (Marquis de). Victime de son attachement à la famille des Stuarts, III, 259, 280.

MONTSAURAU (Dame de), maîtresse du duc de Berri, frère de Louis XI. Sa mort, III, 308.

MONTYON (De). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 736.

Monuments anciens considérés comme preuves de faits historiques, III, 608 et suiv.; V, 296; VII, 681 et suiv.

MONVEL, act. du Théâtre-Français, XIII, 180, 433.

MORA (marquis de), fils de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Recommandé à Voltaire par d'Alembert, X, 668 et suiv. Son éloge, XII, 296 et suiv.

MORACIN (De), membre du conseil de l'Inde. Ses démêlés avec le général Lally, IV, 401, 797.

Morale. Ce qui prouve qu'il y en a une, VI, 56. Première notion de la justice, 57. Est universelle, 40. Morale de diverses sectes philosophiques, 61. 62. Premier devoir de l'homme, 82. Vient de Dieu, 653. Questions de morale, VIII, 129 et suiv. Sert de base à toutes les religions, 210. Morale innée, X, 39 et suiv. Dissertation du grand Frédéric à ce sujet, 508. Voy. l'Art du *Diction. phil.*, VIII, 24.

MORAND, éc. ivain, XI, 698.

MORANGIÈS (Le comte de), maréchal de camp. Son procès contre la famille Verron, V, 440, 608. 632, 637, 653, 840; X, 700, 720, 723, 726; XIII, 141, 185, 188 et suiv., 168 et suiv., 189 et suiv., 202, 214 et suiv., 366 et suiv. Lettres que lui écrit Voltaire, 135, 168.

MORDAUNT (Philippe), jeune seigneur anglais. Son suicide, VII, 308. Imitation des vers qu'il fit avant de mourir, II, 623.

MOREAU, avocat. Auteur du *Catéchisme des Cacouacs*, II, 772. Et des *Lettres hollandaises*, X, 528, 581, 571.

MOREAU de LA ROCHETTE, directeur des pepinières de France. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 720, 828, 837, 860, 886.

MOREL, maître d'hôtel de Monsieur, frère de Louis XIV. Soupçonné d'avoir empoisonné Madame, IV, 200.

MORELLET (L'abbé). Travaille à l'*Encyclopédie*, X, 681, 880. Est mis à la Bastille, 889, 861 et suiv; XII, 91, 99 et suiv., 108. Son *Manuel des inquisiteurs*, X, 879 et suiv.; XII, 274 et suiv. Traduit le livre des *Délits et des peines*, 663. Entreprend le *Dictionnaire du commerce*, 994. Auteur d'une *Concordance de la Bible*, X, 642. Son séjour à Ferney, XII, 663 et suiv. En quels termes en parle Voltaire, X, 864, 840, 722; XII, 88, 142, 149, 153; XIII, 420. Son mémoire sur la Compagnie des Indes, IV, 807. Lettres qui lui sont adressées, XII, 1031; XIII, 444.

MORERI (Louis), auteur du Dictionnaire, IV, 44. 86.

MORET (le comte de), fils naturel de Henri IV et de mademoiselle de Beuil. Sa mort, III, 332. Question qui le concerne, VII, 95.

MORGAN, navigateur anglais. Chef de flibustiers, III, 443.

Morgante, poëme épique de Louis Pulci, II, 333.

Morgarten, bataille gagnée par les Suisses sur les Autrichiens, VII, 18.

MORILLON, grand vicaire de Louvain. Engage Baius à se rétracter, IV, 266.

MORIN, procureur, un des Seize, II, 208.

MORIN (Michel Jean-Baptiste), médecin et mathématicien, IV, 43.

MORIN (Jean), orientaliste, IV, 42.

MORIN (Simon), philosophe. Brûlé vif, IV, 42. Son histoire, V, 400.

MORNAI (DUPLESSIS). Notice sur sa vie, II, 225. Son sang froid à la bataille d'Ivry, 232 Ses remontrances à Louis XIII, III, 222

MORO, consul portugais au Japon. Conspire contre l'empereur; son supplice, III, 603.

MOROSIM (Francesco), capitaine général vénitien. Défend Candie contre les Turcs, III, 229, 230, 293, 294.

MORSAN (DUREY de), frère de madame de Sauvigny. Voyez ce nom.

Mort. Réflexions philosophiques sur la mort, V, 148; VI, 627; XII, 469, 473. De l'application de la peine de mort V, 410 et suiv.; VIII, 468; X, 277 et suiv. Ce qu'on appelle en Angleterre la *garantie de mort*, IX, 646. Voy. l'article *Arrêts de mort* du *Dictionnaire philosophique*, VII, 174.

Mort de Cesar (*La*), tragédie de Voltaire, I, 332 et suiv.

MORTAGNE (Comte de), lieutenant général de l'empereur Charles VII. Sa conduite au siége de Wissembourg, IV, 340

MORTEMAR (Louis de ROCHECHOUARD, duc de), général des galères sous Louis XIV, IV, 9. Sa conduite à la prise de Gênes, 126.

MORTEMART (de). Cité, XI, 49.

Mortifications (*expiations austérités*). Articles du *Dictionnaire philosophique*, VII, 218, 280 et suiv.

MORTIMER, comte de LA MARCHE, amant d'Isabelle, mère d'Édouard III, 239. Son supplice, *ibid.*

MORTON (Chevalier de). Épître publiée sous son nom, IX, 294; X, 750 et suiv.; XIII, 203 et suiv.

Morts. Sur leur évocation dans l'antiquité, VII, 200; VIII, 223. Institution de la fête des morts, III, 176; VIII, 172.

MORUS (Thomas), grand chancelier d'Angleterre. Refuse de reconnaître Henri VIII comme chef de l'Église anglicane, 388. Sa condamnation et sa mort, *ibid.* Est l'auteur d'un livre intitulé : *Utopie*, VI, 222.

MORVILLE (Charles-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte de), homme d'État sous Louis XV XI, 28. Sa réception à l'Académie, *ibid.*, 37, 41.

MORZA (M. de), pseudonyme de Voltaire, II, 827, 743, 746; IX, 283.

Moscou, en russe *Moscoïca*. Notice sur cette ville. IV, 250 et suiv. Améliorée par Pierre le Grand, 286 et suiv.

MOSCOUAT gentilhomme breton. Soupçonné d'avoir eu des intrigues avec Catherine de Médicis, II, 229.

MOTASSEM, père d'Aaroun Al-Raschid, III, 190.

Mots. Les plus communs et les plus naturels en toute langue, VIII, 1. Catalogue des anciens mots encore en usage, VII, 209. De l'emploi d'un mot nouveau, IX, 82. Abus des mots, VII, IX, 288 et suiv. Comment le *Dictionnaire de l'Académie* devrait traiter tous ceux de notre langue, VII, 290. Observations sur quelques mots anglais et autres, IX, 219. Comment sont formés les mots chinois, II, 629. Voyez LANGUES.

MOTTEVILLE (Françoise BERTAUT de), confidente de la reine Anne d'Autriche, III, 333. Ses *Mémoires*, IV, 42, 72.

Mouchard. D'où vient ce mot, IV, 688.

MOUCHI, surnommé *Demochares*, recteur de l'Université et inquisiteur, IV, 686. Condamne Anne Dubourg, 696; III, 406. Injure dérivée de son nom, IV, 693.

MOUHI (Le chevalier de), homme de lettres. Ses relations avec Voltaire, XI, 207, 211 et suiv., 220. 228, 287, 299, 316, 325, 340. Publie contre Voltaire un écrit intitulé : *Bigarrure*, 284. Sollicite plus tard sa protection auprès du roi de Prusse, 611 et suiv. Voltaire lui attribue le *Preservatif*, 337. Et son roman de *Candide*, XII, 10.

Moukden. poëme attribué à l'empereur de la Chine, II, 628 et suiv.

MOULTOU (M. de), ministre évangélique à Genève, XII, 837, 841, 843. Lettres que lui écrit Voltaire, 896; XIII, 171.

MOUREAU, libraire, imprimeur de l'Académie française, X, 749, 782.

MOURET, musicien. Anecdote qui le concerne, I, 228.

MOUSSINOT (L'abbé), trésorier du chapitre de Saint-Méry à Paris, XI, 82. Ses relations avec Voltaire, 132. Témoignage de confiance et d'attachement que lui donne celui-ci, 202, 287, 324. Son goût pour les tableaux, 326. Lettres qui lui sont adressées, 220.

Mouvement. Participe du feu, V, 772. Essentiel à la matière, 232. Du mouvement de la nature, VI 42. Voy. l'art du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 24.

MOUZA-PERSINGUE, roi indien. Protégé par les Français, IV, 399.

Moyen âge. Ce qu'on appelle ainsi, V, 72.

Moyen d'enrichir un Etat (*Le*). Examen de cet ouvrage, VII, 253.

Muhlberg, bataille où Charles-Quint détruisit la ligue de Smalcade, III, 378, 729 et suiv.

Mule du pape (*La*), conte en vers, II, 691. Observation sur ce conte, XI, 140.

MULCI-ASSEM, roi de Tunis. Détrôné par Barberousse et rétabli par Charles-Quint, III, 781.

MULEI-ISMAEL; empereur de Maroc. Bourreau de ses sujets, III, 229. Plusieurs princes européens implorent son assistance, IV, 188.

MULEI MEHEMED, roi de Fez et de Maroc. Dispute le trône à son oncle Molucco, III, 471.

Mulets. Questions sur ces animaux, VI, 422,

MULLER avocat général à Colmar. Fait brûler les œuvres de Bayle, XI, 673.

MULLER, chancelier de Charles XII, IV, 289.

MULLER, gentilhomme anglais. Visite Voltaire à Ferney. Anecdote qui le concerne, IX, 268; XIII, 118 et suiv.

MULLER (Fr). Lettre (en latin) qui lui est adressée, XI, 492.

MUNCER, apôtre des anabaptistes, III, 744. Est battu avec ses partisans, 745.

MUNICH (Comte de), général russe. Ennemi acharné de Stanislas Leczinski, IV, 324. Est exilé en Sibérie. *ibid.*

Munster (*Traité de*), III, 792; IV, 87,

MURATORI, historien, II, 888; III, 620; X, 529.

MURNAN (De), gentilhomme recommandé par Voltaire à Catherine II, X, 472, 474.

MURRAY (Le comte de), frère naturel de Marie Stuart. Attaque sa sœur, III, 490. Puis se raccommode avec elle, 497. Est nommé régent d'Ecosse, *ibid.* Sa trahison, sa mort, *ibid.*

MURRAY (Lord George de), partisan de Charles Édouard, IV, 362, 369.

MURRAY, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, X, 422.

MURSUFLE. Voyez MIRZIFLOR.

MUSA, fils de Bajazet Ier. Est fait prisonnier par Tamerlan, qui le fait sultan, III, 294.

Musiciens illustres du siècle de Louis XIV, IV, 60 et suiv.

Musique. Sens de ce mot chez les anciens. 441. Ce qu'elle était avant Lulli, IX, 286.

A l'époque de Mazarin, XIII, 995. Son état au seizième siècle. III, 548. Sous le règne de Louis XIV, IV, 60, 241; V, 240. La musique appliquée à la déclamation. VII, 522. Réflexion sur cet art, VIII, 408; X, 29; XI, 540. De la musique italienne, XII, 864; XIII, 419.

Musschenbroeck, auteur d'une excellente *Physique*, V, 689, 748, 763; X, 104; XI, 304, 378. Cité, XII, 996.

Musurus, écrivain lombard du quatorzième siècle, III, 279.

Mustapha, fils de Bajazet Ier. Tué à la bataille de Cesarée, III, 294.

Mustapha Ier, frère d'Achmet Ier. Son avénement à l'empire et sa chute, III, 598

Mustapha II, sultan. Notice, IV, 4. Déposé juridiquement, III, 894; IV, 491.

Mustapha III, sultan, contemporain de Louis XV, X, 303. Soutenu par la France contre Catherine II, *ibid.* Son caractère, 323, 404 et suiv.. 429. Particularités sur sa famille, *ibid* Sa conduite envers les ambassadeur européens, 433; V, 376. Son ignorance, X, 466 Sa mort, 670. Vers sur la guerre qu'il soutient contre la Russie, II, 371, 661.

Mustapha Kara. Voyez Kara Mustapha.

Mustapha Cuprogli Voyez Cuprogli.

Mutius, historien Allemand. Cité, III, 708.

Muyart de Vouglans, avocat, XIII, 292.

Muza-Sophi, empereur de Perse. Son caractere, III, 598.

Muzza, vice-roi de Maroc. Subjugue l'Espagne en 714; III, 163.

Muy (Comte de), ministre de la guerre, (1774), X, 3 m; XII. 916.

Myri-Veitz, Persan. Renverse la dynastie des Sophis, III, 598; IV, 648. Son frère et son fils lui succèdent, *ibid*, *ibid*.

Mystères, ou cérémonies religieuses des anciens. Leur origine, I, 603 et suiv. Ceux de Cérès Éleusine, III, 49 Initiation, VII. 728. Les premiers chrétiens en abusent, 339 et suiv.; VIII, 310 et suiv. Deviennent le sujet des spectacles publics, IX, 88.

Mythologie des anciens considérée sous le rapport philosophique, IV, 811 et suiv.

N

Nabonassar ou Nabon-Assor, roi de Babylone, III, 15 et suiv. Ère qui date de son règne, 14.

Nabuchodonosor ou Nebucadnetzar, roi des Chaldeens Assiége Jerusalem, II, 401. Notices sur son règne, *ibid.*, 405; VI, 444 et suiv.

Nadal (L'abbé), historien et auteur dramatique. Lettre qui lui est adressée, XI, 48. Épigramme contre lui, II, 764,

Nadasti, général autrichien. S'empare de Vissembourg, III, 772.

Nadir. Devient Sha de Perse sous le nom Kouli-Kan. III, 696, 897

Naigeon, auteur du *Militaire philosophe*, VI, 274, 303. Voltaire lui attribua le *Supplément au discours de l'empereur Julien*, 333.

Naissance. Préjugés de la noblesse et la roture en ce qui la concerne, IX, 108 et suiv.

Namur, ville assiégée par les Français en 1746; IV, 328,

Nangis (Guillaume de), historien du treizième siècle, V, 54.

Nangis, conseiller de Henri III, II, 324.

Nangis (Louis-Armand de Brichateau, marquis de) maréchal de France, IV, 8. Erreur de La Beaumelle à son sujet, 129.

Nani, historien de Venise. III, 877. Justifie le maréchal d'Ancre. 818.

Nanine ou *Le préjugé vaincu*, comédie, I, 328 et suiv. Particularités sur cette pièce, *ibid.*, XI, 817 et suiv.

Nantes (Mademoiselle de), fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 2.

Nantes (*Édit de*. Voyez *Édit*.

Nanteuil, graveur, IV, 68.

Naples (*Ville et royaume de*). Conquise par les Normands, III, 168 et suiv.; V, 347. Roger, premier roi, III, 166. Passe au pouvoir de Henri VI, empereur, 127. Est embellie par Frédéric II, 672. Précautions des papes sur ce pays, 164, 234. V, 348; VII, 447. Son histoire sous Jeanne d'Anjou, 248. Son état au quinzième siècle 339. Miracles sur la liquéfaction du sang des saints, III, 589. *Histoire de Naples*, par Giannone, 648; IV, 411.

Nariskin (Princesse de). Épouse Alexis Michaelowitz, IV, 863, 864. Une partie de sa famille massacrée par les Strélitz, 868 et suiv.

Narsès, grand capitaine III. 501.

Narva (*Bataille de*), IV, 484 et suiv., 898 et suiv.

Nassau. (Guillaume, Henri-Frédéric et Maurice de). Voyez ces noms.

Natalis (Alexandre), théologien. Cité, VII, 445.

Nathan (Le prophète). Reproches qu'il adresse à David, VI, 481. Ses intrigues contre Adonias, 488 et suiv.

Nathan, rabbin. Se donne pour le prophète Élie, III, 801.

Nation française. Son caractère, V, 630. Voyez *France*, *Français*, *Francs*.

Nations. Leur antiquité, III, 3 et suiv. Usages qui leur sont communs, 7 et suiv Les nations occidentales, 71 et suiv. Résumé de l'histoire des nations depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV. 608 et suiv.; V, 45 et suiv. Du goût particulier d'une nation, VII, 880. Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

Nature. Sens de ce mot, V, 433. Est toujours semblable à elle-même, III, 699. Ses lois inconnues, V, 227 et suiv. Ses qualités occultes, VIII, 25. Est tout art, 370 et suiv. *Histoire de ses singularités*, 804 et suiv. Voy. l'art. du *Dict. phil.* 26.

Naudé (Gabriel), médecin. Notice, IV, 48. Ses *Considérations politiques sur les coups d'État*, V, 432 Son *Apologie des grands hommes*, IV. 48; VI, 846. Cité, VII, 773.

Navailles. (Philippe de Montault-Bénac, duc de), maréchal de France. Notice, IV, 8. Envoyé à la défense de Candie, *ibid*, III, 899. Victime d'une intrigue de cour, IV, 197.

Navarète, archevêque espagnol. Cité, I, 681.

Navarette (*Bataille de*). Perdue par Duguesclin. III, 827.

Navarre Notice sur ce royaume, III, 225. Enlevée à la France, 348.

Navarro (Joseph). Commande la flotte espagnole à la bataille de Toulon, (1744) IV, 353.

Nazaire. Son panégyrique de Constantin, VIII, 299.

Nazaréens. Nom primitif des chrétiens VII, 672.

Ne. Emploi de cette particule, IX. 396, 397.

Néaulme (Jean), libraire. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 670 Cité, XII, 6.

Nécessaire. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 67.

Necker, professeur à Genève, X, 688. Directeur général des finances sous Louis XVI, XIII, 320, 323. Son livre sur le *Commerce des blés*, XIII, 329, 396 et suiv. Vers qui lui sont adressés, II, 803. Cité, X, 320.

Necker (Madame). Particularités qui la concernent, X, 688, 729; XIII, 131, 323. Vers et lettres que lui écrit Voltaire, II, 824, 867; XII, 823; XIII, 444.

Nécromancie ou *Évocation des morts*. En quoi consiste, VII, 800.

Needham, Jésuite, II, 749. Son système de génération des anguilles, V, 117, 583, 818 et suiv. 838; VI, 763; VII, 497; VIII, 462, 552, 680 et suiv., 687 et suiv., 807 et suiv., 704 et suiv.; X, 666, 679; XII, 914; XIII, 347. Ses erreurs sur la Bible, VIII, 704 et suiv.

Nefastes. Signification de ce mot, VII, 867.

Neyapatam, possession hollandaise dans l'Inde, IV, 788.

Nègres. Recherches sur cette race, III, 417. V, 699. Nègre blanc amené d'Afrique en 1744, 797, 830.

Nemours (Jacques d'Armagnac duc de). Voy. Armagnac.

Nemours (Louis, duc de), descendant de saint Louis. Sa défaite et sa mort à Cérignoles, III, 339.

Nemours (Gaston de Foix, duc de). Sa victoire et sa mort à Ravenne, II, 319; III, 344, 727.

Nemours (Charles-Emmanuel, duc de), frère du duc de Mayenne, l'un des chefs de la ligue, II, 398.

Nemours (Le duc de). Commande l'armée royale dans les guerres de la fronde, IV, 84, Sa mort 85.

Nemours (Marie de Longueville, duchesse de). Ses *Mémoires*, IV, 46, 748.

Nenci. Traduit la *Henriade* en vers italiens, II, 576.

Neper (Lord), mathematicien, VIII, 643.

Nepomucène (Jean), prêtre. Victime de l'empereur Venceslas, III, 718.

Nera, Florentin. Sa condamnation, III, 827.

Néron. Sa conduite avec Agrippine, V, 80 Dans quel cas eût été un homme vertueux, VIII, 384. Ne fut pas admis aux mystères de Cérès Éleusine, I, 604; III, 90. Vers sur sa mort, II, 730.

Nervèze (Guillaume-Bernard), écrivain. Secrétaire de la chambre de Henri IV, IX. 360.

Nervinde (*Bataille de*), IV, 137.

Nesles (De), capitaine. Sa mort, II, 328.

Nestorius, patriarche de Constantinople. Ses disputes avec saint Cyrille, VI, 810. Est déposé par le concile d'Éphèse, VII, 328 et suiv, 677.

Neufchateau. Voy. François de Neufchâteau.

Neuperg, général autrichien. Battu à Molwitz. IV, 388.

Neustadt. Ville où se conclut la paix entre la Russie et la Suède, IV, 647, 656.

Neuville (Charles Frey de), jésuite littérateur, II, 733. Cité. XII, 880.

Nevers de Gonzague, ducs de Mantoue. Voyez Gonzague.

Nevers (Frédéric de Gonzague, duc de). Un des auteurs de la Saint-Barthelemi, II, 393.

Nevers (Le duc de). Se met à la tête des mécontents contre le maréchal d'Ancre, III, 817. Son duel avec le cardinal de Guise, 818.

Nevers (Philippe-Julien Mazarin Mancini, duc de), neveu du cardinal Mazarin. Sa mission à Londres, IV, 90. Ses poésies, 48; IX, 78. Son duel avec le comte de Brancas, XI, 49.

Nevers. Inscription pour la porte de cette ville, II, 779.

Newton. Le premier qui ait montré la grande loi de la nature, IV, 247; VIII. 23 Son éloge, V, 10. Lettre sur Newton et Descartes, V, 21 et suiv. Son système de l'attraction ou gravitation, 23 et suiv., 721, 727, 754, 798; IX, 20 et suiv, 74, 193; X, 66 et suiv. Explique la précision des équinoxes, III, 570; X, 88. Sa chronologie du monde, V, 22, 30; VIII. 89; XI, 667. Ses recherches sur l'optique et la lumière, V, 27, 700 et suiv., 798; VI, 644 Ses découvertes en physique, 691; XI, 186. Sa philosophie nullement contraire à l'idée de Dieu, V, 729. 731; IX, 188. N'admet point les idées innées, V, 603. Son erreur sur la nature de l'eau, V, 824. Sa doctrine du vide. X, 390. Son commentaire sur l'*Apocalypse*, VI, 814; VII, 129, 666. Ses observations sur le *Pentateuque*, 633; VII, 632. Comparé à Archimède, X, 388. Dialogue sur son système, VI, 721. Cité, V, 728, 764, 788 790; VI. 236, 388, 340. 406; VII, 231, 623, 691; VIII, 204; IX, 295; X, 109. Détails qui le concernent, I, 228; V, 664 et suiv., 615; VIII, 89, 643; X, 70; XI, 90, 137, 177, 217, 262 et suiv., 267, 388; XIII, 65. 367. Voy. l'art. du *Dict. phil*., VIII, 88 et suiv.

Newton (*Éléments de la philosophie de*) par Voltaire, V, 644 à 748. Lettres sur cet ouvrage à M. de Maupertuis, 723; à l'abbé Desfontaines, IX, 92; à l'abbé Prévost; XI, 278. Ce qu'en pensait le grand Frédéric X, 21 et suiv. Édition falsifiée publiée en Hol-

lande ss. Le chancelier Daguesseau en refuse le privilége. V, 664. Ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance, XI, 227 et suiv., 228 et suiv.; 260 et suiv., 270 et suiv., 347

Newtonianisme (*Défense du*), V, 746 et suiv.

Niaiseries en matières historiques, V, 130 et suiv.

Nice, ville. Assiégée en 1543 par les Français et les Turcs, est secourue par les Génois, III, 377. Prise par les Français et les Espagnols réunis en 1744, IV, 335.

Nicée. Conciles tenus dans cette ville, III, 127; V, 168; VI, 261 et suiv., 479, 608; VII, 340, 480.

NICÉPHORE, empereur d'Orient. Succède à Irène, III, 144. Reconnaît Charlemagne pour empereur des Romains, 230.

NICÉPHORE, dit le *Botoniate*. Détrône Michel Ducas, III, 168.

NICÉPHORE PHOCAS, empereur d'Orient. Notice sur son règne, III, 200, 647.

NICÉPHORE CALLISTE, auteur du quatorzième siècle. Cité, VII, 148.

NICÉRON (Jean-Pierre). Notice, IV, 46. Ses *Mémoires*, *ibid.*, 164, 518.

NICODÈME. Son Évangile, VI, 3497, 518 et suiv.

Nicodème et Jeannot, satire, II, 741.

NICOLAS (Saint), patron de la Russie. Prière que lui adressent les Russes après la défaite de Narva, IV, 488, 583. Son histoire, XIII, 222.

NICOLAS Ier, pape. Son pontificat, III, 618. S'oppose au divorce de Lothaire, roi de Lorraine 648 et suiv. Ses démêlés avec l'archevêque de Cologne, *ibid.* Ses lettres concernant Rotade, évêque de Soissons, VII, 405.

NICOLAS II, pape. Son pontificat, III, 614. Confirme les Normands dans la possession de la Poulle et de la Calabre, 624, 630.

NICOLAS III, pape. Son pontificat, III, 618, 630.

NICOLAS IV, pape. Son pontificat, III, 618. Donne la couronne de Hongrie à Charles Martel, 329, 692.

NICOLAS V, pape. Son origine, III, 271. Son pontificat, 616. Signe le concordat avec l'empire, 720 et suiv.

NICOLAS ANTOINE, prêtre. Voyez ANTOINE.

NICOLLE (Pierre), de Port Royal. Notice, IV, 46. Ses *Essais de morale*, *ibid.* Cité, VII, 81; VIII, 108.

Nicomède. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 254 à 274.

NICON, patriarche russe. Déposé, IV, 260.

NICOT (Jean). Ambassadeur de François II en Portugal. Introduit le tabac en France; VIII, 246.

NIÉCAMP, auteur de l'*Histoire de la mission de Tranquebar*. Cité, III, 69.

NIEUWENTYT. Cité, V, 453.

NIGRI, jésuite. Conduit l'armée papale contre Henri IV, III, 803, 712.

Nimègue (*Paix de*), III, 798, 796; IV, 122; IX, 7, 13.

Ninive. Observations sur cette ville et sur son fondateur, III, 14.

NINON DE LENCLOS, maîtresse du cardinal de Richelieu, V, 208. Son histoire, IX, 272 et suiv. Voltaire présenté chez elle, I, 4; VII, 208. La met en scène dans *le Dépositaire*, II, 88; VII, 208 Comparée à Sara, V, 108 Anecdotes qui la concernent, IV, 6; VII, 419 et suiv.; IX, 190, 488. Dialogue entre elle et madame de Maintenon, VI, 630.

NISUS, roi de Mégare, VIII, 229 et suiv.

NITARD, jésuite. Gouverne l'Espagne sous la minorité de Charles II, III, 828. Est chassé par don Juan d'Autriche, IV, 8.

NITHARD historien. Cité, III, 310.

NIVELLE de LACHAUSSÉE. Voy ez LACHAUSSÉE.

NIVERNAIS (Le duc de), académicien, II, 216. Compose la musique d'un ballet du président Hénault, 630. Reproches que lui fait Voltaire, XII, 1014.

NOAILLES (Anne-Jules, duc de), maréchal de France, IV, 81. Gagne la bataille du Ter, *ibid*, 136. Envoyé contre les protestants du Languedoc, IX, 122 et suiv.

NOAILLES (Madame de), femme du précédent, I, 361.

NOAILLES (Adrien Maurice), maréchal, duc et pair, fils du précédent. Notice, IV, 8. Chef du conseil des finances sous la régence, 721 et suiv.; IX, 127. Son éloge, IV, 337, 721. Commande l'armée à Dettingue, 337 et suiv. Sert à Fontenoi, II, 492, 497. Ses *Mémoires* publiés par l'abbé Millot, IV, 8; IX, 123 et suiv. Son mariage avec mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon, 124. Particularités qui le concernent, *ibid.* et suiv. Sa mort, 132

NOAILLES (Le maréchal de), fils du précédent. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 619; XIII, 309.

NOAILLES (Le cardinal de), archevêque de Paris, IV, 270. Son caractère, 271. Persécuté par Letellier 272 et suiv., 728, 726 et suiv.

NOAILLES (Gaston-Louis), évêque de Châlons, frère du précédent, IV, 284; V, 247.

Noblesse. Son origine, III, 314. Des charges qui y donnaient droit, 316 et suiv Réflexions sur cette institution, 607. Sa condition sous le gouvernement monarchique, V, 446, 448. Lettres de noblesse vendues sous Louis XIV, 280; III, 251; VIII, 181. Des titres de noblesse, VII, 814 Et des préjugés de la naissance, IX, 108 et suiv. De la noblesse allemande, X, 117.

NODOT (Abbé), écrivain, IV, 46. Cité, V; 291; IX, 297.

NOÉ. Son histoire, II, 736; VI, 340; X, 435. Son arche, VI, 341; VII, 27, 409, 736; VIII, 535, 687.

Noël (*Fête de*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 69.

NOFFODEL, Florentin. Dépose contre les templiers, III, 230.

NOGARET (Guillaume de). Envoyé par la France contre Boniface VIII, III, 238.

NOGARAT (Félix) Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 379.

NOGENT (Comte de). Sa mort, IV, 109.

NOINTEL (Madame de). Vers qui lui sont adressés. II, 765

NOLLAT (L'abbé,) physicien, V, 669, 765; X, 600; XI, 270, 273.

Nombre. Art. du *Dict. phil.*; VIII, 91.

Nombre. Livre des). Son commentaire VI, 278 et suiv.

Non (*Les*), vers contre Lefranc de Pompignan II, 790.

NONOTTE, jésuite. Son livre intitulé *Le Dogmatique* contre *l'Essai sur les mœurs*, etc., II, 788; V, 1, 161 et suiv., 211 et suiv., 236 et suiv.; VIII, 179 et suiv.; XII, 201, 209, 717, 719, 721. Réfuté par Voltaire. 164 V, et suiv. Ses erreurs, II, 238; V, 211 et suiv., 236 et suiv; VII. 273; VIII, 179 et suiv. L'un des auteurs du *Dict. anti-philosophique*, 242. Lettre qui lui est adressée sous le nom d'un avocat de Besançon, IX, 223. Particularités qui le concernent, II, 238; V, 216; VII, 283. Traits et sarcasmes contre lui, II, 202; V, 203; VII, 201, 254, 721; VIII, 127, 226, 316, 455, 460, 476; X, 344, 675 et suiv., 726, 731; XII, 720.

NORBERG, chapelain de Charles XII et auteur d'une *Histoire* de ce roi, XI, 223, 300, 380, 415. Lettre que lui écrit Voltaire, IV, 432 et suiv.

NORBERG (Le capucin), missionnaire dans l'Inde, V, 190.

Nordlinque (*Bataille de*) en 1634 et 1645, III, 726, 791; IV, 74,

NORFOLK (Le duc de). Condamné à mort par Henri VIII, III, 477.

NORFOLK (Duc de). Demande la main de Marie Stuart, III, 482. Est condamné à mort par les pairs, *ibid.*

NORMAND, l'un des Seize, II, 308.

Normands. Ce qu'ils étaient au temps de Charlemagne, III, 231. Leurs premières excursions en France, 634. Au neuvième siècle, 139, 140, 630. Raoul ou Rollon fonde le duché de Normandie, *ibid.* Leurs ravages en Angleterre, 141. S'emparent de Naples et de Sicile, 168 et suiv.

NORTHUMBERLAND (Le duc de). Périt sur l'échafaud avec Jeanne Gray, sa belle-fille, III, 477.

Norvége. État de ce royaume au seizième siècle, III, 236.

NORWOOD, mathématicien anglais, V, 728; VII, 228.

NOURSE (Jean), libraire, V, 229.

NOUSHIRVAN. Voyez COSROÈS-LE-GRAND.

Nouveaux, *Nouveautés*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 98.

Nouvelliste du Parnasse. Détails concernant ce journal, IX, 91, 94. Lettre de Voltaire à ses rédacteurs, 180.

NOVATIEN, prêtre. Le premier qui commence à disputer la *Chaire de Rome*, VI, 264.

NOVERRE, auteur d'un ouvrage sur la danse. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 491, 498.

NOVION DE BLANCMÉNIL. Voy. POTIER.

Novogorod, province russe. Notice sur ce pays, IV, 831,

Noyon (évêque de). Cité, X. 641.

Nudité. Art. du *Dict phil.*, VIII, 85.

Nuit blanche de Sully, vers à madame de LA VRILLIÈRE, II, 760.

NUMA POMPILIUS Appréciation de ses prétendus rapports avec Égérie, VII, 338; VIII, 149, 264

NURSUFF (Jacob), prêtre russe. Excite une sédition dans Astracan, IV, 442.

O

O, voyelle. Remplacée par A dans plusieurs mots; justification de ce changement, I, 227; II, 28, 278, 831, 838; VII, 2; VIII. 648; IX, 496, 827, 842, 891; X, 624 et suiv.; XI, 204, 291. Son emploi dans la langue allemande, VIII, 208.

O (Le marquis d'), surintendant des finances sous Henri III, III, 490.

O (Le marquis d') (1708). Cité, IV, 170.

OATÈS (Titus), ex jésuite Ses dépositions font périr plusieurs accusés en Angleterre, V, 413.

OBDAM, amiral hollandais. Délivre Copenhague assiégée par les Suédois, III, 881.

OBERN (le docteur), pseudonyme de Voltaire, VI 217

Observations sur les écrits modernes, journal de l'abbé Desfontaines (1730). Critique de cette feuille, 2, 81 à 92.

Obtempérer. Réflexions sur l'emploi de ce mot par le parlement, IV, 765.

OCCAM, théologien. Ses attaques contre Scot, VIII. 251.

OCKLEY, orientaliste, VII, 88.

OCTAÏ, fils de Gengiskan. Ses conquêtes en Chine. III, 222.

OCTAVE, triumvir. Voyez AUGUSTE.

OCTAVIANUS CAPIAS, sénateur, grand-père du précédent. II, 58.

OCTAVIE, épouse d'Antoine, II, 96.

Odes Étaient faites pour être chantées, VIII, 6. Celles d'Horace appréciées, 100; XIII, 135

Odes de Voltaire, II, 831 à 873, 888.

ODET-DAIDIE, attaché au duc de Berri, frère de Louis XI, III, 306.

ODET DE CHATILLON. Voyez CHATILLON.

ODIEUVRE, graveur, XI, 227.

ODILLON (Saint), abbé de Cluny. Institue la fête des morts, III, 176; VIII, 172.

Odin, divinité des Normands, III, 131.

Œdipe, tragédie de Voltaire, I. 63 et suiv. Dédiée à *Madame*, femme du régent, I, 63. Préface de l'édition de 1730, I, 72. Lettres de l'auteur sur cette tragédie, 63 et suiv. Autre en réponse à plusieurs critiques, 74. Détails et particularités sur cette pièce, I, 6 et suiv., 63 63, 90, 631; II, 763; IX, 322; X, 478; XI, 18, 88.

Œdipe, tragédie de Lamotte Houdart, II, 841.

Œdipe, tragédie de Sophocle, IX, 419

Œdipe. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 277 à 288.

Œil. Description de cet organe, V, 698.

OG, le dernier géant, VI. 247.

OGIER (Edmond), jésuite. Excite le peuple

de Bordeaux au massacre le jour de la Saint-Barthélemy, IV, 706.

OGILBY, écrivain anglais. Cité, XI, 116.

OGILVY, général irlandais, commandant à Prague lors de la prise de cette ville, IV, 350, 349.

OGINSKI, chef de la faction de ce nom en Lithuanie, IV, 460, 477.

OGNY (D. l'). Protége la colonie de Voltaire, XIII, 206.

Oi diptongue. Voyez *O, Ai*.

Oint du Seigneur. Origine de ce mot, VI, 410.

OJAVIDÈS, médecin espagnol. Poursuivi par l'inquisition, III, 416; VI, 236.

OLOCORN, jésuite. Condamné pour la conspiration des poudres, III, 319; VIII, 127.

OLDFIELD (Mademoiselle), comédienne anglaise, I, 224; XII, 618.

OLÉARIUS, historiographe. Ses erreurs IV, 446. Est le premier qui nous ait fait connaître Moscou, 350. Cité, V, 197; IX, 271.

OLIVA, général des jésuites. Chef supposé de la conspiration papiste à Londres, III, 265.

OLIVARÈS (Le comte duc d'), premier ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, III, 225, 340, 341.

OLIVET (Joseph THOULIER, abbé d'). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 27. Professeur de Voltaire chez les jésuites, X, 446. Son histoire de l'Académie, IV, 27; X, 716; XII, 218. Lettre qui lui est adressée au sujet des *Commentaires sur Corneille*, IX, 219. Sur une nouvelle édition de sa *Prosodie*, 238. Publie les *Œuvres de La Fontaine*, 225 et suiv. Sa traduction des *Pensées de Cicéron*, IV, 27; XI, 446. Ses critiques sur Racine, XII, 646. Voltaire le consulte sur une question grammaticale, X, 228. Jugé comme académicien, 600. Sa mort, 606 et suiv., XII, 225. Détails et particularités qui le concernent, II, 240; IX, 2, 396; X, 30, 570 et suiv.; 724; XI, 230. Lettres qui lui sont adressées, XI, 230; XII, 1031.

OLIVIER DES MONTS, à Anduze. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 230.

OLONAIS (L'). flibustier. Ses exploits, III, 445.

OLOPUEN, Juif. Prophétise en Chine; comment jugé par les jésuites, III, 81; V, 288.

OLYMPIA (Donna), belle-sœur du pape Innocent X, IV, 3. Citée, V, 373.

OLYMPIAS, mère d'Alexandre le Grand, I, 203.

Olympie, tragédie de Voltaire, I, 203 et suiv. Observations de d'Alembert sur cette pièce, X, 581 et suiv., 611. Détails et particularités qui la concernent, I, 203, 209; X, 490, 577, 581 et suiv., 594 et suiv., 611 et suiv.; XII, 946 et suiv., 950, 954, 958 et suiv. 970 et suiv., 980 et suiv., 991 et suiv., 998, 317 et suiv, 398 et suiv, 309, 377, 581 et suiv., 400, 414, 416, 425, 454 et suiv., 459 709, 808.

OMAR, calife. Ennemi, puis disciple de Mahomet, III, 93. Hérite de sa puissance après Abubeker. 98. Ses conquêtes en Perse, en Palestine, *ibid.* 901. Construit une mosquée sur les ruines du temple de Jérusalem, *ibid.*, VII, 148. Son culte dans l'Inde, III, 91 et suiv, 428. Ses soldats brûlent la bibliothèque d'Alexandrie, 98. Sa mort, 99.

ONAN, deuxième fils de Juda, VI, 389; VIII, 94.

Onanisme. Art du *Dict. phil.*, VIII, 94.

Oneiromantie, science des songes, VIII, 230.

ONEL, Irlandais, partisan de Charles-Édouard, IV, 374 et suiv.

ONIAS, grand-prêtre, VI, 460.

OOLLA et OOLIBA. Commentaire sur le passage d'Ézechiel concernant ces deux filles, VII, 496, 554.

OPALINSKA (Charlotte), femme de Stanislas Leczinki, roi de Pologne, IV 471.

OPAS, évêque de Séville. Appelle les Maures en Espagne, III, 143; V, 62.

Opéra. Dissertation sur ce genre de pièce, VII, 167. En quoi diffère de la tragédie, I, 77 Inconvénients de nos opéras, 558. Quelques-uns rappellent la tragédie grecque, 556. Des sujets qui lui conviennent, IX, 538. Éloge du récitatif, XII, 607. Remarques critiques sur ce genre de spectacle, VIII, 408, 409, 460; IX, 164, 244 · XII, 60*

Opéra (*Théâtre de l'*). Son établissement, IV, 168. Privilége accordé à Lulli, 60; VII, 24. Prend le nom d'*Académie royale de musique*, 25. Réflexion sur la vogue de ce théâtre, XI, 29. Incendié en 1763, XII, 225.

Opéra-Comique. Goût des Français pour ce spectacle, X, 504, XII, 962.

Opinion (*L'*). Gouverne les hommes, V, 49 et suiv.; VIII, 130. Voyez l'Art. du *Dictionnaire philosophique*, 95

Opinion en Alphabet (*L'*). par Voltaire, VII, 1, 3.

OPPÈDE (Jean MEYNIER d'). premier président du parlement de Provence. Persécute les Vaudois, III, 408; V, 325.

Optimisme. Jugement et réfutation de ce système, II, 207; VI, 33, 83; VIII, 376 et suiv.

Optimisme. Voy. *Candide*, roman philosophique, VIII, 370 à 412.

Optique. Ses phénomènes, V, 670, 702, 761; XI, 220 224.

Or. Rendu potable par Moïse, VI, 374; VII, 601.

Oracles. Leur origine, III, 2, 39. Ceux d'Apollon, 2, 40. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 95 à 100.

Oracle des nouveaux philosophes (*L'*), ouvrage dirigé contre Voltaire, XII, 78.

Oraison (*prière publique, actions de grâces*, etc.). Art du *Dict. phil.*, VIII, 100.

Oraisons funèbres. Prédicateurs qui se sont distingués dans ce genre, IV, 237 et suiv Bossuet et Fléchier, IX, 30. Regardées comme de vaines cérémonies, 202.

Orange (*Principauté d'*). Notice, III, 467.

Oratoriens. Leur histoire, III, 411.

ORGAN, fils d'Ottoman, III, 296.

Ordination. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 100.

Ordres de chevalerie, III, 312 et suiv. Leur origine; les *Templiers*, 208 Ordres de *Calatrava*, de *Rhodes*, du *Christ*, 253, 260; de la *Jarretière*, de la *Toison d'or*, de *Saint-Michel*, 313. Ordre *teutonique*, son origine, 206, 314, 328, 674. Son agrandissement, 680, 685, 686. Devient une milice redoutable, 718 et suiv.. Opprime les peuples de la Prusse, 725, 727. Devient feudataire de la Pologne, 729. Se sépare de l'Église romaine, 740. Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre. *ibid.* Ordre de *Malte*, 314; Ordre de *Saint-Étienne*, 765. Ordre de *Saint-Louis*, créé par Louis XIV, IV, 223. Ordre de l'*Aigle blanc*, établi en Pologne, 472. Ordre de *Saint-André*, institué par Pierre le Grand, 881. Ordre de *Sainte-Catherine*, créé par le même en l'honneur de sa femme. 619.

Ordres religieux. Leur origine, III, 407 Carmes. — Chartreux,— Prémontrés.— Franciscains, — Dominicains, 408. — Augustins,— Minimes,— Jésuites, 409.— Pères de l'Oratoire. — Trinitaires, 411. Nombre de ces ordres dans l'Église, *ibid.*; VIII, 176. Ordres mendiants, 176. Histoire de l'ordre de Saint-Benoît. III, 407; VII, 9 et suiv.; de Saint-Ignace, 11; de Saint-Basile, III. 407. VII, 12. Abus des ordres monastiques. *ibid.*; VIII, 176 et suiv. Qu'il importe de les supprimer, V, 622.

Oreilles du comte de Chesterfield et le chapelain Goudman (*Les*), roman philosophique, VIII, 270 à 277.

ORELLY, Irlandais, commandant de la Nouvelle-Orléans pour l'Espagne. Ses cruautés envers les Français, IV, 407.

Oreste, tragédie de Voltaire, I, 230 et suiv. Dédiée à madame la duchesse du Maine, 231. Discours préparatoire prononcé avant la représentation, 232. Dissertation sur cette tragédie, 251. Détails et particularités qui la concernent, I, 22 et suiv, 230; X, 231; XI, 232, 251 et suiv., 750, 785, 891; XII, 128, 129, 194, 215, 902, 906.

Oreste, tragédie de M. de Lauragais, XII, 191.

Orgueil. Art. du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 102. Épître et réflexions sur ce sujet, 181; IX, 67, 222.

Orient (*Empire d'*), appelé aussi *empire grec* et *empire romain*. Fondé par Constantin, III, 107 et suiv. Envahi et subjugué par les Turcs, 202 et suiv., 206 et suiv.

Orientaux (*Avis à tous les*). Facétie contre les Jésuites, VIII, 231.

Oriflamme (*Recherches sur l'*) II, 223.

ORIGÈNE, écrivain, III, 201. Cité, V, 327. 722; VI, 186, 480; VIII, 182, 278.

Originaux (*Les*), ou *Monsieur du Cap-Vert*, comédie, I. 171 et suiv.

Origines. Mot d'un Anglais sur les origines en général, XII, 318.

ORLÉANS (Le duc d'), frère de Charles VI. Assassiné par le duc de Bourgogne, III, 270, 677. Achète le duché de Luxembourg, 717. Soupçonné d'avoir attenté à la vie du roi, 270.

ORLÉANS (Le duc d'), fils du précédent, Chef de la faction des *Armagnacs*, III, 271, 274.

ORLÉANS (duc d'). *Voyez* LOUIS XII.

ORLÉANS (Jean-Baptiste GASTON, duc d'), frère de Louis XIII. Ennemi de Richelieu, III, 222 et suiv. Perd le commandement de La Rochelle, 222. Ses intrigues pendant la maladie du roi. 229. Quitte le royaume après la *journée des Dupes*. 230. Ses amis déclarés criminels de lèse-majesté, 231. Bâtit à Castelnaudary, 232. Épouse Marguerite de Lorraine, 233 et suiv. Conspire de nouveau contre le cardinal, 234 et suiv. Sa faiblesse, 237. Lieutenant général du royaume après la mort de Louis XIII IV, 72, 86. Prend Gravelines, Courtrai et Mardick, 78. Son dévouement à la reine Anne, régente, 76. Quitte Paris après la journée des *barricades*, 78, 736. Marche contre Mazarin, 83. Irréaolu pendant la Fronde, *ibid.*, 88. Relégué à Blois par Mazarin, 86. Sa vie errante et sa fin., *ibid.* Son mariage annulé, III, 233; IV, 736. Notice qui le concerne, 2. Lettre qu'il adresse à la duchesse de Montpensier, sa fille, 20.

ORLÉANS (Philippe d'), dit MONSIEUR, père du régent, IV, 2, et suiv. Suit la cour pendant les troubles de la Fronde, 78 et suiv., accompagne Louis XIV au siége de Besançon, 114, et à celui de Valenciennes, 119. Gagne la bataille de Montcassel contre le prince d'Orange, 190. Son mariage avec Henriette d'Angleterre, 2. Soupçons dont il fut l'objet à la mort de cette princesse, 190 et suiv.

ORLÉANS (Philippe, duc d'), régent de France sous la minorité de Louis XV. Fils du précédent, IV, 2, et suiv. Ses premières armes, 136, 137. Se distingue au siége de Turin, 162 Prend Lérida et Saragosse, 167. Prétend au trône d'Espagne, 176 et suiv. Renonce, 181. Épouse mademoiselle de Blois, 2, 204. Calomnies au sujet de la mort des princes, 210 Paroles que lui adresse Louis XIV mourant. 211. Prend des mesures pour s'assurer une regence absolue. *ibid.*, 210, 749, 780 Tableau de l'Europe à cette époque, 310 et suiv 52. politique, 311. Le cardinal Alberoni conspire contre lui *ibid.*, 751 et suiv. Déclare la guerre à l'Espagne, 312. Lui offre la paix, 313. Rétablit les jésuites. *ibid.* Découvre les intrigues de Gortz, 330. Son entrevue avec Pierre le Grand à Paris, 331. Éloge de son administration, 314. Adopte le système de Law, *ibid.*, et suiv., 751 et suiv., 754 et suiv., En est lui-même victime, X, 86, 90. L'abbé Dubois, premier ministre, IV, 317. Mort du régent. *ibid.* Son éloge. *ibid.* Son portrait dans *la Henriade*, II, 222. Délivre Voltaire enfermé à la Bastille, I, 2, 4, 64 et suiv. Cité, VII, 344, 699; X, 45; XIII, 208. Particularités qui le concernent, IV, 208, 209, 210 et suiv., 310 et suiv., 316, V, 204. Vers et lettres que lui écrit Voltaire, II, 222 761 : X, 478 ; XI, 17.

ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'), petit-fils du régent. Se distingue à la bataille de Dettingen, IV, 338; et au siége de Fribourg, 345.

ORLÉANS (Le chevalier d'), fils naturel du régent, général des galères de France, IV, 2.

Orléans (Louise-Élisabeth), fille du régent. Épouse Louis Ier d'Espagne, IV, 313. Ses désordres. XI. 23, 44.

ORLÉANS (La duchesse). Vers qui lui sont adressés, II, 721, 722.

ORLÉANS (D'), avocat et député sous la ligue. *Voyez* DORLÉANS.

ORLÉANS (D'), jésuite historien. *Voyez* DORLÉANS.

ORLÉANS DE LAMOTTE, évêque d'Amiens. Sa conduite dans le pro ès du chevalier la Barre, V, 291, 601. Sa lettre sur la destruction des jésuites, XIII, 220, 221.

Orléans (*Ville d'*). Etats généraux tenus à la mort de François II, III, 444. Centre de la faction protestante, 466

Orléans (La *Nouvelle*). Établissement de cette colonie française, III, 448; IV, 406, 407.
ORLOFF (Le comte Alexis), général russe, II, 661. Bat les Turcs, IV, 792; X, 432, 434, 438, 436. Sa conduite lors de la peste de 1771 à Moscou, 446 et suiv., 449 et suiv. Voyage à Genève, 455, 457. Son expérience sur la glace, 464. Se fait inoculer, 461. Ses négociations, 521. Avait quatre frères, 466.
ORMÉA (Marquis d'), ministre de Victor-Amédée, IV, 324.
ORMESSON (LEFÈVRE d'), avocat général. Persécute les gens de lettres, XI, 218, 225.
ORMOND (Duc d'). Envoyé par la reine Anne à l'armée du prince Eugène après la disgrâce de Marlborough, IV, 179. Se réfugie en France et devient l'âme du parti du Prétendant, 184. Sa mission auprès de Pierre le Grand, 538.
ORNANO (Le maréchal), ennemi de Richelieu. Sa mort. III, 225.
ORNICK (Samuel), aventurier, VII, 546.
ORNOI (D'), conseiller au parlement, neveu de Voltaire, X, 646; XI, 26. Lettre qui lui est adressée, XIII, 266.
ORNOI (Madame d'). Lettres qui lui sont adressées, XIII, 49, 266.
OROBIO, savant rabbin, VI, 278.
ORPHÉE, poëte grec, II, 623; III, 54; V, 149; VII, 493.
Orphelin de la Chine (*L'*), tragédie de Voltaire, I, 630 et suiv. Dédiée au maréchal de Richelieu, I, 660. Détails et particularités concernant cette pièce, II, 51; III, 429; XI, 692 et suiv., 718, 724, 725 et suiv., 726 et suiv., 728; XII. 54, 522, 600, 726.
Orphelin de Tchao (*L'*), tragédie chinoise du quatorzième siècle. Analysée, I, 660, 681. III, 429.
Orpheline (*L'*), tragédie d'Otway, IX, 69.
ORRERY (milord). Cité, IX, 324.
ORRY, ministre du trésor en Espagne, V, 302; VIII, 478, IX, 136.
ORRY, fils du précédent, contrôleur général des finances, IX, 138.
ORSI (Le Comte), auteur italien, IV, 18; X, 530.
ORSINI, l'un des premiers barons romains, III, 701.
ORTE (Le vicomte d'), commandant de Bayonne. Sa noble conduite lors de la Saint-Barthélemy, IV, 422.
Orthographe. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 105.
Orthodoxie. Ce qu'on entend par ce mot, VII, 676.
ORTICONI, chanoine, l'un des chefs de l'insurrection en Corse (en 1738), IV, 492.
ORTOLANI. Traduit *la Henriade* en vers italiens, II, 274.
ORVILLE. *Voy.* CONTANT D'ORVILLE.
OSÉE, prophète. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 105. Quelques traits de sa vie, III, 57; VIII 524. Commentaire sur son livre, VI, 482. Cité, 441.
Osiris. Voyez *Isis*.
OSIUS. *Voy.* OZIUS.
OSMAN, fils d'Achmet Ier. Empereur des Turcs, III, 522. Fait une tentative inutile sur la Pologne, 523. Sa mort, 526
OSMAN, lieutenant général de l'armée turque au camp du Pruth, IV, 501. Sa mort, 504.
OSSONE (Le duc d'), vice-roi de Naples. Conspire contre la république de Venise, III. 577 et suiv.
Ostende, ville prise par les Espagnols, IV, 253; et par les Français, *ibid.* IX, 16.
OSTERMAN., ministre de Pierre le Grand. Signe la paix de Neustadt, 532 et suiv., 645 et suiv.; IV, 647, 650.
OSTERVALD, auteur d'un catéchisme théologique, VIII, 124. Voltaire le recommande au grand Frédéric, X, 310, 311.
Ostiaks, peuples qui habitent les rives du fleuve de l'Oby. IV, 525.
Otaïti ou *Aïti* (Ile d'). Notice sur cette île, VIII, 575.
Othello ou le *Maure de Venise*. Remarque sur cette tragédie de Shakespeare, V, 20; IX, 200.
OTHMAN, successeur d'Omar. Sa mort, III, 96.
OTHON Ier dit *le grand*, empereur d'Allemagne. Sa naissance, III, 613. Son élection à l'empire, 644. Marche sur Paris et attaque Rouen, 645. Adélaïde de Bourgogne, *ibid.* Son fils et son gendre conspirent contre lui, 646. Ses démêlés avec la cour de Rome, *ibid.* et suiv., 134 et suiv. Fait élire son jeune fils roi de Germanie. *ibid.*; et l'associe à l'empire, 647. Part pour l'Italie, 648. Couronné empereur à Rome par Jean XII, *ibid.* Remplace Jean XII par Léon VIII, 647. Assiége Rome soulevée par Jean XII. *ibid.* Ses guerres en Allemagne et en Italie, *ibid.* Ses négociations avec Nicéphore Phocas, *ibid.* Notice sur les principaux événements de son règne, 183 et suiv. Sa mort, 613, 648.
OTHON II, fils du précédent, III, 613, 646. Roi de Germanie, *ibid.* Associé à l'empire, 647. Événements de son règne, 137, 613, 648, 649. Sa mort, 613.
OTHON III, fils du précédent, empereur d'Allemagne, III, 613. Reconnu dès l'âge de dix ans, 649. Événements de son règne, *ibid.* 176. 650.
OTHON IV (Henri de BRUNSWICK), empereur d'Allemagne. Sa naissance, III, 614, 672. Son élection à l'empire, 679. Épouse la fille de Philippe Ier, empereur, 677. Événements de son règne, 195, 194, 676. Sa mort, 614, 678.
OTHON ou HATTON, archevêque de Mayence. Sa mort, III, 647; V, 97.
OTHON, duc de Carinthie. Est battu en Italie par Ardoin, III, 681.
OTHON DE VITELSBACH. Reçoit le Bavière de l'empereur Frédéric Barberousse (1180), III, 672. Assassine l'empereur Philippe Ier (1208), 677,
OTHON (Henri), électeur palatin, III, 690.
OTHON DE BAVIÈRE. Se ligue contre l'empereur Henri IV (1070), III, 698.
OTHON, duc de Bavière. Élu roi de Hongrie, (1304), III, 698.
OTHON, duc de Saxe. Élu empereur. Propose Conrad à sa place, III, 642.
OTHON, duc d'Autriche. Excité par le pape contre l'empereur Louis de Bavière. III, 702.
OTHON DE RIEGENBERIM, électeur de Trèves, III, 619.
Othon. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 617 à 624.
Otrante (*Le baron d'*), opéra-bouffe de Voltaire, musique de Grétry, II, 119 et suiv.
OTTIERI (Le comte), auteur d'une histoire de Louis XIV en italien, IV, 296.
OTTOCARE II, roi de Bohême. Reçoit le baptême, III, 693.
OTTOCARE III. roi de Bohême, duc d'Autriche et de Styrie. Refuse l'empire, III, 699. Rodolphe de Habsbourg est élu à sa place, *ibid.*, 721. Est mis au ban de l'empire, *ibid.*, 699. Sa mort, *ibid.*, 618.
OTTO GUERIKE. Invente la machine pneumatique, V, 722; VIII, 645.
OTTOKEIA (Eudoxie). *Voyez* EUDOXIE,
OTTOMAN. conquérant turc. Souche des empereurs ottomans, III, 522.
OTTOMAN (Le père), dominicain. III, 522.
OTWAY (Thomas). Réflexions sur sa *Venise sauvée*, I, 140; V, 20 et suiv. Précis de sa tragédie de *l'Orpheline*, IX, 69.
Oudenarde, ville. Prise par les Français, IV, 252.
OUDINET, l'un des Seize, II, 208.
OUDRY, peintre d'animaux, IV, 69. Sujets qu'il fit exécuter en tapisserie, VIII, 224. Voltaire lui propose de faire des cartons de tentures tirés de *la Henriade*, XI, 219 et suiv.
OUEL (Mademoiselle), maîtresse du régent, XI, 26.
Oui (*Les*), pièce de vers, II, 720.
OUIN, chartreux fanatique, III, 522.
Ouir, *oyez*. Emploi de ce verbe, IX, 434, 445, 447.
OULOUGBEG, successeur de Tamerlan dans la Transoxiane, III, 206.
Outrageux. Remarques sur ce mot, IX, 437.
OUTREMAN, jésuite: Auteur du *Pédagogue chrétien*, V, 109; VII, 205.
OUTREQUIN, chargé de l'entretien des rues de Paris. Cité, II, 722.
Ouvrages. Rareté des bons ouvrages, XII, 130. Ceux qui peuvent nuire aux mœurs, II, 281.
OVIDE. Son histoire. Art. du *Dict. phil.*; VIII, 108 à 109. Fut persécuté, XI, 110 et suiv. Cité, VII, 220. Imité, II, 623.
OXENSTIERN, chancelier de Gustave-Adolphe. Chargé par le sénat de Suède de suivre en Allemagne les vues de ce prince, III, 534, 547, 724 et suiv. Chef de la ligue protestante d'Allemagne, *ibid.* Rend hommage à la politique de Richelieu, 554.
OXFORD (Le comte d'), grand trésorier d'Angleterre. Ses négociations avec la France après la chute de Marlborough, IV, 178. Persécuté à Londres après la conclusion de la paix d'Utrecht, 184 et suiv.
OZANAM (Jacques), mathématicien, IV, 47.
OZIUS, Évêque. Envoyé par Constantin pour apaiser les querelles religieuses d'Alexandrie, VII, 160.
OZÉE. *Voy.* OSÉE.

P

PACHYMÈRE, écrivain du treizième siècle. Traduit les livres sacrés des Indiens, III, 54. Cité, 133.
PACOU (M.). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 523.
Paganisme. Justifié par un païen, VI, 2. Sa destruction, VIII, 160. Défendu par l'empereur Julien, IX, 240.
PAGEAU, avocat, XI, 264.
PAGI (Antoine). Notice, IV, 47.
PAHUL. Livonien condamné à mort. Offre pour se racheter de donner le secret de la pierre philosophale, IV, 477.
Palmpol, ville. Miracle accompli dans sa cathédrale, VIII, 227, 228.
Pain. Fabriqué en 1580 avec des os de mort, II, 535. Nourriture inconnue à la plus grande partie du monde, VII, 220. L'arbre à pain. Art. du *Dict phil.*, 158.
Pain-bénit. Quantité consommée en France, VII, 158.
PAINTER, étudiant d'Oxford. Son engouement à lord Lovat, IV, 277.
Pairie. Recherches sur cette institution, II, 210; III, 100; IV, 681; XII, 200; XIII, 66.
Pairs. Origine et signification de ce mot, III, 160; IV, 681. Leur juridiction, XII, 200; XIII, 66. Leur origine, IV, 662. Jugent le roi Jean sans Terre, III, 191; IV, 681. Difficultés entre les pairs et le parlement au sujet de la préséance, 722, 723. Juridiction des pairs d'Angleterre, 574, 662.
Paix. de Munster ou de Westphalie, III, 518 et suiv., 729 et suiv.; IV, 97 et suiv. Paix des Pyrénées, 85 et suiv. Paix d'Aix-la-Chapelle (1668), 101 et suiv., (1748), IV, 229. Paix de Nimègue 121 et suiv., III, 723 et suiv. Paix de Ryswick, IV, 140 et suiv. Paix d'Utrecht, 179 et suiv. Paix de 1736, 324 et suiv.; II, 228. Paix de 1763, 406 et suiv.; XII, 559, 535 et suiv.
Paix. Née de la philosophie, VI, 62. La seule qui puisse être établie chez les hommes, V, 323; VIII, 200 et suiv.
Paix perpétuelle (*La*), par le docteur Goodchart, etc, facétie de Voltaire, V, 323 et suiv. Autre, VIII, 200 et suiv.
PALAFOX (Don Jean de), évêque et vice-roi du Mexique. Écrit la relation de la conquête de la Chine par les Tartares, V, 190.
Palais-Royal, autrefois *palais-cardinal*, IX, 470.
Palatinat. Dévasté sous le règne de Louis XIV, IV, 118, 134.
Palatins (Comtes). Origine de cette dignité, III, 516; 644. Catalogue des électeurs palatins, 650.
PALÉARIUS, savant livré à l'inquisition par Pie IV, III, 418.
PALÉOLOGUE (Les), empereurs d'Orient

(*Voyez* CONSTANTIN, JEAN, MANUEL, MICHEL, etc.)

Palestine. Voyez Judée.

PALFI, général hongrois, III, 779.

PALISSI (Bernard), homme d'un véritable génie, à qui nous devons l'art de faire la faïence. V, 237. Cité, 816, 837; IX, 277.

PALISSOT. Sa comédie des *Philosophes*, I, 28; II, 681, 729 et suiv.; V, 306; VIII, 601; X, 1057, 1063. Sa *Dunciade*, II, 688; X, 611; XII, 486 et suiv., 461. Sa comédie de *L'Homme dangereux*, X, 660 et suiv., 765; XIII, 32. Éloge de ses *Réflexions sur les premiers temps de l'histoire romaine*, XII, 302. Détails qui le concernent, X, 824, 837, 660, 686 et suiv., 710, 739; XII, 76 et suiv., 91, 103, 107, 310, 349, 391, 486, 497. Visite Voltaire aux *Délices*, XI, 789. Lettres qui lui sont adressées, XI, 768, 801, 814, 880, 837, 868; XII, 1061.

PALLADE. Cité, III, 96.

Palladium. Ce qu'on entendait par ce mot, II, 437.

PALLAVICINI (Stephano), cardinal, historien du concile de Trente, III, 469; VIII, 281; IX, 2.

PALLAVICINI, seigneur milanais. Soulève le peuple contre François Ier. Son supplice, III, 370.

PALLIANO (Prince), neveu de Paul IV. Condamné à mort par Pie IV, III, 496.

PALLU (Bertrand-René), conseiller d'État et intendant de Moulins, XI, 24, 28, 123, 143. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 605, 773; XI, 191, 644.

Palmier. Utilité de cet arbre, VI, 760.

PANCKOUCKE (Henri), auteur d'une tragédie de la *Mort de Coton*, XII, 284.

PANCKOUCKE, libraire. Édite l'*Encyclopédie*, II, 821; X, 608 et suiv., 687 et suiv. Est auteur d'une traduction de Lucrèce et d'un *Mémoire sur la quadrature du cercle*, XII, 739. Envoie à Voltaire une édition de *La Fontaine*, 808, lettres que lui écrit Voltaire, 1031; XIII, 19, 398, 405.

PANDOLPHE, légat d'Innocent III en Angleterre, III, 192, 194.

Pandore, opéra, I, 487 et suiv. Détails sur cette pièce mise en musique par Royer et ensuite par Laborde, XI, 329, 366 et suiv., 456, 478, 686, 700 et suiv; XII, 601, 603 et suiv., 848 et suiv., 855, 864, 1011, 1014, 1019.

Panégyrique de saint Louis par Voltaire, IX, 171 et suiv. Notice sur cet ouvrage, 172.

Panégyrique de Louis XV par le même, IX, 4, et suiv. Remarques sur cet ouvrage, XI, 234.

Panégyriques (*Lettres sur les*) par Voltaire, IX, 201 et suiv. Observations sur cet ouvrage, X, 300.

PANTHER (Joseph). Ses prétendues relations avec la Vierge Marie, II, 610; VI, 888; VII, 694.

PAOLI (Hyacinthe), l'un des chefs de l'insurrection des Corses contre Gênes. IV, 422. Réfugié à Naples, 494.

PAOLI (Pascal), fils du précédent. Élu commandeur général de la Corse, IV, 424 et suiv. Soutient la guerre contre la France, 422. Cité XII, 1015.

Papauté. Connue d'abord sous le nom de *Chaire de Rome*, VI, 884. Origine de sa puissance, III, 101 et suiv., 107 et suiv. Dépend de l'exarchat de Ravenne, 111. Son état au dixième siècles, 184 et suiv. Aux treizième et quatorzième siècles. 221, 244. Voyez *Papes*.

PAPEBROC et BOLLANDUS, jésuites. Leur *Histoire des Saints*, III, 106.

PAPENHEIM (Comte). Assassine le comte palatin Othon, III, 477.

Papes. Recherches sur ce titre, III, 108, 663. Notice des papes depuis 741 jusqu'au dix-huitième siècle, 619 et suiv. Cérémonies de leur élection, 184 et suiv., 623, 674; XII, 867. furent élus pendant plusieurs siècles par la force des armes, III, 686. Prétendent à la souveraineté du monde. 102, 188; VI, 722; VII, 422; VIII; 630. Histoire frauduleuse des prétendus successeurs de Pierre, III, 108. Leur condition sous les exarques, III, 623 Origine de leur puissance et prétendues donations qui leur furent faites, 122 et suiv.; VII, 445 et suiv.; VIII, 188. Ce qu'ils étaient sous Charlemagne, III, 218 et suiv., 127 et suiv., 622. Sur la coutume de baiser leurs pieds, 118, 622. Abus de leur autorité sur Louis le Faible, 134. Leur élection confiée à l'empereur, 137. Leur histoire aux neuvième et dixième siècles, 148 et suiv. L'Église de Constantinople rivale de celle de Rome, 149. Leurs querelles avec l'empire, 488, 182 et suiv., 186 et suiv., 192 et suiv. Traits scandaleux et sanglants de leur histoire, 187 et suiv. Observations sur les prétentions de Grégoire et la fameuse donation de la comtesse Mathilde, 178 et suiv. Prêchent les croisades, 201 et suiv. Deviennent les juges des rois et distribuent des royaumes, 231 et suiv. V, 223. Sont chassés de Rome, résident alternativement à Lyon, à Vienne en Dauphiné et à Avignon, III, 243 et suiv. Trois papes à la fois, 269. Grand schisme d'occident, *ibid.* et suiv., 713 et suiv. Crimes d'Alexandre VI, et de sa famille, 236 et suiv., 239 et suiv. Histoire de la réforme et du luthéranisme, 343 et suiv. L'Angleterre secoue le joug des papes, 309 et suiv. Concordat avec François Ier, 403. Établissement de l'inquisition, 419 et suiv. Concile de Trente, 486 et suiv. Résumé de leur histoire, 606. Leurs usurpations en Italie, 164 et suiv., 224, 286, 274; V, 347 et suiv., 371; VI, 210. Leur grandeur temporelle, V, 22. Leurs prétentions sur le temporel des rois, VII, 223. Donations qui leur furent faites et celles faites par eux, 448, 449. Ce qui prouve que tout État doit être indépendant d'eux, VI, 701; et que le pape est un *Antéchrist*, VIII, 184. *Dialogues, lettres* et facéties dirigés contre eux, 109, 171, 497 et suiv., 523 et suiv. Ce qu'en pensait l'abbé Galiani, X, 302. Voyez *Cour de Rome*, VIII, 204. Fête bouffonne instituée par Pierre le Grand pour ridiculiser leur puissance temporelle, IV, 627, 644.

PAPIAS, écrivain phrygien. Cité, VIII, 303.

Papier. Fabriqué d'abord en Chine, III, 77. Puis en Europe, 378.

PAPIN (Isaac), écrivain religieux, IV, 47. Cité, VIII, 28.

Papisme. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 109.

Paradis. Signification de ce mot, III, 90. V, 187, VII, 629. VIII, 110. Rapprochements entre les contes indiens et l'Écriture Sainte au sujet du paradis terrestre, IV, 818; V, 186. Tous les peuples ont eu leur paradis, VI, 336. Paradis de Mahomet, III, 98. Les *Limbes*, II, 304; VIII, 104. *Voy.* l'Art. du *Dict. philos.*, 110.

PARADISI. Traduit la *Mort de César* en italien, XII, 57, 888.

Paraguai, appelé aussi *Pays des missions*. Les jésuites s'y établissent, III, 447. Leur administration, 448 et suiv. Un jésuite s'y fait proclamer roi sous le nom de Nicolas Ier, XI, 762, 763 778.

Paralipomènes (*Livre des*). Ses contradictions avec le livre des *Rois*, VI, 494, 498, 438, 442; VII, 630.

Parallèle d'Horace, de Boileau et de Pope. Remarque sur cet ouvrage, IX, 62 et suiv.

Parallèle des Romains (*Le*). Observations sur cet ouvrage, XI, 260.

PARAMO (Louis), inquisiteur de Sicile. Son livre sur l'inquisition, VII, 737 et suiv., 749.

PARCIEUX (M. de). Écrit un *Essai sur la probabilité de la vie humaine*. Projette d'amener dans Paris l'eau de la rivière d'Yvette, IV, 432; VIII, 483. Lettres que lui écrit Voltaire à ce sujet, XII, 600, 903.

PARDAILLAN (Marquis de), victime de la Saint-Barthélemy, II, 294.

PARDIES (Ignace-Gaston), jésuite. Notice, IV, 47. Ses *Éléments de géométrie*, *ibid.*, V, 763.

PARENNIN, jésuite, missionnaire en Chine, IV, 223; V, 230; VII, 230 et suiv.

Parents. Leurs devoirs envers leurs enfants et réciproquement, VIII, 121.

PARENT (Antoine), mathématicien, IV, 47.

PARFAICT, auteur d'une *Histoire générale du Théâtre français*, VIII, 660 et suiv.; IX, 617, 633. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 210.

Parfler. Emploi de ce mot, VI, 644.

Parfums, employés par les Juifs, IV, 878.

Parias, dernière classe du peuple indien, IV, 782.

PARIS (Matthieu), historien. Cité, VIII, 177.

PARIS, diacre sanctifié après sa mort, II, 303; IV, 726. Ses prétendus miracles *ibid.*, *ibid.*; V, 600. Sa *Vie* brûlée par la main du bourreau, IV, 788.

PARIS DUVERNEY, gouverneur du duc de Bourbon, IV, 318, 727, Mis à la Bastille 318. Fonda l'école militaire, V, 303; IX, 32; XI, 789, 835; XII, 200. Son éloge, V, 327. Cité, IX, 11, 88 et suiv.; XI, 49; XII, 83. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 778, 789.

PARIS DE MONTMARTEL, habile financier, IX, 11; XII, 101.

Paris, capitale de la France. Assiégé par les Normands au neuvième siècle, III, 132, et suiv., 239 et suiv. Désolé par une contagion sous Louis XI, 302. Sa situation sous Louis XII, 383. Sa prospérité sous Henri IV, 802. Sa population sous Louis XIII, IV, 64. Des embellissements de cette ville et des moyens d'y pourvoir, I, 288; V, 390 et suiv., 801; X, 197. Dialogue sur les embellissements de la ville de *Cachemir* (Paris), VI, 616. Ses fontaines publiques, XI, 318. Dépenses nécessaires à la vie dans Paris, VII, 663. Critique des mœurs de Paris dans *Le monde comme il va*, VIII, 517 et suiv. Tableau de Paris au dix-huitième siècle, X, 695; XII, 961.

Parisiens. Leur frivolité, VII, 122; VIII, 699 et suiv. Dépeints par l'empereur Julien, VII, 607.

PARISIUS (Guillaume), inquisiteur. Poursuit la condamnation des templiers, IV, 675.

Parlement. Histoire des parlements en France, III, 288 et suiv.; VIII, 110 et suiv. Étymologie de ce mot, *ibid.*, III, 622. Des anciens parlements jusqu'à Philippe le Bel, III, 288 et suiv., 625; IV, 670; VIII, 110 et suiv. Depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles VII, *ibid.*, III, 288 et suiv.; IV, 671 et suiv.; VIII, 112; X, 374. Sous Charles VIII, III, 325; IV, 632. Sous Louis XII, 668; III, 336. Sous François Ier IV, 687 et suiv. Sous Henri II, 688 et suiv. Sous la minorité de Charles IX, 701. Conduite du parlement de Paris lors des massacres de la Saint-Barthélemy, 704. Et pendant les troubles de la Ligue, *ibid.* et suiv. Sous Henri IV, 718 et suiv. Sous la minorité de Louis XIII, III, 816 et suiv.; IV, 728 et suiv. Son arrêt ridicule concernant Aristote, III, 819; IV, 734; VIII, 281; XI, 137. S'oppose à l'établissement de l'Académie française, IV, 730. Ses querelles avec Mazarin, 76 et suiv., 741 et suiv. Transféré à Pontoise, 82. Du parlement depuis que Louis XIV régna par lui-même, 127, 747 et suiv. Sous la régence du duc d'Orléans, 781, et suiv. Sous Louis XV, 787 et suiv.; VIII, 113 et suiv.; X, 378 et suiv. Sous Louis XVI, XIII, 88 et suiv., 337 et suiv., 385. Comparé au *Banc du roi* en Angleterre, III, 288; XII, 314. Arrêts ridicules qu'il a rendus, III. 367, 819; V, 66; VIII, 281. XI, 137; XII, 388 et suiv.,

Parlement d'Angleterre. Appelé aussi *Banc du roi*, III, 288; XII, 314. Lettre sur ce parlement, V, 10 et suiv.

Parlement de Paris (*Histoire du*), par Voltaire, IV, 669 et suiv. Détails et particularités concernant la publication de cet ouvrage, X, 673; XII, 901 et suiv.; XIII, 96, 117, 128, 148, 180, 248 253.

Parlement de Provence. Sa cruauté envers les Vaudois, III, 693.

Parlement de Rouen. Son institution, IV, 676.

Parlement de Toulouse. Son institution, IV, 676 et suiv. Embrasse le parti de la ligue, 721. Son arrêt à l'occasion de la mort de Henri III, *ibid.*

Parlement de Tours et de Châlons. Fidèle à Henri IV, IV, 714 et suiv. Ses démêlés avec le parlement de Paris, *ibid.*

PARME (Duc de). Excommunié, X, 668. Prince faible, 676. Sa mort, XII, 882.

Parme (*Bataille de*). Gagnée par le maréchal de Coigni, en 1734, IV, 282; XI, 161.

Parme et Plaisance (*Duchés de*). Donnés à l'Église par la comtesse Mathilde, III, 723. Paul III, pape, en investit son bâtard Farnèse, 727. Cédés en propriété à l'empereur à la paix de 1734, IV, 282.

PARMENTIER, chimiste. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 220

Parodies. Réflexions sur ce genre de pièces, XI, 310, 311.

Parricide. Réflexions sur ce crime, V, 372.

PARROCEL (Joseph), peintre, IV, 61.

Parsis ou *Guèbres* peuples errants, III, 22, 23; VII, 726, 768.

Partage de la Pologne (*Le*). Remarques sur cet ouvrage de Lindley, théologien anglais, X, 328, 363.
Parti. Voyez *Faction*.
PASCAL Ier, pape, III, 419, 632.
PASCAL II, pape, III, 422, 614. Ses querelles avec l'empire au sujet des investitures, 602.
PASCAL III, pape. Institué par Frédéric Barberousse, III, 609. Canonise Charlemagne, *ibid.*, 631.
PASCAL (Blaise), le plus redoutable adversaire des jésuites. IV, 47, 238, 269. Grand mathématicien, V, 661; VIII, 362. Remarques sur ses *Pensées*, IV, 47; VI, 23 et suiv.; IX, 127; XI, 104, 107, 108, 111, 120, 131, 133 et suiv., 400. *Lettres provinciales*, IV, 238, 269; VIII, 235, 642. Sa mort, V, 348; XII, 687. Cité, II, 648; VI, 218, 774; VII, 694, 729, 731; IX, 306; XI, 117; XII, 34; XIII, 337.
PASQUIER (Étienne), avocat général de la chambre des comptes sous Henri IV, III, 509. Poursuit les jésuites, VII, 729.
PASQUIER, conseiller au parlement. Son rôle dans l'affaire du chevalier la Barre, X, 643 et suiv.; XIII, 269, 295. Son portrait par d'Alembert, X, 643 et suiv., 644.
PASSART, l'un des Seize, II, 305.
Passé et le présent (*Le*), ode, II, 573.
PASSERAT (Jean), l'un des auteurs de la satire *Ménippée*, IX, 181. Et de *La Métamorphose du cocuous*, conte, VIII, 646.
PASSIONÉI (Le cardinal), bibliothécaire du Vatican et secrétaire des brefs du saint-siége. Son éloge, IV, 411; IX, 196; XII, 218. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 464.
Passions. Définition de ce mot, II, 467 (note). Leur influence sur le corps, etc. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 113.
Pastorale. Composition dramatique inventée par les Italiens, III, 568.
PASTOUREL (Jean), avocat du roi. Annobli par Charles V, III, 315.
PAT, écrivain associé de Fréron, XII, 81.
Patanes, peuple de l'Inde, III, 491.
PATARIN (Le chevalier). Son duel avec l'écuyer Tachon ordonné par le parlement, III, 381.
PATEL, peintre, XI, 586.
PATIN (Gui), écrivain et médecin, IV, 47; V, 300.
PATIN (Charles), fils du précédent, antiquaire, IV, 47.
PATKUL (Jean-Reginold), gentilhomme livonien. Député de sa province près de Charles XI, IV, 466, 581. Condamné à mort pour sa harangue énergique, 447, 582. S'enfuit, 483. Et passe au service de Pierre le Grand, qui le nomme ambassadeur en Saxe, 472. Livré par Auguste, roi de Pologne, à Charles XII, 474, 501. Son supplice, 476, 502.
PATOUILLET, ex-jésuite. Réfugié à Auch, V, 217. Y compose le mandement de l'archevêque contre les philosophes *ibid.*, II, 534, 736. Sarcasmes contre lui, V, 203; VII, 585, 751; VIII, 76, 196, 178, 260, 316, 488, 468, 478; X, 262, 674, 731; XII, 805. Coopère au *Dict. anti-phil.*, 812. Ses *Lettres*, XIII, 128, 306. Voyez MONTILLET, archevêque d'Auch.
PATRAT, comédien, XIII, 128, 160, 178, 186, 193, 197, 201.
PATRICK ou PATRICK (Saint). Ses miracles, VIII, 686. Célébrité du *Trou de Saint-Patrice* en Irlande, 211, 685.
Patrie. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 116. Définition de l'amour de la patrie, V, 261.
Patrimoine de saint Pierre. Sa composition, VII, 447.
PATRU (Olivier), avocat, IV, 47, 238; VII, 585.
PATU, ami de Voltaire. Sa visite aux *Délices*, XI, 752, 763, 770. Sa mort, 837. Inscription pour sa tombe, II, 722. Cité, XII, 186.
PAUL (Saint). Sa naissance, VII, 475. Persécute les chrétiens, *ibid.* Son portrait, *ibid.*, 134, 136, 147. Son caractère, VIII, 324 et suiv. Particularités de sa vie, VI, 432, 480. Relation qu'en donne Marcel, 280. Comparaît devant Sextus, V, 281; VII, 468 et suiv. Son Évangile, VI, 467. Cité, VI, 121, 294, 627 et suiv.; VII, 46; VIII, 324 et suiv., 520. *Voy.* l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 118.
PAUL Ier, pape, III, 612. Envoie au roi Pépin des livres, une horloge à roue, etc., 686.
PAUL II, pape, III, 616, 722.
PAUL III, pape. Son histoire, III 616. Convoque le concile de Trente, 629, et suiv. Donne l'investiture des duchés de Parme et Plaisance à son bâtard Farnèse, 727. Cité, VI, 624. Observation sur sa bulle *In cœna Domini*, VII, 302.
PAUL IV, pape. Notice sur son pontificat, III, 616. Prétend aux royaumes de Naples et de Sicile, 568. Cherche à affaiblir la puissance de Charles-Quint en Italie, 723 et suiv.
PAUL V, pape, III, 617. Ses querelles avec Venise, 674 et suiv. Embellit Rome, 678.
PAUL JOVE, évêque, historien. Cité, III, 535-540, 570.
PAULET, médecin. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 685.
Paulette, taxe inventée par Paulet sous HENRI IV, IV, 76, 733, 745.
PAULIAN, ex-jésuite. Attaque Voltaire dans son *Dict. phil.-théol.*, VII, 864; IX, 274. Fragment d'une lettre qui le concerne, 325. Calomnie l'empereur Julien, VII, 770. Sarcasmes contre lui, VIII, 76, 196, 260, 475 et suiv.; X, 264.
PAULIN (Saint). Posture étrange dans laquelle il vit un possédé, VI, 224.
PAULIN (Louis), comédien, XI, 686.
PAULMIER, chimiste et médecin de Paris en 1600, VIII, 281.
PAULMY (Marquis de), secrétaire d'État de la haute Alsace. Publie la *Bibliothèque universelle des Romans*, IX, 296 et suiv. Sa mission en Pologne, XII, 42 et suiv., 82, 90. Jugé par Frédéric II, X, 303, 308. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 672, 694.
PAUSANIAS. Cité, III, 540.
Pauvre diable (*Le*), satire, II, 720 et suiv. Ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance, X, 558; XII, 96.
PAVÉ (L'abbé), oncle de madame de Rochefort. Cité, X, 717.
Pavie (*Bataille de*), III, 572, 744.
PAVILLON (Étienne), écrivain, IV, 47; IX, 160.
PAVILLON, évêque d'Aleth. Refuse de reconnaître la régale, IV, 202. Et le formulaire d'Alexandre VII, 208.
PAW, auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, V, 227, 250; X, 574 et suiv.; XIII, 228. Voltaire lui dédie les *Lettres chinoises*, etc., V, 180 et suiv.; X, 370 et suiv.
PAX, négociant de Padoue. Établit la première manufacture de papier en Europe, III, 572.
PAYANOTOS ou PAYANOTI, surnommé Ulysse. Facilite à Achmet Cuprogli la prise de Candie, III, 800.
Payens et les sous-fermiers (*Les*), facétie, V, 200 et suiv.
PAYKUL, officier saxon, prisonnier en Suède. Comment échappe à la mort, IV, 476.
Pays-Bas. Voyez *Flandre* et *Hollande*.
PEACOCK. Envoie à Voltaire un ouvrage sur l'Inde, XII, 681. Lettre qui lui est adressée, 648.
Péché originel. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 120 à 128.
Péchés. Tarif des péchés établi par l'Église, VII, 251. *Voy.* l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 323 et suiv.
PEQUIGNI CHEVREUSE (Duc de). Se distingue à Dettingen, à Sahy et à Fontenoi, II, 497; IV, 238, 240. Son éloge, XI, 570.
Pédagogue chrétien (*Le*). Critique de cet ouvrage, VII, 208.
Pédants (*Les*), rondeau, II, 720.
PÈDRE (Don) *le cruel*, roi de Castille. Comment se défait des sept bâtards de son père qui lui disputaient la couronne, III, 566. Épouse Blanche de Bourbon; la punit de son infidélité, *ibid.* Ses démêlés avec son frère Henri de Transtamare, qui le poignarde, *ibid.* Réflexions sur la vie et le règne de ce prince, II, 216 et suiv.; V, 56; XII, 282.
PÈDRE (Don) de Tolède, gouverneur de Milan. Conspire contre Venise (1618), III, 677.
PÈDRE (Don), roi de Portugal. Ravit la couronne à son frère, IV, 4, 104; VII, 794.
Pédre (*Don*), tragédie non représentée, II, 216 et suiv. Discours historique et critique sur cette tragédie, 216. Ce qu'en dit l'auteur dans sa correspondance, XII, 242, 282; XIII, 200, 264 et suiv., 290.
Pegase et le Vieillard, dialogue satirique, II, 720.
PEGNA (François), docteur en théologie. Cité, VII, 730.
Peintres illustres du siècle de LOUIS XIV, IV, 61 et suiv.
Peinture. Son état au seizième siècle, III, 566. Sous Louis XIV, IV, 61, 245.
PÉLAGE. Son origine, III, 131. Sa doctrine, VIII, 104.
PÉLAGE THUDOMER. Soutient la cause de la liberté contre les Maures, III, 143.
PELLEGRIN (L'abbé), auteur de la tragédie de *La mort de César*, I, 322. A fait des cantiques, II, 480. Persécuté par l'abbé Desfontaines, 172. Autres ouvrages de lui, XI, III, 113. Cité, VIII, 172; XI, 141, 477, 548; XII, 19, 20.
PELLEMBERG (Le baron de), gentilhomme flamand. Son éloge, X, 650, 662, 664.
PELLETIER. Injustement attaqué par Boileau, IX, 100.
PELLEVÉ (Cardinal), légat du pape à Paris sous la ligue, III, 508; IV, 716.
PELLISSON (Paul FONTANIER). Notice sur sa vie et sur ses ouvrages, IV, 47. Historiographe de Louis XIV, 107; VII, 600. Est chargé de convertir les calvinistes lors de la révocation de l'édit de Nantes, IV, 240. Enveloppé dans la disgrâce de Fouquet, publie des *Mémoires* en faveur de celui-ci, 240, V, 200; VIII, 253. Son *Panegyrique de Louis XIV*, IX, 7. Est l'auteur du prologue des *Fâcheux* de Molière, 40. Critique de son *Histoire de l'Académie*, X, 716. Cité, II, 644; V 288; IX, 229, 284, 292; XI, 308; XIII, 327.
PELLOT, juge dans le procès du général Lally, IV, 508.
PELLOUTIER, historien, VII, 121.
Pélopides (*Les*). Voy. *Atrée et Thyeste*.
PÉLOPS. Sa résurrection, VIII, 190.
PEMBERTON, ami de Newton. Publie un ouvrage sur sa philosophie, XI, 94, 204. Cité, V, 600, 722.
PEMBROKE (Comte de). Cède l'Irlande à Henri II, III, 190.
PENAUTIER. Soupçonné de complicité avec la Brinvilliers IV, 201.
PENN (Guillaume). Son histoire, III, 442 et suiv.; V, 6, 7; VI, 190, 644; VII, 485 et suiv.
Pensée. Dialogue philosophique sur ce sujet, VI, 721 et suiv. Essentielle à l'homme, VII, 296. Nécessaire à la vie, VIII, 290. Dieu peut-il la communiquer à la matière? IX 190, 194. Moyen de savoir si une pensée est naturelle et juste, 405.
Pensées sur l'administration publique par Voltaire, V, 240 et suiv.
Pensées détachées de Voltaire, attribuées à l'abbé de Saint-Pierre, VI, 722 et suiv.
Pensées, remarques et observations de Voltaire sur divers sujets, IX, 322 et suiv.
Pensylvanie. Notice sur cette colonie, III, 442 et suiv.
Pentateuque. Ne fut pas écrit par Moïse VI, 162 et suiv., 227 et suiv., 272, 326, 462; VIII, 77 et suiv.; IX, 296. Recherches sur son auteur, VI, 271 et suiv.; VIII, 697 et suiv. Comment fut découvert, VI, 326, 444. Époque à laquelle il fut écrit, VII, 633. Ignoré des Juifs eux-mêmes, 711. Critiqué, 704; XII, 106. Fausses citations qu'on y remarque, 444.
Pentecôte (*La*). Expliquée par saint Augustin, XII, 649.
PENTHIÈVRE (Duc de). Se distingue à Dettingen et à Fontenoi, II, 496; IV, 238; XIII, 201.
PÉPIN ou PIPIN, père de Charles-Martel et grand-père de Pépin le Bref, III, 152.
PÉPIN le Bref, duc des Francs, puis roi, petit-fils du précédent et père de Charlemagne, III, 112 et suiv., 117, 125, 634 et suiv. D'abord maire du palais, 112 et suiv., 634 et suiv.; IV, 670. Met les papes et les évêques dans son parti en leur accordant des privilèges considérables, III, 119 et suiv., 123, 686. Les papes menacés par les Lombards implorent son secours, 112 et suiv., 686. Le pape Zacharie le reconnaît roi, 112. Est sacré par Boniface, 113, 686. Le premier roi sacré en France 113. Fait déposer Childéric, *ibid.*, 634. Ses guerres avec les Saxons, 686. Secourt le pape Étienne contre Astolphe, roi des Lombards, 113 et suiv., 686. Prétendue lettre que lui adresse saint Pierre, attribuée au pape

Étienne, 114, Sa mort, 692. Partage de ses États, *ibid.*, 117. Ses donations à l'Église, 118 et suiv., 692 et suiv.; V, 67, 68 et suiv., 90, 174; VII, 446.

Pépin, fils de Charlemagne, roi de Lombardie, III, 627. Marche contre les Huns, 629. Sa mort, 630. Laisse son royaume à Bernard, son fils naturel, 121, 630.

Pépin *le Bossu*, fils naturel de Charlemagne, Conspire contre lui, III, 629.

Pépin, second fils de Louis le Débonnaire. Reçoit l'Aquitaine en partage, III, 134, 631. Se révolte contre son père, 134, 633. Est fait prisonnier et dépossédé, *ibid.* Rétablit son père sur le trône, 634. Sa mort, *ibid.*

Pépin, fils de Pépin, roi d'Aquitaine et arrière-petit-fils de Charlemagne, III, 134, 633. S'unit à son oncle Lothaire, *ibid.*, *ibid.* S'unit aux Normands, 138, 657. Son apostasie, sa mort, *ibid.*

Pepré, jésuite enrichi. Sa mort, IV, 403.

Pequet, premier commis des affaires étrangères, II, 721.

Perdriau, ministre à Genève. Son éloge, XIII, 92. Cité, VIII, 693 et suiv.

Pérefixe. *Voyez* Beaumont de Pérefixe.

Pereira, jésuite, missionnaire en Chine, IV, 371, 372.

Pereira, savant. Cité, VII, 63.

Pères, mères, enfants. Leurs devoirs réciproques. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 191.

Pères conscrits, nom donné aux sénateurs romains, III, 111.

Pères de l'Église. Abusaient des allégories, VII, 84 et suiv., 300 et suiv. Étaient de l'école de Platon, 234, 330; VIII, 135. Aucun ne parle des quatre Évangiles, VII, 247.

Perin (Antonio), assassin d'Escovedo. Persécuté par Philippe II, qui lui avait ordonné ce crime, III, 464, 476. Recommandation qu'il fit à Henri IV, IV, 294.

Perrière (*Du code de la*), entretien philosophique, VI, 692 et suiv.

Perigni. Cité, IX, 274

Perigord (Comte de), colonel du régiment de Normandie, IV, 349; IX, 17.

Périgord (Comtesse de): maîtresse de Clément V. L'accompagne dans ses voyages, III, 942, 607.

Période de 36,000 ans. Résulte de la précession des équinoxes, V, 720 et suiv., 740 et suiv.

Perkins, juif. Se donne pour le fils d'Édouard IV, III, 288; V, 18. Son châtiment, III, 289.

Pernetty (L'abbé), auteur d'un *Examen des recherches philosophiques sur l'Amérique*, XIII, 60. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 160, 220.

Perou. Histoire de la conquête de ce pays par les Espagnols, III, 638 et suiv. Que les sciences y étaient cultivées avant sa découverte, I, 246.

Perpétue (Sainte). Son martyre et sa vision, VI, 198; VIII, 28.

Perra (Les), famille de Lyon, impliquée dans un procès criminel, XIII, 180, 194. *Voyez* Lerouge.

Perrand, chanoine d'Annecy. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 722.

Perrault (Charles), écrivain, IV, 46. Mal jugé par Boileau, VII, 200.

Perrault (Claude), médecin et architecte, IV, 47, 63, 220. On lui doit la colonnade du Louvre, 63; V, 200. A traduit Vitruve, *ibid.*; IV, 62. Son éloge, VII, 180. Cité, V, 720; VIII, 692.

Perret, avocat au parlement de Dijon. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 155.

Perret, notaire à Paris, XI, 919.

Perri, ingénieur anglais. Envoyé par Pierre le Grand, IV, 223, 277. Cité, VI, 69; VII, 200.

Perrier (Mademoiselle), nièce de Pascal. Sa guérison miraculeuse, IV, 200.

Perrin (L'abbé). Compose en 1669 le premier opéra mis en musique, VII, 127.

Perrot d'Ablancourt (Nicolas), écrivain, IV, 42. Traduit les *Commentaires de César*, VII, 248.

Perses, Perses ou *Parsis.* Origine de ce peuple, II, 300; III, 15, 29. Leur religion, *ibid.*, 91; VI, 224, 225; VII, 707. Ce qui reste de ces peuples, III, 28, 30; IV, 648 et suiv.; VII, 744, 760. Voyez *Perse.*

Perse, poète latin. Imité, II, 223. Cité, VII, 474.

Perse (Alix). Voy. Alix.

Perse. Antiquité de ce pays, III, 12, 29 et suiv. De la religion de Zoroastre, 30 et suiv.; VI, 224. Son état au temps de Mahomet, III, 29 et suiv. A l'époque des découvertes des Portugais en Asie, 422 et suiv., 424 et suiv. Révolution entre les sectes d'Omar et d'Ali, 400, 402. Histoire des différents princes qui l'ont gouvernée, 422, 628, 667. Conquêtes de Pierre le Grand en Perse, IV, 648 et suiv.

Perse (*Mémoires de*). Cités, IV, 224.

Persécutions. Art. du *Dict. phil.*, VII, 122. Persécution contre les peuples, V, 221 et suiv.; IX, 111. Persécutions chrétiennes, VI, 117 et suiv., 211 et suiv. Voyez *Inquisition*, *Martyrs*, *Massacres*. Persécutions contre les hommes de lettres, VIII, 177 et suiv.

Persépolis. Observations sur les ruines de cette ville, III, 29.

Perses, anciens peuples de l'Asie. Voyez *Persans.*

Person, écrivain, XII, 195.

Peath (Duc de), partisan du prince Charles-Édouard, 322 et 329.

Perth-arite. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 274 à 277; XII, 220.

Péruviens. Leur civilisation avancée avant leur conquête, III, 435.

Pesanteur des corps. Ses lois, V, 721 et suiv.

Pescaire ou Pescara (Marquis de), général de Charles-Quint, III, 271, 744.

Pesselier, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, XII, 16, 185. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 222.

Peste, maladie particulière aux peuples de l'Afrique, III, 147; IV, 225. Celle de 1347 passe en Europe, 222 et suiv. Ses causes, VII, 44.

Petau (Denis), jésuite. Notice, IV, 42. Cité, VI, 230, 400, 442; VIII, 142, 478, IX, 240.

Peterborough (Lord). Son caractère, IV, 162. Particularités qui le concernent, VIII, 221 et suiv.

Peters, jésuite, confesseur de Jacques II. IV, 122. Cause sa ruine, IX, 180.

Pétersbourg (*Saint-*), ville fondée par Pierre le Grand, IV, 271, 240.

Peterwaradin. (*Bataille de*), gagnée par le prince Eugène sur les Turcs (1716), II, 222; IV, 210.

Petis de la Croix (François), orientaliste, IV, 62.

Petit avis d un jésuite, facétie de Voltaire, VIII, 211 et suiv.

Petit (Jean), docteur en théologie, III, 271, 272; IV, 277; VI, 162.

Petit (Pierre). Notice, IV, 62

Petit commentaire de Voltaire sur l'éloge du Dauphin par M. Thomas, IX, 111 et suiv.

Petit-maître. Origine de cette expression, IV, 61.

Petit-Pas (Mademoiselle), cantatrice de l'Opéra, XI, 121.

Petit-Pied, abbé, VII, 641; IX, 243.

Petit-Pierre, théologien calviniste. Particularités qui le concernent, VII, 204; VIII, 222.

Pétrarque. Perfectionne la langue italienne, III, 279 et suiv. Sa lettre à l'empereur Charles IV, 702. Lettre sur cet écrivain, IX, 227. Imitation de ses poésies, II, 223.

Pétrifications, témoignages des révolutions du globe, V, 720.

Petrini. Lettre que lui écrit Voltaire sur la traduction italienne de l'*Art poétique* d'Horace, XIII, 412.

Pétrone (*Petronius Caius*), consul romain. Sacrifié à la jalousie de Néron, V, 61

Pétrone (*Petronius Titus*). Examen critique de ce qu'il rapporte sur la vie de Néron, V, 81 et suiv. *Fragments* sur cet auteur, IV, 66; V, 291; IX, 227. Imitation de ses poésies, II, 224.

Petrucci (Cardinal). Conspire contre le pape Léon X, III, 301.

Petterman (Jean-Louis). Recommandé par Voltaire à Catherine II, X, 472.

Peuple. Est-il permis de le tromper? V 429. Opinion qu'en prennent les gens en place, X, 223. Ne doit pas être confondu avec la populace, 626, 649 Le peuple instruit et le peuple ignorant, 768.

Peyssonnel. Examen de son *Histoire des peuples du Danube et du Pont-Euxin*, XII, 612. Cité, V, 206.

Pezay (Le marquis de). Correspondance de Voltaire avec lui, XII, 728, 736, 870; XIII, 223.

Perron (Paul), antiquaire, IV, 40; VII, 213, 671.

Pezzana (L'abbé). Lettre que lui écrit Voltaire au sujet des Commentaires sur l'Arioste, XIII, 269.

Pfeffel. Son *Abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne et du droit public*, V, 412.

Pfiffer, anabaptiste. Sa mort, III, 728.

Phallum ou *Phallus*, symbole de la puissance divine en Égypte, etc., III, 484; VII, 21, 224; X, 225 et suiv.

Pharisiens. Recherches sur cette secte, VI, 222; VII, 474; VIII, 129.

Pharsale (*Bataille de*), II, 220.

Phèdre, poète latin. Cité, XII, 62.

Phèdre, tragédie de Racine. Comparée avec celle de Pradon, I, 210, 228; II, 220. Réflexions sur cette pièce, VII, 180 et suiv., 224; IX, 220, 234, 256.

Phelypeaux (Louis, comte de Pontchartrain), d'abord premier président du parlement de Bretagne, chancelier de France sous Louis XIV, IV, 10. Plus tard contrôleur général des finances, 12, 172. Vend des lettres de noblesse, 221; V, 200; VIII, 120. Obtient aussi le département de la marine, IV, 122.

Phelypeaux (Jérôme, comte de Pontchartrain), fils du précédent. Fut aussi contrôleur général des finances, IV, 12.

Phelypeaux. (Louis) marquis de La Vrillière, secrétaire d'État, IV, 12.

Phelypeaux (Louis), fils du précédent. Obtient la charge de son père en survivance. IV, 12.

Phelypeaux (Louis, duc de la Vrillière), dernier des secrétaires d'État de cette famille, IV, 12.

Phelypeaux (L'abbé), auteur d'un livre contre Fénelon, IV, 220.

Phéniciens. Appelés par les Juifs *Philistins*, VI, 172. Leur antiquité, III, 17 et suiv. VI, 170 et suiv. Inventent l'alphabet, III. 18. Donnèrent les mots de leur langue aux Égyptiens et aux Juifs, *ibid.*; et suiv., VI, 222. Leur commerce, *ibid.* Fondent Carthage et Cadix et découvrent l'Angleterre, 17 et suiv. Autres recherches historiques sur eux, II, 202 VI, 222, 223.

Phérécide, le premier des Grecs qui crut à l'immortalité de l'âme, VII, 74. Fut aussi le premier historien, 211.

Philadelphie, une des plus belles villes de l'univers, III, 446.

Philarète, archevêque de Rostou, père de Michel Romanow, IV, 2. Son histoire, 222 et suiv.

Philibert de Châlons, prince d'Orange, général de Charles-Quint. S'empare de Rome, III, 742.

Philibert-Emmanuel duc de Savoie, général de Charles-Quint, III, 763. Gouverneur des Pays-Bas, 462. Bat les Français à Saint-Quentin, 462. Reçoit le serment du parlement de Provence sous la ligue, IV, 714. Son éloge, III, 763.

Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. Initié aux mystères de la Samothrace, II, 202.

Philippe (Saint), apôtre, VII, 142. Son Évangile, VI, 422.

Philippe, roi de Macédoine. Ses crimes, VII, 410.

Philippe Ier, roi de France. Excommunié pour avoir épousé une de ses parentes, III, 142, 161. Son règne peu remarquable, 162. Battu par Guillaume le Conquérant, 162. Comment traité par le pape Grégoire VII, 172. Le pape Pascal II implore son secours, 192 et suiv.

Philippe Ier, empereur et roi des Romains, III, 127. Notice et principaux événements de son règne, 614, 672 et suiv. Sa mort, 127, 614, 673.

PHILIPPE Ier, dit *le Beau*, roi d'Espagne, fils de Maximilien Ier, empereur, III, 324, 735. Épouse *Jeanne la Folle*, 734, 733. Se rend en Espagne pour s'y faire reconnaître héritier du royaume, 734. Père de Charles-Quint, 337. Traite avec Louis XII, 738.

PHILIPPE II, dit AUGUSTE, roi de France. Ses succès en Palestine, III, 209. Son chartrier lui est enlevé par Richard Cœur de Lion, 191. S'empare des biens de Jean sans Terre, *ibid.* Ses querelles avec Othon IV, empereur, 677 et suiv. Gagne la bataille de Bouvines, 193, 678. Son fils Louis roi d'Angleterre, 194. La France mise en interdit sous son règne, VIII, 208.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, fils de Charles Quint, III, 761. Son mariage avec Marie, reine d'Angleterre, 763. Son père lui cède le royaume de Naples et de Sicile, les Pays-Bas, l'Espagne et le nouveau monde, mais ne peut lui donner l'empire, *ibid.*, 764. Principaux événements de son règne, 463 et suiv. Son caractère, *ibid.*, 478, 808. Son ascendant en Europe, 464. Gagne la bataille de Saint-Quentin, 468; et celle de Gravelines, *ibid.* Il fait trancher la tête au comte d'Egmont, 467. Paix de Cateau Cambrésis, 466. Épouse en troisièmes noces Isabelle, fille de Henri II, *ibid.* Persécute les protestants, *ibid.* Les Pays-Bas se soulèvent contre lui, *ibid.* et suiv., 767 et suiv., 770 Commande les cruautés du duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, 468. Siége de Harlem et de Leyde, *ibid.* Sac d'Anvers, *ibid.* Il envoie Don Juan d'Autriche à la place du duc d'Albe, *ibid.* Proscrit le prince d'Orange et met sa tête à prix, 469. S'empare du Portugal, 469, 471 et suiv. Accorde des lettres de noblesse à l'assassin de Guillaume de Nassau, 470, 771. Refuse la proposition du roi de Maroc de devenir son tributaire, 471. Fomente des troubles en Irlande contre la reine Elisabeth, *ibid.* 479. Ambassade qu'il reçoit du Japon, 478, 871. L'invincible Armada, *ibid.* et suiv. Son influence sur la ligue en France, II, 200 et suiv., 344, 348 et suiv.; III, 474, 492, 808 et suiv.; IV, 718. Ses efforts pour réduire Genève, III, 474 et suiv. Conclut la paix de Vervins et reconnaît Henri IV, 478. Veut faire nommer Claire Eugénie, sa fille, reine de France, II, 200; III, 474, 805 et suiv.; IV, 716. La mort de son fils Don Carlos lui est imputée, III, 468, 474; IX, 432. Ses amours avec la femme de Rui Gomez, III, 464. Fait assassiner Escovedo, *ibid.* Son projet d'enlever Henri IV et sa mère pour les livrer à l'inquisition, 464. Recherche en mariage Élisabeth, reine d'Angleterre, 478. Devient bientôt son ennemi, 479. Sa mort, 478, 773. Son caractère, 474, 808 Ses immenses richesses, 478; V, 60 et suiv. Sa prépondérance en Italie et à Rome, III, 770. Soutient le pape et les Vénitiens contre les Turcs, 460 et suiv.

PHILIPPE III, *le Hardi*, roi de France. Remet au pape le comtat Venaissin, III, 229. Sa femme accusée d'adultère, 823, II, 434. Accorde des lettres de noblesse à son orfèvre, III, 824.

PHILIPPE III, roi d'Espagne, fils de Philippe II, III, 773. Son caractère 830. Chasse les Maures de l'Espagne, *ibid.* Cède la Hongrie à l'empereur Mathias, 777.

PHILIPPE LE BEL, roi de France, ou Philippe IV. Ses démêlés avec Boniface VIII, III, 836 et suiv. Poursuit les templiers, 830; IV, 672 et suiv. Convoque les états généraux, 824 et suiv., 672. Abolit la servitude 824 et suiv.; V, 429. Organise les parlements, IV, 673 et suiv. Fait brûler la bulle du pape, VII, 803. Ses domaines, III, 829.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne. Faiblesse de son gouvernement, III, 840 et suiv. Perd le portugal, *ibid.*, 841. Son mariage avec Élisabeth de France, IV, 1. Son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche, *ibid.* Sa mort III, 842.

PHILIPPE V, dit *le Long*, roi de France. Fait reconnaître le pape Jean XXII, à Lyon, III, 923. Exclut les prélats du parlement, 929. Fait proclamer la loi salique, *ibid.*

PHILIPPE V, d'abord duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, IV, 1, 4. Appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles II, 147. Guerre de cette succession, 180 et suiv. Pertes des Français en Espagne, 181 et suiv., 186 et suiv. Philippe V se réfugie à Pamplune, 187. Louis XIV sur le point d'abandonner la cause de son petit-fils, 170 à 173. Le duc de Vendôme le rétablit sur le trône, 172 et suiv. Témoignages d'affection du peuple espagnol pour sa personne, 176. Doit renoncer à ses droits au trône d'Espagne s'il est appelé à régner en France, 180. Soumet les Catalans insurgés, 182 et suiv. Fait bâtir *San Felipe*, 183 Instructions que lui donna Louis XIV quand il partit pour l'Espagne, IV, 212 et suiv. Son caractère, 218 et suiv.; IX, 128. Prétend à la régence après la mort de Louis XIV, IV, 310 et suiv. Demande la paix au régent, 311. Résigne sa couronne à son fils, 313. Reprend le gouvernement après la mort de son fils, 322. Ses prétentions sur la maison d'Autriche, 327, 338. Sa mort, 329.

PHILIPPE VI de Valois, régent, puis roi de France après la mort de Charles le Bel, III, 929. Ses démêlés avec Édouard III, roi d'Angleterre, *ibid.*, 703 et suiv.; IV, 676; V, 479. Perd la bataille de Crécy, III, 941. Provinces qu'il réunit à la France, 923. Augmente les impôts, 925. Fait la guerre aux gibelins, 930. Population de la France sous son règne, V, 62. Sa mort, III, 963.

PHILIPPE *le Bon*, duc de Bourgogne. Succède à son père, III, 873. Poursuit juridiquement ses meurtriers, 874; IV, 677. Devint l'un des plus puissants princes de l'Europe, III, 874. S'unit à Charles VII pour chasser les Anglais, 876. Institue l'ordre de la Toison d'or, *ibid.*, 813. Eut quinze bâtards, 876.

PHILIPPE *le Belliqueux*. Force Soliman à lever le siége de Vienne, III, 748. Détruit un corps de Turcs à Gratz, 720. Est battu par Philippe, duc de Hesse, 751.

PHILIPPE *le Magnanime*, landgrave de Hesse. Abolit la religion romaine dans ses États. III, 706. Ses efforts pour concilier les catholiques et les réformés, 720. Rétablit Ulric dans le duché de Wurtemberg, 731. Bat Philippe le Belliqueux, *ibid.* Obtient de Luther la permission d'avoir deux femmes, 723, 900. Soutient à main armée les droits de Maurice de Saxe, 724, 729. Réduit le duc de Brunswick aux dernières extrémités, 727. Est prisonnier de Charles-Quint, 729. Sa tentative d'évasion, 731. Maurice de Saxe arme en sa faveur, 702.

PHILIPPE, fils de Louis le Vertueux, électeur palatin, III, 680.

PHILIPPE, comte d'Oberstein, électeur de Cologne, III, 619.

PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTERN, électeur de Trèves, III, 619.

PHILIPPE-GUILLAUME, électeur palatin, III, 620.

PHILIPPE (Don), petit-fils de Philippe V. Envoyé pour pour prendre possession du Milanais et du Parmesan, IV, 333 et suiv. Son expédition contre le roi de Sardaigne, *ibid.* Aidé de vingt mille Français, s'empare du Piémont, 338 et suiv. Gagne la bataille de Coni, 349 et suiv. Ses succès suivis des plus grands désastres, 357 et suiv. Se réfugie à Gênes, 360. Obtient Parme et Plaisance à la paix d'Aix la Chapelle, 360.

PHILIPPE, frère de Louis XIV. *Voyez* MONSIEUR.

PHILIPPE, duc d'Orléans. *Voyez* ORLÉANS.

PHILIPPE, écrivain anglais. A excellé dans le genre bouffe, VII, 276.

Philippines (*Iles*). Pourquoi ainsi nommées, IV, 322. Prises par les Anglais, (en 1762) 408.

PHILIPPON, avocat à Besançon. Auteur d'un *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 70, 120.

Philipsbourg. Prise par le duc de Lorraine (1676), IV, 120. Reprise par les Français (1688), 134. Restituée à la paix de Ryswick, 141. Épître sur le siége de cette ville par les Français (1734) II, 612.

Philistins, nom que les Juifs donnaient aux Phéniciens, VI, 173.

Philoctète de Sophocle. Joué à Paris par des écoliers, X, 204.

PHILON, historien juif, contemporain de Jésus. N'en parle pas, VI, 247. Zélé platonicien, 249. Auteur d'un *Traité sur la liberté*, VII, 241. Cité, II, 190; VI, 172, 242, 389, 378; VII, 119, 672; VIII,

Philosophe chrétien (*Le*), ouvrage de Stanislas, roi de Pologne, X, 480.

Philosophe guerrier (*Le*), poëme du prince royal de Prusse, X, 80.

Philosophe ignorant (*Le*), opuscule de Voltaire VI, 22 à 44.

Philosophe sans le savoir (*Le*). Examen de cette pièce, XII, 616, 646.

Philosophes modernes (*Les*), comédie de Palissot. Critique de cette pièce, X, 228, et suiv.; XII, 60, 72 et suiv., 92, 102, 108, 152.

Philosophes. Qualités qui constituent les vrais philosophes, II, 207; VIII, 202. Définition de ce mot, 122, 127. Des philosophes de l'antiquité, 122. Philosophes modernes, 122 et suiv. Accusés d'athéisme, II, 207; VII, 200 et suiv. Sont les Apôtres de la Divinité, 202. Absurdités de quelques-uns, VI, 32. Ne sont ni turbulents ni persécuteurs, VIII, 262. Comment peuvent admettre les miracles, 274. Leurs systèmes, X, 81, 62. Sont en France les meilleurs citoyens, 422. Font cause commune avec les rois, 626. L'enthousiasme et l'activité leur manquent pour fonder des sectes, 640 et suiv. Allégorie qui les concerne, VIII, 202. Vers contre eux, II, 770. Projet de Voltaire d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes, X, 272, 278 et suiv., 290 et suiv., 300. Ce qui prouve qu'une société de philosophes peut subsister, VII, 202 et suiv. Religion du philosophe, XII, 1. Dialogue sur plusieurs philosophes modernes, VI, 720. Et sur leurs découvertes, 721 et suiv. *Philosophes*, Art. du *Dict. phil.*, VIII, 122 et suiv.

Philosophie. Précis de la philosophie ancienne, VIII, 190 et suiv. Nous lui devons la paix, VI, 62. Soutien de la Divinité et des gouvernements, 262. Est-elle aussi utile au genre humain que la religion? 716 et suiv. Peut seule rendre un roi bon et sage, IX, 322. Définie par Frédéric II, X, 122, 274, 211 et suiv. Ses progrès après le règne de Louis XIV, 22; XII, 232, 412 et suiv. Au temps de Voltaire, V, 62. N'amène pas la décadence des arts, IX, 74; XII, 201. Lettres sur diverses questions de philosophie, 202, 203, 220. N'est pas plus ennemie des rois que de Dieu, X, 716 et suiv.; VI, 162 et suiv. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 127 et suiv.

Philosophie de la nature (*La*), par Delisle de Sales, XIII, 227, 229.

Philosophie de l'histoire, titre primitif de l'introduction à l'*Essai sur les mœurs*, III, 1. Ouvrage attaqué par Larcher, *ibid.*, V, 229. Dédié à l'impératrice de Russie, X, 324-329. Particularités qui le concernent, 228 et suiv. 270 et suiv., 281, 289.

PHILOSTORGE, historien ecclésiastique, VIII, 209.

Philtres. Employés pour se faire aimer, III, 101; VII, 201.

PHINÉES, petit-fils d'Aaron. Fait massacrer vingt-quatre mille Juifs, II, 407; V, 184, 185; VI, 234 et suiv.

PHLÉGON, historien. Cité, VI, 270; VII, 202.

Phlogistique. Quel est ce principe suivant Stahl, V, 772-781.

PHOCAS, empereur d'Orient. Détrône Maurice, III, 92. Sa mort, 142.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, III, 249, 250; VII, 202. Ses querelles avec l'Église latine, 249 et suiv., VI, 207 et suiv.

Physique. Opinion de Voltaire sur cette science, II, 722 et suiv., 727; XI, 222. Erreurs des anciens en physique, V, 222. Ouvrages de Voltaire sur la physique, V, 224 et suiv. Cent. de madame du Châtelet, 727 et suiv.

PIANEZZE (Marquis de). Ses cruautés envers les Vaudois, V, 220.

PIBRAC. Son éloge, III, 222. Imitation de ses quatrains, II, 222.

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean-François), prince d'Italie. Universalité de ses connaissances, III, 236. Renonce à sa principauté, *ibid.* Ses thèses, 234. Cité, VII, 207, 727; IX, 272; X, 464.

PIC (L'abbé), écrivain. Cité, XI, 17, 42.

PICARD (Jean). Son duel ordonné par le parlement, III, 221, 222.

PICARD (Bernard), graveur. Notices, IV, 62; XI, 24.

PICART, astronome, IV, V, 24. 222, 720; VII.

PICCOLOMINI général, commandant les

Autrichiens à la bataille de Nordlingue, III; 708, 709.

PICOU, auteur dramatique. Contemporain de Corneille, IX, 419.

PICTET de Genève, secrétaire de l'impératrice de Russie. X, 385. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 706, 725, 807; XII, 417.

PICTOR (FABIUS), historien romain, III, 69.

PIE II, pape. Notice sur son pontificat, III, 616. Prêche une croisade, 727 et suiv. Ses querelles avec Louis XI, IV, 684. Approuve le mariage des prêtres, VII, 251. Cité, VIII, 215.

PIE III, pape, III, 616.

PIE IV (MEDICHINO). Ressuscite le concile de Trente, III, 493, 765. Ses démêlés avec les évêques de France, 493. Fait brûler plusieurs savants, 414. Fait étrangler le cardinal Caraffa, 588, 616; VI, 634. Était infaillible sur le célibat des prêtres, III, 588. Sa mort 589.

PIE V, pape. Arme les chrétiens contre les Turcs, III, 490 et suiv., 570. Publie la bulle *In cœna Domini*, 589. Anéantit l'ordre des *Humiliés*. *ibid.* Envoie des troupes à Charles IX contre les huguenots, 570 IV, 704. Son bâtard, VI, 634. Notice sur son pontificat, III, 617.

Pièces de théâtre. Voyez *Comédie, tragédie*.

PIERCY, l'un des chefs de la conspiration de Londres, III, 849.

PIERRE (Saint) ou *Simon Barjone*. Son origine, III, 102. Son voyage à Rome est une imposture, *ibid.*, V, 251, 340, 808; VI, 302, 303, 889, 722; VIII, 130 et suiv., 208 et suiv., 230; XII, 444; XIII, 11. Sur laquelle est fondée la puissance des papes, VI, 722; VII, 482. Ne le fut jamais, 101 et suiv.; VI, 602. Prétendus miracles qu'il aurait faits à Rome, en concurrence avec Simon le magicien, III, 102; V, 308; VII, 330. Sa prétendue lettre à Pépin, III, 112. Sa vision, VII, 288. Son Évangile, VII, 288. Son histoire. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 130 et suiv., 246. Cité, VII, 148.

PIERRE l'*Ermite*, pélerin d'Amiens, nommé *Coucoupètre*. Prêche la première croisade, III, 504, 645. Commande l'armée des croisés, 508 et suiv.

PIERRE le Grand ou PIERRE Ier, empereur de Russie. Ses ancêtres, IV, 801 et suiv. Sa naissance, 784. Son portrait, 789; X, 17. Mène une vie simple et dure, IV, 788. Son éducation, 448, 789. Appelé au trône à l'âge de dix ans, 788. Conspiration des Stréltz, *ibid.* et suiv. Tutelle de la princesse Sophie, 807. S'empare de l'autorité, 858. Son histoire par Voltaire, 799 à 892. (*Voir pour les détails les tables du tome IV, page 897.*) Traits et particularités sur sa vie, 888; X, 19, 71 et suiv., 229. Notice qui le concerne, IV, 2. A été le fondateur de son empire. 145, 447, 841; XI, 823, 864. Plus grand que Romulus et Thésée, IV, 841, 869. Surnommé le Solon du Nord, VIII, 477. En quels termes en parle Frédéric II, X, 17, 24, 46 et suiv., 88, 61. Son projet d'établir à Tangarock la capitale de l'empire, 433. Puis à Constantinople, 400, 468. Vers pour son portrait, II, 781. Pierre le Grand et J. J. Rousseau, IV, 841; VIII, 139. Procès de son fils Alexis, IV, 884; X, 807; XII, 253, 288.

PIERRE II, roi d'Aragon. Soutient les droits du comte de Toulouse, son beau frère, contre Simon de Montfort, III, 228. Sa mort, *ibid.* 234.

PIERRE II, roi de Portugal. Prétend à la couronne d'Espagne après la mort de Charles II, IV, 144. Se déclare contre la France, 184.

PIERRE II, fils d'Alexis et petit-fils de Pierre le Grand, IV, 449, 448. Catherine appelée à régner à sa place, 824.

PIERRE III, roi d'Aragon. Ses démêlés avec Charles d'Anjou au sujet de la Sicile, III, 228. Le provoque en duel, 221. Excite Jean de Procida à la révolte, 228, 284. Est reconnu souverain après les Vêpres siciliennes, *ibid.*

PIERRE III, empereur de Russie. Son avènement au trône, IV, 807. Fait alliance avec Frédéric II, *ibid.* Détrôné par ses soldats, *ibid.* Sa mort, *ibid.*, XII, 220, 230, 323, 327 et suiv., 824. Catherine II, sa femme, lui succède, IV, 807. Apparition d'un aventurier sous son nom, X, 470, 474.

PIERRE IV *le Cruel*, roi de Castille. *Voyez* PEDRE (DON)

PIERRE de Russie, fils de Pierre le Grand et de Catherine, IV, 888, 838, 831, 837.

PIERRE DE CAPOUE, auteur de la vie de sainte Catherine de Sienne, III, 249.

PIERRE DE CASTELNAU. *Voyez* CASTELNAU.

PIERRE DE CORBIÈRE. Créé pape par l'empereur Louis V, III, 701.

PIERRE COURTENAI. *Voy.* COURTENAI.

PIERRE DE LUNA. Créé pape pendant le grand schisme d'Occident, III, 220. Assiégé par les Français à Avignon, *ibid.* Se réfugie à Perpignan, 221. Ses démêlés avec ses concurrents à la tiare. *ibid.*, 716, 718 et suiv. Est condamné par le concile de Constance, 223, 721.

PIERRE DE LUXEMBOURG. Ses miracles, VI, 44.

PIERRE DE NAVARRE, Espagnol, de simple soldat devenu général. Invente les mines, III, 330.

PIERRE DE PISE. Enseigne la grammaire à Charlemagne, III, 220, 229.

PIERRE DE SICILE. Son *Histoire des Manichéens*, VI, 426.

PIERRE, dit l'*Allemand*, roi de Hongrie, III, 654.

PIERRE DESVIGNES. *Voyez* DESVIGNES.

Pierres. Recherches sur leur formation, V, 202, 206, 214. Des pluies de pierres, VI, 202.

PIERRON. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 81, 85.

Piétistes (*Secte des*). Détails y relatifs, VII, 236.

PIGALLE, sculpteur. Ses statues de Voltaire, II, 804; X, 627 et suiv., 702. Du maréchal de Saxe, II, 804. De Louis XIV, X, 629. Et de Louis XV, XII, 412, 414 et suiv., 412. Lettre que lui écrit Voltaire, 404 Épître et vers qui lui sont adressés, II, 628, 804. Cité, VII, 600.

Pigeons, porteurs de nouvelles, III, 164.

PIGOT, gouverneur de Madras lors de l'expédition du général Lally, IV, 796, 801.

PILATE (Ponce). Ses lettres à l'empereur Tibère concernant Jésus-Christ, III, 108; VI, 228 et suiv. Son rôle dans la Passion, 827; VIII, 227 et suiv.

PILAVOINE (M.) à Surate. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 823; XII, 28.

PILPAY, fabuliste indien, I, 220, III, 28.

Pilules. Réputation de celles de Sthal du temps de Voltaire, X, 206, 213, 215, 217; XI, 290. Et de celles de Beloste, XII, 213.

PINDARE. Ses poésies, IX, 221 et suiv.; XIII, 132 et suiv., 223. Cité, IX, 273. Vers qui en sont imités, II, 224.

PINTO, juif portugais. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 318.

PINZO (L'abbé). Notice sur cet écrivain. Condamné par Clément XIV à une prison perpétuelle, XIII, 160 et suiv., 166; X, 709 et suiv.

PIPER (Le comte), premier ministre de Charles XII, IV, 448, 446. Lui conseille de prendre la couronne de Pologne, 467. Est fait prisonnier à la bataille de Pultava, 488, 490, 492. Sa mort, 490, 522. Honneurs funèbres que lui fait rendre Charles XII, 479. Son éloge. 478.

Piper. Observation sur ce mot, IX, 471.

PIRON. Son caractère. I, 20. Reproches que lui adresse Voltaire, XI, 224, 807; XIII, 242, 284 et suiv. Sa tragédie de *Gustave Wasa*, XI, 97 et suiv., 116. Son ode sur les *Miracles*, 204. Sa *Métromanie*, 220. Cité, 29.

Pise. Notice sur cette ville, III, 227. Siége d'un concile général pendant le grand schisme d'occident, 250, 718.

PISISTRATE. Le premier qui mit en ordre les poëmes d'Homère. VIII, 20.

PISSOT (Noël), libraire éditeur de *la Henriade*, I, 112. (*Notes.*)

Pistolets. Quand furent inventés, II, 432.

PITAVAL. *Voyez* GAYOT DE PITAVAL.

PITHOU (Pierre). Cité pour son érudition, IV, 718; V, 469. L'un des auteurs de la Satire Ménippée, IX, 521.

Pitié. Effet de ce sentiment dans l'art tragique, I, 230. Prise pour devise par Racine dans l'édition de ses tragédies, XIII, 492.

PITOT DELAUNAY, de l'Académie des sciences Cité, V, 739; XI, 219, 223, 225, 228, 287. Lettres que lui écrit Voltaire, 254, 240, 273, 288, 298, 402.

PITT (André), quaker. Son entretien avec Voltaire, V, 2.

PIZZARRO (Francisco), aventurier. Sa conquête du Pérou, III, 228, 232 et suiv., 434. Son frère, voulant se faire roi du pays, perit par la main du bourreau 437.

PIZARRO (Don Joseph). Commandait l'escadre envoyée contre l'amiral Anson, IV, 388

Plaplaires. Comment ils doivent être qualifiés, VIII, 134, IX, 324.

Plagiat, art. du *Dict. phil.*, VIII, 134.

Plaideurs. Dialogue philosophique entre un plaideur et un avocat, VI, 618.

Plaidoyer de Ramponeaux, etc., etc., facétie, VIII, 200 à 202.

Plaies d'Égypte (*Les*). Sont des fables absurdes, III, 28, 81.

Plaisance. Voyez *Parme*.

Plaisanterie. Ses diverses espèces, I, 201. N'est jamais bonne dans le genre sérieux, VIII, 252.

Plaisir. Sa nature, II, 492. On en peut tirer la preuve de l'existence d'un Dieu suprême, X, 83. Qu'on doit en faire un usage moderé, VIII, 256.

PLAN-CARPIN, moine envoyé par Innocent VI dans la Tartarie, III, 222. Sa mission en Chine, V, 183.

Planètes. Théorie du monde planétaire, V, 732 et suiv. Mercure, 736. Vénus, *ibid.* La Terre, 737. Leur grosseur, 768. Sont dirigées par l'attraction, 728.

PLANITZ (Le baron de). Ses essais pour la fabrication du salpêtre, X, 482, 801.

Plates (*Bataille de*). Observations sur cette journée, II, 661.

PLATON, philosophe grec. III, 28. Le maître de la sagesse, VIII, 134 Ses doctrines adoptées par les chrétiens, VI, 229, 270, 708. Son *Timée*, VIII, 128. Sa doctrine de la *Trinité*, VI, 229; VIII, 136, 227. Comment établit l'existence de Dieu, VI, 735; VIII, 137. Mis en parallèle avec Moïse, VI, 309. Observations sur ses doctrines, VI, 885; VII, 264; VIII, 230, 240, 274. *Songe de Platon*, conte philosophique de Voltaire, 274 et suiv. Son entretien avec le jeune Madétès sur la cause première, V, 119. *Voy.* l'art du *Dict. phil.*, VIII, 128 et suiv.

PLATON, prédicateur russe et archevêque de Twer. Cité, IV, 841; X, 436.

Platonisme, VIII, 109.

PLAUTE, comique latin. Son *Amphytrion*, IX, 44, 338. Son *Avare*, 42; X, 816. Emprunts que lui fit Molière, IX, 44 et suiv.

PLAZZA, théologien italien. Auteur d'une *Dissertation sur le Paradis*, VII. 172.

PLEAN, Écossais. Vers qui lui sont adressés, II, 722.

PLELO (Le comte de), ministre de France en Danemark. Fait traduire en latin la relation d'un voyage ordonné par Alfred le Grand, III, 141. Sa mort, IV, 324.

PLENEUF, entrepreneur des vivres. Père de la marquise de Prie, IV, 727. Son rôle dans le *Pauvre Diable*, II, 731.

PLESSIS-PRASLIN (César, duc de CHOISEUL, comte de), maréchal de France, IV, 2.

PLINE l'Ancien. Cité, VIII, 102.

PLINE le Jeune. Son panégyrique de Trajan, IX, 221.

Plokof (*Traduction du poëme de Jean*), ouvrage de Voltaire en faveur des Russes, IX, 20.

Plombières. Ce que dit Voltaire de ses eaux, XI, 624.

PLUCHE (L'abbé), auteur du *Spectacle de la nature*, II, 208, 738; V, 204, 624, 629, 824; VII, 14; VIII, 202. Critique de cet ouvrage, *ibid.* Ses erreurs, VII, 234, 247, 408, 288; VIII, 147. Son *Histoire du ciel*, VII, 227 Son style en latin, VIII, 2. Cité, 227; XIII, 222.

PLUQUET (L'abbé), auteur d'un *Dictionnaire des hérésies*, X, 229. Et d'un ouvrage sur *le Fatalisme*, XII, 241, 244.

PLUTARQUE. Son opinion sur l'*Œdipe* de Sophocle. I, 22. Sur le *Cresphonte* d'Euripide, 429. Son *Parallèle d'Alexandre et de César*, 202. Donne la préférence aux Grecs sur les Romains, *ibid.* Cité, VII, 271; IX, 225; VIII, 206.

POCOCK, amiral anglais. S'empare de la Havane, IV, 402.

PODEWILS (Le comte de), envoyé de Prusse à La Haye. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 439.

PODIBRADE (George), général, élu roi de

Bolème. Prend parti pour les hussites, III, 732. Est excommunié, *ibid.* Sa mort, 739.

POELLNITZ (Baron de), X, 227 et suiv., 230, 326 et suiv., 328 et suiv.

Poëmes. Voy. *Poésie.*

Poésie. Cultivée par tous les peuples de l'antiquité, I, 76; VIII, 130; IX, 246. Était le langage des premiers historiens, I, 76. Preuve de supériorité chez la nation qui la cultive, III, 97. Ses difficultés, VII, 190; VIII, 229, 673 et suiv.; IX, 2 et suiv. Moyens de la critiquer, VIII, 229. Condamnée à tort par Montaigne, Montesquieu et Lamotte, I, 78; VII, 186, 191; VIII, 229. Ceux qui prétendent la proscrire de la littérature, 647. A déterminé le génie des langues, IX, 2. De la poésie française, 132 et suiv., 225 et suiv. Des dialogues en vers, 145 et suiv. Emploi des métaphores, 163, 229. Est la musique de l'âme, VIII, 132. Est plus riche que la prose, 130. Impossibilité d'un poëme en prose, 242; IX, 470. But de la poésie, IX, 247. Opinion du grand Frédéric sur la poésie, X, 2, 3, 49, 174. *Poesie dramatique*, son but principal, I, 640. *Poésie épique*, *Essai* sur ce genre de poésie, II, 225 et suiv. Observations sur ce sujet, VII, 311. L'imagination nécessaire en poésie, 717. Doit s'inspirer de la sagesse, VIII, 130; XI, 152. Lettre à l'abbé d'Olivet sur sa *Prosodie*, IX, 220 et suiv. Lettres à M. de Laharpe, à M. de Fromont et à M. R. sur la poésie, IX, 221; XI, 68, 271. Conseils à M. Helvétius sur les règles à observer en poésie, IX, 65 et suiv. Éloge de petites pièces de poésie, 72 et suiv., 88. État de la poésie aux treizième et quatorzième siècles, III, 270 et suiv. Aux quinzième et seizième siècles, 306. Pendant le siècle de Louis XIV, IV, 241 et suiv. *Vers et Poésie*, art du *Dict. phil.*, VIII, 229. Voyez *Art dramatique*, *Art poétique*, *Épopée*, *Hémistiche*, *Théâtre*, *Tragédie*, *Vers*, etc., etc.

Poésie épique (*Essai sur la*), par Voltaire, II 225 et suiv. Remarques sur cet ouvrage, XI, 117.

Poésies mêlées, II, 720 et suiv.

Poëtes. Quels sont les bons poëtes, VIII, 229. Que les poëtes déterminent le génie des langues, IX, 2. De l'âge le plus convenable à leurs débuts, XI, 271. Définition des mauvais poëtes, X, 90, 709. Ceux qui sont à la solde des souverains, VIII, 132. Lettre sur quelques poëtes anglais, V, 28. Poëtes des treizième et quatorzième siècles, III, 270 et suiv. Poëtes italiens dans les quinzième et seizième siècles, 306. Poëtes du siècle de Louis XIV, IV, 13 et suiv., 241 et suiv. Traductions et imitations de divers poëtes célèbres, II, 270 et suiv. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 132 et suiv.

POGGIO, secrétaire de Jean XXIII. Cité, III, 228.

POILLY, graveur, IV, 62.

POINSINET. Sa visite à Ferney, XII, 208.

POINSINET DE SIVRY, XII, 110. Sa tragédie d'*Ajax*, 242.

POINTIS, chef d'escadre. Son expédition contre les Espagnols, IV, 130.

Poisons. Voyez *Empoisonnements*, Art. du *Dict. phil.*, VII, 497. La poudre de diamant considérée comme poison, IV, 199; XI, 734.

POISSON (le P.), cordelier. Persécuteur et débauché, VI, 326; VII, 202.

POISSONNIER, médecin. Rend l'eau de la mer potable, IV, 432; X, 657.

Poissy (*Colloque de*), III, 482; IV, 660.

POITEVIN, mathématicien, VII, 730.

Poitiers (*Bataille de*). Perdue par le roi Jean, II, 681; III, 284 et suiv.

POLIANSKI, secrétaire de l'Académie des beaux-arts de Russie. Sa visite à Ferney, X, 436. Cité, 480, 482 et suiv.

Police. Son organisation en France sous Louis XIV, IV, 221. Poëme de Voltaire sur ce sujet, II, 274. Son importance dans un État, X, 307. Police des spectacles, VIII, 130.

Polichinelle. Son histoire, pot pourri de Voltaire, VIII, 660 et suiv.

POLIER DE BOTTENS, pasteur de Lausanne. Auteur de l'article *Messie* du *Dictionnaire encyclopédique*, VIII, 62; IX, 278, 280; X, 630 et suiv.; XII, 211, 214, 219; XIII, 192. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 660, 740, 761.

POLIGNAC (Melchior de), cardinal. Étant encore abbé envoyé en Pologne, y fait élire roi le prince de Conti, IV, 142, 401. Chargé de proposer des conditions de paix à Gertruidenberg, 172. Écrivain distingué, *ibid.*, 42. Sa jalousie contre l'abbé de Saint-Pierre, 84. Ses erreurs en poésie et en physique, VI, 712; VIII, 29. Critiques de son poëme de l'*Anti-Lucrèce*, II, 258, 262; VII, 181; XII, 34. Détails qui le concernent, II, 264, 272; VII, 62; X, 102 et suiv.; XI, 91, 95; XII, 462.

POLITIEN (Ange), précepteur des Médicis, III, 301.

POLITIEN (Bernard), dominicain. Accusé d'avoir empoisonné l'empereur Henri VII, III, 243.

Politique. Ouvrages de Voltaire qui s'y rapportent, V, 246 et suiv. Art. du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 141.

Pologne. État de ce pays aux dixième et onzième siècles, III, 169 et suiv. Avant le seizième siècle, 228 et suiv. Au dix-septième, 323 et suiv.; IV, 60. Troubles suscités par les ariens et les sociniens, III, 324. Sa description au moment de l'invasion de Charles XII, IV, 422 et suiv. Desseins de ce prince sur ce royaume, *ibid.* Dissensions des églises de Pologne, III, 324 et suiv.; V, 324 et suiv.; VIII, 214. Conquêtes de Frédéric II, X, 317 et suiv. Premier partage de la Pologne, *ibid.*, 321, 328, 333. Sur le *Manifeste de la république confédérée de Pologne*, 313 et suiv.; 438 et suiv.; V, 202, 204

POLTROT DE MÉRÉ, assassin du duc de Guise, II, 220. Son supplice, IV, 701.

POLUS, cardinal. Sa tête mise à prix par Henri VIII, III, 398.

POLYBE, historien, III, 70; VII, 688.

POLYCARPE (Saint). Son prétendu martyre, V, 338; VIII, 31, 70.

POLYCARPE, pseudonyme de Voltaire, IX, 307.

POLYEUCTE (Saint). Ne fut qu'un perturbateur fanatique, V, 330; VII, 203.

Polyeucte, tragédie de Corneille. Éloge de cette pièce, I, 75, 223, 227. Comparée à *Athalie*, IX, 342. Commentaires sur cette tragédie, VIII, 664; IX, 420 et suiv.

Polygamie. Ce qu'elle est en Chine, V, 228. Autorisée chez les Juifs, VI, 344. Dialogue entre un musulman et un Allemand sur ce sujet, VII, 673. Recherches sur la polygamie, III, 228, 230, 725; VII, 272; XII, 644.

Polypes. Art du *Dict. phil.*, VIII, 142. Dissertation sur ces sortes d'animaux, V, 208.

Polythéisme. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 143. N'a pas été la première religion des hommes, 191.

POMARET (D.), ministre du saint Évangile à Ganges. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 242, 249; XIII, 114, 223, 282, 268, 304.

POMBAL (CARVALHO, marquis de), X, 229.

Pomeranie. Notice sur cette province, IV, 611. Projets de Pierre le Grand sur ce pays, *ibid.* Conquise par l'électeur de Brandebourg, 121. Restituée aux Suédois à la paix de Nimègue, 122.

POMME, médecin. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 104.

POMMEREUL (Madame de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 244.

POMPADOUR (Jeanne Antoinette POISSON, marquise de). Son origine, XI, 478. Ses premières relations avec Voltaire, I, 21 et suiv. Préférence qu'elle accorde à Crébillon, 21, 24. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Tancrède*, 744; XII, 122, 160. Et compose pour elle la *Princesse de Navarre*, I, 21. Protége les gens de lettres, IX, 32; X, 206, 548, 612; XII. 149, 195. Contribua à la fondation de l'École militaire, V, 263. Cause de l'inimitié entre la France et la Prusse, IV, 295. En quels termes en parle Frédéric II, X, 271. Sa mort, 614; XII, 448 et suiv., 469 et suiv., 472, 496. Entretien philosophique entre elle et Tullia sur les anciens et les modernes, VI, 642. Ce qu'en dit Voltaire dans sa correspondance, X, 614; XI, 282 et suiv.; XII, 19, 52, 90 et suiv., 118, 122, 134, 244, 420, 511, 469 et suiv., 472, 496. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 272, 729, 781, 783, 784; XI, 475, 497, 538, 671.

POMPÉE (Le Grand). Ses conquêtes dans l'Asie Mineure, VI, 462. Assiége et prend Jérusalem, *ibid.*, 464.

POMPÉE (SEXTUS), fils du précédent. Faiblesse qu'il reproche à Auguste, II, 92. Son caractère, 20. Assassiné par ordre d'Antoine, *ibid.*

Pompée, tragédie de Corneille. Remarques sur cette pièce, II, 24; IX, 339, 410 à 464.

POMPERAN, gentilhomme français, compagnon du connétable de Bourbon. Fait François Ier prisonnier, III, 372.

POMPONACE, philosophe, VIII, 662.

POMPONNE (Simon ARNAULD de), contrôleur général des finances sous Louis XIV, IV, 12. Anecdotes qui le concernent, VII, 672. Cité, XI, 220.

PONCE (Constantin), confesseur de Charles-Quint. Condamné par l'inquisition, III, 414 et suiv.

PONCE PILATE. *Voy.* PILATE.

PONCET ou PONCETTI, sculpteur. Fait le buste de d'Alembert, X, 743 et suiv.

Pondichéri, possession française dans l'Inde Prise par les Anglais, IV, 326 et suiv., 702; XII, 225.

PONIATOWSKI (Le comte), général commandant la garde suédoise à la bataille de la Poltava, IV, 422. Sauve la vie au roi dans cette sanglante journée, 429. L'accompagne en Turquie, 491. Intrigue pour lui auprès de la Porte Ottomane, 492 et suiv. Est sur le point d'être empoisonné, 496. Lui sauve une seconde fois la vie à Rugen, 556. Fournit à Voltaire des mémoires pour la *Vie* de ce prince, 434.

PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste), fils du précédent, roi de Pologne, V, 270. Son caractère, *ibid.* Son élection, *ibid.* Attentats contre sa personne, 272; VIII, 230; XIII, 121 et suiv., 127 Proclame la liberté de conscience dans ses États, VIII, 477. Éloge de son gouvernement, 493. Cité, 543; X, 17 et suiv. Lettres que lui écrit Voltaire, 491, 492, 495. Ses réponses, 492, 494.

PONS (Madame de). Anecdote à son sujet, IV, 80.

Pont-à-Mousson, ville érigée en marquisat par Charles IV, empereur, III, 702.

PONTAS, théologien, VII, 548, 551; VIII, 228.

PONTCARRÉ (De), premier président au parlement de Rouen, XI, 88, 89.

PONTCHARTRAIN. *Voy.* PHALYPEAUX (Louis et Jérôme).

PONTDEVEYLE (De), lecteur du roi. Auteur du *Fat puni*, XI, 25, 141, 220, 224, 273; XIII, 220. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 247, 264, 272, 329, 374, 429.

PONTIS (Louis de). Notice, IV, 46. Ses *Mémoires* remplis de mensonges, V, 225; VII, 627.

POPE, poëte anglais. Lettre dont il est le sujet, V, 28 et suiv. Éloge de son *Essai sur l'homme*, II, 207; V, 41; VII, 259; XI, 624, 627. Traducteur d'Homère, VII, 514 Son *Iliade*, VIII, 219; IX, 2. Ses poésies, II, 624; IX, 258, 348. Son poëme de *La boucle de cheveux*, 84. Autre sur *Les Richesses*, XI, 102. Pourquoi n'est pas cité dans le *Temple du goût*, II, 237. Injustement accusé d'irréligion par Louis Racine, IV, 20. Défendu contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, VIII, 281 et suiv. Sa Prière universelle, 230 et suiv. Examen de son axiome *Tout est bien*, II, 207 et suiv. Comparé à Horace et à Boileau, IX, 62; V, 45; X, 488 et suiv. Cité, I, 228; VIII, 240; IX, 200; X, 110, 122, 191 et suiv., 240, 774; XI, 201.

POPILIUS, général romain. Sa conduite envers le roi de Syrie, VII, 672.

POPILIUS LOENAS, tribun, assassin de Cicéron, II, 26.

Population. Recherches sur la population du globe, III, 76; V, 62, 230; VII, 25; VIII, 148 et suiv.; IX, 220. Ce qu'elle était en France sous Philippe de Valois, V, 62. Sous Charles IX, VIII, 26. Dénombrement ordonné par le comte d'Argenson, 483. Celles de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suède comparées, VII, 467. Qu'elle est celle de l'Amérique, VIII, 142. Réfutation de l'article de l'*Encyclopédie*, 147. De l'influence de la liberté et de la propriété sur elle, 148. Moyens de dénombrer celle des villes, XI, 223.

PORCELLET, gentilhomme. Échappe seul au massacre des *Vêpres siciliennes*, III, 228.

PORCHÈRES, écrivain, II, 237.

PORÉE (Le P.), jésuite, professeur de Voltaire, I, 4. Notice qui le concerne, IV, 62. En quels termes en parle Voltaire, VI, 629; VIII, 606; IX, 198; XI, 228. Lettres qui lui sont adressées, XI, 54, 58, 318.

PORPHYRE, disciple de Pythagore. Rend témoignage aux brachmanes, III, 28. Son ouvrage sur l'abstinence des viandes, VI, 640; VIII, 223. Cité 220. 659.

Porphyre. Erreur d'un écrivain sur la nature de cette pierre, V, 257.
Port-Mahon, ville prise par le maréchal de Richelieu, XI, 727, 728. Vers à ce sujet, 729, 730.
Port-Royal, monastère de filles à Paris. Sanctuaire du jansénisme, IV, 286. Supprimé par les jésuites, 271.
PORTA (Jean-Baptiste), physicien italien. Cité sur la vue, V, 709.
Portatif (Le), titre primitif du *Dictionnaire philosophique*, X, 617 et suiv.
Portefeuille retrouvé (Le), recueil faussement attribué à Voltaire, XI, 511; XII, 291.
Porte Ottomane. Voyez *Turquie*.
PORTER, ambassadeur d'Angleterre en Turquie, V, 278; VII, 468.
Portier des Chartreux (Le). Remarques sur cet ouvrage, II, 728; XIII, 347, 502.
Porto-Bello, ville espagnole prise et rasée par l'amiral Vernon, IV, 338.
PORTO-CARRERO (Cardinal), archevêque de Tolède. Conseille à Charles II de laisser sa couronne au petit-fils de Louis XIV, IV, 140.
PORTO-CARRERO (L'abbé), agent de la conspiration de Cellamare contre le régent, III, 341.
Portrait mal ajusté (Le), vers à la marquise de Boufflers, II, 774.
Portraits. Considérés comme morceaux d'éloquence, IX, 140.
Portraiture, portraire. Emploi de ces mots, IX, 348.
PORTSMOUTH (La duchesse de). Comparée à madame de Montespan, IV, 189.
Portugais. Leurs découvertes, III, 416. Vasco de Gama, 418. Conquête d'Alfonse d'Albuquerque dans les Indes, 419; VIII, 208 et suiv.
Portugal. Érigé en royaume par le pape, III, 222 et suiv. Son histoire au douzième siècle, 223. Philippe II s'en empare, 471. Révolution en faveur de la famille de Bragance, 540 et suiv., 720. Son état avant Louis XIV, IV, 67. Établissement de l'inquisition dans ce pays, III, 414; VII, 742.
PORTSMOUTH, général anglais, IV, 325.
Possédés. Art. du *Dictionn. philosophique*, VIII, 140. Voyez *Sorciers*.
POSSEVIN, jésuite. Envoyé en Suède par Grégoire XIII, 281 et suiv.; VI, 484.
Peste. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 149.
POSTEL, écrivain. Cité, VI, 202, 402.
POTAMIENNE (Sainte), patronne de Manille, IV, 200. Son martyre, VI, 700.
POTEMKIN, général russe. Bat les Turcs, X, 490.
POTIER, évêque de Beauvais, ministre d'Anne d'Autriche, IV, 72.
POTIER de NOVION de BLANCMÉNIL (Nicolas) (1570-1635), président à mortier du parlement de Paris, II, 300. Sur le point d'être pendu par les Seize, *ibid.* Sa fidélité à Henri IV, *ibid.* Cité dans *la Henriade*, *ibid.*, 510, 515.
POTIER de NOVION-BLANCMÉNIL (Nicolas) (1618-1697), président du parlement de Paris. Se prononce contre Mazarin, IV, 77, 745.
Poudre à canon. Découverte par un moine allemand et par Bacon, II, 720; III, 202. Résultats de cette découverte, III, 202; V, 20; VI, 644, 770. Moyen de fabrication inventé par deux sujets du duché de Deux-Ponts, X, 501.
Poudre de diamant. Considérée comme poison, IV, 120; XI, 734.
Poudres (Conspiration des), en Angleterre, III, 248; XI, 564.
POUGET, prêtre de l'Oratoire. Comment traita La Fontaine, IV, 202; IX, 205 et suiv.
Pouille (La). Coquine par les Normands au onzième siècle, III, 102 et suiv.
Poule à ma tante (La), conte. Ce qu'en dit Voltaire, XII, 290.
Pour (Les), facétie contre Lefranc de Pompignan, II, 720.
Pour et Contre (Le-), poème, H, 475 et suiv. Particularités sur cet ouvrage, *ibid.*, XI, 62.
Pour et Contre (Le), journal de l'abbé Prévost, XI, 110, 275.
Pourceaugnac (M. de). Notice sur cette comédie de Molière, IX, 47.
Pourquoi (Les). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.
Pourquoi (Les), facétie, contre Lefranc de Pompignan, VIII, 412.
POUSSIN (Nicolas). Notice, IV, 61. Son éloge, *ibid.*, II, 245; III, 254. Fut persécuté, VII, 633; IX, 341.
Poyet, chancelier. Établit le supplice de la roue, V, 442.
POYET (René). Brûlé à Lyon comme hérétique, VI, 110, 222.
PRADES (L'abbé de), l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Persécuté par la Sorbonne, IX, 214 et suiv.; X, 281; XI, 622. Se réfugie à Berlin, X, 227 et suiv.; XI, 628, 630. Est recommandé à Voltaire par d'Alembert, X, 227 et suiv. Devient lecteur du roi de Prusse, XI, 240 et suiv. Est mis en prison à Spandau, X, 228; XI, 240 et suiv., 251, 622, 627, 630. Anecdotes qui le concernent, 228, 241, 247, 249. Cité, XII, 25, 727. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 722.
PRADO. Cité sur Ézéchiel, VI, 422.
PRADON. Sa *Phèdre* comparée avec celle de Racine, I, 110; II, 240. Cabale contre ce dernier, IX, 222. Son *Régulus*, I, 122. Cité, I, 72, 256; XII, 122.
Pragmatique-sanction. Œuvre de saint Louis, III, 231. Supprime les annates, 402. Comment l'appelait le pape Léon X, 404. Promulgué par Charles VII et défendue par le parlement, IV, 624. Sacrifiée par Louis XI, *ibid.* Rétablie par Louis XII, 627. Est le fondement des libertés de l'Église gallicane, III, 251.
Prague, ville prise par les Français et les Saxons en 1741, IV, 530. Succès et désastres de Frédéric II devant cette place, 534 et suiv.; X, 205 et suiv. Bataille de Prague gagnée par les impériaux sur les princes protestants (1620), III, 548. Autre en 1742, III, 772.
PRASLIN (Le marquis de). Sauve Crémone attaquée par les impériaux (1702), IV, 184.
PRASLIN (Duc de CHOISEUL-). Voy. *Choiseul*.
PRASLIN (Le duc de), ministre des affaires étrangères. Conclut la paix de 1762, IV, 406; XII, 230. Protége la *Gazette littéraire*, 320 et suiv., 272. Cité, 206, 209. Lettres qui lui sont adressées, 320, 234, 272, 280.
PRÉAUX (Chevalier de). Complice avec son oncle Latréaumont, IV, 296.
PRAULT (André), libraire à Paris. Publie les *Œuvres de Voltaire*, II, 231; XI, 227, 246, 304, 423. Lettres que lui écrit Voltaire, 225, 303; XII, 243.
Précession des équinoxes (La). Définie par Newton, III, 270; V, 740 et suiv.
Prêches. Réflexion sur l'emploi de ce mot en poésie, II, 227.
Précieuses ridicules (Les). Notice sur cette comédie de Molière, IX, 32.
Prédicateurs. Lettre concernant les prédicateurs célèbres, IX, 242. Trait facétieux contre eux, VIII, 210.
Prédictions. Sont le résultat d'un calcul de probabilités, III, 20. Celle de Flavien Josèphe à Vespasien, *ibid.* Voyez *Oracles, Prophètes, Pythonisses, Sybilles*, etc.
Prééminence, Cérémonies, Titres, etc. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 212.
Préjugés. Accrédités par les auteurs sacrés, III, 61. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 122.
Prélibation (Droit de). Voyez *Cuissage*.
PRÉMARE (Le P.), traducteur d'une tragédie chinoise, I, 220.
Prémontrés, III, 402.
Prémotion physique (La), définie, VII, 720.
Prépuce. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 124.
Presbytériens. Voyez *Puritains*.
Préséances entre les souverains, III, 324. Disputes qu'elles occasionnent entre le clergé et le parlement aux obsèques de Henri IV, IV, 730. Autres difficultés, 740, 757.
Présence réelle. Disputes au sujet de ce dogme vers le dixième et onzième siècle, III, 174 et suiv.; VII, 322.
Préservatif (Le), ou réfutation des calomnies de l'abbé Desfontaines, IX, 91 et suiv. Tracasseries suscitées à Voltaire pour cet ouvrage, 210 et suiv., 251. Publié sous le nom du chevalier de Mouhi, 257.
Présomptions. Leurs résultats dans les procès criminels, V, 432, 606 et suiv.; VIII, 202.
PRÉTENDANT (Le). Voyez GALLES (prince de), fils de Jacques II, et ÉDOUARD-CHARLES.
Prétentions. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 122.
PRÉTEXTAT, consul romain. Cité, III, 100.
PRÉTEXTAT, évêque de Rouen. Assassiné dans son église, VIII, 220.
Prêtres. Signification de ce mot, VI, 422. Leurs devoirs, 272 et suiv. Dominaient les peuples anciens, III, 12. Formaient une caste particulière, 32. Étaient astrologues plutôt qu'astronomes, VIII, 122. Les bons et les mauvais prêtres, VII, 430. Leurs fourberies, VI, 702. Leurs intrigues, VIII, 147, 220. Ont toujours été des causes de troubles, X, 23, 24 et suiv.; VII, 720. Influence qu'ils tirent de la condamnation des mauvaises mœurs, II, 202. Condition de la propriété entre leurs mains, VIII, 102. Ne peuvent écrire l'histoire, XI, 252. Prêtres auteurs dramatiques, IX, 461. Réflexions sur le mariage des prêtres, VI, 720; VIII, 121. Prêtres portant l'épée, IV, 70. Prêtres russes, X, 472 et suiv. Pourquoi les quakers n'ont pas de prêtres, V, 4. Dialogues entre un prêtre et un encyclopédiste, VI, 772. Et un ministre protestant, 774. *Prêtres*, Art. du *Dict. phil.*, VIII, 122. Voyez *Abbés, Clergé, Évêques, Moines, Théologiens*.
Prêtres démasqués (Les), ouvrage philosophique. Cité, X, 222.
Preuves judiciaires. Leur nature et leur force, V, 420.
Preux. Signification de ce mot, III, 724.
PRÉVOST (L'abbé). Traduit une *Vie de Cicéron*, IX, 240; XI, 446. Auteur de *Manon Lescaut*, 112. Attaque Voltaire dans son journal *le Pour et Contre*, 110, 272, 102. En quels termes en parle Voltaire, 174, 181, 190 et suiv., 201, 221. Lettres que lui écrit Voltaire, 272, 273
PRÉVOT (Eustache), dit *La Flamme*. Soldat recommandé par Voltaire au baron d'Espagnac, XIII, 404.
PRIAPE. De Lampsaque. Assimilé à Moïse, III, 57, 50. S'il est le même qu'Astaroth, IV, 210. Son rôle dans les mariages, *ibid.* De l'usage des petits priapes dans les jardins, III, 50; IV, 210. Voyez *Phallum*.
PRIDEAUX, auteur d'une *Histoire des Juifs*, VI, 268, 427.
PRIE (Marquise de). Son influence sur le duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV, IV, 310, 727. Son origine, *ibid.* Marie le roi à Marie Leczinska, 310. Ses intrigues contre l'abbé Fleury, *ibid.* et suiv. Son exil et sa mort, 320. Ce qu'en dit Voltaire, XI, 44 et suiv. Il lui dédie sa comédie de *l'Indiscret*, I, 120. Épître et vers qui lui sont adressés, 145 et suiv.; II, 202.
Prière à Dieu. Sur la tolérance, V, 220.
Prière universelle (La), facétie contre Lefranc de Pompignan, VIII, 220 à 222.
Prières. Prières des juifs, III, 20. Prières publiques, VIII, 110 et suiv.; l'Art du *Dict. phil.*, VIII, 120.
PRIEUR, libraire. Reproche que lui adresse Voltaire, XI, 727, 744, 781.
Prince. Recherches sur ce titre, III, 427.
Prince (L'Éducation d'un), poème, II, 227 et suiv.
PRINCE NOIR (Le), fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, III, 221. Accompagne son père à la bataille de Crécy, *ibid.* et suiv. Gagne la bataille de Poitiers, 224. Et fait le roi Jean prisonnier, 225. Est créé souverain de la Guyenne, 227. Gagne la bataille de Navarette, *ibid.* Son nom en grande vénération en Angleterre, *ibid.* Cité par Charles V à comparaître devant la cour des pairs, 250. Se met, *ibid.*, 422. Improvisation à son sujet, VII, 722.
PRINCE ROYAL de Prusse. *Voyez* FRÉDÉRIC II LE GRAND.
Princes. Voyez *Rois*.
Princesse de Babylone (La), roman, VIII 477 à 202.
Princesse d'Élide (La). Notice sur cette pièce de Molière, IX, 41.
Princesse de Navarre (La), comédie-ballet de Voltaire, I, 222 et suiv. A quelle occasion fut composée, *ibid.*, 21; XI, 442, 480 et suiv.
Princesses malabares (Les). Ce que dit Voltaire de cet ouvrage, XI 149.
Principe d'action (Le), ou *Il faut prendre un parti*, ouvrage de Voltaire, VI, 44 et suiv.
Principe (Premier). Voyez *Dieu*.
Printemps (Le), poème du prince royal jugé par Voltaire, X, 72.
PRIOR, poëte anglais, V, 32. Auteur d'une *Histoire de l'âme*, *ibid.* Son poëme d'*Hudibras*, V, 32 et suiv. Son poëme sur la bataille

d'Ochstedt, *ibid.* Excellait dans le genre bouffe, VII, 276. Sa mission en France, V, 22. Cité, VII, 63; X, 190. Vers imités de lui, II, 294.

PRISCA, femme de Dioclétien. Abjure le christianisme, VI, 201.

PRISCILLIEN, sectaire. Profanations dont il est accusé, III, 174; VIII, 313. Son supplice, V, 404 et suiv.; VII, 275.

PRISCUS PANETIS, auteur ancien. Cité par Montesquieu, VII, 190.

Prisme (*Expériences du*), V, 716.

Prisons. Leur régime en France, V, 442. En Angleterre, VII, 367.

PRIVAT de MOLIÈRES (Joseph), auteur de *Leçons de physique*, V, 788; VII, 253; VIII, 89; IX, 99; X, 637, 638; XI, 564, 563, 564, 567, 571, 597, 606

Privilèges, *Cas privilégiés*. Art. du *Dict. phil.*, 189.

Prix de la justice et de l'humanité. But de cet écrit de Voltaire, V, 430. Il l'envoie à l'impératrice de Russie, X, 477; XIII, 430.

Probabilités en fait de justice (*Essai sur les*), V, 430, 606 et suiv.; VIII, 206.

Procédure criminelle. Comment pratiquée chez certaines nations, IV, 630; VII, 580. Réflexions à ce sujet, V, 417; VIII, 189. Des preuves dans les procès criminels, V, 430, 606; VIII, 209. Ordonnances de Louis XIV pour la rendre uniforme dans le royaume, IV, 429. *Voyez* l'art. du *Dict. phil.*, VII, 267.

Processions de la ligue. II, 305; IV, 786. Comment fut établie celle du Saint-Sacrement, III, 226. Et celle du vœu de Louis XIII à Notre-Dame, IV, 740

PROCIDA (Jean de), auteur de la conspiration des *Vêpres siciliennes*, III, 226, 691.

PROCOP (Théophane), archevêque de Novogorod. Aide Pierre le Grand à réformer le clergé, IV, 643.

PROCOPE LE RASÉ, prêtre et grand capitaine. Vengeur de Jean Huss, III, 722.

PROCOPE, médecin. Cité, XI, 311, 318.

Prodiges. De leur emploi au théâtre, I, 259.

Profanations. Punies en France, V, 406. Indulgence des Romains sur ce délit, 407.

Prologues. Leur emploi dans l'art dramatique, IX, 334, 587.

Prométhée, nom sous lequel le musicien Royer donne la *Pandore* de Voltaire, dont il fit la musique, XI, 446, 700 et suiv.

Prophètes juifs, III, 55 et suiv.; VI, 176 et suiv.; VIII, 160 et suiv. Comment expliquaient la fin du monde et la Jérusalem nouvelle, III, 42; VI, 168; VIII, 161. Commentaires sur le *Livre des Prophètes*, VI, 422. Leurs fourberies, 416. Prophètes modernes, VIII, 169, 163. Furent presque tous malheureux, 161. Histoire du prétendu prophète Jurieu, IV, 202 et suiv.; VIII, 163. *Voyez* MAHOMET.

Prophétie de la Sorbonne (*La*), facétie, VIII, 664.

Prophéties. Employées pour séduire les simples et enflammer les fanatiques, IV, 202. Ce qu'en dit le jésuite Daniel, IX, 281. Réflexions critiques sur les prophéties, III, 20 et suiv.; VI, 721; VIII, 71. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 161 à 163. Voyez *Oracles*, *Prophètes*, *Pythonisses*, *Sibylles*, etc.

Proposant (*Le*), pseudonyme de Voltaire, VIII, 668 et suiv.

Propriété. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 165 et suiv.

Proscriptions et *Conspirations* contre les peuples, V, 221 et suiv. Celle des triumvirs, II, 22 et suiv.

Prose. Opinion de Lamotte sur la supériorité de la prose sur la poésie combattue par Voltaire, I, 77 et suiv.; VIII, 139. Critique des poèmes en prose, 648; IX, 470.

Prosodie (*Traité sur la*), par l'abbé d'Olivet, IX, 222 et suiv.

PROSPER (Saint). Son poème de la grâce, II, 446.

PROST. *Voyez* ROTALIER.

PROST DE ROYER, avocat de Lyon. Auteur d'un ouvrage sur le *prêt à intérêt*. XII, 417. Lettre que lui écrit Voltaire, 418.

Prostitution. Détails et observations, III, 98; V, 100, 456.

Protestants. Causes premières de leur séparation de l'Église catholique, III, 173 et suiv., 279 et suiv. Grande révolution qu'ils opèrent en Allemagne, 323 et suiv., 740 et suiv. Leurs progrès, 320 et suiv., 329 et suiv. Soutenus en Angleterre par Henri VIII, 326 et suiv. Pénètrent en Écosse, 402. Inquisition organisée pour les détruire, 413 et suiv. Persécutés en Espagne, 406. Secouent le joug de Philippe II, et fondent la république des Provinces-Unies, *ibid.* Persécutés en France sous François Ier, 373, 403 et suiv. Sous François II, 402. Prennent part à la conjuration d'Amboise, 423. Colloque de Poissy, 425; IV, 699. Massacre de la Saint-Barthélemy, III, 427; IV, 706. Henri IV leur accorde l'Édit de Nantes, 220, 734. Leurs tentatives républicaines, III, 429, 430 et suiv. Soutenus par les Espagnols, 434 et suiv. Siége de la Rochelle, 226. Richelieu leur accorde l'*Édit de grâce*, IV, 257. Sa politique à leur égard. *ibid.* et suiv., 264 et suiv. Leur situation en France sous le règne de Louis XIV, 253 et suiv., 322. Protégés par Colbert, 322. Persécutés, 329. Dragonades, 360. Massacres dans les Cévennes, 361 et suiv.; V, 82. Révocation de l'Édit de Nantes, IV, 329 et suiv.; V, 231. Leur mariage avec des catholiques interdit, XIII, 168. Arrêts du conseil en leur faveur (1767). XII, 646, 650. Leur situation en France sous le règne de Louis XV, *ibid.*, XIII, 114, 322, 324.

Protevangile. Commentaires sur ce livre, VI, 402 et suiv.

PROVAIS, auteur dramatique, IX, 612.

Provence. Incorporée par Louis XI à la monarchie française, III, 309, 323. Envahie par Charles-Quint et délivrée par le connétable de Montmorency, 375, 722. Envahie de nouveau par les Autrichiens et les Piémontais, IV, 361. Délivrée par le maréchal de Belle-Isle, *ibid.*

Proverbes de Salomon. Commentés, VIII, 207.

Providence, ou *Grâce de Dieu*, VII, 661 et suiv. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 168. Ce qu'en pensait Voltaire, V, 100.

Provinces-Unies. Histoire de cette république, III, 402 et suiv. Son état avant Louis XIV, IV, 67. Appelée aussi *Hollande*, 194. (Voy. ce mot). Monarchie mixte, 306. De la liberté de ce pays, VIII, 222, 411.

Prude (*La*), comédie, I, 272 et suiv. Détails sur cette pièce, *ibid.*, XI, 402 et suiv.

PRUDENCE. Vers imités de ce poète, II, 622.

PRUNAY (De). Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de sa *Grammaire des dames*, XIII, 391.

Prusse, *Prussiens* ou *Borussiens*. D'abord électorat de Brandebourg, III, 690; IV, 327. Érigé en royaume en 1701, *ibid.* Ses premiers rois, III, 630. Ce qu'étaient ces habitants au onzième siècle, 628. Leur caractère actuel, X, 9.

Prusse (*Princes de*). Leur correspondance avec Voltaire, X, 204 à 220.

Prusse (*Bataille de*). *Voyez* l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 171 à 174.

Puritains ou *Presbytériens*. Histoire de cette faction en Angleterre et en Écosse, III, 320 et suiv., V, 9. Fondent en Amérique la *Nouvelle Angleterre*, III, 446.

PUSSORT, conseiller d'État. Travaille, par ordre de Louis XIV, à la réforme des lois, IV, 222. Son caractère, 427, 429.

PUTIPHAR (Femme de). Commentaires sur son aventure avec Joseph, VI, 340.

PUYSÉGUR (Jacques de CHASTENET, marquis de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2. Écrit sur l'art de la guerre, 42.

PUYSÉGUR (Le marquis de), fils du précédent. Sa conduite à la bataille de Dettingen, IV, 332. Blessé à Fontenoi, II, 492; IV, 349.

Pygmées. Que leur existence n'est point une fable, III, 205.

Pyramides d'Égypte. Recherches sur ces monuments, III, 30; VII, 192.

Pyrénées (*Paix des*), IV, 93. Ce qu'en dit Louis XIV en envoyant son petit-fils en Espagne, 215.

Pyromètre. Invention de cet instrument, V, 772.

Pyrrhonisme de l'histoire (*Le*), par Voltaire, V, 70 et suiv. Arguments à l'appui de cet ouvrage, 604 et suiv.

PYRRHUS, roi d'Épire. Le projet de son médecin de l'empoisonner est un conte absurde, IV, 237.

Pyrrhus. Notice sur cette tragédie de Crébillon. IX, 22.

PYTHAGORE. Ses voyages dans l'Inde, III, 22; IV, 202; VI, 402. Ses découvertes, VIII, 92. Son système, 122, 246.

Pythonisses. Observations critiques sur celles de Delphes et d'Endor, III, 46; VI, 412.

Q

Q. Comment la prononciation de cette lettre devient le sujet de persécutions contre Ramus, VIII, 221.

Quakers. Secte née des anabaptistes, III, 209. Et semblable aux chrétiens de la première Église, VI, 611; VII, 423 et suiv., 541; VIII, 271. Leurs mœurs pacifiques, III, 460; V, 8; VIII, 174. S'ils feraient la guerre pour défendre leur liberté, X, 373 et suiv. Erreur de l'abbé Desfontaines à leur sujet, IX, 92. Lettres historiques sur les quakers par Voltaire, V, 2 et suiv. Histoire de Guillaume Penn, 6 et suiv.; III, 448 et suiv.; VII, 423, 711. Réflexions dont ils sont l'objet, 518; XI, 90, 116. *Voy.* l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 174 et suiv.

Qualités occultes. Réflexions à leur sujet, XII, 941. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 95 et suiv.

Quand (*Les*), facétie contre Lefranc de Pompignan, VIII, 622 à 627. Ce qu'en dit l'auteur, X, 286.

Quarante-cinq (*Les*), gentilshommes à la solde du duc d'Épernon, III, 490. Assassinent le duc de Guise, *ibid.*, II, 209.

Quatrains de Voltaire, II, 729.

QUATRE-SOUS, conseiller au parlement. Y interpelle le grand Condé, IV, 746.

Que (*Les*), facétie en vers contre Lefranc de Pompignan, II, 729.

Quebec, établissement français dans le Canada. Sa fondation, III, 441.

QUEENSBURY (Duchesse de), XI, 27.

Quelques petites hardiesses de M. Clair (Voltaire) à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis, IX, 112.

QUÉLUS, mignon de Henri III, II, 223.

Querelles du sacerdoce et de l'empire, III, 227 et suiv., 606; V, 27 et suiv.; VIII, 230 et suiv.

Querelles littéraires. Sont l'opprobre d'une nation, IX, 222.

Querir. Emploi de ce mot, IX, 455.

QUESNEL (Le P.), prêtre de l'oratoire. Janséniste, IV, 271. Notice sur sa vie et ses écrits, 49. Éloge de son livre sur le Nouveau Testament, 271. Est persécuté, IX, 243; XI, 293. Cité, VI, 418, 668. Voltaire lui attribue son roman de *l'Ingénu*, VIII, 425.

QUESNEL (L'abbé), auteur de l'*Almanach du Diable*, mort à la Bastille, XI, 207.

Question. Voyez *Torture*.

Questions de Zapata (*Les*), VI, 266 et suiv.

Questions sur l'Encyclopédie, ouvrage compris dans le *Dictionnaire philosophique*, X, 280 et suiv. Voltaire l'envoie à Frédéric II, à l'impératrice de Russie et à Frédéric-Guillaume. 204, 207, 515, 516, 650, 651, 656, 683. Ce qu'en dit l'auteur, XIII, 115, 120.

Questions sur les miracles. Voyez *Miracles*.

Quête. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 173.

Qui (*Les*), facétie contre Lefranc de Pompignan, II, 729.

Quierzi, ancienne résidence des rois de France, III, 622.

Quiétisme ou *Amour de Dieu*. Système imaginé par madame Guyon, IV, 276 et suiv. Fénelon contribue à lui donner crédit, *ibid.*; VII, 80; VIII, 232.

QUINAULT (Philippe). Notice qui le concerne, IV, 49. Son éloge, 249; VII, 259; VIII, 229; IX, 281, 634, 637; XII, 264, 618. Ses opéras, IV, 188; VII, 188, 280, 329, 542 et suiv., 580; IX, 229, 615, 634; XII, 847. Parodie d'*Andromède*, XI, 27. Son style, VII, 229; IX, 283. Ses prologues, 287. Sa comédie de *la Mère coquette*, 41. Injustement attaqué par Boileau, IX, 102, 228, 641. En quels termes en parle Voltaire, VII, 535; VIII, 518; IX, 230, 292, 328, 416; XIII, 518.

QUINAULT-DENELE (Mlle), actrice, II, 725; X, 480.

QUINAULT-DUFRESNE (Mlle), actrice. Présents que lui fait Voltaire, XI, 220. 227, 228. Détails qui la concernent, VII, 166; XI, 75, 186, 187, 220.

QUINCI (Le marquis de), auteur d'une *Histoire militaire de Louis XIV*, IV, 49.

Quinquina. Ses propriétés contre la fièvre, X, 102, 163.

QUINSONAS (Le chev. de), rédacteur du journal *le Spectateur*. En quels termes en parle Voltaire, X, 243; XI, 429.

QUINTE-CURCE. Sur *Histoire d'Alexandre* défigurée, V, 76. Traduit par Vaugelas, IV, 222. Cité, III, 19; IV, 680.

Quinze-Vingts. Origine de cette dénomination, III, 233 et suiv.; IV, 79.

QUIRINI (Le cardinal), évêque de Brescia, bibliothécaire du Vatican. Traduit *la Henriade* et le poëme de *Fontenoi* en vers italiens, II, 274; XI, 481. Voltaire lui dédie sa tragédie de *Sémiramis*. I, 224. Cité, IX, 197. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 634, 805; XI, 220.

Quisquis (*Du*) de Ramus ou La Ramée. Art du *Dict. phil.*, VIII, 177 à 184.

Quito. Chemin de cinq cents lieues qui conduit à cette ville, III, 136.

Quoi (*Les*), facétie de Voltaire contre Lefranc de Pompignan, II, 729.

R

RABAN DE HELMSTADT, électeur de Trèves, III, 619.

RABAN le Maure, évêque de Mayence au neuvième siècle. Ses disputes théologiques, VIII, 162 et suiv.

RABAU (Blaise). Sa querelle avec son curé. Anecdote philosophique, V, 301.

RABEL, empirique, XI, 31.

RABELAIS (François). Détails sur sa vie, V, 226. Son *Gargantua*, 227 et suiv. Comment doit être interprété, VIII, 622 et suiv. Ses prédécesseurs et ses modèles en Allemagne et en Italie, V, 228, 230. Son entretien avec Lucrèce et Érasme dans les Champs-Élysées, VI, 238. Remarques qui le concernent, II, 226; X, 221, XII, 67.

RACAN. Sa strophe sur la mort comparée à celle de Malherbe, IX, 132. Cité, 219; VII, 167.

RACHIS, roi des Lombards. Se fait bénédictin, III, 617.

RACINE (Jean). Notice, IV, 49. Ses tragédies écrites avec une pureté et une élégance continues, I, 76; II, 220, 240; IV, 241; VIII, 233, 229, 298; IX, 21, 249. Pourquoi elles ont été critiquées, VII, 391. Avec quel art savait exprimer les passions au théâtre, 233; IX, 422 et suiv., 491, 637. Sa supériorité sur les autres poëtes, I, 120. Excellence de son dialogue, IX, 229. Observations sur *Esther*, I, 74; VIII, 633; IX, 340, 516. Sur *Phèdre*, I, 110, 226; VII, 98, 180 et suiv., 224; IX, 238, 334, 636. Cette pièce comparée à celle de Pradon, I, 110; II, 240. Son *Mithridate*, I, 111; IX, 302, 636. Goût de Charles XII pour cette tragédie, IV, 485. Son *Iphigénie en Aulide*, chef-d'œuvre de l'art, I, 111, 228, 238; VII, 181; IX, 328, 638; XII, 1001. Son *Athalie*, VII, 181; IX, 228. Ses *Frères ennemis*, 148. Son *Andromaque*, 229 276. Son *Britannicus*, 236 236. Sa *Bérénice*, 249, 238 et suiv., 634. Racine comparé à Virgile, I, 78. A Corneille, IX, 242, 252; XII, 488. Perfectionne la littérature, IX, 2. Surnommé le poëte des femmes, 230. Protégé de Louis XIV, XI, 245. Qui le nomma son historiographe, VII, 260. Cabales contre lui, IX, 288. Accusé de jansénisme, V, 119; XII, 183, 697. La faiblesse de son caractère cause de sa mort, VIII, 150. Mot de madame de Sévigné contre lui, IX, 290. Fut encouragé par Molière, 34. Lunéau de Boisgermain, son commentateur, VII, 184; X, 680. Réflexions qui le concernent, IX, 77; X, 74 XI, 74; XII, 275, 288, 370, 372, 377, 801, 768, 806;

RACINE (Louis), fils du précédent. Faible imitateur de son père, IV, 49. Était comme lui janséniste, IV, 49. Remarques sur son poëme de *la Grâce*, *ibid.*; VI, 694. Comment y parle de l'Angleterre, IV, 80; VIII, 293. Passage remarquable sur la grandeur de Dieu, IX, 184. Observations sur son poëme de *la Religion*, IV, 49; VII, 212; IX, 84 et suiv. Sa querelle avec Pope, IV, 80. Son injustice envers Perrault, VII, 105 et suiv. Vers qui lui sont adressés. II, 762. Cité, VI, 713; VII, 216, 240; VIII 662; IX, 238, 491, 816; XI, 202, 273.

RACOCZI. *Voyez* RAGOTSKI.

RADJOUSKI, cardinal, archevêque de Gnesne et primat de Pologne, IV, 461. Son caractère, *ibid.*, 471. Ennemi du roi Auguste, 461. Qui l'envoie en SAXE, 469. Sa mort, 471.

RADONVILLIERS (L'abbé), académicien. Sa haine contre les philosophes. X, 711 et suiv., 715. Son portrait, 712. Cité, XII, 278.

RAGNACAIRE, roi de Cambrai. Trahi et assassiné par Clovis, V, 233, 466.

RAGOTSKI ou RACOCZI (Sigismond), voyvode de Transylvanie (1608), III, 774.

RAGOTSKI ou RACOCZI (George), souverain de Transylvanie en 1630. La France le soutient contre l'empereur Ferdinand III, III, 780. Celui-ci le reconnaît, 791. Ses liaisons avec les unitaires, 893.

RAGOTSKI ou RACOCZI, fils du précédent, prince de Transylvanie. Refuse de payer tribut à la Porte, III, 895. Proposé en 1707 comme roi de Pologne. IV, 892. Battu en 1710 par Joseph Ier, empereur, 178.

RAGUET (L'abbé Gilles-Bernard), directeur spirituel de la compagnie des Indes, XI, 49.

RAHAB *la prostituée*, aïeule de David. Réflexions sur son histoire, III, 23; VI, 380

RAIMOND, prince d'Antioche. Reçoit Louis le Jeune et la reine Éléonore après les désastres de la croisade, III, 207.

RAIMOND, comte de Toulouse. Prend part à la première croisade, III, 203.

RAIMOND VI, comte de Toulouse. Histoire de la croisade ordonnée contre lui par le pape Innocent III, III, 227. Battu et dépossédé par Simon de Montfort, *ibid.* et suiv.; VII, 224. Sa mort, *ibid.*

RAIMOND VII, comte de Toulouse, fils du précédent. Dépossédé de ses États, III, 230; VII, 224.

RAINIER (Frère), inquisiteur. Envoyé en France par le pape Innocent III, III, 227.

Raison. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 194. A fait tort à la littérature, IX, 383. Ses progrès dans le dix-huitième siècle, X, 627, 635 et suiv., 727; XII, 868, 967.

Raison (*Éloge historique de la*), VIII, 201 à 242.

Raison suffisante. Ce qu'on entend par ces mots, X, 74.

Raison (*La*) par alphabet, premier titre du *Dict. phil.*, VII, 1.

RALEIGH, vice-amiral. Fonde les colonies anglaises en Amérique, III, 476. Son voyage au Pérou, 440.

RALPH, pseudonyme de Voltaire, VIII, 376; XII, 13.

RAMEAU, musicien. Notice, IV, 60. Compose la musique de l'opéra de *Samson*, I, 211. Et de *Dardanus*, XI, 464 Son *Éloge* par Chabanon, XII, 222. En quels termes en parle Voltaire, VIII, 212; IX, 341; X, 127; XI, 68, 118, 190 et suiv., 141, 142, 149, 165 et suiv., 172, 174 178 et suiv., 188 et suiv., 200, 210, 220, 247, 252 292. Lettre qui lui est adressée au sujet du P. Castel et de son clavecin oculaire, 222. Sa mort, XII, 202.

Ramillies (*Défaite de*), IV, 163.

RAMIRE (DON), surnommé *le prêtre-roi*, Son élection, III, 233.

RAMON, prêtre et auteur dramatique, IX, 481.

RAMPONEAU, cabaretier en renom. Son procès, II, 730. Son *Plaidoyer*, facétie de Vol-

taire, VIII, 600 et suiv. Observation sur cet ouvrage, XII, 90.

Ramsay (André Michel), Écossais. Notice, IV, 20. Son *Voyage de Cyrus, ibid.*, VII, 401; VIII, 138. Son *Histoire de Turenne*, XI, 180 et suiv., 182. A écrit aussi la *Vie de Fénelon*, IV, 20. Cité, II, 237; VIII, 274; XII, 824, 831.

Ramus ou La Ramée, géomètre. Persécutions qu'il éprouve, V, 431, 822; VI, 636; VIII, 122, 377 et suiv., 381.

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier de), réformateur de la Trappe. Notice, IV, 30. Vers contre lui, 46. En quels termes en parle Voltaire, IX, 262; XII, 767.

Ranquet (Mademoiselle Élisabeth). Son *Épitaphe* par Corneille, IX, 377.

Rantzau (Josias, comte de), maréchal de France, IV, 2. Battu à Dutlinge, III, 720.

Raoul ou Rollon, chef des Normands. S'établit à Rouen, III, 140. Se fait chrétien, 141.

Raoul l'Orfèvre, argentier de Philippe le Hardi. Anobli par ce roi, III, 224.

Raoux, peintre, IV, 62.

Raphael (L'ange). Son histoire, VI, 448.

Raphael, peintre. Réflexions sur ses ouvrages, VIII, 402.

Rapin, gentilhomme calviniste. Le parlement de Toulouse lui fait trancher la tête, IV, 704.

Rapin (Nicolas). L'un des auteurs de la Satire Ménippée, IX, 121.

Rapin (René), jésuite. Auteur d'un poëme latin sur *les Jardins*, IV, 30. Cité, I, 648; VI, 629.

Rapin de Thoiras (Paul). Notice, IV, 30. Fut longtemps officier en Irlande, *ibid.*, V, 816. Sottise de Nonotte sur cet écrivain, 172. En quels termes en parle Voltaire, VII, 339; VIII, 442; IX, 236, 292; X, 631; XI, 627; XII, 228. Cité, V, 816.

Rapt. Des peines applicables à ce crime, V, 472.

Rare. Acceptions de ce mot en physique, en littérature, etc. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 188 et suiv.

Raskolnikis, sectaires russes, IV, 260.

Raspop, chef des abakumiates, sectaires russes. Est décapité, IV, 268.

Rastadt (*Paix de*), IV, 181.

Ratbert (Paschase), moine bénédictin du dixième siècle. Établit le dogme de la *présence réelle*, III, 178.

Ratisbonne. Notice sur cette ville, III, 731 et suiv. Diète de Ratisbonne, VII, 845.

Ratram, moine de Corbie. Son opinion sur la *présence réelle*, III, 174.

Raucourt (Mademoiselle), comédienne, X, 719 et suiv. Son séjour à Ferney, XIII, 177, 180, 186. Lettre que lui écrit Voltaire, 179.

Raucoux (*Bataille de*), IV, 358 et suiv.

Ravaillac, assassin de Henri IV, II, 349 et suiv.; III, 511 et suiv.; IV, 729. Son procès, II, 350. Procès-verbal de la question qui lui fut appliquée, 398. Dialogue d'un page du duc de Sully et d'un docteur de Sorbonne à son sujet, VIII, 186.

Ravaler. Emploi de ce mot, IX, 292.

Ravenne, ville. Siége de l'empire romain au sixième siècle, III, 111. Gouvernement des exarques, *ibid.* La prétendue donation de cette ville faite au pape par Pepin, 114. Est confirmée par Charlemagne, 130; V, 82 et suiv., 174. Bataille de Ravenne gagnée par les Français sous Louis XII, III, 344.

Ravoisier. Escroque de l'argent à Voltaire, XI, 269.

Raynal (L'abbé), membre associé de l'académie de Berlin, XI, 622. Son *Histoire philosophique des deux Indes*, VII, 88; XIII, 216, 319. Publie l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, IX, 237. Éloge qu'en fait Voltaire, XI, 534. Lettre qu'il lui écrit, 319.

Réaliser, terme de finance. Date de son introduction dans la langue, IV, 734.

Réaumur, membre de l'Académie des sciences. Cité, V, 767, 807, 808; VIII, 368; X, 30; XI, 383, 374, 381, 844; XII, 398.

Rebecca, femme d'Isaac. Son histoire, VI, 380.

Rebecque. *Voyez* Constant de Rebecque.

Rebeuer (*Se*). Emploi de ce mot, IX, 422.

Reboulet, historien. Cité, IV, 146; XI, 289.

Récabites (*Secte des*), VII, 478.

Recueil nécessaire. Particularités sur cette publication, X, 519; XI, 326 et suiv.; XII, 728, 736.

Rédemption des captifs (*Frères de la*). Leur institution, VIII, 60.

Redoute. Origine de ce mot, VII, 196.

Réflexions pour les sots, facétie, VIII, 262-294.

Réforme ou *réformation*. Ses premiers fondements, III, 173 et suiv. Idée de la réforme du seizième siècle, V, 814. *Voyez* Luther, *Protestants*.

Réforme d'Italie (*La*) (*Riformia d'Italia*), ouvrage dirigé contre les prêtres. Son effet prodigieux, X, 627, 672; XII, 923, 937 et suiv.

Régale (*La*). Établissement de ce droit en France, III, 679. En quoi consistait, IV, 251.

Régence du duc d'Orléans. *Voyez* Orléans.

Régicide. Doctrines de quelques théologiens sur ce crime, V, 829 et suiv. Apologie qu'en ont fait les jésuites, III, 210 et suiv.

Regnon, historien. Cité, VIII, 261.

Regis (Pierre-Silvain), écrivain, IV, 30. Cité, V, 707.

Regley (Abbé), auteur d'un ouvrage intitulé: *Découvertes microscopiques*, XII, 948.

Regnard (Jean-François), auteur dramatique. Notice, IV, 20. Son éloge, VII, 186; IX, 76; XII, 272, 277, 906.

Regnault (Le P.), auteur d'un ouvrage intitulé: *Entretiens physiques*, XI, 241. Écrits contre Newton, 221.

Regnier-Desmarais. *Voyez* Desmarais.

Regulus. La véracité de son histoire mise en doute, III, 70.

Regulus, tragédie de Pradon. Citée, I, 180.

Rehnskold ou Renschild, général de Charles XII, IV, 488. Bat Schulembourg à Frauenstadt, 472. Est fait prisonnier à Pultava, 487 et suiv., 496.

Reinbeck, philosophe prussien, X, 7.

Reland, orientaliste, VII, 170.

Relation du voyage de frère Garassise, etc., etc., facétie, VIII, 607, 608.

Relation de la maladie, de la confession, etc., *du jésuite Berthier*, facétie, VIII, 602 à 608.

Relation de Pilate à Tibère touchant Jésus-Christ, VI, 827.

Relation touchant un Maure blanc, etc., etc., V, 797.

Religion. Étymologie de ce mot, 614. Celle des premiers hommes, III, 8 et suiv., 299 et suiv. Son établissement, VI, 624, 718. Si elle commença par le polythéisme, VIII, 191. Sentiments communs à presque toutes les nations anciennes, III, 7. Enseigne la même morale à tous les peuples, 600; VIII, 210. Influence des climats sur la religion, VII, 322, 544. Nécessité de la religion, VI, 624; VII, 303 et suiv.; VIII, 187; X, 280. Doit être dépendante de l'autorité civile, XII, 923; VI, 604. Adoucit les mœurs et éclaire les esprits, III, 282. Quelle est la seule bonne? V, 349 et suiv.; VI, 722; VIII, 187 et suiv.; X, 290. Voyez *Déisme*. Dangereuses conséquences d'un principe faux, VII, 371. Fraudes en matière de religion, III, 397; VII, 618; VIII, 210. Utile aux fripons, nécessaire aux imbéciles, X, 221. En quoi consiste la religion d'un barbare, I, 341. Guerres et querelles de religion, V, 87; VIII, 214 et suiv., 371 et suiv. Avantages dont jouiraient les peuples si les rois en étaient les chefs, III, 478. Distinction essentielle à établir entre la religion d'État et la théologie, VIII, 194 et suiv. Celle du philosophe, XII, 1. Du zèle religieux, VIII, 310 et suiv. Mot de Lamotte-Levayer sur la religion, X, 290. *Idées de Lamotte-Levayer* sur le même sujet, V, 349 et suiv. Il faut avoir une religion et ne pas croire aux prêtres, IX, 322. Plus propre à tromper les rois que la philosophie, 323. Erreurs scolastiques qui ont conduit à l'athéisme, VII, 201. Il est du devoir du gouvernement de l'empêcher de nuire, IX, 323, 326. Entretiens philosophiques sur la religion, VI, 624 et suiv., 708 et suiv., 722, 736, 742 et suiv. *Religion*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 187 et suiv. Massacres ordonnés en son nom, 188.

Religion (*La*), poëme de Louis Racine, IX, 24.

Religion anglicane. Établie par Élisabeth, III, 478; V, 8, et suiv.

Religion catholique. Ses abus, V, 377 et suiv. Entretien philosophique à ce sujet, VI, 718 et suiv. Est envahissante, VIII, 681. Causes qui amènent la scission des peuples du Nord, VII, 328. Est abolie en Saxe, III, 748. Et en Angleterre, 478; VII, 708. Son fanatisme, X, 276. Sa prochaine destruction, 284. N'a servi qu'à renverser les trônes, XII, 816. Voyez *Papes*, *Prêtres*.

Religion chrétienne. Son origine, III, 23; VI, 688; VIII, 188. Diffère aujourd'hui de celle de Jésus, 260; VIII, 190, 271. Probabilité de son existence, IX, 323, 328 et suiv., 332 et suiv. Ses erreurs et livres apocryphes sur lesquelles elle s'appuie, VII, 140. Contradictions dans les rites et dans les livres, 378 et suiv. Ses abus, VI, 338 et suiv. Ses mystères, 322. Ses fraudes, 324 et suiv., 338. Doit exprer sous les coups de la philosophie, X, 282. Massacres ordonnés par elle, VIII, 188; X, 286. Écrivains accusés d'en avoir mal parlé, VI, 286. Son établissement en Italie, III, 101 et suiv.; VI, 121, 601. Son état sous Constantin, III, 107; VI, 604, 604. Sous Charlemagne, III, 127 et suiv. Aux dixième et onzième siècles, 173 et suiv. Sous François Ier et ses successeurs, 403 et suiv. Abolie au Japon au dix-septième siècle, 603 et suiv. Abolie en Chine, VI, 720 et suiv. Lettre de mylord Cornsbury à mylord Bolingbroke sur la religion chrétienne, 216 et suiv. Ouvrages tendant à prouver la *vérité de la religion chrétienne*, VI, 80, 218; VIII, 221; XI, 25. 149; XII, 886, 723. Voyez *Chrétiens*, *Christianisme*, Jésus-Christ.

Religion essentielle à l'homme (*La*), par mademoiselle Huber, VI, 371.

Religion naturelle. En quoi consiste, V, 688 et suiv. Base du christianisme. VIII, 684. Proclamée par Zoroastre et Confutzée, II, 201; VI, 693. Ses fondements, II, 200 et suiv.

Religion naturelle (*La*), poëme, II, 488 et suiv. Dédié au roi de Prusse, *ibid.*, X, 247. Quand fut composé, II, 200.

Religion vengée (*La*). Examen de cet ouvrage et quels en sont les auteurs, X, 234, 640.

Reliquaire (*Vers sur un*), II, 790.

Reliques. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 196 à 199.

Remerciement sincère à un homme charitable, facétie, VIII, 281 à 322.

Remi (Saint), évêque de Reims. Sa lettre à Clovis, III, 125. Ne l'a point sacré, 113.

Remi (Pierre), intendant général des finances. Condamné à mort pour ses malversations, IV, 677.

Rémond, introducteur des ambassadeurs. Élève de Ninon de Lenclos, IX, 274.

Remontrances (*Droit de*). Son origine, X, 374.

Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan à Antoine Jacques Rustan, par Voltaire, VI, 271 et suiv.

Remords. Punition inévitable des coupables, VI, 649.

Remusberg, ville de Prusse. Question sur sa fondation, X, 20.

Remy (L'abbé). Son *Éloge du chancelier de l'Hospital*, X, 727.

Renards et les loups (*Les*), fable, II, 703.

Renaud, comte de Bourgogne. Donne sa fille et la Franche-Comté à Frédéric Barberousse, empereur, III, 667.

Renaud, duc de Spolette. Prend au pape la marche d'Ancône, III, 680.

Renaud (Bernard). Invente les galiotes à bombes pour soumettre Alger, IV, 191.

Renaudot (Théophraste), médecin, IV, 20. Publie en France les premières gazettes, VII, 623.

Renaudot (Eusèbe), abbé. Orientaliste, IV, 80. L'un des plus savants hommes de France, 271; VII, 190.

René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, III, 732. Adopté par Jeanne II, reine de Naples, 258. Est surnommé *le bon roi René*, 318. Son goût pour les tournois, *ibid.*

Renée (Madame), fille de Louis XII. Intervient en faveur du prince Louis de Condé, II, 280.

Renomer, prétendu roi du Mans. Assassiné par ordre de Clovis, V, 223, 666.

Renschild. *Voyez* Rehnskold.

Rentes. La constitution des rentes viagères est utile à un État, VII, 36. Préférables aux tontines, 37.

Repentie. Emploi de ce mot, IX, 404.
REPNIN (Le prince), général de Catherine II. Ses succès contre les Turcs, X, 444.
Repos de Cyrus (Le), ouvrage oublié, XI, 91.
République. Son vrai principe, VI, 675. Motivée primitivement par le besoin des guerres défensives, 688. C'est le gouvernement le plus naturel, VII, 411. Jugement qu'en porte Bayle. 409. Exemples tirés de la république d'Athènes, 410. Fondation de celle des Provinces-Unies, 411; III, 468 et suiv. Républiques trouvées en Amérique lors de la découverte de ce pays, *ibid.* Erreur de Montesquieu sur les conditions physiques de leur existence. III, 600; VIII, 34 et suiv. Pensées et questions sur cette forme de gouvernement, V, 363, 366 et suiv.; VI, 606 et suiv.; VII, 544.
REQUESENS (Le commandeur de). Succède au duc d'Albe comme gouverneur des Pays-Bas, III, 468.
Requête à tous les magistrats du royaume, ouvrage de Voltaire, V, 305.
Rescrit de l'empereur de la Chine, etc., facétie, VIII, 290 et suiv.
RESNEL (Antoine de CLERMONT). *Voyez* CLERMONT.
RESNEL (L'abbé). *Voyez* DUBESNEL.
RESSEGUIER. Cité, XII, 77.
RESTAUT. Sa grammaire, IX, 189.
Résurrection d'un jeune homme par saint Étienne, VIII, 293.
Résurrection. Art. du *Dict. phil.*, 198 à 204.
Retractation nécessaire, etc., etc. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 316.
Retraite des dix mille. Commentaire sur la relation qu'en donnent les historiens, VIII, 306 et suiv.
RETZ (Albert de GONDI, maréchal de). Coopère à la Saint-Barthélemy, II, 205; III, 427; IV, 702.
RETZ (Jean-François-Paul de GONDI, cardinal de). Son caractère, III, 519; IV, 38, 77, 745, 747. Conspire contre Richelieu, III, 538. Contre Mazarin et la cour, IV, 77. Auteur de la fameuse journée des *Barricades*, *ibid.* Se présente au parlement armé d'un poignard, 80. Obtient le chapeau de cardinal, 81. Sa détention à Vincennes, 747. Sa mort, 66. Trait satirique contre lui, VII, 322. Cité, IV, 645; XI, 72. Ses *Mémoires*, IV, 38, 77; VII, 622.
REUCHLIN, écrivain allemand du quinzième siècle, IX, 191.
REUS (Le comte de). Commande l'armée de Charles-Quint en Picardie, III, 728.
Revancher. Emploi de ce mot par Corneille, IX, 340.
Revel. Capitale de l'Estonie, IV, 449.
Revelation (La). Nous a valu de grands maux, II. 512. Est devenue un besoin, VII, 66.
Rêves. Voyez *Songes.*
Révolution française. Prédite par Voltaire, XII, 681, 693.
REYNAU (Charles René), de l'Académie des sciences, IV, 30, *ibid.*
Rhadamiste et Zénobie. Remarques sur cette tragédie de Crébillon, VIII, 201 et suiv.; IX, 36, 110 et suiv.; X, 214.
Rhin (Passage du), par Louis XIV, IV, 100, 109.
Rhodes (Ile de). Autrefois célèbre, aujourd'hui ruinée, III, 301. Attaquée par Mahomet II, (1480), *ibid.*
Rhodes (Chevaliers de). Deviennent les *Chevaliers de Malte*, III, 301.
RIARIO (Les frères). S'emploient pour Sixte IV contre les Médicis, IV, 330.
RIBADENEIRA, jésuite. Auteur de la *Fleur des saints*, II, 731; V, 329; VII, 413, 440. Cité, 490.
RIBALLIER. Syndic de Sorbonne, l'un des censeurs du *Bélisaire* de Marmontel, II, 732 et suiv. Sarcasmes contre lui, VIII, 116, 198, 668; IX, 269; X, 684 et suiv., 636 et suiv. Écrit en faveur de l'inoculation, 668.
RIBAS (Le marquis de), secrétaire d'État sous Charles II. Rédige le testament de ce prince en faveur du duc d'Anjou, IV, 667.
RIBEAUMONT Générosité d'Édouard III à son égard, III, 202.
RIBBING, colonel au service de Charles XII, IV, 812.
RIBOU, libraire. Cité, I, 72; XI, 167.
RICARD, capucin. *Voyez* BASTIAN.
RICAUT, historien de l'empire Ottoman, III, 268; V, 817; VI, 673. Son voyage à la caverne des Sept-Dormants, VII, 480.
RICCI (Matthieu), jésuite missionnaire en Chine, IV, 202. Prétend prouver l'existence du christianisme dans ce pays, V, 198.
RICCOBONI. Cité, IX, 640.
RICHARD Ier dit *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre. Histoire de son règne, III, 191. Ses démêlés avec Philippe-Auguste, *ibid.* Sa croisade, 208. Est emprisonné à son retour par le duc d'Autriche, 210, 674 et suiv.
RICHARD Ier, duc de Normandie. Fonde le comté d'Évreux pour son fils Robert, IX, 446.
RICHARD II, roi d'Angleterre à l'âge de onze ans, III, 240. Sa fin tragique, *ibid.*
RICHARD III. D'abord duc de Gloucester. Assassine le prince de Galle, fils de Marguerite d'Anjou, III, 249. Ses autres crimes, *ibid.* et suiv. Reconnu roi d'Angleterre par la populace, 250. Meurtre des enfants d'Édouard, *ibid.* Sa mort, 251. Fut un tyran barbare, VIII, 220.
RICHARD d'Averse. Fait avec les Normands la conquête de Naples, III, 163 et suiv. S'empare de Capoue, 164, 686. Est confirmé par le pape en qualité de prince de cette ville, *ibid.* Son sacre, 164. Observations sur ce conquérant, V, 299; VII, 447 et suiv.
RICHARD, frère de Henri III, roi d'Angleterre. Le pape Innocent IV lui offre la couronne de Naples, III, 234. Est élu à l'empire, 615, 667
RICHARD, négociant à Murcie. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 617.
RICHARD, écrivain. Cité, V, 207, 300.
RICHARD DE VOLFRAT, électeur de Trèves, III, 619.
RICHARDE, impératrice, répudiée par Charles le Gros, III, 640.
RICHARDOT, le président. Envoyé en Hollande pour y négocier la trêve de 1608. III, 576.
RICHELET (César-Pierre). Auteur du *Dictionnaire français*, IV, 20.
RICHELIEU (Le marquis de), grand prévôt de France. Père du cardinal, III, 601, 711.
RICHELIEU (Le cardinal), d'abord abbé de Chillon, puis évêque de Luçon, III, 510. Son caractère, XII, 221. Origine de sa fortune. III, 510 et suiv.; IV, 736. Antipathie de Louis XIII a son égard, III, 523. Est créé premier ministre, 524. Histoire de son ministère, *ibid.* et suiv. Son ingratitude envers la Vieuville, *ibid.* Ordonne une expédition sur la Valteline, *ibid.* Ses ennemis à la cour, 532. Secourt les protestants d'Allemagne, 534, 721. Et en même temps poursuit ceux de France, 535. Prise de la Rochelle, *ibid.* et suiv. Sa disgrâce, 538 et suiv. Rentre en faveur, 539. *Journée des Dupes*, 550. Se fait créer duc et pair, 551. Exécutions dans la noblesse, 550, 552; IV, 51; VII, 660. La reine mère arrêtée, III, 551. Et exilée, IV, 736. Obtient la soumission de Gaston, frère du roi, 533; IV, 736. Tentatives d'assassinat dirigées contre lui, III, 534 et suiv. Guerre avec l'Autriche, 534, 723, 728, 727 et suiv. Ses projets sur les Pays Bas, 726 et suiv. Il prédit la fin malheureuse de Charles Ier, 535, 552. Intrigues de cour et cabales contre lui, 534. Conspiration de Cinq-Mars et De Thou, 537. Son traité d'alliance avec Christine, 729. Sa maladie, 537. Sa mort, *ibid.*, 790. Legs qu'il fait à Louis XIII, 538. Son mausolée par Girardon, *ibid.* Réflexions sur son ministère, 536, 538; IX, 394. Dépense de sa maison, III, 538. Mis en parallèle avec Olivarès et Buckingham, 538, 541. Nom trivial que lui avaient donné la reine-mère et la duchesse de Chevreuse, 553; VIII, 222. Établit la *chambre de l'arsenal*, IV, 732. Fait construire le Palais-Royal, IX, 470. Fut auteur dramatique, I, 557; IV, 51; IX, 481. Ses ouvrages, IV, 51. Fonde l'Académie française, III, 535; IV, 51. Crée la tragédie et l'opéra en France, VII, 127. Fait jouer le sujet de *Mérope*, I, 429. Ce que lui doit la langue française, IX, 4. Voyait dans Corneille un rival, 341, 343 et suiv. Celui-ci lui dédie sa tragédie des *Horaces*, 379. Et compose un sonnet contre lui, 390. Remarques sur sa tragédie de *Mirame*, IV, 51; XII. 19. Cité, VIII, 241; III, 538. *L'histoire de son ministère*, ouvrage condamné, V, 294. Son *Testament politique*, III, 532, 538; V, 63 et suiv.; 288 et suiv. Ouvrage supposé, 291 et suiv.; 292 et suiv.; VII, 91; IX, 81, 397; X, 229 et suiv.; 691; XI, 307, 326, 348, 350; XII. 317 et suiv.; 572, 681 et suiv. Qui en est l'auteur, IV, 651; V, 304 et suiv. *Voyez* BOURZEIS.
RICHELIEU (Armand-Jean DU PLESSIS, duc de), général des galères sous Louis XIV, IV, 9.
RICHELIEU (Louis-François-Armand DU PLESSIS, duc de). Notice sur sa vie, I, 19 et suiv. Brigadier des armées du roi sous Louis XIV, IV, 8. Épouse mademoiselle de Guise, XI, 190 et suiv.; 137. Se lie dès l'enfance avec Voltaire, I, 6, 90. Fait la campagne de Gênes, IV, 8. 344; IX, 11. Sa conduite à Dettingen, IV, 532. Décide de la victoire à Fontenoy, 580. Prend d'assaut le fort de Port-Mahon, 592; XI, 767, 789 et suiv. Témoignage honorable qu'il rend à l'amiral Byng à cette occasion, 800 et suiv. Est créé maréchal de France, IV, 2. Envoyé en Allemagne pour remplacer le maréchal d'Estrées, 284; XI, 830, 840, 888. Est rappelé, 880; X, 344. Est nommé ambassadeur à Dresde, 303; XI, 40, 696. Jugé par Frédéric II, X, 302. Lettre que lui écrit ce dernier, X, 630. Sa réception à l'Académie française, II, 702. Voltaire lui dédie plusieurs tragédies, I, 600, 72; X, 721. Sa conduite envers les comédiens français, 600 et suiv. Souscrit pour la statue de Voltaire, 688. Détails sur son procès avec madame de Saint-Vincent, XIII, 267, 292, 297. Ses relations avec Voltaire, X, 695, 700, 718 et suiv., 731, 736, 744 et suiv.; XI, 25, 174, 288, 821; XII, 62, 701, 707. Cité, IX, 6; XI, 295. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 236, 636, 629, 636, 634, 702, 706; XI, 600; XII, 1662, XIII, 466.
RICHELIEU (La maréchale, duchesse de), d'abord mademoiselle de GUISE. Son mariage, XI, 190 et suiv.; 137. Particularités qui la concernent, 142, 189, 161. 188, 364, 371 et suiv. Vers qui lui sont adressés, 709.
RICHELIEU (Mademoiselle de), fille des précédents. Vers sur son sexe, II, 781.
RICHEMONT. Connétable de France, II, 347. Abuse de son ascendant sur Charles VII, III, 272. Preuves de dévouement qu'il lui donne, 225 et suiv.
RICHEOME, jésuite. Cité, VII, 302.
RICHER. Son voyage à Cayenne pour déterminer la figure de la terre, V, 737; VII, 324.
Richesses. En quoi consistent celles d'une nation, VI, 622.
RICHEY, de Hambourg. Ses relations avec Voltaire. XI, 105 et suiv.
RICHMAN, professeur de mathématiques à Pétersbourg, Est foudroyé dans sa chambre, VIII, 274.
RICOLOTTI. Cité, IX, 2.
RIDICOUS (Frère). Roué en place de Grève, VIII, 662.
RIDICOVI. Jacobin. Attente à la vie de Henri IV, III, 510.
RIENCOURT, historien. Cité, IV, 72.
RIENZI (Nicolas), zélateur de la liberté romaine, III, 244. Se fait nommer tribun du peuple, 705 et suiv.; VI, 602.
RIEUX (Le comte de), fils du prince d'Elbœuf. Outragé par le grand Condé, IV, 62.
RIEUX (Marquise de Sourdéac). *Voyez* SOURDÉAC.
Riga. Ville assiégée par Auguste, roi de Pologne, IV, 463. Et par le czar Pierre Ier, 466, 600 et suiv. Capitule, *ibid.*
RIGAUD (Hyacinthe), peintre, IV, 62.
RIGOLET, libraire de Lyon. XII, 111.
RIGOLEY DE JUVIGNY. Publie les *Œuvres de Piron.* Calomnie Voltaire, XI, 494; XIII, 384, 388.
RILLIET (Madame). Joua dans quelques tragédies de Voltaire à Ferney. XII, 196, 197.
Rime. Ses avantages, ses inconvénients, I 72. Son antiquité, 77. Pourquoi les Italiens et les Anglais s'en passent, 72. Est nécessaire dans notre poésie, *ibid.*, 147; VII, 514. Ses difficultés, IX, 347. Réflexions sur quelques rimes, I, 323; II, 338; IX, 230, 260, 420, 474; XI, 340. *Rime*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 300.
RINCONE, ambassadeur de François Ier à Constantinople. Est assassiné, III, 722; V, 326.
RINGELBERG, écrivain, VIII, 21.
RINOCERONTE, comédien. Meurt en odeur de sainteté, IX, 481.
RINQUET (Jacques), dit le *Fou de Verberie.* Son supplice, VIII, 242.

Riposteil, un des seigneurs normands qui s'établirent dans la Pouille, J, 747.

Riquet, procureur général à Toulouse. Son rôle dans les procès de Calas et de Sirven, X, 230; XIII, 44.

Rinuccini, secrétaire d'État de Florence. Lettre que lui adresse M. Cocchi sur le mérite de la *Henriade*, II, 279.

Rio (Del), jésuite. Auteur des *Disquisitions magiques*, VII, 274.

Ripperda, Hollandais. Essaie d'établir une religion nouvelle à Maroc, IV, 314.

Rire. Ses causes, I, 341. Transitions subites du *sérieux* au *rire*, 383. *Voyez* l'Art. du *Dict. phil.*, VIII, 202.

Ris (Le président de), neveu de Charleval. Étrange scrupule qui l'empêche de publier les œuvres de ce dernier, IV, 23; VI, 96.

Rites religieux. Leur origine, V, 402. *Voyez* l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 219 et suiv.

Rittangel, orientaliste allemand. Se fait juif, VI, 277.

Rivarola, chef de l'insurrection corse (en 1738), IV, 492.

Robbé. Auteur d'un *Panégyrique de la vérole*, XII, 288. Cité, 76.

Robecq (Princesse de). Protége la pièce de Palissot contre les philosophes, X, 287, 288. Son caractère, 290 et suiv. Sa mort, 381 et suiv. En quels termes en parle Voltaire, XII, 77, 81, 86, 89, 93, 94, 97 et suiv.

Robel, gouverneur de Thorn. Se rend à Charles XII, IV, 466.

Robert, roi de France. Fils de Hugues Capet, III, 44. Est excommunié, 149, 161; VIII, 209. Situation de la France sous son règne, *ibid.* Fait brûler des hérétiques en sa présence, III, 174; V, 404. Refuse la couronne impériale, III, 283.

Robert 1er, roi de Naples. Ses démêlés avec l'empire, III, 243, 290. Chef du parti des *guelfes* en Italie, 290, 703. Marie sa petite-fille Jeanne à Andre de Hongrie, 248. Sa mort, *ibid.*

Robert, empereur d'Allemagne, d'abord électeur palatin, III, 230, 716. Son règne troublé par le grand schisme d'Occident, 717 et suiv. Notice qui le concerne, 618. Sa mort, *ibid.*, 716.

Robert, fils de l'électeur palatin Rodolphe. Fixe par un traité avec son oncle Louis de Bavière les domaines de la maison palatine, III, 701. Fonde l'université de Heidelberg, 706.

Robert le Dur, électeur palatin, III, 230.

Robert le Roux, électeur palatin, III, 230.

Robert, prince palatin, frère de l'électeur palatin Frédéric. Commande l'armée de Charles 1er en Angleterre, III, 234, 238. Son caractère, ses connaissances, 234.

Robert, duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant, III, 167.

Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant. Part pour la première croisade, III, 203.

Robert, cordelier. Premier inquisiteur en France, III, 230.

Robert, professeur de philosophie à Paris. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 281.

Robert d'Arbrissel. Fonde l'abbaye de Fontevrault, II, 200, 400.

Robert d'Artois, frère de Louis IX. Refuse la couronne impériale, III, 197, 223, 282.

Robert de Baudricourt. *Voyez* Baudricourt.

Robert de Bavière, électeur de Cologne, III, 619.

Robert Bruce, roi d'Écosse, III, 282.

Robert de Corçon, légat du saint-siége. Dresse, en 1215, les statuts de l'université de Paris, VIII, 221.

Robert de Clermont, maréchal de France, III, 282.

Robert Guiscard, l'un des gentilshommes normands qui firent la conquête de Naples, III, 164 et suiv. Créé duc de Pouille, *ibid.*, 246. Reconnu par Nicolas II, *ibid.* Secourt Grégoire VII contre l'empereur Henri IV, 290. Particularités de sa vie, V, 249; VII, 447 et suiv.

Robertson, écrivain anglais. Son *Histoire de Charles-Quint*, I, 32; XIII, 6. Lettre que lui écrit Voltaire, 12.

Roberval, mathématicien, VII, 750. Cité, 731.

Robinet, auteur d'un *Traité de la nature*, XII, 200. Publie en Hollande ses prétendues *Lettres secrètes* de Voltaire, 250 et suiv.; 343, 427 et suiv. Le *Système de la nature* lui est faussement attribué, X, 290, 727.

Robinson Crusoé. Son histoire. *Voyez* Selkirk.

Roboam, fils de Salomon, VI, 429.

Rocha (Jean de), apologiste de l'assassinat, III, 253.

Rochebrune, poëte, XI, 290.

Rochechouart (Louis-Victor), duc de Vivonne. *Voyez* Vivonne.

Rochechouart (Louis de), duc de Mortemar, fils du précédent, général des galères de France sous Louis XIV, IV, 9.

Rochechouart (Le duc de), premier gentilhomme de la chambre sous Louis XIV. Tué à la bataille de Dettingen, IV, 232.

Rochechouart (Le comte de). Envoyé par Louis XV pour prendre possession du comtat Venaissin, IV, 419.

Rochefort (Henri-Louis d'Aloigni, marquis de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2.

Rochefort (Comte de), lieutenant des gardes du corps. Envoie à Voltaire son livre sur les *Ruines de la Grèce*, XII, 284. Lettres qui lui sont adressées, 1032.

Rochefort (Le chevalier de). Ses *Mémoires*, V, 228; VII, 237. En quels termes en parle Voltaire, X, 240, 242, 252, 260, 734.

Rochefort (Comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1008; XIII, 24. En quels termes il en parle, X, 704, 717.

Rochemore (Jean-Baptiste-Louis-Hercule de). Connu par quelques poésies légères, XI, 128. Épître qui le concerne, II, 230.

Rochester (Le comte de), homme de génie et grand poëte, V, 26. Lettre qui le concerne, *ibid.* Cité, VI, 711. Vers imités de ce poëte, II, 282.

Rochette, prédicant. Cité, XII, 260.

Rochon (L'abbé), physicien, IV, 432. Ses expériences sur la lumière des étoiles, V, 714; VI, 84. Cité, V, 227, 703, 706, 714. 773; X, 611.

Rocroi (*Bataille de*), IV, 72.

Rodogune. Observations sur cette tragédie de Corneille, I, 180; VIII, 457 et suiv.; IX, 330 et suiv., 340, 486 et suiv.; XIII, 325, 329.

Rodolphe, fils d'un comte de Paris. Se fait roi de la Bourgogne transjurane, au neuvième siècle, III, 640.

Rodolphe, duc de Bourgogne. Laisse ses États à Conrad le Salique, III, 634.

Rodolphe 1er, empereur d'Allemagne, d'abord comte de Habsbourg. Sa naissance, sa famille, III, 618, 629. Ses premières armes, 630. Son élection à l'empire, 630, 703. Fonde la puissante maison d'Autriche, 231, 302, 629. État de l'empire et de l'Italie à l'époque de son avénement, 230 et suiv. Histoire des principaux événements de son règne, 630 à 692. Sa mort, 618, 692.

Rodolphe, fils du précédent. Est fait duc d'Autriche, III, 691.

Rodolphe 1er, frère de Louis de Bavière, empereur. Électeur palatin, III, 690. Ses démêlés avec son frère, 690. Sa mort, 701.

Rodolphe II, empereur d'Allemagne, fils de Maximilien II. Est élu roi des Romains, III, 769. Son avénement à l'empire, *ibid.* Histoire des principaux événements de son règne, *ibid.* et suiv. Administre mal l'empire, 841 et suiv. Les princes de l'Allemagne ressaisissent leur indépendance, *ibid.* et suiv.; 769 et suiv. Ses guerres contre les Turcs, 772 et suiv. Son rôle dans les troubles religieux, *ibid.* Abdique en faveur de Mathias et rentre dans la vie privée, 844, 774 et suiv. Son goût pour les sciences physiques et l'astronomie, *ibid.*, 772, 774 et suiv. Guerre de trente ans allumée sous son règne, 844. Notice qui le concerne, 617. Sa mort, *ibid.*, 776. Mis en parallèle avec Henri IV et Philippe II, 800.

Rodolphe II, électeur palatin, III, 690.

Rodolphe 1er, II et III, électeurs de Saxe, III, 690.

Rodolphe de Reinfeld, duc de Souabe. Élu empereur, puis déposé, III, 699. Battu et tué à Merseebourg, 699.

Rodolphe de Varth, l'un des assassins de l'empereur Albert, III, 699.

Rodrigue, roi des Goths. Succède à Vitiza, roi d'Espagne, III, 142.

Roe (Thomas). Ses erreurs sur l'Inde, IV, 780.

Roemer, physicien danois. Appelé en France par Colbert, IV, 226. Quitte le royaume à la révocation de l'édit de Nantes, *ibid.* Ses recherches sur la lumière, *ibid.*, V, 691 et suiv., 700; X, 109.

Roger (Comte), frère de Robert Guiscard. Est créé roi de Sicile, III, 166. Reconnu par le pape Urbain II, 125.

Roger, fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille. Succède à son père dans le royaume de Naples, III, 166. Marie sa fille à Conrad, fils de l'empereur Henri IV, 699.

Roger, fils du comte Roger. Se fait sacrer roi de Sicile et de la Pouille, III, 166. Assiége Naples, *ibid.*, 664. Réunit toute la conquête des Normands, 166. Fonde la monarchie telle qu'elle existe aujourd'hui, *ibid.*

Roger, fils du précédent, deuxième roi de Naples et de Sicile. Marie sa fille à Henri, fils de Frédéric 1er, empereur, III, 127, 673.

Roger, évêque de Salisbury, marié. Fait la guerre à son roi Étienne, III, 129.

Roger (Pierre). *Voyez* Clément VI.

Rohan (Benjamin, duc de), général illustre, III, 281. Son caractère, *ibid.* Chef des calvinistes, IV, 227. Conclut la paix de Privas, III, 282. Obtient pour lui le duché de Valois, *ibid.* Soutient la guerre nouvelle des Rochellois contre Richelieu, 284 et suiv. Est secouru par les Anglais et les Espagnols, 285. Sa soumission, 288. Ne fut qu'un chef de parti, XI, 265. Vers pour mettre au bas de son portrait, 285; II, 728.

Rohan (La duchesse de), mère du précédent. Défend la Rochelle contre l'armée royale, IV, 227. Anecdote qui la concerne, V, 329.

Rohan (Le prince Louis de). Protége les philosophes, X, 691, 699, 705, 731. Lettre que lui écrit Voltaire, 699.

Rohan (Le chevalier de). Outrage Voltaire, XI, 30, 51.

Rohan Rochefort (Le prince de). Blessé à la bataille de Varbourg, IV, 299.

Rohault (Jacques), écrivain. Notice, IV, 81. Ses ouvrages en physique, *ibid.*, V, 23. Cité, VII, 221, 230; VIII, 433, 502; IX, 106.

Roi ou Roy (Pierre-Charles), chevalier de Saint-Michel. Poëte médiocre. Ses ouvrages, II, 776; VIII, 371. Prétention qu'il avait de se faire nommer gentilhomme, XI, 22. En quels termes en parle Voltaire, X, 627; XI, 48, 72, 221, 273, 296, 422, 460, 470 et suiv., 519, 529, 571, 607, 691. Reproches qu'il lui fait, 422, 529. Épigramme contre lui, II, 778.

Rois. Leur origine, VIII, 203. Devraient être les chefs de la religion, III, 470. Sont plus facilement trompés par la religion que par la philosophie, IX, 2, 636. L'histoire des mauvais rois nécessaire pour l'éducation des hommes, 61. Leurs devoirs, 92; IX, 322; X, 128. Quand le titre de *Majesté* leur fut donné, IV, 294; VII, 314. Usage de les servir à genoux, III, 472. Rois auteurs, VIII, 200. Nécessité de la dissimulation dans leurs rapports, IV, 491. Facétie sur les rois déposséder, VIII, 407.

Rois de France. Époque de leur majorité, III, 208. Leur sacre, V, 62; X, 280 et suiv. Rois de France bigames, 166. Préjugé qui leur attribue le pouvoir de guérir les écrouelles, III, 167; VII, 470; X, 241. Cérémonies de leurs funérailles, IV, 720 et suiv.

Rois pasteurs (*Les*). Voyez *Tanis et Zélide*, tragédie.

Rois (*Le Livre des*). Commenté, VI, 406 et suiv.

Rois (*Fête des*). Voyez *Épiphanie*.

Roland, neveu de Charlemagne. Tué à Roncevaux, III, 227.

Rollin, avocat, puis chancelier de Bourgogne. Plaide contre Charles de Valois, IV, 272.

Rollin (Charles), recteur de l'université, II, 242; IV, 21. Son éloge, *ibid.*, 224; VIII, 2. Observations sur son *Histoire ancienne*, IV, 21. Erreurs qu'on y remarque, V, 107, 241; VI, 427; VII, 223; VIII, 202, 220. Son *Traité des études*, VII, 221. Cité, VIII, 230; IX, 149; X, 20; XI, 202.

Rolon ou Raoul. *Voyez* ce nom.

Romadonoski, régent de Russie en l'absence de Pierre le Grand, IV, 274. Lui confère le titre de vice-amiral, 290.

Romagnesi, acteur du Théâtre-Italien, VI,

600. Auteur d'une comédie de *Samson*, VIII, 218 ; XI, 109.

ROMAIN, fils de Constantin, III, 200.

ROMAIN (Saint), martyr, V, 163, 217 ; VII, 434, 479 ; VIII, 34.

Romains. Leur origine, II, 719 ; III, 66. Gouvernement de Numa Pompilius. VIII, 204. Leur religion, III, 67 ; VI, 229 ; VII, 494 ; VIII, 144. Leur tolérance, III, 67 ; VI, 229 ; VIII, 209. Leurs lois, III, 67 ; IV, 422 et suiv. ; V, 289 ; VII, 387, 444. Quel fut leur premier étendard, II, 719. Servius Tullius en fait le dénombrement, VII, 418. Leurs conquêtes, III, 67 et suiv. Leur décadence, III, 107, 109 et suiv. ; 248, 292. Sont subjugués par les barbares, 67. Ce qu'ils étaient sous Constantin (*voyez* ce mot), 292. Sous l'exarchat de Ravenne, 223. Passent sous la domination de Charlemagne, 232 et suiv. ; V, 69. Historiens romains, III, 69 et suiv. Invitation aux Romains modernes de secouer le joug papal, *ibid.*, 700. Entretiens philosophiques qui les concernent, 624, 648. Voyez *Rome*.

ROMAN, traducteur d'ouvrages allemands. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 208.

Romans. Gâtent le goût des jeunes gens, IV, 89. De ceux qui ont eu quelque succès en France et en Angleterre, IX, 242 et suiv. Réflexions sur ce genre d'ouvrage, 298 et suiv.

Romans philosophiques de Voltaire, VIII, 719.

ROMANO ou ROMANOW (Michel). *Voyez* MICHEL ROMANOW.

ROMANZOFF (Le comte de), général. Ses succès contre les Turcs, X, 417, 434, 496, 497.

ROMANZOFF, fils du précédent. Ouvrages et vers qui lui sont attribués, X, 736 ; XIII, 264.

Rome. Son origine, II, 719 ; III, 15, 66 et suiv., 70 ; V, 79, 89 ; X, 15, 20 et suiv. Causes de sa décadence, III, 67 et suiv., 107 et suiv., 222 et suiv. Forme de son gouvernement sous Charlemagne, *ibid.*, V, 89. Son état sous les premiers papes, III, 112, 177 ; V, 89. Querelles ecclésiastiques, III, 183. Injustice de sa domination, V, 322. Etablit des taxes pour les péchés, VIII, 223 et suiv. Ses prétentions sur les autres souverains, V, 322. Son gouvernement théocratique, VIII, 224. Son état au onzième siècle, III, 177, 193 et suiv. Rome nouvelle toujours glorieuse de l'ancienne, I, 659. Parallèle entre les deux Rome, VI, 292 et suiv. ; 624 et suiv. Histoire de Rome moderne, VIII, 219 et suiv. États romains considérés comme puissance politique III, 188 Cour de Rome, VIII, 204 et suiv. Sa situation après l'expédition du connétable de Bourbon, III, 746. Ce qu'elle était avant Louis XIV, IV, 67. Au dix-septième siècle, sous Léopold empereur, III, 780. Peuplée de races étrangères, 748. Église de Rome, VIII, 202 et suiv. Sommes qu'elle a extorquées à la France, 602. Voyez *Empire romain*, *Romains*, *Papes*.

Rome sauvée, tragédie. Voyez *Catilina*.

Roméo et Juliette, chef-d'œuvre de Shakespeare. XIII, 167, 170. Comment imité par Ducis, 160, 163.

Ranciglione. Pays usurpé par les papes sur le duché de Parme, V, 372.

Rondeau sur les pédantes (1760), par Voltaire, II, 790. Autre sur le Cid par Corneille, IX, 370.

RONSARD, écrivain. Sa manière a corrompu la langue française, VII, 608 ; VIII, 4.

ROOS, général suédois. Pris à Pultawa, IV, 467.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc de), maréchal de France. Notice, IV, 9.

ROQUES, conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg. Lettres que lui écrit Voltaire, IV, 967 ; XI, 632, 635, 637, 650, 660, 672, 683, 686.

ROSAMBO (Madame de). Sa visite à Ferney, XIII, 314.

Rosbach (*Bataille de*). Gagnée par le grand Frédéric sur les Français, IV, 396 et suiv. Particularités de cette journée, X, 226. 807, 820, 841 et suiv.

Rosbeef ou *Rosbif*. Mets favori des Anglais, II, 440.

ROSCIUS, acteur romain. Cité, XII, 634.

ROSCOMMON, milord. Grand poëte, V, 37.

ROSE (Guillaume), évêque de Senlis. Conduit la procession de la Ligue, II, 203 ; IV, 715. Anecdote qui le concerne, III, 214.

ROSE, président, secrétaire du cabinet de Louis XIV V, 341.

ROSE, Livonien. Recommandé par Voltaire à Catherine II, impératrice de Russie, X, 471. En est indigné, 472.

Rose blanche et Rose rouge. Origine et suites de cette faction en Angleterre, III, 347 et suiv.

ROSELLI, comédien, XI, 818.

ROSEN ou ROSE (Conrad de), maréchal de France. IV, 8. Commande les troupes de Jacques II en Irlande, *ibid.*

ROSEN, général de Charles XII. Pris à Pultawa, IV, 466.

ROSET, débiteur de Voltaire, XII, 928.

ROSIERS, auteur dramatique, contemporain de Corneille. Cité, IX, 419.

ROSIMOND, entrepreneur de spectacles à Genève, II, 252.

ROSNY (Duc de SULLY). *Voyez* SULLY.

ROSSET, maître des comptes. Lettre que lui écrit Voltaire, sur son poëme de l'*Agriculture*, IX, 297.

ROSSETTE (Josias), pseudonyme de Voltaire. Voyez *Sermon prêché à Bâle*.

ROSTAING (Le comte de). Tué à Dettingen, IV, 236.

ROTALIER, ex-jésuite et banqueroutier, II, 532 ; VIII, 478.

ROTHARIC, roi des Lombards, III, 141, 142. Fut leur législateur, V, 488.

ROTHELIN (L'abbé de), académicien, II, 536. En quels termes en parle Voltaire, XI, 95, 96, 97, 191, 206, 421. Lettre de ce dernier qu'on suppose lui être adressée, 494.

ROTHEMBOURG (Comte de). Sa mort à Berlin, X, 944 ; XI, 291. Vers à ce sujet, X, 245.

ROTROU (Jean). Fonde le théâtre en France, IV, 51. Son *Venceslas*, *ibid.*, I, 227 ; IX, 54, 342 ; XII, 229. Son *Hercule*, VII, 549 ; IX, 369. Vers de sa tragédie de *Saint-Genest*, 433. Coopère aux pièces du cardinal de Richelieu, 343, 385. Cité, 480.

Roturier. Origine de ce mot, III, 217.

ROUBAIX, ingénieur. Rectifie une assertion de Cassini relative à la forme de la terre, XI, 376.

ROUBAUD (L'abbé). Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de son livre sur le commerce des blés, XII, 228.

Roue (*Supplice de la*). Son introduction en France, V, 443.

Rouen Ses églises mises en interdit, VIII, 309. Prise par le duc de Guise, est mise au pillage, IV, 700.

ROUILLÉ (Le président). Sa mission en Hollande en 1709, IV, 278.

ROUILLÉ, jésuite. Auteur d'une *Histoire romaine*, VIII, 605. Cité, IX, 33.

ROUILLÉ, directeur du département de la librairie. Préfère La Serre à Voltaire pour préparer une édition de Molière, IX, 35. Comment traité par J. B. Rousseau, IV, 52.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste) Notice historique sur sa vie et ses ouvrages, IV, 51 et suiv. Ses premières relations avec Voltaire, I, 6. Origine de leur inimitié, *ibid*, IV, 52 ; X, 100 ; XI, 251 et suiv. ; 281. 265, 271 et suiv. Écrivain secondaire, 215. Ses couplets contre Lamotte-Houdart et Saurin, 52 ; VII, 391 ; VIII, 178 ; IX, 115. Ses ouvrages furent la cause de ses disgrâces, 200 et suiv. Son génie satirique, IV, 52 ; IX, 101 et suiv., 121 et suiv. Ses pièces de théâtre sifflées, IV, 240. Sa description de l'Enfer, IX, 130. Ses métaphores, VII, 386 ; IX, 144, 188. Son mauvais goût, IV, 52 ; VII, 246. 308 ; IX, 170 ; XI, 17. Ses *Épîtres*, IV, 52 ; VII, 389 ; IX, 78, 87 et suiv, 94 et suiv., 134. Ses *Adieux chimériques*, mauvaise comédie, II, 483. Son *Capricieux*, comédie abandonnée aux répétitions, XI. 17. Ses réflexions sur le *Pour et Contre* de Voltaire, II, 478. Ses chansons satiriques, IV, 207 ; IX, 22. Son *Épître aux Muses*, XI, 74. Son *Ode à la postérité*, I, 6 ; X, 101 ; XI, 300. Ce que pensent Frédéric II et d'Alembert de ses poésies, X, 101, 220. Épîtres de lui attribuées à Voltaire, XI, 213, 224 et suiv. Lettre sur lui, IX, 310 et suiv. Cité, VII, 219. Lettre qu'il lut adressée, XI, 21. Vers contre lui, I, 322 ; II, 659, 714, 774 ; X, 134 ; XI, 300. Ses *Lettres*, 819. Sa mort, 410 Voltaire souscrit à une édition de ses *Œuvres*, *ibid.* Détails qui le concernent, 27 et suiv. ; 79, 200, 205, 207 et suiv. ; 218, 221, 227 et suiv. ; 280, 290, 294 et suiv., 314, 319, 352, 380, 581, 494, 674 ; XII, 79, 296, 487.

ROUSSEAU (*Jean-Jacques*), particularités de sa vie, II, 226. Madame d'Epinal l'installe à Montmorenci, X, 220 Envoie à Voltaire son *Discours sur l'inégalité des conditions parmi les hommes*, XI, 743. Réponse qu'il en reçoit, *ibid.* Extrait d'une lettre qui le concerne, XII, 229. Sa maîtresse, 710. Ses enfants, *ibid.*, 791 Motifs de la haine que lui portait Voltaire, I, 88 ; II, 220. Tracasseries qu'il suscite à Voltaire, XII, 716 et suiv. ; 728, 732 et suiv. ; 740, 754, 757, 767. Se réfugie en Angleterre, 800. Miracles qu'il aurait faits à Venise, VIII, 602, 694. Sa communion à Moutiers-Travers, 698 et suiv ; 703 ; X, 227 et suiv., 434 et suiv ; XII, 803. Sa querelle avec Hume, X, 642, 649 et suiv., 681, 685, 681 ; XII, 827, 895, 708, 704 et suiv. Avec l'archevêque de Paris, X, 226 et suiv. ; XII, 251, 277 et suiv ; 302 et suiv. Son erreur sur l'avenir de la Russie, IV, 241 ; VIII, 16, 132 ; XII, 417, 425, 622. *Voyez* PIERRE LE GRAND ET J. J. ROUSSEAU, Art. du *Dict. phil.*, VIII, 132. Voltaire lui conteste sa qualité de secrétaire d'ambassade à Venise, XII, 690, 705, 710 et suiv. Reproches qui lui sont adressés à l'occasion de sa lettre sur les spectacles, X, 251 et suiv. ; 288, 277 et suiv. ; XII, 128, 190. Son ingratitude envers Helvétius, X, 634 et suiv. ; XII, 588, 830. Et Cabanis, 608. Tort qu'il fait aux philosophes, X, 634. Ses contradictions, VIII, 705 et suiv. Jugé par Frédéric II, X, 220. Par d'Alembert, 256 et suiv., 272. Souscrit pour la statue de Voltaire, 690, 691 et suiv. ; XIII, 46. Son *Émile*, I, 32 ; VI. 771 ; VII, 197, 277 ; X, 224 et suiv. ; XII, 283 ; XIII, 220. Son *Vicaire savoyard*, I, 32 ; VI, 283, 274, 772 ; X, 613 ; XII, 494 ; XIII, 220. Son *Contrat social*, V, 229 ; X, 220 ; XII, 209, 220. Sa *Paix perpétuelle*, V, 202 ; VIII, 220 et suiv. Son *Discours sur l'inégalité des conditions*, VI, 688 ; VII, 694. Son *Héloïse*, VIII, 703 ; XII, 174, 180, 185 et suiv. ; XIII, 44. Ses *Lettres sur la Montagne*, X, 622 ; XII, 229 et suiv., 249, 634 et suiv., 638, 652, 661, 665. Lettre qu'il écrit à Voltaire à l'occasion du *Désastre de Lisbonne*, poëme, II, 498 ; IX, 233. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 429, 743, 745, 784. Adresse qu'il reçoit des Corses, X, 622 et suiv. Protestation des habitants de Gênes en sa faveur, XII, 299, 400 et suiv. Vers de Voltaire sur lui, II, 797. Quelques-unes de ses *honnêtetés littéraires*, V, 207. Ses *Mémoires*, X, 661 ; II, 498 et suiv Cité sur la loi naturelle, VIII, 24. Traits satiriques et sarcasmes de Voltaire contre lui, IV, 433, 841 ; VIII, 460, 600, 623, 684 ; X, 231, 238, 249, 253, 281, 270 et suiv., 289, 295, 299, 622 et suiv., 622 et suiv., 624, 699, 736 ; XI, 98 ; XII, 12, 69, 72, 76, 90, 94, 116, 170, 191, 193, 198, 309 et suiv., 318 et suiv., 329, 335, 369, 390, 404, 409, 426, 432, 433, 468 et suiv., 495, 546, 553 et suiv., 610, 617, 624, 668, 677, 699, 694, 697, 700, 706, 708 et suiv., 900, 919, 1028.

ROUSSEAU (Pierre), auteur du *Journal encyclopédique*, XII, 228. Lettres que lui écrit Voltaire, XI. 201, 205, 211, 272 ; XII, 25, 202, 406, 417, 520, 550, 823.

ROUSSEL, auteur d'un livre sur les finances, XI, 292 ; XII, 407.

ROUSSELAIS, comédien, XI, 420

ROUSSET DE MISSI. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 674.

Routes et chemins. De l'emploi des troupes à leur construction, V, 279 ; XIII, 220 et suiv. Observations sur celles de France, V, 265 ; VII, 229. Leur entretien, 277. Travaux admirables des Romains, 227.

ROUTH, jésuite anglais. Sa conduite auprès de Montesquieu mourant, VII, 721.

ROUX, négociant de Marseille, Cité X, 747.

ROY (Pierre-Charles), poëte. *Voyez* ROI.

ROYER, compositeur. Fait la musique de l'opéra de *Pandore*, XI, 466, 478, 681, 699, 700 et suiv. Lettre qui lui est adressée, 681.

ROYOU, avocat, beau-frère de Fréron. Infamies qu'il lui reproche, VII, 96 ; XIII, 18, 27.

ROZE, garde magasin à Versoi, V, 686.

RUBEN, fils de Jacob, VI, 228.

RUBENS, peintre, II, 843 ; VII, 165.

RUBRUQUIS, moine envoyé par saint Louis dans la Tartarie, III, 229 ; V, 163.

RUCCELAI, auteur italien, III, 208 ; IX, 245.

RUFFEY (*Le président de*). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 22.

RUFIN, ministre de Théodose. Ses cruautés, V, 364.

RUFIN, prêtre d'Aquilée, auteur présumé

du *Symbole des apôtres*, VII, 676. Traduit l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, VIII, 229.

RUGGIERI (Cosme). Accusé d'avoir attenté à la vie de Charles IX, III, 408.

RUI-GOMEZ, favori de Philippe II, III, 464.

RUINART (Thierri), benedictin, auteur des *Actes sincères*. II, 219; III, 108; IV, 28; V, 182; VII 479; VIII, 30.

RULHIÈRES (De). Observations sur son poëme des *Disputes*, VII, 438; IX, 131. Lettres que lui écrit Voltaire. XII, 977; XIII. 284.

RUPELMONDE, officier. Tué dans la guerre de 1741, IX. 17.

RUPERT (L'abbé), VIII, 637.

RUPPELMONDE (Madame de). Voltaire l'accompagne en Hollande, I, 6. Vers qui lui sont adressés, II, 478, 762, 765. Glisée. XI, 29. 63, 118.

Russe à Paris (*Le*). Satire, II, 727. Particularités concernant cet ouvrage, *ibid.*, XII, 67 et suiv., 96.

RUSSEL, amiral anglais. Bat les Français à La Hogue, IV, 152.

RUSSEL (Milady), femme de l'ambassadeur anglais dans l'Inde. Ses efforts pour empêcher une femme de se jeter dans le bûcher de son mari, IV, 196.

Russes, appelés aussi *Russiens*, XI, 292. Leurs progrès. III, 20, 627; IV, 321. Leur état aux dixième et onzième siècles, III, 109 et suiv. Avant le seizième siècle, 253 et suiv. Aux seizième et dix-septième siècles, 268 et suiv. Leur situation avant Pierre le Grand, IV, 447. Et Louis XIV, 69. Soldats infatigables, 300. Remarque sur leur puissance, XII, 288. Ce qu'en pense J. J. Rousseau, VIII, 132. *Voyez* CATHERINE, PIERRE LE GRAND. *Russie*.

Russes (*Guerre des*) *contre les Turcs*. Ode de Voltaire à ce sujet. II, 571; IX, 30.

Russie (*Histoire de*), sous Pierre le Grand, par Voltaire, IV, 241 et suiv. Observations et particularités concernant la publication de cet ouvrage, 448 et suiv.; XI, 311, 323, 338 et suiv., 335, 366, 370, 375 et suiv., 392; XII. 20 et suiv., 22, 30, 32, 39 et suiv., 66, 74 et suiv. 102, 122, 128, 131, 134, 136, 138, 140, 142, 165, 201, 204 et suiv., 213, 236 et suiv., 247, 253 et suiv., 264 et suiv.

RUSTAN (Antoine-Jacques), pasteur suisse à Genève, auteur des *Lettres sur l'état présent du christianisme*. Ouvrages que lui adresse Voltaire, VI, 271, 275. Voyez *Remontrances* et *Instructions*.

RUTH (et BOOZ). Commentaires sur leur histoire, VI, 404 et suiv.

RUTILIUS, préfet de Rome, II, 688; VI, 493.

RUVIGNY (Le comte de), Français d'origine. Devient pair d'Angleterre sous le nom de lord Galloway, IV, 167.

RUYSCH, anatomiste hollandais, III, 2. Ses expériences sur la peau des nègres, 417.

RUYTER, amiral hollandais, IV, 68, 191.

RYMER, écrivain anglais, VIII, 220; IX, 306.

Ryswik (*Paix de*), IV, 140 et suiv.

S

S. Emploi de cette lettre en poésie, IX, 615, 827, 539, 545.

SA (Emmanuel), jésuite. Sa doctrine sur le régicide, III, 510.

SA (Pantaléon), ambassadeur de Portugal en Angleterre, IV, 88

SAAL (Marguerite de), fille d'un gentilhomme saxon. Épouse Philippe *le Magnanime*, landgrave de Hesse, déjà marié, III, 788.

SAAVEDRA, inquisiteur à Séville, VII, 738 et suiv. Introduit l'inquisition à Lisbonne. 742.

SABATEI SEVI, juif de Smyrne. Se donne pour le *Messie*, III, 290 et suiv.; VIII, 67.

SABATIER (L'abbé), de Castres. Notice, II, 753 et suiv. Ses ouvrages, *ibid.* Attaque les écrivains les plus recommandables, *ibid.*; V, 222; XIII, 218 et suiv. Commente Spinosa, II, 734; IX, 224; XIII, 208, 211 et suiv., 220. Traits satiriques contre lui, II. 488; IV, 34 et suiv.; V, 220; X, 328 et suiv., 611, 741, 713, 720, 722, 728, 734 et suiv., 738; XIII, 261, 235, 238, 244, 256 et suiv., 291.

SABATIER de CAVAILLON, professeur d'éloquence à Tournon. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 118.

Sabéens, disciples de saint Jean, III, 422; VII, 707.

Sabisme. Religion des Chaldéens. En quoi consistait, III, 22.

SABLIÈRE (Antoine Rambouillet de la). Ses madrigaux, IV, 22. Cité, V, 222.

SABRAN (Le marquis de). Tué à Dettingen, IV, 338.

Sacerdoce. Sa mission, VII, 430. Ses querelles avec l'empire, III, 227 et suiv., 606; V, 57 et suiv.; VIII, 208. Voyez *Prêtres*.

SACHEVEREL (Henri, docteur d'Oxford, IV, 177 et suiv.

SACI (Louis-Isaac LE MAISTRE de). Notice, IV, 22. Publie la *Bible* de Royaumont, *ibid.* Cité. XII, 57, 60.

SACI (Antoine LE MAISTRE de), frère du précédent, avocat, IV, 62.

SACI, avocat, membre de l'Académie française. Traduit les *Lettres de Pline*, IV, 22. Son *Éloge* par d'Alembert, X, 746. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 206.

SACI, jésuite. Sa Lanqueroute, IV, 770.

Sacre. Pépin, le premier roi sacré en France, III, 113. Réflexions sur cette cérémonie, 112 et V, 68; X, 329 et suiv.

Sacrements. De l'inspection des magistrats sur leur administration, VII, 488. Facétie sur ce sujet, VIII, 229,

Sacrement (*Saint*). Institution de cette fête, III, 232.

Sacrifices humains, chez les Phéniciens. III, 27. Ordonnés par Moïse, 40. Réflexions sur ces cérémonies, 209; V, 234; VI. 113; VII, 709; VIII, 184. Celui de Jephté, II, 206.

Sacrilèges (*Des*), V, 222.

Sadder (*Le*), livre sacré des Perses III, 90; VI, 221, 227.

SADE (Jacques-François-Paul-Alphonse de), abbé. Lettres qui lui sont adressées, XI, 104, 114, 121, 122; XII, 447, 231, 240. Cité, XI, 117.

SADE (Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de), frère du précédent. Vers et lettre que lui écrit Voltaire, XI, 118, 121.

Sadi, poëte persan, III, 221. Imité, II, 632. Cité, VIII, 329; IX, 210.

SADOLET (Le cardinal), évêque de Carpentras. Intercède en faveur des Vaudois, III, 403. Comparé à Cicéron, 221.

Saducéens, secte juive, VI, 467; VII, 474; VIII, 228.

Sagesse humaine (*Mémoire ou La*), roman. VIII, 328 à 360.

SAINT-AIGNAN (Monsieur de), XI, Cité 123.

SAINT-ANDRÉ, maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre d'Henri II. Persécute les Huguenots, III, 490; IV, 700. Sa mort, *ibid.*

SAINT-ANDRÉ (La maréchale de), maîtresse du prince Louis de Condé, II, 290.

SAINT-ANDRÉ, archevêque. Primat d'Écosse (1678). Sa mort, III, 226.

SAINT-ANDRÉ, chirurgien de Londres, V, 319.

SAINT-ANDRÉ, président aux enquêtes. Poursuit la mort d'Anne Dubourg, IV, 696.

SAINT-ANGE (Cardinal). Son rôle dans la croisade contre Raimond de Toulouse, III, 229.

SAINT-AUBIN (LEGENDRE, marquis de). Auteur d'un *Traité de l'opinion*, XI, 209.

SAINT-AUBIN (La marquise de), auteur du *Danger des liaisons*. Vers qui lui sont adressés, II, 795.

SAINT-AULAIRE (François-Joseph de BEAUPOIL, marquis de). Notice, IV, 22. Ses poésies, II, 545; IX, 72. Cité, 494. Vers qui le concernent, II, 760.

SAINT-AULAIRE (Le marquis de), fils du lieutenant général. Recommandé par Voltaire à Frédéric II, X, 317.

SAINT-CAPAUTEL, l'un des assassins du duc de Guise, II, 290.

Saint-Claude (*Supplique des serfs de*), etc., etc., V, 478, 489. Démarches de Voltaire dans leur intérêt, XIII, 81, 77, 78, 94 et suiv., 123, 136, 175.

Saint-Cyr, maison religieuse. Fondée par madame de Maintenon, IV, 202. Elle s'y retire après la mort de Louis XIV, *ibid.*, 222.

SAINT-CYRAN (abbé de). Voyez DUVERGER DE HAURANNE.

Saint-Denis (*Bataille de*), en 1567, III, 488.

SAINT-DIDIER, secrétaire de l'académie de Marseille. Auteur d'un poëme de *Clovis*, XI, 42 et suiv. Voltaire lui attribue sa fable *Le Marseillais et le Lion*, II, 734.

SAINT-DISANT. Chanson contre lui, II, 722.

Saint-Domingue. Île d'abord appelée *Hispaniola*, III, 412. Sa découverte, *ibid.* et suiv. Conquêtes des flibustiers, 443. Saccagée par les Anglais (1695), IV, 139.

SAINT-ÉTIENNE (Le comte de). Vers qui lui sont adressés, II, 791.

SAINT-ÉVREMOND (Charles de SAINT-DENIS de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 23. Enveloppé dans la disgrâce de Fouquet, 191; XI, 110. Accusé d'irréligion, VI, 270. Son analyse de la Religion chrétienne faite avec beaucoup d'art, VII, 279 et suiv. Comment s'explique sur la généalogie de Jésus, *ibid.* Son *Sir Politik*, I, 322. Ses poésies, II, 544; IV, 25; VII, 23. Particularités qui le concernent, VI, 270; IX, 1, 52, 101, 164, 272, 244, 613, 631; XII, 454. Sa mort, IV, 53, 191; XIII, 96.

SAINT-FLORENTIN. Voyez LAVRILLIÈRE.

SAINT-FOIX. Son éloge, V, 208. Ses *Essais historiques sur Paris*, VIII, 221. Fait un procès aux auteurs du *Journal chrétien* 179. Sa comédie de l'*Oracle*, 152. Cité, 99.

SAINT-FRÉMONT, lieutenant général. Sa conduite à la bataille de Turin, IV, 165.

SAINT-GAUDIN, l'un des assassins du duc de Guise, II, 290.

SAINT-GELAIS (Mélin de), écrivain. Cité, IX, 260.

SAINT-GEORGE (De), officier d'état-major à Fontenoy, II, 498.

SAINT-GERMAIN (Le comte de), aventurier, X, 329.

SAINT-GERMAIN (Comte de), ministre de la guerre. X, 329, 338, 745; XIII, 316 et suiv.

Saint-Gothard (*Bataille de*). Gagnée par Montécuculli sur les Turcs, III, 292.

SAINT-HERBM (Marquis de), commandant en Auvergne. Refuse de prendre part à la Saint-Barthélemy, II, 220; IV, 488.

SAINT-HERBM (La comtesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 127.

SAINT HILAIRE, lieutenant général d'artillerie. Blessé par le boulet qui tua Turenne, IV, 117.

SAINT-HYACINTHE, écrivain. Sa naissance, IV, 18. Rôle qu'il joua dans les dragonnades, V, 22. Le *Militaire philosophe* lui est attribué, *Ibid.* Observations sur cet ouvrage, *ibid.* et suiv. Ses critiques de la *Henriade*, XI, 316. S'il fut l'auteur du *Mathanasius*, IV, 18; XII, 661. Voltaire lui attribue son *Dîner du comte de Boulainvilliers*, 668 et suiv. En quels termes il en parle, IX, 90; X, 668; XI, 153, 220, 226 et suiv., 237.

SAINT-JULIEN (Madame de). Son séjour à Ferney, XIII, 201, 204, 206. En quels termes en parle Voltaire, XII, 688, 691; XIII, 247, 280 et suiv. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 648, 796, 799, 805; XII, 1032; XIII, 448.

SAINT-LAMBERT (Marquis de), auteur des *Saisons*, II, 217; IX, 319, 326; X, 688; XI, 324; XII, 925 et suiv. Travaille à l'*Encyclopédie*, VI, 276. En quels termes en parle Voltaire; VIII, 289; IX, 302, 307, 331; X, 318, 276. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 618, 623, 630; XI, 274; XII, 130, 923, 971; XIII, 92, 214.

SAINT-LUC, mignon de Henri III, II, 223.

Saint-Luc (Timoléon d'Épinal, seigneur de), maréchal de France, IV, 9.

Saint-Malin, l'un des assassins du duc de Guise, II, 209.

Saint-Malo, ville bombardée par les Anglais en 1694, IV, 136.

Saint-Marc (Le marquis de). Vers qui lui sont adressés, II, 204.

Saint-Marin (*République de*). A conservé sa liberté, II, 233 (note).

Saint-Martin (De). Sur son livre. *Des erreurs et de la vérité*, X, 720.

Saint-Maurice en Valais. Pourquoi le martyre de la légion thébaine n'a pu y avoir lieu, II, 228 (note).

Saint-Mégrin (Paul-Stuart de Caussade de), mignon de Henri III, IV, 294.

Saint-Mégrin (Le duc de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 250.

Saint-Mesmin (M. de), prévot d'Orléans. Son procès contre les cordeliers, VIII, 227.

Saint-Non (L'abbé de), X, 324.

Saint-Omer, ville prise par Louis XIV, IV, 122.

Saint-Paul (Maréchal de), ligueur, II, 222.

Saint-Pavin (Denis Sanguin de), écrivain, IV, 23.

Saint-Philippe. Ses *Mémoires* cités, IV, 140.

Saint-Pierre (Charles-Irénée Castel, abbé de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, IV, 23 et suiv. Son *Projet de Paix perpétuelle*, *ibid.*, V, 223; VII, 58; VIII, 122, 220 et suiv.; IX, 21. Le communique à Frédéric II, X, 179. Ses *Annales politiques* sur Louis XIV, IV, 24; V, 223; XI, 223. Est exclu de l'Académie française, IV, 24; VII, 378. Soupçonné d'irréligion VI, 270. Observations sur son *Credo* ou *Symbole* politique, VIII, 245 et suiv. Cité, II, 491; IV, 24; V, 246; VII, 227, 732; VIII, 224, 242; X, 126; XI, 246, 627. Épigramme sur lui, II, 764. Ce qu'en dit le cardinal Dubois, X, 191. Sa mort, IV, 24. Son *Éloge* par d'Alembert, X, 730. Voltaire lui attribue ses *Pensées détachées*, VI, 728.

Saint-Pierre (Marguerite-Thérèse Colbert, duchesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 102, 132, Cité, 217.

Saint-Pouange (M. de), favori de Louvois, VIII, 440.

Saint-Priest (Comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 101.

Saint-Prosper, auteur d'un poëme sur la grâce, II, 444.

Saint-Quentin (*Bataille de*). Gagnée par les Espagnols, III, 444.

Saint-Réal (César Vichard de). Éloge de la *Conjuration de Venise*, III, 277. IV, 25, 240; VIII, 223; IX, 20 XI, 122;

Saint-Remi (Abbé de), secrétaire du duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, XI, 20. Sa visite à Ferney, X, 732.

Saint-Roman (Jean de), procureur général sous Louis XI. Cité, VII, 116.

Saint-Sauveur (De), officier d'état-major. Blessé à Fontenoy, II, 488; IV, 240. Se distingue à Mesle, 243.

Saint-Séverin (Le marquis de), plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle, IV, 260.

Saint-Siége. Voyez Papes.

Saint-Simon (Le duc de), favori de Louis XIII, III, 236.

Saint-Simon (Le duc de), ambassadeur sous Louis XV. Voltaire se propose de réfuter ses *Mémoires*, I, 21.

Saint-Sorlin. Voyez Desmarets.

Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers. Impliqué dans les poursuites contre le connétable de Bourbon, IV, 292.

Saint-Vincant (Madame de), parente du duc de Richelieu et petite-fille de madame de Sévigné, XIII, 229. Son procès avec le maréchal, 227, 232, 237. Ses *Mémoires*, X, 737.

Sainte-Aldegonde (Le Comte de). Sa visite à Ferney, XIII, 234.

Sainte-Baume (*Grotte de la*). Ses miracles, II, 737 (note).

Sainte-Croix, amant de la Brinvilliers, IV, 200, 201.

Sainte-Marthe (Gaucher de). Notice historique sur les divers écrivains de ce nom, de la même famille, IV, 23

Sainte-Mitouche. Etymologie de cette expression, 404.

Saintraille (Poton de), capitaine sous Charles VII, II, 287.

Saints. Comparés aux divinités secondaires du paganisme, VIII, 434 et suiv. Saints à faire, 234. Manière de les servir, 237 et suiv.

Sainval (Mademoiselle), comédienne, XII, 264; XIII, 181, 284, 289 et suiv.

Soisons (*Les quatre*). Poëme de Saint-Lambert. Voyez ce nom.

Salade, armure de tête. Origine de ce nom, II, 418 (note).

Saladin ou Salaheddin, sultan. Son origine. Ses conquêtes, III, 206. Son éloge, *ibid.*, 672. Clément III prêche une croisade contre lui, 675.

Salamine (*Bataille de*), II, 691.

Salcède, assassin de Guillaume, prince d'Orange, III, 470, 771; X, 162.

Sale ou Salle, savant anglais, IV, 247. Éloge de sa traduction de l'*Alcoran*, VI, 227, 275; VII, 42 et suiv.; 111, 170. Cité, X, 162.

Salins, ville prise par le maréchal de Luxembourg (1668), IV, 102.

Salentin, électeur de Cologne, III, 619.

Saliens, tribu franque, III, 222.

Saliques. *Voy. Lois saliques*.

Salis, colonel. Tué à l'attaque de Château-Dauphin, IV, 256.

Salle (Mademoiselle), danseuse de l'Opéra, XI, 27, 61, 100, 122. Vers qui lui sont adressés, II, 611, 762.

Sallengre, écrivain, IX, 20; XI, 125, 220, 230.

Sallo (Denis de), conseiller au parlement. Invente les journaux, IV, 25.

Salm (Le comte de). Cité, IV, 120.

Salm (Le prince de). Sa visite à Ferney, X, 704.

Salmeron, jésuite. Sa doctrine sur le régicide, III, 210.

Salomon, Salomon ou Soleiman, roi des Juifs. Sa naissance, VI, 421. Succède à David, son père, 422. Histoire de son règne, *ibid.* et suiv. Son temple, 422. Ses richesses, 223, 427 et suiv. Ses *Livres*, 223. Auteur présumé de l'*Ecclésiaste*, II, 512 et suiv. Ses femmes, *ibid.* C'est seulement sous son règne que les Juifs commencent à être connus, III, 20. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 222 et suiv.

Salomon, roi de Bretagne, au neuvième siècle, III, 634.

Salomon, roi de Hongrie. Rend hommage à Henri IV emp., III, 121, 427. Menaces que lui fait Grégoire VII, *ibid.*, *ibid.*

Salomon, prince d'Immirette, X, 420.

Salpêtre. Dissertation sur ce produit, V, 221; X, 224.

Saldstadt, archevêque d'Upsal (quinzième siècle). Troubles qu'il excite en Suède, III, 257.

Salviati, archevêque de Florence. Conspire contre les Médicis. Son supplice, III, 230.

Salvien, prêtre de Marseille Cité, VII, 270.

Samai, rabbin. Démontre la résurrection, VIII, 120.

Samaritains, secte juive, VI, 270.

Sammonocodom, dieu des Siamois. VIII, 22. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, 220 et suiv.

Samoïdes. Description de ces peuples, IV, 228.

Samon, marchand de Sens. Devient roi des Slaves, III, 122.

Samothrace (*Ile de*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 211.

Samson. Commentaires sur son histoire, VI, 220 et suiv. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 212.

Samson, comédie italienne. Rôle qu'y jouait arlequin, VIII, 212.

Samson, opéra de Voltaire, musique de Rameau, I, 211 et suiv. Particularités sur cette pièce, *ibid.*; VIII, 212; XI, 190, 192, 141, 172, 174, 179 et suiv., 200, 216, 247, 243, 247; XII, 220, 264.

Samsoy (M. de), peintre. Fait le portrait de Voltaire, XI, 220.

Samuel, prêtre juif. Commentaires sur son histoire, VI, 402 et suiv. Newton lui attribue le *Pentateuque*, 171, 220.

Sanadon, jésuite. Cité. VIII, 427. Stances faites en son nom, II, 276.

Sancerre (Le comte de). Refuse de condamner le prince de Condé sous François II, III, 294.

Sanche le Gros, roi de Léon, III, 171.

Sanche-Garcie, comte de Castille au dixième siècle, III, 171.

Sanche le Grand, roi de Castille. Se fait proclamer empereur, III, 174.

Sanche (Don), roi de Navarre. Notice, III, 223.

Sancho d'Aragon (*Don*), comédie héroïque de Corneille. Remarques sur cette pièce, IX, 240 à 253.

Sanchez (Michel), jésuite. IX, 421. Son livre *De Matrimonio*, VIII, 263, 264. Cité, VII, 270; VIII, 216.

Sanchoniathon, historien phénicien. Antérieur à Moïse, III, 18; V, 72, 190; VI, 222; VII, 22. Sa *Cosmogonie*, VI, 222. Son origine, 223. S'il a composé des *Annales*, VII, 116. Cité, II, 196; VI, 704; XII, 220.

Sanci (*Confession de*), ouvrage cité, VII, 228.

Sancy (Nicolas Harlay de). Son ambassade en Suisse, III, 220.

Sanderson. Cité, X, 442; XI, 224.

Sandras de Courtile. Voyez Courtile.

Sandwich (Le comte de), plénipotentiaire anglais au congrès de Breda (1746), IV, 262.

Sandwich (Madame). Citée, XI, 712 et suiv.

Sanlecque (Louis). Notice, IV, 22.

Sannazar, poëte médiocre, II, 421.

Sanscrit ou *Hanscrit*, langue sacrée des Indiens, III, 62.

Sanson (Nicolas), géographe, IV, 22.

Santa-Cruz (Le marquis de). Commande la flotte de Philippe II contre les Portugais, IV, 272.

Santarelli, jésuite italien. Son livre de la suprématie des papes et des rois, IV, 722.

Santé (*Boire à la*). Voy. *Boire*.

Santerre (Jean-Baptiste), peintre du siècle de Louis XIV, IV, 61.

Santeul (Jean-Baptiste). Notice, IV, 22. Vers imités de ce poëte, II, 402.

Saphadin, frère de Saladin. Achève la démolition des murs de Jérusalem, III, 212.

Sapiena (Les), princes de Pologne, IV, 222, 224, 277.

Sara, femme d'Abraham. Son histoire, VI, 248 et suiv.

Saragosse (*Bataille de*), IV, 172.

Sarasin. Auteur d'une *Histoire de la conspiration de Valstein*, IV, 244. A écrit agréablement en prose et en vers, 22. En quels termes en parle Voltaire, VIII, 232; IX, 142 et suiv., 241 XI, 22.

Sarasin (Jacques), sculpteur, IV, 62.

Sarbeti, (Le comte de) Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 232.

Sardaigne (*La*). Son origine, III, 172. Est érigée en royaume, 220.

Sarpi (Fra-Paolo). Voyez Fra-Paolo.

Sarrasins. Leur origine, VII, 107. Leur caractère tolérant, VII, 117. Envahissent l'Europe aux huitième et neuvième siècles, III, 102 et suiv. 142. Voyez *Arabes*, *Maures*.

Sarrazin, comédien. Cité, XI, 71, 224, 225, 228.

Sartines (M. de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 227.

Satan. Origine de ce nom, II, 402. *Arimane* des Perses, III, 24. Inconnu dans l'Inde, IV, 727.

Satire. Observations sur ce genre de poëme, IX, 101, 106, 235.

Satire (*Mémoire sur la*), par Voltaire, IX, 22 à 108.

Satire Ménippée (*La*). Sa publication, V, 246. Ses auteurs, IX, 121.

* *Satires* de Voltaire, II, 714 à 727.

Saturne. Observations sur cette planète, VII 116; XIII, 322.

Satyres. Possibilité de leur existence, III, 3.

Saucour (Le marquis de). Cité, IX, 274.

Saucourt. Voyez Duval de Saucourt.

Saul, roi des Juifs. Commentaires sur son histoire, VI, 402 et suiv., 224.

Saul, drame, I. 722 et suiv. Voltaire en désavoue la publication, XII, 402 et suiv., 220.

Saumaise (Claude), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 22; II, 232. Réfuté par Milton, VII, 222.

Saumeri (Le chevalier de). Blessé à Fontenoi, IV, 240.

Saurin (Jacques), prédicateur des églises réformées à La Haye, II, 228; IV, 88.

Saurin (Joseph), de l'Académie des Sciences, IV, 88. Pasteur de l'Église réformée à Bercher. Se fait catholique, *ibid.*, et suiv. Calomnié par ses coreligionnaires et par J.-B. Rousseau, 37 et suiv., 88. Son rôle dans le procès de Lamotte-Houdart, *ibid.*, *ibid.* Voyez Lamotte-Houdart, Rousseau (J.-B.) et Boindin. Réfutation d'un écrit anonyme contre sa mémoire, IX, 418; XII, 9. Son rare mérite, IX, 222. Ses ouvrages, IV, 88. Notice qui le concerne, *ibid.*

Saurin (Bernard-Joseph), de l'Académie française, fils du précédent, IV, 88. Auteur d'une tragédie de *Spartacus*, *ibid.*, II, 216; X, 257; XII. 38, 73, 272. Son *Orpheline léguée*, 612. Son *Beverley*, 257; XIII, 176. Sa comédie du *Mariage de Julie*, 129. Détails qui le concernent, X, 722; XI, 17; XII, 44; 47, 59, 61, 193, 200, 341, 451, 606, 944. Vers et lettres que lui écrit Voltaire, II, 224, 722; XI, 814, 893; XII, 1032; XIII, 81, 128, 176, 418.

Saussure (De), physicien, XIII, 168.

Sauvages. Ce qu'on doit entendre par ce mot, III, 2. Réponse remarquable d'un chef de Canadiens, 9. Sont les plus éloignés de la loi naturelle, VI, 628 et suiv.

Sauval, historien. Cité, VIII, 177.

Sauveau. Cité, XI, 218.

Sauveur (Joseph), mathématicien, IV, 88.

Sauvigni (Berthier de), président du parlement Maupeou. Cité, XI, 32, 85.

Salvigny (Mad. de), femme du précédent. Correspondance de Voltaire avec elle au sujet de son frère, M. Durey de Morsan, XII, 948, 960, 965, 968; autre, XIII, 273, 280.

Sauvigny (de), auteur d'une tragédie des *Illinois*, XII, 620, 621.

Savants. Ce qui constitue le vrai savant, V, 112. Pensées de Voltaire sur les savants, IV, 222 et suiv. Leurs querelles, X, 4, 6. Ignorance commune de ceux qui se croient savants, 93.

Savari (Jacques), auteur d'un *Dictionnaire du commerce*, IV, 88.

Savelli. l'un des quatre premiers barons romains, III, 701.

Savoie. Ses premiers souverains, III, 170. Érigée en duché par l'empereur Sigismond en faveur d'Amédée VIII, III, 720. Stérilité de ce pays, IV, 334. Son état au quinzième siècle. III, 329. Avant le règne de Louis XIV, IV, 88.

Savoir. Remarques sur la prononciation de ce verbe à l'indicatif, IX, 474.

Savonarole (Jérome), prédicateur dominicain, III, 334. Sa fin tragique, 335.

Saxe. Origine de cette maison, III, 692. Liste de ses électeurs, 690.

Savonnerie. Manufacture de tapis établie par Colbert, II, 607; IV, 220.

Saxe (Maurice, comte de), maréchal de France. Son origine, IV, 4, 2, 317. Bizarrerie de son caractère, XII, 86. Éloge de ses talents militaires, IX, 10 et suiv. Sa campagne de Flandre, IV, 243 et suiv. Victoire de Fontenoy, II, 494 et suiv.; IV, 246. Prend Bruxelles, 323 et suiv. Liége et Namur, 327. Gagne la bataille de Lawfeld, 370. Assiége Maestricht, 380. Imagine un bateau sans voiles ni rames, V, 222; VII, 603. Son entrevue avec Frédéric II; X, 220. Sa *Vie;* Réflexions sur cet ouvrage, 249, 252. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 630, 718, 779; XI, 235.

Saxe (La princesse de), sœur de madame la Dauphine. Compose une tragédie en vers français, XI, 233. Vers à sa louange, 235.

Saxe-Gotha (La duchesse de). Voltaire, écrit pour elle les *Annales de l'Empire*, III, 611, 802. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 722; X, 402. Cité, XI, 684.

Saxe-Lavembourg (Le prince de). Sa conduite au siége de Vienne, III, 720.

Saxe-Weimar (Le duc de). Voy. Weimar

Saxons. État de ces peuples au temps de Charlemagne, III, 117. Leurs guerres, 118 et suiv., 686 et suiv. Vaincus et dispersés par Charlemagne, 118. Portrait de leur général Vitikind, *ibid.*

Scala (Les). S'emparent et gouvernent l'Italie pendant un siècle, III, 228.

Scaliger (Madame), comtesse d'Argental. Voyez Argental.

Scaliger (Joseph), théologien. Cité, V, 288; VII, 672; VIII, 90.

Scaliger (Jules), écrivain italien. Cité, X, 259.

Scallier (Madame), violoniste. Sa visite à Ferney, XII, 622. Vers à sa louange, II, 728.

Scandale. Art. du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 213.

Scanderbeg, guerrier célèbre. Son histoire, III, 227.

Scarborough (Lord). Son suicide, VII, 302.

Scarmentado (*Histoire du voyage de*), conte, VIII, 271-274.

Scarron, bisaïeul de l'écrivain de ce nom, II, 302.

Scarron (Paul) , conseiller au parlement de Paris. Père du poëte, IV, 730-740.

Scarron (Paul), fils du précédent, IV, 88. Jugé par Voltaire, *ibid.*, VII, 272. Son *Roman comique*, *ibid.* S'est trompé sur l'art tragique, IX, 92. Son mariage, IV, 202. Sa mort, *ibid.*, 88.

Scavronski (Charles), frère de Catherine Ier, IV, 612 et 613.

Scevola (Mucius). Questions à son sujet, II, 219.

Scévole, tragédie de Durier, II, 200.

Schaffirof, chancelier de Pierre le Grand. Demeure en otage à Constantinople, IV, 610. Accompagne le czar à Paris, 622.

Schall (Adam), jésuite de Cologne. Envoyé en Chine, où il devient mandarin. III, 601.

Scheel. Cité, V, 770.

Scheiner (Mathieu), cardinal de Sion. Pousse les Suisses à faire la guerre à François Ier., III, 388, 370.

Schenck (Georges), gouverneur de Frise. Défait les anabaptistes, III, 722.

Schisme, art. du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 214 et suiv. Schisme entre l'Orient et l'Occident (888), III, 140 et suiv. Grand schisme d'Occident au quatorzième siècle, 429 et suiv., 713 et suiv.

Schmettau (Le maréchal). Envoyé du grand Frédéric près de Louis XV (1744), IV, 341.

Schmidt, conseiller du roi de Prusse, XII, 12.

Schopflin, professeur. Cité, II, 197.

Scholiastes. Voyez *Scoliastes*.

Schomberg (Frédéric-Armand), maréchal de France, IV, 8. Arrête le maréchal de Marillac après la *Journée des Dupes*, III, 880. S'empare du duc de Montmorency à Castelnaudari, 532. Affermit en Portugal la maison de Bragance, IV, 20, 7. Reçoit le titre de duc de Mertola, 8. Accompagne Louis XIV au siége de Valenciennes, 190. Quitte la France après la révocation de l'édit de Nantes, 151. Sa mort, *ibid.*, 8.

Schomberg (Le comte de). Sa visite à Ferney, X, 274 et suiv., 703; XII. 988, 1060. Lettres que lui écrit Voltaire, 1000, 1002, 1008, 1014, 1021; XIII, 648.

Schotus, jésuite. Ses écrits sur le diable, VII, 280.

Schouvaloff (Le comte de), chambellan de l'impératrice Élisabeth. Fournit à Voltaire les documents de son *Histoire de Russie*, IV, 511. Fonde l'université de Mosçou. 521. Cité, XII, 42. Lettres qui lui sont adressées, XI, 890; XII, 1032.

Schouvaloff (Le comte de), neveu du précédent. Auteur d'une *Épître à Nison*, attribuée à Voltaire, IX, 302; X, 242 et suiv.; XIII, 222, 246 et suiv. Son séjour à Ferney, X, 277, 720 , XII, 222. Vers qui lui sont adressés, II, 722.

Schulemberg (Jean de), maréchal de France sous Louis XIV, IV, 2.

Schullembourg (Le comte de), général de Frédéric-Auguste. Sa belle retraite devant Charles XII, IV, 462 et suiv. Perd la bataille de Frauenstadt, 472. Est appelé par les Vénitiens pour les défendre contre les Turcs, 470. Fournit à Voltaire des documents sur l'histoire de Charles XII, 434.

Schullembourg (Comte de). Accompagne le roi de Sardaigne dans le Piémont (1748), 248. Conduit les Albanais au siége de Gênes, 363.

Schusontou, auteur de *l'Ezourveidam*, III, 67.

Schwerin (Comte). S'empare du roi de Danemark, et le met à rançon, III. 479.

Schwartz (Berthold), bénédictin. Invente la poudre à canon, VI, 644; VII, 160; VIII, 649.

Schwartz, traduit *La Henriade* en vers allemands, X, 490.

Schweder, auteur d'un ouvrage sur les *Prétentions de l'Empire*, VIII, 222.

Schwinfhodt, maître ès arts Cité, VI, 222.

Sciences. Progrès des Chinois, III, 72 et suiv. Celles qui nous viennent de l'Inde, 92 et suiv Leur état à l'époque de Charlemagne, 136. Vers les treizième et quatorzième siècles, 229 et suiv. Les Italiens supérieurs aux autres peuples au quinzième siècle, 232 et suiv., 262 et suiv. Savoir prodigieux de Pic de La Mirandole, 232. Utiles aux Portugais dans leurs découvertes, 412 et suiv. État des sciences en Perse au seizième siècle, 487. Leur progrès sous Louis XIV, IV, 282 et suiv. Ne nuisent pas aux mœurs, V, 200. Charlatanerie des savants. VII, 220. Influence des climats sur les sciences, 241. Comment nuisent à la monarchie spirituelle, III, 223.

Scipion *l'Africain*. Son éloge, VII, 222.

Scoliastes. Ceux qu'on nomme ainsi, I, 67.

Scoliastes. Art. du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 218 et suiv.

Scot (Jean), rival de saint Thomas d'Aquin. Surnommé le *docteur subtil*, II, 745. Notice, III, 174 ; VIII, 221. Cité, VII, 414.

Scrafton, colonel anglais dans l'Inde. Cité, IV, 720 ; V, 462.

Scudéri (Georges de). Protégé du cardinal de Richelieu, IV, 88. Ennemi de Corneille, *ibid.*, II, 220 ; IX, 283. Ses observations critiques sur le *Cid*, 328, 340. *Lettre apologétique* ou Réponse de Corneille à ces observations, 370 et suiv. *Lettres de M. de Scudéri à l'Académie française sur le Cid de Corneille*, 371. Son *Amour tyrannique*, 341. Son *Alaric*, II, 429 ; X, 41. Son *Orante*, IX, 344. Sa tragédie de *César*, 349. Son nom plus connu que ses ouvrages, II, 49 ; IV, 87.

Scudéri (Mademoiselle Magdeleine), sœur du précédent. Auteur de quelques vers et romans, IV, 87; IX, 39. Son discours sur la gloire couronné à l'Académie, V, 783.

Sculpture. Son état en Italie au seizième siècle, III, 226. Sous Louis XIV, IV, 88, 242.

Scythes. Notice sur ces peuples, III, 18. Actuellement les Tartares, *ibid.* S'exprimaient par des emblèmes. Exemple qu'on en cite, 27. Comment traitaient leurs esclaves, VIII, 11.

Scythes (*Les*), tragédie de Voltaire, II, 42 et suiv. Dédiée au duc de Choiseul, *ibid.* Observations sur cette pièce, *ibid.*, XII. 712, 714, 712 et suiv., 724 et suiv., 731, 754 et suiv. , 760 et suiv., 776, 788, 801, 804, 823, 842, 913, 1004, 1084 ; XIII, 220.

Sébastien (Dom), roi de Portugal, III, 474.

Sébastien de Hauanstein, Électeur de Mayence, III, 412.

Séchelles, prêtre. Brûlé comme sorcier. II, 220.

Séchelles (de), intendant des vivres. Ses services à la bataille de Fontenoy, II, 492.

Secrétaire d'État. Histoire de cette fonction en France, XII, 881. Liste des secrétaires d'État sous Louis XIV, IV, 11 et suiv.

Sectes. Fondées sur l'erreur, VIII, 221, 271; IX, 271. Causes de querelles, VIII. 181. Remarques sur les premières sectes chrétiennes, VII, 274 ; VIII, 270. Voy. l'art. du *Dict. phil* , VIII, 220 et suiv.

Sedaine. Supposé à tort l'auteur des *Ensorcelés*, V, 144. Son *Philosophe sans le savoir*, XII, 616. Lettre que lui écrit Voltaire, 974.

Sedan (Principauté de). Comment passa à Louis XIII. II, 234, note.

Sédécias, Médecin juif. soupçonné d'avoir empoisonné Charles le Chauve, III, 630.

Segrais (Jean Regnault de). Notice, IV, 87. Cité , II, 843; IX, 92.

Segraisiana. Remarque sur cet ouvrage, IV, 197.

Segui, éditeur de J.-B. Rousseau. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 410.

Segui (l'abbé). Son *Panégyrique* de saint Louis, XI, 140.

Seguier (Pierre), chancelier de France. Notice, IV, 10. Interrogatoire qu'il fait subir à la reine, femme de Louis XIII, III. 238. Lettre que lui écrit le roi, 237. Prépare la réforme des lois criminelles, IV, 222. Danger qu'il courut à la journée des *Barricades*, 77.

Seguier, avocat général, II, 622. Son réquisitoire contre le *Système de la nature*, et contre l'*Encyclopédie*, *ibid.*, X, 329. Lettres qui lui sont adressées, IX, 307 et suiv. Son opinion sur le général Lally, IV, 206.

Ségur (Comte de). Sa conduite à Dettingen, IX, 17.

Ségur (Marquis de), fils du précédent. Blessé grièvement à la bataille de Rosbeux, IV, 237, et à celle de Laufeldt, 270; IX, 17.

Seignelai (Marquis de). Voyez Colbert.

Seigneur. Origine de ce mot, III, 160. Son emploi dans la tragédie, IX, 484, 500, 630.

Seigneux (Monsieur de), de l'Académie de Marseille, XII, 6.

Séthes, peuples de l'Inde. Leur gouvernement, leur religion, IV, 222; XIII, 221.

Seize (*Faction des*), II, 208, 248; III, 600. Voyez *Ligue*.

Séjan et sa fille condamnés par Tibère, V, 429; VII, 600.

Sel. Considéré comme engrais, XIII, 220.

Séleucides, dynastie des rois de Syrie, VI, 468.

Sélim Ier, empereur des Turcs. Fait abattre des églises chrétiennes, III, 200. Ses entreprises sur la Syrie et l'Égypte, 228. Ses conquêtes, 427 et suiv.

Sélim II, empereur des Turcs, III, 600. S'empare de Chypre, *ibid.* Rend les Turcs formidables, 730. Ligue des princes chrétiens contre lui. Perd la bataille de Lépante, 600 et suiv. S'empare de Tunis, 601.

Sélis. Lettre que lui écrit Voltaire sur sa traduction de Perse, XIII, 600.

Selkirk (Alexandre). Connu sous le nom de *Robinson*. Vit abandonné dans l'île Juan Fernandez, IV, 201.

Semblançay, surintendant des finances sous François Ier. Sa condamnation injuste, IV, 238; V, 20.

Semedo jésuite. Cité, V, 168.

Sémiramis reine de Babylone. Son histoire, III, 13.

Sémiramis, tragédie de Voltaire, I, 254 et suiv. Dédiée au cardinal Quirini, *ibid.* Observations sur le genre de spectacle que présente cette pièce 220. Opinion du grand Frédéric sur cet ouvrage, X, 207, 227 et suiv. Changements qu'y apporta Voltaire, 214. Son succès, *ibid.* Particularités et détails qui se rapportent à cette tragédie, XI, 204 et suiv., 218 et suiv., 220, 700 et suiv., 209; XII, 73. Lettre à la reine au sujet de cette pièce, X, 479.

Sémiramis, tragédie de Crébillon. Réflexions sur cette pièce, IX, 20, X, 214, 216 et suiv.

Senac de Meilhan, premier médecin du roi, XII, 146.

Senac de Meilhan, fils du précédent. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 720, 208; XII, 20, 23, 144, 222; XIII, 20.

Senault, l'un des Seize, II, 206.

Senault (Jean-François), prédicateur, IV, 87.

Senaux, conseiller au parlement de Toulouse, II, 424, note.

Senecé (Antoine Sauderon de), valet de chambre d'Anne d'Autriche, VI, 24 n. Notice, IV, 87.

Senef (*Bataille de*), IV, 116.

Sénégal, possession française. Prise par les Anglais, IV, 404.

Sénèque *le Philosophe*. Cité, V, 283; IX, 224, 237.

Sénèque *le Tragique*. A fourni à Racine la déclaration de *Phèdre*, I, 69. Sa *Médée*, III, 417; IX, 342 et suiv. Passages imités par Corneille, *ibid.* Vers imités de ce poëte, II, 282.

Sennachérib. Destruction de son armée, II, 200. Note, VI, 443.

Senneterre (De). Blessé à Coni, IV, 342.

Sens (Les). Sont l'origine de nos idées, VI, 9, 11. Leur mécanisme et leurs fonctions, 61, 710; VII, 445; VIII, 222.

Sens commun. Art. du *Dict. philos.*, VIII; 221.

Sensation. Art. du *Dict. philos.*, VIII, 222 et suiv.

Sentiment d'un académicien de Lyon. Voyez *Académicien*.

Sentiment des citoyens par Voltaire. Écrit contre J.-J. Rousseau, IX, 223.

Sepher Toldos Jeshut, premier écrit juif, contre le christianisme. Cité, VI, 170, 240, 277, 277; VII, 224.

Sépultures. Tarifs des droits exigés par le clergé, VII, 227.

Sérénité (*Titre de*). Donné aux souverains, IV, 101; VII, 314.

Serfs. Ce qu'on entend par serfs de corps, VI, 429 et suiv.; VII, 220. De glèbe, mainmorte, etc., *ibid.* Des esprits serfs, VI, 221. De leur condition en France, XIII, 125. Voyez *Servitude*, *Saint-Claude*, *Mainmorte*.

Sergius. Qualifié à tort de proconsul de Chypre, VI, 221.

Sergius II, pape. Son élection, III, 612. Ses démêlés avec l'empire, 632.

Sergius III, pape. Son histoire, III, 615. Ses relations publiques avec Marozie, dont il a un fils, depuis Jean XI, 184.

Sergius IV, pape. Son exaltation, III, 613.

Sergius-Bomaïra. *Voyez* Bomaïra.

Serin (Le comte de), commandant de Zigeth. Sa mort, III, 767, 772.

Serments. De ceux que prêtaient les vassaux au dixième siècle, III, 622. Affirmation par serment dans la procédure criminelle, VII, 34.

Sermons. Remarques sur ceux des prédicateurs célèbres, IV, 220 et suiv.; IX, 214. Trait satirique sur ce sujet, VIII, 310.

Sermons et homélies, par Voltaire, VI, 121 à 166.

Sermon des Cinquante par Voltaire, VI, 122 et suiv. Observations concernant cet ouvrage, X, 206; XII, 253, 202, 257.

Sermon du pape Nicolas Charcteski, sur la tolérance, par Voltaire, V, 200 et suiv.; X, 452.

Sermon du rabbin Akib, par Voltaire, VI, 130 et suiv.

Séron, médecin soupçonné d'avoir voulu empoisonner Louvois, IV, 207.

Serpent. Remarques sur cet animal, VII, 223. Divinisé par les anciens, III, 6. Celui de la Genèse, II, 72; VI, 232; VIII, 223. Leur influence dans les enchantements, VII, 420 et suiv. *Serpent*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 225.

Serre (De), protestant. Prophétise dans les Cévennes, IV, 208; VII, 702.

Sertorius. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 226 à 240; X, 412.

Servan (De), avocat général du parlement de Grenoble. Son éloge, IV, 231. Son discours sur l'administration de la justice criminelle, VIII, 200 et suiv.; X, 220. Cité, 220; XII, 704. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1032; XIII, 442.

Servandoni. Cité, XI, 181.

Servet (Michel), savant médecin espagnol. Comment se jeta dans les disputes de réforme, III, 222. Antagoniste et victime de Calvin, 204. Son supplice, *ibid.*, XI, 226; XII, 300, 272. Erreur d'un écrivain à son sujet, V, 179.

Servien (Abel), surintendant des finances sous Louis XIV, IV, 44.

Servien (L'abbé de). Voltaire introduit dans sa société par l'abbé de Châteauneuf, I, 4. Épîtres qui lui sont adressées, II, 220, 221. Anecdote qui le concerne, VII, 236.

Servin, avocat général sous Louis XIII, IV, 731, 786.

Servitude. Abolie en Europe par Alexandre III, III, 208 et suiv. Ce qu'elle était en France sous Louis XIV, IV, 230. Sous Louis XV, voyez *Franche-Comté*, *Montjura*, *Saint-Claude*. Extrait d'un mémoire pour son entière abolition, V, 220. Réflexions à ce sujet, IX, 307 et suiv. Voyez *Esclavage*, *Mainmorte*, *Serfs*.

Servius Tullius. Fait le dénombrement du peuple romain, VII, 415.

Sésac, ancien conquérant de l'Inde, VI, 232.

Sésostris, roi d'Égypte. Son histoire, III, 22, 457 et suiv.; VI, 222. Son prétendu projet de conquérir la terre, III, 17, 22, 457; VII, 237.

Sesostris. Conte en vers de Voltaire, II, 711.

Séthos roman de Terrasson. Voyez Terrasson.

Sévigné (Le marquis de), IV, 87. Comparé à Dacier, IX, 93.

Sévigné (Marie de Rabutin Chantal, marquise de). Notice, IV, 87. Éloge de son style, 241, IX, 189. Son antipathie contre Racine, IV, 87, 241; IX, 220, 220. Se déclare en faveur de Fouquet, IV, 120. Citée, IX, 168; XI, 784.

Sextus Empiricus. S'autorise des lois de la Perse pour favoriser la pédérastie, VII, 22.

Sextus Pompéius. Voyez Pompée.

Seymour (Jeanne). Voyez Jeanne Seymour.

Seymour (Édouard), duc de Sommerset et protecteur d'Angleterre, IV, 277.

Seymour (Thomas), frère du précédent. Sa mort, III, 477.

Sforce (Iacomuzio), paysan, soldat, devint le favori de Jeanne de Naples, III, 227, 228.

Sforce (François), fils du précédent. Son dévouement à la reine Jeanne, III, 228, 230.

Sforce (Galeas), duc de Milan, fils du précédent. Meurt assassiné, III, 229.

Sforce (Marie), fils du précédent, lui succède. Sa mort, III, 229. Prit le premier des Suisses à sa solde, 230.

Sforce (Louis le Maure). Fait emprisonner son neveu, III, 229. Appelle les Français en Italie, *ibid.* Marie sa nièce à l'empereur Maximilien, 237, 248, 732. Celui-ci l'investit du duché de Milan, *ibid.* Sa résistance à Louis XII, 230. Meurt prisonnier en France, *ibid.*, 242, 249.

Sforce (Maximilien), duc de Milan, III, 732. Fait prisonnier à Marignan, Meurt en France, III, 300, 739.

Sforce (François), dernier prince de cette famille, III, 727, 742, 748, 748, et suiv.

S'Gravesande, physicien célèbre. Professeur à Leyde, II, 482; V, 229. Particularités qui le concernent, 726; X, 2, 12; XI, 182, 204, 220, 222, 201, 220, 230, 276. Lettres que lui écrit Voltaire, 238, 402. Cité, V, 220, 722, 761; X, 27 et suiv.

Sha-Abbas. Voyez Abbas.

Sha-Allum, grand-mogol. Appelle les Anglais à son secours, IV, 222.

Sha-Amed, empereur du Mogol, IV, 722.

Sha-Gehan, empereur du Mogol, III, 227; IV, 220, 226.

Sha-Hussein, roi de Perse, III, 226; IV, 220.

Sha-Nadir, roi de Perse. Voyez Thamas-Koulikan.

Sha-Rustan. S'empare de la Perse, III, 24.

Sha-Sophi, fils d'Abbas le Grand, empereur de Perse. Son caractère. Son règne, III, 226.

Shadwell, poëte anglais. Traduit *L'Avare* de Molière, IX, 44.

Shaftesbury (Lord), petit-fils du chancelier. Examen de ses ouvrages, VI, 222; VII, 220; VIII, 230. Ses principes se rapprochent de ceux de Pope, II, 207. Était déiste, III, 263; VIII, 229. Fut le plus hardi des philosophes anglais, VI, 124; VIII, 240, 220. Cité, 122, 202, 272; XI, 201, 226.

Shakespeare. Son génie, I, 322; III, 226; VII, 170; IX, 208 et suiv. Ce que lui doit la langue anglaise, IX, 2. Voltaire écrit à l'Académie française, au sujet de ses ouvrages, 220 et suiv.; X, 246 et suiv. Examen de son *Jules César*, I, 322, 228; VII, 177; X, 220 et suiv. Son *Hamlet*, I, 220; V, 21; VII, 181; IX. 26, 101. Scènes de son *Henri V*, VII, 172 et, suiv.; IX, 201. Son *Othello*, VII, 177; IX, 22, 200. Sa *Cléopâtre*, VII, 177. Son *Macbeth*, IX, 200. Son *Romeo et Juliette*, 202, Son *Roi Lear*, 204. Son *Richard III*, XII, 142. Particularités sur cet auteur, III, 230; XII, 422, 412 207 et suiv., 1016. Traduit par Letourneur, XIII, 260 et suiv. Vers de Voltaire imités de Shakespeare, II, 622.

Shall, jésuite. Enseigne aux Chinois la fonte des canons, II, 720.

Shasta (*Le*) ou *Shasta-bad*, livre sacré des Indiens, III, 24, 22. Passages admirables qu'il renferme; *ibid.*, IV, 210; V, 122 et suiv., 196; VI, 120, 224; VII, 110, 272.

Sherin, général de Pierre le Grand. L'accompagne dans l'expédition d'Azof, IV, 272.

Sheperd, enfant fanatique, qui voulut assassiner Georges Ier, X, 168.

Sheremetof, général de Pierre le Grand. L'accompagne dans son expédition d'Azof, IV, 272. Ses succès sur les Suédois, 222. Commande une partie de l'armée à la bataille de Pultava, 222, 220. Demeure en otage chez les Turcs, lors du traité du Pruth, 610.

Sheridan (Thomas), partisan du prince Charles-Édouard, IV, 348.

Sherlock, prédicateur anglais, VII, 377; VIII, 627. Voltaire donne sous son nom son roman de *Jenni*, 348 et suiv.

Si (Les). Etc., facétie contre Lefranc de Pompignan, VIII, 613.

Siagrius, V, 468. Battu par Clovis. Sa mort, 466.

Siamois. Leur religion, VIII, 209 et suiv Leur ambassade à Louis XIV, IV, 198.

Sibérie Sa découverte, III, 384. Description de ce pays, IV, 834 et suiv. Ses productions, X, 446 et suiv.

Sibylles. Chez les Grecs et les autres nations, III, 41. La sibylle de Cumes, *ibid.* La sibylle Erithrée, *ibid.* Vers sibyllins, 42; VII, 140; VIII, 294. Interprétés en faveur des mystères de la religion chrétienne, VII, 140. *Voyez* l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 290, 24.

Sichem. Son histoire, VI, 387 et suiv.

Sicile (La). Conjectures sur sa séparation du continent, III, 1. Son histoire avant la conquête des Normands, 163 et suiv. Roger Ier roi, 166. Prétentions des papes à sa possession, 168 et suiv.; 923 et suiv.; V, 370 Est incorporée à l'empire par Henri VI, III, 187, 224, 678. Donnée avec le royaume de Naples à Charles d'Anjou, 228. Journée des *Vêpres siciliennes*, *ibid.*, 691. Son état sous la maison d'Aragon, 712.

Sicilien (Le), *ou l'Amour peintre*. Notice sur cette comédie de Molière, IX, 44.

Sicle. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 228.

Sidney (Lord Philippe). favori de la reine Élisabeth, VI, 281.

Sidney (Algernon). Notice sur sa vie et ses *Discours sur le gouvernement*, VIII, 198; IX, 230; X, 81.

Siècle de Louis XIV, par Voltaire, IV, 1 et suiv. Cet ouvrage ne contient pas seulement la vie de Louis XIV, mais il peint l'esprit des hommes de ce siècle, 63 et suiv. Pourquoi le dix-huitième siècle est appelé le siècle de Louis XIV. 246; XI, 248 et suiv. Éléments de cet ouvrage, IV, 290 et suiv.; IX, 72. Lettre contenant son éloge, IV, 218 et suiv. Jugé par Frédéric II, X, 72 et suiv., 94, 100, 134 et suiv. Est imprimé à Berlin, 230; XI, 288. Traduit en anglais, 348. Édition donnée par La Beaumelle, IV, 92, 227 et suiv.; X, 244; XI, 236 et suiv.; XII, 814, 816 et suiv.; XIII, 86 et suiv. Détails sur la publication du *Supplément*, IV, 227 et suiv.; XI, 647, 683; XII, 857, 840, 849, 881, 920, 967, 971, 973, 978, 981, 984, 986, 988, 990, 996, 981, 974; XIII, 66 et suiv. Ce qu'en dit Voltaire, IV, 63, 287, 290; IX, 72; X, 100; XI, 119, 140, 192, 195, 160 et suiv., 291 et suiv., 301, 343, 347 et suiv., 348 et suiv., 387, 392, 394 et suiv., 877, 891 et suiv., 600 et suiv.

Siècle de Louis XV (Précis du), par Voltaire, IV, 310 et suiv.

Siècles (Appréciations des différents). Dixième, III, 203. Quatorzième, I, 691. Seizième, III, 328, 367. Dix-septième, I, 690. Dix-huitième, IV, 481.

Siècles des arts, Alexandre, Auguste, Médicis, et Louis XIV, IV, 63 et suiv.

Siècles (Les deux), satire de Voltaire, II, 740.

Siége de Calais (Le), tragédie de De Belloy. *Voyez* de Belloy.

Sifroi, comte de Vesterbuch, Électeur de Cologne, III, 619.

Sigebert, roi des Francs. Avait plusieurs femmes, III, 148. Est assassiné par Clovis, V, 494.

Sigebert, historien. Cité, VIII, 291.

Sigefroi, chef des Normands. Assiége Paris, III, 640.

Sigismond, empereur d'Allemagne. Sa famille, III, 616, 713, *ibid.* Ses premières armes, 718. Épouse Marie de Hongrie, *ibid.*, 720. Est couronné roi de Bohême et de Hongrie, *ibid.*, 722. Dispute l'Empire à Venceslas, 718. Est élu, 719. Principaux événements de son règne, 722, 725, 728, 718 à 723. Sa mort, 616, 723.

Sigismond (Étienne), fils de Jean Zapoli, souverain de Transylvanie, III, 761.

Sigismond (Jean), prince de Transylvanie, III, 762. Traite avec l'empereur Maximilien, II, *ibid.*

Sigismond Ier, roi de Pologne, mort en 1548. Son éloge, III, 788.

Sigismond II, roi de Pologne, le dernier des Jagellons, mort en 1572, III, 788.

Sigismond III, roi de Suède et de Pologne. Notice qui le concerne, III, 822, 825, 762, 771.

Sigismond, duc d'Autriche. Vend le Tyrol à Charles le Téméraire, III, 208, 720.

Silésie. Conquise par le grand Frédéric, IV, 327 et suiv.; X, 172 et suiv.

Silhon, académicien, XI, 207, 232, 330, 341.

Silhouette, contrôleur général des finances. Auteur d'un livre sur l'*Accord de la religion avec la politique*, VIII, 20, 661. Son administration, XII, 11 et suiv., 17 et suiv., 24, 25, 47, 57. Traduit Warburton, 21 et suiv. Cité 122, 902.

Silleri (Le chancelier). Sa conduite sous la régence de Marie de Médicis, IV, 732. Cité, III, 816.

Silva (Jean-Baptiste), médecin. Notice, IV, 27. Vers qui le concernent, II, 765, 402. Cité, XI, 43, 137.

Silvestre Ier pape. Prétendue donation que lui fit Constantin, VI, 308, 666; VII, 466.

Silvestre II (Gerbert), pape. Évêque de Reims, III, 161, 630. Son exaltation, 613.

Simeon, cousin germain de Jésus-Christ. Son martyre, 104.

Simon (Saint), Cananéen. Apôtre, VII, 146.

Simon *le magicien*. Son prétendu combat à Rome avec Simon Pierre, III, 103 et suiv.; V, 322; VI, 302, 329; VII, 20, 350. Anecdote qui le concerne, 136.

Simon Barjone. *Voyez* Pierre (Saint).

Simon (Richard), écrivain du siècle de Louis XIV, IV, 27. Son *Histoire critique du Vieux Testament*, *ibid.*, 129.

Simon. Ses observations sur les abeilles, V, 807, 808; VII, 14.

Simon de Montfort. *Voyez* Montfort.

Simoniens (Secte des). Leur Évangile, VI, 422.

Simetti (M.). Ses poésies, XI, 142, 163.

Singularités de la nature, par Voltaire, V, 604 et suiv.

Siniawski (Le comte de), général. Chef de partisans en Pologne, IV, 477, 472. Appuyé par Pierre le Grand, 492. Se soumet à Auguste roi de Pologne, après la bataille de Pultava, 498.

Sinner, auteur de l'*Extrait du purgatoire de saint Patrice*, VIII, 211. Cité, IV, 208; VI, 425.

Sinzendorf (Le comte de). Fonde la secte des *Moraves*, VII, 711. Sa visite à Ferney, X, 319.

Sion (Le cardinal de). Voyez Schiner.

Siquier, officier français. Aide de camp de Charles XII, IV, 234 et suiv. Soupçonné d'avoir tué ce prince, 236.

Sireuil (de), ancien porte-manteau du roi. Défigure avec Roger, musicien, la *Pandore* de Voltaire, XI, 681, 700, 702, 708, 709, 712 et suiv.

Sirmond (Jacques), jésuite. Notice, IV, 27.

Sirmond (Jean), neveu du précédent. Historiographe de France, IV, 27.

Sirven (Famille des). Le père, protestant, faussement accusé du meurtre de sa fille, I, 27. Détails historiques sur son procès, V, 374 et suiv. Observations sur sa condamnation, VII, 348; VIII, 469; X, 696, 677 et suiv.; XII, 393, 846 et suiv., 889 et suiv., 903, 908, 917, 932, 935, 955, 962, 966, 967, 990 et suiv., 700, 725, 725, 742 et suiv., 800 et suiv., 820, 839, 852, 893, 946 et suiv., 958, 972, 981, 994, 1004, 1007, 1014, 1032 et suiv. Secours qui leur sont envoyés par divers princes étrangers, X, 328, 819, 679; XII, 966, 974. Mémoires en leur faveur, V, 376; XIII, 72. Déboutés de leur demande en réhabilitation, X, 682. Sont enfin déclarés innocents par le parlement de Toulouse, 829 et suiv.; XII, 874, 1091; XIII, 121 et suiv. Rôle de Fréron dans cette affaire, XII, 770 et suiv., 780, 782.

Sissous de Valmire, avocat du roi au bailliage de Troyes. Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de son livre : *Dieu et l'homme*, XIII, 123.

Sivières, brigadier. Sa conduite à la bataille d'Hochstedt, IV, 160.

Sixte IV, pape. Son exaltation, III, 616. Fait assassiner Côme de Médicis, 330. Intervient entre Louis XI et Frédéric III, 730. N'avait pas de religion, VI, 281.

Sixte-Quint, pape. Son origine, III, 870. Son caractère, *ibid.* et suiv., II, 303; VII, 822. Son rôle dans la *Henriade*, 201 et suiv. Son exaltation, III, 617. Sa conduite envers la France à l'époque de la Ligue, II, 229; III, 692, 871; V, 430. Embellissements que lui doit Rome, III, 871 et suiv. Sa mort, 872. Réflexions qui le concernent, 886; V, 324. État de l'Italie après sa mort, III, 875 et suiv.

Skeiner, jésuite, délateur de Galilée, VIII, 247.

Slaves. Origine de ce nom, III, 648. Ce qu'on sait de ces peuples, IV, 881. Envahissent le Brandebourg, III, 640.

Slerp- (Kuse Slerp), officier suédois. Meurt en défendant Uscdom, IV, 824.

Slipenback, colonel suédois, défend Notebourg avec cent hommes, IV, 296. Est fait prisonnier à Pultava, 487, 492.

Smalcalde (Ligue de). Son but et ses effets, III, 749, 750.

Smaldrige, prédicateur anglais, VII, 348; VIII, 558.

Smith (Robert), auteur d'un *Traité sur l'optique*, V, 693, 707 et suiv.; VII, 349; XI, 408.

Smith (Adam). Cité, V, 397.

Smith, poète anglais. Sa tragédie de *Phèdre et Hippolyte*, IX, 72.

Smith (Richard). Son suicide singulier, VII, 308.

Smolensk (Bataille de), IV, 485.

Smollett, historien anglais. Cité, V, 800.

Snellius Villebrod, physicien. Cité, V, 664, 700, 748.

Soanen, évêque de Senez. Janséniste, condamné par le concile d'Embrun, IV, 272.

Sobieski (Jean). Repousse les Turcs à Chokzim, et devient roi de Pologne, III, 804. Délivre Vienne, *ibid.*, 695 et suiv., 727 et suiv., 728, 729. Notice qui le concerne, IV, 2.

Sobieski (Jacques), fils du précédent. Protégé par Charles XII, IV, 461. Prisonnier du roi Auguste, 492. Délivré, 474.

Sobieski (Constantin), frère du précédent, IV, 492, 474.

Sobieski (Alexandre), frère des précédents. Suit son père au siége de Vienne, III, 728. Refuse la couronne de Pologne, IV, 467. Demande vengeance du traitement infligé à leur frère par Auguste, *ibid.*

Société (La). Subit l'influence des femmes, I, 220. De l'art dramatique, 681; II, 73.

Société (État de). Est naturel à l'homme, III, 9.

Société royale de Londres. Notice sur cet établissement, V, 43 et suiv. Services qu'elle a rendus aux lettres, III, 248; IV. 228 et suiv.

Sociétés (Réflexions métaphysiques sur les), VI, 18 et 19.

Socin (Fauste), théologien du seizième siècle. Fonde la secte du socinianisme, VII, 443. Était déiste, VIII, 669.

Sociniens. Voyez *Ariens*.

Socrate. Le seul Grec qui périt victime de ses opinions, III, 23; V, 230; VI, 222; VIII, 222. Mis en parallèle avec Caton, I, 701. Avec Jésus, V, 240. Combien sa condamnation a rendu les Grecs méprisables, VII, 208. Réflexions sur ce philosophe, VIII, 129; X, 19, 20. *Voy.* l'art du *Dict. phil.*, VIII, 228.

Socrate. Drame de Voltaire, I, 691 et suiv. Réflexions sur cet ouvrage, *ibid.*, XII, 21, 73, 76, 83.

Sodome. Commentaires sur l'histoire de cette ville et de ses habitants, VI, 248; VII, 632. *Voyez* l'art du *Dict. phil.*, 192.

Sodomie ou vice de *Sodome*. Peine de mort infligée à ce crime, 224. Son origine, VI, 244 et suiv. Histoire exécrable du lévite à Gabaa, 402. L'un des mystères des Carpocratiens, VII, 734. Recherches historiques à ce sujet, V, 262.

Soissons (Le comte de), fils de Louis de Condé, II, 220.

Soissons (Louis de Bourbon, comte de), prince du sang, IV, 2. Ennemi de Richelieu, 222. Fuit en Italie, *ibid.* Revient en France, 232. S'unit à Gaston, 232. Conspire à main armée contre le cardinal, 234. Est tué au combat de La Marfée, *ibid.*

Soissons (Olympe Mancini, la comtesse de). Voyez Mancini.

Sol. Voyez *Soa*.

Solar (Le commandeur de), XI, 142.

Solar (Mademoiselle de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 418.

Solbaie (*Bataille navale de*). Gagnée par Ruyter, IV, 111.

Soldats. Leur caractère, IX, 18. Leur entretien est le Beau des nations, III, 610. Pourraient être utilement employés à des travaux publics, V, 279; XIII, 220 et suiv. Soldats mercenaires, VIII, 308. Quand ce mot est synonyme de *voleur*, VI, 218, 744; VII, 627, 688. Des soldats prussiens, V, 279. *Soldats*, Art. du *Dict. phil.*, VIII, 227.

Soleil. Paraît plus grand à l'horizon qu'au méridien, V, 727. Centre de l'univers, V, 730. Mouvement de la Terre autour de cet astre, 728. Sa grosseur, *ibid.*, 728. Nous donne la lumière, V, 292, 688, 707; XI, 248. Arrêté par ordre de Josué. Commentaire à ce sujet, VI, 208. Devise de Louis XIV, IV, 192.

Solenci (de). Se distingue à la prise de Château-Dauphin, IV, 256. Et à Fontenoy, 280.

Sole (Le cardinal). Conspire contre Léon X, III, 221.

Soliman, soudan de Nicée. Menace Constantinople, III, 209. Défait les croisés, 208, 206.

Soliman, fils de Bajazet, III, 294.

Soliman II, fils de Sélim. Se rend redoutable à l'Europe et à l'Asie, III, 329, 668. Envahit la Hongrie et gagne la bataille de Mohats, 746. Arrive aux portes de Vienne, 748. Repoussé par Charles-Quint, 574, 750. Fait alliance avec François Ier, 574 et suiv. Pénètre de nouveau en Hongrie, 753. S'en empare, 753. Ses démêlés avec l'empire, 764. Échoue dans son entreprise sur Malte, 767. Sa mort, *ibid.* Comparé à Sélim, à Mahomet et à Charles-Quint, 488, 745.

Soliman III, III, 304; IV, 4.

Solis (Antonio de), auteur d'une *Histoire du Mexique*, II, 288. Cité, X, 229.

Solon. Examen de son axiome sur le souverain bien, VII, 244.

Soltikoff, beau-père de l'empereur Ivan. Est assassiné par les strélitz, IV, 306.

Soltikoff (De), jeune Russe. Sa visite à Ferney. Éloge qu'en fait Voltaire, XII, 40, 41, 49, 131, 201. Lettre que lui écrit Voltaire, 18.

Sommerset (Carr, comte de). Favori de Jacques Ier, III, 220.

Somnambules, art. du *Dict. phil.*, VIII, 227 à 229.

Son. Remarque sur sa réfraction dans l'eau, XI, 224.

Songe de Platon, conte de Voltaire, VIII, 374-378.

Songe-creux (*Le*), conte en vers de Voltaire, II, 713.

Songes. Engendrent la superstition, III, 7. Leur interprétation dans l'antiquité, VII, 723. *Songes*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 227 et suiv. Lettre aux auteurs de la *Gazette littéraire*, sur les songes, 228. Question sur les songes, 183.

Sophi, nom du souverain en Perse, III, 488.

Sophie (La princesse), sœur de Pierre le Grand du premier lit, IV, 304. S'empare de l'empire, 324. Son gouvernement, 326. Révolte des strélitz, 327. Partage le gouvernement avec Basile Gallitzin, *ibid.* Conspire contre la vie de Pierre, 328. Est reléguée dans un monastère, 329.

Sophiste. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 230.

Sophocle. Observations sur son *Œdipe*, I, 99 et suiv. *Électre*, 647 et suiv. Éloge de ces deux tragédies, IX, 419. Comparé à Corneille et à Racine, I, 99, 225.

Sophonisbe, tragédie de Mairet. Éloge de cette pièce, I, 226-229. Remarques sur cette pièce, II, 130 et suiv.; IX, 344, 610 et suiv.; XIII, 202.

Sophonisbe. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 610 à 617.

Sophonisbe, tragédie de Trissino, I, 226; IX, 344, 610.

Sophonisbe, tragédie de Voltaire, II, 129 et suiv. Particularités sur cette pièce, X, 419; XIII, 51, 57, 64, 85, 98, 99, 78, 175, 194, 196, 201 et suiv.

Sophronime et Adélos. Dialogue traduit de Maxime de Madaure VI, 688.

Soranus, médecin de Trajan. Voltaire publie sous ce nom son *Traité de l'âme*, VI, 62 et suiv.

Sorbière (Samuel), historiographe de France, IV, 87.

Sorbonne (*La*). Déclare Henri III déchu du trône, II, 304; III, 200; IV, 710; VIII, 684. Approuve le parricide de Jacques Clément, *ibid.*, II, 720. Son décret contre Henri IV, III, 202; IV, 712. Sa rétractation, II, 304; IV, 736. Ses démêlés avec le parlement au sujet de la bulle *Unigenitus*, 227 et suiv., 734 et suiv. Son intolérance, III, 202; VIII, 201, 684 et suiv. Son intervention au sujet des cérémonies chinoises, IV, 294 et suiv. Condamne le *Bélisaire* de Marmontel, XII, 243, 252, 288. Voyez Marmontel. Sa censure des *idées innées*, VIII, 288. Sa démarche auprès de Pierre le Grand, IV, 227 et suiv. Ouvrages de Voltaire dirigés contre elle: *Les trois empereurs en Sorbonne*, II, 727 et suiv. *La prophétie de la Sorbonne*, VIII, 654 et suiv. *Le Tombeau de la Sorbonne*, IX, 314 et suiv.

Sorcellerie. De la législation française sur la sorcellerie, III, 47; IV, 220; V, 427; VII, 249, 273 et suiv.

Sorciers. Leur existence n'est que le résultat de l'ignorance, III, 46. Ce qu'ils étaient en France à l'époque de Charlemagne, 190. Les *Bohèmes* ou *Égyptiens* au quinzième siècle, 288 et suiv. Les premiers livres imprimés traités comme œuvres de sorciers, 267. Leur nombre prodigieux dans l'Église romaine, 200. Diminuent à l'époque de Luther, *ibid.* Sorciers condamnés en France, IV, 220; *ibid.*, V, 409 et suiv., 427; VII, 248, 249; V, 400 et suiv.; VII, 246 et suiv.; XII, 219. Leurs livres et leurs mystères, 274. Leurs moyens de tromper, V, 418; VII, 499, 200; XIII, 283. Tous les peuples en ont eu, VIII, 43. Les plus habiles payés par l'État, *ibid.* Leurs contes se communiquent promptement, 228

Sorel (Agnès). Voyez Agnès Sorel.

Soret, avocat. Écrit contre les encyclopédistes, II, 254.

Sortilèges. De leur usage dans l'antiquité, III, 44. Histoire des possessions et sortilèges, V, 62. On croit encore à leur puissance au dix-huitième siècle, VII, 220 et suiv. Leur emploi comme moyens tragiques dans l'art dramatique, IX, 344 et suiv. Voyez *Magie*, *Enchantements*, *Évocations*.

Sosigènes, mathématicien. Réforme le calendrier, III, 270; VIII, 128.

Soto (Dominique), théologien. Cité, III, 402; VII, 681.

Sottise des deux parts. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 230 et suiv.

Sou ou *sol*. Sa valeur à l'époque de Charlemagne. Sou d'or ou *solidus* des Romains, III, 128. Étymologie de ce mot, II, 681; V, 328.

Soubise (Dupont-Guillerec de). Victime de la Saint-Barthélemy, II, 204, 248.

Soubise (Le duc de), frère du duc de Rohan et l'un des généraux de la réforme, III, 250. Bat le roi Louis XIII, 288. Défait la flotte hollandaise près l'île de Ré, 294.

Soubise (Charles de Rohan, prince de). Blessé au siége de Fribourg, IV, 242. Combat à Fontenoi, 280; II, 466. Perd la bataille de Rosbach, IV, 290. Sa mort, V, 92. Sur une calomnie imputée à Voltaire à son sujet, XII 688, 694.

Soucier, jésuite. Écrit contre Newton, V, 50; XI, 267.

Soudain. Emploi de ce mot, X, 229.

Souffle. Recherches sur l'emploi de ce mot, VI, 24 et suiv., 477.

Souflot, architecte. Cité, VIII, 207; X, 250.

Soubaits (*Les*), sonnet de Voltaire, II, 772.

Soumarokof, poëte russe, X, 466. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 229.

Soupire (Le chevalier de), maréchal de camp. Employé dans l'Inde, IV, 727, 803; XII, 68.

Sourdéac (Le marquis de). Établit l'Opéra, IV, 188; VII, 187; IX. 48, 227.

Sourdis (Le cardinal de), prélat guerrier, IV, 234.

Sourdis, évêque de Maillezais. Se prononce en faveur de Henri IV contre le pape, IV, 718.

Souvré (Le marquis de). Se distingue à la journée de Lamesle, IV, 292. Cité, V, 200.

Souza (Antoine de). Ses *Aphorismes des inquisiteurs*, VII, 750.

Sozomène, historien. Cité, VIII, 220.

Spada, nonce du pape. Sa supercherie au sujet du libelle du jésuite Grasse, IV, 724.

Spallanzani (L'abbé), auteur de *Nouvelles Recherches sur les animaux microscopiques*, V, 219, 226. Réfute le système de Needham sur les anguillules, VII, 420; VIII, 465; XII, 214. Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 248, 309.

Spanheim, théologien, VIII, 203, 204, 230.

Sparre (Le comte Axel), général de Charles XII, IV, 448. Sa conduite à Pultava, 427.

Sparre (Le comte de). Envoyé de la régence de Stockholm près de Louis XIV, IV, 618.

Spartacus, tragédie de Saurin. Voyez Saurin.

Spartiates. Leur conduite aux Thermopyles, VII, 17.

Spectacles. Leur origine, I, 74; VII, 172. Leur influence sur le peuple, *ibid.*, XII, 184, et suiv., 1011. Encouragés d'abord par l'Église, VII, 172; VIII, 140. Les réformistes se sont les premiers déchaînés contre eux, *ibid.* Banc réservé aux évêques aux spectacles de la cour, IV, 197; VIII, 140. Préjugés contre les spectacles, V, 62. Questions sur ce sujet, VII I, 122. Leur organisation du temps de Corneille, IX, 222, 229. Établis en Russie par Pierre le Grand, I, 220. Observations sur ceux de Paris, I, 747 VIII, 230; IX, 208, 207. Inconvénients des spectateurs sur le théâtre, I, 148, 228, 716; XII, 17. Voyez: *Comédiens*, *Théâtres*, *Art dramatique*.

Spectacle de la nature (*Le*). Observations sur cet ouvrage, II, 201; V, 722; XI, 91.

Spencer, favori d'Édouard II. Sa fin tragique, III, 229.

Spengenberg, capitaine de vaisseau. Compagnon de Behring, IV, 220.

Spenser, poëte anglais, III, 230; VII, 218; IX, 249.

Speroni (Le), écrivain italien. Cité, IX, 225.

Spina (Alexandre), dominicain. Invente les lunettes, VI, 224; VIII, 242.

Spinola (Le marquis de), général espagnol, III, 776, 778. S'empare du Palatinat, 779. Négocie la trêve de 1608, 272.

Spinosa (Baruch). Examen de son livre sur la nature de Dieu, II, 744; VI, 20; VII, 224; VIII, 18, 128. Lettre qui le concerne, VI, 220 et suiv. L'intelligence suprême est la base de son système, VII, 227. Sa profession de foi, 234 et suiv. S'il professa l'athéisme, VI, 221; VII, 211; VIII, 220. Traits qu'on en cite, VII, 224; VIII, 272 et suiv. Est le seul qui ait bien raisonné, X, 727. Réfutation de quelques-unes de ses idées, II, 749; VI, 221. Son véritable prénom, II, 749; VII, 207. Éloge de son *Traité des cérémonies superstitieuses*. VI, 221. Ses œuvres posthumes, *ibid.* Cité, VI, 299; IX, 102, 220, X, 252; 272, XIII, 160.

Spire (*Diète de*). Union des réformés d'Allemagne, III, 749. Autre, convoquée par Charles-Quint, 722.

Spire (*Bataille de*), IV, 137.

Spirebach (*Combat de*), IV, 136.

Spon (Jacob). Cité, V, 202.

Sprengel, écrivain, V, 421.

Staal (Madame Delaunai de). Vers qui lui sont adressés, II, 727. Ses *Mémoires*, XI, 722. Citée, 20, 277.

Stackelberg, général de Charles XII, IV, 426. Prisonnier à Pultava, *ibid.*, 220.

Stackhouse (Le docteur), auteur d'une *Histoire de la Bible*, VI, 421.

Staffarde (*Bataille de*), IV, 136.

Stafford (Lord). Condamné à mort comme papiste, III, 226.

Stahl, chimiste. Ses pilules, X, 206, 212, 218, 217; XI, 220. Cité, V, 772, 781.

Stair (Lord), Écossais. Commande les troupes anglo-autrichiennes à Dettingen, IV, 237. Erreur réfutée à son sujet, 182, V, 220; VII, 221; XII, 22; XIII, 214.

Stances. Ne conviennent pas dans la tragédie, IX, 251, 260.

Stances de Voltaire, II, 272 à 220. Au roi de Prusse, X, 242.

Stanhope, général anglais. Prisonnier du duc de Vendôme, IV, 172.

Stanislas Auguste (Poniatowski), roi de Pologne. Voyez Poniatowski.

STANISLAS LECZINSKI, prince palatin de Posnanie, III, 201. Puis duc de Lorraine, *ibid.* Son éloge, IV, 467. Est fait roi de Pologne par Charles XII, 460; III, 202; IV, 2, 466. Son histoire, 468 et suiv. Son sacre, 470 et suiv. Sa disgrâce, 522. Forcé de fuir de sa capitale, 468 et suiv., 514; X, 82; XI, 121. Est conduit à Bender auprès de Charles XII, IV, 514. Se retire dans le duché de Deux-Ponts, 520. Son séjour en Lorraine, *ibid.*, I, 22, X, 460; XI, 200, 205; XII, 107 et suiv. Marie sa fille Marie Leczinska à Louis XV, IV, 419. Fait jouer *La Femme qui a raison*, I, 205. Lettres qu'il écrit à Voltaire, X, 472, 479, 480, 485. Et à madame Duchâtelet, 480. Vers et lettres que lui adresse Voltaire, II, 728 et suiv.; X, 487. Dans quel sens en parle Voltaire à Frédéric II, X, 284. Particularités qui le concernent, IV, 462, 472, 533; VII, 627; X, 125, 681; XI, 44; XII, 116, 411, 606.

STANLEY (Lord), général de Richard III, III, 341. L'abandonne pour Henri de Richmond, *ibid.*

STARHEMBERG (Le comte de), gouverneur de Vienne lors du siége de cette ville par les Turcs, III, 292, 707.

STARHEMBERG (Gui de). Remporte la victoire de Sarragosse contre Philippe V, IV, 172. Est battu à son tour par le duc de Vendôme, 176 et suiv. Quitte l'Espagne à la paix d'Utrecht, 182.

Stathouder. Origine et signification de ce mot, III, 467. Ce titre devient héréditaire sous Guillaume le Taciturne, 468; IV, 366.

STAUFFACHER, l'un des fondateurs de la liberté suisse, III, 241, 696.

STEELE (Le chevalier Richard), auteur comique et membre du parlement, I, 224. Cité 701; VII, 88.

STEINBOCK (Le comte de), général de Charles XII. Sa conduite à la bataille de Narva, IV, 282. Gouverneur de Cracovie, 464. Rançonne Dantzik, 466. Soutient en Suède les intérêts de l'Etat en l'absence de Charles XII, 517. Défait les Danois et les Saxons en Poméranie, *ibid.*, 497. Fait brûler Altena, 516, 518. Trait de cruauté qu'on en cite, 618.

Steinkerque (*Bataille de*), IV, 136.

STENAU (Le maréchal). Commande l'armée saxonne contre Charles XII, IV, 487, 493.

STENKO-RASIN. Révolte les Cosaques du Tanaïs, IV, 563, 669.

Sténographie. Origine de cet art, VIII, 190.

STENTOR. Était le crieur d'Homère, VI, 614.

STEPHANO, prêtre assassin de Laurent de Médicis, III, 330.

STEPHONIUS, jésuite. Auteur dramatique, IX, 337.

Sterling ou livre *esterling*, monnaie frappée à Lubeck, III, 629.

STERNE. Examen de son *Tristram Shandy*, VII, 269; IX, 190 Cité, 235.

STILICON, général d'Honorius, III, 62.

STILLINGFLEET, évêque de Worcester, réfuté par Locke, VIII, 124, 622.

STOBÉE, écrivain, IX, 82.

STOFFLER, mathématicien, VII, 196.

STOÏCIENS. Leur morale, VI, 42.

STONE, géomètre. Cité, XI, 284.

STORCK, fonde la secte des anabaptistes III, 744. Battu par l'Électeur de Saxe, 742.

STOUPICHIN, général de Catherine II, X, 466.

STRABON, géographe. Cité, I, 248.

STRADA (Famien), jésuite, historien. Cité, IX, 228

STRAFFORD (Comte de). Abandonne à Charles Ier une partie de ses biens, III, 629. Sa fin malheureuse, *ibid.*

STRALEMBERG, officier suédois. Pris à Pultava et envoyé en Sibérie. Ses *Mémoires* sur ce pays, IV, 533, 535, 560.

STRALHEIM, (Le baron de), ministre de Suède à Vienne, IV, 479.

Stralsund. Ville assiégée par Charles XII, IV, 506, 621.

Strasbourg (Ville de). Soutient la guerre contre plusieurs princes d'Allemagne, III, 715. Prise par Louis XIV, IV, 125.

STRATÉGIUS. Sa relation des hérésies, VII, 676.

Stratiotistes. Leurs mystères, VII, 724.

STRATON, philosophe grec. Cité comme matérialiste, VI, 609.

Strelitz, milice russe. Son histoire, IV, 549, 563, 567 et suiv. Détruite par Pierre le Grand, 619, 678 et suiv., 690.

STRICKLAND, officier anglais, partisan de Charles-Édouard, IV, 308

STRUVIUS, historien. Cité, III, 706.

STRUYS (Jean). Cité, VII, 155.

STUART (Les). Malheurs de cette maison, III, 302. Voyez MARIE-STUART.

STURMIUS. Cité, VIII, 192.

Style. Du style marotique, VIII, 238; IX, 101; X, 82; XI, 200. Du style lapidaire, XI, 205, 724; XII, 248, 404, 414, 418, 911; XIII, 199. Du style de chancellerie, VIII, 630. Ce qu'on entend par style froid, VII, 620. Grave, 625. De l'histoire, 620. D'un journaliste, IX, 25. Des lettres familières, 129. De la tragédie, 181 et suiv., 464. Dramatique, du temps de Corneille, 246. Remarque sur le style du dix-huitième siècle, XI, 136; XII, 188. *Style*, article du *Dictionnaire philosophique*, VIII, 233 et suiv. Genre de style, art. du *Dict. phil*, VII, 657 et suiv. Voyez *Langues*.

SUARD, académicien, philosophe estimable, II, 217. Attribue à Voltaire le Dialogue de *Périclès et d'un Russe*, 724. Cité, X, 713, 734, 738. Lettres qui lui sont adressées, XIII, 221.

SUARD, (Madame). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 220.

SUARÈS, jésuite. Préconise le régicide, III, 810.

SUAREZ, écrivain. Cité, VII, 678.

SUBLIGNY, écrivain ennemi de Racine, II, 367, V, 118.

SUDRE (De), avocat à Toulouse, défenseur des Calas. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 202; XIII, 23. Cité, V, 202; XII, 720.

Suède. État de ce pays aux dixième et onzième siècles, III, 169. Avant Louis XIV, IV, 60. Au dix-septième siècle, III, 221 et suiv. Son histoire jusqu'à l'époque de Charles-Quint, 226 et suiv., jusqu'à Charles XII, IV, 442 et suiv. Massacres ordonnés par Christiern II, III, 229. Progrès du luthéranisme dans ce pays, *ibid.* Gouvernement de la Suède, V, 234; IX, 222. Révolution de 1772, X, 130; 488, 708 et suiv.

Suède (*Révolution de*) par l'abbé Vertot, III, 257.

SUÉNON. Soumet le Danemark à l'empire, III, 162.

SUÉTONE. Doutes sur quelques faits rapportés par cet historien, V, 79; II, 204. Cité, XII, 978.

SUEZ (*Isthme de*). Les Vénitiens projettent de le percer, III, 419.

SUFFOLK (Le duc de), ministre et favori de Marguerite d'Anjou, III, 347.

SUGER (l'abbé), ministre de Louis le Gros. Fait élire l'empereur Lothaire II, III, 263. S'oppose en vain au départ de Louis le Pieux pour la croisade, 304.

Suicide. Remarques sur le suicide, I, 230; V, 412, 434. Pourquoi fréquent en Angleterre, 461. De quelques suicides remarquables à Rome, 462. Autres, XIII, 225. Ouvrage de Duverger de Hauranne sur ce sujet, V, 448. *Suicide*, art. du *Dict. phil.*, VII, 303, et suiv.; VIII, 256.

SUIDAS. Cité, VI, 624.

SUIDGER. Voyez CLÉMENT II.

Suif (*Arbre à*). art. du *Dict. phil.*, VII, 186.

Suisse. Ce qu'elle était au commencement du quatorzième siècle, III, 241 et suiv. Sa révolution. Guillaume Tell, 242. Son état sous Louis XI, 310. Guerre de religion entre les cantons, 588. Origine de la liberté de ce pays, 696. Bataille de Morgarten, 699. Ses guerres contre Charles le Téméraire, 729, et contre l'Empire, 733, Union des treize cantons, *ibid.* Son état avant Louis XIV, IV, 99. Éloge de cette petite république, VII, 411. Ne doit sa liberté qu'à son courage, VIII, 282. Des impôts dans ce pays, 457 et suiv. Stances sur l'alliance de la France avec la Suisse, II, 226.

Suisses. Quand commencèrent à se mettre à a solde des autres puissances, III, 338.

SULLI (ROSNI, duc de), ministre de Henri IV Notice sur sa vie, II, 322. Ses *Mémoires*, *ibid.*, Sa sage administration, III, 407; XIII, 121, Son caractère, 321. Eut le tort de presser le roi de faire exécuter le maréchal de Biron, VIII, 241.

SULLI (La duchesse de). Blessée à la journée des *Barricades*, IV, 77.

SULLI (Le duc de). Voltaire introduit dans sa société par l'abbé de Châteauneuf, I, 4. Épître qui lui est adressée, II, 299. Description de son château, *ibid.*, XI, 13.

SULLIVAN, partisan du prince Charles-Édouard, IV, 308.

Sulpice (*Église de Saint*). Remarques de Voltaire sur ce monument, XI, 377. Comment fut bâtie, V, 282.

SULPICE-SÉVÈRE, historien, VII, 122.

SUM. Envoyé de Pologne auprès du régent, IV, 520.

Sunnites (*Les*). Secte de mahométans, III, 40.

Superstition. Considérée comme moyen politique, II, 278. Celles des peuples respectés par les empereurs romains, III, 67. De la superstition en France aux dixième et onzième siècles, 173. Ses conséquences à l'égard du vulgaire, 182. Aveugle les esprits, 202. S'il est utile de l'entretenir dans le peuple, V, 244. Est ennemie de la religion, VII, 430. Ses caractères, VIII, 214 et suiv. Se communique promptement, 222. Ses conséquences dans un prince, X, 94, 510. Maux qu'elle peut faire, 168, Provient de la faiblesse des esprits, 472. Personnifiée par Frédéric II, 621. En quels termes Voltaire et Frédéric II en parlent dans leur correspondance, 202, 201 et suiv., 270 et suiv., 285 et suiv., 288 et suiv., 372, 379, 381. Pensée sur ce sujet, VI, 720. *Homélie* sur la superstition, 130 et suiv. Tableaux des superstitions humaines et des malheurs qu'elles ont causés, 114 et suiv., 612 et suiv. Extrait d'un discours contre la superstition, X, 700. *Superstitions*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 236 et suiv.

SUPERVILLE, médecin, X, 517.

Supplices. Commentaire sur ce chapitre du livre des *Délits et des peines*, V, 404. Supplices recherchés, 443. *Supplices*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 241 a 244.

Supplique des serfs de Saint-Claude à Monsieur le chancelier, V, 400.

SURAIA DOULA, souba du Mogol. Résiste aux Anglais, IV, 791; 795.

Surate, possession anglaise dans l'Inde, IV, 796.

Suréna. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 634.

SURGÈRES (Marquis de). Voyez LA ROCHEFOUCAULT, XI, 104.

Surintendants des finances sous Louis XIV, IV, 10 et suiv.

SURIUS, légendaire du seizième siècle, VIII, 81.

Sus. Signification de ce mot, IX, 242.

SUZANNE (La chaste). Son histoire est une fable, VI, 464.

SUZE (Henriette de COLIGNI, comtesse de LA). Célèbre par son esprit et ses élégies, IV, 87.

SUZI (Le chevalier de). Blessé à Fontenoy, IV, 340.

SWAMMERDAM, physicien. Cité, V. 216 VIII, 288.

SWIFT, surnommé *le Rabelais* de l'Angleterre, V, 464; VI, 288; IX, 191; XI, 28. Son *Conte du Tonneau*, V, 40; VII, 486. Ses *Voyages de Gulliver*, XI, 21 et suiv. Lettre qui le concerne, VI, 290. Sur son projet de fonder une académie, V, 42. Cité, VI, 340; VIII, 207; XII, 54.

SYLBURGIUS, écrivain. Cité, VII, 170.

SYLLA. Ses proscriptions, IV, 427; V, 322.

Sylla, tragédie du P. Larue, IV, 40. Attribuée à Corneille, XIII, 172, 174.

SYLVA, médecin. Voyez SILVA.

Symbole ou *Credo*. Origine et signification de ce mot, V, 127. *Symbole des apôtres*, VII, 340, 493. Symboles des Égyptiens, III, 29. Des figures symboliques, VII, 688. Voyez l'art. du *Dict. phil.*, VIII. 248.

SYMMAQUE, pape, III, 111. Était déiste, VIII, 622.

SYMPHORIEN d'Autun (Saint). Son martyre, VIII, 81.

SYMPHOROSE (Sainte) et ses sept enfants martyrs, VIII, 80.

SYNÉSIUS, d'Alexandrie Devint évêque de Ptolémaïde, V, 384; VI, 612. Était ennemi de l'intolérance, V, 283.

Synonymes de la langue française, par l'abbé Girard, IV, 32; VII, 627.

Syrie. Ce qui peut faire croire que c'était la

même chose que l'Assyrie, III, 16. Les Syriens différents des Chaldéens, 17. Voyez *Syriens*.

Syriens. Leur origine, III, 17. Leur fable du premier homme et de la première femme, VII, 229. Leur Évangile, VI, 422.

Système, art. du *Dict. phil.*, VIII, 246.

Système de la nature. Ouvrage du baron d'Holbach, VIII, 234; X, 760. Examen critique de ce livre, II, 742; V, 308; VI, 734; VII, 490 et suiv.; VIII, 234. Ce qu'on y trouve sur sa vie, 235. Réfuté par Frédéric II, X, 296 et suiv., 381 et suiv. Qui defend sa publication, 693. Brûlé à Neufchâtel, 704. A qui attribué, 727 et suiv. Autres observations sur cet ouvrage, II, 742; VI, 734; VIII, 490 et suiv.; 239, IX, 279; X, 292, 681 et suiv.; XIII, 40, 45 et suiv., 89 et suiv., 87, 108. Voyez HOLBACH.

Système de la nature de Lucrèce, V, 438.

Systèmes de physique. Charlatanisme des auteurs, II, 745 et suiv.; XII, 917, 918.

Systèmes (*Les*). Satire de Voltaire, II, 708 et suiv. Jugée par Frédéric II, X, 347.

T

T. Remarques sur cette lettre, art. du *Dict. phil.*, VIII, 247.

Tabac. Cultivé à Maryland, III, 448. Interdit à la cour de Louis XIV, *ibid.* Introduit en Russie par Pierre le Grand, 377. Réflexion sur cet usage dégoûtant, VII, 578. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 248.

TABAREAU. Directeur des postes à Lyon. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 211, 226, 229; XIII, 14, 23, 43, 71.

Tabarin. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 248.

Tabatière, vers sur une tabatière confisquée à Voltaire, II, 729.

Tabis, étoffe. V. L'art. du *Dict. phil.*, VIII, 248.

Table. Art. du *Dict. phil.* VIII, 249, et suiv.

Table ronde (*Les chevaliers de la*), leur institution, III, 268; VIII, 249.

Tables, origine et signification de ce mot. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 249.

Tables alfonsines; leur composition, III, 344; origine de leur nom, VIII, 249.

Tables rodolphines, par qui composées et pourquoi ainsi appelées, III, 344; VIII, 249.

Tabor ou *Thabor*. Montagne de Judée, VI, 393. Voyez l'art. du *Dict. phil.* VIII, 249, et suiv.

Taboristes (Secte des), VIII, 249, et suiv.

TACHARD, jésuite. Cité, VII, 463; VIII, 210, et suiv.

TACHON (écuyer) : son duel avec le chevalier Patarin, ordonné par le parlement; III, 301.

Tacite, doutes sur certains faits qu'il rapporte, V, 79. Son style, VII, 600. Accusé d'impiété, IX, 292. Cité, XII, 910.

TACQUET (Le P.), physicien, V, 671; XI, 290.

Tactique. Étymologie de ce mot et son application à la guerre, II, 730; VII, 328. Voy. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

Tactique (*La*), satire de Voltaire, II, 730, et suiv. Particularités concernant cet ouvrage, X, 334, 336, 341 et suiv., 729; XIII, 227.

Tage (Fleuve). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

TAHLEVER, écuyer normand; son dévouement à la bataille de Hastings; III, 168.

Tailles, recherches sur cet impôt au quatrième siècle. Son origine, III, 225; V, 491.

TAITSONG, fils de TAITSOU, empereur des Tartares. Notice, III, 601. Fut le second restaurateur de l'empire chinois, *ibid.*, 421.

TAITSOU, chef des Tartares. Vainqueur des Chinois. Se fait proclamer roi, III, 600. Sa mort, 601.

TALBOT. Capitaine de marine, fait une prise estimée *vingt-six millions*, IV, 394.

TALBOURT (DE LA PIERRE DE), condamné pour prévarication, XI, 27.

Talisman. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

TALLARD (Camille de HOSTUN, duc de) Maréchal de France. Notice, IV, 9. Sa conduite au siége de Spire, 157 et suiv.; IX, 97. Est fait prisonnier à la bataille d'Hochstedt, 189, 190. Son caractère, 188.

TALLEMANT (François), traducteur de *Plutarque*, IV, 27.

TALLEMANT (Paul). Homme de lettres protégé par Colbert, IV, 27.

TALLEYRAND (Le marquis de), colonel du régiment de Normandie. Mort au siége de Tournay (1741), IV, 363; IX, 17.

TALLEYRAND (Le marquis de). Son voyage en Turquie, IV, 546. Est fait prisonnier et envoyé en Sibérie, *ibid.*

TALLEYRAND-CHALAIS, intrigue contre Richelieu, qui le fait condamner à mort, III, 220,

TALMONT (La princesse de), vers pour son portrait, II, 778. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 23.

Talmud. Livre sacré des Juifs, VI, 341. V. l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

TALON (Omer), avocat général du parlement, a laissé des mémoires utiles, IV, 27. Sa harangue à Louis XIV, enfant, 742. Application qu'il fit de la Bible à un procès de confiscation, 482; VII, 367. Cité, IV, 732.

TALON (Denis), fils du précédent, président au parlement. Travaille à la réforme des lois, IV, 222.

TALON (Le P.), jésuite. Cité, XII, 302.

Talpaches, infanterie hongroise; leurs armes, IV, 231.

Tamarin (arbre des Indes). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

Tamaris. Arbrisseau. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

Tambour, instrument. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250.

TAMERLAN ou TIMOUR, descendant de Gengis-Kan, III, 293. Défait Bajazet à la bataille de Césarée, 294. Comparé à Alexandre le Grand, 295. Ses conquêtes dans l'Inde, IV, 521 et suiv.

TAMPONNET. Pseudonyme de Voltaire pour les *Lettres d'Amabed*, VIII, 116, 206. Et les *Questions de Zapata*, VI, 320.

TANCRÈDE DE HAUTEVILLE, de Coutances. Ses fils conquièrent la Pouille et la Calabre, III, 163 et suiv.

TANCRÈDE, bâtard de Roger. Est élu roi de Sicile, III, 274. Résiste à l'empereur Henri VI, *ibid.* Sa mort, 278. Persécutions exercées contre les siens. *ibid.*

Tancrède, tragédie de Voltaire, I, 744 et suiv. Dédiée à madame de Pompadour, *ibid.*, XII, 122, 160. Traduit en italien, 164. Particularités sur cette pièce, I, 748; X, 427 et suiv., 438, 442 et suiv.; XII, 18 et suiv. 26, 35, 78, et suiv., 100 et suiv., 122, 129, 193 et suiv., 223 et suiv., 228.

Tanis et Zélide, ou les rois pasteurs, tragédie de Voltaire, I, 248 et suiv.

TANNEGUI DUCHATEL. *Voyez* DUCHATEL.

TANNEVOT (Alexandre), ses poésies. (1732.) XI, 91, 202.

TANNUCCI (Le marquis), ministre du roi de Naples, habile dans la jurisprudence canonique, IV, 419. Cité, XIII, 3.

TANQUERELLE, thèse qu'il soutint en Sorbonne (1280), IV, 692.

Tanor (Royaume de), notice, IV, 727.

Tant (adverbe). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 250 et suiv.

Tapisserie, *tapissier*. Art. du *Dict. phil* VIII, 251.

Taquin, *taquine*, adjectif. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 251.

TARAISE, laïque élu patriarche au 8e concile de Nicée, III, 187.

Tard-Venus. Brigands appelés aussi *Malandrins*, *Grandes Compagnies*, III, 267, 711.

TARDIF conseiller au Châtelet. Pendu par les Seize, II, 308; IV, 714.

TARENTE (*Louis*, prince de), épouse Jeanne de Naples après l'assassinat de son mari, III, 248.

TARGE. Historien anglais. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 672.

TARGET, avocat de Sirven, XII, 782.

TARGON (Pompe). Ingénieur italien. Donne à Richelieu l'idée de fermer le port de La Rochelle, III, 227.

Tarif. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252. Voyez *Taxes*.

TARQUIN *l'ancien*, roi de Rome; achète les livres de la Sibylle de Cumes, III, 41.

Tartare (*Le*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

Tartares, leur origine, III, 218. Leur puissance sous *Gengis-Kan*, *ibid.* et suiv. (*Voy.* GENGIS.) Au temps des découvertes des Portugais, 442. Leurs conquêtes en Chine, 600 et suiv., dans l'Inde, 453 et suiv. En Asie et en Europe au treizième siècle, 629 et suiv. De ceux de Crimée, IV, 498. S'ils ont été idolâtres, VII, 707. Appelés aussi *barbares*, VIII, 203.

Tartareux. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

TARTERON (Jérôme), écrivain; notice, IV, 82.

Tartre (sel). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

Tartufe (*Tartuferie*). Art. du *Dict. phil*, VIII, 252.

Tartufe (*Le*), notice sur cette comédie de Molière, IX, 46. Éloge de cette pièce, IV, 44. Anecdotes qui la concernent, I, 434; II, 88.

TASSE (LE) Notice sur ce poëte, II, 268., Examen de sa *Jerusalem délivrée*, *ibid.*, III; 368. Son *Aminta*, *ibid.* Insuccès de son *Torrismond*, VII, 178. Particularités qui le concernent, 215, 355; IX, 341.

TASSILON, duc de Bavière, marche avec Pépin en Italie, III, 622. Dépouillé par Charlemagne, 123.

TASSONI, poëte italien. Auteur de la *Secchia rapita*, II, 522, XII, 780.

TATIEN (Evangile de), VI, 422.

TAULÈS (Le chevalier de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1022.

Taupe. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

TAUPIN (Nicole), Anoblie par Philippe de Valois, III, 218.

Taupins (Milice des). Comment ses membres se firent nobles, III, 218.

Taureau. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252 et suiv.

Taureau blanc (*Le*), conte philosophique de Voltaire, VIII, 327 à 340. Remarques sur cet ouvrage, X, 733; XIII, 230.

Taureaux (Combats de), en Espagne, III. 641.

Tauricider. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

Taurobole. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 252.

Taurophages. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 253.

TAUT, *Voyez* THAUT.

TAVANNES (Gaspard de), maréchal de France, l'un des auteurs de la Saint-Barthélemy, II, 202, 242. Gagne la bataille de Jarnac, III, 427.

TAVERNIER. Voyageur français dans l'Inde. Cité, III, 454; VII. 725; VIII, 314; XI, 816.

Taxes, sottise de Nonotte à ce sujet, V, 172. *Taxes*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 253 à 256, *Voyez* INDULGENCES.

TAYLOR (Jérémie), évêque de Conor, VI, 253.

Techniques, adjectif. Art. du *Dict. phil*, VIII, 256.

TÉKÉLI (Émérik), seigneur hongrois. Puis roi de la haute Hongrie, III, 535, 727. Sa fin malheureuse, 593.

Télémaque (*Aventures de*), par Fénelon, IV, 22, 230; VIII, 648. Cité, IX, 325, 349.

Télescope parallactique; sa description; par qui inventé et perfectionné, V, 693.

TÉLIGNI (Comte de), gendre de Coligny. Périt à la Saint-Barthélemy, II, 292. Sa veuve épouse le prince d'Orange, 295.

TELL (Guillaume), *Voyez*. GUILLAUME TELL.

TELLEZ, jésuite. Auteur d'une *Histoire d'Éthiopie*, VIII, 308.

Témoins, étymologie de ce mot, VII, 94.

Remarques sur ceux qui sont appelés en justice, V, 430 et suiv.

TEMPLE (Le chevalier), ambassadeur d'Angleterre à La Haye. Son caractère, IV, 103. Son opinion sur la prééminence des anciens sur les modernes, VII, 102. Était déiste, VIII, 669.

Temple de l'Amitié (*Le*), poëme de Voltaire, II, 472 et suiv.

Temple de la Gloire (*Le*), opéra de Voltaire, I, 512 et suiv. Observation sur cet ouvrage, XI, 483, 491 ; XIII, 542.

Temple du Goût, (*Le*), poëme de Voltaire, II, 536 et suiv. Lettre à M. Cideville sur ce poëme. *ibid.* Autre à M. Bainart, XI, 108. Persécutions qu'il attira à son auteur, I, 11 ; II, 536 ; XI, 91 et suiv., 101 et suiv., 109 et suiv.

TEMPLEMAN, écrivain écossais. Son calcul sur la population du globe, V, 231.

Temples. Étaient inconnus chez les premiers chrétiens, II, 211 ; VII, 219. Leur antiquité, III, 42. Description de ceux qui existaient à Éphèse, à Alexandrie, à Athènes, à Olympie, à Rome, 46. Ceux des Juifs sont postérieurs à ceux des autres peuples, VI, 407. Celui de Salomon, 424. *Voyez* AUTELS.

Templiers, ordre religieux. Son origine, III, 206. Son extinction, 229 et suiv.; 697 et suiv. Partage de leurs biens, 211. Réflexions sur leur procès, IV, 673 ; V, 96 ; et leur supplice, 324.

Temps (Le) est assez long pour qui en profite, II, 449 ; personnifié, 550. Le seul consolateur, VIII, 330. *Ode sur les malheurs du temps* (1713). II, 733. *Le Temps présent*, satire (1728), 737.

TENCIN (Abbé, puis cardinal de), archevêque d'Embrun. Son caractère, IV, 272. Son rôle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, 780. Employé par l'abbé de Berrier à la conclusion de la paix (1763), X, 223. Ses négociations entre la France et la Prusse, 807 et suiv. Sa mort, XI, 222.

TENCIN (Madame de), mère de MM. de Pont de Veyle et d'Argental, XI, 150, 159.

Tenir, verbe, art. du *Dict. phil.*, VIII, 226 à 229.

Ter (Bataille du), IV, 130.

TERCIER, censeur. Cité, XII, 767.

TÉRÉLAS, roi de Taphe. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 228 et suiv.

TÉRENCE, son éloge, IX, 3, 234.

TÉRIOT, ingénieur français, construit une digue qui force La Rochelle à se rendre à Richelieu, III, 227.

TERMES (Le maréchal de) perd la bataille de Gravelines, III, 462.

TERRASSON (L'abbé Jean), écrivain. Notice, IV, 82. Son roman de *Séthos*, *ibid.*, IX, 110, 140 ; XI, 66. Traduit Diodore de Sicile, IV, 82 ; VII, 456. Épigrammes contre lui, II, 720, 764. Cité, VI, 270 ; VIII, 622 ; IX, 241, X, 720 ; XI, 11.

TERRAY (L'abbé Marie-Joseph), contrôleur général des finances. Rapporteur dans l'arrêt qui condamna au feu le *Dictionnaire philosophique*, VII, 2. Supprime les tontines, 27 ; son ministère, X, 624, 720 ; XIII, 116. Pertes qu'éprouva Voltaire sous son administration, 14, 17, 19 et suiv., 21, 35, 54, 57, 60, 62. Lettre qui lui est adressée, 172.

Terre. Sa formation et changements qu'elle a subis, III, 1, 72 ; V, 720 et suiv.; VI, 764, 768 ; VII, 320 ; VIII, 462 ; XIII, 162. Son antiquité ; XI, 261. Sa configuration, V, 672, 737 et suiv., 822 ; VII, 383 et suiv. Considérée comme élément, V, 824. Sa période de 26,000 ans, 672, 730. Coïncidence de son axe avec l'équateur, VII, 736 ; X, 460. Ses productions, VIII, 122. *Terre*, art. du *Dict. philos.*. VIII, 200 et suiv.

Terre-Neuve ; île où se fait la pêche de la morue, III, 447. Saccagée par les navigateurs de Saint-Malo, IV, 139.

Terre promise, était bien mauvaise, VI, 439 ; ce qu'en dit saint Jérôme, 327.

Terres australes, nom donné à une cinquième partie du monde, III, 447.

TERSAC (De), curé de Saint-Sulpice. Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 439.

TERTULLIEN. Le plus ancien des pères latins, VI, 192, 486. Écrit l'*Apologie* de la religion chrétienne, V, 327, 834 ; VI, 192. Auteur supposé du *poëme de Sodome*, VII, 192. Cité, 470 ; VI, 486.

TESSÉ (René, sire de FROULAI, comte de), maréchal et général des galères sous Louis XIV, IV, 9. Son éloge, 140. Assiége Gibraltar, 162. Cité, II, 224.

Testament (*Ancien* et *Nouveau*), homélies sur leur interprétation, VI, 143 et suiv., 148. *Les Questions de Zapata*, y relatives, 228 et suiv, 292 et suiv. Ancien Testament enfin expliqué, 338 et suiv. Commentaire sur le Nouveau, 464 et suiv. Sentiments de Jean Meslier, 550, 551. *Dialogue philosophique* à leur sujet, 648 et suiv., 650 et suiv. Sur leurs miracles, VIII, 672, 676 et suiv. L'Ancien Testament est de tous les monuments antiques le plus précieux, XII, 32.

Testament du curé Meslier. *Voyez* MESLIER.

Testament de Voltaire. *Voyez* MARCHAND, avocat.

Testament des douze Patriarches, l'une des plus anciennes impostures des chrétiens, VI, 190.

Testaments politiques. Réfutation de ceux qui ont été publiés sous les noms de personnages illustres. (*Voyez* ALBERONI, BELLE-ISLE, CHARLES-QUINT, COLBERT, LOUVOIS, RICHELIEU.)

Testicules. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 229.

TESTU (L'abbé). Entreprend la conversion de Ninon, IX, 274.

TEUTATÈS. Dieu des Gaulois, II, 300.

TEUTBERGE, femme du roi Lothaire. Est accusée d'adultère, III, 133, 636. Épreuve à laquelle elle fut soumise, *ibid.*, 140. Gagne sa cause à Rome, 149.

Teutons (*Chevaliers*). *Voyez Ordre Teutonique*.

TEXIER (Madame). Fut la cause du mariage de Marie Leczinska avec Louis XV, IV, 218.

THADDÉE (Saint). Apôtre, VII, 106. Son Évangile, VI, 422.

THADÉE-SESSA, ambassadeur de l'empereur Frédéric II au concile de Lyon, III, 628.

Thalm, provision que fournit la Porte aux princes qu'elle reçoit, IV, 208.

THALÈS. Base de son système, V, 817.

THALESTRIS. Reine des Amazones, II, 870.

THALLUS, historien grec, VII, 468.

THAMAR, bru de Juda, réflexions sur son inceste avec ce patriarche, VI, 329.

THAMAR, fille de David, violée par Amnon, son frère, VI, 422.

THAMAS, fils d'Ismaël-Sophi, repousse Soliman, III, 374, 426.

THAMAS, fils de Sha-Hussein, rétabli sur le trône par Kouli-Kan, qui le fait ensuite périr, III, 380.

THAMAS KOULI-KAN. *Voyez* KOULI-KAN.

THAUT, TAUT ou THOT, roi d'Égypte dans la plus haute antiquité, V, 73, 190 ; VII, 515, 670. Est le premier Mercure des Grecs, VI, 236.

Théâtre. Son origine, I, 74. Son antiquité, 600 et suiv. Sa renaissance, due aux Italiens, VII, 178. Encouragé par le pape Léon X, *ibid.*, III, 281 ; VIII, 140. Inconnu chez les Perses et les Indiens, I, 600. Cultivé à Rome longtemps après les Grecs, *ibid.* Son état en Europe au quinzième et au seizième siècle, III, 200. Changements qui y sont arrivés, IX, 81 et suiv. Règles à observer au théâtre, I, 78 et suiv., 207 ; IX, 347. Genre de style qui lui est nécessaire, VII, 632. De la réussite des pièces, I, 62 ; VII, 623. Son influence sur les peuples, III, 208 ; VII, 178, 649 ; XII, 184 et suiv., 1011. Est l'école de la jeunesse, I, 10, 646. Du genre comique, larmoyant, IX, 92. Sujets de pièces autorisés par l'Église, 490 et suiv. *Conseils à un journaliste*, sur la manière de juger les pièces de théâtre, 72. *Voyez Art Dramatique*, *tragédie*.

Théâtre anglais. Des premières scènes jouées en Angleterre, IX, 302, 308. Le genre en est outré, I, 140 et suiv., 222. Son état au seizième siècle, III, 246. *Lettres sur le théâtre anglais*, V, 30 et suiv. Dissertation de Jérôme Carré sur le théâtre anglais, IX, 86 et suiv. Autres observations, I, 76, 223 ; VII, 177 ; IX, 290 et suiv.

Théâtre chinois, l'art dramatique cultivé en Chine longtemps avant les Grecs, I, 620. Pourquoi est resté dans l'enfance, 621.

Théâtre espagnol. Son état aux seizième et dix-septième siècles, III, 240, 241. Ce que nous lui avons emprunté, II, 22 et suiv., III, 241. Comparé au théâtre français, II, 3 et suiv. Dissertation sur le théâtre espagnol, *ibid.*, et suiv. Autres observations, VII, 176, IX, 308.

Théâtre français. Premiers sujets traités en France, IX, 302 Son état aux quinzième et seizième siècles, VII, 170 ; en 1737 ; X, 29. Chefs-d'œuvre des tragiques français ; VII, 190 et suiv., 193 et suiv., VIII, 617. Comparé au théâtre italien, I, 344 et suiv. Opinion d'un auteur italien sur notre théâtre, 142. Divers changements qui y ont été apportés, IX, 81 et suiv. Sa supériorité sur les autres théâtres, I, 76 et suiv., 661. Ses emprunts au théâtre espagnol, 3 et suiv., 22 et suiv., III, 241. Et au théâtre anglais, I, 222. Remarques sur l'Histoire du théâtre français par les frères Parfait, IX, 817, 822.

Théâtre grec. Au temps de Sophocle, d'Euripide et d'Eschyle, I, 69, 646 et suiv. Scènes d'horreur qu'on y trouve, 149. Tendait à la correction des mœurs par la terreur et la compassion, 650. N'employait pas l'amour, 649 et suiv. Imité par les Italiens et les Français, 254. Comparé au théâtre français, 69, 646. Supériorité de la scène française sur la scène grecque, 257. A été trop vanté, VII, 178.

Théâtre italien. On lui doit la renaissance de l'art dramatique, I, 238 ; III, 206 ; VII, 178 et suiv., IX, 302. Notices sur les principaux auteurs de l'Italie, VII, 178 et suiv.

Théâtre italien (*Histoire du*) Par Maffei, I, 646.

Théâtres. De leur construction, I, 222. Inconvénients de ceux de Paris, 146, 238, 718 ; VIII, 290 ; IX, 202, 607 ; X, 119 ; XII, 17. Nombre d'habitants qui les fréquentaient du temps de Voltaire, I, 461. Leur matériel à l'époque de Corneille, IX, 222. Sont bien disposés dans le nord, I, 222. Du banc des évêques sur les théâtres, IV, 187 ; VIII, 140. *Voyez*. SPECTACLES.

Thèbes. Ses cent portes, III, 22. Erreurs de Bossuet et de Rollin sur la population de cette ville, V, 107, 220.

THÈCLE (Sainte). Disciple de saint Paul. Son histoire, VI, 481. Traits qu'on en cite, 718 et suiv.

Théisme ou *Déisme*. Est la plus ancienne des croyances, III, 200 et suiv. Et la plus répandue, VII, 203. Principes sur lesquels elle repose, VIII, 127 et suiv. Témoignages en sa faveur, VI, 618 ; VII, 206. Philosophes anciens et modernes qui l'ont embrassée, VIII, 122, 669. Leur apologie, III, 244 ; VI, 112 et suiv., 618 ; IX, 208. Est le seul culte raisonnable, VI, 722. Discours d'un déiste, VI, 22. *Fragment des Instructions pour le prince royal de*** sur la Déisme*, V, 276. Ses progrès en Angleterre sous Charles II, III, 200, 203 ; VI, 190. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 263, 264. Évidemment préférable à notre religion, 127. Apologie du déisme ou *Louanges de Dieu*, VI, 700 et suiv. Leur profession de foi ; VI, 112 et suiv., 708 et suiv. Le nom de déiste n'est pas assez révéré, 213. Motifs de leur croyance ; III, 209, 400, 264 ; VI, 22, 112 et suiv., 618 ; VII, 208 et suiv. *Défense des déistes*, IX, 200. Profession de foi des déistes, X, 622. *Déistes* ou *Théistes*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 264.

Thélème et Macare. Conte de Voltaire, II, 702 et suiv. Observations sur cet ouvrage, X, 607, 609 ; XII, 446, 467.

THÉMINES (Le maréchal de), arrête le prince de Condé, III, 512.

Théocratie, son origine, VI, 224. La plupart des nations anciennes gouvernées par elle ; III, 12. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 264 et suiv.

Théocrite. Ses *Églogues*. VII, 467. Imitation de sa *Pharmaceutrée*, II, 422.

THÉODEBERT, petit-fils de Clovis et roi du pays Messin. Procope lui reproche des sacrifices humains, II, 197,

Théodicée, remarques sur cet ouvrage de Leibnitz, V, 763 ; VII, 232.

THÉODON, Sculpteur. Notice, IV, 82.

THÉODORA, mère de Michel le Bègue, gouverne l'empire pendant la minorité de son fils, III, 147, 153. Fait massacrer les Manichéens, V, 323. Était dévote et barbare, VI, 311

THÉODORA, femme d'Adelbert, marquis de Toscane. Ses galanteries, III, 442. Sa fille fait élire pape son amant Jean X. *ibid.*

THÉODORE (Saint). Était un incendiaire, V, 298. VI, 186.

Théodore, vierge et martyre. Remarques sur cette tragédie de Corneille, IX, 336, 479 à 486.

THÉODORE. *Voyez* FOEDOR.

THÉODORE DE BÈZE. *Voyez* BÈZE.

THÉODORE DE NEUHOFF, baron de Westphalie. Se fait élire roi de Corse, en 1736; ses aventures, IV, 422 et suiv. Facétie à son sujet, VIII, 407.

THÉODORE, comte DE MORURS, Électeur de Cologne, III, 619.

THÉODORE D'URBACH, Électeur de Mayence, III, 618.

THÉODORET, historien, VII, 200. Ses absurdes calomnies sur Julien le Philosophe, V, 234; VII, 709-770; VIII, 206.

THÉODORIC, roi des Goths et maître de l'empire romain, III, 111. En établit le siége à Ravenne, *ibid.* Conte ridicule à son sujet, VII, 25.

THÉODORIC, archevêque de Cologne. Prend possession de son siége les armes à la main, III, 719.

THÉODOSE Ier, empereur, injustement surnommé *le Grand*, III, 110. Ses cruautés, V, 332, 363 et suiv., VI, 306; VIII, 266. Fut un tyran abominable et superstitieux, 280; X. 291. Etat des chrétiens jusqu'à son règne, VI, 208. *Théodose.* Art du *Dict. phil.*, VIII, 363 et suiv.

THÉODOSE II, empereur, convoque le concile d'Éphèse, III, 110. Est excommunié par un moine, *ibid.* Gouverné par sa sœur Pulchérie, IX, 234.

THÉODOSE (Saint), son histoire et celle des sept vierges. III, 108; V, 327; VI, 190 et suiv.; VIII, 92.

Théokése. Signification de ce mot, VII, 454.

Théologie. Les Indiens en sont les premiers auteurs; IV, 212. Celle des mages non moins obscure que celle des chrétiens platoniciens, 202. Celle des Grecs, 220. 740. Est à la religion ce que le poison est aux aliments, 730. Des disputes de théologie, VIII, 230 et suiv. N'a servi qu'à dénaturer la religion, 610. N'est pas moins ennemie des rois que de Dieu, X, 710. Comment conduit à l'athéisme; XII, 214. Instruction à Antoine-Jacques Rustan sur ce sujet, VI, 274. Dialogues philosophiques sur ses abus, 710 et suiv. Abus des figures allégoriques en théologie, VII, 527 et suiv. *Théologie*, art. du *Dict. phil.*, VIII, 367. *Voyez* THÉOLOGIENS.

Théologiens; tort qu'ils font à la religion, VI, 692 et suiv. Absurdités de leurs arguments; VIII, 367 et suiv. Ce que doit être le véritable théologien, 220. Sont des gens dangereux; X, 4. 6. Leur ambition, 24. Tableau qu'on en donne, V, 97 et suiv. Sortie contre ceux de Genève, X, 488.

THÉON, philosophe d'Alexandrie. Sa fille Hypatie est immolée par les chrétiens, V, 324; VI, 209.

THÉOPHANIE, impératrice, mère d'Othon, III. Citée, III, 630.

THÉOPHILE, empereur de Constantinople. Proscrit le culte des images, III, 144, 147.

THÉOPHILE, poëte. Notice, VI, 264. Est persécuté par les jésuites, V, 432; VIII, 172.

Théorie de l'impôt. Examen de cet ouvrage, XII, 161 163.

Theorie des lois civiles, observations sur cet ouvrage de Linguet; VII, 522 et suiv.

Thérapeutes (*Les*), secte juive; VI, 209, 206; VII, 474.

Théraphim, idoles des Juifs, VI, 336.

THÉRÈSE (Sainte), comment définissait le diable, X, 112.

Thérèse (Fragment de), comédie, I, 484 et suiv.

Thermopyles (*Passage des*), VII, 17.

THÉRO (*Le proposant..*) pseudonyme de Voltaire pour ses lettres à un professeur de théologie, VII, 698, 692 et suiv., 703.

THIBAUD de CHAMPAGNE, roi de Navarre, part pour la croisade, III, 214.

THIBOUVILLE (Le marquis de). Ses ouvrages dramatiques; XII, 44, 46 et suiv. Ses relations avec Voltaire, 521 et suiv. Lettres qui lui sont adressées; XI, 200; XII, 1052; XIII, 445.

THÉRIOT ou THIRIOT. Ami de Voltaire; XI, 22. Son vrai nom, 43. Voltaire lui propose une place de secrétaire d'ambassade, 36. Il refuse, 37 et suiv. Est recommandé à Frédéric II, 223. Devient son correspondant littéraire, X, 710. Est surnommé *l'historiographe des cafés*, 223. Pension qu'il recevait du roi de Prusse, XI, 330. 481. Notice qui le concerne; X, 206. Intérêt qu'il prend à la maladie de Voltaire; XI, 31. Publie les œuvres de Chaulieu, 33, 37, 40. Reproches que lui adresse Voltaire, 206 et suiv.; 310, 318 et suiv.; 316 et suiv.; 321 et suiv. Son ingratitude, 329. 373. Lettre qui lui est adressée au sujet des ouvrages de MM. Melon et Dutot, V, 323. Est pensionné par madame Fontaine-Martel, XI, 77. Voltaire lui attribue son épître à mademoiselle Sallé; II, 611, 733. Et écrit sous son nom sa Lettre à l'abbé Nadal; XI, 42. Sa mort, X, 322. Ce qu'en dit Frédéric II, 323. Détails qui le concernent; XI, 160, 300; XII, 141. Lettres et vers qui lui sont adressés, II, 775; XI, 200; XII, 1032; XIII, 443.

THIERRI. Fils de Clovis roi de Metz, V, 467.

THIERRI, l'un des fils de Charlemagne, III, 612. Est forcé d'embrasser l'état monastique, 632.

THIERS (Jean-Baptiste). Notice sur cet écrivain, IV, 22.

Thionville, ville prise par le duc d'Enghien, IV, 74.

THIROUX DE CROSNE. Maître des requêtes, rapporteur de l'affaire de Calas, V, 322; XII, 300, 374. Lettres que lui écrit Voltaire, 329, 374.

THOIRAS (Le maréchal marquis de), défend l'île de Ré contre les Anglais, III, 226.

THOIRAS, historien. *Voyez* RAPIN DE THOIRAS.

THOIRAS BECKET. *Voyez* BECKET.

THOMAS DIDYME, apôtre, VII, 144. Son évangile, VI, 488.

THOMAS D'AQUIN (Saint), a composé dix-sept gros volumes, II, 745. Examen de sa *Somme*, V, 176. Sa doctrine sur le régicide, 210 et suiv. Son erreur sur les cas de conscience, VII, 362. Approuvait les spectacles, VIII, 110. Cité, VI, 709, VII, 61.

THOMAS ou MAR-THOMAS. Son voyage au Malabar, V, 186. Fonde la secte des *Chrétiens de Saint-Thomas*, III, 25.

THOMAS. Secrétaire du duc de Praslin, XII, 413. Et membre de l'Académie, XIII, 82. Cité, IX, 282. Ses éloges, *de Sully*, XII, 418, 456; *de Descartes*, VII, 200; *du Chancelier d'Agues-seau*, X, 293; *du Dauphin*, IX, 111; XII, 617 et suiv., 681. Auteur de l'article *Faculté* dans l'Encyclopédie, VII, 200. Termes dans lesquels Voltaire en parle, II, 219, X; 449, 727; XII, 534, 741, 744. Lettre qui lui est adressée, 282; XIII, 190.

THOMASSIN (Louis), oratorien. Notice, IV, 22. Cité, VII, 276.

THOMSON. Son poëme des *Saisons* inférieur à celui de Saint-Lambert, II, 217; IX, 219 et suiv.; X, 77. Cité, XII, 462. Voltaire donne sous son nom son drame de *Socrate*, I, 701. Cité, VII, 630.

Thorn (*Ville de*), assiégée et prise par Charles XII, IV, 462.

THOT. *Voyez* THAUT.

THOU (Christophe de), premier président du parlement, l'un des juges du prince Louis de Condé. II, 220, III, 496, IV, 607. Condamne la thèse de Tanquerel, 602.

THOU (Augustin de). Fils du précédent, persécuté sous la Ligue, II, 306.

THOU (De), évêque de Chartres et fils du précédent. Se prononce en faveur de Henri IV. Contre la bulle d'excommunication du pape, IV, 718.

THOU (Auguste de), fils de Christophe, et l'un de nos plus grands historiens, III, 603; V, 243; VII, 671. A mérité le surnom de *véridique*. III, 603; IV, 697. Justifié contre les accusations de l'historien Burt, V, 242. Son discours en faveur de l'édit de Nantes, IV, 728. Cité, VIII, 133, 282.

THOU (François-Auguste de), fils du précédent, condamné à mort pour n'avoir pas révélé la conspiration de Cinq-Mars, III, 837. Réflexions à ce sujet, *ibid.*, V, 413; VIII, 641.

THOYNARD (Nicolas). Notice, IV, 22.

THOYRAS (Rapin de), historien. *Voyez* RAPIN.

THUCYDIDE, historien, V, 72.

THUILLIER, bénédictin. Ses écrits sur le moyen âge, IV, 22.

THUMMINGIUS, philosophe allemand, XI, 377.

THURN (Le comte de), chef des confédérés de Bohême. Son éloge, III, 777.

THUROT, capitaine. Pris avec son escadre par les Anglais, XII, 64, 219.

TIBÈRE (Claude), empereur. Commentaires sur les deux lettres que lui adresse Pilate concernant Jésus-Christ, III, 108; VI, 288 et suiv. Condamne la fille de Séjan, V, 429; VII, 406. Ses débauches, VIII, 108. Doutes sur les horreurs qu'en rapportent Tacite et Suétone, V, 79.

Tiers état. Appelé pour la première fois aux assemblées par Philippe le Bel, III, 224; IV, 672.

TILLADET (L'abbé de). Pseudonyme de Voltaire pour sa *Dissertation* sur les juifs, V, 194. Pour son commentaire sur Malebranche, intitulé *Tout en Dieu*, VI, 60 et suiv. Et pour son *Dialogue entre un docteur et un adorateur*, 688. Cité, 304, 401 et suiv.

TILLEMONT. *Voyez* LENAIN DE TILLEMONT.

TILLOTSON, archevêque. Le plus sage et le plus éloquent prédicateur de l'Europe, I, 716; V, 223, 392; VII, 246; VIII, 232; IX, 194.

TILLY (Le comte de), Bavarois, général de Ferdinand II, empereur, III, 246. Bat le prince de Brunswick, 779 et suiv. Dissout la ligue protestante d'Allemagne, 780. Prend Magdebourg, 723. Battu par Gustave-Adolphe, *ibid.* Sa mort, 726.

TIMANTHE, peintre. Observations sur son tableau du Sacrifice d'Iphigénie, VII, 102.

TIMÉE DE LOCRES. Établit le premier le dogme de la Trinité, VIII, 136, 277.

Timée de Platon. Remarques sur cet ouvrage. VIII, 132 et suiv.

TIMMERMAN, enseigne les mathématiques à Pierre le Grand, IV, 280.

Timon ou le Frileux de livres, apologue contre ce paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs, V, 200.

TINDAL (Le docteur), auteur anglais. Notice, VI, 283. Ses doutes sur Jésus, 286. Était déiste, VIII, 267. Cité, VI, 297.

TINGRY (De). Sa conduite à Fontenoy, II, 497.

Tinian, l'une des îles Mariannes; sa fertilité sauve le Commodore Anson, IV, 522.

TINOIS de Reims. Secrétaire de Voltaire, lui adresse des vers sur sa tragédie de *Rome sauvée*, XI, 222. Met en vers l'aventure du marquis de Montpomi, 242. Livre au prince Henri de Prusse une copie de *La Pucelle*, XI, 252. Cité, 727.

TIRCONEL. *Voyez* TYRCONEL.

TISIAS. Recueillit le premier les lois de l'éloquence, VII, 200.

TISSOT, médecin de Lausanne, II, 624. Auteur de l'*Onanisme*, VIII, 24. En quels termes en parle Voltaire, X, 330; XI, 703; XIII, 147.

Tite et Bérénice. Remarques sur cette pièce de Corneille, IX, 632 à 634.

TITE LIVE. Historien, VII, 671. Ne peut être accusé de partialité, III, 219. En contradiction avec Polybe, III, 70. Remarques sur son style, VII, 622.

TITON DU TILLET. Triolet que lui adresse Volt., II, 764. Cité, X, 269.

Titres (dignités). Art. du *Dict. phil.*, VII. 312.

TITUS. Empereur, II, 730.

TOBIE. Doutes et commentaires sur son histoire, III, 18; VI, 447.

Tobol ou *Tobolsk*, cap. de la Sibérie; ses commencements, IV, 234.

Tocsin (*Le*). Écrit de Dutens contre les philosophes, VIII, 247; XIII, 175.

Tocsin des rois (*Le*), par Voltaire, V, 375.

TOFANA, empoisonneuse napolitaine, VI, 220.

Tohu bohu. Ce qu'on doit entendre par ces mots employés dans la Genèse, VI, 238, VII, 622.

Toison d'or. Origine de la fable de la conquête de la toison d'or, IX, 346, 396.

Toison d'or (*La*). Remarques sur cette pièce de Corneille, IX, 208 et suiv.
Toison d'or (*Ordre de la*). Son institution, III, 278, 313.
Tokai (*Vin de*), envoyé en présent à Volt., X, 102, 122, 123, 469.
TOLAND. Notice, VI, 200. Était déiste. VIII, 220. Ses *Lettres philosophiques*, X, 287. Cité, V, 125; VI, 240, 266, 267.
Tolérance. Sens de ce mot, II, 136 et suiv. Est nécessaire, 182. Et utile, *ibid.*, V, 80, 278, Est un remède contre le fanatisme, VI, 618; XIII, 204. Celle des Grecs, XII, 272 et suiv. Des Romains, *ibid.*, V, 167, 261. Témoignages de divers auteurs en sa faveur, 242. Ce qu'en pensait Catherine II, VIII, 170. Si elle peut être dangereuse et chez quels peuples elle est permise, V, 315. Fragments d'instructions sur la tolérance, V, 272. Proclamée dans la Pensylvanie, VI, 190. Sottise du jésuite Nonotte sur ce sujet, V, 167. *Sermon* prêché à Bâle sur ce sujet, VI, 184. *Tolérances*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 200 et suiv.
Tolérance (*Traité sur la*), par Voltaire. Publié à l'occasion de la mort de Calas, V, 207 et suiv. Persécution qu'il attire à l'auteur, X, 261 et suiv.; XII, 440 et suiv. Autres particularités sur sa publication, 424, 427 et suiv., 445, 448, 455, 466 et suiv., 494.
Tolérance (*La*). Tragédie de Voltaire. *Voyez Guèbres*.
TOLLET. Jésuite espagnol, devenu cardinal. Sa doctrine sur le régicide, III, 210. S'oppose à l'absolution de Henri IV, IV, 719.
TOLLIUS, écrivain. Cité, VI, 427.
TOLLOT, apothicaire. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 299.
TOLSTOY. Ambassadeur de Pierre le Grand à Constantinople, IV, 492. Se fait servir par des esclaves suédois, *ibid.* Est enfermé dans le château des Sept-Tours, 492. Accompagne le czar dans son voyage à Paris, 692.
TOMACELLI. *Voyez* BONIFACE IX.
Tom-Jones. Examen de cet ouvrage, XII, 32.
TOMAN-BEY. Pacha d'Égypte. Notice, III, 488.
Tombeau de la Sorbonne (*Le*), par Voltaire, IX, 314. Note sur cet ouvrage, X, 244.
Tombeau du Fanatisme (*Le*). Voyez *Examen important*.
TOMORÉ, cordelier, commande les Hongrois à la bataille de Mohacs, gagnée par Soliman, III, 361.
Tonneaux (*Les deux*). Esquisse d'un opéra comique par Voltaire, II, 122 et suiv.
Tonnerre. Recherches sur sa nature, IV, 432. *Tonnerre*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 272 et suiv.
TONTI ou TONTINO, Italien. Donne son nom aux *Tontines*. Réflexions sur cette espèce de rentes, IV, 11; VII, 37.
Topheth (*Vallée de*). Art. du *Dict. phil.*, VIII, 274.
TORCI (Jean-Baptiste COLBERT de). *Voyez* COLBERT.
TORELLI. Auteur d'une *Mérope* en italien, I, 440.
TORELLI. Machiniste au théâtre du Petit-Bourbon du temps de Corneille, IX, 248.
TORNIEL. Savant. Cité, VI, 437.
TORQUEMADA. Cardinal et grand inquisiteur d'Espagne, III, 414; VI, 437.
TORRICELLI. Physicien, découvre la pesanteur de l'air, V, 18; VII, 89; IX, 74. Invente les baromètres, VII, 730; VIII, 648.
TORSTENSON. Général suédois. Notice, IV, 72. Ses campagnes contre l'Autriche, 72; III, 709 et suiv.
Torts (*Les*). Stances de Voltaire, II, 288.
Torture ou *Question*. Son origine, VII, 290; VIII, 172, 272. Quant fut en usage en France, IV, 487. Abolie chez les nations éclairées, *ibid.* En Russie par Catherine II, V, 448; VIII, 276. Ses abus, ses inconvénients, I, 716; V, 411, 441. *Torture*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 272 et suiv.
Torys (*Les*), parti anglais opposé aux wighs, III, 220 et suiv.; IV, 172 et suiv.
Toscane (*La*). Fournit des rites aux Romains, III, 62. Ne possède aucun monument historique, 72. État des beaux-arts en ce pays aux treizième et quatorzième siècles, 281. Sa situation au dix-septième siècle, 276 et suiv.
TOSCANELLE (Guido, marquis de), roi d'Arles, et tyran de l'Italie. Épouse Merozie, III, 132. Est empoisonné par elle, *ibid.* Sa faction en Italie, *ibid.*, 229.
Tostes, coutume anglaise, VII, 272.
TOTT (Le baron de). Conseiller de Mustapha III. Son éloge, V, 22; VIII, 2. Fait la guerre pour les Turcs contre les Russes, X, 452 et suiv. En quels termes en parle Voltaire, 451, 467, 471. Lettres qui lui sont adressées, XII, 723; XIII, 272.
TOUCHI. Fils de Gengis-Kan, IV, 222.
Toul, ville prise par Henri II à Charles-Quint, III, 272.
Toulon. Turcs et mosquée dans cette ville en 1543, III, 277; construction de son port, IV, 194.
Toulon (*Bataille navale de*), en 1744. Entre les Anglais et les flottes combinées de France et d'Espagne, IV, 334 et suiv.
TOULONGEON (de). Sa visite à Ferney, XIII 223.
TOULOUSE (Comte de). *Voyez* RAIMOND.
TOULOUSE (Louis-Alexandre de BOURBON, comte de). Fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan, IV, 2. Grand amiral de France, 2. Commande contre les Anglais à Gibraltar, 102. Bloque Barcelone, 103. Déclaré prince du sang et héritier de la couronne, 720.
TOULOUSE (Mme de GONDRIN, comtesse de) Épître qui lui est adressée, II, 202. Anecdote qui la concerne, I, 261.
Toulouse. Concile tenu dans cette ville après la croisade contre les albigeois, III, 220 et suiv. Fanatisme de sa populace, V, 210.
TOUNLEY. *Voyez* TOWNLEY.
Tourbillons (*Les*). Suivant Descartes sont impossibles, V, 271, 725, 734 et suiv. Opinion de différents philosophes à ce sujet, 732.
Tournay (*Ville de*). Berceau de la monarchie française, III, 243. Prise par Henri VIII, roi d'Angleterre, *ibid.* Par Marlborough (1709), IV, 173. Assiégée et prise par les Français (1745), 347.
TOURNEFORT (Joseph PITTON de), botaniste. Notice, IV, 88. Son voyage en Asie, VII, 133. Cité, 188; VIII, 292.
TOURNELL. Docteur de Sorbonne, VII, 281; VIII, 315.
TOURNEMINE (Le P.), jésuite. Proposé pour confesseur à Louis XIV, qui ne l'accepte pas, IV, 272. Sa lettre au P. Brumoy sur *Mérope*, I, 488. Sa prédilection pour Corneille, 622. En quels termes en parle Voltaire, X, 10, 18, 17. Notice qui le concerne, XI, 6 et suiv. Lettre que lui écrit Voltaire, IX, 188, 188, 190; XI, 207. Cité, 177, 212; XII, 306.
Tournois. Leur origine, III, 645, 318, 361 Donnèrent naissance aux armoiries, 318. Les plus remarquables donnés en France, 319. Introduits en Allemagne par Henri l'Oiseleur, 322, 643. Celui donné en Russie par l'impératrice Catherine, 319. Leur cessation, *ibid.* Concile qui prive de la sépulture ceux qui seront morts dans un tournois, 723.
TOURNON (Cardinal de). Rigueurs qu'il exerce contre les vaudois et les albigeois, IV, 625.
TOURNON (Thomas MAILLARD de). Patriarche d'Autriche. Sa mission en Chine, IV, 284; IX, 290.
TOURON. Vers que lui adresse Voltaire en rêve, VIII, 230.
TOURREIL (Jacques de). Traduit *Démosthène*, IV, 88; IX, 39, 92.
TOURS (Louise-Marie de BOURBON, dite Mlle de). Fille légitimée de Louis XIV et de la marquise de Montespan, IV, 2.
TOURVILLE (Anne-Hilarion de COSTENTIN, comte de), amiral de France sous Louis XIV, IV, 2. Ses exploits, *ibid.*, 120. Perd la bataille de La Hogue, 132.
Tout en Dieu. Commentaire sur Malebranche, par Voltaire, VI, 60 et suiv. Observation sur cet ouvrage, X, 276.
Tout est bien. Réfutation de cet axiome II, 202 et suiv. Comment il est développé par le Pape, *ibid.*, VI, 82. Voyez *Optimisme*.
TOVAZZI. *Voyez* DEODATI.
TOUTAN (Antoinette). Servante, pendue pour un vol de douze serviettes, VIII, 244.
Toute-puissance. Voyez *Puissance*, VIII, 276.
TOWNLEY. Colonel partisan de Charles-Édouard. Son supplice, IV, 370.
Traduction du poème de Jean Pinkof, conseiller de Holstein. Sur les affaires présentes (1770). IX, 20.
Traductions. Leurs inconvénients et erreurs des traducteurs, IX, 167.
Traductions et imitations en vers de divers auteurs anciens et modernes, II, 670.
Tragédie. Son invention, I, 20. Ses transformations, IX, 21. Est l'école de la vertu, I, 220. Ses qualités essentielles, 621; IX, 404, 424. Doit charmer les esprits, VII, 220. Et les cœurs, IX, 304; X, 217. Les intrigues amoureuses y sont déplacées, I, 120, 227, 621, 622 et suiv. Ainsi que les raisonnements de pur esprit, IX, 251 et suiv., 274. Et la politique, XII, 210. Règles de la tragédie et devoirs d'un auteur tragique, VIII, 200; IX, 62, 242, 291, 220, 602, 622. Emploi des monologues, 220. Des expositions, 444. Des mots *madame* et *seigneur*, 250. Les vers irréguliers pourraient apporter des beautés nouvelles, 621. Jusqu'à quel point il est permis d'y altérer l'histoire, 220. Pompe et dignité qu'on doit lui donner, I, 120, 607. Conseils à un journaliste sur ce genre de poésie, IX, 77. Examen des discours de Corneille sur la tragédie, 236 et suiv. Dissertations sur la tragédie ancienne et moderne, I, 251 et suiv., 622 et suiv. Inauguée de la tragédie en prose, 77, 147; VIII, 202; IX, 416. Tragédie bourgeoise ou comédie larmoyante, 220. Voyez *Art dramatique*, *théâtre*.
Tragédie anglaise. Voyez *Théâtre anglais* et *Shakspeare*.
Tragédie française. Née de la *Sophonisbe* de Mairet, IX, 344. Supérieure à la tragédie grecque, I, 224, 227. Ce qu'on lui reproche, IX, 431. Peut être écrite en vers blancs, I, 220. Voyez l'Art. du *Dict. phil.*, VII, 120 et suiv.
Tragédie grecque. Au temps de Sophocle, d'Eschyle et d'Euripide, I, 20 et suiv., 224 et suiv., 646. Inférieure à la tragédie française, 220 et suiv. Voyez *Théâtre grec*.
Traitants, Colbert veut les réprimer et est obligé de s'en servir, IV, 220.
Traité de métaphysique. Par Voltaire, VI, 2 et suiv. Opinion de Frédéric II sur cet ouvrage, X, 140. Ce qu'en dit Voltaire, XI, 132.
Traité sur la Tolérance. Voyez *Tolérance*.
Traites. Entre souverains sont une soumission à la nécessité, IV, 440. Singularité du traité de La Haye, IV, 290.
Traître. D'où vient ce mot, VI, 224.
TRAJAN, empereur. Son éloge, I, 212. Hommage que rendait le sénat romain à sa bonté, II, 27. Sa tolérance envers les chrétiens, III, 102. Est damné par la Sorbonne, II, 732. Son *Panégyrique* par Pline, IX, 6, 221.
Tranquebar. Notice sur cette possession danoise dans l'Inde, IV, 722.
Transfiguration (*Miracle de la*). Facétie à ce sujet, VIII, 222.
Transsubstantiation. Querelles à ce sujet, III, 172 et suiv. Ce mot ne fut connu qu'après le concile de Latran, VII, 261. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 276.
TRANSTAMARE (Henri de), roi de Castille. *Voyez* HENRI Ier DE TRANSTAMARE.
TRANTZSEHEN. Saxon. Lettre que lui écrit Voltaire au sujet de son Dialogue des Morts, XII, 267.
Trapobane ou *Taprobane*. Ancien nom de l'île de Ceylan, IV, 720.
Travail. Source du bonheur de l'homme, II, 642. Régit le monde, 702. Injustement défendu par les prêtres pendant certains jours de l'année, *ibid.* et suiv.; V, 202; VII, 200, 277 et suiv.; VIII, 222 et suiv.; IX, 231; XII, 210.
Travancor. Royaume de l'Inde. Notice sur ce pays, IV, 727.
Trébisonde. Origine de ce petit État qu'on appela *empire*, III, 212, 222.
Tremblements de terre. Les plus remarquables dans l'antiquité, II, 22. Quatre cent mille personnes englouties en Chine en 1720, 207. Celui du royaume de Fez, *ibid.* Poème sur celui de Lisbonne en 1755, *ibid.* et suiv.
TREMBLEY. Naturaliste. Son ouvrage sur les polypes, V, 202.
TRENCHARD. Ses doutes sur la personne de Jésus, VI, 291. Cité, VIII, 202, 272.
Trente (*Concile de*). Son histoire sommaire. III, 229 et suiv., 727 et suiv. Est transféré à Bologne, 229, 720, et rétabli par Pie IV, 722. On y discute sur les deux espèces, *ibid.* Prétendu

lui donné par les prêtres, 402. Conduite qu'y tint l'ambassadeur de France, 403 et suiv. Sa durée, 404. Sa clôture, 406, 705. Absurdités racontées à son sujet par Fra Paolo-Sarpi, VII, 363.

TERRASON (Louis-Élisabeth de la VERGNE, comte de), de l'Académie française. Écrit pour l'*Encyclopédie*, VI, 276; VIII, 198; XI, 80. Lettre qui lui est adressée au sujet de l'histoire de Charles XII, IV, 441. Autre sur l'épître du prétendu chevalier Morton, IX, 804; XIII, 206 et suiv. Compose une suite de *la Pucelle*, XI, 702. En quels termes en parle Voltaire, X, 730 et suiv.; XI, 675. Lettres qui lui sont adressées, II, 606, 612; XI, 200; XII, 1032; XIII, 448.

TERRASSON (de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 434.

Trêve de Dieu. Réflexion sur cette institution, III, 600.

TRÉVENEGAT (Madame de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 618.

Trèves. Colonie romaine subjuguée par les Francs, III, 632. Assiégée par les Autrichiens en 1675, IV, 617. Défendue par le maréchal de Créqui, 118. Liste de ses électeurs, III, 618.

TRÉVOR, envoyé d'Angleterre en Prusse, X, 608.

Trévoux (*Journal de*), rédigé par les jésuites, II, 730; IV, 276; VII, 188, 604; VIII, 141, 208 et suiv.; IX, 318.

Trézène (*Temple de*), III, 433; VII, 288.

Trianon. Château bâti par Louis XIV, IV, 288.

Trinitaires (*Secte des*). Fondée par Jean de Matha pour le rachat des captifs en Afrique, III, 411.

Trinité. Dogme établi par Timée de Locres et oublié, VIII, 277. Ressuscité par Platon, *ibid.* (*Voyez* PLATON.) Disputes à ce sujet, *ibid.* et suiv.; III, 303. Explication qu'en donne le savant Abanzit, VIII, 272. Sentiment des orthodoxes, des unitaires et des sociniens à ce sujet, *ibid.* et suiv. Comment défini par Justin, VI, 190. Par Origène, 192. Par Jean Meslier, 223. Secte des antitrinitaires, VII, 190. Impromptu à une dame de Genève sur la *Trinité*, II, 703.

TRINQUET. Procureur fiscal. Son réquisitoire contre les Sirven, XIII, 70.

Triolet, de Voltaire sur Saint-Didier, Danchet et Nadal, II, 764.

Tripoli Possession des Turcs sur la côte d'Afrique, III, 461.

TRISSIN ou TRISSINO. Archevêque et nonce du pape. Notice, II, 344. Auteur d'une tragédie de *Sophonisbe*. I, 220. Remarques sur cette pièce, VII, 275; IX, 344, 610. Et sur son poëme de *l'Italie délivrée*, II, 324. En quels termes en parle Voltaire, III, 306; VII, 275, 818; IX, 243.

TRISTAN (François), l'*Ermite*, écrivain contemporain de Corneille, IX, 419. Notice, IV, 88. Sa tragédie de *Mariamne*, IV, 88; IX, 534, 549.

Tristram Shandy (*La Vie et les Opinions de*); par Sterne. Remarques sur cet ouvrage, IX, 190.

TRITHÈME (L'abbé). Notice, II, 416. Imitation de ses poésies, 602. Ses harangues contre les abbés à bénéfices, VII, 263. Cité, 281.

Triumvirat (*Le*). Notice sur cette pièce de Crébillon, IX, 29.

Triumvirat (*Le*). Tragédie de Voltaire, II, 24 et suiv. Dans quel goût elle a été écrite, *ibid.*; XII, 400 et suiv., 695, 696, 741, 745. Lekain contribue à son succès, 402. Voltaire lui en abandonne le profit, 496. Opinion du roi de Prusse sur cette tragédie, X, 279, 282. Particularités qui la concernent, II, 24 et suiv.; XII, 400, 406, 407, 412, 414, 416, 429, 437, 468, 468, 473, 487, 489 et suiv., 490 et suiv., 508 et suiv., 521 et suiv., 644, 648, 650, 655, 658, 663, 664, 668, 670, 696.

TRIVULCE (Le maréchal de). Cité, III, 500.

Troglodytes, peuples des bords du Nil, n'ont jamais eu de langage régulier, III, 4, 27. Ceux du nord, IV, 220.

Trois Empereurs en Sorbonne (*Les*). Satire de Voltaire, II, 737 et suiv.

Trois Imposteurs (*Les*). Ouvrage attribué à Frédéric II, III, 679, 682. Quel en est l'auteur? XII, 202, 206. Épître de Voltaire à l'auteur de ce livre, II, 649.

Trois Manières (*Les*). Conte en vers, II, 700 et suiv. Ce que Voltaire dit de cet ouvr., XII, 436.

Trois siècles (*Les*) littéraires de l'abbé Sabatier. *Voy.* ce nom.

TROLL. Archevêque d'Upsal. Déposé par les États de Suède et rétabli par Christiern, III, 327 et suiv.; IV, 443. Sa mort, III, 328. Cité, VI, 213; VII, 246.

TROMP. Amiral hollandais. Sa lutte contre l'amiral Blake, IV, 27.

TRONCHIN, célèbre médecin de Genève, X, 225. Consulté par Louis XV, 222, 230. Vient à Paris inoculer les princes, 772, 777, 788. Ses succès, 230; XII, 206. Écrit dans l'*encyclopédie*, VI, 126. Son rôle dans les troubles de Genève, II, 224 et suiv.; X, 249 et suiv., 349; XII, 781. Sauve la vie à madame de Fontaine, XI, 794, 797. Des envieux écrivent contre lui, 230. Son portrait, XII, 304. En quels termes en parle Voltaire, X, 230, 315 et suiv., 329, 331; XI, 723, 731, 774, 937, 963; XII, 11, 36, 85, 78, 82, 85, 93, 147, 331, 334, 686. Lettres qui lui sont adressées, XI, 777; XIII, 119.

TRONCHIN (François), conseiller d'État de Genève, frère du précédent. Ses tragédies de *Marie-Stuart*, XI, 730, 741. Et de *Nicéphore Botoniate*, 730, 779, 781, 791, 795.

TRONCHIN-CALENDRIN, conseiller d'État à Genève. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 604.

TRONSON (L'abbé), supérieur de Saint-Sulpice. Examine les livres de madame Guyon, IV, 278.

Tropes, figures de rhétorique. Leur usage, VII, 490.

Trou à la lune (*Faire un*). Étymologie de cette locution, XIII, 228.

Troupes. Employées aux travaux publics, XIII, 320, 321.

TROUTFÈTRE, colonel suédois. Sa conduite à la bataille de Pultava, IV, 469.

TRUBLET (L'abbé), l'un des rédacteurs du *Journal Chrétien*. Ses *Essais de littérature*, II, 723. Ses *Mélanges*, VIII, 400. Est reçu à l'Académie, X, 270 et suiv.; XII, 188, 191. Ennemi de Fontenelle, VI, 270. Sarcasmes contre lui, 281; X, 261, 264, 618; XI, 263; XII, 86, 90, 94, 106, 116, 188. Sa mort, X, 266. Cité, VIII, 233. Vers et lettre qui lui sont adressés, XII, 196; II, 642.

TRUCHSÈS (GEBHARD de.) *Voyez* GEBHARD.

TRUCHSÈS DE VALDBOURG (Le chevalier). Venge la mort de Conradin (1268), III, 688.

TRUDAINE (De), ministre. Éloge de son administration, II, 242; X, 601; XII, 166. Ses démarches dans l'intérêt du pays de Gex, V, 494. Sa mort, XIII, 414 et suiv., 419. Lettres que lui écrit Voltaire, 320, 325, 332, 527.

TRUSIEL (Guillaume), procureur au parlement d'Angleterre. Signifie sa déposition à Édouard II, III, 259.

TUDÈLE (Benjamin de), savant espagnol. Cité, III, 86; VI, 441 et suiv.

TUDOR, simple gentilhomme, épouse la veuve de Henri V. Est la souche de la maison royale d'Angleterre, III, 477 et suiv.

TULLIBARDINE (Le marquis de). Accompagne le prince Charles-Édouard en Écosse, IV, 368.

Tunis. Possession de l'empire Ottoman sur les côtes d'Afrique, III, 461.

TURBILLI (Marquis de.) Ses connaissances en agriculture, II, 649.

Turcs. Leur origine, III, 199 et suiv. S'établissent en Europe; prise de Constantinople, 297 et suiv. Leurs mœurs à cette époque, 299. Leurs lois, leur gouvernement, 303. Leur religion, 299; VII, 707; VIII, 372. Ce qu'ils étaient du temps de Léopold Ier, empereur, III, 796 et suiv. Leur puissance au dix-septième siècle, 302 et suiv. Pénètrent en Hongrie, *ibid.* Assiégent Vienne, *ibid.*, 797 et suiv. *Appel à l'Europe* contre eux, IX, 80 et suiv. Vœux de Voltaire pour qu'ils soient chassés de l'Europe, X, 308. Il publie à ce sujet *le Toesin des Rois*, V, 378 et suiv. Leurs guerres contre les Russes, I, 47; X, 311, 367 et suiv., 390 et suiv., 331 et suiv., 401 à 471. *Voyez Mahométans, Ottomans, Turquie.*

TURENNE (Henri de LA TOUR D'ORLIEGENNE, vicomte de), duc et maréchal de BOUILLON, père du grand Turenne. *Voyez* BOUILLON.

TURENNE (Frédéric-Maurice), fils aîné du précédent. *Voyez* BOUILLON.

TURENNE (Henri de LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de) Maréchal de France et frère cadet du précédent, II, 324. Arrière-neveu du duc de Saxe-Weimar, 697. Notice, IV, 9. Ses premières armes, *ibid.*; IV, 70. Sent espoir du parti roy ste dans les troubles de la Fronde, 84. Ses campagnes contre le grand Condé, 88 et suiv. Bat les Espagnols aux Dunes et prend Dunkerque, 90. Sa campagne contre les Impériaux, 118 et suiv.; III, 722. Est battu à Marienthal, 791. Défait le prince de Wurtemberg et Montécuculli, *ibid.* et suiv. Ravage le Palatinat, IV, 118 et suiv. Défi qu'il reçoit de l'électeur palatin, *ibid.*; XII, 836 et suiv., 839. Sa mort IV 116. Comparé à Gonzalve de Cordoue, 117. Au grand Condé, II, 281. Son amour violent pour les femmes, 683, 730. Madame de Coëtquen, IV, 200. Son aventure avec une meunière après la bataille de Marienthal, 699. Cité, IV, 135; IX, 401. *Mémoires* qu'il a laissés, IV, 88. Son oraison funèbre par Fléchier, VII, 834. Son *Histoire* par Ramsay, XI, 189 et suiv., 668.

TURENNE (Le prince de), neveu du précédent. Sa mort à la bataille de Steinkerque IV, 127.

TURGOT, contrôleur général. Avait étudié la théologie, II, 748. Sa visite à Ferney, X, 208 et suiv.; XII, 140. Éloge qu'en font d'Alembert et Voltaire, X, 343 et suiv., 367, 672. Fournit à l'*Encyclopédie* l'article *Existence*, 267. Écrit le livre des *Trente-sept Vérités* en opposition aux *Trente-sept Impiétés de Bélisaire*, 284 et suiv.; II, 746. Cet ouvrage est attribué à Voltaire, X, 284. Sa diatribe contre le parlement : *Michaut et Michel*, 672, 673 et suiv.; XII, 1030 et suiv.; XIII, 2. Son avénement au ministère, I, 42; XIII, 202. Éloge de son administration, 238 et suiv., 273, 277, 294, 291, 293, 294, 296, 298 et suiv., 329 et suiv.; X, 206. Sa politique, I, 47. Service qu'il rend au pays de Gex, 49. Améliorations qu'il apporte dans le commerce des blés, IV, 431; X, 736. Édits importants qu'il fit rendre, V, 603; VII, 288 et suiv. En quels termes en parle le grand Frédéric, X, 268, et Voltaire, V, 681; IX, 121; X, 733, 739 et suiv. Se retire du ministère, XIII, 320 et suiv., 366. Regrets qu'il laisse, I, 20; X, 233. Voltaire lui adresse dans sa disgrâce l'*Épître à un homme*, *ibid.*; II, 606. Comparé à Colbert et à Sully, 317; V, 472. Son éloge, II, 746. Mot de lui sur Voltaire, XIII, 294. Lettres et vers qui lui son adressés, II, 202; XIII, 448.

Turin. Fief de l'empire au treizième siècle, III, 190. Assiégé par le duc de la Feuillade et délivrée par le prince Eugène, IV, 164 et suiv.

Turlupinade. Origine de ce mot, IX, 34.

TURPIN (L'archevêque), moine de Saint-Denis, historien. Cité, II, 443; III, 632.

TURPIN (La comtesse de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 362.

Turquie. Établissement de cette puissance en Europe, III, 296 et suiv., 303 et suiv. Son état au seizième siècle, 427 et suiv. Ses possessions sur les côtes d'Afrique, 461. Son état au dix-septième siècle, 527 et suiv. Ses progrès en Europe, 791 et suiv. Sa situation avant Louis XIV, IV, 69. Comment on y procède devant les juges, V, 434.

Turquoises (pierres précieuses). Leur formation, V, 806.

TURRETTIN, de Genève. Ce qu'en dit Voltaire, VII, 846; XII, 427, 428.

TUTI ou TULI, fils de Gengis-Khan. Obtient la Perse en partage, IV, 225.

Tutoiement. En usage du temps du Christ et chez les quakers, V, 2.

TYCHO-BRAHÉ, astronome danois. Notice, III, 846. Ses *Tables*, appelées *Rodolphines*, *ibid.*, VIII, 249.

Tyr. Antiquité de cette ville, III, 17. Et de son temple, V, 104.

Tyran. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 279, 288.

Tyrannie. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 280.

TYRCONNEL (Le comte de), Irlandais. Envoyé de France à Berlin, XI, 849, 854, 863, 875, 903. Causa la mort de Lamétrie, son médecin, 884 et suiv. Sa mort, 985 et suiv.

U

Ubiquistes, sectaires, II, 740.

Ukraine. Description de ce pays, IV, 405 et suiv. Et mœurs de ses habitants, 422.

Uladislas, roi de Pologne. *Voyez* Ladislas IV.

Ulloa, physicien et voyageur, V, 229.

Ulpien, jurisconsulte romain. Ce qu'il pensait des chrétiens, VI, 200.

Ulpius. Cité, III, 40.

Ulric, duc de Wirtemberg. S'arme contre Louis XII, III, 728. Ligue contre lui, 740. Essaye de secouer le joug de l'Autriche, 780. Son duché confisqué, *ibid.* Rétabli à quelles conditions, 781. Prend part à la ligue de Smalkalde, 749, 783.

Ulrique (Éléonore), fille de Frédéric III, roi de Danemark, femme de Charles XI et mère de Charles XII. Ses vertus, ses chagrins, sa mort, IV, 444.

Ulrique (Éléonore), sœur de Charles XII. Mariée au prince Frédéric de Hesse-Cassel, IV, 225, 234. Succède à son frère, 236.

Ulrique. Princesse de Prusse sous Frédéric II, puis reine de Suède, X, 208. Ses lettres à Voltaire, X, 488, 494, 498. Vers et lettres qui lui sont adressés, II, 278, 778, 785; X, 478, 481.

Un chrétien contre les juifs, réfutation des *Lettres de quelques juifs portugais*, V, 122 et suiv.

Unanimement. Remarques sur ce mot, II, 661.

Unigenitus (*Bulle*). Voyez *Bulle*.

Unique. Remarques sur ce mot, IX, 466.

Unitaires. Voyez *Ariens*.

Unités théâtrales (*Les trois*). Remarques sur ce principe de l'art dramatique, I, 76 et suiv., 130, 238, 293; IX, 330.

Univers. Son accord admirable, VIII, 304.

Université de Bologne. Son établissement, III, 668.

Université de Paris. Sa fondation, VIII, 221. Parti qu'en ont tiré les papes, *ibid.* Ses disputes absurdes, *ibid.* Sujet qu'elle propose pour le prix d'éloquence(en 1773), X, 710 et suiv. *Histoire* de cette université par du Boulay, VIII, 221.

Universités en France, X, 22. Perpétuent souvent des chimères, 320.

Uranibourg, ville, III, 244.

Uranie (*Épître à*). *Voyez Pour et le Contre* (*Le*), et Rupelmonde.

Urbain II, pape. Notice, III, 614. Provoque la première croisade, 201 et suiv., 488. Excommunie Philippe 1er; VIII, 310. Ses démêlés avec l'empereur Henri IV, IX, 113.

Urbain III, pape. Son exaltation, III, 614.

Urbain IV, pape. Sa basse extraction, III, 224, 871. Son exaltation, 618. Appelle Charles d'Anjou au royaume de Naples, 627. Institue la fête du Saint-Sacrement, 228.

Urbain V, pape. Fixe sa résidence à Avignon, III, 618. Est rançonné dans cette ville par Duguesclin, II, 216; III, 267. Ses démêlés avec l'empereur, 711.

Urbain VI, pape. Notice, III, 618. Son caractère, 718. Son élection déclarée nulle, 714. Ses démêlés avec son compétiteur Clément VII, *ibid.* Origine du grand schisme d'Occident, *ibid.*, 246 et suiv., 249.

Urbain VII, pape. III, 817.

Urbain VIII, pape. Notice, IV, 2. Son exaltation, III, 647. Événements de son pontificat, *ibid.*, 878. Persécute Galilée, VI, 728. Publie la quatrième et dernière bulle *In Cœna Domini*, VII, 283.

Urbain Grandier, curé de Loudun. Condamné au feu, II, 306; V, 427.

Urbanité. Mot appliqué à tort à la politesse, IX, 218.

Urceus Codrus. *Voyez* Codrus.

Urfé (Le marquis d'). Auteur de l'*Astrée*, IX, 466, 478.

Urgèle (La Fée). Son Portrait en vers, II, 696 et suiv.

Uriel de Gemmingen, électeur de Mayence, III, 618.

Uriot (N.). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 29.

Ursina (Julia), de Venise. Vers qui lui sont adressés, II, 795.

Ursins (Les) ou Orsini, puissante famille d'Italie. Troubles qu'ils amènent à Rome, III, 231, 240.

Ursins (des), pape. Voy. Benoît XIII.

Ursins (Anne-Marie de La Trimouille, princesse des). Envoyée par Louis XIV à la cour de Philippe V, IV, 218; IX, 122. Son influence sur la jeune reine et sur le roi, 126. Rappelée en France, *ibid.* Calomniée par La Beaumelle, IV, 218. Intrigue contre Fénelon et le cardinal de Bouillon, VII, 313.

Usages. De leur antiquité, VII, 122. Ceux des premiers temps de l'empire romain, V, 40. Usages communs à presque toutes les nations anciennes, III, 7, 72, 79. Leur influence sur l'esprit d'une nation, V, 42; VIII, 201. Usages en France vers le temps de Charlemagne, III, 122 et suiv., 132. De Hugues Capet, 186. Aux dixième et onzième siècles, 170 et suiv. Aux treizième et quatorzième, 277 et suiv. Aux quinzième et seizième, 363 et suiv. Usages des Indiens, 421. De la Perse, 488. De l'empire Ottoman, 427. Usages ecclésiastiques, V, 62.

Usedom (Île d'). Prise par les Autrichiens sur les Suédois, IV, 234.

Ussé (Le marquis d'). Ses poésies, IX, 78. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 13, 143.

Ussé (La marquise d'). Vers qui lui sont adressés, II, 768.

Ussé (*Château d'*). Séjour qu'y fit Voltaire, XI, 26.

Usserius, écrivain religieux. Cité, VI, 486.

Ussum Cassan, prince tartare de la race de Tamerlan. Ses conquêtes en Perse, III, 488.

Ustariz (Don), homme d'État et écrivain. Son jugement sur Louis XIV, V, 228, 263; IX, 116. Cité, III, 241.

Usure Voyez *Intérêt*, art. du *Dict. phil.*, VII, 743.

Usurier. Conte de l'usurier aux deux crucifix, II, 22. Dialogue entre un usurier hollandais et l'abbé des Issart, VII, 744.

Usurpateurs. Ce qu'ils veulent tous, III, 430.

Usurpations des papes. *Voyez Papes*.

Utile examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau, par Voltaire, IX, 66 et suiv.

Utopie. Roman de Thomas Morus, VI, 288.

Utrecht (*Paix d'*), IV, 181 et suiv.

Uzès (Nicolas Chalon du Bré, marquis d'), maréchal de France. Notice, IV, 2. Sa conduite lors de la reddition de Mayence, 133. Son caractère, 173. Sa mission à Gertrudenberg, *ibid.*

Uzès (Le duc d'). Corresp. de Voltaire avec lui, XI, 247, 284, 776, 808; XII, 141.

V

Vaccine. Voyez *Inoculation*, *Verole*.

Vadé, auteur de quelques opéras, XIII, 228. Donne à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*; ouvrages que Voltaire publia sous le nom de *Guillaume* ou d'*Antoine Vadé*, II, 231, 691, 720, 733; VIII, 648, 441 et suiv. Lettre (supposée) de Catherine, Vadé à Abraham Chaumeix, II, 720. Rôle que fait jouer Voltaire à celle-ci, VIII, 640. Ce que dit Voltaire de ces pseudonymes, X, 610; XII, 600, 604 et suiv., 478.

Vaillant (Jean Foy), savant médailliste. Notice, IV, 22.

Vaillant (Jean-François Foy), fils du précédent. Antiquaire. Notice, IV, 22.

Vaincre. Observations sur ce verbe, IX, 648.

Vala, abbé de Corbie, fomente les troubles qui tourmentèrent la famille de Louis le Débonnaire. III, 134, 633.

Valachie. État de ce pays sous Pierre le Grand, IV, 404.

Valade, libraire à Paris. Sur son édition des *Lois de Minos*, X, 717, 719 et suiv.; XIII, 183 et suiv., 193, 230.

Valbelle (Le chevalier de). Secourt Messine assiégée par les Espagnols (1675), IV, 190.

Valbelle (Le duc de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 443. Cité, X, 630.

Valdbourg (Maison de). Porte les armes de Souabe; pourquoi, III, 688.

Valdbourg (De). *Voyez* Truchsès.

Valcour (*Bataille de*), perdue par le maréchal d'Humières, IV, 136.

Valdec, évêque de Munster. Chassé de cette ville par les anabaptistes, III, 301, 731. Y rentre et ordonne le supplice de Jean de Leyde, 301, 302.

Valdeck (Comte de). Assassine Frédéric de Brunswick, qui venait d'être élu empereur, III, 716.

Valdeck (Le prince de). Commande les auxiliaires de Franconie au siége de Vienne (1683), III, 790. Bat le maréchal d'Humières, IV, 135. Est battu à Fleurus par le maréchal de Luxembourg. 138. Commande à Fontenoi, 246. Se retire dans les Pays-Bas, 253.

Valdemar 1er, roi de Danemark. Fait hommage de son royaume à l'empire (1162), III, 688.

Valdemar, roi de Danemark, s'empare de toutes les provinces de la Baltique. III, 678. Son enlèvement, *ibid.*, 680. Intervention du pape, *ibid.* (1227).

Valdemar, roi de Danemark, chassé de son royaume (1370). Comment il rassaisit sa couronne, III, 712.

Valdemar, margrave de Brandebourg, soutient la guerre contre le Danemark (1318), III, 680. Part pour la Terre-Sainte, 708. Est dépouillé, *ibid.* Un imposteur se présente à sa place, 707.

Valdemar. *Voyez* Marguerite de Valdemar.

Valdo (Pierre), riche marchand de Lyon, fonde la secte des vaudois, III, 404.

Valdon, abbé d'Angie, confesseur de Charlemagne, III, 130.

Valdruche (Abbé de), recommandé par Voltaire à M. d'Argental, XI, 295.

Valence (Le marquis de), blessé à Varbourg (1760), IV, 298.

Valence (*Chambre de*). Ce qu'était ce tribunal, VIII, 471.

Valenciennes, ville assiégée en 1656 et délivrée par Condé, IV, 29 Prise par Louis XIV en 1677, 119. Reste à la France par le traité de Nimègue, 128.

Valentin, apôtre. Son évangile, VI, 488.

Valentin, pape. Notice, III, 612.

Valentin (Le), peintre. Notice, IV, 61.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, accusée d'avoir ensorcelé Charles VI, III, 276.

Valentinien 1er *l'Ancien*, empereur. Donne la liberté de conscience à ses sujets, VI, 200. Eut plusieurs femmes à la fois, III. 300.

Valentinien III, empereur. Se soumet à Attila, III, 110.

Valette (Siméon), auteur d'un *Traité de Gnomonique*, X, 634, 638.

Valide (Sultane), mère d'Achmet III. Intérêt qu'elle porte à Charles XII, IV, 492.

Valincourt (Jean-Baptiste-Henri du Trousset de), académicien. Notice, IV, 22.

Vallisnieri, naturaliste, IX, 231.

Vallace. Ses recherches sur la population du globe, VIII, 14; et suiv.

VALLIÈRE. *Voyez* LA VALLIÈRE.

VALLIÈRE (De), lieutenant général, commande l'artillerie à Bettingen, IV, 338.

VALLIS, général de l'empereur Charles VI, II, 268.

VALOIS (maison royale de France). *Voyez* CHARLES et HENRI.

VALORI (Mademoiselle de), fille du duc d'Orléans, régent. Ce qu'elle dit de *l'homme au masque de fer*, VII, 98.

VALOIS (Adrien de), historien de France. Notice, IV, 88. Cité, VIII, 290.

VALOIS (Henri de), frère du précédent. Notice, IV, 88.

VALORI (Le marquis de), envoyé de France en Prusse, X, 118, 122, 128, 131. Ses démêlés avec Voltaire, XI, 362 et suiv. Cité, 344, 371. Lettre qui lui est adressée, 443.

VALORI (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 396, 447, 464.

VALRAME, comte de Juliers, électeur de Cologne, III, 619.

VALSTEIN, général de l'empire, III, 546, 720. Triomphe de la ligue protestante d'Allemagne, *ibid.*, *ibid.* Reçoit en récompense le duché de Mecklenbourg, 548. Est créé duc de Friedland, 720. Ses succès contre Bethléem-Gabor, *ibid.* Perd le commandement de la ligue catholique, 722. Rappelé par l'empereur après la défaite de Tilly, 623. Battu à Lutzen, 724. Ses projets, sa mort, 546, 547, 725. Sa confiance dans l'astrologie, VII, 301. *Histoire de sa conspiration* par Sarasin, IV, 544.

VALSTEIN (Mademoiselle de). Lettres de Voltaire à Frédéric II, et réponse de celui-ci concernant son neveu, X, 188, 189.

Valteline (*La*). Succès de l'expédition ordonnée par Richelieu dans ce pays, III, 521.

VALVERDA, premier évêque du Pérou, III, 436.

VAMBA, roi goth, sacré en Espagne avec l'huile sainte, III, 113. Deposé par ses sujets, 135, 142 et suiv.

Vampires. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 262 et suiv.

VAN-BRUNING, échevin d'Amsterdam. Ambassadeur de Hollande auprès de Louis XIV, IV, 165.

VAN-BRUGH, architecte et poëte anglais, V, 35.

VAN-DALE, Hollandais, médecin et philosophe. Auteur d'une *Histoire des Oracles*, III, 40; V, 432; VIII, 96, 423. Cité, 97.

VANDER-DUIN, général hollandais, commande dans Bruxelles assiégée par le maréchal de Saxe, IV, 333.

VANDUREN (Jean), libraire, imprime *l'Anti-Machiavel* du roi de Prusse, X, 135, 136, 180. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 389.

VANGAD, médecin hollandais; sa mort, IV, 508.

VAN GALEN (Christophe-Renard), évêque de Munster, prélat guerrier; hostile aux Hollandais, IV, 99, 108. Ses rapines, VI, 212; VII, 547.

VAN-HAREN, poëte hollandais, est député aux états généraux, XI, 453. Stances que lui adresse Voltaire, II, 378.

VAN-HELMONT. Cité, VI, 711.

VAN-HOEY, ambassadeur des Provinces-Unies en Angleterre. Son énergie, IV, 373.

VANINI. Injustement accusé d'athéisme, VII, 208, 378. Son supplice, XI, 171. Périt victime de la superstition, II, 288. Lettre qui le concerne, VI, 861. Sa *vie*, XI, 183.

Vanité de la grandeur. Dialogue sur ce sujet, VI, 880. Vanité des titres, VII, 342 et suiv.

Vanité (*La*), Satire, II, 722.

VANLOO, peintre, IV, 42, 245; VII, 643. Son tableau des *Trois Grâces*, X, 294.

VANNEROUX, agent de police, chargé de la recherche des *Lettres anglaises* de Voltaire, XI, 116.

VANNIER, se dit petit-neveu de Corneille, XII, 342.

VANNUCCHI (Antoine-Marie), professeur de législation à Pise. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 604.

VANOLLES (de), intendant de la Franche-Comté, remet à la taille la famille anoblie de l'assassin du prince d'Orange, III, 470, 771.

VANOZA, concubine du pape Alexandre VI, III, 331, 616.

VAN-ROBAIS, commerçant encouragé par Louis XIV, I, 222.

VAN-ROBAIS (Madame). *Voyez* CAMP (Mademoiselle), V, 625.

VANSEGER, médecin. Son baume, XI, 21.

VAN-SWIETEN, premier médecin de la cour de Vienne. Son portrait, II, 607; V, 680. Était ennemi des philosophes et de l'inoculation, VIII, 290.

Vapeurs et *Exhalaisons* de l'atmosphère, VII, 41 et suiv., 44.

VARADE. Retour du collége des Jésuites. Excite, engage Barrière à l'assassinat de Henri IV, III, 708, 718.

Varbourg (*Bataille de*), IV, 308.

VARDES (Le marquis de), confident de Louis XIV et de madame de La Vallière, IV, 196.

VARENNES (De), ancien greffier aux états de Bourgogne. Lettre que lui écrit Voltaire (1761), XII, 195.

VARENNES (De), receveur des tailles à Montargis. Lettre que lui écrit Voltaire (1765), XII, 575.

VARICOUR (Madame de). Confiée aux soins de madame Denis. — Accompagne Voltaire à Paris, I, 20. Son mariage, *ibid.*; XIII, 463 et suiv., 457.

VARIGNON (Pierre), mathématicien. Notice, IV, 88. Cité, V, 600.

VARILLAS (Antoine), historien. Notice, IV, 88. Cité, V, 625.

VARIN, physicien. Cité, V, 730; VII, 304.

VARINGE (M. de), physicien du duc de Lorraine, XI, 127, 130, 161, 140.

Varnes (Bataille de), gagnée par les Turcs, III, 338, 726.

Varnitza, village de Turquie où se retire Charles XII, IV, 302.

Varsovie. Diète convoquée dans cette ville en 1701, IV, 260; en 1704, 265. Événement dont elle fut le théâtre pendant les guerres de Charles XII, *ibid* et suiv., 268, 270, 299.

VASCO DE GAMA, navigateur, III, 418.

VASSELIER, directeur de la poste à Lyon et membre de l'Académie de cette ville. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 537; XIII, 445.

Vassi (Massacres de), III, 465.

VASTO (Marquis DEL). Assassine deux agents secrets de François Ier, III, 377, 755. Battu à Cérisoles 377, 767.

VATEAU, peintre. *Voyez* WATTEAU.

VATELET, peintre. *Voyez* WATELET.

VATTEL, écrivain. Cité, XII, 369.

VATTEVILLE (Le baron de). Ambassadeur d'Espagne à Londres. Dispute le pas à l'ambassadeur de France, IV, 97.

VATTEVILLE (L'abbé de), frère du précédent. Ses fortunes diverses, IV, 102.

VATTEVILLE. Cité, XII, 7.

VAUBAN (Sébastien LE PRÊTRE), maréchal de France. Notice, II, 324; IV, 9. Sa méthode de fortifications, 101. Accompagne le roi en Hollande, 108. Conduit le siége de Besançon (1674), 114. Et celui de Philipsbourg, 134. Propose au duc de La Feuillade de diriger celui de Turin, 164. Propose d'envoyer Philippe V régner en Amérique, 167. Son éloge, 89, 167. Détails qui le concernent, VII, 30; XI, 223; XII, 408.

VAUBECOURT (Le marquis de), blessé au siége de Namur, IV, 327.

VAUBONNE, maréchal de l'armée impériale. Battu à Briegaw, IV, 181.

VAUCANSON. Mécanicien, Notice IV, 431; Cité, X, 127; XI, 397. Vers qui le concernent, II, 469.

VAUCHON, ancien militaire, contribue au mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, IV, 319.

Vaucluse, ville célèbre par le séjour de Pétrarque, II, 330.

VAUDREUIL (Mademoiselle Calliope de). Vers qui lui sont adressés, II, 799; XII, 1088.

Vaudois. (*Sectes des*). Son origine, III, 401. Persécutions et massacres ordonnés contre eux, 404; V, 814, 328. *Voyez Cabrières, Mérindol.*

VAUDREUIL (De), officier de marine. Lettre de Voltaire qu'on suppose lui être adressée, XII, 616.

VAUGAN, négociant de la Nouvelle-Angleterre, provoque l'expédition contre Louisbourg, IV, 304.

VAUGELAS (Claude FAVRE de), grammairien. Notice, IV, 88. Traduit Quinte Curce 228. Son éloge, IX, 99.

VAUGRENANT (De). Recherche en mariage la petite-fille de Corneille, XII, 343 et suiv. Est refusé, 382.

VAUVENARGUES (Luc de CLAPIERS, marquis de), capitaine au régiment du Roi, écrivain. Notice, XI, 422. Son éloge, V, 804; IX, 4, 12 et suiv., 206, 434. Ses observations sur Corneille, 446, 454, 496. Ses *Réflexions critiques*, XI, 402. Ses *Portraits*, 400. Cité, IX, 361; XI, 279; XII, 455, 913. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 424, 427, 435, 439, 468, 482, 484, 488, 490.

VAUX (Le comte de) soumet la Corse, IV, 488.

Vaux (*Palais de*). Dépenses qu'y fait Fouquet, IV, 11.

VAVASSEUR (François), jésuite. Notice, IV, 88.

Veau d'or élevé dans le désert et détruit par Moïse. Réflexions sur ce sujet, VI, 374; VII, 601; XIII, 34.

VÈDE, général russe. Se rend à Charles XII après la victoire de Narva, IV, 488.

VÉGA (André), théologien. Assiste au concile de Trente, III, 491.

VÉGA. *Voyez* LOPE de Véga.

Véglione (Combat de) en 1630, III, 559.

Veidam, livre sacré des Brames, III, 34, 83. A servi de base à l'*Ezour Veidam* et au *Cormo Veidam*, 84, 88; IV, 725; V, 798. Son antiquité, V, 100; VII, 588; VIII, 260. Voyez *Cormo Veidam* et *Tzour Veidam*.

VEIMAR (Bernard de Saxe). *Voyez* WEIMAR.

Veissembourg, ville prise par les Autrichiens et reprise par le maréchal de Coigny, IV, 340.

VEISSIÈRES, bénédictin. *Voyez* LACROZE.

VÉLASCO (Fernandès de), gouverneur de Flandre. Notice, IV, 8.

VÉLASQUEZ gouverneur de Cuba; sa jalousie déplorable contre Fernand Cortez, III, 434.

Velches. Voyez *Welches*.

Velletri, ancienne capitale des Volsques, patrie d'Auguste, empereur, VIII, 282. Saccagée par les Autrichiens en 1702, IV, 344.

VELLY (L'abbé), historien, supérieur à Mézerai et à Daniel malgré ses fautes, V, 46. A copié et refuté l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire, 88. Ses erreurs sur Charlemagne, III, 118 et suiv Cité, II, 818; V, 86; VII, 444; VIII, 27; IX, 118. Juge Frédéric II, X, 277.

Venaissin (Comtat). *Voyez Avignon.*

Venalité des charges. Voyez *Charges*.

VENCESLAS, empereur d'Allemagne, fils de Charles IV. Sa naissance, III, 618, 710. Roi des Romains, 712. Hérite des fiefs de son oncle, 714. Principaux événements de son règne, 714 à 719. Sa mort, 615, 721.

VENCESLAS, dit le Vieux, roi de Bohême et de Pologne. Son éloge, III, 694. Sa mort, 618.

VENCESLAS le Jeune, fils du précédent, meurt assassiné, III, 618, 694.

VENCESLAS, duc de Luxembourg et de Brabant, frère de Charles IV, empereur. Est défait et pris par le duc de Juliers, III, 712. Laisse tous ses fiefs à Venceslas, empereur, 714.

VENCESLAS, électeur de Saxe, III, 620.

Venceslas, tragédie de Rotrou. *Voyez* ROTROU.

VENDOME (César, duc de BEAUFORT et de), fils de Henri IV. Notice, IV, 9. Se déclare contre Richelieu, qui l'enferme à Vincennes, III, 523.

VENDOME (Grand prieur de), frère du précédent, enfermé comme lui à Vincennes, III, 523.

VENDOME (François, duc de BEAUFORT et de), fils de *César*, grand amiral de France sous Louis XIV, IV, 9. Surnommé *le Roi des Halles*; 79. Fut enfermé à Vincennes par ordre de Mazarin, 744. Tue en duel le duc de Nemours, son beau-frère, 82. Périt au siége de Candie, 9; III, 820.

VENDOME (Louis-Joseph, duc de), petit-fils de Henri IV, général de galères de France sous Louis XIV. Notice IV, 9. Était lieutenant général à la bataille de Steinkerque, 127. Commande l'armée d'Italie à la place de Villeroy, 141 et suiv., 163 et suiv. Envoyé en Flandre, 164 et suiv. Marche en Espagne et rétablit Philippe V, 176 et suiv. Sa mort, 179.

VENDOME (Le prince de), grand prieur de France, frère du précédent; fait sous ses ordres la campagne d'Italie, IV, 144. Épître et lettre que lui adresse Voltaire, II, 300; XI, 43.

VENDOME (Cardinal de). *Voyez* BOURBON.

VENELLE, anatomiste. Son éloge, VII, 691; VIII, 196, 189.

Vénéneux, venimeux. Remarque sur l'emploi de ces mots, VII, 407.

VENIERO (Sébastien), amiral vénitien, prend part à la bataille de Lépante, III, 461.

Venise. Son origine, III, 170. S'enrichit par le commerce, 171. Son état sous Charlemagne, 128. Aux dixième et onzième siècles, 688. Au temps des croisades, 910. Au quinzième siècle, 231. Se croise avec le pape Pie V contre les Turcs, 461. Bataille de Lépante, *ibid.* et suiv. *Ligue de Cambrai* dirigée contre elle, 241 et suiv., 730 et suiv. Ses démêlés avec le pape Paul V, 800, 874 et suiv. Sa prospérité jusqu'au dix-septième siècle, 877. Sur le point d'être détruite par une conspiration, *ibid.* et suiv. (*Voy.* SAINT-RÉAL). Assiégée et prend Candie, *ibid.* Sa noblesse est la plus ancienne de l'Europe, 170, 314. Fondement de sa liberté. *Voyez* l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 228. Vers qui la concernent, I, 747; X, 186. Éclaircissements sur son histoire, XI, 824. *Histoire de Venise* par Amelot de La Houssaye, IV, 13.

Venise sauvée, tragédie d'Otway, comparée à *Manlius*, de Lafosse, I, 146. Remarques sur cette pièce, V, 20 et suiv.

VENTI, empereur de la Chine. Comment recevait les réclamations de ses sujets, III, 79.

Ventre paresseux. Observation sur cette expression. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 228.

Ventriloques. Tous les devins, sorciers, pythonisses l'ont été, VI, 418.

Vents. Leur cause, X, 103, 227.

VÉNUS. Son culte originaire de Phénicie, VI, 226.

VÉNUS URANIE. Divinité des Arabes, VI, 227.

Vénus (Planète de), V, 716 et suiv.; X, 274.

Vénus physique (La), de Maupertuis. *Voyez* MAUPERTUIS.

Vêpres Siciliennes. Histoire de ce massacre des Français en Sicile, III, 228, 691. S'il fut prémédité, V, 523. Considéré comme sujet d'une pièce, XII, 490.

Ver en chrysalide; ses métamorphoses, II, 668.

VÉRA, historien espagnol. Cité, VIII, 242, 244.

Verbe (*Le*), suivant les juifs d'Alexandrie, VI, 283. D'après l'école platonicienne, VIII, 278.

VERBIEST, jésuite, enseigne aux Chinois la manière de fondre les canons, II, 730.

VERCHIN (Jean de), chevalier flamand. Sa manie pour les combats singuliers, III, 323.

Verdun, ville prise aux Espagnols par Henri II. Reste à la France, III, 379.

Verge ou baguette divinatoire. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 206, 207.

VERGENNES (M. de), ministre de France. Son opinion sur la condamnation de La Barre, X, 547, 580.

VERGIER (Jacques), écrivain. Notice, IV, 50. Sa fin tragique, *ibid.*, II, 268; V, 288.

VERGY, de Bordeaux, écrivain médiocre, XII, 542, 548 et suiv.

Vérité, définition de ce mot. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 227 et suiv. Son caractère, X, 7, 22. Les écrivains la doivent au public, IX, 286. Degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés, VIII, 228. *Ode à la Vérité*, par Voltaire, II, 889. Son portrait en vers, 478. Opinion du grand Frédéric sur l'art. du *Dict. phil.*, X, 318.

VERMANDOIS (Louis de BOURBON, comte de), fils légitimé de Louis XIV et de madame de La Vallière, IV, 2. Grand amiral de France, 9.

VERMANDOIS (La princesse de). Projet de la marquise de Prie de la marier à Louis XV, IV, 319. Son portrait, 318.

VERMEIL, avocat. Ses *Mémoires judiciaires*, V, 642. Cité, 632.

VERNA (La baronne de). Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 482, 497.

VERNAGE, médecin de Paris. Son éloge, II, 668.

VERNES, pasteur de Genève, II, 230. Son caractère, *ibid.* Rôle qu'il joua dans les troubles de cette ville, *ibid.* Écrit de Voltaire contre J.-J. Rousseau qui lui est attribué, IX, 283; XII, 538. Compose l'art. *Humeur* pour l'*Encyclopédie*, 510. Cité, XI, 767. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 848; XII, 1032; XIII, 29, 264.

VERNET (Jean), professeur de théologie à Genève. Notice et lettre qui le concernent, II, 282; IX, 255 et suiv. Voltaire compose contre lui la satire de l'*Hypocrisie*, II, 282, 733; X, 649. Propose à Voltaire de se charger de la publication de l'*Essai sur les Mœurs*, II, 285. Édition fautive qu'il en donne, IX, 296 et suiv.; X, 240 et suiv. Ses *Lettres* contre Voltaire et Dalembert, 294 et suiv., 639. Leur réfutation, V, 219; IX, 236 et suiv. Attaque les encyclopédistes, *ibid.*, X, 240 et suiv; XII, 680. En quels termes en parle Voltaire, X, 641, 643 et suiv., 683; XII, 111.

VERNET (*Jacob*), de Genève. Lettre que lui écrit Voltaire, XI, 115, 448.

VERNEUIL (Marquise de). *Voy.* BALZAC D'ENTRAGUE.

VERNIER (Comte de FALKENSTEIN), électeur de Mayence, III, 618.

VERNIER DE KOMNIGSTEIN, électeur de Trèves, III, 618.

VERNON, amiral anglais, forcé de lever le siége de Carthagène, III, 606. Médailles frappées en son honneur avant l'événement, *ibid.*, IV, 333.

Vérole ne doit pas être confondue avec la lèpre, VIII, 10. Son origine, *ibid.*, 288. Arrêt du parlement qui condamne les vérolés à être pendus, 11. Réflexions sur ses effets, 278 et suiv. Entretiens sur ce sujet, 470 et suiv. Princes morts de cette maladie, III, 370; VIII, 288.

Vérole (*Petite*), son origine, V, 14 et suiv.; VIII, 288. *Histoire* qu'en donne le médecin Paulin, XII, 893. Voltaire en est atteint, XI, 20. Louis XV en meurt, IV, 496; IX, 33. *Voyez Inoculation.*

VÉRON (Madame), son rôle dans l'affaire Morangiès, V, 623 et suiv.

Verone, ville d'Italie où régnait, au quatorzième siècle, la famille Scala, III, 296.

Véronise, l'un des gouvernements de la Russie, IV, 288.

Verre. Remarques sur son invention, VI, 770.

VERRIÈRES (de), vers qui lui sont adressés II, 773. Cité, XI, 200.

VERRUE (la comtesse de). Notice, II, 718.

Vers. Ont été les enfants du génie et les maîtres de l'éloquence, IV, 240. Sont le langage des dieux, VIII, 201 Pourquoi dans l'antiquité l'histoire ne s'écrivait qu'en vers, I, 72. Ceux de Malherbe sont les premiers qui aient été goûtés en France, IV, 237. Perfection qu'ils doivent à Corneille, 241. Conditions d'un bon ouvrage en vers, I, 110, 130. Insipidité des mauvais vers, VIII, 202. En quoi difficiles, I, 147 et suiv.; VII, 190. L'élégance leur est nécessaire, 488; VIII, 249 et suiv., 673 et suiv. Dans quelle disposition d'esprit doivent être faits, XII, 402. Les convertir en prose pour les bien juger, VIII, 249 et suiv.; IX, 250 et suiv., 481, 590. Observation sur les dialogues en vers, 148 et suiv. Ce qu'on entend par vers *blancs*, I, 296; VII, 487; VIII, 202. Vers *techniques*, VIII, 286. Vers *croisés*, XII, 182. Énergie des vers latins, I, 600; VIII, 139. Mérite des vers de Boileau, VII, 180 et suiv.; VIII, 289. De Racine, VII, 181 et suiv.; VIII, 289. *Voyez: Art dramatique, Épopée, Hémistiche, Poètes, Rimes, Vers* et *Poésie*, articles du *Dict. phil.*

Vers de Voltaire. Voyez *Poésies mêlées.*

Vers anglais de Voltaire, II, 806.

Vers latins de Voltaire, II, 802 et suiv.

Versailles (château de). Ce qu'il était sous Louis XIII, III, 230; V, 276. A grandi par Louis XIV, *ibid.*, 277. Fêtes magnifiques qu'il y donna, 276.

Versification. Ses difficultés, I, 147, 148; VII, 190; VIII, 289 et suiv., 673 et suiv.; IX, 9 et suiv. Voyez *Vers* et *Poésie.*

Versoix ou *Verroy.* Ville fondée par le duc de Choiseuil, XII, 949, 998, 1000, 1002, 1008, 1014; XIII, 30, 35, 44, 49, 82, 91, 96 et suiv., 101, 178, 400. Stances à ce sujet, II, 805.

Vert-vert. Poëme de Gresset. Voyez : GRESSET.

VERTEILLAC (La comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 489, 490.

VERTOT (René Aubert de), historien, III, 287; IV, 89.

Vertu. Ce qu'on doit entendre par ce mot, VIII, 293 et suiv.; XII, 118. Est la base de l'état social, VI, 19. Comment représentée par les Indiens, IV, 286; VIII, 206. Son principe primitif, X, 83 et suiv. Naît de la raison et de l'amour-propre, 292. Comment la comprit Brutus, VIII, 293. Vertu dans les gouvernements, IV, 306. Fausseté des vertus humaines, VII, 286. La solitude n'est pas une vertu, VIII, 291. La vertu chez les femmes, I, 100, 282. sa récompense, VI, 670. Discours en vers sur la vraie vertu, II, 490. Observations de Frédéric II sur ce discours, X, 79. *Vertu.* Art. du *Dict. phil.*, VII, 292 et suiv.

VERVINS (le chevalier de). Son duel avec Dubois, ordonné par le parlement, III, 291.

Verdins (Paix de), III, 478.

VESOIS (Favre), moine bénédictin, empoisonne le duc de Berry et sa maîtresse; sa mort, III, 306.

Vesel. Voltaire propose à Frédéric II d'y fonder une colonie de philosophes, X, 22 et suiv.

VESPASIEN, empereur. Guérison miraculeuse qu'il opéra, III, 44.

VESPUCE. *Voyez* AMÉRIC.

Vessie. Ses maladies, XI, 625.

VESTA. Déesse du *feu*, signification de ce mot, I, 207 (note).

Vestphalie. Voyez *Westphalie.*

VESTRIS (Mademoiselle), comédienne, XIII, 243.

Veto (*liberum*), droit des tribuns de Rome. Est fatal aux Polonais, I, 294.

Vetsiar (*Chambre de*). Sa fondation, III.

VEUGLE. Grave les desseins de *la Henriade*, I, 112.

VEXIN (Louis-César, comte de), abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. Fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, IV, 2.

VEYMERANGE (DE). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 84.

VIAL, Génevois. Fait banqueroute à la colonie de Ferney, XIII, 208, 209.

Viande (*viande défendue, viande dangereuse*), Art. du *Dict. phil.*, VIII, 294, 295.

Vibourg, province du gouvernement russe, IV, 240.

Vices. Leur influence sur la société, VI, 19 et suiv. Lois tendant à les réprimer, *ibid.*

VICHERY, curé d'Orville. Singulière requête que lui adresse le comte de Créqui Canaple, VIII, 188; XII, 482.

VICKBOLD de HOLD. Électeur de Cologne, III, 618.

Victimes humaines. Voyez *Sacrifices humains.*

Victoires. Celles de Louis XIV cause de misère en France, IV, 130. La plupart font naître des ennemis, IX, 294. Usage de rendre grâce à Dieu d'une victoire qu'on n'a pas remportée, IV, 116.

VICTOR II, pape. Notice, III, 614. Sacre l'empereur Henri IV, 632 et suiv.

VICTOR III, pape. *Voyez* DIDIER.

VICTOR, antipape en concurrence avec Alexandre III, III, 660, 669

VICTOR-AMÉDÉE, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne. Ses mariages, IV, 2. Son caractère, 138. Est battu par Catinat, *ibid.*, 134. Fait irruption dans le Dauphiné, 138. Traite avec la France, 140 et suiv. Nommé généralissime de Louis XIV, *ibid.* Alliances de sa maison, 142. Est mécontent de la cour, 121. Quitte la cause des Bourbons, 188. Poursuivi par le maréchal de la Feuillade, 164 Se joint au prince Eugène et menace le Dauphiné, 168. Créé roi de Sardaigne, 180 et suiv. Abdique, 221. Est défiguré par une attaque d'apoplexie, 228. Veut reprendre sa couronne, *ibid.* Est le premier souverain qui ait renoncé à prendre un confesseur parmi les jésuites, 262. Observations sur sa vie, IX, 193. Croyait à l'astrologie IV, 193. Cité, 314.

VIDA (Jérôme), évêque d'Albe. Auteur d'une *Christiade* en vers latins, VIII, 49.

VIDAMPIERRE (La comtesse de). Lettres que lui écrit Voltaire, XIII, 239, 441.

Vide. Examen des différents systèmes sur le *vide*, V, 677 ; IX, 74, 95; X, 107 et suiv.

Vie. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 295, 296. Calcul des probabilités sur la vie humaine, VII, 26; VIII, 484.

Vie (*Sur l'usage de la*), satire de Voltaire, I, 719.

Vieillesse. Stances sur ses désagréments, II, 289.

Vienne assiégée par les Turcs (en 1683), II, 767.

VIERGE-MARIE. *Voyez* MARIE.

VIENOVIESKI (Michel), roi de Pologne. Notice, IV, 8.

VIETTE, mathématicien. Cité, VIII, 730.

VIEUX (Le) DE LA MONTAGNE. Contes absurdes à son sujet, V, 46; VII, 196.

VIGNEUL de MARVILLE, écrivain. Cité, V, 297, 300.

VIGOUREUX (La), empoisonneuse, IV, 201, 202.

VIGUIÈRE (Jeanne). Servante de la famille Calas ; V, 371.

Vilain. Origine de ce mot, III, 317.

VILLA-HERMOSA (Le duc de), gouverneur de Flandre. Notice, IV, 8.

VILLA-HERMOSA (Le duc de). Sa visite à Ferney, X, 662-663.

Villa-viciosa (Batailles de), IV, 88, 177.

VILLAUCOURT (Abbesse). *Voyez* FEYDEAU DE BROU.

VILLANI, historien. Cité, III, 244, 688, 703.

VILLARCEAUX (De). Amant de Ninon de Lenclos, IX, 273.

VILLARET (FOULQUES de), grand maître de l'ordre de Malte, reprend Rhodes en 1310, III, 301.

VILLARET. Critique de son *Histoire de France*, IX, 249; XII, 490. Cité, 849; II, 318.

VILLARS (Le marquis de), surnommé *Orondate*. Père du maréchal, IV, 88.

VILLARS (Louis-Claude-Hector, duc de), maréchal de France. Notice, IV, 9. Son caractère, 186. Ses soldats le proclament maréchal à Friedlingen, 187. Gagne la première bataille d'Hochstedt (1703), *ibid.* Demande sa retraite à LOUIS XIV, 188. Est envoyé dans les Cévennes contre les réformés, *ibid.*, 304. Rappelé en Allemagne, 161, 162. En Savoie, puis en Flandre, 173. Perd la bataille de Malplaquet, 174. Gagne celle de Denain, 179. Et conclut la paix de Rastadt, 181, 182. Est déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, en 1734, 324. Présida le conseil de guerre sous Louis XIV, IV, 9; VIII, 26. Son projet d'unir l'empereur avec la France, X, 25, 29. Sa mort, IV, 324. Défendu contre les calomnies de La Beaumelle, IV, 274; V, 264. Ses *Mémoires*, IV, 29; XI, 149, 152. Épître qui lui est adressée, II, 600. Cité, 321 ; XI, 21.

VILLARS (La maréchale duchesse de). Passion qu'elle inspire à Voltaire, I, 6 ; XI, 12. Anecdote au sujet de *Mérope*, 19. Divertissement en vers composé pour elle, II, 477. Épîtres et vers qui lui sont adressés, 688, 764. Voltaire lui recommande son ami Thieriot, XI, 26 et suiv. Détails qui la concernent, 25, 134, 424, 478. Citée, VIII, 281.

VILLARS (Le duc de), fils du maréchal, XI, 146 ; XII, 78. Son séjour à Ferney, 114, 116 et suiv., 125, 128 et suiv. Y joue le rôle de Gengiskan dans *l'Orphelin de la Chine*, 127. Cité, 278. Lettre que lui écrit Voltaire, 291.

VILLARS, médecin, invente une eau de longévité, VII, 328.

VILLARS (L'abbé MONTFAUCON de). Son histoire du *comte Gabalis*, IV, 42. Sa mort singulière, *ibid.*

VILLARS (Le Père), prédicateur, X, 717.

VILLARS BRANCAS. Voyez BRANCAS.

VILLATI, poète italien, XI, 260.

VILLEBROD, missionnaire anglais, prêche le christianisme en Allemagne, III, 624.

VILLEDIEU (Marie-Catherine DESJARDINS de). Ses romans, IV, 89.

VILLEFRANCHE (Mademoiselle de), XI, 196.

VILLEGAGNON (Le chevalier de), calviniste. Son expédition au Brésil, III, 440.

VILLELONGUE, gentilhomme français dévoué à Charles XII, IV, 312, 316. Fait prisonnier à Rugen, 326.

VILLEMAIN D'ABANCOURT. Lettre qui lui est adressée, XIII, 212.

VILLENEUVE (De), ambassadeur de Louis XV à la Porte, IV, 220.

VILLEQUIER, favori de Henri III, II, 228.

VILLEQUIER (Le duc de). Meurt de la petite vérole, V, 16.

VILLEROI, secrétaire d'État sous Henri III, II, 510.

VILLEROI (Nicolas de NEUVILLE, duc de), maréchal de France et gouverneur de Louis XIV. Notice, IV, 6.

VILLEROI (François de NEUVILLE, maréchal, duc de), fils du précédent. Notice, IV, 9. Son caractère, 183. Se distingue à la bataille de Nerwinde, 157. Reproches qui lui sont adressés au sujet de la perte de Namur 130. Remplace Catinat en Italie, 185 et suiv. Est fait prisonnier dans Crémone, 186 et suiv. Perd la bataille de Ramillies, 193. Comment est reçu par le roi après cette défaite, 194. Nommé gouverneur de Louis XV, 2, 219. Ses exils., *ibid.*, 220.

VILLEROI (Le duc de), capitaine des gardes, surnommé *la Peste*, XII, 227, 229.

VILLEROI (Madame de). Protége la pièce des *Philosophes*, X, 257.

Villes hanséatiques. Leur affranchissement, III, 550, 660. Traitent avec le Danemark de puissance à puissance, 710

Villes libres d'Allemagne. Leur établissement, III, 230. Concourent à l'élection de l'empereur, 642.

Villes sacrées des anciens, V, 77.

VILLETTE (Le marquis de) épouse mademoiselle de Varicourt à Ferney, I, 80 ; X, 758 et suiv.; XII, 246 ; XIII, 422 et suiv. Accompagne Voltaire dans son voyage à Paris, I, 80. Fait graver le portrait de Voltaire, XII, 214. Cité, X, 630. Lettres qui lui sont adressées, III, 627, 682, 804; XII, 1062; XIII, 406, 417.

VILLETTE (Madame de). Son mariage avec milord Bolingbrocke, XI, 34.

VILLEVIEILLE (Le marquis de). Son voyage à Ferney, X, 748, 754. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 1062; XIII, 448.

VILLIERS (La marquise de). Impliquée dans le procès de la Tréaumont, IV, 227.

VILLIERS (George). *Voyez* BUCKINGHAM.

VILLIERS (La), comédienne du temps de Corneille, IX, 371.

VILLIERS, comédien et auteur. Son *Festin de Pierre* préféré à celui de Molière. Pourquoi? IX, 42.

VILLIERS, confident du duc de Vendôme, IV, 217.

VILLIERS (Nicolas de). Impliqué dans l'affaire des complets de J.-B. Rousseau, IV, 37.

VILLIERS (Pierre de), écrivain. Notice, IV, 89. Ses *Réflexions sur les défauts d'autrui*, XI, 383. Cité, V, 213.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, grand maître des chevaliers de Malte, III, 278.

VILQUÉST (Thomas), envoyé de la reine Élisabeth, III, 805.

VIMEUX (Madame de), XIII, 416.

Vin. Sa rareté en France au quatorzième siècle, III, 278. Vin du Rhin, X, 102. De Hongrie *ibid*, 122 et suiv. Voyez, *Toquai* (*Vin de*).

VINACHE. Médecin empirique consulté par Voltaire, II, 600.

Vincennes (*Château de*). Ce qu'il était autrefois, ce qu'il est aujourd'hui, II, 516.

VINCENT DE PAUL (Saint-). Le parlement de Paris s'oppose à sa canonisation, IV, 760. Son éloge, XII, 272.

VINCENT II, duc de Mantoue. Sa succession disputée, III, 781.

VINDISGRATZ (Le comte de). Impromptu qui lui est adressé, II, 762.

Vingtième (*Lettres sur le*). Facéties sur cet ouvrage, VIII, 294.

Vingtième, article de l'*Encyclopédie*. Voyez DAMILAVILLE.

VINTIMILLE, archevêque de Paris. Son instruction pastorale contre les avocats, XI, 88.

Viol. Réflexions sur la pénalité qui lui est applicable, V, 438.

VIOLE (Claude), conseiller au parlement sous Henri II, III, 698.

VIOLE (Jacques), conseiller au parlement est l'un des juges du prince Louis de Condé, II, 290.

VIOLENTE, fille de Jean de Brienne, épouse Frédéric II, empereur, III, 614, 670.

VIONNET (Le Père). Lettre que lui écrit Voltaire sur sa tragédie de *Xercès*, III, 220.

VIRET (Le R. P.), cordelier, professeur en théologie. Particularités qui le concernent, VIII, 692, 700. Réfuté, 222.

VIRET, imprimeur, XI, 32, 33.

VIRGILE. Notice sur ce poëte, II, 320 et suiv. Passait pour sorcier, III, 46. Sa mort, II, 320. Examen de son *Énéide*, 321 et suiv. Soins qu'il donne à cet ouvrage, *ibid.*, I, 78; II, 321; V, 260; X, 71. Difficulté de le bien traduire, VIII, 648 et suiv. Passages traduits et imités par Voltaire, II, 322. Particularités qui le concernent, VII, 314; VIII, 405; XI, 227.

Virginie (*La*). Province américaine. Notice, III, 448.

Virginie, tragédie de Chabanon, XII, 232.

Virginité. Comment était considérée chez les Juifs, V, 141; VI, 325. Chez les Romains, VII, 407.

VIROTTE (De la). Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 247.

Virtemberg. Voyez *Wurtemberg*.

Vis-à-vis. Observations sur cette locution, VII, 612; VIII, 9; IX, 228, 440 ; X, 233 ; XII, 271.

VISCONTI (Les). Chefs de la faction Gibeline, III, 241. Deviennent gouverneurs héréditaires de Milan, *ibid.*, 710. Leur puissance dans le Piémont, 711.

VISCONTI (Jean), archevêque de Milan, III, 707. Sa *Lettre du Diable* adressée au pape, *ibid.*

VISCONTI (Barnabo). Ses entreprises sur Bologne, III, 710, 711.

VISCONTI (Jean-Galéas) achète la Lombardie, III, 716. Bat l'empereur Robert, 717. Une de ses filles épouse le duc d'Orléans, frère de Charles VI, *ibid.*

VISCONTI (Philippe). Règne sur Milan et Gênes, III, 723.

VISÉ (De), auteur du *Mercure galant*. Examen de Racine, II, 257 ; V, 118, IX, 228. Cité, VIII, 437.

Vishnapor. Contrée de l'Inde, IV, 227.

Visigoths. Leurs invasions en France et en Espagne, III, 112 et suiv. Leur religion, *ibid.* Étendue de leur empire, 143.

Vision. Voyez *Vue*.

Vision (*La*). Examen de cet ouvrage, X, 238, 239, 262, 264. A qui attribué? XII, 81, 82, 88, 93, 98.

Visions ou *illusions* des sens. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 296 à 301.

VITELLI (Pagolio). Victime de César Borgia, III, 339.

VITELLIO, physicien. Cité, V, 700.

VITIKIND, chef des Saxons, III, 112, 622. Lutte en vain contre Charlemagne *ibid.*, *ibid.* En reçoit le Baptême, 118, 627 et suiv.

VITIZA, roi des Visigoths. Notice, III, 142.

VITRAC (L'abbé de). Lettre que lui écrit Voltaire, XIII, 325.

VITRI (Nicolas de L'HOSPITAL). *Voyez* L'HOSPITAL.

VITSEN, bourgmestre d'Amsterdam, accueille Pierre le Grand, IV, 276.

VISTERIC, roi des Visigoths, III, 142.

VITTORIO SIRI, historiographe, VII, 690.

VIVIANI (Vincent), géomètre italien, I, 223; IV, 248; XI, 368.

VIVONNE (Louis-Victor de ROCHECHOUART, duc de), maréchal de France. Notice, IV, 9. Entre dans Messine, 190 et suiv. En est créé vice-roi, 9. Son affection pour Molière, IX, 34. Cité, IV, 180.

VLADIMIR établit la religion grecque en Russie, IV, 280.

VLADISLAS de Pologne, roi de Bohême et de Hongrie, III, 618. Sa mort en 1516, *ibid.*

VLADISLAS, duc, puis roi de Bohême (1128), III, 627.

VLADISLAS (Loctieus), roi de Pologne, III, 632.

VLADISLAS, second des Jagellons, roi de Pologne. Voyez LADISLAS.

VOET ou VOETIUS, théologien, Cité, VII, 309; VIII, 238.

Vœux monastiques. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 301.

VOISENON (L'abbé de), ami de Voltaire, X, 752. Membre de l'Académie, 627, 680. Diseur de bons mots, XII, 407. Sa pièce d'*Annette*

mette et Lubin, 691. Sa mort, XIII, 302. Son épitaphe 302, II, 302. En quels termes en parle Voltaire, XII ; 341. Sa correspondance avec lui, II, 796, 801 ; XI, 960. XII, 1032 ; XIII, 446.

VOISIN, jésuite, persécute le poëte Théophile, VIII, 178.

VOISIN (Daniel-François), chancelier de France, puis ministre de la guerre, IV, 10, 17, 171. Son caractère, 274. Son édit contre les jansénistes, *ibid.*

VOISIN (La), empoisonneuse. Son supplice, IV, 200 et suiv.

VOITURE (Vincent). Notice, IV, 89, 238. Son génie frivole et son goût, V, 37 ; VII, 648, et suiv. Son style, VIII, 238 ; IX, 82. Critique de ses *Lettres*, VII, 333 ; IX, 130. Son *Épître* au Grand Condé, VII, 648 et suiv. Ses vers pour la régente Anne d'Autriche, IV, 88 ; IX, 420. Cité, II, 844 ; VIII, 481 ; IX, 39 ; XI, 101 182, 488.

Voix du Curé (*La*), écrit de Voltaire, V, 481.

Voix du sage et du peuple (*La*), par Voltaire, V, 347.

Voix publique (*La*). Ce qu'il faut entendre par là, V, 602.

Vol. Permis à Lacédémone, X, 40. Des condamnations pour vol, V, 413, 421 ; VIII, 244.

Voleurs. Sont presque tous superstitieux, VI, 402.

VOLFENBUTEL. *Voyez* BRUNSWICK (Charlotte de).

VOLFF (Le docteur). *Voyez* WOLFF.

VOLFGANG de DALBERG, électeur de Mayence, III, 418.

VOLODIMER. *Voyez* VLADIMIR.

Volonté. Est le résultat de la liberté de l'homme, V, 672 et suiv. ; VII, 614 et suiv. La volonté de Jésus était-elle une ou multiple ? VIII, 302.

VOLTAIRE. Sa *Vie*, par Condorcet, I, 3.

Voltaire (*Le*), vaisseau de Nantes ; épître, II, 647.

Voltairiana, libelle, X, 479.

Voltairomanie (*La*), ou *Mémoires d'un jeune avocat*, publiés par Desfontaines contre Voltaire. Examen de ce libelle, I, 18 ; IX, 102, 199 ; XI, 304 et suiv.

Volupté personnifiée, II, 329, 712. Sa puissance, I, 212.

VONITZIN, secrétaire d'État, accompagne Pierre le Grand dans ses voyages, IV, 274.

VOQUELSIUS, théologien. Cité, VII, 443.

VORAGINE, jésuite, auteur de la *Légende dorée*, III, 606 ; V, 128, 329 ; VII, 449.

Vordac (*Mémoires de*), imprimés à Amsterdam, V, 225 ; VII, 627.

Vorms (*Diète de*), convoquée par Charles-Quint, III, 742.

VORONZOF (Le comte de). Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 930.

VORSTIUS, théologien. Cité, VI, 396.

VORTLEY-MONTAGUE (Madame de). *Voyez* MONTAGUE.

VOSGE (De), graveur. Lettres que lui écrit Voltaire, XII, 215, 270.

Vosko-Jésuites (*Secte des*), persécutée en Russie, IV, 448.

OSSIUS (Isaac), admirateur exagéré des Chinois, III, 89. Prend part aux libéralités de Louis XIV, IV, 198. Cité, V, 700 ; VII, 660.

VOUGLANS, avocat. Châtiment qu'il propose contre l'inceste, VII, 728.

Vous et les Tu (*Les*), épître, II, 600 et suiv.

Voyage à Berlin, II, 844 et suiv.

Voyage de Micromégas ou du baron de Gangan, conte, VIII, 208 et suiv. ; X, 118 et suiv.

Voyage de Saint-Pierre à Rome. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 208 à 304.

Voyages de Plaucurpin, Rubruquis, Marc Paul et Hayton. Examen de cet ouvrage, IX, 271.

Voyages de Scarmentado (*Histoire des*), roman de Voltaire, VIII, 371 à 374.

Voyageurs qui nous trompent, étant trompés eux-mêmes, V, 290.

Voyants (*Les*). Ceux qu'on appelait ainsi dans l'antiquité, III, 8.

Voyelles. Observations de Voltaire et de Daiembert sur leurs *hiatus*, X, 622.

VOYER D'ARGENSON. *Voyez* ARGENSON.

Vrai (*Du*) dans les ouvrages, IX, 169 et suiv.

VRANGEL, général suédois, III, 792.

VRIOT. Cité, X, 497.

Vue (sens). Ses phénomènes, V, 600 et suiv. Est rendue à un aveugle-né, VII, 641. Voyez *Œil* et *Optique*.

VULCAIN. Traits facétieux à son sujet, II, 690, 700.

W

W. Observations sur cette lettre, VII, 607, 621 ; VIII, 108 ; IX, 203.

WAECHTER, graveur. Fait une médaille de Voltaire, XII, 929 ; XIII, 20.

WAGENSEIL, théologien. Sa traduction du *Toldos-Jeschut*, VIII, 66. Cité, VI, 475 ; VII, 624.

WAGNIÈRE (Jean-Louis), secrétaire de Voltaire, XII, 158, 725.

WALEF (Le baron de), auteur d'une tragédie d'*Électre*, I, 646.

WALKER, prêtre presbytérien, défend Londonderry contre Jacques II, IV, 251.

WALLACE. *Voyez* VALLACE.

WALLER, général parlementaire, III, 556. L'un des juges de Charles Ier, 888.

WALLER, poëte anglais. Lettre qui le concerne, V, 34. Traduction de son *Éloge de Cromwell*, II, 627.

WALLIS, mathématicien anglais, V, 22, 664 ; VII, 730. Comment Aristarque de Samos, VIII, 246. Cité, V, 707, 720.

WALPOLE (Robert, ministre d'État, II, 888 ; XIII, 106. Sur l'*Histoire de son ministère*, IX, 242. Cité, V, 397.

WALPOLE (Horace) intervient dans la querelle de J.-J. Rousseau avec Hume, X, 648. Cité, II, 910. Lettre que lui écrit Voltaire, XII, 905.

WALSH, négociant nantais, fait embarquer le prince Charles-Édouard pour l'Écosse, IV, 347.

WALTHER (Conrad), libraire à Dresde, V, 922. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 497, 888. 902, 647, 720.

WALTHER FURST fonde la liberté suisse, III, 941, 998.

WANBRUCK (Le chevalier), Anglais, auteur comique et membre du parlement, I, 222.

WARBURTON, évêque de Gloucester. Notice, VI, 884. Admirateur de Shakspeare, I, 230 et suiv. Ses arguments contre la religion, VIII, 190. Son paradoxe sur l'immortalité de l'âme, VII, 62. Ses recherches sur l'histoire des Juifs, III, 56 ; V, 114 ; VI, 373, 377 ; VIII, 622. Des Indiens, V, 610 et suiv., 622. Des Égyptiens, 614. Remarques sur sa *Législation de Moïse*, VI, 222 et suiv. 824 ; VIII, 822 ; XII, 31. Ses *Commentaires sur Cicéron*, VI, 229 ; VII, 492. Ses *Éléments de critique* sur l'art dramatique, VII, 631. Cité, VII, 1, 450 ; VIII, 271, 632 et suiv. ; X, 630, 637 ; XII, 421, 611, 314.

WARIN, graveur. Notice, IV, 245.

WARGEMONT (Le comte de), X, 635.

WARMHOLTZ, Suédois, traduit en français l'*Histoire de Charles XII*, de Norberg, XI, 418. Lettres que lui écrit Voltaire, 329, 332.

Warrant. Signification de ce mot, VII, 621.

WARREN, amiral anglais, gagne avec Anson la bataille du Finistère, IV, 324.

WARWICK (Le comte de). Son rôle dans les guerres de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge*, III, 348 et suiv. Défait l'armée de Marguerite d'Anjou, 347. Renverse Édonard IV après l'avoir aidé à monter sur le trône, 349. Sa mort, *ibid.*

Warwick, tragédie de La Harpe, I, 164 ; XII, 451.

WATELET, peintre, auteur du poëme de la *peinture*, II, 217. Et de l'article *Figure* dans l'*Encyclopédie*, VII, 385. Cité, X, 709 ; XII, 237.

WALTON, amiral anglais. Ses succès dans l'Inde, IV, 791 et suiv.

WATTEAU (Antoine), peintre. Notice, IV, 62. Comparé à Le Brun, I, 111. Cité, II, 830 ; XI, 386.

WEIMAR (Bernard de), général de Gustave-Adolphe, III, 847. Son origine, 847, 848. Gagne la bataille de Lutzen, 724. Perd celle de Nordlingen, 726. Offres que lui fait Richelieu, 835, 847, 848, 727. Devient l'ennemi le plus redoutable de la maison d'Autriche, 848, 788. Ses victoires, 724, 788. Sa mort, *ibid.* Vers à sa louange, II, 607.

WEISSMANN, général de Catherine II. Ses succès contre les Turcs, X, 457, 448, 466.

Welche, *Walch* ou *Welch*. Nom primitif des Gaulois, VII, 604. Les Francs s'établissent dans leur pays, 606.

WELDEREU (Comte de), chargé d'instruire la prétendue conspiration du comte de Goërtz, IV, 831.

WELLWISHER (Le docteur), pseudonyme de Voltaire, IX, 206.

Westphalie (*Paix de*), IV, 87 ; III, 648, 726 et suiv.

WHISTON, géomètre anglais, V, 23, 664 ; VI, 211, 442 ; VII, 462 ; VIII, 277, 657.

WICHERLEY, auteur comique anglais. Remarques sur sa pièce de *Plain dealer*, I, 223 ; V, 34.

WICLEF (Jean), réformateur anglais, III, 251, 718. Sa doctrine adoptée par Jean Hus, *ibid.*

WIDELLIN. *Voyez* PETTERMAN.

Wighs (*Les*), parti opposé à celui des *torys* en Angleterre, III, 330 et suiv. ; VIII, 493. Leur influence sous la reine Anne, IV, 172 et suiv.

WIKES (Thomas), historien anglais. Cité, III, 627.

WILKES, écrivain politique anglais, VII.

WILKWORTH, ambassadeur d'Angleterre auprès de Pierre le Grand, IV, 601.

WILSAR, secrétaire de l'empereur (1722), XI, 22.

WINSLOW, anatomiste, XI, 78 ; V, 229.

Wismar, ville prise par les alliés du czar Pierre, IV, 622.

WITT (Jean de), grand pensionnaire de Hollande, IV, 103. Son éloge, *ibid.* Résiste aux projets de Louis XIV, *ibid.* et suiv. Sa liaison avec le chevalier de Temple, *ibid.* Propose à Cromwell l'abolition du Stathouderat, III, 880. Sa mort, *ibid.*, IV, 110.

WITT (Cornelie de), frère du précédent, partisan de la liberté de son pays, IV, 106. Ses succès sur les Anglais, 107. Sa mort, 110. Cité, 107.

WOLFF, professeur de l'université de Hall, II, 861, 619. Notice, VI, 867. Eut d'abord Frédéric II pour disciple, I, 18. Ses ouvrages, VI, 867 ; X, 247 *et suiv.* ; XI, 492. Sa *Logique*, X, 2. Sa *Métaphysique*, II, 12 et suiv. Accusé d'athéisme, VII, 333. Persécuté, VIII, 178. Appelé en Russie par Pierre le Grand, IV, 480. Cité, V, 680, 728 *et suiv.* ; 780 ; VIII, 280 ; IX, 103, 319 ; X, 23 et suiv., 34, 80, 78, 80, 170 ; XI, 292.

WOLF, physicien, V, 761 ; XI, 371, 376, 378, 407.

WOLLASTON. Était déiste, VIII, 660. Sa religion naturelle, VI, 682.

WOLSEY, cardinal, ministre de Henri VIII, roi d'Angleterre. Notice, III, 261. Prétend au pontificat, 745. Excite Henri VIII contre l'empereur, 744.

WOOD, navigateur anglais, VIII, 272.

WOODWARD. Ses observations sur les révolutions du globe, V, 201, 804. Cité, VIII, 277, 857.

WOOLSTON (Thomas), philosophe anglais, VI, 763. Était déiste, VIII, 660. Ses discours contre les miracles de Jésus-Christ, VIII, 72 et suiv., 671, 673 ; XII, 333. Cité, VI, 362, 366, 394, 397, 407.

Worms (*Diète de*), III, 742.

WORONZOF (*Comte de*), ministre de Russie à La Haye. Lettre qui lui est adressée (1769), XII, 939.

WORTLEY-MONTAGUE. *Voyez* MONTAGUE.

WRATISLAU, ambassadeur d'Autriche auprès de Charles XII, IV, 479.

WREN (Christophe) bâtit Saint-Paul de Londres, VIII, 560.

Wurtemberg ou *Wirtemberg* (*Le*), érigé en duché (1498), III, 753.

WURTEMBERG (Le prince de), parent de Charles XII, l'accompagne à la bataille de Pultava, IV, 497 Y est fait prisonnier, 498.

WURTEMBERG (Le prince Louis) assiste au siége de Mahon. Lettres qu'il écrit à Voltaire, X, 498, 499, 503, 517. Réponse de celui-ci, 503.

WURTEMBERG (La princesse de). Impromptu qui lui est adressé, II, 792.

WURTEMBERG (Le duc de). Voltaire place des fonds en viager entre ses mains, XI, 627, 642; XII, 251. Cité, X, 327.

WURTEMBERG (Louis-Eugène, duc de.) Son éloge, XIII, 29. Lettres qu'il écrit à Voltaire, X, 502, 503, 512, 513, 514, 518, 519.

WURTEMBERG (La duchesse de). Sa visite à Ferney, X, 330. Lettre que lui écrit Voltaire, X, 525.

X

Xativa, ville d'Espagne, IV, 153, note.

XAVIER (Saint). *Voyez* FRANÇOIS-XAVIER (Saint).

XÉNOPHANES. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 208. Ses vers imités par Voltaire, II, 627.

XÉNOPHON. Remarques sur sa *Cyropédie*, III, 18; V, 81. *Voyez* l'art. du *Dict. phil.*, VIII, 208 à 208.

XERXÈS, roi de Perse. Contes ridicules au sujet de son armée, VII, 414.

Xerxès. Notice sur cette tragédie de Crébillon, IX, 98. — Autre du P. Vionnet, XI, 230.

XIMÉNÈS, archevêque de Tolède, ministre de Ferdinand III, III, 234.

XIMÉNÈS (Le cardinal), régent d'Espagne après la mort d'Isabelle, III, 344. Cité, 361.

XIMÉNÈS (Le marquis de). Reproches qui lui sont adressés au sujet des manuscrits de l'*Histoire de la guerre* de 1741, par Voltaire, XI, 727, 744, et suiv., 751. Auteur d'une tragédie de *Néron*, XI, 634, et d'une autre intitulée : *Amalazonte*, 696, 717. Son *Don Carlos*, XII, 194, 199. Ses *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, X, 371 et suiv.; XII 183 et suiv.; Cité, 174, 1018. Lettres qui lui sont adressées, XI, 664, 671, 684, 640, 712, 717; XII, 749, 768; XIII, 170, 281.

XISOUTRE ou XIXOUTROU, roi de Thrace. Son histoire et celle de son déluge, semblable à celui de Noé, III, 13; VI, 24 727; VIII, 211, 225.

Y

YANGIN (Le P.), jésuite de Bruxelles. Son procès avec la femme Genep. V, 610; XI, 251, 268; XIII, 141.

YENNE (Le marquis d'), gouverneur général de Besançon, vend cette place à Louis XIV, 102. Reçoit le titre de lieutenant général en France, *ibid.*

Yesso (*Terre d'*) au Japon. Sa découverte, V, 177.

YETZER. *Voyez* IETZER.

YNG-TSONG (MING), empereur de la Chine. Notice, III, 481.

YOUNG-TCHING, empereur de la Chine, encourage l'agriculture, IV, 204. Proscrit le christianisme, 223. Son éloge, 224. Traite avec Pierre le Grand, 642.

YORCK (Le duc d'), descendant d'Édouard III, chef de de la faction la *Rose blanche*, III, 347. Vaincu par Marguerite d'Anjou, 348.

YORCK (Le duc d'). *Voyez* JACQUES II et RICHARD III.

Ypres. Prise par Louis XIV, IV, 190. Et par Louis XV, 330.

YSABEAU, greffier du parlement de Paris, II, 792.

YVEN, branche de la famille de Gengis qui régna en Chine, III, 440. Dépossédée par la dynastie Myng, 600.

Yvetot. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 208 et suiv.

YVON (L'abbé) Son *Apologie de l'abbé de Prades*, X, 246. Travaille à l'*Encyclopédie*, 831.

YVROYE (L'abbé), pseudonyme de Voltaire, XII, 681, 841.

Z

ZACCAGNI, historien. Cité, VIII, 312.

ZACHARIE, pape. Notice, III, 616. Reconnaît Pepin pour roi légitime, 112; VII, 446.

Zadig ou la Destinée, histoire orientale, par Voltaire, VIII, 229 à 247. Observations sur cet ouvrage, X 484; XI, 208, 208.

ZAGURI (Pierre), savant vénitien, écrit à Voltaire, XIII, 279.

Zaïre, tragédie de Voltaire, I, 222 et suiv. Dédiée à M. Falkener, *ibid.*, 224; XI, 92 et suiv. Traduite en anglais par Hill, 228; XI, 200. Particularités concernant cette pièce, I, 10, 11, 228, 226; XI, 77 et suiv., 200.

ZALEUCUS, législateur des premiers Grecs, III, 34. Sa morale sublime, *ibid.*, VI, 42.

Zama (*Bataille de*), II, 200, note.

ZAMPIERI (Marquis de). Présent qu'il fait à Louis XIV, IX, 263.

ZAMORIN, titre du roi de Calicut. Sa signification, IV, 728.

ZAMOSKI, général polonais, défait Maximilien, prétendant au trône de Pologne (1588), III, 774.

ZAMRI, prince juif. Sa mort, V, 134.

ZANGATAI, fils de Gengis-Kan, IV, 223.

ZAPATA. *V. Questions de Zapata.*

ZAPOLI (Jean). (1487-1540) Vaivode de Transylvanie, de Hongrie. 748. Puis roi, III, 748, 748.

ZAPOLI (Ét.-Sigismond), fils du précédent, (1540-1570), protégé par Soliman II, III, 722. Tutelle de sa mère, *ibid.*

Zaporaviens, peuples de l'Ukraine. Se prononcent pour Charles XII, IV, 494, 496.

ZAPPI, littérateur italien. Cité, IV, 228.

ZARATA (Fernando), historien espagnol. Auteur d'une tragédie du *Cid*, IX, 244. Cité, III, 437.

Zelandes (*Nouvelle-*). Sa découverte, III, 647.

Zèle de la religion. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 310 à 313.

Zelmire, tragédie. Remarques sur cette pièce, XII, 204, 310.

Zend ou *Zenda Vesta*, livre sacré des Perses, III, 12; VIII, 300.

Zenta (*Bataille de*), gagnée par le prince Eugène sur les Turcs, IV, 142.

ZERDUST. *Voyez* ZOROASTRE.

ZIMISCÈS (Jean), empereur des Grecs. Notice, III, 200, 647.

ZISKA (Jean) venge Jean Hus et Jérôme de Prague; soulève la Bohême contre l'empereur, III, 721. Défait ses armées, *ibid.*, 722. Sa mort, *ibid.*, X, 200. Vers qui le concernent, 201.

ZIZIM ou GEM, frère de Bajazet, lui dispute l'empire, III, 333. Sa mort, *ibid.*

ZOBOR (Le comte de), chambellan de l'empereur d'Autriche, IV, 479.

Zodiaque, inventé par les Chaldéens, III, 14.

Zoophytes. Leur définition suivant Leuvenhoeck, IV, 720.

Zoraïde, tragédie de Le Franc de Pompignan, II, 723; XI, 178.

ZOROASTRE ou ZERDUST (l'ancien), prophète des Perses, III, 42. Fonde leur religion, 80 et suiv. Son antiquité, *ibid.*; IV, 200; V, 121. Ses principes proclamés dans les livres du *Saddar*, du *Zend* ou *Zenda-Vesta*, 90 et suiv. Éloge de sa morale, VI, 40, 224, 225; VIII, 100, 315 et suiv., 327. Réflexions sur son histoire, III, 37, 91; VIII, 314. *Zoroastre*. Art. du *Dict. phil.*, VIII, 313 et suiv.

ZOROASTRE ou ZERDUST (Le second) a perfectionné les principes de morale du premier, III, 18. Vivait sous Darius, 20. Est le seul que nous connaissions, VIII, 314. Recherches sur son histoire, *ibid.* et suiv.; IV, 220.

ZOROBABEL, courtisan de Darius reconstruit le temple des Juifs, III, 20.

ZOSIME, historien. Cité, VIII, 220.

ZUCCHI (Claudio) traduit en italien *le Tancrède* de Voltaire, XII, 216.

ZUINGLE, curé de Zurich, établit la réforme en Suisse, III, 327. Fut le père du *calvinisme*. 328, 747. Sa confession, 749. En quoi ses doctrines diffèrent de celles des luthériens, 747. Sa mort, 328.

Zulime, tragédie de Voltaire, I, 280 et suiv. Dédiée à mademoiselle Clairon, *ibid.*, XII, 208. Intention de l'auteur de la donner sous le titre de *Famine*, XI, 814, 820, 823, 838, 868, 879, 891, ou de *Médine*, XII, 75, 76 et suiv., 122, 124, 128 et suiv., 138 et suiv. 138, 144, 185. Opinion de d'Alembert sur cette pièce, X, 270. Particularités concernant cette tragédie, I, 17, 408; IX, 218; X, 100, 118; XI, 300, 311, 322 et suiv., 838, 854, 873, 880, 893, 912; XII, 178, 182, 187, 218, 220, 226, 238, 271, 278, 300, 332, 348, 363, 367 et suiv., 396, 722 et suiv.

Zuma, tragédie de Lefèvre, XIII, 404.

Zurich (Canton de). Comment il embrasse la réforme, III, 327.

ZURLAUBEN (Le baron de). Son *Histoire militaire des Suisses*. Lettres que lui écrit Voltaire, XI, 682, 682.

ZUSKI, boyard, chef de la conjuration qui renversa Dimitri, III, 286.

ZVENTIBOLD, chef des palens moraves, dévaste la Germanie, III, 600.

ZVENTIBOLD, fils de l'empereur Arnoud, couronné roi de Lorraine, III, 641.